LIBRARY
OF THE
UNIVERSITY
OF ILLINOIS
q330.944
H623
v.3-4

Digitized by the Internet Archive
in 2025 with funding from
University of Illinois Urbana-Champaign

https://archive.org/details/histoiredelindus34unse

HISTOIRE
DE
L'INDUSTRIE
ET DU COMMERCE
EN FRANCE

ÉDITIONS D'ART ET D'HISTOIRE - PARIS

VOLUME

III

EDITIONS D'ART ET D'HISTOIRE PARIS

HISTOIRE DE L'INDUSTRIE ET DU COMMERCE EN FRANCE

HISTOIRE
DE
L'INDUSTRIE
ET DU COMMERCE
EN FRANCE

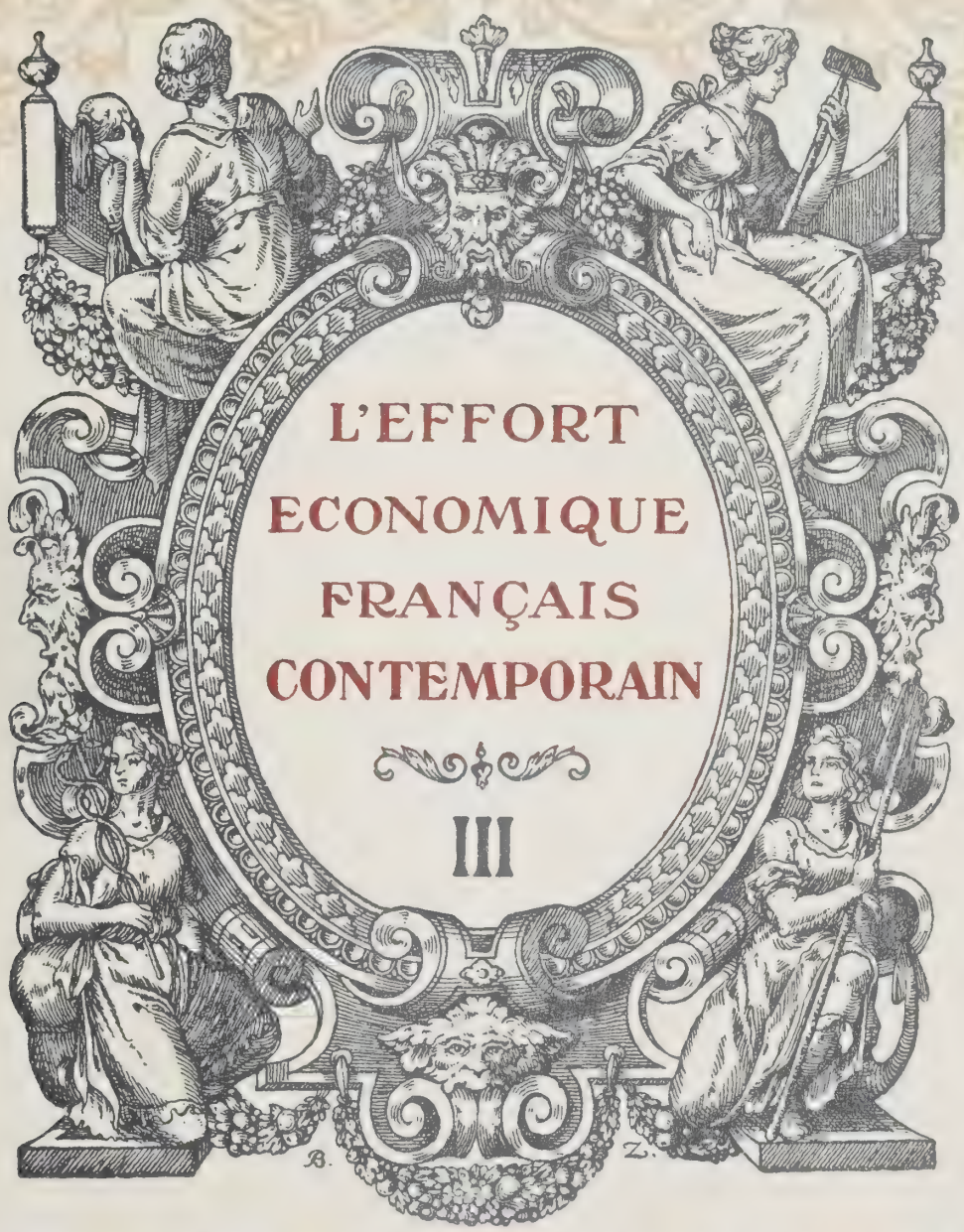

EDITIONS D'ART ET D'HISTOIRE
6BIS, RUE MONSIEUR, PARIS (VIIe)

VOLUME III

Chapitre X. — L'Industrie Chimique.

Chapitre XI. — L'Alimentation.

Chapitre XII. — Les Transports.

Chapitre XIII. — Les Industries Typographiques.

Chapitre XIV. — Industries et Commerces divers.

CHAPITRE X

L'INDUSTRIE CHIMIQUE

B. L.

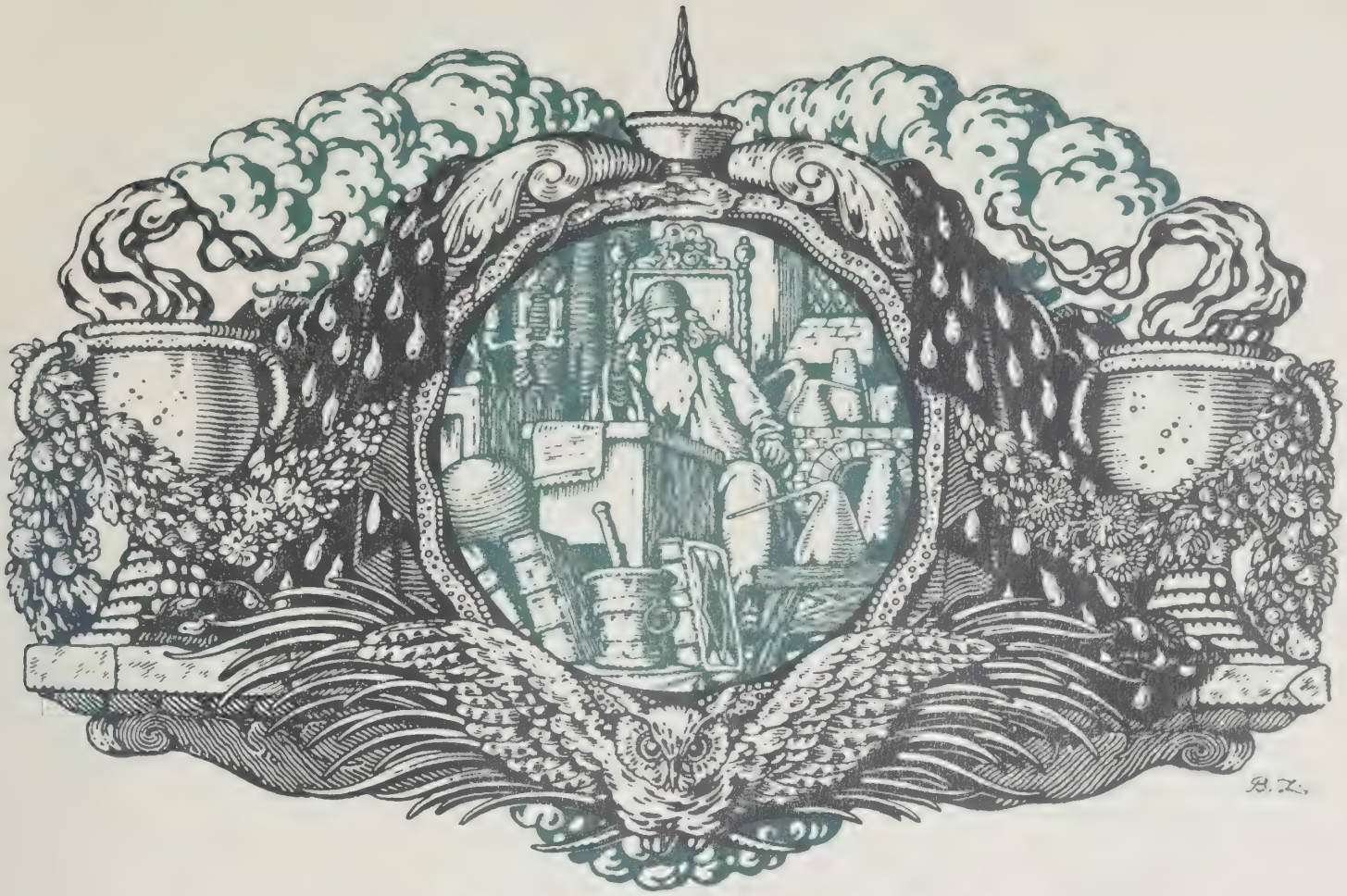

L'INDUSTRIE CHIMIQUE

armi les nombreuses industries qui concourent à rendre l'existence de l'homme plus facile et plus agréable, l'industrie chimique est certainement une des plus anciennes. Pendant des siècles, elle fut réduite à un empirisme plus ou moins grossier, sans qu'aucune loi se fût dégagée de l'ensemble des faits connus, et il faut arriver au XVIIIe siècle pour la voir avec les précurseurs, Stahl, Lamonoff et Lavoisier, prendre un caractère véritablement scientifique.

Il n'y a que cent trente ans que la tête du père de la chimie est tombée sous le couperet révolutionnaire et, depuis lors, rien de plus étonnant que les étapes franchies. Dans les quelques pages qui vont suivre, nous nous efforcerons de donner une idée de l'essor magnifique pris par l'industrie chimique au cours du dernier siècle, essor dont l'amplitude a été décuplée depuis que l'épouvantable convulsion de la grande guerre a démontré l'importance vitale de cette industrie dans la vie économique des peuples.

CHAPITRE PREMIER

La grande industrie chimique minérale

On désigne généralement sous ce nom l'industrie qui a pour but la production des composés acides, basiques, salins, dont les arts et métiers font usage pour modifier l'état des matières premières qu'ils mettent en œuvre. En raison des besoins importants de ces produits qu'ont les diverses industries et à cause de la nature de leur préparation qui nécessite de vastes appareils, on fut amené, dès le début de la fabrication, à opérer dans des usines assez importantes : de là ce nom de « grande industrie » qui est resté.

Acide sulfurique

L'acide sulfurique occupe dans la grande industrie chimique une place d'une importance sans égale. Si nombreuses sont les fabrications qui utilisent cet acide qu'on a pu dire, avec un peu d'exagération peut-être, que de la consommation d'acide sulfurique chez un peuple on peut déduire le degré de civilisation de celui-ci.

L'acide sulfurique semble être connu depuis fort longtemps. Primitivement, il fut retiré de certains sulfates métalliques par distillation. Les anciens alchimistes du VIIIe siècle oxydaient les pyrites en les transformant en sulfate ferrique, connu sous le nom de vitriol, à cause de son aspect vitreux ; par calcination de ce sulfate, ils obtenaient un liquide de consistance huileuse qui n'était autre que l'acide sulfurique : de là le nom d'huile vitriol donné à ce produit.

En 1740, l'apothicaire Ward monta à Richmond la première fabrique d'acide sulfurique. Six ans plus tard, Rœbuck

et Garbett substituèrent des récipients de plomb aux ballons en verre de Ward : ce fut l'origine des chambres de plomb qui furent employées en France sous cette forme primitive jusque vers la fin du XVIII^e siècle.

Ayant réussi à connaître le procédé mis en œuvre à Birmingham par Rœbuck et Garbett, un sujet anglais naturalisé, Holker, construisit en 1766, dans une impasse du faubourg Saint-Sever, à Rouen, la première chambre de plomb. En 1813, son petit-fils constitua avec Chaptal et Darcet une société qui établit des fabriques d'acide sulfurique aux Ternes et à la Folie, près de Nanterre. En 1834, les industriels rouennais eurent l'idée de scinder la chambre de plomb en plusieurs appareils de petite dimension. Enfin, en 1835, Gay-Lussac introduisit dans l'usine de Chauny (Compagnie de Saint-Gobain actuelle) le premier appareil de condensation des composés nitreux qui s'échappent des chambres de plomb, appareil dont l'usage, sous le nom de tour de Gay-Lussac, s'est répandu dans le monde entier.

JEAN-ANTOINE CHAPTAL
(1756-1832)

A cette époque se place un fait extrêmement important dans l'histoire de la fabrication de l'acide sulfurique : la substitution des sulfures au soufre naturel. Jusqu'en 1838, le soufre, seule matière première employée, venait presque exclusivement de Sicile : il valait alors 12 fr. 50 les 100 kilos. Le gouvernement des Deux-Siciles crut pouvoir tirer de cette situation exceptionnelle une source indéfinie de revenus et commit l'erreur économique énorme de croire à jamais indispensable la matière qu'il possédait en abondance sur ses terres. Il monopolisa la vente du soufre de Sicile et, moyennant une grosse redevance, la concéda à la Compagnie Taix, de Marseille. D'un seul coup, le prix du soufre s'éleva à 35 francs les 100 kilos. C'était une perturbation effroyable dans l'industrie chimique. Il n'en fallut pas davantage pour exciter les recherches de tous côtés et décider les fabricants d'acide sulfurique à utiliser les sulfures métalliques, plus particulièrement les pyrites de Norvège et d'Écosse : aussi, en peu d'années, l'exportation du soufre sicilien baissa-t-elle de moitié.

Le gouvernement des Deux-Siciles s'empressa de supprimer à la Compagnie Taix, à l'expiration du contrat, le monopole qu'il lui avait concédé, mais il était trop tard : le soufre était désormais banni de l'industrie de l'acide sulfurique.

Le problème de l'utilisation des pyrites était d'ailleurs à peu près résolu en France par les frères Perret (et surtout par l'un d'eux, Michel), qui étudiaient la question à la mine de Chessy. Après bien des tentatives infructueuses, Michel trouva la voie du succès. Aussi, quand le monopole établi en 1838 sur le soufre de Sicile vint menacer l'industrie de l'acide sulfurique, vit-on copier partout les fours Perret.

En 1861, enfin, l'Anglais Glover introduisit un perfectionnement très important par sa tour de dénitrification, qui permit de généraliser davantage la tour de Gay-Lussac, à laquelle on reprochait de consommer de grandes quantités d'acide concentré à 60°-62° B. qu'il fallait concentrer à nouveau après emploi, opération difficile en raison des produits nitreux qu'il avait dissous. Glover se servait de sa tour pour dénitrifier et concentrer tout à la fois, au moyen des gaz sulfureux qui sortaient du four à pyrites.

Dans ces dernières années, on s'est surtout occupé de perfectionner les appareils de grillage et d'améliorer le rendement des chambres de plomb.

Il existe actuellement deux genres de fours à pyrites : les fours ordinaires, dans lesquels le travail est conduit au prix d'une main-d'œuvre pénible et coûteuse, et les fours mécaniques, à fonctionnement automatique produisant presque sans surveillance des résidus parfaitement épuisés. On rencontre encore les premiers dans nombre d'usines françaises, sous la forme perfectionnée que lui donnèrent les usines Malétra de Rouen. Les fours mécaniques tendent à être complètement substitués aux précédents : ils sont du modèle Herreshoff, par exemple, à tablettes superposées, ou Laurent Bracq, où la sole hélicoïdale est continue, ce qui évite toute chute brusque de la masse en ignition et, par suite, la formation de poussières.

JOSEPH-LOUIS GAY-LUSSAC
(1778-1850)

Fabrication de l'acide sulfurique par le procédé de contact. — C'est en 1831 qu'un Anglais, fabricant de vinaigre, Peregrine Philipps, fit breveter un procédé de préparation de l'acide sulfurique par passage d'air et de gaz sulfureux sur la mousse de platine. En 1875, Clemens Winkler publia les résultats de ses remarquables recherches. Néanmoins aucun essai ne paraissait suivi de succès pratique, quand, vers la fin de 1898, parut sous forme de brevet une publication de la *Badische anilin und soda fabrik*, disant que, depuis plusieurs années, elle possédait un procédé technique de fabrication de l'anhydride sulfurique : ses chimistes mirent définitivement au point ce procédé, qui permet d'obtenir directement des acides concentrés, des oléums (mélanges d'anhydride et d'acide sulfurique). Cette industrie, introduite en France au commencement du siècle dans l'usine de la Volta Lyonnaise, a fait d'immenses progrès depuis 1914. Malgré la fragilité des catalyseurs et le prix d'installation des appareils de purification des gaz, il est à penser que le procédé de contact fera peu à peu disparaître les encombrantes chambres de plomb.

ACIDE CHLORHYDRIQUE

Les anciens savaient déjà traiter l'or contenant l'argent en le chauffant avec du sel marin et du vitriol ou de l'alun, ce qui déterminait un dégagement d'acide chlorhydrique. Mais la solution pure d'acide ne fut obtenue que par Basile Valentin au XV^e siècle ; il donna à cette solution le nom d'esprit de sel, qu'il a conservé jusqu'aujourdhui. C'est Glauber, au milieu du XVII^e siècle, qui en découvrit la préparation par le sel marin et l'huile de vitriol, mais il tint le procédé secret. A partir de la fin du XVIII^e siècle, l'acide chlorhydrique, appelé alors muriatique (de *muria*, saumure), a été obtenu en qualités croissantes, mais comme un sous-produit encombrant de la fabrication du sulfate de soude nécessité par le procédé Leblanc. Aussi bien, autour des soudières, des torrents d'acide chlorhydrique étaient librement déversés dans l'atmosphère. A la suite des dégâts grandissants causés par ces usines, les gouvernements des différents pays s'émurent et prescrivirent toute une série de mesures pour amener les fabricants à condenser les gaz des fours à sulfate. Mais c'est surtout l'augmentation de valeur de l'acide qui amena ce résultat, si bien que les relations d'importance du sulfate de soude et de l'acide chlorhydrique furent inversées : l'acide devint le produit principal et le sulfate le sous-produit. Ainsi s'attacha-t-on à condenser de plus en plus parfaite-

ment les gaz acides, et ceci incita, en partie, les fabricants à remplacer les fours à réverbère par les fours à moufle, surtout après les perfectionnements que Gamble apporta en 1839 à ces derniers. Le travail aux fours à moufle est particulièrement pénible et insalubre ; aussi chercha-t-on à remplacer le travail humain par le travail mécanique, tant pour réaliser une économie de main-d'œuvre que pour rendre l'opération indépendante de l'habileté ou de la bonne volonté de l'ouvrier. Le premier appareil qui ait donné des résultats satisfaisants ne remonte qu'à 1875 : c'est celui de Jones et Walsh. En 1879, Mac Tear breveta un four qui est très employé dans tous les pays : il est à production continue, donne un sulfate très riche et un dégagement régulier qui favorise la condensation de l'acide chlorhydrique.

Ce procédé est celui qui est le plus employé en France. Deux usines, cependant, celles d'Hautmont et de Marseille-l'Estaque, emploient le procédé Hargreaves, où l'on se passe de l'acide sulfurique et où l'acide chlorhydrique est obtenu par la décomposition du sel marin par l'acide sulfureux en présence d'air et de vapeur d'eau. Breveté en 1871, ce procédé, quoique donnant un sulfate très riche et un dégagement régulier de gaz chlorhydrique, ne s'est pas répandu en France parce qu'il nécessite une main-d'œuvre plus élevée que dans l'ancien procédé, une consommation en combustible plus grande et des frais d'installation supérieurs.

Nous terminerons en disant quelques mots de la condensation du muriatique, suivant l'expression usuelle.

On se contenta, tout d'abord, d'employer une série de bonbonnes remplies d'eau où barbotait le gaz, mais la condensation était insuffisante. En 1836, Gossage imagina des tours qui condensent parfaitement le gaz chlorhydrique, mais ne donnent qu'un acide faible à 18° B. Aujourd'hui, toute récupération de muriatique peut être considérée comme formée de deux parties distinctes : dans la première, on s'attache à refroidir les gaz le plus complètement possible et à les purifier en majeure partie de l'acide sulfurique entraîné ainsi que des poussières ; dans la seconde, on les épuise méthodiquement dans un système mixte de bonbonnes et de tours.

Acide azotique

L'acide azotique, ou eau-forte, est connu depuis la plus haute antiquité. Au VIII^e^ siècle, l'alchimiste Geber l'obtenait déjà en calcinant un mélange de salpêtre (*sal petræ*, sel de pierre), de sulfate de cuivre et d'alun. Il savait aussi qu'en additionnant cet acide de sel ammoniac on lui communiquait le pouvoir de dissoudre l'or : il connaissait donc l'eau régale. En 1225, Raymond Lulle fit connaître le premier procédé industriel de fabrication, en calcinant dans des cornues en grès un mélange d'argile et de salpêtre. La fabrication ne devint réellement industrielle que lorsque le prix de revient de l'acide sulfurique fut assez bas pour permettre l'emploi de ce corps. En dehors des procédés synthétiques, on l'obtient uniquement aujourd'hui par l'action de cet acide sur le nitrate de soude. L'histoire de l'acide azotique est donc intimement liée à celle des nitrates : nous résumerons cette dernière d'après Berthelot.

Les grandes guerres du XV^e^ siècle répandirent en Europe l'emploi de la poudre et, par conséquent, celui du salpêtre. Le premier règlement général que l'on trouve dans nos archives relativement à la fabrication du salpêtre est un édit publié en novembre 1540 régularisant sans aucun doute une industrie préexistante. Il institue des salpêtriers commissionnés chargés de la recherche et de l'extraction du salpêtre. Les salpêtriers avaient le droit d'exploiter partout les matériaux salpêtrés des écuries, bergeries, caves, etc., et de pratiquer la « fouille » en enlevant la terre de ces endroits. De nombreux privilèges leur furent concédés jusqu'en 1777, année où Turgot rendit un édit interdisant la fouille dans les caves et lieux d'habitation personnelle. C'est de cette époque que datent le grand mouvement dans l'importation du salpêtre brut provenant des nitrières naturelles des Indes Orientales et sa fabrication au moyen des nitrières artificielles ; mais ces dernières ne tinrent pas ce qu'on en attendait. Entre temps, on découvrait de nouvelles méthodes pour traiter scientifiquement les eaux-mères des salpêtriers. Cependant la production du salpêtre en France luttait avec difficulté contre l'importation, quand en 1792 la guerre éclata de toutes parts, et la France bloquée vit lui échapper les ressources de l'Inde. On fit appel alors au concours volontaire de tous les citoyens pour activer et accroître l'extraction d'une matière devenue indispensable à la défense nationale. Cet appel fut entendu et, dans la France entière, le nombre des ateliers atteignit 6 000 et la production 16 000 0000 de livres en une année. En l'an V, une organisation unique réunit alors l'ancienne régie et les nouveaux agents de la fabrication révolutionnaire : ce fut l'origine de l'administration actuelle des poudres et salpêtres.

A la paix, le rétablissement du commerce avec les Indes Orientales porta un premier coup à l'industrie des salpêtriers. L'affranchissement des colonies espagnoles eut pour résultat l'exploitation des minerais de nitrate de soude au Chili et au Pérou. La concurrence ne tarda pas à devenir impossible, malgré les primes accordées à l'industrie nationale. En 1830, l'Amérique du Sud exportait déjà 935 tonnes de nitrate. En 1913, la France en importait 322 000.

La fabrication de l'acide nitrique se décompose en deux phases : 1° décomposition du nitrate de soude par l'acide sulfurique ; 2° condensation de l'acide azotique formé.

Dans la vieille méthode classique, on décompose le nitrate par de l'acide à 60° B. venant du Glover, dans des chaudières en fonte chauffées par un foyer inférieur.

La condensation est la partie la plus délicate de la fabrication. Autrefois, les vapeurs arrivaient simplement dans une série de bonbonnes en grès, et l'on recueillait l'acide fort dans les premières, l'acide faible dans les dernières. Le procédé Guttmann et Rohrmann, breveté en 1871, cherche à éviter la condensation des impuretés avec l'acide produit : il est basé sur un principe dû à Plisson et Devers et qui consiste à rétrograder les premiers liquides condensés qui sont les plus riches vers le courant gazeux sortant de la cornue. Mais un autre procédé, différant plus essentiellement de la méthode usuelle, permet d'obtenir de façon très rationnelle des produits purs en supprimant les causes qui provoquent la formation des impuretés : c'est le procédé Valentiner, qui date de 1891 et a été expérimenté pour la première fois en France à la poudrerie d'Angoulême. Avant d'ajouter l'acide sulfurique, on imbibe le nitrate d'acide azotique ; tout, dès lors, se passe comme si l'opération était déjà commencée, et l'intérieur de la cornue est relié par l'intermédaire des appareils condenseurs à une pompe, en sorte qu'on opère sous pression réduite, ce qui évite la décomposition de l'acide azotique au contact des parois trop chaudes du récipient de fonte. On obtient ainsi de l'acide pur à 48° B., la production étant presque égale au rendement théorique.

Procédés de synthèse. — Par suite de la demande croissante et des frais de transport assez élevés des nitrates du Chili, les produits nitrés sont relativement coûteux : de plus, ils tendent à devenir de plus en plus rares en raison de l'épuisement des gîtes naturels. Aussi a-t-on songé depuis longtemps déjà à s'adresser aux sources inépuisables que constituent l'air et l'eau pour nous fournir les éléments de l'acide azotique. Au XVIII^e^ siècle, Priestley prouva qu'en absorbant dans l'eau le produit de la combustion de l'azote avec l'oxygène de l'air l'eau donne la réaction de l'acide azotique. Cavendish réussit même à produire avec des étincelles provenant d'une machine électrique à frottement 3^mg^,6 d'acide azotique par heure. Vers 1839, M^me^ Lefèvre imagina un ballon à quatre tubulures, dont deux laissaient passer des fils de platine jouant le rôle d'électrodes, la troisième amenant de l'air, la quatrième servant au départ des produits nitreux. Ce n'est qu'en 1902 que fut construite en Amé-

(Bibliothèque Nationale. Collection des Estampes.)

rique la première usine fabriquant l'acide azotique à partir de l'air. Utilisant la force motrice produite par les chutes du Niagara, elle réussit à produire 14gr,3 d'azote par cheval-heure. En 1905, la Société Norvégienne de l'Azote, fondée sous l'impulsion de la Banque de Paris et des Pays-Bas avec des capitaux français, installa à Notodden la première synthèse de l'acide nitrique qui ait obtenu un véritable succès industriel. Employant le procédé du physicien norvégien Birkeland, elle obtint un rendement de 16gr,7 d'azote par cheval-heure. La Société dispose, dans ses différentes chutes, toutes voisines des unes des autres, de 525 000 chevaux, dont 300 000 au moins sont actuellement en fonctionnement. La réaction de nitration directe est, comme on dit, endothermique, c'est-à-dire que, pour la réaliser, il faut lui fournir de la chaleur. Aussi le procédé de Birkeland et celui de Pauling, qui lui est analogue, sont des grands consommateurs d'énergie : ils ne sont donc possibles que si l'on possède cette énergie à bon marché, c'est-à-dire dans les pays où on dispose de grandes chutes d'eau dans un rayon restreint, ce qui est le cas de la Norvège. En France, nous possédons beaucoup de chutes d'eau dans les Alpes et les Pyrénées, mais ces chutes sont loin d'avoir, prises séparément, l'importance des chutes norvégiennes ; leur puissance est de 6 000 à 15 000 chevaux tout au plus, d'où des frais d'installation plus élevés et un prix de revient de la force quadruple de celui obtenu en Norvège. Aussi cette industrie n'a-t-elle en France qu'un intérêt secondaire : une seule usine, s'inspirant du procédé Pauling, a été installée à La Roche-de-Rame, près Briançon, par la Société La Nitrogène. D'une force de 8 000 chevaux, elle comprend dix-huit fours doubles actionnés par une chute de la Biaise, affluent de la Haute-Durance.

Les procédés qui oxydent l'azote ammoniacal suivant la réaction signalée par Kuhlmann de Lille, en 1842, présentent pour nous un bien plus grand intérêt. Nous nous occuperons de cette question lorsque nous étudierons la fabrication synthétique de l'ammoniaque.

La soude

De tous les sels employés dans l'industrie, le carbonate de sodium est certainement le plus important après le chlorure. « Toute l'industrie des produits chimiques, écrit J.-B. Dumas, pivote autour des manufactures de soude artificielle. La découverte d'un tel produit est un des plus grands bienfaits, sinon le plus grand, dont les arts chimiques aient été dotés. »

Il n'en a pas toujours été ainsi. Jusqu'à la fin du XVIIIe siècle, c'était au contraire la potasse qui jouait le principal rôle. Cependant, l'autre alcali paraît avoir été connu de toute antiquité. Dans l'Ancien Testament, il est question d'une matière appelée *neter*, qui servait au lessivage et qui faisait effervescence avec le vinaigre. Il est probable que ce mot s'appliquait à un sel naturel connu par les Égyptiens et que c'est de lui que vient le terme νιτρον des Grecs, *nitrum* des Romains. Vers le XVe siècle, on crut devoir désigner par deux noms différents des efflorescences de nature bien distincte. On conserva le nom de *nitrum* aux efflorescences salpêtrées et on donna celui de *natrum*, d'où *natron*, aux efflorescences alcalines qui nous occupent actuellement. Au reste, pendant le Moyen Age, les deux alcalis minéraux furent très mal distingués, et les Arabes les confondaient sous le nom de *kali* ou *al-kali*. Avec les écrits de Greber, nous voyons apparaître le mot *soda*, s'appliquant d'ailleurs indistinctement aux deux bases. En 1736, Duhamel distingua nettement la base extraite du sel marin de celle extraite de la crème de tartre. Pendant longtemps, on appela la première alcali minéral, la seconde alcali végétal. A la suite des travaux de Duhamel et les besoins de l'industrie augmentant, on s'attacha à rechercher un procédé capable de tirer du sel marin un composé doué de propriétés alcalines. Pour diminuer l'importance des achats faits en Espagne par les savonniers de Marseille, l'Académie des Sciences de Paris mit au concours, en 1775, un prix de 12 000 livres pour le meilleur procédé permettant d'extraire la soude du sel marin. Par une

ironie du sort, ce prix ne fut jamais distribué, car, lorsque la question fut résolue, la docte société n'existait plus. En 1789, de la Métherie proposa de calciner le sulfate de soude avec du charbon pour obtenir du sulfure de sodium, mais sans donner de solution pratique. C'est à Nicolas Leblanc, l'immortel créateur de l'industrie de la soude artificielle, que revient le mérite d'avoir mis au point la méthode entrevue par de la Métherie. Le 25 septembre 1791, Leblanc prenait un brevet qui consistait à chauffer dans un four à réverbère 50 parties du sulfate de sodium, 50 parties de craie et 20 parties de charbon, et, en association avec le duc d'Orléans dont il était le médecin, Shée, son collecteur de tailles, et Dizé, le préparateur de son ancien maître Darcet, il monta aux environs de Saint-Denis une petite usine sous le nom de la Franciade, qui produisait quotidiennement 250 à 300 kilos de soude brute. Mais cette prospérité fut de courte durée. Le duc d'Orléans, appréhendé en avril 1793 par ordre du Comité de Salut Public, fut exécuté le 6 novembre : ses biens, y compris la fabrique de la Franciade, furent confisqués et vendus, et, en février 1794, un décret annulait le brevet de Leblanc. Le Comité de Salut Public fit paraître la description complète de son procédé avec les plans de l'usine de la Franciade, qui, nous l'avons dit, fut confisquée au profit de la nation sans aucune indemnité pour Leblanc. Employé dans des postes non rétribués, le malheureux inventeur, plongé dans la plus noire misère, pouvait constater qu'en maint endroit et à Saint-Denis même se créaient des usines florissantes vivant des méthodes dont la divulgation avait amené sa ruine. Abreuvé d'injustice et désespérant de jamais échapper à la pauvreté, il mit fin à ses jours par un coup de pistolet dans sa fabrique en ruines le 16 janvier 1806. Le procédé Leblanc se répandit en province, et, pendant trois quarts de siècle, cette méthode resta sans rivale. Mais, malgré le perfectionnement auquel il était arrivé, ce procédé dut s'incliner devant la méthode dite à l'ammoniaque, qui permet d'utilisation directe du sel marin avec une dépense de combustible moindre, tout en donnant une soude plus pure. Le dernier four de l'Estaque utilisant le procédé Leblanc s'est éteint en 1910.

Le procédé à l'ammoniaque est basé sur l'action, signalée par Fresnel en 1811 du chlorure de sodium sur le bicarbonate d'ammoniaque : on obtient ainsi du bicarbonate de soude qui, décomposé par la chaleur, donne la soude ordinaire. Ce procédé, si simple en apparence, se heurta à de nombreuses difficultés de détail, qui en compromirent pendant longtemps la réussite industrielle. La première fabrication continue de sel de soude par cette méthode fut tentée en 1855 par Schlœsing et Rolland, qui montèrent une usine expérimentale à Puteaux. En 1863, Ernest Solvay et son frère, ignorant, ont-ils affirmé, les travaux de leurs prédécesseurs, établirent près de Bruxelles une première exploitation industrielle suivant la méthode à l'ammoniaque, puis, en 1865, près de Charleroi, une usine plus importante, qui prospéra de la façon la plus brillante. Mais ce n'est qu'en 1873 qu'avec la collaboration de son frère Alfred et de l'ingénieur Hanrez il put créer à Varangéville, près de Nancy, une usine devenue colossale.

Aujourd'hui toutes les usines travaillant par la méthode dite de Solvay suivent les données contenues dans l'étude que Schlœsing et Rolland ont publiée en 1868 dans les *Annales de physique et chimie*.

Enfin, des procédés basés sur l'électrolyse de solutions de chlorure de sodium permettent d'obtenir la soude caustique ; mais, bien qu'en plein développement en 1914, ils ne fournissaient que des quantités relativement faibles.

La potasse.

Jusqu'à la découverte de Nicolas Leblanc, la potasse et ses sels jouaient un rôle beaucoup plus considérable que les composés correspondants du sodium. Mais, quand on fut arrivé à retirer du sel marin la soude dans des conditions très économiques, on reconnut qu'on pouvait substituer la soude à la potasse dans presque toutes les applications industrielles. Peu à peu, la potasse fut reléguée au second plan, et son industrie aurait à peu près disparu si, dans la seconde moitié du XIX^e^ siècle, elle n'avait trouvé dans l'agriculture un consommateur nouveau, si bien que son importance est aujourd'hui plus grande que jamais.

Les cendres des végétaux furent la source de potasse la plus anciennement connue. Après incinération, les cendres étaient lessivées et, par évaporation, on obtenait une masse colorée connue sous le nom de potasse : c'était un produit extrêmement impur. Dans un pays civilisé, bien pourvu de voies de communication, ce serait une erreur économique grave de prendre des végétaux pour n'en tirer que les cendres. Aussi, actuellement, en France, on procède d'une façon indirecte beaucoup plus économique. Certaines industries produisent, en effet, des résidus riches en potasse, qui, obtenus ainsi, ne supportent pas de frais de préparation et sont vendus à bon marché ; on en extrait avantageusement l'alcali. Ainsi en sucrerie, après séparation du sucre extractible par évaporation des jus, il reste la mélasse, où sont concentrés le reste du sucre et tous les sels solubles de la betterave. Après qu'en distillerie on a transformé ce sucre en alcool, il reste la vinasse, dont le traitement consiste à évaporer l'eau et à calciner le résidu, qui est très riche en sels de potasse. C'est à Dubrunfaut, en 1837, qu'est dû ce traitement de la mélasse pour en extraire la potasse.

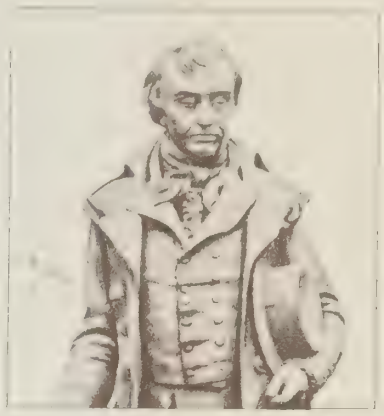

Nicolas Leblanc (1742-1806)

De même, les laines brutes contiennent jusqu'à près de la moitié de leur poids de « suint », composé surtout de matières grasses et de sels potassiques. Comme il est indispensable de les laver avant utilisation textile, on tire partie des eaux de désuintage en les évaporant, puis distillant et carbonisant le résidu dans des cornues. On obtient ainsi de l'ammoniaque et un produit gazeux très éclairant. Le résidu, très riche en sels de potassium, est traité comme le salin de vinasse de betterave.

Enfin, on tirait encore la potasse d'une troisième source : les eaux-mères des marais salants. Vers 1840, le chimiste français Balard avait été frappé de la richesse en sels potassiques des eaux-mères des marais salants. Par des méthodes fort ingénieuses fondées sur la solubilité des sels, il arriva à établir des procédés de fabrication permettant de retirer des eaux-mères des marais salants non seulement la majeure partie des sels de potassium, mais aussi presque tout le sulfate de sodium qui y restait contenu. Les résultats obtenus furent si satisfaisants qu'en 1857 se fonda la Compagnie des produits chimiques d'Alais et de la Camargue pour exploiter au Salin Giraud les procédés Balard. Mais on venait de découvrir à Stassfurt, en Saxe prussienne, un gignatesque banc des sels potasiques. La Compagnie d'Alais lutta énergiquement contre la nouvelle concurrence, et son habile directeur, M. Merle, amena les procédés employés à un tel degré de perfectionnement que l'industrie des eaux-mères subsiste encore et a servi de modèle à sa rivale de Stassfurt.

Pendant la guerre, privés de la potasse allemande, nous dûmes traiter les eaux des puits de Sebka-el-Melah, près de Zarsis, dans le Sud-Tunisien. Couvrant une superficie de 15 000 hectares, elles contiennent 20 grammes de chlorure de potassium et 6 grammes de bromure de potassium par litre. Évaporées au soleil, ces eaux laissent déposer de la sebkaïnite, qui titre 40 p. 100 de potasse. Les ateliers montés

par le Gouvernement beylical donnent un tonnage annuel de 100 000 tonnes.

Mais le retour de l'Alsace à la France a complètement changé la situation. Grâce aux gîtes mulhousiens, la France peut non seulement satisfaire à ses besoins, mais encore se livrer à une large exportation ; elle échappe ainsi au monopole allemand.

L'ammoniaque.

Les besoins de la grande industrie chimique et de l'agriculture ont fait attacher à l'ammoniaque et à ses sels une importance sans cesse croissante.

Il y a un siècle, l'industrie des sels ammoniacaux existait à peine. A part le chlorhydrate fabriqué sur une échelle un peu sérieuse, les produits ammoniacaux n'étaient préparés que dans l'officine du droguiste ou de l'apothicaire. Cependant ces sels étaient connus depuis fort longtemps. Le chlorhydrate ou sel ammoniac, préparé en Égypte et en Asie par la combustion lente des excréments des animaux, était expédié en Europe, où déjà, au XVI^e^ siècle, il donnait lieu à d'importantes transactions. L'alchimiste Geber, au VIII^e^ siècle, avait montré qu'on pouvait le préparer au moyen de l'urine putréfiée, et c'est de cette manière que les premières fabriques installées en France au XVIII^e^ siècle préparaient le sel ammoniac. On connaissait, d'ailleurs, déjà tous les composés ammoniacaux ayant une valeur industrielle, et l'on savait retirer du sel ammoniac l'alcali volatil, le carbonate, le sulfate (*sal ammoniacum secretum* de Glauber), l'azotate (*nitrum flammans*), etc.

Aujourd'hui, les sels ammoniacaux font l'objet d'une fabrication importante : l'agriculture et l'industrie de la soude en demandent des quantités considérables.

Au début du siècle dernier, on préparait les sels ammoniacaux soit en calcinant des déchets animaux (os, cuir, laine, corne, etc.), soit en traitant les eaux-vannes. Le premier procédé, outre un liquide goudronneux, donne des gaz qui, reçus dans l'eau, fournissent une dissolution ammoniacale où domine le carbonate d'ammoniaque, qui, pour cette raison, était désigné dans l'ancienne pharmacopée sous le nom d'esprit de corne de cerf. Le traitement des eaux-vannes donne encore une production importante de sels ammoniacaux, bien que cette industrie soit menacée d'une diminution notable.

La source d'ammoniaque de beaucoup la plus importante est la distillation de la houille, qui, tant dans les usines à gaz que dans les cokeries, formait avant la guerre les quatre cinquièmes de la production française : c'est surtout le sulfate qui est ainsi préparé.

Dans l'industrie du gaz, on a opéré dès le début la séparation des eaux ammoniacales, qui est indispensable. Il n'en a pas été de même dans les cokeries. Pendant longtemps, on a cru que la récupération des produits distillés par la résistance opposée au dégagement des gaz nuisait à la qualité du coke. C'est en 1854 que la Société Knab installa à la Barrière d'Italie les premiers fours à coke à récupération. Introduits par Carvès à Commentry en 1862, ils furent montés en 1866 aux forges de Bessèges, puis en 1879 à Terre-Noire. Aujourd'hui, toutes les cokeries devraient être munies d'une installation de récupération, non seulement des goudrons, mais aussi des produits légers.

Procédés de synthèse. — Dans ces dernières années ont pris naissance des procédés de fabrication d'ammoniaque par synthèse. On peut les ramener à trois principaux. Les deux premiers préparent des produits qui, par une réaction ultérieure, dégageront du gaz ammoniac : c'est le procédé par la cyanamide et celui par les nitrures. Le troisième est le procédé direct, qui, par l'union des éléments azote et hydrogène, donne du premier coup le gaz ammoniac.

Ce sont Franck et Caro qui découvrirent la cyanamide en recherchant la synthèse des cyanures. On l'obtient en faisant passer un courant d'azote sur du carbure de calcium chauffé. En la traitant par l'eau, on en dégage l'ammoniaque, mais, la plupart du temps, on s'en sert directement comme engrais : enfoncé dans le sol, elle se transforme en sel ammoniacal, qui ensuite est nitrifié par les microbes. En 1913, la France possédait à Notre-Dame-de-Briançon une usine qui produisait annuellement 7 500 tonnes de cyanamide. Depuis la guerre, cette fabrication s'est très développée, et notre capacité de production peut atteindre 300 00 tonnes pour une consommation à peu près égale.

Le second procédé est dû à Serpek. En mélangeant la bauxite, minerai d'aluminium, à du charbon et en faisant passer sur ce mélange de l'azote à 1 800°, on obtient le nitrure d'aluminium. Ce qui fait l'intérêt de ce procédé, c'est que sa mise en œuvre est liée à l'industrie de l'aluminium. Le nitrure traité par la soude dégage, en effet, l'ammoniaque et donne de l'aluminate de soude, lequel permet d'obtenir très facilement l'alumine pure. Cette alumine, décomposée au four électrique, donne l'aluminium. La Société des Nitrures a créé en 1912 une usine d'essai à Saint-Jean-de-Maurienne pour l'application de ce procédé.

Enfin le dernier procédé est celui de la synthèse directe. Reprenant les travaux de Berthelot et de Ramsay, Haber a réussi à la réaliser industriellement pour la première fois à l'usine d'Oppau. Nécessitant des installations colossales, son procédé ne donne qu'un rendement faible. L'ingénieur français Claude a trouvé presque en même temps une méthode qui peut se pratiquer dans des usines beaucoup plus réduites et dont le rendement est douze fois plus élevé que celui de Haber : au lieu de 0^gr^, 5, il obtient 6 grammes par gramme de catalyseur. Jusqu'ici fonctionne seule l'installation qu'il a montée à Montereau.

L'ammoniaque peut servir, ainsi que nous l'avons dit, à fabriquer l'acide nitrique synthétique par oxydation suivant la réaction de Kuhlmann, qu'Ostwald a réussi à réaliser industriellement en 1906, en faisant passer un mélange d'air et d'ammoniaque sur de l'amiante platinée chauffée à 300°. En réglant la vitesse à 1/500 de seconde de contact, on peut obtenir un rendement de 85 p. 100 d'acide azotique. Si on force la quantité d'ammoniaque, on obtient directement du nitrate d'ammoniaque, qui est l'engrais le plus riche en azote. Ce procédé est réalisé en France à la poudrerie d'Angoulême et à l'usine de Soulom (Hautes-Pyrénées), montée, pendant la guerre, sous la direction du professeur Pascal.

Engrais chimiques.

Les végétaux terrestres enlèvent au sol les quantités énormes d'azote, d'acide phosphorique et de potasse. Il en résulte que, si l'on se livre à une culture intensive sans restituer à la terre ces éléments assimilables, on arrive rapidement à l'épuisement total d'un sol qui exporte constamment sans jamais importer. Aussi s'est-on attaché, depuis les progrès de la chimie agricole, à restituer au sol les matières fertilisantes enlevées par les récoltes antérieures.

On peut considérer trois sortes d'engrais : les engrais azotés, les engrais phosphatés et les engrais potassiques.

Engrais azotés. — Les engrais azotés furent les premiers employés. On savait, depuis très longtemps, qu'en enfouissant dans le sol le fumier du bétail, le laboureur y introduisait un élément de fertilité. Parout où l'agriculture était intensive, on cherchait à économiser les déjections humaines et à les adjoindre à celles des animaux. Néanmoins, il y avait toujours déficit. C'est au commencement du siècle dernier que les engrais chimiques furent employés par l'agriculture soit sous forme d'azote nitrique, soit sous forme d'azote ammoniacal. De là le développement considérable de l'importation des nitrates du Chili et de la fabrication du sulfate d'ammoniaque. Les guanos du Pérou et de la Bolivie forment également une source importante d'engrais azotés. Enfin, la cyanamide, dont nous avons déjà parlé, et le « crud ammoniac »

constitué par des matières épuisées servant à l'épuration du gaz d'éclairage, sont employés dans ce même but par l'agriculture. Le nitrate de chaux, d'une valeur fertilisante égale à celle du nitrate de soude, vient surtout des fabriques d'acide nitrique synthétique de Norvège et de Soulom.

Engrais phosphatés. — Il est difficile de fixer où et quand est apparue la nécessité de restituer au sol des matières phosphatées. Cependant, vers 1801, on commença à utiliser dans l'agriculture les résidus laissés par les tourneurs d'os et d'ivoire installés en Auvergne. Mais, à cette époque et jusque vers 1830, ce n'est guère que l'azote qu'on cherchait dans ces débris industriels. L'industrie sucrière commençait alors à livrer à l'agriculture un résidu des plus utiles : le noir animal épuisé. Ce noir, qui provient de fragments d'os calcinés en vase clos, est utilisé par les raffineurs pour clarifier et décolorer les jus sucrés. Quand il devient inutilisable, les industriels en forment des tas, qui deviennent très gênants pour eux et leurs voisins. En 1822, un habile raffineur de Nantes, Favre, remarqua la vigueur de la végétation qui se développait autour de ces tas et eut l'idée d'essayer l'influence de ces résidus dans les exploitations agricoles : il réussit merveilleusement dans les terrains pauvres et arides de la Bretagne. Son exemple fut bientôt suivi, et l'on vit affluer à Nantes, centre de ce nouveau commerce, les résidus des raffineries anglaises, belges et hollandaises. Cependant, imbus de fausses idées, les acheteurs de noir n'attribuaient qu'à l'azote contenu dans ce corps sa valeur fertilisante. Cette énorme erreur sur le rôle des différents constituants des os persista jusqu'en 1843, année où l'on attribua sa vraie valeur au phosphate de calcium qui forme 50 p. 100 des os crus et 75 à 80 p. 100 du noir. On fut amené naturellement à comparer les phosphates fossiles avec les ossements pulvérisés : la légende de l'azote commença à disparaître, et bientôt on se mit à la recherche des gisements de ce précieux minéral phosphaté. En 1856, Élie de Beaumont fit connaître un grand nombre de gisements, et c'est à cette époque que s'ouvrit sur le continent la première exploitation de phosphates minéraux à Grand-Pré dans les Ardennes. En 1857, Liebig conseilla d'attaquer les phosphates par l'acide sulfurique pour les transformer en engrais plus solubles et probablement plus capables de se diffuser dans la sol. Ce fut l'origine de l'industrie des superphosphates qui prit en France un développement considérable grâce à la découvrete d'importants gisements dans le nord de la France et surtout en Tunisie : c'est en 1885 que Ph. Thomas reconnut le phosphate tricalcique à Gafsa.

Les os sont encore également employés comme matière première. Comme les phosphates, ils peuvent être employés directement après mouture, mais généralement on préfère les transformer en super; leur action fertilisante était ainsi augmentée de la façon la plus marquée : c'est à Coignet que cette industrie doit son développement.

Enfin, en 1886, Reiss et Arend montrèrent que les scories de déphosphoration venant du procédé Thomas-Gilchrist étaient solubles dans l'eau chargée d'air carbonique. C'est de cette année que date leur emploi en agriculture : dans beaucoup de sols, leur usage est plus économique que celui des superphosphates.

Engrais potassiques. — On savait que les végétaux terrestres enlèvent des quantités énormes de potasse au sol, et la vieille industrie des potasses naturelles était là pour le rappeler, mais jusqu'à la seconde moitié du XIX^e^ siècle les agriculteurs n'avaient cure de cet enseignement. Mais, quand la grande loi de restitution des matières minérales sortit enfin du domaine du laboratoire et finit par pénétrer lentement dans le grand public, on comprit qu'il fallait faire pour la potasse ce qui se pratiquait pour l'azote et l'acide phosphorique. Dès lors, l'agriculture s'attacha à la recherche des composés solubles de potassium, mais ses ressources tirées de la destruction des matières végétales eussent été bien médiocres si l'on n'eût précisément découvert les réserves énormes que la mer peut livrer et les immenses gisements salins de Stassfurt et d'Alsace. Ces derniers, découverts en 1904, permettent à la France de suffire largement à ses besoins.

CHAPITRE II

Industries chimiques minérales secondaires.

Ces industries sont très nombreuses et variées, plusieurs d'entre elles fort importantes. Nous désignerons sous le nom d'industries secondaires, un peu arbitrairement peut-être, les spécialités diverses, autres que celles de la grande industrie chimique, concernant la production des métalloïdes et de leurs dérivés, la fabrication des sels métalliques divers et celle des couleurs minérales. Nous passerons en revue quelques-unes d'entre elles.

Industrie saunière.

Le chlorure de sodium, vulgairement désigné sous le nom de sel marin, est une des substances les plus nécessaires aux besoins de l'homme : il joue un grand rôle dans l'alimentation, est utile à l'agriculture et sert de base à la fabrication des composés de la soude et de l'acide chlorhydrique.

L'eau de mer a d'abord été l'unique source de sel dans la plupart des pays. Pour la concentrer, on a recours à deux agents naturels : la chaleur solaire et le vent. En France, les régions les plus favorables à cette industrie sont les bords de la Méditerranée : les salins du Midi s'étendent depuis Hyères jusqu'à Port-Vendres. En 1913, ils ont fourni 338 000 tonnes de sel. Sur les bords de l'Océan, les conditions sont beaucoup moins favorables : le soleil est rare et moins chaud, le ciel pluvieux ; aussi l'industrie saunière y est-elle en pleine décadence.

Aujourd'hui, les mines de sel gemme de l'est de la France sont devenues la principale source de notre production. Une des exploitations les plus importantes et les plus anciennes est celle de Varangéville-Saint-Nicolas, en Meurthe-et-Moselle. La production des mines de l'Est a atteint en 1913 856 000 tonnes.

Chlores et chlorures décolorants.

Le chlore a été découvert en 1774 par Scheele, qui l'appela acide muriatique déphlogistiqué et qui indiqua en même temps ses propriétés décolorantes vis-à-vis des matières végétales. L'application industrielle de ce pouvoir décolorant fut conseillée par Berthollet en 1785, et quatre ans plus tard se montait à Javel une usine pour la production d'une solution destinée au blanchiment et obtenue par l'action du chlore sur une solution de cendres de potasse : cette solution fut vite connue sous le nom d'eau de Javel. Berthollet appelait le chlore acide muriatique oxygéné, mais, à la suite des travaux de Gay-Lussac et de Thénard, Davy montra en 1809 que c'était un corps simple. En 1798, Tennant (de Glasgow), en substituant l'hydrate de chaux aux alcalis, découvre la chlorure de chaux et, lorsque

Claude-Louis Berthollet
(1748-1822)

les fabricants de sulfate de soude furent obligés de recueillir et, par suite, d'utiliser l'acide chlorhydrique, ils le transformèrent en chlore et inondèrent le marché de chlorure de chaux. En 1820, Labarraque fit connaître l'hypochlorite de sodium fabriqué dans des conditions théoriquement identiques à l'eau de Javel. La nature de l'alcali étant indifférente, la soude se substitua peu à peu à la potasse dans la préparation des hypochlorites décolorants, mais le nom d'eau de Javel était entré dans les habitudes, et le produit de Labarraque fut, dans le public, baptisé de l'ancien nom.

Le chlore fut d'abord fabriqué, suivant le procédé de Berthollet, par action de l'acide sulfurique sur le sel marin et le bioxyde de manganèse. L'obligation de condenser le gaz chlorhydrique fit employer bientôt ce corps en remplacement du mélange sel marin et acide sulfurique. En 1868, Weldon, simple journaliste qui n'avait jamais mis les pieds dans une fabrique de produits chimiques, s'attaqua au problème de la régénération du manganèse et parvint à le résoudre. En 1868, également, H. Deacon, après de nombreux essais, arriva à produire du chlore en faisant passer un mélange d'air et de gaz chlorhydrique sur des corps poreux imprégnés de chlorure de cuivre. Ces procédés sont utilisés dans le nord de la France, où le combustible est à bon compte. Mais, quand on peut produire l'énergie électrique à bon marché, comme dans les Alpes, c'est par électrolyse de solutions de chlorure de sodium qu'on prépare le chlore et les hypochlorites.

L'iode et le brome.

L'iode. — L'iode fut découvert en 1811 par Courtois dans les eaux-mères des cendres de varech. Si on traite ces eaux-mères par le chlore, on voit se déposeer une poudre grenue d'un gris d'acier, c'est de l'iode. Jusque vers 1860, c'est de cette façon que fut produit presque tout l'iode consommé dans le monde entier. Mais, quand on eut reconnu que les nitrates du Chili contiennent des quantités étonnantes de composés iodés, l'industrie des soudes de varechs déclina d'année en année. Cependant, le syndicat de Plounéour-Trez possédait encore, en 1913, une trentaine de fours où on calcinait les laminaires : le salin ou kelp était traité au Conquet, à Audierne, Quiberon, ou à l'Aber-Vrach : la production de ces installations semble, avec 3 000 kilos, atteindre son maximum, et ce n'est que grâce aux droits d'entrée imposés à l'iode étranger que cette industrie a pu subsister.

Le brome.—En 1826, Balard, en ajoutant du chlore dans les eaux-mères des marais salants, vit apparaître une teinte jaune orangé : il venait de découvrir le brome. Les eaux-mères des soudes de varechs d'où l'on a précipité l'iode par le chlore contiennent également de petites quantités de brome, et c'est ainsi qu'on le prépara jusqu'en 1865, année où le Dr Frank entreprit l'extraction de ce corps des eaux-mères des salines de Stassfurt. Dès la première année, il en produisit 800 kilos. Aujourd'hui la production locale dépasse 400 000 kilos. Pendant la guerre, la méthode de Balard a été reprise au Salin Giraud et au Salin de Berre, le matériel chimique demandant du brome. Les eaux de Sebka-el-Melah, dont nous avons parlé à propos de l'industrie de la potasse, fournirent une production importante de brome. Ces eaux contiennent 6 grammes de bromure de potassium par litre. La concentration à 36° B. fait passer la teneur en brome à 8 grammes par litre.

La production totale de ces usines s'est élevée, pendant la guerre, à 850 tonnes, alors qu'en 1913 la France n'en produisait que 5 à 6 tonnes et en importait 80 de l'étranger.

Avec le retour de l'Alsace, notre capacité de production s'élève à 500 tonnes pour une consommation de 200 tonnes.

CHAPITRE III

Les explosifs.

Pendant la guerre, la fabrication des explosifs a absorbé presque toute l'activité chimique des pays belligérants. Mais le rôle de ces terrifiants produits de la science chimique n'est pas borné à l'œuvre de destruction et, industriellement, les explosifs brisants apportent un puissant secours à la main-d'œuvre humaine dans les mines et les carrières.

On peut distinguer deux sortes d'explosifs : les explosifs de propulsion, uniquement usités en balistique, et les explosifs brisants.

Explosifs de propulsion. — Ils sont destinés à chasser une balle ou un obus sans détoner, ce qui ferait éclater le fusil ou le canon. La poudre noire a longtemps été le seul agent connu de propulsion. Elle semble d'origine très ancienne et était employée par les Chinois bien avant son introduction en Europe ; mais ceux-ci ne la faisait pas servir à lancer des projectiles ; son emploi comme poudre de guerre ne paraît pas antérieur à la fin du XIIIe siècle. Pendant longtemps, sa composition est restée invariable : c'est de l'année 1598 que date le fameux dosage *as, as, six* :

Charbon : 1	soit	12,5	p. 100
Soufre : 1	—	12,5	—
Salpêtre : 6	—	75,0	—

et, pour les campagnes du Second Empire, on aurait pu utiliser les poudres fabriquées sous Henri IV.

La poudre sans fumée l'a détrônée, parce qu'elle est plus puissante, mais on emploie encore la poudre noire pour charger les shrapnells.

Le premier explosif que l'on tenta de substituer à la poudre noire fut la poudre préparée par Pelouze en 1838 et obtenue par la réaction de l'acide nitrique sur le coton. Mais c'est aux recherches de M. Vieille, ingénieur des poudres et salpêtres, qu'on doit la découverte de la poudre sans fumée, ou poudre B. La base en est la cellulose végétale, qui, traitée par l'acide nitrique, donne la nitrocellulose ; celle-ci est transformée en colloïde par un dissolvant qui fait disparaître la structure fibreuse. On obtient finalement une pâte qu'une machine transforme en plaques, cubes, etc., prête à servir après séchage.

Explosifs brisants. — Ce n'est qu'en 1863 que l'ingénieur suédois A. Nobel reconnut que la nitroglycérine, découverte en 1847 par le chimiste italien Sobrero, détonait facilement sous l'influence d'un choc violent. De terribles accidents arrêtèrent bientôt l'essor pris par la fabrication du nouvel explosif, quand, en 1867, Nobel trouva le moyen de supprimer le danger d'emploi de la nitroglycérine en l'enrobant sous forme solide ou pâteuse dans une matière absorbante : il appela dynamite le nouveau produit. Cette invention fut la base des grands explosifs modernes, dans lesquels la dynamite est associée à des matières elles-mêmes explosives : nitrates, chlorates, nitrocelluloses, etc.

En 1867, Borlinetto proposa d'utiliser l'acide picrique dans la fabrication des poudres de mine ; mais c'est à M. Turpin que revient l'honneur d'avoir constaté ses propriétés explosives et prouvé les avantages de son emploi pour le chargement des obus et torpilles. Son premier brevet date de 1885 et, depuis cette époque, l'acide picrique fondu fut utilisé partout sous le nom de mélinite en France, lyddite en Angleterre, écrasite en Autriche, picrine en Allemagne, shimose au Japon.

Pour les grenades, pétards et autres engins employés dans la guerre de tranchées, on se sert d'une autre catégorie d'explosifs, les explosifs chloratés, comme la cheddite préparée à Cheddes et Saint-Michel en Savoie. C'est Berthollet qui,

le premier, en 1785, reconnut les propriétés explosives du chlorate de potassium.

Explosifs de sûreté pour mines. — Les accidents dus à l'explosion et au chargement de coups de mine dans les usines grisouteuses et poussiéreuses amenèrent MM. Mallard et Le Chatelier à étudier, en 1877, la question des explosifs de sûreté. L'emploi de la poudre noire fut proscrit ; la commission instituée à cet effet indiqua, en 1889, un certain nombre de compositions à base de nitrate d'ammoniaque présentant des garanties suffisantes de sécurité : tels sont les grisoutines à la nitroglycérine et les mélanges de nitrate d'ammoniaque avec une nitronaphtaline, un nitrobenzol, un nitrotoluol : ce sont les explosifs Favier et les poudres de sûreté.

En France, la fabrication et la vente des poudres constituent un monopole d'où ne sont exclus que les explosifs à base de nitroglycérine.

CHAPITRE IV

Électrochimie.

L'application de l'électricité aux opérations chimiques a créé l'électrochimie. Depuis une trentaine d'années, cette science a acquis un développement considérable : elle a été appliquée à presque toutes les fabrications de produits chimiques, et on peut dire que l'électrochimie est appelée à remplacer la grande industrie chimique dont les opérations sont si compliquées.

Pour produire l'énergie électrique, on a fait surtout appel, jusqu'à présent, aux forces hydrauliques, mais il n'est pas impossible que, dans l'avenir, on ne tire parti de la force du vent, de la marée, de la chaleur solaire.

C'est en 1837 que, le premier, l'ingénieur français Fourneyron utilisa la force produite par les chutes d'eau. Dans une expérience historique, Marcel Despretez montra, en 1883, la possibilité de transporter l'énergie électrique à une grande distance, en actionnant une dynamo réceptrice installée à Grenoble au moyen d'un courant fourni par une génératrice placée dans la gare de Jarrie-Vizille, à 14 kilomètres. Ce fut l'origine de l'installation des réseaux de distribution. La puissance totale aménagée en France était de 1 000 chevaux en 1866, 40 000 en 1890, 320 000 en 1908, 600 000 en 1914. Sur ce dernier chiffre, 90 000 étaient aménagés pour diverses industries chimiques, dont les deux tiers pour celle du carbure de calcium.

L'électrochimie offre aux industriels deux procédés différents : la méthode électrolytique ou électrolyse et la méthode du four électrique ou méthode électrothermique.

Procédés électrolytiques. — Si l'on fait abstraction de la préparation électrolytique des métaux, qui ne rentre pas dans notre cadre, ce sont surtout les produits dérivant de l'électrolyse des chlorures alcalins qui ont actuellement de l'importance dans cette industrie. L'électrolyse du chlorure de sodium, en particulier, sert à préparer la soude et le chlore, les hypochlorites et les chlorates

Chlore et alcali caustique. — Tout d'abord on fit, suivant le procédé Hulin, l'électrolyse du chlorure fondu au rouge : le chlore était recueilli à l'anode, et le sodium mis en liberté à la cathode s'alliait à un métal liquéfié, tel que le plomb. Ce procédé, aujourd'hui abandonné, a fait place aux procédés à diaphragmes, dans lesquels on électrolyse le chlorure de sodium en solution ; on évite le mélange de l'alcali et du liquide avoisinant l'anode en interposant entre les électrodes une cloison poreuse. Les principaux appareils utilisés à cet effet sont ceux d'Outhenin Chalandre, en usage à l'usine de La Plombière, et de Stroof, en usage à La Motte-Breuil. Le chlore produit est liquéfié. En 1914, 15 000 chevaux seulement étaient affectés à l'électrolyse des chlorures en France, en particulier à Moutiers (Savoie) et à La Motte-Breuil (Oise). Depuis, plusieurs usines ont été créées, entre autres celle de Pont-de-Claix, par la Société « le Chlore liquide », et celle de Saint-Montant, près Beaucaire (Gard).

Hypochlorites. — Si on laisse réagir le chlore mis en liberté à l'anode sur la soude formée à la cathode par action du sodium sur l'eau, on obtient un hypochlorite. Le premier procédé susceptible d'application a été imaginé par Hermitte et Dubose vers 1890. Les solutions obtenues ont toujours une faible concentration qui ne dépasse guère 50 grammes de chlore par litre. Aussi, ces électrolyseurs ne sont-ils montés que comme outils accessoires dans des usines affectées à d'autres industries : c'est ainsi qu'à Lancey l'électrolyse du chlorure de sodium par le procédé Corbon donne de l'hypochlorite qui sert à blanchir la cellulose employée en papeterie.

Chlorates. — Le chlorate de potassium fut fabriqué pour la première fois sur une échelle industrielle vers 1889, à Vallorbe (Suisse), par les procédés de Gall et Montlaur. Quelques années plus tard, la Société d'Électrochimie installa en France l'usine de Saint-Michel-de-Maurienne, qui est, aujourd'hui, une des mieux outillées dans cette branche. MM. Corbin et Bergès étudièrent peu après de nouveaux appareils à Lancey, près de Grenoble, et fondèrent finalement une puissante usine à Cheddes (Haute-Savoie) et une autre à Auzat (Ariège), qui fut acquise par la Compagnie des Produits chimiques d'Alais et de la Camargue. Cette fabrication consiste à faire passer le courant dans une solution chaude de chlorure de potassium et à laisser ensuite refroidir la solution pour obtenir des cristaux de chlorate de potassium peu soluble à froid.

En électrolysant une solution de chlorate, on obtient du perchlorate.

Par double décomposition entre le perchlorate de soude et le sulfate d'ammoniaque, on obtient le perchlorate d'ammoniaque, qui sert de base aux « cheddites ». La Société des Forces Motrices de l'Arve applique en son usine de Cheddes le brevet Corbin du 25 mai 1901 relatif à l'action des chromates sur le rendement.

Procédés électrothermiques. — La première grande industrie électrique fut celle du carbure de calcium, qui est aujourd'hui la plus importante de toutes les productions électrochimiques. C'est à H. Moissan que revient l'honneur d'avoir fixé les conditions de l'expérience, qui, par action de l'arc voltaïque sur le mélange de chaux et de coke, donne le carbure de calcium, calcium décomposable par l'eau avec formation d'acétylène. En 1891, sous l'impulsion de M. Bullier, le procédé Moissan entra définitivement dans la pratique industrielle. Outre l'acétylène, le carbure de calcium sert à fabriquer la cyanamide calcique. Ainsi que nous l'avons vu dans le chapitre relatif à l'ammoniaque, c'est en poursuivant les essais de l'Ampère Electrochemical and C° en Amérique que Franck et Caro ont reconnu la possibilité de fixer l'azote sur le carbure de calcium sous forme de cyanamide calcique.

Dans l'étude des procédés de fabrication synthétique de l'acide azotique et de l'ammoniaque, nous avons également parlé de la contribution importante qu'apporte l'électrochimie à la solution du problème de la fixation de l'azote atmosphérique.

Dans ces méthodes nouvelles, la France, abondamment pourvue de chutes d'eau (houille blanche), est appelée à conserver l'un des premiers rangs et ne redoute pas la concurrence des pays de houille noire, qui ne possèdent pas ou peu de chutes.

Notre pays pourra ainsi reprendre, dans cette branche des industries chimiques, une place qu'il a perdue dans la chimie organique.

CHAPITRE V

Chaux. — Ciments. — Verrerie. — Céramique.

Chaux et ciments.

Chaux hydraulique. — L'emploi de la chaux dans les constructions date de la plus haute antiquité : le mortier qui lie les pierres des Pyramides est, en effet, exactement semblable à nos mortiers d'Europe. Mais ce n'est que de nos jours que fut réalisé un véritable progrès après les découvertes de Vicat. Le célèbre ingénieur se livra à des études approfondies sur les matières hydrauliques et établit après de nombreuses expériences que la prise du mortier et son durcissement étaient déterminés par la combinaison de la silice avec la chaux. Ses travaux datent de 1812, mais ce n'est qu'en 1818 qu'il fit connaître les premiers résultats de ses recherches. Il démontra que tout calcaire contenant une certaine proportion d'argile était susceptible de donner, après cuisson, une chaux hydraulique. Les exploitations de chaux hydraulique et de ciment prirent un développement inattendu ; il en résulta une véritable révolution dans l'art de bâtir, et, si les grands travaux s'élèvent et se consolident aujourd'hui avec une célébrité et une économie inconnues à nos devanciers, c'est aux recherches de Vicat qu'on le doit.

Ciment naturel à prise rapide. — En 1796, James Parker obtint une patente royale pour l'exploitation des calcaires argileux des environs de Londres, qui, soumis à une température peu élevée, donnaient un produit non susceptible de s'éteindre comme la chaux hydraulique, mais faisant prise beaucoup plus rapidement. Quelques années plus tard, on découvrit à Boulogne-sur-Mer un gisement de calcaires à ciment qui donnaient une matière analogue au ciment de Parker et qu'on appelait plâtre à ciment. Abandonné aujourd'hui à Boulogne, cette fabrication s'est développée surtout à Vassy et dans l'Isère.

Ciment Portland artificiel. — C'est un ciment à prise lente obtenu en cuisant jusqu'à commencement de vitrification un mélange de carbonate de chaux et d'argile. Il fut découvert en 1824 par un briquetier du comté d'York, Joseph Apsdin, qui lui donna le nom de ciment Portland, parce que le mortier, une fois durci, avait l'aspect et la dureté de la pierre de Portland. Tout d'abord, cette fabrication ne prit pas d'extension, car le nouveau produit n'inspirait pas confiance. Vers 1846, MM. Dupont et Dumarle, propriétaires de l'usine de Boulogne-sur-Mer, occupée alors à la fabrication des ciments à prise rapide, commencèrent une série d'essais sur la préparation du Portland. Les résultats furent tels que l'usine se consacra désormais uniquement à cette préparation et, par l'excellence et la régularité de ses produits, contribua à en propager l'emploi. Ce fut M. Demarle qui trouva le moyen d'utiliser les gisements de craie marneuse découverts par Vicat et qui alimentent encore aujourd'hui les usines du Boulonnais. Il sut amener la fabrication à un tel état de perfection que ses procédés sont suivis encore aujourd'hui et que la composition du ciment n'a subi, depuis lors, aucune modification. Dans ce genre d'industrie, les usines de la Société des Ciments français de Boulogne-sur-Mer constituent un des établissements les plus importants du monde entier. En dehors du Boulonnais, où est concentrée la fabrication du Portland en France, mentionnons les usines de MM. Quillot frères à Frangey et celles de J. Vicat et C^ie^ à Grenoble.

Ciments naturels et ciments mixtes. — Dans la nature, on trouve des calcaires ayant précisément la composition convenable pour produire du portland : ce sont les portlands naturels. On peut les mélanger à des grappiers de chaux pour avoir des ciments mixtes. C'est dans l'Isère que se trouve le centre de cette fabrication : c'est dans cette région que l'on trouve la plus grande variété de ciments.

Enfin, on a réussi à utiliser certains laitiers de hauts fourneaux pour la fabrication d'un ciment à prise lente qu'on appelle ciment de laitier ou ciment pouzzolane.

Le développement qu'a pris la construction en ciment armé à la fin du dernier siècle n'a pas peu contribué à l'extension et au perfectionnement des moyens de production du ciment en France. Nous produisons assez de chaux pour notre consommation : il n'en est pas de même du ciment, mais notre léger déficit pourra être comblé en outillant de façon plus moderne nos différentes usines.

Verrerie.

Verre ordinaire. — La connaissance du verre par l'homme doit être reportée aux temps préhistoriques. La fusion du sable du rivage par les cendres d'un feu de bois fut probablement le premier phénomène qui attire son attention sur la fabrication du verre.

Malgré son développement graduel à travers les âges, l'industrie de la verrerie ne reposa pendant longtemps que sur d'anciens procédés et ne vécut que de recettes mystérieusement transmises et fidèlement observées. Aussi, en 1865, au milieu des immenses progrès accomplis dans la plupart des industries pendant le XIX^e^ siècle, la fabrication du verre en était-elle encore aux procédés du Moyen Ag .. A cette époque, on commença à substituer aux fours à creusets des fours à bassin chauffé au gaz avec récupération des chaleurs perdues. Néanmoins, le métier de verrier était l'un des plus pénibles et des plus insalubres. Aussi les difficultés qu'éprouvaient de plus en plus les fabricants à recruter le personnel attirèrent l'attention d'un grand nombre d'inventeurs, qui se mirent à l'œuvre pour trouver un procédé de fabrication mécanique. Après avoir été l'objet de tentatives très nombreuses, toutes terminées par des insuccès, la fabrication absolument mécanique du verre à vitre est entrée récemment dans une phase pratique. La solution fut trouvée par M. Fourcault, ingénieur belge, dont le premier brevet français date de 1902. Son procédé fut essayé à Jeumont, à la Compagnie des Glaces et Verres spéciaux du Nord et peut être considéré comme devant être substitué au travail manuel dans un temps plus ou moins éloigné. La machine Fourcault travaille par étirage. Un autre procédé, celui de Sievert de Dresde, opère par soufflage mécanique et permet ainsi de fabriquer des objets creux. Essayé également à Jeumont, il est appliqué dans les usines que la Compagnie de Saint-Gobain possède à Bilris en Bohême. Signalons enfin le grand progrès réalisé dans la fabrication des bouteilles par la machine de M. Boucher, maître-verrier de Cognac, machine inventée en 1894, que son auteur n'a cessé depuis de perfectionner.

En glacerie, les progrès n'ont pas été moins sensibles : à chaque nouvelle grande exposition, on trouve le moyen de battre quelque nouveau record. Alors qu'en 1806 on exposait une glace de 4 mètres carrés, on pouvait voir à l'exposition de 1900 une glace de 34 mètres carrés. Dans la partie mécanique du travail des glaces, les perfectionnements n'ont pas été moindres et ont contribué à diminuer le prix de revient de ce travail et à atténuer les difficultés de main-d'œuvre.

Cristal. — Le cristal est un verre qui renferme du silicate de plomb. Les archéologues admettent tous que les anciens connaissaient le cristal.

Le cristal fut fabriqué en France pour la première fois à Saint-Cloud en 1784 par un verrier nommé Lambert, puis en 1790 à la Verrerie royale de Saint-Louis, située en Lorraine au pied de Bitche. La plus importante cristallerie française est celle de Baccarat, non loin de Lunéville.

S. M. l'Impératrice Eugénie étamant une glace
(D'après Turgan).

Fondée en 1765, sous le nom de Verrerie de Sainte-Anne par un évêque de Metz, Mgr de Montmorency-Laval, elle devint bientôt un établissement de premier ordre. Elle fut achetée en 1816 par un verrier belge, d'Artigues, puis en 1822 par une compagnie française qui la transforma alors en cristallerie.

Jusqu'en 1866, le cristal était toujours fabriqué au bois : à cette date, la Compagnie de Saint-Louis résolut le problème difficile de la fabrication du cristal à la houille et à creusets découverts grâce à l'emploi de fours chauffés au gaz.

Les cristalleries de Sèvres et de Clichy, de Pantin, de Lyon, disputent aux deux usines de Saint-Louis et de Baccarat le marché intérieur de la France et contribuent à porter au loin le renom artistique de notre pays.

Verres d'optique. — Pour cet usage, il est nécessaire d'avoir des lentilles achromatiques, c'est-à-dire qui ne décomposent pas la lumière blanche. S'inspirant des théories d'Euler, l'opticien anglais Dollond résolut vers 1750 le problème en fabriquant des lentilles composées de deux substances vitreuses de pouvoir réfringent différent : le *flint glass* (ou verre de plomb) et le *crown glass* (verre à vitre). Mais l'impossibilité d'obtenir du *flint* en grande quantité arrêtait l'essor de cette industrie. Pendant quarante ans, les savants, fabricants et physiciens de toute l'Europe réunirent en vain leurs efforts pour atteindre le but désiré. Ce fut un simple ouvrier sans instruction qui trouva, au fond de la Suisse, la solution du problème : cet ouvrier s'appelait Guinand. Un verrier de Choisy-le-Roi, M. Bontemps, acheta au fils de Guinand son procédé de fabrication secret par un acte en date du 30 mai 1827. Aussi, lorsque la Société d'Encouragement pour l'industrie nationale proposa un prix en 1839 pour la fabrication du *flint glass*, MM. Bontemps et Guinand fils n'eurent-ils aucune peine à le remporter. La Société d'Encouragement rendit alors au public le procédé qui reçut de nouveaux perfectionnements. Le petit-fils de l'associé de M. Bontemps, Feil, soutint dignement la réputation de ses ancêtres. Il trouva de dignes successeurs en MM. Mantois, puis Parra, grâce à l'habileté desquels le monopole de la fabrication des plus grands miroirs astronomiques est pour longtemps assuré à notre pays.

Céramique.

Les origines de la céramique se perdent dans la nuit des temps. Sous forme de terres cuites elle a été la première industrie de l'homme ; ses débuts furent lents et, pour l'amener au niveau duquel elle se trouvait au commencement du siècle dernier, il a fallu les efforts additionnés de tous les peuples. Il appartenait au XIXe siècle de réunir en un faisceau unique les différentes branches de l'art céramique, de substituer à la tradition, aux secrets de fabrication, les principes de la science, de transformer le métier en industrie et de mettre l'art, privilège de quelques-uns, à la portée de tous.

Terres cuites. — Au commencement du siècle dernier, les terres cuites employées dans la construction n'avaient pas fait de progrès notables depuis le Ve siècle. L'emploi des engins mécaniques et une cuisson portée à une température plus élevée ont notablement amélioré la qualité des briques pleines. En 1855, Borie inventa un outillage, partout imité depuis, qui a été le point de départ de l'emploi des briques creuses, actuellement si fréquent. C'est également un Français, Gilardoni, qui, vers la même époque, découvrit la tuile à emboîtement, qui, par sa légèreté et la facilité de sa pose, tend de plus en plus à se substituer aux anciens modèles.

La fabrication des tuyaux de drainage, qui a rendu des services si importants à l'agriculture, a pris naissance à la fin du XVIIIe siècle en Angleterre ; mais ce n'est que dans la première moitié du siècle suivant que leur usage s'est répandu en Europe.

Par contre, l'emploi des poteries domestiques en terre cuite tend à diminuer devant la concurrence qui leur est faite par la faïence et la porcelaine.

Les terres cuites réfractaires sont une invention du siècle dernier. La connaissance scientifique des matières premières, la rigueur des dosages ont amené la création d'une industrie

qui a rendu possible les progrès si considérables de la métallurgie et des arts chimiques.

Faïence. — Les faïences (de Faenza, ville des Marches, en Italie) sont des poteries à pâte perméable recouvertes d'une glacerie. Connues des Égyptiens, ces poteries se répandirent en France dans le courant du XII^e^ siècle. La découverte de la porcelaine et la concurrence anglaise avaient fait tomber la fabrication de la faïence en France, au commencement du XIX^e^ siècle, dans un état de pleine décadence. Cependant le succès de la nouvelle faïence à pâte dure inventée par l'Anglais Wedgwood incita les faïenciers français à monter des fabrications similaires. Par des améliorations successives, ils surent augmenter la dureté et la solidité de leurs produits et, par un décor habile, masquer le défaut de blancheur de la pâte. Ils entrèrent dans la voie de la décoration monumentale et de l'imitation des faïences anciennes.

Grès. — Les grès sont des poteries à pâte imperméable et opaque. Connu des Chinois, plusieurs siècles avant notre ère, ce genre de poterie fit des progrès considérables en Angleterre, à la fin du XVIII^e^ siècle, grâce aux recherches de Wedgwood. Mais, au milieu du siècle dernier, des fabriques se montèrent en Europe, et les grès artistiques français jouissent d'une vogue méritée.

Le grès a trouvé une autre application moins brillante, mais probablement plus durable dans la canalisation et les appareils sanitaires, faisant ainsi de la céramique l'auxiliaire indispensable de l'hygiène. Son emploi est également devenu considérable dans les fabriques de produits chimiques, grâce à sa résistance aux acides.

Porcelaine. — C'est une poterie à base de kaolin et feldspath qui, chauffée à une température très élevée, subit une demi-fusion qui lui donne une translucidité caractéristique. Connue des Chinois, deux cents avant notre ère, la porcelaine ne put être fabriquée en Europe que lorsque Böttger découvrit en Saxe un gisement de kaolin, en 1709. Vers 1765, M^me^ Darnet découvrit, par hasard, les fameux gisements de kaolin de Saint-Yrieix. Aussi la manufacture de Sèvres, qui, en cherchant à imiter la porcelaine chinoise, fabriquait la porcelaine tendre, sorte de verre argileux dans la composition duquel le kaolin n'entre pas, abandonna-t-elle bientôt cette fabrication. Dès 1774, la porcelaine dure était fabriquée à Sèvres. Le principal centre de production en France est en Limousin. D'autres porcelaineries se montèrent également à Bayeux, Chantilly, Vierzon.

La fabrication de la porcelaine dure a continué à se développer dans le courant du dernier siècle. A ses emplois, comme services de table et pièces décoratives est venue s'ajouter son utilisation dans les laboratoires, puis, grâce à sa non-conductibilité, dans les installations électriques.

CHAPITRE VI

Produits chimiques organiques.

Le grand triomphe de la chimie organique au XIX^e^ siècle fut la découverte des produits tirés du goudron, de la houille ; matières colorantes, parfums, produits pharmaceutiques et photographiques. Ces industries ont pris une telle importance qu'elles ont porté une atteinte considérable, parfois mortelle, aux anciennes industries tirant les mêmes matières des substances naturelles ; quelques-unes de ces dernières subsistent encore cependant, les produits synthétiques n'ayant pu remplacer les produits naturels dans toutes leurs applications.

Matières colorantes.

On désigne sous le nom de matière colorante toute substance capable de communiquer une couleur nouvelle à d'autres substances. Deux types sont actuellement en usage : les matières colorantes naturelles et les matières colorantes artificielles.

A. *Matières colorantes naturelles.* — Les plantes tinctoriales ont été connues dès la plus haute antiquité. On ne doit guère s'étonner du nombre considérable de drogues employées dans les siècles précédents, si l'on songe que chaque teinturier utilisait de préférence les plantes qu'il rencontrait dans la région, et l'on peut dire que les ingrédients en usage variaient avec chaque pays. Au XVIII^e^ siècle, les plantes couramment employées étaient déjà fort nombreuses : indigo, pastel, pour les bleus, gaude, bois, jaune et curcuma importés de l'Inde, fustel, rocou importé d'Amérique, graines d'Avignon, safran commun, carthame pour les jaunes. Les rouges étaient produits soit à l'aide de colorants d'origine animale comme la cochenille, qui venait du Mexique, et le kermès qu'on rencontrait en France aux environs de Narbonne, soit à l'aide de certaines plantes comme la garance, l'orseille le brésil, l'orcanette. Le campêche était fort employé pour la production des noirs.

Autrefois, ces substances ne subissaient aucune préparation ; les bois, par exemple, divisés en petits morceaux ou réduits en poudre, étaient mis directement dans le bain de teinture, et c'est par ébullition avec la matière textile à colorer que la couleur se développait en teignant. Les inconvénients étaient multiples : place considérable occupée par les bûches et enchevêtrement dans les fibres textiles d'une grande quantité de poudre ou de copeaux que la présence d'un rouet n'évitait pas toujours ; enfin l'épuisement des bois se faisait mal. Aussi a-t-on pensé à préparer au préalable des décoctions des plantes ou bois tinctoriaux et à les amener par évaporation sous forme d'extraits solides ou très concentrés qui, sous un petit volume, représentent une très grande quantité de matière colorante. Cette industrie de la fabrication des extraits de bois date de 1825. La découverte des matières colorantes synthétiques arrêta son développement, alors que la France possédait dans ce commerce une supériorité incontestable. Elle subsiste encore cependant, grâce à certaines applications qui nécessitent une fabrication spéciale. C'est ainsi que les colorants destinés à l'alimentation et à la confiserie doivent être exempts de toute matière toxique ou nuisible et sont exclusivement tirés du règne végétal.

B. *Matières colorantes artificielles.* — C'est à Guinon, de Lyon, industriel à Saint-Fons, que revient l'honneur d'avoir le premier employé industriellement un colorant artificiel. En 1845, il découvrit les propriétés tinctoriales de l'acide picrique, qu'il appliqua à la teinture en jaune de la soie. Plusieurs usines se montèrent pour fabriquer ce produit, entre autres celle de Givray, près du Péage-de-Roussillon (Isère), dont Verguin fut le directeur.

En 1859, Verguin découvrit la fuchsine ; il vendit son procédé à Renard frères, de Lyon, qui prirent plusieurs brevets. Ces brevets furent exploités par la Société « la Fuchsine », au capital de 4 millions. Le procédé initial de Verguin fut bientôt perfectionné par Coupier. Après des procès fameux, dits « procès de la fuchsine », dus à ce que la loi française protège non seulement le procédé, mais encore le corps trouvé, la fabrication de la fuchsine passa en Suisse et en Allemagne. Cette émigration est considérée comme le point de départ de la prospérité de l'industrie des matières colorantes outre-Rhin et de sa décadence en France. Au bout de quatre ans, la Société « la Fuchsine » fut obligée de liquider.

Cependant les chimistes français continuèrent leurs recherches, et les découvertes se succédèrent rapidement. En 1867, la France occupait sans contredit le premier rang dans ce mouvement industriel tout à fait nouveau, il existait une dizaine d'établissements, dont quatre, à Lyon, en pleine prospérité où l'on produisait des matières colorantes artificielles. Mais, à partir de 1868, cette industrie quitta peu à peu la France. Déjà, en 1867, l'Exposition universelle de

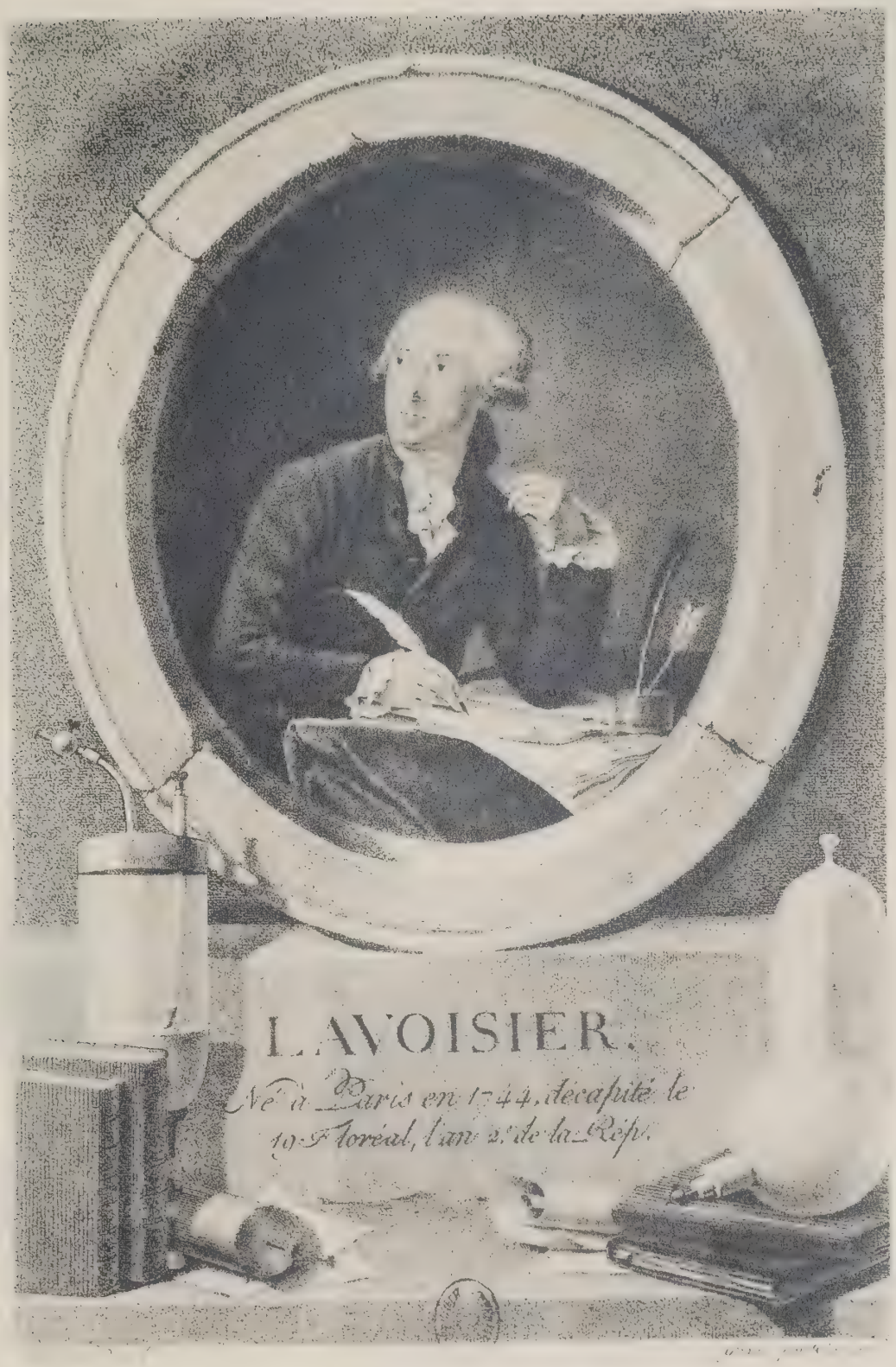
LAVOISIER.
Né à Paris en 1744, décapité le
19 Floréal, l'an 2.e de la Rép.

Paris avait montré notre faiblesse commerciale. Les désastres de 1870 nous achevèrent.

Il y eut cependant, vers 1875, une tentative de reprise d'activité. A cette époque, Roussin, pharmacien au Val-de-Grâce, découvrit les colorants azoïques sulfurés et, en 1896, l'usine Poirier fabriqua les magnifiques orangés qui firent sensation. Mais, peu de temps après, l'Allemand Hoffmann analysa les orangés Poirier et en publia la composition, de sorte que la découverte de Roussin fit la fortune des usines allemandes. Le même sort fut réservé au cachou de Laval, dû à Croissant et Bretonnière, au bleu d'alizarine dû à Prudhomme (1877), au bleu de méthylène dû à Lauth, au noir sulfuré de Vidal (1896). Dès qu'une découverte intéressante se produit, les maisons allemandes mobilisent leurs laboratoires pour en trouver la composition et se l'appliquer.

Pour faire face à de telles puissances industrielles, le meilleur instrument de défense, voire même d'offensive, selon M. Wahl, est la science prise dans son acceptation la plus large, appliquée à tout ce qui touche l'industrie, son organisation, ses méthodes de fabrication, ses méthodes commerciales.

Parfums.

L'industrie de la parfumerie est une industrie bien française : l'emploi des parfums constitue un de ces métiers de finesse et de goût dans lesquels la ressource des Français est hors de pair. D'autre part, dès le début du mouvement créé par l'apparition des parfums artificiels, nos industriels ont fait appel aux ressources de la science chimique, qui les a aidés à maintenir le rang et le renom qu'ils possédaient déjà de temps immémorial.

Comme pour les matières colorantes, nous nous occuperons d'abord des parfums naturels; puis des parfums artificiels.

A. *Parfums naturels.* — L'usage des parfums naturels remonte à l'enfance de l'humanité. Par la définition même du mot *per fumum*, ces parfums consistaient presque exclusivement en résines odorantes qui ne développaient leur arome que par combustion.

La première forme du parfum en France fut le gant parfumé, mode venue d'Italie et d'Espagne ; aussi le commerce de parfums se trouve-t-il à l'origine dans les offices des maîtres gantiers qui, déjà, à la fin du VIII^e^ siècle, formaient une puissante corporation.

L'art de la parfumerie connut une vogue croissante jusqu'à la fin du XVIII^e^ siècle, où, comme toutes les industries de luxe, il sombra dans la tourmente révolutionnaire. Pendant les périodes de trouble qui agitèrent la France au début du XIX^e^ siècle, la parfumerie prit en Angleterre une assez grande extension, et les industriels d'outre-Manche s'emparèrent du marché. Le succès anglais ne dura pas. Dès 1820, les Français reprirent possession du marché national et commencèrent même à exporter. Depuis le XVII^e^ siècle, les outils, les procédés de fabrication n'avaient pas changé. A partir de 1830, la parfumerie se transforme complètement : les découvertes scientifiques en chimie, en physique, en mécanique, une surtout, la vapeur, conduisent à des résultats imprévus et féconds. A Grasse, les cultures s'étendent en menthe, rosier, géranium ; sous l'impulsion de M. Méro, la tubéreuse fait son apparition. Vers 1855, A. Pivert fit des essais d'enfleurage suivant une nouvelle méthode, dite pneumatique ; avec Milon, il s'occupa de l'extraction des parfums par les dissolvants, problème déjà posé par Robiquet en 1835. Vers 1860, la vapeur s'introduit dans les fabriques du Midi pour le chauffage des bains-marie et des alambics, et, comme agent mécanique, pour les presses chargées d'extraits de graisse qui imprègne les fleurs. La culture florale se développe et la parfumerie acquiert un outillage tel que peu d'industries en ont. L'enfleurage et la macération prennent une importance considérable. A partir de 1889, la méthode d'extraction par les dissolvants prend un grand développement. On trouve des moyens nouveaux d'analyser, de rectifier, de fractionner, permettant de réaliser les plus beaux progrès. Aujourd'hui, la France se trouve au premier rang des pays producteurs de parfums naturels.

B. *Parfums artificiels.* — Le plus anciennement connu est l'essence de Mirbane ou nitrobenzine, qui reproduit l'odeur de l'amande amère. Mais la structure de ce corps diffère notablement des divers parfums naturels. Aussi est-ce aux matières déjà élaborées par la plante qu'on s'adressa tout d'abord pour obtenir mi-synthétiquement des parfums artificiels : c'est ainsi qu'en 1867 fut découverte la coumarine, puis huit ans plus tard la vanilline et l'héliotropine.

Mais l'étude des matières colorantes montra bientôt que certains dérivés du goudron de la houille possédaient une odeur aromatique très développée. Il y a cinquante ans, on ne conservait que deux parfums artificiels de ce genre : de l'aldéhyde benzoïque qui reproduit l'essence d'amandes amères et le salicylate de méthyle qui reproduit l'essence de wintergreen, découvertes françaises, puisqu'elles sont dues l'une à Grimaux et Lauth et l'autre à Cahours. Aujourd'hui, l'application des réactions chimiques, comme dans la recherche des matières colorantes, en a fait découvrir beaucoup d'autres. Malgré cet essor, la belle industrie des parfums naturels, si prospère en France, n'est pas menacée. Ceux-ci ont une odeur beaucoup plus fine et plus appréciée que les parfums artificiels, qui ne sont appliqués à l'état pur que dans la parfumerie commune et bon marché. Souvent, d'ailleurs, les deux sortes de parfums sont employés en association.

Grâce à l'excellence des méthodes employées par les industriels français, l'industrie et le commerce des parfums synthétiques sont tout à fait favorables à notre pays.

Produits pharmaceutiques.

Jusqu'au commencement du siècle dernier, la fabrication des produits pharmaceutiques ne faisait pas l'objet d'une industrie à part. Ils étaient préparés dans les officines des apothicaires qui utilisaient soit des produits minéraux, soit des produits organiques, sous forme d'infusions ou d'extraits plus ou moins concentrés. La découverte des alcaloïdes vint permettre au médecin de simplifier ses formules et de se débarrasser peu à peu de l'ancienne pharmacopée. C'est en 1803 que Derosne découvrit la narcotine ; Sertuerner, la morphine en 1816 ; Pelletier et Caventou, la quinine en 1820. Pour cette fabrication, nous sommes, comme l'Allemagne d'ailleurs, tributaires de l'étranger pour les matières premières. Nous pourrions cependant en favoriser le développement en France, en modifiant nos droits de douane et nos impôts sur les alcools industriels.

Mais c'est surtout la fabrication de produits pharmaceutiques, qui, comme les matières colorantes, trouvent leur origine dans les carbures tirés du goudron de la houille, qui mérite vraiment le nom d'industrie.

Jusqu'en ces derniers temps, un seul de ces produits était utilisé. C'était l'acide phénique, dont les propriétés antiseptiques étaient utilisées depuis 1856. Mais les mêmes idées synthétiques qui avaient guidé les découvertes des matières colorantes amenèrent à rechercher systématiquement des corps dont la médecine pouvait faire usage. On découvrit ainsi les propriétés physiologiques de certains groupements fonctionnels, qui, par leur combinaison, permirent l'utilisation d'un grand nombre de produits pharmaceutiques. Malheureusement les lois françaises sur la pharmacie, sur les brevets et marques, sur la taxation douanière, s'associaient non seulement pour tuer, en France, toute initiative en matière de fabrication de produits pharmaceutiques, mais pour aider les Allemands à développer leur industrie, abaisser leur prix de revient et étendre de plus en plus leur supériorité. Des réformes s'imposent si nous voulons reprendre dans cette voie l'essor qui convient.

Produits photographiques.

L'industrie photographique n'a pris un grand développement qu'à partir de 1880, à la suite de l'emploi du procédé au gélatino-bromure d'argent. François Gaudin eut le premier, en France, l'idée de ce procédé, mais il n'aboutit pas à le rendre pratique. Perfectionnée par MM. Lumière, cette

Les Frères Lumière

méthode devint d'un emploi général en raison de sa rapidité et de la conservation de la sensibilité.

En France, deux maisons universellement connues créèrent l'industrie des produits chimiques pour la photographie. Ce furent à Lyon, en 1883, MM. Lumière et ses fils et, à Paris vers la même époque, M. M. Graffe et Jougla. Pour donner une idée de l'importance de cette industrie, nous signalerons que la fabrication des usines Lumière atteint 70 000 plaques par jour, soit 25 à 30 millions par an.

L'industrie des produits chimiques pour photographie est bien française ; elle tire fort peu de produits de l'étranger ; elle est très prospère, dirigée par des gens très intelligents, qui s'appliquent à toutes les recherches théoriques et pratiques en suivant les progrès de la chimie. Aussi croyons-nous qu'elle n'a pas à redouter la concurrence étrangère.

CHAPITRE VII

Industries de distillation.

Ces industries toutes modernes ont une importance considérable par la valeur de plus en plus grande acquise par les produits distillés. Nous ne nous occuperons que des deux principales : la distillation du bois et celle de la houille.

Distillation du bois.

L'origine de la distillation sèche du bois remonte à l'antiquité la plus reculée ; les anciens connaissaient, en effet, la préparation du charbon de bois et savaient aussi recueillir les produits de la distillation fournis lors de la carbonisation, tels que le goudron de bois liquide et le vinaigre de bois que les Égyptiens employaient pour embaumer leurs morts.

Industrie purement forestière, la préparation du charbon de bois avait toujours été le but principal. Ce n'est que dans les temps modernes que l'emploi des produits de distillation facilement volatils a été réalisé avec succès.

C'est en 1728 que la carbonisation de bois en vase clos fut entreprise en France. L'industrie nouvelle se développa peu tout d'abord et fut sur le point de passer à l'étranger. Mais, à partir de 1823, la France reprit la première place, qu'elle devait conserver jusqu'à nos jours. Les progrès de cette industrie furent favorisés par les découvertes de MM. Mollerat frères, qui, pour la première fois, fabriquèrent l'acide acétique avec le vinaigre de bois, par l'emploi de l'acide acétique et du méthylène dans la fabrication des couleurs artificielles et surtout par l'emploi du méthylène pour la dénaturation des alcools.

La distillation du bois est une industrie essentiellement française dont le développement est dû à la richesse forestière de notre pays. Chaque année, vingt-trois usines exploitent pour cet usage 200 000 hectares de taillis, principalement dans le Nivernais et la Bourgogne. Et cependant nous importons 2 100 tonnes de méthylène. La raison de cette infériorité se trouve dans la coutume de carboniser le bois en meule sur les centres d'abatage, coutume qui consacre une perte de 4 000 à 8 000 tonnes de méthylène et de 16 000 à 20 000 tonnes d'acide acétique.

Distillation de la houille.

La distillation de la houille peut être envisagée à deux points de vue industriels : le premier peut avoir pour but de fournir surtout du gaz d'éclairage et de chauffage ; le second, la production du coke métallurgique, c'est-à-dire du coke destiné au traitement des minerais de fer.

A. *Industrie du gaz.* — Il semble que le premier qui produisit artificiellement du gaz de houille et qui en constata l'inflammabilité fut un obscur médecin de Tournon, nommé Jean Tardin, qui, ayant observé une source de gaz nature aux environs de Grenoble, eut l'idée de chauffer de la houille en vase bien clos, ce qui lui permit d'obtenir l'exhalation inflammable (1618) : ce n'était qu'une expérience de laboratoire. C'est en Philippe Lebon que le gaz eut son premier ingénieur. Entré à l'école des Ponts et Chaussées en 1787, son esprit éveillé et chercheur songeait à perfectionner la machine à vapeur en remplaçant la vapeur par un mélange inflammable. Voyant, dans une cheminée, la fumée des bûches fraîches s'enflammer à une certaine distance du bois, il eut l'idée de capter ce fluide. Il commença donc par distiller du bois pour recueillir le gaz qui s'échappait de la distillation. Ses résultats furent si satisfaisants qu'en 1798 il lut à l'Académie un mémoire sur ses travaux, et, l'année suivante, il prit un brevet pour de nouveaux moyens d'employer les combustibles plus utilement à la chaleur et à la lumière et d'en recueillir les divers produits. Bien qu'il eût employé le bois dans ses premiers essais, Lebon utilisa par la suite la houille à l'hôtel Seignelay, rue Saint-Dominique ; son brevet indique également l'utilisation des résidus charbonneux (coke) pour le chauffage du vaisseau de distillation et le principe de l'utilisation des chaleurs perdues des fours. Il prévoit de même tous les usages du gaz : gonflement des aérostats, éclairage, chauffage, force motrice. Malheureusement, il n'eut pas le temps de réaliser son programme, car, le 1er décembre 1804, il mourut subitement pendant la cérémonie du sacre de Napoléon à laquelle il assistait.

C'est en Angleterre cependant que le gaz fut employé pour la première fois à l'éclairage. En 1816, le nouveau procédé fit son apparition passage des Panoramas, à Paris, puis en 1816 à l'hôpital Saint-Louis. En 1820, la Compagnie royale, subventionnée par Louis XVIII, exécuta l'éclairage du Luxembourg, de l'Odéon et d'une partie du faubourg Saint-Germain.

Le 1er janvier 1829, le gaz reçut la consécration suprême de l'éclairage des voies publiques, date à laquelle quatre lanternes à gaz apparurent sur la place du Carrousel. De nouvelles sociétés ne tardèrent pas à se former qui finirent par se grouper pour former, le 25 décembre 1855, la puissante Compagnie parisienne d'Éclairage et de Chauffage

par le gaz, qui, en fin de concession, après cinquante ans d'existence, fut transformée en 1905 en une régie intéressée dite Société du gaz de Paris.

B. *Industrie du coke.* — Autrefois, pour la préparation de la fonte dans les hauts fourneaux, on se servait exclusivement de charbon de bois. La cherté de ce produit le fit abandonner et remplacer par le coke. On calcina tout d'abord des menus de charbon maintenus entre les murs d'une chambre maçonnée. Mais ce procédé primitif fut bientôt abandonné, et on vit apparaître des fours dits de boulanger, puis les fours à ruche. Un très grand progrès économique consista à récupérer les sous-produits de la distillation. C'est Knab qui, en 1854, installa à la Barrière d'Italie les premiers fours à coke à récupération. En 1866, Coupier créait à Creil le premier appareil de rectification des huiles de houilles. L'année suivante, Carvès donna à la récupération une forme pratique avec son four à chambre allongée. Ce n'est qu'en 1881 que la récupération fut appliquée en Allemagne. En 1896, on mit en œuvre le principe du lavage des gaz par les huiles lourdes pour en retirer le benzol.

Aujourd'hui, on utilise les fours à régénération dans lesquels l'air de la combustion est réchauffé jusqu'à 1 000° en circulant dans des empilages traversés au préalable par les gaz brûlés qui s'y refroidissent avant d'être évacués.

Les cokeries et les usines à gaz tendent de plus en plus à employer les mêmes fours de distillation.

Outre le gaz et le coke, l'industrie de la distillation fournit de précieux sous-produits qui constituent la matière première utilisée pour les fabriques de matières colorantes, de parfums synthétiques, de produits pharmaceutiques et photographiques. La France, avec sa pauvreté en houille, ne produit pas sa consommation. La loi de 1915 a obligé les principales compagnies gazières à extraire du gaz d'éclairage le benzène et le toluène, ce qui réduit sensiblement son pouvoir éclairant, mais ne modifie pas son pouvoir calorifique : cette opération peut donner environ 24 000 tonnes de benzol.

CHAPITRE VIII

Matières plastiques.

Nous désignerons sous ce nom les produits résultant du traitement industriel de certaines substances se prêtant facilement au moulage pour donner des objets restant dans une certaine mesure un peu plastiques.

Caoutchouc. — L'industrie du caoutchouc est toute moderne. On connaissait bien cette substance depuis la découverte de l'Amérique, mais on en avait fait peu d'application. Ce n'est guère que vers 1820 que l'on commença à s'en occuper sérieusement et qu'on employa le caoutchouc à la confection de menus objets.

En 1840, un Américain, Charles Goodyear, et, peu après un Anglais, Hanock, découvrirent la vulcanisation et créèrent réellement l'industrie du caoutchouc, qui depuis cette époque ne fit que prospérer. L'emploi du caoutchouc fut tout d'abord limité aux vêtements, chaussures, mercerie, etc., puis s'étendit aux usages industriels : joints, clapets, tuyaux. Les seules grandes usines travaillant le caoutchouc étaient alors à Paris et à Clermont-Ferrand. En 1882, apparut la fabrication du caoutchouc durci, et M. Lacollonge fonda à Lyon la première fabrique de cette région et contribua au développement des usages industriels du caoutchouc. Enfin vint l'industrie automobile, qui doit son succès autant aux enveloppes pneumatiques des roues, véritables chemins de roulement, qu'à l'invention des moteurs et mécanismes. A partir de ce moment, l'industrie du caoutchouc prit un essor considérable, et les grandes firmes françaises ont acquis dans cette fabrication une réputation mondiale. Les plus grandes usines sont toujours restées à Clermont-Ferrand, berceau de cette industrie en France. Mais il en existe aussi à Paris, Lyon, Lille, Roubaix et de moins importantes en divers points du territoire.

La fabrication du caoutchouc par synthèse de l'isoprène ou de ses homologues donne actuellement un prix de revient trop élevé pour concurrencer le produit naturel.

Celluloïd et ses imitations. — Le celluloïd fut découvert en 1848, aux États-Unis, par le Dr Pierson, qui cherchait une substance susceptible de remplacer la corne, l'écaille ou l'ivoire ; il ne mit pas en pratique sa découverte.

En 1862, Parkès, en Angleterre, trouva une variante qu'il appela parkésine, mais qui n'eut pas de succès.

Après une série de travaux originaux, les frères Hyatt

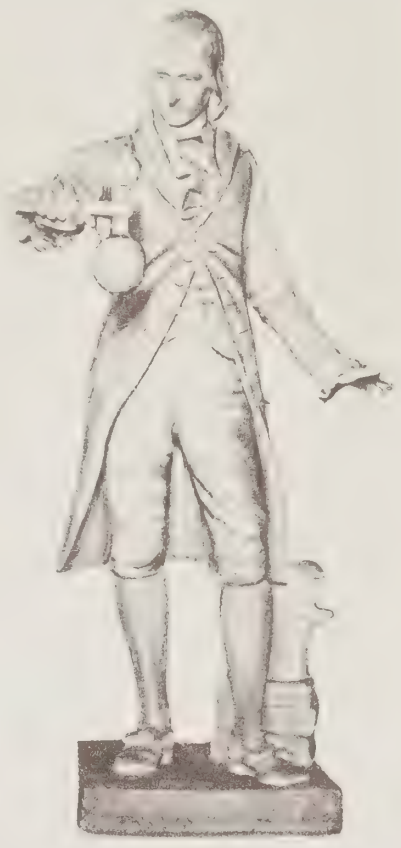

Philippe Lebon (1767-1804)

créèrent en 1869 à New-Ark (État de New-Jersey) la première usine de celluloïd. En 1876, ils vinrent en France fonder l'usine de Stains, près Saint-Denis. La vogue de ce produit ne fit que croître, et, pour satisfaire la consommation, de nombreuses fabriques se montrèrent en Amérique, en France, en Angleterre et en Allemagne. Dès 1885, l'Ain devient, en France, le centre le plus important pour la fabrication des matières plastiques.

Bien mis au point dès le début, le procédé de fabrication a peu varié.

Le celluloïd a le grand défaut d'être inflammable et l'inconvénient moindre de répandre l'odeur du camphre. Aussi a-t-on cherché à le remplacer par d'autres produits.

La viscose, qui est un sulfo-carbonate cellulosique, par agglomération donne un produit appelé viscoïd, qui présente quelques-unes des propriétés du celluloïd tout en étant moins inflammable.

Les acéto-celluloses, obtenues en malaxant la cellulose avec un mélange d'acide et d'anhydride acétique, prennent de plus en plus d'extension. Leur prix seul les empêche de se substituer au celluloïd, mais les conditions de leur production peuvent se modifier, et alors le celluloïd aura un sérieux concurrent, car ces produits sont tout à fait ininflammables et ne renferment pas de camphre.

La galalithe, obtenue en insolubilisant la caséine par le formol, est actuellement le plus employé de tous les succédanés du celluloïd ; elle n'en a pas toutes les qualités, mais elle est ininflammable.

La bakélite à base de phénol formolisé ne donne qu'une médiocre imitation du celluloïd peu susceptible de le remplacer.

Soie artificielle. — Dès que fut déterminé le mécanisme de la formation des soies naturelles, on imagina de préparer artificiellement le textile ; mais ce n'est qu'en 1884 que M. de Chardonnet réussit à préparer le premier filament de soie artificielle en filant à l'air un collodion épais.

En 1890, Despessis prit un brevet pour la fabrication de la soie par dissolution de la cellulose dans une liqueur cupro-ammoniacale ; ce n'est qu'en 1900 que ce procédé fut industriellement appliqué.

Le procédé actuellement le plus employé est celui qui part de la viscose. Grâce à son bas prix de revient dû à ce qu'on n'emploie pas pour la préparation des solutions de grandes quantités de produits coûteux comme l'alcool, l'éther, le cuivre, ce procédé progresse notablement.

CHAPITRE IX

Le papier.

La ville de Memphis revendique la gloire d'avoir, la première, fabriqué du papier avec les feuilles du papyrus, invention qui, d'après Champollion, remonterait au XVII^e^ siècle avant notre ère. Plus tard, le parchemin, inventé à Pergame, d'où il tire son nom, vient faire concurrence au papyrus. Bientôt, le papyrus et le parchemin ne suffisant plus en présence des besoins nouveaux du commerce, de l'industrie et des arts, apparaît en Orient le papier de coton, que l'Espagne parvient ensuite à fabriquer avec des chiffons (XIV^e^ siècle). Après la découverte de l'imprimerie, la fabrication du papier prend des proportions inattendues. Mais ce n'est qu'à la fin du XVIII^e^ siècle que la fabrication mécanique de papier fut substituée à la fabrication à la main. C'est à un ouvrier français, Louis Robert, employé à la papeterie d'Essonnes, que revient l'honneur de cette importante découverte. C'est en 1799 qu'il conçut le projet de sa machine, qu'il vendit à Léger Didot ; mais il ne put trouver d'argent pour renouveler le brevet qu'il avait pris, et sa machine à fabriquer le papier continu tomba dans le domaine public. Louis Robert mourut en 1819, subissant le sort ordinaire des grands inventeurs : la misère.

Jusqu'en 1855, l'emploi des succédanés du chiffon n'avait pas été accepté par les grandes papeteries, mais, devant la cherté croissante de la matière première et les résultats acquis par Louis Piette et Delapierre, qui, depuis 1826, se livraient à des recherches sur les succédanés du chiffon, on commença à s'adresser à divers végétaux pour en arriver bientôt à la pâte de bois. Il s'agissait d'extraire du bois la cellulose aussi pure que possible, sans la décomposer par des moyens trop énergiques, et de la réduire à l'état de filaments assez souples et assez longs pour se feutrer en s'entre-croisant. Plusieurs procédés mécaniques ou chimiques furent employés dans ce but. Le procédé mécanique le plus remarquable fut dû à Völter, qui, dans le Wurtemberg, puis en France, appliqua au défibrage de bois un appareil breveté en 1847. Aristide Bergès, le père de la houille blanche, inventa des dispositions nouvelles qui ont permis d'abaisser considérablement le prix de la pâte mécanique et à la suite desquelles le Dauphiné se spécialisa dans cette industrie. « C'est à lui, écrit M. Biclet, que l'on doit les premiers défibreurs pratiques et divers appareils de raffinage, de tamisage, de décantation utilisés pour la fabrication de la pâte de bois mécanique, dans les installations de Lancey, dont le principe a malheureusement été mis surtout en valeur par les constructeurs allemands, si habiles à copier toutes les émanations du génie français. » Le défaut de cette pâte est de donner du papier qui jaunit vite et qui manque de solidité. Aussi chercha-t-on à extraire du bois une pâte blanche et aussi tenace que celle du chiffon. C'est en 1857 qu'un manufacturier anglais, Houghton, proposa de traiter le bois simultanément par des liqueurs alcalines concentrées et des pressions considérables. Mais ce traitement diminue le pourcentage de cellulose et demande une dépense de force assez importante. Aussi préfère-t-on aujourd'hui employer le procédé au bisulfite, qui ne présente pas de tels inconvénients. Parfois, enfin, on décolore les pâtes par le procédé électrolytique reposant sur la décomposition par le courant des chlorures alcalins ou alcalino-terreux en vue de la mise en liberté de l'acide hypochloreux (méthode Hermitte montée à Essonnes et à La Haye-Descartes, et méthode Corbin).

Enfin, un ingénieur français installé à Nancy, M. Ausedat, a inventé un système mixte caractérisé par la désagrégation du bois au moyen d'une injection de vapeur.

Jusqu'en 1890, l'industrie de la pâte à papier avait pu librement se développer ; mais bientôt la Suède et l'Allemagne, devenues gros producteurs, se protégèrent par des droits de douane, tandis que la France n'élevait aucune barrière contre l'importation. Si bien que certaines usines dauphinoises, délaissant la fabrication de la pâte, se contentèrent d'acheter celle-ci à l'étranger pour simplement la transformer en papier. D'où les hauts chiffres d'importation d'avant guerre : 260 000 tonnes de pâte mécanique et 205 000 tonnes de pâte chimique, tandis que nous sommes exportateurs du papier fabriqué. En développant d'une part nos ressources coloniales et, d'autre part, de nouvelles fabrications telles que celles basées sur l'emploi du genêt et de l'alfa, produit surtout en Algérie et travaillé en Angleterre, nous pourrons diminuer nos importations de pâtes à papier.

CHAPITRE X

Résines et vernis.

Jusque vers la fin du XVIII^e^ siècle, la région landaise constituait une vaste savane infertile et malsaine. Le baron Charleroy de Villers (1778-1781) avait le premier proposé la culture du pin pour fixer les sables des dunes côtières. Brémontier réalisa ce projet : son œuvre dura de 1803 à 1864. En 1850, Chambrelant asséchat le sol plat et imperméable par une œuvre admirable de drainage. Dès lors, le sol fixé et assaini se couvrit de ces merveilleuses forêts, qui, outre la santé et la vie, vont apporter bientôt la richesse. Au début, l'exploitation du bois seule semble intéresser les Landais : c'est à peine si quelques rares paysans recueillent grossièrement la gemme et la distillent par des procédés tout à fait primitifs. En 1860, la guerre de Sécession venant priver l'Europe de produits résineux qu'elle tirait presque tous d'Amérique, la récolte et le traitement de la gemme subissent des améliorations que rend nécessaires le prix de la précieuse matière. A l'ancien procédé du « crot » se substitue le procédé Hughes, encore employé aujourd'hui. La préparation de la térébenthine se perfectionna également. Aux anciens appareils de distillation à feu nu, on substitua les appareils chauffés au bain-marie et à la vapeur et, de nos jours, la distillation dans le vide.

Huiles de résine. — C'est à Mont-de-Marsan qu'un pharmacien, Étienne Dive, prit, il y a cent ans, un brevet d'invention pour un procédé de distillation des matières résineuses, dont la date, 1822, marque le point de départ de cette industrie. Depuis cette époque, elle a pris fort peu de déve-

loppement dans son pays d'origine : il n'existe actuellement dans les Landes que cinq usines fabriquant des huiles pyrogénées.

Vernis. — Les vernis sont des dissolutions de résines dans un liquide volatil ou capable de se résinifier lui-même par oxydation. Si nous pouvons faire remonter à une très haute antiquité l'usage des vernis, nous devons constater, au contraire, que leur fabrication industrielle est de date relativement récente. La première fabrique de vernis anglaise date de 1790, la première fabrique française de 1820. L'emploi généralisé des vernis dans la peinture en bâtiments, l'introduction dans le commerce de l'esprit de bois, de l'acétone, du chloroforme, de l'éther de pétrole, de la benzine et d'autres solvants, donnèrent un essor considérable à la nouvelle industrie.

René-Pierre Lorilleux

Les procédés modernes de fabrication sont assez nombreux. Des efforts ont été faits récemment pour essayer de retirer à cette industrie son caractère d'empirisme, dont une des causes principales est le peu de connaissance qu'on possède sur les matières premières les plus importantes.

La France est le premier pays d'Europe pour la production des produits résineux, bien que cette production ait baissé par suite des coupes nombreuses faites dans les Landes pendant la guerre. Dans la fabrication des vernis qui en dérive, notre situation est également favorable, nos exportations dépassant nos importations.

CHAPITRE XI

Les matières grasses.

L'homme ayant de tout temps utilisé les huiles et graisses pour son alimentation, les opérations qui ont pour objet la préparation de ces matières remontent elles-mêmes aux premiers temps de l'humanité. Quelques-uns des anciens procédés survivent encore aujourd'hui : telles sont les méthodes primitives employées pour la production de l'huile de palme, l'expression des olives, la fonte du lard des cétacés.

Les plus anciennes méthodes d'extraction par fusion des huiles et graisses végétales n'ont plus aujourd'hui qu'une médiocre importance. Cependant ce procédé est encore appliqué sur une grande échelle pour la préparation des huiles et graisses animales.

Inapplicable dans le cas des petites graines végétales, ce procédé est remplacé par la méthode, très ancienne également, d'extraction par pression. Il est probable qu'elle fut appliquée en premier lieu à la préparation de l'huile d'olive. Les Romains employaient déjà, à cet effet, la presse à vis, qui fut pendant longtemps le seul instrument en usage. La presse hollandaise ou presse à coins et à pilons, inventée au XVII^e^ siècle, fut presque exclusivement employée en Europe jusque dans les premières années du XIX^e^ siècle. L'invention de la presse hydraulique en 1795 amena une révolution complète dans l'huilerie, qui atteignit bientôt la perfection de détail mécanique qu'elle possède de nos jours.

En 1843, Fisher proposa d'extraire des tourteaux obtenus par la méthode précédente l'huile qu'ils renferment encore par des dissolvants volatils. Deiss, le premier, breveta en 1855 un procédé d'extraction par le sulfure de carbone. En 1863, l'éther de pétrole fut proposé en remplacement du sulfure de carbone, en raison de l'action physiologique que ce dernier exerce sur les ouvriers et de son action chimique sur le fer. On a proposé également l'emploi du tétrachlorure de carbone, qui a sur les précédents l'avantage d'être ininflammable, mais son emploi ne s'est pas généralisé, en raison de son prix élevé.

L'hydrolyse des huiles et graisses fournit des dérivés qui ont donné naissance aux importantes industries de la savonnerie et de la stéarinerie.

Savonnerie.

La fabrication du savon s'est développée empiriquement, bien avant qu'on en comprenne les principes scientifiques.

Les plus anciens procédés de fabrication des savons durs consistaient à faire bouillir les matières grasses avec des cendres de bois, dont le carbonate de potasse avait été converti en potasse caustique au moyen de la chaux. Les savons de potasse ainsi obtenus étaient ensuite transformés en savons de soude en les traitant à plusieurs reprises par le sel ordinaire. Les cendres de bois ont été ensuite remplacées par les cendres de varech, qui ont elles-mêmes presque complètement disparu devant les soudes artificielles préparées par le procédé Leblanc ou le procédé à l'ammoniaque. La soude caustique nécessaire à la saponification des corps gras se préparait dans les savonneries mêmes en caustifiant les soudes naturelles par la chaux. Avec les progrès de l'industrie moderne est née la production industrielle de la soude caustique solide, de sorte qu'à l'heure actuelle, pour préparer ses lessives de soude caustique, la savonnerie a le choix entre la soude caustique ou la caustification du carbonate de soude.

En remplaçant la soude par la potasse, on obtient des savons mous.

La fabrication des savons durs s'est surtout développée dans la région marseillaise. Jusqu'en 1812, on n'employait pour cette fabrication que l'huile d'olive fournie par les fermes provençales. A cette époque apparurent les huiles de lin, précédant de vingt ans les sésames de l'Inde, puis les coprahs, palmistes et arachides du Sénégal. Ce sont les départements du Nord, au contraire, qui se sont spécialisés dans la fabrication des savons de potasse, dont la production atteint 15 000 tonnes contre 345 000 tonnes de savon de soude, dont près de la moitié en savon dit à 72 p. 100.

La savonnerie a été perfectionnée peu à peu en France par la pratique marseillaise. Elle semble devoir beaucoup moins que la stéarinerie à la recherche scientifique. Mais déjà quelques chimistes ont essayé d'appliquer à l'étude des réactions qu'elle utilise les méthodes fécondes de la chimie physique. Il faut espérer qu'elle tirera par la suite de ces études les résultats les plus intéressants.

Stéarinerie.

L'industrie autrefois florissante des chandelles de suif a presque entièrement disparu devant la concurrence des bougies de stéarine. C'est Chevreul et Gay-Lussac qui, les premiers, prirent en 1825 un brevet pour l'extraction de l'acide stéarique des suifs. De Milly mit au point industriellement les procédés de fabrication des corps gras. Il créa à Paris, en 1834, avec son collaborateur, Frédéric Fournier, une fabrique de bougies, près de l'Arc de Triomphe (d'où le nom de manufacture de bougies de l'Étoile), qui est la plus ancienne et la plus importante du monde. D'origine essentiellement française, cette industrie s'est peu à peu perfectionnée, grâce aux travaux des chimistes les plus éminents depuis Frémy

jusqu'à Berthelot. On peut dire qu'à partir de 1860 la saponification des corps gras est parfaitement connue.

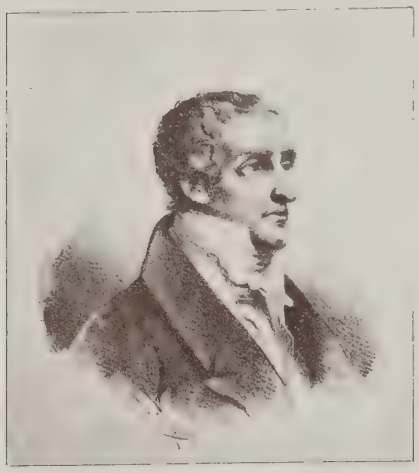

Antoine-François de Fourcroy
(1755-1809)

Depuis cette époque, les progrès réalisés ont été moins sensibles, et il a fallu arriver à ces dernières années pour que la découverte par Sabatier et Senderens de l'hydrogénation fasse faire à l'industrie des corps gras un pas décisif. Cette magnifique découverte permit de transformer les acides gras non saturés liquides en acides gras solides, d'une valeur commerciale beaucoup plus grande. Deux usines françaises seulement, contre dix en Allemagne, se sont engagées dans la voix ouverte par les savants français.

CHAPITRE XII

Huiles minérales.

Huile de pétrole.

La connaissance du pétrole est fort ancienne, puisqu'il révélait lui-même sa présence à la surface du sol en beaucoup d'endroits. Ces sources naturelles servaient, suivant les époques, d'objets d'adoration, de remèdes médicinaux et enfin de combustibles. Bakou fut toujours la ville sainte des adorateurs du feu.

Ce ne fut que vers 1859 que l'on atteignit en Pensylvanie les premières sources de pétrole assez abondantes pour donner lieu à des transactions commerciales. Jusqu'à cette époque, on ne connaissait, en France, pour l'éclairage, que l'huile de colza ; la nouvelle matière répondait à un besoin pressant à cette époque de progrès industriel : celui d'une huile éclairante à bon marché. A Saint-Amand, au Cateau, à Roubaix, on vit bientôt s'élever de petites raffineries favorisées par l'écart existant entre les droits de douane des huiles lourdes et des huiles raffinées. Cette industrie prit son essor le jour où commença le transport des pétroles en vrac, par navires et wagons-citernes. Par les ports de l'Océan et de la Méditerranée arrivent des États-Unis, de Russie, de Roumanie, des huiles contenant toute la gamme des hydrocarbures forméniques, depuis les gazolines légères jusqu'aux vaselines et paraffines. Il suffit d'une distillation fractionnée pour obtenir les essences légères, les huiles d'éclairage et de graissage et des produits de second ordre qu'on soumet à un nouveau fractionnement. On s'accorde à trouver que les raffineries françaises, qui sont parfaitement installées, fournissent des essences et des huiles pour lampes mieux raffinées que celles de provenance étrangère.

En France, il n'existe pas actuellement de terrain pétrolifère en exploitation en dehors de celui de Pechelbronn en Alsace. Cependant, quelques endroits semblent devoir contenir du pétrole. A Gabian, dans l'Hérault, existe une source de pétrole, découverte en 1608, qui fut tout d'abord utilisée dans un but thérapeutique. En 1884, une Société y fut créée pour la recherche du pétrole : on fora deux puits, mais les travaux mal conduits n'aboutirent à aucun résultat. Récemment de nouvelles recherches ont été entreprises et permettent d'entrevoir un avenir plus encourageant. Des gisements possibles ont été également signalés dans l'Isère, la Haute-Savoie, la Limagne, les Basses-Pyrénées. Le plus important est celui de Pechelbronn. Déjà, en 1735, le naturaliste Antoine Le Bel écrivit un rapport sur les substances grasses et oléagineuses qui suintaient des pierres d'Alsace. Au milieu du dernier siècle, l'ingénieur François Degoussée avait signalé l'existence du pétrole dans un puits creusé à Schwabwiller, mais l'intéressante communication de cet ingénieur avait passé inaperçue des industriels. Ce fut seulement en 1883 que l'on entreprit de creuser un puits dans la mine même de bitume à Pechelbronn. A peine avait-on atteint les couches sablonneuses appartenant au tertiaire que le pétrole se mit à suinter avec abondance. En moins d'une semaine, on recueillit dans deux puits une quantité d'huile évaluée à 1 000 barils. En présence de cet événement, les sondages se multiplièrent, et aujourd'hui Pechelbronn peut fournir annuellement 40 000 tonnes d'huile.

Autres huiles minérales.

Outre les gisements de pétrole, on peut encore trouver en France d'autres sources d'huiles minérales.

Ce sont d'abord les *huiles de schistes*, dont l'exploitation se fait surtout dans les deux centres du Bourbonnais et de l'Autunois.

En 1914, la production avait atteint 221 000 tonnes de schistes donnant 133 000 hectolitres d'huiles lourdes.

D'après MM. Périssé et Guiselin, on peut arriver à une extraction annuelle de 400 000 tonnes donnant, après fractionnement, 300 000 hectolitres d'huile brute et 7 000 tonnes de sulfate d'ammoniaque. Les réserves françaises sont évaluées à 50 millions de tonnes, dont plus de la moitié pour le bassin d'Autun.

Les *huiles de lignite* provenant de la distillation des lignites. Le sol français contient une réserve de plus d'un milliard de tonnes de lignites, dont plus de la moitié pour le bassin de Fuveau (Bouches-du-Rhône). Une tonne de lignite peut donner environ 70 kilogrammes d'huile brute.

Les *huiles de houille* obtenues par la distillation pyrogénée des houilles. Les réserves françaises de houille sont évaluées à 20 milliards de tonnes exploitables. Une tonne de houille peut donner 70 kilogrammes d'huile brute.

Dans ces différentes huiles, la proportion d'essence est de beaucoup la plus faible, et cependant les produits légers sont ceux dont la consommation est la plus grande, par suite du développement prodigieux des moteurs à explosion. Dans ces dernières années, la science a trouvé différents moyens de transformer les hydrocarbures lourds en hydrocarbures légers. Les principaux sont les suivants :

1° Le cracking, découvert en 1855 par Silimann, ou distillation sous pression de 5 à 6 atmosphères des hydrocarbures très carbonés, provoquant leur décomposition d'une part en produits plus lourds, c'est-à-dire plus carbonés, et de l'autre en produits plus légers, c'est-à-dire moins carbonés (rendement 30 à 40 p. 100) ;

2° La catalyse ou décomposition des vapeurs d'huile lourde par un catalyseur, procédé dû aux savants français, Sabatier et Mailhe (rendement 35 à 40 p. 100) ;

3° L'hydrogénation catalytique, due aux mêmes savants, transformant les hydrocarbures éthyléniques instables, obtenus par les deux procédés précédents, en hydrocarbures forméniques stables ;

4° L'hydrogénation sous pression ou fixation de l'hydrogène sur les huiles brutes, au moyen de hautes pressions (de l'ordre de 200 atmosphères) et de températures élevées (400°), opération réalisée en 1912 en Allemagne par le Dr Bergius. Ce dernier est même allé plus loin en essayant, par ce procédé, l'hydrogénation de la houille, du lignite, de la tourbe, du charbon de bois et du bois. Il semble que ces expériences aient pleinement réussi, et la « berginisation » aurait permis

de transformer 85 p. 100 du combustible solide en huile, analogue à celle du pétrole. En soumettant un million de tonnes de houille à ce procédé, on obtiendrait 850 000 tonnes de produits liquides ! Voici des perspectives d'avenir qualifiées pour témoigner que les années qui vont suivre apporteront un bouleversement dans la situation mondiale à l'égard des combustibles liquides.

CHAPITRE XIII

Colles et gélatines. — Cuirs et peaux.

Colles et gélatines.

D'après Pline, les Romains savaient fabriquer la colle de peau et la colle de poisson. La colle d'os, au contraire, n'est connue que depuis la fin du XVIII^e^ siècle. Papin, cependant, montra, dès 1680, que l'on pouvait extraire la gélatine des os en les soumettant dans l'eau liquide à une température supérieure à 100°. Hérissant, en 1758, élimina la substance calcaire des os au moyen des acides minéraux. Les recherches de Proust en 1791, puis celles d'Auvrent, Dumas, Fremy firent faire de grands progrès à la question. La Société d'Encouragement pour l'Industrie nationale montra l'importance qu'elle attachait à cette industrie, en proposant un de ses prix pour le perfectionnement de cette fabrication. C'est à elle que doit être attribué le succès obtenu par Grenet de Rouen, dont le nom est resté attaché à la fabrication de cette gélatine spéciale remarquable par sa pureté et qu'on appelle grenétine.

Ce fut Joseph d'Arcet qui, en 1810, posa les bases de l'industrie actuelle et fit connaître les deux procédés qui sont suivis encore aujourd'hui : extraction de la gélatine par la vapeur à 100°, dissolution des matières minérales par l'acide chlorhydrique.

En 1818, M^me^ veuve Dupasquier fonda, à Saint-Rambert-l'Ile-Barbe, une petite usine destinée à fabriquer la colle extraite des os, au moyen de l'acide chlorhydrique. Tel fut le berceau de la Société Coignet, dont les ateliers de Baraban livrèrent successivement les produits dérivés de l'osséine et de la matière minérale des os.

Aujourd'hui l'industrie des colles emploie les appareils les plus perfectionnés, mais ses méthodes chimiques sont restées à peu de choses près telles que les fondateurs les ont instituées. Ce fait s'explique si l'on considère que la constitution de la gélatine et de la plupart des corps albuminoïdes est encore inconnue. Aussi cette fabrication est-elle restée un métier d'expérience et de tradition. Néanmoins, elle s'est rapidement développée et est, en France, une de celles qui exportent le plus de produits fabriqués.

Cuirs et peaux.

Rendre la peau des animaux souple et imperméable est une opération tellement importante qu'elle a été pratiquée dès la plus haute antiquité.

Dans l'ancienne France, les tanneurs, corroyeurs, mégissiers formaient d'importantes corporations. L'écorce de chêne était alors surtout utilisée pour le tannage, mais on trouve dans les ouvrages de Guyton de Morveau, Lavoisier, Fourcroy, Vauquelin, Davy, Richter et autres chimistes, la mention des nombreux procédés de tannage qui prouvent l'importance que ces savants attachaient à cette question.

Le nom d'Armand Séguin se lie intimement à l'histoire de tannage par l'invention du procédé de tannage rapide, qui fut surtout apprécié au moment des grandes guerres de la Révolution, alors que le temps nécessaire à la préparation des peaux faisait absolument défaut. Malheureusement l'expérience démontra bientôt que les cuirs préparés par Séguin n'avaient aucune des qualités que l'on demande à cette matière. Cette invention eut, sur le tannage, en France, une influence déplorable, et ce n'est qu'en 1840 que l'industrie des cuirs reprit toute son importance.

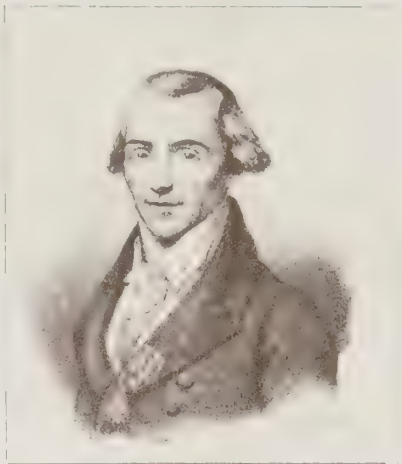

Louis-Nicolas Vauquelin
(1753-1829)

En 1818, le Lyonnais Michel avait découvert, le premier, le tanin dans le bois de châtaignier et proposé ce dernier comme substance tannante.

Dans la suite, on trouva plus avantageux d'extraire du bois le principe tannant que d'employer le bois lui-même, et on créa plusieurs fabriques d'extraits de châtaigniers dans les départements de l'Ardèche, de la Dordogne, du Gard, de l'Hérault, etc. Le châtaignier se raréfiant, on rechercha alors d'autres substances riches en tanin, susceptibles de fournir des extraits.

Aujourd'hui, outre l'écorce de chêne et le bois de châtaignier, les matières premières de cette industrie sont le sumac, le myrobolan des Indes, le quebracho d'Argentine, qui, à lui seul, figurait aux importations en 1924 pour 34 000 tonnes (bois en bûches).

Il existe en France et en Corse une trentaine de fabriques produisant annuellement plus de 100 000 tonnes d'extraits.

CHAPITRE XIV

Commerce des produits chimiques.

Pendant la première moitié du XIX^e^ siècle, le domaine de l'industrie chimique était limité à la France et à l'Angleterre. Depuis, il s'est singulièrement étendu. L'Allemagne a pris place à côté de ses aînées et, brûlant les étapes dans sa marche vers la conquête du marché extérieur, est parvenue à occuper le premier rang. D'autres pays sont entrés en lice et, sans atteindre dans l'ensemble le même degré d'activité, ont parfois acquis la primauté dans certaines branches de fabrication. Quelles sont les causes de l'état de prospérité de l'industrie allemande ? Au point de vue particulier des produits chimiques, l'Allemagne est favorisée par les richesses de son sous-sol ; d'autre part, la science et l'industrie y sont unies en une étroite collaboration. La France, cependant, lutte vaillamment ; ses produits sont universellement appréciés. Elle peut revendiquer l'honneur d'avoir toujours été une brillante initiatrice, et la science allemande a rendu elle-même hommage à l'esprit créateur de notre pays. Pour redonner à certaines de nos industries un regain de vigueur et d'activité, il faut resserrer les liens entre la science et l'industrie, liens qui s'étaient relâchés pendant la seconde moitié du XIX^e^ siècle.

Une heureuse évolution se dessine aujourd'hui dans ce sens : la France saura donner une fois de plus la preuve de son énergie native.

Voici, d'après les statistiques du ministère des Finances, les mouvements des principaux articles de 1890, 1913 et 1924 :

DÉSIGNATION DES ARTICLES ou GROUPES D'ARTICLES	QUANTITÉS EN TONNES MÉTRIQUES					
	1890.		1913.		1924.	
	Importations.	Exportations.	Importations.	Exportations.	Importations.	Exportations.
Acide sulfurique	3 546	5 687	9 901	4 149	12 758	38 936
Acide chlorhydrique	3 334	3 134	2 903	1 779	1 591	5 337
Acide azotique	713	549	827	2 133	2 705	1 359
Carbonate de soude	1 911	35 873	1 184	82 745	46	122 235
Soude caustique	2 033	173	534	13 437	82	36 878
Carbonate de potasse et potasse caustique	2 135	14 130	7 374	3 605	4 595	2 455
Chlorure de potassium	11 758	160	46 138	127	521	694 676
Sulfate de potasse	1 399	186	9 788	730	42	30 369
Sulfate d'ammoniaque brut	7 232	1 568	20 696	1 036	121 322	6 677
Chlorure de sodium	34 400	1 001	32 966	470 517	62 459	172 168
Nitrate de soude	216 308	5 769	322 115	5 268	282 206	10 973
Superphosphates	98 836	26 698	100 822	145 226	30 783	228 431
Scories de déphosphoration	»		58 000	400 000	45 050	473 150
Iode	2,7	4,6	23	3,9	14	4,2
Brome	32	1	77	0,4		8,5
Matériaux	»	»	2 485 608	1 620 296	4 888 708	1 376 122
Poteries et céramiques	»	»			140 110	93 686
Faïences et porcelaines	5 261	12 716	180 597	262 348	12 691	21 103
Glaces	»	»			2 054	3 888
Verres et cristaux	»	»			54 339	117 494
Houille crue, coke, agglomérés	10 374 960	904 831	22 866 967	1 742 580	31 495 206	2 917 099
Produits obtenus par distillation du goudron de houille	10 656	1 207	86 228	7 896	78 171	35 584
Teintures préparées (esp. tinctoriales et dérivées du goudron de houille)	520	674	2 149	8 210	2 921	8 470
Charbon de bois	15 399	8 675	3 922	32 500	255	4 669
Méthylène	172	177	2 269	98	2 119	184
Huiles essentielles et parfums artificiels	130	347	792	1 117	1 273	1 515
Eaux-de-vie et esprits	136 906 hl.	316 551 hl.	37 594	54 523	61 866	49 770
Caoutchouc et gutta-percha bruts	3 628	919	17 441	10 687	41 164	6 009
Pâtes de cellulose { mécaniques	93 465	1 706	464 948	653	172 573	201
Pâtes de cellulose { chimiques					219 970	120
Papier, carton, livres	9 076	20 587	155 444	64 866	30 346	77 706
Cires végétales, gommes, résines	10 251	40 212	19 381	58 458	20 606	54 674
Vernis à l'alcool	821	916	32	108	42	95
Vernis gras			1 710	1 543	1 211	2 403
Graines oléagineuses	612 012	9 846	1 024 186	23 557	952 040	12 289
Huiles végétales	60 072	65 577	48 983	62 837	63 008	61 500
Savons et parfumerie	637	22 254	4 005	51 429	894	76 529
Bougies	43	3 902	58	4 049	21	2 897
Huiles minérales brutes, raffinées et essences	196 954	730	553 315	7 158	1 241 300	3 786
Huiles minérales lourdes et résidus	41 005	1 321	144 598	7 937	404 012	25 032
Colles	895	7 550	2 170	8 508	2 671	4 678
Peaux préparées	4 355	11 644	8 340	15 420	5 753	19 008

La situation de notre pays peut donc se résumer comme suit : une infériorité manifeste sur tous les points corrélatifs de la richesse du sous-sol en houille (matières colorantes, produits pharmaceutiques), mais un rang des plus enviables pour ce qu'on est convenu d'appeler la grande industrie chimique, surtout depuis que le retour de l'Alsace-Lorraine nous a permis de devenir exportateurs de sels de potasse.

MARCEL MANEN.

PRODUITS CHIMIQUES

MANUFACTURES des GLACES et PRODUITS CHIMIQUES de SAINT-GOBAIN, CHAUNY et CIREY

PIERRE DELAUNAY-DESLANDES
Directeur de la Glacerie de Saint-Gobain de 1758-1789.

« A NOTRE cher et bien-aimé Nicolas du Noyer, pour l'établissement d'une ou plusieurs Verreries pour faire des Glaces de Miroir et autres ouvrages de Cristal par des Ouvriers de Venise. Le grand calme que la paix cause dans notre Royaume nous obligeant de convertir nos soins à la recherche de toutes les choses qui peuvent y produire non seulement l'abondance, mais encore y servir de décoration et embellissement, nous avons convié par nos bienfaits les Étrangers...

« Permettons, donnons et octroyons' audit du Noyer la Faculté d'y établir dans tel des faubourgs de notre bonne Ville de Paris et autres endroits qui seront trouvés commodes dans notre Royaume une ou plusieurs verreries pour y fabriquer des glaces à miroir des mêmes et diverses grandeurs, netteté et perfection que celles qu'on fabrique à Moran, près la Ville de Venise, Lozanges ou Carreaux, Transparens, servant aux châssis et fenêtres, Vases de toutes façons, Verroteries pour les Indes, Esmaux, pièces de cheminées, Services entiers de Tables de toutes façons, figures, manières et grandeurs, tant pour servir à l'ornement de nos Maisons Royales que pour la commodité publique, le tout par les Ouvriers Vénitiens qui ont été conduits en notre Royaume. »

C'est par ce privilège du roi Louis XIV que fut fondée, en octobre 1665, sous le grand Colbert, la Manufacture royale des glaces de miroir, qui est ainsi la plus ancienne de France. Nicolas du Noyer établit sa manufacture au faubourg Saint-Antoine, à l'endroit où est situé actuellement la caserne de Reuilly.

1 Porte d'entrée.
2 Corps de garde.
3 Chapelle.
4 Log. et jard. des portiers.
5 Log. des cont. de l'équerri.
6 Logements des commis.
7 Logements d'ouvriers.
8 Portes des maisons neuves.
9 Ecuries et mag. à paille.
10 Magasin à avoine.
11 Magasin à soudes.
12 Tordoirs à soudes.
13 Saline. — 14 Fours.
15 Parc à charbon de terre.
16 Fours à pain.
17 Lavoirs.
18 Commodités.
19 Cendrière démolie.
20 Halle de bas.
21 Halle de haut.
22 Halle neuve.
23 Grande halle.
24 Halle du Bel-Air.
25 Bel-Air.
26 Atelier à terre.
27 Tordoir à ciment.
28 Grand logis.
29 Logement du caissier.
30 Magasin à émeri.
31 Atelier à briques.
32 Poly. 160 places.
33 Doucy 100 places.
34 Chapelle démolie.
35 Four à plâtre.
36 Remise des officiers.
37 Fonderie.
38 Guérite.
39 Puits et bassins.
40 Auges pour les chevaux.
41 Trou à fondre la chaux.
42 Boutiques.
43 Magasin à pompes.
44 Hangar à bois.
45 Hangar à briques.
46 Petite porte.
47 Briqueterie ou terrière.
48 Regard. Fontaine Bléton.
49 Jardins des ouvriers.
50 Jardin de la direction.
51 Jardins des officiers com.
52 Jardins des maîtres.
53 Entrées des carrières.
54 Carrière.
55 Parc à pecadil.
56 Hangar à voitures.

PLAN DE LA MANUFACTURE DES GLACES DE SAINT-GOBAIN EN 1800

En 1692, la Manufacture royale des grandes glaces acheta au Domaine royal le vieux château en ruines de Saint-Gobain et y installa une nouvelle glacerie, où l'on fabriqua en même temps par soufflage et par coulage.

Mais, peu après sa naissance, la Manufacture faillit cependant chanceler. En 1701, ses affaires allaient si mal que les ouvriers se dispersèrent. Une nouvelle compagnie obtint alors le privilège exclusif au nom d'Antoine Dagincourt. Ceci se passait en 1702, et c'est de cette époque que date la prospérité de Saint-Gobain. Le capital initial fut fixé à 2 040 000 livres, somme énorme pour l'époque. Sous la direction de Louis Lucas de Nehou, qui revint en 1710, la production augmenta. Saint-Gobain fit alors de belles glaces que l'on trouve à profusion dans les châteaux de Louis XIV, par exemple celles de la galerie des Glaces du palais de Versailles et celles des appartements de Trianon.

Pierre Delaunay-Deslandes, qui fut au XVIII^e siècle le plus capable et le plus renommé des directeurs de la Compagnie (1758-1789), consacra définitivement le procédé de fabrication par coulage qui permettait de donner aux glaces des dimensions que le soufflage ne pouvait atteindre. Avec lui, la prospérité de Saint-Gobain alla sans cesse croissant.

Au commencement du XIX^e siècle, la Compagnie doubla encore son activité. En 1830, pour se conformer au nouveau code de commerce, elle se transforme en Société anonyme par actions. Jusqu'en 1860, elle travailla à vaincre la concurrence intérieure et étrangère. Grâce à sa puissante organisation, elle réussit à vendre ses produits à meilleur marché que toutes les autres maisons concurrentes qu'elle s'assimila successivement et s'implanta ainsi solidement sur le marché mondial.

Depuis 1896, la Compagnie de Saint-Gobain, outre sa fabri-

LA GLACERIE DE CHAUNY EN 1900
(N'existe plus.)

Glacerie de Saint-Gobain en 1900

cation de glaces, s'occupe de la production de produits chimiques. Elle se limita d'abord à pourvoir aux besoins de ses fabriques de glaces, mais prit bientôt un essor considérable.

En 1823, la fabrication de la soude artificielle Leblanc, primitivement installée dans l'ancienne verrerie de Charlefontaine, fut transportée à Chauny sur les bords de l'Oise. A cette fabrication, vinrent bientôt s'en ajouter d'autres, notamment celle de l'acide sulfurique.

La Compagnie reprit, en 1866, l'usine d'Aubervilliers. En 1872, elle fusionne avec l'importante maison Perret frères et Olivier de Lyon, qui lui apporta plusieurs usines et les gisements de pyrite de Saint-Bel et de Chessy. A la même époque, elle acquit la saline d'Art. En 1874, elle installa une fabrication de produits chimiques à Montluçon. En 1906, elle reprend la soudière de la Meurthe à Varangéville ; elle poursuit la construction et l'achat d'usines pour la fabrication de produits chimiques et engrais.

Elle compte actuellement en France les glaceries de Saint-Gobain (Aisne), Chantereine à Thourotte (Oise), de Cirey-sur-Vezouse (Meurthe-et-Moselle), de Montluçon (Allier), et à l'étranger : Pise (Italie), Franière (Belgique), Stolberg (Allemagne), avec d'importantes participations dans de nombreuses glaceries et verreries étrangères.

Les fabrications de produits chimiques et d'engrais se font dans 26 établissements, dont 22 fabriquent des superphosphates.

Sa production de glaces en France est évaluée annuellement à 720 900 mètres carrés et à l'étranger à 1 770 000 mètres carrés. La production de verres coulés se chiffre par 780 000 mètres carrés en France et par 720 000 mètres carrés à l'étranger. La Société produit en plus des dalles polies et brutes, des verres bruts minces coulés, des verres imprimés, prismatiques, armés, des dalles armées, moulées, des ardoises et des tuiles en verre, des articles pour l'industrie, des verres d'optique et des pièces de phares.

Comme produits chimiques, elle produit l'acide sulfurique à divers degrés, les acides nitrique, chlorhydrique, oxalique, sulfate de soude, de potasse, l'eau de Javel, le chlorure de chaux liquide et solide, le carbonate de soude, des cristaux et sels de soude, le sulfure de sodium, des sulfates de fer et de cuivre, des superphosphates, le carbure de calcium, la cyanamide et divers engrais composés.

Le nombre des ouvriers et employés pour les Glaceries est, en France, de 2 600 et à l'étranger 2 900 environ, et les établissements de produits chimiques et les mines occupent 7 500 ouvriers environ.

Ce nombreux personnel jouit d'un régime dont l'organisation plus que deux fois séculaire contribue beaucoup à son bien-être physique et moral.

Entrée de la Glacerie de Saint-Gobain

Le capital social se monte actuellement à 161 millions de francs. Le Conseil d'administration est présidé par M. Alphonse Gérard.

La Société a obtenu les plus belles récompenses à toutes les expositions françaises et étrangères. Elle a eu quatre grands prix à l'Exposition universelle de 1900, exposition à laquelle elle avait présenté la plus grande glace fabriquée jusqu'alors : elle mesurait $8^{m},15 \times 4$ mètres. R. V.

ÉTABLISSEMENTS LEFRANC

Les amateurs de paradoxes qui se représentent l'industrie française comme incurablement routinière feront bien de ne pas lire cette notice, qui contredit leurs idées. Ils y verraient l'histoire d'une famille qui, depuis cent cinquante ans, dirige avec souplesse et succès la même entreprise, qu'elle a tirée de l'insignifiance pour la transformer par de multiples évolutions en un établissement de premier ordre.

En 1775, un négociant nommé Laclef ouvrit à Paris une boutique de marchand de couleurs rue du Four-Saint-Germain, au coin de la rue Princesse, dans un hôtel autrefois habité, dit-on, par Gabrielle d'Estrées. Ses successeurs, qui furent MM. Robert Laclef, son fils, et Alexandre Marolle, son gendre, développèrent leurs affaires, et même M. Marolle entreprit près de la barrière du Maine la fabrication des vernis, qui jusqu'alors provenaient presque tous d'Angleterre.

En 1836, la direction de la maison passa à deux des neveux de M. Marolle, MM. Alexandre et Jules Lefranc. Ceux-ci transférèrent leur usine à Grenelle, sur un terrain de 8 400 mètres, et se mirent à fabriquer des couleurs d'aquarelle, du jaune de chrome Spooner, et du noir de fumée, auquel ils donnèrent le nom de leur usine. En même temps, mettant à profit l'accroissement du tirage des journaux, ils commencèrent la fabrication des encres d'imprimerie. Leur frère, M. Alexandre Lefranc, leur succéda en 1858 ; il installa ses bureaux dans la rue Saint-Louis-aux-Marais, qui est maintenant la rue de Turenne, et en 1867 transféra son usine à Issy-sur-Seine, où elle se trouve encore. C'est de cette époque que date la grande réputation de la maison Lefranc. M. A. Lefranc avait pris comme collaborateurs MM. Lucien Lefranc et Louis Périer, ses neveux. En 1885, il leur confia la direction des affaires. Mais, en 1888 M. Lucien Lefranc mourut et, en 1892, M. Périer prit comme associé M. Émile Lefranc, son neveu. L'extension de la production obligea les nouveaux associés à agrandir leur usine, qui cependant occupait 15 000 mètres et employait 250 ouvriers et ouvrières. Ils firent de la place au moyen du transfert de leurs magasins et services commerciaux, qu'ils installèrent en 1897 dans un immeuble de la rue de Valois spécialement construit et aménagé pour l'usage auquel il était affecté. M. Périer était devenu un des négociants les plus en vue de sa corporation. En 1901, il fut élu président du Syndicat général des produits chimiques. Mais il mourut en 1904, et M. Émile Lefranc, resté seul à la direction des affaires, prit comme associés en 1905 M. Paul Letellier, qui avait longtemps dirigé l'usine, et M. Maurice Perrot, ancien élève de l'École polytechnique, gendre de M. Périer.

Pendant la dernière guerre, la maison Lefranc coopéra à la défense nationale par ses fournitures au service de l'aviation. En 1918, M. Émile Lefranc se retira, et M. Perrot, ne voulant pas rester seul à la direction des affaires, s'associa M. Georges Lefranc.

Après l'armistice, MM. Perrot et Lefranc adjoignirent à leur usine de nouveaux bâtiments, renouvelèrent leur matériel, entreprirent la fabrication du *grisol*, peinture qui remplace le minium et la céruse, et requirent la licence exclusive pour la France et ses colonies de fabriquer, d'après les procédés américains de la Standard Varnish Works, des vernis destinés à l'industrie électrique et au vernissage au four. En 1922, MM. Perrot et Lefranc, tout en conservant la direction de leur entreprise, la transformèrent en une société anonyme sous le nom d'Établissements Lefranc. En 1923, ils transférèrent leurs bureaux et magasins dans un vaste immeuble leur appartenant et qui borde à la fois les rues de Suresne et de La Ville-l'Évêque.

L'usine occupe actuellement 32 000 mètres ; son personnel comprend 470 ouvriers et ouvrières, 72 employés et 7 chimistes recrutés parmi les plus habiles techniciens. Le personnel des services commerciaux comprend 130 employés, 28 employées, 37 placiers et voyageurs, sans compter les agents à l'étranger et ceux des succursales de Lyon et de Bruxelles.

Les Établissements Lefranc bénéficient depuis longtemps d'œuvres d'assistance sociale. Un des premiers en France M. Alexandre Lefranc fonda une caisse de prévoyance alimentée en partie par la participation aux bénéfices. Une autre caisse fournit des indemnités journalières aux ouvriers malades. En outre, une pension est servie aux ouvriers qui comptent plus de dix ans de services et de soixante ans d'âge, ou plus de vingt ans de service et de cinquante ans d'âge.

15, Rue de La Ville-l'Évêque, a Paris

SOCIÉTÉ ANONYME DES MATIÈRES COLORANTES ET PRODUITS CHIMIQUES DE SAINT-DENIS

Les origines de cette maison remontent à un siècle déjà.

C'est en effet en 1824 que fut fondée, par Jeannet, 7, rue de la Folie-Méricourt, à Paris, la fabrique d'extraits d'orseille, de carmin d'indigo et de cochenille ammoniacale, dont Charles Mottet devint le chef en 1845, et qui, devenue insuffisante, fut transportée par ce dernier, en 1853, à Saint-Denis, sur l'emplacement actuel de l'usine Poirrier.

Cette usine devait être le berceau de l'industrie des matières colorantes en France. On sait en effet que l'apparition du premier colorant artificiel se produisit en 1856 grâce à la découverte sensationnelle par le jeune chimiste anglais Perkin d'un colorant violet la Mauvéine, obtenu en mettant en présence l'acide chromique avec l'aniline impure dont on disposait à cette époque. Ce colorant, d'un éclat inconnu dans les couleurs naturelles qu'on utilisait jusqu'alors pour la teinture, semblait ne devoir jamais être employé industriellement à cause de son grand prix. Mais Alcide Poirrier, qui avait succédé à Charles Mottet en 1858, et son associé Chappat fils pressentirent que l'avenir de l'industrie des matières colorantes était dans la fabrication des produits dérivés du goudron de houille, et ils s'orientèrent résolument dans cette voie nouvelle.

Ils réussirent à apporter quelques modifications au brevet anglais et à livrer au commerce, sous le nom de Rosolane en quantités considérables et à un prix relativement peu élevé, une mauvéine d'une grande valeur pratique.

Cette découverte avait attiré l'attention des chercheurs sur l'étude des dérivés de l'aniline, et un chimiste lyonnais, Verguin, avait, en 1859, obtenu par oxydation de l'aniline impure alors marchande (au moyen de bichlorure d'étain), une superbe matière colorante rouge : la fuchsine, bientôt fabriquée en grand à Lyon par Renard et Franck (Société la Fuchsine).

L'interprétation donnée par les tribunaux à la loi de 1844 sur la propriété industrielle ayant donné, à la Société la Fuchsine, le monopole de cette fabrication, tous les autres fabricants de matières colorantes durent s'engager dans des voies nouvelles. Poirrier, avec la collaboration de Lauth et Bardy, prépara la première fois en grand, en 1860, la diméthylaniline, qui fut transformée bientôt en un magnifique violet : le Violet de Paris, matière colorante qui eut un succès prodigieux et dont la fabrication, rendue pratique par Charles Lauth, valut à ses auteurs la grande médaille d'or à l'Exposition de 1867.

En 1868, lors de la liquidation de la Société la Fuchsine, M. Poirrier racheta tous les brevets de cette Société et devint le seul fabricant français important de matières colorantes artificielles. Entre temps, des découvertes nombreuses s'étaient succédé (fabrication industrielle de la diphénylamine, des bleus d'aniline, etc., etc.).

Quelques années plus tard (1876-1877), Roussin découvrit les premiers colorants azoïques sulfo-conjugués, et l'usine Poirrier mit sur le marché les orangés, la roccelline, la chrysoïne, etc., produits qui furent fabriqués presque en même temps en Angleterre et en Allemagne, au moment où les travaux de Griess orientèrent tous les chercheurs dans cette voie nouvelle.

La forte organisation scientifique allemande, sans rivale à cette époque, permit aux fabricants allemands de donner rapidement un très grand essor à ces nouvelles fabrications si intéressantes. Sans prendre une extension aussi énorme, la maison Poirrier s'était considérablement développée, et s'agrandit encore en 1881 par sa fusion avec une usine voisine, l'usine Dalsace, qui depuis 1860 avait entrepris en France la fabrication industrielle de la nitrobenzine, de l'aniline et des autres dérivés de la houille indispensables à la fabrication des matières colorantes (elle avait, en particulier, réalisé en 1868 la première préparation industrielle de la benzaldéhyde).

L'affaire fut mise en Société anonyme et, quelques années

Alcide Poirrier

plus tard (1884), une troisième usine fut montée à Saint-Denis pour la fabrication industrielle de l'alizarine. Malheureusement, les Allemands organisèrent sur ce produit un tel dumping que l'exploitation dut être abandonnée. Malgré cet échec, qui porta un gros préjudice à la Société, celle-ci connut bientôt de nouveaux succès techniques ; elle transforma son usine d'alizarine en usine de gros produits chimiques, puis elle ouvrit la voie des colorants sulfurés modernes en mettant sur le marché le premier colorant noir sulfuré : le Noir Vidal, obtenu par cet inventeur en appliquant à certains produits organiques aromatiques le procédé d'obtention du colorant connu sous le nom de « Cachou de Laval », découvert par deux teinturiers français, Croissant et Bretonnière, en 1873, et que l'usine Poirrier fabriquait depuis cette époque. L'intérêt primordial de cette matière colorante nouvelle suscita des travaux considérables, et cette fabrication des colorants sulfurés prit rapidement une importance mondiale.

Malgré une concurrence acharnée et bien que toutes les firmes allemandes aient successivement établi des succursales en France, il est intéressant de constater que, de toutes les usines de matières colorantes existant en France en 1914, la Société de Saint-Denis était la seule qui fût productrice en grande masse de matières intermédiaires importantes (aniline, naphtylamine et leurs dérivés, bétanaphtol, etc.). Elle livrait en outre à la consommation française 8 p. 100 environ des colorants dont cette dernière avait besoin. Ses usines couvraient d'ailleurs, à l'époque, une surface bâtie de

30 000 mètres carrés et occupaient plus de 300 techniciens et ouvriers.

La guerre mondiale devait ouvrir à cette maison un nouveau champ d'action. Elle fut appelée dès le début des hostilités à fournir aux divers services de la Guerre un grand nombre de produits nécessaires à la Défense Nationale.

Charles Lauth

Du reste, depuis 1912, elle fabriquait et fournissait aux Poudres et Salpêtres la diphénylamine cristallisée, stabilisateur des poudres à la nitrocellulose. Elle entreprit l'étude et la fabrication de divers produits asphyxiants et lacrymogènes et livra également au service du Génie des tonnages considérables de produits destinés au camouflage.

Au cours des hostilités, et en même temps qu'elle assurait la marche de ses fabrications de guerre, la Société poursuivait le développement de ses fabrications de matières colorantes en se donnant comme programme d'affranchir d'une manière complète et absolue son industrie de toute dépendance étrangère. Elle s'attacha donc à fabriquer elle-même tous les produits intermédiaires dont elle avait besoin, et les installations ainsi créées lui permirent, une fois ce programme achevé, d'assurer les principaux besoins de la clientèle française indépendamment de tout concours extérieur quelconque.

Au lendemain de l'armistice, un important programme fut conçu ayant pour but non seulement de moderniser les ateliers existants, mais aussi d'augmenter considérablement les moyens de production en créant de nombreux ateliers destinés aux fabrications nouvelles et particulièrement à celles des produits intermédiaires.

Aujourd'hui, la Société de Saint-Denis est en possession de trois usines modernes qui sont dotées de tous les derniers perfectionnements. Elles occupent une superficie totale de 130 000 mètres carrés, dont 45 000 bâtis, et emploient plus de 50 ingénieurs-chimistes et 1 250 techniciens, employés et ouvriers. Leur production annuelle atteint environ 10 millions de kilos, dont 5 millions en produits minéraux, 2 millions en produits chimiques organiques de synthèse et plus de 3 millions en matières colorantes de variété infinie, soit, pour ces derniers produits, 30 p. 100 environ de la consommation française.

Un laboratoire scientifique a pour but non seulement d'étudier la préparation de produits connus et leur mise en fabrication, mais aussi la poursuite de recherches inédites pouvant amener des découvertes intéressantes.

Parallèlement, le Service technique des applications a été considérablement développé. Il comprend divers laboratoires comportant tout le matériel nécessaire à l'étude spéciale de l'application des colorants dans les diverses industries textiles, celles du cuir, des fourrures, du papier, etc. Des techniciens spécialisés dans chaque branche se tiennent à la disposition de la clientèle, soit pour lui donner sur place les renseignements concernant l'emploi des colorants, reproduction de nuances, remèdes à appliquer à des accidents de fabrication, etc., soit pour effectuer industriellement tous essais dans les usines mêmes, ou pour mettre en route les fabrications nouvelles.

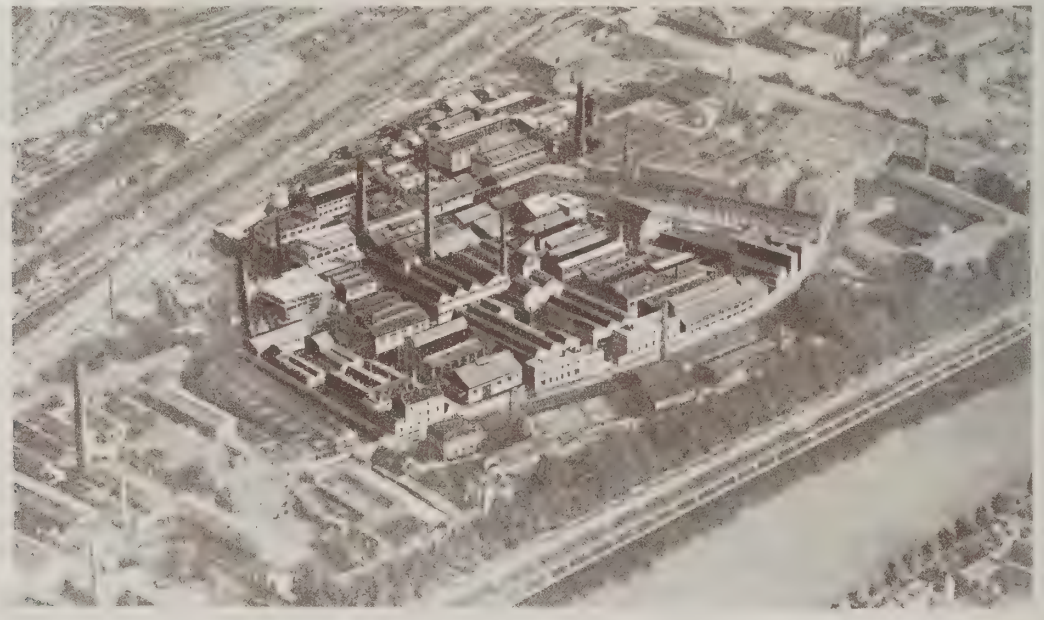

Une des Usines a Saint-Denis (Usine Poirrier)

« Compagnie nationale de Matières colorantes » et « Manufactures de Produits chimiques du Nord »
réunies

ÉTABLISSEMENTS KUHLMANN

M. Frédéric Kuhlmann
Fondateur des Établissements Kuhlmann

Né à Colmar en 1803, Frédéric Kuhlmann était venu étudier la teinture à Paris, dans les laboratoires de Vauquelin, lorsque Delezenne, qui avait inauguré à Lille, en 1817, un cours municipal de physique, obtint également la création d'un cours de chimie appliquée aux arts. Vauquelin désigna pour cette chaire le jeune Kuhlmann, qui commença ses leçons au mois de juin 1824.

Il professa ce cours pendant trente ans, jusqu'à la fondation de la Faculté des Sciences de Lille, en 1854. Dans les conversations qu'il eut avec les industriels qui suivaient ses cours, Frédéric Kuhlmann fut frappé de la difficulté qu'ils éprouvaient à se procurer les produits chimiques les plus indispensables, et avec le concours de quelques-uns de ses auditeurs, le 1er juillet 1825, malgré sa jeunesse, il fondait une Société en commandite par actions pour l'établissement et l'exploitation d'une fabrique d'acide sulfurique concentré. Le 9 octobre 1825, l'autorisation royale prescrite par la loi était accordée. La Société « Kuhlmann frères » louait un terrain à Loos, en bordure du canal, construisait sa première chambre de plomb : le 14 mai 1826, les fourneaux furent allumés et, quelques jours après, la première production d'acide était soutirée. En 1828, la fabrication de la soude factice et de l'acide muriatique fut mise en route. Les affaires devinrent prospères ; la Société put acheter l'emplacement de son usine et les terrains environnants. En 1842, Kuhlmann frères devint une Société en commandite simple. En 1855, elle revint à la forme de Société en commandite par actions, sous le nom de « Manufactures de Produits chimiques du Nord », Kuhlmann et Cie.

En 1847, elle avait acquis d'abord une fabrique d'huile de vitriol à Amiens, puis une autre fabrique de produits chimiques à La Madeleine-lez-Lille et une autre à Saint-André-lez-Lille. De nouvelles fabrications avaient été entreprises ; d'abord, le noir animal, auquel vinrent s'ajouter les sulfates métalliques, les sels ammoniacaux, les sels barytiques, les silicates et les engrais, fabrications qui restèrent, sur une échelle agrandie, les principales des Établissements Kuhlmann jusqu'à la dernière guerre. Un nouveau réajustement du capital fut bientôt nécessaire et, le 29 janvier 1870, les « Manufactures de produits chimiques du Nord » devinrent Société anonyme.

Frédéric Kuhlmann mourut le 27 janvier 1881. Son mérite et son originalité consistèrent à être tout à la fois un savant et un industriel et à savoir allier la science et la pratique, en faisant profiter directement ses ateliers des découvertes de son laboratoire, et réciproquement. Ainsi fut-il

amené, par des expériences sur la production du salpêtre, à donner la théorie de la nitrification et à diriger ses recherches sur l'action catalytique de la mousse de platine ; il découvrit la transformation de l'ammoniaque en acide nitrique, procédé qu'Oswald devait appliquer plus tard sur une grande échelle. Frédéric Kuhlmann avait, d'ailleurs, remarqué la possibilité de combiner directement l'acide sulfureux et l'oxygène de l'air pour fournir de l'acide sulfurique, et un brevet lui fut délivré, le 22 décembre 1838, pour un procédé de fabrication de l'acide sulfurique sec, fumant et ordinaire, par l'intermédiaire de la mousse de platine. Il est curieux de remarquer qu'il y indiqua que la mousse de platine, convenablement divisée, doit être placée dans des tuyaux parcourus par les gaz, ou en couches qu'ils traversent, dispositions que l'on retrouve dans deux procédés allemands connus. Les contemporains de Kuhlmann surent apprécier ses hautes qualités. Dès 1832, à vingt-neuf ans, il fut désigné comme membre de la Chambre de Commerce de Lille, dont il prit la présidence en 1830, pour la conserver jusqu'en 1869. En 1851, il fut nommé correspondant de l'Institut ; en 1853, directeur de la Monnaie de Lille et, en 1867, à l'occasion de l'Exposition universelle, il fut promu commandeur de la Légion d'honneur. Il couronna sa carrière en fondant la Société Industrielle du Nord de la France, lui assurant une large dotation.

(Cliché Draeger.)

M. Édouard Agache
Administrateur de 1873 à 1923.
Président du Conseil d'Administration des Établissements Kuhlmann de 1897 à 1919.

Après la mort de Frédéric Kuhlmann, son fils, Jules-Frédéric Kuhlmann, qui avait été décoré sur le champ de bataille de Pont-Noyelles, fut nommé administrateur-délégué de la Société, mais il mourut prématurément quelques mois après son père et fut remplacé dans ses fonctions par M. Kolb, M. Crespel, ancien maire de Lille, exerça la présidence de la Société de 1881 à 1897. Son successeur, M. Édouard Agache, gendre de M. Frédéric Kuhlmann, fut administrateur pendant cinquante ans et occupa le fauteuil de la présidence pendant vingt-deux ans. Après avoir assisté au prodigieux essor de la Société fondée par son beau-père, il devait en voir l'existence gravement compromise par l'invasion allemande et, à soixante-quinze ans, sans se laisser abattre, secondé par son fils, il devait entreprendre la reconstitution de la puissance industrielle des Établissements Kuhlmann, privés de leurs plus importantes usines et du haut personnel de la société.

Après quarante-cinq années passées au service de la Société, M. Kolb prit sa retraite, laissant les usines dans un état de prospérité remarquable. M. Stahl devint directeur général. De nouvelles usines furent acquises, l'une à Petite-Synthe en 1904, deux autres à Wattrelos et à Hennebont en 1905, ce qui permit l'installation de fabrications nouvelles. Enfin, en 1913, pour répondre au développement des ventes de superphosphates, une magnifique usine fut créée en Belgique, à Rieme, sur le canal de Gand à Terneusen ; mais les hostilités vinrent l'arrêter au moment où elle venait d'être achevée ; M. Paulin Grandel venait de succéder à M. Stahl à la direction générale.

La guerre de 1914 fut pour la Société une épreuve d'une gravité exceptionnelle : son existence même fut menacée. Toutes les usines furent arrêtées, sauf celle d'Amiens, qui, d'ailleurs, ne représentait que 5 p. 100 de la production totale et dut elle-même être évacuée en 1918. L'état-major était resté à Lille, et lorsqu'en 1915 le ministère de la Guerre fit appel au concours de la Société pour lui confier l'installation d'une usine d'acide sulfurique destinée à alimenter la poudrerie de Saint-Chamas, ce fut M. Donat-Agache, fils du président, qui, rappelé du front et nommé administrateur délégué, entreprit cette lourde tâche : telle fut l'origine de l'usine de Port-de-Bouc, admirablement située à l'entrée de l'étang de Berre. Dès le début de 1916, un accord intervenu avec la Société de Penarroya, à l'occasion d'une première augmentation de capital, donna aux Établissements Kuhlmann l'usine que cette Société possédait à l'Estaque et, dès lors, commença à se réaliser le programme raisonné qui permit à la Société de s'installer en deux ans dans chacun des grands ports français et aux points les plus avantageux pour son ravitaillement en matières premières et pour son rayonnement vers la clientèle des régions de France. En fin 1916, elle acquiert des Fils de Salles les usines d'Ivry et de Bordeaux-Bastide ; au début de 1917, elle aborde l'industrie des os en reprenant, de la « Société Française d'Industrie chimique », ses usines d'Aubervilliers et de Nevers, fabriquant la colle, le suif, la gélatine et les engrais d'os. En même temps, le capital était porté à 40 millions, par suite d'une entente avec la Compagnie Royale Asturienne des Mines, qui lui confiait le grillage de ses blendes. La Société s'intéressait largement à la Société commerciale Lambert-Rivière et contribuait, la même année, à la formation de la *Compagnie nationale de Matières colorantes.*

Au début de 1918, une nouvelle usine d'acide et de superphosphate était acquise à Petit-Quévilly. Puis un nouveau pas était fait dans l'industrie des os par la reprise de l'usine Nantes-Chantenay, appartenant à la Société Pilon, Buffet, Durand-Gasselin et C^ie^, qui ajoutait aux précédentes fabrications celle du noir animal. Un nouveau contrat pour le grillage des blendes était passé avec la Société de la Vieille-Montagne et l'exploitation de son usine de Viviez.

Progressivement, des augmentations successives portèrent le capital jusqu'à 60 millions en septembre 1918. Le 17 octobre, Lille était délivrée ; les anciennes usines étaient retrouvées, mais dans quel état ! Par des dévastations systématiques, des enlèvements de machines et de matériel et par la destruction de tout ce qu'ils ne pouvaient utiliser, les Allemands les laissèrent complètement ruinées. Malgré l'étendue de ces dommages et malgré les difficultés de toutes

sortes, la Société entreprit résolument l'œuvre de résurrection et, sous l'énergique impulsion de M. Raymond Berr, d'abord directeur général adjoint, puis directeur général depuis 1920, les principales fabrications reprirent bientôt leur essor et, à Wattrelos, la fabrication du bichromate fut entreprise. Sans attendre le secours de l'État, un emprunt obligataire de 30 millions fournit les fonds nécessaires à ces réfections. Dès 1919, utilisant à Paimbœuf, pour la fabrication de l'acide sulfurique, les installations louées au service des poudres, une usine de superphosphate, très bien placée pour l'exportation, est créée. Puis, en janvier 1921, les anciennes salines domaniales de l'Est cèdent à la Société leurs salines et leur usine de Dieuze, et l'usine d'acide et de sulfate de cuivre de Gouhenans est acquise des Salines de Franche-Comté ; le réseau des 15 usines est, dès lors, complet.

En même temps, les *Établissements Kuhlmann* s'intéressaient à de nombreuses sociétés, soit pour le traitement des os : *Établissements Joudrain* et *Société pour l'utilisation des os* (en France), *Société Geistlich* (en Suisse), reprise de l'usine de Vilvorde, *Société pour l'achat et le traitement des os* (en Belgique) ; soit pour l'exploitation de gisements de phosphate (*Société Française des phosphates*) ou de la pyrite (*Société Minera Sevillana-Pyrites de Huelva*). En 1923, une filiale était créée au Maroc (*Compagnie Française de superphosphates* et de *Produits chimiques au Maroc*), dont l'usine commença à produire en mars 1925. La même année, la constitution d'une filiale *la Société d'électrochimie de Brignoud*, *Établissements Fredet-Kuhlmann* permettait à la Société de s'intéresser à la production de la cyanamide et de l'azote synthétique et, poursuivant son effort dans cette voie, elle créait, en 1924, la Société Anzin-Kuhlmann.

En juin 1920, lorsque survint le décès prématuré de M. Théodore Barrois, auquel M. Édouard Agache, en raison de son grand âge, avait laissé la présidence dès 1919, M. Donat Agache fut nommé président du Conseil d'administration et put continuer à imprimer à la Société le splendide élan qu'il avait su lui donner comme administrateur délégué.

Les diverses participations avaient nécessité de porter le capital à 100 millions, lorsqu'en décembre 1923 fut réalisée l'absorption de la *Compagnie nationale de matières colorantes*, qui apporta à la Société ses deux magnifiques usines d'Oissel (spécialisée pour les produits intermédiaires) et de Villers-Saint-Paul (grosse productrice de toutes les sortes de colorants, d'indigo principalement), qui sont capables de lutter victorieusement contre la production allemande dont la France était entièrement tributaire avant la guerre. Elles assurent, de plus, un écoulement considérable d'acides nitrique, sulfurique et chlorhydrique, des sels et de tous les produits minéraux employés pour la fabrication des couleurs.

(Cliché Draeger.)

M. Donat Agache-Kuhlmann
Président du Conseil d'Administration des Établissements Kuhlmann.

Cette fusion amena le capital des *Établissements Kuhlmann* à 150 millions, et il fut ensuite porté à 180 millions.

Ainsi, constituant une poly-industrie qui s'étend des produits minéraux aux matières colorantes et aux produits pharmaceutiques, en passant par les engrais phosphatés et azotés et l'industrie des os, les *Établissements Kuhlmann*, aujourd'hui centenaires, peuvent, en toute indépendance, envisager l'avenir avec la confiance que leur donnent, outre leur grande puissance, les traditions de travail et le souci du perfectionnement constant qui ont toujours fait leur force-

(Clich. C. A. F.)

Vue de l'Usine de Loos

ÉTABLISSEMENTS POULENC FRÈRES

En 1827, un sieur Hélouin fondait 7, rue Saint-Merri, une pharmacie-droguerie. C'est de cette modeste boutique que tirent leur origine les actuels puissants Établissements Poulenc frères. La droguerie fut achetée en 1845 par M. Pierre Wittmann, qui, treize ans après, en 1858, la céda à son gendre, M. Étienne Poulenc. C'est à partir de cette époque que l'affaire s'orienta vers la fabrication des produits chimiques pour la photographie, à laquelle elle doit sa réputation universelle.

En 1863, M. E. Poulenc s'associa avec son beau-frère Léon Wittmann, et la raison sociale de la maison devint alors Poulenc et Wittmann. Après la mort de M. Étienne Poulenc, survenue en 1878, la raison sociale fut de nouveau changée et devint « Veuve Poulenc et fils aîné ». Il est à noter que M. Poulenc fils est encore président et un des administrateurs-délégués de la Société actuelle « les Établissements Poulenc frères ».

C'est depuis 1878 que la révolution apportée dans les arts photographiques par la découverte des plaques au gélatino-bromure d'argent ouvrit pour la maison Poulenc une époque de prospérité nouvelle. Elle s'orienta résolument vers la fabrication des produits chimiques pharmaceutiques, puis vers celle des produits destinés à la verrerie, à la céramique, etc...

En 1880, la raison sociale devint Poulenc frères. Un nouvel essor fut donné au développement de sa production, et son usine, fondée encore par M. Étienne Poulenc à Ivry-sur-Seine, fut considérablement agrandie. Le siège social fut transféré 92, rue Vieille-du-Temple, où il se trouve encore de nos jours. L'entreprise était alors spécialisée dans la fabrication de produits purs, mais, dans ce vaste domaine, elle ne s'imposait aucune restriction. En 1884, elle commença la préparation des produits pour les laboratoires et, pour en faciliter la vente, elle installa près de la Sorbonne une succursale au nº 11 de la rue de Cluny, qu'elle transféra plus tard 122, boulevard Saint-Germain.

En 1894 fut fondée une nouvelle usine à Montreuil-sous-Bois, destinée à la préparation des ors liquides pour décoration céramique. De ce fait, MM. Poulenc enlevèrent le monopole de cette fabrication, que détenait jusqu'alors une importante fabrique étrangère.

En 1900, la maison Poulenc fut transformée en une société anonyme et prit le titre actuel : « Les Établissements Poulenc frères, Fabrique de produits chimiques ». Depuis cette époque, l'importance des Établissements devient de plus en plus considérable et leur situation dans la spécialité tout à fait prépondérante. En 1901, une nouvelle usine est créée à Thiais (Seine), destinée à la fabrication des émaux pour céramique, des couvertes de faïence, des couleurs et oxydes pour tous émaux. Plus tard, pendant la guerre (en 1915), les Établissements y joignirent une manufacture des montres pyrométriques pour le contrôle des cuissons dans les industries de céramique.

En 1908 fut effectué le transfert des ateliers hors de l'usine d'Ivry, devenue trop petite. Un plan d'une nouvelle usine à Vitry-sur-Seine fut alors élaboré. Elle fut achevée en 1912 et n'a cessé de se développer depuis.

La guerre a amené les Établissements Poulenc à collaborer étroitement avec les services de la Défense Nationale. Pendant les hostilités, trois nouvelles usines ont été créées (à Loriol, au Pouzin et à Livron). Depuis l'armistice, elles ont été affectées à la fabrication organique, qui ne rentre pas dans le cadre de la production de l'usine de Vitry.

Le domaine pourtant si vaste de la fabrication de produits chimiques n'absorbe point toute l'activité des Établissements Poulenc. Depuis 1903, ils s'occupent aussi de la confection du matériel de précision pour laboratoires.

A cet effet, ils firent l'acquisition de la maison Salleron-Demichel, réputée dans cette spécialité, dont l'ancien propriétaire, M. Demichel, devint le directeur des ateliers y afférents aux E. P. F. Peu à peu, d'autres entreprises similaires, telles que Golaz, Ruelle-Roberteau, Delaunay furent acquises par les Établissements Poulenc. A l'heure actuelle, la fabrication de matériel de précision forme aux E. P. F. un ensemble important qui possède des ateliers spéciaux au nº 63 du boulevard Richard-Lenoir, installés en 1923 et occupant une surface couverte de plus de 7 000 mètres carrés.

La Société possède à l'étranger de nombreuses succursales et des dépôts importants. Elle est intéressée, en outre, à bon nombre d'entreprises chimiques en Grande-Bretagne, au Canada, aux États-Unis et en Chine. Son personnel en France comprend à ce jour environ 1 500 employés et ouvriers, dont 12 ingénieurs, 57 chimistes, 21 pharmaciens et 3 docteurs en médecine.

Les Établissements Poulenc frères sont éditeurs de la *Biologie médicale*, ouvrage lu par tous les médecins qui désirent être au courant du mouvement biologique contemporain.

Depuis sa fondation, qui remonte à 1903, cet ouvrage a rendu d'inappréciables services à la science française, et son influence de vulgarisation hautement scientifique est considérable.

(Cliché C. A. F.)

VUE PRISE PAR AVION DES USINES DE VITRY-SUR-SEINE

SOCIÉTÉ INDUSTRIELLE DE MIROITERIE

L'industrie des glaces et les industries annexes n'ont pas été les moins éprouvées par les conséquences de la guerre, mais les facultés de rebondissement propres au caractère français se sont révélées là, comme ailleurs, et la production française a retrouvé, dans ce domaine, toute son ampleur.

Avant même le rétablissement de cette situation, des fabricants avisés, connaissant le goût du public, le guidant, au besoin, pour le mieux servir, se sont attelés de nouveau et avec de nouveaux éléments à répandre et à propager l'emploi de la glace.

Dans cet ordre d'idées, rien — croyons-nous pouvoir affirmer — n'a été fait d'aussi complet que l'organisation établie par la *Société industrielle de Miroiterie*, et où se retrouvent, groupés sous une même direction et dans un même local, tous les éléments de la Miroiterie.

Le 16 août 1922, se créait la *Société industrielle de Miroiterie*, par la fusion de l'ancienne Maison E. et F. Violette et de la Société d'argenture de glaces.

MM. E. et F. Violette avaient pris, en 1903, la suite de l'ancienne maison Gaillard, fondée en 1887 et qui s'était fait une spécialité de grande et petite Miroiterie.

Par ses efforts incessants dans la recherche de nouveautés, aussi bien que par la qualité des articles offerts à la clientèle, la maison Violette avait pris, en particulier pour la glace encadrée, une place prépondérante, tant en France qu'à l'étranger. Son Usine de Créteil, où elle produisait elle-même et où la *Société industrielle de Miroiterie* continue de fabriquer cadres et moulures, a permis d'assurer, dans cette partie, des fournitures régulières et toutes possibilités de réaliser les désirs particuliers d'une clientèle qui pense très justement qu'avec une organisation convenablement établie il doit être possible d'obtenir, aussi bien dans les styles classiques que dans le moderne, des articles bien traités et soigneusement finis, pour un prix qui ne cesse pas d'être abordable.

La *Société d'Argenture de Glaces*, — ancienne maison P. Boirre, fondée en 1865, s'était, de son côté, acquis une haute réputation dans la partie si délicate du façonnage de la glace. Elle occupait sur le marché — et d'une façon incontestée — la première place pour l'argenture des glaces, lorsque, il y a quelques années, elle adjoignit à cette industrie celle de la taillerie, puis du biseautage.

Avec de tels éléments, complétés par une connaissance approfondie des besoins de la consommation et le sens très aigu des nécessités commerciales, la nouvelle *Société industrielle de Miroiterie* abordait, le 16 août 1922, la tâche assez complexe d'assurer par ses seuls moyens tous les façonnages courants, ainsi que tous les travaux de présentation des glaces dans une multitude de cadres variés, de tous styles, répondant aux goûts les plus divers.

En même temps, la *Société industrielle de Miroiterie* prenait, dès ce jour, sa place dans les travaux d'agencement des magasins, installations, fournitures pour bâtiments, salles de bains, etc...

Nous reproduisons ci-contre, à titre documentaire, quelques aspects des ateliers d'argenture et de biseautage.

L'atelier d'*argenture*, où se traite rationnellement, par les méthodes à la fois les plus rapides et les plus sûres, la délicate question du « tain ».

Il en est des formules — lois chimiques — comme des lois ordinaires : elles demandent souvent à être interprétées. Dans le cas qui nous occupe, il s'agit d'adapter des formules en apparence rigides à des conditions parfois bien différentes. Ainsi, l'argenture de telle glace devra résister à l'humidité ; par contre, l'argenture des réflecteurs, miroirs Mangin, phares, etc., devra supporter des températures très élevées. Il est clair que des manipulations identiques ne sauraient résoudre des cas aussi variés.

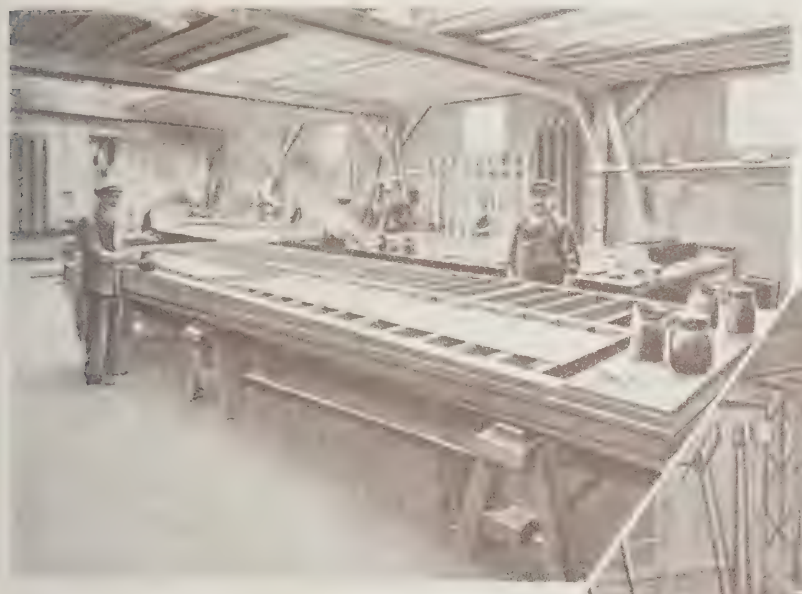

ARGENTURE DES GLACES

BISEAUTAGE DES GLACES

Sous une même apparence initiale, plusieurs glaces, au bout d'un certain laps de temps, auront « tenu » différemment. Et, bien que personne ne puisse raisonnablement donner une garantie à ce sujet, — les Manufactures de Saint-Gobain elles-mêmes s'en défendent rigoureusement, — du moins peut-on espérer qu'une glace ayant été argentée en fonction de sa destination, les meilleures chances sont acquises d'un résultat satisfaisant et durable.

La question, d'ailleurs, se subdivise : le dépôt d'argent est évidemment à la base, mais le rôle du vernis protecteur est considérable et, là encore, la variété des formules est commandée par la diversité même des applications.

Or, la *Société industrielle de Miroiterie* fait elle-même toutes ses préparations et peut, dans la mesure où en cette matière une affirmation formelle est permise, poser en fait qu'elle offre le maximum de sécurité quant à la qualité du travail produit dans ses ateliers. Nous ajouterons que ceux-ci sont agencés de manière à y recevoir les *plus grandes dimensions* de glaces utilisables.

Biseautage. — Le *biseautage* complète heureusement la présentation d'une glace. C'est un façonnage qui doit être conduit avec beaucoup de soin, en raison des risques plus grands qu'il présente.

Le travail du biseautage comporte l'usure de la glace par les moyens couramment employés à cet effet, aussi bien dans les glaceries que dans les ateliers de façonnage ; cette mesure s'obtient par le frottement, au contact du grès et de l'eau, de la glace sur certaines matières dures (fonte, émeri, pierre) employées successivement pour trancher la glace et amener par étapes la partie travaillée — en l'espèce le biseau — à un état de douci très fin. Une opération de polissage rendra à la partie biseautée l'aspect normal du reste de la glace.

Le matériel de biseautage a fait l'objet de nombreuses recherches ayant toutes pour but d'arriver à une plus grande simplicité de manœuvre avec les moindres risques de casse et le prix de revient le plus réduit.

Il existe donc une assez grande variété de machines dont la construction s'est inspirée des mêmes principes.

Or, la *Société industrielle de Miroiterie*, tout en recherchant le bénéfice des derniers perfectionnements apportés au matériel, n'a pas voulu tout sacrifier au modernisme et à la dernière nouveauté. C'est pourquoi elle a conservé — en petit nombre — quelques appareils qui ont reçu, à l'usage, la consécration du temps et qu'elle a estimé devoir être maintenus en service pour leur bon rendement, la puissance de leur débit et la sûreté de leur travail.

En même temps, la *Société industrielle de Miroiterie* faisait l'acquisition de machines construites sur le modèle le plus récent, permettant d'obtenir dans le minimum de temps le travail le plus régulier et le plus soigné ; par surcroît, ces machines permettent de biseauter les plus grandes dimensions dans les mêmes conditions de soin et de régularité.

Glaces pour maroquinerie. — Un atelier spécial, doté des machines les plus perfectionnées, assure la fabrication des petites glaces biseautées dont la consommation chiffre par centaines de mille, pour les sacs à main, petites trousses et autres articles de maroquinerie.

Cadres. — La *Société industrielle de Miroiterie* a réuni, dans ses ateliers de Créteil de puissants moyens de production pour traiter le cadre complètement, tant en menuiserie qu'en ébénisterie. De nombreux modèles y sont fabriqués régulièrement pour répondre à la consommation journalière dans les styles les plus courants : Henri II, Renaissance, Louis XIII, pour les salles à manger : Louis XIV, Louis XV, Louis XVI, pour chambres et salons ; cadres à panneaux, médaillons, trumeaux, consoles, etc.

Indépendamment de cette production courante, *très soignée à tous les degrés*, la S. I. M. se met à l'entière disposition de sa clientèle pour l'étude et la fabrication de modèles spéciaux, sur plans, dessins, photographies, fantaisies modernes, etc.

De l'usine de Créteil, les cadres passent aux ateliers installés à Paris, 8, rue de Vaucouleurs, pour l'ornementation, la dorure ou le laquage.

Une mention spéciale doit être faite, ici, de l'une des spécialités de la S. I. M. ; nous voulons parler des cadres tournés genre bambou.

L'usine de Créteil est outillée pour la production en série des cadres bambou de toutes les dimensions, jusqu'aux plus grandes.

Mais sa fabrication en grande série n'exclut ni le souci du détail, ni le fini de l'exécution.

Du résumé succinct que nous venons de faire de l'organisation de la Société industrielle de Miroiterie se dégage l'impression d'un effort considérable. Par une coordination complète de ses divers éléments, elle a réalisé l'industrialisation de la miroiterie.

Il est possible qu'elle ait des imitateurs ; aucun n'apportera à la même tâche plus de compétence ni de conscience professionnelles.

SOCIÉTÉ ALSACIENNE DE PRODUITS CHIMIQUES

En 1808, Ch. Kestner, père d'Auguste Scheurer-Kestner, ancien vice-président du Sénat, créait à Thann une usine de produits chimiques.

En 1861, Clément Courtois succédant à son beau-père M. Muntz fabricant d'huiles et savons montait à Mulhouse une fabrique de nitro-benzine et d'aniline, tandis qu'en 1863 MM. Dandiran et Wegelin fondaient à côté de la firme Courtois une usine de produits chimiques.

Ces deux firmes furent achetées en 1884 par la maison Kestner de Thann. L'entreprise prit alors le nom de « Fabriques de produits chimiques de Thann et de Mulhouse ».

Pendant la guerre, l'usine de Thann fut presque complètement détruite. Quant à celle de Mulhouse, elle fut occupée par les Allemands et elle servit surtout à remiser le matériel

Aujourd'hui elle est remise à neuf ; l'atelier d'aniline est agrandi et on y a joint la fabrication d'autres produits intermédiaires, par exemple les xylidines. On y a également mis au point une gamme très complète de matièrescolorantes pour la teinture des tissus et des fourrures.

En 1915, la « Société pour l'industrie chimique en France » avait construit une usine à La Rochelle-Pallice pour y fabriquer les explosifs. De vastes ateliers ont été en partie transformés pour y fabriquer : 1° des produits de synthèses organiques ; 2° des produits agricoles et viticoles.

En outre existent deux puissantes usines de phénol synthétique et une distillerie de benzol.

*
* *

La *Société alsacienne de Produits chimiques* fut fondée en 1920 (15 février). Elle racheta à la Société des produits chimiques de Thann et Mulhouse son usine de Mulhouse et à la Société pour l'industrie chimique en France celle de La Rochelle-Pallice Le capital social fut fixé à 30 millions de francs.

Le siège social est 63, boulevard Haussmann, à Paris.

Le capital a été porté à 50 millions depuis l'adjonction de nouvelles usines en Bretagne pour la fabrication de l'iode, en Corse pour la fabrication les extraits tannants, ainsi que la création de plusieurs filiales : Société chimique de la Drôme (Matières plastiques et Isolants électriques), Fabrique de produits chimiques et tanins à Mulhouse, Société des Distilleries de Soustons, Société Alsacienne de Laboratoires.

SOCIÉTÉ NOUVELLE DES COULEURS D'ANILINE DE PANTIN

Constituée en 1901, elle reprit la suite des affaires de la Société française de couleurs d'aniline de Pantin, créée en 1879 par M. Edmond Ruch et qui fut l'une des premières en France à fabriquer les colorants, notamment le rouge Congo, qui donne son nom à la rue où est située la fabrique.

Elle avait eu pendant dix ans des accords avec la société

allemande *Aktien Gesellschaft für Anilin-Fabrikation* de Berlin pour la fabrication en France des colorants de cette firme allemande. Ils furent dénoncés en 1901.

Un des premiers soins de la Société nouvelle des couleurs d'aniline de Pantin fut d'ajouter d'autres produits à sa fabrication antérieure. C'est ainsi qu'elle s'orienta vers la peinture industrielle et la peinture pour bâtiments, et aujourd'hui un de ses produits en poudre, dénommé « Euchromine », peinture silicatée à l'eau, a obtenu un tel succès que son emploi est imposé au cahier des charges des compagnies de chemins de fer et des principales entreprises industrielles. Ses autres articles de fabrication, qui ont également contribué à affermir sa renommée, sont les suivants : 1° l'« Euchro-Ignifuge », retardateur d'incendie, dont la formule a été approuvée par le laboratoire municipal de Paris et adoptée successivement par la Compagnie des chemins de fer de l'Est et l'Administration des régions libérées ; 2° la « Rubestine », peinture antirouille, élastique et antiseptique ; 3° l' « Ombrine », peinture pour protéger les vitrages contre les rayons solaires ; 4° le « Pinto-Ciment », peinture hydrofuge pour protéger le ciment ; 5° l' « Omnical », poudre imputrescible pour tous usages ; 6° la « Selletine », peinture antirouille en plusieurs nuances, et d'autres produits chimiques et de peinture sont à l'étude; ils ont été déposés pour être soumis à l'épreuve au service compétent.

La Société vient d'absorber la *Société des Peintures économiques* « Fixalo », Société au capital de 1 million, qui fabrique à Saint-Ouen, outre la peinture à l'eau « Fixalo », la peinture laquée « Lakindo », la peinture à l'huile « l'Étincelante », et toute la série des peintures industrielles, vernis et siccatifs.

Elle a un atelier moderne de fabriques de pochoirs artistiques. Ces articles sont en vente chez tous les droguistes et dans tous les grands magasins.

La Société Nouvelle fournit donc la clientèle de gros et la clientèle de détail.

Cette Société Nouvelle a commandé l'installation d'une batterie de fabrication de colorants azoïques, qui lui permettra de sortir une vingtaine de produits appartenant à la classe de colorants directs teignant directement le coton. Elle a profité de l'occupation de la Ruhr pour développer considérablement l'exportation de ses articles, réussissant ainsi à faire connaître et imposer non seulement ses propres articles, mais aussi ceux de production française qu'elle ne fabriquait pas elle-même. Elle a donc, au point de vue national, joué un rôle extrêmement utile, puisque cette expérience lui a permis, par surcroît, de se renseigner sur l'emploi et l'importance de la consommation des colorants et produits chimiques en général dans tous les pays du monde.

L'essor considérable pris par la Société nouvelle des couleurs d'aniline de Pantin est dû en grande partie au mérite de la direction actuelle, composée d'éléments jeunes, énergiques, doués d'initiative.

C'est M. Raoul Pellequer, chevalier de la Légion d'honneur et croix de guerre, qui en est l'administrateur directeur. Il a su s'entourer d'anciens collaborateurs qualifiés et de chimistes de l'école de Mulhouse et enfin est parvenu à réaliser une étroite et bienfaisante collaboration avec tout son personnel, qui jouit, du reste, de plusieurs avantages (pourcentage sur les bénéfices au prorata des années de service et des charges de famille ; allocations spéciales en cas de mariage, naissances et décès; participation de la Société dans le paiement des primes d'une assurance sur la vie pour le personnel, etc, etc....

Le Conseil d'administration est composé de : MM. Raoul Pellequer, baron André de Curnieu, Max Pellequer, directeur de la Banque nationale de crédit ; Fernand Pellequer, directeur particulier de la Compagnie d'assurances sur la vie ; Maurice Level, industriel ; Armand Kirchacker, industriel.

L'usine ayant été construite en 1879, certaines parties ont encore des installations anciennes, mais des efforts incessants sont faits pour moderniser l'outillage ; c'est ainsi que les derniers perfectionnements seront apportés à l'installation de la prochaine batterie de colorants azoïques.

Ses perspectives d'avenir sont grandes, d'autant plus que ses chefs ne se lassent pas dans leur recherche de produits chimiques, dont la France est encore tributaire de l'étranger. Depuis l'occupation de la Ruhr tout spécialement, la Société nouvelle des couleurs d'aniline de Pantin a beaucoup exporté en Extrême-Orient, en Angleterre, en Hollande, en Suisse, en Italie, dans les pays scandinaves, en Espagne, dans les Empires centraux, en Amérique et aux Indes.

Son siège social est 9, rue du Congo, à Pantin.

(Usine de Colorants, 9, rue du Congo, à Pantin ; usine de Peintures, 108, avenue des Batignolles, à Saint-Ouen.)

SOCIÉTÉ DES COLLES ET GÉLATINES FRANÇAISES

Fondée en 1907 par M. Roy, gérant de la Société en commandite Roy et C^ie^, qui exploitait à Nanterre une fabrique de colles et gélatines, la Société des colles et gélatines françaises avait pour objet de continuer l'exploitation de l'usine de Nanterre et de créer une usine nouvelle à Chauny avec le concours de la Compagnie de Saint-Gobain, avec laquelle M. Roy avait conclu en 1906 un traité d'une durée de trente ans. L'usine de Nanterre avait été créée en 1822 pour fabriquer du noir animal et des colles communes provenant des déchets de tannerie et de mégisserie.

En 1892, MM. Roy et Dufaisse constituèrent une société sous la raison sociale « Roy et C^ie^ » pour exploiter l'usine de Nanterre. S'inspirant des découvertes pasteuriennes, ils introduisirent dans la fabrication des méthodes scientifiques et y apportèrent ainsi de réelles et notables améliorations. Ils consacrèrent une quinzaine d'années à un labeur intense, recherchant surtout à asseoir leur réputation industrielle et à accroître leurs débouchés. Jusque-là ceux-ci s'étaient bornés au marché intérieur. Successivement MM. Roy et C^ie^ étendirent leurs relations commerciales à l'Angleterre et ses colonies d'abord, puis aux États-Unis.

L'Exposition universelle de 1900 reconnut ces efforts et leurs résultats, en plaçant hors concours la Société Roy et C^ie^ et en nommant M. Dufaisse membre du jury.

Vers la même époque, la Société Roy et C^ie^ instaura à l'usine de Nanterre la fabrication des gélatines par l'acidulation des os.

Mais le modeste capital de la Société ne lui permettait pas de faire face au développement de ses affaires. Le traité conclu avec la Compagnie de Saint-Gobain et la transformation (en 1902) de la Société Roy et C^ie^ en société anonyme par actions affranchirent MM. Roy et Dufaisse de toute préoccupation financière. Une nouvelle usine fut édifiée à Chauny, sur les terrains de la Compagnie de Saint-Gobain. Dès le début, cette usine produisit un tonnage double de celui de l'usine de Nanterre, qui continuait à fabriquer des gélatines de peaux de veau. Ce tonnage augmenta encore lorsqu'arrivèrent les matières importées des Indes et d'Amérique.

Pendant la guerre, l'usine de Chauny eut le sort de beaucoup d'autres. Elle fut détruite par les Allemands après avoir été pillée. Actuellement la Société reconstruit ses usines non à Chauny, mais à Attichy, entre Compiègne et Soissons. L'agencement de la nouvelle usine comporte tous les perfectionnements de la technique moderne.

Le Conseil d'Administration de la Société est présidé par M. Veillon.

M. Louis Bauer est administrateur-délégué et M. Roy, directeur technique.

LES CARBONIQUES LIQUIDES RÉUNIES ET COMPAGNIE DES GRANDES SOURCES MINÉRALES FRANÇAISES

Parmi les protagonistes de la lutte entreprise en France contre la suprématie de l'industrie chimique allemande, on remarque au premier rang M. Albert Hinzelin.

Descendant d'une ancienne famille lorraine fort connue

M. Albert Hinzelin

et très estimée, M. Hinzelin, après avoir étudié le droit et s'être fait inscrire au barreau de Nancy, devint le rédacteur en chef de *l'Impartial de l'Est*, important journal régional, fondé par son grand-père et dirigé par son père, M. Victor Hinzelin. Il exerça ces fonctions pendant trente ans et, par son intelligente activité contribua à faire de *l'Impartial* le journal le plus florissant et le plus influent de la Lorraine. Ses efforts pour défendre la petite épargne contre les sociétés prétendues mutuelles furent très remarqués. Durant toute cette période, mû par le désir d'affranchir la France de la dépendance économique de l'Allemagne, il s'efforça de contribuer au développement de l'industrie lorraine et s'intéressa à de nombreuses entreprises industrielles et commerciales. Il ne partageait pas l'opinion fort répandue qu'il n'y avait pas de houille dans le sous-sol lorrain, et l'événement lui donna raison. Une société fondée par lui trouva, en 1903, à Éply, près de Pont-à-Mousson, le combustible cherché, et cette première découverte suscita des recherches, qui elles aussi aboutirent, au cours des années suivantes, à d'heureux résultats. Mobilisé pendant toute la durée de la guerre comme capitaine d'une compagnie territoriale, M. Albert Hinzelin fut remplacé pendant quatre ans à *l'Impartial* par son père, qui, malgré ses quatre-vingts ans et en dépit des bombardements, fit paraître sans interruption le journal.

C'est en 1908 que M. Hinzelin, avec le concours de M. Oger, aujourd'hui décédé, réussit à fonder, sous le nom de « Les Carboniques liquides réunies et Compagnie des Grandes Sources minérales françaises », la Société qui fait l'objet de cette étude. La tâche n'avait pas été aisée, car la Société nouvelle groupait dix entreprises préexistantes : sept fabriques concurrentes de gaz carbonique situées respectivement à Nancy, Lyon, Aix-en-Provence, Bordeaux, Chambéry, Luzech, Vichy, et les sources minérales de Vichy-Généreuse, Bussang, Vittel-Centrale, Saint-Yorre médicale, etc.

Le capital social était de 6 millions de francs, porté à 7 en 1922 et à 10 en 1924. Entre temps, 12 000 obligations de 500 francs avaient été émises en plusieurs séries.

Ces moyens financiers permirent le développement suivant : en 1910, création à Pont-Rousseau, près de Nantes, d'une fabrique de glace; à Nantes, d'une fabrique de gaz carbonique; à Nancy, d'une fabrique de glace, dite Glacières de Nancy ; en 1919, création d'une fabrique de gaz carbonique à Strasbourg ; en 1920 et en 1921, création d'une nouvelle usine de gaz carbonique à Bordeaux et d'une autre à Marseille ; en 1922, agrandissement de l'usine de Lyon, création à Lyon d'une usine d'appareils mécaniques pour eaux gazeuses, achat de réseaux électriques à Meymes et à La Croze (Lot), extension du réseau de Luzech ; en 1923, création d'une nouvelle usine de gaz carbonique à Nancy, et doublement de l'usine à glace de cette ville, dont la capacité de production est ainsi portée à 60 tonnes par jour ; de 1919 à 1923, établissement de dépôts d'eaux minérales dans toutes les grandes villes de France. Pendant cette période, le nombre des ouvriers et employés passait de 100 à 400; la vente annuelle des bouteilles d'eau minérale s'élevait de 500 000 à plus de 6 millions et celle du gaz carbonique de 800 000 kilogrammes à plusieurs millions.

Ainsi se réalisait peu à peu le projet principal de M. Hinzelin : la fabrication industrielle à grand rendement du gaz carbonique, de façon à en réduire le prix de vente et à en faire un produit de grande consommation.

La création de l'usine de Strasbourg illustre bien le but et les méthodes de la Société. Avant la désannexion, les Allemands fournissaient tout le gaz carbonique consommé en Alsace-Lorraine, et ils se figuraient que jamais les Français n'arriveraient à organiser aussi bien qu'eux les usines fabriquant ce produit. Ils comptaient donc continuer à approvisionner de gaz carbonique les provinces libérées. Leur illusion fut de courte durée. M. Hinzelin, qui, aussitôt après la guerre, avait été nommé administrateur-délégué de la

Vue intérieure de l'Usine de Nancy

Société, avait bien pris ses mesures. Au lendemain de l'entrée des troupes françaises à Strasbourg, il achetait un terrain au bord du Rhin et l'usine construite par ses soins, munie des appareils les plus perfectionnés, s'élevait rapidement et fabriquait des produits irréprochables à des prix permettant de défier toute concurrence germanique.

HUILES MINÉRALES

SOCIÉTÉ ANONYME ANDRÉ FILS

La société anonyme André fils, une de nos plus importantes maisons d'huiles minérales, fut fondée par M. Alexandre André, en 1877.

M. André, très averti des choses d'Orient, introduisit vers 1877, en France, le premier tonneau d'huile minérale de graissage, dont il proposa l'essai à un grand fabricant de sucre pour le graissage de ses machines. A cette époque, on faisait usage pour les moteurs et les transmissions d'huile de pied-de-bœuf ou d'huile de colza.

L'huile minérale était une nouveauté, venue du Caucase, que l'on accueillit tout d'abord avec scepticisme, puis ensuite avec enthousiasme. Aux premiers tonneaux en succédèrent d'autres. Bientôt ce fut le premier bateau-citerne construit par M. Alexandre André, qui apporta pour la première fois en vrac le précieux produit venu des rives de la mer Noire.

L'emploi de l'huile minérale ne représentait alors qu'une simple économie du prix de revient. Elle devait avoir bientôt une influence formidable sur la construction de nos moteurs. S'imagine-t-on, en effet, une huile animale ou végétale soumise à la température de nos moteurs actuels ? C'est donc à l'initiative hardie d'un Français qu'est due l'introduction de l'huile minérale dans notre pays, et jamais fortune commerciale ne fut plus méritée que celle de la Société André.

Aujourd'hui la Société André, dont les débuts furent si modestes, possède un capital de 15 000 000 de francs.

Son siège social est à Paris. Elle a cinq succursales à l'étranger (Bruxelles, Gênes, Anvers, Londres et Barcelone) et dix-sept agences en France. Elle est propriétaire de quatre usines (Rouen, Dunkerque, Port-Saint-Louis du Rhône, Gennevilliers), où elle emploie 500 ouvriers et compose ses fameuses spidoléines.

M. Alexandre André

Par l'esprit d'initiative qui la caractérise, par son travail intensif et persévérant, la Société André est une de ces grandes maisons françaises qui modestement, sans phrases inutiles, ont fait la richesse et la réputation de notre pays.

Dépôt de Grand-Quévilly, près Rouen

Dépôt de Dunkerque

SOCIÉTÉ ANONYME DES PÉTROLES JUPITER

La Société des Pétroles Jupiter (Anciens Établissements « Les fils de A. Deutsch de la Meurthe et Cie », société anonyme au capital de 170 millions de francs, a son siège social à Paris, rue de Châteaudun, nº 50. Elle a pour principal objet la fabrication, le raffinage et le commerce des huiles minérales et de leurs dérivés, l'armement des navires pétroliers, et se livre, d'une façon générale, à toutes opérations se rattachant à cet objet dans le domaine financier, industriel, commercial, mobilier et immobilier.

Par son ancienneté, par l'étendue de son champ d'action, cette société tient une des premières places sur le marché du pétrole en France.

L'origine de la société actuelle remonte au 1er février 1877, date à laquelle M. Alexandre Deutsch (de la Meurthe) père et MM. Henry et Émile Deutsch (de la Meurthe), ses deux fils, fondèrent, sous la raison sociale « A. Deutsch et ses fils », une société en nom collectif qui avait son siège à Paris, rue Saint-Georges, nº 20.

Après le décès de M. Alexandre Deutsch (de la Meurthe), la société initiale fut transformée le 26 avril 1880 en société en commandite simple entre MM. Henri et Émile Deustch (de la Meurthe), associés en nom collectif, et la succession de M. Deutsch père, comme associé commanditaire. Puis la société fut de nouveau transformée en société en nom collectif le 29 octobre 1895, sous la raison sociale « Les Fils de A. Deutsch ».

Entre temps, le siège social avait été transféré dans l'immeuble actuel, 50, rue de Châteaudun, que la société occupe depuis le 1er octobre 1889.

A la mort de M. Henry Deutsch de la Meurthe, survenue le 24 novembre 1919, la société reprit la forme de commandite simple, sous la raison sociale « Les fils de A. Deutsch et Cie », avec M. Émile Deutsch de la Meurthe, comme seul gérant, ayant la signature sociale, et Mme Henry Deutsch de la Meurthe comme associée commanditaire.

Enfin, en date du 5 décembre 1922, la société « Les fils de A. Deutsch et Cie » fut définitivement transformée en société anonyme sous la dénomination de « Société anonyme des Pétroles Jupiter » (Anciens Établissements « Les fils de A. Deutsch de la Meurthe et Cie), au capital de 50 millions de francs, qui a été porté depuis, à la suite d'augmentations successives, à 170 millions de francs. Il est divisé en 34 000 actions de 5 000 francs chacune, entièrement libérées.

Le premier président du Conseil d'administration de la Société a été M. Émile Deutsch de la Meurthe, qui est décédé le 18 mai 1924. Il a été remplacé par M. Jean Branet, conseiller d'État honoraire, commandeur de la Légion d'honneur.

* * *

Pour la fabrication et le raffinage des huiles minérales et de leurs dérivés, la Société anonyme des Pétroles Jupiter possède deux grandes usines, à Saint-Loubes (Gironde) et à Rouen, qui s'étendent chacune sur d'immenses terrains et qui sont pourvues d'un outillage perfectionné.

Chaque jour des quantités considérables de produits raffinés sortant de ces usines sont centralisées dans de grands entrepôts situés dans la région parisienne et dans les principales villes de France : à Pantin, Issy-les-Moulineaux, Saint-Denis, Juvisy, Le Havre (entrepôt très grand qui permet des importations directes importantes), Saint-Nazaire, Nantes-Chantenay, Angers, Bordeaux, Toulouse, Nice, Lyon, Strasbourg, Nancy et Lille.

Ces entrepôts et usines sont raccordés aux voies ferrées par des embranchements particuliers ; un certain nombre d'entre eux sont également desservis par la voie fluviale.

Les grands entrepôts ci-dessus ne sont d'ailleurs que les centres de ravitaillement d'une multitude de dépôts de moindre envergure, que la société a installés sur tout le territoire et dont chacun est destiné à approvisionner toute une clientèle régionale, dans un rayon souvent très étendu. Le ravitaillement de la clientèle tend à se faire de plus en plus par camions-citernes, en raison de l'usage croissant d'appareils distributeurs d'essence.

* * *

La Société des Pétroles Jupiter vient de faire construire un bateau-citerne à moteurs, le *Lucifer*, qui a son port d'attache à Bordeaux et qui est destiné à assurer le petit cabotage entre cette ville et Nantes-Chantenay.

Pour la navigation fluviale, elle dispose d'une flottille importante de chalands-citernes et de remorqueurs. Cette flottille, qui se modernise constamment, fait un trafic des plus actifs, notamment dans le bassin de la Seine, et relie en particulier Le Havre à Reims, à Nancy et à Strasbourg.

On voit, d'après ce qui précède, que la Société anonyme des Pétroles Jupiter dispose de moyens puissants. Son organisation moderne lui a facilité la création de nombreux débouchés à l'extension desquels elle travaille inlassablement et qui lui permettront de conserver sa situation éminente dans le commerce français des carburants.

De plus la société possède des intérêts dans d'autres entreprises : la Raffinerie du Midi, la Société Immobilière Industrielle du Midi et le Dépôt de Pétrole de Cherbourg.

COMPAGNIE INDUSTRIELLE DES PÉTROLES

La *Compagnie industrielle des pétroles*, société anonyme au capital actuel de 60 000 000 de francs, en 120 000 actions de 500 francs, entièrement libérées, dont le siège social est à Paris, 54, rue de Londres, a été fondée le 16 mai 1904.

A cette date, elle a repris l'actif et la suite des affaires de la Société industrielle française des Pétroles, fondée le 5 mai 1900, et au capital de 2 500 000 francs.

Le capital initial de 8 000 000 de francs a été porté en août 1905 à 10 500 000 francs, puis à 40 000 000 en décembre 1920 et à son chiffre actuel de 60 000 000 de francs le 12 octobre 1922.

Elle a pour objet l'achat, la vente, l'importation, le raffinage des huiles minérales de pétroles et de leur dérivés, principalement en France, et en général toutes opérations se rattachant à cette industrie ou pouvant en favoriser le développement.

Elle a créé le 23 février 1922 une filiale, la *Compagnie industrielle des Pétroles de l'Afrique du Nord*, au capital initial

(Cliché C. A. F.)

VUE DE LA RAFFINERIE DE LA C. I. P., A FRONTIGNAN (HÉRAULT)

de 6 000 000 de francs, porté à 9 000 000 de francs en décembre 1923, ayant le même but et agissant dans toute l'Algérie et la Tunisie.

En février 1923, a été fondée à son tour la *Compagnie industrielle des pétroles au Maroc*, au capital de 1 000 000 porté à 3 000 000 en mars 1924, et chargée plus particulièrement de l'approvisionnement de ce pays,

Enfin, par d'autres filiales et participations, elle est intéressée dans de nombreuses affaires de production, de raffinage ou de distribution.

La Compagnie industrielle des pétroles disposait, avant la guerre, de deux navires-citernes, le *Radioléine* et le *Motricine*, dont le premier, après s'être vaillamment défendu contre les sous-marins ennemis, a fait l'objet d'une brillante citation, mais dont le second a malheureusement été coulé.

Actuellement, par ses participations dans les différentes

(Cliché C. A. F.)

VUE DE LA RAFFINERIE DE LA C. I. P., A ROUEN

sociétés *Pétroles-Transports, Naphtes-Transports, Mazout-Transports,* elle dispose encore de trois grands navires pétroliers, savoir :

Le *Capitaine-Damiani*.	de 6 500	tonnes	de portée	en lourd.
Le *Cip*.....	de 9 000	—	—	—
Le *Motrix*.....	de 9 000	—	—	—

ce qui représente, à une moyenne de cinq voyages par an, une capacité de transport annuelle de plus de 100 000 tonnes.

Pour le travail des pétroles bruts, la *Compagnie industrielle des pétroles* possède deux importantes raffineries situées à Rouen et à Frontignan, près Cette (Hérault), et sa filiale, la *Compagnie industrielle des pétroles de l'Afrique du Nord,* distille actuellement dans sa raffinerie d'Arzew (département d'Oran) le brut extrait du sol même de l'Algérie.

Pour l'emmagasinage des produits raffinés, d'importants entrepôts de douane sont constitués à La Pallice, à Saint-Pol-sur-Mer, près Dunkerque, et à Bassens, près Bordeaux.

En Algérie, de semblables entrepôts sont établis à Arzew, à Alger, à Bône, ainsi qu'à la Goulette, près de Tunis, et à Casablanca, pour le Maroc.

De grands dépôts de vrac, chargés de la réception et de la répartition des marchandises, existent à :

Aubervilliers, pour la région parisienne ;

A Sens, à Villeurbanne près de Lyon, à Toulouse et à Strasbourg.

Enfin, de petits dépôts chargés de la mise en caisse ou bidons et de la livraison à la clientèle sont établis ou en cours d'exécution dans plusieurs régions de France.

Un dépôt spécial de mazout, pour l'avitaillement des navires, est constitué au Havre.

Pour l'approvisionnement de ces nombreux dépôts, la *Compagnie industrielle des pétroles* possède en outre :

Une flotte fluviale de remorqueurs et chalands-citernes, comprenant quinze unités ; un parc fort important de wagons-citernes, immatriculés et admis à circuler sur tous les réseaux ; de nombreux camions-citernes prenant charge dans les gares et dépôts pour aller approvisionner les multiples installations mobiles, semi-fixes ou fixes, de distributeurs, réparties dans les grandes villes et sur les routes les plus fréquentées.

Au point de vue commercial, tous ces dépôts sont groupés par région, dépendant, outre le siège social, 54, rue de Londres, des agences : de Bordeaux, 54, cours Pasteur ; Lyon, 30 *bis*, rue Vaubécour ; Marseille, 10, rue Montée-de-Lodi ; Rouen, 14, rue de Fontenelle ; Toulouse, 2, boulevard de Strasbourg ; Clermont-Ferrand, 6, boulevard Fleury ; Lille, Palais de la Bourse. Les produits livrés comprennent.

Des essences extra-légères pour l'aviation, le chauffage et l'éclairage dits « au gaz d'essence » ; les essences pour automobiles de tourisme et poids lourds, les White-Spirit pour la peinture, le pétrole de luxe blanc à haute inflammabilité, le pétrole ordinaire, les pétroles spéciaux pour chemins de fer, signaux, lampes de phares, etc., le pétrole pour moteurs, les huiles lourdes, les huiles à moteurs et huiles combustibles, enfin les huiles de graissage de toutes natures et qualités, la graisse consistante, etc., etc...

Les principales marques de la *Compagnie industrielle des pétroles*, universellement connues et réputées, sont : *la Motricine,* essence de toute première qualité ; *la Radioléine,* le meilleur pétrole de luxe ; *l'Huile Motrix,* inaltérable, extra-surfine, spéciale pour autos, un type d'huile par moteur et par saison, et les huiles industrielles, dont le détail serait trop long à énumérer ici.

SOCIÉTÉ FRANCO-ÉGYPTIENNE

La *Société Franco-Égyptienne,* au capital de 16 000 000 de francs, a été constituée en mars 1921. Son siège social se trouve à Paris, 125, avenue des Champs-Élysées.

Cette Société fait le commerce de tous les produits de naphte, pétroles, essences, lubrifiants et autres, en France,

en Hollande, en Égypte, en Palestine, en Syrie et dans le Proche-Orient, où elle possède de nombreux dépôts, agences et succursales.

Vu la progression de sa puissante organisation et le développement de ses affaires, cette Société envisage un agrandissement de son champ d'action, dans d'autres contrées en Europe et en Afrique.

En France, la *Société Franco-Égyptienne* s'est surtout spécialisée dans les produits de graissage pour l'automobile et toutes industries. Son usine de Rouen, agrandie et reconstruite selon les dernières exigences techniques, livre à la consommation des produits de premier ordre, et notamment l'huile « Toneline », dont la réputation est déjà faite dans le monde automobile.

La « Toneline », huile pour automobiles, est recommandée et exclusivement employée, en France, par la célèbre marque des automobiles Rolls-Royce.

Un réseau très complet d'agents-dépositaires lui permet de livrer ses produits, sans difficultés, sur tous les points du territoire.

Ce système, représentant une forte organisation, autorise d'augurer très favorablement du développement de ses affaires en France.

En Égypte : la *Société Franco-Égyptienne* a absorbé les installations d'une puissante Société, qui existait dans ce pays depuis plus de trente-cinq ans, avec une forte et complète organisation comprenant de grands réservoirs, dépôts, usine, jetée particulière, ainsi que des agences avec dépôts et réservoirs échelonnés dans toute la vallée du Nil.

Par cette fusion, la *Société Franco-Egyptienne* possède en Égypte des moyens aussi considérables que n'importe quel groupe anglais ou américain.

En Hollande, en l'espace de ces deux dernières années, de nombreux dépôts ont été créés par la *Société Franco-Égyptienne,* donnant également la possibilité d'un prompt et rapide développement de son organisation.

GAZ DE HOUILLE

SOCIÉTÉ DU GAZ DE PARIS

Le 4 septembre 1798, un Français, Philippe Le Bon, prenait un brevet sur « les moyens nouveaux d'employer les combustibles plus utilement à la chaleur et à la lumière et d'en recueillir les divers produits ». L'industrie du gaz était inventée. Malgré le succès des célèbres expériences des thermolampes que Le Bon présenta au public en 1801 à l'hôtel de Seignelay,

(Cliché C. A. F.)

Vue a vol d'oiseau de l'Usine du Landy
et d'une partie des terrains du Cornillon.

les premières années du XIXe siècle ne marquèrent pas de progrès dans le développement de ce nouveau mode d'éclairage. Les faillites et les liquidations des premières sociétés gazières se succédèrent jusqu'en 1820, mais les difficultés rencontrées ne découragèrent pas les protagonistes de l'emploi du gaz d'éclairage. C'est ainsi qu'à Paris se constituèrent :

En 1820, la Compagnie française « Lacarrière, Brunton, Pilté et Cie » ; en 1821, la Compagnie anglaise « Manby, Wilson et Co », transformée ultérieurement en Société Margueritte et Cie ; en 1834, la Compagnie Lacarrière et la Compagnie de Belleville, devenue « Payn et Cie » ; en 1836, la Compagnie parisienne « Dubochet, Pauwels et Cie » ; en 1839, la Compagnie Perardel, devenue « Gosselin et Cie ».

Entre temps, le 20 août 1824, parut l'Ordonnance royale avec instructions du ministre de l'Intérieur énumérant les mesures spéciales de précautions auxquelles étaient assujettis les exploitants. C'était la base sur laquelle l'industrie nouvelle allait assurer son développement. L'année 1824 doit donc être considérée comme l'aurore de l'industrie du gaz en France.

C'est pourquoi, au cours du mois de juin 1924, un Congrès international, des fêtes brillantes et une exposition internationale du gaz à Paris ont commémoré le centenaire de cette industrie.

Les six compagnies précédemment nommées assurèrent une exploitation régulière jusqu'en 1855, en alimentant le quartier qui se trouvait dans leur voisinage immédiat. Elles fusionnèrent à cette époque pour constituer un groupe unique : « la Compagnie parisienne d'éclairage et de chauffage par le gaz, » dont la création fut approuvée par décret impérial du 25 décembre 1855.

La concession était accordée pour cinquante années, à courir du 1er janvier 1856 au 31 décembre 1905. A l'expiration de la concession, la Ville de Paris devenait propriétaire, sans indemnité, des canalisations et autres accessoires existant sous la voie publique.

Ce fut en 1907 que la Ville confia l'exploitation, pour une durée de vingt ans, à la Société du Gaz de Paris, qui fut chargée, au titre de régisseur intéressé, d'assurer l'important service de la distribution du gaz dans la capitale. L'avenant du 20 août 1921 a prorogé de vingt-cinq ans la durée de la régie à compter du 1er septembre 1927.

En 1907, la puissance totale journalière de fabrication de l'ensemble des usines n'était que de 1 659 000 mètres cubes correspondant à une émission de 390 000 000 mètres cubes pour cette même année. Cette puissance se répartissait comme suit :

Usine dite du Landy, à Saint-Denis.	175 000 m³	par jour.
Usine de Clichy	400 000 m³	—
Usine de Boulogne	21 000 m³	—
Usine d'Alfortville	21 000 m³	—
Usine dite de la Villette	400 000 m³	—
Usine dite de Saint-Mandé	175 000 m³	—
Usine dite d'Ivry	180 000 m³	—
Usine dite de Passy	112 000 m³	—
Usine dite de Vaugirard	175 000 m³	—

Grâce aux efforts incessants de la société nouvelle, aussi

Usine du Landy
Vue d'ensemble des entraineurs de Brouwer et des trémies à coke.

bien pour faire connaître les avantages du gaz d'éclairage dans ses différents emplois que pour obtenir des constructeurs des appareils d'utilisation plus perfectionnés, ce chiffre d'émission devait s'accroître rapidement.

Dès 1913, cinq années seulement après la prise de gestion, il était passé à 481 000 000 par une augmentation de plus

de 23 p. 100. La guerre interrompit cette progression rapide, mais elle eut comme conséquence inattendue de contribuer

USINE DE LA VILLETTE
Batterie de fours à chambres.

à répandre, dans les industries les plus diverses travaillant pour la Défense nationale, les foyers chauffés par le gaz, appréciés de toutes parts par la rapidité de leur mise en marche en même temps que par la régularité de leur chauffage et l'économie appréciable qu'ils procurent. Aussi, dès que furent levées les restrictions rendues nécessaires par la pénurie de combustible, la consommation reprit sa marche ascendante. En 1921, le chiffre d'émission était de 493 000 000; en 1922, de 517 000 000; en 1923, de 544 000 000; en 1924, de 558 000 000.

Pour faire face à cette augmentation brusque de la consommation, la Société du Gaz de Paris, qui ne disposait, à l'origine, que d'une puissance de fabrication nettement insuffisante, avec un matériel usagé, dut faire un effort considérable. Elle mit aussitôt à exécution un vaste programme de travaux qui comportait notamment :

D'une part, la modernisation et l'extension d'anciennes usines, celles du Landy, de la Villette, de Clichy et d'Ivry;

D'autre part, la construction de deux vastes usines, celle du Cornillon et celle du Sud-Est, destinées à remplacer les anciennes usines situées dans l'enceinte même de Paris et à fournir le complément de puissance nécessaire.

La première partie de ce programme est actuellement fort avancée : l'usine du Landy fut achevée dès 1912, équipée mécaniquement avec un matériel moderne et sa puissance portée de 175 000 à 700 000 mètres cubes par vingt-quatre heures. Les douze batteries de fours à chambres de la Villette sont en feu. La construction de batteries à chambres verticales continues, en cours à Clichy, sera terminée en 1931 ; la modernisation d'Ivry, analogue à celle du Landy, en 1926.

La seconde partie du programme des travaux fut interrompue par la guerre. La situation au point de vue de la distribution du gaz aurait été de ce fait assez critique si la construction d'ateliers de gaz à l'eau, dont la fabrication fut autorisée en 1920, n'avait mis rapidement à la disposition de la Société du Gaz de Paris une puissance supplémentaire de production assez importante.

Actuellement, la construction de l'usine du Cornillon a repris ; elle sera terminée en 1933 et celle du Sud-Est en 1939.

La réalisation de l'ensemble de ce programme permettra à la Société du Gaz de Paris de disposer d'une puissance de fabrication de 3 000 000 mètres cubes par jour.

La longueur des canalisations est passée de 1 740 208 mètres en 1907 à 2 345 629 mètres en 1924 ; le nombre des abonnés s'est accru de 572 000 en 1907 à 848 900 en 1924.

Ce simple exposé suffit pour donner une idée de l'essor rapide de l'industrie du gaz à Paris, industrie centenaire, mais que sa direction nouvelle rajeunit sans cesse et maintient à la hauteur des besoins croissants d'une population toujours plus avide de confort et de progrès.

La Société du Gaz de Paris est une Société anonyme dont le Conseil d'administration a pour président M. Boudon et comme administrateur-délégué, vice-président, M. F. Rouland. Son siège social est 6, rue Condorcet. Son capital de 100 000 000 est affecté :

1° A un cautionnement de 5 000 000 francs déposé à la Caisse municipale en garantie de la gestion ;

2° Pour le surplus, à un fonds de roulement pour les approvisionnements de toute nature nécessaires à l'exploitation.

Il est rémunéré :

1° A raison de 6 p. 100 nets d'impôts présents et futurs au titre de loyer d'argent ;

2° Par participation dans les bénéfices jusqu'à 4 000 000 de francs assujettis aux impôts.

Le produit net de la gestion annuelle de l'exploitation du gaz, déduction faite tant des charges financières prévues à la Convention de régie que des rémunérations ordinaires et complémentaires de la Société, est remis intégralement à la Ville de Paris et entre comme recette nette dans le budget municipal.

Une commission spéciale de contrôle est chargée par le Préfet de la Seine du contrôle de l'exploitation. Elle comprend des membres du Conseil municipal, des agents administratifs de la Ville, des personnalités compétentes en matière de gaz, des représentants de la direction et du personnel de la Société.

Le personnel est régi par le statut du personnel municipal. Des tableaux spéciaux d'assimilation fixent les traitements et les salaires. La caisse des retraites est alimentée, d'une part, par un prélèvement de 6 p. 100 sur les salaires et, d'autre part, par des contributions de l'exploitation.

Il existe un Conseil du travail composé d'un délégué du Conseil d'administration, d'un des trois directeurs, de dix délégués du personnel élus au suffrage universel et direct et de dix représentants de l'administration désignés par le Conseil d'administration. Ce conseil transmet ses avis au Conseil d'administration, qui décide.

Le Conseil de discipline est composé de l'administrateur-délégué, président, du directeur des services techniques, du directeur des services extérieurs et de deux représentants

ATELIER DE GAZ A L'EAU
Le plancher de service.

du personnel élus pour un an par les agents de leur catégorie (employés ou ouvriers). Le directeur du personnel est rapporteur. Ce Conseil émet des avis. L'administrateur-délégué décide de la mesure disciplinaire à appliquer.

LE CUIR

ANCIENS ÉTABLISSEMENTS A. COMBE & FILS & Cie

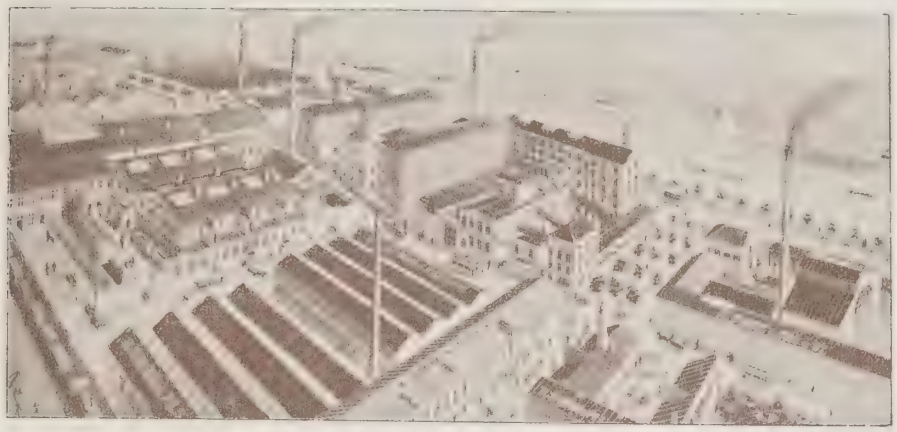

Vue générale des Usines de Saint-Denis (Seine)

Les anciens Établissements A. Combe et fils et Cie, propriétaires de la marque « Grison », sont une des maisons les plus anciennes dans l'industrie de la petite peau. La marque fut créée en 1847 par M. Grison, qui s'occupait de la fabrication des peaux de chevreaux mégis pour chaussures. M. Grison achetait des mégissiers les peaux mégissées, c'est-à-dire tannées à l'alun, pour les teindre en noir et surtout en doré.

Bientôt M. Grison s'associe à M. Paul Blanc, son gendre, qui lui succéda peu après et céda lui-même son industrie en 1879 à M. Alphonse Combe. Celui-ci s'associa à M. A. Oriol et, dès ce moment, leur fabrication de chevreaux mégis pour chaussures prit une extension qui ne s'est pas ralentie depuis lors.

Les deux associés introduisirent dans ce métier un ordre nouveau, c'est-à-dire que la maison ouvrait complètement la peau de chevreau qui, prise en poil, était mégissée et teinte sans passer par les façonniers, mégissiers et teinturiers, comme cela se faisait auparavant.

La Société progressa ainsi jusqu'en 1894, époque à partir de laquelle elle se transforma plusieurs fois sous les dénominations suivantes : A. Combe et fils et Oriol, de 1894 à 1899 ; puis A. Combe et fils et Cie, de 1899 à 1909, et Anciens Établissements A. Combe et fils et Cie depuis 1909.

Pendant tout ce temps, l'entreprise ne fit que croître malgré les difficultés qu'elle eut à vaincre. En 1900 notamment, une modification du tannage pratiqué jusque-là fut appliquée à la fabrication du chevreau glacé ; l'ancien tannage à l'alun était remplacé par la fabrication au chrome, et, pour mener à bien cette nouvelle fabrication qui venait d'Amérique, tous les collaborateurs de la maison prodiguèrent leurs efforts, qui furent couronnés de succès.

Aujourd'hui les Anciens Établissements A. Combe et fils et Cie occupent à Saint-Denis (Seine) des usines très importantes, dont la production peut atteindre journellement 2 000 douzaines.

Non seulement leur fabrication en chevreaux noirs et couleurs est connue et appréciée dans le monde entier, mais ces dernières ne rencontrent guère de concurrence et triomphent même sur le marché américain, où la fabrication du chrome a pris naissance.

En 1914, les Anciens Établissements A. Combe et fils et Cie ont acquis la maison « Joseph Ribes », dont les usines se trouvent à Annonay (Ardèche), et qui possédait la première marque française pour la fabrication des box noirs et en couleurs.

Vue générale des Usines d'Annonay (Ardèche)

FOULETIER FRÈRES

La maison Fouletier frères fut fondée en 1787 par M. Chanas et Mlle Chanas sa sœur.

M. Chanas fut assez mêlé à la politique locale et joua un rôle au moment de la Révolution comme chef de district, pendant que sa sœur conduisait la maison. Mlle Chanas épousa, dans les premières années de l'Empire, M. de Roux, avec lequel elle continua l'exploitation de la tannerie.

La fille unique du ménage de Roux épousa M. Fouletier en 1825 et, depuis cette date, la maison fut transmise de père en fils et ne changea plus de nom.

L'industrie de la tannerie étant peu développée à cette époque, la maison Fouletier fabriquait toutes les sortes de cuirs, mais surtout les cuirs à chaussures pour une clientèle régionale. Peu à peu les demandes de cuirs à courroies devinrent très importantes, les machines ayant remplacé les anciens moyens de travail.

L'essor de l'industrie du cuir fut ainsi très rapide vers le milieu du siècle dernier dans la région stéphanoise.

Deux des fils de M. Fouletier prirent après lui la direction de la maison, qui devint Fouletier frères, raison sociale qu'elle a conservée jusqu'à nos jours. MM. Fouletier virent dans la fabrication des cuirs industriels un élément de développement pour leur maison et lui donnèrent un grand essor dans cette nouvelle branche.

Bientôt les courroies Fouletier furent très connues dans le monde industriel, et la maison obtint, à l'exposition universelle de 1878, la plus haute récompense donnée à son genre d'industrie.

Les expositions qui suivirent confirment cette réputation. La tannerie Fouletier frères est dotée aujourd'hui d'une organisation puissante, d'un outillage moderne, qui, joints à 139 années d'expérience professionnelle, en font la première maison spécialisée dans la fabrication des courroies et cuirs industriels.

SOIE ARTIFICIELLE

SOCIÉTÉ FRANÇAISE " LA VISCOSE "

Vif a toujours été chez l'homme le désir d'imiter la nature et de substituer aux produits qu'il en tire des compositions chimiques ayant un aspect ou des propriétés analogues.

L'esprit des chercheurs devait être tenté d'imiter le fil provenant du ver à soie, et, dès l'Exposition universelle de Paris en 1889, on pouvait montrer aux visiteurs des métiers en marche produisant du fil dont l'aspect était très voisin de celui obtenu avec le cocon du ver à soie.

Ce métier travaillait une cellulose de coton nitré au moyen du procédé Chardonnet. En même temps, une importante usine était mise en route dans la plaine Bisontine, pour l'exploitation du procédé, qui resta le seul, à ce moment, pratiquement en usage.

Les chercheurs ne tardèrent pas à pousser leurs investigations dans d'autres directions et utilisèrent la liqueur Schweizer pour la dissolution de la cellulose. Mais c'est à l'Exposition universelle de 1900 que se révéla aux techniciens un nouveau procédé, celui dit «Viscose», qui est une dissolution de la cellulose par la soude et le sulfure de carbone.

Ce n'est que depuis que ce procédé a été mis au point que l'essor de la vente de la soie artificielle et de ses dérivés s'est développé d'année en année, tant en France qu'à l'étranger.

Le Comptoir des textiles artificiels de Paris est chargé de la vente des fils de soie, de crin ou de lame, qui sortent de différentes usines françaises, d'importance variable et se répartissent sur tous les points du territoire : Albi, Arques-la-Bataille, Besançon, Gauchy, Givet, Izieux, La Voulte-sur-Rhône, Saint-Aubin, Saint-Just-des-Marais, Vals.

Des départements spéciaux du même groupement exploitent d'autres produits à base de cellulose régénérée, tels que la cellophane pour l'emballage de luxe de certains produits et les capes-viscoses pour le capsulage des flacons.

LE PAPIER

PAPETERIES NAVARRE

(Cliché C. A. F.)

USINE DE CHAMP-SUR-DRAC (ISÈRE)

Deux noms dominent l'histoire de cette importante entreprise depuis un quart de siècle : MM. André Navarre, ingénieur des Arts et Manufactures, et Émile Lafuma, qui ont consacré leur activité à donner à la Société des Papeteries Navarre une place de tout premier plan, aussi bien sur le marché français que sur le marché mondial.

MM. Lafuma et Bertholet, fabricants de papiers à Voiron (Isère), possédaient deux usines, l'une à Wesseling, l'autre à Paviot.

Cette dernière, bâtie sur l'emplacement du moulin de « Paviaute » (ainsi nommé dans l'*Atlas* de Cassini), fondée en 1547, avait appartenu aux R. P. Chartreux, puis à MM. Alphonse et Alexandre Kléber, au début du XIX^e^ siècle, avant de devenir la propriété de la famille Lafuma en 1843. L'usine de Wesseling fut construite en 1864 par M. Bertholet, et les deux entreprises réunies en 1896.

C'est en 1901 que M. André Navarre quitta la direction des Papeteries Bergès, à Lancey pour devenir l'associé de MM. Lafuma et Bertholet. Depuis cette époque, son activité ne s'est pas ralentie un seul jour, et l'essor qu'il a su donner à toutes les affaires auxquelles il est intéressé est la meilleure preuve de ses remarquables qualités d'administrateur. Sous sa direction, une impulsion toute nouvelle fut donnée à ces deux usines, qui fabriquent les papiers extra-fins pour machines à écrire, registres et impressions de luxe et produisent actuellement 200 tonnes par mois.

Puis ce furent l'achat, la création ou l'adjonction d'un certain nombre d'usines que nous ne ferons qu'énumérer.

Le 27 juillet 1903, il fonde, avec un groupe d'amis de Grenoble, la Société anonyme des Cartonneries de l'Isère, dont l'usine de Champ-sur-Drac, qui produit les cartons fins et les bristols (trois machines produisent mensuellement 900 tonnes).

En janvier 1906, il créa avec son frère Bernard, ingénieur des Arts et Manufactures, la Société en nom collectif André et Bernard Navarre, pour l'exploitation de la Papeterie de Monfourat (Gironde), produisant des papiers fins de qualité moyenne et la pâte chimique (deux machines produisant mensuellement 400 tonnes).

En 1908, il constitue la Société des Papeteries du Centre, à Roanne (Loire), fabriquant des papiers ordinaires à base de pâte de bois d'une classe immédiatement inférieure à celle des papiers de Monfourat (trois machines produisant mensuellement 900 tonnes).

En 1909, la Société en nom collectif Lafuma, Bertholet et Navarre se transforme en Société anonyme sous le nom de « Société des Papeteries Lafuma ».

En 1909 également, M. André Navarre prend la direction de la Papeterie de Galas (Vaucluse), fabriquant des papiers fins supérieurs (deux machines produisant mensuellement 200 tonnes), des papiers sulfurisés pour emballage des corps gras (une machine produisant mensuellement 50 tonnes) et des papiers buvards (une forme ronde produisant mensuellement 35 tonnes).

En 1910, il prend avec un groupe de ses amis la majorité des actions de la Fabrique Rouennaise de cellulose, dont l'usine, située sur la Seine, en aval de Rouen, au Grand-Quevilly,

(Cliché C. A. F.)

Usine de Roanne (Loire)

fournit aux Papeteries Navarre 1 000 tonnes par mois de matières premières.

En 1912, les Papeteries Lafuma absorbent les Papeteries de Galas. La production des différentes usines entre les mains de M. Navarre devenait tellement forte qu'un organisme de vente et d'achat fut créé le 16 janvier 1914, sous le nom « d'Union française des Papeteries », servant aussi bien pour l'approvisionnement des matières premières nécessaires aux usines que pour la vente de leurs produits.

Enfin, le 15 mars 1917, les Cartonneries de l'Isère, les Papeteries du Centre, sont absorbées par les Papeteries Lafuma qui peu de temps après prennent le nom de Papeteries Navarre. En décembre de la même année, la participation du groupe Navarre dans « la Fabrique Rouennaise de Cellulose », devient plus imposante, et celle-ci prend la dénomination de Papeteries de Normandie. La Papeterie de Grand-Quevilly, avec deux machines, produit mensuellement 800 tonnes de papier ordinaire d'écriture et d'impression.

En 1918, les Papeteries Navarre achètent l'usine, de Vedène (Vaucluse), fabriquant les papiers minces pour

(Cliché C. A. F.)

Usines de Grand-Quevilly (Seine-Inférieure)

l'emballage (deux machines produisant mensuellement 50 tonnes) ; en 1918, également, elles prennent des intérêts dans les Papeteries de Villeneuve (Aube), fabriquant les papiers moyens (une machine produisant mensuellement 250 tonnes), et en 1919, dans les Papeteries de la Meurthe, dont une usine à quatre machines produit mensuellement 300 tonnes de papiers minces.

En 1919, elles acquièrent l'usine de Pénitent (Haute-Vienne), fabriquant les papiers couchés (production mensuelle 100 tonnes) ; les Papeteries de Tallende (Puy-de-Dôme), fabriquant les papiers fins (une machine produisant mensuellement 75 tonnes) et les papiers-filtres (une forme ronde produisant mensuellement 25 tonnes), les Papeteries de Godoncourt (Vosges), fabriquant les papiers minces d'emballage (une machine produisant mensuellement 40 tonnes). Puis, de 1919 à 1921, les Papeteries Navarre absorbèrent toutes les sociétés qui n'avaient entre elles de lien commun que la personnalité de M. André Navarre. Enfin, le 5 janvier 1921, elles achetaient l'usine de Papault, près Vienne, fabriquant les papiers moyens (une machine produisant mensuellement 150 tonnes).

Le capital des Papeteries Navarre, qui à l'origine, en 1916, était de 9 330 000, fut porté :

A 10 000 000 en mars 1917 ;
A 15 900 000 en mai 1919 ;
A 20 000 000 en septembre 1919 ;
A 40 000 000 en août 1920 ;
A 54 000 000 en juin 1925.

Ce capital se trouve divisé en 540 000 actions de 100 francs, dont 380 000 actions privilégiées.

De plus, il a été créé par l'Assemblée générale extraordinaire du 18 avril 1925 101 000 parts bénéficiaires, auxquelles les statuts confèrent certains droits sur une fraction des bénéfices sociaux.

Enfin les Papeteries Navarre ont une dette obligataire qui, au 31 décembre 1924, atteignait 25 424 500 francs et qui, en dehors des obligations émises par les Sociétés absorbées et prises en charge par les Papeteries Navarre, comporte :

5 500 000 obligations 6 p. 100 émises en 1917 par les Papeteries Navarre ;

10 000 000 d'obligations 6 1/2 p. 100 émises en 1920 par les Papeteries Navarre.

LES PAPETERIES DE FRANCE

LANCEY, EN 1873
Râperie d'Aristide Bergès avec la première conduite forcée mise en charge en 1869.

Les Papeteries de France se sont substituées à la Société anonyme des Papeteries Bergès, qui ont modifié leur dénomination pour s'unir, sous un nom indépendant de toutes personnalités, à la Société des Papeteries Frédet de Brignoud et à quelques autres.

La Société des Papeteries de France est de fondation toute récente ; elle date de 1921, mais elle jouit des avantages que possèdent les anciennes maisons, car elle réunit dans un même organisme industriel et commercial un ensemble de firmes ayant un passé riche en traditions papetières.

Elle constitue actuellement le groupe le plus important de France pour la fabrication des pâtes à papier, celle des papiers et cartons, et pour l'écoulement, par ses propres maisons de vente, des produits de ses usines.

Autour des deux grandes affaires qui ont conçu et réalisé la fusion, se sont agglomérées :

Les Cartonneries de Lancey (Isère), construites en 1913-1914;

La Papeterie de Leysse, près de Chambéry (Savoie), datant de 1734, et qui utilise les eaux cristallines de la Doria pour marques surfines.

La Papeterie des Martinets à Pontcharra (Isère), fondée en 1884.

Les Papeteries de l'Auto à Persan-Beaumont (Oise) créées en 1907.

Les papeteries d'Alfortville (Seine), fondée en 1910.

Nous reviendrons seulement sur la fondation de la principale affaire de la Société, ces papeteries Bergès qui, sorties d'une modeste râperie de bois, comprennent aujourd'hui d'énormes ateliers de fabrication de cellulose et de pâte mécanique, et sept machines à papier, tandis qu'un peu au dessous d'elles les cartonneries de Lancey étalent leurs lignes modernes de béton armé.

Leur fondateur fut Aristide Bergès, le « Père de la Houille blanche » (1833-1904).

Ingénieur de l'École Centrale à moins de vingt ans, sorti avec le nº 2 des ingénieurs chimistes, il prenait en 1864 une série de brevets sur la fabrication de la pâte mécanique de bois. Un principe dominait tout l'ensemble : celui de la récupération au maximum de la pâte fabriquée.

LANCEY : VUE GÉNÉRALE DES PAPETERIES ET CARTONNERIES

Venu en 1866 en Dauphiné pour vérifier le montage de ses défibreurs chez un industriel de la région, il avait été frappé de la docilité que présentaient les ruisseaux dévalant librement de la montagne pour l'établissement de chutes que l'on pouvait rendre puissantes malgré leur faible débit, à condition d'en exagérer la hauteur.

Il conclut donc à la certitude de pouvoir établir des canalisations sous plusieurs centaines de mètres de pression et de construire des turbines appropriées.

Lancey avait été choisi pour l'établissement d'une petite râperie de bois ; la possibilité d'une dérivation du ruisseau, accusant une différence de niveau de 200 mètres avec l'usine et permettant d'exploiter une puissance de 1 000 CV de force motrice, avait entraîné cette décision.

Les travaux, commencés en avril 1869, furent poussés avec une telle activité que, le 28 septembre de la même année, malgré les difficultés inhérentes à toute chose non encore tentée, l'eau était mise dans les tuyaux, le manomètre marquait 20 kilogrammes. Cette chute ouvrait une voie nouvelle, celle de l'utilisation des petits débits sous de grandes hauteurs.

En 1882, Aristide Bergès porta sa chute à 500 mètres et commença la régularisation du débit des ruisseaux en utilisant les lacs de montagne comme réservoirs saisonniers. C'était, résolue d'un seul coup, toute la question de l'aménagement d'un torrent alpestre. En 1897, après avoir préalablement établi un siphonnage, il perça le lac Crozet (situé à 2 140 mètres d'altitude), à 25 mètres au-dessous de son niveau normal, afin de régulariser ses chutes en utilisant une réserve de un million de mètres cubes.

Loin de songer au profit étroit, direct, que pouvait lui procurer son invention, il se consacra d'une façon toute particulière à vulgariser ses idées et obtint une indiscutable célébrité dans cette branche du génie civil, tant par l'heureuse réalisation de ses conceptions que par le terme de « houille blanche » qu'il a donné à la puissance de l'eau des montagnes.

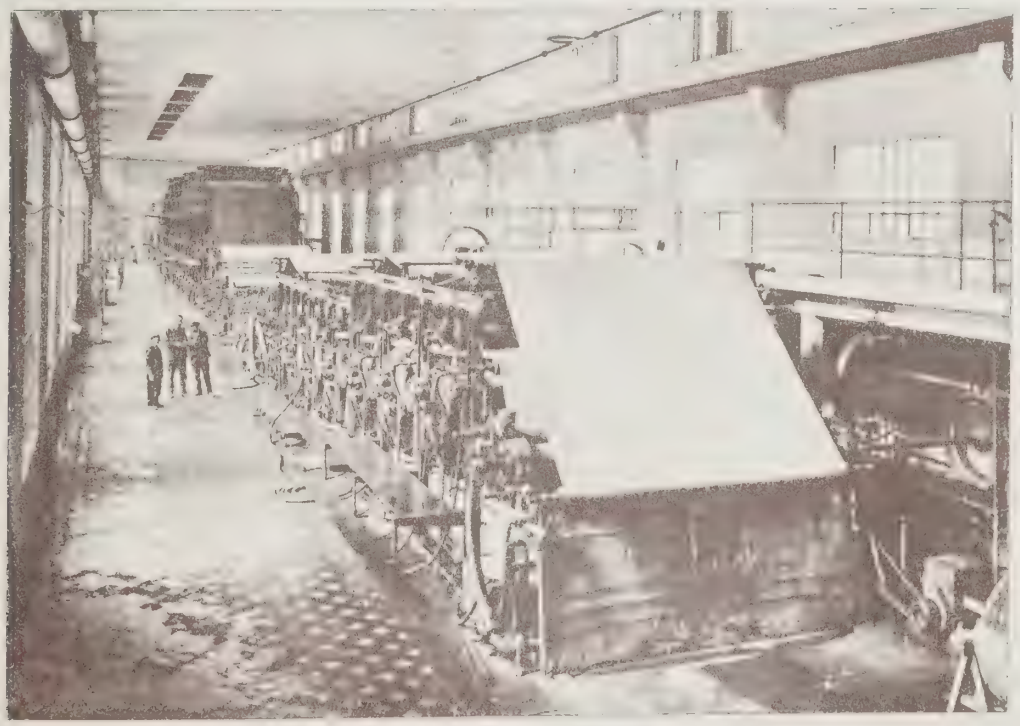

LANCEY : MACHINE A CARTON

Il n'a jamais cessé d'en être le vulgarisateur et l'apôtre et ne s'est cru quitte de son travail que lorsqu'il eut révélé au public sa précieuse découverte, et il n'est pas douteux que c'est grâce à son insistance et à ses écrits que l'administration publique a compris toute l'importance de la question, en créant le service des forces hydrauliques.

Il mourut en 1904, après une vie en tous points admirable (1).

Il avait inauguré en 1883 la Papeterie de Lancey, avec une machine à papier destinée à transformer la pâte de bois fabriquée sur place, et, quelques années après, il créait une fabrique de pâte chimique.

Aujourd'hui, les Usines de Lancey comprennent :

1° La préparation de la cellulose, que dix lessiveurs produisent à raison de 50 tonnes par jour ;

2° La préparation de la pâte à la soude donnant, par vingt-quatre heures, 5 tonnes de pâte de chiffons blanchie et 4 tonnes de pâte d'alfa ou de paille blanchie ;

3° La préparation de la pâte mécanique destinée à être mélangée aux pâtes chimiques. Production : 25 tonnes par jour ;

4° La fabrication proprement dite du papier, à laquelle sont affectées sept machines donnant 50 à 60 tonnes de papier de diverses qualités, dont certaines spécialités étaient autrefois livrées uniquement par l'Allemagne.

Moyens de production. — Revenant à l'étude de l'ensemble de l'affaire, nous voyons que les usines, réparties comme on l'a vu plus haut sur diverses régions, ont des moyens d'action puissants qui leur permettent d'exercer leur activité dans toutes les branches de la fabrication des pâtes et des papiers.

L'important domaine hydraulique du Dauphiné comprend huit chutes équipées pour une puissance totale de 20 000 CV.

Les usines situées aux environs de Paris, celles d'Alfortville et de Persan, possèdent des installations thermiques leur permettant de produire elles-mêmes toute l'énergie électrique nécessaire à la marche de leurs divers ateliers.

La Société a également un domaine forestier important pour l'approvisionnement en bois de ses fabriques de cellulose et de pâte mécanique.

L'ensemble des productions quotidiennes des Papeteries de France peut se résumer ainsi :

50 tonnes de pâte chimique de bois au bisulfite ; 10 tonnes de pâte de chiffons, de paille blanchie et d'alfa ; 120 à 130 tonnes de papier ; 40 à 50 tonnes de carton.

L'organisation commerciale. — L'organisation commerciale des Papeteries de France a pour objet de se mettre en contact direct avec le consommateur : vingt maisons de vente sont réparties dans tous les grands centres.

Et c'est au moins autant par cette décentralisation bienfaisante des ventes que par la qualité de leur production que les Papeteries de France ont obtenu les suffrages des acheteurs, en leur offrant : *tous les papiers et tous les cotons.*

Les services commerciaux et administratifs, le contentieux, le secrétariat général sont centralisés à Paris dans de vastes immeubles acquis par la Société, 10, rue Commines (III[e]), où se trouve son siège social.

Œuvres sociales. — La Société des Papeteries de France, continuant les traditions des différentes affaires qu'elle a réunies en faisceau, a porté une attention toute particulière au point de vue social.

Dès 1911, furent construites à Lancey les premières cités ouvrières. Trois groupes furent créés, et actuellement plus de 500 logements sont loués au personnel à des prix très modiques.

La Société a loti pour la culture de vastes espaces dont elle est propriétaire. Plus de quatre cents jardins ont été mis ainsi gratuitement à la disposition des ouvriers qui les cultivent soigneusement.

Les œuvres familiales ne sont pas moins prospères : pouponnière, nursery, ferme laitière, coopératives, enfin bibliothèque, bains-douches, sont autant d'organisations créées par les Papeteries. D'importantes subventions sont offertes aux sociétés sportives locales, et un vaste terrain, où se font des rencontres animées, est mis à la disposition des joueurs.

Nous espérons que cette petite étude sur une des plus grosses affaires françaises de papeterie aura montré au lecteur la courbe d'efforts continus et opiniâtres nécessaires à une industrie pour s'accroître et prospérer.

(1) Consulter les remarquables ouvrages suivants :
MARCEL DELÉON : *Aristide Bergès* (1833-1904), Paris, Draeger, 1925. — A. MIRANDE : *Le vocable « Houille Blanche »*, Grenoble, Baratier, 1925. — A. SYLVESTRE : *La Houille Blanche*, Grenoble, Éditions J. Rey. 1925.

LANCEY : UNE DES CITÉS OUVRIÈRES

SOCIÉTÉ " LA CELLOPHANE "

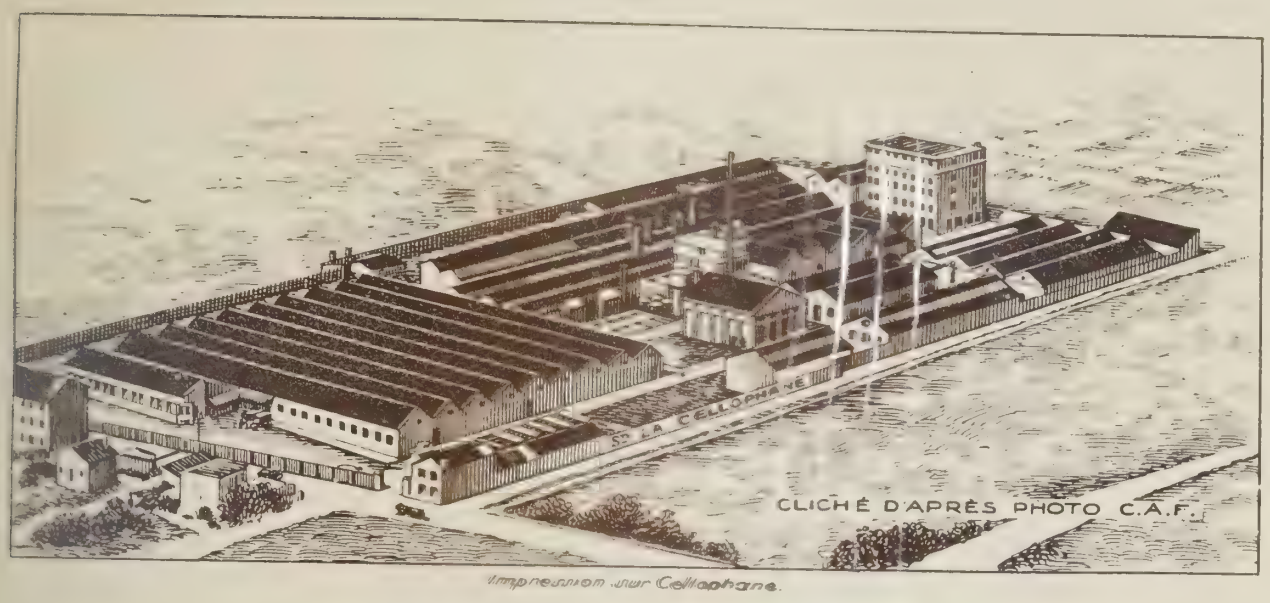

L'Usine de Bezons (Seine-et-Oise)

Bien des personnes connaissent ce papier transparent, dont les parfumeurs, confiseurs, biscuitiers, marchands de denrées alimentaires enveloppent leurs produits.

La cellophane se présente, en général, sous la forme d'une feuille mince et souple transparente comme le verre, qui ressemble à première vue à de la gélatine ; mais en l'examinant de plus près, on s'aperçoit que c'est un produit tout à fait différent.

Chimiquement, la cellophane est une matière végétale régénérée de la pâte de bois, tandis que la gélatine, extraite des os, est une matière animale.

Les propriétés spéciales et les qualités nombreuses de la cellophane rendent son utilisation très avantageuse dans un grand nombre de commerces et d'industries et même dans la vie courante. Elle est de plus en plus utilisée pour les emballages sous des formes très variées.

Sa fabrication est analogue à celle de la soie artificielle. La matière première est la pâte de bois, celle qui sert à la fabrication des papiers les plus beaux et les plus fins.

On sait que, dans la papeterie, la pâte de bois est finement divisée. Cependant les fibres de bois sont soigneusement conservées dans toute leur longueur, puisque c'est de ces fibres que dépendent la solidité et la qualité du papier.

Au contraire, dans la fabrication de la cellophane, la fibre est entièrement dissoute et transformée en une solution appelée *viscose* qui est indistinctement employée pour la fabrication de la soie artificielle ou de la cellophane ; il n'y a que le mode opératoire qui change.

La place nous manque malheureusement pour décrire en détail les transformations subies par la cellophane jusqu'au moment où elle sort des machines sous ses aspects multiples de soie, de taffetas, de linon, de moire, de chàgrin, etc. Il suffit de dire que nous nous trouvons en présence d'un produit possédant, en plus de ses qualités spéciales, toutes les qualités du papier sans en excepter une seule et en outre plus résistant, plus souple et absolument imperméable aux corps gras, à l'air, aux odeurs et aux microbes. Cette dernière qualité est extrêmement précieuse et fait rechercher la cellophane pour l'emballage des denrées putrescibles, spécialement de celles qui doivent être ingérées comme aliments ou médicaments.

La cellophane est une invention française. C'est en 1908 que se forma la Société, qui installa à Thaon-les-Vosges une usine destinée à la production de ce nouveau dérivé du bois. Dès la première année, la production atteignit 500 kilos par jour.

Le succès de l'entreprise fut très rapide. En 1915, l usine fut transférée à Bezons (Seine-et-Oise), et la capacité de production fut portée à 800 kilogrammes. C'est à cette époque que la Société, en vue de contribuer à la défense nationale, commença avec plein succès la fabrication d'oculaires pour les masques contre les gaz asphyxiants.

L'importance de l'usine augmenta encore dans la période de 1918 à 1924. Des agrandissements successifs furent entrepris, et à l'heure actuelle sa production atteint 5 000 kilos ou 150 000 mètres carrés par jour, et elle occupe un personnel de plus de 1 000 ouvriers et ouvrières.

La prospérité de la société « la Cellophane », son développement rapide et constant prouvent qu'un avenir des plus brillants est réservé à cette belle découverte française destinée à assurer à l'alimentation générale et à l'hygiène une garantie de premier ordre.

PRODUITS PHOTOGRAPHIQUES

ÉTABLISSEMENTS LUMIÈRE ET JOUGLA

Vue générale des Usines Lumière, a Lyon

Bien que l'invention de la photographie remonte à 1839, époque à laquelle Niepce et Daguerre inventèrent la daguerréotypie, l'industrie photographique n'a véritablement commencé à se développer en France qu'à partir de 1880.

L'art de la photographie était alors aux mains de photographes de profession qui fabriquaient eux-mêmes, au fur et à mesure de leurs besoins, plaques et papiers photographiques. Il n'y avait guère que la fabrication des appareils destinés à ces praticiens qui pouvait donner lieu à quelque activité industrielle.

En effet, les plaques sensibles préparées avec les anciens procédés ne se conservaient pas ; elles devaient être employées immédiatement après leur préparation, et la fabrication industrielle en était impossible.

La découverte du procédé au gélatino-bromure d'argent a permis de fabriquer des plaques conservant pendant fort longtemps leur sensibilité. C'est à cette découverte que l'industrie photographique doit son essor et le développement considérable qu'elle a acquis aujourd'hui.

Le nouveau procédé, en raison de sa grande sensibilité, de son économie et surtout de la facilité qu'il offrait d'employer les plaques à sec, mettait réellement la photographie à la portée de tout le monde. Il suffisait désormais d'être au courant des manipulations, d'ailleurs très simples, du développement de l'image pour obtenir des résultats qui, jusqu'alors, étaient restés entre les mains de quelques spécialistes.

Parmi les principales usines s'occupant de la production dans ces diverses branches. se placent, en France, en premier lieu, celles formant le domaine de l'Union photographique industrielle, fondée en 1911 par la fusion des Établissements Lumière (1), de Lyon, et des Établissements Jougla, de Joinville-le-Pont.

Lyon fut la première ville de France qui fabriqua les plaques au gélatino-bromure d'argent.

C'est vers 1880 que M. Antoine Lumière, décédé en 1911, et ses deux fils, MM. Auguste et Louis Lumière, parvinrent, après de longues et patientes recherches sur ce sujet, à fonder une fabrique de plaques au gélatino-bromure d'argent à Lyon, quartier de Montplaisir, qui était alors entièrement dépourvu de toute industrie. C'était toute une industrie nouvelle qui, monopolisée jusqu'alors par l'étranger et notamment par la Belgique, devenait l'apanage de notre pays.

Les difficultés du début que MM. Lumière eurent à vaincre furent nombreuses. Les méthodes de préparation des émulsions sensibles étaient mal définies et insuffisantes. Les formes physiques du bromure d'argent émulsionnées susceptibles de fixer les images de la chambre noire avec la plus grande fidélité possible, avec toute la finesse voulue, les gradations, les demi-teintes, étaient non seulement à découvrir, mais encore s'agissait-il d'imaginer les diverses machines nécessaires aux multiples usages : à nettoyer les plaques de verre, à étendre les émulsions en couche régulière, à sécher et à découper les plaques en formats différents.

Tandis que M. Antoine Lumière s'occupait au dehors de la question commerciale, ses fils, grâce à un labeur acharné, à un esprit inventif prodigieux, se mirent à l'œuvre, et l'usine Lumière prit rapidement des proportions énormes, mettant ainsi la France au premier rang de l'industrie photographique du monde entier.

(1) A qui l'on doit la géniale découverte des plaques « Autochromes », donnant la reproduction directe des objets avec toutes leurs couleurs naturelles.

Des perfectionnements de fabrication apportés d'une manière incessante par MM. Lumière assurèrent définitivement le succès, et l'usine, qui ne comprenait au début qu'une dizaine d'ouvriers, occupe actuellement un personnel de près de 500 ouvriers et ouvrières, en dehors du personnel technique, ingénieurs, chimistes, chefs de service et de nombreux employés.

Les usines actuelles occupent une superficie totale de plus de 4 hectares et se composent de groupes de bâtiments formant en réalité quatre usines indépendantes, servant : la première à la fabrication des plaques, la deuxième à celle des papiers photographiques, la troisième à la fabrication des plaques autochromes et enfin la quatrième aux produits chimiques employés en photographie.

Ces quatres usines entretiennent ensemble une force motrice de 58 chevaux, 10 générateurs à vapeur, 150 petits moteurs électriques utilisant 210 kilowatts, 2 500 lampes à incandescence, enfin une quantité de machines spéciales à laver les verres, à émulsionner les plaques, à les ventiler, à les transporter dans les séchoirs *ad hoc*, etc., et aux diverses opérations d'empaquetage, à sensibiliser les papiers, à les sécher, à les découper, etc., la plupart créées par MM. Lumière. De vastes et nombreux laboratoires d'analyses et de recherches, des ateliers spéciaux aux divers corps de métiers, mécanique, forge, zinguerie, menuiserie, emballage, triage des verres, et d'immenses magasins où se concentrent toutes les fabrications avant l'expédition, complètent l'outillage industriel de l'usine.

La fabrication des plaques, qui commença par être de 55 à 60 douzaines par jour, atteignait avant 1914 le chiffre quotidien de 70 000 plaques de tous formats. En 1883, on produisit 18 000 douzaines ; en 1886, on arrivait à 110 000 douzaines ; en 1890, à 350 000 douzaines et, en 1900, le chiffre énorme de 2 500 000 douzaines, ce qui représente une surface de verre recouverte d'émulsion sensible de 557 000 mètres carrés, soit presque 56 hectares.

En 1892, MM. Lumière entreprirent la fabrication des papiers sensibles au citrate d'argent et au gélatino-bromure d'argent, puis successivement créèrent de nombreuses variétés. Plusieurs machines spéciales déroulant 7000 mètres de papier par jour suffisent à peine à assurer la production, qui a atteint, par an, le chiffre considérable de 2000 kilomètres.

Les usines Jougla furent fondées en 1882 au Perreux, par MM. Graffe et Jougla, et transférées en 1900 à Joinville-le-Pont. Pendant de longues années, la Société Jougla prit une situation importante à côté de sa grande rivale, la Société Lumière, et la fusion de ces deux entreprises, réalisée en 1911, sous le nom d'Union photographique industrielle (Établissements Lumière et Jougla réunis) a permis le développement des affaires traitées par les deux Sociétés séparément.

Les usines Jougla occupent actuellement une superficie de 2 hectares environ et comportent à peu près les mêmes services que les usines Lumières, chacune d'elles ayant conservé les fabrications qui lui étaient propres.

Ces deux groupes d'usines sont dotés d'un outillage perfectionné qui en fait les établissements modernes les plus importants de France et même d'Europe et d'où sortent des produits qui, grâce à leur qualité supérieure, portent dans le monde entier le renom de notre pays.

Avant de terminer ces lignes, il importe de rappeler publiquement, certains esprits scientifiques affectant d'ignorer la découverte aussi géniale qu'essentiellement pratique

Préparation des émulsions

Machine a laver les verres

Salle d'étiquetage

faite par les frères Lumière à Lyon, que c'est dans les usines Lumière à Lyon qu'a été inventé le cinématographe, dont l'exploitation a été abandonnée depuis plusieurs années par ses propres inventeurs.

LE CIMENT

SOCIÉTÉ ANONYME DES CIMENTS FRANÇAIS DE BOULOGNE-SUR-MER

USINE DE COUVROT (MARNE)

La Société anonyme des Ciments français de Boulogne-sur-Mer se classe parmi les plus importantes des affaires du monde qui se consacrent à la production du ciment.

Elle exploite à Boulogne-sur-Mer, après en avoir renouvelé plusieurs fois l'outillage, l'usine fondée, il y a près de quatre-vingts ans, par MM. Demarle et Lonquety, à la suite des études faites par MM. Dupont et Demarle.

C'est en 1845 que MM. Dupont et Demarle commencèrent leurs essais en vue de fabriquer du ciment à Boulogne-sur-Mer. Ils construisirent, tout d'abord, une petite usine qui produisait du ciment romain. On fabriquait ce ciment en broyant les roches obtenues par la cuisson de blocs de calcaire argileux recueillis sur la plage.

Continuant leurs travaux, MM. Dupont et Demarle cherchaient à obtenir le ciment à prise lente, auquel on donnait en Angleterre le nom de Portland. A la suite d'études géologiques de la région, ils réussirent à trouver un calcaire marneux convenant à la fabrication de ce ciment. En 1855, MM. Demarle et Lonquety fondèrent sur son emplacement actuel l'usine de Boulogne-sur-Mer. On y fabriqua tout d'abord du ciment Portland naturel. Le calcaire, choisi convenablement, était cuit tel qu'il sortait de la carrière.

A l'exposition de 1855, à Paris, le ciment Portland naturel de Boulogne-sur-Mer obtint une première médaille. Dès cette époque, il était employé aux travaux des ports de Boulogne-sur-Mer et de Cherbourg.

Les installations et les méthodes de fabrication se perfectionnèrent peu à peu.

En 1864, M. Demarle, par l'emploi de ses bassins doseurs et d'autres procédés brevetés, mit définitivement au point la méthode, à la fois scientifique et industrielle, de la fabrication par voie humide du ciment Portland artificiel.

Le développement de la production fut rapide et constant.

De 50 000 tonnes en 1874, ses ventes sont passées à 100 000 tonnes en 1881, à 200 000 tonnes en 1906 et à plus de 400 000 tonnes en 1913.

La plus grande partie de ce ciment était destinée à la consommation en France, mais la Société des Ciments français exportait, cependant, chaque année des tonnages importants. Ses exportations allaient surtout dans les colonies françaises et l'Amérique latine, en particulier en République Argentine, où elle livrait annuellement, avant la guerre, plus de 250 000 barils.

Pendant la guerre, les usines de la Société ont dû fournir un effort considérable, dans des conditions souvent défectueuses. Il en résulta une usure importante de leur matériel, qui, jointe à la pénurie du charbon, a provoqué un ralentissement momentané dans leur production. Grâce aux travaux exécutés depuis 1918, leur fabrication est redevenue normale, et la puissance de certaines a même augmenté.

Les ventes ont ainsi pu dépasser 413 000 tonnes en 1922, 435 000 tonnes en 1923, et atteindront très probablement 500 000 tonnes en 1925.

Le ciment « Demarle-Lonquety », qui est fabriqué par la Société, a été employé pour l'exécution d'un nombre considérable de travaux de première importance.

Nous donnons ici une vue de l'un d'entre eux : parmi ceux qui ont été exécutés le plus récemment, nous pourrions citer :

Les nouvelles tribunes de l'hippodrome de Longchamp, exécutées en 1920.

Le pont de Saint-Pierre-du-Vauvray, de 131 mètres de portée, la plus grande arche du monde en béton armé.

Les hangars d'aviation d'Orly de 300 mètres de long, 60 mètres de hauteur, 90 mètres de portée, construits par anneaux décintrés quatre à six jours après le coulage du béton.

Au moment où l'on recherche tous les moyens d'augmenter la rapidité d'exécution des travaux et, par là même, le rendement des chantiers, cette activité de la Société des Ciments français mérite d'être constatée.

Elle montre que nos vieilles entreprises françaises savent suivre, par le développement de leur fabrication, l'augmentation constante de la consommation et que la Société des Ciments français, qui s'honore d'être l'une d'entre elles, tient, par des recherches et des progrès incessants, à conserver au ciment «Demarle-Lonquety», son titre de première marque du monde.

Le Conseil d'administration est composé de MM. François Lefevre, président ; Antoine Bauchêne, Maurice Biffe, baron J. Boissonnet, Arthur Dardenne, Paul Lambert, René Lisle, Léon Mertian de Muller, René Salmon et Paul Sollate. Directeur technique, M. V. Coiffu, et directeur commercial M. F. Turquais.

Le siège social est à Paris, 80, rue Taitbout.

Pont de Saint-Pierre-du-Vauvray (Eure) (1921-1923)
(Entreprise Limousin.)

SOCIÉTÉ DES CIMENTS PORTLAND ARTIFICIELS DE L'OUEST
(Saint-Vincent-Sterlanges)

Qui se fût douté, avant la grande guerre, que dans le coin paisible du Bas-Poitou qui s'étend au pied des collines du Mont-des-Allouettes, parsemé de métairies florissantes vivant du produit d'un sol rouge et fertile, surgiraient des cheminées d'usines exploitant un sous-sol inconnu ou méconnu.

Aux lieux et places de riches métairies, près de la ligne ferrée nouvelle qui relie Fontenay-le-Comte à Cholet, s'élèvent auprès de la petite gare de Saint-Vincent-Sainte-Cécile, et raccordée avec elle, l'usine nouvelle des Ciments Portland artificiels de l'Ouest, au capital de 7 000 000 de francs (siège social à Saint-Vincent-Sterlanges, Vendée).

Cette usine, fondée pendant les dernières années de la guerre, sur l'initiative, les conseils et les soins de M. Louis Marchegay, ancien député de la Vendée, propriétaire terrien et éleveur distingué, exploite des usines à chaux hydraulique et à ciment portland artificiel.

Sa capacité de production actuelle est de 12 000 tonnes de chaux hydraulique, 30 000 tonnes de ciment portland artificiel. Elle a sur place toutes les matières nécessaires à sa fabrication, et les contrats lui concèdent les droits d'extraction d'argile et calcaire sur une superficie de 56 hectares, avec possibilité de large extension.

Les usines sont raccordées directement à la voie normale, et la Société peut, de plus, se raccorder quand elle le voudra aux tramways de la Vendée.

La force motrice est fournie par la Société d'énergie électrique de l'Ouest de la France, dont la centrale thermique est aux usines de Faymoreau (mines de charbon). La ligne haute tension à 30 000 volts, reliant la centrale aux usines de Saint-Vincent, a été construite à frais communs par la Société des ciments de l'Ouest et la Société d'énergie électrique de l'Ouest de la France.

Le poste de transformation de l'usine est aménagé par 2 000 kilowatts ; actuellement 750 kilowatts sont installés.

Il est question d'un raccordement à l'usine hydroélectrique des forces motrices de la Vienne.

Tous les bâtiments de l'usine sont en ciment, sauf ceux des séchoirs et des fours, et sont, d'ores et déjà, construits en vue d'une production de 60 000 tonnes.

Le mode de fabrication employé est celui à voie sèche, utilisant les fours et procédés Candlot.

Le ciment obtenu est de toute première qualité et peut rivaliser avec les meilleures marques connues. Il est, du reste, agréé par les ponts et chaussées, les chemins de fer de l'État, les grands arsenaux de la marine et les services de la ville de Nantes.

La Société compte, avec le temps, perfectionner son installation et la compléter par la fabrication d'agglomérés destinés à la construction (tuiles, parpaings, briques, etc.).

Sa marque « le Tigre », illustrée par Mich, en raison des prix élevés des transports, par la situation géographique de ses usines, est particulièrement bien placée pour être appréciée en Vendée, Bretagne, Anjou, les Charentes et le Poitou.

C'est une tentative intéressante de décentralisation économique. Son adresse télégraphique est : Cimouest-Saint-Vincent-Sterlanges (Vendée), téléphone n° 1 à Saint-Vincent-Sterlanges.

Gares : Saint-Vincent-Sainte-Cécile (lignes de Fontenay-le-Comte à Cholet) ; Saint-Vincent-Sterlanges (tramways de la Vendée).

LA CERAMIQUE

MANUFACTURE NATIONALE DE SÈVRES

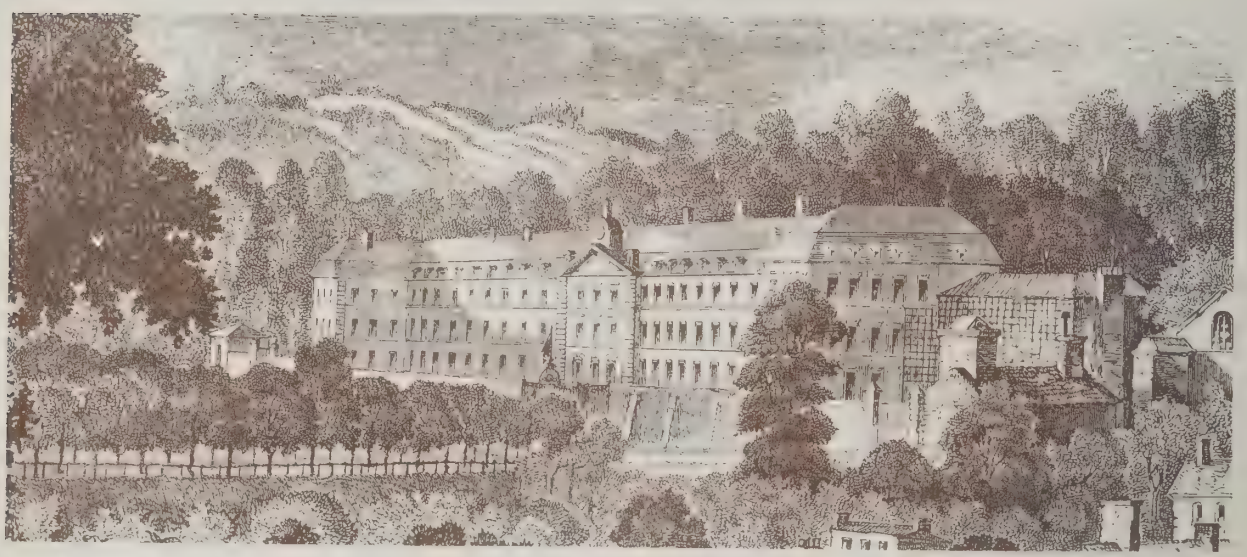

La Manufacture Nationale de Sèvres *(D'après Turgan.)*

La Manufacture Nationale de porcelaines de Sèvres est une des gloires incontestées de notre pays. Ses produits égalent les plus artistiques fabrications de la Chine et du Japon et dépassent de beaucoup toutes les autres poteries européennes.

Tantôt entourée des soins des gouvernements successifs, tantôt négligée par eux, la Manufacture a su, pendant son existence, presque deux fois séculaire, maintenir, grâce à l'effort de son personnel incomparable, le prestige et la renommée de l'industrie française de céramique.

La fondation de la Manufacture remonte au XVIII^e^ siècle ; c'est à cette époque que les céramistes français, poursuivant leurs recherches industrielles, pour combattre la concurrence faite à la faïence par l'importation des porcelaines orientales, découvrirent « la porcelaine tendre », matière admirable, identique par l'aspect à la porcelaine chinoise.

En 1740, un atelier situé à Vincennes établit définitivement la composition de cette matière précieuse. Protégé par M^me^ de Pompadour et par Louis XV, l'atelier vit bientôt ses produits jouir d'une grande faveur du public. En 1756, il fut transféré à Bellevue et reçut, avec le privilège de fabrication exclusive, le titre de Manufacture Royale des porcelaines de France.

A partir de cette date commença pour la Manufacture la période ininterrompue de gloire et d'activité prodigieuse. Des artistes tels que Falconet pour la sculpture, Bachelier pour la décoration, Duplessis pour les formes, des chimistes comme Nillot et Macquer pour la composition des pâtes et des couleurs, formèrent un état-major brillant, qui, aidé d'un personnel subalterne remarquable, créa toute une série de pièces admirables, conservées de nos jours dans les musées ou dans les grandes collections.

En 1770, les chimistes attachés à la manufacture découvrirent la composition de la porcelaine chinoise, dite « porcelaine dure », uniquement composée d'éléments naturels. Cette découverte bouleversa entièrement l'existence de la manufacture ; elle donna, en outre, naissance en France à toute une nouvelle industrie, celle de céramique dans la province du Limousin.

Dès lors, l'essor pris par la manufacture fut considérable. Sa prospérité et sa réputation grandirent rapidement et seule la Révolution arrêta, pour un certain temps, le développement de l'établissement.

Devenue propriété de la Nation sous la Convention, la Manufacture de Sèvres fut plus tard, pendant la Restauration et pendant la période impériale, attachée au domaine de la Couronne. Elle perdit alors son caractère d'entreprise commerciale et s'adonna à la création de grandes pièces qui glorifiaient la France et ses souverains. Le grand chimiste Brongniard, nommé directeur sous le ministère de Lucien Bonaparte (1800), et qui resta en fonctions presque un demi-siècle, orienta la manufacture vers une voie nouvelle. Sous son influence, elle se transforma peu à peu en un établissement scientifique. Un musée céramique fut créé qui est devenu, avec le temps, le possesseur de la collection la plus riche du monde : il contient des spécimens de toutes les fabrications anciennes et modernes.

De nos jours, la Manufacture affirme de plus en plus son caractère d'établissement destiné au perfectionnement de la céramique française. Depuis 1876, le musée est installé dans un bâtiment spécialement affecté à cet effet. La direction a créé successivement : une école supérieure de céramique pour les ingénieurs spécialistes ; une école d'élèves et apprentis, destinés à assurer le recrutement du personnel,

des laboratoires d'essais, appelés à renseigner les fabricants et à les aider dans leurs recherches industrielles.

Mais, malgré le caractère nettement scientifique de son activité, la direction actuelle de l'établissement tend à faire de la Manufacture de Sèvres de nouveau un grand centre de production artistique. Adaptant sa production aux besoins et aux goûts de la vie contemporaine, la Manufacture s'efforce, par l'emploi judicieux des procédés commerciaux modernes, à lui assurer une large diffusion à travers le monde pour le plus grand profit de l'art français.

FAYENCERIES DE SARREGUEMINES, DIGOIN ET VITRY-LE-FRANÇOIS

(Anciennement Utzschneider et C^ie^)

La fondation des Fayenceries de Sarreguemines remonte à l'année 1784. C'est quelque temps avant le commencement de la Révolution que deux négociants strasbourgeois, Jacobi et Fabry, créèrent l'usine appelée plus tard à jouer un rôle si important dans l'histoire de la céramique française.

Les débuts de la faïencerie furent pénibles. La période révolutionnaire empêchait le développement normal de l'entreprise et, en 1791, elle était même sous la menace de disparaître. C'est à cette époque critique que les propriétaires firent la connaissance de François-Paul Utzschneider, organisateur remarquable et énergique. Invité par MM. Jacobi et Fabry à prendre la direction de l'usine, F.-P. Utzschneider se fit connaître bientôt par la production d'une poterie fine, dite « terre de pipe », d'une blancheur parfaite, à couverte inaltérable. Cette poterie commune s'adaptant à tous les usages de la vie domestique pénétra vite, grâce à la modicité de son prix, dans tous les foyers. Dès lors commença la renommée des produits de Sarreguemines. Après la mort de M. Jacobi, Paul Utzschneider s'associa à M. Fabry et se consacra définitivement à l'œuvre créatrice qui plus tard le fit appeler le « Wedgwood français ».

Une interminable série de produits nouveaux sortirent alors des fours de la faïencerie : pâtes colorées remarquables par leur poli, poteries de grès brun et rouge capables de résister aux changements brusques de température, vases imitant le granit, le porphyre, le basalte, la jaspe, etc... Napoléon I^er^, de passage à Metz en 1808, accorda une audience à Paul Utzschneider et lui commanda pour 100 000 francs de grands vases forme Médicis, qui se trouvent actuellement au Louvre et à Trianon, où ils continuent à attirer l'attention des visiteurs.

Après avoir connu des succès retentissants, après avoir remporté des prix à toutes les expositions qui se succédèrent de 1801 à 1844, il laissa la direction de l'usine à son gendre et successeur le baron Alexandre de Geiger.

M. Alexandre de Geiger continua les traditions de son beau-père en intensifiant sans cesse la fabrication, en augmentant le nombre des ouvriers et en soignant par-dessus tout la présentation artistique des produits sortis des fours de Sarreguemines. Il se retira en 1865, commandeur de la Légion d'honneur, comblé de toutes les récompenses qui pouvaient être décernées aux nombreuses expositions auxquelles il fit participer ses établissements, et abandonna la direction à son fils Paul, son associé depuis 1859.

Ce dernier, digne continuateur de l'œuvre glorieuse de son grand-père et de son père, vit son activité interrompue par les conséquences malheureuses de la guerre de 1870. Tenant à assurer l'avenir de son personnel et à sauvegarder les intérêts des sociétaires alsaciens-lorrains, P. Paul de Gieger décida, après le traité de Francfort, de rester en Lorraine, mais, désireux de ne pas rompre avec la clientèle française, il fonda en 1877 à Digoin la première succursale de Sarreguemines, suivie en 1881 par celle de Vitry-le-François. Les deux succursales comblèrent la lacune laissée par la disparition du marché français de l'usine de Sarreguemines, dont les produits furent dirigés par M. de Geiger principalement vers l'exportation. A sa mort, survenue en 1913, il laissa une Société prospère qui occupait plus de 5 000 ouvriers et dont la production montait à plus de 27 000 tonnes de faïence par an.

Séparées pendant la guerre de 1914-1918, les usines de Sarreguemines, Digoin et de Vitry-le-François furent à nouveau réunies en 1920 en une seule Société. M. Pierre Malval, gendre de M. Paul de Geiger et arrière-petit-fils du fondateur Fabry, en fut nommé l'administrateur-délégué. M. Malval sut avec une rare compétence vaincre toutes les difficultés de l'après-guerre. Il modernisa les installations et y apporta toutes les modifications nécessaires à l'intensification de la production et au bien-être du personnel. Malheureusement l'état précaire de sa santé l'obligea à résilier ses fonctions en juillet 1921. Il eut pour successeur M. Édouard Cazal, qui préside depuis cette date aux destinées de cette maison.

A l'heure actuelle, la production considérable de la Société, dont un dépôt général existe à Paris, 28, rue de Paradis, se répartit entre ses manufactures comme suit : Digoin fabrique de la vaisselle courante de ménage ; Vitry-le-François est chargé de la fabrication des articles de bâtiment, carreaux de revêtement, poêles en faïence, articles sanitaires etc... ; Sarreguemines, la maison mère, réunit aux fabrications précédentes celle des articles d'exportation, de fantaisie, des grès artistiques et de beaux et riches services de table.

Les Fayenceries de Sarreguemines, de Digoin et Vitry-le-François, fières à juste titre de leur passé, sûres du présent et confiantes dans l'avenir, continuent à inscrire de belles pages dans les annales de la céramique française.

Usine de Sarreguemines

COMPAGNIE GÉNÉRALE DE LA CÉRAMIQUE DU BATIMENT

Bien que de fondation assez ancienne, puisque ses différents établissements ont été créés entre les années 1864 et 1903, la Compagnie Générale de la Céramique du Bâtiment est encore peu connue sous sa raison sociale actuelle. Multiple dans ses dénominations comme dans ses manifestations économiques, elle est née et s'est développée sous le signe d'un homme, entouré d'une famille active, intelligente, attentive à toutes les manifestations du progrès de l'industrie céramique. Elle groupe dans son sein les Sociétés suivantes : Utzschneider et Édouard Jaunez, à Sarreguemines (Moselle) ; Utzschneider et Éd. Jaunez, à Wasserbillig (Luxembourg) ; Utzschneider, Jaunez et Cie à Betschdorf (Bas-Rhin) ; la Société Anonyme des Produits Céramiques de Pont-Sainte-Maxence (Oise) ; la Société Anonyme des Carrelages Céramiques de Paray-le-Monial (Saône-et-Loire), les Établissements Léon Couturier à Écuisses (Saône-et-Loire), et la Société Anonyme des Produits Céramiques de Jurbise (Belgique).

Édouard Jaunez

Feu M. Éd. Jaunez, le fondateur de ces usines, eut, comme tous ses devanciers en céramique, des débuts industriels difficiles.

A Sarreguemines, sur la route qui va de Sarreguemines à Steinbach, on passe devant de vieilles maisons qui abritent quelques familles ouvrières. C'est sur cet emplacement que M. Éd. Jaunez, en 1864, a fait ses premières armes. Il fabriquait alors les briques et les tuiles du pays.

Par son acharnement au travail, il triompha des incertitudes du début ; bientôt un plan d'améliorations et de progrès rigoureusement tracé force le résultat à sourire aux efforts, et l'affaire suit désormais la lente progression qui permet d'asseoir définitivement une entreprise céramique dont les essais sont toujours pleins de périls.

Après avoir connu successivement des périodes de progrès, essuyé des revers, marqué des heures de stagnation, M. Éd. Jaunez reprit avec une ardeur opiniâtre sa tâche de chaque jour. Les briques, les tuiles lui paraissent un matériel, peu à peu, d'une fabrication trop facile ; il outille son usine, l'équipe, l'agrandit pour la fabrication du carrelage. C'est d'abord le carrelage commun, la « terre cuite ». De ce produit ordinaire, courant, sans résistance, il va faire un produit d'une réputation mondiale, en l'améliorant, en lui donnant des qualités qu'il arrache au secret des mélanges et aux arcanes des feux. Le « carreau de Sarreguemines », le carreau « genre Sarreguemines » est né.

Mélange savamment combiné d'argiles de qualité et de laitier résidu des fontes d'affinage, ce produit va supplanter, même pour les emplois les plus modestes, le carreau de terre cuite. D'une porosité plus faible que la terre cuite, d'une résistance incomparable, le carreau de Sarreguemines se répand partout ; sa vogue est telle qu'il supplante très rapidement les produits similaires.

L'usine de Sarreguemines grandit. Bloquée entre les emprises du chemin de fer et de la Sarre canalisée, elle occupe déjà l'emplacement actuel. Le nombre de moulins, de presses et de fours augmente d'une façon considérable, assurant une production accrue, toujours activement demandée. Prise de court, elle n'a ni le loisir ni la place d'étendre largement ses installations.

Plus tard, dans les usines qui naîtront, l'excitateur et l'animateur de Sarreguemines pourra coordonner leur organisation, en donnant ce bel ordonnancement industriel, si flatteur à l'œil, mais qui, pour d'autres, souvent masque la pauvreté des résultats et du rendement. Sarreguemines, au contraire, paraît bizarrement conçu, et ses constructions, qui chevauchent les unes sur les autres, donnent une impression fort inexacte de l'entreprise. Le succès ne lui a pas laissé le temps de grandir lentement. Il a fallu pousser, marcher quand même, utiliser les moindres parcelles du sol et faire rendre coûte que coûte, pour satisfaire aux besoins agrandis d'une clientèle plus exigente. C'est à ce succès que plusieurs usines de la C. G. C. B. doivent leur naissance.

En 1868, Wasserbillig accrochait ses bâtiments aux rives de la Moselle, dans une situation à peu près identique à celle de l'usine-mère de Sarreguemines. Wasserbillig, avant de s'acquérir dans un carreau de grès cérame fin une réputation extraordinaire, débuta modestement dans la fabrication du carreau de Sarreguemines à base de laitier.

Après Wasserbillig, qui, jusqu'à la constitution de la C. G. C. B., resta à la Société Utzschneider et Éd. Jaunez, Jurbise en Belgique fut créée : une petite usine, mais usine modèle. L'appel des capitaux était nécessaire. M. Éd. Jaunez les trouva autour de lui dans sa propre famille. La direction de cette Société en nom collectif, constituée dans la forme d'une Société de nationalité belge, fut confiée à un céramiste de talent, M. Michelet, précédemment directeur de l'usine de Sarreguemines. Il fit de cette usine un modèle d'organisation industrielle où le machinisme a été porté très tôt à un haut degré de perfectionnement. Dans ce pays Wallon, à la population peu dense, il fallait suppléer au manque de main-d'œuvre par l'ingéniosité des machines. M. Michelet fut l'homme de cette situation.

Après Jurbise, l'activité de M. Éd. Jaunez se tourna vers la France. Lorrain de vieille souche, attiré par le rayonnement d'une patrie dont un inique traité l'avait séparé, parant aux éventualités de difficultés douanières, M. Éd. Jaunez, soutenu par sa parenté, qui le voyait monter de succès en succès, obtint les capitaux nécessaires. Une Société fut créée à Pont-Sainte-Maxence (Oise), qui, à sa naissance, reçut le nom prédestiné et de bon augure, Utzschneider, Jaunez et Cie. Plus tard, sacrifiant cette raison sociale aux susceptibilités d'un patriotisme peu éclairé, la Société prend le nom de Société Defrance et Cie, puis se transforme en Société anonyme. Jurbise, d'ailleurs, imite. Les deux Sociétés, belge et française, deviennent Sociétés

Usine de Wasserbillig
(Grand-Duché de Luxembourg.)

anonymes, vivant d'une vie autonome, sous l'œil vigilant de leur fondateur.

L'activité de M. Éd. Jaunez ne s'arrête pas là. Il avait abandonné la fabrication de la brique et de la tuile pour se consacrer à celle du carreau céramique à base de laitier. Il s'attaque en 1890 à une fabrication plus difficile, pleine d'aléas, le carreau de grès cérame fin. Tous les débuts en céramique sont pénibles, et, avant d'atteindre même un demi-

succès, il faut déployer une somme d'intelligence, de travail persévérant, et remettre son travail « vingt fois sur le métier ». Des sommes considérables se consument dans des essais décevants. Il faut avoir comme Caries, Deck, la passion de l'art du feu, ou se sentir une puissance pour risquer des capitaux. Le succès appartient cependant à ceux qui savent oser.

Usine de Sarreguemines (Moselle)

Wasserbillig fut l'usine-mère de grès cérame fin comme Sarreguemines fut celle du carreau de laitier. Préparation différente, matières premières autres, fours d'une autre construction, outillage nouveau, il fallait tout changer et modifier. M. Éd. Jaunez sut oser, et Wasserbillig, depuis les hangars à terre jusqu'à ses magasins de produits finis, est la conception hardie d'un homme qui s'est acquis, au dur contact des réalités, une expérience consommée. Les machines, l'agencement, l'outillage y sont de la dernière perfection. Tout y est conçu pour faire un produit parfait. Les résultats des efforts de M. Éd. Jaunez étaient atteints. Wasserbillig conquit par le « carreau de grès cérame » la réputation que Sarreguemines avait acquise par les carreaux céramiques.

En 1891, forte de l'expérience acquise, la Société Utzschneider et Éd. Jaunez s'assurait, en la rachetant avec des capitaux des parents de M. Jaunez, la possession de l'usine de carrelage de Paray-le-Monial, dont le développement fut nettement accentué par le groupe acquéreur. L'usine de Paray-le-Monial avait une situation géographique très favorable, accolée comme les autres usines au chemin de fer et au canal; elle devait, économiquement parlant, être l'une des plus prospères. Malheureusement, dans l'industrie — trop souvent — les fabrications de luxe ne sont pas celles de meilleur rendement.

Le carreau de grès dessiné à Paray-le-Monial, dont la richesse de coloris, le fini, la perfection ont fait école partout et ont été imités, semblait trop particulièrement artistique pour être fabriqué industriellement. C'était une richesse de couleurs indicible, — ainsi quelques dessins courants avaient jusqu'à 10 et même 12 couleurs, — dont les nuances pour qui connaît les difficultés de fabrication, et notamment le calcul des retraits de ces différentes masses, constituent un véritable tour de force. Les personnes qui visitèrent l'Exposition universelle de Paris en 1900 n'ont pas été sans remarquer une certaine rosace colorée — chef-d'œuvre de genre — qui était composée de *dix-neuf* couleurs.

Par une évolution lente et méthodique, l'usine de Paray-le-Monial adaptait sa fabrication artistique à une production rationnelle et industrielle. Aujourd'hui, — par l'effort constant du conseil d'administration de la Compagnie, — cette usine, avec son outillage moderne, son équipement industriel, sa cité ouvrière modèle, est assurée d'un grand avenir, sa situation au centre de la France lui permettant une belle extension.

Dans l'industrie céramique, il est de règle générale que les usines se spécialisent. Il est constant de voir les grandes puissances embrasser différents produits, parfois dans la même ville, le plus souvent dans des localités différentes.

Les conceptions de M. Éd. Jaunez étaient de spécialiser chaque usine dans une seule production. Mais toute la céramique, celle du bâtiment en particulier, l'intéressait. C'est ainsi qu'ayant mis au point ses usines de carreaux céramiques à base de laitier et de carreaux de grès cérame fin, il entreprit la création d'une usine nouvelle pour la fabrication des grès vernissés pour canalisations.

Usine de Pont-Sainte-Maxence

C'est en 1901 qu'une Société à responsabilité limitée se constitua, dont les capitaux furent trouvés comme toujours dans sa parenté proche et auprès de quelques amis confiants dans ses succès.

L'usine fut bâtie à Betschdorf (Bas-Rhin), près de Soultz-sous-Forêts. Raccordée au chemin de fer, cette usine modèle, après avoir essuyé quelques déboires pour la mise au point de la fabrication nouvelle, a réussi à donner un produit aussi beau que celui des meilleures usines du continent.

Par leur fini, leur régularité, les fabrications de Betschdorf ont acquis sur le marché français une réputation enviable. C'est actuellement la plus forte manufacture française de ces produits, — elle fabrique à elle seule le quart environ de la production nationale, soit 13 000 tonnes, — pour servir les commandes de sa clientèle française et celle des pays d'outre-mer, dans la proportion de 5,5 à 1.

La Compagnie Générale de la Céramique du Bâtiment est légitimement fière de cette usine, rationnellement agencée, dotée de tous les perfectionnements de la technique moderne, développant harmonieusement les phases de sa production.

Avec l'usine de Betschdorf et celle d'Écuisses (Saône-et-Loire) acquise par le rachat des actions de la Société des Établissements « Léon Couturier », la Compagnie tient le premier rang des fabricants français de tuyaux de grès.

Déjà, avant la guerre mondiale, Écuisses occupait un rang très honorable parmi les industries françaises de cette spécialité. Sa production, légèrement différente au point de vue technique de celle de Betschdorf, pouvait être estimée en quantité à la moitié environ de celle de cette dernière usine.

Assurer la production de sept usines n'est pas toujours aisé, puisque l'on se heurte aux difficultés de recrutement de la main-d'œuvre. Aussi la Compagnie Générale de la Céramique du Bâtiment n'a pas hésité à prendre en charge les cités ouvrières créées autour de ces différentes usines. Bien plus, amplifiant encore le programme de ces constructions, elle a bâti autour de Paray-le-Monial une cité qui est un modèle du genre, et qui doit abriter environ cent familles. Conçue pour assurer à la famille ouvrière le maximum de confort et de commodités, cette cité permet à chaque

ouvrier d'arranger son « home » comme il lui convient et de se délasser du travail en cultivant son jardin, qui assurera à sa famille un supplément de bien-être.

S'adaptant aux nécessités de l'heure, la C. G. C. B. étudie la mise au point pour toutes ses usines de caisses de malades, sur le modèle de celles existant déjà à Sarreguemines, Betschdorf et Wasserbillig.

La prudente observation des faits, la réalisation progressive de la perfection, aperçue et confirmée par l'expérience, étaient tout à fait dans la manière de M. Éd. Jaunez. Son œuvre se poursuit aujourd'hui par des méthodes sûres, éprouvées au creuset d'une tradition vivante et toujours rajeunie.

La production des usines de Betschdorf et d'Écuisses s'élève à environ 20 000 tonnes annuellement, soit un peu plus du tiers de la production française actuelle, qui est évaluée à 56 000 tonnes, mais qui pourrait atteindre, avec les moyens de production actuels, environ 80 000 tonnes. Même en tablant sur la production française maxima, la Compagnie Générale de la Céramique du Bâtiment atteindrait le quart de celle-ci.

A côté des tuyaux de grès, la Compagnie peut présenter d'autres chiffres au moins aussi respectables et imposants : la production de carreaux de dallage à base de laitier ou en grès cérame fin atteindra prochainement 50 000 tonnes annuellement.

Le développement des usines de la Compagnie Générale de la Céramique du Bâtiment à Sarreguemines, Wasserbillig, Betschdorf, Pont-Sainte-Maxence, Paray-le-Monial, Jurbise et Écuisses, fait honneur au fondateur, qui, par sa puissance de travail, par son génie d'organisation et sa persévérance constante, leur a créé cette atmosphère de prospérité, si pleine de promesses pour l'avenir.

La Compagnie Générale de la Céramique du Bâtiment est une Société anonyme au capital de 16 250 000 francs, dont le siège social est à Paris, 46-48, rue de Dunkerque, et le siège administratif à Strasbourg, 29, allée de la Robertsau.

Outre le capital social, la Compagnie a émis en 1922 un emprunt de 5 000 000 de francs sous la forme d'obligations du type de 500 francs à 6 1/2 p. 100.

Le Conseil d'administration de cette très importante société, dont nous avons, au cours de cette notice historique, salué le merveilleux effort, se compose de personnalités bien choisies pour continuer l'œuvre du fondateur, décédé en 1916, après une existence aussi bien remplie de labeur, de constance dans l'effort, de probité et d'honneur.

MM. Max Jaunez, président, fils du fondateur ; le colonel Édouard Cazal, vice-président, officier de la Légion d'honneur ; Henri Koch, administrateur-délégué ; Alexandre de Geiger, chevalier de la Légion d'honneur ; Pierre Malval, chevalier de la Légion d'honneur ; Charles Utzschneider, Joseph Willems.

Il est à remarquer que presque tous les actionnaires de la Compagnie Générale de la Céramique du Bâtiment sont en même temps actionnaires des Fayenceries de Sarreguemines, dont notamment M. Max Jaunez est aussi le président et M. le colonel Cazal est l'administrateur-délégué.

ÉTABLISSEMENTS JACOB, DELAFON

Compagnie céramique de Pouilly-sur-Saône et Belvoye.

Les grands progrès réalisés en France dans le domaine de l'hygiène ont amené la création et le développement d'industries spéciales, dont une des plus intéressantes est celle de la céramique sanitaire.

Pendant longtemps la fabrication des produits sanitaires en céramique fut le monopole de l'Angleterre. Grâce aux efforts persistants de MM. Jacob et Delafon, ce monopole a disparu, et aujourd'hui la fabrication française peut supporter, avec un succès certain, les comparaisons avec n'importe quelle fabrication étrangère.

C'est en 1880 que MM. Jacob frères et fils, fabricants de produits céramiques à Navilly et au Chapot (Saône-et-Loire), s'installèrent à Pouilly-sur-Saône (Côte-d'Or), dans les bâtiments d'une ancienne usine métallurgique, située sur les bords de la Saône, pour y fabriquer des boisseaux et des wagons pour cheminées et, un peu plus tard, en 1885, des tuyaux en grès vernissé, qui à cette époque étaient importés d'Angleterre presque en totalité. Les tuyaux de Pouilly, par leur excellente qualité, furent très rapidement appréciés et firent une concurrence sérieuse aux tuyaux anglais. Ils figurèrent avec succès à l'Exposition d'hygiène de la caserne Lobau, en 1886.

L'usine de Pouilly entreprit alors la fabrication des grès blancs émaillés (1888) ; elle y réussit aussi bien que pour les tuyaux en grès, et à l'Exposition universelle de 1889 MM. Jacob frères et Cie obtinrent par leurs nouveaux produits une médaille d'or dans la classe d'hygiène.

Ces succès engagèrent MM. Jacob frères et Cie à orienter de plus en plus vers les articles sanitaires la fabrication de l'usine de Pouilly et, pour lui donner le développement voulu, ils formèrent pour son exploitation une nouvelle Société sous la raison sociale « E. Jacob et Cie ».

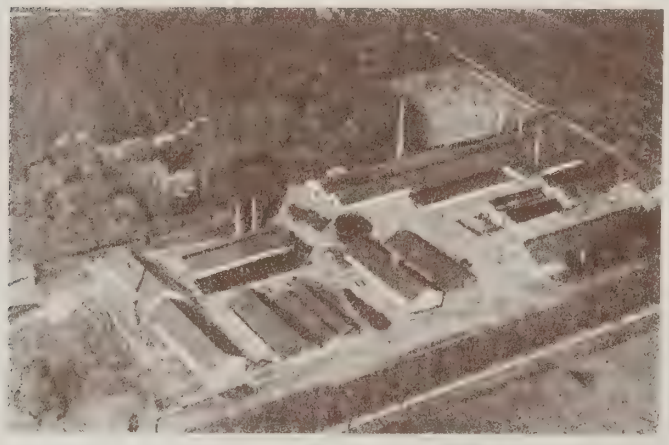

Usine de Belvoye (Jura)

Usine de Pouilly-sur-Saône

M. Émile Jacob, fondateur de Pouilly, et M. Delafon, qui depuis 1887 était directeur de l'agence technique et commerciale de MM. Jacob frères et Cie à Paris, 14, quai de la Rapée, devinrent les gérants de la nouvelle Société, dont le siège social fut établi à Paris. Les affaires de la Société E. Jacob et Cie prospérèrent rapidement ; le nombre des ouvriers de Pouilly quadrupla. Aux tuyaux en grès et aux grès blancs émaillés vint s'ajouter la fabrication de la porcelaine sanitaire.

En 1895, à la suite des grands succès remportés à l'Exposition de Lyon, la Société fonda à Paris, 14, quai de la Rapée, des ateliers destinés à compléter l'organisation industrielle de Pouilly par la fabrication des articles sanitaires métalliques de la robinetterie et de l'ébénisterie, s'adaptant aux appareils céramiques ; elle cessa ainsi d'être tributaire des fabrications auxiliaires.

Le développement constant de la fabrication des appareils sanitaires en porcelaine amena MM. E. Jacob et Cie à préparer eux-mêmes la pâte nécessaire à cette fabrication.

Ils acquirent en 1889 une usine hydraulique à Belvoye (Jura), sur les bords du canal du Rhône-au-Rhin. Plus tard, cette importante usine adjoignit à la préparation de la pâte à porcelaine la fabrication d'un produit analogue au *fire clay* (sortant des usines anglaises et américaines), qui en peu de temps, sous le nom de granit-porcelaine, acquit une grande réputation.

A l'Exposition universelle de 1900, la Société, en récompense de ses efforts, obtint un grand prix, trois médailles d'or et sept médailles de collaborateurs.

En 1901, la Société en commandite par actions Jacob, Delafon et Cie prit la suite de la Société E. Jacob et Cie.

Les nouveaux concours ainsi obtenus permirent un agrandissement général des usines, devenu nécessaire par suite de l'accroissement continuel des affaires.

Les usines de Pouilly, de Belvoye et de Paris furent agrandies, de nouveaux et importants bâtiments édifiés, un matériel considérable installé, les services techniques et commerciaux mis en rapport avec le développement croissant des affaires. Un magasin de vente fut établi au centre de Paris, 45, rue Laffitte.

Plus récemment encore, les usines de Pouilly-sur-Saône et de Belvoye, devenant manifestement insuffisantes pour répondre aux besoins commerciaux de la Société, une nouvelle usine céramique fut créée à Villiers-les-Pots, près d'Auxonne (Côte-d'Or). Cette usine, commencée en 1913, fut terminée en 1922.

Conçue sur un plan entièrement nouveau, elle comporte tous les derniers perfectionnements de l'industrie céramique.

Enfin, pour compléter l'ensemble de ses usines céramiques et mécaniques, la Société Jacob, Delafon et Cie créait en 1923, à Seurre, dans la Côte-d'Or, une importante fonderie spécialement aménagée pour y fabriquer tous les articles en fonte de sa fabrication.

Pendant l'année 1923 et dans le courant du premier semestre 1924, de nouveaux agrandissements ont été envisagés tant aux usines de Belvoye que de Pouilly en vue d'une augmentation très sensible de la fabrication des articles en granit-porcelaine et en porcelaine de Pouilly.

La Société des Établissements Jacob, Delafon et Cie occupe actuellement plus d'un millier d'ouvriers. Sa production dépasse 25 000 000 de francs par an. Le capital se monte à 2 370 000 francs.

Les administrateurs-délégués sont : MM. Maurice Delafon, officier de la Légion d'honneur ; Charles Jacob, François Javelle. Le siège social est à Paris, 14, quai de la Rapée.

SOCIÉTÉ ANONYME " LUCIFER "

Personne n'ignore que l'œuvre des grands céramistes français est célèbre dans le monde entier et que, sur les marchés de l'univers, leurs merveilleux travaux sont justement réputés et appréciés. Depuis l'immortel Bernard Palissy, « ouvrier de terre, inventeur de rustiques figurines du roy », qui, au XVIe siècle, découvrit « divers métaux entremêlés en manière de jaspe », nos céramistes n'ont pas cessé d'améliorer leur production et surent, pendant des siècles, rester inimitables dans leur spécialité.

La Société « Lucifer » fut fondée en 1921, au capital de 250 000 francs. Tout en appartenant par sa production à la famille glorieuse des céramistes français, la Société diffère néanmoins d'eux par la matière première employée pour la fabrication.

Elle est créatrice d'un produit et d'un procédé breveté qui permet de fabriquer des objets tels que : vases, potiches, jardinières, garnitures de bureaux, cache-pots, services de fumeurs, pendulettes, pieds de lampe, etc., en une matière spéciale, le *simili-marbre*, complètement étanche à l'air, à l'eau et à l'acide et résistant à toute intempérie.

Les produits de la Société, grâce à leur dessin toujours harmonieux et à leur haute tenue artistique, eurent un succès éclatant dès leur apparition sur le marché de Paris. A la foire de 1922, où la Société Lucifer exposait pour la première fois toute une série de ses articles qui rivalisaient avec les objets d'art en marbre et bronze véritables, ce succès fut consacré définitivement. Dès lors, la Société était assurée d'une nombreuse et fidèle clientèle attirée, non seulement par la production irréprochable, mais aussi par les prix modérés, qui sont de 60 p. 100 moins chers que ceux d'objets en marbre et en bronze.

En 1924, le capital de la Société fut porté à 350 000 francs, et son Conseil d'administration, encouragé par le succès, décida de se rendre acquéreur d'un autre brevet ayant trait cette fois à l'éclairage à pétrole. Il fonda donc à Boulogne-sur-Seine une nouvelle usine destinée à la fabrication d'articles d'éclairage et de ménage, de la ferblanterie et de la tôlerie en général. Dès les premiers mois de son existence, la nouvelle usine spéciale dans la fabrication des lanternes à pétrole brevetées « Le Phare » donna toute satisfaction aux dirigeants de la Société, et le succès de l'exploitation du nouveau brevet dépassa toutes les espérances.

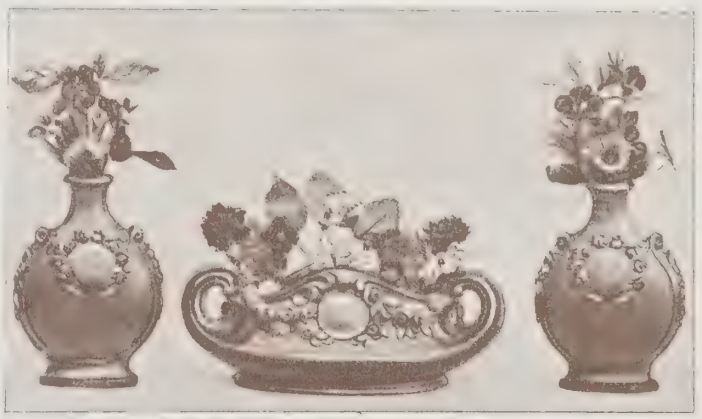

Tendant inlassablement tous ses efforts vers le développement des deux spécialités choisies par elle, la Société « Lucifer » se trouve, à l'heure actuelle, en pleine prospérité et peut compter sur un avenir des plus brillants.

Le siège social se trouve à Paris, 87, rue Saint-Lazare ; la direction commerciale et la poterie d'art, 148, rue du Théâtre, et l'usine métallique, 12 *bis*, rue Béranger, à Boulogne-sur-Seine.

LE CAOUTCHOUC

LES USINES DE PERSAN

A PARTIR de 1839, année où l'on découvrit le principe de vulcanisation du caoutchouc, l'emploi de ce dernier se généralisa réellement et ses applications se multiplièrent à l'infini.

On l'utilise aujourd'hui dans toutes les grandes usines pour la confection des joints de vapeur et d'eau, des clapets, courroies, garnitures de cylindre, tuyaux, tapis, pneumatiques, vêtements imperméables, etc...

Mais, pour obtenir de bons résultats dans une fabrication aussi diverse, il fallut réunir des appareils et des machines d'une grande puissance et créer un outillage varié et perfectionné.

Les Établissements de Persan (Seine-et-Oise) sont un modèle de genre d'usines dotées d'un outillage répondant à toutes les exigences de la technique moderne.

Fondées en 1854 par Rousseau de Lafarge, les Usines de Persan furent achetées par la Compagnie India Rubber, dont les moyens d'action et de production développés constamment les placent actuellement au premier rang dans la branche de la fabrication des objets de caoutchouc. Elles disposent, d'ailleurs, sur un terrain d'une superficie de 45 000 mètres carrés, d'une installation imposante, avec des bâtiments et ateliers mesurant 20 000 mètres carrés. Elles possèdent dix puissantes chaudières, qui consomment 60 tonnes de charbon par jour pour produire la vapeur nécessaire aux autoclaves et aux quatorze machines motrices d'une force de 1 200 chevaux. En outre, plus de 200 moteurs électriques sont installés dans les différents ateliers.

Les principaux articles de fabrication sont : les fils et câbles électriques isolés à la gutta, pour sonnerie, téléphone et télégraphie, les articles en caoutchouc pour l'industrie, par exemple ceux pour les brasseries, blanchisseries, carrosseries, chapelleries, distilleries, filatures, usines à gaz, imprimeries, laboratoires, papeteries, sucreries, teintureries, tissages, mines, etc., etc.

Les usines produisent en outre les tissus et vêtements imperméables, des articles en ébonite (feuilles, bâtons, tuyaux, pompes, etc.) et des articles en gutta-percha.

Enfin et surtout les pneumatiques pour cycles, autos et aéroplanes, qui ont valu aux Établissements de Persan une rapide et incontestable popularité.

Une des dernières spécialités à signaler est : le pneu à cordes « Flexicord » pour autos et les roues et pneumatiques Palmer pour aéroplanes, qui assurent le maximum de sécurité à l'atterrissage.

Le directeur des Établissements Persan est M. Delajoux.

SOCIÉTÉ FINANCIÈRE DES CAOUTCHOUCS

Cette Société, constituée sous le régime de la loi belge, mérite néanmoins d'avoir sa place dans notre histoire de l'effort économique français. En effet, la majeure partie de ses capitaux et la grande majorité des membres de son Conseil d'administration sont français, et son siège administratif est à Paris, rue Notre-Dame-des-Victoires.

PLANTATION DE TROIS ANS

Elle fut fondée en 1909 par la Banque de l'Union Parisienne et le groupe Bunge d'Anvers. Son but primitif fut la plantation et la culture en Malaisie, dans les Indes néerlandaises, anglaises ou ailleurs, de toutes espèces de plantes, notamment d'arbres à caoutchouc, et la préparation aussi bien que la vente de leurs produits. Le capital, de 3 100 000 francs à l'origine, fut successivement porté en 1909, 1911, 1919, 1920, 1923 et 1924, à 10, 20, 40, 50, 75 et 100 millions de francs, par actions de 100 francs.

A la suite de ces récentes augmentations de capital, la Société a étendu son action dans certaines colonies françaises, notamment en Indochine. Après avoir acquis une très forte majorité dans le domaine des hévéas de Xa-Trach, elle a provoqué l'augmentation du capital de cette dernière. A l'heure actuelle, la Compagnie des hévéas de Xa-Trach, sous le nom de « Plantations de Terres Rouges », a su absorber toutes les plantations voisines du district de Thudaumot.

La Société financière des Caoutchoucs a pris, en outre, des participations dans des entreprises établies au Sénégal,

à la Côte d'Ivoire et à Madagascar ; elle s'est engagée à financer la Compagnie du Cambodge, possédant un domaine de 23 000 hectares, dont près de 6 000 en culture. Enfin la concession de Lagna, que la hausse énorme de la piastre et la crise mondiale avaient empêché de mettre en valeur, a été l'objet d'une étude complète d'assainissement, étude exécutée par des ingénieurs compétents. La Société espère que, avec une mise de fonds relativement faible, elle sera en mesure de cultiver 25 000 hectares d'excellentes terres convenant d'une manière parfaite aux cultures ordinaires, telles que caoutchouc, riz, etc., et surtout à la culture de la canne à sucre.

Afin de compléter son organisation technique, la Société a décidé, l'année dernière, de se rendre acquéreur des établissements Braat, qui avaient été créés à Medan après l'armistice et qui étaient pourvus d'un excellent outillage. Ces établissements avaient coûté près d'un million de florins. S'étant rendue propriétaire de ces importants établissements, la Société financière des Caoutchoucs a constitué, à cet effet, le 10 juillet 1924, la Medansche Machine Fabrick, au capital de 100 000 florins, dont 60 000 émis et entièrement souscrits par elle-même, soit 50 000 florins pour l'achat des établissements, libres de toutes charges, et 10 000 florins destinés au fond de roulement.

Le matériel, en parfait état de fonctionnement, fut encore complété par des machines-outils, qui mettent la Société à même d'entreprendre des travaux importants pour des Sociétés autres que ses filiales. La Société financière des Caoutchoucs est en réalité un trust dont les intérêts se développent à mesure que ses disponibilités augmentent. A l'heure actuelle, elle contrôle 23 sociétés différentes. Son actif est constitué par un important portefeuille dont la composition détaillée est donnée à chaque fin d'exercice à la suite du bilan. Les propriétés dont elle fait l'acquisition sont amenées par ses soins à la période productive. Elles constituent, par la suite, le champ d'action des filiales dont les titres rémunèrent les apports de la Société mère.

En résumé, la Société financière des Caoutchoucs est en quelque sorte le banquier de ses filiales. En appliquant ce principe, elle a puissamment aidé lesdites filiales à traverser aisément la crise redoutable dont on souffert, ces dernières années, toutes les entreprises des plantations de caoutchouc.

PLANTATION DE QUATORZE ANS

Le Conseil d'administration comprend : le comte de Rivaud, président ; O. de Rivaud, Robert Hallet, qui forment le comité de direction, et MM. Ed. Barrelet, comte de Beaumont, G. Clanis, C. Peten, M. de Rivaud, R. de Montgolfier, administrateurs. Le secrétaire général est M. E. Japhet.

SÉCHOIR

MAISON D'ASSISTANTS

LES ALLUMETTES

MANUFACTURE LORRAINE D'ALLUMETTES RETTIEN

Vue extérieure de l'Usine
avec stock de bois.

La fabrique d'allumettes Rettien existe dans le pays Messin depuis 1872, époque à laquelle M. Nicolas Rettien vint s'installer à Metz. En 1898, Eugène Rettien, fils du précédent, né à Paris en 1857, se détacha de la maison-mère pour s'installer à Metz-devant-les-Ponts, où il fonda une petite fabrique d'allumettes soufrées et phosphorées, berceau de la puissante manufacture actuelle.

Le capital initial de l'entreprise ne dépassait pas, à cette époque, la somme modique de 40 000 francs. Sa production journalière était de 1 800 000 tiges d'allumettes, et le nombre d'ouvriers et ouvrières employés par la fabrique atteignait à peine une vingtaine. La Lorraine, le Grand-Duché de Luxembourg et la Sarre fournissaient les débouchés nécessaires à l'écoulement de la production.

En 1909, par suite de la prohibition par le Gouvernement allemand de l'emploi du phosphore blanc, la maison Rettien abandonna sa fabrication primitive et commença la produc-

Salle des Dérouleuses
Fabrication des tiges d'allumettes et des copeaux à boîtes.

FABRICATION DES BOÎTES D'ALLUMETTES
avec transport automatique au séchoir.

tion d'allumettes dites «suédoises ». A cet effet, la fabrique fut considérablement agrandie et entièrement transformée. Son outillage fut modernisé par l'introduction de machines perfectionnées. Dès lors, la maison entre dans une phase d'extension continue. Employant 150 ouvriers et ouvrières, elle atteint, au moment de la déclaration de la guerre, la production de 12 000 000 de boîtes à 60 allumettes par an.

Pendant la guerre, cette production monte à 20 millions de boîtes, et le personnel atteint le chiffre de 230 ouvriers.

Après la fin des hostilités, la fabrique, rendue à la mère-patrie, connut un nouvel essor. A cette époque, la maison Rettien eut à déplorer la perte de son fondateur, M. Eugène Rettien, décédé en 1920, après avoir vu son œuvre prendre une extension considérable. La direction de l'entreprise passa à ses fils : MM. Auguste et Paul Rettien. En 1923, leur mère, Mme veuve Eugène Rettien, constituait avec eux une société anonyme, sous la raison sociale : Manufacture Lorraine d'allumettes Rettien, dont le capital se monte à 4 millions de francs.

La production actuelle de la manufacture est de 120 millions de boîtes par an. Le personnel compte près de 300 ouvriers et ouvrières, occupés tant à la production proprement dite qu'à la fabrication de boîtes, exécutées dans la manufacture même.

Tel est le chemin parcouru depuis un demi-siècle par cette entreprise lorraine, qui, grâce à l'ordre, le soin apporté dans la fabrication et au sentiment constant de justice envers son personnel, est devenue une des plus importantes entreprises de sa spécialité en France.

MACHINE CONTINUE POUR LA TREMPE DES TIGES D'ALLUMETTES
Production : dix millions de tiges en dix heures.

M. AUGUSTE RETTIEN M. PAUL RETTIEN
Directeurs-Gérants de la Manufacture.

CRISTALLERIE

LES CRISTALLERIES DE SAINT-LOUIS
à Saint-Louis-lès-Bitche (Moselle)

L'ANGLETERRE posséda pendant longtemps le monopole de la fabrication du cristal; mais aujourd'hui les cristalleries du continent ont égalé et même surpassé la production des établissements britanniques.

Le mérite de l'introduction du cristal sur le continent revient aux Cristalleries de Saint-Louis.

La Compagnie des Cristalleries de Saint-Louis est une puissante société par actions, qui possède ses usines à Saint-Louis, dans l'ancien comté de Bitche, incorporé à la Lorraine en 1606. Dans cette région, l'art du verre existe d'ailleurs de temps immémorial et depuis le bas-Moyen Age. Jusque vers le milieu du XVII^e^ siècle, une douzaine d'établissements y rivalisèrent avec des fortunes diverses. Une verrerie primitive existait dans la vallée vers 1566 ; elle n'existait plus en 1651; mais un siècle plus tard un nouvel établissement était construit sur les ruines de l'ancien et prenait par autorisation spéciale le nom de Verrerie Royale.

Vendue comme bien national sous la Révolution, la Verrerie de Saint-Louis était rachetée en l'an VIII par un groupe de maîtres-verriers du pays, et ses propriétaires constituaient leur entreprise en société anonyme, forme qu'elle a conservée jusqu'à ce jour.

Les usines de la Cristallerie sont situées dans la pittoresque vallée de Munzthal, qui peut rivaliser avec les sites les plus fréquentés des Vosges. Le village de Saint-Louis, placé à proximité, est la propriété de la Compagnie, qui y loge gratuitement un grand nombre d'ouvriers ; il est desservi par la ligne de Haguenau à Sarreguemines et est relié par la bifurcation de Wingen à la grande ligne de Strasbourg-Paris.

L'établissement de Saint-Louis a toujours occupé le premier rang pour la valeur de ses découvertes et pour les mérites de sa fabrication artistique. Après s'être fait connaître par son imitation de la malachite, il a imité d'autres minéraux avec non moins de succès, notamment la lave

rouge, la lave noire, l'aventurine. Il a produit des articles en filigrané et millefiori, en triplé, dont les spécimens remarquables figurent dans les grands musées d'art industriel.

Arrachées à la France en 1870, les Cristalleries de Saint-Louis sont aujourd'hui réintégrées.

Tout visiteur des Cristalleries peut juger du développement qu'a pris cet établissement. Nous avons dit plus haut que, vers la fin du XVIII^e siècle, la Verrerie de Saint-Louis occupait environ 400 personnes ; au cours du siècle suivant, l'établissement présente aujourd'hui l'aspect d'une usine absolument moderne. Les ateliers primitifs ont été transformés en vastes halls et salles de travail répondant aux exigences industrielles actuelles. Deux grands halls abritent les fours de fusion, autour desquels les verriers se livrent au travail si intéressant de la « fabrication ». Des milliers d'objets d'une infinie diversité sortent journellement de ces halls de fabrication pour être ensuite travaillés, taillés, gravés et dorés dans les autres nombreux ateliers qui forment l'ensemble de l'usine. Toute l'usine est électrifiée, tant pour la force motrice que pour l'éclairage, de même qu'une voie électrique fait le service du transport des produits entre les divers services et les magasins.

La vie industrielle des Cristalleries de Saint-Louis se confond étroitement avec l'histoire de l'industrie du cristal depuis un siècle.

Les Cristalleries de Saint-Louis font visiter par leurs agents tous les grands centres commerciaux du monde. Elles entretiennent des dépôts ou des bureaux de vente, notamment à Paris, 30, rue de Paradis; à Londres, Holborn Circus, 68-69 Shoe Lane ; à New-York, 35-37 West 23d Street.

COMPAGNIE DES CRISTALLERIES DE BACCARAT

Au point de vue scientifique, artistique et économique, les Cristalleries de Baccarat sont de véritables-usines-modèles où l'on retrouve, unies aux dernières découvertes contemporaines, les traditions les meilleures du passé.

La fabrication du verre en Lorraine date de la fin du XIV^e siècle ; mais il faut arriver à la motié du XV^e siècle pour trouver un document qui puisse servir de point de départ à l'histoire de l'industrie verrière en Lorraine. Ce document précieux, c'est la charte octroyée aux verriers par Jean de Calabre, gouverneur de la Lorraine, en 1448. Cette charte, qui fut confirmée en 1469 par le duc Jean, donnait aux verriers les privilèges les plus grands en les assimilant aux nobles de race.

La charte de 1448 assura le libre développement et la prospérité de cette branche importante de l'industrie nationale.

Les établissements de Baccarat, appelés alors Sainte-Anne, furent créés par M^gr de Montmorency-Laval, évêque de Metz, en vertu des lettres patentes du 10 juin 1765 qui lui en accordèrent l'autorisation.

En 1815, M. d'Artigues y avait introduit la fabrication du cristal.

En 1822, fut constituée une compagnie qui acheta la verrerie « Sainte-Anne » et qui, depuis cette époque, continua à prospérer sous le nom devenu célèbre dans le monde entier de « Cristalleries de Baccarat ».

C'est une main-d'œuvre sélectionnée par concours, incomparable par son habileté professionnelle et par ses traditions transmises de père en fils pendant plusieurs générations, qui assure la supériorité de Baccarat et qui a permis à la compagnie de conquérir le marché mondial.

L'effectif total des employés et ouvriers des deux sexes occupés dans les usines à présent s'élève à 2 400 environ.

La Compagnie s'est imposé l'obligation absolue de n'avoir qu'un seul choix. Tout ce qui n'est pas irréprochable est remis à la fonte. Il n'y a pas de second choix.

Pour cette fabrication, de vastes ateliers ont été créés et sont en voie de développement continu. A l'heure actuelle, la surface couverte des ateliers et de leurs dépendances atteint 115 000 mètres carrés, et un grand nombre d'eux comptent plusieurs étages.

La Compagnie des Cristalleries de Baccarat a créé, pour sa nombreuse population ouvrière, des œuvres sociales qui ont précédé de beaucoup toutes celles qui ont été imposées depuis lors :

Maisons et jardins ouvriers, caisses de retraites (dès 1851), de maladie (1855), de chômage, secours aux femmes en couches, sursalaire familial, crèche, conseils mixtes d'ouvriers, d'ingénieurs gérant les différentes caisses, écoles et cours d'adultes, tout cela fonctionne depuis plus d'un demi-siècle.

De hautes récompenses ont été obtenues dans toutes les expositions par la Compagnie. En 1901, l'Académie des sciences morales et politiques a couronné ce vaste ensemble de l'activité de la Compagnie en lui décernant la grande médaille d'or du prix Jules Audeoud.

A côté de l'organisation industrielle, les Cristalleries de Baccarat possèdent une organisation commerciale des plus perfectionnées.

Au siège commercial de la Compagnie à Paris, les produits de la fabrication sont présentés dans de vastes galeries et dans des salons luxueusement meublés. La clientèle peut s'y rendre compte de l'effet produit par les différentes pièces placées dans les conditions où elles seront utilisées.

Aux magasins de vente sont annexés d'importants ateliers où se font les travaux de décor des articles de fantaisie. Des ateliers de monture produisent des bronzes servant à la monture des lustres et des grandes pièces.

Le capital social est de 6 000 000 de francs.

PARFUMERIE

ÉTABLISSEMENTS ANTOINE CHIRIS

Compagnie des produits aromatiques, chimiques et médicinaux

Les Établissements Antoine Chiris ont remplacé la maison Antoine Chiris, dont l'origine remontait à 1768. La Société anonyme a été constituée en 1912, au capital de 14 millions de francs, porté à 20 millions en 1917.

De tout temps l'usine, qui resta le centre de l'entreprise, fut à Grasse, au milieu de cette région unique de Provence où la rose, le jasmin, l'oranger et vingt autres espèces donnent des parfums qu'aucune région du monde n'a jamais su égaler.

La direction de cette ancienne entreprise a installé une des premières, dans son usine, des alambics à vapeur et des appareils d'extraction des parfums par les dissolvants volatils. Elle a pris également pour but le perfectionnement des méthodes culturales et exploite de vastes domaines. Celui du Vignal peut, à lui seul, donner déjà 100 000 kilogrammes de roses ; le domaine du moulin de l'Abadie traite plus particulièrement le jasmin, la tubéreuse, la menthe et le géranium.

L'exploitation plus scientifique des productions spontanées, particulièrement de la lavande, a conduit à la création des distilloirs dans les régions les plus intéressantes des Alpes.

Mais c'est à Grasse toujours que s'est trouvée concentrée la plus grande activité, car, en plus des productions locales, on y travaille les bois, les résines, les essences provenant des pays exotiques. Les dérivés de ces produits ont même acquis une telle importance dans l'art de la parfumerie que les Établissements Antoine Chiris ont tenu à introduire dans nos colonies toutes ces matières que l'étranger nous fournissait à peu près seul : les Comptoirs coloniaux Chiris importent régulièrement les productions de la Guyane, de Madagascar, de l'Indo-Chine, de Java, de la Chine, etc.

Parallèlement à ces multiples installations, dont le but est de produire, d'autres organisations ont le soin de répartir, dans tous les pays du monde, les produits fabriqués de Grasse : Antoine Chiris Company à New-York, Antoine Chiris Limited à Londres sont les filiales qui représentent les Établissements dans les deux principaux pays consommateurs. Le siège social se trouve 51, avenue Victor-Emmanuel-III.

L.-T. PIVER

L'industrie de la parfumerie, comme toutes les industries de luxe, est un élément très important dans notre commerce extérieur. Son succès, qui date depuis de nombreuses années, a rendu les marques françaises célèbres sur tous les marchés du monde. La France compte un bon nombre de maisons qui maintiennent avec honneur dans cette spécialité la réputation de supériorité de nos produits sur ceux des autres pays.

Parmi les firmes les plus connues et les plus anciennes se trouve incontestablement celle de L.-T. Piver, dont la fondation remonte à 1774.

La principale usine des Établissements Piver se trouve à Aubervilliers. Elle occupe actuellement plus de 4 hectaress de superficie et produit à elle seule mille différents articles à la minute. Son outillage, perfectionné selon les exigences de la technique moderne, lui permet de fabriquer de 8 à 10 tonnes de poudre de riz par jour.

Le rendement de la cave construite récemment pour livrer au public les lotions et les eaux de Cologne en litres et demi-litres se monte à l'heure actuelle à 6 millions de litres par an et ne nécessite que le concours d'un seul homme. Cette production considérable peut être doublée en cas de besoin, sans qu'on soit obligé de recourir à un personnel plus nombreux.

Malgré tout le perfectionnement de l'outillage, le nombre total d'ouvriers et d'employés de l'usine d'Aubervilliers dépasse actuellement 1 400 personnes. Ce chiffre élevé, qui serait doublé sans la mise au point minutieuse d'une machinerie des plus modernes, donne la mesure de l'importance toujours croissante de la production des Établissements Piver, spécialisés dans tous les domaines qu'embrasse la parfumerie : produits alcooliques, poudres de riz, de talc, dentifrices, savons, crèmes, fards pour la ville et le théâtre, etc.

Les Établissements L.-T. Piver sont à peu près seuls en France à ne dépendre que pour une faible partie du marché en ce qui concerne les achats des matières premières nécessaires pour leur spécialité. Après un travail de longues années dans leurs laboratoires, ils ont réussi à découvrir une quantité de produits odorants tout à fait inédits, et ils ont eu la satisfaction morale de ne les retrouver sur le marché des matières premières que beaucoup plus tard. A présent, la maison possède, rue de Lamotte, à Aubervilliers, une véritable usine de produits chimiques où, tout en conti-

nuant les recherches qui ont assuré son succès dans le passé, elle fabrique les principaux produits dont elle a besoin pour son industrie.

La production totale des Établissements Piver en France dépasse plusieurs dizaines de tonnes par jour. Si l'on y ajoute celle des centres de production étrangère (Bruxelles, Genève, Bucarest, Buenos-Ayres, États-Unis), on peut se rendre compte de l'effort commercial des Établissements Piver dans le monde entier. La maison possède, en outre, deux succursales principales : à Londres et à New-York.

Le succès de ses produits fut toujours considérable. La vogue du « Lait d'Iris », du « Corylopsis », du « Trèfle Incarnat », de « Floramye », d' « Azuréa », de « Pompéia », fut poussée et développée par celle des dernières créations telles que : « Mismélis », « Gerbera », « Volt », etc.

Joignant de tout temps le succès de l'excellence de production à celui de l'élégance de présentation, les Établissements Piver ont réussi à fournir à leur clientèle un ensemble incomparable. Il suffit de nommer les maîtres Bernard, Lalique, Dufresne, Aubert, Faivre, Villette, etc., qui ont prêté, au cours des années écoulées, leur concours précieux à la maison pour se faire une idée du goût parfait avec lequel sont présentés les produits Piver.

Une longue série de distinctions honorifiques (dont 14 fois hors concours ou membres du jury et 6 fois grand prix) obtenues dans toutes les expositions nationales et internationales ont récompensé la glorieuse carrière des Établissements Piver, pleine de labeur opiniâtre, de réalisations ingénieuses, mais aussi du sentiment du devoir accompli jusqu'au bout envers l'industrie nationale

Sortie des ouvriers

PARFUMERIE HOUBIGANT

La première devanture de la Maison Houbigant

La Parfumerie Houbigant fut fondée en 1775 par Jean-François Houbigant, marchand-parfumeur, dans l'immeuble de la rue du Faubourg-Saint-Honoré, nº 19, qu'elle occupe encore actuellement. Sa clientèle fut, dès sa fondation, essentiellement aristocratique, et la maison conserve jalousement un livre de comptes daté de 1777, sur lequel figurent les représentants les plus notoires de la noblesse européenne.

En 1807, J.-F. Houbigant décédait dans l'immeuble du faubourg Saint-Honoré, où il avait établi sa parfumerie, dont la célébrité était déjà faite. Son fils lui succéda, et la maison Houbigant continua à se développer et à prospérer jusqu'à l'époque actuelle.

En 1829, la Grande Mademoiselle, duchesse de Berry, nomma Houbigant son fournisseur. Il fut autorisé à se dire « parfumeur de S. A. R. Adélaïde d'Orléans », par un brevet signé d'elle-même. En 1838, la reine d'Angleterre lui décernait également ce titre et, dans les livres de la maison, on voit défiler, durant le XIXe siècle, les noms de Baltazzi, Champigny, duchesse de Mouchy, de Montmorency, d'Aguado, Decazes, de Wagram, de Souwaroff, de Murat, de Choiseul-Praslin, de Ségur, de Talleyrand, de Portalès, de la Moskowa, les Metternich, les Girardin, les Rothschild, Rémusat, Fould, Balzac, Fitz-James, Lowenthal, Noailles, S. M. l'Impératrice de Russie, LL. MM. le Roi et la Reine de Hollande, duc de Chartres, de Morny, prince de Galles, etc.

La fabrication des produits Houbigant, qui, au moment de sa création, avait lieu faubourg Saint-Honoré, a été transportée, au milieu du XIXe siècle, à Neuilly-sur-Seine ; elle s'y est développée considérablement depuis. L'usine dispose actuellement dans ses vastes ateliers de tous les perfectionnements modernes.

Une succursale très importante de la Parfumerie Houbigant a été établie à New-York, 16 West 49 th. Street, et d'autres agences se trouvent dans toutes les parties du monde, où la Parfumerie Houbigant a comme principe de n'être représentée que par des collaborateurs qui s'occupent uniquement de ses affaires.

DORIN

S'il est une industrie de luxe qui tend à occuper une place de plus en plus importante dans le monde entier, c'est celle des fards. L'usage des fards, qui se généralise à la ville comme à la scène, était fort répandu dans l'antiquité, en Grèce, en Égypte et dans tout l'Orient. Nous le retrouvons, en France notamment, à toutes les époques particulièrement brillantes par leur floraison d'artistes et leur sentiment de la beauté : sous les Valois, pendant la Régence, sous Marie-Antoinette. Les exigences d'une société raffinée croissant, des maisons sérieuses se fondent, on y étudie, on y compose. L'histoire d'une d'elles nous paraît aussi intéressante que facile à suivre, c'est celle de la maison Dorin. Créée en 1780, elle est aujourd'hui parmi celles qui représentent avec le plus d'éclat cette branche de l'industrie française : les fards.

La fondatrice, Mlle de Montansier, « la Montansier », actrice et directrice de théâtre fort connue, était très répandue dans le monde, et en même temps un excellent homme d'affaires, assurent les mémoires du temps. Toutes raisons du succès qu'obtient d'emblée sa maison. Au courant non seulement des goûts féminins de l'époque, mais encore de l'esthétique féminine et des secrets de la cosmétique, elle

Vue générale des Usines

fit si bien que la boutique de la rue du Grenier-Saint-Lazare, où elle s'installa, vit défiler la noblesse, la bourgeoisie riche, toute la société élégante de la fin du règne de Louis XVI. Dans les collections du musée Carnavalet, nous retrouvons encore certains produits de cette maison, petits chefs-d'œuvre formant une fort intéressante collection due au don généreux de la maison Dorin

Si nous poursuivons notre étude, nous rencontrerons bien des créations originales adaptées au goût et aux lois de l'hygiène.

Au commencement de l'Empire, nous la verrons transformer ses méthodes en s'appuyant sur les données nouvelles de la science, les moderniser, changer son outillage, agrandir ses ateliers et ses magasins. Les expositions de Paris de 1839, 1867, 1889 ayant ouvert l'étranger aux fabrications françaises de luxe, — la maison Dorin conquit sur-le-champ une place prépondérante parmi les exportateurs, en Angleterre, en Russie, en Espagne, dans les deux Amériques. Sa réputation a été confirmée par les expositions de Moscou 1891, de Chicago 1893, de Bruxelles 1897 ; ses produits furent couronnés par la médaille d'or à l'Exposition de Paris en 1900 et reçurent des grands prix à Saint-Louis 1904, Liége 1905, Bruxelles 1922. Enfin, à la dernière exposition coloniale de

Un des Laboratoires d'études

Strasbourg, les directeurs de la maison furent nommés membres du jury et la maison classée hors concours. Mais ce qui nous semble particulièrement intéressant et digne d'attirer l'attention de nos lecteurs, ce qui donne un caractère éminemment patriotique à l'œuvre accomplie par cette maison, c'est la sagacité et la hardiesse de ses dirigeants. Au moment des premiers essais de l'art cinématographique, ils comprirent quel nouveau débouché d'une importance incalculable ouvrait le septième art à l'industrie des fards. Au prix de sacrifices importants, luttant contre les maisons étrangères rivales, ils attribuèrent dans ce domaine la première place à une maison française. Aujourd'hui, des magasins immenses, des usines qui témoignent d'un souci constant de l'hygiène (60 et 62, rue de Wattignies), des produits perfectionnés, grâce aux découvertes de la science, assurent

Un Atelier de fabrication

à la maison Dorin une place de tout premier plan dans l'industrie française des fards, la plus importante du monde.

ROGER & GALLET

La parfumerie Roger et Gallet compte parmi les plus anciennes et les plus prospères des maisons françaises de parfumerie. Elle tire son origine de la maison Jean-Marie-Farina, fondée à Paris en 1806 par M. J.-M. Farina, descendant direct de l'inventeur de la fameuse eau de Cologne dont la réputation se maintient à travers les siècles et dont la vente augmente encore de nos jours. L'authenticité de cette descendance a été reconnue par de nombreux jugements en vertu desquels la marque Jean-Marie Farina est la seule qui puisse porter ce nom en France.

Façade, 38, rue d'Hauteville

En 1862, MM. Roger et Gallet, les deux beaux-frères, propriétaires de la marque J.-M. Farina, fondèrent une parfumerie sous la raison sociale actuelle, qui depuis n'a fait que grandir sous la direction des membres de la famille dont les efforts ont toujours tendu à l'amélioration de la qualité et au perfectionnement de la présentation des articles.

Il est inutile d'insister ici sur le rôle que joue l'industrie de la parfumerie dans l'exportation. On sait que, de toutes nos industries, c'est elle qui, par rapport à la production totale, occupe une des premières places dans notre commerce extérieur.

Roger et Gallet fabriquent et vendent sans exception tous les articles de parfumerie : extraits et parfums concentrés, poudres, fards, cosmétiques, savons de toilette, etc...

La réputation de ses produits, aussi bien de prix moyen que ceux de luxe, n'est plus à faire. Leur finesse et leur qualité irréprochables ainsi que le goût parfait de leur présentation justifient la popularité dont ils jouissent auprès du public.

En 1872, l'ancienne usine de la Plaine-Monceau, devenue insuffisante aux besoins toujours croissants de la production, fut transférée à Levallois. Grâce aux agrandissements constants, aux perfectionnements continuels apportés à l'outillage, cette usine est devenue une des plus importantes du monde dans sa spécialité. Malgré trois vastes bâtiments dont l'un, construit immédiatement après la guerre suivant les méthodes les plus modernes, comporte onze étages d'ateliers vastes et aérés, elle suffit à peine à satisfaire aux demandes de toute la clientèle.

La direction, dans son souci du bien-être du personnel, a toujours devancé le législateur. Une crèche et un restaurant coopératif améliorent la situation des employés et des ouvriers de l'usine. Une caisse de secours en cas de maladie, une caisse de retraites ainsi que le sursalaire familial fonctionnent depuis longtemps dans les établissements.

L'activité de la Parfumerie Roger et Gallet s'étend sur tous les pays du monde. Elle possède des filiales à New-York, Londres, Bruxelles, Bucarest et un vaste réseau d'agents, de représentants et de voyageurs dans les pays les plus lointains de l'univers.

Fidèle à la voie qu'elle s'est tracée depuis sa fondation, la parfumerie Roger et Gallet continue ses efforts destinés à augmenter le renom des produits français et est heureuse d'apporter son tribut à l'œuvre, importante entre toutes, de l'expansion nationale.

GUERLAIN

C'est en 1828 que Guerlain s'installa rue de Rivoli, nº 42 (aujourd'hui 228), en même temps que l'hôtel Meurice. Il aménagea des magasins de chaque côté de la porte cochère de l'hôtel. C'était à l'époque où l'aristocratie anglaise arrivait en chaise de poste à l'hôtel Meurice. Lord Seymour, l'arbitre des élégances d'alors, plus connu sous le nom de mylord Arsouille, y venait souvent en mail. Les parfums de Guerlain lui plurent et, grâce à son patronage, celui-ci fut classé parmi les premiers parfumeurs de son époque pour la finesse et la nouveauté de ses produits. Non seulement il devint à la mode, mais il fut le parfumeur attitré de plusieurs cours étrangères, entre autres de celles d'Angleterre, de Belgique et de Hollande.

La parfumerie était à cette époque loin d'être ce qu'elle est actuellement, et Guerlain fut le promoteur des articles qui nous semblent si délicieux aujourd'hui. Sa fabrique était située à l'Arc de Triomphe, au coin de l'avenue d'Eylau, aujourd'hui avenue Victor-Hugo. Les maisons de la rue de Presbourg, en façade sur la place de l'Étoile, n'existaient pas encore ; à leur place étaient des talus de terre gazonnée. La fabrique était en haut de ces talus, faisant face à l'Arc de Triomphe. En 1845, lors de l'aménagement définitif de la place de l'Étoile et du percement de l'avenue Kléber, tout le quartier fut bouleversé. La fabrique de Guerlain fut transférée à Colombes, où elle demeura jusqu'en 1894, date de son installation à Bécon-les-Bruyères, où elle est encore actuellement.

Le 15 février 1844, Guerlain avait l'honneur de donner

avis aux personnes de sa clientèle que ses magasins de parfumerie, ci-devant rue de Rivoli, 42, étaient transférés dans son nouveau local, rue de la Paix, 11, à l'angle de celle de Saint-Augustin.

Il contribua à donner à l'ancienne rue Napoléon cette réputation de bon goût et d'élégance qu'elle a toujours conservée.

En 1911, soixante-dix ans après l'ouverture de son magasin de la rue de la Paix, obéissant à la poussée nouvelle qui entraîne toujours plus à l'ouest les quartiers luxueux de Paris, Guerlain installa de somptueux magasins en bordure de l'avenue des Champs-Élysées, où ils sont encore actuellement. Ils sont le rendez-vous d'une clientèle élégante tant française qu'étrangère.

Si Paris est le rendez-vous du monde, les Champs-Élysées sont le rendez-vous de Paris.

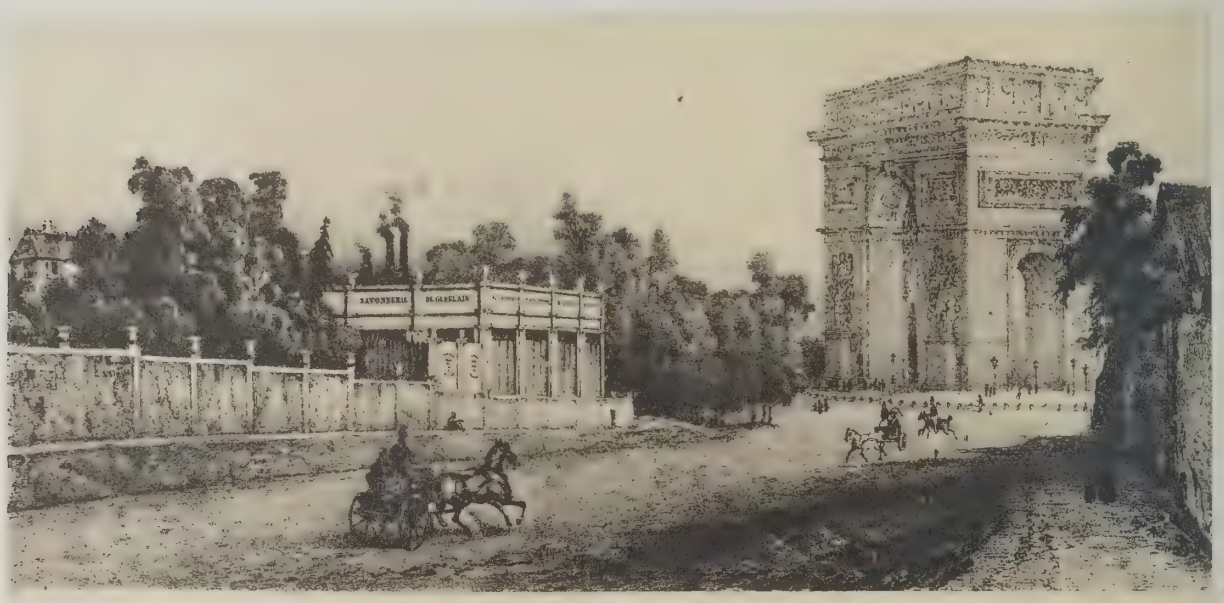

VUE DE LA FABRIQUE DE PARFUMERIE DE GUERLAIN

Située avenue de St Cloud N.° 2 près l'Arc de Triomphe de l'Etoile

(1828)

Vue de la Fabrique de parfumerie Guerlain

Située avenue de Saint-Cloud, n° 2, près de l'Arc de Triomphe de l'Étoile (1828).

PARFUMERIE RIGAUD

Les grandes marques de parfumerie française ont fait le tour du monde et se sont fixées dans tous les pays, dont on peut dire qu'elles tiennent le marché.

Mais, ainsi que l'a dit fort justement M. A. Croissant, ancien directeur de la Maison Rigaud : « Est-il vraiment surprenant que la France soit, parmi tous les pays, la terre d'élection de la parfumerie ? »

Ses qualités de bon goût et l'élégance féminine si parfaitement vantées trouvent dans le climat prédestiné de la Provence un élément précieux pour le plein épanouissement d'une de ses plus prospères industries de luxe, une de celles aussi qui, pénétrant partout, porte le plus loin dans le monde le bon renom de la France. Certes la parfumerie française s'est ressentie de difficultés de toutes sortes. Les impôts énormes qui frappent les alcools chez nous, le renchérissement de la main-d'œuvre d'ouvriers spécialistes empêchent souvent nos grandes maisons de baisser leurs prix pour se présenter avantageusement devant la concurrence étrangère. Mais une raison qui leur assurera toujours leur vogue, c'est la perfection et le soin qu'elles continuent d'apporter dans leur fabrication, malgré les conditions défavorables.

C'est là pour la parfumerie française un brevet de succès sur tous les marchés.

Une de nos parfumeries les plus anciennes et les plus connues est la Parfumerie Rigaud. Cette importante firme fut fondée en 1854 par M. J.-B.-F. Rigaud, ancien député de Neuilly-sur-Seine, auquel a succédé son fils, M. Henri Rigaud, qui a suivi les traditions de son père. Il a donné à cette maison un essor et un développement considérables, qui ont nécessité, récemment, sa transformation en Société anonyme, sous la raison sociale « Établissements Rigaud ». M. Henri Rigaud en est le président du Conseil d'administration, et MM. G. Dalissier et G. Demaraist en sont les administrateurs délégués.

Hors concours, la Parfumerie Rigaud a participé à toutes les grandes expositions internationales et se trouve classée parmi les premières de notre industrie nationale.

La Parfumerie Rigaud occupe de nombreux ouvriers et ouvrières dans ses usines de Neuilly-sur-Seine, 14, rue des Huissiers, ainsi que des employés dans les multiples services de ses bureaux, 8, rue Vivienne, et de ses magasins, 16, rue de la Paix.

Pour répondre aux besoins de la clientèle étrangère, elle a installé une usine à New-York et fondé des succursales à Londres, Milan, Madrid, Buenos-Ayres, Rio-de-Janeiro, Mexico et Caracas, où, ainsi qu'à Paris, ses parfums de grand luxe : Air embaumé, Mary Garden, le Lilas de Rigaud, Dolce Mial, Riva Amata, Lovely, Amaris, Doux Sourire, l'Ambre, Chypre, Un Rêve, Parfum tendre, etc., sont universellement appréciés, de même que ses savons, poudres de riz, eaux de toilette, lotions, dentifrices, pâtes, etc.

BOURJOIS

Bien que le bon La Fontaine ait dit que :

Les fards ne peuvent faire
Que l'on échappe au temps, cet insigne larron,

nos gracieuses compagnes les ont employés de tout temps. L'industrie des parfums avait déjà une importance considérable en Égypte, au temps des Ptolémées, et les femmes d'Alexandrie se faisaient oindre d'onguents parfumés et se teignaient le visage et la chevelure. Nos parfumeurs modernes, tout en s'inspirant des principes de leurs antiques prédécesseurs, ont apporté à la technique de leur fabrication des modifications profondes. Un des noms dont l'histoire est intimement liée à la plupart des progrès réalisés dans cette industrie est celui de Bourjois.

M. Alexandre Bourjois fonda la fabrique de parfums qui porte encore son nom, rue Meslay, à Paris, en 1863. En 1879, il transféra son magasin boulevard Saint-Martin, nº 14, puis, l'affaire prenant de l'extension, il s'associa avec M. Émile Orosdi. Il mourut le 21 mars 1893. La raison sociale resta « A. Bourjois et Cie », et la maison fut dirigée par Mme veuve Bourjois et M. Orosdi jusqu'en 1895, date à laquelle M. Orosdi demeura seul. Les magasins et la fabrique furent alors transférés rue d'Hauteville, nº 62, où ils sont encore actuellement. C'est de cette époque que le succès de « Bourjois » s'affirma par la création de sa première poudre dite « Poudre Java », dont la vente est restée mondiale, quoique la présentation n'en ait jamais été changée. Simultanément, « Bourjois » lançait sa première poudre comprimée dans la série « Java », qui se trouve ainsi l'ancêtre de toutes les poudres compactes dont l'essor ne fait que se développer depuis. Puis ce fut le lancement de la série « Manon Lescaut », dont la vente, surtout en poudre, fut immédiatement supérieure à celle de la « Java ».

En 1898, M. Ernest Wertheimer devint l'associé de M. Orosdi, qui en 1913 cède ses droits sociaux à MM. Paul et Pierre Wertheimer. Depuis cette date, les produits de Bourjois connaissent la plus grande vogue dans le monde entier. D'importantes succursales furent créées dans la plupart des grandes capitales, et il n'est pas de pays où Bourjois ne soit représenté. Le nom est déposé en France, à New-York, à Buenos-Ayres et au bureau international de Berne pour dix-neuf nations. Nous ne pouvons citer toutes les créations; nous rappellerons celle des « Fards Pastels », en 1912, qui, alliant la qualité appréciée des poudres compactes au charme d'une gamme de couleurs soigneusement étudiées, permet à la femme de rehausser son teint de touches légères (« cendre de roses » et « rouge mandarine » principalement).

28, Place Vendôme

En 1923, M. Ernest Wertheimer ayant cédé ses droits sociaux à MM. Paul-L. Wertheimer et Pierre-J. Wertheimer, ceux-ci restèrent seuls propriétaires de la firme sans en changer la raison sociale. Ils en continuent les traditions de probité commerciale, tout en agrandissant constamment leur affaire. La création de leur série « Mon Parfum » en 1923 a su conquérir les divers marchés.

60, Rue d'Hauteville

L'Usine

INSTITUT DE BEAUTÉ
DE LA PLACE VENDOME

ÉPOQUE DE L'ÉVOLUTION DE LA COSMÉTIQUE DANS L'ART DE LA PARFUMERIE.

Procurer à la femme un éternel printemps,
N'est-ce pas embellir et prolonger sa vie!

Si, abandonnant un instant les préoccupations de la vie moderne, nous laissons errer nos pensées dans le dédale du long chemin parcouru par les siècles, parmi le bouleversement des guerres et des règnes, nous nous apercevons que la femme a, de tout temps, répandu sur l'humanité le rayonnement de son charme.

Pervers ou utilitaire, son rôle naquit de l'influence qu'elle exerça toujours sur les hommes.

Durant toutes les époques qui marquèrent l'évolution des mondes, la femme a dominé et a su imposer un empire inébranlable et puissant, autant qu'incomparable et délicieux.

Si, parmi les armes principales, l'intelligence et l'esprit l'ont aidée quelquefois, nous devons néanmoins reconnaître que la beauté, par sa grâce de séduction irrésistible, a le plus souvent servi de base à son influence.

La Beauté! cette puissante évocation de l'idéal, combien de femmes — par erreur instinctive — déplorent de ne pas la posséder et envient celles, plus heureuses, que le ciel a semblé favoriser!

La Beauté, croyez-moi, est accessible à toutes, car elle ne consiste pas en l'unique fait de posséder des traits réguliers. Elle s'épanouit surtout dans l'éclat et la fraîcheur, le soin de soi-même, la recherche de coquetterie, ce précieux défaut indispensable et si plaisant à tous.

Mme Valentin Le Brun

Le charme a des variétés aussi multiples que les jolies fleurs, que toutes les fleurs, et rien ne serait plus monotone qu'un parterre de roses si toutes se ressemblaient.

Celle qui fait l'ornement précieux de son foyer et ravit les yeux de son entourage se doit autant de soins que celle qui brille dans les foules ou sous le scintillement des lumières.

Chaque atmosphère a sa douceur,
Chaque âge a son charme,
Chaque heure a son attrait.

*
* *

Grâce aux recherches scientifiques qui absorbent à la fois tant de dermatologistes et de savants, la fraîcheur du teint, sinon la Beauté, peut être aujourd'hui à la portée de toutes les femmes.

Malheureusement, dans le sillage de ces spécialistes de la Beauté, s'insinuent des contrefacteurs sans scrupule, dont les créations donnent des effets à répercussions néfastes sinon dangereuses.

Combien, autour de nous, ne voyons-nous pas de maisons se disant soucieuses de conserver la Beauté de la femme en promettant de donner satisfaction à chacune! Souvent, aidées par l'irrésistible attrait du titre dont elles se parent, elles n'hésitent pas à se dénommer « Académie de Beauté », voire même « Institut», pour mieux attirer à leurs lumières factices les nombreux papillons qui vont, en toute confiance, se brûler les ailes.

Aussi, combien, en dépit d'une mise en scène savamment préparée, le résultat est-il toujours négatif, quelquefois déplorable, déconcertant et lassant pour certaines, en rendant sceptiques beaucoup d'autres!

Autour de ce cercle créé dans un but purement commercial et qui lutte si péniblement, se dresse de toute sa puissance indestructible ce temple de la Beauté qu'est l'Institut de la place Vendôme, fondé en 1898 par Mme Valentin Le Brun.

Ce fut le premier établissement de ce genre. Chacun connaît l'inlassable soin qu'elle y apporta par son intelligence, son labeur, en même temps que par le souci du raffinement qui lui firent accomplir des miracles, répandus aujourd'hui universellement.

Son but, son idéal consistèrent uniquement à conserver la Beauté de la femme, à éloigner le plus possible les traces du temps, ce grand ennemi si redouté.

Ce fut également, dès le début, une véritable révolution apportant un succès sans égal, car personne, avant Mme Valentin Le Brun, n'avait osé toucher aux antiques formules de la cosmétique, qu'elle rénova complètement, ce secret si jalousement gardé dans l'antiquité, lequel, par manque d'étude approfondie, était appliqué uniformément à tous les épidermes.

*
* *

Mariée quelque temps après avec M. Merle, duquel elle fit son associé, Mme Valentin Le Brun développa son industrie en créant, à Neuilly-sur-Seine, la première usine dont les laboratoires allaient donner les produits appréciés et recherchés du monde entier.

Toutefois, malgré cette association, elle conserva toujours la direction de ses affaires tant au point de vue technique que commercial.

Cependant, paralysée dans ses efforts par une incessante incompatibilité de vues dans l'étendue de son domaine, et résolue à vaincre les difficultés qui allaient surgir, Mme Valentin Le Brun se décida à se séparer pendant plusieurs années de son mari, puis enfin à divorcer, pour donner seule la formidable extension qui, dès ce jour, ne connut plus de limite.

*
* *

Dans un terrain encore non défriché où personne n'avait osé passer, elle n'hésita pas à poser les premières pierres de

l'édifice colossal qu'elle s'était donné pour mission de construire. Aux prises avec mille difficultés qu'elle osa franchir, dans une atmosphère de fièvre et de lutte, elle sut tracer ses premiers essais. Sans jamais se lasser, elle chercha, elle inventa, elle créa et vit bientôt sa récolte auréoler le monde.

Elle sut, par un labeur acharné, par des études considérables, se basant sur des méthodes vraiment scientifiques, apporter une telle étendue dans cet art qu'elle fit, d'un simple élément d'humble coquetterie jusqu'alors resté sans évolution, une science imposante, qui, comme un hommage, fut dédiée à la Beauté.

Les précieuses créations dont elle sut doter l'univers n'ont pu et ne pourront jamais rencontrer de rivalité.

A la suite de savantes expériences faites par les professeurs les plus réputés, leur valeur incontestable fut de suite appréciée; elles furent reconnues supérieures par l'intégralité des éléments rentrant dans leur composition et assimilation.

Les analyses démontrèrent toujours l'absence totale des céruses, des bismuths ou des perles, si couramment employés, et révélèrent, au contraire, l'emploi des sucs végétaux aux parfums discrets de nos climats, délaissant la violence caractéristique des parfums tropicaux.

Véritable promoteur des soins apportés à la Beauté, Mme Valentin Le Brun s'est de tout temps appliquée à l'esthétique du corps de la femme, et plus spécialement du visage, sans négliger la plus tendre enfance, dont elle corrige les imperfections, ainsi que le passage si ingrat de l'adolescence.

Cependant ses découvertes minutieuses se sont toujours inclinées scrupuleusement devant l'aide médicale, l'Institut de Beauté de la place de Vendôme ne faisant ni pharmacopée ni médecine. Et si toutes les misères, petites ou grandes, de la fragilité de la femme l'ont fait sourire parce qu'elle était certaine de les vaincre, elle a toujours cédé aimablement la place et demandé l'aide du docteur ou du spécialiste de la famille, lorsque le mal prenait sa source dans l'organisme.

Les branches gigantesques de sa science s'étendent suffisamment loin pour l'absorber toute. Et le résultat obtenu semble tenir de la magie lorsque l'on songe à la multitude de produits s'adressant à chaque cas, à chacun des épidermes, à chaque tempérament, comme à tous les différents genres d'existence.

* * *

Combien de femmes, attirées par la nouveauté d'un somptueux étalage flatteusement présenté, achètent un produit, du fait seul que l'œil ou l'odorat s'est trouvé satisfait ! Quelle erreur, source de bien des maux, ces imprudentes commettent le plus souvent en accomplissant ce geste.

Mais autant de constitutions, autant de variétés. Et c'est là l'immense étendue de l'étude de l'Institut de Beauté. L'application des produits n'est pas uniforme : elle diffère suivant les natures et les sujets. Les peaux *neutres*, les peaux *sèches*, les peaux *grasses* font un tableau de trois catégories distinctes, se subdivisant chacune en épidermes sains et épidermes indigents.

De ce fait, on peut répartir la série des méthodes d'emploi qui s'échelonnent suivant les tempéraments : lymphatiques, sanguins, nerveux, bilieux, etc., et enfin suivant l'âge, suivant les occupations, les vies sédentaires ou agitées. Ne croyez pas que ceci ne s'adresse qu'à la femme qui, sans cesse, fait l'ornement de son salon, car, dans l'évolution moderne, dans l'activité de nos jours qui nous valent tant de femmes sportives ou industrielles, celles-ci trouvent la même satisfaction dans les traitements de Mme Valentin Le Brun. Aimable, gracieuse et bienveillante, elle est toujours prête à donner un conseil, à examiner, à relever une erreur, à fournir une directive dans les soins à appliquer, démontrant elle-même, et toujours avec la même obligeance, ses merveilleuses théories si bienfaisantes à chacune.

Tous ses produits employés sont rigoureusement appropriés aux cas qu'ils doivent traiter, d'après la nature individuelle. Étudiés spécialement pour s'adapter avec la circulation du sang, ils font corps avec la peau en la revivifiant et en lui fournissant l'aliment dermique, élément indispensable de vie, de jeunesse et de rayonnement.

Le souci le plus absolu de n'employer que des lotions, des crèmes et des poudres d'une pureté parfaite est la base la plus scrupuleuse qui donne l'empreinte incontestée de cette puissante industrie qu'est l'Institut de Beauté.

A côté de ces découvertes successives et pour donner plus d'extension à son but, Mme Valentin Le Brun eut la géniale idée de créer de nouveaux procédés brevetés par elle. Les nombreux appareils qu'elle inventa sont la preuve irréfutable du soin consciencieux qu'elle prit pour faciliter et réaliser encore l'application de ses recherches.

Par ses propriétés infaillibles dans ses traitements, dont l'efficacité reste prodigieuse, par sa méthode scientifique et raisonnée, Mme Valentin Le Brun détient tous les secrets.

Sous l'application de ses soins, — les veillées, les fatigues, les excès, les abus de toutes sortes, — qu'il s'agisse de plaisir ou de travail, — disparaissent sous l'action de ses produits, car ils sont seuls susceptibles de ramener le calme des traits, l'épanouissement de la Beauté, de son éclat et le reposant équilibre dans l'harmonie du corps.

* * *

Quel est le boudoir qui ne possède pas quelques-unes des poudres, crèmes et autres précieuses préparations du célèbre Institut de Beauté de la Place Vendôme ?

Quelles sont celles qui n'y restent pas fidèlement attachées ? Quelle n'est pas l'élégante qui n'exige les créations de l'Institut de Beauté, portant la marque spéciale « Klytia » déposée, et l'adresse de la place Vendôme, produits fabriqués uniquement en son usine à Neuilly-sur-Seine ?

Toutes savent que c'est à cette seule condition qu'elles seront certaines d'obtenir le résultat qu'elles recherchent :

Toujours plaire,
Toujours être en Beauté.

Et pour conserver au teint son éclat, sa jeunesse, toutes savent aussi qu'il est besoin de soins savants et éclairés, et qu'il n'y a qu'aux côtés de cette belle magicienne qu'est Mme Valentin Le Brun que l'on peut trouver les remèdes à tous les maux.

Supprimant les grandes et les petites misères de l'altération du teint par l'entretien des tissus et leur nettoyage profond, par la desquamation de toutes les pellicules épidermiques, par l'apport des procédés d'hygiène et de nourriture approfondie de la peau, qui représentent ici la formule de cet unique Institut, par l'application de ses procédés, elle rend la Beauté aux unes, la conserve indéfiniment aux autres.

A côté de ses laboratoires, qui fournissent ces multiples et merveilleux produits, un autre laboratoire spécial a été installé pour la fabrication des essences recherchées, dont les dernières créations ont connu les succès les plus mérités.

Essences aux parfums troublants et délicats, qui laissent subsister, pendant longtemps, les effluves les plus embaumés.

En citer la liste complète serait trop long, mais le « Jasmin », l'« Ambre Céleste » et l'« Exquis Printemps », font les délices de toutes les raffinées.

***

Dans toutes les sphères de l'activité humaine, et particulièrement en tout ce qui touche la question « Art », la France, aux yeux du monde, a toujours conservé le premier rang.

Le raffinement de ses artistes, le goût certain qu'ils déployèrent dans l'exécution de leurs œuvres, valurent à notre pays d'être souvent imité, sans jamais être surpassé.

Si, dans toutes les branches de l'art, nous avons trouvé des imitateurs, n'y a-t-il rien de plus compréhensible que de rencontrer aujourd'hui, dans une science dont l'évolution a été nettement marquée par les découvertes de Mme Valentin Le Brun, une forte tendance d'assimilation ?

Certes, en voulant imiter la Française, cet être d'exception fait de charme et de grâce, et qui personnifie si merveilleusement la valeur de notre race, les étrangers de tout temps lui ont apporté leur tribut d'admiration. Elle a enseigné à toutes combien, en s'entourant d'une atmosphère d'Élégance et de Beauté, l'on peut répandre de bonheur, de joie et de bien-être autour de soi.

La Française a, en quelque sorte, réalisé ce tour de force, de faire comprendre à l'étranger, chez qui le sens artistique semblait ne devoir prendre qu'une place de second plan, que l'existence trépidante de nos jours, qui jusqu'ici leur suffisait, n'est qu'une source vite tarie sans l'indispensable rayonnement de la Beauté.

Tel est le couronnement des efforts de Mme Valentin Le Brun d'avoir non seulement conquis Paris, la France entière, mais encore l'Étranger.

Et, pour répondre aux nombreuses demandes de l'étranger, l'Institut de Beauté n'hésita pas à créer, à côté du programme déjà très fortement chargé, un organisme spécial de cours. La multitude d'élèves trouva là, à l'appui des théories, un enseignement technique et pratique de tout premier ordre.

Ceux-ci, depuis 1914, prirent une telle extension qu'ils virent de plus en plus les adeptes du meilleur monde, désireuses de se façonner dans cet art, venir puiser à la source même de ses précieuses méthodes les situations les plus enviables.

Mme Valentin Le Brun, par ce procédé, sait former de véritables praticiennes auxquelles elle délivre des brevets. Elle répand ainsi, dans le monde entier, ses principes, ses théories, ses formules, ses produits.

Pour faire face à l'extension toujours croissante de son industrie, son usine, qui se trouve encore trop petite, sera incessamment agrandie ou déplacée. Après les créations de succursales à Vichy, à Nice, à Monte-Carlo, à Cannes, l'Amérique et l'Angleterre vont connaître prochainement de merveilleuses installations, où seront déposés tous les innombrables produits, méthodes et procédés de l'« Institut de Beauté ».

***

En habituant l'être féminin à se soigner, à s'occuper d'apporter le raffinement à tout son être, Mme Valentin Le Brun, par le développement du sens esthétique, créa dans tout l'univers une œuvre prodigieuse.

Elle étendit à un tel degré l'art de la Beauté qu'elle stimula, par le fait même de ces créations, l'industrie de la parfumerie.

Grâce à elle, l'exigence toujours grandissante des acheteurs obligea ces commerçants à s'adjoindre un comptoir de produits de Beauté.

Dans un champ d'action largement ouvert, les laboratoires de chimie des grosses usines durent, par répercussion, diriger leurs recherches vers cette orientation toute nouvelle.

Les productions, jusqu'alors limitées aux essences et poudres, purent prendre leur essor et s'étendre aux recherches de nouvelles lotions toniques, poudres, crèmes, rouges, fards, etc.

Ne doit-on pas, en effet, reconnaître aujourd'hui que tous nos grands industriels, comprenant la valeur scientifique des récentes méthodes, se sont très ingénieusement prêtés à cette adaptation, qui, de ce fait, leur procurait l'occasion d'évoluer considérablement.

Quelles ne sont pas les maisons, petites ou grandes, dépôts, grands magasins, luxueux salons de vente, parfumeurs et coiffeurs, qui, par l'extension de leurs comptoirs, voire même leurs succursales, ne lui doivent une aimable dette ?

Quel est l'industriel qui ne peut lui être reconnaissant d'un effort si magistral entraînant dans son sillage l'obligation de créer, de se reproduire à l'infini, tant en France qu'à l'étranger ?

***

L'arbre géant qu'est l'Institut de Beauté de la place Vendôme étendit ses branches partout, versant la bienfaisante idée nouvelle, secouant ses fleurs et ses graines sur des milliers de maisons, qui, stimulées et poussées dans un chemin tout ensemencé, produisirent à leur tour, grandirent, grandirent encore, doublèrent et multiplièrent.

Mme Valentin Le Brun fut l'être créateur qui versa ses inventions sur le monde, au profit de chacun, pour le bien de toutes et de tous. Elle est, dans son domaine, le centre de gravitation vers lequel tous les rayons de Beauté sont sans cesse attirés, vers lequel ils viennent prendre leur source et leur merveilleuse puissance.

MAUD D'AUSBOURGS.

COTY

Dans la plupart des branches de commerce ou d'industrie, il faut un laps de temps assez long pour arriver à mettre au point la fabrication et la vente d'un produit. Et la plupart des industriels ont recours à une publicité plus ou moins intense pour arriver sinon à la notoriété, du moins à se faire connaître.

En moins de vingt ans, M. Coty est arrivé à faire de son entreprise la première maison du monde. Quelques mois après leur création, sans la moindre publicité, les parfums Coty étaient connus et s'imposaient dans le monde entier. Comment expliquer les raisons logiques d'un tel succès? Uniquement par la qualité irréprochable et régulière des produits, par l'énergie et le travail de leur créateur.

La maison, fondée en 1905, s'installa en 1909 à Suresnes, dans les locaux qu'elle occupe encore actuellement. Dès le début, M. Coty eut la sagesse de la doter d'un excellent matériel, assez réduit il est vrai, mais pourvu de tous les perfectionnements.

Depuis lors, il a créé de nouvelles usines et ouvert de nouveaux ateliers en de nombreux points de la périphérie parisienne, qui pourraient servir justement de modèles : c'est qu'à l'affût du progrès il a toujours cherché un perfectionnement possible. Il a voulu que tout fût fabriqué directement dans ses usines avec le plus grand soin : non seulement les compositions de parfums, mais aussi les flacons, la maroquinerie, le cartonnage, les décors, la taille-douce, les étiquettes, la dorure, l'émail et cent autres accessoires qui font partie de l'habillage de ses spécialités.

(Cl. Taponier.)

M. François Coty

C'est grâce à ces méthodes sévèrement appliquées, à une originalité de conception incontestable, qu'il peut réaliser aujourd'hui le plus haut chiffre qui ait été atteint dans l'industrie de la parfumerie.

Il pourrait sembler paradoxal de dire que M. Coty a inventé la parfumerie, dont les origines remontent à l'aube même des civilisations historiques et qui fut employée de tout temps aussi bien par les Égyptiens que par les Hébreux, les Grecs et les Romains. Son œuvre a cependant réveillé l'art français de la parfumerie, et nombreuses sont les maisons qui, en suivant son exemple, ont cherché et trouvé de sensibles améliorations tant dans la fabrication que dans la présentation de leurs parfums. Loin de nous la pensée que

Place Vendôme — Rue de la Paix

M. Coty n'a pas profité des découvertes de ses devanciers. C'est un modeste, et il serait le premier à nous tarer d'exagération. Il sait lui-même l'enseignement qu'il doit à toutes nos vieilles maisons de parfumerie, qui depuis de longues années ont largement concouru à maintenir la renommée du bon goût français.

Nombreux auraient été ceux qui, devant la réussite brillante de leur affaire, se seraient contentés de la laisser évoluer normalement.

Il faut avoir vu une seule fois le bureau de M. Coty pour se convaincre de son activité. Le moindre objet témoigne de son labeur incessant ; partout des flacons aux formes variées, des projets d'étiquettes, des bouteilles d'essences, etc. Constamment occupé par les besognes plus absorbantes les unes que les autres, cet homme trouve le moyen, entre deux visites, entre la rédaction d'articles de journaux, de combiner un nouveau mélange, d'inspirer une nouvelle forme de boîte ou de flacon, d'imaginer un nouveau procédé de fabrication.

Comment s'étonner alors de l'immense prestige acquis par sa maison, aussi bien en France qu'à l'étranger?

Le succès a été tel qu'il a dû créer en quelques mois, pour faire face à des demandes toujours plus nombreuses, d'importantes usines et des organisations commerciales les plus complètes, aux États-Unis, en Angleterre, en Italie, en Argentine, au Brésil, etc... Quatre ou cinq millions de personnes réparties sur tous les points du globe sont aujourd'hui fidèlement attachées à ses spécialités.

L'aménagement du magasin de vente de la place Vendôme, à Paris, n'est qu'un faible exemple du goût qu'a apporté dans toute son entreprise cet incomparable animateur. M. Coty n'est pas un commerçant, c'est un véritable artiste.

LES PARFUMS GODET

Cette maison de haute allure fut fondée par feu Julien-Joseph Godet, en janvier 1908.

Les débuts en furent modestes, car son fondateur avait mis dans son beau programme de ne faire appel à aucun concours financier, quitte à mettre quelques années de plus pour atteindre son but, c'est-à-dire la renommée dont il rêvait déjà et qu'il pressentait aussi, car il avait, comme tous les hommes d'énergie et de valeur, une foi ardente en sa bonne étoile.

M. Abel Ravaud

Mais le succès vint plus vite encore que Joseph Godet l'avait prévu, et c'est ainsi qu'au bout de cinq années d'un labeur incessant, mis au service d'une intelligence supérieurement douée et toujours maîtresse d'elle-même, le créateur de la marque aujourd'hui si répandue « Les Parfums Godet » voyait se réaliser ce prodige sans précédent d'une maison qui, en quelques années, se classait déjà parmi les plus aimées et les plus appréciées de la parfumerie française.

Malheureusement, J. Godet, dans ce merveilleux effort, avait dépensé sans compter, non seulement sa belle force morale, mais aussi ses forces physiques pourtant très entraînées aux durs labeurs. Et c'est ainsi que, épuisé par sa tâche quasi surhumaine et très gravement atteint depuis plusieurs mois, il mourait un matin de juin 1913, laissant son œuvre inachevée et à l'heure même où il allait enfin en recueillir tous les fruits.

Il laissait toutefois sa maison en plein développement de prospérité, et il ne restait plus à son successeur qu'à parachever l'œuvre si admirablement commencée.

C'est alors qu'on put voir à la tâche, stimulé par le souvenir de son vénéré maître et ami, celui qui avait été désigné par J. Godet lui-même à la veille de sa mort, pour prendre en mains les destinées de sa chère maison : nous avons nommé M. Abel Ravaud.

Ce dernier est actuellement président du Conseil d'administration et administrateur-délégué de la Société anonyme « Les Parfums Godet », Société dont il est le fondateur depuis juin 1924, après en avoir été pendant plus de dix ans le directeur, avec Mme Vve Godet, comme propriétaire de la maison.

Présentement, cette affaire, admirablement organisée et aussi remarquablement dirigée, est en pleine prospérité, et sa renommée, aujourd'hui mondiale, vient d'être consacrée par les dernières récompenses qui lui ont été décernées, en 1922, à l'exposition française d'Amsterdam, où elle obtenait un « grand prix », et tout récemment à l'exposition coloniale de Strasbourg, où la marque était classée « hors concours », en qualité de membre du jury de la classe Parfumerie, tandis que M. A. Ravaud était en même temps désigné comme secrétaire-rapporteur de ladite classe.

De plus, au printemps de 1925, M. A. Ravaud, désigné par le Comité Français, était nommé président de la classe Parfumerie à l'Exposition internationale de Grenoble, distinction particulièrement enviée et hautement méritée.

Cette maison n'est pas seulement organisée pour la France, mais sa filiale de New-York (*Godet inc. 42 West 34th. street*) assure le prestige de sa marque aux États-Unis, alors que 25 agents, dispersés dans toutes les parties du monde où se consomme la parfumerie, propagent chaque jour de plus en plus tous ses produits, d'une présentation irréprochable.

Un tel chemin parcouru en si peu d'années, malgré les bouleversements déchaînés par l'horrible guerre et ses conséquences économiques, est bien fait pour étonner ceux qui ignorent l'indomptable et féconde énergie de celui qui tient aujourd'hui dans ses mains les destinées de la marque « Les Parfums Godet », et qui porte si allègrement tout le poids de cette importante maison, laquelle est pourtant encore loin d'avoir donné tout son essor.

Pour nous qui avons pu admirer en maintes circonstances les merveilleuses créations de cette marque bien française, notamment son adorable parfum *Petite Fleur Bleue*, son exquis *Sous-Bois*, ses charmantes et délicieuses présentations qui s'appellent *Divinité*, *Parmi les Fleurs*, *Mondanité*, *Frivolia*, etc., etc., tous ces parfums d'une incomparable suavité et d'un charme si mystérieusement troublant, nous pouvons, sans exagération, prédire à cette maison et à son directeur les succès les plus éclatants, avec le développement constant d'une réputation qui s'affirme chaque jour davantage pour l'honneur et le prestige de cette belle industrie si éminemment française.

COMPAGNIE FRANÇAISE DES PARFUMS D'ORSAY

Le Chevalier d'Orsay
(D'après une estampe.)

Il suffit quelquefois de prononcer un nom pour définir tout un programme. Le nom de Gabriel d'Orsay (1801-1852) est de ceux-là.

Le comte Gabriel d'Orsay fut, en effet, le représentant le plus autorisé de l'époque romantique de 1830. Dandy célèbre, arbitre des élégances, brillant causeur, peintre et sculpteur de talent, il laissa dans les annales de la société française un souvenir impérissable de beauté, de finesse et de goût artistique parfait.

Le nom « d'Orsay » évoque donc lui-même le caractère que

Le Magasin, rue de la Paix, n° 17

les fondateurs de la Compagnie française des Parfums d'Orsay ont voulu donner à leur entreprise. Créée en 1908, la Parfumerie d'Orsay fut transformée en une Société anonyme au capital de 1 300 000 francs, en 1917. Parfumerie de luxe par excellence, elle connut dès ses débuts un brillant succès. Des parfums présentés avec toute la richesse de l'art et avec toute la sûreté d'un goût raffiné trouvent un accueil enthousiaste auprès d'une clientèle d'élite, tant française qu'étrangère.

Ayant son siège social au château des Bouvets, à Puteaux, la Compagnie possède actuellement deux magasins à Paris (17, rue de la Paix, et 24, boulevard des Italiens), ainsi que de nombreuses succursales et fabriques à l'étranger : à New-York, Bruxelles, Milan, Barcelone, Bucarest, Genève, Cologne, etc. Son personnel permanent en France se monte à 1 200 ouvriers et employés, sans compter ses voyageurs et représentants, qui pénètrent dans tous les pays du monde.

Depuis quelques années, le caractère artistique de la présentation des produits de la Parfumerie d'Orsay subit une certaine évolution. S'étant assuré de la collaboration d'artistes tels que MM. Sue et Mare, la direction, sans oublier ce que la marque doit à son origine de 1830, s'oriente peu à peu vers le sens décoratif moderne.

Le Conseil d'administration de la Compagnie est présidé par M. G. Monteux. Le poste d'administrateur délégué est occupé par M. André Joussein.

VUE D'UN DES BATIMENTS DE L'USINE, A PUTEAUX (SEINE)

LES PARFUMS DE MURY

La Société des *Parfums de Mury*, quoique de fondation récente, a hérité de traditions très anciennes. Elle tire son origine d'une très ancienne fabrique d'huiles essentielles établie à Grasse, depuis plus d'un siècle.

L'idée qui a présidé à la fondation des *Parfums de Mury* a été de réagir contre l'emploi exagéré des produits de synthèse dans la composition des parfums ; c'est un dogme qu'il

LA NOUVELLE USINE DE LA GARENNE

n'est de bons parfums que de fleurs. Tous les produits de Mury sont composés au moyen des huiles essentielles extraites directement et sur les lieux de culture même des fleurs cultivées dans cette région privilégiée qui s'étend au sud de Grasse.

Tous les familiers de la Côte d'Azur ont eu l'occasion de voir les champs de jasmins, de tubéreuses, de roses, etc., qui parfument au moment de la floraison la campagne grassoise.

Voilà donc la base des *Parfums de Mury*, et cela suffit à expliquer leur exceptionnelle qualité et leur finesse.

D'autre part, les exigences d'un public de plus en plus raffiné et difficile obligent les parfumeurs à offrir leurs produits dans des contenants de choix. Paris est sans doute le seul point de l'univers où se trouvent réunis les artistes capables de concevoir et d'exécuter les merveilles que sont les flacons de parfumerie moderne. Il suffit de jeter un coup d'œil sur l'ensemble des présentations des *Parfums de Mury*, pour apprécier le bon goût et l'habileté de ses collaborateurs artistiques.

Toutefois, le souci constant de cette maison a été de limiter le plus possible, dans le prix de chaque article, la part réservée à la présentation, afin de donner à ses clientes le maximum possible de parfum.

Cette formule a été appliquée avec un rare bonheur par les *Parfums de Mury*, ainsi qu'on pourra s'en rendre compte par un examen rapide de leur dernière et magnifique série *le Narcisse Bleu*. Cette série vient à peine de voir le jour, et déjà elle est l'objet d'une faveur presque sans précédent.

Ce qui vient d'être exposé explique la place importante prise en un temps aussi court par le nom de *Mury* sur des marchés aussi importants et aussi difficiles à conquérir que le marché des États-Unis, où la Société possède une succursale prospère.

Nul doute que l'activité et les efforts déployés par cette jeune Société ne contribuent bientôt et puissamment à propager dans le monde entier la renommée de la parfumerie française.

La Société des *Parfums de Mury* a son siège social 19, rue du Rocher, et une usine ultra-moderne à la Garenne, près de Paris. Elle possède également une filiale en Belgique et une agence à New-York.

" CEDIB "
Université de Beauté

Avenue des Champs-Élysées, 39

Cœur moderne et palpitant de Paris, *Champs-Élysées*, avenue de Triomphe et de Gloire où s'est accumulée l'expression multiple, art, luxe, beauté, de la richesse du monde entier.

C'est là, miracle de l'Ève éternelle, qu'a surgi, dès 1923, l'*Université de Beauté Cedib*, 39, avenue des Champs-Élysées, autel même de la Déesse, dont le grand nom flamboie chaque soir, tel le feu sacré, pour attirer les reines du monde entier.

C'est à une grande spécialiste, Mme H. Font Valentin, nourrie aux sources mêmes de l'Art Plastique, fille et émule de la grande créatrice de la beauté, Mme Valentin Merle, que nous devons cette unique maison, qui s'est pliée miraculeusement aux exigences de la mode actuelle.

Cette formule impérieuse et inattendue de l'esthétique nouvelle qui a transformé silhouette, visage, teint, coiffure, toute la femme en un mot, sans distinction d'âge ou de plastique originelle, exigeait un effort nouveau, intense, raisonné, et c'est à l'*Université de Beauté Cedib* qu'il appartenait de le donner.

La thérapeutique nouvelle des cataplasmes, enveloppements aromatiques, fumigations lentes ou brèves sous toutes pressions, qui reposent, rafraîchissent et replacent les muscles, y corrigent ou transforment des traits que les fatigues avaient pu déformer. Des soins du corps, massages combinés électriques et magnéto-manuels, rayons de couleurs dosés, tamisés, selon les traitements étudiés avec précision y redonnent santé et vigueur. La séborrhée, même la plus invétérée, doit céder au seul traitement efficace jusqu'ici découvert.

Et quand la science, par la main prudente et dévouée de spécialistes diplômées, aura fait son œuvre de santé et de rajeunissement, dans l'un des salons de rêve baptisés : *Belle Sorel*, *Lady Stanhope*, *Princess Mary*, *Pompadour*, *Belle Agnès* ou *Lady Hamilton*, sous l'égide de ces beautés célèbres, un essaim d'artistes incomparables vous entourera.

Et vous pourrez choisir, pour le jour ou la lumière, parmi les touches les plus délicates, pastels variant à l'infini (du rose-églantine au rouge de La Cour), les fonds de teint blancs ou exotiques les plus rares, tels que *Dame de Beauté* ou *Vernis d'Islam*, les maquillages de théâtre les plus intensifiés, *Fleurs de Canavadja* ou *Beauté de la Reine Tadmor*, les pastels de paupières qui irisent ou ombrent mystérieusement les yeux, le visage magnifié et personnel dont vous aviez longtemps rêvé.

" Riche si tu peux ;
Sage si tu veux ;
Belle tu dois."

" Une femme sans beauté
ne connaît
que la moitié de la vie. "

Un des Salons de Cedib

PRODUITS DENTIFRICES ET PHARMACEUTIQUES

BOTOT

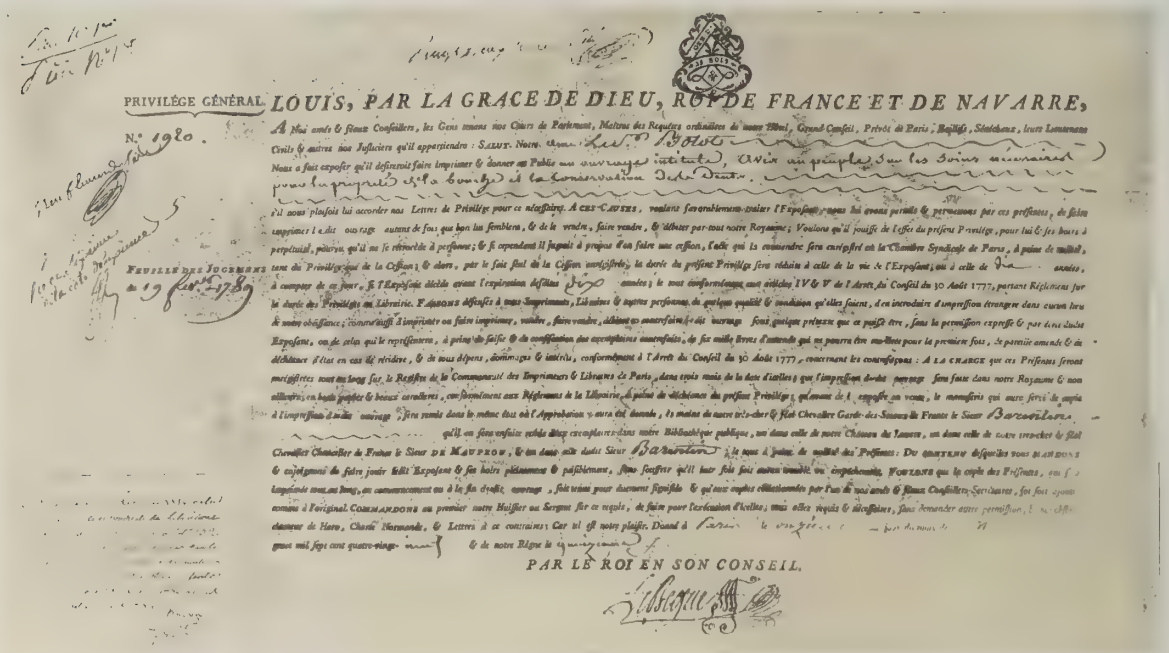

PRIVILÈGE GÉNÉRAL. LOUIS, PAR LA GRACE DE DIEU, ROI DE FRANCE ET DE NAVARRE, A nos amés & féaux Conseillers, les Gens tenans nos Cours de Parlement, Maîtres des Requêtes ordinaires de notre Hôtel, Grand Conseil, Prévôt de Paris, Baillifs, Sénéchaux, leurs Lieutenans Civils & autres nos Justiciers qu'il appartiendra : SALUT. Notre Amé Sieur F. Botot [illegible] Nous a fait exposer qu'il désireroit faire imprimer & donner au Public un ouvrage intitulé, Avis au peuple sur les soins nécessaires pour la propreté de la bouche & la conservation des dents. [illegible] s'il nous plaisoit lui accorder nos Lettres de Privilège pour ce nécessaires. A CES CAUSES, voulant favorablement traiter l'Exposant, nous lui avons permis & permettons par ces présentes, de faire imprimer ledit ouvrage autant de fois que bon lui semblera, & de le vendre, faire vendre, & débiter par tout notre Royaume; Voulons qu'il jouisse de l'effet du présent Privilège, pour lui & ses hoirs à perpétuité, pourvu qu'il ne le rétrocède à personne; & si cependant il jugeoit à propos d'en faire une cession, l'acte qui la contiendra sera enregistré en la Chambre Syndicale de Paris, à peine de nullité, tant du Privilège que de la Cession; & alors, par le fait seul de la Cession enregistrée, la durée du présent Privilège sera réduite à celle de la vie de l'Exposant, ou à celle de [illegible] années, à compter de ce jour. Si l'Exposant décède avant l'expiration desdites [illegible] années; le tout conformément aux articles IV & V de l'Arrêt du Conseil du 30 Août 1777, portant Réglement sur la durée des Privilèges en Librairie. FAISONS défenses à toutes Imprimeurs, Libraires & autres personnes, de quelque qualité & condition qu'elles soient, d'en introduire d'impression étrangère dans aucun lieu de notre obéissance; comme aussi d'imprimer ou faire imprimer, vendre, faire vendre, débiter ou contrefaire ledit ouvrage sous quelque prétexte que ce puisse être, sans la permission expresse & par écrit dudit Exposant, ou de celui qui le représentera, à peine de saisie & de confiscation des exemplaires contrefaits, de six mille livres d'amende qui ne pourra être modérée pour la première fois, de pareille amende & de déchéance d'état en cas de récidive, & de tous dépens, dommages & intérêts, conformément à l'Arrêt du Conseil du 30 Août 1777, concernant les contrefaçons : A LA CHARGE que ces Présentes seront enregistrées tout au long sur le Registre de la Communauté des Imprimeurs & Libraires de Paris, dans trois mois de la date d'icelles; que l'impression dudit ouvrage sera faite dans notre Royaume & non ailleurs, en bon papier & beaux caractères, conformément aux Réglemens de la Librairie, & qu'avant de l'exposer en vente, le manuscrit qui aura servi de copie à l'impression dudit ouvrage sera remis dans le même état où l'Approbation y aura été donnée, ès mains de notre très-cher & féal Chevalier Garde des Sceaux de France le Sieur Barentin, qu'il en sera ensuite remis deux exemplaires dans notre Bibliothèque publique, un dans celle de notre Château du Louvre, un dans celle de notre très-cher & féal Chevalier Chancelier de France le Sieur DE MAUPEOU, & un dans celle dudit Sieur Barentin, le tout à peine de nullité des Présentes: DU CONTENU desquelles vous MANDONS & enjoignons de faire jouir ledit Exposant & ses hoirs pleinement & paisiblement, sans souffrir qu'il leur soit fait aucun trouble ou empêchement. VOULONS que la copie des Présentes, qui sera imprimée tout au long, en commencement ou à la fin dudit ouvrage, soit tenue pour duement signifiée & qu'aux copies collationnées par l'un de nos amés & féaux Conseillers-Secrétaires, foi soit ajoutée comme à l'original. COMMANDONS au premier notre Huissier ou Sergent sur ce requis, de faire pour l'exécution d'icelles, tous actes requis & nécessaires, sans demander autre permission, & nonobstant clameur de Haro, Charte Normande, & Lettres à ce contraires: Car tel est notre plaisir. Donné à Paris le vingtième [illegible] de notre Règne le quinzième. [illegible] & de notre Règne le quinzième.

PAR LE ROI EN SON CONSEIL.

N.° 1980.

FEUILLE DES JOURNAUX du 19 Février 1789.

Privilège général accordé a M. F. Botot par le roi Louis XVI

La maison Botot fut fondée en 1755 par Julien Botot, médecin du roi Louis XV. Il avait inventé la formule de l'eau dentifrice Botot, «balsamique et spiritueuse», ainsi que celles d'un opiat (c'est-à-dire une pâte) et d'une poudre dentifrice.

Son neveu M. F. Botot obtint différentes autorisations en 1777, en 1783 et en 1785 pour faire connaître ses dentifrices au public. En février 1789, grâce au « privilège général » accordé par le roi Louis XVI, le premier en date de tous les dentifrices pénétra dans le monde civilisé.

L'Eau de Botot est le mélange d'une macération alcoolique de plantes avec des essences aromatiques. Sa composition (dont la formule est restée secrète) et ses qualités d'antisepsie parfaite l'ont fait universellement apprécier. La Faculté de médecine, puis l'Académie de médecine de Paris donnèrent, chose qu'elles n'ont jamais faite pour aucun autre dentifrice, leur approbation officielle à l'Eau de Botot.

Dès le XVIIIe siècle, de nombreux imitateurs et contrefacteurs essayèrent de lancer des eaux dentifrices analogues. C'est pourquoi M. F. Botot fit ajouter sur les étiquettes de son produit la devise latine : *Cui Fidas Vide* (Regarde à qui tu te fies) et sa propre signature. Plus l'Eau de Botot devint réputée, plus elle eut de contrefacteurs ; tous furent poursuivis et condamnés aussi bien en France qu'à l'étranger. De nombreux arrêts prouvent que seuls les fabricants et dépositaires actuels (la Société d'exploitation des produits Botot, J. Brach et Cie) sont autorisés à utiliser le nom de Botot pour une eau dentifrice et que toute formule d'eau dite de Botot doit être considérée comme fausse.

La maison Botot, toujours à l'affût du progrès, surtout au point de vue hygiène, a sensiblement modernisé la présentation de ses produits et a, depuis longtemps, vulgarisé l'emploi des dentifrices par ses tubes de pâte et son savon en boîte d'aluminium. Les différentes usines de la Société, et particulièrement l'usine de Levallois, fabriquent annuellement chacun de ces articles par millions au moyen des méthodes les plus modernes et les plus hygiéniques

MAISON L. FRERE

ÆGROS CURARE

Extrait des *Sept Œuvres de Miséricorde*. Bas-relief de l'école de Luca della Robia (1514-1575).
École des Beaux-Arts, Paris, cour du Mûrier.

Par suite des progrès de la chimie, la pharmacopée s'est aujourd'hui développée dans des proportions si considérables que la modeste officine d'autrefois, où les potions étaient si méticuleusement préparées par les soins du pharmacien, ne suffit plus aux nécessités croissantes de la consommation.

Il a fallu ici, comme dans les autres branches de la production moderne, avoir recours à des moyens d'action plus puissants et plus rapides, et fabriquer en grand à l'aide des applications de la vapeur, de l'électricité et des procédés mécaniques perfectionnés.

Les produits pharmaceutiques s'étant spécialisés, beaucoup d'entre eux se fabriquent aujourd'hui dans de vastes usines particulièrement outillées pour ce genre de travail, ce qui permet de livrer aux pharmaciens ces spécialités toutes préparées en boîtes ou en flacons prêts pour la vente.

Sans mettre aucunement en doute la valeur et l'expérience des pharmaciens détaillants, il est incontestable que le procédé de fabrication en grand d'une spécialité donnée offre au docteur qui la prescrit l'assurance d'une préparation effectuée dans des conditions parfaites, d'une manière toujours identique, avec des soins extrêmes qui assurent la pureté et la fraîcheur des matières premières employées, et le dosage rigoureusement exact du médicament offert. Il en résulte qu'une spécialité qui a fait ses preuves depuis de longues années, qui a toujours donné, dans un cas semblable, un résultat identique, assure au docteur qui la prescrit le maximum de confiance dans l'effet qu'il doit en attendre.

Parmi les établissements qui fabriquent ces produits spéciaux, ainsi que les produits chimiques et hygiéniques en général, l'un des plus connus et des plus importants est assurément à Paris, 19, rue Jacob, la maison L. Frere, dont la réputation n'est plus à faire.

De nombreuses récompenses lui ont été décernées aux différentes expositions auxquelles elle a pris part. Dès 1849, elle se voyait attribuer une médaille de 1re classe à l Exposition internationale de Paris. Puis, aux différentes Expositions Universelles, elle obtenait en 1855 une médaille de 1re classe; en 1878, une médaille d'or attribuée aux produits pharmaceutiques; en 1889, encore une médaille d'or et, en 1900, elle était classée hors concours et, son directeur M. A. Champigny était nommé membre du jury.

Elle obtenait en outre les plus hautes récompenses aux différentes expositions régionales auxquelles elle participait, et récemment encore, à l'Exposition de Strasbourg, elle était classée hors concours et son directeur actuel, M. E. Vaillant, nommé membre du jury.

Pendant cette longue période d'années, de nombreuses récompenses lui étaient également décernées à l'étranger, aux différentes Expositions de Sydney, Melbourne, Amsterdam, Bucarest, Milan, etc., attestant l'incontestable valeur de sa fabrication et la haute estime dont ses produits jouissaient à l'étranger auprès des autorités médicales et pharmaceutiques.

La maison L. Frere, bientôt centenaire, fut fondée en 1826 par M. L. Frere dans l'immeuble qu'elle occupe encore aujourd'hui, 19, rue Jacob (jadis rue du Colombier). L'emplacement occupé par cet immeuble était autrefois compris dans l'enceinte de l'abbaye de Saint-Germain-des-Prés et, coïncidence curieuse, l'on peut constater sur les plans de l'époque que là était autrefois l'infirmerie de la célèbre abbaye. On peut donc dire que l'immeuble n'a pas changé de destination depuis des siècles, car là où les moines Bénédictins abritaient et soignaient jadis leurs malades se sont élaborés depuis 1826 les produits renommés qui, répartis dans le monde entier, ont contribué à soulager et à guérir de nombreuses douleurs.

De 1864 à 1881, la maison fut dirigée par M. Ch. Torchon, petit-fils du fondateur M. L. Frere. Ensuite, elle eut à sa tête M. H. Fournier, puis M. A. Champigny jusqu'en 1916. Enfin elle est actuellement dirigée par M. E. Vaillant.

Elle est à juste titre réputée pour la fabrication d'un certain nombre de spécialités, les plus anciennement connues, dont quelques-unes ont obtenu la récompense si enviée et si rare de l'approbation de l'Académie de médecine. Dès 1826, elle fabriquait la pâte Regnauld, bonbon pectoral si populaire ; puis successivement les pilules Vallet au sous-carbonate de fer ; le chlorure de soude liquide connu sous le nom de liqueur de Labarraque ; la poudre purgative de Rogé ; le charbon de Belloc, en poudre et en pastilles, l'un des meilleurs remèdes pour les maux d'estomac ; puis la série des perles de Clertan, dont le procédé de capsulation rendit de grands services dans le mode d'absorption des produits volatils tels que l'éther, et les essences de térébenthine et créosote, de chloroforme, etc. ; le Goudron Guyot, présenté sous forme de liqueur, de capsules et de pâte pectorale, produit dont la renommée est devenue universelle et qui est prescrit avec tant d'efficacité contre le rhume tenace, la bronchite et les catarrhes ; le sirop de chloral de Follet, qui procure un sommeil tranquille et naturel, et calme merveilleusement la douleur ; la série des produits Dentol, dentifrice antiseptique parfumé, basé sur le principe de l'association des antiseptiques ; enfin, plus récemment, l'Autoplasme, cataplasme sinapisé, toujours prêt à l'emploi, et qui supprime les ennuis occasionnés

autrefois par la confection, au moment de s'en servir, de l'antique et désuet cataplasme de nos ancêtres.

Tous ces produits, vendus sous la garantie et la marque de leurs inventeurs, ont obtenu un légitime succès et constitué un progrès dans l'art pharmaceutique, soit au point de vue du mode opératoire employé, soit sous le rapport du perfectionnement dans la forme, soit encore et surtout en raison de leur parfaite qualité.

La maison se tenant constamment au courant des progrès de l'art de guérir a voulu, au fur et à mesure des progrès de la thérapeutique, créer elle-même et présenter, sous les formes et les noms qui sont sa propriété, les produits nouveaux résultant des nouvelles acquisitions de la science, tels que : l'Albuvore, destiné à combattre l'albuminurie ; le Diabéphobe, contre le diabète ; le Grippecure, contre la grippe et l'influenza ; l'Omagil, spécifique du rhumatisme ; ont été présentés ; ils sont actuellement élaborés dans les usines de la maison L. Frere, sises à Paris, rue Falguière, 65 à 77, et à Vanves, rue de Paris, 166 à 172, où leur fabrication a nécessité l'installation des appareils les plus perfectionnés et les plus modernes.

La Maison L. Frere s'est encore spécialisée dans une branche très intéressante de l'industrie pharmaceutique, nous voulons parler de la fabrication des pilules et granules imprimés. Cette fabrication, obtenue par des procédés spéciaux, permet de livrer au pharmacien détaillant des pilules composées suivant une formule élaborée par lui-même, dont il reste propriétaire ; ces pilules portent imprimés sur chacune d'elles le nom et la dose du produit qu'elles contiennent. Ainsi, tout risque d'erreur est évité, ce qui a une importance capitale, surtout dans l'emploi de produits dangereux.

De plus, leur mode d'enrobage spécial en assure la conser-

L'Abbaye de Saint-Germain-des-Prés et ses dépendances au XVIe siècle
(Dessin de Robida.)

l'Audigénine, contre les bourdonnements d'oreilles et la surdité, etc. Néanmoins, la maison ne s'est jamais désintéressée des produits anciens ayant fait leurs preuves, et qui, perfectionnés par des procédés de fabrication plus modernes, pouvaient encore rendre de grands services à la thérapeutique. Dans cet ordre d'idées, il y a quelques années, au décès de M. P. Macquaire, elle a acquis les marques créées par lui et par Th. Defresne, son prédécesseur, et qui comprennent la série des produits physiologiques et opothérapiques résultant des travaux et découvertes de Claude Bernard, dont M. Th. Defresne avait été l'élève et le collaborateur dans l'étude des ferments organiques et des peptones. M. P. Macquaire, tout en continuant à perfectionner ces produits, mit à profit le résultat de ses propres travaux avec les professeurs Landouzy, Armand Gauthier, Bourquelot, etc., travaux qui avaient porté surtout sur les produits opothérapiques, dont il ajouta la série à celle des produits créés par Defresne. Ces produits, dont les principaux sont les pilules digestives à la pancréatine de Defresne, la peptone liquide et sèche, le vin Defresne à la peptone, l'élixir de pepsine, puis les pilules et ampoules d'extraits opothérapiques, ont obtenu également de nombreuses récompenses, dans les diverses expositions où ils

vation parfaite sous les latitudes les plus extrêmes, aussi bien dans les pays tropicaux que dans les régions les plus humides. Pendant la guerre, bien qu'une grande partie du personnel eût été mobilisée, y compris le directeur et ses principaux collaborateurs, ainsi qu'un grand nombre d'ouvriers, la maison, indépendamment d'importantes fournitures de produits pharmaceutiques commandées par le Service de santé de l'armée, fut chargée, à la demande du Service de l'artillerie et des poudres du Ministère de la Guerre, de la fabrication particulièrement dangereuse et délicate de produits d'une nature spéciale, qui rendirent de grands services au cours des hostilités.

La maison, comme tant d'autres d'ailleurs, paya son tribut à la Défense Nationale : trois de ses ouvriers furent tués au front, beaucoup furent blessés ; enfin, deux bombes d'avions touchèrent l'usine de la rue Falguière, et, dans la matinée du 27 mai 1918, un des gros obus de la Bertha tombait sur l'immeuble de la rue Jacob, n'occasionnant heureusement que d'importants dégâts matériels.

Bref, la direction de la maison a toujours l'attention éveillée de façon à ne jamais se laisser devancer dans la voie du progrès scientifique. Elle a tenu à honneur de ne laisser sortir de chez elle que des produits irréprochables,

tant au point de vue de la forme que de l'absolue pureté des matières employées. C'est pour atteindre ce but qu'elle s'impose les plus grands sacrifices en entretenant et en perfectionnant sans cesse un outillage considérable, et en ayant sous ses ordres un personnel nombreux, ancien, choisi, rompu à la pratique, et à la tête duquel se trouvent trois pharmaciens et plusieurs ingénieurs chimistes.

La perfection des produits de la maison L. Frere ne tient pas seulement à l'importance de son outillage, elle résulte encore de la pureté des matières premières employées, qui sont soit fabriquées dans ses propres usines, soit achetées au dehors.

Dans ce dernier cas, la maison ne s'adresse qu'à des fournisseurs de premier ordre. Toutes les matières achetées sont contrôlées aux laboratoires d'essai, au double point de vue de la pureté et de l'identité. D'autre part, beaucoup de produits chimiques et tous les produits pharmaceutiques, extraits, teintures, poudres, pastilles, sont fabriqués à l'usine même. Les produits chimiques qui n'y sont pas fabriqués, tels que les alcaloïdes et quelques-uns de leurs sels, sont repris et recristallisés pour être obtenus à un état de pureté complète. L'éther et l'essence de térébenthine sont rectifiés à nouveau.

Grâce à leur qualité exceptionnelle aujourd'hui reconnue par tous les hommes compétents, les produits de la maison jouissent partout de la plus grande faveur. Ils sont connus du monde entier, et la fabrique a de nombreux correspondants non seulement dans toute l'Europe et dans les deux Amériques, mais encore dans tous les pays d'Orient, en Algérie, en Tunisie, au Maroc, dans les Indes anglaises et néerlandaises, en Cochinchine, au Tonkin, à l'île Maurice, aux Antilles, au Sénégal, à Madagascar et jusqu'en Australie.

Indépendamment des usines citées plus haut, de la rue Falguière et de Vanves, la maison, dont une grosse partie de la clientèle est constituée par l'exportation, a été amenée à installer des laboratoires de fabrication dont quelques-uns sont de véritables usines, dans nombre de pays étrangers où les droits de douane imposés à l'importation risquaient de ralentir ou d'empêcher la vente ; c'est ainsi que, dès 1898, elle installait des laboratoires à La Havane (Cuba) et à Rio de Janeiro (Brésil) ; puis, au fur et à mesure des

Armoiries des Abbés
de Saint-Germain-des-Prés

besoins, des installations semblables étaient créées à Barcelone (Espagne), à Lisbonne (Portugal), à Genève (Suisse), à Milan (Italie), à Bucarest (Roumanie), à Varsovie (Pologne), à Sofia (Bulgarie).

En faisant connaître ainsi à l'étranger ses produits spéciaux, la Maison L. Frere a jeté un nouveau lustre sur la pharmacie française, dont elle a fait apprécier partout la pureté et la qualité de ses créations si savantes et si remarquables, grâce à la perfection de ses moyens et au zèle éclairé de ceux qui la dirigent.

LABORATOIRES LE PERDRIEL

Il est assez rare de voir une même famille demeurer à la tête d'une maison importante pendant plus d'un siècle. C'est cependant le cas des Laboratoires Le Perdriel.

Ils furent fondés en 1823 par François Le Perdriel, à qui la médication vésicante de son époque est redevable de progrès considérables. Nous mentionnerons la création de la Toile vésicante Le Perdriel (vésicatoire rouge) et tous les produits pour l'établissement et le pansement des vésicatoires et cautères : caustique du Dr Filhos, pois élastiques à cautères, taffetas épispastiques et rafraîchissants, papiers compresse, etc... Il s'adonna particulièrement à la fabrication des sparadraps en tous genres. Il est surtout le créateur de l'industrie des bas à varices en tissu élastique. Pour obvier aux inconvénients de la compression des membres atteints, pour laquelle on n'employait que des bandages rudimentaires, il fit en 1836 des bas tricotés en fil de caoutchouc et spécialement fabriqués sur mesures, remarquables par leur extrême souplesse, ne gênant pas la circulation. Ce tissu fut employé pour la confection des ceintures et des sangles pour tous usages.

A la mort de François Le Perdriel en 1859, son fils Charles prit la direction des laboratoires. Tout en continuant et perfectionnant les fabrications de son père, il introduisit, en collaboration avec le Dr Reboulleau, l'usage de la résine de *Thapsia garganica*, employée sous forme d'emplâtre. Il fut, en outre, le premier en France à donner aux médicaments la forme effervescente qu'il adopta pour les Sels de Lithine, les Sels Purgatifs et les Sels de Fer. Il mourut prématurément en 1865, à l'âge de trente et un ans. Sa veuve assura la direction des affaires jusqu'à sa mort en 1886. Elle se consacra à la fabrication de la Fucoglycine du Dr Gressy, sirop d'algues maritimes contenant sous forme organique naturelle les principes reconstituants de l'huile de foie de morue : iode, chlore, phosphore, brome, unis à la matière particulière aux fucus et algues, la gélose substance hydrocarburée, très nutritive et très assimilable.

A la mort de la veuve Charles Le Perdriel, ce fut son fils Albert Le Perdriel qui lui succéda. Il créa la série des Glycérophosphates effervescents (chaux, soude, fer, lithine), et plus particulièrement la Biosine (glycérophosphate double de chaux et de fer), reconstituant très actif agissant sur le sang par le fer à l'état soluble, sur le système nerveux par l'acide glycérophosphorique et sur le système osseux par la chaux. Sur les indications du professeur Richelot il transforma le caustique du Dr Filhos, de manière à rendre son emploi plus pratique en gynécologie, et l'appela le Néofilhos.

Albert Le Perdriel céda la place à ses fils Jean et Jacques, en 1919. A la fabrication des produits de leurs prédécesseurs, ils ont adjoint celle du Coaltar Saponiné Le Beuf, désinfectant énergique universellement réputé.

Cette courte énumération suffit à montrer comment, malgré les changements de direction successifs, la maison a pu conserver les traditions et les principes de conscience commerciale des fondateurs.

SOCIÉTÉ DU TRAITEMENT DES QUINQUINAS

En 1820, Pelletier et Caventou inventèrent la Quinine. Pour exploiter industriellement cette invention, M. Armet de Lisle père fonda en 1828 une usine à Nogent-sur-Marne. Quelques années plus tard, il réunissait en une seule usine les établissements appartenant à Pelletier, Delondre et Levaillant.

M. Armet de Lisle père

L'origine de la fabrication du « Sulfate de Quinine des Trois Cachets » date donc de cette époque.

La production alla croissant graduellement jusqu'en 1882 ; mais vers cette époque, grâce à la renommée mondiale acquise et à l'importance prise par sa fabrication, il fallut créer une société puissante pour en assurer le développement normal.

Une Société anonyme, actuellement au capital de 2 millions de francs, fut donc fondée. Elle prit la raison sociale de : *Société du Traitement des Quinquinas.*

La Société, par ses méthodes scientifiques, par les perfectionnements apportés dans l'organisation de son usine, a su vite prendre la première place sur le marché international.

A l'heure présente, l'usine de Nogent-sur-Marne occupe une superficie d'environ 20 000 mètres carrés et possède : deux machines à vapeur de 150 chevaux chacune, avec une surface de chauffe de 250 mètres carrés, de vastes ateliers pour le broyage des écorces de quinquina, l'extraction, la cristallisation et la purification des sels de quinine. Elle occupe environ 100 ouvriers et 20 ouvrières. Le personnel est ancien et compte 20 ouvriers décorés de la médaille spéciale pour séjour ininterrompu de trente ans au moins dans l'usine. Celle-ci est entièrement éclairée à l'électricité fournie par ses propres dynamos.

L'usine produit les Sulfates et Sels de quinine, ainsi que tous les alcaloïdes extraits des écorces de quinquina, cinchonine, cinchonidine, quinidine ; 1 500 000 kilogrammes environ d'écorces de quinquina sont travaillés annuellement à l'usine, qui fabrique aussi tous les Glycérophosphates (chaux, fer, magnésie, soude, etc.), ainsi que la Théobromine et les Sels de strontium.

L'usine a obtenu, depuis 1834, seize médailles d'or et trois grands prix. Elle a été mise « hors concours » aux expositions de Chicago 1893, Paris 1900 et Hanoï 1903.

La direction de la Société est, depuis de longues années, exercée par :

M. E. Armet de Lisle, chevalier de la Légion d'honneur, membre du Comité d'admission et d'installation à l'Exposition de 1900, expert au jury des récompenses.

M. E. Cornélius, chevalier de la Légion d'honneur, médaille d'or de collaborateur à l'Exposition de 1900.

Une partie de l'Usine de Nogent-sur-Marne

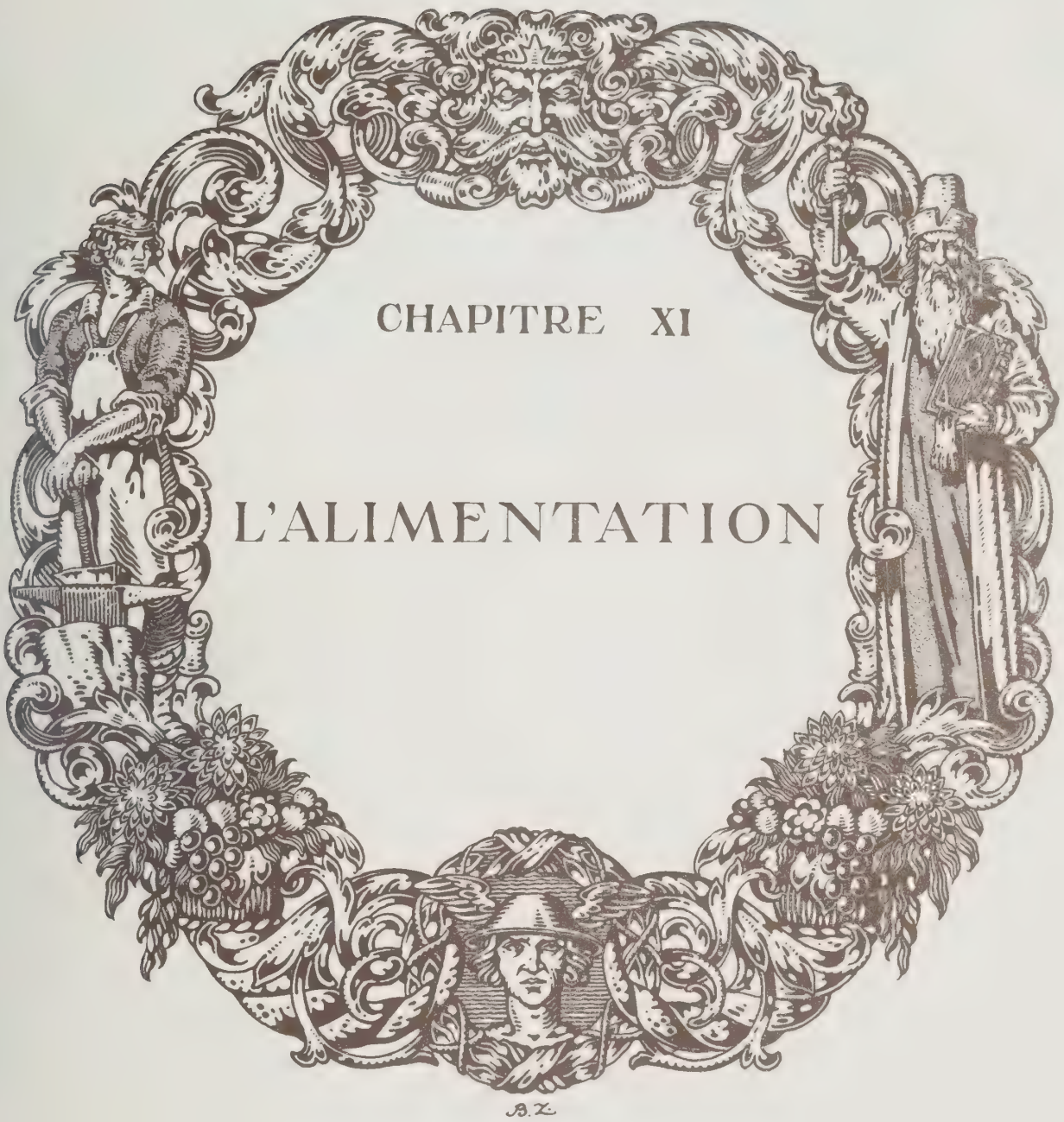

CHAPITRE XI

L'ALIMENTATION

A. Z.

L'ALIMENTATION

OMBRE de personnes, par ailleurs des mieux informées, ne laissent jamais passer sans la saisir une occasion de proclamer qu'on ne sait plus manger en France, que notre cuisine moderne est en complète décadence et que nos grands-pères ont connu des joies gourmandes dont nous avons le malheur d'être privés.

C'est là une opinion pessimiste, qui ne repose sur aucune certitude, et qui a le tort grave d'être inexacte de tous points. En réalité, la science et l'art de la table n'ont jamais été plus en honneur qu'ils ne le sont aujourd'hui, et si, dans quelques hôtels internationalisés, une clientèle plus ou moins étrangère accepte avec indifférence une alimentation sans originalité, il existe, sur tous les points de notre territoire, une admirable tradition de spécialités locales qui n'ont rien à envier à celles d'autrefois.

Par contre, ce qui est vrai, c'est que les matières premières mises en œuvre dans la cuisine française, et grâce auxquelles la réalisation de véritables chefs-d'œuvre gastronomiques est journellement possible, ne ressemblent en aucune manière à celles dont on se servait naguère. Le plus ignorant des bouviers auvergnats et le plus fruste des montagnards savoisiens feraient la grimace s'il leur fallait se contenter du pain grossier que le roi Louis XIV mangeait à Versailles ; la midinette parisienne qui grignote à son déjeuner des frites dorées et craquantes se désespérerait devant la lourde platée de gruaux qui suffisait à sa bisaïeule ; le dîneur élégant, qui savoure une terrine de foie gras aux truffes, trouverait à peine bon pour son chauffeur la pâté indigeste qui comblait d'aise les Fermiers Généraux.

Mais surtout le plus habile et le plus érudit des « chefs » contemporains serait incapable d'élaborer une sauce présentable s'il lui fallait travailler comme le faisait Vatel, avec du beurre douceâtre, de la crème sûre, de la farine bise et du sel à peine épuré.

Ce qui, depuis cent ans, a été soumis à des changements qui sont de véritables bouleversements, ce sont les industries de l'alimentation, celles qui transforment les produits naturels du sol et qui, avec du blé, du raisin, de la viande, des betteraves et des fruits, font du pain savoureux, des vins légers, des conserves de haut goût ou d'extraordinaires friandises.

L'étude de leur évolution est l'étude même du progrès moderne ; quand on l'entreprend, on constate qu'il n'est pas une seule découverte fondamentale de la science contemporaine dont elles n'aient su tirer un parti merveilleux.

LES ALIMENTS DÉRIVÉS DU BLÉ. — Mollement endormi au bord d'un ruisseau qui met une frange d'écume argentée aux palettes sombres de sa roue, ou bien tournant allégrement ses grandes ailes mouvantes, au milieu d'une plaine monotone, le vieux moulin ne sera bientôt plus autre chose qu'un souvenir. Il faisait vivre son meunier, mais l'enrichissait rarement ; or, à notre époque de vie fiévreuse et difficile, gagner de l'argent est une nécessité. Produire beaucoup en est une autre, et le moulin de jadis produisait peu.

La farine. — Partout, il cède la place à des puissantes minoteries, qu'actionne une turbine hydraulique, une machine à vapeur ou une dynamo. Amené de fort loin par péniches, par wagons ou par camions automobiles, le blé y est pris par un aspirateur à vide, débarrassé de ses poussières et de ses impuretés végétales ou minérales, puis broyé sous des

« Le moulin d'Alphonse Daudet »

cylindres d'acier. La farine qu'il donne est blutée, pesée, ensachée par des machines à grand rendement, et le travail se poursuit, ardent, sans arrêt, sans trêve, dans la grande usine trépidante, sans qu'une seule minute soit perdue.

Le pain. — Chassé du moulin, le pittoresque aboli se réfugie dans le fournil, où les geindres demi-nus pétrissent la pâte et enfournent le pain. Mais, là aussi, les méthodes se perfectionnent. Le pétrin mécanique est adopté jusque dans les villages ; les fours à gaz et les fours électriques supplantent peu à peu les vieux fours à bois, et le temps est proche où la braise rougeoyante aura partout disparu. La fabrication du pain a cessé d'être un art, dans lequel l'adresse professionnelle de l'ouvrier jouait un rôle primordial. Des règles précises fixent les quantités respectives de farine, d'eau et de sel qui doivent être soumises ensemble au pétrissage ; la préparation du levain est une opération parfaitement connue dans son mécanisme biochimique, et conduite de façon à obtenir une fermentation panaire irréprochable ; le thermomètre dirige la cuisson ; les dispositifs mécaniques facilitent l'enfournage et le défournage ; les rendements sont déterminés avec soin ; les pertes par évaporation limitées à leur minimum. Le boulanger est devenu un calculateur, et c'est, d'ailleurs, grand profit pour tout le monde, puisque, en dépit des apparences, le pain coûte actuellement beaucoup moins cher qu'il n'a jamais coûté ; il ne faut pas perdre de vue, en effet, que la valeur absolue de l'argent est dix fois moindre, de nos jours, qu'elle n'était il y a cent ans, tandis que le prix du pain a tout au plus quintuplé. Quant à sa qualité, elle est grandement supérieure à ce qu'elle était au début du siècle dernier ; sur ce point, aucune hésitation n'est possible, et notre admirable pain blanc moderne n'a vraiment pas de commune mesure avec le pain grossier dont nos grands-pères se nourrissaient.

Aussi la consommation en est-elle devenue considérable ; en 1824, elle ne dépassait pas une demi-livre par habitant et par jour ; elle est d'environ 770 grammes en 1924, et le rendement du blé en pain est supérieur de 14,5 p. 100 à ce qu'il était sous le règne de Charles X.

La patisserie. — A la même époque, on admettait que, sur 100 kilogrammes de farine sortie du moulin, 3 kilogrammes à peine servaient à faire des gâteaux, le reste étant utilisé par la boulangerie. Cette proportion n'existe plus, et la pâtisserie a pris, dans notre alimentation contemporaine, une place insoupçonnée. Elle immobilise au plus 4 p. 100 du blé consommé en France, et cependant les tourtes massives ou les galettes compactes sont à peu près entièrement passées de mode. On ne veut plus aujourd'hui que des pâtes légères, délicates, fines, fragiles, aériennes, dans la composition desquelles le lait, le beurre, le sucre et les fruits tiennent le principal rôle. Pour obtenir une tonne de gâteaux variés, un pâtissier moderne n'a pas besoin de 50 kilogrammes de farine ; mais, sur l'ensemble de notre territoire, le commerce des gâteaux correspond à un chiffre d'affaires qui est inférieur de 42 p. 100 seulement à celui de la boulangerie.

Les gateaux secs. — Dans ce total, les gâteaux secs entrent pour un bon tiers. Depuis quelque cinquante ans, ils sont produits industriellement, et les spécialistes qui les fabriquent se sont séparés des pâtissiers, dont ils ont répudié les méthodes un peu traditionalistes.

L'usine où sont produits les gâteaux secs, biscuits, galettes ou petits-fours, élimine impitoyablement les farines de qualités ordinaires, pour ne mettre en œuvre que des farines de grand choix. En raison de l'énormité relative des capitaux investis pour elle, tout le travail y est contrôlé avec un soin minutieux, qui supprime toute possibilité de pertes par coulage ou par manque à gagner. Des moyens mécaniques perfectionnés président au pétrissage, au moulage, à l'enfournement ; la mise en levain est conduite par des spécialistes avertis. Le personnel accomplit sa tâche avec un automatisme qui exclut toute fantaisie, toute velléité d'apporter un changement quelconque à des formules étudiées de façon minutieuse. Un gâteau sec est presque un produit défini, toujours semblable à soi-même, et possédant le maximum de qualités substantielles requises pour donner à la clientèle toute satisfaction.

Les pates alimentaires. — Il en est de même des pâtes alimentaires, vermicelle, nouilles, macaroni, coquilles, qui ont pour matière première des semoules et des farines choisies. Longtemps délaissées par les ménagères, elles ont maintenant, dans nos menus familiaux, une place qui est bien à elles. Au cours des trente dernières années, leur consommation moyenne est passée de 110 grammes à 2 kilogrammes et demi par personne et par an, ce qui correspond, pour leur production annuelle totale, à 100 000 tonnes. Les médecins les ont d'abord combattues, au nom de l'hygiène, les accusant d'être malaisément digestibles ; maintenant ils les

Les Grands Moulins de Paris

recommandent et les prescrivent à leurs malades, toujours au nom de l'hygiène et précisément parce qu'elles sont de digestion facile. Affaire de mode, peut-être ; mais peut-être aussi affaire de documentation plus exacte. Hippocrate, d'ailleurs, réforme volontiers les jugements de Galien.

Quoi qu'il en soit, l'industrie des pâtes alimentaires est une des grandes industries françaises ; par ses exportations toujours croissantes, elle fait entrer chez nous plus de 25 millions de francs chaque année.

Les produits de régime. — L'industrie des produits de régime est loin d'avoir la même importance ; mais elle se développe tous les jours et augmente tous les jours sa clientèle, grâce à l'appui très efficace du corps médical.

Les pains spéciaux pour diabétiques, les flocons de céréales pour dyspeptiques, les farines pour enfants, les aliments reconstituants pour vieillards ou convalescents s'imposent de plus en plus. Préparés sous un contrôle pharmaceutique très sévère, surveillés impitoyablement par le service de la répression des fraudes, ces produits méritent bien la faveur qu'ils se sont acquise, non seulement en France, mais à l'étranger, où ils ont su conquérir, depuis la guerre, de très importants débouchés.

Le lait. — Supposez que, par la vertu toute-puissante de sa baguette magique, une fée assèche soudainement la Seine et que, dans l'immense fossé ainsi rendu vide, on recueille tout le lait produit, en un an, par l'ensemble des vaches élevées en France. Le fleuve blanc suffira à le remplir et s'écoulera vers la mer avec une vitesse qui, mesurée au pont de la Concorde, dépassera 4 kilomètres à l'heure.

Supposez que l'on charge sur des wagons de marchandises tout le beurre produit annuellement dans l'ensemble de notre pays : on pourra former une rame gigantesque dont la première voiture sera à Genève quand la dernière aura dépassé Fontainebleau.

Supposez enfin que toute la production fromagère de notre pays en un an soit apportée sur la place de la Concorde. Elle en couvrira toute la superficie et formera sur le sol une couche suffisamment épaisse pour dépasser de 30 centimètres la pointe de l'obélisque.

C'est dire quelle importance économique considérable ont nos industries laitières ; bien que, généralement, le grand public ne s'en doute pas, on récolte chez nous plus de lait que de vin, plus de beurre que de blé, autant de fromage que de fruits.

Sous l'influence bienfaisante des hygiénistes et des vétérinaires, de grands progrès ont été accomplis depuis trente ans, en ce qui concerne la production du lait. Les producteurs s'attachent à tenir leurs étables dans un parfait état de propreté : la traite commence à être faite partout avec les précautions nécessaires pour éviter les souillures accidentelles : les ustensiles de la ferme sont nettoyés soigneusement tous les jours ; les pasteurisateurs et les réfrigérateurs sont de plus en plus en usage.

D'autre part, le développement des communications par voies ferrées permet d'approvisionner largement en lait les grandes villes. Vers l'agglomération parisienne, convergent tous les jours plusieurs centaines de trains à marche rapide, exclusivement chargés de lait et dont quelques-uns font des parcours qui atteignent presque 300 kilomètres. Aussi la capitale et sa banlieue consomment-elles chaque jour trois quarts de litre de lait par habitant, tandis qu'il y a cent ans Paris en consommait à peine la valeur d'un litre par semaine et par habitant.

Le lait concentré. — Malgré l'énorme production de ses campagnes, la France suffit à peine à fournir la quantité de lait nécessaire à ses besoins, soit pour la consommation en nature, soit pour la production du beurre, soit pour celle du fromage. Aussi les industries du lait concentré et du lait en poudre sont-elles peu développées chez nous. Sur ce point, nous sommes, et sans doute resterons longtemps encore, tributaires de l'étranger ; cependant on ne saurait oublier de signaler l'existence de quelques condenseries, qui, après concentration, mettent en boîtes de fer-blanc une partie du lait récolté dans leur voisinage immédiat.

Le beurre. — Il n'en est pas de même du beurre, dont nous arriverons bientôt à fabriquer la quantité nécessaire à notre alimentation quotidienne. La guerre a durement éprouvé notre cheptel bovin, dont la reconstitution est plus lente qu'on aurait pu le croire au moment de l'armistice, puisqu'il nous manquait, en 1924, près d'un million de bœufs et de vaches, pour arriver à posséder un troupeau égal à celui que nous possédions avant le début des hostilités. Mais, si la quantité nous manque encore, au moins sommes-nous sans rivaux en ce qui concerne la qualité de nos produits. Dans certaines régions particulièrement privilégiées, nous avons des beurres de grande classe, qui sont payés au prix fort par nos compatriotes riches et surtout par les Anglais. En d'autres régions, notamment dans les Charentes, la production est entièrement industrialisée. Les usines, pourvues d'un outillage rationnel, reçoivent, par camions automobiles, le lait recueilli dans un rayon de 15 à 20 kilomètres. Elles l'analysent pour en tirer la matière grasse, le filtrent pour en enlever toutes les souillures, le pasteurisent pour en détruire tous les germes possibles d'altération, puis l'écrèment mécaniquement. La crème, convenablement refroidie, est logée dans des bacs d'une propreté rigoureuse, où elle est ensemencée avec des ferments sélectionnés : elle subit ainsi un début de fermentation qui développe son arome et l'amène à maturité. Elle est alors envoyée dans des barattes actionnées par un moteur et, tandis que le petit-lait qui se sépare est utilisé pour la préparation des fromages maigres ou pour la nourriture des porcs, le beurre obtenu est longuement malaxé avec de l'eau parfaitement pure, de façon à enlever tous les restes de sérum qu'il peut retenir dans sa masse. On a ainsi un produit qui, préparé avec une matière première stérilisée, a une durée de conservation très longue.

Il y a vingt-cinq ou trente ans encore, cette fabrication industrielle était inconnue. Le beurre était fait à la ferme sans aucun soin. Son goût était discutable, sa conservation était médiocre, et, deux ou trois jours à peine après le moment où il sortait de la baratte, il avait déjà une saveur rance, qui suffirait maintenant à nous le faire refuser.

D'immenses progrès ont été accomplis depuis quelques années, dans l'industrie beurrière, surtout par l'introduction des méthodes de conservation frigorifique, qui permettent de garder en bon état, pendant de longs mois, le beurre frais logé en chambres froides. Ainsi les cours arrivent à se régulariser et, pendant l'année tout entière, nous disposons, pour notre cuisine et pour notre table, de la matière première indispensable aux assaisonnements savoureux. Surtout l'introduction des procédés dérivés de la technique pastorienne, — ensemencement, acidification et maturation rationnelle des crèmes, stérilisation des appareils, emploi d'eau pure pour le délaitage, — a donné la possibilité de produire, sans avoir d'échecs à redouter, des beurres délicats, parfumés, aromatiques, qui jouissent, sur tous les marchés du monde, d'une faveur unanime autant que méritée.

Les fromages. — Tout comme les beurres, les fromages que l'on fabrique en France sont maintenant de qualité parfaite. Il y a cent ans, on en comptait à peine une vingtaine de sortes, dont aucune n'avait de réputation bien établie en dehors de sa région productrice. Aujourd'hui, ce n'est plus par dizaines, mais par centaines qu'il faut compter les variétés différentes des fromages français. Le Camembert, le Brie, le Pont-l'Évêque, le Port-Salut, le Roquefort, le Gruyère, le Cantal sont certainement les plus connus. Mais il n'est pas un coin de notre pays où l'on ne puisse trouver, sur les marchés locaux, dans les fermes ou dans les auberges, quelqu'un de ces fromages au goût puissant et caractéristique qui font la joie des touristes.

Grâce aux enseignements familiers des professeurs d'agriculture et de leurs élèves, d'utiles notions techniques ont pénétré partout. Les fermières savent que la propreté n'est pas un luxe, mais une impérieuse nécessité : elles connaissent

l'utilité des locaux à température froide, le danger des poussières et des mouches. Elles appliquent avec zèle et avec intelligence les directives résultant des travaux poursuivis dans les laboratoires par les bactériologistes. Aussi les fermentations sont-elles saines, les altérations rares et facilement combattues, les produits toujours semblables à eux-mêmes.

A l'exemple de ce qui se passe pour le beurre, de nombreuses fromageries industrielles ont été créées : quelques-unes sont devenues de véritables usines où des bactériologistes expérimentés exercent un contrôle sévère sur les divers temps de la fabrication.

Le temps est loin où le hasard seul régnait, en maître incontesté, sur toute la technique fromagère.

Le vin. — Les chimistes, habitués à toujours établir leur opinion en partant des données numéraires que la balance leur fournit, se sont attachés à envisager à part chacun des éléments constitutifs dont l'ensemble constitue le glorieux sang des vignes. Ils leur ont attribué des équivalents en calories et, par une simple addition, ont voulu fixer ce qu'ils appellent « la valeur alimentaire » du vin. Ce sont là des travaux curieux, peut-être séduisants, et qui, en tout état de cause, n'ont pas de peine à frapper l'imagination de la foule.

Mais traiter un grand cru comme on le ferait d'un vulgaire combustible, parler de lui comme d'une matière grasse, d'un rosbeaf ou d'un morceau de pain, c'est commettre à la fois une faute de mesure et une faute de goût. De quelles railleries méritées n'accablerait-on pas le statisticien qui, pour apprécier à sa juste valeur le tableau d'un grand maître, calculerait en milligrammes le poids de la couleur étalée sur la toile, ou déterminerait avec le nombre de coups de pinceau donnés par l'artiste l'énergie musculaire totale qu'il a dépensée.

C'est pourtant une faute souvent commise par les œnologues que vouloir formuler, en faveur d'un grand vin, un argument décisif tiré de sa puissance énergétique. On arrive sans peine à prouver ainsi, par des chiffres, que le Bourgogne est le plus nutritif des vins ; mais le temps consacré aux recherches qui ont permis d'étayer cette assertion utilitaire aurait pu, bien certainement, être mieux employé.

Ce qui fait la véritable valeur physiologique d'un cru de grande lignée, c'est l'action d'ensemble qu'il exerce sur l'organisme. Peu importe qu'un Bordeaux ou un Champagne versent dans le torrent circulatoire environ deux fois plus de calories utilisables que ne le fait un médiocre Aramon ; peu importe qu'ils soient plus riches en matières azotées que ne le sont un Pouilly ou un Montrachet. On ne les boit, ni les uns ni les autres, pour réparer et compenser les pertes fonctionnelles : on les savoure avec respect, parce qu'ils éveillent, dans les sens de l'odorat et du goût, une activité spéciale, immédiatement communiquée au cerveau, et qui, par lui, réagit sur le système digestif tout entier.

Sans doute, cette action bienfaisante exercée sur l'économie peut être rapportée, sans erreur scientifique, à la richesse du vin en aldéhydes, en éthers et en alcools supérieurs ; sans doute, le divin breuvage doit son énergie à ce que le sucre des grappes dont il provient a été transformé en alcool éthylique ; sans doute, c'est une qualité pour lui que l'heureuse harmonie et que le parfait équilibre existant entre ses teneurs en extrait sec, en glycérine, en tartre et en sels potassiques ; sans doute, l'extrême facilité avec laquelle on le digère tient à des causes faciles à préciser, par le moyen de considérations d'ordre chimique. Mais tout cela est bien peu de chose, au regard de cette qualité primordiale qu'après avoir porté à son paroxysme l'excitabilité particulière des terminaisons nerveuses épanouies dans les papilles du goût le bon vin laisse derrière soi une impression durable, continuant dans l'arrière-bouche la ronde tourbillonnante de ses effluves parfumés.

Toutefois, si, par certains côtés, le vin échappe aux cotations numériques trop précises, les données de la science moderne ne sauraient lui demeurer étrangères. Il leur doit toute l'évolution qui caractérise son progrès industriel. Mettre du raisin mûr dans une cuve, le fouler pour écraser ses grains et attendre que la bonne nature ait fait son œuvre, tout cela constitue une pratique d'un autre âge.

Les vignerons d'aujourd'hui ont appris, à l'école de Pasteur et de ses élèves, à stériliser leurs moûts, à les ensemencer de ferments et de levures, à le préserver des maladies qui le menacent, à le filtrer, à le pasteuriser, à en faire une boisson de tenue parfaite et de conservation assurée, que le temps assouplit et améliore. S'ils sont soigneux, ils ignorent les accidents qui, naguère, désolaient les celliers et transformaient parfois les crus les plus réputés en une piquette sans valeur.

Par leurs soins diligents, la production vinicole française est devenue sans rivale dans le monde, et les méthodes de travail méthodique auxquelles elle a recours feraient l'étonnement des hommes d'autrefois s'ils revenaient sur la terre. Faut-il rappeler, à ce propos, que la vinification champenoise ne date pas de plus d'un siècle, qu'il y a cinquante ans encore on ignorait à peu près tout de la science œnologique et que les gourmets de l'époque où régnait aux Tuileries Louis-Philippe Ier, roi des Franais, ne savaient jamais, quand ils débouchaient une des bouteilles poudreuses de leur cave, si elle contenait un nectar ou une boisson aigrie?

Vins sans alcool. — Cependant, des médecins, — ces hommes sans pitié, — ont fait campagne contre le vin et, parce qu'il contient de l'alcool, l'ont combattu avec une âpreté sans égale. En France, leurs attaques sont restées vaines, probablement parce que nous habitons le pays du bon sens ; mais, pour déférer aux volontés de la science qui parlait par leur bouche, et surtout parce que l'étranger nous le demandait, nous avons réalisé industriellement, d'abord la fabrication des moûts de vin non fermentés et conservés par stérilisation, ensuite celle des vins sans alcool, c'est-à-dire des vins soumis à une distillation fractionnée à froid et sous pression réduite. Ce n'est encore là qu'une fabrication à ses débuts, mais il est possible qu'elle ait un certain avenir économique.

Vins concentrés. — On en peut dire autant des vins concentrés, qu'une adroite congélation, ou une évaporation rationnellement conduite a privés, totalement ou partiellement, de leur eau de constitution. L'industrie qui les produit n'a encore qu'un développement restreint, mais il n'est pas impossible qu'elle se développe un jour, tout au moins pour les vins ordinaires, permettant de diminuer les frais de transports et d'accroître les durées de conservation.

Le cidre. — Émule et rival du vin, le cidre était naguère une boisson toute locale, appréciée surtout en Normandie et en Bretagne, mais qu'en dehors de ces deux provinces le reste de la France voulait ignorer. Le traitement et la fermentation des jus de la pomme sont maintenant pratiqués couramment dans une quarantaine de nos départements. Les méthodes scientifiques sont adoptées partout pour les conduire : nettoyage rigoureux des pressoirs, épuisement méthodique des marcs, réfrigération, filtration par pasteurisation, champagnisation des moûts sont devenues des opérations usuelles, depuis que des spécialistes, imbus comme les œnologues des pures doctrines pastoriennes, en ont établi l'indiscutable utilité.

Aussi la cidrerie française, qui produisait à peine, il y a cent ans, l'équivalent de 150 000 hectolitres par an, en produit-elle dix fois davantage et s'apprête-t-elle à en produire beaucoup plus encore, pour satisfaire aux demandes d'une clientèle toujours accrue.

La bière. — La bière est la boisson obtenue par fermentation alcoolique d'un moût additionné de levure et préparé à l'aide de malt d'orge, de houblon et d'eau.

Pendant très longtemps, sa fabrication fut faite d'après des méthodes traditionnelles et empiriques. Il y a cent ans encore, les résultats obtenus étaient d'une irrégularité désespérante ; ils donnaient un breuvage trouble, dont la saveur n'était pas toujours agréable et dont la conservation était le plus souvent défectueuse. Aussi la consommation en était-elle assez restreinte, en dehors de quelques régions nettement délimitées. Mais les travaux de Pasteur, en précisant les règles normales de la fermentation, ont donné l'essor à toute l'industrie brassicole moderne et, depuis quelque cinquante ans, celle-ci est devenue une grande industrie au sens le plus élevé du terme.

Des études théoriques très approfondies ont été poursuivies par des savants spécialisés, dont les travaux ont successivement précisé tous les points d'une technique rationnelle, qui peut être actuellement considérée comme fixée de façon définitive. Une germation commençante, qui se fait dans des locaux à température déterminée et toujours uniforme, provoque la transformation partielle de l'amidon des graines ; une légère torréfaction développe des produits aromatiques ; enfin la préparation des moûts et leur ensemencement, puis la conduite des fermentations aux températures rigoureusement favorables et l'enfûtage en récipients stérilisés suppriment toute possibilité d'accident ou d'incident d'ordre bactériologique.

Les brasseries sont maintenant de grandes usines, comportant tout un outillage mécanique pour les manipulations, les transvasements, la réfrigération, les filtrations, la stérilisation des récipients. L'université de Nancy forme des ingénieurs-brasseurs dont la compétence est si universellement reconnue que les contrats les plus rémunérateurs leur sont offerts, aussi bien chez nous qu'à l'étranger.

Les conséquences économiques de cette transformation complète subie par l'industrie de la bière au cours des trente dernières années sont d'une importance capitale. Avant la guerre, 97 p. 100 des bières de Munich vendues en France n'étaient plus importées, mais fabriquées sur notre territoire, et, seul, un snobisme un peu ridicule faisait persister dans l'esprit du public cette opinion erronée que les bières allemandes étaient inimitables. A l'heure présente, l'importation d'outre-Rhin a complètement cessé, et nous exportons, dans tous les pays du monde, des produits qui font une rude concurrence à ceux d'outre-Rhin.

Le vinaigre. — Tandis qu'il n'était autrefois que du « vin aigre », c'est-à-dire en réalité un produit partiellement altéré, le vinaigre, — condiment indispensable à nos appétits souvent paresseux, — est maintenant fabriqué dans des usines où la science bactériologique règne en maîtresse. Là encore, les doctrines pastoriennes ont fixé toute la technique industrielle.

Celle-ci utilise l'activité vitale d'organisme microscopiques qui transforment l'alcool en acide acétique, avec dégagement d'anhydride carbonique. Quelle que soit la matière première employée, vin, cidre, bière ou alcool, les cuves de travail sont maintenues à une température constante, et les liquides mis en œuvre sont ensemencés de ferments sélectionnés, dont l'évolution régulière est surveillée par des contrôles fréquents. Filtré et pasteurisé, le produit terminé est logé en récipients stériles, si bien qu'il arrive au consommateur sans avoir pu subir aucune altération.

La production des vinaigreries françaises est assez considérable pour permettre d'importantes exportations dans tous les pays du monde, soit sous la forme de vinaigres purs, soit sous celle de fruits ou de légumes au vinaigre.

Eaux-de-vie et liqueurs. — En dehors de l'eau-de-vie préparée sans aucune espèce de rectification, en distillant du vin, on ne connaissait, au siècle dernier, qu'un petit nombre de liqueurs, dont la saveur doucereuse et fade ou, au contraire, âcre et brutale, suffisait à contenter des gourmets vraiment peu difficiles.

Les choses ont bien changé maintenant. Il est vrai que nous sommes devenus citoyens d'un pays en proie à l'alcoolisme. Mais il ne faut peut-être rien exagérer sur ce point, parce que, dans son ensemble, la race française est saine, et parce que la consommation des boissons fortes est en voie de diminution sensible dans les quelques provinces où elle était excessive.

En tout état de cause, nous possédons une source de richesses considérables dans notre industrie des eaux-de-vie (Charente, Armagnac, Bourgogne) et des liqueurs. Qu'il s'agisse d'apéritifs ou de liqueurs de table proprement dites, la variété des produits fabriqués chez nous est énorme, et leur exquise délicatesse de goût fait honneur aux usines importantes qui les produisent.

La viande. — Dans les premières années du siècle dernier, et comme cela se passait d'ailleurs dans les siècles précédents, la viande était un aliment de luxe, réservé à la table des riches. Les ouvriers et surtout les campagnards en consommaient fort peu, seulement aux jours de fêtes carillonnées, et le vœu paternel du bon roi Henri IV était loin d'être réalisé en France, car bien rares étaient ceux qui pouvaient mettre au pot une poule tous les dimanches.

La cherté actuelle de la vie interdit à beaucoup de personnes l'achat régulier de la volaille et du gibier ; mais il n'est pas de famille, même dans les villages les plus reculés, où la viande ne figure au menu d'un repas au moins tous les jours.

Jusqu'à ces toutes dernières années, l'abatage des animaux de boucherie était fait dans les plus grandes villes, d'une façon qui violait à la fois les principes les plus élémentaires de l'humanité et les règles les plus banales de l'hygiène. A Paris, en particulier, les grands abattoirs de la Villette et de Vaugirard étaient — et sont malheureusement encore — une honte véritable, parce que sales, incommodes, mal compris, indignes d'une grande cité. Mais leur existence est menacée maintenant ; les pouvoirs publics ont décidé leur suppression et leur remplacement par des bâtiments conçus suivant les principes scientifiques modernes.

Il y a, en effet, une science moderne des abattoirs, grâce à laquelle on a pu construire des établissements modèles sur plusieurs points de la France, et dont les préceptes sont suivis par les municipalités soucieuses de préserver la santé de leurs administrés.

L'abattoir moderne est à l'écart des agglomérations urbaines, sans cependant en être trop éloigné, pour ne pas rendre les transports exagérément onéreux. Il est relié par rail au réseau ferré, ou au réseau fluvial, de façon à faciliter, autant qu'il se peut, l'arrivée du bétail. L'immolation des animaux est faite sans cruauté inutile, et leur dépouillement est conduit avec une propreté minutieuse, afin d'éviter l'accès de toutes les souillures éparses dans l'air. L'éclairage et l'aération sont largement assurés ; la salle et les murs cimentés permettent des arrosages à la lance presque continuels. L'inspection vétérinaire indispensable dispose d'un laboratoire de recherches et d'examen permettant d'arrêter au passage toutes les viandes malsaines ou altérées ; enfin des frigorifiques spacieux et bien équipés permettent la conservation des viandes en chambre froide, jusqu'au moment de leur livraison aux boucheries consommatrices.

Notre pays ne produit pas encore, après la rude secousse de la guerre, toute l'énorme quantité de viande qu'il faudrait pour la consommation de ses habitants, et nous sommes obligés d'importer des carcasses congelées de l'Amérique du Sud, de l'Australie ou de nos colonies.

Au début, ces importations étaient mal accueillies. Les ménagères sont demeurées un peu routinières, et « la frigo » leur déplaisait en principe. Mais, peu à peu, ces préjugés tombent et disparaissent : la viande frigorifiée trouve, dans notre consommation nationale, la place à laquelle elle a droit, et le jour peut être maintenant prévu où, à l'exemple de divers pays étrangers, les carcasses de tous les animaux

immolés seront congelées dans les abattoirs mêmes et transportées, sous cette forme, jusqu'aux lieux de consommation. C'est, à brève échéance, la suppression des tueries particulières et la création, dans les centres d'élevage, d'abattoirs industriels, c'est-à-dire de grandes usines à viande, parfaitement et raisonnablement équipées, qui recevront le bétail, l'immoleront, le débiteront, en congèleront la viande et en utiliseront méthodiquement tous les sous-produits.

Ainsi se trouvera réalisée une économie considérable sur les prix de transport des animaux sur pied ; mais surtout ainsi se trouvera supprimée cette possibilité, navrante à notre époque de progrès scientifique, de voir se perdre irrémédiablement des wagons entiers de viandes abattues, parce qu'un orage ou un coup de chaleur subit en aura provoqué l'altération.

Conserves et salaisons. — Les matières alimentaires qui ne sont pas consommées à l'état strictement frais sont sujettes à des fermentations plus ou moins rapides, auxquelles s'opposent les diverses méthodes de conservation mises, par la science moderne, à la disposition de l'industrie.

Ces méthodes se fondent sur l'emploi d'agents physiques ou chimiques, et parfois sur l'emploi combiné de ces deux ordres d'agents. Les unes modifient la consistance, l'apparence, le goût, les propriétés diverses des aliments, en un mot les transforment ; les autres leur laissent toutes les qualités qu'ils possèdent à l'état frais et ne leur font, en d'autres termes, subir aucune transformation notable.

On peut logiquement classer les aliments conservés en quatre grandes catégories, suivant le procédé auquel on a eu recours pour leur traitement : concentration ou dessiccation, action du froid, action de la chaleur et d'un vide partiel, addition de substances antiputrides ou antiseptiques.

Quand elle est convenablement prolongée, l'exposition au soleil, — à la condition que celui-ci soit suffisamment ardent, — élimine d'une façon à peu près intégrale l'eau que tous les aliments contiennent, à l'état normal. Peut-être aussi (c'est du moins une théorie récemment émise et qui semble avoir quelque valeur), leur confère-t-elle des propriétés hygiéniques spéciales, dues à des actions chimiques et physiques, assez mal connues dans leur essence. Sous les climats tempérés, certains aliments végétaux, fruits et légumes, peuvent seuls être séchés au soleil ; sous les climats chauds, au contraire, les rayons solaires ont une puissance calorique assez grande pour éliminer très vite l'eau de constitution enfermée dans la chair musculaire des animaux à sang chaud et des poissons.

Une compression plus ou moins forte, suivie de dessiccation, de la viande plus ou moins salée et poivrée permet la conservation des saucissons et des saucisses. Ce sont là des préparations qui étaient naguère du domaine exclusif de l'industrie ménagère, mais qui, maintenant, sont de plus en plus fabriquées dans des usines bien outillées : certaines de celles-ci en produisent plusieurs tonnes par jour, avec une régularité de travail qui permet de les ranger parmi les établissements vraiment industriels.

En exposant à l'action de la chaleur des liquides alimentaires quelconques (lait, œufs, bouillon, jus de fruits, vin, en particulier) et surtout en les soumettant à un vide plus ou moins profond, tout en prenant, bien entendu, certaines précautions techniques qui s'imposent, on en détermine la concentration. Un bon aliment concentré ne doit différer, du même aliment à l'état frais, que par l'évaporation d'une partie plus ou moins considérable de l'eau contenue normalement en lui. La concentration, poussée à la limite, aboutit à la déshydratation totale, c'est-à-dire à la transformation de l'aliment liquide en un aliment solide et qui est généralement mis en vente sous la forme de tablettes ou de poudre. Ces procédés très modernes ne sont guère appliqués chez nous au traitement des œufs, du lait et du vin ; ils le sont, au contraire, à celui des purées de végétaux, et l'industrie des concentrés de tomates, d'épinards, de pulpes de fruits sucrées acquiert, d'année en année, une importance économique plus considérable.

Si l'on pouvait soustraire d'une façon absolue à l'influence corruptrice de l'air ambiant des denrées rendues au préalable parfaitement stériles, leur conservation indéfinie serait certaine. La chose est malheureusement impossible, et, par suite, il faut toujours que, dans un avenir plus ou moins éloigné, les meilleures conserves alimentaires soient susceptibles de s'altérer. La plupart des procédés de conservation basés sur la « mise à l'abri de l'air » sont, à cet égard, médiocres : un seul est excellent, celui qui consiste à enfermer les aliments dans des boîtes hermétiquement closes, d'où l'air a été chassé aussi complètement qu'il se peut. Sa valeur pratique est même si grande qu'il a fini, dans le langage courant tout au moins, par accaparer à son profit le terme « conserve alimentaire » et qu'en général, quand on parle de conserves, on entend désigner des aliments préservés de l'altération par cette méthode.

La fabrication industrielle des conserves alimentaires date de cent ans à peine. Il est vrai que les textes anciens font mention de procédés culinaires ayant pour but de soumettre les denrées périssables à une cuisson suffisamment prolongée et conduite en vases « fermés par un bon couvercle », pour retarder leur altération et leur décomposition.

Mais il ne s'agissait là que d'une méthode employée uniquement à titre exceptionnel. Il est également vrai que, pendant la seconde moitié du XVIII^e^ siècle, les cuisiniers avaient repris le vieux procédé du chauffage et l'appliquaient volontiers. Mais il n'y avait là rien qui fût vraiment industriel et réalisable sur de grandes quantités de matière.

En 1809, cependant, Appert compris quel parti on pouvait tirer des pratiques de conservation en usage autour de lui. Il eut l'idée féconde de les systématiser et de les vulgariser, se défendant, toutefois, d'avoir rien inventé et se retranchant derrière l'autorité d'expériences traditionnelles.

Il est juste, néanmoins, de lui être reconnaissant pour le très grand service qu'il a rendu, en appelant l'attention générale sur un procédé auquel on doit une véritable révolution dans ce que les économistes appellent, en leur jargon, « les possibilités alimentaires ».

Il a fallu, du reste, les travaux de Pasteur et de ses élèves pour que la technique moderne de l'industrie des conserves prît corps et devînt vraiment scientifique. On sait aujourd'hui que l'altération et la putréfaction, qui en est le stade terminal, sont exclusivement des manifestations de la vie microbienne, et on sait aussi qu'une stérilisation bien conduite, à la fois comme durée et comme température, suffit à tuer les microgermes, par conséquent à supprimer pour eux toute possibilité d'évolution.

Les notions scientifiques les plus précises sont recueillies chaque jour dans les laboratoires spécialisés, tant en France qu'à l'étranger ; par elles, le travail des conserveries se fait avec une certitude toujours plus grande et avec des chances d'insuccès accidentel toujours plus faibles.

Aussi le nombre, l'importance et le chiffre d'affaires des usines françaises qui fabriquent des conserves sont-ils considérables : plus de 5 000 établissements mettent en boîtes la viande, le poisson, les légumes, les fruits, les plats cuisinés : ils occupent un personnel fixe de 60 000 hommes ou femmes, auxquels s'adjoignent, aux saisons de grande production, plus de 150 000 travailleurs supplémentaires des deux sexes. Cette main-d'œuvre énorme, servie par une machinerie ingénieuse, assure une production dont la valeur globale dépasse 900 millions de francs.

Les aliments sucrés. — Le sucre paraît avoir été connu de temps immémorial dans le sud de l'Asie, c'est-à-dire dans le pays originaire de la canne. Les Grecs le consommaient à l'époque où Alexandre fit son expédition dans l'Inde ; mais les quantités dont ils disposaient étaient si faibles qu'ils regardaient le « miel de roseau » comme un simple médicament.

SCULPTURE ÉXECUTÉE DANS LA

DES CAVES POMMERY PAR NAVLET

Il était encore très rare à Rome, sous l'Empire ; mais les Arabes le connaissaient de longue date et savaient le raffiner : ils l'ont apporté dans l'Europe occidentale au cours de leurs invasions, et on trouve, dans une Ordonnance du roi Jean, qui date de 1353, des indications précises sur un sucre blanc.

On le recevait alors de l'Inde, de Rhodes, de Chypre, de Candie et de Sicile. Vers 1420, don Henri, régent de Portugal, fit planter les cannes à sucre à Madère : peu d'années après, les Espagnols firent de même aux Canaries et dans l'Andalousie.

Enfin, en 1508, Pierre d'Arrança introduisit la canne à Hispaniola, la moderne Haïti ; elle s'y développa si rapidement que, douze ans plus tard, l'île possédait déjà vingt-huit sucreries.

Vers la fin du XVI^e^ siècle, sous le règne d'Henri IV, le sucre était encore si rare dans notre pays qu'on l'achetait à l'once chez les pharmaciens. Dans la première moitié du siècle suivant, il ne nous arrivait plus d'Alexandrie et des îles de la Méditerranée, mais de Madère et des Canaries ; on en recevait aussi beaucoup de l'Inde hollandaise. En 1643, les Anglais commencèrent à cultiver la canne à la Barbade ; les Français les imitèrent à Saint-Christophe en 1644 et à la Guadeloupe en 1648. Vers 1695, nos colonies d'Amérique furent en état d'alimenter complètement notre marché où, jusqu'alors, les Portugais d'abord, les Hollandais ensuite et les Anglais enfin avaient toujours régné en maîtres. Au commencement du XVIII^e^ siècle, l'usage du sucre commença à se généraliser chez nous ; mais ses progrès ne furent vraiment rapides qu'une cinquantaine d'années plus tard ; en 1700, la consommation totale française atteignait à peine un million de kilogrammes.

La présence du sucre dans la betterave paraît avoir été signalée pour la première fois en 1605 par Olivier de Serres : en 1747, un chimiste allemand, Margraff, se livre sur ce sujet à des expériences nombreuses. Mais le sucre des colonies était alors à trop bas prix pour qu'il pût y avoir un intérêt quelconque à tenter de lui faire concurrence. C'est la raison qui priva de toute application pratique les travaux d'Achard : en 1799, celui-ci, cependant, présenta au roi de Prusse, Frédéric-Guillaume III, un bel échantillon de pain de sucre indigène.

Pour que la fabrication de ce produit pût s'établir en Europe et y prospérer, il fallut des circonstances favorables, par lesquelles le sucre exotique devint à la fois rare et très cher.

Survint le blocus continental et, le sucre des îles cessant d'arriver chez nous, les Français se virent soudainement privés d'un aliment qui leur était devenu indispensable. Les savants se mirent à l'œuvre. Ils reprirent les travaux d'Achard et, bientôt, l'Empereur put prendre sous sa haute protection la première sucrerie de betteraves.

L'industrie nouvelle, qui se proposait de faire du sucre un produit indigène, connut des débuts difficiles ; mais elle triompha et, en 1825, après dix années de paix durant lesquelles l'importation des denrées exotiques avait pu se faire librement, le sucre de canne n'entrait plus que pour les deux tiers dans la consommation de nos grands-pères.

Bientôt, un phénomène économique, inattendu mais logique, se manifesta. Encouragés par les prix rémunérateurs que leur offraient les usines, les paysans développèrent leurs cultures betteravières. Le sucre devint de plus en plus abondant : l'importation diminua, au bénéfice de la production nationale. Puis la consommation s'accrut dans des proportions imprévues : en 1825, il fallait en France 2 kilogrammes environ de sucre par habitant et par an ; vingt-cinq ans plus tard, au début du Second Empire, il en fallait le triple, et, actuellement, les statistiques établissent que chacun de nos compatriotes absorbe annuellement plus de 19 kilogrammes de sucre, soit en nature, soit sous la forme de confitures ou de produits de la confiserie.

Au moment où éclata la grande guerre, notre production suffisait à peu près à notre consommation. Mais l'envahissement et la ruine de nos départements betteraviers du Nord nous ont obligés, entre 1914 et 1918, à des restrictions, et nous obligent encore à des importations étrangères. Celles-ci, toutefois, diminuent d'année en année, et l'époque peut être considérée comme prochaine où toute notre consommation, qui, d'ailleurs, ne cesse de croître, sera assurée par la production de nos champs et de nos usines.

Aussi bien, les destructions méthodiques que les Allemands ont poursuivies dans le nord et dans l'est ont eu, au point de vue de l'industrie sucrière comme à celui de nombreuses autres industries, des résultats heureux. Aux établissements ruinés de fond en comble se sont substitués partout des établissements outillés d'une façon beaucoup plus moderne, pourvus de moyens mécaniques incomparables et dont le rendement est de beaucoup supérieur à ce qu'il était il y a dix ans. Nos sucreries reconstruites sont l'orgueil des spécialistes avertis qui les dirigent, et leur puissance de travail fait l'admiration de nos rivaux, dont elle suscite parfois la sourde jalousie.

L'industrie qui s'adonne à la fabrication du sucre est aujourd'hui au premier rang des industries nationales, aussi bien par la perfection de son outillage que par celle des méthodes qu'elle emploie.

A la base, peut-on dire, il faut placer la sélection intelligente des graines fournies aux cultivateurs : par les travaux patients de toute une pléiade d'agronomes, la richesse saccharine des betteraves a été lentement accrue, jusqu'à être aujourd'hui plus de huit fois supérieure à ce qu'elle était il y a cent ans, et toutes précautions nécessaires sont prises aussi bien par les producteurs que par les acheteurs, pour que, seules, les variétés les meilleures soient semées et cultivées. Les achats sont faits, du reste, d'après la teneur en sucre, ce qui est le meilleur moyen à mettre en œuvre pour supprimer la production des variétés pauvres.

Dans la région où, à perte de vue, les betteraves occupent le sol, l'arrachement est fait au moyen de machines, et les betteraves, privées de leur panache de feuilles, sont emportées par des camions automobiles, jusqu'à la râperie la plus voisine. Elles y sont lavées et pressées ; le jus obtenu est envoyé à la sucrerie proprement dite, qui le soumet aux divers traitements destinés à en extraire le sucre, sous la forme de cristaux. Naguère, râperies et sucreries étaient installées côte à côte, dans les bâtiments d'une même usine, et constituaient les parties d'un même ensemble. Aujourd'hui, la tendance est, de plus en plus, à les séparer : une seule sucrerie traite les jus produits par plusieurs râperies et, dans quelques installations modernes, ces jus sont transportés tout simplement par le moyen de canalisations, longues parfois de plusieurs kilomètres, dans lesquelles ils cheminent sous la poussée de pompes puissantes. On supprime ainsi le transport onéreux des parties non utilisables de la betterave, et on diminue d'autant les frais généraux de l'entreprise.

Tout le travail des râperies et des sucreries est contrôlé, conduit, dirigé par des ingénieurs spécialisés, et les travaux scientifiques qu'ils ne cessent de poursuivre sont considérables : la chimie sucrière a une importance théorique et pratique toujours accrue, qui se traduit tous les jours par des progrès nouveaux.

Le sucre cristallisé est conduit aux raffineries : celles-ci enlèvent ses impuretés diverses avec une perfection si grande qu'elles le transforment en un produit presque chimiquement pur, renfermant au plus, par kilogramme, quelques centigrammes de matières étrangères.

C'est ce sucre très pur, fabriqué avec le concours d'une science perfectionnée sans cesse, que nous consommons en nature et qui est la matière première indispensable de deux grandes industries, la confiserie et la confiturerie.

Les maîtresses de maison économes et les ménagères diligentes continuent encore, par respect des traditions et par habitude, à préparer elles-mêmes leurs confitures, suivant des formules qui leur ont été léguées et qui se perpétuent

de mère en fille. Ainsi elles utilisent, surtout à la campagne, les admirables fruits que nos vergers produisent en abondance. Mais, depuis vingt ans, les confitureries industrielles voient leur clientèle s'étendre sans cesse. Le temps est devenu de l'argent : la vie est pénible, et la théorie du moindre effort triomphe inconsciemment dans tous les milieux sociaux. On prépare en France de moins en moins de confitures chez les particuliers.

Dans les usines, on les fabrique suivant des procédés où l'empirisme n'a plus aucune part. A la récolte, les fruits sont achetés, dans les régions productrices, par des spécialistes qui les emmagasinent soit à l'état entier, soit à l'état de pulpes, en cuves ou en barils, en les plaçant dans de l'eau tenant en solution de l'anhydride sulfureux qui empêche leur fermentation.

L'époque de la récolte une fois passée, les fruits sont logés en bidons, stérilisés et envoyés aux confiseries, qui, grâce à cet artifice, peuvent travailler pendant toute l'année et ne connaissent pas le chômage.

L'addition de sucre est faite suivant des règles qui se fondent sur des déterminations chimiques précises et, dans les confitureries modernes tout au moins, la cuisson s'effectue sous pression réduite dans des appareils qui donnent des produits toujours semblables à eux-mêmes, à la fois comme saveur et comme composition chimique.

Quant aux innombrables produits de la confiserie, depuis les marrons glacés, ces aristocrates, jusqu'aux dragées démocratiques et aux sucres d'orge qui font la joie des enfants, leur fabrication occupe aujourd'hui plus de 10 000 ouvriers ; leur vente est faite par 100 000 commerçants et leur valeur annuelle dépasse 600 millions.

Le chocolat. — Quand Fernando Cortez et ses compagnons revinrent du Mexique, en 1519, ils apportèrent dans leurs bagages une certaine quantité d'amandes oblongues, grosses comme des petites fèves qu'ils désignaient sous leur nom indigène de *cacao*, et qui étaient produites par l'arbre appelé, en langue inca, *cacaoaqualt*. Doucement torréfiées, puis broyées et mélangées à du miel, ces amandes constituaient, d'après eux, un remède salutaire, « propre à diminuer la longueur des convalescences », mais auquel on fit, en Europe, un accueil plus que réservé. Sans doute, parce que les indigènes mexicains avaient divinisé le cacaoaqualt, les clergés d'Espagne et d'Autriche se déclarèrent hostiles au remède nouveau. Vers 1870, le cardinal viennois Franciscus Rauch en interdit l'usage aux moines et aux prêtres de son diocèse, sous peine d'excommunication mineure, et l'évêque Hieronymus, de Valladolid, n'hésita pas à vouer à toutes les rigueurs de la justice séculière les laïques qui consommeraient du cacao, sous un prétexte quelconque.

Malgré ces interdictions officielles, et malgré l'hostilité des autorités religieuses, « l'amande du Mexique » eut bientôt des défenseurs enthousiastes.

Les Espagnols avaient tenu rigoureusement secret le moyen employé par eux pour incorporer, à la mode mexicaine, le cacao broyé au miel ou au sucre de canne, puis pour préparer, avec ce mélange, un broyage auquel son nom indigène de chocolat était resté. Au commencement du XVII^e^ siècle, le Florentin Antonio Calletti leur ravit leur secret et, pour se venger des vexations sans nombre qu'il avait eu à subir, le vulgarisa.

Le chocolat fut, en quelques années, à la mode dans toute l'Italie et dans toute l'Autriche. En 1608, le cardinal Bracantio le déclara, dans un mandement de carême, « aussi utile que le vin », et permit qu'on en fît usage, même aux jours de jeûne, à la seule condition de n'en point faire abus. Les religieuses carmélites de Florence tirèrent, pour leur ordre, d'importantes ressources de la vente du chocolat, fabriqué par elles avec du cacao et du sucre de canne que leur expédiaient les missionnaires des îles.

Enfin, un beau jour du mois de mars 1624, la reine de France, Marie-Thérèse d'Autriche, en offrit à son royal époux Louis XIV, et, parce que Sa Majesté daigna s'en déclarer hautement satisfaite, la Cour et la ville adoptèrent le chocolat.

Sa vogue n'a cessé de s'accroître depuis trois cents ans. Il est devenu un aliment d'usage populaire, en même temps qu'une délicieuse friandise, et c'est faire acte de simple justice que signaler ici, par quelques lignes, le troisième centenaire du jour où le chocolat fit, en France, son apparition sur la table du Roi.

Depuis, il est entré dans la consommation quotidienne à la façon d'un aliment de première nécessité. Croqué à l'état cru par les enfants, pour accompagner le quignon de pain de goûté, grignoté comme une friandise de choix par les élégantes, cuit à l'eau ou au lait pour le déjeuner du matin, il fournit, en outre, la substance de pâtisseries nombreuses et de bonbons plus nombreux encore.

Il est l'aliment populaire par excellence, en même temps que l'aliment de luxe estimé par les plus difficiles.

Sa fabrication est faite maintenant par des usines de diverses catégories. Les unes ne produisent (quelques-unes en quantités énormes) que le chocolat ordinaire : d'autres se sont spécialisées dans la fabrication des chocolats fins et de la confiserie à base de chocolat. Comme matières premières, toutes se servent du même sucre blanc ; mais les unes emploient des cacaos de qualités courantes, tandis que les autres réalisent des mélanges de qualités surfines, composés avec un art minutieux guidé par une gastronomie savante. Les unes et les autres ont un outillage perfectionné : les torréfacteurs grillent l'amande, les décortiqueurs la débarrassent de ses enveloppes, ou parches ; les concasseurs la brisent en fragments ; les tarares lui enlèvent de ses poussières et ses impuretés ; les dégermeurs séparent mécaniquement sa gemmule, les broyeurs et les mélangeurs la réduisent en pâte, qui est moulée, refroidie, pesée, empaquetée par des machines d'une admirable ingéniosité.

Les chocolats spéciaux, au lait, au miel, à la noisette, au café, sont fabriqués depuis vingt ans en quantités énormes : d'autres sont enrichis en beurre de cacao qui accroît leur saveur fondante et moelleuse. Le public les apprécie de plus en plus.

Huit cent millions, telle est la somme à laquelle on peut évaluer le prix de revient du chocolat fabriqué en France : pour les produits de luxe, on peut admettre que les prix de vente au public doublent, triplent, quadruplent, quintuplent, décuplent parfois le prix de revient. Il faut bien payer la publicité des commerçants, qui satisferont nos gourmandises et notre snobisme.

Aliments d'origine coloniale. — M^me^ de Sévigné a formulé au moins une prophétie que l'avenir a démentie : « Racine, écrit-elle dans une de ses lettres, Racine passera comme le café. » Pendant cent ans environ, elle eut presque raison, en ce qui concerne le breuvage qu'adorait Voltaire : il resta l'apanage d'une classe restreinte de la nation ; ouvriers et paysans en ignorèrent à peu près complètement l'usage. Puis, vers 1830, le café se vulgarisa. Aujourd'hui, on peut dire qu'il n'est pas une famille qui n'en consomme au moins une fois par jour, au repas matinal, et qu'il n'est pas un hameau en France où il n'ait largement pénétré. Il fait l'objet d'un commerce d'importation considérable, et surtout d'un énorme commerce de détail, soit en nature, soit à l'état de boisson. Deux cent mille épiceries vendent du café, vert ou torréfié, à leur clientèle, et les 300 000 établissements, les uns luxueux, la plupart très modestes, qui le débitent après infusion sont devenus, suivant le mot bien connu d'un politicien, « les véritables salons de la démocratie ».

Le thé est loin d'avoir connu la même fortune ; à peu près indispensable aux Anglo-Saxons et aux Russes, il n'est pas adopté, chez nous, par le peuple, qui apprécie médiocrement son arome délicat et le considère volontiers à l'égard d'une tisane dont la saveur lui est indifférente.

Les épices proprement dites, poivre, cannelle, muscade,

girofle, étaient, il y a cent ans encore, des produits de luxe : ils sont aujourd'hui d'usage courant. Il en est de même de la vanille, dont on ne conçoit plus qu'il soit possible de se passer, tant son emploi est devenu indispensable en pâtisserie et en confiserie.

Mais ce qui, surtout, est nouveau et ne date pas en France de trente ans, c'est la place qu'ont prise sur nos tables les fruits coloniaux. C'est par bateaux entiers que les oranges, les mandarines et les citrons nous arrivent de l'Algérie, de la Tunisie, de la Sicile, de l'Espagne, des îles Baléares : les rapides progrès de l'industrie frigorifique permettent aux bananes de nous arriver en chambres froides des Antilles, de la Floride, de l'Amérique tropicale, des Baléares ou de la Guinée. L'ananas frais supplante de plus en plus l'ananas mis en boîtes dans l'Extrême-Orient ou dans l'Amérique tropicale. Bientôt, l'avocat, la mangue, le letchi, la papaye, viendront s'adjoindre aux admirables fruits de France, pour fournir à nos repas des desserts savoureux.

Les aliments gras. — En attendant, nous recevrons d'outre-mer au moins la moitié des matières grasses dont nous avons besoin.

La chair savoureuse de la noix de coco fraîche est séchée au soleil et, sous le nom de coprah, arrive aux usines marseillaises qui en extraient la matière grasse. Celle-ci, épurée par des procédés chimiques et physiques d'une précision parfaite, fournit une graisse neutre et concrète qui supplante le beurre dans les cuisines modestes.

Les arachides, produites par le pistachier de l'Afrique intertropicale, et les graines du cotonnier, fournissent des huiles sans odeur et sans saveur marquée, dont la consommation annuelle se chiffre maintenant par milliers de tonnes.

Il y a quelque quarante ans, c'étaient là des produits alimentaires inconnus en France, où l'on ne connaissait guère que le beurre, le saindoux et la graisse d'oie, ou encore que les huiles d'olive, de noix, d'œillette ou de faîne.

Encore les produisait-on très mal, dans des usines équipées de façon médiocre, dont le travail était conduit suivant les règles d'un empirisme lamentable.

Il en est aujourd'hui tout autrement, et nos huileries modernes sont pourvues d'un outillage mécanique perfectionné qui leur permet de pousser l'extraction aussi loin que possible et de l'effectuer en se conformant à des méthodes réellement scientifiques. Les huiles qu'elles produisent ont des saveurs droites et saines, sans relents fades, sans arrière-goûts rances, et le goût public s'est tellement affiné en ce qui les concerne que personne ne voudrait plus accepter les huiles malodorantes dont nos pères se contentaient.

Si les statistiques ne sont pas un vain mot, leur lecture est particulièrement intéressante en ce qui a trait aux corps gras. Elles indiquent qu'il y a cent ans un adulte, appartenant à la classe moyenne de la population française, n'absorbait en un an guère plus de 25 kilogrammes de substances grasses, tandis qu'à l'heure actuelle il en consomme près de quatre fois plus. Mais ce qu'il faut surtout remarquer, c'est que cette consommation quadruplée est devenue celle de tout le monde, des oisifs comme des travailleurs.

Évidemment, cela prouve que, de nos jours, on se nourrit mieux, plus abondamment, et de façon plus substantielle qu'on ne le faisait il y a cent ans, et, seuls, des esprits chagrins pourraient nier que c'est là une des formes les plus saisissantes et les moins discutables du progrès social.

Bases scientifiques des industries alimentaires. — L'étonnante évolution que les industries alimentaires ont subie depuis cent ans s'explique uniquement par ce fait qu'elles ont bénéficié de toutes les conquêtes réalisées par la science moderne.

Les travaux de Pasteur et de ses élèves ont fait connaître les causes profondes des fermentations et des altérations que subissent, quand elles sont livrées à elles-mêmes, toutes les substances organiques. Ces causes une fois connues, des déductions logiques ont établi peu à peu les moyens propres à diriger les fermentations, à combattre les altérations, et, des recherches ainsi effectuées, toute la technique contemporaine des industries alimentaires est issue.

Elle met en œuvre des procédés chimiques et physiques, facilitant, accroissant, diminuant, paralysant ou supprimant le rôle des microgermes qui sont partout, qu'il faut partout combattre ou dont il faut partout se servir.

L'emploi raisonné des chaleurs stérilisatrices ou l'application systématique des basses températures permettent la conservation à long terme des aliments périssables. Grâce à quoi nous recevons maintenant du beurre d'Australie et de la République Argentine, de la viande congelée du Brésil, du Cap ou de Madagascar, des fruits frais du Mexique ou de la Floride, des primeurs de Tunisie, d'Algérie, d'Italie et d'Espagne, des conserves alimentaires de toutes les parties du globe. La mise en œuvre de moyens mécaniques puissants a rendu possible la création d'usines dans lesquelles la main-d'œuvre joue, de plus en plus, un rôle de simple surveillance.

Le travail sous vide améliore les cuissons en rendant moins brutal leur effet, en laissant aux aliments toute leur sapidité originelle, en les préservant de la putréfaction par l'abaissement ou la suppression de leur teneur en humidité.

Les perfectionnements apportés aux dispositifs de compression accroissent le rendement des techniques extractives.

Il n'est pas jusqu'à l'usage du courant électrique, de l'effluve, des rayons ultraviolets, qui ne commence à être étudié et à donner des résultats encourageants à tous égards.

Les progrès que réserve l'avenir. — L'avenir apparaît, d'ailleurs, riche de promesses qui ne sauraient tarder à se réaliser.

Nos fils verront une transformation profonde de l'agriculture, non seulement par la généralisation du machinisme, mais encore par la vulgarisation des méthodes dont la science est la base. La chimie, la bactériologie, la physique contribueront à diriger la production et à l'accroître : la sélection rationnelle améliorera les races d'animaux et de plantes ; la météorologie diminuera les risques d'accidents saisonniers.

Surtout, la mise en œuvre et l'adaptation à nos besoins de tous les produits du sol et des eaux, plantes, animaux et poissons, se feront suivant des méthodes transformées, qui diminueront la peine des hommes et multiplieront leur bien-être.

Il apparaît comme certain qu'à une agriculture devenue industrielle correspondra une industrie alimentaire devenue scientifique.

Quoi qu'il en puisse coûter à notre orgueil, il faut avoir le courage de confesser notre ignorance actuelle, l'insuffisance de nos méthodes de travail, la barbarie de nos procédés de fabrication.

Demain, les aliments seront usinés d'après les directives fournies par les laboratoires. Non qu'il faille prendre au sérieux le mot de Berthelot, au sujet des pilules nutritives : ce ne fut jamais qu'une boutade, et, pour être devenue rationnelle, la gastronomie n'aura jamais perdu ni ses droits ni son charme.

Mais le labeur patient des chercheurs et l'opiniâtreté des savants auront pour conséquence des progrès sans nombre, par lesquels sera rendu moins lourd le fardeau écrasant de la vie matérielle. Il n'est pas une des conquêtes de la science qui ne puisse avoir sa répercussion, proche ou lointaine, sur les industries alimentaires. A mesurer le chemin parcouru, on devient capable d'apprécier celui qui s'ouvre encore devant nous et qu'il faut encore parcourir.

Francis Marre,

Chimiste-expert près la Cour d'Appel de Paris et les Tribunaux de la Seine.

LA FARINE

LES GRANDS MOULINS BLOCH

Ces établissements tiennent une place importante dans l'histoire de Sarreguemines. Ils occupent, au sud-est de la ville, entre la Sarre et le canal, au lieudit de Steinbach, l'emplacement de trois anciens moulins historiques, détruits par les Suédois et les Impériaux en 1635 et plusieurs fois reconstruits depuis lors. Devenus bien nationaux sous la Révolution, ils redevinrent, au commencement du XIXe siècle, des propriétés privées et, en 1867, ils appartenaient respectivement à M. Joseph Fistier, Jules Kempf et Émile Loth. En cette année, ils furent partiellement détruits par un incendie, mais immédiatement reconstruits, et le père de M. Ernest Bloch, encore fort jeune, meunier dans la localité voisine de Welferding, acheta le moulin Fistier, dont il adjoignit l'exploitation à celle de son premier moulin. Dès lors, les affaires de M. Bloch père prirent une grande extension, et son fils Ernest, qui lui avait succédé, acheta en 1890 le moulin Loth et, en 1906, la moulin de Kempf. M. Ernest Bloch, second du nom, était donc devenu seul propriétaire du groupe des moulins de Steinbach. Par contre, il avait renoncé au moulin de Welferding.

Bien entendu, il avait modernisé sa propriété originelle et ses acquisitions. Il avait notamment adjoint à ses moteurs hydrauliques une machine à vapeur de 200 HP et des électromoteurs d'une puissance totale de 200 HP également branchés sur le réseau local de distribution.

Servie par de pareils moyens, sa production avait crû dans des proportions considérables. En 1900, il écrasait 50 000 quintaux ; en 1905, 55 000 ; en 1910, 100 000 et en 1913, 138 000. Au cours de ces mêmes années, le nombre de ses ouvriers et employés avait passé de 20 à 25, 40 et 50.

En 1917 l'usine fut détruite par un incendie, qui n'épargna que les magasins et les silos. On se mit tout de suite à la reconstruire, et, malgré les difficultés résultant de la guerre, on y parvint en moins d'un an. Les moulins, dénommés désormais *Grands Moulins de Sarreguemines E. Bloch*, constituent une usine modèle, qui atteint le dernier degré de perfectionnement actuellement possible.

Ses produits se vendent surtout dans l'Est de la France et les pays avoisinants, ce qui s'explique facilement par la proximité, mais sa marque, qui a obtenu bien des fois les plus hautes récompenses aux expositions, est connue partout.

M. Ernest Bloch s'étant retiré des affaires, les *Grands Moulins* sont aujourd'hui exploités par ses trois fils MM. Edmond, Eugène et Émile Bloch.

SOCIÉTÉ ANONYME DES GRANDS MOULINS VILGRAIN

Le berceau de cette maison importante fut les moulins de M. Bouchotte, fermier et industriel, possesseur de 400 hectares à Moncel (Jarny). La maison fut fondée à Metz en 1837 dont la raison sociale est « Grands Moulins de Metz ».

M. Bouchotte fut une des personnalités les plus marquantes de la Lorraine de son temps. Membre de l'Académie de Metz (1824), membre correspondant du Conseil supérieur de l'agriculture (1829), maire de Metz (1830), il fut un administrateur énergique et un organisateur de premier ordre.

En 1871, les moulins étaient au capital de 500 000 francs, avaient 10 meuniers, 2 ou 3 rhabilleurs, 10 manœuvres et 17 paires de meules.

En 1872, un incendie détruisit les moulins de Metz et le bail fut résilié. La Société fut transférée à Frouard (M.-et-M.) en 1873, dans un moulin loué pour vingt ans à MM. Vilgrain Simon et Cie, situé sur la Moselle et d'une force hydraulique de 120 chevaux.

L'affaire devint une Société en commandite Émile Bouchotte et Cie, puis Simon, Bouchotte, Vilgrain et Cie.

A cette époque, la mouture était de 13 500 quintaux de blé par mois, mais déjà, en 1875, ce chiffre commença à augmenter rapidement et dépassa bientôt 20 000 quintaux par mois.

En 1878, la Société annexa les moulins de Pagny-sur-Saulx ; en 1885, les grands moulins de Nancy et en 1900 les moulins de Raon-l'Étape.

C'est à cette époque (1900) que la raison sociale de la firme devint Vilgrain, Simon et Cie.

La nouvelle administration acheta en 1907 les moulins de Jolivet.

L'année suivante (1908), la Société prend le titre de « Grands Moulins de Nancy, Vilgrain et Cie ».

Son capital, à l'heure actuelle, est de 10 000 000 de francs.

Ses moulins les plus importants sont à Nancy, Raon-l'Étape et Jolivet. Munies d'instruments de travail parfaits, ces trois installations fournissent un rendement quotidien de 4 000 quintaux.

La renommée des « gruaux de Lorraine » dépasse maintenant celle des gruaux hongrois.

Les laboratoires d'analyses de la Société assurent la fixité dans la qualité des produits.

Le Conseil d'administration se compose de M. Louis Vilgrain, ancien président de la Chambre de Commerce de Nancy, président, et de MM. Robert et Louis Vilgrain, administrateurs délégués.

LES GRANDS MOULINS DE PARIS

Usine de Paris

La Société des *Grands Moulins de Paris* a été constituée le 5 avril 1919, au capital de 10 millions de francs, en vue de construire et d'exploiter à Paris un grand moulin moderne, dont la capacité de production quotidienne devait, en principe, s'élever à 2 500 quintaux de blé environ.

Le but qu'on se proposait était de réaliser une meilleure utilisation du blé et de fabriquer une farine de valeur boulangère supérieure, possédant plus d'éléments nutritifs tant par la qualité que par la quantité de gluten qu'elle était susceptible de renfermer. Pareil résultat ne pouvait être obtenu qu'au moyen d'un outillage moderne assez complexe nécessitant un grand développement et la mise en œuvre de procédés d'exploitation scientifiques.

En cours de construction, la capacité de production journalière fut portée de 2 500 à 5 000 quintaux.

C'est dans ces conditions que l'usine de Paris (quai de la Gare) fut mise en marche au mois de mai 1921. En 1923, la production quotidienne a été portée à 10 000 quintaux et a ainsi atteint le maximum d'écrasement dont l'établissement du quai de la Gare était susceptible.

La Société dut alors prendre à bail, successivement, plusieurs grands moulins à outillage moderne, qui venaient également d'être construits, à Lille, à Bordeaux, à Port-Saint-Louis-du-Rhône. Elle possède ainsi quatre grands établissements dans une situation privilégiée, soit dans des centres de consommation considérables, soit dans des ports au point d'arrivée des blés d'importation, dont un certain appoint dans la mouture est toujours indispensable pour assurer une bonne utilisation des blés à grand rendement.

Le capital a été porté de 10 à 40 millions.

Les soins apportés par la Société des *Grands Moulins de Paris* à la fabrication de ses produits ont donné à sa marque un renom exceptionnel.

La production journalière totale des usines des *Grands Moulins de Paris* est actuellement de 24 000 quintaux. Au cours du dernier exercice, elle a passé en mouture 7 millions de quintaux de blé, produit 5 400 000 quintaux de farines diverses et exporté 900 000 quintaux.

Le président du Conseil d'administration est M. de Lavit, conseiller d'État honoraire, grand officier de la Légion d'honneur, et l'administrateur-délégué, M. Georges Dupont, chevalier de la Légion d'honneur.

Usine de Port-Saint-Louis-du-Rhône

Usine de Bordeaux

LES BISCUITS

DERUNGS

Ministere de la Maison du Roi

MAISON DU ROI.

Diplôme royal

Le bon La Fontaine a maintes fois proclamé dans ses épîtres la suprématie de sa province natale pour la bonne chère qu'on y fait. Certainement, il pensait aux gourmandises de Reims, ces pains d'épices et biscuits qui accompagnent si bien son vin mousseux.

Autrefois tous les boulangers de Reims étaient fabricants de biscuits. C'est à cette coutume que la cité champenoise dut sa renommée culinaire. La maison Derungs, dès 1800, industrialisa cette production. Lorsque Charles X se fit sacrer roi de France à Reims, il dut déguster ses biscuits, puisqu'il lui octroya le titre flatteur de « Fabricant de biscuits du Roy à Reims ».

L'usine après l'armistice

L'usine partiellement reconstruite

Son pain d'épices n'est pas moins estimé. Certes on fait du pain d'épices en maints endroits. Le seigle et le miel ne sont point produits rares ; l'écorce d'orange, la badiane et l'anis sont assez communs. Mais le pain d'épices tel que Reims l'offre aux gourmets ne ressemble que de très loin aux fantaisies exposées dans certaines foires, sous la forme d'animaux divers, fussent-ils porte-bonheur.

La maison Derungs produisait avant guerre quotidiennement 5 000 douzaines de biscuits et 2 000 kilos de pain d'épices.

A présent, usine modèle au milieu des ruines, entièrement reconstruite, elle offre aux gourmets les produits les plus sains et délicats, les vrais biscuits de Reims, tels qu'ils étaient fabriqués il y a plus de cent ans.

SOCIÉTÉ DES BISCUITS OLIBET

JEAN-HONORÉ OLIBET
(1817-1891)

ANTOINE-EUGÈNE OLIBET
(1844-1915)

AUGUSTE-RENÉ LUCAS
(1851-1919)

Fondateurs de la Société des Biscuits Olibet.

La Maison Olibet est la première en date de création des maisons françaises similaires. Elle est restée la plus importante par son chiffre d'affaires et la continuité de ses créations.

En 1862, M. Honoré-Jean Olibet eut l'initiative intelligente et féconde de fabriquer, à Bordeaux, quelques biscuits secs, les premiers qu'on ait vus en France, après les « Nics-Nacs » et les « Mixed » anglais. Le succès fut rapide.

Le fils d'Honoré-Jean, M. Eugène Olibet, ayant acquis en Angleterre, à force de persévérance et de volonté, la maîtrise nécessaire, devint, quelques années plus tard, le collaborateur de son père. Tous deux firent la réputation de la Marque Olibet, en fondant l'usine de Talence, près de Bordeaux. Une Société fut formée au capital de 1 800 000 francs, et l'usine, surgie des terrains vagues de Talence, répandit bientôt sa fabrication dans tout le Midi de la France. Peu après, une nouvelle usine fut établie aux portes de Paris, à Suresnes, sur les bords de la Seine, et appliqua ses efforts à satisfaire la capitale et le Nord de la France. Enfin, une troisième usine fut fondée en Espagne.

La Société française a son siège actuel à Suresnes, et les deux usines modèles représentent un capital de 6 millions de francs. La partie technique est sous le contrôle de MM. Marcel et Pierre Olibet, fils d'Eugène Olibet. Le Conseil d'administration est composé de MM. Marcel Olibet, président ; Émile Augier et Jacques Lucas, administrateurs-directeurs ; Pierre Aubert, Louis Jarmieux, René Lucas, Alfred Martineau, Paul Martineau, Albert Olibet, Pierre Olibet et Samuel Tapon, administrateurs.

VUE DE L'USINE DE TALENCE PRÈS BORDEAUX

Ce qui fait le succès de la marque Olibet, c'est le goût

Vue de l'usine de Renteria — Espagne

parfait de sa fabrication assimilé tout à fait aux préférences françaises, au goût latin dans son acception la plus complète. Les consommateurs allèrent sans hésiter à ces formes nouvelles, délaissant quelque peu et sans hésiter le goût trop uniforme des fabrications d'outre-Manche.

Les usines de Talence et de Suresnes occupent neuf cents ouvriers et ouvrières, qui mettent en œuvre, par la vapeur et l'électricité, un outillage des plus modernes et des plus perfectionnés. Aussi la production (30 000 kilogrammes par jour) est-elle la plus forte de l'Europe continentale.

Deux sociétés de secours mutuels, approuvées et subventionnées par l'État et par le Conseil d'administration, fonctionnent dans ces usines et rendent des services inappréciables au personnel, dont le salaire est ainsi assuré en cas de maladie et d'appel aux périodes d'exercices militaires.

De plus, une pouponnière complète à Talence l'organisation sociale, et les ouvrières mères peuvent travailler, soigner et allaiter leurs bébés, placés sous la surveillance maternelle d'une infirmière de maternité et d'un docteur en médecine.

Vue de l'usine de Suresnes près Paris

Nous terminerons en disant que l'historique des biscuits Olibet est celui du biscuit français.

CHAMPAGNE

VEUVE CLICQUOT-PONSARDIN
BERTRAND DE MUN & Cie, Sucrs

Mme Veuve Clicquot-Ponsardin

La marque Veuve Clicquot-Ponsardin, si universellement connue et réputée, est une des plus anciennes maisons de vins de Champagne de Reims et de toute la Champagne.

Elle fut fondée en 1783 par M. Clicquot, qui épousa Mlle Ponsardin, fille de M. le baron Ponsardin, maire de Reims sous le Premier Empire.

A la mort de M. Clicquot, survenue en 1818, sa veuve prit la direction de la maison. Douée d'une remarquable intelligence, active, énergique, elle réussit en peu de temps à donner à ses affaires une extension considérable. En 1830, elle s'adjoignit comme associé M. Édouard Werlé, entré à la maison en 1821 et qui avait fait preuve, à diverses reprises, de rares qualités d'initiative et de décision.

Mme Veuve Clicquot-Ponsardin mourut en 1866, âgée de quatre-vingt-huit ans, et M. Werlé resta seul propriétaire de la célèbre marque, dont il avait contribué à établir la réputation mondiale et dont il conserva fidèlement toutes les traditions.

M. Édouard Werlé, qui fut pendant la plus grande partie du Second Empire maire de Reims et député au corps législatif, mourut en 1884, laissant à son fils, M. le comte Alfred Werlé, la propriété et la direction de la marque Veuve Clicquot-Ponsardin.

Fidèle continuateur de ses devanciers, M. le comte Alfred Werlé ne laissa pas péricliter la réputation de la maison renommée, aux destinées de laquelle il présida jusqu'à sa mort, survenue en 1907 ; M. le comte Bertrand de Mun, son gendre et associé depuis plusieurs années, en prit alors la direction, qu'il conserve encore à l'heure actuelle.

M. le comte Bertrand de Mun conquit rapidement à Reims la place prépondérante à laquelle lui donnaient droit ses éminentes qualités. La guerre le trouva Président du Syndicat du commerce des vins de Champagne et député de la Marne.

Il s'est, en outre, occupé activement de la création de la commission d'exportation des vins de France, dont il est encore actuellement le secrétaire général. Il fut pour la deuxième fois réélu député de la Marne en 1924. M. le comte Bertrand de Mun s'est adjoint dans la direction de la maison, son neveu et associé, M. le prince Jean de Caraman-Chimay, qui est un petit-fils de M. Alfred Werlé.

Il n'est pas besoin d'insister sur ce que fut pour Reims la période des hostilités. La malheureuse ville, soumise pendant quatre années à des bombardements ininterrompus et sans précédents, eut à souffrir plus que n'importe quelle autre cité. En 1918, notamment, elle fut la falaise avancée contre laquelle vint se briser la ruée de l'ennemi. Plus d'aux trois quarts encerclée, elle résista aux attaques les plus violentes, héroïquement défendue par nos troupes coloniales. L'armistice n'y trouva plus que des ruines.

La maison Veuve Clicquot-Ponsardin eut particulièrement à souffrir des bombardements de l'ennemi. Un de ses principaux établissements, situé au centre de la ville, devint la proie de l'incendie et fut complètement détruit. Malgré la violence des bombardements, le travail n'y fut cependant pas interrompu. Le personnel non mobilisé, aussi vaillant que dévoué, tint à honneur de demeurer à son poste malgré le danger et ne quitta la ville que lors de l'évacuation forcée en mars 1918.

Après l'incendie de l'hôtel de ville, la municipalité rémoise, ayant à sa tête l'héroïque Dr Langlet, maire de Reims, vint chercher un refuge dans un des celliers de la maison Veuve Clicquot-Ponsardin, miraculeusement préservé des flammes et y demeura jusqu'à son départ forcé.

Une des dernières à quitter la ville de Reims, la maison fut une des premières à s'y réinstaller. Une partie du personnel, rentré aussitôt l'armistice, fut employée immédiatement aux travaux de déblaiement, particulièrement difficiles et importants. Le travail des vins reprit peu à peu ; le 15 mai 1919, les bureaux de la maison Veuve Clicquot-Ponsardin étaient définitivement réinstallés à Reims; l'expédition recommençait, et la maison Veuve Clicquot-Ponsardin a maintenant retrouvé toute sa vitalité d'autrefois.

Fidèle à ses principes traditionnels, auxquels elle doit son renom séculaire et sa prospérité, la maison Veuve Clicquot-Ponsardin tient avant tout, aujourd'hui comme dans le passé, à n'offrir aux connaisseurs dont se compose sa clientèle que des grands vins de Champagne, produits de bonnes années des meilleurs crus de la Champagne et spécialement de ses vignobles très étendus situés exclusivement dans les terroirs les plus fameux.

En demandant les vins de cette maison, la seule universellement connue sous le nom de « Veuve Clicquot », il y a lieu de veiller à ne pas se laisser imposer d'autres vins portant des étiquettes plus ou moins habilement composées. Mme Veuve Clicquot-Ponsardin n'a jamais eu ni fils ni neveux portant son nom.

C'est elle qui a donné à cette célèbre maison l'essor qu'elle n'a cessé de développer ensuite, et ce sont les associés de Mme Clicquot, MM. Werlé et leurs descendants, qui depuis sa mort l'ont toujours dirigée. En 1925, à la mort de la comtesse de Werlé, la raison sociale devint « Bertrand de Mun et Cie », Société en commandite par actions au capital de 15 millions de francs.

CHAMPAGNE LOUIS ROEDERER

Prononcer le nom « Louis Roederer », c'est nommer la marque hautement réputée parmi les « Grands Vins de la Champagne ».

Si la renommée de la marque Louis Roederer est vieille de près d'un siècle, l'origine de la maison est plus ancienne encore et remonte au XVIIIe siècle. Si la maison Louis Roederer est au premier rang parmi les plus réputées, c'est qu'elle n'a jamais reculé devant aucun sacrifice pour s'assurer les tout premiers crus, dont dépend la qualité des vins, et que, de plus, elle possède l'art de les assembler.

Indépendamment de ses importants vignobles et de ses vendangeoirs dans les pays si renommés de Verzenay, Verzy, Ay, Avize, Le Mesnil-sur-Oger, Vertus, Chouilly, la maison Louis Roederer possède à Reims de vastes établissements construits sur deux étages de caves formant un ensemble très complet. Tous ces établissements subirent pendant quatre ans les bombardements de l'artillerie allemande. Ils furent très sérieusement atteints et en partie brûlés ou détruits. Les travaux de réparation furent entrepris dès l'armistice, et, moins d'un an après la retraite de l'ennemi, la maison avait retrouvé à Reims son activité d'avant guerre.

La maison Louis Roederer expédie ses vins dans toutes les parties du monde, et ils ont acquis une réputation universelle. Elle contribua, dans une large mesure, à la fortune du département de la Marne et en particulier de la ville de Reims ; aussi, pour le reconnaître et perpétuer le nom de Roederer comme celui d'un homme s'étant rendu utile entre tous, la municipalité de la ville de Reims a-t-elle appelé boulevard Louis Roederer la longue avenue que l'on traverse en sortant de la gare pour entrer dans la ville.

Bureaux de la maison Louis Roederer, a Reims

SOCIÉTÉ VINICOLE DE CHAMPAGNE (Successeur de G.-H. MUMM & Cie)

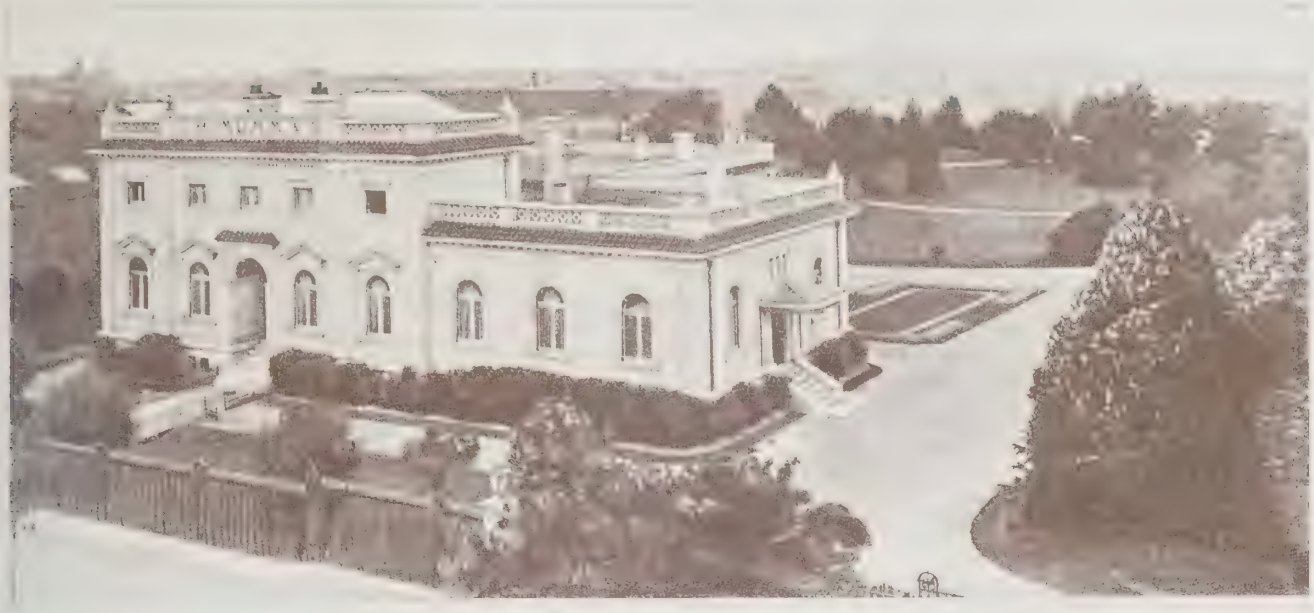

De tous les vins de luxe, le Champagne est le plus important par le chiffre annuel de la vente. Son succès dans le monde entier est si considérable que, de nos jours, il est devenu un des articles les plus connus de l'exportation française. Bon nombre de marques de ce vin fameux ont, depuis leur origine, conquis une gloire universelle, mais il y en a peu qui peuvent rivaliser avec la faveur dont prirent près du public français et étranger les Champagne Cordon Rouge et Cordon Vert.

Fondée à Reims en 1827, la maison Mumm a su, au cours du siècle dernier, développer intensivement sa production, qui n'a fait que grandir et qui s'est élevée petit à petit à un des chiffres les plus importants de la Champagne.

En 1914, la maison fut mise sous séquestre et vendue par l'État français aux enchères publiques, en 1920. Toute l'entreprise a été rachetée par la Société vinicole de Champagne, socialement formée à cet effet, pour la somme considérable de 85 millions de francs, plus les frais. Son Conseil d'administration se compose de 15 personnes, prises parmi les industriels et commerçants français les plus en vue. Le conseil a choisi dans son sein un comité de direction formé de 4 membres titulaires auxquels est adjoint l'administrateur délégué de la Société. MM. Jules Lorthiois, James Schwob d'Héricourt, Félix Vanoutryve et René Lalou forment ce comité de direction. M. Georges Robinet est à la fois directeur général et administrateur-délégué.

Ayant ramené entre les mains françaises une entreprise de cette importance, la Société vinicole de Champagne dirigea ses efforts vers l'extension de ses opérations et vers la consolidation de la renommée de la vieille marque. Malgré toutes les difficultés de l'heure présente, son commerce se trouve dans un état florissant. Spécialisée dans deux sortes de vins de haute qualité, elle fait particulièrement apprécier par les connaisseurs du monde entier son « Cordon Rouge » et son « Cordon Vert ».

La Société vinicole de Champagne s'intéresse d'une façon

tout à fait spéciale au bien-être de ses ouvriers. En dehors de salaires très élevés et en rapport avec les capacités individuelles de chacun de ses employés, elle distribue, à plusieurs époques de l'année, des gratifications importantes à son personnel. Elle a institué, en outre, en faveur de celui-ci, des retraites et des subventions spéciales en cas de maladie. Les membres de son Conseil d'administration participent, comme membres honoraires, à « l'Association amicale des ouvriers de la maison G.-H. Mumm, Société vinicole de Champagne, successeur », administrée par les ouvriers eux-mêmes et dont les statuts sont approuvés par la préfecture de la Marne. Cette association ouvrière possède un capital assez élevé.

POMMERY & GRENO

La fondation de la maison Pommery et Greno remonte à 1836. Ses débuts furent des plus modestes et, pendant un certain nombre d'années, son principal marché d'exportation fut la Belgique, visitée régulièrement par l'un de ses associés, M. Greno, qui avait réussi à s'y créer des amitiés solides et une clientèle importante de connaisseurs.

En 1858, M. Alexandre Pommery, associé principal de la maison, mourut presque subitement, laissant un fils et une fille. Il avait comme collaborateur M. Henry Vasnier, qu'il avait intéressé dans ses affaires après l'avoir appelé de Londres pour le seconder dans son entreprise.

Mme Veuve Pommery

La mort inattendue de M. Pommery faillit porter un coup fatal à la nouvelle marque dont la prospérité s'affirmait déjà sur plusieurs marchés étrangers. Mme Pommery, sa veuve, hésitait en effet — crainte naturelle mais non justifiée — à assumer la lourde responsabilité d'une entreprise pour laquelle elle ne se croyait pas suffisamment préparée. Elle se décida cependant à tenter l'aventure et poursuivit donc le commerce des vins de Champagne avec le concours de M. Vasnier et celui de M. Greno, qui se retira toutefois définitivement en 1860.

Mme Veuve Pommery, à dater du 1er juillet 1860, resta donc seule en nom à la tête de sa maison, qui prit alors pour raison sociale « Veuve Pommery ».

Six ans après, son fils, M. Louis Pommery, étant arrivé à sa majorité, fut nommé associé de la maison, dont la raison sociale devint « Veuve Pommery et fils » et ne subit aucune modification quand, en 1875, Mlle Louis Pommery entra à son tour dans l'association. Elle épousa quelques années plus tard le comte Guy de Polignac, qui, à la mort de son cousin, prit le titre de marquis de Polignac.

Dix ans après, le 1er juillet 1885, Mme Veuve Pommery s'adjoignit comme associé le gérant de sa maison, M. Henry Vasnier, déjà intéressé depuis 1856 aux bénéfices de l'affaire.

A ce moment la raison sociale devint « Veuve Pommery, fils et Cie ».

M. Greno avait commencé le renom de la maison sous la nouvelle et forte impulsion que lui donnèrent Mme Veuve Pommery et tous ses dévoués collaborateurs ; l'extension de l'entreprise devint prodigieuse, et on peut dire qu'à partir de 1865 la maison Pommery avait planté son drapeau dans tous les pays du monde civilisé en y créant un réseau d'agences et de dépôts des plus complets.

Cette femme remarquable, et par sa vive intelligence et par ses éminentes qualités morales, mourut en 1890, dans sa 71e année, laissant à ses descendants une maison en pleine prospérité et à son personnel ouvrier ainsi qu'aux pauvres de la ville de Reims des preuves magnifiques de son amour profond pour les humbles et les déshérités de la vie.

Après sa mort, la maison continua ses opérations avec M. Louis Pommery, son fils, Mme la marquise de Polignac, sa fille, et M. Henry Vasnier.

L'association se poursuivit paisiblement jusqu'en 1907, année qui fut marquée par la perte de deux des associés, M. Henry Vasnier, décédé le 28 février, et M. Louis Pommery, décédé le 29 mai. Dans l'intervalle de ces deux deuils, le 1er avril 1907, M. le marquis Melchior de Polignac, fils aîné de Mme la marquise de Polignac et neveu de M. Louis Pommery, entrait dans la Société en qualité d'associé-gérant.

Vue générale des caves

Le 8 février 1922, la marquise de Polignac douairière

décédait à son tour après une courte maladie. Elle s'était attachée à continuer pieusement, en les développant encore, les œuvres philanthropiques créées par Mme Pommery, sa mère ; aussi sa perte fut-elle douloureusement ressentie par tous ceux qu'elle entourait de son exquise bonté et de son inépuisable bienfaisance.

Actuellement la maison Pommery appartient à une Société en nom collectif dont les membres sont :

Mme Louis Pommery, veuve de M. Louis Pommery, mort

Marquis de Polignac

en 1907 ; marquis de Polignac, princesse Henri de Polignac, comte Charles de Polignac, comte Jean de Polignac, enfants de Mme la marquise de Polignac douairière, née Pommery, décédée en 1922.

1° *Quelques détails sur les caves Pommery.* — Le berceau de la maison Pommery est situé à Reims, rue Vauthier-le-Noir, n° 7, à l'ombre de la glorieuse cathédrale mutilée et sur l'emplacement de l'ancienne prison de Bonne-Semaine, dont les caves et les oubliettes abritaient les stocks de la jeune firme. Le développement des affaires rendit, à un moment donné, très insuffisant cet immeuble de proportions modestes, et, aussitôt après la guerre franco-allemande de 1870-1871, le siège social fut transféré dans les locaux actuels, célèbres dans le monde entier sous le nom de « caves Pommery ».

Ces vastes établissements se dressent au sommet d'une colline située à la lisière est de Reims, sur la route qui conduit à Châlons-sur-Marne en passant près des ruines du fort désormais historique de la Pompelle. Leurs bâtiments occupent, avec les jardins et les vignobles qui les entourent, une superficie de plus de 50 hectares. Les immenses caves de cette maison, dont certaines parties remontent à l'époque gallo-romaine, sont taillées dans le massif calcaire à une profondeur moyenne de 30 mètres et comportent 18 kilomètres de galeries souterraines abritant un stock permament de 12 millions de bouteilles de grands vins récoltés exclusivement dans les tout premiers crus de la Champagne viticole. Ces caves, pourvues de l'éclairage électrique et des moyens techniques les plus perfectionnés, sont d'une originalité saisissante et constituent une des principales curiosités de la région champenoise. La visite gratuite, sous la conduite de guides spéciaux, en est autorisée tous les jours, sauf les samedis à partir de 10 heures et les dimanches et jours de fête. Les Établissements Pommery et Greno, avec les 250 hectares de vignes qui les complètent dans les crus renommés de Verzenay, Bouzy, Ay et Avize, occupent 800 ouvriers et ouvrières, au profit desquels fonctionnent, depuis bientôt trente-cinq ans, des œuvres de prévoyance sociale telles que : caisse de retraite pour la vieillesse, caisse de secours aux malades et aux familles nombreuses, gratifications aux plus méritants, etc., alimentées par une part réservée au personnel dans les bénéfices de la maison.

Au cours de la guerre 1914-1918, les caves Pommery eurent le périlleux honneur de constituer la « redoute de Reims », c'est-à-dire l'endroit où il fallait tenir jusqu'à la dernière limite. Elles servirent d'abri à une partie de la population civile et de cantonnement de repos aux troupes qui occupaient les tranchées françaises, à 1 500 mètres vers le nord-est. Les bâtiments furent complètement détruits par les bombardements, et leur reconstruction, commencée au lendemain de l'armistice signé le 11 novembre 1918, est sur le point d'être terminée.

2° *Le parc Pommery.* — En dehors des œuvres sociales qui fonctionnent à la maison Pommery dans le but d'améliorer le sort de ses ouvriers et de leur assurer la paix de leurs vieux jours, une autre œuvre, non moins philanthropique, a été créée plus récemment par la maison en vue d'améliorer les conditions d'hygiène de l'existence de son personnel. Le parc Pommery, d'une superficie de 22 hectares, a été aménagé en 1909 dans des terrains contigus aux caves Pommery, pour permettre aux ouvriers de la maison et à leurs familles de trouver aux portes de Reims un lieu de promenades et de distractions, en même temps qu'une véritable cure d'air et de repos. Il a été organisé pour la pratique des sports et comporte des terrains de football, de hockey, des pistes pour la course à pied, des courts de tennis, une piscine pour la natation et le waterpolo, etc., etc. Les enfants et les vieillards n'ont pas été oubliés, et des jeux et des distractions de toute nature, appropriés à leur âge, ont été installés dans tous les bosquets du parc.

Inauguré en 1911, le parc Pommery obtint tout de suite une faveur marquée. Une Société sportive se constitua, sous le nom de Société sportive du parc Pommery, et se classa rapidement dans un rang très honorable parmi les Sociétés

Collège d'athlètes

similaires de la région. En avril 1913 fut ouvert le collège d'athlètes, créé dans une partie du parc par le marquis de Polignac, chef de la maison Pommery, dans le but de permettre à tous les individus des deux sexes, vigoureux ou débiles, vieux ou jeunes, de pratiquer une méthode rationnelle de culture physique qui leur fût enseignée par des moniteurs et des monitrices spécialement entraînés et sous le contrôle de docteurs spécialisés.

Les enfants des hospices et des écoles, le personnel de

la maison Pommery et nombre d'élèves libres venus de tous les points du territoire français consacrèrent le succès de cette œuvre éminemment philanthropique, qui se trouvait en pleine période de prospérité lorsque éclata la guerre.

Les bombardements continuels auxquels furent soumis le parc Pommery et le collège d'athlètes de 1914 à 1918 leur causèrent des dommages énormes. Mais on a travaillé activement, depuis l'armistice, à les remettre en état, et ils sont aujourd'hui rendus à leur destination primitive.

CHAMPAGNE "CHARLES HEIDSIECK"

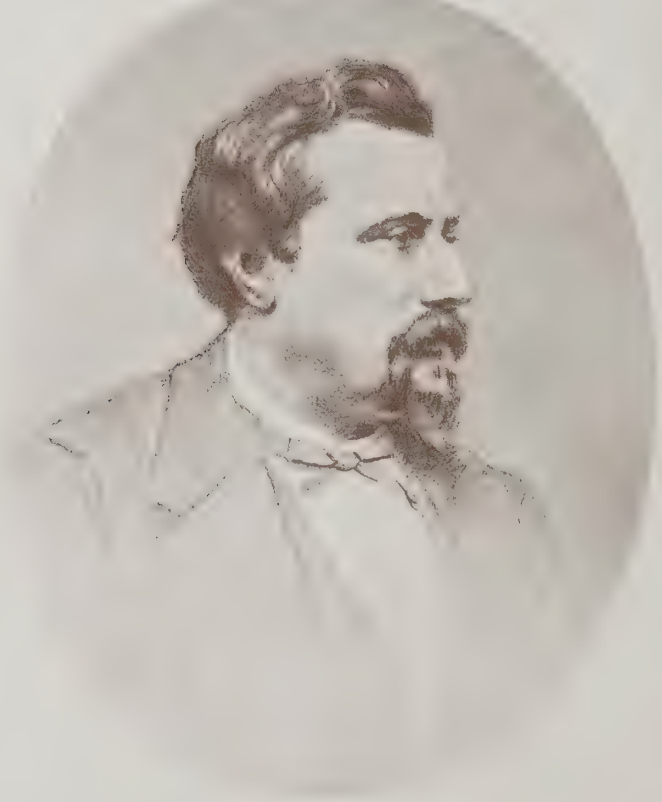

Charles-Camille Heidsieck

La maison « Charles Heidsieck » a été fondée à Reims, en 1851, par M. Charles-Camille Heidsieck, né à Reims en 1822, et dont nous donnons le portrait ci-dessus.

Son père, M. Charles-Henri Heidsieck, qui avait été dans le commerce des Vins de Champagne, puis dans le négoce de la laine, les deux grandes industries rémoises, était mort jeune, en 1824.

Dès ses débuts, en 1851, la maison Charles Heidsieck s'est

développée avec rapidité, et plus particulièrement aux États-Unis, où M. Charles-Camille Heidsieck fut amené à faire divers voyages, à l'occasion desquels il avait fait la connaissance de personnes officielles et notables, surtout dans le sud des États-Unis.

Après 1860, lorsque survint la guerre de Sécession entre le Nord et le Sud, des événements douloureux faillirent être funestes aux destinées de la Maison.

M. Charles-Camille Heidsieck entreprit à cette époque un nouveau voyage aux États-Unis, — car la guerre n'empêchait point la vente du Champagne, au contraire; — au cours de son séjour, le Consul de France, à la Mobile, ami de M. Charles-Camille Heidsieck, lui demanda, puisqu'il se rendait à la Nouvelle-Orléans, alors assiégée, de se charger des dépêches ministérielles françaises, que le Consul

détenait depuis quelque temps en sa possession, et qui étaient destinées au Consul de la Nouvelle-Orléans, M. de Montholon.

M. Charles-Camille Heidsieck accepta de rendre ce service ; mais, à l'arrivée devant la Nouvelle-Orléans, la ville venait d'être prise par les Fédérés sous le commandement du général Butler.

Ce général, après s'être emparé par force des dépêches françaises et avoir brisé les sceaux du Consulat français, fit arrêter M. Charles-Camille Heidsieck et le fit envoyer comme prisonnier et otage, au fort Pickens, situé sur un îlot marécageux et malsain du Mississipi.

Sa famille fut informée de ces douloureux événements, par des amis de la Nouvelle-Orléans, et aussitôt, M. Édouard Werle, alors maire de Reims, sénateur, et le cardinal Gousset, archevêque de Reims, intervinrent immédiatement auprès du Gouvernement, qui le fit remettre en liberté, en exigeant pour lui, avec des excuses, une forte indemnité. Malheureusement, les complications du Gouvernement français au Mexique survinrent à ce moment, et cette indemnité ne fut jamais payée.

Il est inutile de dire que les affaires de M. Charles-Camille Heidsieck avaient grandement souffert pendant cette période.

M. Charles-Camille Heidsieck se remit courageusement au travail, et la maison Charles Heidsieck, grâce à sa ténacité et à celle de son fils, M. Charles Heidsieck, aujourd'hui chef de la maison, reprit peu à peu sa place parmi les importantes maisons de Champagne.

M. Charles-Camille Heidsieck est décédé à Reims, le 3 février 1893.

Les associés actuels de la Maison Charles Heidsieck sont, en dehors de M. Charles Heidsieck :

M. Charles-Henri Heidsieck, son frère ;

puis, les fils de M. Charles Heidsieck :

M. Charles-Marcel Heidsieck ;

M. Charles-Robert Heidsieck ;

auxquels viennent s'adjoindre, comme collaborateurs, deux jeunes gens, également fils de M. Charles Heidsieck :

M. Charles-Christian Heidsieck ;

M. Charles-Jean Heidsieck.

Les expéditions de la maison se sont développées au cours des années, grâce à l'activité et aux voyages de ses nombreux membres collaborateurs, et celles-ci sont actuellement importantes.

La maison « Charles Heidsieck » possède des caves modernes et des caves anciennes, dénommées crayères.

Ces dernières offrent un intérêt particulier aux visiteurs. Ce sont de grandes pyramides souterraines, profondes d'environ une trentaine de mètres, taillées à même dans la craie.

Ces carrières, au caractère très particulier, datent sans nul doute de l'époque gallo-romaine, car des travaux de cette nature et de cette importance n'ont pu être faits que dans les premiers siècles de notre ère.

L'importance de ces caves souterraines nous étonne moins, en apprenant que Reims eut, à l'époque romaine, une population de 100 000 âmes et était alors d'une étendue à peu près égale à celle de nos jours.

La température de ces crayères est, en raison de leur profondeur, toujours uniforme, dans les environs de 10° centigrades, ce qui est excellent pour la conservation et la lente maturité des vins qui y sont logés.

La maison « Charles Heidsieck » se fait toujours un plaisir de les faire visiter à qui le demande. Les impressions recueillies par les visiteurs ont toujours été celles d'un étonnement profond, devant l'importance et l'étendue d'un tel travail.

LA BIÈRE

BRASSERIE TOURTEL DE TANTONVILLE

L'INDUSTRIE de la bière, au siècle dernier, a pris un prodigieux essor. Les méthodes empiriques et traditionnelles ont cédé le pas aux méthodes scientifiques basées sur les découvertes de savants tels que Payen, Pasteur, Petit, etc. Les progrès de la brasserie devinrent alors rapides. La qualité de la bière atteignit la perfection, et actuellement cette industrie prend en France le premier rang parmi les industries agricoles, et ses produits rivalisent avantageusement avec ceux de l'étranger.

La Brasserie Tourtel de Tantonville (Meurthe-et-Moselle), la plus ancienne des brasseries françaises, fut la première à introduire en France la fermentation basse et les méthodes les plus modernes dans la fabrication de la bière.

VUE GÉNÉRALE DE LA BRASSERIE

Fondée en 1839, elle produisit à son premier exercice 1 500 hectos. Actuellement, ce chiffre peut être centuplé. Ces beaux résultats sont dus à l'initiative des deux fondateurs de la maison, Jules et Prosper Tourtel, auxquels succédèrent leurs fils Ernest, Félix et Albert. Elle est actuellement dirigée par un comité composé de deux membres, MM. Albert Tourtel, président du Conseil, et Robert Ulens, administrateur.

Placée sur une colline, loin de toute agglomération industrielle, la Brasserie Tourtel jouit d'une situation parfaite, répondant à toutes les conditions essentielles qu'exige une saine fabrication.

Une des grandes préoccupations des fondateurs fut d'assurer l'alimentation de brasserie en eau pure. Toutes les sources de la contrée furent captées, et de larges galeries, creusées à 30 mètres sous terre et rayonnant à plusieurs kilomètres, reçoivent l'eau d'une pureté parfaite. Pour le service de nettoyage, le service frigorifique, les chaudières à vapeur, etc., l'eau de rivière, préalablement filtrée, est envoyée par deux puissantes turbines des rives du Madon à un réservoir de 30 000 hectos, qui dessert la brasserie et le village.

Le personnel est relativement peu nombreux; les machines le remplacent presque partout.

L'orge, à sa réception, disparaît dans des élévateurs et vient se loger dans les silos, après avoir traversé les appareils les plus ingénieux, destinés à opérer son nettoyage et son calibrage.

Les grains passent ensuite dans de vastes cuves où, mélangés

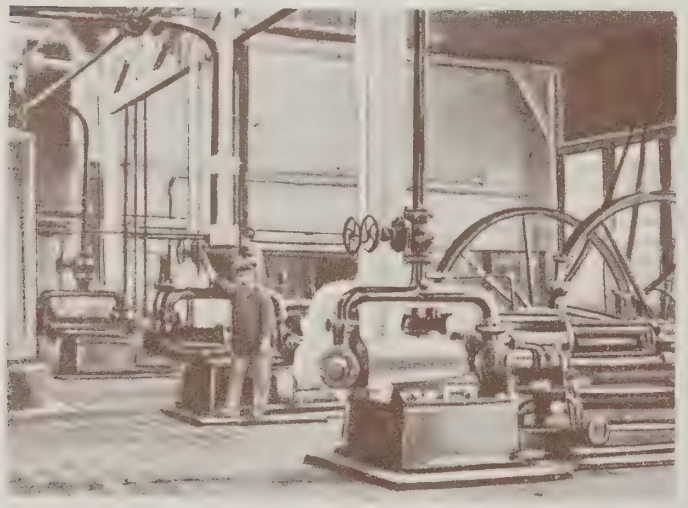

SALLE DES MACHINES

CHAUFFERIE

à l'eau, 150 000 kilos par jour se trouvent répandus en pluie au contact de l'air pour assurer leur lavage et l'humidification nécessaire à la germination.

Huit grandes cuves munies des derniers perfectionnements assurent le maltage pneumatique adopté par la

brasserie. Sous l'influence de l'air saturé d'humidité et à température constante, le grain subit une germination lente et régulière, condition essentielle pour obtenir un malt parfait, qui déterminera le caractère et la finesse de la bière. Deux élévateurs envoient ensuite le grain sur deux tourailles, qui produisent le malt destiné aux bières brune et blonde.

Tantonville possède une seule salle de brassage, mais cette installation est d'une capacité telle qu'elle peut produire 120 000 litres de bière en vingt-quatre heures.

L'amidon du malt, dans les différentes opérations du brassage, se solubilisera sous l'influence des diastases et produira un moût composé de sucres et de dextrines en proportions variables, suivant le travail des opérations et les températures adoptées.

Le houblon versé en chaudière sort des caves maintenues à une température de zéro degré, grâce à laquelle il conserve la fraîcheur et l'arome du jour de la cueillette.

Quatre salles de fermentation d'une blancheur éclatante sont garnies de cuves en acier émaillé. Un froid sec et vif y maintient la température favorable. La fermentation est effectuée, avec des levures pures, cultivées dans des appareils spéciaux, ce qui assure la fabrication d'une bière stable et toujours identique.

Les caves de garde sont au nombre de onze et permettent d'emmagasiner 30 000 hectos. Une d'elles est particulièrement remarquable. C'est une cave de tanks en acier émaillé, contenant 850 000 litres. Cette réserve, accumulée pendant la période froide et maintenue pendant la bonne saison, permet de livrer une bière ayant le temps de garde nécessaire, ce qui est la garantie d'une bonne conservation.

La livraison de cette quantité de bière nécessite un matériel d'expédition important. La brasserie de Tantonville possède 40 000 fûts de toutes contenances. Ces fûts sont l'objet des soins les plus minutieux. Ils passent sur une brosseuse automatique, qui les nettoie extérieurement et intérieurement avec trois jets d'eau chaude et froide ; une presse hydraulique resserre les cercles à une pression de 60 kilos, puis les fûts sont repris par un dégoudronneur-goudronneur, qui renouvelle après chaque livraison l'enduit intérieur. Ce n'est qu'après avoir été essayé à une pression de 3 kilos et rincé à l'eau pure que le fût est envoyé au remplissage.

Le hall de soutirage possède double jeu d'appareils de filtration et de remplissage débitant 150 hectos à l'heure.

A cette organisation exemplaire, il faut ajouter une tonnellerie mécanique avec une production annuelle de 5 000 fûts, une centrale électrique de 400 CV, quatre compresseurs frigorifiques d'une puissance de 500 000 frigories et une fabrique de glace qui produit 1 000 kilos à l'heure. Différents ateliers assurent la réparation du matériel, et un laboratoire vérifie minutieusement les matières premières et prépare les levures pures nécessaires à la fabrication.

Tout à proximité des bureaux se trouve un immense hall, une véritable gare où arrivent deux trains par jour apportant les matières premières et les fûts vides et repartent ensuite avec les fûts pleins chargés dans les trente wagons-glacières appartenant à la brasserie. Un service important de camions automobiles dessert la région dans un rayon de 50 kilomètres.

Il n'est pas étonnant que, lorsque Pasteur voulut compléter ses études sur la bière, c'est à Tantonville qu'il s'adressa pour mettre au point ses admirables travaux sur les levures qui devaient révolutionner l'industrie de la brasserie.

La Brasserie Tourtel conserve encore religieusement les ballons d'origine préparés par le maître.

Les Tourtel furent les précurseurs de presque toutes les nouvelles applications en brasserie : Carre mit en service à Tantonville la première machine à glace, et le Dr Baud y fit ses premiers essais de germination pneumatique.

Au point de vue social, la direction de la Brasserie de Tantonville a toujours eu le souci d'améliorer le sort de son personnel.

Du petit village lorrain, elle en a fait un bourg très coquet avec rues pourvues de trottoirs et bordées de platanes.

Deux jolis édifices, la mairie et les écoles, ont été construits par la brasserie; les fournitures classiques sont données à tous les élèves et les soins du médecin ainsi que les médicaments sont accordés gratuitement à tout le personnel.

Maintes distinctions officielles ont récompensé la belle activité des dirigeants. Déjà, en 1887, à l'occasion de l'exposition des bières françaises, M. Ernest Tourtel fut nommé chevalier de la Légion d'honneur, et tout récemment M. Albert Tourtel recevait la croix d'officier en qualité de préparateur de Pasteur.

Dans l'ordre industriel, la Brasserie Tourtel a remporté les diplômes d'honneur dans la majorité des expositions françaises et internationales.

Trempage des orges

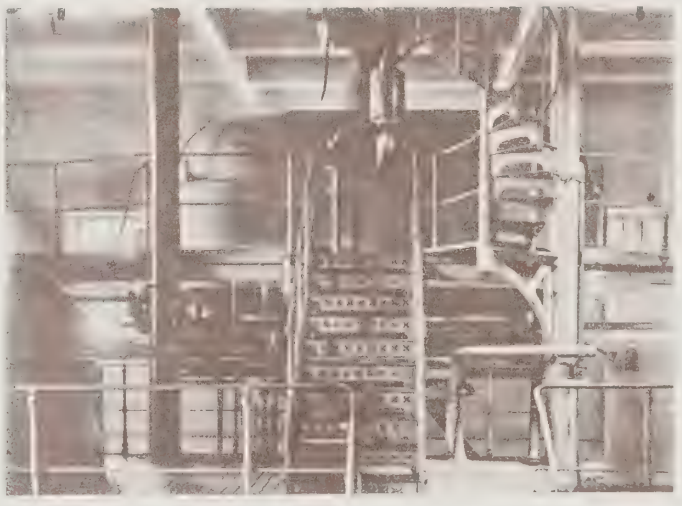

Salle de brassage

BRASSERIE KARCHER

Par un semblant de paradoxe qui n'est, en somme, que la logique même des choses, la plus ancienne des grandes brasseries parisiennes s'affirme aujourd'hui la plus jeune, c'est-à-dire la plus largement organisée, et de la façon la plus moderne. Je veux parler de la Brasserie Karcher, dont l'histoire est si noblement liée à celle de la haute brasserie française.

Est-il besoin, en effet, de rappeler comment, en 1872, grâce à un groupement d'Alsaciens notoires, parmi lesquels se trouvait Henri Karcher, une des quelques soixante petites brasseries du Paris d'alors, encore adonnées aux procédés

M. Henri Karcher

empiriques et primitifs de fabrication, fut achetée, transformée et modernisée ? La Société Karcher et C^ie^, forte des études de Pasteur sur les bières et de ses grandes découvertes, entrait résolument dans la voie des fermentations basses et, en quelques années d'efforts tenaces et de progrès rapides, arrivait au pinacle de la notoriété. Bientôt, elle ne comptait plus ses récompenses — et les plus hautes — à toutes les expositions. Parmi les curiosités de l'Exposition Universelle de 1900, où la Brasserie Karcher fut mise hors concours, on n'a pas oublié certain bock prodigieux — d'une contenance de quatre litres et qu'un des ouvriers de la maison était capable, paraît-il, d'avaler quasi d'un seul trait : record de contenance qui symbolisait les records de qualité et de succès de la marque Karcher.

Jusqu'en 1914, le triomphe de cette brasserie, si curieusement construite en plein Paris, allait croissant. Le temps était loin où elle n'occupait, rue de Bagnolet (où sont logées encore aujourd'hui ses voitures de livraison) que quelques centaines de mètres carrés. Elle était devenue, rue des Pyrénées, avec son vaste domaine, qui est aujourd'hui de 14 000 mètres carrés et ses bâtiments déjà considérables, l'usine-reine du XX^e^ arronsissement. L'étiquette de la bière Karcher (l'aimable buveuse de bière juchée sur un tonneau) s'imposait dans toute la région parisienne et, sous forme de bouteilles, prenait une large place dans les exportations françaises.

Vint la guerre. La brasserie Karcher en fut durement touchée, comme presque toute la brasserie parisienne : réquisition de ses chevaux et de ses voitures, évacuation de ses caves, transformées par l'intendance en frigorifiques pour la viande des troupes. Ce fut la mort provisoire, le sacrifice momentané, mais dont la brasserie Karcher se sentit grandement honorée de tous les résultats acquis. Son chef lui-même, M. Karcher, acceptait avec un sang-froid et un stoïcisme tout alsacien le redoutable honneur de présider, en cet instant critique, à la vie municipale de son arrondissement.

Puis, à partir de 1916, ses locaux ayant été rendus à la Société Karcher, et malgré mille difficultés de main-d'œuvre, de transports, de matières premières et d'entretien mécanique, ce fut le relèvement prompt et magnifique, comme en ont seuls les organismes puissants. En 1920, la brasserie Karcher avait retrouvé sa pleine activité et une prospérité nouvelle.

Elle en conclut aussitôt à un devoir nouveau : se transformer, se renouveler, se moderniser et suivre en cela, quoique moins bien indemnisée qu'elle de ses pertes, l'exemple de l'industrie métallurgique. M. Karcher décida aussitôt de transformer la Société Karcher et C^ie^ en société anonyme, aux fins d'exécuter, sans arrêter cependant la vie de la brasserie, les énormes travaux de rajeunissement et de perfectionnement dont il envisageait le plan.

Ces travaux ont été poussés depuis deux ans avec une largeur de vue et une activité méthodique qui font le plus grand honneur au nouveau Conseil d'administration et à la direction.

Ils seront terminés avant la campagne d'été prochaine. On peut dire, d'ores et déjà, que la partie est brillamment gagnée et que la nouvelle usine de la rue des Pyrénées représente le type accompli d'une grande brasserie moderne.

Rien n'est délicat cependant comme ces travaux de rénovation sur place, pièce par pièce. Ils risqueraient d'être ruineux pour l'entreprise la plus florissante si les reconstructions et transformations ne comportaient en même temps des utilisations inédites du machinisme et de grosses économies de main-d'œuvre. Le nouveau conseil a su employer, dans cette œuvre de résurrection, les moyens puissants et modernes qui sont susceptibles de donner un rendement maximum et d'obtenir la qualité la plus sûre des produits, tout en abaissant considérablement leur prix de revient.

Les preuves en abondent dans l'installation nouvelle de la brasserie Karcher. Dès l'entrée, voici la chaufferie de modèle récent, dont l'alimentation s'effectue automatiquement, sans gaspillage, et qui économise à la fois du combustible et des hommes. Voici, à côté, la merveilleuse salle des machines, qui assure notamment toute l'électrification de la brasserie, le secteur de la ville ne jouant ici qu'un rôle de secours.

Plus haut, une salle de brassage dont les cuves gigantesques utilisent l'eau extrêmement pure du puits profond et intarissable que la brasserie possède dans ses murs : des filtres à moût, des réfrigérants tubulaires de dimensions exceptionnelles. Enfin, triomphe et orgueil de la nouvelle Société, une salle de fermentation réellement colossale, — 30 cuves à fermentation basse, contenant ensemble quelque 12 000 hectolitres, — dont les plans ont été longuement et savamment étudiés par les spécialistes et dont les perfectionnements résument tous ceux des plus illustres brasseries allemandes et belges.

Les caves de conservation, où les taks de métal émaillé ont remplacé à peu près complètement les anciens foudres de

chêne, sont des modèles, au point de vue de l'utilisation et de l'emplacement comme à celui de l'asepsie absolue et de la réfrigération méthodique et parfaitement constante, qui est un des secrets des bières de grande qualité.

Il va de soi, d'autre part, qu'une telle brasserie possède son laboratoire particulier, réorganisé lui aussi sur des bases les plus scientifiques et qui permet à la fois le contrôle de la qualité des bières, l'analyse et la sélection scrupuleuses de tous les produits et matières premières qui entrent dans la brasserie.

Il convient, vu l'énorme diffusion jusqu'aux colonies étrangères de la bière Karcher en bouteilles et la perfection toute particulière qu'elle garde sous cette forme, de donner un regard attentif à l'immense atelier dans lequel, sur des chaînes sans fin, les canettes sont saisies, rincées par des jets d'eau poussés à l'air comprimé, remplies, capsulées de métal, étiquetées enfin, avec une rapidité et une propreté qui tiennent à la féerie.

Enfin, sans parler du rince-fûts d'un nouveau modèle, destiné aux 25 000 fûts environ de la brasserie Karcher, — 25 000 qui, par leurs déplacements plus courts et plus rapides dans la région parisienne représentent le débit de plus de 40 000 dans une brasssrie provinciale, — il est intéressant d'aller visiter les bureaux où se font la comptabilité et le contrôle de ce corps d'armée de futailles. Longues files de casiers bourrés de fiches en accordéon, le long desquels le contrôleur, assis sur un tabouret monté sur rails, se déplace aisément et rapidement. C'est ainsi que, jusque dans l'agencement de ces organismes de comptabilité, la brasserie Karcher a poussé son souci de modernisation complète et de rendement maximum.

Bref, dans la lutte économique d'aujourd'hui, où l'excellence des produits, notamment en matière de bières, est jugée par un public de plus en plus difficile et où la concurrence devient de plus en plus ardente, le succès reste acquis tout naturellement aux établissements qui ont pu et qui ont su faire à temps les plus gros sacrifices de transformation et de réalisation industrielle. A ce point de vue, la brasserie Karcher a fait mieux que des efforts, elle a réalisé presque des miracles. Ces miracles industriels ont eu pour résultat non pas d'améliorer — il ne pouvait en être question — mais de conserver intactes, en dépit d'une production sans cesse accrue, les qualités qui ont fait la renommée de la bière Karcher.

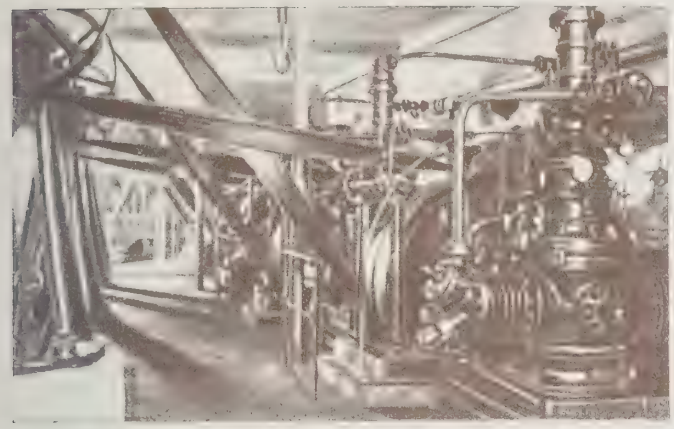

LES BRASSERIES DE LA MEUSE

Cette Société, dont le siège social est à Paris, 29, rue de la Chapelle, a été fondée en 1890 pour prendre la suite en France des affaires de la Brasserie Ehrhardt frères, l'une des plus anciennes de la région de Strasbourg, que les conséquences de la guerre de 1870-1871 mettaient dans l'impossibilité de continuer à exploiter avantageusement leur marque en France.

Primitivement constituée au capital de 1 500 000 francs, la Société des Brasseries de la Meuse a porté successivement son capital social à 2 500 000 francs, puis à 4 000 000, à 8 000 000 et à 10 000 000 de francs, divisé en actions de 500 francs, et enfin à 15 000 000 de francs.

Il a été émis, en 1897, 2 500 000 francs d'obligations hypothécaires 4 p. 100 amortissables avant 1928, 1 000 000 de francs d'obligations également hypothécaires 4 p. 100 amortissables avant 1944 et 4 000 francs d'obligations 6 p. 100 amortissables avant 1945.

Les actions, ainsi que les obligations des deuxième et troisième émissions, sont cotées à Paris, au Parquet.

L'exercice social se compte du 1er octobre au 30 septembre. L'assemblée générale a lieu dans les six mois qui suivent la fin de l'exercice. Les bénéfices sont répartis de la façon suivante : 1° 5 p. 100 à la réserve légale ; 2° intérêt de 6 p. 100 aux actions ; 3° sur le surplus, 15 p. 100 au conseil d'administration ; 4° sauf prélèvement facultatif pour une réserve, le solde est distribué aux actionnaires.

La bière, objet principal de la Société des Brasseries de la Meuse, est un produit qui est connu depuis la plus haute antiquité. Elle paraît avoir été inventée par les Égyptiens. Les Gaulois la désignaient sous le nom de *cerevisia*. Sa fabrication a toujours été l'objet d'une surveillance attentive. Le premier document réglementant d'une façon générale l'industrie de la « cervoise » date de Louis IX. A part quelques crises passagères, causées principalement par les disettes, l'industrie de la brasserie est restée pendant tout le moyen âge et jusqu'à nos jours en pleine prospérité.

La bière est une boisson qui possède les plus grandes propriétés nutritives, en raison des matières premières qui entrent dans sa fabrication. La valeur alimentaire d'un litre de bière équivaut en hydrates de carbone à 150 grammes de pain, et, en matières albuminoïdes, à 60 grammes de pain, 120 grammes de lait ou 25 grammes de viande. Comparée au

vin, la bière contient deux à trois fois plus de matières azotées, quatre à dix fois plus de sucre et deux à trois fois moins d'acidité et d'alcool. L'ébullition prolongée que subit la bière au cours de sa fabrication assure la destruction des microbes pathogènes. Elle est donc une boisson essentiellement hygiénique et nutritive.

Sa fabrication demande des soins tout particuliers et exige un matériel onéreux. La bière est fabriquée avec du malt ou orge germée. Après les opérations préliminaires de nettoyage, l'orge, laissée pendant quelque temps dans l'eau renouvelée (trempage), absorbe une certaine quantité d'humidité. Cette humidité a pour but de provoquer la germination et de mettre en liberté dans le grain une série de diastases nécessaires pour les différentes transformations que doit subir le grain pendant le maltage (désagrégation, formation de sucres, solubilisation des matières azotées) et pour le travail ultérieur du brassage (saccharification de l'amidon).

Lorsque l'orge a absorbé la quantité d'eau utile, elle est transportée au germoir où la germination du grain se produit, germination qui est révélée par l'éclosion de petites racines (radicelles). Lorsque les radicelles atteignent une certaine longueur, après neuf à dix jours de germination, l'orge germée (malt vert) est séchée dans une sorte d'étuve que l'on nomme touraille. Cette opération, appelée touraillage, a pour but d'arrêter la germination du grain en supprimant l'humidité qui lui est nécessaire. Elle a également pour résultat de produire d'importantes transformations des principes du grain et de développer dans le malt un arome spécial et une coloration plus ou moins accentuée. Elle permet, en outre, de conserver le malt sans altération pour l'employer au fur et à mesure des besoins. Le grain est ensuite débarrassé des radicelles au moyen d'appareils spéciaux appelés « dégermeuses » et emmagasiné dans des locaux secs.

Le brassage a pour but de dissoudre dans l'eau une grande partie des principes contenus dans le malt.

Après avoir été concassé et réduit en farine, le malt est délayé avec de l'eau dont la température est portée jusqu'à 75° ; le liquide obtenu, appelé moût, est ensuite envoyé dans une chaudière et porté à l'ébullition, après avoir été additionné de houblon. La cuisson est maintenue pendant un certain temps.

Après une première filtration, le moût est déversé dans des bacs où il dépose et commence à se refroidir. On le fait couler ensuite en nappe mince sur un appareil appelé réfrigérant, à l'intérieur duquel circule de l'eau froide et glacée. On abaisse ainsi la température du moût à environ 4° à 5°. Le moût, après avoir été ensemencé avec de la levure, est mis dans des cuves dans lesquelles les fermentations se font à des températures très basses.

La levure provoque une fermentation qui donne naissance principalement à de l'alcool et de l'acide carbonique, ce dernier se dégage en partie sous forme de bulles à la surface du liquide : c'est la fermentation principale.

La bière est ensuite soutirée dans des foudres où on la conserve pendant plusieurs mois à une température constante de 1° à 2° pour lui permettre de subir une nouvelle fermentation (fermentation secondaire) qui assurera son mousseux.

Elle est filtrée et mise en fûts ou en bouteilles au moyen d'appareils spéciaux, qui ont pour but de maintenir dans la bière l'acide carbonique qui s'y est développé au cours de son séjour en foudres.

La production des brasseries de la Meuse, assurée par leurs usines de Bar-le-Duc et de Sèvres, atteint 250 000 hectolitres environ par an, un des plus gros chiffres connus en France.

Leurs produits sont bus et appréciés partout en France, et grâce aux qualités spéciales d'exportation que les brasseries de la Meuse se sont attachées à produire, ils sont également expédiés dans les différents pays d'outre-mer.

On peut dire qu'ils ont acquis une réputation universelle.

De nombreux titres aux différentes expositions universelles ou internationales ont sanctionné ces succès. Les Brasseries de la Meuse ont notamment été mises hors concours et désignées comme membre du jury aux expositions internationales suivantes :

Paris 1900, Milan 1906, Bruxelles 1910, Turin 1911, Londres 1912, Gand 1913, Strasbourg 1919, Beyrouth 1921, Marseille 1922, Arts Décoratifs 1925.

Brasseries de la Meuse. Anciennes Caves du Roy

EAUX-DE-VIE ET LIQUEURS

J. HENNESSY & Cie

La maison J. Hennessy et Cie, de Cognac, a été fondée en 1765 par un Irlandais, Richard Hennessy, venu de Cork (Irlande) en France comme officier dans la brigade irlandaise (régiment de Dillon), au service du roi de France.

A cette époque, plusieurs bataillons irlandais étaient cantonnés sur la côte de Saintonge et dans les îles voisines.

En quittant le service militaire, Richard Hennessy se retira à Tonnay-Charente, puis Cognac.

Cédant aux sollicitations de parents et d'amis résidant en Irlande, il s'employa à expédier outre-mer quelques fûts d'eaux-de-vie des Charentes.

Ces eaux-de-vie, produites par la distillation des vins blancs abondants de la Champagne et Borderies, jouissaient déjà d'une grande réputation, et, après avoir consenti des expéditions d'eaux-de-vie des Charentes par complaisance, ce dont MM. Hennessy conservent encore les preuves, Richard Hennessy, devant l'augmentation des demandes, réclama de ses commettants, pour ses peines et soins, une commission de 2 p. 100, dont la trace subsiste encore dans certaines factures de la maison Hennessy et Cie.

Quelques années plus tard, sous la direction active de Jacques Hennessy, fils de Richard, l'entreprise devint réellement commerciale sous le nom de Jas Hennessy et Cie. La fondation de cette maison de commerce répondant à des besoins des acheteurs plutôt qu'à un désir d'expansion des vendeurs, et créée pour ainsi dire par l'initiative des importateurs, est conforme à ce qui a eu lieu pour beaucoup de maisons, actuellement florissantes, tant à Cognac qu'à Bordeaux, Reims, Épernay, etc., etc., et il semble que les Français du XVIIIe siècle, peu enclins à exporter les produits vinicoles de leur pays, dont la réputation s'étendait peu à peu dans le monde entier, se soient en général contentés de laisser l'étranger venir chercher chez eux ce dont il avait besoin.

Les descendants de Jacques Hennessy ont continué à diriger, en la développant, la maison qu'il avait créée.

En 1860, pour faciliter l'exportation des eaux-de-vie charentaises aux colonies anglaises, on commença à expédier des eaux-de-vie, mises en bouteilles à Cognac, et, vers 1865, on adopta les marques, qui sont devenues célèbres depuis.

L'étoile avait été choisie comme marque distinctive de l'âge de l'eau-de-vie, parce qu'en écrivant il est facile de dessiner une étoile d'un seul trait de plume. L'étoile qui servit de modèle, et qui est d'un dessin fort simple, est celle qui orne la poignée d'une fenêtre du bureau de MM. J. Hennessy et Cie.

Les établissements où s'installèrent MM. Hennessy sont situés le long de la Charente, à Cognac, ce qui rend facile l'embarquement des marchandises sur les gabares qui vont charger à Tonnay-Charente les vapeurs qui font un service régulier avec Londres, Liverpool et Dublin ; mais, depuis que les transports par rails sont devenus pratiques, beaucoup de marchandises sont dirigées par La Rochelle sur Le Havre et Anvers ou par Bordeaux sur les ports de l'Amérique du Sud.

Le commerce a subi, depuis la crise phylloxérique de 1875, d'importantes modifications et obligé les négociants en eaux-de-vie à emmagasiner des quantités considérables de marchandises, les propriétaires viticulteurs, ruinés par la mort des vignes et les frais de la replantation en plants greffés, ne pouvant plus aussi facilement qu'autrefois conserver leurs eaux-de-vie jusqu'au moment où ces eaux-de-vie ont vieilli suffisamment pour entrer dans la consommation.

Les installations de mise en bouteilles n'ont donc rien de particulièrement intéressant à Cognac, car elles se retrouvent dans toutes les fabriques de liqueurs un peu modernes.

Par contre, on ne pourrait trouver nulle part ailleurs qu'à Cognac des stocks comparables à ceux des principales maisons, et la maison J. Hennessy et Cie peut montrer à ses visiteurs plus de 80 000 barriques, remplies du produit des vignes charentaises.

Ses chais sont forcément un peu espacés pour diminuer les risques en cas d'incendie ; ils s'étendent principalement sur la rive droite et la rive gauche de la Charente et couvrent une dizaine d'hectares.

La seule préparation que subisse l'eau-de-vie de Cognac est, en effet, le vieillissement produit par le temps sur le liquide contenu dans un fût en bois de chêne du Limousin.

Jusqu'à ce jour, aucun moyen mécanique ou électrique n'a pu donner à l'eau-de-vie le « rance » que lui procure le temps, malgré que l'on ait cherché à représenter le phénomène comme une ozonation ou dissolution de l'oxygène de l'air dans le liquide. Dans un fût en métal, dans un récipient en verre, le vieillissement ne semble pas pouvoir se réaliser, et l'on estime que c'est grâce à la porosité du bois que l'eau-de-vie acquiert peu à peu les qualités qui en font la reine des liqueurs.

MM. J. Hennessy et Cie peuvent facilement expédier 25 000 bouteilles par jour de travail, et ces bouteilles vont dans le monde entier porter, sous le nom de Cognac, les produits exquis du vignoble charentais.

PAUL BOULANGER

Les origines de cette fabrique remontent à 1850. Elle fut créée à Pantin, place de l'Église, par M. Aubret, qui en fit une entreprise d'une importance moyenne, restée entre les mains de sa famille pendant un demi-siècle.

M. Paul Boulanger

En 1901, M. Boulanger père, propriétaire d'une distillerie à Paris, rue des Couronnes, acheta la fabrique de M. Aubret. Réunissant les deux maisons, il vint se fixer à Pantin, et il réorganisa entièrement la distillerie de la place de l'Église. C'est de cette époque que datent l'essor et la prospérité de l'établissement.

En 1905, M. Boulanger père s'associa avec son fils Paul. Cette collaboration dura jusqu'en 1919, année où M. Paul Boulanger prit seul la direction de la firme.

Préparé à sa tâche non seulement par son travail dans la maison paternelle, mais par un long séjour antérieur dans des entreprises similaires des plus importantes, M. Paul Boulanger sut donner à sa fabrique une impulsion nouvelle. Depuis 1919, trois agrandissements successifs de la distillerie furent nécessaires pour permettre à celle-ci de satisfaire une clientèle toujours plus nombreuse.

Le grand succès de la maison est la « Cressonnée », apéritif idéal à base d'anis et de cresson, qu'elle lança au commencement de 1921.

Depuis le 1er juillet 1925, les Établissements Paul Boulanger ont absorbé la Société « Sancta », liqueur merveilleuse de l'abbaye de Faverney (Haute-Saône), et ont été constitués en société anonyme au capital de 9 000 000 de francs, sous la raison sociale « Distilleries Paul Boulanger », avec siège social à Pantin (Seine), 48 et 50, place de l'Église.

SOCIÉTÉ ANONYME DE LA BÉNÉDICTINE
DISTILLERIE DE LA LIQUEUR DE L'ANCIENNE ABBAYE DE FÉCAMP

Le fondateur de cette maison célèbre, M. Alexandre Le Grand, naquit à Fécamp en 1830, où un de ses aïeux avait été procureur fiscal de l'ancienne abbaye.

Tout jeune encore, M. Alexandre Le Grand, travaillant dans les archives des moines Bénédictins, trouva une vieille recette de liqueur.

L'idée lui vint d'exploiter commercialement cette précieuse recette.

En 1876 fut fondée la Société actuelle pour une période de 50 ans, prorogée de 93 ans.

Elle avait pour but la fabrication et le commerce de la liqueur dite « Bénédictine de l'ancienne abbaye de Fécamp » et de tous produits similaires et dérivés : en général toutes opérations industrielles, commerciales, mobilières et immobilières se rattachant directement ou indirectement à cet objet.

Elle fabrique actuellement, outre la liqueur, de l'eau de mélisse et de l'alcool de menthe.

En 1892, un incendie détruisit la majorité des établissements, qui furent reconstruits par l'architecte Albert, qui réussit à édifier un véritable palais de pur style Renaissance, attirant à Fécamp, annuellement, une foule de visiteurs.

A la mort de M. Le Grand père, survenue en 1898, ses fils, Marcel et Fernand, puis Pierre et Eugène, prirent en mains la direction générale et technique de l'affaire et lui donnèrent une vive impulsion.

Depuis cette époque, la distillerie a été toujours dirigée par les membres de la famille Le Grand.

Les bâtiments de la « Bénédictine » couvrent une superficie de 10 000 mètres carrés.

L'usine occupe actuellement 400 ouvriers et employés des deux sexes.

Le capital, qui était primitivement de 2 200 000 francs, a été porté en 1883 à 2 500 000. Il a été complètement amorti en 1923. Ce capital a été porté à 10 000 000 en mai 1925.

La Distillerie de la « Bénédictine » s'occupe beaucoup du bien-être physique et moral de son personnel.

Une caisse de secours fonctionne depuis 1888 au profit des employés et ouvriers chargés de famille ou de maladies. Des pensions sont servies aux anciens ouvriers âgés ou infirmes.

Une cité-ouvrière à pavillons isolés est réservée aux employés et ouvriers de l'établissement.

Le Conseil d'administration se compose de M. Albert Watel-Dehaynin, président ; Vermont, G. Ancel, P. Hermel, De Las Cases, administrateurs. Le directeur général est M. Pierre Le Grand.

SOCIÉTÉ ANONYME DES ÉTABLISSEMENTS HÉMARD

La modeste entreprise qui servit de base initiale à la puissante société actuelle fut fondée par M. Ariste Hémard,

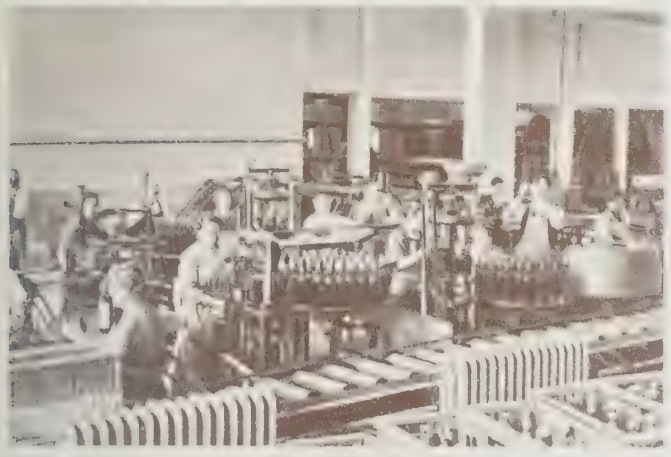

chevalier de la Légion d'honneur, ancien maire de Montreuil, ancien député et conseiller général de la Seine de 1893 à 1925. C'est en 1872 que M. Hémard créa une petite fabrique de liqueurs, au capital de 150 000 francs, employant une douzaine d'ouvriers. Mais, dès la première année de son existence, la nouvelle fabrique réussit à placer sur le marché français pour environ 700 000 francs de ses produits.

Dix ans après, en 1882, l'extension des affaires nécessita la transformation complète et l'agrandissement de l'usine.

Le nombre d'ouvriers fut augmenté et atteignit bientôt la cinquantaine. L'entreprise se développait régulièrement et comptait, en 1914, 150 ouvriers et employés. Son chiffre d'affaires atteignait la somme respectable de 8 millions de francs par an.

C'est depuis 1920 que date son triomphe prodigieux. C'est en effet à cette époque que fut créée et lancée la fameuse « Amourette » dont le succès fut légendaire.

L'extension des affaires fut telle qu'en 1924, la transformation en une société anonyme a été jugée nécessaire. La

nouvelle Société s'adjoignit la fabrication de deux marques nouvelles : *Romano* (vermouth Turin) et *Romano* (coctail-apéritif). Son capital social fut fixé à 10 millions, constitué par actions nominatives de 500 francs ; entièrement libérées.

La Société occupe actuellement un personnel de plus de 600 ouvriers, employés et représentants. Son action se développe de plus en plus, tant en France qu'aux colonies et à l'étranger. Son chiffre d'affaires a monté en 1925 à plus de 50 millions de francs.

Le Conseil d'administration est composé de M. Ariste Hémard, M. André Hémard fils et M. Mangenot.

M. André Hémard occupe aussi le poste de directeur général. La famille Hémard jouit à Montreuil d'une légitime popularité due au grand intérêt qu'elle a toujours témoigné à la laborieuse population de cette commune et aux nombreuses infortunes qui ont toujours trouvé près d'elle aide et protection.

DISTILLERIE VICTOR CHRISTOPHE

L'alcool est depuis fort longtemps connu en France. Déjà, au XIII^e^ siècle, Armand de Villeneuve donnait la description suivante de la fabrication de l'eau-de-vie : « Le croirait-on, écrit-il, on tire du vin une eau qui n'en a ni la couleur, ni la nature, ni les effets. On a donné à cette eau de vin le nom d'eau-de-vie et, certes, ceux qui en éprouvent l'efficacité trouvent le nom bien justifié, puisque certains modernes ont avancé que c'était une eau éternelle, une eau d'or, à cause de la sublimité de son action. »

Depuis cette époque et jusqu'à nos jours, la distillation de l'alcool sous toutes ses formes n'a cessé de progresser dans notre pays. A côté de simples bouilleurs de cru, disséminés presque partout, de grandes distilleries furent fondées presque dans tous nos départements, y compris les trois département recouvrés. La plus importante maison de cette spécialité en Alsace-Lorraine est sans contestation possible « la grande Distillerie Victor Christophe », qui se trouve à Barr, dans le Bas-Rhin.

Fondée par M. Christophe en 1905, elle eut des débuts fort modestes. Jusqu'en 1908, elle travaillait avec un seul appareil à feux nus et n'occupait qu'un ou deux ouvriers. A partir de 1908, la distillerie fut transformée et fut munie d'appareils les plus perfectionnés. Sa production augmenta considérablement et atteignit, en 1914, 5 000 litres d'eau-de-vie par jour. Le nombre d'ouvriers qu'elle occupe actuellement va, selon l'importance des récoltes, jusqu'à 80. Cette prospérité extrêmement rapide est due surtout aux qualités remarquables des principales spécialités de la maison : eau-de-vie de kirsch des Vosges, mirabelle de Lorraine et questch d'Alsace, dont la réputation n'est plus à faire ni en France ni à l'étranger.

M. Victor Christophe

A l'heure actuelle, la Distillerie Christophe, avec ses bâtiments modernes, son outillage perfectionné et son matériel roulant, représente une valeur de plusieurs millions de francs. Malgré cette extension considérable, M. Christophe continue à être seul propriétaire de l'entreprise, ne voulant pas la transformer en une société anonyme.

La maison opère dans la France entière et à l'étranger, mais ses principaux débouchés se trouvent dans l'est et le centre de la France, au Luxembourg et en Allemagne.

CONSERVES ALIMENTAIRES

CHEVALLIER-APPERT

La maison Chevallier-Appert, la plus célèbre et la plus ancienne fabrique de conserves dans le monde entier, fut fondée en 1812 par Nicolas Appert à Massy (Seine-et-Oise). Transférée en 1814 à Paris (quartier des Quinze-Vingts), l'entreprise fut, par suite d'agrandissements successifs, installée, en 1825, rue Moreau, nº 17, puis en 1829, rue de Paradis, nº 16, et, en 1844, après la mort du fondateur, rue de la Folie-Méricourt, nº 4.

(1750-1841)

Né en 1750 à Châlons-sur-Marne, Nicolas Appert avait plus de soixante ans quand il créa la maison qui porte son nom. Mais depuis de longues années il s'adonnait aux études d'où devaient sortir les découvertes qui l'illustrèrent. Les procédés d'Appert (stérilisation par la chaleur en vase clos) sont trop connus et trop usités aujourd'hui pour qu'il soit besoin de les décrire, mais à l'époque ils firent révolution dans l'alimentation populaire. A peine inventé, son système fut appliqué aux provisions de bouche les plus variées, et la brochure qu'il publia à ce propos eut un tel succès que six éditions consécutives furent nécessaires pour épuiser la curiosité publique. Bientôt les affaires de la fabrique s'étendirent à l'Angleterre, à la Russie et à l'Espagne. Mais ce succès ne suffit pas à assurer à Nicolas Appert une vie tranquille et à l'abri du besoin. Comme bon nombre d'inventeurs, il fut frustré du bénéfice de ses inventions et faillit même être dépouillé de la gloire de les avoir réalisées. S'il connut, à certaines époques, une prospérité relative, il fut souvent aussi aux prises avec les difficultés.

Appert mourut en 1841 ; dans la dernière période de sa vie, il associa à ses travaux son neveu, Prieur Appert, qui fut son successeur, mais dont la direction ne dura que peu de temps.

En 1846, la maison Appert devint la propriété de M. Raymond Chevallier-Appert, qui continua avec éclat les travaux de son illustre prédécesseur et porta les établissements à un haut degré de prospérité. Il s'établit en 1855, au nº 15 de la rue des Trois-Bornes ; en 1861, au nº 30 de la rue de la Mare, où se trouvent actuellement les bureaux de l'entreprise.

C'est à M. Raymond Chevallier-Appert que revient le mérite d'avoir appliqué une rigoureuse précision scientifique aux procédés presque empiriques employés par son oncle. Il approfondit l'idée première d'Appert et la perfectionna en utilisant l'autoclave, qui jusque-là n'était employé qu'à de tous autres usages, étrangers à l'alimentation. Le système imaginé par M. Chevallier-Appert était le suivant : il introduisait les conserves dans l'autoclave en surélevant la température. Comme, afin de ne pas compromettre la qualité des substances à conserver, souvent très délicates, il fallait connaître la température intérieure pendant l'opération, M. Chevallier-Appert eut recours à l'usage d'un manomètre perfectionné inventé par lui. Il n'existait alors que des manomètres pour les chaudières à vapeur, qui ne mesuraient la chaleur que par vingtaine de degrés à la fois. Le manomètre de M. Chevallier-Appert la mesure par degré et quelquefois par demi-degré et assure de ce fait parfaitement la conservation, la saveur et la fraîcheur de la substance à conserver. Ce perfectionnement, breveté par l'inventeur en 1850, remplaça l'indécision par une donnée certaine. Il fut la source de beaucoup d'imitations et, par suite, de nombreux procès qui ne servirent qu'à confirmer la nouveauté du procédé et à en attribuer le véritable mérite à son auteur.

M. Raymond Chevallier-Appert, mort en 1892, eut pour successeur son fils Alfred, qui avait été longtemps son collaborateur dévoué et qui mourut en 1909, après avoir dirigé l'entreprise pendant près de quarante ans. Ce fut lui qui fit construire le vaste immeuble siège actuel de l'usine des bureaux et des magasins des établissements.

A l'heure présente, la maison Chevallier-Appert est dirigée par M. Raymond Chevallier-Appert, petit-fils de l'inventeur de l'autoclave et du manomètre spécial, digne et seul continuateur de son père, de son grand-père et du glorieux fondateur de la maison, auquel, en 1822, la Société d'encouragement pour l'industrie nationale décernait le titre de *Bienfaiteur de l'humanité*.

*
* *

Parallèlement à la fabrication de conserves, les Établissements Chevallier-Appert s'occupent des produits œnologiques d'après les procédés inventés également par Nicolas Appert. Ces produits, devenus aujourd'hui indispensables pour assurer la conservation si délicate des boissons, sont très estimés par les viticulteurs et par les négociants en vins. Leur emploi n'est pas proscrit par les lois, cependant si sévères, édictées pour la répression des fraudes en matière alimentaire.

AMIEUX-FRÈRES

C'est en 1866, dans l'immeuble à tourelle carrée, qui existe encore sur la place du Commerce à Nantes, que fut créée la maison Amieux-Frères. Une circulaire, datée du 25 janvier de cette même année, résumait dans ces termes le programme des fondateurs de la maison :

« Le meilleur moyen de fonder une industrie durable est de lui donner pour base les principes de la plus stricte pro-

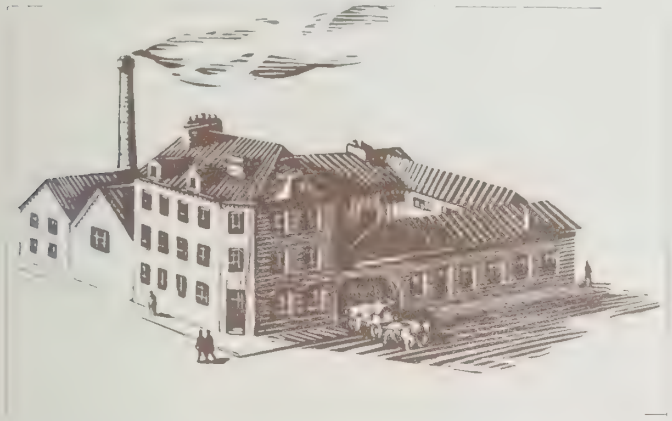

Immeuble du n° 8 de la rue Haudaudine, a Nantes
où en 1866 fut créée la première conserverie Amieux-Frères.

bité. Nous nous imposerons la loi de ne jamais livrer que des produits irréprochables. »

Affirmant comme principe absolu que la mise en boîtes faite sur les lieux même des pêches et des récoltes peut seule assurer la conservation des produits dans toute leur fraîcheur, MM. Amieux Frères choisirent Port-Maria, à la pointe extrême de Quiberon (ce point de la côte sauvage qui ne possédait à cette époque que des cabanes de pêcheurs) pour y construire leur première sardinerie.

Quelques années plus tard, en 1873, une conserverie est établie à Paris pour la préparation des champignons de couche, des asperges d'Argenteuil et de tous les légumes qui font la renommée des cultures maraîchères de la banlieue parisienne (les productions de cette nouvelle usine venaient compléter celles de l'usine de Nantes, sise alors au n° 8 de la rue Haudaudine).

Le même principe : *Conserver chaque produit dans toute sa fraîcheur*, a présidé à la création successive des seize usines dont la carte ci-contre montre la situation géographique privilégiée. L'usine même de Nantes quitta le centre de la ville pour venir s'installer à Chantenay, aux confins des cultures de petits pois, haricots verts et autres légumes.

Poursuivant inlassablement sa marche en avant, la maison Amieux-Frères ne cessa d'augmenter la diversité de ses productions, au fur et à mesure qu'il paraissait nécessaire de satisfaire aux goûts et aux besoins particuliers des nouveaux pays où elle importait sa marque. La progression de ses affaires fut constante, et il n'est plus aujourd'hui un seul coin du globe qui, directement ou indirectement, ne soit touché par la propagande incessante faite par ses agents et ses voyageurs, propagande aidée par des films documentaires qui montrent à travers le monde les différentes industries de la Société Amieux-Frères : conserveries, confitureries, moutarderie, chocolaterie, fabrication de boîtes vides.

Par le nombre et la situation géographique de ses établissements, la maison Amieux-Frères a considérablement atténué, pour elle et pour sa clientèle, les risques inhérents à l'irrégularité des pêches et des récoltes ; c'est ainsi que, quel que soit le point de la côte où des pêcheurs rencontrent les bancs de poissons, elle est certaine, grâce à la dissémination de neuf de ses usines le long des côtes de Bretagne et de Vendée, de profiter de cette pêche. Il en est de même pour les petits pois : si la récolte est compromise dans l'une des trois régions de Nantes, Paris ou Périgueux, qui possèdent des conserveries Amieux-Frères, une fabrication normale peut néanmoins être obtenue, grâce à la puissance de production de deux ou même d'une seule de ses usines.

Après s'être assuré le concours de techniciens spécialisés dans chaque fabrication, la Société Amieux-Frères a donné à ses techniciens l'appui d'un laboratoire muni de l'outillage le plus perfectionné. Ce labotaroire est doté d'une organisation permettant non seulement de procéder à des analyses, mais encore d'effectuer des recherches en vue du perfectionnement des fabrications. Un contrôle chimique des matières premières est, en ce qui concerne les conserves, complété par un contrôle bactériologique de la stérilisation.

La déclaration de la guerre et le départ aux armées des mobilisables entraînèrent la fermeture de la plupart des usines ; quelques-unes d'entre elles seulement purent, quelques mois après, être réouvertes. Néanmoins, pendant toute la durée de la guerre, les prix, les produits ne subirent aucune augmentation. D'autres mesures du même ordre furent également prises ; les fournitures ne furent faites au ministère de la Guerre et aux comités d'assistance aux prisonniers de guerre qu'avec l'abandon intégral du bénéfice à des œuvres de bienfaisance créées en faveur des victimes de la guerre.

Dès la paix revenue, les pays étrangers furent visités par des voyageurs qui réorganisèrent les agences. Tout fut mis en œuvre pour trouver encore de nouveaux débouchés pour une production toujours plus grande.

Mettant à exécution un projet élaboré depuis plusieurs années, la Société Amieux-Frères créa, fin 1921, une chocolaterie, dont les spécialités sont déjà répandues partout où ses conserves ont pénétré.

Aujourd'hui, les seize établissements Amieux-Frères ne sont tributaires d'aucun fournisseur pour les boîtes métal-

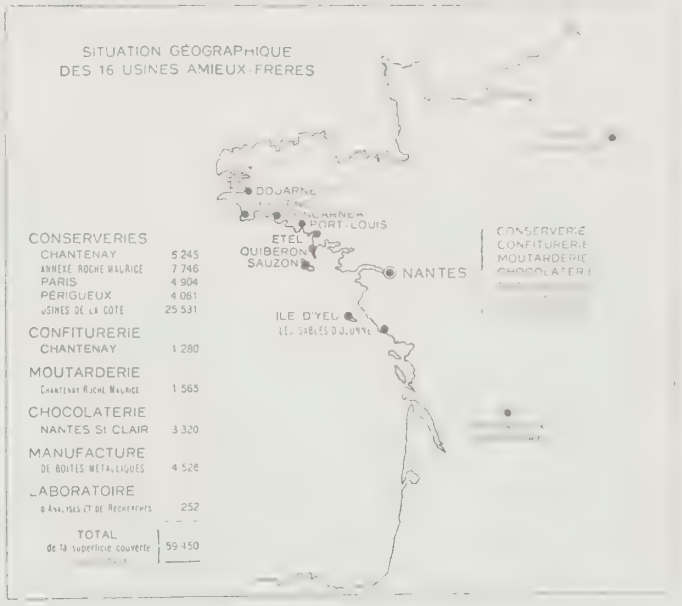

liques qui leur sont nécessaires; une manufacture modèle est établie à Nantes-Saint-Clair, munie de l'outillage le plus perfectionné, et le système du sertissage a, depuis longtemps, remplacé le soudage à la main, qui autrefois était utilisé pour leur fermeture.

De l'année 1876, date l'inscription qui accompagne toujours la marque Amieux-Frères: dans le choix des conserves, la marque seule doit guider l'acheteur, qui ne peut en apprécier la qualité qu'au moment de les consommer. C'est à réaliser sans conteste cette affirmation et à justifier la vieille devise : « Toujours a mieux » et la jeune devise du chocolat : « Une seule qualité : l'Amieux », qu'ont tendu les efforts de ses chefs actuels

LE CHOCOLAT

ÉTABLISSEMENTS MENIER

Le Moulin de Noisiel en 1825

Décrire en détail l'histoire de la maison Menier reviendrait à faire l'histoire de l'industrie chocolatière, puisqu'elle fut une des premières usines de chocolat et qu'il n'existe pas de perfectionnement dans cette branche dont la technique alimentaire ne lui soit redevable.

On lira avec intérêt les origines et les développements progressifs d'une maison, aujourd'hui centenaire et l'une des plus importantes du monde.

Elle fut fondée en 1816 par M. Jean-Antoine-Brutus Menier, qui, la même année, sortait du Prytanée militaire de La Flèche, où l'avait placé son oncle, chirurgien de l'armée. M. J.-A.-B. Menier faisait alors l'acquisition d'une petite industrie de produits pharmaceutiques en poudre et, le premier, eut l'idée de mettre ses poudres dans des sacs revêtus d'un cachet portant sa signature. Il n'est pas exagéré de dire que c'est cette idée qui fit sa fortune et celle de ses successeurs. En effet, cette signature engageait, sur chaque paquet, la responsabilité du fabricant et donnait une garantie de loyauté et de qualité.

Ses affaires prospérèrent rapidement et, comme il n'avait comme force motrice qu'un manège de chevaux, J.-A.-B. Menier acquit, en 1825, le moulin de Noisiel, dépendance de l'abbaye de Chelles, remontant à 1137. Il installa sa fabrique dans ce moulin et, pour utiliser l'excédent de force motrice fourni par la Marne, il ajouta un petit matériel de chocolaterie avec lequel il se livra, le premier en France, à la fabrication mécanique du chocolat.

Dès 1832, la Société nationale d'encouragement, sur la proposition du grand chimiste Pelletier, dont le nom reste attaché à la découverte de la quinine, décernait à M. Menier la grande médaille d'or pour l' « Établissement de Noisiel, unique dans son genre et remarquable par la simplicité des procédés qui y sont mis en pratique, par l'ordre qui y règne et par la beauté des produits qui s'y confectionnent ».

Son fils, M. Émile Menier, lui succéda en 1853, et c'est à lui surtout que nous devons les progrès réalisés dans son industrie. En remplaçant les anciens procédés manuels par des procédés mécaniques, il produisit un chocolat homogène et de qualité toujours régulière. Il put ainsi abaisser le prix de revient du chocolat et transformer en aliment populaire un produit considéré jusqu'alors comme un article de luxe. Ce fut le point de départ de la consommation courante du chocolat en France.

Doué d'une très grande activité, M. Émile Menier créa au Nicaragua d'importantes cacaoyères au Valle Menier, fonda à Londres une fabrique de chocolat qui prit rapidement une grande extension. Enfin, sous sa direction, l'usine de

L'Usine de Noisiel en 1855

Noisiel, dont la production augmentait chaque année, devint l'un des établissements les plus importants du monde. En 1876, M. Émile Menier était élu député de Seine-et-Marne, mandat qu'il conserva jusqu'à sa mort.

Ses trois fils, MM. Henri, Gaston et Albert Menier, lui succédèrent. Depuis la mort de ses frères, M. Gaston Menier dirige cette importante industrie avec ses deux fils, MM. Georges et Jacques Menier ; ceux-ci représentent la quatrième des générations qui, de père en fils, ont continué noblement l'œuvre du fondateur, en attendant les quatre petits-fils qui forment la cinquième génération. Il y a là un bel et rare exemple d'efforts industriels continus que nous avons plaisir à citer.

L'usine de Noisiel, desservie par les voies d'eau et de fer (gare Émerainville-Pontault, ligne de Belfort) comporte des ateliers de fabrication occupant plus de 3 000 employés ou ouvriers des deux sexes. De puissants moteurs hydrauliques, d'une force de plus de 1 000 chevaux, trois groupes thermiques électrogènes de 900 chevaux, actionnent ces ateliers et leurs annexes : construction mécanique, menuiserie, charronnage, etc. Actuellement, les Établissements Menier, en plus de leur usine de Noisiel, ont une usine à

Vue d'un des batiments principaux de l'Usine de Noisiel en 1925

Londres, une à New-York (Hoboken) et des dépôts-succursales dans les principales villes du monde.

Les dirigeants de cette vaste entreprise ont entouré leur personnel de tous les soins possibles. Deux médecins, un pharmacien et une sage-femme, sont attachés à l'usine de Noisiel; les médicaments y sont gratuits; les écoles reçoivent environ 300 enfants qui sont gardés après la classe jusqu'au retour de leurs parents. Des maisons ouvrières, bien aérées, dotées chacune d'un jardin d'environ 450 mètres carrés, sont situées près de l'usine, le long de larges allées plantées d'arbres. Une maison de retraite, qui avait été construite sous la haute et bienfaisante inspiration de Mme Claire Menier, a été primée par la création d'une caisse de retraites, assurant au personnel, à soixante ans d'âge, une retraite proportionnelle à son salaire. Les fonds nécessaires à la constitution de cette retraite sont fournis uniquement par les versements de MM. Menier. En résumé, une somme de bien-être aussi considérable que possible a été apportée au personnel, bien-être que MM. Menier cherchent à développer chaque année.

Toutes les Expositions internationales ont été pour la Maison Menier, depuis sa fondation, l'occasion de retentissants succès ; partout elle a obtenu les plus hautes récompenses, et plus de 60 grands prix lui ont été décernés.

Nous ne pouvons entrer dans les détails de la production. Il nous suffira d'indiquer qu'en 1825 la consommation totale annuelle des chocolats en France était de 200 000 kilogrammes. En 1854, l'usine de Noisiel produisait seule 700 000 kilogrammes de Chocolat Menier, et, actuellement, sa fabrication dépasse 65 000 kilogrammes par jour. Le commentaire le plus long n'ajouterait rien à l'éloquence de ces chiffres.

Les récompenses personnelles décernées aux directeurs (M. Gaston Menier est officier de la Légion d'honneur depuis 1898 et M. Georges Menier chevalier depuis 1921) ont consacré une probité commerciale et une conscience professionnelle qui sont les plus belles qualités inhérentes à notre race.

Nous terminerons en rappelant les termes dans lesquels s'exprimait un grand journal illustré français en parlant de la famille Menier : « Une des grandes lignées de l'aristocratie industrielle française ».

CHOCOLAT F. MARQUIS

Une des façades de l'immeuble du 59, passage des Panoramas, ou la fabrique de chocolats et confiseries F. Marquis fut fondée en 1818.

La fabrication du chocolat en France remonte à la fin du XVIII[e] siècle. La production a toujours été très importante et n'a cessé de croître, surtout après l'introduction des procédés mécaniques de fabrication. En général, les firmes françaises livrent à la consommation toutes les espèces de chocolats, depuis la qualité ordinaire jusqu'aux sortes les plus fines, ainsi qu'une grande quantité de bonbons à base de chocolat. Mais c'est avant tout à ses produits de grand luxe que l'industrie chocolatière doit sa renommée universelle. La marque « F. Marquis » est une des plus connues pour les excellents chocolats qu'elle fabrique et leurs élégantes présentations.

La maison fut fondée en 1818 par François Marquis et transmise de père en fils depuis plus d'un siècle au n° 59 du passage des Panoramas, où se trouve encore actuellement son siège social. Elle a toujours eu pour objet la fabrication du chocolat et de la confiserie, le mélange de thés et de cafés, en se spécialisant dans les produits de luxe, auxquels elle doit son succès et sa prospérité. Au fur et à mesure du développement de ses affaires, la firme se vit obligée d'ouvrir

Le passage des Panoramas en 1810.

plusieurs maisons de vente à Paris et une succursale à Vichy, qui fonctionne pendant la saison.

L'entreprise possède une usine à Paris, 21, rue Boinod, qui occupe de nombreux ouvriers.

Fournisseurs brevetés de presque toutes les cours d'Europe, les Établissements F. Marquis exportent leurs produits dans le monde entier et contribuent ainsi à l'expansion économique française.

MARQUE DÉPOSÉE

BOISSIER

La maison Boissier, spécialisée dans la vente des chocolats, des sucres cuits et des petits-fours, jouit d'une réputation qui dépasse les frontières de la France. Le choix minutieux de ses boîtes et de ses cartonnages artistiques contribue aussi à maintenir la vogue de cette maison presque centenaire.

La maison fut fondée en 1827 par M. Boissier, dont elle garde encore le nom. Pendant dix ans, elle mena sur les boulevards extérieurs une existence modeste. En 1837, abandonnant les boulevards extérieurs, la maison fut transportée 9, boulevard des Capucines. Son premier propriétaire la garda jusqu'en 1846, époque où il la vendit à M. Robineau.

Grâce à l'intelligence et à la ténacité de son nouveau propriétaire, la firme prit vite une grande extension. Bientôt M. Robineau, trouvant le magasin du 9, boulevard des Capucines, trop petit, décidait d'agrandir son établissement. Cette décision fut d'une importance capitale pour les destinées de l'entreprise. Transportée 2, place du Nouvel-Opéra, en 1868, pendant que les travaux du nouvel aménagement se faisaient à l'ancienne adresse, la maison Boissier fut suivie par sa clientèle, et les ventes qui se firent dans le local provisoire les soirs de représentations à l'Opéra furent telles que le chiffre d'affaires augmenta dans des proportions considérables. Les nouveaux magasins, 7, boulevard des Capucines, purent être ouverts en 1869. La boutique fit sensation par le luxe de son décor, rare à cette époque.

Peu de temps après, M. Robineau eut l'idée de joindre à la fabrication du chocolat et des bonbons celle de la pâtisserie et des glaces. La clientèle devenant de plus en plus nombeuse, il fallait chercher à étendre les moyens de production. M. Robineau songea à agrandir ses ateliers, qui se trouvaient dispersés un peu partout : la chocolaterie rue Nollet, la fabrique de bonbons avenue Percier, la pâtisserie et la confiserie dans les sous-sols du 7, boulevard des Capucines. Il loua en 1888, rue du 4-Septembre, le magasin d'un chemisier, qui se trouvait libre, et y installa les services d'expédition pour la province et de livraison pour Paris. L'atelier de fabrication de la pâtisserie fut transporté ensuite au 8, rue du Hanovre.

A la mort de M. Robineau, la maison fut reprise par ses enfants. Dirigée peu de temps par son fils, elle fut administrée après la mort prématurée de celui-ci par le gendre de M. Robineau, M. Dailly.

La firme Boissier était en pleine prospérité quand survint la guerre, qui arrêta pour près de cinq ans tout commerce de confiserie et de pâtisserie. Néanmoins, laissant son magasin ouvert, bien que n'ayant que deux ou trois produits à vendre, la maison Boissier a tenu à garder groupés autour d'elle les quelques ouvriers non mobilisés qui lui restaient, s'efforçant de leur procurer du travail et de leur éviter le chômage. Les jours d'épreuves terminés et l'ère des restrictions passée, la maison Boissier vit reprendre le développement rapide de ses affaires.

En 1921, son fils, M. Pierre Dailly, prit la direction de la maison. A l'exemple de son grand-père, M. Robineau, qui fut le véritable artisan de la prospérité de l'établissement, il mit tous ses efforts à donner à la firme l'essor le plus complet. En 1922, une succursale d'une élégance vraiment rare fut créée, 93, avenue Malakoff. Les usines furent transformées selon les conceptions techniques et hygiéniques les plus modernes. La chocolaterie fut installée quai Valmy, dans un immeuble appartenant à la société, et les ateliers de la pâtisserie furent groupés dans un autre nouvel immeuble, rue Nicole. Dans ces locaux un personnel très nombreux est occupé.

En 1924, la vieille maison Boissier, rajeunie par toutes ces transformations, continue à faire honneur aux traditions de son brillant passé.

PIHAN

Dès l'entrée du faubourg Saint-Honoré, quittant la rue Royale, le visiteur, attiré par le renom de Pihan et par le désir de satisfaire les chatouillements d'un fin palais, mis en humeur depuis les terres étrangères par la réputation mondiale de cette maison centenaire, se rend bien compte qu'il n'entre pas chez un confiseur ordinaire. Tranchant sur la banalité des façades parisiennes aux étages de régulière hauteur, à la monotone superposition de fenêtres étroites, c'est ici un élégant édifice de style exotique à hauts pilastres encadrant les baies des magasins.

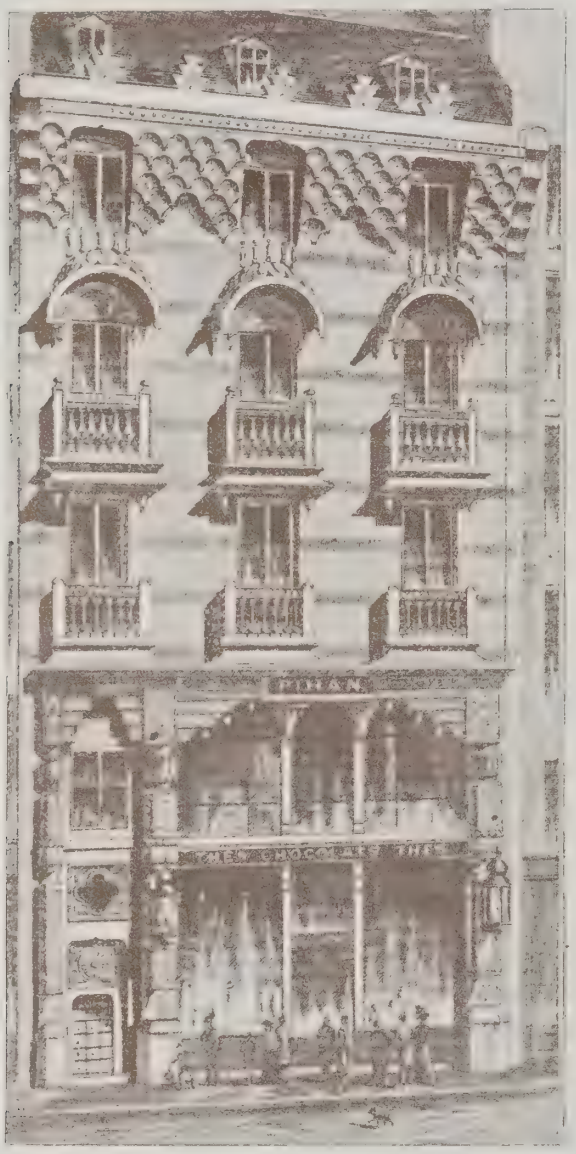

Rue du Faubourg-Saint-Honoré, n° 4

La décoration intérieure n'est pas moins originale. Les salons du rez-de-chaussée et de l'entresol sont tapissés de boiseries polychromées, sobrement nuancées. L'escalier somptueux qui mène au salon de thé est gardé à la base par d'imposantes têtes d'éléphants.

Pourtant la maison n'eut pas toujours ni pareille notoriété, ni semblable apparence. En 1830, à cet emplacement même, M. Pihan n'était qu'un modeste épicier possédant la bonne clientèle du faubourg Saint-Honoré. Mais cet épicier était un raffiné qui se consacra tout entier à la tâche de donner à ses chalands un chocolat digne d'eux. Cette époque ne connaît pas encore les machines perfectionnées, moins encore les usines à production considérable. Mais c'est ici la qualité qui importe d'abord. C'est à elle que M. Pihan s'attache.

Dès lors, chaque année voit paraître une création nouvelle accueillie et jugée par un cénacle de gourmets qui s'assemblent le matin dans l'échope de l'artiste. Le roi Louis-Philippe lui-même, son parapluie sous le bras, entrait parfois pour déguster quelque nouveau bonbon. Aussi, en 1846, lorsqu'il créa la fameuse bouchée qui devait faire sa renommée, Pihan ne fit-il que rendre à son hôte de marque l'hommage qui lui était dû en la nommant « bouchée royale ». Ensuite, le bonbon sera baptisé « bouchée impériale » et, plus tard, simplement « bouchée Pihan ». Chacun sait qu'une appellation gastronomique n'a rien à voir avec les opinions de régime.

Ainsi, en même temps que Pihan satisfait mieux de jour en jour le goût délicat de sa clientèle, il perfectionne sa fabrication, modernise ses procédés, affine l'art de la présentation. Son succès croît parallèlement ; de telle sorte qu'en 1880 il voit enfin la possibilité de réaliser son rêve en édifiant, comme cadre à ses produits de choix, la bonbonnière que nous voyons encore aujourd'hui.

Pendant la guerre, le bon chocolatier parisien songe à apporter quelque agrément aux poilus du front, à l'intention desquels il imagine des paquetages spéciaux. Puis il se consacre à la diffusion de sa marque. Tout en maintenant à ses produits leur excellence première, il apporte à son outillage les derniers perfectionnements scientifiques ; il adapte incessamment sa recherche au mouvement artistique du jour ; mieux, il dirige le goût de ses clients, heureux d'accepter les idées d'une autorité si notoire.

Il étend son influence, en installant, le premier des confiseurs parisiens, un charmant salon de thé dans la rue de la Mésange, à Strasbourg, redevenue française. Il est déjà à Deauville et à Cannes ; demain, il sera dans d'autres villes d'eau ou plages à la mode, en attendant la conquête des pays d'au delà les détroits et les mers.

Et déjà il lance une antenne sur l'Océan, en offrant ses produits aux passagers du plus somptueux, du plus parisien des transatlantiques, de celui-là même qui porte le nom de la capitale du beau et du bon.

L. JACQUIN

Il n'y a pas lieu, dans ce court historique, de reproduire la description de la fabrication de la confiserie et du chocolat, matières qui ont été traitées par ailleurs.

Nous signalerons simplement, au sujet d'un des principaux et des plus appréciés produits de la confiserie : la dragée, les progrès réalisés dans cette industrie grâce aux machines perfectionnées par M. A. Jacquin.

Fils de J.-J. Jacquin, mécanicien, dont le médaillon apposé sur le Cours Jacquin, à Troyes, rappelle les services rendus à l'industrie de la bonneterie par les perfectionnements qu'il apporta aux métiers circulaires, M. A. Jacquin, lui-même mécanicien distingué, fonda, en 1846, en collaboration avec sa mère, et son frère Henri, la maison : Veuve Jacquin et ses fils, dont le siège fut établi à Paris, 12, rue Pernelle, l'usine étant alors installée rue d'Enfer, à Paris, pour la fabrication des dragées et bonbons par procédés mécaniques.

Un peu plus tard fut édifiée l'usine de Dammarie-lès-Lys, près de Melun (Seine-et-Marne).

Depuis, la direction et la propriété de l'usine sont toujours restées entre les mains des Jacquin, successivement sous les raisons sociales Jacquin frères, A. Jacquin, A. Jacquin et fils, A. Jacquin et Cie, L. Jacquin et Cie. Enfin, en 1916, M. Léon Jacquin, fils de M. A. Jacquin, dont il était depuis longtemps l'associé, restait seul à la tête de la maison, qu'il exploite encore actuellement sous la raison sociale « L. Jacquin ».

En plus des dragées qui furent fabriquées depuis l'origine, M. L. Jacquin fabrique tous les produits de confiserie de sucre et de chocolat : pralines, caramels fourrés, caramels mous, sucres cuits, pastilles à la gomme et au réglisse, bonbons fondants et fourrés, pâtes de fruits et aux amandes, marrons glacés et confits au sirop, cachous, etc... Il fabrique également tous les produits de la chocolaterie : tablettes, pastilles, croquettes, chocolat au lait, chocolat fondant, cacao en poudre, etc...

Les débuts furent relativement modestes, et l'énergie des dirigeants successifs, la qualité de leurs fabrications et leur loyauté commerciale en ont fait une maison de tout premier ordre.

La superficie de l'usine de Dammarie-lès-Lys, munie des perfectionnements les plus modernes, actionnée par une force motrice de 250 CV, est d'environ 2 hectares ; 400 personnes y sont constamment employées. Le chiffre d'affaires, toujours croissant, est réalisé grâce à la vente en France et à l'étranger (un tiers environ à l'exportation). Parmi les produits exportés, nous citerons, en premier lieu, les dragées et bonbons au chocolat de toutes sortes, spécialités de la maison ; les marrons au sirop, dont la préparation soignée permet la conservation presque indéfinie, les dragées et bonbons argentés et dorés, fabriqués au moyen d'un procédé spécial, qui, s'il a pu être imité, n'a jamais été égalé, etc.

La maison Jacquin jouit d'une renommée mondiale. Les distinctions suivantes furent la juste récompense de ses dirigeants : Exposition universelle de Paris 1900, membre du jury, hors concours ; Strasbourg 1919, hors concours ; Lille 1920, membre du jury, hors concours ; 10 grands prix : Liége 1905, Bruxelles 1910, Buenos-Ayres 1910, Casablanca 1915, Canada 1921, Beyrouth 1921, Londres 1922, Rio-de-Janeiro 1923, Copenhague 1923, New-York 1924. Quel commentaire, aussi élogieux fût-il, serait-il plus éloquent que cette énumération ?

LE CHOCOLAT FOUREY-GALLAND

Nous n'avons pas l'intention de faire connaître ici, dans ses détails, la fabrication moderne du chocolat ; l'étude, au point de vue de l'évolution de la gourmandise et du goût, en serait cependant curieuse.

Au siècle dernier, la maison Fourey-Galland a commencé, en même temps que d'autres spécialistes, à améliorer sérieusement la fabrication et la présentation du chocolat.

La maison dont nous parlons n'a pas été seule à innover. Seulement une tradition s'est lentement et sûrement établie à son sujet, et cette tradition s'est de plus en plus justifiée. Les techniciens, — le mot ne va pas très bien quand il s'agit de chocolat, — les spécialistes qui se sont succédé à la direction de la maison Fourey-Galland ont toujours été animés de cet état d'esprit. Une longue expérience s'est formée en eux, et tous les connaisseurs et gourmets sont d'accord sur ce point : les Fourey-Galland possèdent à fond l'art de travailler, de « cuisiner » le chocolat, suivant les règles de la gourmandise la plus raffinée et la plus subtile. C'est un jeu pour eux d'allier à des fruits et à des parfums les plus divers cette chose fraîche et vivante qu'est la pâte de chocolat. Tout Paris connaît les griottes au kirsch de Fourey-Galland. Nous n'avons pas à dévoiler ici les secrets de cette célèbre fabrication. Disons seulement qu'il n'y pas une cerise sur les 40 000 kilos vendus tous les ans qui ne soit de la fraîcheur et de la qualité exigées, et que le kirsch qui entre dans la composition des griottes est fabriqué spécialement par le même distillateur paysan dans un coin ignoré où le kirsch est le meilleur du monde.

En dehors de ses succursales, la maison Fourey-Galland a sa maison principale 124, faubourg Saint-Honoré. Nous publions ici la photographie de sa maison avenue Victor-Hugo. La création de ce magasin a excité la curiosité parisienne, et depuis sa fondation, en avril 1924, il ne se passe pas de jours où des Parisiens, artistes, ne s'arrêtent pour l'admirer. La presse en a parlé. *L'Intransigeant*, en louant l'effort accompli, a déclaré que la façade de cette maison était un retour très réussi à l'ancien gothique, ce qui n'est pas tout à fait exact.

Le Cri de Paris, en signalant à ses lecteurs ce qu'il appelle la petite merveille blanche de l'avenue Victor-Hugo, a davantage raison d'y voir une inspiration Renaissance. Nous citons à ce sujet, pour terminer, quelques appréciations de cette revue :

« On commence à regimber tout de même contre la banalité

du goût. Un artiste, qui est en même temps un architecte, a percé un trou dans une façade de l'Avenue Victor-Hugo, et il y a introduit, toute vivante, une merveille Renaissance. Cet artiste, d'un goût très sûr, a pris son bien partout où il le trouvait. Il s'est inspiré d'un réduit précieux, adorné jadis par les nonnes, pour vendre des bonbons ; il a copié ses grilles et certaines couleurs à Venise, à Florence, et dans notre vieux musée de Cluny.

« Le petit chef-d'œuvre blanc éclate maintenant avec l'or de son dallage et ses trois arceaux gothiques au numéro 3 de l'avenue Victor-Hugo, et, pour que l'art et le goût y soient plus complets, on vendra dans cette adorable boutique des bonbons de chocolat et les fameuses griottes au kirsch de Fourey-Galland. »

ELESCA
(Compagnie française du lait sec)

Il y a plus d'un siècle qu'on sait extraire du lait les matières solides qu'il contient et qui constituent de 12 à 15 p. 100 de son poids. Les principales sont le beurre, la caséine et la lactose, dont l'ensemble est appelé extrait sec ou poudre de lait. Il est clair que, pour obtenir cet extrait ou cette poudre, il suffit d'évaporer l'eau qui forme la partie liquide du lait. Mais il est non moins clair que la valeur de cette indication est purement théorique. En l'espèce, le véritable problème consiste à trouver des procédés pratiques permettant d'obtenir sans altération les substances qu'on désire isoler, de telle sorte qu'une simple addition d'eau puisse reconstituer le lait tel qu'il se présentait avant l'évaporation.

Or, jusqu'au début de ce siècle, aucun des procédés inventés n'avait permis une reconstitution satisfaisante. Les extraits obtenus se dissolvaient mal et produisaient un lait dont la couleur et le goût étaient altérés.

Malgré tous ces défauts, l'emploi de la poudre de lait était si commode que le public en consommait des quantités croissantes.

C'est alors qu'intervint le Dr A. Hauser, fondateur et président des Laiteries Hauser frères et Cie et de l'Œuvre philanthropique du vin. En vue de fournir au public une poudre de lait satisfaisante, il fonda en 1909 la Compagnie française du lait sec, dénommée par la suite Elesca, et, grâce à l'emploi de procédés perfectionnés, il obtint le résultat si longtemps cherché en vain par ses devanciers.

Ceux-ci desséchaient le lait par une ébullition violente et rapide sur des cylindres chauffés à plus de 100° C. M. Hauser procéda par gradation, en deux temps. Il commença par introduire le lait dans des appareils à vide appelés vacuums, chauffés à 60° C. environ, qui évaporent la plus grande partie de l'eau, et alors seulement il fit passer la matière ainsi obtenue sur des cylindres chauffés au maximum à 100°, et qui achevaient la dessiccation. L'extrait ainsi produit répondait à tous les desiderata et pouvait se conserver très longtemps. Le problème était résolu.

Mais M. Hauser n'était pas encore satisfait. Il employa sa méthode à la préparation du chocolat au lait. Il fit passer dans ses appareils non plus du lait pur, mais un mélange de lait, de cacao et de sucre, et la poudre ainsi obtenue, une fois additionnée d'eau, donnait non plus du lait, mais du chocolat au lait.

Et il ne se contenta pas de bien fabriquer, il sut aussi bien vendre. Pour lancer sa poudre de chocolat au lait, il eut l'ingénieuse idée de faire appel à la collaboration du spirituel Sacha Guitry, qui composa à cette intention une affiche devenue vite populaire.

Une pareille habileté technique ne pouvait rester sans récompense. Les affaires se développèrent rapidement. La première usine, installée à Verneuil-sur-Avre (Eure), centre laitier important, devint vite insuffisante, et il fallut en créer une autre, qui fut établie à Savigny-sur-Orge. Actuellement la Société possède trois usines situées à Verneuil, Theurtéville (Manche) et Luçon (Vendée).

Le siège de la Société est à Paris, rue Vergniaud et rue Daviel.

LA SOCIÉTÉ ANONYME DES ANCIENS ÉTABLISSEMENTS FRANCHOMME & FAUCHILLE

La Société anonyme des Anciens Établissements Franchomme et Fauchille de Lille, qui dispose actuellement d'un capital de 2 500 000 francs et jouit de la réputation la plus solide et la plus étendue comme une des premières maisons de fabrication française, non seulement dans cette région du Nord, si riche en industries et commerces florissants, mais dans la France entière, fut créée en 1848 par Henri Delespaul-Havez, qui n'était âgé à cette époque que de vingt-huit ans. Il faut avouer que l'entreprise ne fut pas difficile à diriger. Au début, elle se bornait à la fabrication du chocolat et de la confiserie (200 kilos en moyenne), employait un personnel de 10 hommes et ne possédait qu'un petit magasin passage Centenaire, à Lille, où se faisait la vente. Bien conduites, les affaires marchèrent si heureusement qu'en 1867 le fondateur, à la fois directeur et propriétaire, installait une usine. Ce fut une affaire florissante, bien que petite affaire encore, que reprirent, en 1893, MM. Franchomme et Fauchille. Sous leur direction, la maison reçut la médaille d'or à Bruxelles en 1897, le grand prix à Lille en la même année ; en 1900, ils agrandissaient leurs usines, les transportaient à Marcq-en-Barœuil et furent membres du jury ou présidents dans la plupart des grandes manifestations économiques, notamment à l'Exposition Universelle (classés hors concours), à Londres, à Roubaix, à Tourcoing, etc.

M. Hector Franchomme

Actuellement, M. Hector Franchomme est puissamment aidé par ses associés M. Georges Fauchille, ingénieur A. M., et son frère M. Charles Fauchille, qui s'est révélé un industriel remarquable. La Société, qui avant la guerre produisait 15 000 kilos en moyenne, en produit 20 000 et fait travailler dans ses usines 600 ouvriers ; elle a ajouté à la fabrication du chocolat et de la confiserie celle des biscuits et des pâtes alimentaires. Quels mots pourraient être plus éloquents que ces chiffres et les récompenses obtenues à des concours officiels en France et à l'étranger ?

Cependant un coup d'œil au tableau de la marche ascendante de la maison, une visite à ses usines, à ses magasins, où l'on peut goûter ses produits tellement parfaits, nous permettront d'ajouter que l'œuvre accomplie par cette maison est éminemment patriotique, la rend digne des plus chaleureux remercîments du public français.

M. Hector Franchomme, président du Conseil d'administration, officier de la Légion d'honneur, croix de guerre, est le fondateur, président du Syndicat des confiseurs français, vice-président de la Chambre syndicale des chocolatiers de France.

Les Usines de Marcq-en-Barœuil

PRODUITS EXOTIQUES ET COLONIAUX

MAISON HÉDIARD

C'est une histoire à la fois émouvante et exemplaire que celle de la maison Hédiard. Elle doit sa réputation et sa prospérité à l'énergie et à la ténacité d'un homme qui fit tout par lui-même.

Fils de cultivateurs, né à la Loupe, petit village beauceron, en 1852, Ferdinand Hédiard quitta ses parents à l'âge de treize ans pour venir seul à Paris. Tombant malade à son arrivée, découragé et partant très malheureux, il commença son tour de France à pied, sans aucune ressource, gagnant sa vie comme il pouvait, subissant les plus grandes privations sans jamais vouloir demander quoi que ce soit à ses parents. Enfin, sur le chemin du retour, il rencontra de braves gens chez qui il resta longtemps. Ils l'employèrent de leur mieux et facilitèrent ses débuts. A force de persévérance,

Ferdinand Hédiard

Hédiard réussissait à ouvrir, en 1865, une maison rue Notre-Dame-de-Lorette, nº 13, où il vendait des produits coloniaux.

Il fut le premier en France à importer des bananes et des ananas. A l'Exposition de 1867 il reçut une récompense pour sa vanille, qu'il vendait sous le nom de vanille de Bourbon. Son commerce prospéra rapidement sous sa direction avisée. Il étendit continuellement son champ d'action, cherchant constamment des ressources nouvelles dans toutes nos colonies.

A sa mort, en 1898, son gendre et sa fille lui succédèrent. Aujourd'hui ses enfants et petits-enfants continuent avec le même bonheur à faire prospérer la maison. Ils ont su conserver la confiance d'une clientèle si fidèle que nombreux sont les clients actuel, dont les grands-parents se fournissaient chez Ferdinand Hédiard.

ÉTABLISSEMENTS VAN DEN BERGH & CORDEWEENER RÉUNIS

Une des plus grandes inventions françaises de la fin du XIXe siècle fut celle de la margarine. Comme tant d'autres découvertes, elle ne trouva pas dans notre pays l'appui nécessaire. C'est en effet en 1869 que le chimiste Mege fonda cette industrie d'utilité publique, industrie qui est maintenant répandue dans le monde entier.

Sous le règne de Napoléon III, de 1865 à 1870, le prix du beurre était devenu tellement élevé qu'il ne pouvait plus figurer sur la table des classes ouvrières et de la bourgeoisie. En 1868, le gouvernement chargea le chimiste Mege de la Faculté de Paris de faire des recherches pour en augmenter la production, en mettant à sa disposition la ferme impériale de Vincennes.

Mege constata qu'en laissant des vaches laitières pendant plusieurs jours sans nourriture le poids de leur corps diminuait ; quoique le lait sécrété allât en diminuant, celui-ci contenait malgré tout de la matière grasse (beurre). Il en déduisit que, pour la produire, la vache utilisait de sa propre graisse. Partant de cette théorie, il établit que la graisse de bœuf (rognons) était de même composition que la matière contenue dans le beurre. Il trouva également que le beurre ne contenait pas de stéarine, alors que la matière grasse de la vache en renfermait environ 25 p. 100. Par différents procédés, il arriva à éliminer la stéarine de la graisse de bœuf et obtint alors une graisse pâteuse ressemblant au beurre, à laquelle il donna le nom d'oléo-margarine.

Il mélangea cette matière au moyen du barattage avec du lait ou de la crème et obtint ainsi un succédané du beurre naturel qu'il fit breveter dans tous les pays. Cette préparation primitive est plus ou moins abandonnée actuellement dans les usines modernes, car le progrès a apporté de grandes modifications et perfectionnements à la fabrication de la margarine.

En 1871, M. William Cordeweener et son associé achetèrent à M. Mege le droit de fabrication, et ils mirent la première usine en marche à Argentan (Orne). Comme cette usine devint vite trop petite pour répondre à toutes les commandes, ils construisirent en 1878, au Pré-Saint-Gervais (près Paris), une nouvelle usine, au même emplacement où se trouvent actuellement les usines modèles des Établissements Van den Bergh et Cordeweener réunis.

C'est au début du XXe siècle que les hardis explorateurs

français de nos colonies orientales et africaines découvrirent le moyen de tirer profit des ressources extraordinaires du sol et de la végétation coloniale. C'est là, en effet, que croissent les diverses sortes de palmiers et plantes donnant des fruits et noix desquels on extrait des graisses et huiles comestibles de la plus haute valeur nutritive. L'arbre le plus répandu est le cocotier (*Coco nucifera*), dont le fruit donne environ 55 p. 100 de son volume en matières grasses ; la fève d'arachide,

plus connue sous le nom de *cacahuète*, qui donne une huile limpide et douce, contenant environ 40 p. 100 de matières grasses, et celle de palmiste (*Elacis guineensis* Jacque) qui en contient environ 50 p. 100. Tous ces fruits récoltés dans nos colonies, envoyés en France dans d'immenses usines, subissent d'abord un triage, ensuite un broyage, sont enfin soumis à l'action de presses hydrauliques pour en extraire l'huile ou la graisse comestible.

Après différentes cuissons, filtrations et extractions, on élimine les acides gras, et on obtient finalement une huile ou graisse végétale d'une valeur réellement supérieure à la graisse animale et plus facile à digérer.

L'huile est ensuite barattée avec du lait provenant des meilleurs pâturages, et c'est ainsi qu'on obtient le succédané du beurre le plus parfait. Bien que la loi le désigne sous le nom de margarine, il n'a plus rien de commun avec elle, car les dénominations de margarine et d'oléo-margarine ont été données par l'inventeur Mege au produit de son invention, qui ne ressemble en rien à celui qu'on fabrique actuellement.

La margarine aux fruits d'Orient, telle qu'elle est produite dans des usines modernes, où l'hygiène et la propreté vont en parallèle avec les soins donnés à la fabrication, est un aliment égal au beurre crème.

Les usines des Établissements Van den Bergh et Cordeweener réunis, situées 19 et 23, Grande-Rue, au Pré-Saint-Gervais, près Paris, sont des usines modèles.

Les fruits, noix ou fèves d'Orient arrivent de nos colonies par bateaux dans plusieurs de nos grands ports, où des usines d'extraction en retirent l'huile et la graisse, comme nous venons de l'expliquer. Ces produits sont transportés par bateaux ou chemin de fer à l'usine du Pré-Saint-Gervais. Dès leur arrivée, on prélève des échantillons qui sont soumis au laboratoire de la fabrique, pour voir si les marchandises répondent bien à toutes les exigences de qualité et propreté.

La matière est mise dans d'énormes bains-marie à double paroi, où circule la vapeur et où elle se liquéfie. Par pompes, on transvase dans des bacs où les différents produits sont mélangés. On passe ensuite la masse au filtre et on la transporte dans des récipients où on l'élève à la température nécessaire au barattage.

Le lait arrive le matin de bonne heure dans les usines Van den Berg et Cordeweener réunis, de divers pâturages renommés. Après avoir pris un échantillon de chaque bidon pour l'analyse, le lait est pasteurisé à une haute température, afin de détruire tous les microbes qu'il contient. Au moyen d'écrémeuses, on sépare ensuite la crème du lait, qui seule servira à la fabrication de l'Era aux fruits d'Orient.

L'opération qui suit est celle du barattage. La baratte est un appareil à double agitateur et double paroi, contenant environ 1 000 kilogrammes ; les matières grasses et la crème de lait coulent lentement dans cet appareil indifféremment chauffé par la vapeur ou refroidi par l'eau, afin de produire l'émulsion. La masse crémeuse obtenue passe ensuite lentement sous une chute d'eau glacée à haute pression, pour obtenir la cristallisation. Comme l'Era cristallisé est plus léger que l'eau, on fait écouler celle-ci, et l'Era est versé automatiquement dans des wagonnets en bois pour être malaxé.

Il y a toute une série de différents types de malaxeurs. Tous ont le même but, faire une pâte homogène de la masse cristallisée qui passe par une série de malaxeurs différents où elle est forcée de glisser entre les rouleaux de bois cannelés de divers modèles. Au dernier malaxage, on ajoute un peu de sel, et le produit après l'emballage sera prêt à être livré au public.

L'emballage se fait en cubes de un quart ou demi-kilo au moyen de machines automatiques, qui forment les pains, en règlent le poids, l'enveloppent dans du papier parchemin, les mettent en étuis de cartons et les ferment hermétiquement pour mettre la marchandise à l'abri de toute poussière. Ces machines sont des merveilles de mécanique moderne.

Il est à remarquer qu'au cours de toutes les manipulations, à aucun moment, il ne se produit le moindre contact humain qui pourrait polluer l'Era.

Le succès obtenu par la margarine est devenu tel que la consommation en France a dépassé en 1923 la quantité de 30 millions de kilogrammes.

L'Era est donc hygiénique au plus haut point, ce qui explique sa qualité parfaite et sa bonne conservation. L'Era étant fabriqué sous le contrôle permanent d'agents du gouvernement présente donc pour le public une parfaite garantie.

L'exposé de cette fabrication montre que l'Era n'a rien de commun avec la margarine fabriquée avec des graisses animales, quoique la loi oblige à le dénommer ainsi.

Il remplace entièrement le beurre le plus fin dans tous les usages et coûte deux fois moins ; il est au plus haut point assimilable et convient aux estomacs les plus délicats.

SOCIÉTÉ ANONYME DES RIZERIES FRANÇAISES (Le Havre)

L'usinage du riz. — Le riz est une graminée dont les épis fournissent des grains revêtus d'une enveloppe jaunâtre assez dure, de forme et de teinte analogues à celles du grain d'orge. Le grain de riz muni de son enveloppe est appelé « paddy ».

Le « paddy » est une marchandise encombrante, difficilement exportable. Il est donc soumis dans les pays producteurs à une opération dénommée « décortication » qui sépare le grain proprement dit de l'enveloppe ou balle. Les décortiqueries industrielles emploient de larges meules d'émeri, qui déchirent l'enveloppe en attaquant aussi peu que possible le grain lui-même.

Le riz décortiqué présente un aspect jaunâtre ou rougeâtre suivant la teinte de la légère pellicule qui le recouvre encore. Il doit être blanchi avant d'être livré à la consommation. Le « blanchiment » est réalisé par le frottement du grain sur une meule conique en émeri, tournant à l'intérieur d'un cône fixe en toile métallique. Cette opération doit être répétée deux ou trois fois pour donner au riz la blancheur voulue. Mais, en général, ce blanchiment n'est qu'ébauché dans les pays producteurs, et l'usinage est terminé dans les rizeries d'Europe. Ce dernier travail est poussé très loin et met en jeu de multiples appareils quand il s'agit de riz de table, ceux-ci devant subir une série d'opérations ayant pour objet :

1° De produire un grain parfaitement blanc, poli, débarrassé de toutes ses couches externes pailleuses et colorées ;

2° D'éliminer toutes les impuretés (poussières, corps étrangers) et les sous-produits de fabrication (brisures, issues, grains défectueux) ;

3° De classer les grains obtenus suivant leurs grosseur et longueur, les plus volumineux ayant une valeur plus élevée ;

4° Enfin de glacer le riz pour en assurer la conservation.

L'industrie de la rizerie en France. — L'industrie de la rizerie n'a pris en France un réel essor qu'à la faveur de la législation douanière de 1892. Les tarifs protecteurs mis alors en vigueur ont développé l'importation des riz bruts ou semi-bruts en grevant de droits beaucoup plus élevés les importations de riz blanchis d'origine étrangère. Seuls étaient admis en franchise les riz originaires des Colonies françaises. Mais,

UNE BATTERIE DE CÔNES A BLANCHIR (USINE DU HAVRE)

à cette époque, nos riz coloniaux n'étaient guère importés en France, et ces mesures ont produit un effet d'autant plus sensible que l'approvisionnement de notre marché était alors presque uniquement demandé aux possessions anglaises et hollandaises. La situation s'est aujourd'hui modifiée. L'Indo-Chine, qui exporte maintenant 1 200 000 à 1 500 000 tonnes de riz, et Madagascar, qui a pu exporter 80 000 tonnes en 1924, sont devenus les principaux pourvoyeurs du marché français. La magnifique contribution apportée ainsi à l'économie nationale par nos possessions lointaines n'a cependant pas réduit le rôle des rizeries métropolitaines. C'est à celles-ci qu'il appartient de parachever l'usinage des riz destinés à la consommation française, l'expérience ayant démontré combien il est imprudent d'exposer des produits finis aux risques que comportent de longues traversées des mers tropicales.

L'industrie de la rizerie s'est localisée dans les ports impor-

L'AGENCE DE FIANARANTSOA (MADAGASCAR)

tateurs : Le Havre, Marseille, Dunkerque, Nantes, Bordeaux en sont les foyers les plus actifs.

La Société anonyme des Rizeries Françaises. — La Société anonyme des Rizeries Françaises a été fondée le 31 mai 1891 au capital de 100 000 francs porté à 400 000 le 19 septembre de la même année. Le capital social est aujourd'hui de 6 000 000 de francs.

La Société a pour but l'achat et la vente de tous produits et marchandises, notamment des riz, maïs et maniocs, et la transformation de ces matières brutes en produits ouvrés. En fait, c'est à ces trois catégories de marchandises que se limitent strictement les opérations de la Société, le commerce et l'industrie du riz restant l'élément essentiel de son activité.

Dès ses débuts, la Société a édifié une usine au Havre pour le traitement du riz. Complètement détruite en 1906 par un incendie, cette usine a immédiatement été reconstruite sur un plan plus vaste et dotée du matériel le plus perfectionné. Elle est la plus importante et la mieux outillée de toutes les rizeries existant en France. En 1921, la Société a acquis au Havre une seconde usine qui a été aussitôt aggrandie et spécialement équipée pour la fabrication des semoules de riz, ainsi que des farines et semoules de manioc.

Ces deux usines, qui emploient 250 à 300 ouvriers, peuvent produire journellement 2 800 quintaux de produits fabriqués.

D'autre part, les Rizeries Françaises, établies en 1921 à Madagascar, y ont déjà construit quatre usines pour le premier traitement des riz collectés par les 38 succursales qu'elles ont ouvertes dans cette colonie. Elles ont également organisé des services de renseignements et d'achat en Indo-Chine, en Louisiane et au Piémont.

Les opérations de vente des Rizeries Françaises sont assurées par son siège social au Havre et par ses succursales de Bordeaux, de Marseille, du Sénégal et des Antilles. L'extension continue du champ d'action de la Société lui permet de développer constamment son mouvement d'affaires. Celui-ci, pendant la première période décennale (1892 à 1901), portait sur une moyenne annuelle de 8 000 tonnes. Les Rizeries Françaises vendent aujourd'hui 80 000 tonnes par an. Leur intervention sur de nombreux marchés assure l'équilibre de leurs opérations et la régularité de leurs débouchés.

Le Conseil d'administration est composé comme suit :

M. Georges Raverat, président du Comité de l'Industrie, du Commerce et de l'Armement du Havre et de l'Estuaire de la Seine ; président du Syndicat de la Rizerie française ; président du Conseil d'administration.

M. Théodore Veyrin, directeur général de Compagnies d'assurances, vice-président du Conseil d'administration.

MM. Ernest Siegfried et Lucien Mellier, propriétaires.

M. A. Augustin-Normand, administrateur délégué des ateliers et chantiers Augustin Normand.

M. Édouard Senn, directeur de la Compagnie cotonnière.

M. Robert Morin, administrateur-directeur.

Dès la réalisation des premiers bénéfices, le Conseil d'administration a adopté une politique de prévoyance, dont il ne s'est jamais départi, en dotant largement les comptes d'amortissement et de réserves. Aussi, la firme n'a-t-elle jamais connu de mauvais jours, malgré les difficultés qu'elle a rencontrées comme toute entreprise.

Au point de vue commercial, la Société a pu s'assurer une prépondérance enviée, tant sur le marché national que sur les marchés extérieurs, grâce à la stricte application de la politique de spécialisation qu'elle s'est toujours imposée. Limitant ses opérations aux riz, maniocs et maïs, sélectionnant ses matières premières sur les lieux mêmes de production et n'employant, même dans ses agences les plus lointaines, que des spécialistes formés par son siège social, elle est en mesure de fournir à sa clientèle des types constants, répondant exactement aux exigences des consommateurs.

Enfin la politique sociale suivie par la Société mérite une mention particulière. Sans insister sur les diverses formes d'assistance qui constituent pour le patronat un véritable devoir, il faut signaler que tout le personnel des Rizeries Françaises, depuis le directeur jusqu'au dernier manœuvre, est intéressé aux résultats de l'exploitation suivant une même formule de participation mathématique. Cette participation porte sur les pertes comme sur les bénéfices. Son montant global est de 15 p. 100. La participation de chaque membre du personnel est proportionnelle au montant de ses appointements ou salaires, multiplié éventuellement par un « coefficient de responsabilité ». L'application de ce système présentait une grosse difficulté : il aurait été impossible d'obtenir de chaque participant le versement de sa part d'une perte éventuelle. Pour y remédier, il a été convenu que chacun aurait seulement la libre disposition de la moitié de sa part dans les bénéfices. L'autre moitié est conservée provisoirement par la Société et inscrite au crédit d'un « compte courant réserve », producteur d'intérêts, ouvert au nom de chacun des participants. Les sommes portées au crédit de ce compte sont affectées à la couverture des pertes qui peuvent incomber au titulaire. Lorsque celui-ci quitte la Société, le reliquat de ce compte, s'il est actif, lui est versé sous réserve de certaines conditions d'ancienneté (il n'est versé intégralement qu'après dix années de présence). Ce système, tout en intéressant immédiatement et dans une large mesure tous les collaborateurs de la Société aux résultats de l'exploitation, les dote d'un fonds de prévoyance qui peut assurer la sécurité de leur vieillesse. Faut-il ajouter que la Société a trouvé là le meilleur moyen de s'attacher un personnel dont la fidélité fait des *Rizeries Françaises* une grande famille étroitement unie ?

SOCIÉTÉ DES PRODUITS DU MAIS

La Société des Produits du Maïs fut fondée en 1920 par M. Pierre Verley, industriel à Haubourdin, et feu M. Louis Gélis-Didot, négociant à Paris, avec la coopération de MM. Geo. S. Mahana, de New-York, Frédéric Carroll de Londres, et Albert Boks, d'Anvers, qui dès le début ont été nommés administrateurs. Le capital initial fut fixé à 7 500 000 francs. Par suite du développement de l'entreprise, il fut porté à 20 000 000 de francs en 1921.

La Société prit la suite des affaires de la Corn Products Company S. A., 265, rue Saint-Honoré, à Paris, de la Glucoserie et Féculterie Mongin, 4, boulevard de la Briche, à Épinay-sur-Seine, et celle des Établissements Verley frères, à Haubourdin (Nord).

Le but des fondateurs était de créer une grande industrie de produits dérivés du maïs à l'exemple de ce qui se fait à l'étranger, surtout aux États-Unis.

L'usine de la Société à Haubourdin fabrique à présent les produits suivants dérivés du maïs : sirop de glucose et glucose massé, amidon de maïs pour l'industrie textile, les papeteries, etc., fécule comestible pour pâtissiers, biscuitiers, etc., dextrines, amidons pour blanchisseries, colorants pour la bière, huile de maïs pour savonneries, et enfin, comme sous-produits, des drêches et tourteaux pour l'alimentation du bétail. Depuis, la société a lancé la « Maïzena », produit déjà très apprécié en France, qui constitue une nourriture idéale pour enfants. Mais l'emploi du maïs ne se borne pas à cela. En Amérique, où cette céréale donne des récoltes formidables qui se montent souvent à 80 millions de tonnes par an et dont une très légère partie seulement sert à l'exportation, on est allé beaucoup plus loin encore. On tire du maïs une huile comestible qui vaut presque l'huile d'olive, des dextroses et des sucres médicinaux qu'on fait ingérer aux malades après de graves opérations.

En France, avant la guerre, l'industrie du glucose employait surtout la fécule de pommes de terre, quelquefois la fécule de sagou ou de manioc. Il existait bien deux amidonneries et une glucoserie de maïs, mais l'industrie du glucose de maïs n'avait pas pu prendre l'extension qu'elle méritait à cause de la rivalité d'industries concurrentes qui firent frapper d'une taxe élevée l'amidon de maïs. La Société des Produits du Maïs fut la véritable créatrice en France de son industrie spéciale, qui est très compliquée et requiert l'emploi d'un matériel fort important. Malgré ces difficultés, elle perfectionna sa production à tel point que bientôt elle égalait ses concurrents étrangers.

Sa principale usine est à Haubourdin. Elle borde le canal de la Haute-Deule, et elle est reliée à la voie ferrée. Pendant la guerre, elle fut presque complètement ruinée par les Allemands. Sa reconstruction, qui comportait de notables agrandissements et améliorations, fut commencée en 1920 et terminée en septembre 1921. Actuellement elle est de beaucoup la plus importante de son genre en France ; elle occupe plus

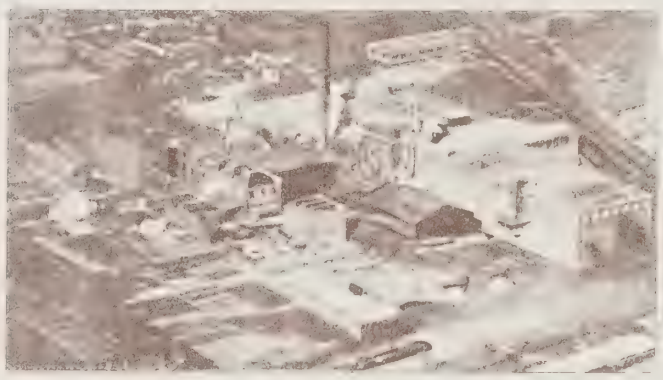

(Cliché C. A. F.)

USINE DE HAUBOURDIN (NORD)

de 300 ouvriers et la quantité journalière de maïs qu'elle travaille s'élève à environ 150 tonnes. Elle emploie toutes sortes de maïs, aussi bien ceux des colonies que ceux de l'étranger, suivant les époques des récoltes, qui sont très différentes pour l'Indochine, l'Afrique du Sud ou l'Amérique du Nord. Elle peut produire annuellement 10 000 tonnes d'amidons et dextrines, 15 000 tonnes de sirop de glucose et massé, 1 000 tonnes d'huile et 7 000 tonnes de drêches.

Les débouchés de la Société sont limités pour le moment à la France et aux colonies. Les droits d'entrée et d'autres difficultés rendent l'exportation très difficile.

M. Geo. S. Mahana est président du Conseil d'administration ; M. P. Verley, vice-président ; M.A. Corone, administrateur-délégué. Le siège est à Paris, 13, boulevard Haussmann.

ALIMENTATION GENERALE

FÉLIX POTIN

L'HISTOIRE de la maison Potin offre le tableau intéressant de l'ascension d'une grande famille commerciale au XIXe siècle.

Félix Potin était né en 1820, à Arpajon (Seine-et-Oise), d'une modeste famille de cultivateurs. Il appartenait à cette bourgeoisie provinciale où se perpétuent les traditions d'honneur, de travail, d'ordre et d'économie qui ont, de tout temps, fait la force de la France. Bien que son père voulût faire de lui un notaire, une vocation irrésistible le poussait vers l'épicerie. Il arriva à Paris en 1844, abandonnant l'étude provinciale dans laquelle il languissait depuis sa quinzième année. Il loua sa première boutique rue Neuve-Coquenard. Il révolutionna à proprement parler l'épicerie, qui, il faut bien l'avouer, était un commerce malhonnête, le commerçant fraudant constamment sur la quantité de tous les articles. M. Potin imagina de livrer exactement ce qu'il facturait et de vendre à très petit bénéfice : « des affaires d'abord, le bénéfice viendra ensuite ». Les modestes capitaux qu'il possédait l'empêchaient de pouvoir acheter en grande quantité. Il faisait ses achats lui-même pour éviter l'intermédiaire onéreux des courtiers, renouvelait presque au jour le jour son assortiment dans le quartier des Lombards chez les droguistes et les marchands de gros. Si ses gains furent minimes, il se fit beaucoup connaître.

En 1850, il prit la suite d'une épicerie plus importante, rue du Rocher. Dès la première année, il atteignait le chiffre de 3 000 francs d'affaires par jour. Puis il voulut fabriquer lui-même afin de pouvoir vendre meilleur marché des produits meilleurs. Il installa un embryon d'usine dans le fond de sa cour et manœuvrait en personne sa broyeuse à cacao.

En 1859 il fondait une succursale boulevard Sébastopol, au loyer de 20 000 francs, qui devint l'immense magasin dont nous parlerons ultérieurement.

Ce travailleur infatigable, ignorant tout plaisir, indifférent aux satisfactions de l'aisance, fut traité d'accapareur en 1870. Lorsque les Allemands avançaient sur Paris, de nombreux commerçants, voyant l'occasion de réaliser de gros bénéfices en spéculant sur la hausse de certaines denrées, offrirent à M. Potin de lui payer ses stocks de marchandises le double de ce qu'il les vendait au détail. Non seulement il refusa, mais, pour être sûr que ses produits seraient livrés directement au consommateur, chaque client ne pouvait emporter qu'une quantité strictement limitée dont le prix n'avait pas été majoré d'un centime. On voit par ce simple trait toute l'ineptie des calomnies répandues dans certains journaux.

M. Félix Potin mourut subitement en 1871 ; il n'avait que cinquante et un ans. Sa veuve restait seule avec quatre enfants mineurs et une fille mariée à M. Labbé, ancien employé de la maison. C'est ce dernier qui assuma la direction de l'entreprise. Quelques années après, le deuxième, puis la troisième fille du fondateur épousèrent deux employés de la maison, qui, patriarcalement unis aux deux fils de M. Potin, sont aujourd'hui administrateurs en commun de cette organisation modèle dont ils se partagent la propriété. Une société fut formée sous la dénomination « Potin et Cie », dont M. Julien Potin est le président. Il est également vice-président de l'Union des Syndicats de l'alimentation en gros de France. Il serait tout à fait superflu de dire en détails les progrès et l'accroissement de la maison Potin depuis plus de trois quarts de siècle. A l'heure actuelle, elle possède plus de 70 succursales, 10 usines, 5 chais, 500 chevaux, 80 automobiles et emploie un personnel d'environ 8 000 personnes. Les usines se composent de deux groupes : celui des usines de la Villette, qui fabriquent principalement le chocolat, la confiserie, la pâtisserie, la biscuiterie, les conserves de légumes, de fruits, de viandes, de charcuterie, etc., et située rue de l'Ourcq, de Flandre et de Cambrai ; celui de Pantin, immense entrepôt d'une superficie de 32 000 mètres carrés aménagé selon les perfectionnements les plus modernes pour la manutention des vins, la distillerie, la fabrication des liqueurs, la parfumerie, savonnerie, etc..., etc...

Indépendamment de ces deux groupes, qui sont les plus importants, la Société possède un entrepôt du nom de Malakoff à Épernay, couvrant 30 000 mètres carrés et d'une contenance de 2 millions de bouteilles de Champagne ; 5 chais munis d'importantes batteries de foudres d'une contenance totale de plus de 30 000 hectos à Libourne, et une usine à Miramont pour la préparation des prunes et des conserves de légumes.

Dans les différents magasins de vente, dont celui du boulevard Sébastopol à Paris est le plus important, tout est installé de la façon la plus luxueuse et la plus pratique. Il n'y a pas un article d'alimentation qui n'y soit vendu. Au point de vue de l'hygiène, tout est irréprochable, et les plus grandes garanties sont données sur la qualité parfaite des marchandises.

Il n'est pas exagéré d'affirmer que la maison Potin est la plus importante maison d'alimentation du monde. C'est l'orgueil des dirigeants actuels dont le labeur infatigable fut récompensé par la prospérité toujours croissante de leur entreprise. Ils perpétuent les traditions d'honneur, d'ordre et de travail qui ont, de tout temps, fait la force de la France.

LA SOCIÉTÉ DES MAGASINS DU CASINO DE SAINT-ÉTIENNE

L'alimentation est sans doute l'une des branches de l'activité commerciale où l'évolution a été le plus sensible depuis un quart de siècle.

Tandis que la boutique modeste et exiguë de l'épicier d'autrefois faisait place, dans les riches quartiers des grandes villes, au vaste magasin, quelquefois somptueux, des premières maisons parisiennes, le nombre et la variété des produits mis en vente prenaient un développement véritablement extraordinaire.

Dans le même temps, une autre évolution, plus profonde peut-être, gagnait les provinces les plus reculées de notre pays.

Dans les faubourgs des cités populaires, comme au moindre hameau des communes rurales, on voyait peu à peu les coquettes succursales aux couleurs vives des grandes sociétés d'alimentation remplacer la petite épicerie obscure et peu engageante de jadis.

Mais cette évolution ne se faisait pas seulement pour le plaisir des yeux !...

Elle avait une portée éminemment économique et sociale : tous les consommateurs, plus particulièrement les classes travailleuses des villes et des campagnes, devaient en bénéficier.

Outre les avantages d'une puissance d'achats favorable aux bas prix de revient et ceux d'un chiffre d'affaires considérable, qui seul, permet, le taux très modéré du profit, les Sociétés d'alimentation à succursales multiples assurèrent aux ruraux et aux habitants des faubourgs une variété d'articles jusqu'alors inconnue de ces consommateurs par trop déshérités. Car il faut noter que les succursales de ces Sociétés d'alimentation offrent aussi à leur clientèle la bonneterie, les chaussures, la mercerie, les jouets, la quincaillerie et tous autres articles d'ordres très divers.

La *Société des Magasins du Casino de Saint-Étienne* fut l'une des premières en France à réaliser cette forme, si heureuse pour les consommateurs, de la maison d'alimentation à succursales multiples.

Sa dénomination inattendue a intrigué quelquefois : elle lui vient de son premier magasin, la cellule initiale, qui fut installé en 1860 dans l'ancien Casino lyrique de Saint-Étienne.

En 1889, le Casino de Saint-Étienne, maison d'alimentation déjà importante, voyait arriver à sa direction M. Guichard-Perrachon.

Celui-ci, d'une famille où les traditions commerciales étaient vivantes, perçut bientôt avec un jugement très sûr le bel avenir réservé à la forme succursaliste dans l'alimentation.

Ayant donné tout d'abord à sa maison, en 1898, la forme d'une Société en commandite par actions, il se lança résolument dans la création de succursales.

Le succès a répondu à un effort continu, où la prudence alla toujours de pair avec l'initiative audacieuse.

M. Guichard-Perrachon, avec l'aide de quelques parents et amis, avait fondé sa Société au capital de un million. Il dut le porter, par des augmentations successives, sous la pression du développement croissant de ses affaires, à 33 000 000, dont 12 000 000 de capital actions.

Les 1 300 maisons de vente de la Société des Magasins du Casino s'essaimèrent dans une vingtaine de départements. De Chalon-sur-Saône à Avignon, de Grenoble à Clermont, au Puy, à Saint-Étienne, à Roanne, dans les moindres communes de nos provinces du Sud-Est et du Centre, il n'est pas de promeneurs ni de touristes qui n'aient rencontré la gaie façade verte des casinos.

Conséquence fort curieuse, le mot casino a pris dans cette région une signification générique dont ont pu profiter quelques concurrents. Pour beaucoup, en effet, le *casino* désigne maintenant toute succursale de société d'alimentation.

Ces 1 300 *casinos*, les vrais, représentent, on le devine, un chiffre d'affaires considérable, comparable à celui des plus grands magasins de Paris.

Ils sont approvisionnés par quatre entrepôts installés à Saint-Étienne, Lyon, Clermont et Avignon, trois sous-entrepôts à Roanne, Moulins, Chalon-sur-Saône, et deux maisons d'achats à Marseille et à Beaucaire.

Outillés à tous points de vue (voies ferrées, cuves et matériel de cave, transports et autres organisations intérieures, etc.), de façon tout à fait moderne, chaque entrepôt approvisionne les succursales de sa région.

Les services administratif et financier, la comptabilité, les achats, les directions spéciales et la direction générale sont centralisés au siège social, 24, rue de la Montat, à Saint-Étienne.

La Société des Magasins du Casino constitue donc un organisme commercial puissant d'un rayonnement qui ne cesse de croître.

Mais elle a de plus un caractère très particulier intéressant à signaler.

Il y a en France quelques sociétés d'alimentation à succursales multiples, dont le chiffre d'affaires est comparable au sien : il n'en est aucune qui ait, à un aussi haut point, son caractère industriel.

C'est que la Société des Magasins du Casino ne s'est pas contentée de réduire le nombre des intermédiaires en apportant le plus directement possible à sa clientèle le plus grand choix de produits alimentaires ou autres ; elle a tendu, et bien souvent réussi, à supprimer tout intermédiaire.

Actuellement, elle fabrique dans ses usines près de soixante articles, dont la vente représente dans ses succursales plus de 60 000 000 de recettes.

Elle a sa chocolaterie, sa confiserie, sa boulangerie, sa fabrique de produits chimiques, sa parfumerie, sa distillerie, sa fabrique de vin, de liqueur et d'apéritifs, son huilerie, sa savonnerie, sa fabrique de salaisons et conserves, et elle vend son chocolat, son savon, ses bonbons, ses produits chimiques, ses parfums, ses conserves, sous sa marque *Casino* ou sous d'autres marques qui lui appartiennent.

On conçoit quel appui cette puissance industrielle apporte à une puissance commerciale déjà considérable : double puissance d'action dont bénéficient d'abord les consommateurs grâce à la régularité et aux bas prix assurés ainsi aux produits fabriqués et vendus au détail par la même Société.

La plupart de ses usines (chocolaterie, confiserie, fabrique de salaisons et conserves, etc.) sont installées à Saint-Étienne, rue Verpilleux, à Pont-de-l'Ane, à Saint-Priest; la savonnerie à Marseille, rue de la Vieille-Chapelle; la fabrique de vins de liqueur et d'apéritifs à Beaucaire.

Voici quelques chiffres concernant les fabrications de la Société des Magasins du Casino au cours de l'année 1924-1925 :

Chocolaterie, production journalière moyenne en kilos	4 500
Confiserie, production annuelle en francs	2 100 000
Fabrique de produits chimiques, production annuelle en francs	2 400 000
Fabrique de parfumerie, production annuelle en francs	600 000
— charcuterie et conserves, production annuelle en francs	6 000 000
— vins de liqueur, apéritifs, production annuelle en francs	2 800 000
Savonnerie, production annuelle en kilos	2 200 000
Huilerie, production annuelle en kilos	2 200 000
Boulangerie, production journalière moyenne, en kilos	4 600
Limonade, production annuelle en bouteilles	895 000
Etc...	

La Société du Casino est dirigée par M. Guichard-Perrachon, officier de la Légion d'honneur, son fondateur et administrateur gérant.

Il est assisté par un conseil de gérance réunissant ses cinq fils et gendre, MM. Mario, Jean et Georges Guichard, croix de guerre ; M. Paul Guichard et M. François Kemlin, chevalier

de la Légion d'honneur et croix de guerre, qui se partagent les services d'achats ; ses deux beaux-frères : M. Perrachon, directeur du service des ventes ; M. Bossu, chevalier de la Légion d'honneur, ingénieur en chef honoraire du P.-L.-M., directeur des services techniques, et M. Jacquet, secrétaire général et directeur du personnel.

Chaque entrepôt a de plus son directeur responsable.

Le personnel comprend aujourd'hui :

1 628 ouvriers et employés ;
2 340 gérants et leurs aides.

Un grand nombre d'œuvres sociales, musicales, artistiques, sportives, entretiennent, dans le personnel et entre le personnel et ses chefs, une mutuelle sympathie, qui devrait rester à la base des relations entre employeurs et employés dans toutes les entreprises françaises, si vastes soient-elles.

Citons parmi ces œuvres :

La Caisse de retraite des anciens employés et ouvriers du Casino, la Société de secours mutuels des employés du Casino ; la Caisse de secours, spécialement chargée de la remise des gratifications pour mariages, allocations pour naissances, allocations spéciales aux familles nombreuses, indemnité de logement aux familles nombreuses, gratifications aux jeunes soldats, l'Union musicale des employés du Casino, la Bibliothèque et enfin un groupement amical comprenant : une section de jardins ouvriers, un cercle artistique, une section de sports, une section de jeux de boules, etc...

Il est, d'ailleurs, à noter que la Société des Magasins du Casino, familiale dans ses capitaux et dans sa direction, tient à maintenir tous ses collaborateurs dans une atmosphère de réciproque cordialité aussi favorable à la prospérité générale de l'entreprise qu'à la vie professionnelle de chacun.

Fait encore à noter, cette maison, sans souci des répercussions certaines sur ses affaires, a tenu, dès 1916, à supprimer toutes les buvettes installées dans ses succursales, apportant ainsi un appui efficace à la lutte contre l'alcoolisme.

LES DOCKS RÉMOIS

La Société anonyme des *Docks Rémois* prit naissance en janvier 1888, à Reims, par la fusion des maisons d'épicerie en gros : *Quentin et Georget, Raveaux et Théron, Degand, Collet-Roger.*

Les administrateurs fondateurs furent :

MM. Degand, 1888-1900 ; Descubes-Saint-Désir, 1888-1894 ; François Albert, 1888 ; Georget Victor, 1888-1922 ; Quentin Pol, 1888-1909 ; Raveaux Honoré, 1888-1908 ; Théron Louis, 1888-1895.

Sur les sept fondateurs, six sont décédés sans avoir pu contempler le couronnement de leur œuvre. Seul, M. Albert François, — qui dut, l'an dernier, donner sa démission pour raisons de santé, — est survivant. L'Assemblée générale d'avril 1925 l'a nommé président honoraire de la Société des *Docks Rémois.*

Ajoutons, de suite, qu'en 1900 les administrateurs fondateurs s'assurèrent la collaboration de leur caissier principal : M. Paul Pigeon, qui fut, par décision de l'assemblée générale, nommé administrateur.

Le but des fondateurs était, en alliant leurs efforts et la valeur de leurs commerces d'épicerie en gros, d'effectuer dans des conditions aussi favorables que possible leurs achats de tous produits d'alimentation et d'approvisionnement : « Épicerie, vins, charcuterie, mercerie », et de répartir directement à des succursales les articles réclamés par la clientèle. L'idée était aussi heureuse que géniale, puisque, d'un côté, la réunion des firmes permettait une puissance considérable d'achat et que, par ailleurs, la répartition directe par la succursale supprimait deux intermédiaires : l'épicier en demi-gros et l'épicier en détail. D'où, d'une part, conditions exceptionnelles obtenues par l'achat direct à la production et à la fabrication ; d'autre part, vente à des prix extrêmement avantageux résultant de la modicité des frais généraux.

La Société anonyme prit le nom de *Docks Rémois* ; les succursales furent appelées *Familistères*, mot synonyme du *Phalanstère* de Fourier. Cette dénomination caractérisait bien, du reste, l'idée des fondateurs de l'affaire : un « Familistère » étant, suivant Larousse, un « établissement où plusieurs familles vivent en commun, d'après le système de Fourier ». De la vie en commun à l'alimentation et l'approvisionnement collectifs, il n'y avait qu'un pas à franchir, et l'adaptation du mot *Familistère* aux succursales de la Société des *Docks Rémois* est, en conséquence, très logique et s'explique parfaitement.

M. Degand M. Louis Théron M. Raveaux M. Pol Quentin M. V. Georget M. A. François M. Paul Pigeon

Le tableau suivant indique mieux qu'une longue dissertation les progrès accomplis et le succès qui récompensa le travail et les efforts des fondateurs de l'affaire :

DATES.	CAPITAL.	MODE D'ÉMISSION.	Succursales en activité.	CHIFFRE D'AFFAIRES.
	Francs.			
1er janv. 1888.	1 050 000	Émission de 1 400 actions de 1 000 francs, versement des trois quarts.	53	5 744 210,65
22 avril 1897.	1 400 000	Appel du quart ; conversion de chaque action de 1 000 francs en dix actions de 100 francs.	210	11 822 091,40
1er juill. 1908.	2 000 000	Émission de 6 000 actions de 100 francs.	431	37 501 453
1er janv. 1912.	2 500 000	Émission de 5 000 actions de 100 francs.	795	68 334 408,75
1er janv. 1914.	2 500 000	»	851	73 400 472,10
31 juill. 1914.	2 500 000	»	869	60 124 020,70 (pour 6 mois d'exercice).

L'horrible fléau anéantit brusquement la prospérité de l'affaire. A fin août, 504 succursales étaient en pays envahis,

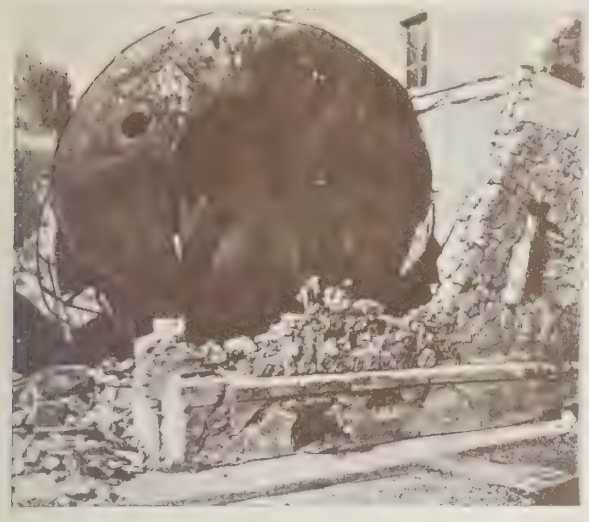

Le grand Réservoir de la cheminée a l'Armistice

et les magnifiques établissements de Betheny-Reims, — qui pendant quatre ans devaient subir le bombardement ennemi, — recevaient les premiers obus allemands. Nous nous bornerons à résumer succinctement ce que fut la vie de la société pendant la tourmente. Indiquons seulement que les administrateurs restés à la tête de l'affaire créèrent un entrepôt à Pantin et un à Épernay pour assurer le ravitaillement des succursales des régions non occupées par l'ennemi ; qu'en 1916, avec 323 familistères, le chiffre d'affaires s'éleva à 24 754 227 fr. 80, et qu'en 1918, 266 succursales seulement restaient en fonctionnement pour un chiffre d'affaires de 25 425 845 fr. 80.

Au lendemain de l'armistice, le Conseil d'administration, aidé de ses principaux et fidèles collaborateurs, se mit courageusement à la besogne. La reconstitution des établissements, — presque totalement anéantis par plus de 4 000 obus, — fut entreprise et, malgré les difficultés de paiement des dommages de guerre, poussée activement ; les succursales non détruites furent remises en état avec une célérité telle qu'en 1919 le chiffre d'affaires atteignait, pour 464 succursales : 58 479 357 fr. 70, pour arriver à fin 1920, avec 521 succursales, à 144 383 964 fr. 70. En prévision de ce mouvement de rapide ascension, le capital social avait été porté, le 13 décembre 1919, à 10 000 000 de francs, par la distribution, sous forme d'actions nouvelles, de la somme de 7 500 000 francs à prendre sur le fonds de réserve. Enfin, dix-huit mois plus tard, le 1er juillet 1921, par décision de l'Assemblée générale, le capital social passait, par l'émission de 100 000 actions de 100 francs, à 20 000 000 de francs. Ces deux augmentations successives permirent à la société de prendre un essor considérable. L'année 1922 faisait ressortir un chiffre de ventes de 181 797 202 fr. 70 pour 625 succursales ; 1923 donnait 229 664 975 fr. 85 pour 677 succursales, et le dernier exercice 1924 accuse le chiffre de 274 675 003 fr. 15 pour 730 succursales ravitaillées. Soyons indiscrets, en avançant qu'actuellement 778 succursales sont en ordre de marche et que le chiffre quotidien des expéditions dépasse le million de francs.

Cette gigantesque firme, — la plus importante parmi les maisons à succursales de France, — est, comme on doit bien le concevoir, admirablement installée et organisée. Nous ne voudrions pas, dans ce chapitre de *l'Histoire de l'Industrie et du Commerce en France*, nous étendre outre mesure, mais notre rôle est de présenter rapidement la structure de l'affaire.

Les Établissements de Reims couvrent une superficie de 100 000 mètres carrés ; 1 200 employés et ouvriers assurent la marche de l'exploitation ; cinq voies ferrées servent au chargement et au déchargement journalier de 130 wagons de marchandises de toutes sortes : épicerie et denrées alimentaires, liquides et spiritueux, produits de charcuterie, beurres et fromages, mercerie, bonneterie, chaussures, quincaillerie et jouets.

Veut-on se faire une idée des expéditions et des ventes en 1924 : 7 millions de kilos de sucre ; 40 000 sacs de café ; 600 000 kilos de chocolat ; 250 000 hectolitres de vin, un million de paires de chaussures ; 10 000 porcs furent abattus au cours de l'année.

Un aspect des Établissements en novembre 1918

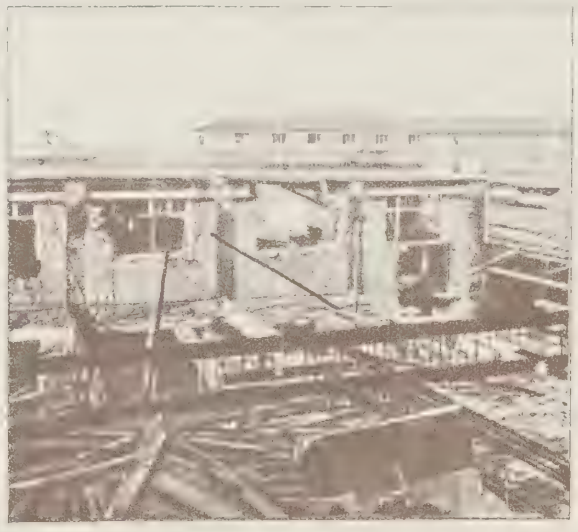

Un autre aspect des Établissements a la même époque

Cette énorme ruche est animée par une centrale de 1 000 HP et comprend : une boulangerie, une charcuterie, une beurrerie et des salles frigorifiques, une chocolaterie, une brûlerie de cafés, une distillerie, une menuiserie, une imprimerie et des bureaux occupant cent quatre-vingts employés.

Telles sont les caractéristiques de cette grande affaire, qui passe, à juste titre, pour le modèle du genre et qui rend, partout où elle possède des succursales, — de la Meurthe-et-Moselle à la Seine-Inférieure et du Nord à l'Yonne, — les plus éminents services, sa puissance d'achat et son mode de

répartition directe lui permettant de pratiquer, pour des produits de parfaite qualité, des prix extrêmement bas. L'augmentation constante du chiffre d'affaires constitue la preuve indéniable de la force et de la vitalité des *Docks Rémois*.

Le Conseil d'administration actuel se compose de : MM. Théron Charles, président ; Quentin Marcel, Georget Alexandre, François Pierre (tous quatre fils d'administrateurs fondateurs) et Pigeon Gaston, administrateurs délégués.

P. F.

Vue générale des Docks Rémois, a Bétheny-Reims
(Cliché C. A F.)

CHAPITRE XII

LES TRANSPORTS

LES TRANSPORTS

LA MARINE MARCHANDE

A marine marchande française, malgré le renom mérité qu'elle s'est acquis, n'a pas eu, jusqu'à présent, l'importance qui doit revenir à cette industrie dans un pays qui possède 3 120 kilomètres de côtes sur trois mers, et qui entretient un commerce extérieur actif, dont la valeur en 1913 atteignait 20 milliards de francs. La nature de ce commerce est telle que son développement exige le concours d'une flotte battant pavillon national : alors que les pays exportateurs de matières premières peuvent se développer en toute sécurité à l'abri de cette sorte de monopole que leur confère la possession de marchandises indispensables au reste du monde, les pays qui, comme la France, exportent surtout des produits fabriqués doivent craindre, s'ils ne disposent pas d'une flotte nationale, des détournements de clientèle et une réduction notable de leurs débouchés.

En 1913 les navires français ne transportaient, en poids, que 30,87 p. 100 de nos exportations et de nos importations par voie de mer, et le tonnage battant pavillon national ne représentait que 26,03 p. 100 du mouvement total de la navigation de concurrence dans les ports français. Ces chiffres étaient insuffisants. La transformation complète des conditions de l'industrie maritime au XIX^e^ siècle a surpris la France dans une période de politique maritime incertaine, de tâtonnements et d'erreurs : ce n'est qu'à partir de 1906 que, grâce à des mesures mieux appropriées, la marine marchande a commencé à se relever. Cet essor, gêné par la guerre et par la crise économique qui a suivi, ne manquera pas de reprendre dès que les circonstances deviendront plus favorables. Il pourra être singulièrement facilité par la simplicité des règlements nombreux qui pèsent aujourd'hui sur la marine marchande française et qui, dans certains cas, entravent son développement.

I. — La marine marchande de 1666 a 1914.

a. *De Colbert à 1866.* — Jusqu'en 1866, la marine marchande française a joui d'une certaine protection : l'édit de Colbert de 1666 frappait les navires étrangers, à leur entrée dans les ports français, d'un droit de tonnage supplémentaire. La Révolution alla plus loin : elle édicta l'exclusion du pavillon tiers et réserva au pavillon français l'intercourse coloniale et la navigation au cabotage et au bornage. En 1816, la prohibition du pavillon tiers fut supprimée, mais une surtaxe de pavillon lui succéda, et les navires étrangers furent assujettis à des droits de navigation supplémentaires. Puis des traités de commerce apportèrent à ce régime des adoucissements successifs et ne laissèrent subsister les droits de tonnage et de tiers pavillon que pour

l'intercourse indirecte, ce qui assurait au pavillon français un monopole de fait dans les relations commerciales de la France avec les pays dépourvus de flotte marchande.

b. *De 1866 à 1906.* — En 1866, les principes de libre-échange, affirmés par la loi douanière de 1860, furent appliqués au régime de la navigation dans les ports français :

NAVIRE MARCHAND ARMÉ EN GUERRE
(Bibliothèque Nationale, Collection des Estampes)

la loi du 19 mai 1866 supprima les droits de tonnage sur les navires étrangers et les surtaxes de pavillon. Cette liberté absolue, instaurée à une époque où la vapeur se substituait à la voile, où la navigation d'escale prenait le pas sur la navigation directe, faillit être fatale à la marine marchande française, démunie de fret lourd de sortie et assujettie à des charges particulières. La part revenant au pavillon national dans la navigation de concurrence des ports français passa de 44 p. 100 en 1863 à 27,96 p. 100 en 1879. Les pouvoirs publics s'émurent. Une commission d'enquête nommée en 1873 élabora un projet qui fut voté par le Parlement le 29 janvier 1881. A partir de cette date jusqu'en 1906, la marine marchande française devient l'objet de toute une série d'expériences législatives, et son déclin ne cesse de s'accentuer.

Ce déclin ne s'est pas manifesté par une réduction progressive du tonnage : au contraire, les navires à vapeur jaugeant plus de 100 tonneaux, qui en 1873 étaient au nombre de 392 (316-765 tonneaux bruts) et en 1881 de 335 (423-787 tonneaux) étaient en 1890 au nombre de 448 (747 512 tonneaux) et en 1900 de 526 (985-968 tonneaux). Mais, dans l'intervalle, le nombre des navires à voile ayant diminué, l'effectif total de la flotte de commerce française n'avait pas varié et n'avait pas sensiblement dépassé 1 100 000 tonneaux bruts : or, la flotte anglaise de 1870 à 1900 avait passé de 5 690 789 tonneaux à 9 304 108 tonneaux, et la flotte allemande de 982 355 tonneaux à 1 941 000 tonneaux ; le tonnage de la Norvège, de la Hollande et de la Suède avait augmenté de 50 p. 100 ; le Japon, qui n'avait pas de marine marchande en 1866, disposait en 1900 de 863 938 tonneaux. Ainsi la flotte marchande française, en apparence stationnaire, était en réalité en voie de régression rapide. La part du tonnage français dans le mouvement des ports nationaux était, en 1891, égale à 30,51 p. 100, en 1900 à 28,83 p. 100 et en 1907 à 24,96 p. 100.

La loi du 29 janvier 1881, la loi du 30 janvier 1893 et la loi du 7 avril 1902 ont manqué complètement leur but. Le régime des surtaxes et des discriminations de pavillon étant devenu impraticable, un régime de primes à la navigation et à la construction fut institué par ces lois. La loi de 1881 fixait à dix ans, à dater de la promulgation de la loi, la durée de ce régime. Il s'ensuivit qu'après un bref essor la marine marchande retomba dans le même marasme. La loi de 1893 fit naître le droit à la prime au jour de la francisation du navire, mais accorda aux voiliers une prime très supérieure à celle dont jouissaient les vapeurs : le nombre de ces derniers cessa de s'accroître sensiblement. La loi du 7 avril 1902 institua une compensation d'armement pour les vapeurs de constructions étrangères battant pavillon français et donna aux vapeurs une prime égale à celle des voiliers, soit 1 fr. 70 par tonneau de jauge brute et par 1 000 milles parcourus. Cette loi encourageait surtout les navires de vitesses et les navigations lointaines. En outre, comme il n'y avait pas correspondance entre le crédit-tonnage et le crédit-argent, tels qu'ils étaient déterminés par la loi, celle-ci cessa en quelques mois d'être opérante.

Les défauts de ces diverses législations suffisent à expliquer la décadence de la marine marchande française pendant la seconde moitié du XIX^e^ siècle. L'industrie maritime en 1866 est subitement privée de tout appui et doit lutter seule contre des concurrentes auxquelles des circonstances particulièrement favorables et des siècles de protection ont donné une puissance très supérieure à la sienne. A partir de 1881, l'État veut venir au secours de l'industrie en péril, mais il prétend alors l'enserrer dans d'étroites lisières, guider son développement, tracer la seule voie qui doive être suivie. Lorsqu'il s'agit d'encourager une industrie aussi vaste dans ses rapports et aussi changeante dans ses conditions que l'industrie de l'armement, on doit laisser à ceux qui dirigent cette industrie une liberté suffisante pour qu'ils puissent suivre l'évolution générale du trafic maritime et s'adapter aux circonstances particulières dont ce trafic s'influence. La méconnaissance de ces vérités explique les échecs successifs des lois de 1881, 1893 et 1902. La loi de 1906 marque le retour à une vue plus juste des nécessités de la marine marchande.

c. *De 1906 à 1914.* — La loi du 19 avril 1906 ne stipule que des encouragements d'ordre très général et ne prétend pas indiquer aux bénéficiaires de ses dispositions le sens dans lequel ils devront diriger leur activité. Elle réduit le taux des allocations accordées, de façon à en faire simplement la contre-partie de l'excès des charges imposées au pavillon français, et à laisser toute liberté aux armateurs dans l'organisation de leurs services. La prime à la navigation est supprimée ; la compensation d'armement est seule maintenue, et tout navire âgé de plus de douze ans cesse d'y avoir droit.

Ces mesures produisirent rapidement d'heureux résultats : de 1906 à 1914, le tonnage français augmenta de 25 p. 100. Mais la guerre remit tout en question.

II. — La marine marchande française pendant la guerre.

a. *Le régime de la flotte, les réquisitions.* — Dès le début de la guerre, les besoins de la défense nationale provoquèrent la réquisition par l'État d'environ 60 p. 100 du tonnage français. Les compagnies de navigation purent néanmoins entretenir une activité maritime considérable grâce aux navires étrangers affrétés par leurs soins, et plusieurs de ces affrètements furent une source de bénéfices importants. Par contre, la réquisition a fait subir à l'armement français des pertes d'autant plus lourdes qu'une jurisprudence tardive vise à priver les propriétaires de navires disparus sous le régime de la réquisition de la plus-value du tonnage entre le jour de la réquisition et le jour de la perte. Quant aux navires non soumis à la réquisition, ils furent assujettis au régime des licences de navigation.

Le 10 mars 1918, la réquisition générale de la flotte marchande par l'État fut instituée. La liberté complète ne fut rétablie que le 6 janvier 1921.

b. *La flotte d'État.* — En France, comme chez tous les autres belligérants, l'État a dû se constituer une flotte pour satisfaire aux nécessités du temps de guerre. Malheureusement, après l'armistice, le gouvernement a voulu

faire de cette flotte, qui en était venue à dépasser 800 000 tonneaux bruts, le noyau d'une entreprise d'armement d'État : comme aux États-Unis, comme au Canada, comme au Portugal, comme en Australie, cette tentative aboutit à un échec complet. On voulut liquider, mais trop tard, à une époque où la crise économique d'après-guerre obligeait un grand nombre de navires à demeurer désarmés dans les ports. Ce tonnage qui, en 1919 ou au début de 1920, eût été accueilli avec joie par les compagnies de navigation françaises, représenta pour elles un surcroît de charges à l'époque où il leur fut offert. La liquidation put s'effectuer, vers la fin de 1921, grâce à la formation d'un consortium de 40 sociétés d'armement. La perte totale que l'exploitation et la liquidation de cette flotte ont fait subir aux finances publiques atteignait le chiffre de 2 778 millions de francs.

III. — La marine marchande française après la guerre.

a. *La reconstitution de la flotte.* — Au 1er août 1914, la flotte française comptait 2 255 775 tonneaux bruts. La guerre sous-marine a fait disparaître près de la moitié de ce tonnage, soit 921 636 tonneaux, et, si l'on tient compte des risques ordinaires et du « manque à construire » des chantiers français, on voit que la flotte française a perdu, directement ou indirectement, en raison des hostilités, 155 000 tonneaux bruts. Ces pertes ont été réparées avec une rapidité remarquable : au 1er janvier 1924, l'armement français disposait de 3 408 886 tonneaux.

Cet accroissement de tonnage provient de diverses sources. En octobre 1918, le gouvernement anglais accepta de céder aux armateurs français 500 000 tonneaux bruts (accord Clémentel-Maclay). D'autre part, la France reçut 208 448 tonneaux bruts de tonnage ex-allemand en compensation de ses pertes de guerre, et l'Angleterre consentit à céder aux armateurs français 149 942 tonneaux bruts, dont le prix fut versé à la Caisse des réparations ; en outre, l'Angleterre céda à la France 109 663 tonneaux de navires ex-allemands (accord Bignon-Maclay). Le total du tonnage ex-allemand dont la France a gardé la jouissance définitive s'élève à 406 840 tonneaux, dont 259 605 tonneaux ont été reçus à titre onéreux. Ainsi les pertes de guerre n'ont pas été compensées, notamment en ce qui concerne les paquebots.

b. *Les perspectives.* — Cette reconstitution de la flotte a entraîné pour l'armement français des sacrifices financiers considérables, que la crise économique d'après-guerre a rendus extrêmement lourds. Les navires commandés à l'étranger n'ont été livrés, pour la plupart, qu'après avril 1920, c'est-à-dire à une époque où les frets baissaient avec rapidité et où le cours des devises étrangères ne cessait de monter. Ainsi les 500 000 tonneaux livrés en exécution de l'accord Clémentel-Maclay ont coûté à l'armement 22 136 660 francs, et au lendemain de leur achat n'ont pas représenté une valeur supérieure à 5 millions. La flotte d'État a dû être abordée par les entreprises privées à un moment où de nombreux navires étaient désarmés et où l'exploitation des navires restés en service, rendue plus onéreuse encore par la mise en vigueur prématurée de la loi de huit heures en mer, permettait à peine de couvrir les frais généraux.

Cette surcapitalisation de la flotte est un des principaux problèmes qui se posent à l'armement. Sur les 3 400 000 tonneaux qui constituent la flotte marchande française, environ 1 500 000 tonneaux ont été achetés à des prix exceptionnels et sont inscrits dans les comptes des compagnies de navigation au prix de 990 francs le tonneau de jauge brute. Le prix moyen du tonnage étant de 500 francs par tonneau, l'extra-coût que la marine marchande supporte de ce chef peut être évalué à 735 millions, ce qui représente, en tenant compte de l'intérêt du capital de l'amortissement et de l'assurance, une surcharge annuelle de près de 200 millions.

Navire marchand en radoub
(Bibliothèque Nationale, Collection des Estampes)

En outre, l'armement français doit surmonter des difficultés d'un autre ordre et qui relèvent à la fois de la structure économique de la France et de sa position géographique. Pays exportateur de produits manufacturés, et surtout de produits de luxe dont la valeur est grande pour un faible poids, la France ne peut fournir à ses navires marchands un fret de sortie rémunérateur. Et, comme elle est située à l'extrémité du continent européen, il n'est pas aisé aux navires français de compléter leurs cargaisons dans des ports étrangers. C'est afin de remédier en quelque mesure à cette situation que le point de départ d'un grand nombre de lignes maritimes françaises a été reporté vers l'Est, à Anvers, à Rotterdam et au delà encore.

Ces diverses charges, d'ordre financier ou économique, mettent aujourd'hui l'industrie française dans une situation défavorable. Il faut que l'armement puisse pratiquer de larges amortissements sur la valeur de son matériel, et il faut aussi qu'il retrouve l'aisance de trésorerie indispensable à toute entreprise. Il importe donc de résoudre, dans un avenir prochain, le problème du crédit maritime. La formule la meilleure sera sans doute fournie par la collaboration de l'État et de tous les groupes commerciaux et industriels qui ont intérêt à l'existence d'une flotte battant pavillon national.

La simplification des règlements administratifs n'est pas moins nécessaire. Une industrie internationale, comme celle de l'armement, a besoin plus que toute autre de jouir de la liberté qui lui est indispensable pour s'adapter aux nécessités commerciales. L'aide de l'État à l'armement ne peut se concevoir aujourd'hui que sous la forme suivante : d'une part, simplifier les dispositions administratives qui risquent de paralyser l'industrie ; d'autre part, soutenir et défendre celle-ci dans ses entreprises à l'étranger.

Lorsque ces diverses questions auront été résolues, la marine marchande française atteindra certainement à une prospérité qui sera un des meilleurs facteurs de la prospérité générale du pays.

S. Gaston-Giraud.

TRANSPORTS MARITIMES

LES MESSAGERIES MARITIMES

Fondée en 1851 pour assurer la continuation de l'exploitation des lignes postales de la Méditerranée, effectuée jusqu'alors par les bâtiments de l'État, la Compagnie des Messageries Maritimes est la plus ancienne des grandes entreprises de navigation que possède la France. Elle est également, par l'importance de sa flotte et le développement qu'elle a donné à ses services, une de celles qui jouent dans le monde un rôle marquant.

Un historique détaillé de la Société excéderait les limites de cette notice. Indiquer que, depuis la campagne de Crimée, en 1854, jusques et y compris la grande guerre, elle n'a jamais cessé de se tenir à la disposition de l'État français, où qu'il lui parût indiqué de diriger ses bâtiments et quelque délicats que fussent les services demandés, c'est constater une fois de plus que, depuis environ trois quarts de siècle, elle est intimement mêlée à la vie politique du pays en même temps qu'à sa vie économique.

Citer des noms comme ceux de MM. Édouard Besson, Armand Béhic, Gérard West, Lacroix-Saint-Pierre, Alexandre Simons, Jules Girette, André Lebon, qui, successivement, ont présidé à ses destinées, c'est citer autant d'administrateurs remarquables, dont plusieurs ont donné leur mesure dans les conseils du Gouvernement.

La grande guerre fut naturellement, pour la Compagnie des Messageries Maritimes, l'occasion de donner une fois de plus toute la mesure de son dévoûment, mais au prix de quels sacrifices et de quels deuils !

Du 4 août 1914 jusqu'à l'armistice, la Compagnie des Messageries Maritimes devrait enregistrer le torpillage de 28 navires, dont 22 furent complètement perdus ; la plupart, malheureusement, entraînèrent avec eux de nombreuses victimes.

C'est qu'aussi, fidèle à sa tradition, elle avait, dès l'ouverture des hostilités, mis toute sa flotte, toute son organisation, au service des besoins militaires et économiques du pays. En quelque endroit que le Gouvernement eût besoin d'elle, il la trouva. Qu'il s'agît de transporter des troupes ou du matériel pour le compte de la France ou de ses alliés, de permettre à l'armée serbe, réfugiée dans les ports de la côte d'Albanie, à la suite de l'envahissement de sa patrie, d'aller se reconstituer à Corfou, d'amener de nos possessions d'outre-mer des ouvriers ou de contribuer au ravitaillement de la France, les navires de la Compagnie furent à la tâche, presque toujours dans des conditions périlleuses.

La guerre finie, les blessures déplorées et comptées, il s'agissait de compenser les pertes causées par elle. Les services réguliers n'existaient plus. Faute d'un nombre suffisant de navires pour les exploiter, certaines lignes voyaient leurs départs réduits ; d'autres étaient momentanément supprimées ou desservies à de tels intervalles que l'on ne pouvait plus les qualifier de lignes régulières dans le sens que l'on attribue généralement à ce terme.

Au cours même des hostilités, la Compagnie avait réussi à mettre en service 117 000 tonnes, dont 81 000 environ avaient été épargnées par les torpillages. Les unités qui les constituaient étaient partie des paquebots en voie d'achèvement au moment où la guerre avait éclaté, partie des vapeurs de charge construits au Japon, auxquels la Société, saisissant cette occasion d'honorer ses morts, donnait les noms de certains de ses collaborateurs tombés à l'ennemi dans des conditions et après une conduite particulièrement héroïques.

L'*André-Lebon*, le *Porthos* et le *Sphinx* sont les survivants de la première de ces deux catégories de navires ; la seconde est encore représentée par le *Commandant-Dorise* et le *Docteur-Pierre-Benoit*.

En même temps, par un effort combiné avec les Chargeurs Réunis, la Compagnie des Messageries Maritimes fondait, en 1917, la Société de Navigation France-Indochine, dont le *Bangkok*, l'*Aden*, le *Capitaine-Faure* procurés par le Japon, et le *Lieutenant-de-Missiessy*, construit en Amérique, devaient, à réalisation terminée, constituer la flotte.

En 1920, à la suite de la décision du Gouvernement britannique de céder à la France 500 000 tonnes de vapeurs, la Compagnie se rendait acquéreur de quatre navires de charge du déplacement unitaire de 10 000 à 12 000 tonnes environ : le *Commandant-Mages*, le *Chef-Mécanicien-Mailhol*, le *Commissaire-Pierre-Lecocq* et le *Lieutenant-de-la-Tour*. Elle achetait plus tard les quatre vapeurs allemands *Yalou*, *Yang-Tsé*, *Si-Kiang* et *Min*, ensuite le *Lieutenant-Saint-Loubert-Bie*.

Mais il ne suffisait pas d'acquérir du tonnage. Il convenait encore d'établir, dans la vie intérieure de la Compagnie, un nouvel équilibre, la convention passée avec l'État, en 1911, pour l'exploitation des lignes postales ne répondant plus aux conditions nouvelles nées de la guerre.

Après de laborieux pourparlers, le 28 juillet 1921, le Parlement votait le nouveau statut qui devait permettre aux Messageries Maritimes de reprendre leur large part dans l'effort économique plus que jamais nécessaire.

La flotte contractuelle de paquebots se chiffre actuellement par 42 bâtiments, dont 35 en service et 7 en construction à la date de mai 1925 ; au total, plus de 460 000 tonnes sur mer et environ 112 000 en chantier. Il convient d'ajouter à ce chiffre 16 unités commerciales qui s'inscrivent pour 215 000 tonnes environ.

Avec un pareil matériel, auquel viendront incessamment s'ajouter d'autres unités, notamment pour les Services Contractuels, non seulement les Messageries Maritimes ont pu rendre à leurs services, tant postaux que commerciaux, leur régularité d'avant-guerre, mais elles les ont améliorés de façon sensible et en ont institué de nouveaux,

Seules des compagnies françaises de navigation, elles font actuellement le tour du monde. Prenez un globe terrestre, un planisphère, et relevez l'itinéraire que voici : Marseille, Port-Saïd, Suez, Djibouti ou Aden, Colombo, Fremantle, Melbourne, Sydney, Nouméa, Suva, Papeete, Colon, Fort-de-France, La Pointe-à-Pitre, Marseille. Les Messageries Maritimes le desservent entièrement.

Outre cette ligne autour du monde, les Messageries Mari-

times continuent à entretenir leurs services sur l'Indo-Chine, la Chine et le Japon ; sur l'Australie, par Suez ; sur la côte orientale d'Afrique, Madagascar, La Réunion et Maurice; sur Beyrouth par le nord de la Méditerranée et sur la même ville par Alexandrie et le sud de la Méditerranée.

Pour satisfaire le goût du public pour les voyages, elles se sont, de plus, préoccupées d'organiser d'importantes excursions touristiques. Toutes celles-ci : voyages circulaires en Méditerranée, visite de l'Indo-Chine, des ruines d'Angkor, croisières des ports de France, attirent une immense clientèle.

Les voyages circulaires en Méditerranée et les excursions en Indo-Chine sont certes parmi les plus intéressants qui soient. Les voyages circulaires en Méditerranée peuvent se faire avec un billet d'une validité de six mois permettant de visiter Marseille, Alexandrie, Port-Saïd, Jaffa, Caïffa, Beyrouth, Vathy ou Rhodes, Smyrne, Constantinople, Le Pirée et Naples, de s'arrêter dans chacune de ces escales et de se réembarquer ultérieurement sur un des paquebots de la Société. Ils se font également sous forme de croisières accompagnées, d'une durée d'un mois environ, pour lesquelles les Messageries Maritimes délivrent des billets spéciaux comportant tous les frais de séjour à terre : automobiles, chemins de fer, hôtels, retaurants, visite aux monuments, pourboire, etc...

Ces mêmes conditions générales, c'est-à-dire billets spéciaux et tous frais compris, les Messageries Maritimes les appliquent à leurs excursions en Indo-Chine, Saïgon, Pnom-Penh, Hanoï, Haïphong, Hué, Tourane, les ruines d'Angkor, la baie d'Along, etc...

Nous ne nous sommes proposé, dans cette brève étude, que de montrer, dans un de ses éléments, à la fois le plus ancien et le plus rudement éprouvé, les efforts faits par l'armement français pour reconquérir sa place dans le monde.

Les faits sont plus éloquents que les paroles. Nous nous en sommes tenus à l'énumération des principaux, mais, si l'on considère les obstacles qui s'opposaient à leur réalisation et le délai relativement bref dans lequel ils ont pu s'accomplir, la synthèse en est assez saisissante pour qu'il nous soit permis de conclure au relèvement prochain et définitif de la partie peut-être la plus touchée de notre industrie.

*
* *

Le capital social de la Compagnie se monte à 75 millions de francs.

Le Conseil d'administration de la Société des Services contractuels des Messageries Maritimes est composé de MM. Georges Philippar, président ; Maurice Le Gallen, vice-président ; commandant Batellet, Jules Corréard, Jean Fraissinet, Paul Imbert, René Labruyère, vice-amiral Lacaze, André Lebon, Émile Ogier, Maurice Pilliard, Stanislas Simon, administrateurs.

Composition du Conseil d'administration de la Compagnie des Messageries Maritimes : MM. André Lebon, président d'honneur ; Georges Philippar, président ; Alfred Fraissinet et vice-amiral Lacaze, vice-présidents ; Eugène de la Brosse, Ernest Carnot, Joseph Courcelle, Alexandre Dreux, Paul Imbert, Charles Lallemand, Xavier Loisy, Alfred Musnier, Edmond Philippar, Maurice Pilliard, de Saint-Sauveur, Stanislas Simon, administrateurs.

FLOTTE

Services contractuels.

NOMS DES PAQUEBOTS.	Déplacement.	Jauge brute.	Force en CV.	NOMS DES PAQUEBOTS.	Déplacement.	Jauge brute.	Force en CV.
Amazone	10 090	6 392	7 200	*Général-Metzinger*	15 500	9 467	6 200
Amboise	14 450	9 193	6 000	*Général-Voyron*	11 300	6 267	4 000
Amiral-Pierre	9 150	4 885	3 200	*Lamartine*	9 350	5 580	5 100
André-Chénier	9 000	5 049	4 000	*Lotus*	10 090	7 184	7 400
André-Lebon	19 260	14 368	11 000	*Louqsor*	14 475	7 299	3 300
Andromède	13 000	7 498	3 400	*Maréchal-Galliéni*	14 000	7 641	3 300
Angers	15 645	9 846	8 000	*Paul-Lecat*	16 200	14 014	11 000
Angkor	10 900	7 790	7 200	*Pierre-Loti*	9 350	5 146	5 100
Antinoüs	13 500	7 132	2 800	*Porthos*	18 570	13 653	9 000
Aviateur-Roland-Garros	9 150	4 759	3 000	*Sphinx*	15 025	12 184	9 000
Azay-le-Rideau	14 000	7 988	5 000				
Céphée	18 558	10 395	4 600	EN CONSTRUCTION :			
Chambord	13 280	7 818	4 200				
Chantilly	16 137	10 017	5 600	*D'Artagnan*	20 323	14 663	9 380
Chili	10 345	6 512	5 800	*Athos*	20 323	14 663	9 380
Compiègne	16 137	9 979	5 600	*Bernardin-de-Saint-Pierre*	15 094	10 300	5 200
Cordillère	9 790	6 391	5 800	*Champollion*	15 156	11 800	9 380
Dumbéa	9 970	5 936	5 400	*Chenonceaux*	20 323	14 663	9 380
Dupleix	4 235	2 561	2 300	*Explorateur Grandidier*	15 094	10 300	5 200
El-Kantara	13 475	7 313	3 300	*Leconte-de-Lisle*	15 094	10 603	5 200
Fontainebleau	16 137	10 017	5 800	*Mariette-Pacha*	15 156	11 800	9 380
Général-Duchesne	13 000	7 279	4 000	*Théophile-Gautier*	10 400	9 000	4 500

Services commerciaux.

NOMS DES NAVIRES.	Déplacement.	Port en lourd.	Force en CV.	NOMS DES NAVIRES.	Déplacement.	Port en lourd.	Force en CV.
Bagdad	4 700	2 774	1 400	*Lieutenant-de-La-Tour*	12 298	9 154	2 607
Chef-mécanicien-Maillol	12 298	9 158	3 300	*Lieutenant-Saint-Loubert-Bié*	14 540	9 700	3 500
Commandant-Dorise	11 800	8 600	2 430	*Meinam*	12 430	8 819	3 244
Commandant-Mages	12 298	9 158	3 300	*Min*	17 892	11 900	4 300
Commissaire-Pierre-Lecocq	12 298	9 138	3 300	*Pei-Ho*	12 295	8 635	3 060
Commissaire-Ramel	16 620	11 052	4 450	*Si-Kiang*	16 590	11 334	4 000
Docteur-Pierre-Benoit	16 822	12 085	3 700	*Yalou*	17 800	10 900	3 750
Imérina	5 600	4 170	1 200	*Yang-Tsé*	17 800	12 120	4 400

HEUZEY & CHASTELLAIN

C'est en 1885 que M. Henri Prentout-Leblond, d'abord cordier-voilier, puis approvisionneur de navires, fonda cette maison à Rouen. En 1890, il s'associa avec M. Émile Boniface sous la raison sociale H. Prentout-Leblond et E. Boniface. Une plus grande extension fut donnée au commerce d'approvisionnement ; un atelier de gréement fut adjoint, ainsi que l'exploitation des voiliers longs-courriers : T/M *Maxime-David, Pontiac, Suzanne-Boulet, Salazie, Étoile-du-Nord, Fernand-Henri, Riverside.*

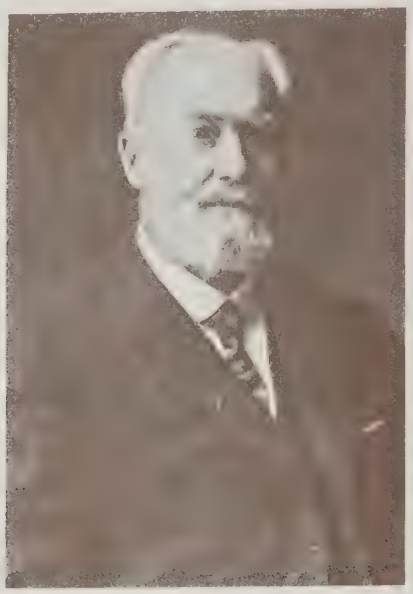

M. H. Prentout-Leblond

M. Maurice Heuzey

La loi de 1881 accordant des primes à la navigation permit à la Société H. Prentout-Leblond et E. Boniface de faire construire, pour son compte, les trois mâts *Ville-de-Rouen, Jeanne-d'Arc* et *Pierre-Corneille,* puis enfin le grand voilier-citerne à quatre mâts *Quevilly,* pour le compte d'un groupe d'actionnaires.

En 1900, M. Émile Boniface se retira et une nouvelle société fut formée avec M. Émile Leroux, sous la raison sociale H. Prentout-Leblond et E. Leroux. Tout en continuant les opérations d'approvisionnement, gréement, corderie et voilerie, notamment des grands voiliers de 3 000 à 4 000 tonnes construits aux chantiers de Normandie à Rouen, elle entreprit l'exploitation des voiliers-citernes *Quevilly, Ville-de-Dieppe* et *Alice-et-Isabelle* pour le transport des pétroles de Philadelphie ou New-York sur la France, principalement sur Rouen, Dieppe, La Rochelle et les Sables-d'Olonne.

En outre, elle exploita, pour le compte de diverses sociétés dont elle a la gérance, les voiliers suivants de 3 000 à 3 600 tonnes.

T/M *Dieppedalle, Croisset, Biessard* et *Hautot.*

T/M *Brizeux, Du Condedic, Connétable-de-Richemont, Olivier-de-Clisson, Anne-de-Bretagne, Françoise-d'Ambroise, Dugay-Trouin* et *Chateaubriand.*

T/M *Biarritz, Guéthary, Jules-Gommes, Bidart* et *Bayonne.*

Elle fit construire et eut à exploiter le vapeur *Ville-de-Rouen* de 6 500 tonnes, utilisé par le trafic long-courrier.

La Société H. Prentout-Leblond et E. Leroux, arrivant à expiration en 1910, fut remplacée par la Société en nom collectif Prentout-Leblond, Leroux et Cie, à la suite de l'entrée de M. Maurice Heuzey comme troisième associé. La nouvelle Société continua les mêmes opérations, ainsi que l'exploitation des navires ci-dessus, dont une grande partie a disparu à la suite de naufrages, de ventes ou d'autres événements.

Elle fit alors construire aux Chantiers de la Méditerranée, à La Seyne, six vapeurs charbonniers de 1 300 tonnes : *Duchesse-de-Guiche, Marquise-de-Lubersac, Charlotte, Arthur-Capel, Alice* et *Henri-Elisa,* d'un type spécial, à faible tirant d'eau, destinés principalement aux transports de charbons anglais sur Paris directement, sans être obligés de rompre charge à Rouen.

C'est également sur ses plans et instructions que fut construit, aux Chantiers de la Gironde, le cinq-mâts *France,* muni de moteurs Diesel, de 6 500 tonnes, considéré comme le plus grand voilier du monde, qu'elle gréa de toutes pièces et dont elle assura l'exploitation.

Puis vint la construction du vapeur *Gharb,* de 1 400 tonnes, destiné aux voyages du Maroc, également d'un modèle spécial, qui fut adopté par la suite par le sous-secrétariat de la Marine Marchande pour la construction d'une trentaine de vapeurs de ce genre.

Le 30 juin 1914, M. Henri Prentout-Leblond ayant été, pour raisons de santé, obligé de se retirer, les deux autres associés continuèrent les mêmes opérations maritimes sous la raison sociale Leroux et Heuzey.

La mobilisation des deux associés n'arrêta pas l'essor de la maison, qui poursuivit son exploitation normale avec l'aide de ses deux principaux collaborateurs, MM. Delarocque et Cauchois assistés d'un personnel ancien, très au courant du trafic maritime. Elle obtint même du sous-secrétariat de la Marine marchande la mission d'exploiter toute une flotte de douze vapeurs scandinaves, affrétés en location pour l'État français, et utilisés pour le transport des charbons anglais nécessaires aux chemins de fer et aux groupements industriels. De même le Bureau national des charbons lui confia la gérance de dix autres vapeurs affrétés, et le Sous-Secrétariat aux essences et combustibles lui confia la gérance des vapeurs pétroliers *Rion* et *Wellington.*

Ce qui restait de la grande flotte de voiliers disparut en grande partie pendant la guerre, ainsi que le vapeur *Ville-*

QUATRE-MATS-CITERNES A MOTEURS « QUEVILLY »

de-Rouen et quatre des vapeurs charbonniers de la ligne sur Paris ; mais de la liquidation des différentes flottes d'État, ou remis à l'État français en exécution des clauses du traité de Versailles, la maison Leroux et Heuzey, agissant pour le compte des sociétés dont elle avait la gérance, obtint la propriété des vapeurs : *Sebou* ex-*Marin*, *Rollon* ex-*Portici*, *Formigny* ex-*Frida-Horn*, et fit l'acquisition du vapeur *D'Enambuc* ex-*André-Montreuil*, spécialement construit pour le transport des bois.

En septembre 1919, la maison Leroux et Heuzey transféra ses bureaux et magasins au 27, rue de Buffon, et, en octobre 1920, elle créa à Paris, rue des Petits-Champs, nº 99, une Agence qui s'occupe principalement de la vente et surtout de l'affrètement des navires.

Resté seul au 31 décembre 1922, par suite du départ de M. Leroux, M. Maurice Heuzey continua les anciennes opérations de la maison ; il s'occupa, en outre, du transport de bananes des Canaries en France, par le vapeur isotherme *Frutis*-I, spécialement aménagé à cet effet.

Enfin, le 1er juillet 1924, M. Maurice Heuzey prend comme associé M. Jacques Chastellain, sous la nouvelle raison sociale « Heuzey et Chastellain ».

Comme par le passé, cette Société s'occupe toujours de travaux de gréement et voilerie, dont l'importance a cependant diminué par suite de la disparition de la grande flotte de voiliers français, par la suppression des primes à la navigation, puis par les pertes de guerre.

Par contre, elle continue très activement la gérance, l'armement, l'approvisionnement et la consignation de tous navires de mer, tant caboteurs que longs-courriers, et son bureau de Paris est spécialement organisé pour le service d'affrètement et de vente de navire de tous tonnages, spécialités et types différents.

Les deux principaux collaborateurs sont MM. Paul Delarocque pour le service contentieux et financier, entré dans la maison en 1894, et Jules Cauchois, pour le service d'armement et le personnel, entré dans la maison en 1911.

La vieille maison d'armement rouennaise, qui a exploité cinquante navires de tous types depuis sa fondation, rajeunie dans ses cadres et ses méthodes, a ainsi, depuis la guerre, repris une activité qui s'étend à toutes les branches de l'industrie des transports maritimes. C'est une digne continuatrice des grands armateurs des XVIe et XVIIe siècles qui, à Rouen, à Dieppe et à Honfleur, ont porté si haut et si loin la réputation des marins normands.

CARGO A VAPEUR « FORMIGNY »

CIE GLE TRANSATLANTIQUE

Parmi les grandes compagnies maritimes, non seulement en France, mais dans le monde entier, la *Cie Gle Transatlantique* occupe sans contestation possible une des premières places.

Ses origines remontent à l'année 1855. Fondée à cette époque sous la dénomination de *Cie Gle Maritime*, elle ne limitait pas alors son activité aux seules opérations d'ordre maritime : c'est ainsi que, si elle assurait bien essentiellement des transports par mer, elle s'intéressait également aux pêcheries de morues à Terre-Neuve, à la fabrication des conserves alimentaires, et possédait même une maison d'engrais à Buenos-Ayres.

Sa flotte était à cette époque de 53 navires, dont 8 vapeurs et 45 à voiles.

Son capital social était de 30 millions en actions.

La période d'activité, qui s'exerçait sur plusieurs branches à la fois, ne dura que cinq ans à peine.

La *Cie Gle Maritime* devient, dès 1861, la *Cie Gle Transatlantique* et prend un caractère exclusivement maritime : elle obtient notamment, à cette époque, la concession des services sur les États-Unis au départ du Havre (1er départ en juin 1864) et sur les Antilles au départ de Saint-Nazaire (1er départ en avril 1862).

L'augmentation du capital social traduit l'accroisement de l'entreprise : de 30 millions en 1855, il passe à 40 millions de 1861, s'élève à 60 millions en 1917, à 81 millions en 1920 et à 135 millions en 1923.

Les lignes desservies sont les suivantes : New-York et différentes ports des États-Unis, le Canada, les Antilles, la Côte ferme, Cristobal (C. Z.), le Nord et le Sud-Pacifique, Cuba, le Mexique, Haïti, Gédynia (Pologne), le Maroc, l'Algérie et la Tunisie.

La flotte de la *Cie Gle Transatlantique* comprend aujourd'hui 105 unités, dont 44 paquebots et 61 vapeurs de charge, jaugeant au total plus de 560 000 tonnes et déplaçant plus de 900 000 tonnes. Parmi les paquebots figurent les trois plus puissantes unités de la marine marchande française : les paquebots *Paris*, *France* et *De Grasse*, dont les déplacements atteignent respectivement 37 000, 30 000 et 22 000 tonnes.

En dehors de son œuvre purement maritime, considérant que l'organisation du tourisme en Afrique du Nord était le corollaire logique de ses services maritimes entre la France et notre domaine colonial nord-africain, la *Cie Gle Transatlantique* a créé une série de trente et un hôtels « Transatlantique » et de nombreux circuits automobiles à départs réguliers qui permettent la visite complète du Maroc, de l'Algérie et de la Tunisie.

Un très nombreux personnel est employé par la Compagnie aussi bien en France que dans les colonies et à l'étranger. Au profit de ce personnel, elle a constitué des caisses de prévoyance alimentées en partie à l'aide des versements effectués par elle-même. Il y a lieu de mentionner également la création des « Layettes transatlantiques », œuvre qui assure aux femmes de marins les soins nécessaires en cas d'accouchement, et qui les aide à supporter le surcroît des charges qu'entraîne chaque naissance.

Le Conseil d'administration de la Compagnie est présidé par M. Dal Piaz, grand officier de la Légion d'honneur.

M. Tillier occupe depuis 1921 le poste de directeur général de la Compagnie.

CHARGEURS RÉUNIS

La Compagnie des Chargeurs Réunis fut fondée en 1872. Au commencement de son activité, cette Compagnie s'occupait uniquement du transport de marchandises du Havre à destination du Brésil, de l'Uruguay et de l'Argentine. Peu à peu, elle étendit son champ d'action, et actuellement elle assure les services de passagers et de marchandises sur l'Amérique du Sud, l'Indo-Chine et le service postal avec la côte occidentale d'Afrique. Elle s'occupe, en outre, du transport des viandes frigorifiées. Pour ce dernier et si important service, auquel tant et tant de ménages modestes sont redevables, les Chargeurs aménagèrent tout d'abord en transports frigorifiques quelques-uns de leurs paquebots et vapeurs de charge des lignes de l'Amérique du Sud et se mirent en même temps à construire toute une flotte frigorifique, qui compte maintenant quinze unités et une capacité de transport de 114 000 mètres cubes pour 39 000 tonnes. C'est par ces bâtiments que les viandes congelées de La Plata et du Brésil arrivent en Europe, permettant ainsi de ravitailler à bon marché les populations françaises, anglaises, hollandaises, etc...

En ce qui concerne ses bâtiments destinés aux passagers, la Compagnie ne négligea rien non seulement pour procurer à ses passagers le confort le plus moderne, mais encore pour lui rendre le voyage aussi agréable que possible. C'est ainsi que les paquebots de grand luxe extra-rapides *Lutetia* et *Massillia*, de la Compagnie de Navigation Sud-Atlantique, dont les Chargeurs Réunis ont la gérance, sont dotés d'un cinéma, d'un orchestre, d'un gymnase, d'une salle d'escrime, d'un magasin de nouveautés, et enfin d'un journal quotidien publiant les nouvelles du monde entier reçues à bord par T. S. F. intitulé *l'Atlantique-Sud*. Aussi bien, on conçoit qu'une si originale invention a reçu l'accueil le plus empressé des passagers de toutes les classes en général et de ceux des premières en particulier, qui reçoivent individuellement chaque jour leur journal.

La Compagnie de Navigation Sud-Atlantique assure enfin le service maritime postal entre la France, le Brésil, l'Uruguay et l'Argentine. Une convention ratifiée par la loi du 13 août 1920 lui donne, pour une durée de dix ans, la concession du service maritime postal entre Bordeaux, le Brésil et La Plata. Celui-ci est assuré par les paquebots de luxe *Lutetia* et *Massillia*. Ce dernier paquebot de grand luxe a, lors de son premier voyage, et dernièrement encore, effectué, en moins de neuf jours et demi, la traversée Lisbonne-Rio de Janeiro, battant ainsi le record de vitesse depuis la guerre.

Voici, du reste, les principales caractéristiques des deux grands paquebots :

Longueur		183 mètres.
Largeur		19m,58.
Jauge brute		16 000 tonnes.
Déplacement		18 000 —
Puissance de la machine		26 000 chevaux.
Vitesse aux essais.	*Lutetia*	20 nœuds ½.
	Massillia	21 nœuds.

Le capital initial de la Compagnie des Chargeurs Réunis de 8 000 000 de francs fut porté successivement à 12 500 000, 18 750 000, 25 000 000, 50 000 000 et se trouve aujourd'hui fixé à 100 000 000 de francs, ce qui atteste la vitalité et l'essor considérable pris par cette vieille société. Le Conseil d'administration est composé de MM. Jean Boissonnas, président; Gaston Breton, vice-président; O, Barré, A. Celier, J. Exbrayat, A. Fould, H. Giraud, J. de Sayve, E. de Sincey, H. de Wendel, administrateurs.

PORTS ET CANAUX

COMPAGNIE UNIVERSELLE DU CANAL DE SUEZ

La jonction de la Méditerranée à la mer Rouge a été établie dans l'antiquité au moyen d'un canal de petite section creusé entre le Nil et Suez, et qui subsista jusqu'au VIIIe siècle de l'ère chrétienne. Dans les temps modernes, il fut proposé plusieurs fois de rétablir cette communication, mais les premières études sérieuses à ce sujet remontent à la fin du XVIIIe siècle et sont dues à l'initiative des Français dirigeant l'expédition d'Égypte. Il était réservé à Ferdinand de Lesseps de faire aboutir ces projets sous la forme un peu différente d'un canal de communication directe, sans écluse et à grande section.

Fils et petit-fils de fonctionnaires des Affaires étrangères, il avait été lui-même consul en Égypte de 1832 à 1838, et il était devenu l'ami de la famille khédiviale. En 1849, alors qu'il était depuis peu ministre plénipotentiaire, il fut l'objet d'une disgrâce imméritée et mis en disponibilité. Il résolut alors de se consacrer au percement de l'isthme de Suez, qu'il avait étudié au cours de son séjour en Égypte.

Le 30 novembre 1854, il recevait du khédive Mohammed Saïd la concession du canal, sous forme d'un firman ou décret. Il lui restait à obtenir la confirmation du sultan, suzerain de l'Égypte, qui ne l'accorda que le 19 mars 1866. Lesseps ne l'avait pas attendue ; connaissant les habitudes orientales, il avait passé outre, et, le 15 décembre 1858, il avait constitué, au capital de 200 millions de francs, la Compagnie universelle du Canal maritime de Suez, qui avait pour objet principal de construire et d'exploiter un canal de navigation maritime entre Suez et le golfe de Péluse.

Les travaux commencèrent le 25 avril 1859, le 15 avril 1869 la communication entre les deux mers était établie, et le 17 novembre suivant l'inauguration solennelle était effectuée par le passage de cinquante-cinq navires. Il serait tout de même exagéré de prétendre que le canal ait été complètement terminé à cette date, car, jusqu'à nos jours, il a été l'objet d'approfondissements et d'élargissements continuels qui avaient pour but et ont eu pour effet de proportionner sa section à l'accroissement des dimensions des navires.

Actuellement la profondeur est de 12 mètres, la largeur de 105 à 160 mètres à la ligne d'eau et de 45 mètres au minimum à 10 mètres de profondeur. Le tracé, orienté à peu près exactement du nord au sud, n'a pas reçu de modification. Sa longueur est d'environ 160 kilomètres. Conformément aux prévisions des ingénieurs, il n'a pas été besoin de construire d'écluses.

Du fait des travaux constants d'amélioration, le coût du percement, qui se montait à 287 millions en 1869, atteint maintenant 845 millions. En contre-partie de ces grosses dépenses, le passage a été rendu praticable pour les vaisseaux de 28000 tonnes et sa durée moyenne réduite à 15 heures 23 minutes.

En 1924, le trafic a dépassé 25 millions de tonneaux de jauge taxés, la plupart sous pavillon britannique ; le nombre des traversées a été de 5 122, celui des passagers de 263 869,

la quantité des marchandises de 25 529 000 tonnes-poids et les recettes brutes de 508 millions de francs.

La Compagnie occupe dans l'isthme un personnel considérable d'ouvriers, d'ingénieurs et d'agents, pour lequel elle a édifié à Port-Saïd, Ismaïlia et Port-Thewfit, plusieurs centaines de maisons, un hôpital et sanatorium. Le siège social est en Égypte et le siège administratif à Paris, 1, rue d'Astorg. Le capital nominal est resté fixé à 200 millions de francs. Il est divisé en 800 000 actions de 250 francs, après l'avoir été en 400 000 de 500 francs, dont 176 602 attribuées d'abord au khédive en représentation de sa participation à l'entreprise, sont devenues la propriété du Gouvernement britannique. Néanmoins, l'élément français prédomine dans le Conseil d'administration. Parmi ses principaux représentants, on peut citer MM. Jonnart, président ; J. Cambon, A. Isaac, Ch. Laurent, A. Lebon, L. Lépine, E. Roume.

Ferdinand de Lesseps est mort en 1894, neuf ans après son élection à l'Académie française, mais son œuvre grandiose reste comme une des meilleures preuves du génie français au service de la civilisation universelle. Sa statue, qui s'élève à l'entrée de Port-Saïd, rehausse le prestige national dans ce carrefour maritime où se croisent les pavillons de toutes les nations du monde.

SOCIÉTÉ des PORTS MAROCAINS de RABAT-SALÉ et MEHEDYA-KENITRA

Le port de Rabat-Salé est situé sur la côte atlantique du Maroc, à l'embouchure du fleuve Bou Regreg, de part et d'autre duquel se sont bâties des cités jumelles qui forment

Jetée sud de Rabat

une agglomération d'environ 70 000 âmes. Rabat est devenue la capitale administrative du protectorat.

A l'embouchure du Sebou, le grand fleuve du Maroc septentrional, Mehedya et Kenitra, éloignées l'une de l'autre de 12 kilomètres, bordent la rive gauche d'un estuaire large de 250 à 300 mètres, débouché de la plaine magnifique, où plus de 350 000 hectares de riches terres d'alluvion portent chaque année de plantureuses moissons.

Se rendant compte de cette double situation privilégiée, le gouvernement du protectorat estima que l'aménagement rapide des deux groupes s'imposait pour hâter le développement de la région en arrière de laquelle les Berbères avaient construit deux grandes capitales, Meknès et Fez. Sous ses auspices, la Société des ports marocains de Rabat-Salé et de Mehedya-Kenitra fut créée. L'État chérifien lui concédait pour une durée de soixante ans la constitution et l'exploitation des deux ports et lui donnait, par sa garantie financière, le moyen de mener à bonne fin cette longue et difficile entreprise.

Le capital-actions fut porté par tranches successives de 2 500 000 à 15 000 000, auxquels sont venues s'ajouter 175 000 000 d'obligations émises avec la garantie du protectorat.

Le principal obstacle à vaincre pour les ingénieurs chargés des travaux était la barre, qui dressait ses vagues redoutables à l'entrée de chaque fleuve. Une étude détaillée du régime de chaque zone de barre fut entreprise en se fondant sur l'expérience acquise dans la lutte contre la barre de l'Adour. On se rendit compte que la difficulté n'était pas insurmontable. Les profils des jetées furent établis en tenant compte du perpétuel conflit des eaux salées et des eaux douces, puis les travaux commencèrent à la fois sur le Sebou et sur le Bou Regreg.

Deux vastes carrières pouvaient fournir les blocs naturels nécessaires à la construction des jetées. Elles furent aménagées, puis reliées aux chantiers par deux voies ferrées, dont l'une est devenue la grande voie normale entre Kenitra et Rabat.

Le programme, encore en cours d'exécution en 1925, comporte à Mehedia-Kenitra, comme à Rabat-Salé, des jetées de pleine eau dépassant la barre dont il s'agit de réduire ou de supprimer les redoutables méfaits. Sur les bords de chaque fleuve, une série de quais et d'installations à terre. Dans les deux ports aussi dragages et rectifications des estuaires. Enfin, comme il convient, création de magasins, installations d'un matériel de débarquement et d'embarquement. Ce programme est déjà réalisé en partie; des bateaux d'un tonnage assez important peuvent accoster aux quais de Rabat et de Kenitra. Il convient de signaler le développement très rapide de la ville de Kenitra, dont la prospérité ne fera que s'accroître grâce à son port en rivière absolument sûr et à sa situation privilégiée au point de vue des communications avec l'intérieur, Kenitra constituant un nœud de voies ferrées très important.

Quand le programme prévu sera réalisé entièrement, des bateaux de fort tonnage pourront fréquenter les ports de Rabat-Salé et Mehedya-Kenitra.

Dans l'état actuel des travaux, le trafic, qui s'accroît rapidement, a été en 1924 de 130 000 tonnes à Mehedya-Kenitra et de 192 000 tonnes à Rabat-Salé.

On peut juger par là de l'importance pour le pays marocain de l'œuvre accomplie par la Société des Ports de Mehedya, Kenitra et Rabat-Salé. On peut ainsi se rendre compte des perspectives ouvertes à cette Société par une exploitation rationnelle de sa concession.

Vue panoramique du port de Kenitra

TRANSPORTS FLUVIAUX

LA COMPAGNIE CHARBONNIÈRE DE MANUTENTION & DE TRANSPORTS

La Compagnie Charbonnière de Manutentions et de Transports qui s'est spécialisée dans la manutention et le transport des charbons sur la Seine est installée à Rouen (siège social), au Havre et à Paris (agences). Cette entreprise, qui, sous la direction éclairée de M. Raymond Nain, assure actuellement le déchargement de plus de 2 500 000 tonnes de charbon et le transport de près d'un million de tonnes par chalands remorqués, est divisée en trois branches d'activité distinctes :

1° Le remorquage et le transport par chalands des charbons sur la Seine ;

2° Le déchargement des charbons par engins automatiques ;

3° La construction et la réparation du matériel.

La C. C. M. T. possède une flotte, dont la marche est assurée par 500 spécialistes : capitaines, contremaîtres, matelots, mécaniciens et chauffeurs, et qui est composée de 25 remorqueurs de 300 à 600 CV de force, tant pour les opérations de remorquage dans les ports de Rouen et du Havre que pour le remorquage des trains de chalands entre Le Havre et Paris. Elle possède, en outre, actuellement 150 chalands portant un tonnage de charbon qui varie entre 400 et 1 500 tonnes. Ces chalands sont de quatre types : chalands de Seine d'une portée de :

1 500 tonnes mesurant 75 mètres de longueur ; 750 tonnes mesurant 45 mètres de longueur ; 425 tonnes mesurant 52 m. 50 de longueur et chalands pouvant aller dans les canaux de Paris d'une portée de : 380 tonnes, mesurant 38 m. 50 de longueur. Ces chalands, qui ont des formes marines, sont entièrement construits en tôle d'acier, de façon à pouvoir effectuer très rapidement avec un minimum d'efforts de traction les voyages entre Le Havre et Paris.

La grande dimension des cales permet aux réceptionnaires d'assurer un déchargement rapide du charbon à son arrivée au lieu de consommation.

La C. C. M. T. s'occupe uniquement du déchargement des navires charbonniers par engins automatiques.

Un directeur, un chef de manutention, 6 chefs de service, 40 chefs d'équipe, 80 mécaniciens de grues et chauffeurs assument les responsabilités et assurent le travail de la

branche manutention. Mécaniciens, chauffeurs et chefs d'équipe sont groupés en amicale, à la fois société de secours mutuels et syndicat de défense des intérêts professionnels.

Pour ses travaux la C. C. M. T. possède :

1° 35 pontons-grues de toute puissance, depuis 1 500 kilos jusqu'à 8 000 kilos, engins aménagés pour une manutention rapide des charbons et pourvus de l'éclairage électrique, ce qui leur permet de travailler de nuit comme de jour ;

2° 6 transbordeurs électriques de 8 000 kilos chacun, permettant à la fois la mise en chalands sur wagons ou en stock à terre des charbons ou marchandises pondéreuses.

L'évacuation des wagons chargés, qui se passe sur des quais bien aménagés de voies de triage, est assurée par une locomotive et des cabestans électriques.

Grâce à ses appareils perfectionnés, à la discipline et à la diligence de son personnel, la C. C. M. T., qui a pour règle de commencer le déchargement des navires charbonniers dès leur arrivée de jour ou de nuit, est à même de libérer un navire de 4 000 à 5 000 tonnes en moins de dix heures.

Le très important chantier de construction et de réparation du matériel de la C. C. M. T., qui occupe plus de 200 ouvriers, est situé à Croisset-lès-Rouen, sur la rive droite de la Seine ; il est composé d'un vaste atelier de mécanique, d'un atelier de chaudronnerie, d'un atelier de charpente et de menuiserie. Une grande cale permet de monter les chalands pour leur entretien et leur réparation ; une autre cale, placée parallèlement à la Seine, permet de construire

en même temps 2 chalands d'une longueur de 75 mètres.

Un dispositif spécial pour lever les remorqueurs assure la rapidité des réparations d'étrave et d'étambot ainsi que le prompt changement des hélices.

Ainsi nous voyons que la C. C. M. T. est la seule firme en France capable, avec son propre matériel et par ses propres moyens, d'effectuer toutes les opérations qu'une cargaison de charbon peut avoir à exécuter à son arrivée dans un port.

En étudiant le chiffre de ses affaires tant de déchargement que de transport, nous nous rendons compte de l'importance de la place qu'elle occupe non seulement dans la branche où elle s'est spécialisée, manutention et transport des charbons, mais parmi les premières compagnies de la France industrielle et commerciale.

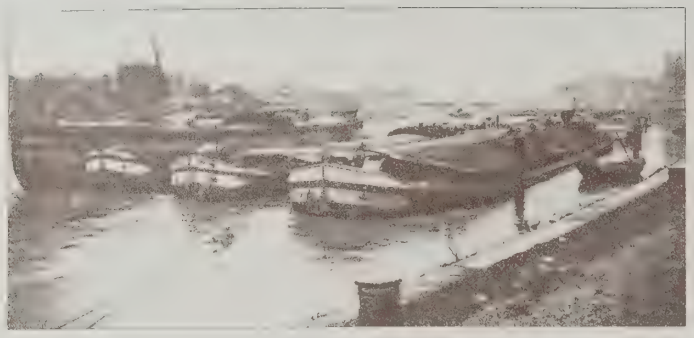

SOCIÉTÉ GÉNÉRALE DE TRANSPORTS
(Ancienne Entreprise Sénécaux, Patin, Delquigny).

Cette Société a pour but, depuis sa fondation, le transport par eau de toutes marchandises entre Le Havre, Rouen et Paris. Elle a étendu son rayon d'action depuis quelques années en exploitant sur les canaux du Nord et en faisant certaines affaires en Belgique et dans l'Est de la France.

Elle fut fondée par MM. Sénécaux, Patin et Delquigny, trois beaux-frères, originaires de la Batellerie fluviale, qui s'associèrent à Rouen en 1900 pour exploiter leur matériel, comprenant principalement des péniches du Nord (30 unités environ). C'est à la suite d'accords commerciaux entre ces trois personnes et M. Frédéric Williams qu'est née en 1914 l'actuelle Société générale de Transports.

M. Frédéric Williams fut le fondateur de la Société de Remorquage dite « les Guêpes » (aujourd'hui Société générale de Touage et de Remorquage). C'est lui et son frère Gustave qui ont installé les premiers le remorquage à vapeur sur l'Oise.

Dès le début de l'entente avec M. Williams, un important matériel fut construit, chalands en fer et en bois, dont la capacité variait entre 350 et 750 tonnes. La guerre marqua un temps d'arrêt, puis de nouvelles constructions vinrent ajouter des unités aux premières. La flotte exploitée comprend actuellement 165 péniches et chalands, dont certains dépassent 1 000 tonnes, représentant ensemble près de 90 000 tonnes de transport.

La Société est au capital de 3 millions de francs divisé en 20 000 actions de 150 francs. Le personnel administratif comprend 29 personnes, tant à Paris que dans les quatre agences de Rouen, Le Havre, Douai et Saint-Denis; 240 mariniers et matelots constituent le personnel navigant. Le personnel d'entretien et de construction est réparti en deux chantiers, l'un à Pont-de-l'Arche (26 ouvriers), l'autre à Rouen (6 ouvriers). La Société fait partie du groupe de la S. G. T. R. (remorquages Seine, Oise et Aisne) et Société générale de Manutention (manutention à Rouen et au Havre).

Le premier administrateur-délégué, M. Désiré Sénécaux, mourut le 11 janvier 1924. Il s'était adjoint en 1919, comme directeur général, son neveu, M. Maurice Sénécaux. Le Conseil d'administration est actuellement composé de MM. Meyer-Borel (président), A. Walewski (administrateur-délégué), Champin, Lavaud (ingénieur-conseil), Patin, Sénécaux (administrateur-directeur général) et M. Van de Velde

Depuis sa fondation, la Société a perdu plusieurs administrateurs : MM. Laforgue, premier président; O. Delquigny, D. Sénécaux et G. Williams.

UNE GRANDE ENTREPRISE ROUENNAISE DE TRANSIT, MANUTENTIONS ET TRANSPORTS

LA MAISON J. BOURDEAUX

C'est à la fin de l'année 1917 que M. J. Bourdeaux a donné à l'Entreprise de Transit et de Manutention créée par lui le développement et l'extension qui devaient en faire ce qu'elle est aujourd'hui : la première maison de la place dans l'industrie des transports.

M. J. Bourdeaux avait compris, dès cette époque, qu'une des conditions essentielles de la technique nouvelle que les nécessités économiques de l'après-guerre allaient imposer à cette branche de l'industrie était la recherche et l'application des moyens à employer pour obtenir, sur les frais de ces opérations, une réduction qui dégrèverait d'autant le coût même de la marchandise.

Par son caractère de port d'importation et de transit, Rouen offrait à M. J. Bourdeaux le champ d'expérience le plus vaste et le plus propre aux essais que, dans le but précisément d'en diminuer les frais, il sentait, dès cette année 1917, la nécessité d'entreprendre.

Depuis huit ans, M. J. Bourdeaux s'est entièrement consacré à cette tâche, et les résultats ont magnifiquement répondu à ses efforts. Sans parler de ce qui concerne plus spécialement le *Département Transit*, il est, aujourd'hui, arrivé à doter le port de Rouen d'un organe de manutention de tout premier ordre.

Manutention combinée avec camionnage automobile. — Parmi les frais qui grèvent la marchandise débarquée, on est souvent obligé de faire figurer ceux, fort lourds parfois, qu'occasionne son séjour sur quai. Ces frais, la maison J. Bourdeaux est à même de les supprimer totalement pour les réceptionnaires qui lui confient leurs intérêts. Elle complète ses opérations de déchargement de navires ou péniches par un important service de camionnage automobile comprenant des camions plats ou à bennes basculantes, selon la nature de la marchandise, qui est transportée directement du navire au chantier ou au magasin.

Ce système, qui a été une innovation à Rouen, a permis de réaliser des vitesses atteignant jusque 1 500 tonnes en huit heures pour des marchandises pondéreuses en vrac et 1 200 tonnes pour des grains ou nitrates en sacs.

Entrepots et Magasins Généraux du Cours-la-Reine, agréés par l'État

Élévateurs « Poulson » par traction électrique, pour le déchargement des céréales avec ensachage et pesage automatiques.
Appontements avec grues de 5 tonnes.

De ce fait que les charbons n'ont à supporter qu'une seule manutention, le pourcentage de « Fines » est réduit au minimum. Pour les arrivages en sacs, l'emballage souffre moins et la marchandise est beaucoup mieux sauvegardée. De même est supprimée, par ce système, l'éventualité d'une attente du navire aux bouées, faute de place à quai pour déposer la marchandise; donc, pas de surestaries.

Magasinage. — Mais le transport de la marchandise n'est pas tout dans un port ; il faut aussi lui assurer sa conservation quand elle doit y demeurer en transit et qu'elle est de nature périssable, comme les grains par exemple.

C'est ce qu'a compris M. J. Bourdeaux et ce qui l'a amené à se rendre concessionnaire des *Entrepôts et Magasins Généraux du Cours-la-Reine*, agréés par l'État, en bordure de la Seine, reliés directement aux voies ferrées du port et desservis spécialement par la gare de Rouen-Rive-Gauche.

La superficie de ces magasins est de 7 200 mètres carrés. Ils peuvent contenir 250 000 quintaux. Spécialement aménagés pour recevoir la marchandise en sacs, ils en assurent la conservation parfaite.

Les voies de chemin de fer sont situées sous les hangars, ce qui évite tous dommages possibles à la marchandise durant sa manipulation.

De plus, le sol bitumé est surélevé à hauteur des wagons, de façon à obtenir le maximum de rendement.

Deux grues sur appontements permettent également le déchargement et la mise directe sur wagons ou en magasin des marchandises venues par voie d'eau, évitant ainsi des frais de camionnage aux Magasins.

Il est également intéressant de signaler que cette vaste installation est complétée par deux aspirateurs Poulson, avec traction électrique pour le déchargement des céréales en vrac, avec ensachage, pesage automatique et rentrée directe en magasins. Le traitement des grains est également assuré par un tarare électrique.

Sans entrer dans le détail de l'outillage mécanique perfectionné dont ils sont pourvus (cabestans, moto-rampes électriques, etc.), on peut dire que les Entrepôts et Magasins généraux du Cours-la-Reine sont dirigés et exploités avec l'esprit d'organisation méthodique qui préside à toutes les opérations de la maison J. Bourdeaux. Cette maison s'est tellement spécialisée dans la manutention et les garanties qu'elle offre à ce sujet sont si solidement établies que, depuis plusieurs années, la Compagnie du Chemin de fer du Nord a fait appel à ses services pour la manutention de ses colis, arrivages et expéditions, petite et grande vitesse, en gare de Rouen-Martainville.

Faut-il ajouter que M. Bourdeaux vient d'être choisi comme transitaire officiel chargé de tous les transports et assurances de toutes les marchandises destinées à l'Exposition mondiale de Rome 1925, au départ de France, Angleterre, Belgique et Hollande.

Dans un port qui, comme celui de Rouen, constitue un centre de ravitaillement, toutes les entreprises, toutes les activités doivent tendre à enrayer la hausse constante des marchandises par la diminution des frais qui les chargent. Ce but ne peut être sûrement atteint que par une maison, comme la maison J. Bourdeaux, qui réunit dans ses mains toutes les opérations successives auxquelles est soumise la marchandise après l'accostage au quai du navire qui l'apporte : déchargement, manutention, transit, transport, emmagasinage, et qui est ainsi à même de faire à sa clientèle, pour l'ensemble de ces opérations, un prix forfaitaire bien inférieur à celui qui devrait être payé si ces opérations étaient faites chacune par une entreprise différente.

Camionnage automobile. — Pour les raisons données plus haut, la maison J. Bourdeaux a tenu à organiser, d'une façon parfaite, cette importante branche qui ne compte pas moins de 40 camions et bennes basculantes de différents tonnages.

Certains de ces véhicules, spécialement aménagés pour le transport des fûts, ravitaillent journellement en vins, et ce depuis de nombreuses années, toute une contrée située à une vingtaine de kilomètres de Rouen. Ces transports sont effectués à des conditions inférieures à celles des tarifs de chemins de fer et avec toute tranquillité pour la clientèle au point de vue rapidité de livraison, coulage et retour des emballages.

En dehors des rentrées en chantiers et magasins des charbons et divers débarqués de navire, les bennes basculantes sont utilisées par toutes les entreprises de travaux publics de la région pour le transport des matériaux des-

Camionnage. — Réception de navires au moyen de grues et rentrée directe en magasins

tinés à la réfection et au goudronnage des routes, la construction des quais, etc...

A noter également que, depuis très longtemps déjà, la maison J. Bourdeaux assure la rentrée des betteraves pour le compte d'une importante raffinerie de l'Eure.

Ces quelques données suffiront à expliquer le rang que tient aujourd'hui la maison J. Bourdeaux parmi les grandes entreprises qui concourent à l'activité et à la prospérité du port et de la ville de Rouen et qu'elle doit à l'esprit d'initiative, au don d'organisation et à la volonté de réalisation d'un chef qui a su s'entourer de collaborateurs dévoués et d'un personnel non seulement spécialisé, mais sachant surtout s'adapter aux différents travaux qu'il est appelé à effectuer.

Transport sur route de cuves ayant 3 mètres de hauteur, 3 m. 65 de largeur et 4 m. 72 de longueur

TRANSPORTS SUR RAIL

LA COMPAGNIE P.-L.-M.

En 1814, Pierre-Michel Moisson-Desroches adressait, de l'École des mineurs de Saint-Étienne, où il professait sous la direction de l'ingénieur Beaunier, un *Mémoire sur la possibilité d'abréger les distances en sillonnant l'Empire de sept grandes voies ferrées.*

Ce fut là sans doute l'idée première de la création des grands réseaux de chemins de fer en France ; elle s'inspirait d'ailleurs des premières réalisations tentées et utilisées en Angleterre, notamment à Newcastle et dans le Northumberland.

En France comme en Angleterre, le but que se proposèrent d'abord les promoteurs de l'idée des chemins de fer fut essentiellement de faciliter l'exploitation des mines de houille, pour lesquelles, dès la fin du XVII^e^ siècle, on commença à faire usage d'ornières en bois disposées le long des routes. Les chemins à ornières de fer, évidemment plus résistants, firent leur apparition dès 1790, toujours pour servir au transport du charbon dans les mines ou dans les usines.

N'est-il pas curieux d'observer que la houille, dont les chemins de fer devaient devenir les principaux consommateurs pour l'alimentation en combustible de leurs locomotives, a été, par la question même de son transport, à l'origine de leur création ?

C'est le 26 février 1823 que fut accordée, par ordonnance du roi Louis XVIII, à l'ingénieur Beaunier et à ses associés MM. de Lur Saluces, Boignes, Milloret, Hochet et Bricogne, propriétaires de mines dans la Loire, la première concession d'un chemin de fer à plans inclinés. Il n'est pas sans intérêt de relever l'« attendu » de cette ordonnance : « Le commerce et l'industrie retireront de grands avantages de cet établissement, particulièrement pour le transport de la houille, que fournissent en abondance les contrées qu'il doit traverser ». Et le 1^er^ octobre 1828 commença l'exploitation de la première voie ferrée, sur les 21 kilomètres séparant Saint-Étienne d'Andrézieux, au bord de la Loire, avec des trains de trois wagons à traction par chevaux.

Mais, pour des raisons de difficultés de navigation sur la Haute-Loire, le succès de cette première tentative fut incomplet, et un prolongement de la ligne jusqu'à Roanne ne put, par suite des difficultés financières auxquelles aboutit une nouvelle concession à deux ingénieurs, MM. Mallet et Henry, suffire à la rétablir, malgré une intervention de l'État en 1840.

Cependant la question des chemins de fer avait à cette époque réalisé, depuis une dizaine d'années, un progrès considérable dans le sens de la traction pratique par locomotive à vapeur. C'est un des principaux titres de la gloire des frères Seguin, d'Annonay, d'avoir apporté la solution de ce problème, en transformant les locomotives créées par Stephenson en Angleterre : celles-ci étaient encore trop lourdes et trop lentes pour être utilisées à remonter des voies en pentes et pour permettre une exploitation commerciale.

Marc Seguin, qui venait de créer avec ses frères Jules, Camille, Paul et Charles, aidés de leur ami Biot, l'entreprise du chemin de fer de Saint-Étienne à Lyon, eut, en 1829, l'idée de perfectionner la production de la vapeur dans les locomotives qu'il avait commandées en Angleterre. Il imagina « de multiplier les surfaces échauffantes, en faisant passer l'air chaud provenant de la combustion à travers une série de tubes plongés dans l'eau de la chaudière ». Dès les premiers essais de cette disposition de locomotive à foyer intérieur, on put remorquer à la montée plusieurs wagons lourdement chargés. Le succès fut si décisif que Stephenson adoptait aussitôt cette disposition en Angleterre.

Les frères Seguin et Biot éprouvèrent plus de difficultés à assurer la bonne marche financière de leur entreprise de chemin de fer, dont les dépenses dépassaient les prévisions.

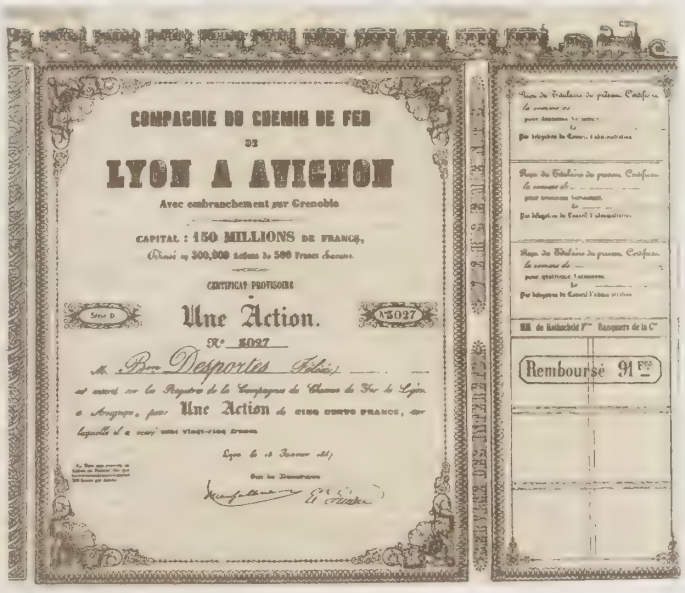
COMPAGNIE DU CHEMIN DE FER
DE
LYON A AVIGNON
Avec embranchement sur Grenoble
CAPITAL : 150 MILLIONS DE FRANCS,
Divisé en 300,000 actions de 500 Francs chacune.
CERTIFICAT PROVISOIRE
Une Action.
N° 5027
M. Bon Desportes Fabius
est inscrit sur le Registre de la Compagnie du Chemin de Fer de Lyon
à Avignon, pour Une Action de cinq cents francs, sur
laquelle il a versé une vingt-cinq francs.
Lyon le 15 Janvier 18[illegible]
Pour les Directeurs
Remboursé 91 F^cs^ —

(Collection du P.-L.-M.)

Il fallut toute leur ténacité et leur puissance de réalisation pour surmonter les difficultés du début qui devaient d'ailleurs apparaître de longues années encore dans les origines des chemins de fer.

Il faut observer, en effet, que ce nouveau mode de transport, qui ne devait pas tarder à jouer un rôle de plus en plus essentiel dans la vie économique et même politique des nations, n'a pas échappé à la loi générale de la pénible mise au point de toute innovation. En pareille matière, d'ailleurs, plus qu'en toute autre, les résistances à vaincre n'étaient pas faites seulement de l'insuffisance des premières prévisions, de la disproportion entre les premiers frais considérables et les premières recettes progressivement développées, mais elles avaient également pour origine une véritable coalition de routines et d'intérêts opposés de la part des propriétaires des terrains expropriés et surtout de tous ceux que la transformation des procédés de circulation à lents parcours sur routes ou sur rivières avec de multiples étapes venait léser dans leurs intérêts particuliers.

Malgré tout, les difficultés techniques ayant été résolues, un tel progrès dans l'accélération des échanges ne pouvait

pas ne pas s'imposer à travers toutes les inévitables vicissitudes des premières entreprises.

Ce fut surtout la fusion des lignes créées successivement et la concentration de leur exploitation entraînant une importante amplification par l'uniformité des tarifs, des horaires et du matériel et une notable réduction des frais généraux en même temps que des facilités d'extension, qui firent évoluer, de 1823 à 1857, les premières tentatives du Sud-Est et du Centre de la France, en général assez affaiblies par leur fragmentation et par la crise économique de 1848, vers la constitution finale de la grande Compagnie des « Chemins de fer de Paris à Lyon et à la Méditerranée ».

Celle-ci résultait de la fusion de deux compagnies : la Compagnie de Paris à Lyon, constituée en 1845, au capital

Paulin Talabot

de 200 millions, sous l'administration de MM. Gouin, Hottinguer, Charles Seguin, Isaac Péreire, Charles Laffitte, Enfantin, duc de Galliéra et baron J. de Rothschild, et qui avait absorbé ensuite la ligne de Dijon à Belfort, dont un des administrateurs était le baron Girod de l'Ain, avec la compagnie de Lyon à la Méditerranée, dont l'âme était Paulin Talabot.

Une intelligence et un caractère capables de triompher de tous les obstacles caractérisaient la puissante personnalité de Paulin Talabot, devenu directeur général de la Compagnie en 1862. A sa mort, en 1885, son distingué successeur M. Gustave Noblemaire, dont le nom et l'œuvre sont restés si populaires dans l'histoire de la Compagnie du P.-L.-M., pouvait dire de lui qu'il « personnifiera longtemps encore la compagnie qu'il a fondée et pendant près de quarante ans dirigée ».

Lorsqu'on étudie, à l'heure présente, l'imposante organisation d'une des grandes compagnies de chemins de fer dont les lignes reliées entre elles constituent les artères indispensables de la vie intense d'un pays tel que la France et lorsqu'on contemple particulièrement la transformation que représente le développement des transports par voies ferrées dans la région qui relie Paris à l'industrieuse cité lyonnaise et au grand port de Marseille, on éprouve quelque peine à se représenter le morcellement primitif des premiers tronçons de ces voies péniblement établis et aux prises avec toutes les incertitudes et les aléas des affaires industrielles les plus aventureuses.

L'œuvre, en tout cas, est de celles qui font honneur à leur gestion. L'époque des tâtonnements du début, qui n'est encore éloignée de nous que de trois quarts de siècle à peine, a fait place à une prospérité présente, à laquelle contribuent les heureuses dispositions naturelles d'un réseau qui relie Paris au premier port de la Méditerranée, à travers une longue étendue de territoires riches en industries de toutes sortes et fertiles en productions agricoles extrêmement variées, depuis les céréales de la Brie et les vignobles de la Bourgogne jusqu'aux fleurs du littoral. Les 2 396 millions de recettes de 1924 ne sont pas seulement le résultat de ce trafic considérable de marchandises, qui est toujours la raison d'être principale d'une voie ferrée, mais également du mouvement sans cesse accru des voyageurs se déplaçant pour leurs affaires ou attirés par les sites merveilleux des Alpes ou de la Côte d'Azur.

Le confortable du matériel n'évoque plus rien des sommaires compartiments d'autrefois, et les voyageurs des grandes lignes qui, partant de Paris le soir, se réveillent le lendemain matin au soleil de la Côte d'Azur ignorent tout des péripéties des lents voyages qu'illustrèrent les caricatures de Daumier dans les souvenirs de nos pères.

Dans ce rapide aperçu du développement de la Compagnie du P.-L.-M., on ne saurait, aussi bref soit-il, passer sous silence la part d'action réalisatrice qui revient d'une part aux qualités d'un personnel à la formation et au bien-être duquel la Compagnie apporte tous ses soins et, d'autre part, à la continuité d'une direction qui permet de compter seulement, en soixante-dix ans, quatre directeurs.

Les noms honorés de Paulin Talabot et de Gustave Noblemaire ont trouvé de dinstingués successeurs dans les personnes de M. Mauris et de M. Margot, directeur actuel de la Compagnie, qui ont su s'entourer de collaborateurs d'une haute valeur technique et morale.

Le Conseil d'administration de la Compagnie est lui-même présidé actuellement par M. Gabriel Cordier, qui avait succédé à MM. Benoist d'Azy, Buitry, Charles Mallet, Caillaux, Tirman et Stéphane Dervillé.

C'est ainsi que s'est constitué solidement ce faisceau de lignes remarquablement homogène, et dont un des administrateurs, M. Goy, auteur d'un beau livre paru à l'occasion du cinquantenaire de la Compagnie P.-L.-M., a pu dire qu'il est un réseau harmonieux aux fils habilement conduits, aux mailles chaque jour plus rapprochées, dont la tête est à Paris, dont les attaches tiennent à la Méditerranée et aux frontières d'Allemagne, de Suisse et d'Italie.

Voiture a vapeur, 1836 (d'après Bénard
(B. N. Collection des Estampes.)

LA COMPAGNIE DU NORD

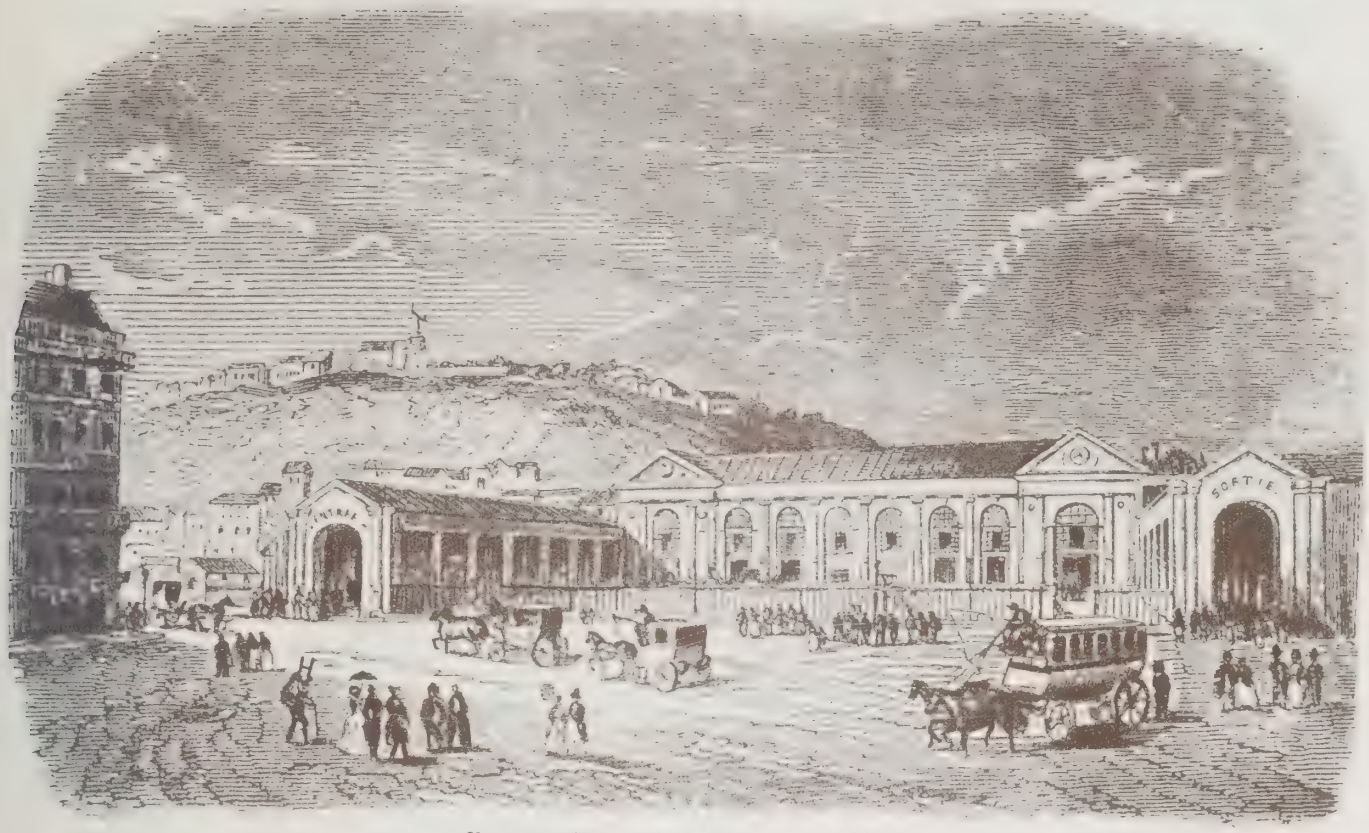

Embarcadère du Chemin de fer du Nord
(Collection de la Compagnie du Nord.)

La prospérité d'un réseau de chemins de fer dépend étroitement des conditions économiques des régions qu'il dessert ; telle est la raison essentielle du développement considérable qu'a pris le Réseau du Nord depuis sa constitution, il y a quatre-vingts ans.

Chose remarquable, ce développement a été prévu par les fondateurs et, jusqu'à la veille de l'invasion de 1914, il n'avait subi aucune crise et avait été continu. Ce sont là deux aspects de l'œuvre qui prouvent, d'une part, combien les premiers pionniers avaient vu juste, à l'heure où beaucoup, et des plus illustres, doutaient de l'avenir des chemins de fer, et, d'autre part, combien l'adaptation du réseau à l'économie générale de la région du Nord a été le constant souci des hommes d'ordre et de réalisation qui l'ont successivement administré et exploité.

On ne peut s'empêcher d'admirer, dans les plus anciens documents de la compagnie, l'accent d'autorité et d'énergie qui en émane. La première ligne, de Paris à Lille, n'était en service que depuis trois ans que, déjà, les actionnaires réunis à l'assemblée du 28 avril 1849 entendaient ces paroles de leur Président, le baron James de Rothschild : « Les chemins de fer constituent une des plus grandes industries du pays ; ils ont provoqué l'application de capitaux considérables à des œuvres de la plus haute utilité ; ils changent, en les rendant plus féconds, plus actifs, les rapports des hommes ; ils multiplient les débouchés de l'industrie ; ils alimentent d'immenses chantiers du travail ; les émotions politiques, les troubles révolutionnaires qui agitent en ce moment les sociétés européennes, iront se confondre et se perdre dans les faits analogues dont l'histoire est remplie ; mais ce qui distinguera le XIX^e^ siècle sera précisément l'accomplissement de la grande œuvre des chemins de fer. »

Quelques années plus tard, en 1854, c'est la même confiance dans l'avenir : « Notre entreprise verra s'accroître d'année en année la prospérité dont elle a joui jusqu'à pré- ent. Cette prospérité a pour base les immenses ressources des départements qui sont desservis par notre ligne principale et ses embranchements. Dans ces contrées, les productions du sol, qui sont d'une si grande abondance et d'une si grande variété, sont encore dépassées par les résultats qu'obtiennent le commerce et l'industrie. Le chemin de fer apporte à ces usines, dont le nombre et l'importance augmentent chaque jour, les matières premières qu'elles emploient ou qu'elles transforment. Les usines, à leur tour, livrent au chemin de fer leurs productions manufacturées destinées soit à la capitale ou aux départements de l'Est, du Midi et de l'Ouest, soit à l'exportation. Le génie actif des habitants les met généralement à l'abri des chômages qui viennent, de temps en temps, affliger les populations industrielles. Si une industrie, dans le Nord, est forcée de se ralentir ou de s'arrêter, on voit à l'instant une autre industrie s'élever et grandir à côté de celles qui l'ont devancée ; et, pour en revenir à notre point de vue, le même contingent de transport se produit toujours avec augmentation. »

Écrites à l'origine même du chemin de fer, ces lignes pourraient l'être encore aujourd'hui, parce qu'elles expliquent par les caractères permanents de la géographie économique et de la géographie humaine le développement continu de la prospérité du réseau. Le Nord de la France, par son unité, son relief peu accentué, ses plaines agricoles et industrielles, la densité de sa population, ses fécondes pépinières de patrons et d'ouvriers et, enfin, sa situation unique au carrefour peut-être le plus fréquenté de l'Europe, est une admirable région à la fois de production et de transit.

Encadré entre Paris, Hirson, Liége, Lille, Dunkerque et Rouen, le réseau eût depuis longtemps, s'il ne dépendait que de lui, réalisé une extension que l'opinion française réclame,

en prolongeant sous la Manche la ligne de Paris vers l'Angleterre.

Constituée par ordonnance du 10 septembre 1845, la Compagnie du Nord inaugura en juin 1846 sa première ligne, celle de Paris, Pontoise, Creil, Amiens, Arras, Douai avec deux embranchements sur Bruxelles, l'un par Lille, l'autre par Valenciennes. A partir de ce moment, ce fut partout une véritable fièvre de construction ; ainsi s'achevèrent, jusqu'en 1850, la ligne d'Amiens à Boulogne, la ligne de Creil à Saint-Quentin, puis celle de Lille à Hazebrouck avec embranchements sur Calais et sur Dunkerque. « Dunkerque, lit-on dans le Rapport à l'Assemblée de 1854, est le port naturel de tout le nord de la France, et il peut envisager un vaste avenir, grâce surtout à nos chemins de fer, qui

Viaduc sur l'Oise

lui donnent des débouchés si faciles et si rapides sur tous les grands centres industriels, Lille, Amiens, Cambrai, Saint-Quentin, Reims même. » Quelle prévision s'est plus exactement réalisée ?

Et ainsi, d'année en année, pendant la seconde moitié du siècle, des conventions avec l'État concédèrent à la Compagnie du Nord de nouvelles lignes en France ; la Compagnie engloba aussi un certain nombre de compagnies privées ; elle prit à bail, en Belgique, des lignes qui prolongèrent son exploitation jusqu'à Mons, Charleroi, Namur, Givet, Liége. Elle se constitua de la sorte un réseau dont la longueur, qui était de 338 kilomètres en 1847, est actuellement de 3 840 kilomètres en France et de 170 kilomètres en Belgique.

Ce n'est pas sans de grands efforts financiers qu'a pu être poursuivie une œuvre aussi considérable. Le réseau a coûté jusqu'à ce jour 4 milliards à construire et à doter de matériel.

Enfin, pour assurer, à son origine, les lourdes responsabilités de cette entreprise, pour en concevoir les lignes générales, poursuivre les travaux avec ténacité, créer, puis gérer une administration de plus en plus complexe, il fallait des chefs qui, en toutes circonstances, fussent à la fois des réalisateurs optimistes et des hommes d'ordre et d'autorité. La Compagnie n'a jamais manqué ni des uns ni des autres. Son fondateur fut un grand financier, le baron James de Rothschild, qui, durant vingt-trois ans, présida avec autant de sagesse que de prudence à son organisation et à son administration.

Le baron Alphonse de Rothschild, qui lui succéda en 1868, fut aussi une des grandes figures de notre temps. La clarté de son intelligence, l'étendue de ses vues et son sens pratique des affaires ont marqué le réseau d'une empreinte profonde. Lorsqu'en 1905 son fils, le baron Édouard de Rothschild, le remplaça, on était depuis longtemps assuré qu'il maintiendrait ces hautes traditions de famille et que le Nord triompherait des crises possibles, quelles qu'elles fussent : les circonstances allaient malheureusement fournir à son Président l'occasion de rendre non seulement au chemin de fer, mais au pays lui-même, les services qu'on n'a pas oubliés.

Présidés par de tels hommes, le Conseil d'administration de la Compagnie et son émanation permanente, le Comité de Direction, devaient d'autant plus aisément faire prévaloir, dans la gestion du réseau, une politique d'ordre et de progrès qu'on y retrouvait l'élite des industriels directement attachés au développement économique des régions desservies. Nous ne pouvons songer ici à citer tous leurs noms, mais comment passer sous silence ceux des Germain Delebecque, des Aimé de Saint-Didier, des Léon Say, des Gaston Griolet, des André de Waru, plus directement associés, comme vice-présidents, à l'action des présidents. Ce fut à cette tâche que s'appliquèrent à leurs côtés d'éminents ingénieurs, les Petiet, les Mathias, les Sartiaux, dont la sage direction conduisit le réseau jusqu'au seuil de la grande guerre. Un cycle admirable s'achevait.

La guerre, l'invasion ! Crise terrible, angoissante, dont on s'est demandé si le Nord se relèverait jamais. On a pu dire que, pendant plus de quatre années de batailles, le réseau « a regardé la mort en face ».

Dès le début, en 1914, l'invasion ouvrait au flanc de la France une plaie cruelle : le réseau, qui exploitait 3 840 kilomètres de lignes, fut réduit à 1 500, et c'est à un fil, peut-on dire, constitué par le pont tournant d'Abbeville, que tenait alors la liaison franco-britannique. On dut créer, pour poursuivre la guerre, tout un réseau nouveau de raccordements, de lignes militaires, de gares provisoires. Une ligne à double voie de 90 kilomètres fut construite et équipée en cent quatorze jours. Sous la conduite de ses chefs, les commissaires techniques, M. Sartiaux jusqu'en 1917, et depuis, M. Javary, son successeur, l'admirable personnel du Nord, diminué de dix mille unités, put achever cette tâche héroïque, et les efforts de tous furent couronnés enfin par la victoire.

Mais dans quelle situation désastreuse se retrouvait, en 1918, le réseau libéré : 230 gares et près de 1 200 ponts complètement détruits, toutes les installations anéanties. C'est alors que le cœur et la volonté firent des prodiges. Un labeur obstiné, une confiance inébranlable eurent raison d'obstacles quasi insurmontables : ravitaillement civil, problème de la main-d'œuvre et du logement et, en outre, nécessité de faire vite. Reconstruire le Réseau était une tâche digne des grands fondateurs. Le Nord sut faire revivre leur esprit d'initiative. Ses administrateurs, ses ingénieurs, se montrant à nouveau des réalisateurs, ne craignirent pas les larges conceptions, parce que l'avenir continuait de leur apparaître magnifique dans une région privilégiée, qui reste, malgré la guerre, le grand carrefour de la France.

Pour aborder cette œuvre formidable de la reconstitution économique, il leur fallut même pourvoir, dès le début, au logement de leur personnel au milieu des ruines ou des champs ravagés, effort social réalisé dans les conditions les meilleures possibles d'hygiène et de bien-être.

A peine les plans des installations nouvelles nécessitées par cette reconstitution étaient-ils achevés que l'exécution commençait. Partout, dans les centres importants du réseau, de vastes chantiers furent ouverts, bouleversant la physionomie locale. C'est ainsi qu'autour de l'étoile de Lille, la capitale du réseau, une gare immense, la Délivrance, est sortie du sol ; elle groupe, avec des moyens d'action perfectionnés, la presque totalité des triages de la zone de Lille, agissant, on l'a dit, comme un filtre, et décomposant et recomposant indéfiniment tous les trains qu'elle reçoit. Avec de tels agrandissements et un outillage exclusivement moderne, le Chemin de fer du Nord est, on le voit, assuré de répondre, pour de longues années, à un trafic énorme.

Par ailleurs, la mise en service d'un équipement conçu d'après ces formules se traduit déjà par une diminution appréciable des dépenses d'exploitation. Dans cet ordre d'idées, comme dans le domaine social, la Compagnie a ainsi

secondé efficacement les efforts des Pouvoirs publics. Elle s'est résolument imposée une politique de stricte économie. Les salaires et les charges financières absorbent en effet une proportion toujours croissante des recettes, et, d'autre part, le trafic ne donne pas toujours, pour des causes diverses, ce qu'on pourrait être en droit d'espérer.

Ce trafic reste, malgré tout, très élevé. Pour en donner une idée claire, il faut songer que, si le Réseau du Nord ne représente même pas le dixième de l'étendue totale des réseaux français, il enregistre pour lui seul le cinquième des recettes totales de ces réseaux et plus du quart des recettes marchandises seules, dont 30 p. 100 pour le transport du charbon.

Aussi la Compagnie du Nord garde-t-elle de belles perspectives. La magnifique région dont elle est la multiple artère est désormais sortie de ses ruines ; elle achèvera son relèvement au fur et à mesure que le pays améliorera sa situation financière. Mais, dès maintenant, le Réseau du Nord, après avoir été un des bons ouvriers de la victoire, peut revendiquer l'honneur d'avoir été l'artisan consciencieux, actif et passionné de la renaissance des provinces les plus riches et les plus prospères de la France.

Chantilly. — Gare des courses (douze trains en partance)

CHEMINS DE FER DE L'ÉTAT

La création du réseau des chemins de fer de l'État remonte à 1878. Il a été formé tout d'abord par la juxtaposition de lignes secondaires dont l'établissement laissait beaucoup à désirer, n'ayant aucun lien entre elles et disséminées dans tout le Sud-Ouest et une partie du Centre de la France (chemins de fer des Charentes, de la Vendée, d'Orléans à Châlons et à Rouen, du Maine-et-Loire, Nantais, etc.). Il fallut recoudre ensemble ces divers morceaux, rechercher les courants de trafic jalonnés par les sections éparses, parachever les lignes déjà en exploitation et combler les lacunes existantes de façon à obtenir un ensemble satisfaisant.

Une forme plus compacte fut donnée au réseau de l'État à l'occasion des conventions passées en 1883 entre l'État et les grandes Compagnies de chemins de fer; mais il était cantonné dans le triangle Nantes, Chartres et Bordeaux.

En 1886, grâce à un accès direct sur la capitale, une ligne à grande circulation fut constituée, allant de Paris-Montparnasse *via* Chartres et Saumur, à Thouars, où elle se divisait en plusieurs branches: l'une vers La Roche-sur-Yon et Les Sables-d'Olonne, l'autre vers Bressuire et La Rochelle, une troisième sur Niort, poussant elle-même des tentacules vers les ports de la Charente-Inférieure (La Rochelle et Roche-

fort), Royan et Bordeaux. Une autre artère principale avait également été créée le long du littoral de l'océan, entre Nantes et Bordeaux par La Roche-sur-Yon, La Rochelle, Rochefort et Saintes. De plus, des relations directes avaient été établies de Poitiers sur Angers et Nantes, et d'Angoulême vers Cognac et Saintes.

De 1886 à 1908, la situation ne fit que s'améliorer tant au point de vue de la circulation des trains qu'à celui du con-

Chemin de fer de Paris a Saint-Germain
Place de l'Europe, à Paris.

fort offert aux voyageurs et grâce à une tarification simple, adaptée aux besoins des régions desservies, et, constamment amélioré suivant les besoins du moment, le trafic lui-même se développe dans de notables proportions.

Le 1er janvier 1909, en vertu d'un vote du Parlement, les concessions de la Compagnie des chemins de fer de l'Ouest furent rachetées et incorporées au réseau des Chemins de fer de l'État, qui s'est trouvé ainsi accru d'environ 6 000 kilomètres.

L'origine de l'ancien réseau de l'Ouest remonte tout à fait au début de la création des chemins de fer en France, c'est-à-dire à la création de la ligne Paris-Saint-Lazare au Pecq et à Saint-Germain, ouverte à l'exploitation dès l'année 1837. Peu à peu sont venues se grouper à côté du chemin de fer de Paris à Saint-Germain les lignes de Paris à Versailles (rive droite et rive gauche), de Paris à Auteuil, de Paris à Rouen et au Havre, de Paris à Caen et à Cherbourg, etc., et ce n'est qu'en 1855 que fut constitué le réseau de l'Ouest tel qu'il apparaissait encore, sauf des agrandissements successifs, en 1908, lorsque son rachat a été opéré par l'État. La longueur totale des lignes du réseau de l'Ouest était de 930 kilomètres en 1856, elle était de 5 902 en 1908.

Depuis l'année 1909, l'Administration des Chemins de fer de l'État s'est attachée notamment à remettre en état l'ancien réseau de l'Ouest, dont la situation laissait à désirer sur de nombreux points : renforcement de la voie et des ouvrages métalliques qui étaient d'une résistance insuffisante sur la plupart des lignes à grande circulation, doublement de certaines voies, agrandissement de nombreuses gares, création de gares de triage, augmentation de l'effectif du matériel roulant, etc... On jugera de l'importance des travaux quand l'on saura que, de 1909 à 1922, 2 milliards de francs ont été dépensés.

La guerre est venue arrêter un grand nombre de travaux, notamment la réalisation du programme d'électrification des lignes de la banlieue parisienne, démolition du tunnel des Batignolles, etc...

Les sections électrifiées de Paris-Saint-Lazare à Bois-Colombes et à Bécon-les-Bruyères, de Bécon-les-Bruyères à Saint-Germain et à Saint-Cloud, se sont ajoutées à la ligne de Paris-Invalides à Versailles ouverte en 1902.

A l'heure actuelle, le réseau de l'État dessert toute la partie du territoire national limitée par les points suivants : Dieppe, Paris, Orléans, Tours, Poitiers et Bordeaux. Tous les ports maritimes échelonnés entre Dieppe et Bordeaux rentrent ainsi dans son domaine : Dieppe, Le Havre, Rouen, Honfleur, Caen, Cherbourg, Granville, Saint-Malo, Brest, Saint-Nazaire, Nantes, La Rochelle, Rochefort, Bordeaux, etc... Il en est de même de la plupart des plages balnéaires de la Manche et de l'Océan les plus réputées : Dieppe, Trouville, Deauville, Cabourg, Saint-Malo, Dinard, Pornic, Les Sables-d'Olonne, Royan, etc...

Au point de vue de la longueur des lignes, le réseau de l'État est le plus grand après celui du P.-L.-M., mais il traverse des régions pour la plupart essentiellement agricoles et qui ne renferment elles-mêmes que peu de centres très importants, de telle sorte que, toutes proportions gardées, son trafic kilométrique moyen se trouve être le plus faible de tous les grands réseaux français

Inauguration de la gare du Pecq (aout 1837)

COMPAGNIE INTERNATIONALE DES WAGONS-LITS ET DES GRANDS EXPRESS EUROPÉENS

Les voitures de la Compagnie internationale des Wagons-Lits circulent actuellement sur les voies ferrées de trois continents. Wagons-lits, wagons-restaurants, wagons-salons, sont incorporés à des trains ou groupés et assemblés en trains de luxe. Le transport des dépêches postales, des courriers internationaux, des colis messageries en service rapide, sont assurés par ces mêmes trains. Les voyageurs, les touristes, les hommes d'affaires trouvent dans plus de 410 agences ou sous-agences les plus grandes facilités. C'est cependant en moins de cinquante années que cette œuvre a été réalisée.

Fondée en 1876 par M. Georges Nagelmackers, la Compagnie s'est développée au fur et à mesure que la nécessité des voyages internationaux se faisait sentir davantage. Grâce aux progrès d'ordre technique et commercial réalisés, elle est parvenue à conclure des contrats de longue durée avec presque tous les réseaux européens de chemins de fer et avec de nombreuses administrations.

Le matériel mis en service à l'origine, dont la photographie ci-dessous peut donner une idée, s'est peu à peu perfectionné. Chacun des organes de la voiture-lit primitive a été l'objet d'un progrès. C'est la Compagnie des Wagons-Lits qui a mis en service, en 1880, la première voiture à bogies qui ait circulé en Europe continentale. D'autres perfectionnements, tels que la mise en marche des voitures à soufflets, permirent la création de trains de luxe comportant uniquement des voitures de la Compagnie des Wagons-Lits.

Enfin l'introduction de l'éclairage électrique (en 1890), le chauffage central à eau chaude ou à vapeur (en 1895), la ventilation électrique ou mécanique des compartiments, la construction de voitures comportant des cabines à un seul lit, sont venus augmenter sans cesse le confort offert aux voyageurs.

En plus du confort, la Compagnie s'est toujours attachée, en perfectionnant son exploitation, à procurer aux voyageurs les plus grandes facilités. Ses trains internationaux, dont le premier, l'Orient-Express, date de 1883, assurent les relations internationales dans des conditions uniques de rapidité et de sécurité. En 1914, circulaient, outre l'Orient-Express, le Sud-Express, le Nord-Express, le Saint-Pétersbourg-Vienne-Nice-Express, etc. Le plus caractéristique de ces trains était le Transsibérien-Express, étudié et mis définitivement en service entre 1903 et 1906, et qui plaçait Londres et Paris à quatorze jours de Tokio et à neuf jours de Vladivostock.

L'accès de ces trains de luxe ou des voitures-lits ordinaires est facilité par des agences et des sous-agences de la Compagnie. Les voyageurs peuvent s'y procurer suppléments, tickets de repas, billets de chemins de fer de tous les réseaux, billets de paquebots, etc... C'est la Compagnie des Wagons-Lits qui a organisé la première en Russie les agences de voyages qui offraient ces avantages au public.

Pour réaliser une entreprise d'aussi vaste envergure, il a fallu grouper des capitaux importants, afin d'acquérir et d'entretenir un matériel à la fois robuste et luxueux. Le capital initial de 4 millions de francs a été accru au fur et à mesure des besoins et s'élève actuellement à 115 000 000 de francs. Le montant des obligations est de 163 718 500 francs. Ces ressources étaient nécessaires pour l'achat des voitures, dont le nombre atteignait, au 1er décembre 1925, 1 727 unités et se décomposait en 912 wagons-lits, 618 wagons-restaurants, 36 wagons-salons et 161 fourgons.

Pour l'entretien et la revision de ce matériel, de nombreux ateliers ont été créés afin de pouvoir réparer le parc affecté aux services des différents pays. A Alger, à Irun, à Saint-Denis, à Villeneuve-Prairie, à Calais, à Ostende, à Berlin, à Vienne, à Prague, à Munich, à Milan, à Budapest, à Bucarest, à Athènes, etc., sans compter les installations de petit entretien, qui existent principalement aux terminus des grandes lignes.

La guerre a momentanément interrompu les services de la Compagnie des Wagons-Lits. Mais, depuis l'armistice, ils ont été repris partout, sauf en Russie ; les contrats avec les compagnies de chemins de fer, les administrations postales, ont été renouvelés, le matériel accru de nouvelles voitures entièrement métalliques. L'activité, un instant ralentie, de cette entreprise s'est à nouveau affirmée, et elle assure de nouveau les grandes relations internationales

M. Nagelmackers M. le colonel Mann
(Collection de la Compagnie Internationale des Wagons-Lits.)

TRANSPORTS PAR AIR

LIGNES AÉRIENNES LATÉCOÈRE

L'AVIATION, née d'hier, a réalisé en quelques années de tels progrès que l'exploit de Blériot traversant la Manche et recevant dans les plaines de Douvres l'hommage de toute une population enthousiaste nous paraît naturel et que nous ne percevons pour ainsi dire plus le côté merveilleux de cette audacieuse tentative.

C'est qu'aujourd'hui non seulement les continents, mais l'immense étendue des mers sont constamment survolés par la troupe de plus en plus nombreuse des avions aux ailes immenses.

Des services commerciaux réguliers sont assurés par les flottes aériennes, qui, par la valeur, l'importance et le nombre des appareils, occupent une place honorable à côté de nos grandes escadrilles militaires.

Ce sont ces dernières cependant qui ont préparé pendant la grande guerre le progrès actuel grâce aux perfectionnements incessants dont elles ont été l'objet et à la formation d'un nombreux personnel de pilotes expérimentés. C'est en s'inspirant d'un héroïsme sans cesse renouvelé que M. Latécoère osa entreprendre cette formidable randonnée de Toulouse à Casablanca, dont le succès devait être le point de départ de l'organisation d'une puissante société aéronautique.

La durée imprévue des hostilités démontra, en effet, l'impérieuse nécessité d'avoir une liaison continue entre la Métropole et l'Afrique du Nord. M. Latécoère, encouragé par la réussite de l'expérience à laquelle il venait de procéder, n'hésita pas à créer, dès 1918, une société aéronautique dont le but était d'unir par les moyens les plus rapides la Métropole, l'Afrique du Nord et ultérieurement notre vaste domaine de l'Afrique occidentale.

Constituée au capital de 5 millions, porté depuis à 20 millions, la nouvelle Compagnie inaugura le 1er septembre 1919 des services réguliers entre Toulouse et Rabat d'abord, puis dès 1920 entre Toulouse et Casablanca.

La tentative était risquée, car il s'agissait, il ne faut pas l'oublier, d'unir par l'envoi régulier des avions deux points distants l'un de l'autre de 1 845 kilomètres.

M. Latécoère eut cependant raison d'avoir confiance, car chaque jour s'affirma davantage le succès de la Société.

Alors qu'en 1919 le nombre des départs mensuels était de huit dans chaque sens, il fallut dès 1920 prévoir trois départs hebdomadaires, puis cinq en 1921, et rendre le service quotidien en septembre 1922.

Cent vingt avions de différents modèles spécialement prévus et aménagés pour le transport des passagers, de la correspondance postale et des messageries, assurent la parfaite régularité du service.

Le nombre des correspondances aériennes, qui était de 1 407 352 en 1922, passait successivement à 2 704 271 en 1923, à 3 557 788 en 1924 et dépassait le chiffre de 5 800 000 rien que pour les dix premiers mois de 1925.

Des résultats aussi considérables obtenus en un espace de temps qui ne dépasse guère six années prouvent quel avenir splendide est réservé à cette entreprise.

Des points d'arrêt judicieusement choisis : Barcelone, Alicante, Malaga, Tanger, Rabat, jalonnent la ligne Toulouse-Casablanca, offrant ainsi pour les voyageurs un itinéraire agréable et assurant la possibilité d'un rapide développement du service des marchandises.

En trente heures en hiver, en quatorze heures pendant la saison d'été, le trajet est parcouru de Toulouse à Casablanca ou inversement.

Sur cette première ligne, et en raison du succès obtenu, M. Latécoère greffa la liaison Rabat-Oran par Fez. Deux courriers par semaine assurent la permanence des communications dans les deux sens. Inauguré en octobre 1922, ce service supplémentaire a transporté, pendant l'année 1924, 303 passagers, 340 852 lettres et plus de 20 tonnes de messageries, couvrant 161 349 kilomètres.

En juillet 1923, le réseau aérien Latécoère se complétait par la création de la ligne Marseille-Perpignan. Par la mise en service de cet embranchement, notre grand port méditerranéen se trouvait ainsi relié par la voie aérienne à l'Afrique française. L'année 1924 vit la réalisation de la liaison directe de l'Algérie avec la Métropole par la mise en service de la ligne Toulouse-Alicante-Oran, bientôt complétée par la transversale Toulouse-Alicante-Alger.

Ainsi se complétait peu à peu, malgré des difficultés de toutes sortes, le réseau des services aériens entre la Métropole et l'Afrique du Nord.

La Société Latécoère n'a pas borné là son activité. Pardessus les immenses espaces déserts du Sahara, elle voulut joindre l'Afrique occidentale en établissant une ligne directe entre Casablanca et Dakar. En juin 1925, la grande artère Toulouse-Casablanca-Dakar, qui met la France à moins de quatre jours du Sénégal, était inaugurée. Elle fonctionne régulièrement depuis lors.

Les escales prévues sur cette ligne sont Agadir, Cap-Juby, Rio de Oro, Port-Étienne, Terert, Saint-Louis et enfin Dakar. Des postes de T. S. F. jalonnent tout le parcours et assurent la sécurité complète des communications.

Là ne se borna pas l'activité de la Compagnie Latécoère. Elle a conçu et va prochainement réaliser un service aérien régulier qui, passant par Paris, Toulouse, Casablanca, Dakar, Pernambouc, Rio de Janeiro et Buenos-Ayres, et combinant les services alternés de l'avion et du bateau, permettra à l'Europe de correspondre en moins de dix jours avec l'Amérique du Sud.

COMPAGNIE AÉRIENNE FRANÇAISE

La conquête de l'air a donné naissance à toute une série d'entreprises commerciales et industrielles, dont le but est de rendre l'aviation utile à la vie pratique actuelle.

Parmi ces entreprises, la Compagnie aérienne française, fondée en mai 1919, occupe une place particulière aussi bien par l'originalité de ses idées que par le succès que son activité a trouvé auprès du public.

L'objet de la Compagnie est :

D'organiser une société autonome vivant industriellement de l'exploitation du travail aérien et d'appuyer cette exploitation sur des organisations régionales adaptées aux circonstances et intérêts locaux.

Sous la conception du « Travail aérien », la compagnie comprend l'ensemble des applications de l'aviation autres que le service régulier de transport public.

Ce sont par exemple :

Le tourisme aérien et le voyage à la demande.

La photographie appliquée à la topographie et à la cartographie, au reportage.

La publicité par lancement de prospectus, réunions aériennes et par photographie.

Les applications agricoles, protection des forêts contre l'incendie.

Les applications maritimes, études des fonds et reconnaissance des bancs de poissons pour l'industrie de la pêche ; recherche des épaves, etc.

Les applications postales : distribution départementale du courrier.

Dès 1919, la compagnie a créé les trois premiers essaims d'avions de travail :

L'Essaim de Paris, installé au Bourget, et travaillant dans le Nord et l'Est de la France ;

L'Essaim du Midi, installé à Nîmes, et travaillant en Provence, Languedoc, Dauphiné, Lyonnais, Savoie ; bases auxiliaires : Nice, Hyères, Lyon, Chambéry ;

L'Essaim de l'Ouest, installé à Angoulême et travaillant dans les départements de l'Ouest ; bases auxiliaires : Hendaye, Dinard.

Elle a constitué depuis une base de semi-permanence en Afrique du Nord et aux Antilles, où elle travaille pendant l'hiver.

Appliquant ces divers principes, les avions de la Compagnie aérienne française, au cours de ces dernières années, ont transporté des milliers de passagers, soit pour faire des promenades aux environs de Paris, aux champs de bataille ou aux châteaux de la Loire, soit pour transporter aux destinations éloignées telles que Paris-Nice, Paris-Rome, Paris-Coblentz, Paris-Bruxelles, Paris-Londres, des voyageurs pressés, soit pour joindre à Cherbourg les bateaux des grandes Compagnies de navigation partant de cette ville.

A partir de 1924, le voyage de Paris-Cherbourg fut accompli une vingtaine de fois par an.

En outre, la Compagnie française aérienne a entrepris la « publicité par avion », par lancement de prospectus, par fumées, par avions lumineux, etc.

De plus, un des grands modes d'activité de la Compagnie aérienne française est l'application de la « photographie aérienne » sous toutes ses formes.

Au point de vue publicité, elle a photographié plus de 800 usines ; pour beaucoup de celles-ci, elle a aussi exécuté les plans graphiques et photographiques.

Elle a levé le plan photographique et graphique pour satisfaire à la loi du 14 mars 1919, de plus de 200 municipalités.

En tout, elle a photographié plus de 5 millions d'hectares.

Le reportage photographique aérien a donné lieu à des prises de vues pour de grands organes, tels que : *l'Illustration*, *Excelsior*, *l'Illustrated News*, le *Daily Mail* ou de grands organes d'informations tels que *Underwood* et l'*Amalgamated Press*.

Le capital social de la Compagnie fut primitivement fixé à 500 000 francs divisé en 1 000 actions de 500 francs, chacune est actuellement de 2 500 000 francs divisé en 5 000 actions de la même valeur. L'augmentation du capital a été ratifiée par l'assemblée générale extraordinaire en date du 19 avril 1920. L'assemblée générale extraordinaire du 10 mars 1921 a donné tous pouvoirs au Conseil d'administration pour porter le capital social d'un million à 10 millions de francs aux époques et modalités qu'il jugera préférables. Les 9 millions d'actions nouvelles ordinaires ou de priorité seront émises soit en totalité, soit par fractions minimum d'un million. Il a été créé en outre trois cents parts de fondateur dont le nombre ne peut être augmenté.

Le Conseil d'administration est présidé par M. Ferdinand Gros, industriel.

L'administrateur délégué est M. Henri Balleyguier.

Le siège social se trouve à Suresnes, 18, rue de Nanterre.

Le bureau de Paris, 25, rue Royale.

COMPAGNIE FRANCO-ROUMAINE DE NAVIGATION AÉRIENNE

Au lendemain de l'armistice, il n'était personne en France qui ne se rendît compte de l'importance des problèmes aéronautiques. L'opinion publique suivait avec ardeur les recherches effectuées en vue d'accroître la vitesse des avions et la sécurité des personnes et des marchandises transportées par eux. Chacun comprenait que l'aviation devait assurer à la France non seulement des garanties militaires, mais encore d'intéressantes possibilités d'expansion commerciale et des avantages politiques résultant de la fréquence des communications avec les groupements techniques amis.

C'est pour atteindre ce dernier but que se constitua la *Compagnie franco-roumaine de navigation aérienne*, dont le siège est à Paris, 22, rue des Pyramides. Il s'agissait, en somme, d'établir par-dessus des territoires neutres ou même ennemis un trait d'union solide entre la France d'une part, la Tchéco-Slovaquie, la Pologne, la Yougo-Slavie et la Roumanie d'autre part.

Trois millions de francs formèrent le premier capital de la Compagnie, dont le 23 avril 1920 marque la date de naissance. Quelques mois après, le capital social était porté à 10 millions de francs, car on eut vite fait de s'apercevoir que le but à atteindre nécessitait l'emploi d'importants moyens financiers.

Aux capitaux français constituant le noyau étaient venus se joindre les nouvelles ressources dont disposait M. Aristide Blank, directeur de la Banque Marmorosch à

Bucarest et fondateur de la Compagnie. Ainsi se justifiait le nom de franco-roumaine donné à la nouvelle entreprise de navigation aérienne. La composition du Conseil d'administration atteste du reste cette communauté d'efforts franco-roumaine, puisqu'on y retrouve groupés, sous la présidence de M. le général Duval et à côté de M. Aristide Blank ; des hommes comme MM. Philippar et dal Siaz, qui présisident aux destinées de nos deux plus grandes compagnies de navigation maritime, Tavernier, lieutenant-colonel Reboul, bien connu des lecteurs du *Temps* ; Bastaki, Schapira, Olphe-Galliard.

C'est avec un état-major expérimenté que la Franco-Roumaine commença l'exécution d'un vaste programme dont chaque jour le développement régulier et méthodique. Dès 1921, la ligne aérienne Paris-Strasbourg-Prague-Varsovie, longue de 1 400 kilomètres, entrait en fonctionnement avec quatre aérogares comptant un personnel de 112 employés et avec un matériel de 57 avions, qui en cette même année parcoururent 606 514 kilomètres.

Quelques mois plus tard, la Compagnie détacha de cette première ligne un embranchement reliant directement Prague à Constantinople par Vienne, Budapest, Arad et Bucarest. Il ne s'agissait plus seulement, on le voit, de faire communiquer entre eux des pays alliés, mais de donner aux Autrichiens et aux Hongrois l'impression de la volonté ferme des dirigeants de la Société de reprendre avec tous les pays danubiens les relations d'ordre politique et commercial. Le succès répondit à l'attente des administrateurs. Il fallut aménager quatre nouvelles aérogares, porter à 380 le nombre des employés et à 84 celui des avions.

En cette année 1922, près de 90 000 kilomètres furent parcourus.

Un nouveau progrès fut réalisé en 1923 par la suppression de l'arrêt d'Arad et l'organisation d'une escale à Belgrade La Yougo-Slavie entrait ainsi d'une façon plus nette dans le cycle des préoccupations de la Compagnie. Peu après fut même organisé un service nocturne entre Belgrade et Bucarest. Le nombre de kilomètres parcourus atteignit 1 300 000, soit plus du double des voyages effectués en 1921. Cette même année 1923 accuse une augmentation de 100 p. 100 par rapport à 1922 pour le transport des passagers et de 146 p. 100 pour le transport des marchandises.

Grâce aux contrats passés avec les gouvernements de tous les pays où elle possède des aérogares, la Compagnie franco-roumaine jouit d'une situation privilégiée qui lui permet d'envisager l'avenir sous les meilleurs auspices.

Dessiné par le Ch.r de Lorgeril

Premier Voyage Aérien
l'Expérience faite à
Sous la Direction
de M.rs [illegible] d'Arlandes

Gravé par N. De Launay

En présence de M.r le Dauphin,
dans le Jardin de la Muette,
de M.rs Montgolfier,
et M.r Pilatre du Rosier

ENTREPRISE DE TRANSPORTS

TRANSPORTS HENRI WALBAUM

Entreprise de transports fondée en 1881 par M. Henri Walbaum.

D'une ancienne famille rémoise, M. Walbaum avait pressenti le rôle de plus en plus important que l'industrie des transports serait appelée à jouer dans la vie économique moderne. Ayant acquis une petite entreprise locale de camionnage, fondée lors de la création des chemins de fer, il transforma, développa et perfectionna celle-ci pour en faire une importante maison d'expédition, qui est maintenant le précieux auxiliaire des industries champenoises.

Il conçut une vaste organisation de succursales, d'agences de lignes de chemins de fer et de navigation et s'assura peu à peu le concours de correspondants dans toutes les parties du monde. Attachant un grand prix à l'organisation corporative des entreprises similaires à la sienne, il joua un rôle important à la Chambre syndicale des transports de Paris, dont il fut le président pendant plusieurs années.

Seul à la tête de son entreprise, jusqu'en 1900, M. Walbaum constitua, à cette époque, une Société en nom collectif qui fut transformée, en 1920, en Société en commandite par actions, au capital de 1 600 000 francs ; c'est la forme actuelle de la Société.

Le développement progressif de son matériel et de ses immeubles témoigne de la marche de plus en plus prospère de la Société. En 1881, M. Walbaum occupait 25 chevaux et une trentaine d'ouvriers et d'employés. La Société actuelle, tant à la maison principale à Reims que dans ses diverses succursales, nourrit 180 chevaux et abrite 35 véhicules automobiles ; elle occupe environ 300 personnes.

Son champ d'action est, pratiquement, le monde entier.

Son activité n'a fait que croître en même temps que s'intensifiaient les échanges commerciaux, facilités par l'extension des chemins de fer et les perfectionnements de la navigation à vapeur.

Par la force même des choses, le commissionnaire de transports est devenu un industriel qui joue, concurremment avec les réseaux ferrés et les grandes lignes de navigation, le rôle d'auxiliaire du commerce.

Ses opérations cessent d'être locales ; elles s'étendent dans le temps et dans l'espace, nécessitant l'organisation de succursales, d'agences, de correspondants, lui permettant tous les débours, tous les frais, toutes les opérations principales et accessoires que nécessitent un transport moderne.

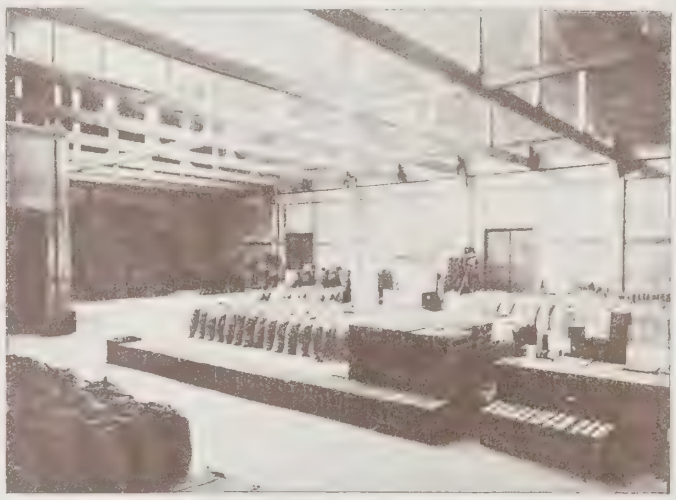

Les prix *à forfait* que le commissionnaire de transport est en mesure d'établir sont de plus en plus indispensables au commerçant. Celui-ci est ainsi mis à l'abri de tout aléa, de toutes fluctuations de change, de toutes variations dans les taux de fret et d'assurance, de tout redressement de taxe éventuel, ce qui lui permet d'établir sans difficulté le prix de revient de sa marchandise rendue à destination et, par surcroît, lui enlève le souci de discuter avec les divers intermédiaires, qui jouent l'un après l'autre un rôle nécessaire dans l'ensemble des opérations du transport C'est assez dire le

rôle important que la Société «Transports Henri Walbaum» est appelée à remplir.

Tous les immeubles de la Société et la majeure partie de son matériel furent détruits au cours du long bombardement de la ville de Reims. De 1919 à 1925, malgré la défaillance de l'État dans le paiement des dommages de guerre, la Société reconstruisit, surtout avec ses seules ressources, ses écuries, ses hangars, ses entrepôts et ses bureaux, ainsi qu'un groupe important d'ateliers, lui permettant d'assurer par ses propres moyens l'entretien et la réparation de son matériel. A l'heure actuelle, tout ce travail de reconstruction est terminé, et la Société possède des installations et un matériel parfaitement appropriés aux besoins de sa clientèle.

La Société actuelle est toujours administrée par M. Henri Walbaum, qui s'est adjoint comme administrateurs : MM. Albert Réville et Charles Guyot, secondés par un personnel ancien, fidèle et expérimenté.

Les administrateurs actuels s'inspirent des méthodes et des principes commerciaux qui ont fait la force de leur Société, dont la prospérité, malgré les difficultés économiques actuelles, augmente sans cesse. Ils se sont particulièrement attachés à développer en faveur de leur personnel les œuvres sociales : affiliés à une caisse de compensation attribuant un sursalaire aux familles nombreuses, ils assurent des indemnités de maladie et servent une retraite à tous leurs anciens collaborateurs, auxquels leur âge interdit tout travail. Enfin ils ont décidé, depuis deux ans, d'intéresser tout leur personnel aux bénéfices sociaux.

TRAVAUX PUBLICS

MAISON FOUGEROLLE FRÈRES

Depuis cinquante ans, la Maison Fougerolle frères, dont le siège est à Paris, 103, rue Saint-Lazare, a pris part, seule ou en participation, aux grands travaux de toute nature exécutés en France ou à l'étranger : routes, chemins de fer, ports, canaux, aménagements hydro-électriques.

Elle s'est constitué une spécialité en matière de travaux souterrains. Son expérience lui a permis de triompher de difficultés toutes particulières, qui se rencontrent dans ce genre de travaux si délicats, si pleins d'imprévu, et dont on peut juger en se reportant aux obstacles qu'il lui a fallu vaincre pour terminer heureusement la plupart de ces entreprises ardues.

Au Saint-Gothard (Suisse), la Maison Fougerolle ayant la sous-entreprise du revêtement du souterrain, eut à soutenir, sous la vallée d'Andermatt, une lutte de tous les instants contre les énormes pressions qui menaçaient d'arrêter net la progression des travaux.

Dans le tunnel du Ricken (Suisse), long de 8 000 mètres, de même qu'au creusement de l'aqueduc souterrain de Bou-Tiss en Tunisie, long de 6 000 mètres, les ingénieurs furent obligés de se défendre contre le redoutable grisou, tandis qu'au tunnel du Mont-d'Or, sur la ligne Frasne-Vallorbe, ouvrage de 6 300 mètres de longueur, ils se trouvèrent brusquement en face d'un cours d'eau souterrain débitant 10 mètres cubes à la seconde.

Pour pouvoir creuser les 4 000 mètres de la galerie de Meudon, il fallut aussi arriver à se protéger efficacement contre les sables fluents parsemés de blocs de grès.

On conçoit qu'ayant ainsi appris à triompher de tous les obstacles s'opposant à l'art de l'ingénieur dans la traversée souterraine des couches géologiques les plus variées, la Maison Fougerolle n'ait pas hésité à entreprendre des œuvres encore plus hardies, comme par exemple l'exécution, au moyen d'un bouclier, du grand collecteur de Clichy sur une longueur de 3 000 mètres et la traversée, par l'emploi des mêmes moyens, du Rio de la Plata à Buenos-Ayres, sur une longueur de 1 250 mètres.

Sur le canal de la Marne-au-Rhin, la Maison Fougerolle vient de terminer la reconstruction totale du souterrain de Mauvages, long de 5 000 mètres, en employant le procédé breveté des chambres d'isolement, qui permet l'exécution des travaux sans qu'il y ait arrêt de la navigation.

Pendant la Grande Guerre, au cours de l'offensive ennemie vers Amiens, MM. Fougerolle frères ont exécuté le tunnel de Marseille-en-Beauvaisis, de 385 mètres de longueur, pour le doublement de la ligne de Beauvais au Tréport. Cet ouvrage, d'une importance capitale, pour l'achèvement

Grand pont Adolphe a Luxembourg

Construit par la Maison Fougerolle Frères, sur le projet de M. Séjourné,
Professeur à l'École Nationale des Ponts-et-Chaussées, Membre de l'Académie des Sciences.

duquel un délai de cent jours avait été consenti, put être livré à la circulation au bout de soixante-quinze jours seulement : « véritable tour de force », disait M. le ministre des Travaux publics dans la lettre de félicitation qu'il écrivait à la Maison Fougerolle.

Nombreux sont en outre les travaux de revêtement, d'élargissement, de reconstruction de tunnels pour lesquels les compagnies de chemins de fer ont eu recours à l'expérience de MM. Fougerolle.

Tous ces travaux ont pu être exécutés, sans interrompre l'exploitation, dans des circonstances souvent des plus difficiles et sans qu'aucun accident se soit produit.

Aussi, lorsque, après la guerre, il s'est agi de rétablir la circulation sur les voies ferrées détériorées dans la zône des opérations, c'est à la Maison Fougerolle frères que se sont adressées les Compagnies du Nord et de l'Est pour restaurer les tunnels détruits. Tous ces travaux particulièrement délicats ont été menés à bien. La liste complète en serait trop longue à énumérer. Bornons-nous à citer les tunnels de Vierzy, Vauxaillon, la Férée, sur le réseau du Nord, Perthes, Liart, Martinsart, les Héneaux, Montmeillant, Montmédy, et Vachémont sur le réseau de l'Est.

Parmi les autres travaux importants exécutés par la Maison Fougerolle frères à l'étranger, il faut citer particulièrement :

Le grand pont Adolphe à Luxembourg, construit en pierres de taille sur le projet de M. l'Ingénieur Séjourné. Cet ouvrage hardi franchit la vallée de la Pétrusse par une eule arche de 84 mètres de portée et de 45 mètres de hauteur. C'est la plus grande arche en maçonnerie du monde entier.

L'entreprise de construction des jetées et du chenal de la barre et du port de Rio Grande do Sul. Ces travaux, d'une importance de 100 millions de francs, comportaient la mise en œuvre de 4 millions de tonnes de granit, dont 3 millions pour les jetées. Ils ont nécessité la construction d'une voie ferrée de 80 kilomètres pour accéder aux carrières. La longueur des murs de quai exécutés a été de 2 500 mètres, dont 1 600 mètres fondés à la profondeur de $12^{m},50$. Il a été exécuté 10 millions de mètres cubes de dragages. Cette entreprise énorme a pu se poursuivre et être menée à bonne fin pendant la guerre, en dépit de toutes les difficultés.

Citons, en outre, la construction de la forme de radoub de Diégo-Suarez, sur le projet de concours établi par la Maison ; la construction de dix piles du viaduc du Caronte, fondées à l'air comprimé à des profondeurs de 20 à 25 mètres à travers des vases dégageant des gaz méphitiques.

La Maison Fougerolle frères participe actuellement à l'entreprise des deux grands bassins de radoub à double entrée en construction à l'arsenal de Toulon. Ces ouvrages, par leur longueur de 440 mètres, dépassent en importance tout ce qui a été fait dans cet ordre d'idées.

Au Maroc, la Maison Fougerolle frères prend également une part active à l'outillage du pays. Elle vient de terminer récemment le sixième lot du chemin de fer Tanger-Fez, dans la région de Meknès, sur la partie la plus accidentée de la ligne. Enfin, elle exécute présentement, pour le compte de la Société des Ports Marocains, les jetées des ports de Mehedya-Kenitra et de Rabat-Salé, en vue de l'établissement des chenaux d'accès de ces deux ports. Ces travaux, commencés en 1919, auront nécessité la mise en œuvre de un million et demi de tonnes d'enrochements et l'ouverture de deux grandes carrières reliées aux deux ports par une ligne de chemin de fer de plus de 60 kilomètres de développement.

Mieux que tout commentaire, cette énumération succincte suffit à caractériser la variété des travaux entrepris et menés à bonne fin par la Maison Fougerolle frères. Dans une large mesure, elle a contribué à maintenir à l'étranger le bon renom de nos grandes entreprises de travaux publics.

BRUNNER & MARCHAND

Drague a cuiller « Bucyrus »

Pelle « Bucyrus » 320-B

La Société en nom collectif Brunner et Marchand fut fondée en 1919 et transformée depuis en Société à responsabilité limitée, au capital de 2 millions de francs.

Son siège social et ses bureaux commerciaux sont à Paris, rue d'Amsterdam, nº 44, et ses ateliers et ses chantiers, qui occupent une centaine d'ouvriers et d'employés, sont à Bouray (Seine-et-Oise).

Les installations de Bouray couvrent une superficie d'environ 6 hectares, dont 4.000 mètres environ de bâtiments industriels munis des derniers perfectionnements de la technique.

La Société s'occupe de la construction et de la réparation du matériel de chemins de fer industriels, ainsi que du matériel pour gros terrassements.

En dehors de ses affaires propres, la Société Brunner et Marchand possède la représentation et la concession exclu-

sives pour la France des fabrications de la *Bucyrus Company*, de *South Milwaukee* (*E. U. A.*), au capital de 8 000 000 de dollars, qui construit spécialement des machines pour l'exécution des gros travaux de terrassement terrestres et maritimes.

Ces machines peuvent être considérées comme celles qui réunissent le plus complètement tous les derniers progrès de la métallurgie, de la mécanique et de l'électricité. Leur puissance est considérable et, pour en donner à nos lecteurs une idée concrète, il nous suffira de dire que telle pelle Bucyrus 320-B est capable, d'un seul coup de godet, de déplacer en quelques secondes une masse de rocailles de 6 000 litres et de la déverser à une altitude de 20 mètres, c'est-à-dire sur le toit d'une maison de six étages. Le poids de cette machine en travail est de près de 350 000 kilos, c'est-à-dire que c'est l'engin monté sur roues le plus lourd qui existe.

Elle peut néanmoins se déplacer et se diriger, avec une extrême aisance, même dans des terrains très accidentés, où par exemple on n'oserait jamais aventurer une automobile.

La drague à cuiller Bucyrus détient le record de la production. Elle a extrait 250 000 mètres cubes de pierres en vingt-neuf jours de travail.

Les photographies que nous publions sont plus éloquentes que le plus long commentaire.

SOCIÉTÉ TECHNIQUE
D'ÉTUDES ET D'ENTREPRISES POUR L'INDUSTRIE

La Société technique d'études et d'entreprises pour l'industrie, au capital de 6 600 000 francs, a été constituée en janvier 1924 par la fusion de la Société technique d'entreprises avec la Société technique pour l'industrie dont elle a conservé le personnel et l'organisation.

La Société technique d'entreprises a été fondée en 1909 par M. Charles Lefebvre, ancien ingénieur des Ponts et Chaussées ; il s'est retiré depuis lors.

Le capital initial était de 1 million de francs, il a été porté à 5 puis à 6 millions ; il faut tenir compte aussi de 1 million de bons décennaux émis pour renforcer les moyens d'action de l'entreprise.

Le but de la Société technique d'entreprises était celui d'un ingénieur-constructeur promoteur d'affaires industrielles, les étudiant, les réalisant complètement.

La Société technique pour l'industrie a été constituée en 1920 ; mais elle remonte en réalité à 1917, date à laquelle fut créé le bureau d'ingénieur-conseil Ferdinand Gros et Bouchardy, dont elle n'est que la continuation.

La Société technique pour l'industrie était avant tout un ingénieur-conseil dans toutes les branches de l'activité industrielle, mais elle ne comportait pas, comme la Société technique d'entreprises, des services d'entreprises proprement dits, et ses bureaux d'études étaient organisés d'une manière plus technique, voire même plus scientifique que ceux de cette Société.

La fusion de ces deux firmes devait donc augmenter leur puissance d'action.

La raison sociale de la nouvelle Société définit exactement les deux rôles différents qui lui sont assignés par son origine ; c'est à la fois un bureau d'ingénieur-conseil et une Société d'entreprises générales qui peut se charger de réaliser toute œuvre industrielle.

L'histoire des travaux accomplis par les deux Sociétés constituantes se divise en trois périodes, dont la seconde correspond à la durée de la récente guerre.

De 1909 à 1914, la Société technique d'entreprises construit les tramways électriques du Loir-et-Cher et collabore à la construction de réseaux de distribution d'énergie électrique dans le nord de la France, l'Orléanais et la Touraine. Elle procède à des études de chemins de fer ou de chutes d'eau dans le Pas-de-Calais, en Serbie et dans l'Afrique du Nord.

De 1914 à 1918, elle travaille pour la guerre ; elle construit une usine d'acide sulfurique pour la poudrerie de Saint-Chamas ; son personnel participe aux importants travaux de la poudrerie annexe de Port-Sant-Louis-du-Rhône. La Société installe une usine de chlore liquide à Jarrie-Vizille ; la centrale électrique de l'arsenal de Roanne ; une usine pour l'affinage du cuivre à Pauillac ; une usine de produits chimiques et matières colorantes à Villeneuve-Saint-Georges.

Le bureau d'ingénieur-conseil Ferdinand Gros et Bouchardy étudie et mène à bonne fin l'exécution de travaux très importants dans les Pyrénées : l'équipement du lac d'Oo, l'équipement du bassin de la Pique, la construction à Marignac d'usines électrométallurgiques et chimiques pour la fabrication du carbure de calcium et de la cyanamide calcique, pour la carbonisation du bois et la production des dérivés de la distillation.

Elle crée les abattoirs industriels du Centre à Clamecy et donne son concours technique à plusieurs affaires industrielles.

De 1918 à 1923, la Société technique d'entreprises participe à la reconstruction des régions libérées et apporte un actif concours aux Compagnies de chemins de fer du Nord et de l'Est, à la Coopérative et à la Municipalité de Saint-Gobain, à la Coopérative de Landres.

Enfin, le bureau d'ingénieur-conseil met sur pied et fait approuver par le ministère des Travaux publics le très difficile problème d'utilisation de la force des marées et obtient la concession de la Centrale marémotrice de l'Aber-Vrac'h, qui sera la première station construite dans le monde entier pour l'utilisation de la houille bleue.

Ces énumérations simplement énonciatives et nullement limitatives font manifestement ressortir un développement ample et rapide dont l'apogée paraît encore bien éloigné.

Le président actuel du Conseil d'administration est M. Ferdinand Gros, industriel, chevalier de la Légion d'honneur, ancien élève de l'École polytechnique, qui préside et administre aussi plusieurs autres sociétés.

L'administrateur-délégué est M. Henry Dain, ancien élève de l'École supérieure d'électricité et de l'Institut de chimie de Paris, administrateur-délégué de la Société des grands travaux algériens, administrateur de l'Électro-Entreprise et de la Société des grands réseaux électriques.

Le directeur administratif est M. Marcel Marchais, ancien élève de l'École Polytechnique, administrateur de plusieurs autres Sociétés.

Le comité de direction est composé également de M. Bernard de Courville, officier de la Légion d'honneur, ingénieur en chef de la Marine en retraite.

COMPAGNIE GÉNÉRALE DU BASALTE

Le basalte est une pierre volcanique qu'on trouve en quantités considérables en Auvergne, en Écosse, en Prusse rhénane, aux États-Unis, etc.

Cette pierre, d'un grain très serré, présente une résistance à l'écrasement et à l'usure très supérieure à celle du granit.

Elle est utilisée dans les lieux où on la rencontre, comme moellons, dalles, etc. On en tire des marches d'escalier, des pavés. Des ouvrages d'art, ponts, murs de soutènement, etc., sont construits en blocs de basalte, taillés au marteau. La

Une carrière de basalte

roche est aussi très employée comme macadam. Ses qualités de résistance valent à une partie de l'Auvergne les meilleures routes qui soient en France.

Mais ce sont là des emplois assez limités. Pourquoi une matière aussi remarquable n'a-t-elle pas été plus utilisée jusqu'ici ? C'est que, précisément, le basalte a les défauts de ses qualités. Sa dureté en rend la taille très difficile et onéreuse. On n'obtient qu'avec beaucoup de peine, au ciseau et au marteau, des formes très approximatives. C'est ce qui explique que, malgré ses précieuses qualités, jointes à un bon marché remarquable de la pierre brute, l'emploi du basalte ne se soit pas généralisé au delà des limites des régions où on le trouve à l'état naturel.

Ce que la taille ne peut donner (à des prix praticables), on a essayé de l'obtenir par la fusion et le moulage.

Les premières recherches dans cette voie sont dues à un savant d'Auvergne, le Dr Ribbe, de Mauriac.

Dès 1909, le Dr Ribbe montrait que la fusion et le moulage du basalte pouvaient s'effectuer sans grosses difficultés, en opérant aux environs de 1 300°; mais il obtenait une substance vitreuse, noir de jais, fragile et dont les emplois eussent été très limités. Il eut l'idée alors de dévitrifier les objets moulés de manière à reconstituer la structure cristalline de la roche primitive et, après de patientes recherches, il découvrit le traitement thermique qui convenait pour obtenir ce résultat.

Il restait alors à mettre au point cette invention, à trouver les fours, les moules, l'outillage les mieux appropriés à cette industrie nouvelle. Cette mise au point a été réalisée par la Société « Le Basalte », fondée à cet effet, qui y a consacré de longs efforts, interrompus par la guerre, mais repris avec succès par la Compagnie générale du Basalte, qui, depuis trois ans, n'a cessé de perfectionner ses procédés.

Au cours de ces travaux, des propriétés nouvelles du basalte ont été mises en évidence, notamment sa résistance électrique. Les propriétés fondamentales du basalte fondu sont : 1° grande résistance à l'usure et à l'écrasement (supérieure à celle de la roche naturelle) ; 2° inattaquabilité aux acides ; 3° résistance électrique.

A la première de ces propriétés correspond, comme application, la fabrication des pavés, dalles, bordures de trottoirs, de quais, marches d'escaliers, etc.,. Des essais de pavage et de dallage, réalisés dans des cours d'usine, sur des routes très fréquentées des environs de Paris, etc., ont donné des résultats remarquables. Parfaite régularité de formes, résistance à l'usure pratiquement indéfinie, telles sont les caractéristiques des pavages et dallages en basalte fondu. Il y a lieu de prévoir également un large emploi des pierres de soubassement, pierres d'angle, de voûte, etc., pour les grands édifices, les ouvrages d'art, etc.

L'inattaquabilité aux acides assure un très large emploi aux produits, en basalte fondu pour les dallages, revêtements, cuves, canalisations, etc., des usines de produits chimiques.

La résistance électrique constitue une des propriétés les plus riches en applications du basalte fondu. De grande résistance électrique, très résistant au choc, à l'usure, à l'action des agents atmosphériques, le basalte fondu est un des meilleurs isolants actuels. Il présente, de plus, cet avantage qu'il dispense de l'emploi des ciments : en effet, toutes les armatures métalliques des isolateurs se fixent d'une façon parfaite dans le basalte pendant qu'il est à l'état pâteux.

Les Compagnies de chemins de fer ont fait, depuis plusieurs années, l'essai sur leurs réseaux électrifiés d'isolateurs de troisième rail en basalte qui leur ont donné toute satisfaction.

Il en est de même des isolateurs aériens, isolateurs de caniveaux, etc., pour basse et moyenne tensions.

En résumé, les progrès immenses accomplis depuis trois ans permettent d'assurer que cette industrie nouvelle et d'origine française est appelée à un superbe avenir.

La Compagnie générale du Basalte a son siège social, 33, avenue des Champs-Élysées, à Paris, et la composition actuelle de son Conseil d'administration est la suivante :

Président : MM. Pierre Keller, président de la Compagnie des Forges d'Audincourt, officier de la Légion d'honneur; vice-président, baron d'Aligny, ancien élève de l'École Polytechnique, chevalier de la Légion d'honneur ; administrateur-délégué, Paul Dhé, ancien élève de l'École polytechnique, officier de la Légion d'honneur ; administrateurs : Caudrelier, ancien ingénieur au corps des Ponts et Chaussées, chevalier de la Légion d'honneur ; Compagnie Française d'études et d'entreprises coloniales ; Gabriel Arnou, ancien élève de l'École Polytechnique, chevalier de la Légion d'honneur, administrateur-délégué du Bureau d'organisation économique; Paul de Saint-Chamant, propriétaire à Paris : comte d'Ussel, ancien élève de l'École Polytechnique ; comte Keller, officier de la Légion d'honneur ; comte Hadelin de Liedekerke-Beaufort, chevalier de la Légion d'honneur.

TRANCHÉE SUR UNE DES PREMIÈRES LIGNES DE CHEMINS DE FER

Reproduction d'une ancienne lithographie française.

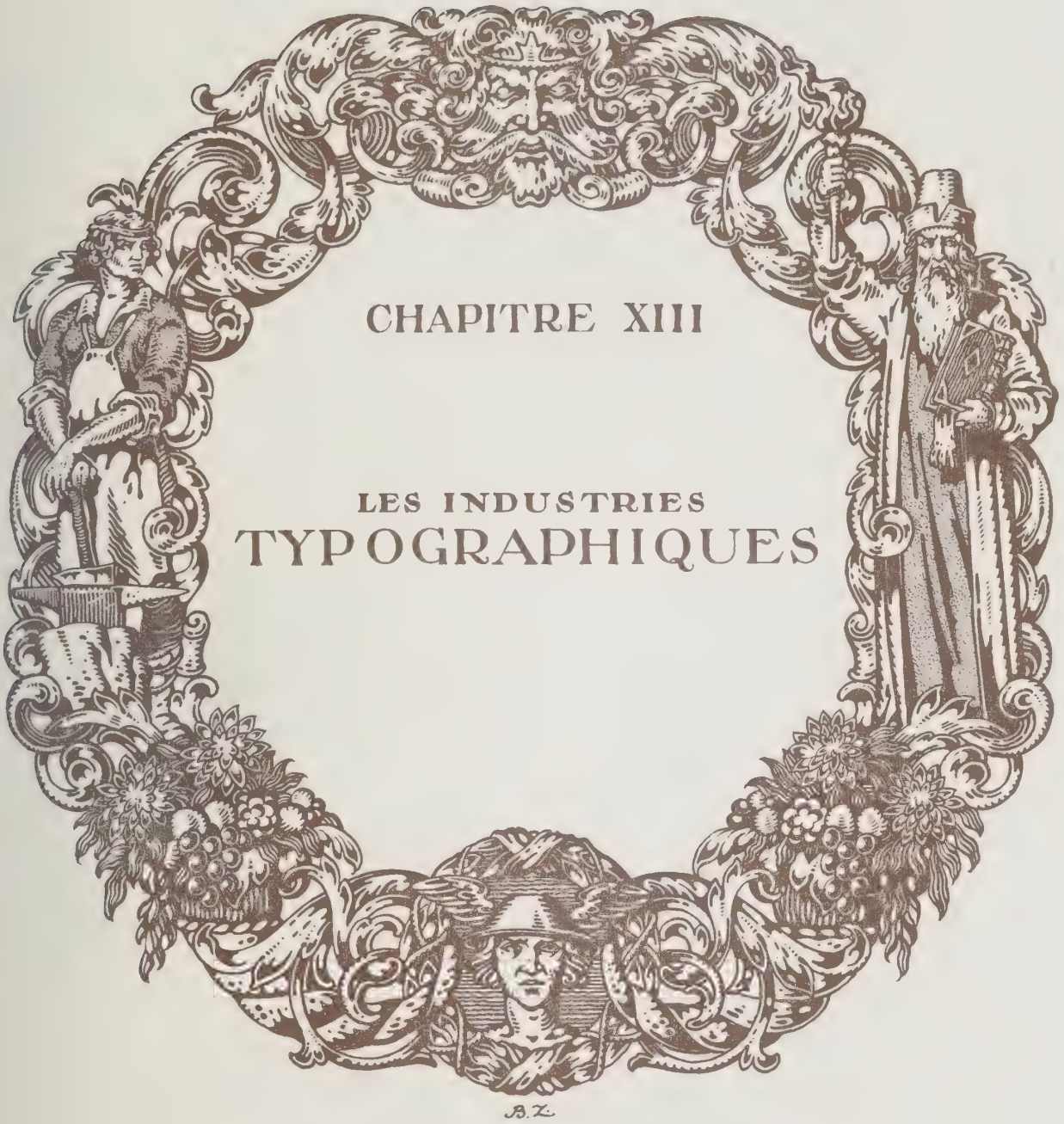

CHAPITRE XIII

LES INDUSTRIES TYPOGRAPHIQUES

B. L.

B. L.

LES INDUSTRIES TYPOGRAPHIQUES

L est d'usage de commencer une histoire du papier en remontant à ses lointains ancêtres, le papyrus et le parchemin. Nous ne nous y attarderons pas cependant, non plus que nous ne chercherons à préciser ses plus directes origines, en Chine et au Japon. Qu'il nous suffise de rappeler que l'on place généralement aux environs du XII^e^ siècle son apparition dans les pays d'Occident.

Dès le XIV^e^ siècle, en tout cas, s'affirme par des traces certaines l'existence de fabriques de papier en Italie, en Allemagne et chez nous, à Troyes, à Chauny, à Essonnes ou sur les bords pittoresques des rivières auvergnates. Papiers de chiffon, car, malgré l'appellation, venue d'Orient, de « papier de coton », il est avéré qu'on n'utilisa point, en ces âges reculés, cette dernière matière, d'un transport trop difficile et trop coûteux.

La fabrication du papier prit en France un grand développement au cours des XVII^e^ et XVIII^e^ siècles. C'est ainsi que, vers 1638, nous exportions en Hollande pour plus de 2 millions de livres tournois de papiers divers.

Les procédés ne subirent guère de modifications jusqu'au siècle dernier. Tout au plus, l'invention des moulins à bras et plus tard des moulins à martinets, mus par l'eau, vint-elle apporter quelques perfectionnements aux plus vénérables méthodes

Il n'est pas inutile de dire un mot de cette fabrication du passé. Elle a la simplicité savoureuse des vieux métiers. Aussi bien est-elle encore en usage pour les produits d'une exceptionnelle qualité dans quelques papeteries, de plus en plus rares il est vrai.

Après les opérations préliminaires : triage, délissage, pourrissage, blutage, coupage, lessivage, rinçage, les chiffons — de lin ou de chanvre — réduits en charpie par l'effilochage, étaient soumis dans des cuves, dites *piles* ou *bachots*, à l'action des pilons : ou maillets de bois, mis en mouvement par une roue hydraulique.

Il en résultait une manière de bouillie, une demi-pâte, le *défilé*. Égoutté, blanchi, le défilé donnait enfin une pâte molle, homogène, le *raffiné*.

C'est ici qu'intervenait *la forme*, un cadre de bois muni d'une grille en fils de laiton. L'ouvrier y introduisait un peu de pâte qu'il étalait d'un rapide mouvement de bras, — telle la ménagère une gaufre, — qu'il réduisait à l'épaisseur voulue en y appliquant la *frisquette* ou *couverte* et qu'il retournait ensuite sur un morceau de feutre ou *flotre*. Un nouveau feutre succédait au premier, puis une seconde feuille, et ainsi de suite, alternativement.

Un habile artisan réussissait de la sorte à empiler, paraît-il, de 4 500 à 5 000 feuilles dans la journée. Une presse exprimait l'humidité, puis les feuilles étaient étendues sur des cordes pour sécher. Après quoi on les « collait » en les plongeant dans une mouture végétale qui les rendait lisses et les empêchait de prendre l'encre. Les meilleures, à la suite d'un triage, étaient satinées, glacées, etc...

Mais l'invention de la machine est venue changer tout cela, et le papier mécanique, ou continu, a supplanté le papier à la main, ou de forme.

C'est au commencement du XIX^e^ siècle, en 1799 ou en 1800, que le Français Louis Robert, travaillant à la papeterie d'Essonnes, imagina la première machine à fabriquer du papier sans fin (de longueur indéfinie sur une largeur déterminée). Trouvaille encore empirique, mais le brevet fut acheté par Didot-Saint-Léger, propriétaire de la papeterie, qui mit

au point l'invention à la suite d'expériences faites en Angleterre, à Darfort, avec l'aide de l'ingénieur Bryon Donkin. En 1811, la première machine à papier continu faisait son apparition chez nous, et la première machine française était construite en 1815, par le mécanicien Colla. En 1827, Canson et les Montgolfier en établissaient l'application régulière dans leurs usines.

Depuis elle a bénéficié de nombreuses améliorations. Elle s'est amplifiée, élargie, compliquée jusqu'à réaliser une des merveilles de la mécanique moderne, mais le principe est resté le même. De la cuve où une arrivée d'eau assure sa densité constante, la pâte est introduite dans le *sablier* qui traverse les *épurateurs*, d'où elle se déverse enfin, dans une proportion contrôlée par le *réglard*, sur la *table de fabrication*, une toile métallique sans fin qui laisse aller l'eau, ne retenant que les fibres végétales. Celles-ci se caillent, se coagulent, se feutrent peu à peu, entraînées entre les masses brillantes des cylindres sans cesse accrus, presses humides, presses sèches, cylindres chauffés à l'intérieur et dont le nombre dépasse la trentaine dans les machines à grand rendement.

Après la batterie des sécheurs, c'est le jeu des refroidisseurs, puis la calandre des glaceurs, polisseurs, etc. Et parvenu au bout de sa route, le papier surgit enfin pour s'enrouler sur des broches qui forment le noyau des bobines. On fait des machines de 4 mètres de large qui produisent 160 mètres de papier à la minute, 25 000 à 30 000 kilogrammes par jour.

Pour être mis en rames, le papier est d'abord coupé en long, suivant le format, puis en travers, par des coupeuses automatiques.

Notons que, si l'usage des machines a substitué les mesures métriques à l'ancienne classification des formats, ces derniers sont souvent encore désignés dans le commerce par les appellations que leur laissèrent, au temps des formes, les marques de fabrique : grand raisin, jésus, colombier, grand aigle, etc.

Comme il est naturel, la fabrication mécanique a développé rapidement et puissamment l'industrie papetière dans le monde.

Vers le milieu du siècle dernier, les États-Unis et l'Angleterre étant en tête de la production, on comptait en France près de 300 papeteries, avec 270 grandes machines pour papier libre, 230 pour papier d'emballage et 140 cuves pour papier à la main, employant 31 000 ouvriers, dont un tiers de femmes. Nous produisions 130 millions de kilogrammes de papier (chiffre qui correspondait à peu près à notre consommation), dont 15 millions tirés des chiffons et 15 millions du bois et autres substances végétales.

Au cours des cinquante dernières années, la proportion s'est complètement renversée en faveur de la pâte de bois. Il y a plus de deux siècles que l'on s'inquiète de l'insuffisance des chiffons et que l'on cherche à les remplacer par une autre matière. Dès 1765, Schœffer, de Ratisbonne, faisait dans ce dessein des expériences sur les plantes ; en 1838, Montgolfier songeait au bois de tilleul. On a tout essayé : paille, orties, foin, houblon, sparte, bois de réglisse, mauve, lianes, pulpe de betteraves, tiges de fèves, sarments de vigne, bruyère, varech, riz et coton brut, sans compter de nombreuses essences d'arbres.

Aujourd'hui c'est, avec l'alfa, le peuplier et surtout le pin que l'on emploie le plus généralement. Suivant le mode de préparation, on distingue la pâte mécanique qui s'obtient en râpant le bois, et la pâte chimique, produite par le traitement du bois réduit en copeaux.

Pour ces deux matières, nous sommes lourdement tributaires de l'étranger, et en majeure partie de la Suède, de la Norvège, du Canada, pays de forêts. La France consommait en 1922, — et ces chiffres n'ont fait qu'augmenter depuis, — 300 000 tonnes de pâtes mécaniques et 350 000 tonnes de pâte chimique, au total 650 000 tonnes. Elle produisait en tout moins de 200 000 tonnes de pâte. Il convient de remarquer, d'autre part, que les cours se sont accrus dans des proportions considérables depuis la guerre. La pâte mécanique, qui se vendait, en 1913, 12 francs les 100 kilogrammes, coûtait en 1920 jusqu'à 270 francs. La pâte chimique est passée, pendant la même période, de 20 francs à 330 francs; la pâte blanche, de 20 francs à 570 francs.

Ajoutons que l'alfa, produit algérien, au lieu de venir dans nos usines, est accaparé par l'Angleterre, dont les bateaux charbonniers se chargent au retour, à peu de frais, de cette matière première pous la conduire à pied d'œuvre dans ses usines, d'où elle nous est renvoyée sous forme de papier.

Ces causes, jointes à plusieurs autres inhérentes à la guerre, ont considérablement retardé le développement de notre industrie papetière.

Sans doute conservons-nous un avantage certain pour ce qui est de la qualité, mais pour la quantité nous ne pouvons rivaliser avec nos concurrents et nous sommes loin de nous suffire. La France ne possède pas 300 grosses usines et dont très peu sont pourvues d'un outillage vraiment moderne. Pour trois machines de 3 mètres de large produisant 30 tonnes, chez nous, on en compte 30 de 5 mètres au Canada, qui donnent une moyenne de 100 tonnes.

Une modification du régime douanier et l'utilisation rationnelle de nos forêts métropolitaines pourraient apparemment remédier à cette crise, qui est grave. On préconise aussi l'emploi de substances coloniales, notamment des feuilles de satrana, qui pousse en abondance à Madagascar. Au reste, le problème ne nous préoccupe point seuls. Le continuel accroissement de la consommation du papier fait craindre aux fabricants du monde entier une disette de la pâte de bois, et de nouveau l'on songe aux substances peu ligneuses, la paille, les feuilles, etc., qu'une mise au point du procédé au chlore gazeux permettrait de préparer économiquement.

Notre richesse en matières de cette nature nous placerait dans une position très favorable si cette éventualité se réalisait.

***

Dans sa plus grande partie, la production du papier est absorbée par l'industrie typographique. Un historique même sommaire de l'imprimerie demanderait un gros volume. Nous n'insisterons donc point sur la période pourtant féconde de quatre siècles qui précéda l'évolution moderne. Évoquons seulement quelques dates et quelques noms : l'invention mémorable par Gutenberg du caractère mobile vers 1436, l'impression du premier ouvrage, une *Biblia latina*, vers 1450; l'introduction de l'imprimerie en France par Ulrich Gering, Martin Krantz et Michel Friburger, en 1469, sur l'instigation de Louis XI; son développement dans nos grandes villes, entre 1470 et 1545.

Au reste, jusqu'à la fin du XVIII[e] siècle, l'outillage de l'imprimerie ne se transforma guère. A peu de modifications près, on s'en tint à l'antique presse à bras en bois de Gutenberg, et le compositeur, de génération en génération, répéta les mêmes gestes, prenant dans la *casse* les caractères qu'il alignait dans le composteur pour les serrer ensuite dans la forme. Celle-ci posée sur le *marbre*, puis encrée, recevait la feuille que venait presser la *platine*.

Seule changea la matière des principaux éléments. Elle devint métallique. En 1783, Ambroise Didot remplaça le marbre en pierre par un marbre en fonte et la platine en bois par une platine en cuivre permettant d'imprimer la feuille d'un seul coup.

Mais l'ère des grandes inventions allait commencer. Dès 1810, Kœnig en Angleterre avait établi une presse mécanique pour imprimer le *Times*. Vers 1820, on introduisait à Paris la presse dite Stanhope, améliorée par Frapié, comprenant une table mobile en fonte animée par une manivelle. Puis survint en 1829 la presse mécanique.

Ce fut l'origine d'une véritable révolution dans l'imprimerie. Au début pourtant la machine, rudimentaire, mue à

bras, ne donnait guère plus de 500 exemplaires à l'heure. Mais, dix ans plus tard, la vapeur intervenant doublait cette production. Les perfectionnements d'ailleurs ne se faisaient pas attendre. En 1848, on imagina la presse à retiration, dite en blanc, qui, par le mouvement de va-et-vient du marbre faisant passer alternativement les formes sous deux rouleaux, imprime en même temps les deux côtés de la feuille; puis la machine à réaction plus compliquée. En 1866 enfin, Marinoni créait la rotative. Du coup, l'industrie typographique, pour les journaux surtout, entra dans une phase entièrement nouvelle marquée par une notable économie de main-d'œuvre et un régulier accroissement de la production. Avec un conducteur et deux servants, la rotative parvint tout de suite à fournir de 10 000 à 15 000 exemplaires à l'heure.

Aujourd'hui ce chiffre se multiplie par deux et même par trois. L'invention de Marinoni a bénéficié des incessants progrès de la science. Elle a gagné en souplesse, en dimension, pour réaliser ces colosses puissants dociles et précis qui satisfont avec aisance aux formidables tirages modernes, dévidant à l'entrée la bobine de papier immaculé pour rendre à la sortie le journal de huit, dix ou douze pages, coupé, plié, prêt à partir.

Peu à peu, elle s'est asservie à tous les usages, s'adaptant aux travaux les plus variés, se prêtant à l'impression simultanée en trois et quatre couleurs. Dans son essence, elle n'a pas varié.

Au lieu que, dans les machines précédentes, les organes se meuvent sur un plan horizontal, dans la rotative ils agissent circulairement. En place de la forme qui se pose sur le marbre plan, c'est un cliché demi-cylindrique que l'on applique sur des rouleaux.

Le procédé du clichage remonte en réalité aux premières recherches de la typographie. Mais c'est en 1810 que Genoux eut l'idée de l'employer dans l'imprimerie pour tirer plusieurs épreuves à la fois. En 1848, Lottin de Laval perfectionna le clichage au papier; Marinoni l'utilisa pour sa machine. On presse sur la forme une matière molle faite de feuilles de papier superposées, le *flan*, où les caractères se reproduisent en creux. On met cette matière dans un moule cylindrique; on y coule un mélange de plomb et d'antimoine qui prend l'empreinte. C'est le cliché.

Concurremment avec les rotatives, la presse à platine continue à être utilisée pour les faibles tirages. De plus, pour les travaux de petite dimension (titres de lettres, cartes de visite, etc.), on se sert de la machine à pédale, née vers 1810 et qui depuis a reçu de nombreux perfectionnements de détail.

Mais aux deux grandes étapes que nous venons d'indiquer dans l'évolution de l'imprimerie au XIX^e^ siècle s'en ajoute une troisième, marquée par l'invention de la machine à composer. Les premiers essais remontent à vrai dire à 1815. Toutefois, les réalisations pratiques ne datent que de 1884, quand Mergenthaler créa la linotype. Encore cette machine ne fut-elle adoptée dans les grandes imprimeries à journaux qu'aux environs de 1900.

Elle simplifie étonnamment la composition. Commandée par un clavier, des matrices en cuivre viennent se placer devant une étroite ouverture, d'où, quand la ligne est composée, sort du plomb en fusion, qui prend l'empreinte et, tout de suite refroidi, tombe dans un casier, tandis que les matrices vont reprendre leur place, prêtes à un nouvel appel du clavier. Les lignes ainsi fondues n'ont plus qu'à être rangées dans la forme.

La monotype, inventée en 1904, permet de fondre des lignes dont chaque lettre demeure indépendante, ce qui facilite les corrections. On cherche, en outre, depuis quelque temps à utiliser la photographie pour la composition. Les colonnes se dérouleraient à la façon d'un film, puis seraient mises en pages et clichées. Mais il faut avouer que le procédé n'est pas encore entré dans la voie des réalisations.

C'est, non moins que les progrès de la mécanique, la loi de septembre 1870, en rendant la liberté à l'imprimerie, qui lui a donné son essor moderne. Jusque-là on ne pouvait imprimer sans brevet. Le régime des brevets remonte en réalité à 1534 quand François I^er^, effrayé des conséquences politiques, morales et religieuses de la diffusion des idées par le livre, réduisit à douze le nombre des imprimeurs, sur lesquels il établit un contrôle. Celui-ci s'exerça pendant les trois siècles et demi qui suivirent avec des alternatives de rigueur et de libéralisme.

Depuis la Révolution du 4 septembre, peut imprimer qui veut. Immédiatement les imprimeries se sont multipliées et développées dans des proportions considérables. Il en est

(Collection des Estampes de la Bibliothèque Nationale.)

d'éphémères qui naissent et meurent avec les périodes électorales. Il en est de vénérables, à l'existence plusieurs fois séculaire. Les plus importantes sont aujourd'hui réparties dans la banlieue parisienne et dans certains centres de province comme Lyon, Bordeaux, Lille, Tours et Rennes.

L'industrie typographique est intimement liée à toutes les autres industries qui ne peuvent se passer d'elle. Elle est donc particulièrement sensible aux variations économiques du pays. Avant la guerre, elle a suivi la progression constante des affaires. Comme elles, en 1919, elle a connu de subites envolées. Elle subit actuellement les conséquences de leur dépression générale. En plus, l'augmentation des salaires et la hausse du papier lui rendent difficile la lutte contre le commerce étranger. Elle a du reste été fortement éprouvée par la guerre dans son personnel, et l'on doit signaler les louables efforts accomplis en ce moment pour reconstituer par l'apprentissage et par l'enseignement une habile main-d'œuvre.

Là encore, c'est le bon goût, le sens artistique qui dominent chez nous. A ce point de vue, nos ouvrages de librairie ont toujours joui d'une légitime réputation. Cela nous amène à dire un mot des caractères d'imprimerie, qui en sont l'élément principal.

Au début, les caractères étaient fondus dans l'atelier même de l'imprimeur. C'est Garamond qui, vers 1539, créa la première fonderie distincte.

Le poinçon d'acier, sur lequel la lettre ou l'ornement sont gravés en relief, est enfoncé dans un morceau de cuivre

rouge pour faire la matrice. Celle-ci, placée autrefois dans un moule à main, recevait la matière en fusion qui, refroidie, était soigneusement mise au point. Toute cette dernière série d'opérations s'effectue aujourd'hui automatiquement dans la machine à fondre.

De l'imitation des manuscrits qui donna le gothique, on passa plus tard à celle des inscriptions lapidaires des monuments antiques, d'où naquit le romain. Les types classiques du romain sont le Grandjean (1692), le Baskerville (1737), le Bodoni (1770).

En 1775, apparut le romain Didot. Parmi les séries du XIXe siècle, citons encore l'anglaise (1805), le Jacquemin (1818), le Marcellin Legrand (1825), l'Elzévir (1858), le Mutteraz (1876), le Mayeur (1883). Depuis un peu plus de vingt-cinq ans, nous assistons à une recrudescence d'activité dans la recherche de caractères harmonieux heureusement composés. C'est le Grasset en 1898, l'Auriol en 1902, le Giraldon en 1906, le Deberny en 1910, le Nicolas Cochin en 1912, le caractère, dit de tradition, de Naudin en 1913, l'Astrée en 1923.

Parallèlement se manifestait une véritable renaissance de l'art du livre. Savamment ordonnée, un peu solennelles au XVIIe siècle, élégantes et précieuses avec leur fine gravure au XVIIIe, les éditions tendirent à s'orienter, durant le XIXe, dans le sens de la vulgarisation. L'introduction, vers 1819, de la lithographie, inventée quelques années plus tôt par l'Allemand Senefelder, et qui du seste ouvrit à l'imprimerie des voies nouvelles, puis les successives trouvailles des procédés photomécaniques, en apportant à l'illustration des ressources infinies, contribuèrent à diriger les éditeurs vers des productions courantes, à bon marché. Au cours de cette période, d'ailleurs, les arts appliqués en général souffrirent d'une sorte d'éclipse de l'esprit de création.

Leur réveil aux environs de 1900 eut son effet sur le livre. Nombreux sont actuellement les ouvrages de luxe où la beauté des caractères, l'équilibre architectural de la page se marient à la délicatesse des images et des ornements gravés sur bois ou à l'eau-forte par nos meilleurs artistes.

Des soins analogues s'affirment jusque dans des éditions moins coûteuses et même populaires, qui témoignent des qualités traditionnelles de la race. Pour la quantité, toutefois, nous ne venons qu'au troisième rang dans la production mondiale, ainsi que le prouve une statistique de 1923, avec 9 159 ouvrages, après la Grande-Bretagne, où l'on en compte 12 247 et bien après l'Allemagne, qui en publia 30 734.

*
* *

Mais ce sont les journaux quotidiens et périodiques qui absorbent la majeure partie de l'activité des typographes. Le développement du journalisme en France pourrait être échelonné en quelques stades, assez nets, à l'origine desquels apparaissent des causes économiques, mécaniques ou sociales qui vinrent l'accélérer.

La première, partant normalement de *la Gazette*, de Renaudot, qui naquit en 1631, assez en retard sur ses aînées flamandes, hollandaises ou allemandes, mais tout de suite supérieure à elles par la régularité, la présentation, l'abondance et le choix des matières, se prolonge jusqu'à la fin de l'ancien régime. La pauvreté des moyens d'exécution, la tutelle dans laquelle sut le tenir le pouvoir absolu ne permettent au journal d'alors qu'une très médiocre extension.

Pourtant tous les genres en ce temps déjà prennent forme : la revue créée par Théophraste Renaudot lui-même, qui, tous les mois, publiait une manière de résumé de sa gazette hebdomadaire ; petite presse, qui débuta sous la Fronde, par la gazette en vers ; presse littéraire, dont le *Journal des savants*, en 1665, fut le prototype ; presse théâtrale, médicale, religieuse, financière, de jurisprudence, de mode, d'armée, de marine.

Hatin, maître en la matière, enregistre la naissance de 350 journaux ou périodiques, de 1631 à 1789. La Harpe, à propos de la parution du *Journal de Paris*, en 1777, le premier quotidien, parle de 28 journaux imprimés dans la capitale. Une liste circulant en 1779 en contient 27, plus 14 gazettes et journaux venant de l'étranger.

Deuxième stade : la Révolution décrète la liberté de la presse. Dès lors, c'est une explosion de feuilles de toute espèce ; 250 journaux et périodiques surgissent dans le second semestre de 1789, 350 en 1790. Le mouvement se ralentit, l'année suivante, mais il reprend de plus belle en 1792. Et il continue de la sorte, avec un arrêt pendant la Terreur, jusqu'au 18 Fructidor, Saint-Barthélemy des journalistes.

Napoléon se méfie de la presse. Un arrêté du 17 janvier 1800 réduit à 13 le nombre des journaux, à Paris. En 1811, il n'y en a plus que quatre et un décret de 1810 n'en autorise qu'un en province par département, soumis au contrôle du préfet.

Mais les Bourbons, à leur retour, montrent des dispositions plus libérales. L'empereur les imite pendant le court entr'acte des Cent Jours. De 1815 à 1830, c'est une lutte incessante pour l'indépendance à laquelle prennent part 300 à 350 journaux.

La Révolution de Juillet, faite en grande partie par et pour la presse, ne provoque point cependant tout d'abord un accroissement notable de son effectif.

Le journalisme, au cours de ces quarante années, a pris surtout conscience de ses droits. On peut noter néanmoins quelques modifications dans son état matériel. Le format, d'in-8° et d'in-4° qu'il était sous l'ancien régime, à l'exception du *Moniteur Universel*, qui provoqua les quolibets du public par ses dimensiosn inusitées, devient régulièrement in-folio, au début du XIXe siècle, avec le *Journal des Débats*, que, bon gré mal gré, doivent imiter ses concurrents.

Quant au tirage, d'abord très réduit et qui ne dépasse guère 400 à 500 feuilles par jour, il ne tarde pas à décupler pour les principaux organes.

Il faut signaler aussi, avec l'apparition des grands périodiques, la *Revue des Deux Mondes*, la *Revue de Paris*, en 1829, celle de quelques journaux de province déjà importants, succédant au *Journal de Rouen* qui remonte à 1762 : *l'Écho du Nord*, en 1811 ; *le Journal du Loiret*, en 1818 ; *le Sémaphore de Marseille*, en 1827 ; *le Messager de Toulouse*, en 1830 qui bientôt compte de 1 800 à 2 000 abonnés.

Mais l'année 1836 marque une date considérable dans cette histoire. Émile de Girardin fonde *la Presse*, premier journal à 40 francs, réduisant de moitié le prix de l'abonnement. Les autres suivent. Il en résulte une immédiate augmentation dans la clientèle des journaux. De 28 millions, chiffre global des feuilles timbrées en 1828, on passe à 42 millions en 1836.

Entre temps, d'autres causes sont venues favoriser le développement. La presse mécanique, nous l'avons vu, avait été introduite en France peu d'années auparavant.

En outre, dès 1818, Pierre Lorilleux avait créé à Paris la fabrication industrielle de l'encre d'imprimerie, qui, jusque-là, se malaxait quotidiennement dans chaque atelier. Nous assistons enfin, vers cette époque, aux première applications sérieuses de la publicité, qui deviendra bientôt, pour la presse, l'indispensable nerf de la guerre.

En réalité, la naissance de la publicité commerciale suivit de peu celle du journal. Renaudot avait fondé un « Bureau d'adresse et de rencontre » qu'il pourvut en 1633 d'une feuille d'annonces, origine des *Petites Affiches*. En 1676, Colletet avait créé le *Journal de la Ville de Paris*, appelé ensuite *Journal des avis et des affaires de Paris*, qui contenait deux pages d'annonces. En cela nous devancions les Anglais, qui eurent vite fait d'ailleurs de rattraper ce retard.

Mais c'est seulement au début de la Monarchie de Juillet que la publicité devint pour les journaux une source de revenus appréciables. Aux principaux organes de ce temps, elle rapportait de 200 000 à 250 000 francs annuellement, part infime, il est vrai, des recettes d'alors dont les abonnements constituaient le plus gros élément.

Un curieux calcul d'Eugène Hatin établit comme suit le budget d'un grand journal en 1845 :

DÉPENSES.

Papier, main-d'œuvre, timbres, transport.	2 205 000	francs.
Frais généraux	275 000	—
Total	2 480 000	francs.

RECETTES.

Abonnements	2 610 000	francs.
Annonces	300 000	—
Total	2 910 000	francs.
Bénéfice	450 000	francs.

A l'en croire, *la Presse*, *le Constitutionnel* avaient alors 45 000 abonnés environ ; *le Siècle* davantage.

La deuxième République, par ses mesures libérales, provoque encore une avalanche de journaux nouveaux : 450 en 1848, 200 en 1849. Le Second Empire apporte des restrictions. Mais l'élan est donné. Et, en 1863, la création du journal à un sou, *le Petit Journal*, amplifie le mouvement. L'emploi de la rotative, l'établissement des chemins de fer achèvent de transformer complètement la presse, de lui donner sa forme moderne.

Au reste, pendant cette période, sont nés beaucoup de journaux d'aujourd'hui : *le Figaro* en 1854 ; *la France*, *le Temps* en 1861 ; *le Petit Moniteur* en 1864 ; *le Gaulois* en 1863 ; *la Liberté* en 1866 ; *la Petite Presse*, *le Soir* en 1867 ; *le Rappel* en 1869 ; *le Petit National* en 1870. La moyenne des tirages est de 35 000 ; *le Petit Moniteur* tire à 130 000. Depuis 1826, le nombre des journaux a plus que quadruplé dans le monde. Les États-Unis sont en tête avec 4 000 feuilles pour 30 millions d'habitants. La France en compte 1 640 pour 38 millions d'habitants.

La guerre de 1870 et le siège de Paris suscitent, pour satisfaire la curiosité du public, une floraison journalistique éphémère et douloureusement pittoresque. On alimente les machines avec des meubles, et l'on imprime sur toutes sortes de papier. Et sitôt le calme rétabli, on voit apparaître *le Petit Parisien*, *le Voltaire*, *la Justice*, puis *le Matin*, *l'Événement* en 1872 ; *le Soleil* en 1873 ; *la Lanterne* en 1876 ; *Gil Blas* en 1879 ; *l'Intransigeant* en 1880.

Cependant le statut légal de la presse s'est affermi peu à peu.

La loi du 29 juillet 1881, résumant les lois nombreuses qui régissaient la presse auparavant, « réglemente, dit Henri Avenel, sans la restreindre, la liberté d'exprimer la pensée par le livre, le journal, l'affiche ».

Dans la sécurité d'une situation stable, le nombre des journaux augmente rapidement. Citons la fondation de *la Croix* en 1880, de *l'Écho de Paris* en 1884, de *l'Éclair* en 1888, du *Journal* et de la *Libre Parole* en 1892. La presse féministe est née avec *la Citoyenne* en 1881, puis *l'Avant-Courrière*, *le Journal des Femmes* ; elle se précise avec *la Fronde* en 1897. Les revues, les magazines illustrés se multiplient, de plus en plus luxueux. La presse spécialisée répand dans tous les milieux une documentation abondante sur les matières les plus variées, depuis la mode jusqu'à la finance. La presse sportive, principalement, prend une importance considérable.

Enfin la presse d'information se développe dans d'extraordinaires proportions, grâce aux moyens dont elle dispose, machines sans cesse perfectionnées, intervention de l'électricité, du téléphone, grâce aussi à la demande croissante d'un public pour qui elle est devenue un véritable besoin.

Les tirages montent formidablement. A Paris, pour quelques feuilles, ils se haussent jusqu'au million et le dépassent. Les grands journaux de province tirent de 100 à 200 000 exemplaires en de nombreuses éditions, qui, pour certains, vont à 22, afin d'atteindre leur clientèle en ses lointaines ramifications.

Pendant la dernière guerre, les chiffres n'ont pas diminué, au contraire, bien que faute de papier et de main-d'œuvre on ait été obligé de réduire les formats et le nombre de pages. Mais, depuis, ils ne se sont guère accrus. Il semble qu'ils soient arrivés à la limite extrême et qu'ils resteront stationnaires, autant du moins que le chiffre de la population le demeurera.

C'est au reste chez nous qu'on enregistre les plus forts tirages, à cause sans doute de notre centralisation à outrance ; mais les journaux étrangers doivent à l'énorme rendement de leur publicité d'être infiniment plus volumineux que les nôtres.

Et, si l'on peut se fier aux statistiques, il faut noter que nous sommes largement dépassés, quant au nombre des journaux et revues annuellement publiés, par les États-Unis, qui en ont 20 941, et par l'Allemagne, qui en a 20 000, alors que nous n'en avons guère plus de 6 000.

Six mille feuilles quotidiennes et périodiques pour 40 millions d'habitants représentent, d'ailleurs, une proportion respectable. Et l'on ne saurait nier le rôle primordial joué en France par cette puissance magnifique et redoutable qu'est la presse.

RENÉ CHAVANCE.

L'IMPRIMERIE

L'IMPRIMERIE NATIONALE

Les origines de l'Imprimerie Nationale remontent au temps de François Ier. Son histoire dépasse ainsi, et de loin, les cadres fixés pour le présent ouvrage. Jusqu'en 1795, l'Imprimerie Nationale ne fut pas une usine, ce fut un atelier exclusivement consacré à l'art typographique. Mais, à partir de cette époque, son rôle changea complètement. Elle fut affectée aux travaux officiels et, lorsqu'elle eut été transférée par l'Empire à l'hôtel Rohan-Soubise, dit hôtel de Strasbourg (rue Vieille-du-Temple), un décret de 1809 fixa définitivement ses statuts. Elle devint alors l'Imprimerie de l'État, dépendant du ministère de la Justice et administrée par un directeur, nommé par le garde des sceaux. Les statuts sont restés sans changement jusqu'à nos jours, avec cette seule différence que, depuis peu, l'Imprimerie n'est plus du ressort du ministère de la Justice mais de celui des Finances. Elle reste affectée à l'impression des actes officiels et des divers ouvrages exécutés pour le compte de l'État et de quelques particuliers, spécialement autorisés.

L'Imprimerie Nationale fonde elle-même ses caractères ; elle en possède une quantité considérable tant français qu'étrangers. Elle prête, le cas échéant, aux imprimeurs privés (par autorisation spéciale) les caractères dont ils ont besoin et qu'ils ne peuvent trouver nulle part ailleurs. Sa collection de matrices, soigneusement conservées, est peut-être la plus riche du monde. De grandes armoires contiennent un nombre imposant de boîtes où sont rangés minutieusement à peu près tous les signes dont les hommes se sont servis et se servent pour se communiquer leurs pensées. Cette collection, dont l'Imprimerie Nationale s'enorgueillit à juste titre, renferme environ 380 000 matrices ou poinçons, c'est-à-dire le moyen de reproduire indéfiniment 350 000 signes, lettres ou mots qui forment l'ensemble des langues humaines et représentent l'histoire de la typographie du monde entier à toutes les époques.

L'époque du Second Empire vit le plein épanouissement de l'Imprimerie. Sous la direction habile de M. de Saint-Georges, elle prit un essor magnifique et devint une des usines les plus productives de France.

Sous la IIIe République, le vieil hôtel de Rohan-Soubise, devenu trop vétuste, ne pouvait plus suffire à l'Imprimerie. Au commencement de notre siècle, la diretion décida de construire un bâtiment spécial destiné à abriter l'Imprimerie Nationale. En 1902, M. Christian, directeur, ayant obtenu des Chambres les crédits nécessaires pour la première pierre du futur siège, situé rue de la Convention, cinq ans après, en 1907, la construction était achevée et le déménagement commença. Sous la direction de M. Moutou, qui l'entreprit, sans avoir obtenu les crédits spéciaux à cet effet, ce déménagement dura jusqu'en 1924, et c'est seulement depuis cette date que l'Imprimerie Nationale est définitivement installée dans ses nouveaux locaux.

Merveilleusement outillée, possédant tous les ateliers nécessaires aux travaux les plus compliqués et les plus artistiques, l'Imprimerie Nationale peut actuellement servir de modèle du genre. Pour se rendre compte des possibilités dont elle dispose, il suffit d'indiquer que le budget annuel de la France, qui forme cinq gros volumes de plusieurs centaines de pages chacun, est composé, imprimé et broché (1 000 exemplaires) *en une seule nuit.*

Pendant la guerre, l'Imprimerie, en plus de tout son ouvrage courant, se chargea encore de l'impression des Bons de la Défense nationale et, plus tard, ce fut elle qui exécuta les billets de un franc émis par la Chambre de Commerce de Paris.

Les publications exécutées par l'Imprimerie pour le compte de nombreux éditeurs privés sont, pour la plupart, des ouvrages de haut luxe et ont toujours une valeur artistique considérable.

Le personnel compte 1 500 employés et ouvriers.

Le directeur actuel de l'Imprimerie Nationale est M. Tardif.

LES PRESSES EN 1780
(D'après Turgan.)

IMPRIMERIE CRÉTÉ

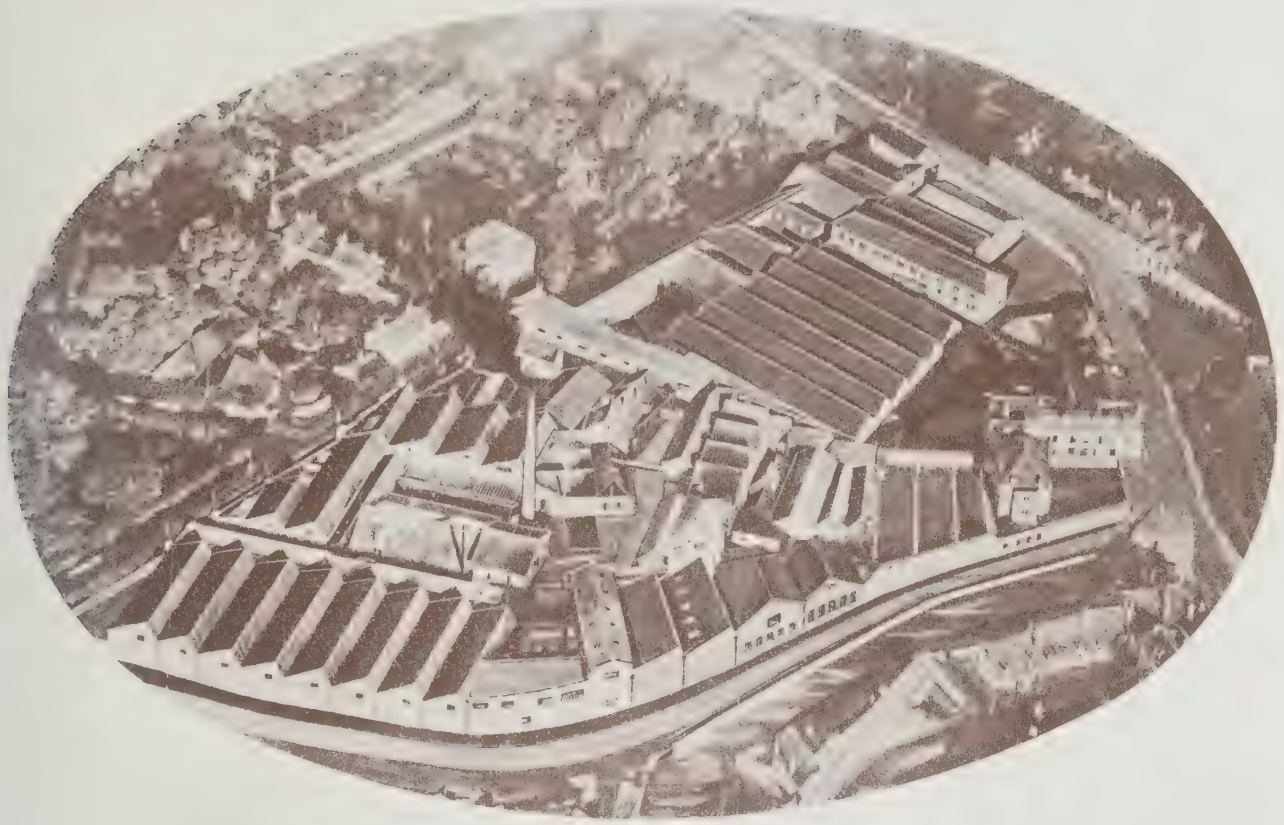

(Cliché C. A. F.)

Vue a vol d'oiseau de l'Imprimerie Crété, a Corbeil (Seine-et-Oise)

Fondée en 1805 pour imprimer une feuille d'annonces légales, la célèbre Imprimerie de Corbeil fut, en 1829, acquise par Louis-Simon Crété. Depuis bientôt un siècle elle reste donc entre les mains des membres d'une famille dont trois générations surent faire de la modeste acquisition de l'aïeul une des plus puissantes entreprises typographiques de la France.

Lors de l'acquisition de l'imprimerie de Corbeil par L.-S. Crété, son matériel se composait de deux presses à bras. Les efforts énergiques de M. Crété, secondés plus tard par ceux de son fils Jules, firent rapidement de leur imprimerie un établissement de premier ordre. Nommé en 1867 chevalier de la Légion d'honneur, L.-S. Crété dirigea sa maison jusqu'à sa mort, survenue en 1869.

De 1869 à 1887, son successeur Jules Crété, décoré après l'Exposition de 1878, donna à l'établissement une grande extension. En 1887, l'imprimerie possédait déjà 20 machines et 15 presses à bras. Intensifiant encore la production des établissements, le fils et successeur de Jules Crété, M. Édouard Crété, donna à l'imprimerie un essor considérable. Ayant obtenu pour son œuvre le grand prix (classe de l'Imprimerie) et la médaille d'or (classe de l'Économie sociale) à l'Exposition de 1900, il fut nommé à la même époque chevalier de la Légion d'honneur et promu officier après l'Exposition de Londres, où les travaux de l'Imprimerie de Corbeil furent fort remarqués et goûtés.

En 1908, l'Imprimerie Crété a été transformée en Société anonyme, dont le capital actuel est de 4 millions. Elle continue à être dirigée par M. Édouard Crété, secondé par ses fils MM. Georges et Maurice Crété (depuis 1910) et M. Max Crété (depuis 1923).

Les établissements occupent actuellement un personnel de 1 500 ouvriers et employés. Les différents ateliers de l'Imprimerie de Corbeil sont de nos jours agencés avec le maximum de perfection atteinte par la technique moderne. Une description succincte de l'installation de ses ateliers permettra au lecteur de se rendre compte de l'envergure actuelle de l'entreprise. Commençons par l'atelier de composition.

Une partie de cette dernière exigeant l'emploi de caractères très variés est faite à la main (ouvrages de sciences, catalogues, annonces, etc.). Les travaux courants au contraire (romans, revues, publications périodiques) sont composés à la machine. L'Imprimerie Crété, qui, une des premières, utilisa les machines à composer en caractères mobiles, possède aujourd'hui l'installation la plus importante de France (18 fondeuses monotypes, 1 fondeuse pour les caractères gros corps et 24 claviers D). Une fonderie typographique, qui fournit les caractères de labeur et de fantaisie, les filets et interlignes, etc., complète l'agencement de l'atelier. La composition est en grande partie clichée en plomb ou en cuivre. Huit cuves alimentées par 3 groupes électrogènes de 2 000 ampères 10 volts desservent la galvanoplastie.

L'atelier d'impression est doté d'un matériel excessivement puissant. Presque tous les types de presses à imprimer, françaises et étrangères — plus de 100 au total — y sont représentés par une ou plusieurs unités. La première des machines rotatives à illustrations fonctionne depuis 1886. Depuis cette époque, l'installation a été sans cesse perfectionnée, et de nouvelles machines furent montées pour l'impression rapide en noir et en couleurs. Ce matériel se compose actuellement de machines à deux, cinq et six couleurs et de machines en noir avec sortie des feuilles

à plat ou pliées dans les formats les plus courants.

En 1912, l'Imprimerie Crété installa un atelier de gravure et de rotatives pour l'impression en taille-douce. Elle fut une des premières en France à industrialiser ce procédé et à le rendre applicable aux grands tirages. Cet atelier comprend

L'ATELIER DES FONDEUSES MONOTYPES

4 machines rotatives et possède l'outillage nécessaire à toutes les opérations annexes.

Depuis la même époque, l'Imprimerie Crété a consacré un grand effort à l'application et au développement du procédé off-set, qui apporte un perfectionnement considérable à l'impression lithographique, permettant d'imprimer les similigravures avec une vitesse beaucoup plus grande et sur des papiers très grenus. Comprenant toute l'importance de ce procédé, l'Imprimerie Crété n'a cessé de le perfectionner et, en 1924, elle installa à cet effet un atelier modèle muni des machines les plus récentes, et d'installations destinées à éviter le jeu du papier et à obtenir ainsi un repérage absolu des travaux en plusieurs couleurs.

Tous les autres ateliers, celui de brochage, de cartonnage, de réparations, etc., répondent aux dernières exigences de la technique et représentent, par leurs installations, les modèles du genre.

Un important service de transports, parfaitement organisé, assure la liaison régulière entre Corbeil et Paris, permettant à l'Imprimerie d'écouler rapidement sa grosse production journalière. Les établissements possèdent en outre trois succursales à Paris, qui suppriment, pour ainsi dire, complètement pour leur clientèle les inconvénients qui peuvent résulter de la distance entre Paris et Corbeil. Ces succursales sont situées : 2, rue des Poitevins ; 2, rue des Italiens (services commerciaux), et rue Delambre (une imprimerie pour exécuter les travaux de luxe).

Dans sa prospérité et sa puissance ascendantes, l'établissement de Corbeil n'a jamais oublié ses employés et ses ouvriers.

Le sort des collaborateurs de l'Imprimerie Crété a toujours été une des principales préoccupations de ses dirigeants. En 1878, une caisse de secours obligatoire, pour les cas de maladie ou d'accident, a été créée. En 1900, M. Édouard Crété fonda une caisse qu'il alimente personnellement, et qui est destinée à aider les femmes en couches.

Depuis 1923, la Société assure à ses anciens collaborateurs qui comptent trente ans de présence et qui, âgés de cinquante-cinq ans, ne désirent plus travailler, une rente viagère.

Cette retraite (2 000 fr. de rente pour les hommes et 1 500 fr. pour les femmes) leur est versée sans qu'aucune retenue ait été prélevée sur leurs salaires.

Une coopérative de consommation procure au personnel les denrées à des prix nettement inférieurs à ceux du commerce. Les bénéfices qu'elle peut faire sont répartis en fin d'année entre ses participants.

Enfin une caisse de dépôts créée pour encourager l'épargne du personnel de l'Imprimerie sert à ses déposants 9 p. 100 d'intérêt.

UN DES ATELIERS DE MACHINES

L'ATELIER DE RELIURE

IMPRIMERIE & LIBRAIRIE CENTRALES DES CHEMINS DE FER (Imprimerie Chaix)

Dans le monde des imprimeurs et éditeurs, l'Imprimerie-Librairie Chaix occupe une place bien définie. C'est elle, en effet, qui, depuis de longues années, fait paraître les horaires de tous les chemins de fer français, indicateurs dont, en notre temps de mouvement intense, aucun voyageur ne saurait se passer. Ce monopole suffit à lui seul à expliquer l'importance considérable de l'entreprise.

Fondée sous forme d'une Société en commandite, en 1845, par M. Napoléon Chaix, l'imprimerie, dès sa création, se spécialisa dans le genre de ses travaux actuels.

Son succès fut grand et son développement constant et régulier. En 1881, la Société primitive fut transformée en une Société anonyme, dont les statuts furent modifiés en 1890 et en 1898. Le capital social actuel se monte à 3 millions.

Depuis 1891, l'Imprimerie Chaix a ajouté au nombres de ses éditions la publication de l'*Annuaire-Chaix*, donnant les renseignements sur la constitution financière des principales sociétés par actions. La maison Chaix édite, en outre, toutes sortes de circulaires et formulaires officiels, cartes des réseaux ferroviaires, etc.

Son Conseil d'administration actuel, présidé par M. Alban Chaix, qui occupe également le poste de directeur général, est composé de MM. Provôt, Vaublanc et Lemarquis.

Le siège social se trouve à Paris, 20, rue Bergère. L'imprimerie possède à Paris deux succursales.

PHOTOGRAVURE

ANCIENS ÉTABLISSEMENTS GILLOT

C'est dans les ateliers des Anciens Établissements Gillot que naquit, en 1848, le premier procédé de gravure qui permit d'illustrer les impressions typographiques.

Cette invention a été une des plus considérables après celles de Gutenberg et de Senefelder, et il faut relire toute l'histoire d'un siècle pour se rendre compte de sa répercussion dans le monde ; c'est elle qui permit la diffusion de l'image tant dans les journaux que dans toutes les utilisations de l'imprimerie.

Firmin Gillot

Les Anciens Établissements Gillot ont un passé qui mérite d'être évoqué au moment où les Arts graphiques atteignent un merveilleux degré de perfectionnement. En effet, toute l'histoire de la gravure en relief se résume dans le nom de Firmin Gillot, qui fit breveter, le 31 mars 1851, le premier procédé de gravure typographique que l'on appelle « gillotage ».

Firmin Gillot semblait cependant n'avoir aucune prédisposition particulière à s'attacher à des recherches de ce genre. Il était, en effet, né en 1820, à la Reveillarderie, petit hameau de Beauce, et ses parents cultivaient la terre. Dès son jeune âge, il se désintéressa des travaux agricoles ; il décida d'apprendre un métier, et son père l'envoya à Chartres, où, au cours de sa quatorzième année, il entra en apprentissage chez un lithographe.

Il y apprit les éléments indispensables et entreprit son tour de France. Il travailla successivement à Elbeuf, Rouen, Paris, Saint-Quentin, et enfin se fixa pour quelque temps à Cambrai, où il épousa la fille d'un honorable commerçant.

Mais Paris, où il avait fait un premier séjour, le tentait, et il revint s'y installer dans une modeste échoppe de la rue du Chevalier-du-Guet. C'est là que furent effectués les premiers essais de gravure typographique d'images.

Son procédé, une fois breveté, lui amena des commandes. Son affaire prospéra rapidement, et il s'installa successivement au 23, quai Saint-Michel, et par la suite, au 175, faubourg Saint-Martin.

La notoriété de l'inventeur Firmin Gillot et de ses collaborateurs, que l'on appelait des *gilloteurs*, permit de développer considérablement cette entreprise, et les travaux de gillotage se multiplièrent.

Firmin Gillot mourut subitement dans ses ateliers en 1872, et ce fut son jeune fils, Charles Gillot, qui, aidé de Mme veuve Gillot, entreprit de continuer la tâche de l'inventeur.

Charles Gillot s'attacha particulièrement à utiliser les procédés photographiques pour obtenir les images qu'il devait graver ; grâce à des travaux sur la sensibilité des corps gras et des substances organiques et aussi à l'utilisation de la lumière électrique, il arriva à produire des images sur métal, puis à reproduire tous les sujets que l'on voulait bien lui confier.

Charles Gillot

Dans les premières années de son exploitation, Charles Gillot fut gêné par l'exiguïté des locaux dont il disposait, et, la fortune venant, il put faire construire, au 79 de la rue Madame, un hôtel particulier dans lequel se trouvaient compris les ateliers, qui restèrent longtemps un véritable modèle du genre.

Charles Gillot disparut aussi tragiquement que son père, en 1903, après avoir reçu du ministre du Commerce, M. Lockroy, la croix de chevalier de la Légion d'honneur, laissant sa maison à une association de ses ouvriers. Cette association continua jusqu'en 1920 l'œuvre entreprise et se transforma, à cette époque, en Société anonyme des Anciens Établissements Gillot.

Installée actuellement dans un grand immeuble dont elle est propriétaire, au 6 *bis* et 8, rue de la Grotte, elle emploie à Paris 150 ouvriers et, dans les ateliers de la succursale qui a été créée en 1923 à Strasbourg, 30 spécialistes des arts graphiques.

Le capital de la Société anonyme des Anciens Établissements Gillot est actuellement de 2 350 000 francs. La Société a absorbé la maison Fery et Boisset, fondée en 1840, qui jouissait d'une excellente renommée pour ses travaux typographiques de publicité.

Les Anciens Établissements Gillot produisent, dans leurs différents ateliers, toutes les variétés de clichés typographiques, en noir et en couleurs, destinés à l'illustration de

1848

toutes les impressions, tous les clichés d'annonces que l'on voit dans les journaux quotidiens et dans les publications périodiques.

Les Anciens Établissements Gillot, qui peuvent se flatter d'être le berceau de leur industrie, disposent d'un outillage très moderne et d'une organisation justement considérée comme la plus parfaite et la plus importante de France et sans doute d'Europe.

Le Conseil d'administration se compose de :

MM. Aristide Quillet, officier de la Légion d'honneur, éditeur, conseiller du commerce extérieur de la France, président.

1865

Émile Henry, officier de la Légion d'honneur, imprimeur-éditeur, administrateur-délégué.

Lionel Hauser, banquier, administrateur.

Jean Hœpffner, docteur en droit, directeur des *Dernières Nouvelles de Strasbourg*, administrateur.

Jules Picard, officier de la Légion d'honneur, ancien négociant à Caen, administrateur.

Fernand Aubier, homme de lettres, administrateur.

Pierre Richer, photograveur, administrateur.

Eugène Meyer, chevalier de la Légion d'honneur, président du Conseil de surveillance de la Banque d'Alsace et de Lorraine à Strasbourg, administrateur.

1852

Alfred Stephan, directeur général de la Banque d'Alsace et de Lorraine, administrateur.

Eugène Peyrussan, chevalier de la Légion d'honneur, directeur général de Banque à Strasbourg, administrateur.

René Royer, ingénieur E. P., directeur de la Manufacture Alsacienne de Tabacs, administrateur.

M^me^ veuve Boisset, industrielle, 38, rue Suger, Paris, administrateur.

La direction est assurée par M. André-René Laurent, photograveur.

Siège social : 6 *bis* et 8, rue de la Grotte, à Paris.

Succursale et ateliers : 14, place d'Austerlitz, à Strasbourg.

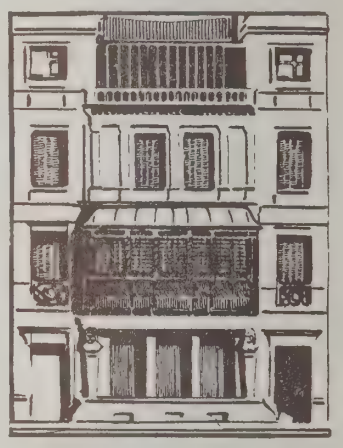

1876

EDITION · LIBRAIRIE

LIBRAIRIE HACHETTE

La Librairie Hachette a été fondée en 1826 par Louis Hachette ; elle va donc, dans quelques mois, célébrer son centenaire.

Les descendants directs du fondateur continuent aujourd'hui encore la belle tradition familiale que leur a léguée leur ancêtre.

La Librairie, qui était tout d'abord dans un modeste local rue Pierre-Sarrasin, occupe aujourd'hui le vaste immeuble de son Siège social, boulevard Saint-Germain, où se trouvent groupés les services d'administration, l'édition et la vente.

La Librairie Hachette s'est, tout à ses débuts, consacrée à l'édition des classiques français, latins et grecs, qui ont acquis maintenant une réputation universelle. Par la suite, ayant pris déjà quelque extension, elle édita des volumes de littérature, d'art, d'histoire et de sciences. Nous ne citerons ici que quelques collections qui peuvent marquer les différentes étapes qu'a suivies le développement de la Librairie Hachette. Maison française, elle a voulu que notre littérature fût présentée à tous, — aussi bien en France qu'à l'étranger, — sous sa forme la plus élevée et la plus pure. C'est alors qu'elle a créé sa collection des Grands Écrivains de la France, où elle s'est efforcée de donner les textes mêmes des grands noms de nos Lettres, accompagnés de commentaires rédigés par les plus savants linguistes. Elle a édité le *Dictionnaire Littré*, qui est en quelque sorte une codification de la Langue Française ; elle aura l'honneur d'éditer prochainement le *Dictionnaire de l'Académie*.

Son œuvre dans le domaine des sciences n'a pas été moindre que dans le domaine de la littérature. L'*Atlas* Vivien de Saint-Martin, publié sous la direction de ce grand géographe, devait être établi avec la cartographie la plus exacte et la plus soignée. Le même auteur lui confiait son *Dictionnaire de Géographie*, tandis qu'Élisée Reclus écrivait sa *Géographie Universelle*, qui a donné, avec des méthodes nouvelles, une impulsion considérable à l'étude de la géographie en France.

La Librairie Hachette ne s'est pas confinée seulement dans l'édition de volumes : ses publications périodiques ont toujours été les plus appréciées dans les domaines les plus divers ; elles sont lues dans le monde entier. On lui a dû *le Tour du Monde*, où parurent les récits des découvertes des explorateurs les plus célèbres : Livingstone, Stanley, Francis Garnier, Nansen, etc. L'*Almanach Hachette*, depuis 1895, date de sa fondation, n'a connu que des succès sans cesse croissants ; c'est un volume qui s'adresse à tous, une Encyclopédie des événements et des découvertes de l'année. La Librairie Hachette a édité aussi les *Lectures pour Tous*, fondées en 1898, et des publications spécialisées comme la *Vie à la Campagne* pour les agriculteurs, le *Manuel général de l'Instruction primaire* pour les instituteurs, enfin des journaux de modes, etc., etc...

A son propre fonds, la Librairie Hachette devait ajouter par la suite le fonds Hetzel. Elle acquit enfin le fonds et les publications Pierre Lafitte, d'une conception toute moderne et qui s'adaptent si complètement au goût et à l'esprit de notre temps.

Ce n'était pas tout. En même temps qu'elle donnait les éditions magnifiques qui ont fait sa gloire, la Librairie Hachette a voulu contribuer à la diffusion et au rayonnement de la pensée française en France et à l'Étranger. En France, elle a créé tout d'abord ses bibliothèques des gares, si précieuses pour les voyageurs, pour les habitants de petits pays, où bien souvent une clientèle trop restreinte ne permet pas à un libraire de s'établir. Après vinrent les Messageries de Journaux, qui, par la mise en œuvre des moyens d'exploitation les plus modernes, ont permis à la Librairie Hachette d'entreprendre le transport de toute la Presse française, dont les 80 000 dépôts assurent la vente et l'expansion.

Pour les besoins de ces services, la Librairie Hachette a dû construire de grands magasins et de vastes entrepôts quai de Javel. Les services de Messageries sont installés rue Réaumur et rue Montmartre, au centre même de toutes les administrations de journaux.

La Librairie Hachette peut à bon droit être fière de son organisation puissante ; elle est aujourd'hui la seule maison du monde qui puisse elle-même non seulement mettre en vente tous ses volumes, mais aussi ceux de toutes les maisons d'édition.

La Librairie Hachette est constituée en Société Anonyme depuis le 30 juin 1919. Le capital actuel de cette Société est de 43 000 000 de francs. Son Conseil est constitué de la manière suivante : M. Edmond Fouret, président ; M. Griolet, vice-président ; MM. G. Breton, Moret, Louis Hachette, Maurice Labouret, Eugène Delesalle, administrateurs.

LIBRAIRIE-PAPETERIE PAUL DUVAL

Si Elbeuf brille d'un éclat tout particulier dans l'industrie française, grâce à sa séculaire fabrication drapière, universellement renommée, on ne semble pas avoir, jusqu'à ce jour du moins, rendu suffisamment justice et reconnu l'importance incontestable des autres industries qui, tôt ou tard, devaient se développer en un centre aussi actif.

Si l'on rattache à la draperie les autres branches qui dérivent du textile (et elles sont nombreuses !), on se trouve, non sans quelque étonnement, en face d'un second groupe, totalement différent et sans rapport apparent, constitué par l'imprimerie, la librairie et la papeterie.

Ce groupe est formé d'éléments divers, mais non pas si

La vieille Papeterie d'Elbeuf, berceau de la Maison Paul Duval
(D'après un dessin à la plume de Charles Brisson.)

variables que l'on pourrait penser, et on peut constater que, dès que la double industrie imprimerie-papeterie s'est implantée à Elbeuf, il y a plus d'un siècle, elle est rapidement devenue comme le fief héréditaire de quelques véritables dynasties qu'il fait plaisir de retrouver — plus actives que jamais — à la tête de cette branche industrielle si florissante aujourd'hui.

En marge de quelques établissements dont la renommée est aussi grande en France que dans les colonies, plusieurs maisons secondaires se sont développées, témoignant d'un effort et d'un essor jamais paralysés ; mais il a paru plus typique de faire quelques recherches dans le passé, pour suivre ensuite le patient développement de la plus ancienne de toutes, de celle dont les autres dérivent plus ou moins, ou descendent.

Ne sont-ce pas d'ailleurs les mêmes noms que le chroniqueur retrouve sans cesse, avec la curieuse impression de n'avoir affaire qu'à une seule et même « maison », dans le vieux et noble sens que lui donnaient nos ancêtres ?

Or, il apparaît que c'est à grands pas que cette période de labeur et d'efforts a été franchie, si l'on envisage d'une part l'humble boutique de jadis, l'atelier sombre sentant la colle et le vieux papier, et si de l'autre on ne résiste pas à la visite des clairs et vastes ateliers où presses et rotatives, où tout un outillage compliqué et moderne ne sont que « la machine » au service de « la volonté ».

Évidemment, il serait facile de prouver, à grand renfort de vieux textes, que l'on vendait livres et papiers, dans l'Elbeuf d'autrefois, dès les calendes grecques ! A diverses reprises, et sans doute sans notable interruption, ce commerce fut en honneur dans une cité au renom déjà mondial. Qu'il suffise de citer, comme « l'ancêtre », le « cartonnier », Yves Eudeline, qui vendait en 1765, « rue M'leuse ».

Nul n'ignore à quels règlements étroits le libraire et plus encore l'imprimeur d'autrefois étaient déjà astreints : à tel titre que le libraire se déguise parfois — à Elbeuf du moins — en épicier ou herboriste ! Tel est le cas de celui que l'on peut considérer comme le fondateur d'une lignée qui, depuis lui, jamais n'a failli à son programme. Eustache Delamare, type certes étrange et amusant, mais dont le nom, que nous rencontrons dès 1811 comme papetier, mérite autre chose que l'oubli. Une veuve Vivien vendait de son côté rubans et bouquins... Delamare tenait l'herboristerie et la librairie... Quelque jour, une maison Delamare-Vivien résulta de tant de bonne volonté commerciale ; il n'en exista pas moins deux établissements différents, et qui connurent plus d'une fois les rigueurs de la censure.

D'autres libraires, François, Baudoin, Bluvin, Renard, etc., ouvrent tour à tour, témoignent l'estime en laquelle la cité du drap tient le livre. En 1828, époque où il n'est cependant guère facile d'obtenir un brevet d'imprimerie, Noirfalise met en marche la première presse elbeuvienne.

A la vieille maison Delamare, proche la place du Coq, cœur de l'Elbeuf d'alors, a succédé Alexis Devisuzanne, en 1833. Prescient déjà du rôle que la vieille artère locale jouerait dans l'avenir de la cité, il déplace un peu sa librairie et l'installe rue de la Barrière ; en 1854, il la cède à son gendre Lequart.

Pendant ce temps, Noirfalise imprime tant mal que bien, peu gêné par la concurrence plus pittoresque que dangereuse de Barbé, qui savait à peine écrire, et de Levasseur, qui ne savait pas lire ! C'était le temps des luttes homériques pour la conquête des brevets, et lorsque Lequart, en 1854, se voit refuser celui qu'il sollicite comme lithographe, une sensationnelle pétition du Tout-Elbeuf vient, mais en vain, témoigner en sa faveur.

Son brevet de libraire lui restait du moins : en 1858, il s'en démettait en faveur de Jules Milet, occasion d'un nouvel essor pour la vieille maison où rien ne subsiste déjà plus de la « manière » pittoresque chère à Eustache Delamare. C'est le temps des beaux papiers, des « références » que gardent toujours les vieilles fabriques elbeuviennes, des registres chers aux comptables à plume d'oie du bon vieux temps...

D'autres libraires, d'autres imprimeries profitent des libertés nouvelles, don de joyeux avènement de la République, — Aloye, Libert, Duruflé, Saint-Denis, Toutain, Levasseur, Allain, — noms qui survivent dans la mémoire ou prospèrent dans le présent.

En 1882, M. E. Milet succède à son père, chaque changement marque une impulsion nouvelle : cette fois, c'est l'élargissement du champ d'action commerciale. En 1896, son décès prématuré laisse la lourde charge de la maison à sa veuve au moment le plus difficile peut-être d'un développement qui, depuis, ne va plus cesser.

Il y a vingt-cinq ans exactement (1901), un apprenti de

la maison, Paul Duval, placé avant l'âge en face des difficultés de la vie et pourvu de volonté, plutôt que des connaissances nécessaires à la formation d'un chef d'entreprise moderne, reprend le vieux fonds, lui insuffle la vigueur nécessaire. Il rêve et réalise déménagements et transformations, modernisation surtout. Il abandonne le vieux berceau des libraires d'autrefois, cet antique nº 96 aux vieux pignons jumeaux, aux plafonds bas, et va occuper les immeubles voisins de la rue de la Barrière.

Vers 1900 — retenez la date ! — les deux premières petites presses avaient fait leur timide apparition dans la vieille librairie ; douze ans plus tard, l'outillage moderne d'une grande imprimerie, les immenses réserves d'une papeterie spécialisée dans les fournitures scolaires et administratives, la plus importante bibliothèque de livres de prix qui peut-être soit en France, ont obligé la « maison » à sortir de nouveau du cadre qui l'enserre : à la veille de la grande guerre, elle a déjà empiété sur d'autres quartiers de la ville.

Jadis, E. Milet avait rêvé d'extension commerciale : aussitôt démobilisé, Paul Duval réalise le développement industriel ; or, une seule solution demeure possible : empêcher l'inévitable et nuisible dispersion aux quatre coins de la ville, revenir sur le point de départ, encadrer par de vastes ateliers, par des constructions neuves adaptées aux besoins... de demain, le vieux coin où les Delamare, Devisuzanne et autres pionniers courageux plantèrent — il y a plus d'un siècle ! — l'arbre aujourd'hui vigoureux, sans imaginer certes que quelque jour les modernes ateliers de la maison P. Duval remplaceraient leur humble boutique !

Il a paru que cette « histoire vraie » valait d'être contée, pour rendre sa vraie et grande place à un bel effort, — un effort de plus de cent ans, — en la vieille cité qui se pare, pour emblème, d'une ruche bourdonnante et dans laquelle, aujourd'hui, la rumeur des presses s'allie au rythme des métiers.

Atelier de reliure et de transformation du papier en 1922

Entrée des magasins de détail en 1926

Librairie-Papeterie Paul Duval, 92-94, rue de la Barrière, à Elbeuf.

CALMANN-LÉVY

L'histoire de la maison Calmann-Lévy est étroitement liée au développement et à l'épanouissement des belles-lettres françaises pendant ces derniers soixante-quinze ans.

Fondée en 1847 par M. Michel Lévy et son frère cadet Calmann, la Librairie fut installée dans la rue Vivienne. Fermant ses portes à dix heures du soir, elle devint bientôt une sorte de cercle littéraire, le lieu de rendez-vous de tous les écrivains célèbres d'alors. Émile de Girardin, Dumas père, Eugène de Mirecourt, Ernest Renan y venaient souvent pour discuter et pour voir les nouveautés parues. M. Adolphe Keymann, un des principaux collaborateurs de MM. Calmann-Lévy, au service de la maison depuis soixante-treize ans, est encore le vivant témoin de ce temps pittoresque. Durant cette période, la maison, marquant déjà son goût prononcé pour les œuvres classiques qu'elle devait affirmer plus tard et qu'elle conserve encore aujourd'hui, se consacre principalement à la publication des pièces théâtrales.

Coup sur coup parurent les œuvres de Labiche, celles de Dumas père, d'Émile Augier et d'autres dramaturges connus.

Vers 1860, après la mort de M. Michel Lévy, M. Calmann-Lévy resta seul propriétaire de l'établissement, auquel il donna un essor prodigieux. En 1871, la librairie fut transférée 3, rue Auber, où elle reste encore de nos jours.

Dès lors commença une série ininterrompue de publications d'œuvres des coryphées de la littérature française.

Il est impossible de citer tous les ouvrages publiés par Calmann-Lévy, dont le Catalogue général contient plus de cent pages.

Les littérateurs purs, les critiques littéraires, les philosophes et les historiens ont trouvé en ces éditeurs des collaborateurs éclairés et fervents.

La maison est actuellement dirigée par le fils et les petits-fils de M. Calmann-Lévy, qui, forts des traditions bientôt séculaires, poursuivent l'œuvre des fondateurs de cette remarquable entreprise.

LIBRAIRIE LAROUSSE

La Librairie Larousse fut fondée en 1851 par Pierre Larousse et par P.-A. Boyer, tous deux savants célèbres et maîtres incontestés de la jeunesse.

Travailleur infatigable, Larousse fut en même temps un organisateur de premier ordre. Il sut grouper autour de lui une phalange d'écrivains d'élite et de collaborateurs de talent qui, avec un dévoûment inlassable, lui prêtaient leur concours dans sa tâche écrasante. Il eut ainsi le bonheur de voir paraître quatorze fascicules de son *Dictionnaire Universel*, œuvre de toute sa vie, rival incontestable de la Grande Encyclopédie de Diderot.

Vaincu par l'effort surhumain, Pierre Larousse mourut en 1870, un an avant la parution du dernier fascicule de son ouvrage. (Deux fascicules supplémentaires furent édités plus tard par les soins de ses successeurs.)

Le grand ouvrier disparu, l'œuvre survécut. Les successeurs immédiats des fondateurs de la maison, aussi bien que les successeurs actuels MM. Augé, Gillon, Nollier-Larousse,

Moreau et Cie n'ont qu'un seul souci : se mettre au service du public pour la plus grande diffusion du savoir.

« Il sème à tout vent », est la devise de la Librairie Larousse. Elle suffit à expliquer son programme.

Il faudrait un livre entier pour citer tous les ouvrages publiés par la Librairie Larousse depuis les soixante-quinze ans de son existence. Mentionnons cependant les principaux d'entre eux. Pour l'usage de la jeunesse, d'une part, la Librairie a multiplié la publication des livres propres à l'enseignement primaire et secondaire ; elle a fait paraître une série d'ouvrages et de journaux pour les enfants et les adolescents : *Livres roses* (six à treize ans) ; *l'Age heureux* (dix à quinze ans) ; *le Journal des Voyages* (quinze ans et au-dessus) ; *l'Encyclopédie de la Jeunesse*, des *Albums illustrés*, etc.

D'autre part, pour le grand public, les successeurs de Pierre Larousse ont publié un nombre considérable d'ouvrages encyclopédiques, qui se signalent par la valeur indiscutable de leur documentation. Citons parmi eux la célèbre *Collection in-quarto*, qui compte actuellement une vingtaine de volumes ; la *Bibliothèque Larousse* ; la *Bibliothèque Rurale* ; les *Brochures littéraires, artistiques et scientifiques*, etc. A ces publications il faut ajouter : le *Nouveau Larousse illustré*, en huit volumes ; le *Larousse pour tous*, en deux volumes, remplacé après la guerre par le *Larousse Universel* ; le *Petit Larousse illustré*, etc.

La constante préoccupation de la Librairie Larousse est de contribuer, dans la plus large mesure possible, au développement de la culture générale.

LIBRAIRIE POLYTECHNIQUE CH. BÉRANGER

Rue des Saints-Pères, à proximité du Palais du Louvre, voisine de l'Institut de France, dans le quartier de l'Université, se trouve la maison d'édition de M. Charles Béranger.

C'est dans la première moitié du XIXe siècle que M. Jules Baudry eut l'idée de créer une maison d'édition spéciale pour les ouvrages d'architecture, d'art appliqué et d'enseignement technique, et, sous la firme Noblet et Baudry, furent publiés d'intéressants recueils devenus rares.

Charles Béranger

Tout d'abord installée à Liége, la maison fut transformée, lorsque vers 1863 M. Jules Baudry, se séparant de M. Noblet, qui était de nationalité belge, devint son seul propriétaire. Le siège principal fut établi à Paris, et la première installation de Liége devint ce qu'elle est demeurée, une succursale.

De 1863 à 1884, M. Jules Baudry donne une remarquable extension à son genre de publications. Il s'applique surtout à créer et à développer la librairie d'enseignement scientifique et pratique industrielle, préparant ainsi les voies à une prospérité qui devait lui acquérir sa réputation universelle et la classer comme une des premières maisons françaises d'éditions scientifiques.

En 1884, après une carrière bien remplie, Jules Baudry se retira des affaires et laissa la direction de la Librairie à l'un de ses deux fils, Edmond. Celui-ci n'étant pas un technicien, sur les conseils de Jules Baudry, s'adjoignit M. Charles Béranger, ancien élève de l'École Polytechnique et de l'École des Mines, qui acceptait de s'intéresser pécuniairement dans la maison. Une Société fut alors fondée le 15 avril 1884, pour exploiter la librairie : elle se composait de Jules Baudry, Fontaine, Edmond Baudry et Charles Béranger. Ces deux derniers furent nommés gérants et, sous la firme Baudry et Cie, assumèrent la lourde responsabilité de mener vers un succès toujours plus grand cette maison dont l'œuvre ne peut être séparée de nos remarquables progrès industriels. Le nouvel associé, Ch. Béranger, devait l'y aider puissamment non seulement au moyen de ses capitaux, mais encore par sa science très étendue, les connaissances acquises par de nombreux voyages à l'étranger, les relations qu'il possédait dans le monde des ingénieurs et ses anciens camarades d'école.

De remarquables publications sont entreprises qui portent à travers le monde la réputation de nos ingénieurs et de nos professeurs français. Parmi les personnalités scientifiques auteurs des ouvrages publiés par cette maison d'édition, il y a lieu de citer les noms suivants : MM. C. Lechalas, Aguillon, Bechmann, Laroche, Resal, Flamant, C. Chabrie, E. Damour, J. Carnot, E. Rengade, G. Chesneau, Dony-Henault, H. Gall, Guye, Amagat, Decombe, Bordas, Roux, etc...

Le 15 avril 1899, Ch. Béranger racheta toutes les parts de la Société fondée en 1884, et il devint le seul propriétaire de la maison d'édition. Son œuvre, féconde pour les sciences françaises et les progrès industriels, représente trente-cinq années d'un labeur assidu. Si l'on étudie le catalogue de sa librairie, on peut y suivre le formidable développement de toutes les branches qui intéressent la technologie et la science. Les principales matières ne représentent pas moins de 700 numéros différents groupés par chapitres, dont les titres sont : l'architecture, la construction, les travaux publics, avec les distributions d'eau et l'assainissement, les ponts et viaducs, les chemins de fer et tramways, les ports et travaux maritimes, la mécanique et les machines, l'électricité, la géologie et minéralogie, l'exposition des mines, la métallurgie, la chimie et industries chimiques, la technique industrielle, l'agriculture, les arts textiles, la chimie, mathématiques et physique, l'économie industrielle, l'archéologie et les arts industriels.

Ch. Béranger avait préparé son fils aîné, Maurice Béranger, à recueillir sa succession à la tête de la librairie. Des études de science, une connaissance approfondie du marché du livre allemand et un séjour d'un an à Berlin lui avaient acquis les qualités qui devaient en faire un digne successeur de son père. La guerre et sa mort glorieuse ont privé la librairie scientifique d'un de ses meilleurs chefs d'avenir.

Le second fils de M. Ch. Béranger, après s'être vaillamment comporté sur les champs de bataille, où il obtint la Légion d'honneur et la croix de guerre, fut envoyé au Siam, où ses relations et ses connaissances commerciales lui permettaient de faire œuvre utile pour la propagande française.

Ayant dû abandonner les affaires, M. Ch. Béranger a laissé à son plus jeune fils, Lucien-Henri Béranger, qui servit, pendant toute la durée de la guerre, dans le génie, le soin de diriger la maison d'édition et d'assurer sa prospérité.

Après la mort de Ch. Béranger, la Librairie Polytechnique est constituée en Société anonyme au capital de 1 600 000 francs, sous la raison commerciale « Librairie Polytechnique Ch. Béranger », et, les deux derniers fils Béranger n'étant pas préparés pour l'industrie du livre technique, la direction de la librairie est confiée à M. Jean Molinié, ancien élève de l'École Polytechnique.

Dans la vie moderne, l'ingénieur prend une place de plus en plus prépondérante, et les plus vastes champs d'activité sont ouverts à la Librairie scientifique. La Librairie Polytechnique Ch. Béranger s'efforce de suivre le développement des sciences industrielles ; aussi son catalogue est passé en une vingtaine d'années de 40 à plus de 300 pages.

LIBRAIRIE ARISTIDE QUILLET

La Librairie Aristide Quillet a été fondée en 1898 par M. Aristide Quillet, qui à cette époque pouvait se prévaloir du titre de plus jeune éditeur de France. Il renouvela ce qu'un siècle et demi plus tôt le libraire Le Breton avait tenté de réaliser avec les encyclopédistes Diderot et d'Alembert et constitua une véritable librairie encyclopédique. Technicien accompli de l'édition, il s'entoura de compétences éprouvées et, en 1914, il associa notamment à ses travaux M. Émile Henry, imprimeur, remarquable technicien du livre, qui venait de diriger une des plus importantes imprimeries de France. Cette heureuse collaboration produisit de féconds résultats, et peu d'affaires d'éditions eurent une plus rapide ascension.

M. Aristide Quillet

En vue d'élargir son champ d'action, M. Aristide Quillet transforma son entreprise en Société anonyme en 1914, avec le concours d'un des financiers les plus avertis de la région de l'Est, M. Charles Renauld, banquier à Nancy.

Les publications encyclopédiques de la Librairie Aristide Quillet sont répandues dans tous les pays où la langue française est quelque peu usitée. Les plus importantes sont :

Histoire universelle illustrée des pays et des peuples, encyclopédie historique en 8 volumes.

Encyclopédie pratique de médecine et d'hygiène, en 3 volumes, ouvrage couronné par l'Académie de médecine.

Encyclopédie autodidactique d'enseignement moderne, en 3 volumes.

Encyclopédie pratique de mécanique et d'électricité, en 3 volumes, un atlas de modèles synthétiques démontables.

A ces publications se peuvent ajouter :

La Grande Guerre, racontée, vécue, illustrée par les combattants, en 2 volumes, ouvrage couronné par l'Académie française.

L'Épopée belge dans la Grande Guerre, et de nombreux ouvrages de vulgarisation, littéraires et artistiques, tels que : *Histoire générale de l'art; Histoire générale des religions; Histoire générale de la littérature française; Histoire générale des littératures anciennes; Histoire générale des littératures étrangères*. Enfin la dernière production de la Librairie Aristide Quillet marque une époque dans l'édition française et la met très certainement au-dessus de la concurrence étrangère. C'est la *Géographie universelle Quillet*, en 4 volumes, ouvrage ayant obtenu la médaille d'or (Prix Eugène Gallois) de la Société de Géographie, et l'*Atlas universel Quillet*, en 2 volumes.

L'organisation commerciale à peu près unique et la perfection de ses ouvrages lui assurent une rapide diffusion, et le chiffre d'affaires annuel s'élève actuellement à 15 millions de francs.

Le capital primitif de la Société d'Éditions Librairie Aristide Quillet était de 1 million de francs. Il est actuellement de 10 millions de francs. Elle contrôle la plus importante affaire d'imprimerie et de presse d'Alsace, la Société d'imprimerie et d'édition des *Dernières Nouvelles de Strasbourg*. Elle a également des intérêts primordiaux dans les Anciens Établissements Gillot, l'Imprimerie de Compiègne, les *Dernières Nouvelles de Colmar*, etc...

Voici un tableau comparatif des résultats annuels :

Exercice.	Capital.	Report antérieur.	Résultat de l'exercice.	Amortissements et réserves.	Dividendes et tantièmes.	Report à nouveau.
			En francs.			
1919..	2 000 000	4 532	188 520	59 653	128 937	4 462
1920..	5 000 000	4 462	503 020	130 551	372 873	4 058
1921..	5 000 000	4 058	732 644	163 492	560 851	12 359
1922..	6 000 000	12 359	1 405 492	710 687	691 511	15 653
1923..	10 000 000	15 653	2 213 327	1 172 042	1 053 654	3 284
1924..	10 000 000	3 284	2 418 540	1 281 092	1 134 362	6 370

Les actions Librairie Aristide Quillet ont été introduites en Bourse en 1924.

La Librairie Aristide Quillet compte un personnel administratif sédentaire d'environ 100 personnes, auquel s'ajoutent ses nombreux collaborateurs scientifiques, littéraires, artistiques, ses représentants répartis dans toute la France continentale et d'outre-mer et dans de nombreux pays étrangers. Elle est installée dans son immeuble, 278, boulevard Saint-Germain; à Paris (VII^{e}).

La direction est assurée par :

MM. Aristide Quillet, directeur général, éditeur

Émile Henry, directeur, imprimeur.

Georges Claisse, directeur commercial.

Le Conseil d'administration est composé de :

MM. Aristide Quillet, officier de la Légion d'honneur, éditeur, conseiller du commerce extérieur de la France, président, administrateur délégué.

Émile Henry, officier de la Légion d'honneur, imprimeur-éditeur, administrateur.

Léon Ungsmach, officier de la Légion d'honneur; industriel, président honoraire de la Chambre de commerce de Strasbourg, président de la Société générale Alsacienne de Banque, administrateur.

Eugène Meyer, chevalier de la Légion d'honneur, vice-président de la Chambre de commerce de Strasbourg, président de la Banque d'Alsace et de Lorraine, administrateur.

Dr Léopold Scheffler, officier de la Légion d'honneur; administrateur des hospices de Saint-Étienne, administrateur.

Arthur Levasseur, député, président de la Commission parlementaire du commerce et de l'industrie, administrateur.

Lionel Hauser, banquier à Paris, administrateur.

Charles Martin, chevalier de la Légion d'honneur, banquier à Paris, conseiller du commerce extérieur de la France, administrateur.

Alfred Stephan, directeur général de la Banque d'Alsace et de Lorraine, administrateur.

Armand Lederlin, chevalier de la Légion d'honneur, industriel, administrateur.

Jules Picard, officier de la Légion d'honneur, ancien négociant à Caen, administrateur.

René Royer, ingénieur E. P., directeur de la Manufacture alsacienne des Tabacs, administrateur.

M. Émile Henry

Eugène Peyrussan, chevalier de la Légion d'honneur, directeur général de banque à Strasbourg, administrateur.

Georges Machet, sénateur, secrétaire du Sénat, administrateur.

Le siège social se trouve à Paris, 278, boulevard Saint-Germain.

ALBIN MICHEL

Originaire du département de la Haute-Marne, fils d'un médecin, Albin Michel, après avoir fait ses études au lycée de Bar-le-Duc, débuta dans la librairie à l'âge de dix-huit ans. C'est un pur hasard qui décida de tout l'avenir du jeune homme. M. Ernest Flammarion, ami de la famille Michel, de passage dans le pays, demanda au futur éditeur si la carrière de libraire ne lui paraissait pas intéressante. Sur la réponse affirmative du jeune Michel, Ernest Flammarion lui offrit un emploi dans sa maison.

M. Albin Michel

En 1891, Albin Michel entra donc comme commis dans les galeries de l'Odéon et débuta en qualité de simple « coureur », c'est-à-dire d'un tout petit employé, chargé de visiter les éditeurs et d'apporter de chez eux les livres dont les galeries avaient besoin.

Malgré la modestie de sa tâche, Albin Michel put montrer à ses supérieurs des qualités incontestables d'ordre, de méthode et d'endurance. Peu à peu il fit son chemin et, au bout de trois ans de service, il fut nommé gérant de la succursale de l'avenue de l'Opéra.

Son séjour à la maison Flammarion dura huit ans et demi (y compris un an de service militaire), et ce n'est qu'en 1899, après s'être marié, qu'Albin Michel songea à s'établir à son propre compte et à tenter la chance dans un métier dont à cette époque il possédait déjà tous les secrets.

En 1900, il loua une petite boutique, 59, rue des Mathurins, et y installa une librairie, avec le ferme espoir de devenir bientôt aussi un éditeur. Une rencontre fortuite avec Félicien Champsaur, qui lui confia la publication de son roman *l'Arriviste*, permit à Albin Michel de réaliser son rêve. *L'Arriviste* fut un gros succès de librairie. Le second livre édité, *la Gangue*, de Paul Brulat, eut le même sort. Dès lors la maison était lancée. En 1909, elle fut transférée dans ses locaux actuels, 22, rue Huyghens, et depuis M. Albin Michel donna libre cours à sa prodigieuse initiative et à ses remarquables qualités d'organisateur et de commerçant. Après avoir abordé hardiment plusieurs domaines, il s'arrêta particulièrement à ceux de la littérature pure, de la technologie et des publications pour les enfants. Dans le compartiment littéraire, Albin Michel fit paraître *l'Atlantide* (grand prix du Roman), de Pierre Benoit ; *les Croix de Bois* (prix Femina), de Roland Dorgelès ; *le Martyre de l'Obèse* (prix Goncourt), d'Henry Béraud ; *l'Homme traqué* (grand prix du Roman), de Francis Carco ; *la Flamme au poing* (prix Goncourt), d'Henri Malherbe ; *Pour moi seule* (grand prix du Roman), d'André Corthis ; *Batouala* (prix Goncourt), de René Maran ; *Émile et les autres* (prix Femina), de Charles Derennes ; *Mon Curé chez les riches*, de Clément Vautel, etc.

Nombre de ces ouvrages eurent des tirages énormes, comme par exemple *l'Atlantide* et *Mon Curé chez les riches*, qui furent un succès de librairie sans précédent.

En 1923, Albin Michel fit l'acquisition de toutes les collections Ollendorff qui contiennent les œuvres de nos contemporains : Louis Bertrand, G. de Porto-Riche (de l'Académie française), Romain Rolland ; Camille Mauclair ; des classiques, tels que Balzac, Victor Hugo et des écrivains comme Frédéric Masson, Guy de Maupassant, Georges Ohnet, Paul Féval, etc.

Les publications enfantines éditées par la maison sont représentées par les œuvres d'Arnould Galopin, ce Jules Verne moderne, ainsi que par une série de périodiques destinés à la jeunesse.

Dans le domaine de la technologie, M. Albin Michel poursuit une tâche considérable. Ayant racheté le fonds de la librairie Gessler, éditeur des *Notes et Formules de l'Ingénieur*, par La Harpe, Albin Michel continue la publication de cet ouvrage, dont la renommée est européenne et dont la 22e édition va paraître incessamment. La maison fait paraître également les *Cours complets de l'Institut Polytechnique de Grenoble*», divisés en deux bibliothèques, celle de l'Ingénieur électricien (20 volumes) et celle de l'Ingénieur mécanicien (10 volumes).

Pour se rendre compte de l'importance de ces ouvrages, il suffit de savoir que les frais de chaque volume des deux séries se montent à 35 000 et 40 000 francs.

Lorsque l'on jette un coup d'œil rétrospectif sur le chemin parcouru en une vingtaine d'années par Albin Michel, parti de rien et arrivé au sommet en si peu de temps, il faut une fois de plus constater que rien n'est impossible à un homme de son envergure, doué d'une énergie tenace, d'une capacité de travail à toute épreuve et d'un talent d'organisateur hors ligne.

ÉDITIONS D'ART & D'HISTOIRE

Nos lecteurs nous excuseront de leur mettre sous les yeux quelques lignes *pro domo*.

Au printemps 1922, M. Jacques Makowsky, éditeur, propriétaire à Moscou de l'une des plus grandes imprimeries de Russie, échappé à la tourmente bolcheviste, ouvrait une maison d'éditions à Paris, rue Saint-Augustin, nº 22.

Le premier ouvrage fut l'*Histoire des Soviets*, édition en huit fascicules, documentaire et illustrée, publiée sous la direction de M. Henri de Weindel, rédacteur en chef d'*Excelsior*, ayant parmi ses collaborateurs les plus éminents MM. Gabriel Hanotaux, de l'Académie française, et le professeur Aulard. Vinrent ensuite les *Prières de Tous*, du Comte Robert de Montesquiou, ouvrage de luxe orné d'enluminures aux couleurs délicates, puis quelques contes illustrés pour enfants.

Au début de 1923, M. Makowsky fonda l'*Histoire de l'Industrie et du Commerce en France*, et pour donner une ampli-

tude suffisante à cette entreprise considérable, il transforma sa maison d'éditions en Société anonyme sous la raison sociale : *Éditions d'Art et d'Histoire*.

Le capital initial de 200 000 francs fut porté en 1925 à 500 000 francs.

Le Conseil d'administration de la Société se compose de MM. Léon Levinson-Levin, banquier à Paris, président ; le baron Robert Surcouf, ancien député, et Marcel Burnand, administrateur de l'Imprimerie Crété, vice-présidents ; W. Bartho et J. Eger, administrateurs ; J. Makowsky, administrateur délégué, directeur général. M. R. Logeart assure les services du sécrétariat général de la rédaction.

Fort de la certitude que l'*Histoire de l'Industrie et du Commerce en France* répondait à l'une des plus légitimes exigences du temps présent, le fondateur y consacra tout son temps, tous ses soins et toutes ses forces, secondé par des administrateurs et collaborateurs fidèles et dévoués à l'œuvre entreprise.

LA PRESSE

" LE JOURNAL DE ROUEN "

Hôtel du " Journal de Rouen "
(Cour d'honneur)

Le *Journal de Rouen* est sans conteste le doyen de la presse quotidienne française. Succédant aux *Annonces, Affiches et Avis divers*, fondé en 1762 par Vincent Machuel, et au *Journal de Normandie*, fondé en 1785, l'organe rouennais prit le titre de *Journal de Rouen* le 12 mai 1791. Depuis lors le grand quotidien qui, par son tirage et son influence tient aujourd'hui le premier rang dans la presse régionale de l'ouest de la France, a toujours paru sous ce même titre et sans aucune interruption.

Successivement dirigé par l'académicien Milcent, le savant Noël de la Morinière et J.-B. Duval, *le Journal de Rouen* se transforma nettement et complètement en journal politique en 1828, quand il eut été acquis par M. D. Brière et installé 7, rue Saint-Lô, à Rouen. Il avait alors comme rédacteur en chef M. Th. Visinet, arrière-grand-père des directeurs actuels. La part prise par *le Journal de Rouen* aux événements de 1830, les luttes contre le gouvernement de Louis-Philippe affirmèrent les opinions du *Journal de Rouen*. Sous le Second Empire, il devait maintenir et défendre le même programme de liberté en consacrant dès lors une place plus large à la littérature, aux beaux-arts, à l'archéologie et à l'économie politique.

Après la mort de M. D. Brière, en 1872, le grand organe libéral normand passa entre les mains de son fils, M. Léon Brière, qui développa et agrandit l'œuvre de son père, en s'adjoignant la collaboration précieuse de M. Joseph Lafond.

Devenu en 1900 propriétaire et directeur du journal, à la mort de M. Léon Brière, M. Joseph Lafond porta à son apogée *le Journal de Rouen*, grâce à sa vaste et profonde intelligence, à la force de son travail ininterrompu, à son solide talent, à sa connaissance variée des questions politiques et étrangères.

Hall des services administratifs

Salle de la composition et de la mise en pages

Son œuvre, trop tôt interrompue, a été reprise par ses deux fils, Jean et André Lafond, en 1921. Ce sont eux qui, avec savoir et méthode, ont procédé non sans hardiesse à la plus grande et plus difficile transformation subie par *le Journal de Rouen* depuis sa fondation. Ils ont en effet réalisé, au cours de ces dernières années, l'établissement le plus moderne et le mieux aménagé de toute la presse quotidienne de province, afin d'y loger le doyen de la presse de France.

Transféré en 1925 dans le vaste hôtel qu'il venait de faire entièrement construire, 6, 8, 10, 12; rue de l'Hôpital, 17 et 19, place de l'Hôtel-de-Ville à Rouen, *le Journal de Rouen* est aujourd'hui à l'avant-garde du progrès technique. Son outillage comprend entre autres choses :

Quatorze machines à composer linotypes, deux presses à prendre des empreintes ou flans, des fondeuses, une clicherie entièrement électrique, deux grandes rotatives Marinoni pouvant sortir chacune soit un journal de 20 pages, soit 2 journaux de 12 pages, entièrement pliés au pli de 5, à la vitesse de 27 000 exemplaires à l'heure.

Un atelier de photogravure et une grande imprimerie commerciale avec ses presses spéciales et son matériel propre complètent une installation qui, de l'avis des meilleurs techniciens, est la plus rationnelle, la mieux conçue et la plus pratique de toutes celles réalisées à ce jour dans notre pays.

Les services de rédaction ne sont pas moins bien partagés que les services techniques et administratifs. Recevant leurs informations par fil et par T. S. F., ils ont à leur disposition une documentation unique. *Le Journal de Rouen* possède dans de très vastes salles de bibliothèque des archives nombreuses, la collection complète de ses numéros depuis 1762, des ouvrages, des publications, des journaux, des livres et des documents de toutes sortes, politiques, historiques, économiques, scientifiques, littéraires, archéologiques, etc., etc., où rédacteurs et collaborateurs savent puiser utilement et rapidement grâce à un classement méthodique.

Le doyen de la presse française compte à son actif certains records enviables : *le Journal de Rouen*, en effet, fut avant 1914 le premier journal quotidien français à paraître sur dix et douze pages et, depuis la guerre, sur quatorze pages. Il détient également le record du nombre des abonnés, aussi la salle des expéditions avec les batteries d'adressographes rotatifs et à pédale n'est-elle pas la partie la moins intéressante de la visite que nous avons faite du nouvel hôtel du *Journal de Rouen*.

Par son organisation nouvelle et son adaptation aux méthodes modernes, par sa transformation fort hardiment menée, *le Journal de Rouen* méritait, on le voit, de figurer parmi ces pages consacrées à glorifier l'effort de nos grandes industries nationales.

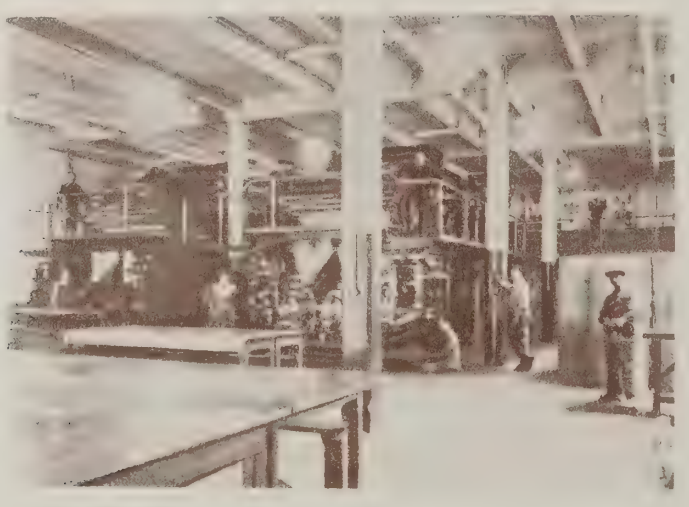

Salle des rotatives, de distribution électrique et de l'expédition du Journal

" LE JOURNAL DU HAVRE "

M. Louis Brindeau, le distingué sénateur de la Seine-Inférieure, a fait, dans une intéressante brochure, l'historique du *Journal du Havre*.

Nul n'est plus qualifié pour nous apprendre ce que furent les débuts du doyen de notre presse départementale que celui qui, pendant de longues années, dirigea ce journal avec compétence et autorité.

Le Journal du Havre s'enorgueillit, à juste titre, d'être un des plus vieux journaux français. Il faut en effet remonter jusqu'en 1750 pour trouver trace de son origine.

Son ancêtre, intitulé *Le Havre de Grâce commercial et maritime*, s'imprimait en 1776 chez P.-J.-D.-G. Faure et donnait, en une publication hebdomadaire, tous les renseignements concernant le commerce et la navigation.

A partir de 1791, un nouveau titre fut substitué au premier, et la *Feuille maritime* continua la même publication, mais ses informations reçurent une plus grande extension.

La grande vogue de la *Feuille maritime* incita le rédacteur à la faire paraître deux fois par semaine, et la liberté de la presse lui permit d'y ajouter quelques commentaires intéressant le commerce et la navigation.

En 1795, s'ouvre une ère nouvelle. Avec un nouveau titre: *Port du Havre, Bulletin d'entrée et de sortie et prix courants des marchandises* commence une publication quotidienne imprimée par Stanislas Faure. A côté des renseignements maritimes et commerciaux, on y trouve une grande quantité de nouvelles diverses concernant la France, l'étranger, le département, la ville. Cette nouvelle feuille publie notamment tous les bulletins des armées de la République et de Napoléon.

En 1811, on retrouve les mêmes informations, mais sous un titre différent : le journal s'appelle *Affiches, Annonces et Avis divers de la ville du Havre*.

Quatre ans après, la direction éprouve encore le besoin de modifier son titre et, jusqu'en 1823, c'est la *Feuille d'Annonces judiciaires commerciales et maritimes du Havre* qui continue la tradition.

Jusqu'à cette date, le journal avait conservé son format in-8° du début, mais l'accroissement considérable des nouvelles et annonces commerciales et maritimes nécessitait un agrandissement. A partir du 1er octobre 1823, c'est sous format in 4° qu'est imprimée la *Feuille d'Annonces judiciaires commerciales et maritimes du Havre*.

C'est en 1826 qu'apparaît le titre de *Journal du Havre*.

Le Journal du Havre consacre une large place aux informations et aux chroniques et d'heureuses modifications y sont apportées.

Dès 1825, on avait pris l'habitude de publier chaque semaine deux bulletins du prix courant des marchandises sur la place du Havre. En 1827; paraît le premier numéro de la *Revue commerciale et maritime*, publiée hebdomadairement depuis par *le Journal du Havre*.

En 1828, sur l'autorisation de Charles X, *le Journal du Havre* commence à faire de la politique, et cette augmentation de matière nécessite un agrandissement du journal.

Une nouvelle période commence en 1843. Stanislas Faure cède le journal et l'imprimerie à la Société Henry Brindeau et Cie. Les nouveaux propriétaires du journal développèrent et améliorèrent considérablement la rédaction maritime et commerciale. La partie maritime, notamment, servit plus tard de modèle non seulement aux autres journaux locaux, mais encore aux journaux de plusieurs grandes villes maritimes.

Après la mort de M. Henry Brindeau, principal animateur du journal, M. Gustave Cazavan prit la direction en 1861. Au sous-titre *commercial et politique* il ajouta *maritime et littéraire*. Mais cette addition ne devait pas subsister dans la suite.

M. Alphée Brindeau succéda à M. Gustave Cazavan et s'efforça d'améliorer la nature des renseignements publiés par *le Journal du Havre*.

M. Louis Brindeau, l'éminent sénateur de la Seine-Inférieure, fut plus tard appelé à poursuivre l'œuvre de ses prédécesseurs, et il s'y employa pendant de nombreuses années.

Le Journal du Havre maritime, commercial, industriel et financier a gardé son caractère technique, et ses informations ont pris une grande extension.

Il est le journal français le mieux informé de tout ce qui touche à la navigation maritime et aux transports.

C'est le journal de tous les hommes d'affaires, parce qu'ils y

FAC-SIMILÉ DU TITRE ET D'UNE INFORMATION D'UN NUMÉRO DE 1793 «

N°. 77.

FEUILLE MARITIME.

HAVRE-DE-GRACE,

Du Mercredi 25 Septembre 1793,

L'an fecond de la République.

EXTRAIT de la lifte de Lloyds du 10 Septembre.

Le Corfaire *l'Ajax*, de Bordeaux, qui avoit pris, le 17 Juillet, le *Breton*, cap. *Greaves*, allant de Cadix à Terre-Neuve, a pris auffi un négrier avec 350 noirs, & un batiment en retour des Indes Occidentales & les a envoyés à Baltimore.

Les navires François *l'Emilie* & *l'Hirondelle*, & le brick *le Pourvoyeur*, ont été pris fur la côte d'Afrique.

Le Mirabeau & *l'Egalité* ont été pris fur la côte d'Afrique par l'*Efperance*, de Londres, cap. *Rofcow*.

REPRODUCTION DU TITRE ET EXTRAIT DES INFORMATIONS D'UN NUMÉRO DE 1795 ×

N.° 1132.

PORT DU HAVRE.

BULLETIN

D'ENTRÉE ET SORTIE

ET PRIX COURANT

DES MARCHANDISES

Rédigé par STANISLAS FAURE.

Du 6 Prairial, an 6.

La canonnade (1) a reçommencé hier à 4 heures. Toute la division ennemie avoit levé l'ancre, excepté les 2 bricks qui sont restés au large.

Le feu a été très-vif et a duré environ 5 quarts-d'heure.

Les deux bombardes anglaises ont tiré à la voile ; elles ont lancé quelques bombes, dont majeure partie a crevé en l'air.

Il est cependant tombé en ville quelques boulets et éclats de bombes qui n'ont fait aucun mal. Un boulet a percé le toît d'une maison, rue de la Halle, et a tombé dans la rue ; les autres n'ont pas causé de dommage.

Les douze nouveaux bateaux-canonniers que l'on disposoit sont sortis de la même marée ; ils se sont aussi-tôt rangés en bataille et ont canonné l'ennemi, qui paroissoit avoir envie de passer au sud pour prendre la ville en flanc, mais qui ne l'a pu et a été forcé de regagner son mouillage ordinaire.

Nous sommes persuadés que l'ennemi a beaucoup souffert. Une frégate a même été forcée de reprendre le large dès le commencement de l'action.

Nous avons à regretter 2 républicains tués à bord d'un bateau-canonnier, sur lequel il y en a eu aussi un de blessé.

Les équipages des bateaux-canonniers et des bombardes, les canonniers de ligne et ceux de la commune qui se sont empressés d'offrir leurs services et qui n'ont cessé dès le principe de contribuer à la défense de la place, les chefs civils, militaires et de marine, tous, en un mot, se sont montrés dignes du nom français et ont conservé la dignité nationale en restant à leur poste, malgré le feu très-vif de l'ennemi, et en remplissant leurs diverses fonctions avec zèle et activité.

Nous l'avons dit hier : l'ennemi sera battu, et forcé de se retirer.

trouvent : des renseignements financiers de premier ordre, des nouvelles maritimes et commerciales, des articles d'actualité économique et une interprétation logique et probe des principaux événements de la vie politique.

La *Revue commerciale et maritime*, créée en 1827, n'a cessé de paraître toutes les semaines depuis cette date, donnant des renseignements complets sur les marchés des cotons, cafés, cacaos, poivres, etc...

Enfin, tout récemment, a été créée la *Revue de Droit commercial et maritime*, supplément du journal, qui publie non seulement tous les jugements du Tribunal de Commerce du Havre, mais aussi les jugements importants de tous les tribunaux français concernant le commerce et la navigation.

Marque de P.-J.-D.-G. Faure en 1780

" L'ÉCHO DU NORD "

On connaît l'énorme développement industriel et commercial qui a donné naissance depuis trente ans, en France, à la grande presse d'information. A cet égard, *l'Écho du Nord* peut fournir un exemple typique et par le chiffre de son tirage et par l'importance de sa publicité. Ce développement a été obtenu grâce à une politique ininterrompue de progrès et de perfectionnement ; mais il est dû aussi à la valeur sans égale de la région que ce journal dessert. Rayonnant sur quatre départements qui groupent six millions d'habitants, dont un million pour l'arrondissement de Lille (le plus peuplé de France), il est l'organe attitré de toutes les classes de la population. On sait la richesse à la fois agricole, industrielle, minière et commerciale de cette région privilégiée et le caractère laborieux de ses habitants. Indiquons en passant qu'elle paie le septième des impôts de toute la France.

VINCENT LELEUX
Fondateur-Directeur de *l'Écho du Nord* (1819-1852

Ainsi s'explique le formidable tirage de *l'Écho du Nord*, de beaucoup le premier de la région, tirage atteint seulement par quelques journaux qui rayonnent sur des départements plus nombreux, mais moins denses.

La vente est faite par un réseau de « tournées ». Cette organisation spéciale au Nord dessert jusqu'aux localités les plus reculées.

Ainsi s'explique surtout cette puissance publicitaire qui ne peut se comparer qu'à celle des journaux anglais et américains. Aucun grand journal en France ne publie autant d'annonces. Il faut voir chaque jour à l'heure du tirage la foule faisant queue dans les deux halls du journal pour consulter ses pages de petites annonces, véritable bureau de placement pour toutes les professions, immense marché où se vendent et s'achètent maisons, fonds de commerce, autos, meubles, etc... On peut le dire, on sent battre là le cœur de toute une région.

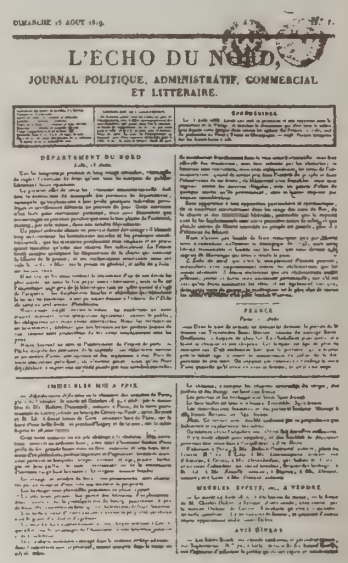
DIMANCHE 15 AOUT 1819.

L'ÉCHO DU NORD,

JOURNAL POLITIQUE, ADMINISTRATIF, COMMERCIAL ET LITTÉRAIRE.

LE PREMIER NUMÉRO DE *l'Écho du Nord*

Des locaux et un matériel considérables sont, on le pense bien, nécessaires pour publier le matin *le Grand Écho du Nord de la France* et, le soir, *l'Écho du Nord*, qui comportent douze éditions à huit, dix, douze pages et rayonnent dans les départements du Nord, du Pas-de-Calais, de la Somme et de l'Aisne, sans parler de la Belgique.

Sans entrer dans des considérations techniques un peu ardues, nous indiquerons quelques chiffres caractéristiques : le personnel dépasse trois cents collaborateurs, qui tra-

vaillent jour et nuit. Le matériel comprend notamment 20 machines à composer, 2 clicheries automatiques, des rotatives représentant cinq doubles productions, soit : 150 000 journaux à l'heure, et un outillage extrêmement complet de photogravure.

L'Écho possède à Paris des bureaux importants (rédaction et publicité) situés au cœur de Paris, dans le quartier de la Presse et des affaires, en plein boulevard des Italiens (entrée : rue de Marivaux, n° 13).

Le grand Hall et les Guichets de *l'Écho du Nord*.

* * *

L'Écho du Nord est présentement dans sa cent huitième année. C'est l'un des doyens de la Presse française.

Au point de vue politique comme au point de vue économique et social, son histoire est très intimement liée à celle de la région du Nord. Sa vie est d'une admirable unité. Ce qu'il a été à sa fondation, il l'est toujours, et il pourrait écrire aujourd'hui ce qu'il écrivait en tête de son premier numéro :

« Nous louerons sans restriction, mais avec indépendance, les actes de l'administration quand ils seront faits dans l'intérêt du peuple et dans l'observance de ses droits ; nous blâmerons avec franchise, mais sans aigreur, toutes les mesures illégales, tous les genres d'abus, de quelque source qu'ils proviennent, sans nous en laisser imposer par aucune considération. »

Avec une ténacité et une vigueur auxquelles nos grandes associations ont rendu plus d'une fois hommage, il a mené de retentissantes campagnes économiques, souvent couronnées de succès et qui ont assis son autorité dans tous les milieux agricoles, industriels et commerciaux.

C'est en 1819, à l'époque où quelque liberté venait d'être rendue à la presse, que Vincent Leleux, venu de Saint-Valéry-sur-Somme à Lille, où il avait ouvert une imprimerie, fonda *l'Écho du Nord* avec le concours de quelques collaborateurs, dont le plus âgé n'avait pas trente-deux ans ; Vincent Leleux lui-même venait d'atteindre seulement sa trente et unième année.

Le nouveau périodique se présenta dès le principe comme un organe libéral, adversaire de toutes les tyrannies.

Il soutint contre ses confrères royalistes de retentissantes polémiques, encourut de nombreuses poursuites, fut plusieurs fois suspendu, et son vaillant directeur, M. Vincent Leleux, paya de sa liberté sa fière indépendance.

En 1830, il prit résolument parti contre les fameuses ordonnances, défendit la Charte violée et revendiqua la liberté de presse anéantie. Son attitude énergique lui valut d'être envahi par les gendarmes, qui avaient mission de briser ses presses, mais aussi d'être défendu par le peuple et protégé par la Garde nationale que commandait M. de Montigny.

L'avènement de Louis-Philippe, s'il apaisa quelque temps ses revendications, n'éteignit point ses ardeurs.

En 1836, son directeur fut condamné à un mois de prison...

En 1847, de nouveaux procès et de nouvelles saisies s'abattirent sur *l'Écho*, qui encourageait par tous les moyens en son pouvoir les banquets réformistes, dont l'un des plus fameux put être organisé à Lille, sous la présidence d'Odilon Barrot et de Ledru-Rollin. Bientôt ce fut la chute de Louis-Philippe et la proclamation de la République.

Alexandre Leleux, par Crauck
Directeur de *l'Écho du Nord* (1852-1873).

A ce moment, *l'Écho du Nord*, fidèle à sa ligne de conduite et à ses traditions, continue le bon combat pour la liberté, menacée cette fois par les violences de l'extrême-gauche.

Puis c'est l'Empire. Sans l'ombre d'une hésitation, *l'Écho* se met à la tête de la résistance, et, dans des articles vigoureux, le rédacteur Gramain proteste contre le coup d'État. Aussitôt arrêté, le journaliste est jeté dans les casemates de la citadelle. Quant au journal, le nouveau gouvernement le supprime purement et simplement.

A quelques mois de là (7 octobre 1852), il était douloureusement frappé par la mort de son fondateur, Vincent Leleux, qui succombait les armes à la main.

Hippolyte Verly, par Deplechin
Directeur de *l'Écho du Nord* (1873-1891).

* * *

La propriété du journal passa entre les mains d'Alexandre Leleux, son fils, qui en devint rédacteur en chef ; il en était le gérant depuis longtemps déjà (1836).

Pendant l'Empire, *l'Écho du Nord* fut plus d'une fois frappé. Il mena, au moment du plébiscite, une vive campagne dans laquelle il engagea résolument ses lecteurs à voter : Non, et il atteignit ainsi le renversement de l'Empire sans avoir abandonné aucune de ses positions ni transigé avec ses principes

Gustave Dubar, d'après la plaquette de Roty
Directeur de *l'Écho du Nord* (1882-1921).

Il va sans dire que *l'Écho du Nord* acclama avec enthousiasme le nouveau régime qui succéda à l'Empire, et, pour mieux faire pénétrer ses idées partout, il ne tarda pas à faire paraître tous les matins, en 1872, une édition populaire à cinq centimes connue sous le nom de *Petit Écho du Nord*. Auparavant, pendant l'année terrible, il avait aidé de toutes ses forces à l'organisation de la défense

nationale dans le Nord, secondant puissamment les républicains arrivés au pouvoir après de si longues années de luttes.

Depuis lors, *l'Écho du Nord*, toujours fidèle à ses traditions, a successivement combattu tous ceux qu'il a considérés comme des ennemis de la République, et notamment le gouvernement du maréchal de Mac-Mahon, le ministère du 16 mai, les tentatives boulangistes, les partis révolutionnaires.

En 1891, M. Verly, qui avait succédé à M. Alexandre Leleux comme directeur de *l'Écho du Nord*, décédé en 1873, s'était retiré de ce journal, auquel il avait consacré ses talents d'écrivain pendant près d'un quart de siècle.

Il fut remplacé, comme directeur, par M. Gustave Dubar, qui était depuis longtemps codirecteur du journal.

M. Gustave Dubar donna la plus vive impulsion au grand organe régional et, durant une cinquantaine d'années, l'associa à toutes les manifestations vitales de la région du Nord. Il fut remplacé, à son décès (1921), par MM. Jean Dubar, son fils, et Émile Ferré, qui était depuis 1893 son plus intime collaborateur comme directeur des services de la rédaction et rédacteur en chef.

Rappelons enfin qu'en 1914, dès que Lille fut tombée aux mains des Allemands, *l'Écho du Nord* fut supprimé, ses bureaux envahis, ses ateliers occupés et pillés pendant quatre ans, son directeur M. Gustave Dubar désigné comme otage et son rédacteur en chef, M. Émile Ferré, envoyé à la Citadelle, puis transporté en Lithuanie comme otage de représailles.

M. Émile Ferré
Directeur de *l'Écho du Nord* (1921).

M. Jean Dubar
Directeur de *l'Écho du Nord* (1921).

Sa rédaction sédentaire ne comprend pas moins de trente collaborateurs, secondés par des centaines de correspondants dans les départements susnommés, avec des bureaux à Roubaix-Tourcoing, Douai, Valenciennes, Dunkerque, Arras, Boulogne, Béthune, etc.

L'Écho du Nord est classé dans le groupe des grands régionaux : *Petit Marseillais, Dépêche de Toulouse, Petite Gironde, Progrès de Lyon,* etc.

La façade de l'Hôtel de l' « Écho du Nord »
le jour de la remise de la croix de guerre à la ville de Lille.

" LE TEMPS "

Le Temps occupe dans la presse du monde entier une place de tout premier ordre. Ses articles, considérés souvent comme l'expression de l'opinion officieuse du Gouvernement français, font autorité à l'étranger, sont cités et commentés par les journaux de tous les pays et rendent notre grand organe du soir aussi populaire et aussi influent que l'est son célèbre confrère *The Times* de Londres.

Le Temps fut fondé en 1820 par Jacques Coste, un des signataires de la protestation des journaux contre les ordonnances de Charles X. Devenu en 1830, après la Révolution de Juillet, un des organes de ce qu'on appelait alors « l'opposition dynastique », il cessa sa publication en 1843.

Dix-huit ans plus tard, Auguste Nefftzer, Alsacien d'origine, rédacteur du bulletin à *la Presse* d'Émile de Girardin, hanté par l'idée de combler les lacunes que présentait encore l'ancien journalisme, décida de créer un nouveau journal, destiné à l'éducation de la démocratie et, le 25 août 1861, il relevait le titre du journal disparu en 1843 et publiait le premier numéro du *Temps*, consacré à la défense des principes de liberté politique, civile et religieuse.

Dès le début de sa carrière de directeur d'un grand journal, Auguste Nefftzer s'entoura de collaborateurs hors ligne. Louis Blanc, qui était alors à Londres, lui envoyait ses lettres de l'étranger ; Georges Clemenceau, qui résidait en Amérique, ses correspondances sur la vie et sur les institutions de ce pays ; Challemel-Lacour traitait les questions philosophiques et historiques ; Edmond Scherer était le critique littéraire attitré du journal, et Sainte-Beuve y donnait des articles dans la tribune libre. Louis Ulbach d'abord et Francisque Sarcey ensuite y tinrent la rubrique de la critique théâtrale. Les articles de doctrine, toujours anonymes, étaient dus aux écrivains d'une autorité notoire, parmi lesquels, au bout de quelques années d'existence du journal, vinrent prendre place les deux jeunes espoirs de l'époque : Henri Brisson et Jules Ferry, qui prirent part à la campagne d'opposition entreprise par *le Temps* pour montrer sans faiblesse à l'Empire les erreurs où fatalement sa politique l'entraînait.

Depuis la fondation du *Temps*, Adrien Hébrard, qu'une inaltérable amitié liait à Gambetta, était un collaborateur assidu du journal. Il rédigeait, notamment, les bulletins du jour, appréciation quotidienne et raisonnée des événements importants dans le pays et à l'extérieur. En 1867, sur le désir d'Auguste Nefftzer, qui aspirait au repos, Adrien Hébrard était nommé directeur du journal ; mais c'est seulement en 1871 qu'il consentit, pour la première fois, à signer le journal du titre officiel de ses fonctions.

Citons encore, parmi les collaborateurs de cette époque héroïque, Renan avec ses « Dialogues philosophiques » ; Jules Simon avec son « Petit Journal » ; Jules Lemaître avec ses « Billets à ma cousine » ; Jules Claretie avec sa « Vie de Paris », et tant d'autres qu'Adrien Hébrard sut attacher au journal.

Adrien Hébrard resta directeur du *Temps* jusqu'en 1914. C'est à lui que le grand journal doit cette vitalité puissante, cette prospérité matérielle, cette impartiale indépendance pleine du véritable esprit libéral et du respect inviolable dû au public qui en font, écrivit Spuller dans ses « Figures disparues », « un des organes les plus considérables et peut-être le premier de la pensée publique de nos jours ». Pendant un demi-siècle, dédaignant toutes autres grandes tâches auxquelles il aurait pu si bien prétendre, Adrien Hébrard n'avait voulu que réaliser l'œuvre de sa vie dans le journal qu'il avait vu arriver au faîte où il avait eu l'ambition de le porter. La mort de ce grand directeur journaliste fut une perte irréparable pour toute la presse française, dont il était un des représentants les plus brillants.

M. Émile Hébrard, son fils, fut appelé à lui succéder. Il dirigea *le Temps* avec autant d'autorité que de bienveillance et de courtoisie jusqu'au mois d'octobre 1925, où son état de santé le contraignit à remettre la direction à M. Adrien Hébrard, son frère, qui continuera les mêmes traditions qui font la gloire et la force de ce journal.

Installé depuis 1885 dans l'immeuble situé boulevard des

L'Hôtel du « Temps »

Italiens, presqu'à l'angle de la rue de Richelieu, *le Temps* déménagea en 1911, rue des Italiens, dans un hôtel bâti à son intention. Le nouveau siège est aménagé selon les dernières exigences du progrès et contient tous les services nécessaires au fonctionnement régulier d'un grand journal, facilitant par ses heureuses dispositions la tâche ardue et compliquée des rédacteurs et des employés du journal.

Le Temps, qui depuis sa fondation n'a cessé d'agrandir son domaine intellectuel, possède aujourd'hui, dans toutes les branches de l'activité journalistique, les services les plus développés. Toutes ses rubriques sont desservies par des spécialistes dont la compétence fait autorité dans la matière.

Il possède un service complet de correspondances étrangères et a créé, à l'aide de collaborateurs spéciaux résidant dans les principaux centres d'Europe, d'Amérique et de nos possessions coloniales, un service quotidien de communications téléphoniques et télégraphiques. Il organise, en outre, périodiquement de grands voyages ; il a des correspondants spéciaux dans toutes les parties du monde et envoie des missions toutes les fois qu'un événement important se produit à l'étranger.

Ses rubriques journalières embrassent tous les sujets : le bulletin du jour, la politique étrangère et coloniale, questions financières, économiques, militaires, universitaires, variétés et articles littéraires, feuilleton dramatique, la vie à Paris, les promenades et visites, la petite histoire, etc...

L'ensemble des matières traitées quotidiennement dans *le Temps* fait de celui-ci, en quelque sorte, une véritable académie de la presse, indispensable à tous ceux qui tiennent à suivre de près les évolutions de l'opinion publique française.

" L'ILLUSTRATION

Le plus grand, le plus ancien de tous les journaux périodiques français est certainement *l'Illustration*.

Son tirage hebdomadaire, qui est au minimum de 160 000 exemplaires pour les numéros courants, s'élève pour les numéros spéciaux à 180 000 et jusqu'à plus de 200 000 exemplaires.

Aucun autre journal similaire ne jouit d'une pareille autorité et ne possède une dispersion aussi réellement universelle. Outre la France tout entière, *l'Illustration* est lue dans 112 pays étrangers. On la trouve sur les points les plus reculés du vaste monde. Plus de 55 000 de ses exemplaires vont chaque samedi répondre sur les deux hémisphères l'image vivante de la culture française. Au premier novembre 1925, *l'Illustration* comptait plus de 128 000 abonnés, chiffre qui probablement n'est atteint par aucun autre illustré non seulement en France, mais à l'étranger.

L'Illustration doit sa situation unique à son caractère. Elle est seule dans son genre. Organe par excellence des grandes traditions de France, ce qui la désigne à l'intérêt de tous les esprits attachés à la culture française, *l'Illustration* est en même temps le seul organe où toute information présente un véritable cachet d'art, par la perfection de sa forme aussi bien que par la finesse d'exécution et la variété de la documentation photographique produite.

Fondée au mois de mars 1843, *l'Illustration* compte aujourd'hui plus de trois quarts de siècle d'existence. Sa collection forme actuellement un recueil de l'histoire générale des deux continents dans lequel elle a fixé pour la postérité tous les grands conflits internationaux, les bouleversements sociaux, les faits mémorables de la deuxième moitié du dernier siècle et des années déjà écoulées de celui-ci.

Pour remplir cette tâche avec la maîtrise et le goût que l'on connaît, *l'Illustration* n'hésita jamais devant les sacrifices qu'exigeaient une organisation générale sans pareille et un outillage perfectionné selon le dernier mot de la technique. Installée depuis 1880 dans son bel hôtel de la rue Saint-Georges, formé de plusieurs demeures aristocratiques,

L'Hôtel de «l'Illustration», 13, rue Saint-Georges

bâties sous Louis XVI par Bellanger, *l'Illustration* sut, tout en conservant le caractère original et historique de son immeuble, le transformer en un modèle d'organisation de presse moderne.

A l'exception du papier et des encres, tout ce qui entre dans la composition du journal est exécuté par des spécialistes au siège même du journal, où plus de 600 personnes

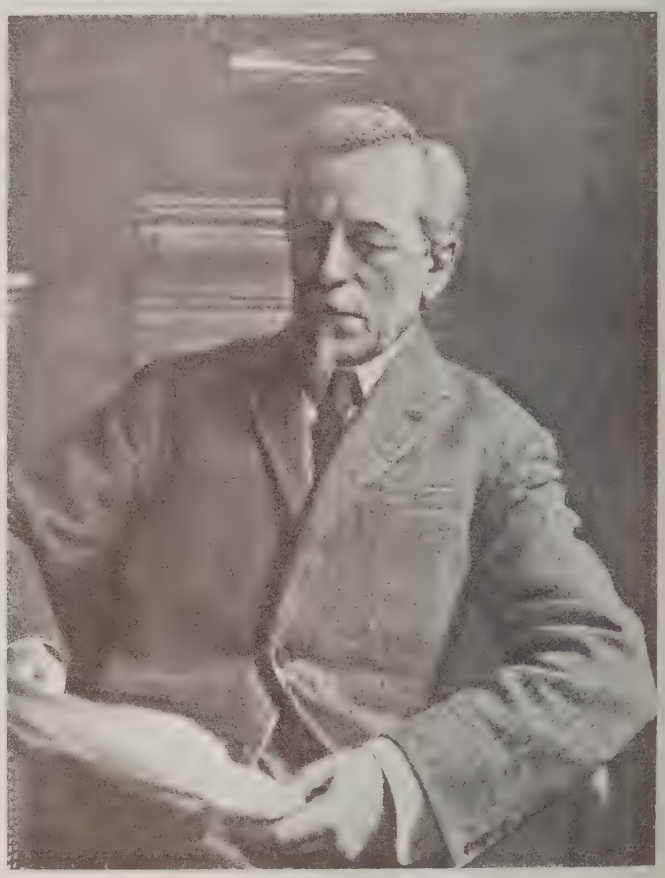

M. René Baschet, directeur

sont occupées. Mais les ateliers de la rue Saint-Georges ne suffisent déjà plus aux exigences du développement constant du journal. En pleine guerre, *l'Illustration* se vit obligée de créer à Saint-Mandé une nouvelle usine de 7 500 mètres carrés, dont 4 500 sont maintenant bâtis et qui comportent, outre une vaste imprimerie, un immense magasin à papier

M. Gaston Sorbets, rédacteur en chef

mesurant 1 800 mètres carrés de surface. Un personnel de 150 personnes y est employé. Malgré leur importance, les ateliers annexes de Saint-Mandé ont cependant de la peine à suffire à la tâche. Afin de pouvoir faire face à toutes les nécessités de la situation, *l'Illustration* vient d'acquérir rue Saint-Georges, rue de Provence et rue de la Victoire,

dix grands immeubles, qui seront reconstruits et adaptés à ses besoins, à l'expiration des baux en cours.

Dans cette ruche bourdonnante qu'est le siège de *l'Illustration*, parviennent chaque jour des dessins, des photos, par des clichés expédiés par ses envoyés spéciaux et par les correspondants particuliers qu'elle possède dans les coins les plus éloignés du vaste monde.

C'est ainsi que *l'Illustration* produit toujours une documentation inédite, de même qu'elle est la première à donner la reproduction sensationnelle fixant pour la postérité la physionomie de tout grand événement.

Ses numéros consacrés à la guerre, aux révolutions russe et allemande, sont encore présents à toutes les mémoires. Sa rapidité en matière de reportage est telle que les grands quotidiens français font couramment des emprunts confraternels à sa documentation pour les besoins de leur propre information.

A chacun de ses numéros ordinaires, *l'Illustration* joint comme supplément un exemplaire de *la Petite Illustration*, élégant fascicule illustré contenant une partie d'un roman inédit signé d'un écrivain célèbre, ou une pièce de théâtre choisie parmi les derniers succès de la scène. Depuis quelque temps, un supplément nouveau, *la Petite Illustration cinématographique*, est réservé aux belles nouveautés de l'écran.

Chaque année, en dehors de ses numéros courants, *l'Illustration* publie des numéros spéciaux, véritables volumes d'art, tels que le numéro de Noël, le plus célèbre, tiré à 220 000 exemplaires, et les numéros du Salon de peinture et du Salon de l'automobile. Il lui arrive aussi d'en consacrer aux grandes actualités: comme le Centenaire de Napoléon en 1921, l'Exposition des Arts décoratifs en 1925.

L'Illustration édite, en outre, deux ouvrages remarquables: *l'Album de la Guerre* et *la Peinture au Musée du Louvre*. *L'Album de la Guerre* est une histoire photographique en deux grands volumes de la période comprise entre l'attentat de Seravejo et les traités de paix. *La Peinture au musée du Louvre*, recueil d'art en treize volumes d'une présentation extrêmement artistique, reproduit en héliogravure un peu plus d'un millier des plus belles œuvres figurant dans les collections du célèbre musée.

Atelier de photographie

L'Illustration possède une filiale technique, *l'Illustration économique et financière*, dont les services autonomes sont installés 39, rue de la Victoire, et qui jouit d'une notoriété justifiée.

Atelier d'impression

La collaboration littéraire de *l'Illustration* compte des sommités de la littérature contemporaine. On y trouve les Paul Bourget, les Henri Bordeaux, les René Bazin, les Henri de Régnier, de l'Académie française ; le sociologue illustre Guglielmo Ferrero ; de grands journalistes comme les Ludovic Naudeau, les Reginald Kann ; de jeunes écrivains célèbres tels que François Porché, Henri Béraud, Roland Dorgelès.

La direction de *l'Illustration* est assumée depuis de longues années par M. René Baschet, à qui revient l'honneur de conduire à un succès toujours plus brillant ce grand hebdomadaire, véritable miroir de la vie des peuples.

" LE FIGARO "

Le Figaro va avoir cent ans. Son premier numéro parut le 16 juillet 1826, sous la direction de Maurice Alhoy, son fondateur.

« Les bureaux de rédaction et d'abonnement, écrivait Villemessant en 1854, composés d'une seule pièce, étaient situés au fond d'une cour, dans une sorte de construction en mauvais état. On y accédait, du côté du boulevard Poissonnière, par une espèce d'échelle à pente raide, un véritable casse-cou. Et ce qui nous fait supposer que le nombre des abonnés n'était pas considérable, c'est que Maurice Alhoy prenait un cabriolet pour distribuer sa feuille. »

Figaro — tel fut longtemps son simple titre — était alors un pamphlet parisien hebdomadaire, étincelant d'esprit et même d'effronterie. Il vivait assez mal, malgré sa précoce réputation, et connut d'abord des vicissitudes diverses et jusqu'à des éclipses assez longues.

Bohain l'avait acheté en 1828 et installé 12, cité Bergère. Armand Carrel, Victor Hugo, Viennet, Mlle Mars, Alexandre Dumas, Véron, Émile de Girardin, Nestor Roqueplan, Paul Lacroix, Léon Gozlan, Alphonse Karr et Romieu en furent les premiers rédacteurs.

En 1830, Bohain, nommé préfet, cède sa direction à Latouche, secondé de Félix Pyat, George Sand et Jules Sandeau. D'abord très républicain, puis en proie à des dissensions irréductibles, *Figaro* redevient presque ministériel et, de 1834 à 1840, sous la direction d'Eugène Briffaut et d'Alphonse Karr, réunit, dans ses colonnes, les noms de Gérard de Nerval, Auguste Maquet, Frédéric Thomas, Édouard Ourliac, Théophile Gautier et Méry.

La fantaisie des chroniques de la semaine y est étourdissante et d'une invention toujours inattendue. L'une d'elles raconte, vers 1837, que Balzac, en train de corriger les épreuves de César Birotteau, s'abîme soudain avec le plancher pourri de l'imprimerie, située au-dessus de la porte cochère.

« Une diligence partait, écrit *Figaro*, Balzac tombe sur l'impériale, et, sans se déconcerter, demande au conducteur : « Où allez-vous donc ? A Tours ? C'est mon pays ; j'y vais avec vous ! »

Quotidien en 1837 avec Boulé, semi-hebdomadaire deux ans plus tard, sous la direction de Dutacq, qui l'enrichit des dessins de Daumier et de Gavarni et des chroniques de Karr, de Pétrus Borel et de Gérard de Nerval, *Figaro* vit de si peu qu'un de ses rédacteurs arrive à toucher une mensualité de cinq francs quarante et que l'un de ses rivaux, *la Pervenche*, salue en ces termes sa rédaction nouvelle :

« M. Albéric Second vient de prendre la direction du *Figaro* ; ce journal ne pouvait pas mieux tomber. »

En 1840, Alphonse Karr parvient à éditer trente numéros, étincelants mais invendus en majeure partie, dont il tire les soixante-douze cahiers inédits des *Guêpes*. En 1844, Lepoitevin et Marc Fournier en sont réduits à vendre le journal chez les confiseurs, qui le donnent en prime à leurs acheteurs de bonbons. Il a vécu trois mois ainsi. En 1852, il n'édite plus que trois numéros, tirés à cent cinquante et imprimés à Senlis par économie.

Après tant de tentatives, tenaces mais intermittentes, H. de Villemessant fonde pour la seconde fois *le Figaro* le 2 avril 1854. Le journal était sauvé.

Deux fois modifié dans son format, *le Figaro* paraît sur huit pages en 1855 et publie des pièces de Théodore Barrière, des chroniques de Villemot, Jouvin, Léo Lesprès, Busnach, Louis Enault, Th. de Banville, Decourcelle, Erckmann, Dumas fils, Victor Hugo, Chavette, Nadar. Il devient enfin quotidien le 16 novembre 1866. Le lendemain, 17 novembre, pour la première fois, le journal paraissait sous la manchette qu'il a gardée jusqu'à nous : *le Figaro*.

Les nouveaux bureaux, à l'angle de la rue Coq-Héron, réunissaient, autour de leur rédacteur en chef, H. de Villemessant, Jules Vallès, Henri Rochefort, Louis Veuillot, Belot, Ernest Daudet, Albert Wolff, J. Claretie, Louis Ulbach, Paschal Grousset, Émile Zola, Albéric Second, Eugène Tarbé, Gavarni et tout ce que le Paris des Lettres du Second Empire cotait d'éclatant ou d'original.

Il faudrait ici résumer la brillante carrière du plus parisien des quotidiens français ; mais elle est encore trop près de nous pour y insister davantage.

Le 2 mai 1874, Francis Magnard devient secrétaire de la rédaction ; le 24 octobre 1875, la gérance passe à Fernand de Rodays (qui vient de mourir en Bretagne). Périvier (disparu naguère, lui aussi) est secrétaire de la rédaction.

Le 13 avril 1879, Villemessant meurt et est remplacé, le 4 mai, par le triumvirat Magnard, Rodays et Périvier. Magnard disparaît le 20 novembre 1894. En 1901, la lutte célèbre de F. de Rodays et d'A. Périvier aboutit enfin, le 25 janvier 1902, à la nomination de Gaston Calmette comme directeur-gérant.

Il fut assassiné le 16 mars 1914.

Alfred Capus et Robert de Flers lui succèdent le 29 avril, démissionnent le 10 avril 1920 et rentrent, avec la direction nouvelle, le 1er mars 1922.

Aujourd'hui, *le Figaro*, rajeuni, modernisé, aux mains de M. François Coty et de ses amis, quitte la rue Drouot, non sans un regret sentimental ; mais l'hôtel de Villemessant était devenu trop petit pour permettre à la direction nouvelle d'organiser la transformation et l'essor modernisé de ses services.

C'est au Rond-Point des Champs-Élysées, dans les trois hôtels aménagés somptueusement pour devenir le centre neuf d'une activité véritablement mondiale, que *le Figaro*, après un siècle d'existence glorieuse, transporte ses bureaux, ses ateliers pourvus de tous les perfectionnements professionnels et installés au cœur du Paris moderne, son usine modèle et sa puissante organisation.

Une ère nouvelle s'ouvre pour le journal, célèbre dans le monde entier, des Alhoy et des Villemessant. C'est dans ce cadre grandiose et rajeuni que ses machines du dernier modèle, mises à la disposition d'une élite d'écrivains journalistes et au service d'une industrie entièrement renouvelée, vont imprimer et lancer dans tous les pays l'organe privilégié de la pensée française et du rayonnement éternel de Paris à travers le monde.

" LE GAULOIS "

Ce n'est pas uniquement d'après le tirage d'un journal que l'on peut juger du degré de son influence. Si la quantité de ses lecteurs est le signe primordial d'un quotidien influent, leur qualité représente aussi un facteur considérable au point de vue importance de l'organe.

Le Gaulois, tout en n'étant point un journal de grand tirage, occupe néanmoins une place imposante dans la presse parisienne.

Lu par une élite mondaine, politique, littéraire et artistique, il est un de ces journaux qui ont toujours la faveur du public et avec l'opinion duquel on a l'habitude de compter.

Rue Drouot. — Boulevard des Italiens

Fondé en 1857 par Edmond Tarbé et Henry de Pène et dirigé de 1879 en 1924 par M. Arthur Meyer, *le Gaulois* n'a jamais cessé de défendre la religion, la patrie, la propriété, la famille, considérés par lui comme fondement de toute collectivité humaine.

Cette constance dans la défense de ses idées attire vers *le Gaulois* les sympathies de son public, et il est considéré comme un des journaux les plus littéraires de la presse française.

Les écrivains les plus illustres de ce pays sont parmi ses collaborateurs ; beaucoup d'entre eux appartiennent à l'Académie française, à l'Académie des Sciences morales et politiques, à l'Académie des Beaux-Arts, c'est-à-dire à ces grands corps qui constituent l'Institut de France.

D'autres se sont fait un nom dans les lettres, l'histoire et la philosophie.

Le Gaulois est par excellence le journal de la haute société ; c'est dire que la rubrique mondaine est l'objet de la vigilance constante de la direction. Aucun journal parisien n'est à cet égard aussi bien informé. C'est d'ailleurs à la rubrique mondaine que *le Gaulois* doit une partie de son succès.

Sa rubrique théâtrale, qui tient une place importante, embrasse l'art dramatique dans toutes ses manifestations, ne laissant dans l'ombre aucune tentative dictée par le souci de l'art et de la beauté.

Les rubriques financières, économique et scientifique, sont aussi suivies avec l'attention qu'elles méritent.

A la suite du décès de M. Arthur Meyer, *le Gaulois* a été constitué en Société anonyme avec un Conseil d'administration composé de :

M. le Comte O. de la Mazelière, président ;
M. le vicomte d'Harcourt ;
M. le Lieutenant-Colonel Rousset ;
M. Gaston Jollivet ;
M. Carlos de Olazabal.

Ce Conseil a nommé directeur-rédacteur en chef M. René Lara.

M. René Lara, sous son nom et sous le pseudonyme de René d'Aral, écrit depuis de longues années dans *le Gaulois* des articles très remarqués sur la politique intérieure et extérieure.

Écrivain de race, nuancé et subtil, doué des plus éminentes qualités du cœur et de l'esprit, M. René Lara continuera les excellentes traditions du *Gaulois*.

" LE PETIT JOURNAL "

Dans l'histoire de la presse française, *le Petit Journal* occupe une place particulière. Il fut le premier journal populaire, mis à la portée de toutes les bourses et qui ne coûtait qu'un sou à une époque où les journaux français se vendaient généralement 20 ou 25 centimes. Il fut en même temps le premier quotidien français qui attribua dans ses colonnes une place prépondérante non pas à la politique, mais aux informations, aux faits divers, aux chroniques d'actualité, aux courriers sur le théâtre, aux variétés, aux feuilletons populaires, etc., inaugurant ainsi l'ère des journaux dits « de grande information ».

Linotypes

Mise en page

Fondé vers la fin de 1862 par Polydore Millaud, financier

habile, homme passionné de l'idée du journalisme populaire, *le Petit Journal*, dès son début, conquit la sympathie d'un auditoire immense. Brillamment rédigé par toute une pléiade

Clicherie

de sommités littéraires et journalistiques, il connut en peu de temps une vogue sans pareille et compta bientôt ses lecteurs par dizaines de mille. Lorsqu'en 1864 le légendaire

Rotatives

chroniqueur que fut Timothée Trimm commença à faire paraître dans *le Petit Journal* son bulletin quotidien, le

Pliage

nombre de lecteurs dépassa 200 000, chiffre fantastique pour l'époque.

Ce succès prodigieux atteignit son apogée lorsque la rédaction du journal eut l'idée de lancer le roman-feuilleton, pour lequel se passionna tout de suite la France entière. Rien ne peut donner une didée du retentissement qu'eut le premier roman de ce genre publié par *le Petit Journal*. Écrit par Ponson du Terrail et intitulé *Rocambole*, ce roman est devenu le prototype des feuilletons populaires, dont les péripéties extraordinaires et les aventures fantastiques passionnent encore de nos jours une foule de lecteurs.

Après *Rocambole*, ce fut le tour des romans d'Émile Gaboriau, qui eut, lui aussi, un succès considérable avec *l'Affaire Lerouge, le Crime d'Orcival* et surtout avec *Monsieur Lecoq*, chef-d'œuvre du genre, ancêtre du roman policier si répandu de nos jours.

Grâce à ces feuilletons ainsi que grâce aux reportages sensationnels, notamment pendant l'enquête sur la fameuse affaire Troppmann, le tirage du journal dépassa, au commencement de la guerre de 1870, le chiffre formidable de 400 000 exemplaires.

Arrêté dans son essor par la campagne de 1870, *le Petit Journal*, après la fin des hostilités, ne tarda pas à reconquérir son ancienne influence.

Après la retraite de Polydore Millaud, épuisé par un labeur surhumain, la direction passa, pour quelque temps, à Émile de Girardin, qui bientôt la céda à Marinoni, le véritable artisan de la prospérité éclatante du journal.

Hippolyte Marinoni, au génie de qui la presse française doit l'invention de la machine rotative, était d'origine modeste. Né en Corse, dans une famille de gendarmes, il eut une jeunesse laborieuse et pleine de privations. Il fut tour à tour berger dans son pays natal, puis ouvrier dans une fabrique de presses à bras et fondeur de caractères à Paris. En 1872, il arrivait, à force d'études et de travail, à réaliser la prodigieuse invention de la presse rotative avec margeur automatique et à papier continu, tirant régulièrement 40 000 exemplaires à l'heure. Grâce à cette invention, le problème de la presse moderne avec son tirage montant à des millions d'exemplaires par jour fut résolu sur-le-champ.

Quelques années après, Marinoni construisit la grande presse rotative à impression polychrome, qui débite à l'heure 20 000 exemplaires tirés d'un seul coup en six couleurs. C'est sur cette machine que sont imprimés *le Petit Journal illustré, la Mode, le Petit Journal agricole*, etc.

Depuis cette époque, *le Petit Journal* est devenu le puissant organe que nous connaissons aujourd'hui. Doyen des journaux populaires, il a conservé toute sa jeunesse et, fidèle à ses traditions de labeur et de progrès, il remplit avec un succès constant son rôle de précurseur, d'initiateur et de vulgarisateur dans tous les domaines d'activité nationale.

Entièrement transformé et réorganisé après la guerre, *le Petit Journal* est tiré actuellement sur d'énormes machines rotatives du type le plus moderne. Ses ateliers de composition sont un modèle de disposition, dont le public est d'ailleurs juge, puisque, en pénétrant dans le grand hall récemment aménagé sur la rue Lafayette, il peut voir la puissante batterie de linotypes qui travaillent jour et nuit.

Par sa rédaction sans cesse vivifiée, *le Petit Journal* se met à l'avant-garde de la presse française. C'est ainsi qu'il a entrepris une série d'enquêtes sensationnelles, qui ont dans le public le plus profond retentissement.

Un autre effort, qui plaît particulièrement à la jeunesse, est fait du côté des sports. Des pages spéciales leur sont consacrées deux fois par semaine, et cette rubrique, présentée de la manière la plus moderne, est des plus goûtée, comme jadis, dans la même maison, le furent les articles de Pierre Giffard, le « père de la bicyclette ».

Quant à la « vie parisienne », elle est suivie chaque jour avec abondance, avec compétence, avec agrément. Les échos, les pages de théâtre et de cinéma, les causeries sur la mode alternent heureusement, dans *le Petit Journal*, avec les sujets de politique intérieure et extérieure, toujours magistralement traités.

" LA LIBERTÉ "

Émile de Girardin

On a parfois attribué la fondation du journal *la Liberté* au célèbre publiciste Armand Dutacq.

Celui-ci créa, en effet, le 2 mars 1848, un journal intitulé *la Liberté*. Ce fut le premier quotidien à cinq centimes, et il obtint immédiatement un succès considérable. Mais la politique qui avait fait sa rapide réussite causa bientôt sa ruine.

La Liberté de Dutacq fut suspendue dès le 27 juin jusqu'au 6 août 1848 ; puis à nouveau interdite du 3 septembre au 7 novembre de la même année. Elle cessa de paraître le 16 juin 1850.

Le journal actuel *la Liberté* fut en réalité fondé le 15 juillet 1865, par Charles Muller, l'un des plus ardents défenseurs de la thèse légitimiste. Cet organe, essentiellement politique, était créé, disait son fondateur-directeur, « pour aider à la réalisation du problème consistant à concilier l'ordre et la liberté. Son idée était de renoncer au dénigrement systématique du pouvoir établi et de substituer à la politique des regrets la politique des espérances ».

Peu après, *la Liberté* fut achetée, — le 1er mars 1866, — par Émile de Girardin.

L'ardent polémiste était alors dans toute la force de son talent, et la tribune qu'il possédait au journal *la Presse*, son ancienne création, ne suffisait plus à son ardeur combative.

La Presse venait, en effet, de subir *deux avertissements*, reçus à la suite d'articles de Clément Duvernois, et si la lutte ouverte contre l'autorité régnante n'était pas pour effrayer de Girardin, elle inquiétait au contraire vivement les autres membres du Conseil d'administration, soucieux surtout de la bonne gestion financière du journal. Cette contrainte ne pouvait convenir à l'énergique directeur, qui préféra quitter *la Presse*, avec ses principaux collaborateurs, et chercher ailleurs un organe dont il fût le seul maître.

La Liberté de Charles Muller étant à céder, il était plus simple et plus rapide de la prendre et de la transformer que de créer de toutes pièces un nouveau journal.

Propriétaire unique et directeur tout-puissant de *la Liberté*, E. de Girardin réalisa dans ce journal ses conceptions personnelles sans se soucier des critiques inquiètes que ne manquèrent pas de susciter parmi ses amis d'extraordinaires innovations.

Il décida d'abord de vendre le numéro dix centimes, au lieu de quinze, c'est-à-dire de céder son *papier* un peu au-dessous du prix réel de revient, ce qui mettait nécessairement l'affaire en déficit et assurait une perte ruineuse en cas de succès. E. de Girardin était persuadé qu'il aurait ainsi beaucoup de lecteurs, que, par conséquent, son journal deviendrait bientôt le premier organe de publicité de Paris et qu'il arriverait très vite non seulement à équilibrer son budget, mais à réaliser des bénéfices considérables.

En fait, le tirage de *la Liberté* atteignit rapidement un chiffre énorme pour l'époque. La perte subie fut considérable. L'augmentation de publicité prévue se réalisa, mais sans atteindre cependant les proportions nécessaires à l'équilibre budgétaire de l'affaire, et il fallut, après quelques mois d'expérience, ramener le prix de vente à 0 fr. 15.

E. de Girardin n'en avait pas moins atteint le but visé, puisqu'il avait, par ce *lancement* audacieux, placé en quelques semaines, aux premiers rangs de la presse parisienne, le nouvel organe, transformé selon ses vues.

Car ce n'était pas seulement le prix de vente qui faisait de *la Liberté* un organe singulièrement novateur.

L'économie intérieure du journal, les traditions constantes de mise en page étaient entièrement bouleversées. Le classement et la présentation des articles ne se faisaient plus suivant la fantaisie quotidiennement changeante des rédacteurs, au gré de l'actualité et du caprice individuel, mais suivant un ordre immuable. Chaque rubrique, nettement délimitée, occupait toujours la même place sous le même titre, en sorte que le lecteur pouvait immédiatement trouver dans le journal les nouvelles susceptibles de l'intéresser.

Les rubriques étaient classées dans un ordre nouveau, avec des désignations nouvelles : *Premier Paris*, *Correspondances étrangères*, *Actes officiels*. Venaient ensuite : *le Monde politique*, *le Monde départemental*, *le Monde littéraire*, *le Monde artistique*, *le Monde financier*, etc., etc.

Quant à la rédaction, elle groupait autour d'E. de Girardin une élite de collaborateurs, dont les principaux étaient :

Clément Duvernois, Vermorel, Guy de Charnacé, Wilfrid de Fonvielle, Alfred Assollant, etc. Tous ces écrivains, attachés à leur directeur par une cordiale sympathie et une ardeur commune, s'efforçaient de donner à *la Liberté* une allure brillante, spirituelle, pleine de vie et d'entrain.

La guerre ayant éclaté en 1867 entre la Prusse et l'Autriche, *la Liberté* publia en première page les dépêches

M. Georges Berthoulat

d'Allemagne, et son information très complète lui attira beaucoup de lecteurs.

Elle se fit également très vite une place à part dans la presse parisienne par l'importance de sa rubrique de Bourse et la sûreté de ses informations financières.

En politique, E. de Girardin voulut faire de *la Liberté*, conformément à son titre, l'organe de défense de l'opinion publique contre les brimades gouvernementales.

Cette attitude critique ne tarda pas à attirer sur le nouvel organe les foudres administratives et judiciaires.

Ce fut d'abord une condamnation à 5 000 francs d'amende, le 6 mars 1867, pour avoir commenté avec une acerbe ironie cette affirmation de M. Rouher au Corps législatif : « Nous avons conduit la France vers des destinées meilleures. »

Puis, quelques semaines plus tard, à la suite d'un autre article, également jugé irrespectueux pour le gouvernement, une seconde condamnation pécuniaire, aggravée cette fois de l'interdiction de mettre en vente le journal sur la voie publique.

Ces brimades administratives ne firent, comme il arrive toujours, qu'augmenter le crédit et la vogue du courageux organe que l'on voulait affaiblir.

Cependant *la Liberté* ne garda pas, à l'égard de l'Empire, une attitude absolument intransigeante.

E. de Girardin refusa, en 1868, de s'associer aux journaux d'opposition pour le lancement d'une souscription de protestation en faveur de Baudin.

Au temps de l'Empire libéral, *la Liberté* devint même l'organe officieux du Tiers Parti, dirigé par Émile Ollivier. Celui-ci, pleinement d'accord avec de Girardin, fut le collaborateur et ensuite, pendant quelque temps, le directeur politique du journal.

Le 31 mai 1870, E. de Girardin, qui allait recevoir de Napoléon III un siège au Sénat, céda *la Liberté* à son neveu, Léonce Détroyat, ancien officier de marine, qui, depuis 1867, collaborait au journal sous le pseudonyme de L. de Bourgneuf.

Sous cette nouvelle direction, *la Liberté* garda la même attitude politique.

Après nos premiers revers et la chute de l'Empire, Détroyat transporta son journal à Tours d'abord, puis à Bordeaux.

Pendant cette période difficile, la direction effective fut confiée à Grégory Ganesco. E. de Girardin, qui n'avait jamais cessé de s'intéresser à *la Liberté*, y publia durant les hostilités plusieurs lettres sur la situation politique.

A la paix, *la Liberté* fut rétablie à Paris ; mais elle s'exila de nouveau durant la Commune, pour suivre à Versailles le parti de l'ordre.

En juin 1871, revenue définitivement à Paris, *la Liberté* entra dans l'*Union parisienne de la Presse*, qui groupait tous les journaux d'opposition contre le nouveau régime.

Elle conserva son attitude de fidélité aux idées libérales et subit de ce chef un « avertissement » administratif en 1874.

Léonce Détroyat céda *la Liberté* à un groupe de capitalistes qui mirent l'affaire en société anonyme.

A partir de 1898, M. Georges Berthoulat en devint directeur. Le journal entra alors dans une ère très brillante. Il compta au nombre de ses rédacteurs d'excellents journalistes tels que Ginisty, de Flers, Chevassu, Édouard Drumont — le futur directeur de la *Libre Parole* ; — puis, quelques années plus tard, MM. Louis Latapie, Maurice Spronck, Maurice Talmeyr, Paul Gaulot, Étienne Charles, Maurice Gandolphe, etc...

A la veille de la Grande Guerre, M. de Chambure pouvait écrire dans son livre *A travers la Presse* : « *La Liberté* est devenue, avec M. Georges Berthoulat, un des journaux les mieux informés et les plus répandus dans le public lettré et parmi le monde des affaires. »

Et M. Avenel, dans son *Histoire de la Presse française*, disait de son côté du journal de M. Berthoulat : « Il offre cette particularité d'être, tout en restant un organe littéraire, un organe de confiance pour les renseignements sur le mouvement financier. »

En 1920, M. Georges Berthoulat se retira, après le long effort fourni durant la guerre. M. Camille Aymard lui succéda. Sous sa direction, *la Liberté* reçut une vigoureuse impulsion et prit la tête de l'opposition nationale et libérale.

La nouvelle direction groupe autour d'elle une collaboration exceptionnellement brillante : M. Pierre Taittinger,

M. Camille Aymard

rédacteur en chef ; MM. Jacques Bainville, Jean de Bonnefon, Robert Kemp, Pierre Veber, Mermeix, X. de Haureclocque, M. de Bare, Paul et Jules Chautard, Max et Alex Fischer, Kellersohn, commandant Dancourt, L. Fortolis, Louis Vaucelle, Jean de La Hire, Joseph Kessel, Charles Omessa, Armand Massard, Georges Imann, Paul Mathiex, etc.

La Liberté est restée depuis plus d'un demi-siècle l'un des organes les plus écoutés et les plus influents du parti modéré.

" LE PETIT PARISIEN "

Le Petit Parisien a été fondé en 1876. Son premier numéro porte la date du 15 octobre.

Ses fondateurs furent M. Andrieux, député de Lyon plus tard, préfet de police, puis ambassadeur, et M. Le Royer, député du Rhône, qui devint garde des sceaux et président du Sénat.

Le Petit Parisien fut ensuite repris par une société que présidait M. Jules Simon, qui dut quitter ses fonctions, appelé par le maréchal de Mac-Mahon à la présidence du Conseil des ministres. M. Jules Roche, qui devait, lui aussi, devenir député et ministre, lui succéda.

Le journal fut acheté en 1879 par une société en commandite, dont le président du Conseil était M. Jean Dupuy et le gérant M. Piégut, M. Jean Dupuy reprit l'affaire, en acceptant la gérance à la mort de P. Piégut, survenue en 1888.

Au début *le Petit Parisien*, journal de format réduit, occupait un modeste local, 10, rue du Faubourg-Montmartre. Il vint bientôt s'installer rue d'Enghien, où il est présentement. Il n'occupa au début qu'un immeuble de petites dimensions, dont on pouvait, il y a quelques années encore, voir la façade englobée dans les bâtiments édifiés à mesure du développement des services.

M. Paul Dupuy

Ce n'est qu'avec M. Jean Dupuy que *le Petit Parisien* prit toute son extension et commença à devenir le grand journal qu'il est aujourd'hui. M. Jean Dupuy dirigea le journal jusqu'à sa mort, survenue le 31 décembre 1919. Il était sénateur des Hautes-Pyrénées, vice-président du Sénat, et il fut cinq fois ministre, pour la dernière fois ministre d'État pendant la guerre. Il fut également, jusqu'à la fin de sa vie, président du Syndicat de la Presse parisienne.

M. Paul Dupuy succéda à son père, à la fois comme directeur et gérant statutaire du *Petit Parisien* et comme sénateur des Hautes-Pyrénées. Son frère, M. Pierre Dupuy, député de la Seine, ancien haut-commissaire de la marine marchande dans le cabinet Clemenceau, est cogérant.

Le Petit Parisien inscrit sur sa manchette : « Le plus fort tirage des journaux du monde entier ». Il tire en effet, quotidiennement, 1 800 000 exemplaires.

Au moment de l'armistice, le tirage frôla le chiffre fabuleux de 3 millions d'exemplaires. Il faut ajouter qu'à ce moment les familles étaient dispersées par la mobilisation et que chacun de leurs membres achetait son journal au lieu d'un seul pour la famille. Ce fut donc une heureuse surprise pour *le Petit Parisien*, une fois les choses rentrées dans l'ordre, que de conserver 1 800 000 acheteurs, c'est-à-dire 600 000 de plus qu'en 1914, où son tirage, le plus important déjà à cette époque, était de 1 200 000 exemplaires. L'importance d'un tel tirage nécessite 70 000 à 100 000 kilogrammes de papier par jour, selon qu'il s'agit d'exemplaires à 6 ou 8 pages.

On peut se représenter cette masse de papier en se disant que tous les exemplaires du *Petit Parisien* tirés au cours d'une année, pliés en quatre et empilés, formeraient une colonne de 35 000 mètres de hauteur, c'est-à-dire quatre fois plus haute que le Mont Everest, le plus haut sommet du monde.

Mis l'un au bout de l'autre, de manière à former un immense ruban, ils constitueraient une bande de 960 000 kilomètres, c'est-à-dire capable de faire 24 fois le tour de la terre à l'équateur. *Le Petit Parisien* possède actuellement rue d'Enghien un immeuble principal d'une longueur de 65 mètres et d'une hauteur égale à neuf étages de construction d'habitation.

Le hall du public seul a 305 mètres carrés de superficie sur 11 mètres de haut. Enfin, deux immeubles, de l'autre côté de la rue, abritent ses services annexes ; quatre seront bientôt nécessaires et seront récupérés dès que la crise des loyers aura permis de donner congé aux locataires qui les occupent.

Grand Hall

Le Petit Parisien possède aussi à Clichy, dans la banlieue nord de Paris, une imprimerie plus spécialement réservée à ses périodiques.

Un immeuble voisin du *Petit Parisien* est occupé par le journal *Excelsior*, acheté par M. Paul Dupuy à M. Pierre Laffitte en 1917, et dont le tirage dépasse déjà 100 000 exemplaires.

Ce journal d'actualité photographique traite plus spécialement les questions de lettre, arts, mondanités, sciences appliquées, qui ne trouveraient pas une place suffisante dans les colonnes du *Petit Parisien*, où l'information proprement dite doit occuper la plus grande place.

La société des publications du *Petit Parisien*, filiale de la société du *Petit Parisien*, édite sept publications :

L'Agriculture nouvelle, bimensuelle, le plus répandu, le mieux informé, le plus joliment illustré des périodiques s'adressant au monde agricole (60 000 exemplaires) ;

Le Ciné-Miroir, bimensuel,

le plus élégant des journaux cinématographiques (100 000 exemplaires).

La Science et la Vie, revue scientifique mensuelle de haute tenue, indispensable à ceux qui veulent se tenir au courant des découvertes de leur époque (110000 exemplaires) ;

Le Miroir des Sports, hebdomadaire, qui réalise le tour de force de donner chaque jeudi les photographies de toutes les performances de la semaine précédente, accompagnées de commentaires signés des sommités du sport (180 000 exemplaires) ;

Nos Loisirs, magazine mensuel de la femme et du foyer, de gracieuse présentation, initiant ses lectrices à tout ce qui concerne le mobilier, la toilette, le linge, la table (35 000 exemplaires).

Omnia, la plus luxueuse, la plus technique, la plus complète des publications relatives à l'automobile (15 000 exemplaires) ;

L'Almanach du Petit Parisien, périodique annuel, retrace tous les faits de l'année et publie d'intéressants articles documentaires ainsi que diverses rubriques récréatives. C'est le plus puissant recueil de ce genre, puisqu'il tire à 120 000 exemplaires.

Enfin on peut ajouter aux Sociétés filiales les Papeteries de la Seine, situées à Nanterre, et dont une grande partie de la production est destinée au *Petit Parisien,* mais qui cèdent également du papier à d'autres journaux.

Le personnel central du journal comprend 1 150 rédacteurs, employés et ouvriers, 1 600 environ avec celui des Papeteries de la Seine. On peut établir le décompte comme suit :

Direction : 9 ; Rédaction : 105 ; Administration : 183 ; Service technique : 477 ; Établissements de Clichy : 275 ; *Excelsior* : 65 ; Publications : 40 ; Papeteries de la Seine : 450.

Il faut ajouter à ce chiffre 300 rédacteurs-correspondants et 20 000 dépositaires, sous-dépositaires et vendeurs.

En outre des collaborateurs appointés régulièrement, *le Petit Parisien* a publié dans ses colonnes des articles signés des principales personnalités du monde politique et littéraire de l'époque.

Pendant la guerre, Octave Mirbeau mourant lui a demandé de publier son testament, véritable appel à la Nation; Anatole France, en 1915, y célébra les morts de la guerre ; Pierre Loti y lança son appel en faveur du Croissant-Rouge.

Parmi le nombre des personnalités politiques qui collaboraient le plus fréquemment au *Petit Parisien,* on peut citer MM. Paul Painlevé, Édouard Herriot, François-Marsal, Chéron, les généraux Hirschauer et Tauflieb, les députés Lavasseur, Varenne. Enfin, les lecteurs du *Petit Parisien* eurent la primeur des récits et des mémoires des principales personnalités sportives : les aviateurs Pelletier-Doisy et Lemaître, le navigateur Alain Gerbault, l'explorateur Norbert Casteret, le boxeur Carpentier.

Les envoyés spéciaux du *Petit Parisien* complètent cette brillante phalange ; ce sont de véritables historiens des temps modernes. Parmi eux on peut rappeler les noms de Henri Béraud, qui collaborait au *Petit Parisien* quand il reçut le prix Goncourt ; de Serge Basset, critique, auteur applaudi qui trouva sur le front de la Somme une mort glorieuse au cours de ses missions ; de Gaston Richard, historiographe des guerres russo-japonaise, hispano-américaine, et de la phase orientale de la grande guerre ; Eugène de Feuquières, disparu trop tôt ; Albert Londres, l'auteur des reportages sensationnels sur le bagne « Biribi », et les maisons de fous.

Parmi les collaborateurs spéciaux, on relève également les noms du romancier Jean Vignaud, qui assure la critique des livres de Paul Ginisty, pour les théâtres ; Fernand Le Borne, pour la musique ; Vanderpyl, pour la peinture... et la gastronomie, art français entre tous.

Le Petit Parisien vient de faire édifier sur la terrasse de ses nouveaux bâtiments deux pylônes de T. S. F. hauts de 25 m.

Une Rotative

Les ondes émises, d'une puissance de 500 watts, sont au nombre des meilleures et sont perçues avec netteté jusqu'en Amérique. Les artistes les plus renommés accordent leur concours au poste de T. S. F. du *Petit Parisien,* où des concerts sont donnés les mardi, jeudi,

samedi et dimanche à 21 h. 30 sur une longueur d'onde de 365 mètres.

Le Petit Parisien tient encore la tête dans l'ordre des organisations sociales. Il a,. moyennant une légère retenue sur les salaires de ses collaborateurs, institué une caisse de retraites pour la vieillesse qui assure à ses adhérents des recettes de 45 p. 100 après vingt-cinq ans de présence, plus diverses bonifications d'ancienneté et de collaboration après l'âge minimum, qui peuvent porter ces pensions jusqu'à plus de 75 p. 100 du traitement.

La cotisation est de 5 p. 100 du salaire ou des appointements et de 7 p. 100 avec réversibilité sur la veuve. Un versement de 6 p. 100 fait par la direction complète l'encaisse nécessaire. Cette organisation constitue peut-être un lourd sacrifice pour les propriétaires du journal, mais a transformé *le Petit Parisien* en une grande famille dont tous les membres sont dévoués à la tâche commune.

" L'INTRANSIGEANT "

L'Intransigeant, créé en 1880 par Rochefort, n'a pas toujours été dans le cadre brillant que nous lui voyons aujourd'hui. Il était à l'origine un journal de polémique où la verve batailleuse de Rochefort se donnait libre cours. L'ardent polémiste le garda jusqu'en 1908.

C'est alors que M Léon Bailby, jusque-là directeur du journal *la Presse*, lui succéda, en fit un journal du soir et l'orienta vers de nouveaux horizons Il en fit avant tout un organe parisien, organe de discussion politique, mais aussi de grande et sincère information. En politique, sa règle est l'impartialité absolue, d'où découle nécessairement une grande objectivité et une parfaite sérénité dans la critique politique. C'est ce qui crée à ce journal une physionomie à part, car il réalise la dualité difficile d'être un journal d'opinion en même temps qu'un journal d'informations, ce qui est, croyons-nous, sans autre exemple à l'heure actuelle à Paris.

Sous la direction de M. Bailby, dans le vieil immeuble de la rue du Croissant, *l'Intransigeant* étendit d'année en année son cadre. A la veille de la guerre, le journal avait un tirage et une autorité reconnus. Durant la guerre, il ne cessa pas un seul jour de paraître à Paris, en maintenant pour ses lecteurs une atmosphère d'optimisme raisonné.

La guerre finie, le journal étend encore ses horizons, et

Vitrail, par M. Navarre

en 1921 M. Bailby décide de lui donner un cadre digne de son importance et de sa réputation. Il choisit, pour bâtir la maison de *l'Intransigeant*, le terrain de l'ancienne Cour des Miracles, qui fut chantée par Victor Hugo dans *Notre-Dame de Paris*. C'est là même, par une coïncidence remarquable, que durant la Terreur, Hébert, journaliste et substitut du Procureur de la République, avait installé les presses du journal *le Père Duchesne* : jusqu'en 1920, sa maison dressait encore sa façade lépreuse et enfumée. Elle a fait place aujourd'hui à l'immeuble de *l'Intransigeant*.

Il nous est impossible de décrire par le détail l'œuvre de l'architecte M. Pierre Sardou, fils du célèbre dramaturge qui, avec la collaboration du sculpteur Henry Navarre et du maître ferronnier Edgar Brandt et sous l'inspiration de M. Léon Bailby, créa vraiment la maison modèle du journal moderne.

Disons seulement que chaque bureau, chaque service trouva dans ce cadre nouveau sa place logique et mûrement étudiée pour atteindre le but poursuivi, la rapidité dans l'exécution quotidienne, rapidité dans la création intellectuelle du journal, rapidité dans sa réalisation matérielle, rapidité dans sa transmission jusqu'aux lecteurs.

Une place importante a été réservée pour les services annexes par lesquels *l'Intransigeant* joue un important rôle social : Consultations juridiques, physiologiques et militaires; Œuvre des pupilles de *l'Intransigeant* qui envoie chaque année, aux frais du journal, 250 petits Parisiens au bord de la mer, Œuvre des Petits Lits Blancs venant en aide aux enfants tuberculeux; initiatives sportives : Cross-country de *l'Intransigeant*, circuit cycliste de Paris, stade des Écoliers de *l'Intransigeant*.

L'immeuble comprend neuf étages, dont deux en sous-sol. Tous les bureaux sont reliés entre eux par des tubes pneumatiques et par un réseau téléphonique de 25 kilomètres à l'intérieur de la maison. L'imprimerie, située dans les sous-sols, comprend six machines rotatives doubles, soit douze réceptions, qui sont disposées en face d'un transporteur-élévateur mécanique sans fin, sur lequel les paquets de 500 exemplaires sont placés dès que les machines les ont délivrés. Le ravitaillement des machines en bobines de papier se fait par le deuxième sous-sol. Les bobines amenées par camions jusqu'à de grands monte-charges placés dans la cour de l'immeuble, rue des Forges, sont descendues sans aucun heurt ni frottement jusqu'au deuxième sous-sol. Là, elles sont prises par un chariot porté par un monorail et dirigées jusqu'à leur destination au-dessous des machines, ou bien à la réserve. Les bobines destinées au service du jour sont dépouillées sur place et amenées au deuxième sous-sol. Elles sont ensuite placées avec leur broche sur le monte-bobine rigide dont chaque machine est pourvue, sont élevées à l'étage de l'imprimerie sans aucun effort du personnel à l'endroit qu'elles doivent occuper sur les machines.

Bien que la partie mécanique ait été très développée, ce développement ne s'est pas fait au détriment de la partie artistique. La décoration rappelle dans ses moindres détails tous les épisodes de la vie d'un grand journal. Les frontis-

Vitrail, par M. Navarre

pices sculptés de M. Navarre, les très curieux vitraux dessinés par lui évoquent toutes les phases de l'exécution d'un quotidien. Et l'immeuble entier forme un des plus beaux ensembles modernes que nous ayons pu admirer.

"ÉCHO DE PARIS"

Il y a quarante-deux ans que *l'Écho de Paris* fut fondé par M. Valentin Simond, journaliste racé qui avait déjà groupé plusieurs organes sous sa direction. M. Valentin Simond, après avoir dirigé un journal politique, venait, en fondant *l'Écho de Paris*, de fixer la formule d'un grand journal parisien et littéraire. Son succès fut immédiat et se poursuivit quinze ans durant sur cette formule, dont la réussite fut grande et justifiée d'ailleurs par les mérites de sa rédaction.

M. Valentin Simond sut, en effet, réunir dans son journal l'élite de la littérature du moment. Faut-il rappeler que, pour sa création, *l'Écho de Paris* publia en feuilleton la *Sapho* de M. Alphonse Daudet et que, de 1883 à 1900, on

put lire dans ses colonnes les signatures de MM. Edmond de Goncourt, Guy de Maupassant, Théodore de Banville, Henri de Régnier, Catulle Mendès, Paul Verlaine, Anatole France, etc., et comme chroniqueurs : Henry Fourquier, Alfred Capus, Henry Bauër, Octave Mirbeau, Edmond Lepelletier, Jean Lorrain, Hüysmans, pour ne citer que les plus célèbres ; car, si l'on voulait faire un palmarès complet de ses rédacteurs, ce serait toute la littérature de la fin du siècle dernier qu'il faudrait nommer. Il n'est pas de journal ayant été incorporé plus directement à l'histoire littéraire du dernier tiers du XIX^e^ siècle que *l'Écho de Paris*.

Cette rédaction extrêmement brillante, son élégance, sa variété lui assurèrent une autorité dont il devait profiter plus tard lorsque les événements l'obligèrent à modifier un peu sa formule.

M. Henry Simond, qui avait succédé à son père lorsque celui-ci mourut, et après avoir été longtemps d'ailleurs son collaborateur, comprit rapidement, aux environs de 1900, que d'autres préoccupations devaient solliciter les lecteurs français de son journal. A cette fin d'un siècle artiste et un peu indolent succédait un siècle nouveau, lourd de problèmes sociaux et européens. Ce fut le mérite de la direction de *l'Écho de Paris* de l'avoir dès lors pressenti. Dès 1906, *l'Écho de Paris* publiait une série d'articles sur la question sociale et mettait en lumière la propagande révolutionnaire alors à ses débuts. Dès 1910, *l'Écho de Paris* affermissait sa doctrine, et, sans cesser d'accorder à la littérature et aux arts la place qu'il leur devait, devenait l'organe de défense de la bourgeoisie française. On se souvient des clartés qu'il jeta alors sur la politique intérieure et extérieure grâce aux « Billets de Junius », aux articles éminents de M. Albert de Mun, aux correspondances que lui adressaient ses correspondants des capitales étrangères, et parmi lesquelles il faut mettre au premier plan celles de M. Charles Bonnefon, si documentées et si prophétiques, sur ce que l'Allemagne allait entreprendre.

La rédaction de grand ordre réunie alors par M. Henry Simond fit que *l'Écho de Paris* se trouva au début de la guerre de 1914 préparée moralement et matériellement à l'événement. Il sut être, dès la première heure, l'organe à la hauteur de cette situation formidable. Tous les hommes qui pouvaient écrire et inspirer la confiance, *l'Écho de Paris* les comptait comme principaux collaborateurs, tandis que le général Maitrot, qui, dans ses colonnes, avait prévu l'invasion allemande par la Belgique, reprenait du service. M. Albert de Mun commençait une collaboration éclatante et qui résuma chaque jour le courage et les espérances françaises : de son côté, Maurice Barrès, depuis longtemps attaché au journal, lui donnait une collaboration qui devint quotidienne à la mort du comte Albert de Mun et qui se poursuivit durant cinq ans avec une fermeté et un talent sans égal. L'histoire devra relire ces chroniques publiées tout entières dans *l'Écho de Paris* si elle veut comprendre la grandeur, les sursauts d'énergie, les sacrifices de la France durant cette guerre.

L'Écho de Paris, depuis la victoire, n'a cessé de poursuivre sa politique strictement nationale et de placer toujours l'intérêt de la France comme le premier objet de ses préoccupations. Il s'est attaché la haute personnalité du général

M. Henry Simond

de Castelnau, qui lui apporte ses conseils, sa collaboration et groupe sous son action efficace toute la jeunesse patriote et catholique. La rubrique des affaires étrangères est tenue avec autorité par Pertinax, dont les chroniques quotidiennes sont suivies et reproduites par la Presse du monde entier. M. Henri de Kérillis a entrepris, entre autres grands voyages, sa traversée du continent africain, dont les récits furent si passionnants. M. Marcel Hutin y poursuit sa tâche d'informateur, où, depuis trente ans, il n'a cessé d'accroître sa réputation, tandis que M. Franc-Nohain assure le secrétariat général en même temps que la critique littéraire. On doit encore citer, parmi ses collaborateurs réguliers, MM. Henry Bordeaux, André Beaunier, Philippe Barrès, André Pironneau, J. Ricard, Gérard Bauër, Jean Clair-Guyot, René de Planhol, Jean-Louis Vaudoyer, Savarit, G. de Lafreté, etc., etc., qui les uns et les autres assurent dans le grand organe les rubriques destinées à renseigner le public sur le mouvement politique et intellectuel, en un mot sur l'activité de la France dans tous les domaines ainsi que sur les événements du monde entier.

LE "NEW-YORK HERALD "

Qu'après la guerre et ses souvenirs inoubliables pour les deux peuples, qu'avec le développement si important des relations de toutes natures entre la France et l'Amérique, la presse des États-Unis ait songé à publier des éditions à Paris, cela semble si naturel que le public ne s'étonne pas plus de leur développement que de leur multiplication. Mais qu'un Américain ait compris, dès 1887, que s'imposait le devoir pour un grand journal de New-York d'éditer à Paris un quotidien de la vie américaine en Europe, n'est-ce pas la marque d'une prévision prophétique, d'un coup d'œil qui plonge au delà des mystères de l'horizon ? C'est un grand capitaine du journalisme américain, un « Prince », comme on dirait aujourd'hui, le commodore James Gordon Bennett, propriétaire et directeur du *New-York Herald*, qui eut cette

idée de génie, devançant son époque d'un art de siècle. Le 4 octobre 1887, il publiait à Paris, rue Coq-Héron, le premier numéro quotidien de son édition européenne, qui devait obtenir d'emblée une place originale et brillante dans la vie française d'avant guerre, avant d'acquérir depuis la paix une situation de premier plan dans la vie internationale.

M. James Gordon Bennett

L'homme, tout Paris le connaissait. Sa forte personnalité, son originalité d'allures, ses larges moyens financiers faisaient prévoir que l'entreprise porterait sa marque.

Le *New-York Herald* ressemblait si peu aux publications françaises de cette époque qu'il séduisit aussitôt certaines classes du public français : l'aristocratie, unie par des liens de sang aux grandes familles américaines, l'élite de la fortune qui menait la vie cosmopolite dans les centres où dominaient déjà les Américains, et enfin un vaste public exercé à la langue anglaise, heureux de trouver dans le nouveau journal une information de premier ordre sur les États-Unis et une vision singulièrement renouvelée des choses d'Europe. Inutile de dire que, dans le colonie américaine sédentaire, où Gordon Bennett ne comptait que des amis, l'accueil fut enthousiaste. Ouvert dans ses bureaux à Paris, 49, avenue de l'Opéra et dans les grands centres européens, il rendit et rend toujours d'inappréciables services aux voyageurs disséminés en Europe pour leurs affaires.

Les progrès du *New-York Herald* s'affirmaient dans l'accroissement de ses entreprises : le 24 octobre paraissait le premier supplément de modes qui devait rendre à la couture parisienne des services qu'elle n'a pas oubliés ; le 30 octobre 1890, étaient inaugurés les suppléments des salons de peintures, et le 25 janvier 1900, les suppléments bimensuels consacrés aux Beaux-Arts, qui faisaient du *Herald* le trait d'union entre les artistes français et la riche clientèle des acheteurs américains. L'accroissement du tirage et la multiplication des services rendaient nécessaires des installations nouvelles. La rédaction s'établissait en partie 120, avenue des Champs-Élysées, en partie au 38 de la rue du Louvre, au-dessus de l'imprimerie ; les services administratifs fonctionnaient 49, avenue de l'Opéra, aux côtés des bureaux du câble Mackay-Bennett, bureaux établis spécialement pour une rapide information des nouvelles d'Amérique dans le Hérald ; ceux de la publicité et des services financiers, qui prenaient une grande extension, avaient leur siège, peu avant la guerre, dans la nouvelle rue des Italiens, nº 1.

Les installations techniques se développaient parallèlement. L'imprimerie recevait des presses Duplex et des rotatives Goss. On établissait dans la rue Jean-Jacques-Rousseau un atelier de photogravure. En 1898, le premier à Paris, le *New-York Herald* était composé sur les linotypes, et ce bel exemple, révolution véritable dans l'impression des journaux, devait être rapidement suivi par tous nos confrères français.

Mais un monde allait s'écrouler. Le premier coup de canon de 1914 portait un coup mortel à cette brillante société, dont le *Herald* s'était fait le chroniqueur. Il fallait maintenant suivre sur le champ de bataille ces mondains dont on avait rapporté les prouesses sportives ; il fallait accompagner aux ambulances ces femmes du monde dont on vantait les salons. Bien plus, le *New-York Herald* se faisait le récepteur du long murmure de douleur et d'indignation qui avait parcouru les États-Unis à la nouvelle du grand crime contre la civilisation et la paix. Il enregistrait, il sollicitait déjà l'effort charitable de l'Amérique pour la France et la Belgique. Il démontrait, revenant cent fois sur ses preuves, que la participation des États-Unis à la guerre était un devoir sacré, non seulement pour payer une dette historique, mais encore pour l'avenir et la sécurité de l'Amérique. Il mit au service de cette tâche glorieuse un acharnement de tous les instants.

L'Amérique entra dans la guerre, au moment même où son aide devenait le gage de la victoire. Comme si sa tâche était désormais accomplie, Gordon Bennett s'éteignit à soixante-dix-huit ans, avant l'aube de la seconde Marne. Salué par le deuil de la France entière, il était en même temps honoré des cris de haine de la presse reptilienne qui ne désarmait pas même devant une tombe.

Désormais le *New-York Herald*, dirigé par M. Percy Mitchell, l'intime collaborateur de Gordon Bennett, fut le journal de l'armée américaine en France ; il ne connut d'autre devoir que de la servir. Sous le feu comme à l'arrière, il était l'image et le porte-parole de la lointaine patrie. Il relevait les espoirs, s'attachait à rendre mille services pratiques. A son imprimerie se tiraient les journaux du front américain, qui, comme leurs confrères du front français, ont été les plus beaux journaux du monde, parce qu'écrits par des hommes vivant l'événement. Longtemps encore après l'inoubliable ordre du jour de la victoire, le *New-York Herald* conserva son caractère militaire ; il ne démobilisa qu'au départ des dernières divisions américaines.

L'après-guerre trouvait le *New-York Herald* prêt à de nouveaux devoirs, sous la direction aux États-Unis de M. Frank A. Munsey et la direction, à Paris, de M. Laurence Hills. Quatre ans plus tard, M. Munsey cédait le journal à M. Ogden Reid, qui fondait le 19 mars 1924, par la fusion du *New-York Herald* et du *New-York Tribune*, le plus important organe de la presse new-yorkaise. Fils de M. Whitelaw Reid, fondateur du *New-York Tribune*, ancien ministre plénipotentiaire à Paris et après ambassadeur des États-Unis à Londres, M. Ogden Reid appartient à cette élite américaine sincèrement dévouée à la France et connaissant ses aspirations, ses nécessités. Il sait que la collaboration des deux grands peuples est, pour le monde entier, un gage de paix et de prospérité. Éclairée par de tels principes, sa politique a été de maintenir au journal et d'accentuer encore le caractère qu'il n'a jamais abandonné depuis 1887 : celui d'organe de l'amitié franco-américaine. Tout en restant profondément américain et national, l'édition européenne du *New-York Herald Tribune* ne se lasse pas d'expliquer un peuple à l'autre, de présenter de chaque côté de l'Océan les nécessités et les besoins de l'allié, de renforcer l'opinion américaine dans la conviction que le monde ne sortira du malaise et de l'angoisse que par le maintien de la confiante amitié qui assura la victoire commune.

M. Ogden Reid

Cette pensée de M. Reid a trouvé en M. Laurence Hills un exécuteur averti et énergique. Journaliste d'expérience et de valeur, délégué à plusieurs conférences interalliées, il s'est attaché à remplir cette vaste mission, et il a compris que, dans la situation économique actuelle et en attendant les grands remèdes que seuls peuvent apporter les gouvernements, les citoyens ont un rôle important à remplir.

Parmi les difficultés commerciales qui accablent la nation

française par la réduction de la puissance d'achat de ses contribuables surmenés, le débouché américain apparaît à tous les producteurs comme la porte de secours providentielle. Le *New-York Herald* de Paris s'est donc fait l'annonciateur autorisé qui guide sûrement l'acheteur américain, le sollicite, lui montre à la fois le goût et le bon marché de la production française. Il n'est pas une élégante transatlantique qui n'ait fait de ses chroniques de mode son *vade-mecum* dans ses pérégrinations parisiennes ; pas un gastronome américain qui ne suive ses itinéraires dans l'aimable empire de la bonne table ; pas un gentleman qui ne prenne les résolutions de la soirée, pour le théâtre ou le cabaret, dans ses colonnes riches d'indications ; pas un touriste qui ne recherche dans le *Herald's directory* l'indication de l'hôtel qui lui assurera le confort. Lorsque la publicité rend de tels services, que son classement a pris le caractère d'un véritable guide complet et quotidien, elle engage, pour la durée de son succès, à une surveillance minutieuse. Séparée de la rédaction, sur laquelle elle demeure sans aucune influence, elle a donné jusqu'ici de si bons résultats, tant aux lecteurs qu'aux annonciers, que son chiffre a dépassé san cesse son propre record et reste sans comparaison possible avec tout ce qu'a pu réaliser la Presse anglo-américaine éditée en France.

La publicité du *New-York Herald* s'augmente chaque jour sur une longueur de vingt à trente-cinq colonnes, parmi cinquante-six à quatre-vingt-quatre colonnes de texte. De pareils chiffres défient la comparaison et rendent inutile le commentaire.

Les services d'information ont pour programme de renseigner les Américains sur tout ce qui se passe chez eux et sur tout ce qui touche leurs colonies fixes et flottantes en Europe. Ils ont le double mérite non seulement d'informer leurs lecteurs les premiers, mais encore de développer l'intérêt naturel de la presse parisienne pour les affaires d'Amérique, par la communication immédiate à leurs confrères, Français de toutes opinions, des nouvelles transmises au *Herald* par son câble.

Mais quelle serait notre satisfaction devant la prospérité matérielle du *New-York Herald* si nous n'avions en même temps la joie d'un devoir plus élevé accompli loyalement. Se retournant vers le passé et le grand fondateur Gordon Bennett, ceux qui dirigent ce journal mesurent avec fierté la voie parcourue. Pendant trente-huit ans, les directives politiques de ce journal s'inspirant d'une noble idée, l'ont conduit au succès, et nous avons la certitude de satisfaire à des devoirs aussi graves que ceux que la guerre imposa et dont l'accomplissement amènera à notre but : la prospérité du monde par l'entente de la France et des États-Unis.

"L'ÉCLAIR"

Parmi les journaux d'opinion, *l'Éclair*, depuis que M. Émile Buré préside à ses destinées, occupe une place particulièrement importante. Grâce à son talent, à son autorité et à son influence au Parlement, M. Émile Buré a su attirer vers son journal l'attention publique et faire de son éditorial quotidien un article lu avec un intérêt passionné non seulement par ses partisans, mais par ses adversaires politiques les plus résolus.

Le programme de *l'Élair* se résume brièvement : *l'Éclair* raisonne de tout par rapport à la France. Il n'a pas, il n'aura jamais d'autre ligne de conduite que ce programme, qui dit tant de choses en si peu de mots.

Fondé en 1888, *l'Éclair* n'est pas un nouveau venu parmi les journaux parisiens. Depuis sa création, il a changé plusieurs fois de directeur, mais le moment n'est pas encore venu de donner son histoire entière. Du reste Émile Buré lui a infusé, en 1919, un sang complètement neuf, et ce n'est qu'à partir de cette date que le journal commence à jouer ce rôle prépondérant qui fait de lui un des organes parisiens les plus écoutés de nos jours.

L'Éclair s'honore d'avoir compté dans le temps parmi ses collaborateurs des hommes aussi différents que François Coppée; Grosclaude, Camille Pelletan, Louis de Grammont, Gerville Réache, Alexandre Millerand, Charles Benoist, Paul-Boncour, Georges Montorgueil, Émile Bergerat, Rosny aîné, sans parler de Séverine et de Colette. Après la guerre, la nouvelle direction a réussi à former une collaboration qui ne cède en rien aux brillantes équipes d'antan. Parmi les anciens qui continuent à donner à *l'Éclair* le meilleur de leur pensée, citons : Charles Benoist, Alexandre Millerand, Grosclaude et Rosny aîné. Le nouveau groupe est formé par Gabrielle Reval, Marcel Prévost, Henri Bordeaux, Louis Bertrand, Rosny jeune, Pierre Lasserre, les frères Tharaud, Fernand Laudet, Henri Duvernois, René Benjamin, Louis Latzarus, Pierre Mille, Fernand Gregh, Georges Lecomte, Henri Robert, Paul Raynaud, Claude Farrère, Henri Béraud, Roland Dorgelès, Tristan Derème, Pierre Benoit, Jean Fayard, Lucien Dubech, Fernand Fleuret, Campinchi, Alexandre Zevaès, Lugné Poe, Louis Marsolleau, Jean Bernard, Charles Pons, Colonel Romain, etc. A ces noms célèbres il faut encore ajouter celui du regretté Maurice Barrès, qui collabora à *l'Éclair* jusqu'à ces derniers jours.

M. Émile Buré

Les chroniques hebdomadaires du journal sont confiées à Pierre Lœvel (les Lettres), Roland Manuel (Musique), Louis Vauxcelles (les Arts), Lugné Poe (le Théâtre). D'autre part, Léon Treich a créé à *l'Éclair*, dont il est le rédacteur en chef, un courrier littéraire quotidien qui obtint le meilleur succès.

La direction administrative est assurée par M. A.-M. Chauchat et le secrétariat général par M. Gaston Maugey.

L'importante rubrique étrangère est tenue par M. S. de Givet. Grâce à tout un réseau de correspondants, grâce à ses envoyés spéciaux et à ses rédacteurs, tous spécialisés, *l'Éclair* est considéré comme un des organes les mieux informés et les plus compétents dans les questions de la politique extérieure.

Notons encore quelques campagnes de *l'Éclair*, qui, au point de vue tant général que journalistique, présentent le plus vif intérêt. Henri Béraud et la N. R. F. ; Georges Oudard et le fascisme ; Marcel Denis et le coup d'État de Primo de

Rivera ; Marcel Espiau et l'enquête sur les obèses ; Remy Roure et ses portraits de syndicalistes ; Tristan Derème et les méconnus ; Roger Giron et le patron des journalistes.

Ces campagnes et enquêtes ont fait parler d'elles toute la presse française. Et c'est un retentissement plus considérable encore qu'obtint la publication, en 1924, du mémorandum de Chequers et du rapport secret du général Nollet sur les armements allemands. Le directeur de *l'Éclair*, M. Émile Buré, polémiste ardent, doué, a su faire de son journal un organe vivant et lu. Fidèle aux grandes traditions de la presse française, il s'attaque toujours aux idées, mais jamais aux hommes.

Son influence sur notre politique générale est incontestable.

" LE JOURNAL "

L'Hôtel du *Journal*, 100, rue de Richelieu

Le premier numéro du *Journal* parut le 28 septembre 1892. Rompant avec les vieilles formules de la presse française, le nouvel organe parisien adopta résolument une méthode toute différente. L'honneur de l'initiative de ce nouveau type de quotidien revient à un publiciste breton, M. Fernand Xau. Sa formule était simple et claire. Xau était convaincu que le journal de l'avenir, le journal à grand tirage, ne pouvait représenter l'opinion d'un homme, d'un parti, d'une doctrine.

Pour que le journal fût lu, pour qu'il fût influent, il fallait qu'il fût le journal de tout le monde qui donnerait à ses lecteurs, chaque matin, l'exposé impartial et exact de toutes les manifestations de la vie collective, leur laissant la liberté d'en faire l'appréciation.

Fernand Xau eut la rare chance de trouver dans M. Eugène Letellier, à qui il exposa son idée, un homme capable de le comprendre et de lui fournir sur-le-champ les moyens nécessaires à sa réalisation.

Le succès du nouveau quotidien dépassa toutes les prévisions. *Le Journal* obtint, dès son apparition, le tirage, inconnu jusqu'alors en France, de 100 000 numéros par jour. Ce succès ne fit que continuer et, à la mort prématurée de M. Xau, survenue en 1899, le tirage du *Journal* atteignait 200 000 exemplaires par jour.

M. Henri Letellier, fils du fondateur du *Journal*, succéda à M. Xau. D'une remarquable hardiesse d'esprit et d'une persévérance à toute épreuve, M. Henri Letellier se posa comme but de mettre son journal matériellement et intellec-

tuellement à l'avant-garde du progrès. D'une part, il réorganisa entièrement les services techniques, les dotant de machines américaines à composer, d'une clicherie automatique, de rotatives capables de tirer 100 000 exemplaires par heure et, même, de reproduire en couleurs la trame des illustrations les plus délicates (ce qui reste encore le privilège du *Journal*). D'autre part, il créa les pages spéciales d'art, de théâtre, de mode, de sport, de médecine, d'agriculture et d'humour et fit ainsi de son organe une sorte d'encyclopédie quotidienne de savoir humain. Le succès fut tel qu'au début de la guerre le tirage du *Journal* dépassa 1 500 000 exemplaires.

Fatigué de l'effort fourni, M. Henri Letellier se résigna à cette époque à céder *le Journal* à un acquéreur qui présentait, au point de vue national, les garanties les plus certaines. C'est ainsi que M. Charles Humbert, sénateur de la Meuse et vice-président de la Commission de l'armée du Sénat, devint le propriétaire et le directeur du *Journal*.

Des faits encore présents à toutes les mémoires, et que seulement la postérité pourra juger avec l'impartialité et avec toute le sérénité voulue, démontrèrent que les événements ne tiennent pas toujours compte des prévisions humaines. Dès que M. Letellier eut de nouveau la possibilité légale de rentrer en possession du *Journal*, il redevint le propriétaire de ce grand quotidien, auquel sa famille et lui avaient attaché leur nom et leur honneur. Il confia en même temps la direction de son œuvre à un journaliste de carrière, M. F.-J. Mouthon, depuis longtemps son collaborateur et son ami. Les efforts combinés de ces deux grands organisateurs font actuellement du *Journal* un des organes les plus lus, non seulement en France, mais dans le monde entier.

Citons parmi leurs collaborateurs les plus proches : Édouard Nelson, Henri Bidou, Paul Erio, Lucien Chassaigne, G. de Pawlowski, Clément Vautel, Géo London, Saint-Brice ; parmi ses collaborateurs politiques : le général Hirschauer et Pasquet, sénateurs ; Joseph Barthélemy, Charles Leboucq, Henry Paté, Louis Rollin, députés, etc.

Les fameux contes quotidiens du *Journal* sont signés de noms tels que : Lucien Descaves, Pierre Mille, Rosny aîné, Boutet, Pierre Valdagne, Binet-Valmer, Lucie Delarue-Mardrus, etc. Les feuilletons suivis avec intérêt passionné par un nombre de lecteurs considérable sont dus à la plume de maîtres comme Arnould Galopin, Maurice Leblanc, etc.

L'équipe des dessinateurs est composée par Sem, Abel Faivre, Poulbot, Métivet, Kern, Falké, Genty, Coby, Radiguet, Hémard et Routier.

" LE MATIN "

L'Hôtel du *Matin*, boulevard Poissonnière

Les dernières années du XIX^e^ siècle apportèrent de grands changements dans l'organisation générale de la presse française. Une formule nouvelle était trouvée et mise en œuvre pour réaliser une conception du journalisme répondant à l'intensité, à la diversité et au mouvement de la vie contemporaine.

Jusqu'alors les journaux se composaient d'articles et de chroniques de caractère académique, coupés par-ci par-là de quelques échos, de quelques feuilletons et de rares correspondances et dépêches étrangères fournies par les agences. La nouvelle formule substitua à tout cela la variété abondante de l'information, l'imprévu de la nouvelle brève aux origines multiples, le pittoresque instantané et véridique du reportage et de l'interview.

Le Matin fut le véritable promoteur de ce nouveau genre de grand journal parisien, dont il devint par la suite le type le plus accompli.

Fondé en 1899, *le Matin* est actuellement un des plus puissants journaux non seulement en France, mais dans le monde entier. La rapidité et la sûreté de ses informations, la qualité de ses articles font de lui un des organes les plus lus et les plus cités parmi les grands quotidiens français.

Les immeubles du *Matin* situés boulevard et faubourg Poissonnière couvrent une superficie de 4 000 mètres carrés et développent leur façade sur une longueur totale de 106 mètres. Neuf machines rotatives, comportant 40 sorties pour une production moyenne de 15 000 exemplaires par sortie de 6 pages, soit plus d'un demi-million d'exemplaires à l'heure en chiffres ronds, assurent l'impression du *Matin*. L'immeuble est relié par des lignes télégraphiques et téléphoniques spéciales aux principales capitales étrangères et aux villes provinciales françaises importantes. Des ateliers de photogravure immenses, installés dans l'hôtel avec tous les perfectionnements modernes, sont un modèle du genre. Les appareils Bélin, dont *le Matin* s'est assuré l'exclusivité pour la France, lui permettent de recevoir par fil téléphonique ou la T. S. F. des dessins de textes manuscrits ou imprimés et des épreuves photographiques, prises par ses reporters dans les localités les plus éloignées.

LINOTYPES

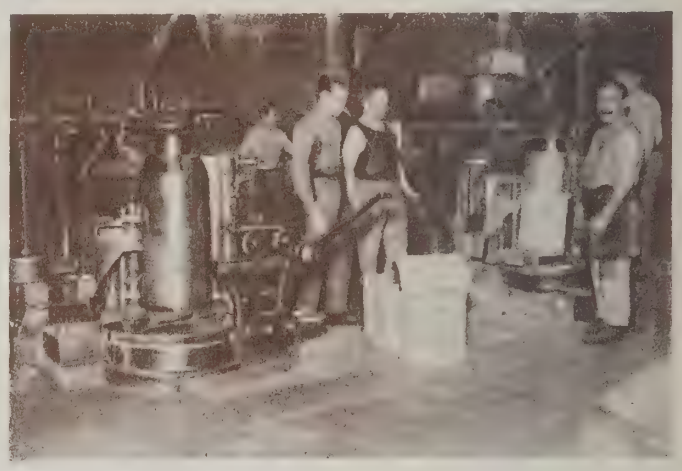

CLICHERIE

Des collaborateurs spécialisés et groupés en services distincts, aux attributions bien définies, sont attachés à la rédaction. Celle-ci comprend les journalistes français les plus populaires, dont la compétence et le talent sont bien connus tant en France qu'à l'étranger. A côté de ces rédacteurs politiques et scientifiques, il faut encore mentionner une nombreuse pléiade de conteurs littéraires (« Les mille et un matins ») attachés au journal, ses feuilletonistes remarquables et les artistes connus auxquels il doit ses dessins satiriques et humoristiques.

" L'INFORMATION "

Fondée en 1900 par M. Léon Chavenon, *l'Information* n'était au début qu'un journel à quatre pages, qui publiait tous les soirs un bulletin purement financier. Peu à peu, grâce à la sûreté de ses informations, à la probité et à l'indépendance de ses articles, le nouveau journal gagna une large confiance du public et devint un puissant organe économique et financier.

En 1915, M. Léon Chavenon eut l'idée de compléter son œuvre par une édition politique qui ne tarda pas à conquérir dans la presse parisienne une place de tout premier ordre.

L'Information se compose donc aujourd'hui d'une agence télégraphique qui transmet à ses abonnés les nouvelles télégraphiques du monde entier, d'une édition politique de midi et d'une édition financière paraissant le soir.

Elle réalise, grâce à ces deux éditions, le type d'un grand journal moderne complet.

L'édition économique et financière de *l'Information* paraît le soir à cinq heures à Paris, et elle est distribuée en province le lendemain par les premiers courriers du matin. Sa puissance de rayonnement est considérable. Elle touche toute la clientèle capitaliste du pays, toutes les personnes qui, par leur situation dans le monde des affaires, éprouvent le besoin d'être rapidement et sûrement renseignées sur les valeurs mobilières, les principales fluctuations de la cote, les tendances du marché de la Bourse, les cours commerciaux, les matières premières et aussi les assemblées générales, les émis-

sions et introductions, le cours des changes sur les différentes places.

Elle publie en même temps qu'une cote complète et très lisible des valeurs cotées à terme (marché officiel et marché en banque) et des valeurs cotées au comptant (marché officiel et en banque), des mines d'or et sociétés d'exploration et du marché hors cote, les cours du jour des principales valeurs sur les marchés de province (Lyon, Marseille, Nancy) et les cours des bourses de Londres, New-York, de Bruxelles, de Vienne, etc...

M. Léon Chavenon

Les études économiques et financières que *l'Information* publie soit dans son édition normale, soit dans de fréquents et abondants suppléments, sont dues aux spécialistes les plus avertis en ces matières.

L'édition politique de midi de *l'Information*, qui est distribuée avant l'ouverture de la Bourse, contient une partie financière très importante, alimentée par des services spéciaux installés notamment à Londres, Francfort, Vienne, Berlin, New-York. Elle donne régulièrement les cours des changes de la matinée et leur parité avec New-York. Un service de dernières nouvelles apporte sur toutes les grandes questions internationales un copieux contingent d'informations inédites, qui fait de cette édition de midi un grand organe de politique étrangère. Une tribune libre quotidienne contient notamment des articles politiques de MM. Louis Dausset, Paul Strauss, Bertrand Nogaro, Jean Montigny, Charles Dumont, Alfred Fabre-Luce, des articles littéraires signés de MM. Edmond Haraucourt, Paul Brulat, Pierre Valdagne, Edmond Sée, A. t'Sterstevens, José Germain, Marius Ary Leblond, Paul Ginisty, Jacques Constant, Louis Vauxcelles, Lucien Wahl, et une semaine théâtrale d'André Antoine.

M. Léon Chavenon conserve toujours la direction suprême de son œuvre. Vingt-cinq ans de labeur infatigable n'ont pas émoussé ni la rare énergie, ni l'esprit d'initiative de cet organisateur remarquable. C'est à lui que revient, sans contestation possible, le mérite d'avoir suscité dans le grand public un intérêt passionné pour les questions financières et de l'avoir familiarisé avec les problèmes les plus ardus de la vie économique nationale.

"L'AUTO"

L'Auto, le plus ancien et le plus important journal sportif en France, fut fondé en octobre 1900. Luttant inlassablement pour la diffusion du sport dans notre pays, le journal, après des débuts modestes, compte aujourd'hui plus de 1 000 000 de lecteurs et occupe par son tirage la cinquième place parmi les grands quotidiens de Paris.

M. Henri Desgrange

Il faudrait un volume spécial pour faire l'historique de toutes les manifestations sportives dues à l'initiative de *l'Auto* depuis sa fondation et qui ont puissamment favorisé le développement de tous les sports en France. Rappelons cependant : le Grand Prix de 100 000 francs offert par *l'Auto* au sport automobile à une époque où ce geste fut salutaire à notre industrie nationale ; les épreuves cyclistes de Bordeaux-Paris et de Paris-Roubaix ; le Tour de France, qui constitue la manifestation la plus grandiose de ce genre dans le monde entier et dont les frais d'organisation s'élève annuellement à plus de 400 000 francs ; l'épreuve décennale de Paris-Brest et retour ; le « cross » de *l'Auto*, qui chaque hiver remporte un succès proverbial et qui, en 1924, réunissait près de 2 000 participants, etc.

En aéronautique, en boxe, en football, en natation (la traversée de Paris à la nage), en sports féminins, en sports scolaires, *l'Auto* continue à témoigner d'une ardeur qui ne se dément point.

Depuis sa création, la rédaction et l'administration du journal se trouvent 10, rue du Faubourg-Montmartre. Occupant au début un seul étage de l'immense immeuble qui comprend quatre corps de bâtiments, les services de *l'Auto* envahirent peu à peu la maison entière, dont le journal est devenu propriétaire. Les sous-sols ont été aménagés en salles de rotatives, où une quinzaine de machines impriment sur 6, 8 et même 12 pages les centaines de mille et, parfois, le million d'exemplaires qui s'en vont dans le monde entier. Neuf lignes téléphoniques, deux fils télégraphiques relient *l'Auto* à l'extérieur et alimentent son service d'informations avec rapidité, abondance et précision.

M. Henri Desgrange, directeur-rédacteur en chef de *l'Auto*, sportsman émérite et journaliste accompli, a su grouper autour de lui des collaborateurs de premier ordre, comprenant les écrivains sportifs les plus connus, tels que : MM. Faroux, Jacques May, de Saint-Rémy, Guérin, Oger, Géo Lefèvre, Ravaud, Gauthier-Chaumet, Bénac, Maertens, Saillard, Lafitte, Tignol, etc... Quant à la partie litttéraire du journal, elle est assurée par la collaboration de nos écrivains les plus célèbres, qui y publient journellement des contes, des nouvelles et des chroniques.

Vivante, active et indépendante, la populaire « feuille jaune », actuellement dans la vingt-sixième année de son existence, peut regarder avec satisfaction le chemin parcouru et envisager l'avenir avec une confiance entière.

" L'ÉCHO DES SPORTS "

Notre époque, époque sportive par excellence, voit naître et prospérer bon nombre de publications consacrées à la propagande de l'éducation physique et à la noble idée du redressement de la race française. La jeune génération actuelle, passionnée de tous les sports, fournit une clientèle largement suffisante pour faire vivre les journaux spécialisés dans la matière sportive. Parmi ceux-ci, *l'Écho des Sports*, le quotidien rose, occupe sans contestation possible une place de tout premier plan.

M. Paul Drouin

Fondé en 1904 par un petit groupe de sportifs composé de Victor Breyer, Robert Coquelle, Fernand Bidault, Paul Drouin et Henri Marquas, *l'Écho des Sports* débuta avec le capital initial impressionnant de... 100 francs, ayant comme siège social un minuscule bureau, mis à sa disposition par un ami désintéressé du nouveau journal. Le succès du premier numéro fut prodigieux. Avec le second, il s'affirma de plus en plus, et en peu de temps le journal était lancé.

Indépendant, sincère et hardi dans ses initiatives, *l'Écho des Sports*, rédigé avec talent et humour, conquit bien vite un auditoire considérable et compta bientôt un nombre de fidèles assez important pour que la rédaction caressât déjà le plan de transformer son hebdomadaire en quotidien.

La guerre interrompit ces beaux rêves. La mobilisation vida la rédaction de *l'Écho des Sports* et mit une fin brusque aux plans de transformation. Le groupe initiateur du journal dut subir de lourdes pertes : entre autres, Fernand Bidault et Georges Breyer, secrétaire de la direction, ne revinrent plus.

M. Victor Breyer

La fin des hostilités permit de reprendre la besogne interrompue. Le succès répondit à nouveau aux efforts obstinés de la rédaction et, en septembre 1923, *l'Écho* devint quotidien. Aujourd'hui il est en vogue et en pleine prospérité. Unanimement apprécié pour sa compétence, pour la sincérité de ses critiques qui font autorité, pour ses organisations sportives qui jouissent d'une faveur populaire incontestable, *l'Écho des Sports*, dirigé par M. Victor Breyer et administré par M. Paul Drouin, est un grand journal sportif. Toujours attaché aux principes, il poursuit son effort courageux, fidèle à la fière devise choisie jadis par ses fondateurs :

Je fais, en traversant les groupes et les ronds,
Sonner les vérités comme des éperons.

" LA JOURNÉE INDUSTRIELLE "

Fondée au début de l'année 1918, en pleine guerre, par Ét. Bernard-Précy, *la Journée industrielle* est le premier et reste le seul grand journal quotidien d'information économique.

Avant sa création, la presse économique ne comptait en France que des périodiques, et il paraissait presque impossible avant la guerre d'intéresser le public français tous les jours aux grands problèmes de la production et des échanges. C'était donc jouer une partie extrêmement difficile. Elle a été brillamment gagnée.

Après des débuts modestes, *la Journée industrielle*, qui paraissait d'abord sur un petit format, s'agrandit et augmenta successivement le nombre de ses pages pour arriver à la forme qu'elle revêt actuellement, et qui paraît être près de la perfection.

Cette évolution si brillante a été, pour ainsi dire, une œuvre collective. Menée et soutenue par le fondateur de *la Journée industrielle*, elle a trouvé, dans les circonstances nées de la guerre, un terrain favorable. En effet, après le grand conflit, la France est entrée dans l'ère des problèmes économiques qui dominent tous les autres et dont la solution est vitale pour le pays. Le public s'en est rendu compte, et *la Journée industrielle* est arrivée à point pour favoriser cette évolution de l'esprit français et y développer sur ces points particuliers son éducation nécessaire.

Prenant la parole au cours d'un banquet où l'on fêtait les premiers succès de *la Journée industrielle*, un chef d'industrie pouvait dire très justement :

« Il ne faut pas seulement enseigner aux industriels ce qui se passe chez leurs voisins et chez les autres nations, il faut aussi éclairer le pays sur le travail de ses producteurs. Il y a une chose vraiment surprenante. Nous faisons des merveilles en France, et tout le monde les ignore. Quand on vient, dans un milieu de gens très intelligents, dire ce que font la métallurgie, les forces hydrauliques, la construction mécanique, l'industrie textile, la chimie, etc., on a l'impression de leur apprendre quelque chose de nouveau. Le public est tout à fait ignorant de ces questions. Mais il y a plus : ces questions, le Parlement, dans son ensemble, les ignore... Quand un député traite une question économique, la plupart de ses collègues sont très étonnés des révélations qu'on leur fait, parce qu'ils n'ont pas été éduqués... »

C'est la tâche si bien définie par ces paroles que *la Journée industrielle* a entreprise et qu'elle mène à bien. Elle répondait évidemment à un besoin ; aussi son succès se dessina-t-il avec une rapidité qui surprit même ses plus chauds partisans. D'année en année, de mois en mois, de jour en jour, pour ainsi dire, le nombre de ses abonnés et de ses lecteurs s'accrut. De tous les coins de France on vint à elle avec empressement ; les encouragements se succédèrent, et, en dehors d'un nombre très imposant d'abonnés que beaucoup de journaux politiques lui envient, *la Journée industrielle* compte une masse de lecteurs qu'alimentent plus de 2 000 dépôts répandus sur tout le territoire. Ces lecteurs ne se bornèrent pas à la lecture quotidienne du journal, ils collaborèrent à son perfectionnement en faisant connaître leurs désirs, en signalant ce qui manquait, en suggérant les rubriques qu'il serait intéressant de créer ou de développer. Aussi *la Journée industrielle* est-elle actuellement l'organe le plus complet qui soit. Elle n'a pas poussé seulement son action vers la perfection matérielle, elle s'est attachée à dominer de haut toutes les questions, à traiter les problèmes importants d'un point de vue toujours objectif, à élever les débats, à clarifier les discussions, à apporter à tous des arguments clairs et précis.

Il ne faut pas chercher ailleurs la raison de son succès, ou, du moins, on la trouverait encore dans le souci extrême de la documentation de ses collaborateurs. Avec sa Cote com-

merciale, avec ses informations industrielles et commerciales, avec ses avis d'adjudications et de ventes, avec ses rubriques spéciales aux transports ferroviaires, maritimes et fluviaux, avec ses informations sur la vie des grands groupements, des chambres de commerce, des fédérations indus-

M. C.-J. Gignoux
Rédacteur en chef.

trielles et commerciales, *la Journée industrielle* constitue une mine de documentation qui est devenue indispensable à tous ceux que préoccupe la vie économique du pays.

D'autre part, elle a fait une large place aux questions et aux œuvres sociales. Elle s'est honorée de collaborations tout à fait remarquables. Son premier rédacteur en chef, M. Lucien Romier, a pris très rapidement une des premières places parmi les journalistes français, et son successeur M. C.-J. Gignoux a acquis en peu de temps une autorité que nul ne songe à contester.

L'influence de *la Journée industrielle* dans les milieux économiques va sans cesse grandissante, et cette influence s'étend dans les milieux officiels, dans les ministères et sur le Parlement.

Son conseil d'administration, actuellement de dix-huit membres, réunit l'élite des grands capitaines d'industries. Il suffit de citer des noms : M. Louis Aubert, président ; MM. Donat Agache, de la Beaumelle, de Boissieu, Henri Cahen, Eugène Colas, Ernest Dalbouze, Jean Duhamel, Étienne Fougère, Pierre Gounod, Fernand Herrenschmidt, Eugène Herscher, Alfred Lambert-Ribot, Paul Lederlin, Victor Mary, Eugène Mathon, Pierre de Monicault, Edme Sommier, noms familiers à tous ceux que préoccupent les graves questions de l'heure. On les retrouve dans les grands groupements professionnels comme dans les conseils du gouvernement, dans ces comités, dans ces commissions, auxquels les pouvoirs publics font appel quand il s'agit d'étudier et de résoudre les questions les plus importantes, les plus délicates.

Ayant appliqué au journalisme économique les méthodes et les moyens du journalisme politique, *la Journée industrielle* dispose d'une organisation matérielle égale en importance et en puissance de production à celle des plus grands journaux d'information. Elle est représentée par des cor-

M. Léon Gobert
Directeur des services.

respondants dans tous les centres d'activité économique de France et de l'étranger. Elle a, en outre, des agences installées à Lyon, à Lille, à Marseille, à Nancy, à Strasbourg, à Bordeaux et à Bruxelles.

Les moyens techniques du grand journal de l'industrie, du commerce et de l'agriculture sont à la hauteur des plus récents progrès. L'immeuble qu'occupent ses services, à Paris, 7, rue Geoffroy-Marie, est situé en plein centre des affaires, à 100 mètres du boulevard Montmartre. Il comporte cinq étages sur rue, six étages sur cour et de profonds sous-sols aménagés spécialement pour l'imprimerie. Le matériel d'imprimerie est entièrement moderne : machines rotatives à grande vitesse, machines à composer intertype, clicherie de type récent, machines pour travaux de ville, engins de manutention mécanique du papier, etc. Tout ce matériel est actionné électriquement.

Immeuble rue Geoffroy-Marie

Avec des moyens aussi puissants, par sa diffusion sans cesse accrue, *la Journée industrielle* a acquis en même temps une importance considérable au point de vue de la publicité. Elle est et elle sera de plus en plus l'intermédiaire obligé entre vendeurs et acheteurs, et, pour la première fois, les annonceurs ont à leur disposition une publication quotidienne au grand tirage mise en vente dans toute la France, dans un grand nombre de villes de l'étranger, et particulièrement dans les pays limitrophes de langue française et dont les lecteurs sont tous des industriels, des négociants, des techniciens, des hommes d'affaires, ce qui assure à sa publicité un rendement incomparable.

IMPRIMERIE & ÉDITION DES "DERNIÈRES NOUVELLES DE STRASBOURG"

L'Imprimerie des *Dernières Nouvelles de Strasbourg.*

Cette Société d'imprimerie et d'édition est, à l'heure actuelle, la plus importante d'Alsace et de Lorraine, non seulement au point de vue de la production, mais encore par son organisation technique hors de pair et son matériel continuellement renouvelé et toujours muni des derniers perfectionnements.

Société soumise au régime du droit local, elle a été fondée en 1889 pour l'exploitation de l'imprimerie et l'édition des *Strassburger Neueste Nachrichten.* Avant l'armistice, le contrôle était exercé par des Alsaciens et, lors du retour de l'Alsace et de la Lorraine à la France, elle est immédiatement passée entre les mains d'un groupe français, dont l'activité particulièrement heureuse a obtenu en quelques années des résultats remarquables.

Son capital est de 3 000 000 de francs divisé en 2 400 actions de 1 250 francs, dont 1 350 libérées de moitié.

Le personnel qu'elle emploie est passé de 150 environ en 1919 à plus de 500 en 1925.

La Société édite et imprime *les Dernières Nouvelles de Strasbourg*, journal quotidien paraissant sur 8 à 32 pages, en deux éditions, une de langue allemande et l'autre de langue française.

Sa rédaction, sa publicité et sa grande diffusion en font le plus grand régional d'Alsace et de Lorraine, et le nombre seul de ses abonnés est passé de 45 000 en 1919 à plus de 100 000 en octobre 1925, ainsi qu'on peut le constater par le graphique ci-dessous.

Les Dernières Nouvelles de Strasbourg sont lues dans les départements recouvrés, et son champ d'action s'étend bien au delà du Luxembourg, dans la Sarre, le Palatinat et la Rhénanie.

La Société édite différents suppléments qu'elle ajoute gratuitement au journal quotidien : *Dernières Nouvelles du dimanche* (*littéraires*) ;

Dernières Nouvelles économiques et financières ;
Dernières Nouvelles des sciences et des arts ;
Dernières Nouvelles sportives ;
Dernières Nouvelles philatéliques ;
Dernières Nouvelles de la mode ;
Dernières Nouvelles cinématographiques ;
Dernières Nouvelles touristiques.

Les Dernières Nouvelles de Strasbourg publient également un hebdomadaire, *la Famille Alsacienne* et la *Münschterzipfel*, journal satirique et amusant en dialecte alsacien.

Les Dernières Nouvelles de Strasbourg sont, en outre, un grand organe de publicité, dont le nombre énorme des petites annonces classées n'est égalé par aucun autre quotidien français.

En dehors de l'édition du journal et de ses suppléments et numéros spéciaux hebdomadaires pour la région de Haguenau et de Neudorf, la Société imprime, broche et relie la plus grande partie des importants ouvrages édités par la Librairie Aristide Quillet. En outre, elle exécute de nombreux travaux soit pour le compte de particuliers, soit pour celui des administrations.

Elle publie différentes revues, parmi lesquelles une revue d'art régional, *la Vie en Alsace.*

Ces travaux ne peuvent être menés à bien qu'à l'aide d'une organisation toute spéciale, due à l'esprit d'entreprise de sa direction qui l'a porté à un très haut point de développement et a résolu des difficultés techniques qui ne font qu'affirmer la valeur de ses principes.

La Société possède 28 machines cylindriques, dont 4 rotatives de grand modèle servant au tirage du journal. Parmi ces dernières, se trouve une machine permettant de tirer 64 pages, soit un numéro de 32 pages à la vitesse de 20 000 numéros à l'heure.

En outre, elle possède 10 linotypes et 7 machines monotypes et 10 machines ordinaires à imprimer.

La reliure, qui emploie 50 ouvriers et ouvrières, est munie d'agencements les plus récents qui lui permettent un rendement intensif.

Les ateliers, vastes et spacieux, bien éclairés et bien aérés, sont des modèles du genre et couvrent plusieurs milliers de mètres carrés.

Les bénéfices réalisés par la Société ont suivi la même ascension rapide que les progrès de l'établissement et du journal.

Un coup d'œil jeté sur le graphique que nous reproduisons ci-dessous atteste l'ampleur des résultats obtenus.

En 1919, les bénéfices se sont élevés à 201 912 francs ; en 1920, à 505 785 francs ; en 1921, à 524 482 francs ; en 1922, à 750 997 francs ; en 1923, à 953 836 francs, et en 1924, ils ont dépassé le million, atteignant 1 055 900 francs, ayant

plus que quintuplé en six années. Le siège social se trouve à Strasbourg, 17-19, rue de la Nuée-Bleue, et la direction à Paris, 278, boulevard Saint-Germain

Sur ces bénéfices, il a été distribué des dividendes allant de 7 p. 100 en 1919 à 9 p. 100 en 1924.

Les Dernières Nouvelles de Strasbourg contrôlent d'autres

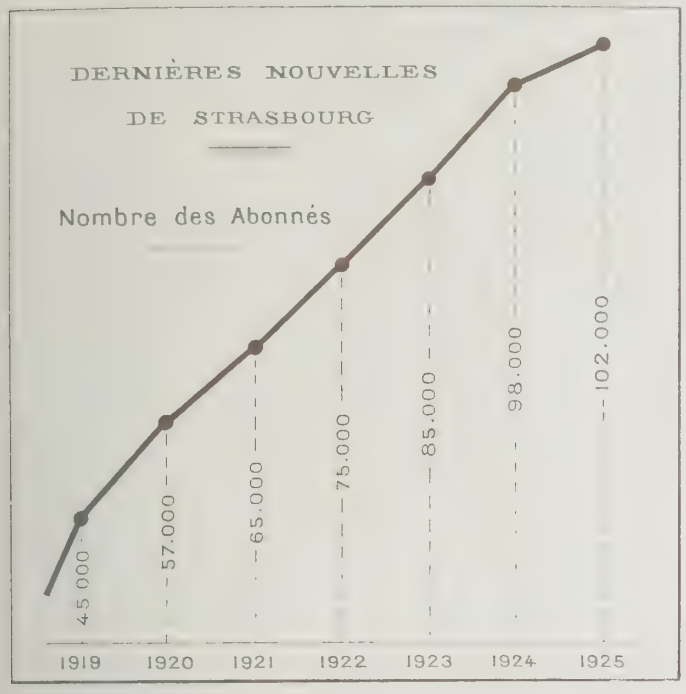

quotidiens régionaux, *les Dernières Nouvelles de Colmar* et le *Journal de Sélestat*, etc., dont le développement est sans cesse accru.

Son nombreux personnel bénéficie, pour tous ceux dont le traitement annuel est inférieur à 12 000 francs, du système d'assurances obligatoires contre la maladie et l'invalidité qui avait été institué sous le régime allemand; cette institution comporte pour la Société d'importants sacrifices, compensés partiellement par la stabilité et la valeur professionnelle du personnel.

La direction est composée de :

MM. Aristide QUILLET, officier de la Légion d'honneur, conseiller du commerce extérieur de la France, éditeur.

Émile HENRY, officier de la Légion d'honneur, imprimeur-éditeur.

Jean HŒPFFNER, docteur en droit.

Le Conseil de surveillance de la société est composé de :

MM. Eugène MEYER, chevalier de la Légion d'honneur,

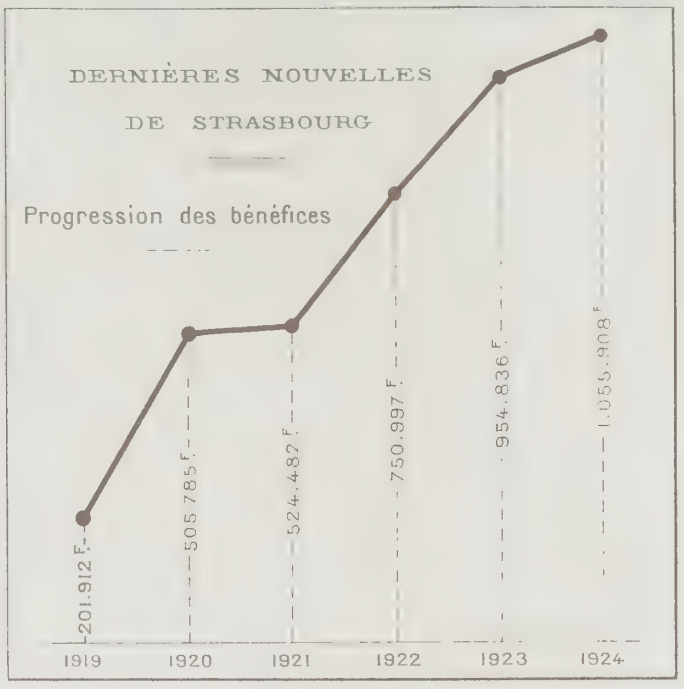

président du Conseil de surveillance de la Banque d'Alsace et de Lorraine à Strasbourg, *président.*

Robert SCHMITTEN, propriétaire à Strasbourg, Montagne-Verte, *vice-président.*

Robert HŒPFFNER, avocat-avoué à Strasbourg.

Armand LEDERLIN, chevalier de la Légion d'honneur, industriel à Paris.

Albert MEYER, rentier à Strasbourg.

A. SARTORY, chevalier de la Légion d'honneur, professeur de la Faculté de Strasbourg.

Léopold SCHEFFLER, officier de la Légion d'honneur, docteur en médecine, administrateur des hospices de Saint-Étienne.

" LE GRAND NÉGOCE "
(Organe du Commerce de luxe français)

Le journal *le Grand Négoce* fut fondé, au mois de juin 1921, par son directeur actuel M. Géo Bloch. Son but était de créer un journal de documentation et de défense des intérêts des négociants et courtiers en pierres précieuses, des bijoutiers, des joailliers, des horlogers.

Suivant le programme que son directeur s'était tracé, il entreprit de réaliser son plan, pensant qu'il lui suffirait de présenter aux pouvoirs publics des desiderata provenant d'un groupe très important d'intéressés pour obtenir satisfaction. C'est ainsi qu'il fit une pétition dont il prit l'initiative au sujet de la création d'une douane spéciale pour les négociants en perles et pièces précieuses.

Citons également quelques-unes des initiatives intéressantes qu'il prit et défendit avec ardeur : pour la création d'une bourse contre la taxe de luxe ; pour le téléphone automatique ; pour la protection de l'exportation.

M. GÉO BLOCH

Ses principaux collaborateurs sont : MM. J. King, secrétaire général, chef de la publicité ; Edmond Trescazes, secrétaire de la rédaction; Me Adrien Peytel, avocat à la Cour, Me Louis Schmoll, avocat à la Cour, chroniqueurs judiciaires ; MM. Pierre Contreau, homme de lettres ; Maurice Lang, chroniqueur d'art ; Paul-Charles Schibleur, artiste-décorateur ; Chaperon Jean, M. W. Juhlès, dessinateurs humoristes ; Lefebvre Saint-Ogan, homme de lettres ; Joseph Hillesum, technicien en lapidairerie, etc.

Transformé en janvier 1925 en organe du commerce de luxe français, *le Grand Négoce* s'efforce de défendre tout ce qui touche cette intéressante corporation. Tous les efforts ont été tentés jusqu'à présent pour donner à l'exportation et au commerce de luxe français un organe digne des artistes qui contribuent à la renommée mondiale de la France pour les produits de ses industries d'art.

Le Grand Négoce a publié, à l'occasion de l'Exposition des Arts Décoratifs, un numéro de grand luxe qui a obtenu un franc succès auprès du public. Les bureaux du journal se trouvent 27, rue Drouot, à Paris.

LA PUBLICITÉ

AGENCE HAVAS

L'INFORMATION rapide est aujourd'hui un des premiers besoins de l'humanité.

Cette fièvre de savoir est chose toute moderne. Il y a seulement cent ans, elle n'agitait pas encore les hommes. Les nouvelles des pays lointains parvenaient à nos pères avec une singulière lenteur. Songez que la mort de Napoléon, survenue le 5 mai 1821, ne fut connue en Europe que le 6 juillet suivant.

CHARLES HAVAS

Paris n'était pas même renseigné avec régularité sur ce qui se passait à l'intérieur des frontières. Le moindre brouillard empêchait que les signaux du télégraphe à bras pussent être transmis et répétés de clocher en clocher. Quant à la province, elle ne recevait que très incomplètement les nouvelles de Paris.

La masse du peuple vivait assez indifférente à cette absence d'informations. Mais plus d'un esprit éclairé s'en affligeait.

C'est alors qu'un homme eut l'idée de créer l'organisme qui centralisait les nouvelles et les transmettait partout.

Ce novateur s'appelait Charles Havas. Originaire d'Oporto, en Portugal, il avait quitté son pays à la fin de la Révolution française, dont il partageait les idées. Établi d'abord à Nantes, il fit quelques affaires fructueuses ; mais, en 1815, la chute du régime impérial l'ayant ruiné, il vint à Paris avec l'espoir de s'y créer une situation nouvelle.

Dans une maison qui portait le nº 3 de la rue Jean-Jacques-Rousseau, et dont la construction de l'Hôtel des Postes amena la démolition, Charles Havas ouvrit un office de traduction.

Cette fonction, qui le mit en rapport avec les divers organes de la presse parisienne, lui révéla l'insuffisance manifeste des moyens d'information dont elle disposait.

De là naquit dans son esprit l'idée de recueillir toutes les informations de France et de l'étranger dans un « bureau » central, d'où il les communiquerait à la presse de Paris et de province, en même temps que, par voie d'échange, il donnerait à la presse étrangère les informations françaises.

Son plan nettement établi, Havas eut tôt fait de le réaliser. Successivement, il se rendit en Angleterre, en Allemagne, en Italie, en Espagne, en Hollande, afin de s'y procurer des correspondants chargés de lui transmettre les nouvelles.

Tous les procédés de transmission furent mis en œuvre pour assurer la rapidité des rapports entre ses agents et lui. Ne se contentant pas du télégraphe aérien, souvent insuffisant, il employa, à maintes reprises, les pigeons voyageurs.

La presse ne tarde pas à apprécier l'innovation de Charles Havas. En 1851, son bureau est inscrit au *Bottin* sous le titre de *Correspondance Havas*, et il compte parmi ses abonnés maints ambassadeurs et consuls, tous les grands journaux de province et la plupart des feuilles les plus importantes de l'étranger.

Quelques années plus tard, la prospérité de l'Agence s'affirme. Havas a organisé des sous-agences à Madrid, à Rome, à Vienne, à Bruxelles et en Amérique. Un de ses premiers collaborateurs, Reuter, a créé la grande agence de Londres, qui porte son nom. Il n'est plus un point du monde civilisé dont les nouvelles ne parviennent au bureau Havas.

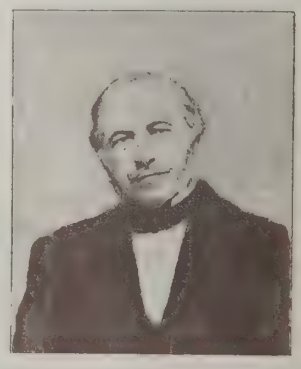

MATHIEU LAFFITE

Le créateur de l'Agence meurt en 1858, laissant à son fils, Auguste Havas, une affaire parfaitement ordonnée, et dont la réussite apparaît si éclatante qu'elle a déjà suscité la concurrence.

En 1850, en effet, Mathieu Laffite, ancien secrétaire général de la préfecture de police, fonde, 41, rue de la Fontaine-Molière, le *Bulletin de Paris*, qui, à l'exemple de la *Correspondance Havas*, envoie chaque soir aux journaux de province le récit des événements du jour.

C'est alors qu'intervient, par la suite des choses, le mariage de l'annonce avec l'information. C'est l'époque où le journalisme commence à se moderniser et à chercher des ressources dans la publicité.

Émile de Girardin vient de créer *la Presse*, premier journal à bon marché — relatif. L'abonnement des journaux quotidiens coûte alors 80 francs. Girardin abaisse le prix du sien à 40 francs. A ce taux-là, le journal ne fait pas ses frais ; mais Girardin consacre une partie de ses colonnes à la publicité commerciale. C'est une innovation. Les annonces affluent. *La Presse* en recueille pour 9 000 francs dans son premier semestre. C'est un chiffre, pour l'époque et pour un début.

Ces résultats n'ont pas manqué de frapper les dirigeants des deux agences. De part et d'autre, l'organisation de la publicité leur apparaît comme le complément naturel des services d'informations qu'ils ont créés.

En compensation de la dépense qu'ils exigent des journaux pour leur fournir des nouvelles, ils leur apporteront désormais une source de profits : les annonces.

Cette nouvelle forme de leur activité va entraîner un accroissement considérable de leurs affaires.

Mais Havas et Laffite sont trop avisés pour dépenser leur énergie en vains efforts de concurrence. Bien loin de se combattre, ils fusionnent. Dès l'année 1865, les deux firmes

LA MAISON OÙ CHARLES HAVAS OUVRIT SON OFFICE DE TRADUCTIONS EN 1815

n'en font qu'une et exploitent collectivement la publicité dans les journaux de Paris, de province et de l'étranger, et le service d'informations.

Siège central

A ce moment, la télégraphie électrique commence à entrer dans le domaine pratique. Une expansion nouvelle des agences d'informations en résulte fatalement. Sur l'initiative d'Havas, une entente s'établit entre les grandes agences de toutes les capitales : Havas à Paris, Reuter à Londres, Wolf à Berlin, le Correspondenz-Bureau de Vienne, l'agence Stefani de Rome, l'agence Fabra de Madrid, pour l'échange des nouvelles.

Ce groupement assure dans toute l'Europe la diffusion des informations du monde entier.

En même temps, Auguste Havas inaugure le système des dépêches fractionnées, si apprécié par les maisons de commerce. Il forme un dictionnaire télégraphique d'environ 80 000 mots pris dans les langues française, anglaise, allemande, italienne, espagnole, portugaise et roumaine. Ce dictionnaire est envoyé à chacun des correspondants de l'agence ayant son siège à portée d'un câble sous-marin. Son utilisation fait bénéficier les négociants qui télégraphient par l'intermédiaire de l'Agence d'une économie considérable sur les taxes de transmission des dépêches.

En 1879 l'Agence, — jusqu'alors dirigée par Auguste Havas et par Édouard Lebey, fils de celui-là même qui, en 1848, à *la Presse* de Girardin, posa et mit en pratique, le premier, les principes de la publicité moderne, — se constitue en société anonyme au capital de 8 millions et demi. M. Lebey, qui en reste seul directeur, donne à ses affaires un nouvel essor. L'Agence acquiert de l'État des fils spéciaux, reliant ses bureaux de Paris avec les rédactions de tous les grands journaux de province. Elle installe à Paris, pour le service des cours de la Bourse des valeurs, de la Bourse de commerce, pour les courses, etc., un appareil nouveau appelé « Printing » (le « ticker » américain), qui donne au moment voulu à chaque abonné les nouvelles attendues par lui.

Dès lors, l'Agence est entrée dans la phase moderne de son activité. De jour en jour, ses services d'informations et de publicité vont prendre plus d'extension et plus d'ampleur.

En 1921, l'agence Havas et la Société Générale des Annonces ayant fusionné, sous l'impulsion de son président actuel M. Léon Renier, la société nouvelle a dû porter son capital à 37 millions de francs, puis à 50 millions, en raison des besoins commerciaux résultant de cette fusion.

La production dans le service des nouvelles et informations atteint aujourd'hui à une intensité dont n'approche aucune autre affaire similaire dans les pays étrangers. L'Agence est directement reliée avec tous les journaux importants de province, qui sont informés sur l'heure des nouvelles intéressantes de provenance française ou étrangère. Ses fils spéciaux, très nombreux, atteignent, en France, un total de 3 500 kilomètres.

Soit par ces fils spéciaux, soit par les lignes télégraphiques publiques, l'Agence envoie quotidiennement en province de 900 000 à 1 million de mots. On peut se faire une idée d'un tel trafic, en songeant qu'un journal de format ordinaire ne contient environ que 20 000 mots.

L'appareil « Printing » de l'Agence est aujourd'hui installé dans les rédactions de tous les journaux de Paris, auxquels il transmet jour et nuit toutes les nouvelles de tous les pays du monde. On le trouve également dans tous les halls des établissements financiers et des grands hôtels.

Par ses accords avec les agences télégraphiques étrangères, l'agence Havas s'est rendue maîtresse, au profit des idées et de l'influence françaises, des échanges mondiaux auxquels donne lieu le service d'informations. Elle dessert une partie importante de l'Europe, l'Amérique du Sud et toutes les colonies françaises du Nord.

Voilà pour les services d'informations. Ceux de la publicité ne leur cèdent en rien, quant à l'importance qu'ils ont prise et aux résultats qu'ils fournissent.

L'Agence est le plus grand et presque l'exclusif producteur d'annonces de tous les grands journaux de Paris.

En province, elle a fondé dans les principales villes 28 succursales qui exploitent toute la publicité possible dans chaque région. Elle a installé à Paris et dans ses succursales de France et de l'étranger des services qui effectuent un travail de prospection, d'établissement de devis, de projets, de gravures, dont le but est d'aller au devant des besoins de chaque client, de lui fournir des données, de lui proposer des suggestions, en un mot, de le mettre à même de lancer ses produits par la publicité la plus fructueuse et avec les plus grandes chances de succès.

Pour donner une idée des résultats obtenus par cette organisation, il nous suffira de citer un chiffre en terminant. Au cours de la deuxième année, après la fusion avec la Société Générale des Annonces, la somme dépensée par la clientèle de l'Agence pour le lancement de ses produits, la propagande de ses marques, et, en général, pour le développement de ses affaires, s'est élevé à 175 millions de francs, chiffre presque doublé aujourd'hui.

Voilà qui prouve, contrairement à certains préjugés, que le commerçant et l'industriel français savent, aussi bien que l'Anglais et l'Américain, apprécier les bienfaits de la publicité, quand la publicité est intelligente, opportune et favorable à leurs intérêts.

M. B.

Le grand Hall

AGENCE NATIONALE D'AFFICHAGE

3, Place de Valois

La création de l'Agence Nationale d'Affichage a eu pour but de permettre à tous ceux qui font de l'affichage et de la publicité en France de pouvoir les faire exécuter en même temps sur tous les points de la France.

La publicité prenant une extension de plus en plus considérable, étant donnée son utilité indiscutable, en vue du développement du commerce et de l'indiustrie, les grandes sociétés industrielles et commerciales ne purent se contenter longtemps de correspondants et agents locaux qui exécutaient plus ou moins ponctuellement et fidèlement les ordres qui leur étaient donnés.

Aussi, la fondation de l'Agence Nationale, en 1895, qui répondait à un réel besoin, fut-elle accueillie avec une faveur très grande par le monde publicitaire.

Possédant sept à huit succursales à ses débuts, l'Agence Nationale dut en créer tous les ans de nouvelles, vu l'extension de ses affaires et pour satisfaire une clientèle grandissante.

Qu'il nous suffise de dire qu'elle a aujourd'hui 115 succursales réparties sur toute la France, pour faire comprendre quelle route ascendante elle a subie depuis le jour de sa fondation et quelle est sa prospérité actuelle.

Concessionnaire de l'affichage municipal des principales villes telles que : Marseille, Lyon, Rouen, Nice, locataire de plus de 10 000 murs privés, possédant dans son patrimoine de nombreux immeubles dans lesquels sont installées ses agences de province, jouissant d'une réputation universelle de droiture, de ponctualité et de régularité dans les transactions, l'Agence nationale d'affichage est actuellement, sous la haute administration de M. Léon Porte, ancien président du tribunal de commerce de la Seine, officier de la Légion d'honneur, de M. Dufresne et du marquis de Boisguilbert, la maison d'affichage la plus importante, non seulement de France, mais de tout le vieux continent.

AVENIR-PUBLICITÉ

L'Avenir-Publicité fut fondée en 1918 pour répondre aux besoins des industriels et commerçants qui veulent, à juste titre, que leur publicité leur coûte le moins cher possible et que son rendement soit le meilleur possible.

L'organisation d'ensemble et les méthodes de travail de l'Avenir-Publicité sont absolument nouvelles.

La maison qui lui demande sa collaboration publicitaire s'assure une économie de temps et d'argent ; sa publicité y est bien conçue, bien dirigée et ses intérêts sévèrement défendus.

Les grands départements de l'Avenir-Publicité : *Presse*, *impression*, *affichage*, sont dirigés chacun par une compétence technique. La direction, coordonnant leur activité, peut, grâce à la centralisation de tous les modes de publicité, conseiller impartialement une judicieuse répartition des budgets.

Aussi les maisons qui font appel à cet organisme sont-elles de plus en plus nombreuses.

LE BUREAU MODERNE

Un bureau organisé de façon moderne utilise, un outillage spécial dont nul n'eût eu l'idée il y a quelques lustres et qui, de jour en jour, se diversifie et prend plus d'importance. Meubles et machines, accessoires et fournitures, méthodes et moyens, tout cela constitue un ensemble si spécialisé et si nouveau qu'un effort industriel et commercial a dû se créer pour le mettre au point d'une part et, ensuite, pour le faire connaître du grand public.

A vrai dire, l'exemple nous est venu du dehors. L'Amérique, notamment, avec la fabrication des machines à écrire, avait pris une telle avance qu'il semblait presque impossible de la contre-battre sur ce terrain. L'Allemagne aussi faisait des efforts répétés du côté principalement de la fabrication des accessoires, et il faut reconnaître qu'elle y réussissait assez bien.

La France, avant la guerre, ne s'était guère risquée que dans la fabrication du meuble de bureau. Il est bon, cependant, de remarquer en passant que le fameux bureau dit « américain », qui eut tant de succès à cette époque et que beaucoup prirent pour une invention d'origine étrangère, n'est, dans son principe, que le fils industrialisé, commercialisé, de nos merveilleux « bureaux à cylindre » du XVIIe siècle.

Pour montrer de façon évidente le chemin qu'ont parcouru depuis nos industriels français, il suffit d'exposer rapidement et surtout de représenter les divers meubles, machines et objets qu'ils ont été amenés à fabriquer.

L'attention de nos fabricants fut attirée tout d'abord sur l'utilité incontestable des meubles classeurs, à dossiers ou à fiches. En même temps, ils reconnurent que le chêne clair, les bois soigneusement vernis, les lignes sobres, constitueraient un cadre bien moderne venant, à son heure, remplacer le drap vert et les meubles poussiéreux d'autrefois. C'est dans cette tonalité que furent construits nos premiers classeurs verticaux et fichiers français.

Classeur « Extensible » en hauteur
(Cliché Wiener.)

On peut dire qu'aujourd'hui nos fabricants n'ont plus rien à apprendre de l'étranger. Bien mieux, sur certains points, leur esprit inventif s'est exercé, et ils ont créé des modèles remarquables. Les bois secs, presque introuvables avant la guerre, ont été remplacés par des bois contre-plaqués, dont l'emploi intelligent a permis l'établissement des meubles presque indestructibles.

Les meubles en bois ont leurs partisans qui en aiment l'aspect, le jeu des veines, le brillant du vernis, et leurs détracteurs qui leur reprochent surtout de ne pouvoir résister à la chaleur sèche des radiateurs. Plusieurs maisons françaises se sont donc spécialisées dans la construction en série des meubles de bureau en acier. Les tôles sont peintes et vernies aussi soigneusement que possible. L'aspect n'est pas désagréable, et la solidité est en tout cas incomparable. Les grandes administrations ont de plus en plus recours à ce genre de meubles pour le classement de leurs archives.

***

Le meuble de bureau, tel qu'il vient d'être sommairement décrit, ne constitue pas seulement un décor, mais, en fait, c'est un véritable outillage Il tient moins de place, rend des services qui résultent de sa conception, augmente le rendement.

Mais c'est surtout aux machines que revient ce dernier avantage ; aussi s'en crée-t-il, comme nous le disions en débutant, de jour en jour.

Classeur X
(Cliché Wiener.)

Bureau net fermé
(Cliché Eagle.)

Tout d'abord la machine à écrire. La France construit aujourd'hui des modèles classiques, munis des perfectionnements les plus récents.

D'autres machines à écrire, d'un format plus réduit, d'un

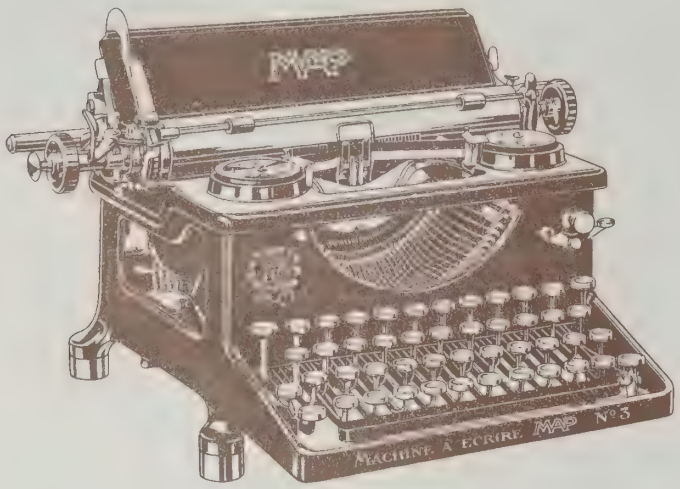

Machine a écrire « Map »

prix très modique, rendent, dans certains cas, de grands services pour les petits courriers par exemple.

Puis voici les machines à calculer : les marques en sont encore peu nombreuses. On doit cependant noter que l'application de l'électricité à l'une d'elles en a fait une réelle nouveauté. Quant à la machine à additionner de poche, elle est un véritable bijou de construction.

Voici des machines d'un volume plus important : les machines à adresser. Leur emploi est moins fréquent, mais elles rendent des services considérables dans les administrations ou dans les maisons dont le courrier est important.

Les machines à sténographier, elles, sont d'origine nettement française ; à l'heure actuelle, d'ailleurs, la France est le seul pays qui en construise.

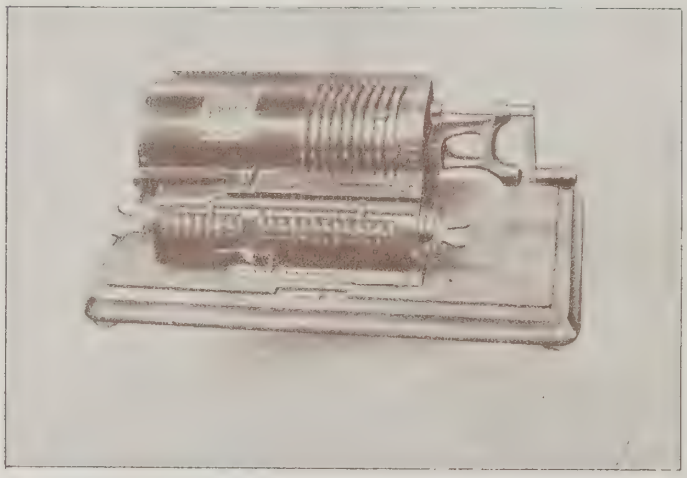

Machine a calculer « Dactyle »

Les duplicateurs de tous genres sont également fabriqués chez nous. Quelques-uns d'entre eux ont même, dans ce domaine si exploité, des caractéristiques qui leur sont propres.

Enfin, il n'est pas jusqu'à la machine à copier qui ne soit maintenant construite par nos industries.

*
* *

Voici donc un certain nombre d'industries dont la plupart n'existaient pas il y a une dizaine d'années et qui déjà utilisaient des milliers d'ouvriers et d'employés. Là, d'ailleurs, ne se limite pas le domaine du bureau moderne, car la fabrication des accessoires et fournitures est au moins aussi importante. Signalons, pour mémoire, les industries du papier et du cartonnage, les fabriques de copie-de-lettres et de presses à copier.

L'usage de la machine à écrire a nécessité l'emploi de papiers spéciaux, celui des classeurs verticaux et des fichiers, l'emploi de cartons minces et résistants. De vastes usines assurent la fabrication de ces fournitures.

Aussitôt après viennent le façonnage et l'impression;

Les relieurs et livres-classeurs ;

Les registres à feuillets mobiles ;

Les fournitures de rubans encreurs pour machines à écrire, à sténographier, à imprimer, et les papiers carbone ;

Des encres ;

Des stencils pour duplicateurs ;

Des accessoires de bureaux ;

Des stylographes de toute espèce.

*
* *

Il y a d'autres branches du bureau moderne qui, sans constituer à proprement parler des industries, en sont pour ainsi dire l'âme. On doit ranger parmi elles tout ce qui a trait à l'organisation, aux systèmes, aux méthodes, à la publicité, à la comptabilité.

Enfin, un certain nombre d'appareils n'ont pas été inventés ou fabriqués spécialement pour le bureau ; mais en fait ils y trouvent leur emploi dans l'énorme majorité des cas. Tels sont les téléphones ; les aspirateurs de poussières ; les radiateurs électriques, si commodes pour chauffer les bureaux en cas de panne du chauffage central.

*
* *

Ce qui constitue indiscutablement le lien entre toutes ces industries, si diverses en apparence, c'est qu'elles s'appuient les unes sur les autres : le développement de l'une influe heureusement sur le développement de toutes les autres. Aussi des groupements se sont formés qui réunissent la plupart des industriels dont il vient d'être question.

Citons tout d'abord la Chambre syndicale de la mécanographie, dont le siège est, 8, rue Jean-Goujon, à Paris. Son actif président, M. Mamet, a su développer encore l'importance de cette chambre, la plus ancienne de la partie. A vrai dire, elle s'occupe surtout des intérêts des importateurs, quoique son action cherche à s'étendre sur les industries françaises.

Vient ensuite, par ordre de date de création, la Chambre syndicale de l'Organisation commerciale, 10, rue de Lancry. M. François, qui la préside depuis sa fondation avec le plus grand dévoûment, est un des vétérans de nos industries. Ce groupement, malgré son titre de Chambre syndicale, s'occupe surtout des questions de propagande. Il a organisé plusieurs expositions, dont la cinquième a eu lieu en octobre 1924 à Magic-City.

La Chambre syndicale des fabricants français de la mécanographie a été créée depuis la guerre par les fabricants des divers articles faisant partie de l'industrie de la machine à écrire ; comme son nom l'indique, elle a pris pour tâche la défense des intérêts de l'industrie française.

Enfin vient l'Association Descartes, 8, rue Gaillon, fondée récemment dans le but de vulgariser les méthodes nouvelles d'organisation du bureau moderne.

Des expositions, des conférences, des séances de démons-

tration ont lieu fréquemment sous le patronage de ces divers organismes. Tels sont les expositions d'organisation commerciale, les halls du bureau moderne, à la Foire de Paris et à Magic-City, qui ont été parcourus en 1924 par plus de deux cent mille visiteurs.

ENCRAGE DES RUBANS
(Cliché Carpentier et Badel.)

TABLES A DESSIN
(Cliché Darnay.)

*
* *

Une presse technique, fort bien documentée et rédigée, appuie l'œuvre de vulgarisation des industriels du bureau moderne : citons *Mon Bureau*, luxueux magasine d'organisation commerciale ; la revue *Vendre*, si vivante et instructive ; la *Revue du Bureau, la Comptabilité et les Affaires, la Publicité de France, Notre Publicité.*

Fortement encadrées par leurs groupements corporatifs et de propagande, appuyées par leurs revues professionnelles, répondant à des besoins chaque jour plus pressants et plus nombreux, les industries du bureau moderne sont appelées à se développer d'une façon considérable. A voir le chemin qu'elles ont parcouru depuis cinq ou six ans, il ne saurait y avoir de doute à cet égard.

MARC GRANDJEAN,
Président de l'Association Descartes pour l'étude et le développement des méthodes d'organisation.

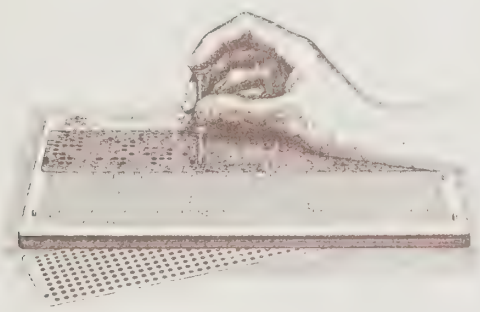

APPAREIL « SPHINXO »
(Cliché Liber.)

P. GUILLAUMOT (Graveur)

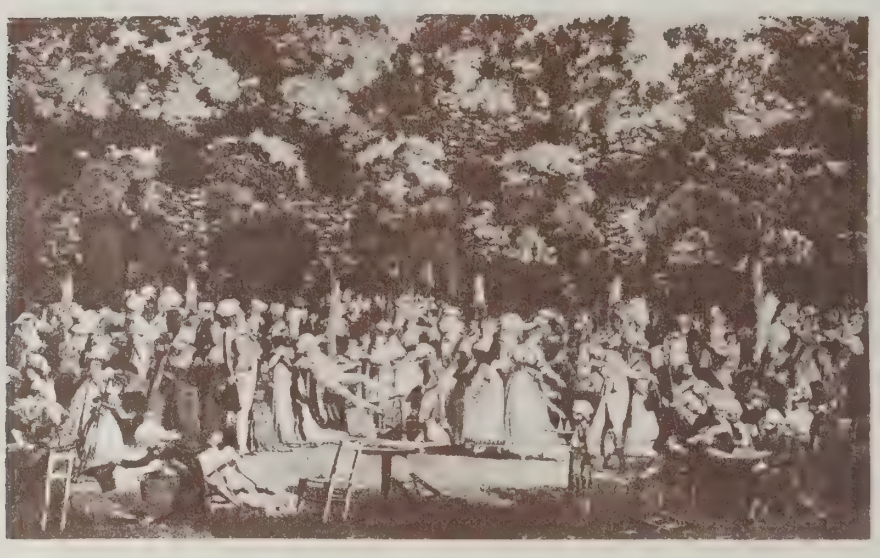

LE JARDIN DU PALAIS-ROYAL, PAR DEBUCOURT
(Collection d'Estampes du Musée Carnavalet.)

En 1781, après l'ouverture des rues de Chartres et de Rohan, le duc de Chartres, qui habitait le Palais-Royal, voulut ceindre son jardin de constructions d'une ordonnance uniforme. Il ne fallait pas songer à utiliser les terrains aliénés par le cardinal.

Le duc de Chartres décida donc de prélever autour de son jardin rectangle une bande d'environ 22 mètres de largeur. Sur cette ceinture furent créées les trois rues de Montpensier, de Beaujolais et de Valois, et construits les immeubles qui encadrent le jardin actuel du Palais-Royal long de 225 mètres, large de 93.

L'architecte Louis fut chargé d'établir les façades monumentales de style corinthien avec pilastres cannelés d'une hauteur totale de 11^{m},40, comprenant des arcades de 5^{m},80 d'élévation sur 1^{m},95 d'ouverture surmontées de fenêtres à balustres. La série d'arcades formait portique et chaque travée offrait place à un magasin.

A peine ce nouveau palais s'ouvre-t-il au public qu'il devient le lieu de rendez-vous préféré des petits-maîtres et des gourmets. Ce sont les « Caveaux du Sauvage », de « Borel le Ventriloque », du « Berceau Lyrique », etc.

La célèbre estampe de Debucourt (1792), que nous reproduisons, nous montre l'aspect d'alors du Palais-Royal. Ses galeries furent le centre de tous les luxes et de toutes les élégances. Ses cafés, ses maisons de jeu attiraient chaque jour une foule nombreuse venant se divertir et se délasser sous les beaux ombrages du jardin. Les joailliers, les maîtres graveurs, les horlogers renommés s'y installèrent et exposèrent dans les vitrines de ce palais grandiose les belles œuvres produites en collaboration avec les maîtres de l'art de cette époque.

Dans l'immeuble où existèrent successivement les tables d'hôte de Didier le restaurateur des Jacobins et des Terroriste, puis de Vidrequin, subsiste toujours, aux 39 et 40, une maison de gravure ouverte avant 1800 pendant le Directoire, où artistes et artisans se sont toujours succédé.

Son but était l'exécution de dessins-peintures héraldiques, gravures délicates sur pierres fines ou métaux, cachets et bagues chevalières, puis des coins ou matrices pour la production de boutons de chasse et de livrée, ou de papiers armoriés ou chiffrés. Des tailles-douces sur acier ou cuivre donnaient de belles impressions de commerce, cartes de visite fort recherchées, vers 1830 des ex-libris, etc. Tous ces travaux sont encore en honneur actuellement.

Dès sa création, toute l'aristocratie, noblesse, haute bourgeoisie et familles riches de France vinrent à cette échoppe, qui devint l'actuelle boutique où subsiste toujours l'authentique décor Empire surmonté d'une élégante frise de l'époque; la renommée y attira les familles nobles et dirigeantes des pays étrangers.

La production personnelle des artisans et de leurs collaborateurs était renommée. L'élève succédait au maître et devenait ainsi propriétaire du matériel et de l'achalandage du magasin et de la précieuse documentation constituée par les minutes de tous les travaux déjà exécutés.

L'apprentissage étendu de ces artisans en faisait de véritables créateurs capables des études et recherches nécessaires pour satisfaire cette haute clientèle.

Dans cette boutique se sont succédé, pendant plus d'un siècle, les graveurs Perry, Perry-Porchelot, Porchelot, Mériau, Decourcelle, Desmarest. Ils ont accumulé des trésors de documentations nobiliaires, gravures héraldiques et autres.

Le maître graveur propriétaire actuel, M. Guillaumot, dirige cette maison depuis 1893 ; il y a réuni celle du maître graveur du Second Empire, Bessaignet.

Vers 1898, le départ de beaucoup de maisons renommées a créé le vide dans les galeries du Palais-Royal. Malgré cela, M. P. Guillaumot, élève de Jardin et Blancoud, artisan consciencieux, auxiliaire de Desmarest depuis 1885, a tenu à continuer la tradition séculaire de ses prédécesseurs.

Sa clientèle fidèle, qui se renouvelle normalement, lui permet de ne pas quitter ce jardin toujours aussi tranquille, bien qu'au centre des communications parisiennes.

M. Guillaumot ne veut pas croire que la mode privera toujours ses adeptes du plaisir de venir se promener en un beau lieu agréable et paisible, contrastant si violemment avec l'intense vie qui l'entoure de toutes parts sans en troubler la quiétude. Les amis du Vieux Paris pensent de même.

Charles-François-Auguste Damiens
dit Fortin

La maison a été fondée en 1802, au 665 de la rue Helvétius, ci-devant et depuis rue Sainte-Anne, par Charles-François-Auguste Damiens, dit Fortin, trisaïeul de M. Marcel Carel, un des patrons actuels, qui possède des documents intéressants sur l'origine de cette maison.

Parmi ceux-ci, le contrat d'apprentissage de son trisaïeul, signé le 14 mai 1792, nous apprend que le jeune Charles-François-Auguste Fortin était entré le 1er janvier 1792 comme apprenti chez MM. Ract et Laury, papetiers à Paris, rue Saint-Nicaise, section des Tuileries (*sic*).

Son apprentissage ayant pris fin au bout de trois années, Charles-François-Auguste Fortin resta chez ses patrons jusqu'au jour où il fut appelé sous les drapeaux au 13e cuirassiers de l'armée de Moreau.

Il le quitta à la suite de la paix de Lunéville, pour s'établir papetier à l'adresse ci-dessus. Les débuts furent difficiles et, malgré la plus stricte économie, il avait peine à couvrir ses frais.

Il exposait cette situation dans une lettre qu'il écrivait au citoyen préfet de la Seine pour lui demander une réduction de ce qu'il restait devoir sur l'impôt du vaisseau. Il obtint une réduction de 20 francs.

Son installation fut modeste, si l'on en juge par l'état des dépenses de matériel qu'elle lui a occasionnée, et dont voici le détail :

An II.

	Francs.
Au menuisier M. Bailly	430
Ledoux, peintre, mémoire	200
A M. Bosse, serrurier	200
1 pierre de marbre à battre	96
1 grande presse à papier	150
Banquettes de tapissier jardin	60
1 presse à rogner, 1 fût, 2 couteaux	42
1 glace pour boutique	52
1 cousoir et bouteilles d'étalage	17
1 maitre pied	6
1 pez cour	2
1 balance de poids	8
2 jeux de caractères et pinceaux	6
1 équerre en fer	3
1 marteau	6
1 scie à grecquer et tenaille	0,80
3 tabourets	6
1 table à écrire	5,50
8 clavettes	1,60
Paire de ciseaux	2,40
Cartons pour la boutique aux 11 et 12	72
1 planche pour adresse	9

Il fit son premier inventaire après un an et demi d'exercice et le résumait en ces termes :

RÉCAPITULATION DE MON PREMIER INVENTAIRE, AN XII, VENTÔSE 16.

D'après inventaire ci-joint :

	Livres.	Deniers.
J'ai en marchandise la somme de.....	5 505	7
Il m'est dû la somme de.....	453	19
J'ai en argent la somme de.....	325	17
	6 285	3
Je dois tant en marchandises qu'à Mme Labitte la somme de.....	4 987	19
J'ai en argent comptant.....	1 297	7
Sur quoi j'ai dépensé pour frais de mon établissement	2 709	8
Il devrait me rester.....	1 381	17
Me restant.....	1 297	7
Déficit	84	10

Les ventes des premières années se sont élevées à quelques milliers de francs. Elles atteignirent en 1817 la somme de 25 827 francs.

Depuis cette date, le chiffre d'affaires était en progression constante.

En 1836, Charles-François-Auguste Fortin céda l'entreprise à son fils Charles-Adolphe-Maxime, qui, en 1851, la transféra du nº 665,rue Helvétius devenue : 48, rue Sainte-Anne, au 59, rue des Petits-Champs, où elle est encore. L'établissement n'occupait alors qu'une partie de la boutique sur la rue des Petits-Champs, alors qu'aujourd'hui, par suite d'augmentations successives, et outre ses trois usines du faubourg Saint-Denis et de Nevers, il occupe le sous-sol, tout le rez-de-chaussée et cinq étages, tant sur la rue des Petits-Champs que sur la rue Ventadour.

En 1864, Charles-René succéda à son père, et c'est à ses efforts qu'est due la prospérité de la firme et la place d'honneur qu'elle occupe parmi ses similaires.

En 1886, Charles-René Fortin s'associait son gendre, M. Lucien Carel, puis, en 1893, le fils d'un de ses amis M. Charles Darras, qui était employé chez lui.

En 1896, il se retira des affaires ; son fils, Henri-Charles le remplaçait. Les associés étaient alors : MM. Lucien Carel, Charles Darras et Henri Fortin.

En 1906, M. Lucien Carel ayant à son tour pris sa retraite, MM. Charles Darras et Henri Fortin restèrent seuls pour diriger les affaires jusqu'en 1916, époque à laquelle M. Marcel

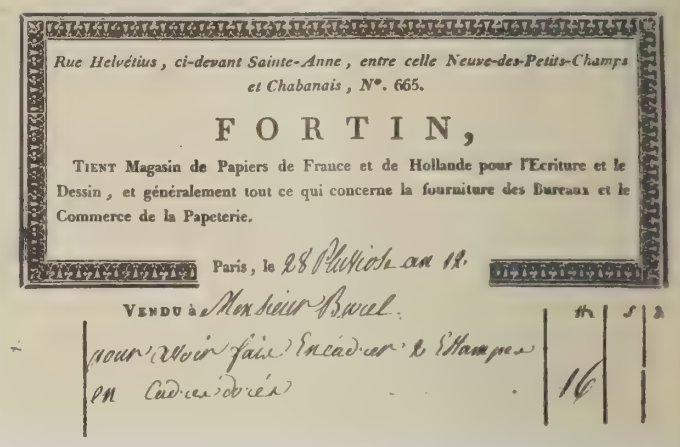
Rue Helvétius, ci-devant Sainte-Anne, entre celle Neuve-des-Petits-Champs et Chabanais, Nº. 665.

FORTIN,

TIENT Magasin de Papiers de France et de Hollande pour l'Ecriture et le Dessin, et généralement tout ce qui concerne la fourniture des Bureaux et le Commerce de la Papeterie.

Paris, le 28 Pluviôse an 12.

VENDU à Monsieur Barel

pour avoir fait Encadrer 2 Estampes en Cadres dorés

16

Carel, qui représentait la quatrième génération du fondateur, devint associé en remplacement de son oncle, M. Henri Fortin, qui se retirait.

L'année suivante, MM. Charles Darras et Marcel Carel acquirent à Nevers deux usines qu'ils agrandirent depuis et qui devaient accroître dans de très grandes proportions leurs facilités de production.

Enfin, en 1922, M. Henri Darras, fils de M. Charles Darras, entra à son tour dans la Société, actuellement composée de MM. Charles Darras, Marcel Carel et Henri Darras.

Aujourd'hui, les Établissements Fortin groupent dans leurs usines les ateliers de lithographie, papeterie, typographie et cartonnage. Ils possèdent en outre un magasin de vente d'articles de fantaisie.

L'entreprise occupe, tant à Paris qu'à Nevers, environ 500 ouvriers et 125 employés ; son matériel, qui s'accroît tous les jours, est des plus perfectionnés ; ses machines les plus récentes et les plus rapides lui permettent de produire dans les meilleures conditions de prix et de qualité.

LES ÉCOLES PIGIER

La vague des révolutions successives qui secouèrent la France pendant la première moitié du XIXe siècle affaiblit considérablement l'essor commercial de notre patrie. Les régimes transitoires et instables sous lesquels le pays vivait depuis 1789 arrêtèrent son développement économique et rendirent difficile à la jeune génération l'acquisition d'un enseignement pratique, régulier et rapide.

M. Pigier père, professeur de talent, auteur de plusieurs traités de comptabilité, comprit que l'heure était venue d'orienter la jeunesse française vers les études commerciales et de former ainsi les cadres d'où devaient sortir les futurs organisateurs de la renaissance économique de la France.

En 1850, il fonda son « École pratique de commerce ». Après des débuts modestes, grâce à un travail persévérant et à une foi inlassable dans son œuvre, M. Pigier vit le succès s'affirmer. L'école grandissait et devenait de plus en plus populaire.

M. Pigier père mourut en 1875, laissant son œuvre à son fils M. Émile Pigier. C'est sous la direction de celui-ci que la modeste école pratique de commerce devint l'organisation formidable que représentent actuellement les Écoles Pigier.

Travailleur infatigable, M. Émile Pigier, tout en s'inspirant des idées paternelles, sut s'adapter merveilleusement aux exigences de l'époque. Abandonnant les systèmes surannés, il perfectionna l'enseignement commercial en créant des méthodes modernes qui, en peu de temps, faisaient d'un jeune élève un employé expérimenté.

En 1875, il fonde « l'École pratique de commerce et de comptabilité », située 19, rue des Halles. La même année il y crée « l'enseignement individuel ». Ensuite le « Bureau commercial » et, en 1877, « l'enseignement par correspondance ».

Pendant douze ans, M. Émile Pigier cumule ses fonctions de directeur avec celles d'expert, d'arbitre et de professeur de comptabilité.

Le nombre d'élèves monta rapidement. L'État et la ville de Paris, reconnaissant le caractère d'utilité publique, accordèrent à M. Pigier une subvention. En 1887, le local de la rue

des Halles devint trop petit. M. Pigier transféra l'établissement 53, rue de Rivoli, dans l'immeuble qui est maintenant la propriété de la Société anonyme des Établissements Pigier.

Peu à peu l'École occupe d'autres immeubles : 110, rue de Rivoli (leçons par correspondance, travaux de comptabilité) ; 108 de la même rue (cabinet juridique) ; 5, rue Saint-Denis (école de jeunes filles et dames) ; 23, rue de Turenne (pension pour jeunes gens et adultes) ; 147, rue de Rennes (section de dames), etc. Enfin, on transfère la direction centrale au 19, boulevard Poissonnière, où l'on organise en même temps un établissement modèle d'une école commerciale moderne.

Pour administrer une organisation aussi considérable, M. Émile Pigier forma, en 1904, la Société anonyme des Établissements Pigier, au capital de 2000000 de francs, dont il reste directeur général.

Les Écoles Pigier sont, à l'heure actuelle, au nombre de soixante-quinze. Elles sont établies à Lyon, Marseille, Bordeaux, Lille, Nancy, Strasbourg, Metz, Le Havre, Rouen, Caen, Le Mans, Toulouse, Saint-Étienne, Montpellier, Nice, Troyes, Clermont-Ferrand, Dijon, Brest, Angers, Amiens, Rennes, Colmar, Mulhouse, Alger, Angoulême, Carcassonne, Bayonne, Limoges, Lorient, Épinal, Mayenne, Narbonne, Perpignan, Charleville, Tours, Périgueux, Bruxelles, Liége, Charleroi, Genève, Luxembourg, Alexandrie, etc., etc.

Des milliers d'élèves fréquentent chaque années les Écoles Pigier. L'Association Amicale des Anciens Élèves dispose toujours de quatre fois plus d'emplois que de candidats à placer.

L'œuvre de M. Émile Pigier démontre clairement où peut mener l'initiative privée d'un homme de valeur, appliquée à une idée bonne et utile pour son pays.

MEUBLES & ARTICLES DE BUREAU SHANNON
(Établissements WIÉNER & Cie)

L'origine des Établissements Wiéner et Cie remonte à l'année 1868. C'était alors une maison de commission et de représentation qui ne s'occupait qu'accessoirement de car-

Un atelier de fabrication des fiches

tonnages. En 1886, la maison achète pour la France le brevet américain Shannon d'un classeur à perforation qui doit remplacer l'ancien biblorhapte. Le classeur Shannon, qui supprime tout répertoriage, constitue un énorme progrès dans le classement. Des ateliers sont organisés pour la fabrication intensive de cet article et de ses accessoires : relieurs et perforateurs. Le succès remporté par ce classeur permet à son fabricant de se développer et l'incite à se spécialiser dans le matériel de classement. Depuis 1900, il n'est guère d'année qui n'enregistre un progrès ou un article nouveau.

Avant cette date, il existait bien en France une fiche articulée pour bibliothèques, mais celle-ci, d'ailleurs fort peu connue, était d'une application fort restreinte.

Les Établissements Wiéner et Cie ont introduit l'usage de la fiche et ont été, vers 1902, les premiers à pouvoir procurer à leur clientèle des installations complètes : fichiers et meubles à fiches, fiches, guides, etc... C'est également vers cette époque qu'apparaît sur le marché le biblo-classeur en carton, muni d'une mécanique à levier, destiné à classer les pièces perforées.

Poursuivant leur étude approfondie de toutes les méthodes

Un atelier d'imprimerie

modernes d'organisation, ils reconnaissent la supériorité évidente des principes américains, et ils s'en font les pion-

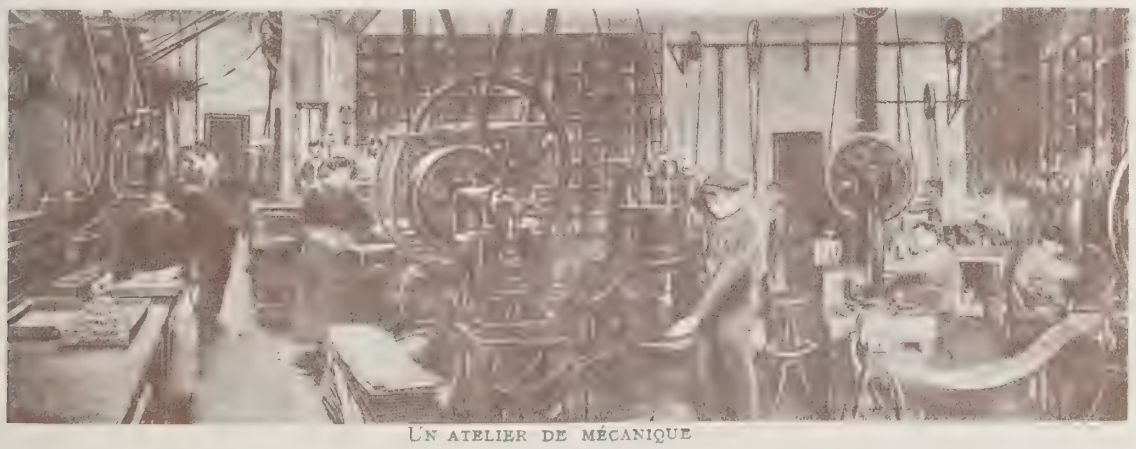

Un atelier de mécanique

niers en France. Leurs premiers meubles à classement vertical, inspirés des modèles américains, ont été rapidement adaptés aux besoins de nos commerçants et industriels. Le caractère français exigeait certains perfectionnements, que les Établissements Wiéner et Cie se sont toujours appliqués à rechercher et à réaliser. En particulier, le choix des bois employés et l'élégance des meubles donnent à leur fabrication un cachet spécial, que les Américains se plaisent eux-mêmes à reconnaître.

Les premiers bureaux vendus par les Établissements Wiéner et Cie, bureaux ministres, bureaux à doucine, étaient fabriqués en Amérique; mais, à la suite de la décision du fabricant

Un atelier de montage de meubles

de vendre directement ces meubles qui avaient remporté auprès du public un succès considérable, les Établissements Wiéner et Cie en entreprirent eux-mêmes la fabrication, parallèlement à celle de leurs meubles de classement.

On ne crée pas en un jour une usine aussi complexe, où l'on voit rassemblés des ateliers d'ébénisterie, de vernissage, de mécanique, de cartonnage, de papeterie et d'imprimerie. Au début, certains travaux étaient confiés à de petits artisans ou à des façonniers. Peu à peu, devant les difficultés croissantes rencontrées, telles que lenteur d'exécution ou augmentation excessive des prix de revient, les Établissement Wiéner et Cie ont entrepris eux-mêmes toutes leurs fabrications, de quelque nature qu'elles soient. Aujourd'hui, leur usine couvre plus de 4 000 mètres d'ateliers couverts, où l'on compte environ 70 machines de tout genre : machines à bois, cisailles à cartes, machines d'imprimerie et de réglure, presse à emboutir, cuves et tonneaux de polissage et de nickelage, etc...

Des ateliers spéciaux fabriquent en effet toutes les fournitures nécessaires à l'équipement des meubles : systèmes de blocage des fiches ou dossiers, roulement à billes, arrêts de tiroirs, fermetures automatiques, etc... Les ateliers de papeterie et d'imprimerie façonnent, impriment et règlent les accessoires qui seront livrés avec les meubles : fiches, guides chemises-dossiers.

Des stocks considérabless de matières premières de toutes sortes : bois, métaux, cartes et papiers, ont dû être constitués pour arriver à une stabilité fort intéressante des prix de revient et une homogénéité parfaite de la fabrication.

La partie la plus délicate est évidemment la fabrication des meubles de bureau. Les bois employés doivent être parfaitement secs, clairs, tendres et bien maillés. L'expérience a montré que le travail en grande série dans l'industrie du meuble permet d'obtenir des prix beaucoup plus bas, mais ne fournit pas des meubles irréprochables. La fabrication à la pièce conduit, par contre, à des prix prohibitifs. Les Établissements Wiéner et Cie entreprennent, par suite, des séries de moyenne importance. Les machines modernes à grand débit peuvent produire sans inconvénient de grandes quantités de pièces prêtes à monter, mais les ébénistes spécialisés, véritables artistes, et de plus en plus rares, n'exécutent le montage que par petites séries : 6, 12, au maximum 25 meubles, suivant l'importance ou la grandeur du modèle. Néanmoins, de plus en plus, des opérations qui, autrefois, ne pouvaient être faites qu'à la main le sont actuellement à la machine. Les résultats obtenus sont souvent supérieurs, et on réalise, en outre, de sérieuses économies de temps et d'argent.

La meilleure garantie d'une marque réside plus dans son ancienneté et dans ses références que dans une formule la plupart du temps inopérante inscrite au bas d'une facture. Sans vouloir médire de la production des nouvelles usines qui se créent chaque jour, nous croyons pouvoir affirmer qu'une expérience de trente années dans ce domaine très spécial ne s'acquiert pas en quelques mois. Les classeurs verticaux Shannon, en service en France à l'heure actuelle, se comptent par dizaines de mille, les tiroirs à fiches par millions.

La grande spécialité des Établissements Wiéner et Cie est le meuble extensible, constitué de sections séparées, comprenant un certain nombre de tiroirs ou de cases et pouvant se superposer ou se juxtaposer. Les sections se fixent les unes aux autres par des boulons et des écrous ou de simples taquets, suivant le cas. On constitue ainsi, suivant les besoins du moment, l'ensemble qui permet de rassembler de la manière la plus rationnelle et la plus pratique tous les documents que l'on aura à classer ou à consulter.

Pour pouvoir livrer des ameublements de bureau complets et homogènes, les Établissements Wiéner et Cie fabriquent également toute la série des bibliothèques, meubles à rideaux pour classement horizontal, étagères, sièges, etc... Pour les classements plus simples ou plus économiques, se recommandent tout spécialement leurs biblo-classeurs, leurs cartons de bureau et fichiers extensibles, en bois et carton, qui se fixent les uns aux autres par des boutons-pression.

Avec les moyens dont ils disposent et par la diversité de leurs produits, les Établissements Wiéner et Cie peuvent riva-

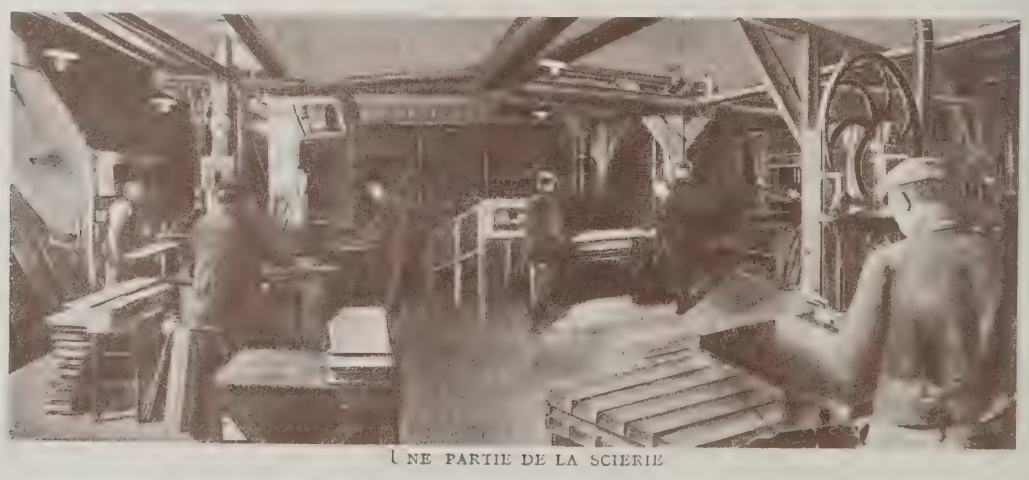

Une partie de la scierie

liser aujourd'hui avec les plus importantes maisons des deux continents, et ils contribuent largement, pour leur part, à prouver que l'industrie française égale, lorsqu'elle ne lui est pas supérieure, l'industrie étrangère.

SOCIÉTÉ CHATEAU FRÈRES ET Cie

Usine de Paris

Usine de Foncine-le-Haut (Jura)

Les machines à calculer « Dactyle et Chateau » sont construites depuis plus de vingt-cinq ans dans les ateliers de la maison Chateau frères et Cie, 125, boulevard de Grenelle, à Paris, ainsi que dans l'usine que cette Société possède à Foncine-le-Haut (Jura).

La Société Chateau père et fils a pris en 1884 la suite de la maison A. Collin, établie à cette époque 118, rue Montmartre, à Paris, M. Collin ayant lui-même succédé à B.-H. Wagner, établi en 1790 rue du Cadran.

B.-H. Wagner avait laissé un nom dans l'horlogerie, et son successeur A. Collin, tout en développant considérablement la construction des horloges, a ajouté à cette branche de la mécanique la construction des marégraphes, des compteurs et celle des machines à calculer Thomas de Colmar, dont il fit un certain nombre d'exemplaires. Mais à cette époque l'emploi des machines à calculer était très limité et ne pouvait donner lieu à une fabrication importante. Aussi abandonna-t-il cette branche.

En 1884, MM. Chateau père et fils achetèrent les établissements Collin et prirent la direction de la maison, qu'ils n'ont pas quittée depuis plus de quarante ans. Étant tous deux ingénieurs, M. E. Chateau de l'École Centrale de Paris, M. C. Chateau de l'École Polytechnique, ils purent aborder des problèmes plus difficiles et réalisèrent un certain nombre d'appareils scientifiques nouveaux. Dès l'Exposition universelle de 1889, ils exposèrent, en outre de leurs travaux d'horlogerie ordinaire, divers appareils de précision qui furent récompensés par une médaille d'or à la classe de la mécanique de précision, appareils pour la démonstration des théorèmes de Darboux et Kœnigs, planigraphe, trisecteur de Longchamp, tachymètres, etc.

Ce n'est qu'en 1897 qu'ils entreprirent la construction de la machine à calculer « Dactyle », dérivée du type Odhner. Les divers perfectionnements apportés à cette machine furent fort appréciés du public, et, dès l'année 1900, la maison Chateau père et fils obtenait un grand prix à l'Exposition dans la classe de la précision, et un autre grand prix dans la classe de l'horlogerie ; elle obtenait, en outre, huit médailles dans les diverses classes où elle avait exposé.

Presque chaque année, des brevets nouveaux furent obtenus pour des perfectionnements intéressants ; ces brevets furent l'occasion de nombreux procès en contrefaçon intentés aux maisons allemandes qui les copiaient sans scrupule. Tous les procès, sans exception, furent gagnés par MM. Chateau, tant à Paris qu'à Berlin, et peu à peu leur machine, vendue d'abord exclusivement sous le nom de « Dactyle », puis, suivant les types, sous les noms de machine Chateau ou Dactyle, se répandit un peu partout malgré l'absence à peu près complète de protection douanière et la concurrence formidable des maisons allemandes. Entre temps, la maison, devenue Société Chateau Frères et Cie, tout en continuant ses fabrications d'horlogerie, ne négligeait pas les autres branches de la mécanique de précision, et, à côté de nombreux marégraphes destinés au service de la marine, elle construisait pour M. l'ingénieur Torrès une machine à résoudre les équations de degré quelconque ; pour M. Savarese, la machine à composer Calendoli, pour le service des Phares sous la direction de M. l'ingénieur Blondel, un certain nombre de régulateurs électriques à feux puissants pour les phares de France et de Hollande ; pour le même ingénieur, toute une série d'appareils nouveaux pour cloches sous-marines et pour cloches de brumes, à moteurs électriques ; pour la Marine, un appareil enregistreur destiné au bassin d'essai des carènes, et enfin, pendant la guerre, pour M. le commandant Carissan, une machine pour le calcul des congruences.

Pendant la guerre, les services ont été profondément troublés par la mobilisation, et c'est au prix des plus grandes difficultés que la Société a pu construire les machines à calculer destinées aux pays alliés : France, Angleterre et Italie. Ce n'est que depuis la guerre qu'elle a pu reprendre sa construction normale et multiplier ses modèles nouveaux.

La Société Chateau Frères et Cie, devenue Société anonyme en 1922, a pour agent général pour la vente de ses machines en France et dans ses colonies la maison Dejoux et Cie, 4, rue Lafayette à Paris.

SOCIÉTÉ ANONYME CARBEL
(Anciens Établissements CARPENTIER & BADEL)

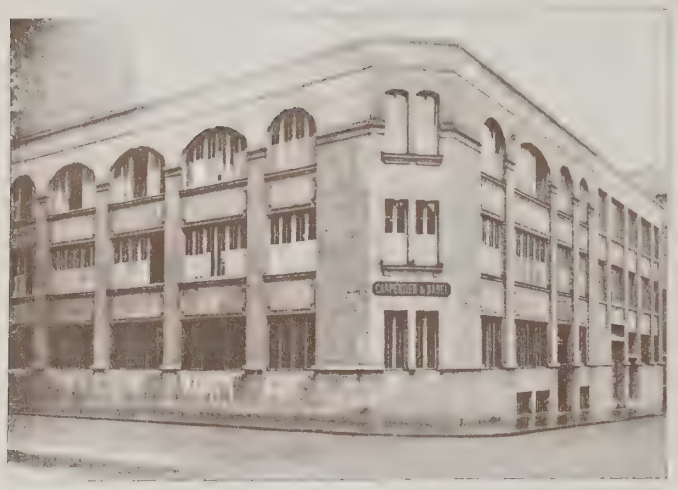

VUE DE L'USINE, 48, RUE MAILLARD (XI[e])

FABRICATION DU PAPIER CARBONE

Nombreuses sont les inventions françaises qui, avant d'être reconnues et exploitées chez nous, font le tour du monde et reviennent en France affublées d'un nom exotique quelconque qui suffit à lui seul à assurer leur succès dans notre patrie. Le « papier chimique perfectionné », dénommé plus tard « papier carbone », n'a pas échappé à ce sort. Il fut inventé et fabriqué à Montreuil-sous-Bois, par Th. Leprince, probablement vers le milieu du XIX[e] siècle, s'il est permis de juger d'après la date de la première récompense officielle attribuée à l'inventeur à l'Exposition universelle de Londres en 1862.

Le papier de Leprince était fabriqué à la main. Il était destiné à la reproduction au crayon et à la plume, car à cette époque il n'était pas encore question de la machine à écrire. Ce furent les Américains qui les premiers, lors de l'invention de la machine à écrire, adaptèrent les papiers chimiques à son usage.

En 1895, ils introduisirent dans cette industrie la fabrication mécanique et peu à peu devinrent les fournisseurs exclusifs du papier carbone pour toute l'Europe.

L'honneur de la libération du marché français du monopole américain revient à M. Léon Carpentier, qui, en 1903, reprit la fabrication en France des papiers carbone pour machines à écrire. Le mérite de M. Carpentier de ramener dans son pays d'origine cette fabrication éminemment française était d'autant plus grand qu'à cette époque les formules de l'industrie des carbones et des rubans étaient un secret gardé par ses détenteurs plus que jalousement. M. Carpentier dut, pour aboutir à la réalisation de son but, concevoir lui-même et les formules et les machines nécessaires à la fabrication. Malgré les affirmations des milieux compétents sur l'impossibilité de réaliser en France cette industrie, M. Carpentier, en quatre ans de dur labeur et de recherches acharnées, réussit à trouver les formules en question et à démontrer ainsi la possibilité d'introduire la fabrication du papier carbone chez nous.

En 1903, il fonda, sous la raison sociale « L. Carpentier et C[ie] », une première Société pour l'application industrielle de ses essais. En trois ans d'activité, la fabrication fut définitivement mise au point et, en 1906, une nouvelle Société fut constituée sous la dénomination Carpentier et Badel. Dès lors, l'historique de la fabrication du papier carbone en France se confond avec l'histoire du développement des Établissements Carpentier et Badel, devenus dernièrement, en raison de l'extension de leurs affaires, la Société anonyme Carbel.

Une usine spéciale fut construite, 22, boulevard de Ménilmontant. Son succès fut si grand que la Société dut envisager aussitôt la construction d'une usine plus importante munie de machines à plus grand rendement. Elle fut édifiée au 8 de la rue Maillard et au 5 de la rue Gerbier, à Paris, et terminée en juillet 1914; au moment de la déclaration de la guerre.

Mobilisés tous deux, MM. Carpentier et Badel durent interrompre leurs travaux et laisser pendant toute la durée des hostilités le champ libre à la concurrence étrangère. Ce n'est qu'en 1919 que l'installation de la nouvelle usine fut achevée et que les Établissements reprirent tout leur essor. Il fut tel qu'un 1924 l'usine ne suffisait plus à la production exigée par les demandes et dut être doublée.

Les anciens Établissements Carpentier et Badel offrent à leur clientèle plusieurs séries de marques, dont chacune est fabriquée avec des papiers différents et dont la composition correspond à des besoins différents. 42 marques ainsi présentées dans les diverses couleurs correspondent à 119 sortes de carbone pour machine à écrire, crayon et plume. Elles sont fabriquées sur des machines perfectionnées pouvant produire chacune de 7 000 à 10 000 feuilles du format 21 × 33 à l'heure.

Un soin minutieux est apporté aussi dans la fabrication des rubans. Les machines qui servent à les encrer sont toutes de la conception des établissements eux-mêmes et peuvent produire *tous* les rubans pour *toutes* les applications dans *tous* les degrés d'encrage.

A l'heure actuelle, l'usine des établissements Carpentier et Badel, en pleine prospérité, est une des plus importantes de cette spécialité dans toute l'Europe.

Les nombreuses récompenses qu'ils ont obtenues et qui sont les plus hautes qui aient été jamais accordées dans cette branche de l'industrie sont la preuve de la faveur qui leur fut toujours témoignée. Nous ne citerons que les principales médailles d'or : Saint-Louis, 1904 ; Liége, 1905 ; Londres, 1908, et Bruxelles, 1910.

Les résultats obtenus grâce aux recherches et perfectionnements apportés dans la production d'année en année s'affirment chaque jour et s'affirmeront demain encore davantage.

F. DARNAY (Ingénieur Arts et Manufactures)

TABLES A DESSIN ET APPAREILS A DESSINER

Depuis la guerre, il s'est produit dans l'agencement des bureaux commerciaux une évolution remarquable qui simplifie le travail de l'employé, lui évite toute fatigue inutile et le place dans des conditions hygiéniques parfaites, augmentant ainsi le rendement et le mettant au niveau des exigences de la technique actuelle. Cette évolution; générale pour presque la totalité de nos bureaux modernes, n'a pas malheureusement touché sérieusement une corporation entière qui continue à travailler dans des conditions pénibles, ne disposant souvent que d'instruments usagés, surannés et imparfaits.

Et cependant, le progrès en matière d'appareils à dessiner et en matière d'agencement des bureaux de dessin a fait largement son œuvre, et nous possédons maintenant en France des articles de dessin dont l'emploi éviterait tant de tâtonnements inutiles, tant d'erreurs, de pertes de temps, voire même de malfaçons dues à un mauvais dessin.

Si ces appareils perfectionnés, d'un usage courant en Amérique, sont encore peu connus en France, ce n'est pas la faute de M. Darnay, ingénieur des Arts et Métiers, travailleur infatigable dans le domaine du perfectionnement des appareils à dessiner.

La maison F. Darnay (7 et 9, rue Coypel; à Paris) fut fondée en 1912; mais; par suite de la mobilisation de M. Darnay, elle fut fermée jusqu'en 1919. De 1912 à 1914, cette maison, dont les débuts furent très modestes, se spécialisa dans le matériel de bureaux de dessin. Ce n'est qu'en 1919 qu'à la suite d'articles très documentés de M. Darnay, parus dans les principales revues techniques et traitant exclusivement des tables à dessin mécaniques et des appareils à dessiner, que le succès commença à couronner ses efforts. Des demandes pressantes de différents industriels amenèrent M. Darnay à créer et à faire breveter différents modèles de tables à dessin mécaniques adaptées à la clientèle française.

A l'heure présente, la maison Darnay construit des appareils incontestablement moins chers et supérieurs à ceux de fabrication similaire étrangère. Citons, parmi ses dernières créations : la table à dessin « la Parallèle », à hauteur et inclinaison variables, qui permet aux dessinateurs de s'habituer progressivement à l'usage de la table verticale. D'une stabilité et d'une rigidité absolues, elle permet l'exécution des calques. Son parallélisme est rigoureux ; le blocage est parfait dans toutes les positions ; la table pour calqueurs permet de travailler debout ou assis, le corps absolument droit ; l'appareil à dessiner, d'une construction parfaite, par l'application d'un nouveau principe est supérieur aux appareils similaires.

On peut affirmer que, par l'emploi de la table verticale avec l'appareil à dessiner, équilibré dans toutes les positions, on réalise une économie de temps de 40 p. 100 dans l'exécution de toutes études, notamment pour les travaux de charpente.

Soucieuse de faciliter le travail des dessinateurs dans toute son étendue, la maison Darnay construit aussi un meuble spécial pour le classement des plans, qui a toujours été l'objet des préoccupations des chefs de bureaux de dessin. Le meuble à plans réalise à ce sujet tous les derniers perfectionnements. Il se compose d'éléments distincts de quatre tiroirs s'emboîtant parfaitement les uns dans les autres avec dessus et dessous amovibles, permettant ainsi toutes les combinaisons de hauteur. Les tiroirs, à devant fixe ou rabattant, glissent doucement et sans effort, quel que soit le poids des documents classés.

Telles sont les principales améliorations réalisées dans le matériel de dessin par la maison Darnay.

Elles suffisent à lui assurer un succès toujours croissant dans les milieux industriels soucieux de leurs intérêts et désireux d'augmenter autant que possible le rendement de leurs bureaux de dessin.

ÉTABLISSEMENTS NICO-SANDERS

La calculatrice « Sanders » naquit en 1912, sous le nom d' « Éclair». C'est M. Roberto Piscicelli, inventeur italien, qui en établit les premiers plans.

Il forma une société d'études « La Regina », dont le siège était 6, rue de Hanovre, à Paris, pour la fabrication du premier modèle et de la première série de machines.

La Société industrielle des téléphones entreprit une première série de 500 machines, et c'est en novembre 1913 que les premiers spécimens de cette fabrication furent offerts au public, lors de l'exposition d'organisation commerciale à Luna-Park.

Tous ceux qui visitèrent l'exposition se rappellent l'admiration et le succès que remporta la machine « Éclair ». A cette époque, en effet, les machines à calculer étaient d'un usage encore peu courant : seule la machine à clavier « Comptometer » et quelques machines à main du type Odhner occupaient un tout petit marché. La machine « Éclair » apparaissait alors comme la première machine à calculer électrique. On était surpris de voir travailler cette machine, sans manivelle, le moteur admirablement dissimulé à l'intérieur, tournant sans bruit, et seulement en actionnant le levier de commande des opérations.

Tous ceux qui ont touché de près la fabrication de machines à écrire et de machine à calculer savent combien d'études, d'essais, sont nécessaires pour construire des appareils sûrs, rapides et robustes.

Certes, la machine « Éclair » était déjà une grande réalisation, mais elle était encore loin de la perfection.

La guerre survenant, la fabrication et la vente cessèrent, la société « Régina » liquida cette affaire.

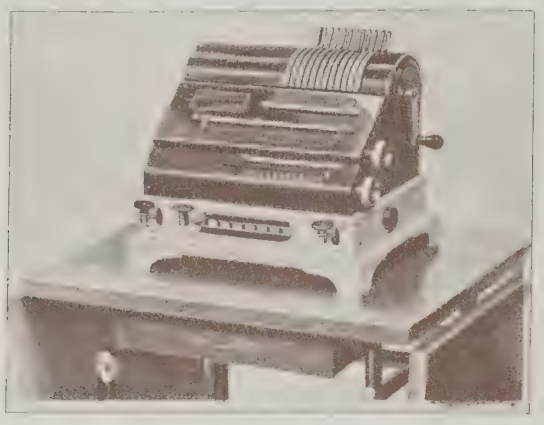

Machine a calculer

Les quelques machines « Éclair » alors fabriquées furent livrées à Paris. Beaucoup de ces machines fonctionnent encore à l'heure actuelle.

C'est en 1916 que M. Nico-Sanders, alors collaborateur de M. Piscicelli, s'occupa du maintien des brevets et étudia la fabrication et la vente de ces machines pour l'étranger. En 1917, il se décida à acquérir définitivement les brevets, les plans et l'outillage partiellement terminés, à la Société « Régina », dans le but de les mettre au point et d'y apporter les améliorations nécessaires pour en entreprendre la fabrication en série en France.

M. Nico-Sanders prit plusieurs additions de brevets intéressantes et fit reviser, modifier et compléter les dessins et créa un outillage complet pour la fabrication en série.

A l'heure actuelle, une usine moderne, située 50, rue Benoît-Malon, à Gentilly, a en mains la fabrication en série de ces machines.

Les moyens de fabrication dont dispose cette usine, dirigée par des ingénieurs qualifiés, ont permis à M. N. Sanders de doter l'industrie française d'une machine à calculer de premier ordre, tant par sa robustesse et sa construction irréprochable que par son fini et sa précision.

Plusieurs centaines de machines Sanders sont actuellement en service.

Les bureaux de vente sont situés à Paris : Société anonyme des Anciens Établissements Nico-Sanders, 92, rue de Richelieu.

MAP

Une vue des usines où est construite la machine a écrire française « MAP »

Lorsque, pendant la semaine d'organisation commerciale de novembre 1923, il fut proposé de faire visiter par les congressistes la première usine française fabriquant uniquement la machine à écrire, un véritable étonnement se marqua chez les assistants. Même les directeurs et les professeurs d'écoles de commerce et d'écoles pratiques, c'est-à-dire les gens les plus compétents en la matière, durent avouer qu'ils ignoraient complètement l'existence en France d'usines construisant vraiment une machine à écrire. Et cependant une telle usine se trouve aux portes mêmes de Paris, à Saint-Denis, 271, boulevard Ornano, où elle fut créée par la Manufacture d'Armes de Paris (*Map*), qui, depuis 1919, s'y est consacrée exclusivement à la fabrication d'une machine à écrire française.

Fondée en 1915, la Manufacture d'Armes de Paris s'était acquis pendant la guerre une renommée solide par sa fabrication des canons de fusils, des mitrailleuses Vickers et des moteurs d'aviation. Après l'armistice, elle fut entièrement transformée et consacra toute son activité à sa spécialité d'aujourd'hui. Bénéficiant d'une installation de machines-outils de premier ordre, particulièrement équipée pour la série, la *Map* modifia et transforma son outillage selon les dernières exigences de la technique moderne, se donnant comme tâche de tendre tout son effort vers la construction d'un seul type de machine à écrire, en dehors, bien entendu, des variétés de chariots, qui ne changent rien à la conception du modèle adopté.

Créer de toutes pièces une industrie nouvelle, vaincre les préjugés du public envers une fabrication que l'on croyait toujours devoir rester l'apanage exclusif des étrangers n'était pas chose facile. La France consomme annuellement une quarantaine de mille de machines à écrire, et jusqu'à 90 p. 100 de cette quantité étaient importées d'Amérique. Pour arriver à fléchir ce monopole redoutable, il fallait donc faire un effort inouï, afin d'obtenir une machine bien au point, élégante, solide et susceptible de remplacer n'importe quelle marque.

En quatre ans de dur labeur, les usines de la *Map*, grâce à leur personnel dirigeant, à leurs contremaîtres, aux employés

et ouvriers, ont réussi dans cette tâche formidable. Mille machines fabriquées et vendues mensuellement attestent en effet que l'entreprise est viable et qu'elle ne demande qu'à se développer de plus en plus.

La *Map*, créée pour donner satisfaction aux besoins du marché commercial français des machines à écrire, a franchi la période dangereuse et difficile de l'organisation empirique. Elle est entrée aujourd'hui dans la voie des réalisations scientifiques et pratiques, où un succès des plus mérités l'attend incontestablement.

Pour mener à bien cette tâche difficile, la Manufacture d'Armes de Paris constitua, au début de 1924, une nouvelle Société sous la raison sociale « Société des Machines à écrire Map », au capital de 7 000 000 de francs entièrement versés.

Le Conseil d'administration est autorisé, le cas échéant, à augmenter ce capital pour renforcer l'exploitation, le perfectionnement et l'extension de la spécialité de la machine à écrire en France. Cette décision de consacrer de telles ressources exclusivement au lancement d'une marque française de « Dactylotype » prouve que la Société est fermement résolue à faire tout son possible pour que la France cesse d'être tributaire de l'étranger pour la production de l'instrument de travail indispensable qu'est devenue la machine à écrire.

EAGLE

86, Faubourg Saint-Antoine

Un des maîtres incontestés du roman contemporain, M. Paul Bourget, a dépeint dans *Monique*, de la façon la plus remarquable, le travailleur du faubourg Saint-Antoine, petit artisan dont la maison était transmise du père au fils. La continuité du même métier dans une même famille était synonyme de continuation des mêmes traditions. Et tous ces artisans avaient l'amour de leur métier, qui est la seule condition possible du travail artistique. Malheureusement notre siècle de grosse production ne s'accommode plus des méthodes de travail archaïques, et la production industrielle en grande série a remplacé la production artistique.

Le mérite des Établissements Eagle a été, tout en sauvegardant le côté artistique de leurs fabrications, de pouvoir produire en grande quantité tout ce qui concerne l'installation et le meuble de bureau. Fabriqués dans deux usines en province, les meubles sont terminés à Paris dans des ateliers attenant aux luxueux magasins du faubourg Saint-Antoine, nº 86, qui sont aménagés de la façon la plus moderne. Le principe directeur des usines est la division du travail permettant la fabrication en grande série. Ce n'est qu'à Paris que le travail du maître artisan commence. Ainsi se trouve résolu le problème de la grosse production, gardant un caractère artistique très élevé.

Aussi les Établissements Eagle ont pu fournir en série, à des prix très modérés, des meubles de bureaux pratiques qui ont l'aspect, la solidité et l'élégance de toutes les productions du faubourg Saint-Antoine.

La direction des Établissements est confiée à des techniciens éminents, qui améliorent sans cesse les procédés de fabrication. Profitant de leur situation exceptionnelle en plein faubourg Saint-Antoine, ils ont créé les ateliers d'art de « Chessoy », spécialisés dans la fabrication du cabinet de travail, des sièges et des salons modernes. L'activité de ces ateliers spécialisés dans les fabrications de luxe tend chaque jour à accroître sur le marché français la réputation d'une marque universellement connue.

" FLAMBO "

Depuis la guerre, un mouvement intensif de modernisation se fait sentir dans l'organisation de notre industrie. La technique de l'agencement du bureau commercial s'est développée prodigieusement, et il s'est créé toute une industrie d'innombrables accessoires, registres à feuillets mobiles, petit matériel de bureau, porte-plumes-réservoirs, etc., dont la fabrication était avant les hostilités le monopole incontestable de l'étranger.

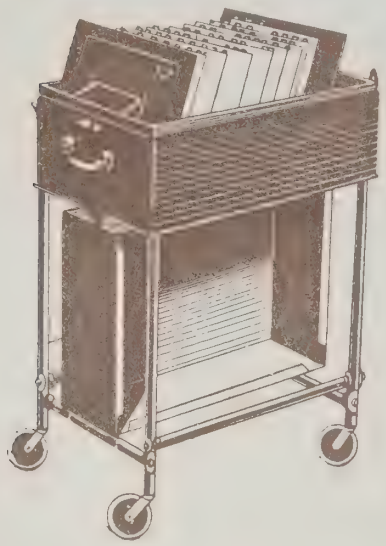

CHARIOT POUR FICHES COMPTABLES

Un des promoteurs de ce mouvement réformateur, un de ceux qui furent les premiers à combattre la routine séculaire de nos entreprises, est M. Henri Liber, propriétaire et directeur de la maison « Flambo », véritable protagoniste de ce nouveau domaine de notre activité nationale.

Après avoir fait ses études dans une école professionnelle du Nord, M. Liber s'adonne aux études pratiques de l'industrie métallurgique. Dessinateur, il s'attache, dès ses débuts, aux problèmes d'installation, de construction de machines et d'un outillage perfectionnné. Mobilisé, il est rappelé du front et termine la guerre comme chef de bureau d'études d'une de nos plus importantes firmes de fabrication de matériel de guerre.

Ce dernier stage le conduit à une conception nouvelle dans la réalisation de travaux de série et dans les formes d'organisation qui s'y rattachent.

Attiré particulièrement par cette nouvelle science, M. Liber fonde en 1919 un bureau d'études à la Courneuve et, au bout de quelque temps, s'établit (en mars 1920), 51 *bis*, avenue de la République, où il ouvre un magasin intitulé « l'Organisation moderne ».

C'est à cette époque que M. Liber commença sa propagande inlassable en faveur de l'organisation perfectionnée des bureaux industriels et commerciaux. Fort de son expérience, il fut l'apôtre infatigable de l'application des nouveaux principes de la technique moderne. Mais il comprit bien vite que l'heure des réalisations n'était pas encore venue et qu'il fallait avant tout prêcher par son propre exemple, en créant une organisation type, susceptible de servir de modèle aux intéressés.

C'est ainsi que fut fondée, en mars 1921, sa firme «Flambo», dont la renommée dans sa spécialité dépasse actuellement de loin les limites de Paris.

« Flambo » fabrique des cavaliers de signalisation, des guides de subdivision, des meubles métalliques, des trieurs de courrier, des classeurs à éléments interchangeables, des carnets à feuillets mobiles, etc... Récemment, M. Liber a commencé, en collaboration avec son ami M. Borgeaud, la fabrication d'un appareil à sélection « Sphinxo », pour le système duquel ils ont pris un brevet.

Les ateliers de la maison sont situés avenue de la République, rue Oberkampf et rue d'Angoulême.

LA STÉNOTYPE GRANDJEAN

La Société anonyme « Sténotype Grandjean », au capital de 2 500 000 francs, a été fondée le 5 mars 1923 par M. Louis Chevrillon, ingénieur civil des mines, chevalier de la Légion d'honneur, et M. Marc Grandjean, organisateur commercial, inventeur de la machine à sténographier, dont l'exploitation est le but principal de la Société.

En dehors de ces deux membres fondateurs, le premier Conseil d'administration comprenait : MM. Alexandre Galopin, ingénieur ; Adolphe Regout, industriel ; Georges Leroy, industriel ; Marcel Martin du Gard, ingénieur, et Lucien Bertaux, industriel.

M. Chevrillon était président de ce premier conseil, assisté de M. Leroy, vice-président ; MM. Bertaux et Grandjean étaient administrateurs-délégués, ce dernier ajoutant à ses fonctions celles de directeur général.

La Société a pour objet l'exploitation des brevets se rapportant à la machine à sténographier inventée par M. Grandjean ; la fabrication et la vente de ces machines ; l'exploitation d'objets de petite mécanique en général ; la création d'écoles et centres d'apprentissage en vue de la diffusion desdits objets ; la fabrication et le commerce de tout article concernant l'organisation de bureau.

Plus de trente brevets garantissent la machine, tant en France qu'à l'étranger.

Le premier soin de cette Société fut de mettre en fabrication une très grosse série du type perfectionné qui lui était apporté par l'inventeur.

Cette machine est si légère et si petite, son apparence et sa fabrication si soignée qu'elle mérita d'être appelée « le bijou de la mécanographie ».

Tout le monde la connaît aujourd'hui. Il est peu d'administrations qui n'aient recours à ses services. C'est par milliers que se comptent déjà les sténotypistes qui emploient la machine de M. Grandjean.

Pour former tout ce monde, la Société dut s'occuper dès ses débuts de la constitution d'un noyau d'écoles fortement organisé, capable d'assurer et de maintenir l'unité de méthode entre tous les praticiens.

Son école normale, 8, rue Gaillon, est un modèle du genre.

Outre la formation des élèves, elle s'occupe des futurs professeurs et leur donne la mentalité si remarquable des sténotypistes : haute valeur professionnelle et désir de bien faire.

Un lien très puissant existe entre toutes les écoles du fait précisément de l'unité d'enseignement. Des concours régionaux, puis nationaux, — en attendant les épreuves internationales, — maintiennent une émulation constante entre tous ces organismes, qui, par ailleurs, jouissent d'une autonomie presque complète. La valeur personnelle des élèves est attestée par des diplômes délivrés à la suite d'examens offrant les garanties les plus solides d'impartialité.

Ce travail considérable n'a été possible que grâce à une longue préparation, qui s'est étendue sur une quinzaine d'années. Lors de la parution de son premier modèle, en

effet, en 1910, la sténotype n'avait trouvé dans le public qu'un accueil décourageant. Les patrons estimaient que la vitesse du crayon suffisait largement, ce qui leur évitait l'achat d'une machine nouvelle ; les employés, mal renseignés,

Une salle de sténotypie

Une salle de dactylographie

étaient également effrayés par l'achat de la machine ; quant aux sténographes,ils se rappelaient les insuccès que venaient de remporter trois ou quatres marques de machines à sténographier, lancées à grand frais de publicité, aussitôt effondrées... et, prudemment, ils se refusaient à prendre parti.

Il fallait, pour les convertir, qu'une longue série de succès officiels démontrât jusqu'à l'évidence le progrès incontestable qu'offrait la machine sur la sténographie à la main.

La Sténotype Grandjean (ou machine à sténographier, ou machine à écrire phonétique) est née en 1909, comme nous l'avons déjà dit. Dès 1912, elle était déclarée hors concours à tout jamais au championnat de l'Union des Sociétés de sténographie de France. Le jury estimait dès cette époque qu'un concurrent muni d'une telle machine était par trop avantagé sur les praticiens de la sténographie au crayon.

Depuis, on a vu des sténotypistes à toutes les manifestations oratoires importantes, au Palais de justice, à la Sorbonne, dans les grands congrès, prendre des discours intégralement et sans arrêt pendant des journées entières. On vit même, au Congrès de la paix, un praticien de la machine Grandjean prendre imperturbablement en français et en anglais, sans aucune hésitation au changement de langue.

Par la suite, la vitesse du championnat, qui n'est que de 180 mots à la minute, fut largement dépassée, et on a vu, en expériences publiques, des sténotypistes atteindre 200, 225, 250 mots à la minute. Le record de ce genre a été de 276 mots. C'est certainement et de beaucoup la plus haute vitesse de prise à la dictée, avec traduction intégrale, qui ait jamais été contrôlée.

Les bureaux de la Sténotype Grandjean sont installés actuellement au nº 8 de la rue Gaillon, dans un des plus beaux quartiers de Paris, à l'angle de l'avenue de l'Opéra.

Son réseau d'écoles s'étend sur toute la France et commence à dépasser les frontières, tout au moins dans les pays de langue française.

Avant peu d'années, et grâce à l'avantage remarquable que possède la machine de sténographier en toutes langues, c'est sur toute la surface du globe que la Sténotype Grandjean comptera ses filiales. Elle aura résolu ainsi le problème de la sténographie unique et internationale, que les sténographes recherchaient depuis des années sans oser espérer sa réalisation.

Remarquons, en terminant, que la Sténotype Grandjean est une invention française. Presque toutes les machines de bureau : à écrire, à calculer, à reproduire, etc..., ont eu pour berceau l'Amérique ou l'Allemagne ; pour quelques-unes, il y a doute, et plusieurs pays revendiquent le mérite de l'invention ; en ce qui concerne la machine à sténographier, on peut dire, que, seule de la famille, elle est essentiellement, indiscutablement française.

PHOTOTYPIE

ÉTABLISSEMENTS DANIEL JACOMET & Cie

L'ORIGINE de cette firme date de 1906. Soucieux de donner aux reproductions un aspect qui s'éloignât le moins possible des originaux, M. André Marty commença à publier vers cette époque des livres d'histoire dont il composait les maquettes et dirigeait l'exécution. La première de ces publications fut *l'Imprimerie au XXe siècle*, où il résuma, dans ce volume devenu rarissime, ses opinions sur les questions de technique.

Successivement parurent : *l'Histoire de Notre-Dame de Paris, l'Histoire de Jeanne d'Arc, la Dernière année de Marie-Antoinette, l'Aéronautique par les Monuments*, avec des textes de Maurice Tourneu, G. Lenôtre, Marius Sepet, François Gruel.

Les éditeurs s'étant à leur tour intéressés à ces reproductions auxquelles la diversité des papiers et les soins apportés aux tirages donnaient déjà un charme particulier, confièrent à M. Marty la surveillance de leurs travaux. Il prit alors des collaborateurs, et le plus ancien d'entre eux, M. Daniel Jacomet, l'aida à faire progresser encore le procédé des *fac-similés*. Son premier grand travail fut le relevé des fresques de Fra Angelico dans les cellules sombres du couvent de San-Marco à Florence, où il fit, avec M. Marty, trois voyages successifs. Ce beau travail lui valut de voir pour la première fois son nom cité dans la préface que M. André Pératé consacra à ce recueil.

M. Marty ayant cédé en 1920 son entreprise à M. Jacomet, celui-ci vit affluer chez lui les commandes de fac-similés, parmi lesquels on peut citer : le *Disjecta Membra* de Barbey d'Aurevilly, la *Chartreuse de Parme* de Stendhal, de nombreux manuscrits d'auteurs modernes pour Édouard Champion, les hors-texte pour les éditions d'art d'Henri Floury, de Simon Kra ; le *Manuscrit de Verlaine* pour les éditions "Excelsior" ; l'*Œuvre de Bourdelle* et l'*Imagerie Populaire* pour la Librairie de France ; l'*Histoire de la Gravure française*, de François Courboin, pour Le Garrec ; les volumes d'*architecture* pour Londres et les États-Unis, enfin des fac-similés mis en vente aux diverses expositions de la Bibliothèque Nationale.

TÊTE DE VIEILLARD, d'après Rembrandt.
(fac-similé exécuté par les Établissements Daniel Jacomet et Cie.)

CHAPITRE XIV

INDUSTRIES ET COMMERCES DIVERS

B. Z.

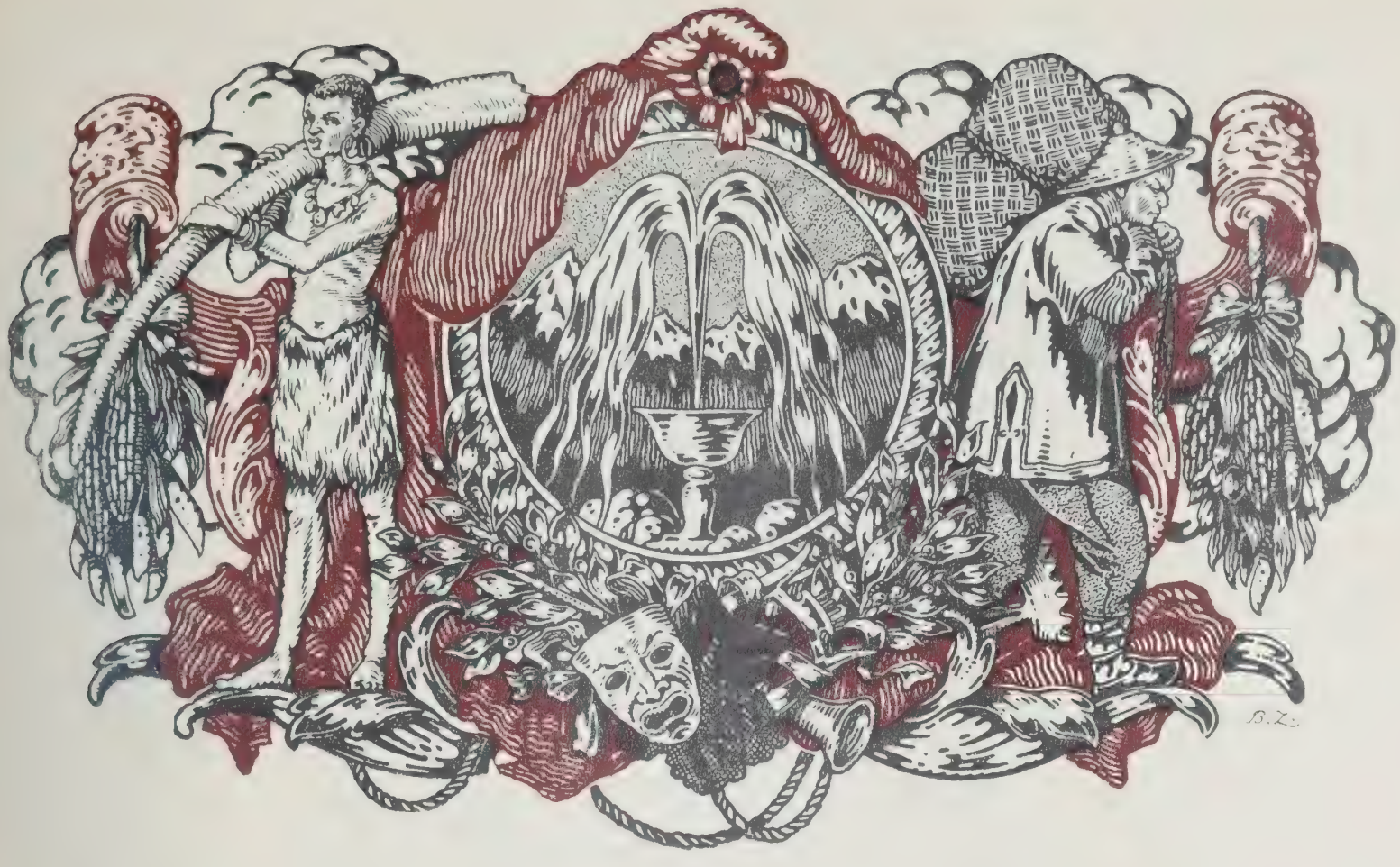

INDUSTRIES ET COMMERCES DIVERS

Le classement général adopté dans l'*Histoire de l'Industrie et du Commerce en France* tend à faire ressortir l'effort économique français sous ses aspects les plus divers et les plus marquants.

Cependant, le caractère tout à fait nouveau de l'*Histoire* et sa destination à un public d'élite, nous ont amené à réduire le nombre de rubriques dans la mesure du possible, car ce n'est pas à des techniciens que cet ouvrage s'adresse. Nous ne prétendions pas donner au public une encyclopédie de renseignements techniques dans toutes les branches de la science et de l'industrie modernes. Il s'agissait de présenter, sous une forme condensée, l'histoire du magnifique effort fourni par tant d'hommes d'action, à qui la France est redevable de son développement économique actuel. C'est surtout à ces hommes qu'est destinée l'*Histoire*, ainsi qu'à tous les jeunes, aptes aussi bien à l'action qu'à la spéculation, avides de savoir, mais d'un savoir net, précis, exact, débarrassé des abstractions, des généralités et des différenciations inutiles.

Nous avons donc divisé les différentes catégories de l'activité nationale en chapitres dont les titres sont les plus expressifs et répondent à la conception des hommes qui exercent ou sont impatients d'exercer leur énergie dans telle ou telle autre branche économique.

Cette simplification dans le classement n'a pas été faite sans les plus grandes difficultés. Un exemple entre autres suffira à donner une idée des innombrables pierres d'achoppement disséminées dans le travail. La *Société Alsacienne de Constructions Mécaniques*, une des gloires de l'industrie française, s'inscrit-elle au chapitre de la *Construction mécanique* ou à celui de la *Construction électrique* ?

Nous nous sommes toujours efforcés de trouver les solutions les plus justes, mais nous serons reconnaissants aux lecteurs et en particulier aux chefs de maisons qui se donneront la peine de formuler des observations à ce sujet.

Toutefois des cas se présentèrent où nous n'avions que le choix entre l'augmentation du nombre des chapitres, ce qui allait à l'encontre du principe adopté, et l'exclusion des chapitres précédents de certaines maisons et non des moins célèbres.

Un chapitre supplémentaire fut donc créé sous le titre : *Industries et Commerces divers*. Il comprend les historiques de toute une série de firmes plus ou moins anciennes, toutes connues et réputées, et qui portent bien au delà des mers le renom du génie français.

J. M.

FACTEURS D'INSTRUMENTS DE MUSIQUE

JÉROME-THIBOUVILLE-LAMY ET Cie

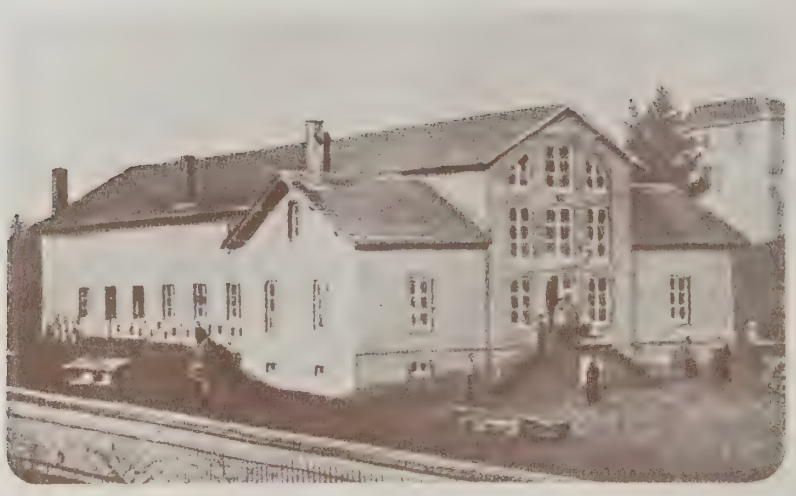

Ateliers Jérome-Thibouville-Lamy et Cie, a Mirecourt, vers 1810

Parmi tous les facteurs dont les noms illustrèrent la fabrication des instruments de musique en France pendant les trois siècles qui nous ont précédés, la Maison Jérôme-Thibouville-Lamy et Cie est la seule qui ait jamais réuni la fabrication de toutes les sortes d'instruments et d'accessoires.

Cette concentration ne s'est faite qu'au cours du XIXe siècle, et nous pouvons résumer l'histoire des origines de cette maison en trois dates: La Couture-Boussey, 1730; Mirecourt, 1760; Paris, 1813.

Pour tracer l'historique de la maison Jérôme-Thibouville-Lamy et Cie qui paraît être la plus ancienne de la facture instrumentale du monde entier, nous devons nous reporter au XVIe siècle. La famille Thibouville est une des plus

Ateliers Jérome-Thibouville-Lamy et Cie, a Mirecourt, vers 1889

vieilles du département de l'Eure, et ses origines remontent à Guillaume le Conquérant. Gadebled mentionne, au XVI^e siècle, un marquis de Thibouville habitant près de

LOUIS-ÉMILE-JÉRÔME THIBOUVILLE
(1833-1902)

Pont-Audemer, au bord de la Risle, le château de Thibouville, dont il reste encore d'importantes ruines.

Nous retrouvons, mentionnée dans les archives d'Évreux, l'existence, à La Couture-Boussey (Eure), au début du XVIII^e siècle (1730), de Jean Thibouville, tourneur sur bois, déjà connu pour sa fabrication de flûtes. Il développe peu à peu son industrie, confectionnant d'abord des flûtes en bois à 1 clé, à 4 clés et à 5 clés en cuivre avec des viroles en corne, enfin des hautbois à 7 clés, des petites flûtes et des musettes. Il vit bientôt sa renommée grandir. Le fameux musicien du Roy, J. Hotteterre (1677-1760), issu d'une famille de « feseurs et joueurs d'instruments à vent », originaire lui-même de la Couture, lui prêta un retentissant concours en adoptant ses instruments, dont seuls le fini et la sonorité pouvaient satisfaire un artiste aussi consommé. Le nom de Thibouville se répandit non seulement en France, mais aussi à l'étranger.

Telle est l'origine de l'extension prise par la maison Thibouville dans la fabrication des instruments à vent, qui fut continuée par les descendants de Jean Thibouville : Louis-Martin Thibouville, qui vint s'établir à Paris en 1813, puis Louis-Émile-Jérôme Thibouville, né à Mouettes, le 1^er février 1833.

La généalogie des fondateurs de la grande fabrique d'instruments à cordes de Mirecourt est la suivante : Alexis Husson, 1729-1784; Henri Husson, 1760-1842; François Husson, 1788-1854 ; Claude-Charles Husson, 1811-1893 ; Charles-Louis Buthod, 1810-1889, qui a travaillé sous la direction de J.-B. Vuillaume.

Sous la raison sociale « Husson et Buthod », ils fabriquaient et vendaient des instruments à cordes.

Vers 1857, Louis-Émile-Jérôme Thibouville s'associa à eux. L'association, fondée sous la dénomination « Husson, Buthod et Thibouville », exploita un commerce d'instruments de toutes sortes, qui portait pour enseigne : « Aux grands magasins d'instruments ».

Devenu seul propriétaire des diverses manufactures un peu avant 1867, Louis-Émile-Jérôme Thibouville fut un animateur incomparable. Il donna une impulsion nouvelle à la production en transformant le système de fabrication.

Il voulut tout d'abord satisfaire les artistes, en confiant la fabrication de ses instruments de choix à des maîtres luthiers attachés à sa maison, doués d'une habileté consommée, et possédant une haute conscience professionnelle, tradition à laquelle ses continuateurs n'ont jamais failli. D'autre part, comprenant la possibilité de créer de nouveaux débouchés à son industrie, en diminuant le prix de revient de ses instruments, il créa, parallèlement à sa production artistique, une série d'instruments de prix relativement modique, et par cela même abordables à un grand nombre d'amateurs. Le succès répondant à son attente, il persévéra, s'attachant à apporter des améliorations continuelles à cette nouvelle fabrication.

Son initiative intelligente, grandement appréciée d'une masse à laquelle le sens musical, loin de faire défaut, s'était seulement vu tenu en bride par les hauts prix affichés chez les luthiers de l'époque, eut un retentissement certain sur le développement artistique de toute une génération et fut le point de départ de cette extraordinaire diffusion d'instruments à laquelle il nous est donné d'assister aujourd'hui.

Actuellement, la fabrication est répartie dans quatre grandes usines : 1° celle de La Couture-Boussey pour les instruments à vent ; 2° celle de Poussay, située sur le Madon, où les bois en grume attendent l'heure du débit (plateaux de bois de toutes essences : érable, sapin sonore, hêtre, poirier, ébène, bois de Fernambouc, bois de fer, de Brésil, etc...); 3° celle de Mirecourt (4 kilomètres de Poussay), où ces bois, une fois débités, sont transportés et mis en piles pour leur séchage naturel. Quatre, cinq et vingt années de séchage à l'air libre sont nécessaires selon les catégories d'instruments et accessoires auxquelles ils sont destinés. Nous avons vu, dans ces hangars, des bois ayant plus d'un demi-siècle de débit ;

OUVRIER LUTHIER RECTIFIANT LES ÉPAISSEURS D'UNE TABLE DE VIOLON (VERS 1830)

4° enfin celle de Paris-Grenelle, d'où sortent les instruments de cuivre et les cordes harmoniques.

Trois membres actifs sont à la tête de la maison :

M. Acoulon père (1889) ; M. Hugues-Émile Blondelet (1890) ; M. Alfred Acoulon fils (1910).

Ils ont eu et conservent le souci de faire mieux que leurs devanciers et mieux que leurs contemporains. Nous devons reconnaître qu'ils y ont réussi. Leurs ateliers de Mirecourt, notamment, sont considérés comme des modèles, et ils ont su y grouper de véritables artisans, dont la production, en instruments à cordes et accessoires, est à proprement parler inégalable.

Grâce à leurs efforts soutenus, la lutherie française tout entière a pris un développement considérable ou cours de ce dernier quart de siècle.

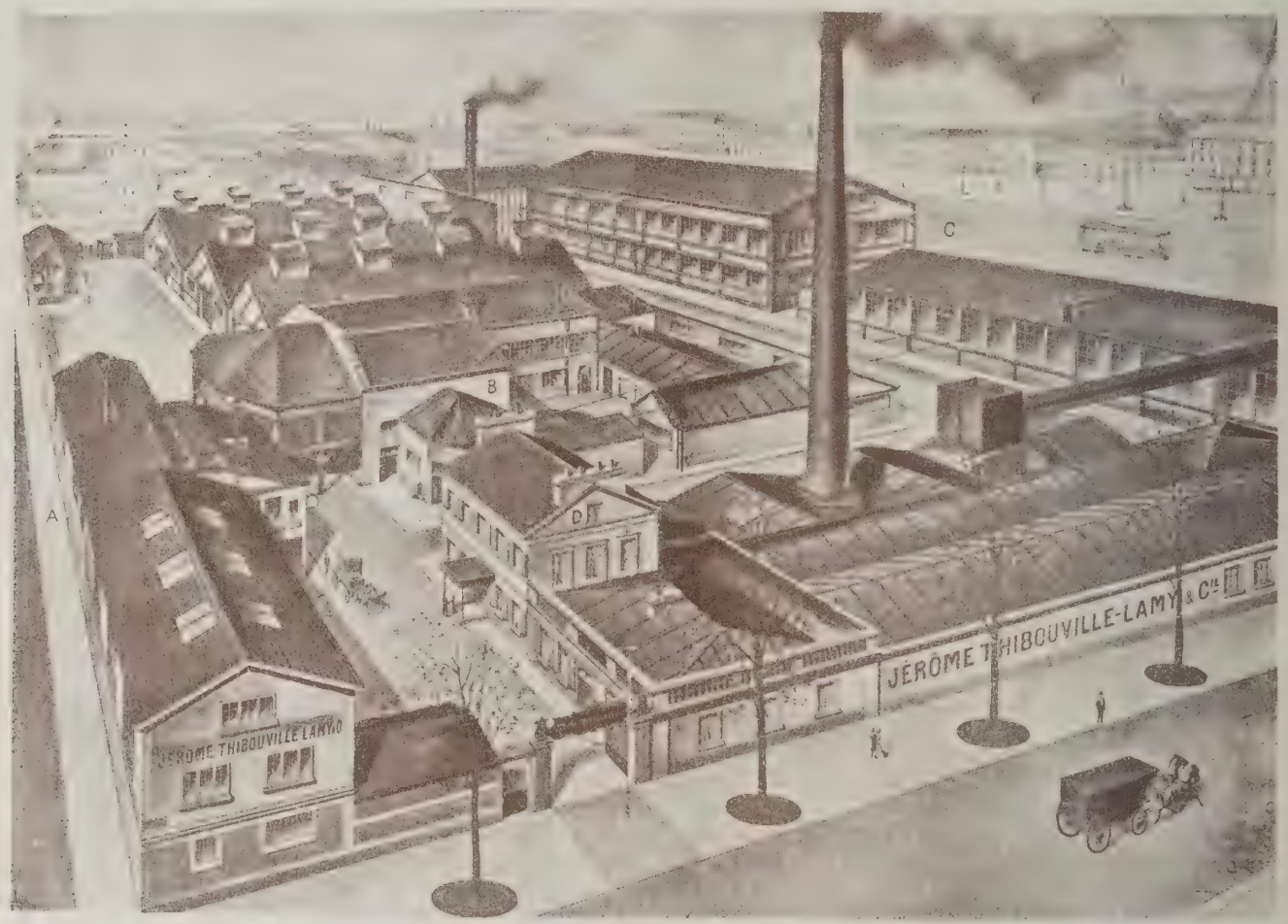

Usines J.-T.-L., 140, rue Saint-Charles, a Grenelle, Paris

ÉRARD

Dans le vaste champ où s'exerce l'activité humaine, aussi bien dans le domaine des arts mécaniques que dans celui des sciences et des arts libéraux, la France a toujours marché à la tête des nations.

Parmi les grands établissements industriels dont elle s'honore, il en est peu qui jouissent d'une notoriété plus ancienne et plus universelle que la maison Érard, fondée en 1780 par le célèbre Sébastien Érard, qu'on a nommé à juste titre le père du piano.

Avant l'apparition de ce génial inventeur, les compositeurs et les artistes n'avaient pour interpréter leurs œuvres que le clavecin, instrument à sons fluets de mandoline, dont l'insuffisance nous fait sourire aujourd'hui ; quant au piano, il était en France comme à l'étranger à l'état d'ébauche, et l'on ne soupçonnait même pas qu'il pût jamais devenir un instrument de virtuosité.

Sébastien Érard devait accomplir ce prodige.

Sébastien Érard naquit à Strasbourg, le 5 avril 1752. Son père, qui était ébéniste, frappé de sa passion pour les outils et de sa précoce habileté dans le travail des bois, lui fit donner une solide éducation professionnelle qui développa rapidement ses dons naturels. Ce fut en 1768 que, alors âgé de seize ans, Sébastien Érard vint chercher fortune à Paris.

Entré chez un fabricant de clavecins qui se trouvait précisément chargé par un personnage important d'exécuter un clavecin hors ligne et qui ne parvenait pas à le réaliser, il se fit remarquer par une telle ingéniosité à trouver la solution des multiples difficultés que présentait ce travail que son patron émerveillé lui confia le soin de mener à bien la tâche à laquelle lui-même avait en pure perte consacré tous ses efforts.

Un autre clavecin encore plus compliqué qu'il exécuta peu de temps après pour le célèbre cabinet de curiosités de M. de la Blancherie acheva de mettre en lumière les talents du jeune Érard, si bien qu'avant qu'il eût atteint sa vingtième année sa réputation se trouva fondée.

La duchesse de Villeroy, qui aimait passionnément les arts, le prit sous sa protection, et ce fut dans une des dépendances de l'hôtel de cette grande dame qu'il installa son atelier et entreprit de perfectionner le piano-forte, sur lequel commençait à se porter l'attention des artistes.

Cet instrument, qui avait la forme d'une petite table, était d'une sonorité grêle, courte et nasillarde ; son mécanisme, que de nombreux facteurs avaient vainement essayé d'améliorer, manquait de force et de précision, et tous ceux qui s'y adonnaient ne cessaient de se plaindre de son insuffisance.

(Collection de la Maison Érard.)

Tel était l'état du piano-forte lorsque Érard entreprit sa transformation.

Il commença par agrandir le corps sonore, auquel il fit prendre la forme allongée du clavecin, en augmenta la solidité de façon à pouvoir remplacer les petites cordes de cuivre et d'acier du début par d'autres cordes plus longues et d'un diamètre plus fort, de manière à obtenir une sonorité plus puissante, modifia le jeu des pédales, augmenta l'étendue du clavier et couronna son ouvrage en ajoutant au piano ainsi transformé une mécanique nouvelle de son invention, dite mécanique à répétition ou à double échappement, qui, en portant le piano-forte à un point de perfection qui dépassa toutes les espérances et en le dotant de ressources insoupçonnées, en firent en peu de temps le plus utile et le plus répandu de tous les instruments.

Cette œuvre capitale eut le retentissement qu'elle méritait et porta à son comble la réputation de l'inventeur.

Ce succès et la prospérité qui en fut la conséquence ne pouvaient manquer d'exciter la jalousie, et il advint un jour que, sous prétexte qu'Érard ne s'était pas rangé sous les lois de la communauté des éventaillistes, à laquelle se rattachaient alors les luthiers, des ennemis peu scrupuleux firent procéder à la saisie de son matériel. Cette saisie aurait entraîné la ruine de son entreprise, si le roi Louis XVI, rendant hommage au mérite d'Érard dont la réputation était venue jusqu'à lui, ne lui avait accordé un brevet dont l'original est conservé dans les archives de la maison Érard et qui l'affranchissait désormais des entraves qu'on voulait lui imposer.

Entre temps et afin de développer son industrie, Érard avait transporté son établissement rue du Mail, où il est demeuré jusqu'à nos jours.

Après le piano, la harpe, dont l'emploi commençait à se répandre en France, attira à son tour l'attention de Sébastien Érard.

Le mécanisme de ce délicat et poétique instrument était tellement défectueux qu'il faisait le désespoir de tous les exécutants ; les plus habiles facteurs s'étaient appliqués à l'améliorer, mais sans y parvenir, et tous avaient fini par considérer que le but qu'ils s'étaient proposé ne serait jamais atteint ; ce fut alors qu'Érard, qu'aucune difficulté ne rebutait, résolut de s'attaquer au problème et d'en trouver la solution.

Dans les harpes de cette époque, chaque corde était représentative de deux sons au moyen d'un jeu de pédales agissant sur des crochets qui, en raccourcissant la partie vibrante de la corde, lui faisaient donner le demi-ton supérieur. Ces crochets se dérangeaient fréquemment et avaient l'inconvénient d'altérer la pureté des sons par des frisements continuels.

A ces crochets Érard substitua des disques en cuivre armés de deux boutons en saillie entre lesquels passe la corde. Lorsqu'on veut élever d'un demi-ton la note qui, à vide, donne le son bémol, la pédale sur laquelle on appuie et que

l'on accroche à un premier cran imprime un mouvement de rotation au disque, les deux boutons saisissent la corde, raccourcissent sa partie vibrante sans la déranger de sa position normale et lui font rendre ainsi le son naturel; une nouvelle pression sur la même pédale raccourcit à nouveau la partie vibrante de la même corde, lui faisant donner alors le dièze.

Cette invention constitua pour la harpe un progrès égal à celui que la mécanique à répétition avait apporté au piano; elle contribua plus que toute autre au développement de la harpe moderne et lui assura dans l'orchestre un rôle désormais indispensable.

Après le piano et la harpe, un instrument aussi complet que l'orgue ne pouvait manquer d'exciter l'intérêt de Sébastien Érard, qui, par son invention du jeu expressif au toucher, donna désormais aux organistes la possibilité de nuancer leur jeu.

Ce court résumé des plus belles inventions de Sébastien Érard suffit à donner la mesure de ce puissant créateur, qui est justement considéré comme le plus grand mécanicien qui ait existé dans son genre d'industrie et dont les travaux ont servi de guide à tous ceux qui, après lui, ont marché dans le sillon qu'il avait tracé.

Sébastien Érard mourut le 5 avril 1831, laissant à son élève et neveu, Pierre Érard, le soin de continuer son œuvre.

Le piano comme la harpe lui sont redevables d'une série d'améliorations, parmi lesquelles nous citerons la barre harmonique, qui donna aux notes hautes du piano plus de pureté ; on lui doit aussi un piano à clavier de pédales d'une rare ingéniosité dans lequel le clavier à mains et le clavier à pédales actionnaient les mêmes marteaux ; cet instrument, qui servit pendant de longues années aux séances du réputé compositeur Ch. V. Alkan, a été considéré à bon droit comme un modèle du genre.

Après la mort de Pierre Érard, la célèbre maison de la rue du Mail, dirigée depuis 1889 par M. Blondel, n'a cessé de demeurer fidèle aux traditions de conscience professionnelle et de haute probité commerciale qui ont été l'honneur de son brillant passé et auxquelles elle doit le rang qu'elle occupe parmi l'élite de l'industrie de tous les pays.

Il est superflu d'ajouter que ses instruments ont été depuis l'origine les préférés des maîtres célèbres parmi lesquels, pour ne citer que les disparus, nous nommerons Spontini, Liszt, Thalberg, Rossini, Mendelssohn, Halévy, Auber, Gounod, Massenet, Rubinstein, Saint-Saëns, Fauré, et qu'ils continuent de jouir de la faveur des plus grands virtuoses.

LES FILS DE J. TOURNIER

C'est à Hippolyte Collin que revient l'honneur d'avoir fondé la maison en 1780. Il ne figure sur aucun document de l'époque comme fabricant d'instruments à vent et ne tenait

Jules Martin

guère qu'un magasin de vente rue des Fossés-Montmartre, siège de la maison à l'origine. Ce n'est que vers 1820 que nous relevons son nom parmi les facteurs d'instruments en bois, bien qu'il soit également mêlé aux luthiers, facteurs d'orgues, etc... A sa mort, sa veuve conserva le fonds et le vendit en 1830 à Darche, qui, tout en fabriquant des orgues de chapelle, se spécialisa dans les instruments de cuivre. En 1855, ses neveux Eugène Henry et Jules Martin, en lui succédant, transférèrent la maison 140, rue de Rivoli. C'est alors que commença la prospérité que cette firme a conservée de nos jours. Dès le début de leur collaboration, Henry et Martin exposaient un nouveau système de timbale à une clef, qui se trouve encore actuellement à l'orchestre du Théâtre-Français. Resté seul en 1865, Martin obtient des récompenses dans toutes les expositions pour ses accessoires de batteries, ses instruments de cuivre bien conditionnés, en particulier ses cors à trois pistons « d'une bonne justesse et d'une belle sonorité ». Il entreprit même la fabrication des pianos, qu'il dut abandonner par la suite, et prit un brevet concernant le piano mécanique et le piano-timbres.

En 1874, son gendre, Joseph-Alexis Tournier, né à Huningue en 1842, prend la direction de la maison et lui donne une impulsion nouvelle. Installé, 4, boulevard Saint-Martin, dans les locaux encore existants, il se consacre à la lutherie et plus particulièrement à la fabrication de violoncelles et de contrebasses. Il entreprit la location d'instruments de tous genres, et encore actuellement on trouve dans ses magasins toutes les variétés d'instruments. En 1912, il forma une société en nom collectif avec ses trois fils, Paul, Henri et Jean, qui, depuis la mort de leur père, survenue en 1920, continuent à faire prospérer la maison en suivant les bonnes traditions de leurs parents. La solide éducation musicale qu'ils avaient tous reçue permit à chacun de se spécialiser : M. Paul Tournier dans les contrebasses ; M. Jean Tournier (prix de cor), dans les instruments de cuivre ; M. Henri Tournier, élève de Rabaud, violoncelliste de valeur, se consacre exclusivement à la lutherie, à la réparation et à la reproduction d'instruments anciens et à la vente des cordes dans le magasin ouvert en 1914, 49, rue de Rome, où il est secondé par son fils Claude, qui joint à la lutherie la pratique du violon.

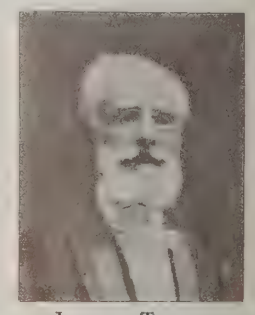

Joseph Tournier

La belle tenue et la réputation de cette maison ont fait et font encore le plus grand honneur aux trois techniciens qui la dirigent.

PLEYEL

Vouloir retracer dans tous les détails les origines, le développement et l'évolution de la maison Pleyel reviendrait à écrire non seulement une histoire de la facture des pianos, mais un véritable résumé de l'histoire de la musique en

IGNACE PLEYEL (1757-1831)
(D'après Bernard Naudin).

France pendant tout le siècle dernier, tant le mouvement artistique qu'elle a créé est considérable.

Ignace-Joseph Pleyel, vingt-quatrième enfant d'un maître d'école, Martin Pleyel, naquit dans les environs de Vienne (Autriche), en 1757. Pianiste remarquable, élève de Haydn, il fit une brillante carrière de virtuose, se fit entendre avec succès dans presque toutes les capitales d'Europe, fut organiste à Strasbourg en 1783 et finalement vint s'installer éditeur à Paris en 1795. Il « ouvrit » boutique, rue Neuve-des-Petits-Champs, pour vendre sa musique et celle des maîtres contemporains qu'il éditait, et le 28 octobre 1807 louait une maison nº 8 boulevard Bonne-Nouvelle, comprenant une boutique, magasin et atelier, et embauchait quelques ouvriers spécialisés. Sa manufacture de pianos était fondée.

Malgré des débuts pénibles et modestes, au bout de six années il avait fait plus de 260 pianos et, en 1815, les locaux ne répondant plus aux exigences de la fabrication étaient transférés rue Grange-Batelière, au nº 11. Associé au pianiste Kalkbrenner, le succès toujours croissant de ses pianos le força à abandonner sa maison d'éditions pour se consacrer uniquement à la fabrication. Sa santé l'obligea bientôt à confier la direction de sa maison à son associé et à l'aîné de ses quatre enfants, Camille. Il mourut le 14 novembre 1831.

Camille Pleyel (né à Strasbourg en 1788), pianiste éminent, rechercha tout de suite les perfectionnements qui répondaient le mieux aux desiderata des virtuoses. C'est ainsi qu'il se signala par la création du piano unicorde : une seule corde devant produire l'effet de deux ou trois employées habituellement, d'où augmentation du diamètre des cordes et modification dans la construction du piano de façon à augmenter la résistance. En 1828, il fait breveter un système de sommier dit prolongé et un système de placage à contre-fil pour les tables d'harmonie. Il fit tour à tour le piano-table, le piano-secrétaire, le piano-guéridon, le piano-bibliothèque, le piano-harpe à queue verticale. En 1834, la fabrique occupait 200 ouvriers, faisait près de 1 000 pianos par an, et Camille Pleyel recevait la croix de la Légion d'honneur.

Dans la salle de concerts qu'il venait de créer, il révélait aux mélomanes parisiens Rubinstein, Franz Liszt et Chopin. Ces artistes lui restèrent fidèles, et Chopin en donnait cette raison : « Avec les Pleyel, la transmission intime de ma pensée, de mon sentiment, est plus directe, plus personnelle. Je sens mes doigts en communication immédiate avec les marteaux, qui traduisent exactement et fidèlement la sensation que je désire produire, l'effet que je veux obtenir. Il ne joua jamais que des pianos Pleyel et donna son dernier concert à Paris dans la salle de son ami, le 16 février 1848. Quelques heures avant de mourir, il fit avancer près de son lit le Pleyel qui l'avait suivi aux Baléares lors de son voyage avec George Sand et sur lequel des mains pieuses le bercèrent, jusqu'à ses derniers moments, des tendres et mélancoliques mélodies jaillies de sa grande âme d'artiste. La maison Pleyel a conservé précieusement le piano à queue que posséda Chopin pendant les dernières années de sa vie et sur lequel il composa la plupart de ses meilleures œuvres.

Camille Pleyel mourut le 4 mai 1855. Depuis 1852 il s'était associé Auguste-Désiré-Bernard Wolff. Ce dernier, né le 3 mai 1291, neveu d'Ambroise Thomas 1er prix de piano (1839), professeur au Conservatoire de 1842 à 1847, dirigea la maison pendant trente ans. Il se montra aussi bon facteur que musicien accompli. On lui doit la création du piano-pédalier, de la pédale tonale, permettant de prolonger certains sons, du clavier-transpositeur, et du petit « piano » réduit à queue, baptisé par Gounod du nom de « crapaud ». Il était fait chevalier de la Légion d'honneur en 1862 et mourut le 9 février 1887.

En 1851, un terrible incendie avait complètement anéanti les ateliers, qui furent transférés en 1855, route de la Révolte, à Saint-Denis, où ils sont encore aujourd'hui, mais combien modifiés !

A la mort d'Auguste Wolff, M. Gustave Lyon dirigea l'entreprise (il était son gendre depuis 1883). Fils de musiciens, né à Paris, le 10 novembre 1857, M. Gustave Lyon était ancien élève de l'École Polytechnique. Il avait donc trente ans lorsqu'il prit la tête de la maison Pleyel, où il était entré comme ingénieur quelques années auparavant. C'est autant à son ardeur au travail qu'à ses connaissances scientifiques que la facture française lui est redevable des très grands progrès qu'il lui fit réaliser. Les lumières d'un savant n'étaient pas moins précieuses que celles d'un musicien.

Sa première réforme importante fut l'introduction, dans la fabrication des pianos, du cadre en métal, seul capable d'assurer la résistance. Il détermina la manière de trouver le diamètre, la longueur et la tension à donner aux cordes pour obtenir un son donné. Nous lui devons la harpe éolienne,

L'USINE EN 1803
Rue des Portes-Blanches, à Paris.

s'adaptant aux pianos à queue de concert et vibrant par sympathie ; la pédale harmonieuse, qui laisse vibrer à volonté un accord, le durcisseur, appareil d'étude destiné à développer la vigueur d'attaque ; le molliphone, assourdissant au point le piano qu'il n'est pas entendu des pièces voisines. La maison Pleyel prit part à un grand nombre d'expositions tant françaises qu'étrangères, où elle reçut les récompenses dignes de sa parfaite fabrication. M. Gustave Lyon fut

nommé chevalier de la Légion d'honneur le 8 avril 1889.

Ses travaux ne se bornent pas à des découvertes théoriques ; c'est à force d'étudier et de trouver les lois des corps sonores vibrants (tubes, disques, cordes, ressorts) que M. Lyon put réaliser quelques inventions de tout ordre.

ANCIENNE MÉTHODE
Tirage d'épaisseur du barrage à la varlope.

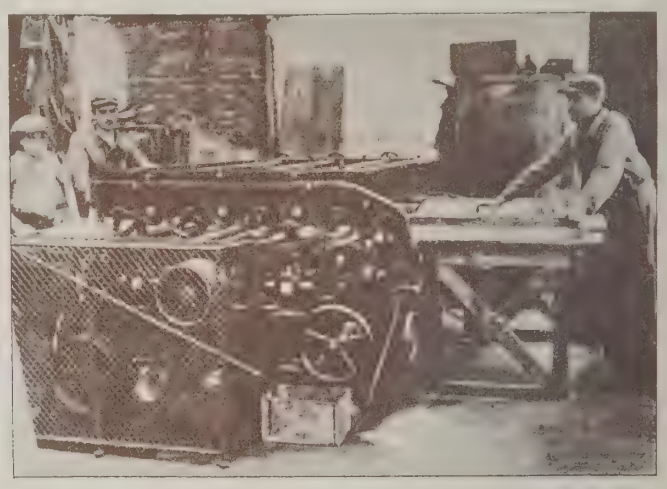

NOUVELLE MÉTHODE
Tirage d'épaisseur du barrage à la ponceuse.

Nous lui devons l'invention du piano double, de forme rectangulaire, réunissant deux pianos à queue, les claviers se faisant vis-à-vis. La « harpe chromatique sans pédale », qui possède deux plans de cordes croisées et, sur une étendue de près de 7 octaves, toutes les notes de la gamme chromatique comme le piano, a permis d'exécuter, voire même de déchiffrer une série d'œuvres écrites pour le piano ou pour la harpe diatonique, avec des modulations dont les difficultés étaient souvent insurmontables sur l'ancienne harpe. Ensuite le luth chromatique à sonorité de clavecin, d'où est issu le fameux luth de Beckmesser des Maîtres Chanteurs, qui a été utilisé en particulier à Bayreuth.

En 1889, M. Lyon construisit les premiers clavecins modernes qui furent joués dans le monde entier. En 1924, la grande artiste qu'est Mme Wanda Landowska fit une tournée triomphale en Amérique du Nord avec deux clavecins Pleyel, pour le plus grand honneur de cette firme.

En 1913, M. Lyon put réaliser en six semaines, pour *le Carillonneur*, l'opéra-comique de Xavier Leroux et Richepin, un carillon électro-pneumatique qui fit sensation et à la suite duquel un grand nombre d'applications purent être réalisées pour l'exécution d'une série d'œuvres écrites par les compositeurs modernes Pierné, Kœchlin, Aubert, Dalcroze, etc., où des parties de cloches fort importantes exigeaient l'attaque immédiate et plus ou moins forte d'un marteau sur un corps sonore déterminé.

M. Lyon a créé la science de l'orthophonie des salles d'audition (acoustique architecturale). Plus de cinquante salles ont été améliorées ou sont en voie de transformation au point de vue acoustique, sans que leur aspect artistique ait été modifié. L'usine de Saint-Denis, qui couvre une superficie de plus de 60 000 mètres carrés et occupe environ 950 ouvriers, est parfaitement aménagée : un atelier pour chaque spécialité, où chaque spécialité est fabriquée en son temps, de façon à arriver mathématiquement dans le minimum de temps possible à la confection définitive de l'instrument. Pendant la guerre, la production fut à peu près nulle, M. Lyon, ses deux fils et 90 p. 100 de ses ouvriers étant mobilisés (80 sont morts au champ d'honneur, 40 sont mutilés). Aussitôt après, la fabrication reprit de plus belle, et devant le nombre toujours croissant des commandes, M. Lyon dut agrandir son usine considérablement.

(*Cl. C. A. P.*)

L'USINE DE SAINT-DENIS EN 1925
Vue prise par avion.

L'usine de Saint-Denis est non seulement le centre de travail où l'ouvrier vient faire sa journée, elle est la maison hospitalière et familiale pour tous les travailleurs à condition qu'ils se montrent habiles et laborieux. Les ouvriers font partie obligatoirement d'une société de secours mutuels (que la maison Pleyel subventionne largement) ayant pour but de fournir un secours journalier en cas de maladie, de recevoir gratuitement les médicaments et les soins du médecin attaché à la fabrique. Enfin, depuis près de soixante-dix ans, une retraite est accordée aux ouvriers qui ont trente ans de service, sans qu'il leur soit imposé aucune retenue de salaires.

La maison est actuellement une Société anonyme au capital de 15 000 000 de francs, dont M. Gustave Lyon est l'administrateur délégué.

De 1807 à 1925, 180 000 pianos sont sortis des usines Pleyel. Que pourrions-nous ajouter qui prouve mieux le succès et la prospérité d'une maison ?

Les débuts de l'entreprise, nous l'avons dit, furent modestes ; elle acquit peu à peu une réputation mondiale.

Il y a à cela des causes, des raisons profondes et légitimes : haute probité commerciale et respect des sages traditions.

Une telle maison est la gloire d'une nation.

ALBERT CARESSA

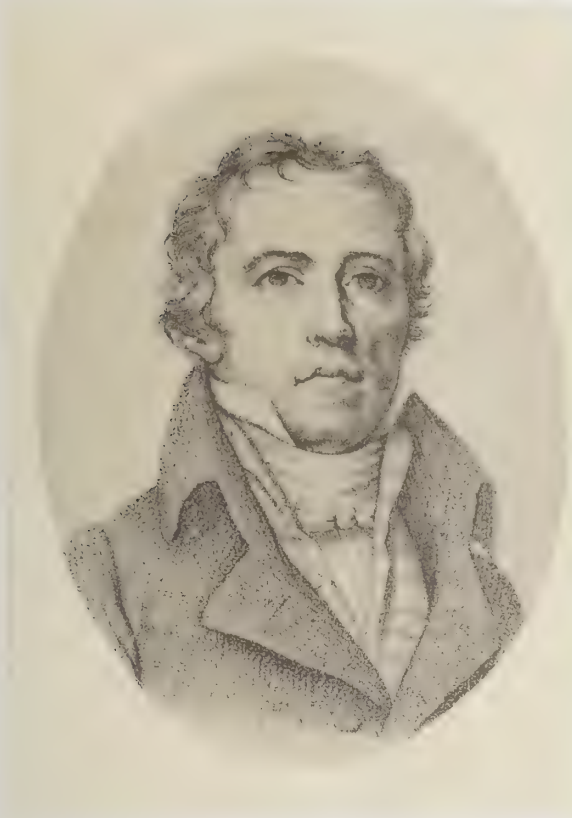

Nicolas Lupot

François Gand

De tous les luthiers qui avaient surgi en France dans les dernières années du XVIII^e siècle, on ne vit prospérer et se maintenir au XIX^e siècle que ceux qui s'attachaient à reproduire les plus beaux modèles de la lutherie italienne, de telle sorte qu'à mesure que s'accentuait la décadence de cette école les luthiers français virent leurs produits appréciés au point de vue des premières places dans la facture européenne. Le plus célèbre d'entre eux, celui qui a rénové la belle école française, est Nicolas Lupot, dénommé à juste titre « Le Stradivarius français ».

Né en 1758 à Stuttgart, d'un père établi luthier, descendant lui-même d'une famille de luthiers de Mirecourt, Nicolas Lupot, après avoir travaillé à Orléans, puis pour Pique à Paris, fonda en 1796, dans cette ville, la maison dont la renommée n'est pas encore égalée et qui exixte toujours. Tout en s'inspirant d'Antoine Stradivarius, il a su donner à son œuvre un caractère très personnel, tant par le format et l'exécution de ses instruments que par le vernis dont il les recouvrait, vernis d'une pâte rouge, marron à ses débuts, qui est devenue rouge chaud vers 1804, et qui fait l'admiration de tous les techniciens.

Parmi les élèves de Lupot, celui qui a su acquérir au plus haut degré ses précieuses qualités est Charles-François Gand. Fils d'un luthier de Versailles, il naquit le 5 août 1787, et après avoir travaillé quelque temps sous la direction de son père, il entra dans l'atelier de Lupot le 1^er germinal an X (1802) « pour l'espace de quatre années moyennant la somme de 732 livres seulement pour sa nourriture, plus 100 livres tournois, reçues comptant pour apprendre l'état de luthier ».

En 1810, il s'établit n° 5, rue Croix-des-Petits-Champs, et acheta, en 1812, le fonds de Koliker, au n° 25 de la même rue. Ce n'est qu'à la mort de Lupot, le 13 août 1824, qu'il prit la succession de son maître. Charles-François Gand prit alors le titre de luthier du Conservatoire royal de musique et de la chapelle du roi.

Il eut deux fils, Adolphe et Eugène, à qui il apprit la lutherie. A sa mort, le 10 mai 1845, ce fut son fils aîné Adolphe qui reprit la maison, et son frère Eugène s'associa avec lui en 1855 sous la raison sociale « Gand frères ». Le 19 août 1862, Adolphe recevait la croix de la Légion d'honneur, juste hommage rendu à son éclatant mérite. Il ne put jouir longtemps de sa récompense, puisqu'il mourut le 24 janvier 1866.

Son frère Eugène ne put suffire à ses multiples occupations; il fit appel aux fils de Seb. Ph. Bernardel, également élève de Lupot, et qui s'était établi à Paris en 1826. Les deux maisons fusionnèrent sous la raison sociale « Gand et Bernardel frères ». Les plus hautes récompenses couronnèrent leurs efforts dans toutes les expositions, et, le 20 octobre 1878, Eugène Gand fut fait chevalier de la Légion d'honneur et officier en 1889.

A la mort d'Eugène Gand, le 6 février 1892, Ernest Bernardel, l'un des frères, s'étant retiré depuis 1884, Gustave Bernardel resta seul à la tête de la maison qu'il garda jusqu'en 1901, date à laquelle il vendit à M. Albert Caressa, qui prit comme associé M. Henri Français (ils étaient tous deux élèves de Gand et Bernardel). L'association Caressa et Français prit fin le 1^er juin 1920, et depuis M. Albert Caressa est le seul successeur. Il est officier de la Légion d'honneur, président de la Chambre syndicale des facteurs d'instruments de musique, luthier du Conservatoire national de musique, de l'Opéra, de l'Opéra-Comique, etc. Sa maison continue la tradition d'offrir chaque année les instruments aux premiers prix du Conservatoire national.

M. Caressa a continué les traditions léguées par ses grands prédécesseurs. C'est le plus bel éloge qu'on puisse faire de sa maison.

GAVEAU

S'il est une maison qui caractérise nettement l'effort et les progrès accomplis dans la facture des pianos pendant la seconde moitié du siècle dernier, c'est bien la maison Gaveau.

Né en 1824 à Romorantin, M. Joseph-Gabriel Gaveau fondait en 1847, rue des Vinaigriers, à Paris, la maison qui porte son nom. Il eut de fort modestes débuts. Ayant fait son apprentissage chez divers facteurs qui n'existent plus aujourd'hui, il s'établit à son propre compte à vingt ans, déjà en pleine possession de son métier. Les premiers pianos portant sa signature furent entièrement fabriqués par lui, mais l'affluence des commandes l'amena bientôt à s'entourer de quelques ouvriers spécialisés. Sa maison était fondée ; il avait vingt-trois ans.

Joseph Gaveau

Quarante-six années d'un labeur assidu lui firent réaliser d'importants progrès dans l'art de la fabrication du piano : il commença par donner son nom à une mécanique adoptée par beaucoup de facteurs français et étrangers, connue sous le nom de « Mécanique Gaveau » ; il fut aussi l'auteur d'une transformation de la mécanique de piano à queue, à laquelle il appliqua le ressort à boudin, et d'un système de piano démontable en cinq parties.

L'installation primitive de la rue des Vinaigriers étant bientôt devenue insuffisante, il la transporta rue Servan.

M. Joseph Gaveau se retira en 1893 et mourut peu d'années après en 1899. Il était chevalier de la Légion d'honneur.

En 1898, les services de fabrication et de vente étant encore trop à l'étroit, le siège social fut transféré dans un bel hôtel particulier rue Blanche, et une usine modèle, dont la construction avait été entreprise en 1896, s'éleva aux portes de Paris, à Fontenay-sous-Bois.

Celle-ci, avant les très importants agrandissements projetés, occupe une superficie de plus de 17000 mètres, les bâtiments comportant une surface couverte de 11 000 mètres carrés. C'est dans cette usine que des ouvriers nombreux et choisis, aidés par des machines-outils mues par l'électricité, exécutent avec une précision parfaite les multiples pièces qui entrent dans la construction des pianos qui sortent journellement de ses ateliers.

A son tour, devant le développement continuel des affaires, le siège social de la rue Blanche fut en 1906 transféré 45 et 47, rue La Boétie, dans un important édifice, au cœur d'un des plus élégants et plus riches quartiers de Paris.

Cette vaste construction, édifiée en 1905, est composée de deux parties distinctes. Sur la rue, un grand bâtiment de sept étages comprend les services administratifs, les magasins de vente et les ateliers de revision. Par derrière se trouvent les salles de concerts et d'auditions ainsi que des studios.

Étienne Gaveau

La grande salle des concerts est sans égale à Paris ; elle peut contenir treize cents personnes et, sur l'estrade, deux cents exécutants ou auditeurs. Elle est dotée d'un grand orgue Cavaillé-Coll de trente-six jeux et trois claviers. C'est elle qu'ont choisie, pour s'y faire entendre, les principales sociétés de concerts de la capitale, parmi lesquelles l'*Association des Concerts Lamoureux*, la *Société Philharmonique*, la *Schola Cantorum*, etc., sans parler des virtuoses les plus réputés, tant français qu'étrangers. Au-dessus de cette salle, s'en trouve une plus petite, destinée aux auditions intimes et à la musique de chambre.

Tel est en raccourci l'historique de cette importante maison que dirige depuis trente-trois ans M. Étienne Gaveau, fils du fondateur. Né à Paris en 1872, il suivit d'abord les cours d'un lycée parisien, puis se prépara à l'École centrale, tout en faisant son apprentissage technique. La santé de son père l'obligea à interrompre ses études et à prendre part à la direction effective de la maison dès l'âge de vingt ans et demi. Chevalier de la Légion d'honneur en 1912, promu au grade d'officier en 1923, M. Gaveau poursuit les traditions de progrès et de probité commerciale de son père et s'applique à perfectionner sans cesse une fabrication à laquelle sont apportés tous les progrès de la facture moderne.

Depuis la fondation de la maison jusqu'en 1926, quatre-vingt mille pianos Gaveau ont été livrés dans le monde entier.

L'atelier de la rue des Vinaigriers en 1847

THÉÂTRES ET ÉTABLISSEMENTS DE SPECTACLE

THÉATRE DE L'OPÉRA
(Académie nationale de Musique)

(Cliché Vizzavona.)

LA FAÇADE DE L'OPÉRA

L'OPÉRA, depuis sa fondation, a occupé douze salles différentes, dont trois ont été détruites par le feu. Il fut inauguré au jeu de Paume de la Bouteille en 1671, puis émigra en 1672 dans la salle du Jeu de Paume du Bel-Air. En 1673, nous le trouvons dans la première salle du Palais-Royal. Après l'incendie de cette salle, en 1763, il s'installe dans la salle des machines aux Tuileries, où il reste jusqu'en 1770, pour se réinstaller dans la salle du Palais-Royal reconstruite. En 1781, nouvel incendie, et l'Opéra vient dans la salle des Menus-Plaisirs, puis dans la salle de la Porte-Saint-Martin jusqu'en 1794. Il occupe ensuite la salle du Théâtre-National, rue de Richelieu, de 1794 à 1820, la salle Favart en 1820 et en 1821, la salle de la rue Le Peletier jusqu'à l'incendie de 1873, la salle Ventadour en 1874, et enfin la salle actuelle en 1875.

Cette dernière fut construite par l'architecte Charles Gar-

nier de 1862 à 1874. La façade principale se compose d'un rez-de-chaussée élevé au-dessus des marches d'un perron et de sept arcades. Il est surmonté d'une loggia avec seize grandes colonnes monolithes en pierre, reliées par des balcons et accompagnées par dix-huit colonnes en marbre. Le tout est surmonté d'un attique richement sculpté. Cette façade polychrome est très ornée de bustes, de statues et de groupes. Nous citerons les principaux : *le Drame* de Falguière, *le Chant* de Dubois et Watrinelle, *l'Idylle* d'Aizelin, *la Cantate* de Chapu, *la Musique* de Guillaume, *la Poésie lyrique* de Jouffroy, *le Drame lyrique* de Perraud, *la Danse* de Carpeaux. Les deux angles des avant-corps sont surmontés de groupes dorés représentant *la Musique* et *la Poésie* avec *les Muses*, par Watrinelle ; le dôme qui s'élève au centre de l'édifice est orné d'un *Apollon* de Millet. Quant aux façades latérales, où se trouvent des pavillons, elles sont décorées de bustes de musiciens et de figures symboliques.

A l'intérieur du théâtre on admire surtout le grand escalier d'honneur avec ses trente colonnes monolithes en marbre et les fresques du plafond par Pils. La salle à cinq étages est d'une belle ornementation et entourée d'une frise de Lenepveu.

La scène, qui a 60 mètres de hauteur sur 55 de largeur et 25 de profondeur, communique avec le foyer de la danse, décoré de peintures par Boulanger. Le foyer du public, très vaste, est décoré de statues et de peintures dues à Paul Baudry.

Dans une étude aussi limitée que celle-ci, nous ne pouvons entrer dans le détail administratif et artistique. Nous nous contentons de citer les principaux directeurs.

L'Opéra a été régi tour à tour soit par des directeurs agissant à leurs risques et périls, soit par des fonctionnaires le dirigeant pour le compte de la Ville de Paris. Il est actuellement aux mains d'un entrepreneur nommé par le ministre et qui reçoit de l'État une subvention annuelle, à la condition de se soumettre aux clauses d'un cahier des charges qui lui est imposé pendant la durée de son privilège. Depuis l'abbé Perrin (1669), l'Opéra a compté cinquante directeurs, parmi lesquels : Morel (1802), Bonnet de Treiches (1804), Picard (1807), baron de La Ferté (1815), Persuis (1817), Viotti (1819), Habeneck (1821), Duflantys (1824), Lubbert (1827), Véron (1832), Duponchel (1835), Léon Pillet (1841), Duponchel et Roquephan (1847), Roqueplan (1849), Crosnier (1854), Al. Royer (1856), E. Perrin (1862), Alanzier (1871), Vaucorbeil (1879), gestion provisoire par le Bureau des Théâtres (du 2 novembre 1884 au 30 novembre 1884), Ritt et Gailhard (1884), Bertrand (1891), Pedro Gaillard (de 1900 à 1907), Messager et Broussan (de 1908 à 1914).

Le 25 novembre 1913, M. Jacques Rouché était désigné pour la direction de l'Opéra à l'expiration du privilège de MM. Messager et Broussan, le 1er janvier 1915. En juillet 1914, il acceptait, à la demande du ministre, d'entrer en fonctions dès le 1er septembre, ses prédécesseurs étant démissionnaires à cette date.

M. Jacques Rouché était le fils du mathématicien connu par ses travaux sur la théorie des déterminants. Élève lui-même de l'École Polytechnique, il s'était, dès sa première jeunesse, intéressé à l'art du théâtre au point de suivre les cours de mise en scène au Conservatoire. Placé à la tête d'une grande industrie, il ne cessa de consacrer ses loisirs à ses études préférées ; en 1906, il prenait la direction de la *Grande Revue*. En 1909, il devenait directeur du théâtre des Arts, et c'est sur cette scène qu'il fit ses premiers essais. Après un voyage en Europe au cours duquel il étudiait les résultats des différents systèmes proposés pour résoudre le problème de la mise en scène, il publiait, en 1910, sous le titre de *l'Art théâtral moderne*, le résultat de son enquête.

Le 31 juillet 1914, à la suite d'une représentation de *Faust*, l'Opéra ferma ses portes. D'un commun accord avec le ministre, le contrat spécial d'entrée en fonctions anticipée du nouveau directeur fut annulé en raison des événements.

En 1915, pour venir en aide aux artistes de l'Opéra, M. Rouché organisa des matinées avec le concours de ses pensionnaires, puis les représentations reprirent à la fin de 1916. Elles furent à nouveau suspendues le 9 juin 1918, à nouveau après une représentation de *Faust*, à cause des bombardements de Paris par l'artillerie à longue portée. La réouverture eut lieu le 3 novembre 1918, et M. Rouché put, le 17 novembre 1919, avec *Castor et Pollux*, inaugurer sa direction, qui s'affirme comme une des plus brillantes.

LA COMÉDIE-FRANÇAISE

Située dans une dépendance du Palais-Royal, la Comédie-Française date de 1680, époque à laquelle, par ordre du roi Louis XIV, la troupe de l'hôtel de Bourgogne se réunit à celle du théâtre Guénégaud, rue Mazarine. A la suite de cette fusion et de la suppression du théâtre du Marais, il n'exista plus à Paris que ce seul théâtre, qui recevait une subvention royale de 12 000 livres. La troupe comprenait vingt-sept acteurs et actrices, parmi lesquels brillaient : La Champmeslé, Baron, Hauteroche et Poisson.

En 1687, la Comédie-Française émigra dans une salle de jeu de paume de la rue des Fossés-Saint-Germain-des-Prés, actuellement rue de l'Ancienne-Comédie. C'est là, en face du café Procope, que furent représentées presque toutes les tragédies de Voltaire et que brillèrent entre autres : Lekain, Mlle Clairon et Adrienne Lecouvreur.

En 1771, le Français se transporta aux Tuileries, dans la salle du théâtre, qui devint plus tard la salle tragique de la Convention. En 1782, il s'installa dans la salle, construite par lui, sur l'emplacement de l'hôtel de Condé. (Cette salle rebâtie est devenue l'Odéon.) Là fut joué le *Mariage de Figaro*. La Comédie-Française y resta pendant toute la Révolution. C'est sur cette scène que débuta Talma et que jouèrent Dazincourt, Fleury, Saint-Phal, Mmes Raucourt, Contat, Suin, Phénard, etc.

Une mission eut lieu en 1792 et le personnel se dispersa. La Comédie-Française ne fut reconstituée qu'en 1802, dans le local qu'elle occupe actuellement au Palais-Royal, avec une subvention de 100 000 francs.

La place nous manque pour citer tous les artistes qui ont illustré cette scène, devenue la première du monde. Parmi les plus illustres nous mentionnerons : Talma, Ligier, Provost, Beauvallet, Régnier, Got, Brindeau, Bressant, Monnet-Sully, Coquelin, de Max, Mlles Mars, Georges, Duchesnoy, Rachel, Agar, Augustine Brohan, Sarah Bernhardt, Bartet, etc.

Depuis la Révolution, les administrateurs de la Comédie-Française ont été : Mahérault, Bernard, Papillon de La Ferté, Chéron, le baron Taylor, Buloz, Lockroy, Edmond Séveste, Arsène Houssaye, Empis, Édouard Thierry, Émile Perrin, Jules Claretie et actuellement M. Émile Fabre.

Un incendie avait détruit une partie du théâtre le 8 mars 1900, mais la bibliothèque, les œuvres d'art et les archives purent être sauvées.

THÉATRE DE L'OPÉRA-COMIQUE

Le théâtre de l'Opéra-Comique fut créé au commencement du XVIIIe siècle. Il n'était, à l'origine, qu'un de ces petits théâtres comme on en voyait aux foires Saint-Germain et Saint-Laurent. Il ne jouait que pendant la durée des foires, c'est-à-dire quatre ou cinq mois chaque année, et ne donnait que des vaudevilles et des parodies, surtout des parodies de pièces jouées à l'Opéra, d'où son nom d'Opéra-Comique.

C'est en 1714 que deux entrepreneurs, Saint-Edme et la veuve Baron, qui tenaient chacun un spectacle à la foire, les fusionnèrent en un seul, auquel ils donnèrent le nom d'Opéra-Comique. Ils s'assurèrent le concours de Le Sage, qui, avec Fuzelier et d'Orneval, leur fournit un répertoire. La Comédie-Française obtint, en 1718, la fermeture de ce théâtre qui fut autorisé à reparaître trois ans plus tard.

En 1745, il fut de nouveau supprimé. On ne le revit qu'en 1752, époque où son directeur Monnet eut l'idée de demander à Vadé les paroles d'un ouvrage conçu dans le genre des petits opéras bouffes que les Italiens jouaient alors à l'Opéra. Il en fit écrire la musique par d'Auvergne et, en 1752, cet ouvrage, intitulé *les Troquers*, obtint un gros succès. Monnet fit alors appel aux compositeurs Duni, Philidor, Monsigny et Larnette.

La Comédie-Italienne, jalouse des succès de l'Opéra-Comique, obtint à son profit la suppression de ce dernier, à la condition de recueillir dans sa troupe six des principaux acteurs du théâtre sacrifié. C'est en 1762 qu'eut lieu la fusion des deux troupes et que fut fondé le genre de l'Opéra-Comique en France. Aux compositeurs que nous venons de citer vinrent se joindre Grétry, Rodolphe, Gossec, Martini, Champlin, Rigel, Dalayrac, Désaugiers, Floquet, Deshayes, Berton, etc.

En 1789, la Comédie-Italienne vit s'élever une concurrence puissante. Léonard Autié, coiffeur de la reine Marie-Antoinette, s'associait avec le violoniste Viotti pour créer le théâtre de Monsieur, qui devint bientôt le théâtre Feydeau et se consacra exclusivement à l'opéra-comique français. Ce fut pendant dix années une lutte fiévreuse. En 1801, les deux théâtres fusionnèrent dans la salle Feydeau sous le titre définitif de théâtre de l'Opéra-Comique. Aux artistes cités plus haut se joignirent successivement Nicolo, Hérold, Auber, Halévy, Adolphe Adam, Grisar, Hippolyte Monpou, Meyerbeer, Flotow, Félicien David, Victor Massé, Ambroise Thomas, Gounod, Boulanger, Lalo, et plus près de nous Bizet, Delibes, Ernest Guiraud, Massenet, Saint-Saëns, G. Charpentier et tant d'autres.

En 1829, après avoir quitté la salle Feydeau pour celle de Ventadour, construite expressément pour lui, l'Opéra-Comique abandonne cette dernière trois ans après pour aller occuper celle de la Bourse, construite pour les Nouveautés. En 1840, il revient à la salle Favart, réédifiée après le premier incendie. Un second incendie l'en chasse en 1887 ; il s'installe alors provisoirement dans la salle élevée en 1862 sur la place du Châtelet pour le Théâtre-Lyrique, et il revient enfin dans la nouvelle salle Favart, troisième du nom.

Le nouveau théâtre de l'Opéra-Comique a été construit par l'architecte Bernier sur l'emplacement de l'ancienne salle Favart, sur la place Boieldieu, et fut inauguré le 7 décembre 1898. La façade comprend trois portes rectangulaires; le premier étage est percé de trois hautes baies cintrées avec encadrements de colonnes; l'attique, avec ses six fenêtres, est décoré de six statues cariatides. A l'intérieur se trouve un vestibule aboutissant à un palier bordé de douze colonnes en granit, avec deux statues : l'*Opéra-Comique* de Mercié et le *Drame lyrique* de Falguière. On remarque, dans la cour d'honneur, des peintures de François Flameng et de Luc-Olivier Merson et, dans le grand foyer, des compositions de Gervex, de Maignan, de Raphaël Collin, de Toudouze ; la scène est décorée d'un plafond de Benjamin Constant et de cariatides de Coutan.

De 1807 à 1826, les artistes de l'Opéra-Comique restèrent associés et se partagèrent les bénéfices. En 1826, Guilbert de Pixérécourt en devint le directeur. Il eut pour successeur Saint-Georges (1829), Boursault (1830), Singier (1830), Lubbert (1831) ; Dutreich, Crosnier (1834) ; Basset (1845), Émile Perrin (1848), Roqueplan (1857), de Beaumont (1862), Ad. Leuven et Du Locle (1862), Du Locle seul (1871), Léon Carvalho (1876), Jules Barbier (1887), Pavarey (1888), Léon Carvalho (1891), M. Albert Carré (du 15 janvier 1898 au 31 décembre 1913); MM. Gheusi, Émile et Vincent Isola du 1er janvier 1914 au 15 octobre 1918 ; MM. Albert Carré, Émile et Vincent Isola, du 16 octobre 1918 au 31 septembre 1925, et enfin MM. Masson et Ricou, depuis de 1er octobre 1925.

THÉATRE DE L'ODÉON

Ce théâtre fut fondé sous ce titre, à Paris, en 1797, par Poupart-Dorfeuille, dans la salle construite au faubourg Saint-Germain par Peyre et de Wailly, qui avait été inaugurée en 1782. Elle avait abrité précédemment le théâtre de la Nation en 1789 et le théâtre de l'Égalité en 1794. Elle fut détruite par un incendie en 1799. Reconstruite par Chalgrin et réouverte en 1808 sous le nom de « théâtre de l'Impératrice », elle fut incendiée une seconde fois en 1818. Réédifiée par Baraguey et Prévost, elle abrita l'Odéon, qui rouvrit ses portes en 1819 sous le nom de « Second Théâtre-Français ».

Il fut exploité par différentes troupes et, à deux reprises différentes, en 1832 et en 1837, par la Comédie-Française. Il ne reprit une existence régulière qu'en 1841, sous la direction de d'Épagny.

Tous les genres furent représentés, et il n'est pas exagéré de dire que tous les auteurs et artistes célèbres ont fait leurs débuts à l'Odéon, de Casimir Delavigne à Victorien Sardou et de Talma à Mounet-Sully. La plupart de ses succès sont d'ailleurs passés plus tard au répertoire de la Comédie-Française, entre autres : *Misanthropie et Repentir, la Petite Ville, les Vêpres siciliennes, les Comédiens, Charles VII, Ruy Blas, Lucrèce, la Ciguë, Antigone, François le Champi, l'Honneur et l'Argent, le Passant, Sévero Torelli*, etc.

Le théâtre de l'Odéon, appelé encore « Second Théâtre-Français », reçoit chaque année une subvention de l'État. Il a eu pour directeurs successifs : P. Dorfeuille, Le Clerc et Le Page, Mlle Raucourt, Sageret, Picard, Alex Duval, Gentil, Gimel, Bernard, du Petit-Méré, Sauvage, Leméthéyer, Harel, d'Épagny, Lireux, Borage, Vizentini, Altaroche, A. Royer, de La Ronnat, Chilly, du Quesnel, Porel, Marck et Desbeaux, Antoine et Ginisty, puis Ginisty seul et enfin M. Firmin Gémier.

LE THÉATRE DES CHAMPS-ÉLYSÉES

Par une loi que l'on constate sans la pouvoir expliquer, les agglomérations humaines tendent toujours à s'étendre vers l'ouest. Il était donc naturel que M. Gabriel Astruc veuille loger son théâtre au centre de la ville de demain, et il ne pouvait mieux choisir que ce quartier désormais le plus luxueux, le plus aéré et pourvu de toutes les facilités de transport et d'accès.

Les intentions premières de M. Gabriel Astruc étaient de construire son théâtre dans les jardins des Champs-Élysées, sur l'emplacement du Cirque d'Hiver démoli ; c'est de là que lui vient le nom qu'il a conservé. L'emplacement, d'abord accordé, fut refusé par la Ville de Paris ; c'est pourquoi la Société fut obligée d'acquérir le terrain de l'avenue Montaigne, sur lequel il s'élève.

Sous l'inspiration de M. Gabriel Thomas, président du Conseil d'administration, plusieurs architectes firent des projets; mais, du jour où il fut décidé que le théâtre se ferait en béton armé, MM. A et G. Perret, spécialisés dans ce genre de construction, établirent les plans, les moindres détails du mobilier et donnèrent aux peintres et sculpteurs les emplacements et les dimensions de leurs œuvres. C'est donc à la Société Perret frères (Auguste, Gustave et Claude Perret) que fut confiée, en 1911, l'entreprise générale du théâtre, de telle sorte que MM. Perret se trouvèrent, contrairement aux habitudes actuelles, à la fois architectes et constructeurs de l'édifice. C'est à ces circonstances que l'on doit les dispositions rationnelles et l'aspect nouveau de cette œuvre.

La tâche, certes, était ardue. Il ne fallait pas qu'un tel édifice s'isolât des autres maisons et s'en distinguât par une hauteur et un développement insolites. Il est indéniable que l'esthétique rationnelle de l'architecture théâtrale était faussée depuis longtemps par les nombreuses erreurs commises dans la construction de tous les théâtres et dont l'Opéra de Charles Garnier compte parmi les plus marquantes. Il fallait réagir et choisir entre le faux Louis XVI et le soi-disant «modern'style », qui faisaient fureur à l'époque. MM. Perret y ont non seulement pleinement réussi, mais leur œuvre est riche d'enseignement. Confortable anglais, technique anglo-saxonne, esthétique et goût français, telles sont les qualités du programme qu'ils s'étaient tracé. Le résultat atteignait en perfection l'idéal que l'on se fait d'une scène lyrique.

La façade sur l'avenue Montaigne n'a ni la sobriété morne de la Scala de Milan, ni les clinquantes surcharges de l'Opéra de Paris. Elle donne tout à la fois une impression de richesse par le marbre uni et les sculptures du bas-reliefs, de stabilité par une masse imposante et régulière, d'art sérieux et ému par la simplicité des lignes, la nudité voulue des ouvertures, son aspect de grand portique triomphal se développant sur une largeur de 40 mètres, derrière laquelle l'édifice entier a une profondeur de 100 mètres. Trois larges portes, surmontées d'une marquise protectrice, donnent un accès facile dans un premier vestibule de 24 mètres sur 15, d'où l'on entre dans un vaste péristyle de 200 mètres cubes, orné simplement de colonnades à chapiteaux ; une galerie circulaire permet de s'accouder, de voir de haut la vue d'ensemble et d'assister à l'entrée ou à la sortie des spectateurs. Deux escaliers montent aux loges ; entre eux, une large baie conduit aux fauteuils d'orchestre. Les dégagements n'ont heureusement rien de cet étriqué auquel nous sommes habitués dans la grande majorité des théâtres parisiens ; les couloirs ont une largeur de 4 à 6 mètres. Des ascenseurs montent aux places élevées, de larges vestiaires correspondent aux diverses catégories de fauteuils, un salon-boudoir pour les dames, un bar pour les hommes, tout a été combiné pour le confort et la sécurité.

La salle de théâtre proprement dite, tout à la fois vaste par ses proportions et très intime par l'harmonie de ses lignes, occupe un carré de 36 mètres de côté ; elle a trois étages de balcons en encorbellement qui sont soutenus en porte-à-faux par quatre forts pylônes placés en arrière des spectateurs. La décoration, très simple, est produite par le gros œuvre lui-même ; pas de colonnes ou de point d'appui pouvant gêner le regard, aucune surcharge de sculpture ; dans une harmonie discrète de gris, d'or et de soie ou velours amarante, l'aspect général est sobre, quasi sévère, devenant élégant par les courbures savamment rythmées des balcons, par les filets dorés qui encadrent le marbre, par les grillages dorés des loges du quatrième étage ceinturant la coupole. Ni cariatides, ni écussons, ni statues allégoriques. Seulement un grand cadre de marbre gris, avec, à droite et à gauche, dans la partie latérale, deux portes dissimulées permettant à l'acteur du prologue de passer devant le rideau. La décoration règne avec douceur et contribue avec les lignes calmes de l'architecture à donner une impression de grâce sobre et tranquille.

La salle peut contenir 2 000 spectateurs, qui tous, de n'importe quelle place, cintre ou parterre, ont une visibilité complète de la scène. Sa forme circulaire, sans colonnes, sans rentrées, sans trouées, constitue une caisse de résonance parfaite. L'orchestre est caché, comme à Bayreuth, dans une fosse modifiable, suivant les nécessités, et pouvant être couverte par le proscénium, qui est mobile ; 120 musiciens y sont à l'aise. Pour les séances de concerts purs, la scène est entourée d'un décor panoramique peint par Maurice Denis dans les données mêmes de la salle, comme si elle se continuait au delà de la rampe. L'orgue, qui contribue à la décoration du cadre de fond de la scène, est composé de 52 jeux et est actionné électriquement par un clavier placé sur un plateau près de l'avant-scène ou dans l'orchestre même suivant les circonstances. L'éclairage est partout inapparent, aucune lampe n'est visible. L'édifice, nous l'avons dit, est entièrement construit en béton armé ; ses fondations sont protégées contre les inondations par une épaisse couche de ciment résistant à toutes les pressions et, le gros œuvre étant incombustible, diminue toutes les possibilités d'incendie.

La scène mesure 18^{m},50 de profondeur sur 42 mètres de hauteur et 25 mètres de largeur ; l'entour du plateau forme une surface de 1 000 mètres carrés. L'agencement de la machinerie permet la réalisation des mises en scène les plus grandes et les plus compliquées, dans le minimum de temps, avec un personnel très restreint.

Le théâtre de comédie est situé au-dessous de l'atrium et comprend 600 places. La machinerie est aussi complète, en miniature, que celle de l'autre plateau.

Les principaux collaborateurs auxquels MM. Perret ont fait appel pour l'édification du Théâtre des Champs-Élysées sont MM. Bourdelle, Denis et Baguès.

L'œuvre de M. Émile-Antoine Bourdelle apparaît sur la façade elle-même. S'inspirant des temples grecs, des églises romanes et gothiques, des palais de la première Renaissance, il a pensé avant tout à créer une œuvre de sculpture qui s'asservisse à l'architecture dont elle dépend. Ses bas-reliefs font corps avec la façade du théâtre; le grand corps central de la façade porte dans sa partie supérieure une large et haute frise où M. Bourdelle a représenté *la Méditation d'Apollon*. Cinq portes sont chacune surmontées d'un bas-relief presque carré ; ils représentent *l'Architecture et la Sculpture, la Musique, la Tragédie, la Comédie, la Danse*, très franchement inspirées de l'art grec du V^{e} siècle. Un volume ne serait pas trop vaste pour décrire les détails de l'œuvre sculpturale de M. Bourdelle; elle est sans doute non seulement l'effort le plus important de ce grand artiste, mais de la sculpture contemporaine française.

En pénétrant dans le théâtre, c'est encore M. Bourdelle que nous rencontrons, mais cette fois M. Bourdelle peintre. Dans le vestibule, cinquante fresques, aux fonds gris roux, où passent quelques nuances de jaune et d'azur, dans lesquelles l'artiste s'est encore soumis aux lignes architecturales, représentent tantôt des mythes fabuleux, tantôt l'histoire des hommes après celle des dieux.

La salle de spectacle est rouge pour les tentures des loges, les fauteuils et les tapis, or pour les boiseries et grise pour le revêtement en marbre des balcons et l'encadrement de la scène. Le plafond est fait d'une large coupole de verre qui verse la lumière. C'est autour de cette gigantesque verrière que se développe la large frise circulaire, œuvre magistrale de M. Maurice Denis.

Cette frise, dans laquelle l'artiste représente l'histoire de la musique, est divisée en quatre parties reliées entre elles par quatre médaillons (*le Chant, l'Orchestre, la Sonate* et *l'Orgue*), peints en camaïeu bleuâtre entouré de guirlandes. Sous l'œuvre même, en lettres d'or, le thème de chaque motif. Sous la première peinture se lit : *Aux rythmes dionysiaques unissant la parole d'Orphée, Apollon ordonne les jeux et les Grâces.* Le Dieu est au milieu, devant un temple qui cache le soleil levant ; les Grâces, au premier plan, dansent, découpées par la lumière ; à gauche, les Bacchantes dans le délire ; à droite, Orphée, accompagné par Eurydice, charmant des animaux.

Le second motif développe cette idée : *Du cœur de l'homme, de toutes les voix de la nature, jaillit la divine symphonie.* Sous les arbres d'une forêt, les neuf Symphonies, *la Messe en Ré,* entourent Beethoven. A droite voici Bach, ses *Cantates,* ses *Passions* ; voici, d'autre part, des figures allégoriques qui évoquent Haydn, Weber, Schubert et Schumann.

Sous la troisième peinture, on lit cette phrase : *L'Architecture de l'Opéra classique ennoblit la passion et les destins tragiques.* Dans un décor pompeux, voici, isolés ou par couples, les héros des opéras célèbres, Don Juan et Zerline, Néron et Poppée, Renaud et Armide, Iphigénie, Agathe et Max, Jean de Leyde, Carmen, Manon, etc...

Enfin, sur le dernier panneau : *Sur les cimes, dans l'angoisse et le rêve, drame lyrique ou poème, la musique s'efforce vers un pur idéal.* Parsifal a, à ses pieds les filles-fleurs ; Brunehilde et Tristan sont entourés de Berlioz, Chopin, Chausson, Lalo, César Franck, Massenet, Richard Strauss, Debussy, d'Indy, etc., qui sont représentés par les personnages de leurs œuvres.

En confiant à M. Maurice Denis une partie de la décoration de la salle, on a doté le monument « d'une parure dont la beauté est exceptionnelle, à laquelle l'artiste a imprimé sa couleur particulière, de noble et haute intellectualité ». Il se dégage de sa peinture une ardente pureté et une mystérieuse allégresse. Le théâtre fut longtemps fermé. Terminé en 1913, il fut exploité par M. Gabriel Astruc, qui abandonna sa direction avec la guerre. Quelques timides tentatives de réouverture n'aboutirent qu'aux pires désastres. Enfin, le 25 octobre 1920, « le plus beau théâtre du monde » annonça sa réouverture. Le public, boudeur au début, ne le resta pas longtemps et fit bientôt confiance, en suivant les spectacles où il était sûr d'assister aux plus belles manifestations de l'art contemporain, à l'animateur qui sut, dès la première heure, donner l'impulsion qui fit réellement revivre son théâtre.

M. Jacques Hébertot sut s'entourer de metteurs en scène remarquables, tels que Pitoëff, Jouvet, Komissargesky. La saison italienne, *Tristan et Iseult, Lohengrin, Parsifal, les Maîtres chanteurs, le Barbier de Séville, le Théâtre artistique de Moscou, le Théâtre juif de Vilna, les Ballets suédois, le Gala Paderewski, les Concerts Cortot-Thibaud-Casals, Risler, Prokofieff, Rubinstein,* etc. A la Comédie : *Mlle Bourrat,* de Claude Anet ; *M. Le Trouhadec vaincu par la débauche,* de Jules Romains; *Six personnages en quête d'auteur,* de Pirandello, et *Knock ou le triomphe de la médecine,* de Jules Romains. Enfin, en novembre 1923, M. J. Hébertot ouvrit le *Studio des Champs-Élysées,* salle de 200 places, avec le *Club des Canards mandarins,* de H. Duvernois, qui fut un énorme succès.

Le 3 avril 1925, M. Rolf de Maré, en collaboration avec M. André Daven, créa une saison « opéra-music-hall », au cours de laquelle des artistes, des virtuoses, des étoiles de l'écran, de la danse et du théâtre, défilèrent avec le plus grand succès.

La façade du Théatre des Champs-Élysées

SOCIÉTÉ DES ÉTABLISSEMENTS LUTETIA

41, Avenue de Wagram

Par une loi que l'on constate sans la pouvoir expliquer, les agglomérations humaines tendent toujours à s'étendre vers l'ouest. Le centre de Paris, après avoir été à la place des Vosges, au quartier du Marais, puis au boulevard du Crime, au Palais-Royal, à la place de la Concorde, est maintenant à la place de l'Étoile, en attendant que Paris se continue jusqu'à la terrasse de Saint-Germain. Il était donc naturel que M. Fournier veuille, en 1913, loger son premier établissement de spectacle à portée de la ville de demain, et il ne pouvait mieux choisir que ce quartier désormais le plus central, le plus luxueux, le plus aéré, une grande et large voie et toutes les facilités de transport et d'accès.

Le cinéma « Lutetia », avec sa façade sur l'avenue de Wagram, au nº 31, est le premier en date des vingt importants cinémas de Paris connus sous la dénomination des « Salles Fournier » et créés par M. Paul Fournier. Depuis plus de dix ans, son activité ne s'est pas ralentie un seul instant. L'important groupement qu'il a constitué sous le nom de « Société des établissements Lutetia » a su doter Paris de plus de vingt établissements de spectacle. Quatre sont côte à côte avenue de Wagram : le *Lutetia*, le *Royal*, l'*Empire* et le *Kermesse* ; les autres sont répartis dans tout Paris : le *Select*, avenue de Clichy, nº 8 ; le *Lyon-Palace*, rue de Lyon, nº 12; le *Métropole*, avenue de Saint-Ouen, nº 86; le *Cinéma Saint-Marcel*, boulevard Saint-Marcel, nº 67 ; le *Louxor*, boulevard Magenta, nº 170; le *Capitole*, place de la Chapelle ; le *Lecourbe*, rue Lecourbe, nº 115 ; le *Belleville-Palace* et le *Féerique*, rue de Belleville, nºs 23 et 146 ; l'*Olympia* de Clichy et le *Kursal* de Boulogne, etc. Cette énumération montre mieux que tout commentaire l'œuvre formidable accomplie par M. Fournier, travailleur infatigable et organisateur de tout premier ordre.

Enfin, nous ne pouvons passer sous silence l'effort prodigieux qu'il a accompli. La construction de l'*Empire* peut être considérée comme un véritable tour de force. En moins d'un an, une salle de 2 000 places assises et 1 200 places de promenoir fut édifiée. 200 ouvriers y travaillèrent nuit et jour et, le 29 février 1924, le jour d'ouverture, une salle superbe était livrée à l'admiration des spectateurs. En forme d'ellipse, elle permet la visibilité de partout, et l'inclinaison du plancher est la plus forte atteinte jusqu'ici. La scène, de 28 mètres de longueur, de 18 mètres de profondeur et de 13 mètres d'ouverture de cadre permet, par un simple jeu de bascule, de donner des spectacles de music-hall ou de cirque et même des spectacles nautiques. La décoration vieil or et rouge donne l'impression d'un luxe inouï. Les loges d'artistes sont aménagées très confortablement avec l'eau chaude et l'eau froide. La modicité du prix des places ainsi que la qualité des spectacles font de l'*Empire* un établissement de tout premier ordre.

L'INDUSTRIE CINEMATOGRAPHIQUE

ÉTABLISSEMENTS GAUMONT

Fondée en 1885, sous le nom de Comptoir général de photographie, la maison acquit rapidement la réputation d'être une des premières du continent pour la construction des appareils de photographie. Sous l'active impulsion de M. Léon Gaumont, qui en 1895 la

Le grand Studio attenant aux usines des Buttes-Chaumont

transforma en société ayant pour raison sociale L. Gaumont et C^ie^, elle prend une importance de plus en plus grande, étendant son champ d'action à toutes les applications de la science qui se rattachent au domaine de la photographie.

En 1896 la société construit le chronophotographe, utilisant le principe de la came d'entraînement breveté par Demény. Cet appareil est, immédiatement après le cinématographe des frères Lumière, un des prédécesseurs des appareils cinématographiques actuels.

Bientôt un département nouveau, dont l'importance va croître rapidement, est créé dans la maison. Il comprend, avec la construction des appareils, l'exécution et la prise de vues de scènes cinématographiques ainsi que l'édition de films qui en seront la reproduction.

Le développement est si rapide et si important que la maison doit se transformer et devient, vers la fin de 1906 : « Société des Établissements Gaumont » ; le capital passe de 3 000 000 à 10 000 000 en 1921.

Les ateliers, qui ne comprenaient en 1896 qu'un petit local exigu de 200 mètres carrés, se développaient au point de s'étendre maintenant avec leurs dépendances sur une surface de 25 000 mètres carrés.

Cette extension marchait de pair avec la création d'une organisation commerciale comprenant 52 agences et succursales fondées tant en France qu'à l'étranger et occupant avec les ateliers un personnel de 2 000 personnes environ.

Les applications du cinématographe et ses perfectionnements firent l'objet des études incessantes de M. Gaumont et de ses collaborateurs, qui, dès 1900, réalisèrent la combinaison synchrone du phonographe et du cinématographe sous la forme d'un film parlant.

L'étude approfondie du problème de la cinématographie en couleurs aboutit à la création et à la mise au point du procédé trichrome qui donna la reproduction exacte et fidèle de toutes les couleurs.

Utilisant pour la prise de vues cinématographiques ses vastes studios de Paris, faisant corps avec les ateliers des Buttes-Chaumont, et son studio de Nice, la Société des Établissements Gaumont acquit bientôt, à travers le monde, par le succès de ses productions, une réputation universelle.

La première vision de ses films est donnée dans son établissement du Gaumont-Palace, la plus vaste salle de l'Europe dont elle est maintenant propriétaire.

L'utilisation de plus en plus grande du cinématographe comme moyen de vulgarisation scientifique et de documentation amena les Établissements Gaumont à créer une organisation spéciale disposant de laboratoires et d'appareils scientifiques pour la réalisation de films d'enseignement et qui constituent actuellement une riche collection.

L'activité de la maison s'est, d'autre part, étendue à d'autres branches du domaine industriel. C'est ainsi que les établissements Gaumont ont entrepris la construction de dispositifs pour l'éclairage et le démarrage des automobiles, d'appareils de précision pour la marine, et, plus récemment, de postes de réception de T. S. F., ainsi que la fabrication d'appareils haut-parleurs.

Dans toutes les manifestations industrielles et commerciales auxquelles elle a participé, la Société des Établissements Gaumont a obtenu les plus hautes récompenses. C. L.

Le Gaumont-Palace
Le plus grand cinéma d'Europe.

PATHÉ-CINÉMA

Usine de Vincennes
Entrée principale.

Faire l'histoire de Pathé-Cinéma reviendrait à décrire l'évolution du cinématographe de son invention à nos jours. Nous nous bornerons à indiquer les origines de la Société et à résumer l'effort du grand travailleur, de la grande figure, qu'est M. Charles Pathé.

En 1894, M. Charles Pathé a trente ans et 1000 francs dans sa poche. Ce capital était maigre, mais il avait en lui une fortune bien plus grande : sa ténacité et sa persévérance dans le travail, son enthousiasme et « une idée juste de la vie ». Il risqua donc son billet de mille francs dans l'achat d'un phonographe Edison qu'il montrait sur les champs de foire. Pendant plusieurs mois, ce fut l'exode de foire en foire, par toute la France, en toutes saisons. Il put, enfin, avec ses économies, s'établir cours de Vincennes, nº 72, pour vendre des phonographes aux nombreux forains désireux de suivre son exemple. Entre deux clients (sa voix se prêtant à toutes les intonations), il enregistrait lui-même les monologues des grands artistes et les discours des hommes politiques célèbres. Le dernier discours du président Carnot fut un triomphe et, peu de temps après, un premier employé, à 150 francs par mois, était embauché.

En 1895, Charles Pathé commence le commerce des films cinématographiques en achetant un Kinétoscope Edison. Le constructeur, M. Joly, entra un jour dans la boutique du cours de Vincennes et, enthousiasmé, s'associa avec Pathé. Ce fut lui qui, le premier en France, fabriqua des films cinématographiques. Ce n'est que quelques mois plus tard que Lumière en fabriqua et les montra, non plus au travers d'une loupe comme ceux du Kinétoscope, mais au moyen d'un défileur spécial de son invention.

Bientôt Joly, estimant que les ressources de son associé étaient insuffisantes, le quitta. Pathé se mit alors au travail. Complètement étranger à tout ce qui touchait la photographie et la projection, il puisa une instruction solide dans l'étude de tous les manuels techniques qu'il put se procurer. Il prit ses trois frères comme associés, chacun apportant 8 000 francs. Il créa toute la technique de l'impression mécanique du film ; il était à la fois le directeur, l'inventeur, le constructeur, l'opérateur de prise et de projection de vues. Et le passant qui voyait le modeste hangar de planches construit par Pathé lui-même et où la lumière révélait les nuits de travail ne se doutait pas qu'il y avait, sous ce baraquement, un homme qui devait un jour faire connaître dans le monde entier les ressources de la science, de l'industrie et de l'art français.

Deux frères Pathé se retirèrent, découragés par les difficultés commerciales, techniques et financières toujours plus graves. Charles et Émile Pathé restèrent seuls : Charles prit le cinéma, Émile le phonographe. En 1896, un de leurs clients, M. Grivolas, leur offrit de mettre un million dans leur affaire ; la société Pathé frères était créée, ayant à sa tête des administrateurs distingués, présidée aujourd'hui encore par l'éminent financier qu'est le baron Gabet. Ce fut alors une série de succès ininterrompus dans le domaine du phonographe pour Émile Pathé, dans le domaine du cinématographe pour Charles Pathé. Pathé devint la première marque de l'Europe en phono et en ciné. Les conséquences naturelles furent la multiplication des millions, des collaborateurs, du chiffre d'affaires, la construction d'immenses salles de cinéma, etc... Le capital, après des augmentations successives, est actuellement de 45 millions de francs, dont 30 millions sont remboursés.

En 1913, la Société Pathé-Cinéma fit construire à Vincennes des usines modèles pour la fabrication du film ininflammable. La fabrication de la pellicule vierge positive et négative atteint aujourd'hui le chiffre de 110 millions de

mètres par an. Afin de consacrer son activité à la fabrication du film vierge, la Société Pathé-Cinéma a cédé à des sociétés autonomes le droit d'exploitation de sa marque pour le film impressionné et a créé à l'étranger des usines de fabrication de film vierge, dont elle a le contrôle.

Donc, pratiquement, Pathé-Cinéma ne fabrique plus que des produits photographiques (films vierges cinématographiques, photographiques et radiographiques). Cependant elle lança, en 1924, l'appareil « Pathé-Baby », que le prix, la facilité d'emploi et le format rendent indispensable dans les foyers. Le projecteur Baby est complété par la « Camera Baby », appareil minuscule de prise de vues, remplaçant la photographie ordinaire par des films pouvant être projetés dans le Pathé-Baby. Cette Camera est adoptée par de nombreux touristes.

Mais la dernière création de M. Charles Pathé est le « Pathé-Rural », projecteur simplifié dont le prix (appareil et film) permettra de multiplier les exploitations cinématographiques, qui deviendront plus nombreuses dans les campagnes que dans les agglomérations importantes.

« Pathé-Rural » sera dans toutes les écoles, les hôtels, les hôpitaux, les coopératives et syndicats, les groupements d'œuvres sociales ou religieuses, les sociétés littéraires, artistiques, savantes ; dans les bibliothèques, laboratoires, cercles, paquebots, etc., etc.

Et les spectateurs trouveront, à leur tour, des applications nouvelles du cinéma qu'ils adapteront à leurs professions respectives pour les développer ou les perfectionner.

« Pathé-Rural » est une des plus belles conceptions de M. Ch. Pathé.

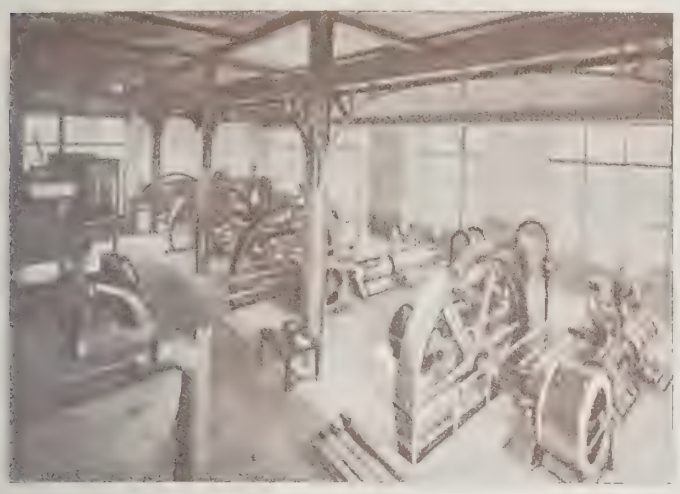

USINE DE VINCENNES
Centrale frigorifique.

USINE DE JOINVILLE
Un atelier de tirage.

USINE DE VINCENNES
Un atelier de coloris pour film « Pathécolor ».

ÉTABLISSEMENTS ANDRÉ DEBRIE

M. Debrie Père

M. André Debrie

Il est courant en France particulièrement pour l'industrie cinématographique, lorsqu'il s'agit de vanter une invention ou un progrès, d'en attribuer le principal mérite aux étrangers, alors que ce sont ceux-ci qui, bien souvent, s'inspirent de nos méthodes. L'histoire de la maison Debrie en est un exemple.

M. Debrie fonda une usine de mécanique en 1900, époque de l'industrie cinématographique des débuts. Chose étonnante *a priori*, c'est grâce à sa profession qu'il fut amené à se spécialiser dans la construction du matériel cinégraphique. Il fabriquait des machines à poinçonner les plaques de tôle, et c'est pour cette raison que des maisons de films eurent l'idée de lui demander de construire une machine à perforer les films. C'est donc des ateliers de M. Debrie que sortit une des premières machines à perforer existant en cinématographie.

Abandonnant complètement la mécanique générale, M. Debrie se consacra entièrement au cinématographe. Ses efforts furent pleinement récompensés par la suprématie, qu'il acquit bientôt sur le marché international.

En 1908 était créé le premier appareil de prise de vues. Il différait des appareils encombrants et peu pratiques employés jusqu'alors. Il fut acheté dans le monde entier, notamment en Angleterre, en Italie, en Amérique et surtout en Allemagne.

Son succès fut tel que non seulement il remplaça tous les appareils de prise de vues existants, mais que beaucoup de constructeurs s'en inspirèrent et que certains, surtout à l'étranger, n'hésitèrent pas à le copier servilement.

En 1910, M. Debrie, s'adjoint la collaboration de M. André Debrie, son fils ; l'entreprise se développe, et, au début de la guerre, les Américains, dont l'industrie cinématographique était déjà florissante, avaient six ou sept années de retard sur notre fabrication.

La guerre interrompit forcément l'activité de MM. Debrie. M. André Debrie fut mobilisé, et l'usine travailla en grande partie pour la défense nationale. Puis M. Debrie père, affaibli par l'âge, se retira, et son fils prit la direction de la maison, qui, depuis le 1er janvier 1918, porte le nom d'Établissements André Debrie. Depuis lors l'entreprise n'a fait que prospérer. L'usine est dotée des perfectionnements les plus modernes, et l'avance que les Américains avaient prise sur nous au cours de la guerre est actuellement regagnée.

M. A. Debrie fabrique tout le matériel nécessaire en cinématographie. Ses efforts incessants et son intelligente activité ont abouti à la création et au perfectionnement d'appareils soignés et précis, répondant à tous les besoins.

Il vend dans le monde entier, sous la désignation de « Parvo », l'appareil de prise de vues qu'il n'a cessé d'améliorer. Pour l'amateur, il a créé l' « Interview » qui est une simplification du « Parvo ». L'appareil « G. V. » pour la prise de vues au ralenti (seul appareil pouvant enregistrer jusqu'à 240 images à la seconde) est utilisé partout et rend les plus grands services dans tous les domaines de la science. Présenté au Congrès de Neurologie de Dantzig, il obtint un très grand succès. L' « Horo-Ciné » ou ciné-mitrailleuse, dont la forme et le poids sont identiques à ceux d'une mitrailleuse réelle, rend les plus grands services pour l'entraînement au tir des aviateurs. Enfin la machine à tirer les positifs « Matipo », entièrement automatique, remplace partout tout ce qui s'est fait jusqu'à ce jour ; la machine à perforer « Optima » et nombre d'autres machines de laboratoire, car les établissements André Debrie sont la seule maison qui fabrique tout ce qui concerne la cinématographie et qui ne fabrique que cela.

Enfin l'énumération des principales agences Debrie établies à Londres, Berlin, Prague, Lausanne, Rome, Bruxelles, Amsterdam, Stockholm, Barcelone, Bangkok, Shanghaï, Hong-Kong, Tien-Tsin, Manille, Buenos-Ayres, New-York, Rio de Janeiro, Valparaiso, etc., montre mieux qu'un long commentaire combien est vaste le champ d'action des Établissements André Debrie.

LOUIS AUBERT

Le cinéma était encore à l'état embryonnaire lorsque M. Louis Aubert s'y consacra, il y a une quinzaine d'années. La tâche qu'il a accomplie n'en est que plus belle, puisqu'il fut non seulement un des premiers à avoir confiance dans l'avenir de la cinématographie, mais un de ceux qui ont le plus fait pour son développement.

D'une activité prodigieuse, s'intéressant à toutes les manifestations de la vie industrielle du pays, président du Conseil d'administration de *la Journée industrielle*, administrateur-délégué de plusieurs sociétés cinématographiques, M. Aubert apporte partout un sens précis des affaires. Un des premiers, il sut entrevoir tout ce que l'industrie cinématographique pouvait rapporter à un pays, et tout ce que l'on pouvait en tirer au point de vue des réalisations artistiques. Son premier effort fut arrêté par la guerre, qui permit l'introduction d'un nombre considérable de films étrangers en France au détriment de notre propre production. Loin de se décourager, il lutta. Grâce à des œuvres comme *l'Atlantide*, *l'Aiglon*, *le Voile du Bonheur*, *la Bataille*, *le Secret de Polichinelle*, *Paris*, *Knock*, *La Flamme*, *Mon Curé chez les Riches*, *La Princesse aux clowns*, etc., le cinéma français a pu reprendre sa place d'autrefois. Au lieu de s'attacher à produire un métrage considérable, M. Aubert préfère faire peu et que chacune des productions qui porte sa marque soit empreinte de l'originalité et de la perfection techniques qui la font reconnaître entre toutes. La présentation de *Salammbô* à l'Opéra avec la partition de Florent Schmitt en octobre 1925 obtint le plus grand succès.

Il eut l'audace de mettre dès le début des capitaux considérables à la disposition de son industrie. Tout en poursuivant son vaste programme d'édition de films, il édifia de vastes palaces : Aubert-Palace-Grenelle, Aubert-Palace-Palais-Rochechouart, Régina-Aubert-Palace, Voltaire-Aubert-Palace, etc., et la Société Aubert contrôle à l'heure actuelle vingt salles, tant à Paris qu'à Marseille, à Lyon et à Bruxelles.

M. Louis Aubert

C'est à M. Aubert que nous devons le système d'exploitation des films en exclusivité. Le 15 octobre 1921, la croix de la Légion d'honneur fut la récompense bien méritée de son magnifique effort. Quelques chiffres seront plus éloquents que le plus long des commentaires. Le capital de la Société, qui était primitivement de 500 000 francs, fut porté en 1912 à un million de francs, puis à 5 millions en 1923 et enfin à 8 millions en 1925. En 1909, les établissements Aubert faisaient 50 000 francs d'affaires ; ce chiffre dépassait 30 millions en 1924.

Les films « Aubert » ont non seulement leur place dans tous les pays de langue française, mais ils se sont également imposés sur la plupart des marchés étrangers. Ils portent au delà des frontières la science et le bon goût de nos meilleurs metteurs en scène et de nos plus brillants artistes.

La marque « L. Aubert »

L'ÉTOILE-FILM

L'objet de cette société est l'exploitation de l'industrie cinématographique sous toutes ses formes : achat, vente et location de films, vente d'appareils, installation de salles de cinéma, sous la réserve qu'elle n'admet au point de vue commercial aucun film qui ne soit d'une parfaite correction. Son but est de lutter contre l'influence néfaste du mauvais cinéma par une organisation commerciale, en offrant une très grande variété de films, en provoquant la création de salles de cinéma plus particulièrement dans les centres industriels ou ruraux et en éditant de beaux films qui permettent le lancement de telle ou telle idée.

L'*Étoile* a été constituée à Lyon rue Sainte-Hélène, nº 12, en avril 1920, sous la forme d'une Société anonyme au capital de 300 000 francs. Le nombre de demandes de programmes fut tel qu'à l'automne de la même année le capital dut être porté à 500 000 francs. Les fondateurs de la Société se rendirent rapidement compte que l'étendue du programme que nous avons résumé plus haut nécessitait des capitaux plus importants.

A la suite d'un vote de l'assemblée extraordinaire du 20 octobre 1922, le capital social fut porté à un million de francs. Une nouvelle augmentation en cours le portera à 2 millions.

Dès sa fondation, la Société connut le plus large succès. Des agences furent aménagées à Paris, boulevard Saint-Germain, nº 49 ; à Toulouse, rue Croix-Baragnon, nº 13 ; à Strasbourg, rue Brûlée, nº 23. Une salle d'exploitation existe à Lyon, rue Sainte-Hélène, nº 12. Un atelier de fabrication des appareils et accessoires a été créé à Lyon-Montchat.

L'énumération des films de *l'Étoile* serait trop longue ; nous nous contenterons de citer : *le Transgresseur*, *Victime*, *la Vie du Christ*, *Saint-François d'Assise*, *le Blasphémateur*, *Pélerinage à Lourdes*, *le Rhône*, *Lyon*, *le Puy-en-Velay*, *Arles*, *Sainte-Odile* et ses environs, etc.

La Société, en pleine prospérité, est présidée par M. Lucien Cozon et administrée par MM. A. Bourbon, A. Guillot et E. Gambert. M. P. Bidault en est l'administrateur-délégué.

TIMBRES POUR COLLECTIONS

THÉODORE CHAMPION

Le Magasin de la rue Drouot

Rue Drouot nº 13. A deux pas, c'est la fièvre constante et l'agitation du boulevard. Ici, c'est le refuge des gens paisibles qui non seulement habitent le quartier, mais encore viennent de toute la France et même du monde entier sachant trouver le timbre longtemps cherché qu'ils emporteront jalousement.

Ils ont, avant d'entrer, la certitude non seulement d'avoir des albums, des timbres et jusqu'au plus léger accessoire d'un choix irréprochable, mais encore les conseils les plus sûrs de techniciens avertis.

Une organisation de tout premier ordre et une installation remarquable permettent à M. Théodore Champion de satisfaire aux besoins d'une clientèle mondiale. Douze employées sont affectées au service des commandes par correspondance (le fait de savoir que la plupart sont depuis plus de quinze ans dans la maison en dira suffisamment sur leur compétence) ; huit classent continuellement sous la surveillance d'un chef et regarnissent les quatre-vingts gros classeurs, servant à la vente au détail ; quatre préparent les paquets et les collections d'occasion dont la réputation n'est plus à faire. Une pièce est exclusivement réservée à l'achat et à la vente des timbres par quantités (seuls y sont admis les négociateurs qui s'y réassortissent ou y font leurs offres de service) ; un salon de vente contient les exemplaires les plus rares destinés aux collectionneurs et renferme les ouvrages philatéliques les plus intéressants. Des bureaux spéciaux pour la caisse, pour la comptabilité, pour la correspondance française, espagnole et portugaise, pour les archives, etc., complètent cette organisation modèle.

Il semble surprenant *a priori*, pour un profane, que la vente des minuscules vignettes postales nécessite une telle installation. C'est que le nombre des timbres augmente sans cesse et que beaucoup maintenant ont bien souvent une valeur et une rareté aussi grandes que les estampes les plus recherchées. En 1850, peu après l'apparition des premiers timbres, il y eut quelques personnes méticuleuses qui les gardèrent et les collectionnèrent. Presque aussitôt, des intermédiaires habiles, sentant la force de la passion nouvelle, établirent des index mettant les amateurs au courant des fluctuations des cours. Peu à peu, le nombre des philatélistes grandit, et la France en comptait environ 150 000 en 1900. L'attrait de cette passion est si grande que nul n'y échappe, depuis l'écolier qui fait de modestes et naïfs échanges, jusqu'au grave amateur qui dépense pour sa collection des sommes considérables. La volonté de possession est si forte que le collectionneur ne reculera devant aucun sacrifice pécuniaire pour obtenir la pièce tant convoitée. En 1900, on vendait la paire de timbres de 1 à 2 pence de Post-Office de Maurice 40 000 francs ; en 1922, une paire sur lettre s'est vendue aux États-Unis pour 50 000 dollars, soit près de 1 250 000 francs. Aussi la philatélie a-t-elle

pris une physionomie si méthodique et si sérieuse qu'elle peut être considérée comme une véritable science.

Ce travail de stabilisation et de cristallisation ne s'est pas fait automatiquement. Il est le résultat des efforts de pion-

Salle de vente

Bureau de M. Th. Champion

niers compétents dont M. Théodore Champion est un des plus éminents.

M. Théodore Champion naquit à Genève en 1873. Dès son plus jeune âge, il s'occupa de timbres-poste ; depuis 1880, il n'a jamais cessé de collectionner et, en 1902, il fonda à Paris la maison qui porte son nom et est aujourd'hui universellement connue. Ses travaux sont parmi les plus importants parus jusqu'à ce jour en philatélie. Il établit seul chaque année les cotes du catalogue Yvert et Tellier-Champion, base des opérations dans tous les pays et indispensable à tous ceux qui s'intéressent aux timbres. Il est le créateur du *Bulletin mensuel*, si apprécié de tous les amateurs, et est aussi l'éditeur du premier ouvrage publié sur la poste aérienne.

JOUETS

AU NAIN BLEU

Rue Saint-Honoré — Rue Richepanse

Le *Nain Bleu* ! Quel est le Parisien pour lequel ce mot n'évoque pas de naïfs souvenirs d'enfance ? Certains, les privilégiés, se rappelleront avec un sourire les jouets somptueux qui aux jours de fêtes leur venaient de la célèbre maison ; d'autres, moins favorisés, songeront à tous les désirs qui hantaient jadis leurs cervelles d'enfants lorsqu'ils s'arrêtaient éblouis par la splendeur de la magique devanture dont on ne pouvait parvenir à les arracher.

En 1836, date de sa fondation, le Nain Bleu n'était qu'un tout petit magasin de bimbeloterie, boulevard des Capucines, nº 27. Il fut baptisé le *Nain Bleu* par analogie avec le jeu du Nain jaune, qui à cette époque était en si grande vogue. L'avenir a prouvé que le nom était heureux ; il ne tarda pas à devenir célèbre. En 1855, le magasin fut agrandi par l'adjonction d'une boutique voisine ; c'est alors que la maison commença à se spécialiser dans la vente et la fabrication des jouets de luxe. Ce commerce prit une telle extension qu'en 1862 et en 1879 les magasins durent être considérablement agrandis.

Enfin, en 1912, les magasins furent transférés au coin de la rue Saint-Honoré et de la rue Richepanse, dans de vastes locaux qu'ils occupent encore actuellement. Depuis sa fondation, le Nain Bleu a toujours été dirigé par la même famille. M. Fauvet, le directeur actuel, en continue les traditions et sait conserver à sa maison une réputation si méritée. Il s'efforce non seulement de fabriquer des jouets amusants, mais encore des jouets qui, au fur et à mesure que l'enfant gandit, deviennent des objets d'études et d'expériences, souvent inconscientes, mais laissant dans son esprit une trace profonde.

Le Nain Bleu est actuellement la maison dans laquelle on trouve les jouets les plus luxueux, les plus jolis jeux de salon et les jeux de jardin les plus recherchés.

LE JOUET DE PARIS
Société Industrielle de Ferblanterie

Ce n'est qu'en 1909 que *le Jouet de Paris* augmenta puissamment la série de ses fabrications. Malgré sa relative jeunesse, il connaît la prospérité des maisons très anciennes.

La Société industrielle de ferblanterie, l'organisme dont il dépend, fut fondée en 1899 et constituée au capital de 1 600 000 francs. Les fondateurs en étaient MM. Jules Villers, Lucien Juillet et Cyrille Bonnet. Le but de la Société était à l'origine la fabrication d'articles de ménage en ferblanc, dans ses deux usines de Sobre-le-Château (Nord) et de Chalon-sur-Saône. Elle occupait environ 250 ouvriers.

Le succès fut presque immédiat, et la Société étendit son champ d'action en s'adjoignant la fabrication d'articles nouveaux. En 1901, une usine fut créée à Beaune (Côte-d'Or), pour la fabrication des articles d'éclairage et notamment des lanternes « Tempête » ; une autre fut fondée en 1905 à Chalon-sur-Saône pour l'imprimerie sur métaux et la fabrication de boîtes métalliques, et une troisième en 1907, à Fresne-sur-Escaut, pour la fabrication de tôlerie.

Enfin, en 1909, nous voyons apparaître *le Jouet de Paris*, avec son usine de Montreuil-sous-Bois. C'est actuellement la plus importante fabrique de jouets en métal. Les principaux articles qui sortent des ateliers de Montreuil sont les suivants : seaux de plage, nus et garnis, tamis, pelles, râteaux, moules, arrosoirs, cuisinières avec ou sans lampe et électriques, balances, jeux de courses, bateaux mécaniques, automobiles et chemins de fer à traîner, mécaniques et électriques, etc... Spécialisée dans la construction d'articles en grande série, la Société fut un des principaux artisans de la renaissance et de l'extension du jouet en France. Elle produit annuellement plus de 2 millions de jouets divers, mécaniques, électriques et autres.

Le Conseil d'administration, présidé par M. Boyard, est composé de MM. C. Bonnet, Merceron, Juillet, Maury, P. Villers. M. C. Bonnet remplit les fonctions d'administrateur-délégué et de vice-président du Conseil.

La Société, qui emploie actuellement 1500 ouvriers, est une Société anonyme au capital de 3200 000 francs non compris les réserves. Elle fut récompensée dans la plupart des grandes manifestations économiques et fut hors concours, et vice-président du jury international des récompenses à l'Exposition des Arts décoratifs et industriels modernes de 1925.

Le siège social est, depuis la fondation, boulevard Beaumarchais, nº 39, à Paris.

SOCIÉTÉ FRANÇAISE DE FABRICATION DE BÉBÉS ET JOUETS

La Société Française de Fabrication de Bébés et Jouets, qui est au capital de 4 467 500 francs et dont le siège social est à Paris, rue Pastourelle, nº 8, fut constituée en 1900 par la réunion des principales maisons telles que Bébé-Jumeau, Bébé-Bru, Eden-Bébé, etc., dont la fondation remontait à de longues années. Cette maison fut, pour l'industrie du jouet, la cause d'un essor considérable.

La S. F. B. J. emploie, en effet, 1 400 ouvriers ou ouvrières répartis dans sept usines, tant à Paris qu'en province. Chacune de ces usines a sa spécialité ; l'une fabrique le cartonnage, l'autre les têtes en biscuit, une troisième les poupées chiffons, une autre les animaux en tissus bourrés ; puis ce sont les jouets en pâtes, enfin l'usine spécialisée réservée pour les habillages. Les productions de chacune de ces usines sont centralisées dans de vastes magasins où sont préparées les expéditions.

Cette Société a marché avec son époque, et nous pouvons même dire qu'elle l'a précédée, car elle est essentiellement créatrice, et le nombre des modèles sortis de ses ateliers pourrait surprendre les plus avertis. Nous avons vu naître successivement les Bébés aux yeux dormeurs, les Bébés marcheurs, le Bébé phonographe, récitant une fable à sa jeune maman ou lui faisant entendre une petite chanson. Puis sont venues les fantaisies d'actualité, plus exquises les unes que les autres.

Toutes ces fabrications diverses nécessitent un personnel et des outillages spéciaux. La direction générale, comme celle de toutes les usines, depuis les administrateurs jusqu'aux chefs d'équipes, est composée de techniciens nés dans la Société même ou dans les diverses maisons qui l'ont constituée.

Nombreux sont les ouvriers et ouvrières qui ont été décorés pour ancienneté de service. Et c'est peut-être dans cette homogénéité parfaite et puissante qu'il faut trouver les causes d'un succès sans précédents.

La conséquence immédiate est que la France n'est pas tributaire de l'Allemagne pour les bébés articulés, les poupées et les animaux. Le grand prix décerné à la Société à l'Exposition des Arts décoratifs de 1925 est la digne récompense de son formidable effort.

PEIGNES

AZÉMA-BIGOU

La maison Azéma-Bigou, Campredon (Ariège), est une des plus anciennes fabriques de peignes de France. Elle a été fondée en 1820.

Les premiers produits de sa fabrication étaient faits à la main ; les machines n'étant pas encore connues, ce ne fut que vers 1850 qu'elles vinrent apporter une aide aux ouvriers spécialistes dont la production était très réduite et qui tripla aussitôt grâce à ce nouveau concours.

Pour la vente de ces articles, les grandes foires régionales avaient suffi jusque-là ; il fallut chercher de nouveaux débouchés ; les clients d'Orient qui avaient déjà acheté ces articles dans les foires de Beaucaire et de Tarascon en Provence purent ainsi augmenter leurs achats et diffuser ces produits chez eux.

De là le début des affaires d'exportation du peigne.

La guerre avait interrompu l'activité toujours croissante de la maison, mais, après l'armistice, l'organisation industrielle fut augmentée par la création d'une usine hydroélectrique de 200 HP ; le personnel fut porté jusqu'à 200 ouvriers spécialistes pour donner une production de 80 grosses de peignes par jour.

Le montant annuel des ventes est porté à 8 millions de francs, dont les trois quarts vont à l'exportation.

Des perfectionnements nouveaux sont apportés à la fabrication comme à la vente ; des modèles sont créés tous les jours et étudiés d'après les goûts, les besoins et les désirs de la clientèle. Pour compléter cette organisation, la maison Azéma-Bigou a créé une cité ouvrière à proximité de son usine, ce qui donne à sa production une grande régularité.

Le gouvernement de la République, reconnaissant les efforts et les mérites du chef de l'entreprise, a nommé M. Azéma-Bigou conseiller du Commerce extérieur de la France.

INSTALLATIONS DE MAGASINS

LES ANCIENS ÉTABLISSEMENTS SIÉGEL & STOCKMAN RÉUNIS

C'est à la fin du siècle dernier — il n'y a guère — que M. V.-N. Siégel fonda une affaire ayant l'installation des magasins pour objet général : quelques ouvriers seulement, mais, pour les diriger, un esprit entrevoyant déjà toutes les possibilités de développement offertes par cette industrie. Il n'est pas inutile de les mentionner, car le grand mérite qui revient en France à M. V.-N. Siégel, c'est, en comprenant que le magasin de détail constitue un tout destiné à des fonctions définies ; la mise en rayon et l'exposition des marchandises ; la réception de la clientèle et la vente, le mérite de M. V.-N. Siégel, c'est d'avoir coordonné les fabrications relatives à ces diverses phases, d'avoir fait de l'installation des magasins, une industrie précise et rationnelle.

Le succès a couronné l'œuvre, c'est juste. Les Anciens Établissements Siégel et Stockman sont aujourd'hui les premiers dans leurs spécialités.

En présence de vastes usines, nous avons l'état actuel d'un développement constant et ininterrompu. De ce développement, trois courbes pourraient être tracées relatives aux produits, aux moyens de fabrication, à l'extension de la vente : elles seraient parallèles.

A. Les produits. — La cuivrerie d'installation, les tringlages, les accessoires d'exposition, les châssis de vitrines appellent un important travail de miroiterie. L'agencement du magasin, ses meubles, ses rayonnages nécessitent des ateliers d'ébénisterie où le travail du bois, au lieu d'être confiné aux productions primitives, permet bientôt d'heureuses innovations dans les meubles d'étalage, les décors et les sujets d'exposition en bois découpé. La devanture longtemps en bois exige des matériaux plus durables, plus luxueux : stucs, marbres, bronzes. Des bureaux de dessins sont créés, des spécialistes interviennent pour répondre à l'entreprise devenue complexe et délicate. Et de l'agencement des magasins, une voie s'ouvre du côté de l'agencement des banques... Elle est bientôt occupée.

Mais cela n'est qu'un développement en surface. On remarque le même en profondeur : chaque branche de commerce offre, elle aussi, des possiblités de fabrication. La bijouterie exige de la gainerie : on fabrique des écrins. La nouveauté demande des mannequins ? Les Établissements Siégel et Stockman deviennent bientôt célèbres par leurs mannequins et leurs cires artistiques, sans préjudice pour les articles inédits dont l'apparition stimule la vente et donne tant de variété aux présentations qui, dans la rue, charment notre regard.

M. V.-N. Siégel
Administrateur-délégué des Anciens Établissements Siégel et Stockman réunis.

La fabrication des vitrines dans un atelier

La fabrication des bustes dans un atelier

B. Moyens de fabrication. — Les petits ateliers de la rue Réaumur ne suffisent bientôt plus. Successivement, ils occupent les étages d'un vaste immeuble. Puis, quelques bâtiments s'élèvent, 13, rue de la Chine, s'ajoutant les uns aux autres en surface et en hauteur. C'est ainsi que l'on peut voir maintenant tout un pâté de bâtiments, rue de la Chine et rue Orfila, à Paris, abriter les usines de cuivrerie et une partie des services commerciaux. Ce n'est point suffisant. Une usine fabrique à Lyon pour répondre aux demandes de cette région particulièrement prospère. Une autre, aux Échelles, dans la Savoie, est spécialisée dans des fabrications de gainerie et de divers articles de toilette. De plus, les nouvelles fabrications nécessitent la construction des usines de Saint-Ouen, réservées à l'ébénisterie, s'ajoutant, par la fusion des sociétés, pour constituer un tout imposant, aux usines déjà modernes des Anciens Établissements Stockman, célèbres par leurs bustes.

On fabrique aussi dans le même moment à la succursale de Londres.

C. La vente. — Voici enfin le développement parallèle de la vente. Comme les usines, les magasins d'exposition s'agrandissent et se multiplient, deux magasins sont ouverts, 19, rue Réaumur, et 12, rue Gaillon, à deux pas de l'Opéra.

Il faut songer à la province : Lyon pour le Sud-Est et le Centre, Reims pour les pays envahis, Lille pour le Nord ont leur succursale.

A l'étranger également les Anciens Établissements Siégel et Stockman réunis créent des succursales à Londres, à Amsterdam, à Bruxelles.

Ces trois résumés montrent l'exploitation judicieuse par M. V.-N. Siégel, actuellement administrateur-délégué de la Société, de l'industrie qu'il a créée et conduite à la prospérité de main de maître. On peut attendre encore beaucoup de choses d'un tel passé. Une industrie qui, comme celle que nous étudions, emprunte largement au bon goût et à l'art, ne pouvait naître et prospérer qu'à Paris. Nous en avons la preuve dans le large concours donné à l'Exposition des Arts décoratifs de 1925 par les Anciens Établissements Siégel et Stockman réunis. Indépendamment des nombreux pavillons installés pour le compte des exposants, les Anciens Établissements Siégel et Stockman réunis y possèdent deux magasins modernes complètement agencés avec leurs fabrications : vitrines, étalages, mannequins, cires artistiques, décors, etc... De plus, rien ne peut mieux marquer l'estime où sont tenues les fabrications Siégel que le choix exclusif par les collectivités de la haute couture, de la lingerie, de la fourrure, des mannequins modernes Siégel pour la présentation des nouveautés parisiennes. Ainsi les usines Siégel ont créé à cette occasion tout un monde de jolies silhouettes masculines, féminines et enfantines, pour en peupler le Grand-Palais et présenter la mode de Paris au monde émerveillé.

On ne saurait mieux terminer ce rapide exposé que par un hommage à l'industriel qui a présidé et préside encore aux destinées des Anciens Établissements Siégel et Stockman réunis : M. V.-N. Siégel est un organisateur de premier ordre. Le travail qu'il a su réaliser en est le témoin.

Les mannequins Siégel (Grand Prix à l'Exposition Internationale des Arts décoratifs, Paris, 1925)
Lors de cette grande manifestation d'art, 600 mannequins Siégel furent choisis par la haute couture parisienne pour présenter des créations.

Vue générale groupant les Usines des Anciens Établissements Siégel et Stockman réunis

INSTRUMENTS DE PRÉCISION

ÉTABLISSEMENTS JULES RICHARD

Les instruments de mesure et de contrôle sont de plus en plus nécessaires à l'industrie par suite de la connaissance plus complète des phénomènes et des soins plus exacts et plus précis qu'exigent les diverses transformations, ainsi que l'économie recherchée.

L'invention des baromètres enregistreurs par M. J. Richard en 1882 est l'origine de toute la série d'enregistreurs scientifiques et industriels qui ont fait la réputation de la maison. Le baromètre enregistreur, adopté par toutes les marines étrangères, est rendu réglementaire par ordonnance du ministre de la Marine française du 7 juin 1887.

La surveillance exercée par les enregistreurs est incessante, continue et impartiale ; leur utilité est incontestable. L'usage en est si répandu que bien des ingénieurs ou directeurs d'usines reçoivent tous les matins les diagrammes qui permettent de contrôler toutes les opérations des dernières vingt-quatre heures.

C'est en 1876 que M. Jules Richard, se rendant parfaitement compte de l'idée expliquée ci-dessus, reprend la maison paternelle dans le but de construire des instruments de précision et des appareils de mesure destinés aux sciences et à l'industrie.

M. Jules Richard
Constructeur d'instruments de précision.

La maison fut fondée par M. Richard père, en 1854 ; mais, quand M. Jules Richard la reprit en 1876, il n'y avait plus qu'un ouvrier chargé des réparations. La fabrication était nulle. On peut donc considérer l'année 1876 comme véritable année de fondation de cette maison importante.

Jeune (né en 1848) et énergique, M. Jules Richard, avec toute l'ardeur de son âge, s'adonne au développement de la maison.

Les affaires vont bien. En 1878, à l'exposition universelle de Paris, le jeune constructeur reçoit sa première récompense officielle, une médaille d'argent. Cette première consécration publique fut depuis suivie d'une série interminable de récompenses reçues dans toutes les expositions universelles nationales et internationales ayant eu lieu dans le monde entier.

M. Jules Richard fut créé chevalier de la Légion d'honneur en 1894, promu officier en 1920 et commandeur en 1925.

En 1882, M. J. Richard s'associe avec son frère, et la maison prend la raison sociale « Richard frères ». Mais, en 1891, il redevient seul propriétaire de l'entreprise qu'il continue à gérer personnellement pendant trente ans jusqu'en 1921, où il la transforme en Société anonyme au capital de 6 millions de francs. M. Jules Richard en devient président du Conseil d'administration ; MM. Perrin et Henrard, administrateurs-délégués ; M. Bruneau, directeur général.

La Société fabrique actuellement les instruments les plus variés pour toutes les branches de l'industrie et pour tous les domaines de la science.

L'éloge de beaucoup d'entre eux n'est plus à faire. L'enregistreur Richard, le Vérascope Richard, le Taxiphote Richard, etc.., sont universellement connus.

Le nombre d'enregistreurs Richard disséminés dans le monde entier est considérable. Plus de 110 000 instruments sont aujourd'hui en service, et leur application croît chaque jour.

Le pauvre petit atelier de 1876 avec un seul ouvrier est devenu de nos jours une entreprise comptant un personnel total de 300 employés et ouvriers.

Une caisse de maladie fonctionne à leur intention.

M. Jules Richard, en l'année 1923, vient de verser à la Ville de Paris une somme de 5 millions pour utiliser une école située rue Carducci (XIX^e^ arrondissement), destinée à créer des apprentis capables de construire un appareil de précision en entier. Cette école commença à fonctionner en octobre 1924.

M. B.

FOURNITURES POUR DENTISTES

LA SOCIÉTÉ DE TREY

SOCIÉTÉ DE TREY
10, rue Roquépine, Paris.

LA SOCIÉTÉ DE TREY, établie au numéro 10 de la rue Roquépine, Paris, a été fondée au début de l'année 1920 ; elle a remplacé les bureaux de représentation et de démonstration que la maison De Trey and C° Ltd. avait installés 25, rue de la Pépinière, et dont le développement croissant exigeait une organisation différente et plus importante.

Cette Société consacre son activité à la vente en gros de tout le matériel technique nécessaire à l'installation d'un cabinet dentaire et de tous les produits principaux réclamés par l'exercice quotidien de l'art dentaire. La multiplicité des appareils et des articles divers que les progrès ininterrompus de la technique moderne exigent augmente chaque jour ; aussi, de toutes les industries qui s'occupent de la fabrication des instruments et des produits en rapport avec l'exercice de la chirurgie et de la médecine, l'industrie dentaire est de beaucoup la plus importante.

Cette industrie demeure cependant presque totalement ignorée du public, bien qu'il existe très peu de personnes assez favorisées pour échapper à la nécessité plus ou moins fréquente des soins de la bouche et des dents.

Une courte énumération suffira à donner une idée approximative de la diversité et de la complexité de ces fabrications, qui peuvent être divisées schématiquement en quatre classes :

1° Les appareils d'installation, tels que :

Fauteuils, tours, moteurs électriques de cabinet et de laboratoire, compresseurs, crachoirs, appareils de radiographie, stérilisateurs électriques, appareils pour l'anesthésie générale, tabourets opératoires, meubles spéciaux, etc.

2° L'instrumentation de cabinet, comprenant :

Les fraises de toutes sortes, les daviers, les multiples instruments de toute nature qui composent l'arsenal dentaire, depuis les excavateurs, les fouloirs, les sondes, jusqu'aux seringues hypodermiques et aux appareils d'orthodontie.

3° Les produits et articles nécessaires à la restauration des dents et à leur remplacement prothétique, c'est-à-dire, d'une part, le groupe très important des matières obturatrices :

Les diverses préparations d'or à aurifier, les amalgames, les ciments translucides ou autres, les gutta-percha, et, d'autre part, le groupe plus important encore des dents artificielles :

Dents à gencive, dents pour travaux de prothèse métallique, dents pour vulcanite, à crampons et diathésiques, dents interchangeables, couronnes, etc.

4° Enfin, tous les appareils, produits et instruments de laboratoire, depuis les vulcanisateurs et les caoutchoucs jusqu'aux meules, instruments de polissage, etc.

Il va de soi que la production d'articles aussi divers a réclamé la création de nombreuses usines, dont chacune a dû se spécialiser de plus en plus.

Certaines de ces fabrications, telles les dents artificielles, de même qu'à d'autres points de vue les matières obturatrices, sont d'autant plus délicates et difficiles à réaliser qu'il n'existe aucune école dont l'enseignement soit à même de former des ingénieurs et des chimistes déjà compétents en ces matières. Chaque fabrique a donc dû créer et développer les siens propres avec des succès inégaux, ce qui explique d'ailleurs les qualités très inégales des produits de marques différentes qui sont offerts au choix des praticiens.

Le développement de l'industrie dentaire marche naturellement de pair avec celui de l'hygiène buccale, qui forme un chapitre très important de l'hygiène générale.

Les rapports étroits qui unissent la santé générale et l'état de l'appareil dentaire sont de mieux en mieux connus, et ces rapports ont été particulièrement mis en lumière par les constatations faites pendant la guerre par le Service de Santé. L'hygiène buccale se développe dans tous les pays, particulièrement en France, et la Société De Trey joue, pour sa part, un rôle important dans ce développement très favorable à l'amélioration de la santé publique, par ses expositions et ses démonstrations.

Elle y contribue également en aidant de tout son pouvoir au développement de plusieurs entreprises industrielles françaises, en particulier à celui de la Société DENTALINA, qui se consacre uniquement à la fabrication des dents artificielles. La dent artificielle, bien que d'invention française, n'avait jamais été produite industriellement en France, ou, tout au moins, les tentatives faites n'avaient obtenu qu'un succès éphémère. En 1907, la question fut étudiée à nouveau, en particulier par le Dr G. Robin, professeur à l'École dentaire de Paris, qui, après quelques années de recherches, établit une fabrique, au développement de laquelle M. C. de Trey apporta immédiatement le concours de sa puissante maison.

La guerre arrêta l'essor de cette jeune entreprise, qui ne reprit son activité qu'en 1918, sur la demande du Service de Santé militaire.

En 1920, fut formée la Société connue sous le nom de « Manufacture française de dents De Trey », avec le Dr Robin comme administrateur-délégué. D'heureux arrangements conclus par le Dr Robin avec la DENTISTS' SUPPLY COMPANY de New-York, la fabrique de dents artificielles la plus puissante du monde, garantissent à la Société, devenue depuis la Société Dentalina, le bénéfice de l'expérience, des brevets et des procédés de fabrication de la Compagnie américaine. Ainsi, la Société Dentalina progressa très rapidement, et elle fabrique des produits dont la supériorité est identique à celle des produits de la « Dentists' Supply Company », à des prix inférieurs aux prix américains, puisqu'ils ne sont soumis qu'aux variations des conditions économiques françaises.

DENTALINA
Fabrique de Versailles.

DENTALINA
Fabrique de Bois-Colombes.

Les fabriques de la Société Dentalina occupent à ce jour une moyenne de 300 ouvriers et ouvrières.

La Société Dentalina, désireuse de limiter son activité aux questions si complexes de la fabrication et aux recherches de laboratoire, a confié ses intérêts commerciaux à la Société De Trey, qui assure, grâce à son organisation spécialisée, l'écoulement de toute sa production.

La Société De Trey a, en effet, installé dans son immeuble des salles d'exposition et de démonstration ainsi qu'un laboratoire, où sont présentés à l'examen des praticiens les appareils, meubles et produits de qualité inégalée dont elle possède la représentation exclusive. Elle organise, en outre, chaque année dans les principales villes de France — et aussi en Algérie et en Tunisie — des expositions accompagnées de démonstrations, grâce auxquelles les praticiens de province et des colonies proches sont tenus au courant de tous les perfectionnements réalisés par ses divers fabricants.

Ainsi la Société De Trey contribue, en ce qui la concerne, au développement de l'hygiène et à l'amélioration générale de la santé publique.

USTENSILES DE MÉNAGE

SOCIÉTÉ FRANÇAISE DES MÉTAUX OUVRÉS

C'est en 1904 que la Société des Métaux Ouvrés entreprit dans ses usines de Moncey, puis à partir de 1908 Vesoul et Moncey, sous la direction de M. Lionel Picard secondé par quelques amis, la fabrication en grande série des ustensiles de cuisine en aluminium. Une Société anonyme fut constituée à cet effet.

L'aluminium était connu depuis 1829, époque où un chimiste allemand, Wohler, put l'obtenir ; mais les procédés employés pour le trouver en faisaient un métal extrêmement cher. Sa fabrication prit rapidement un grand développement, mais son prix de revient élevé ne permettait de l'employer que dans la bijouterie et l'orfèvrerie d'art. Les procédés d'Adolphe Minet, de Héron et de Cowles, permirent de l'obtenir à un prix suffisamment bas pour qu'on pût l'employer, au moyen d'un alliage de cuivre et de zinc, dans la fabrication des carters pour l'automobile. Extrêmement léger et ductile, ce mélange trouva bientôt un emploi dans la fabrication des objets de cuisine. Dès 1902, quelques maisons l'employèrent dans la fabrication des articles de cuisine sous forme de casseroles fondues et tournées ; la main-d'œuvre considérable rendait encore le prix trop élevé.

C'est alors que la Société française des Métaux Ouvrés, abandonnant les errements de ses prédécesseurs, créa des articles de cuisine en métal repoussé et non fondu. Le public ne parut pas tout d'abord comprendre tous les avantages qu'il devait retirer de l'emploi de ces objets de cuisine ; leur légèreté faisait craindre un manque de solidité, et beaucoup craignaient de les voir fondre au feu des cuisinières ou des réchauds à gaz. La Société des Métaux Ouvrés, par de multiples démonstrations, parvint à convaincre le public et à lui montrer que, par suite de leur faible densité et leur ductilité, ces objets permettaient une économie sensible de temps et de combustible. Bientôt, grâce à l'appui des grands magasins, toujours à l'affût du progrès, ces ustensiles remplacèrent les anciennes batteries de cuisine en cuivre étamé.

Malheureusement l'aluminium avait des défauts : si le liquide à l'intérieur de la casserole chauffait rapidement, la queue de la casserole devenait en même temps si chaude que le maniement en était très difficile sinon impossible. La Société des Métaux Ouvrés se mit à la recherche de procédés permettant d'isoler les accessoires. Elle fit d'abord des queues de casseroles en bois, puis ensuite, au moyen de deux rondelles isolantes, elle fit des queues en aluminium, et maintenant elle est arrivée à créer des modèles où les accessoires restent absolument froids, alors que les liquides mis à l'intérieur sont en pleine ébullition.

La Société française des Métaux Ouvrés ne livre à sa clientèle que des articles parfaitement soignés jusque dans leurs moindres détails, partant de ce principe qu'il ne revient pas plus cher de faire bien et de donner satisfaction que de gâcher la fabrication et de mécontenter la clientèle. Ce fut d'ailleurs sa ligne de conduite pendant plus de vingt ans et celle qu'elle continuera à garder pour les années à venir.

PHOTOGRAPHIE

ISABEY

Il est très difficile, sinon impossible, lorsqu'il s'agit d'une maison d'une telle importance et d'une telle réputation, de dire quelque chose qui n'ait déjà été mille fois répété. Isabey fonda son atelier de portraits boulevard des Capucines, nº 23, en 1918 et, dès le début, s'attira la confiance d'une importante clientèle qui ne fit qu'augmenter de jour en jour. Il est, en effet, le photographe des membres de la Conférence de la paix, des personnalités politiques, littéraires et artistiques les plus notoires, des maréchaux de France, des plus grands couturiers de Paris et de tout le haut commerce français.

15 janvier 1923.

Cher Monsieur.

Les épreuves que je viens de recevoir sont tout bonnement admirables. Elles ont un style, une allure qui en font de véritables œuvres d'art. Ni en Amérique ni en Italie dont la technique photographique est réputée sans égale, on ne m'a fait aucun portrait qui vaille ceux que vous venez d'exécuter. C'est jusque-là inouï. Voudrez-vous bonnement m'en faire un nouvel ordre et me faire parvenir de suite avec la plaque sensible.

Je vous remercie bien cordialement et vous prie de me croire votre dévoué

Alexandre

L'attestation que nous reproduisons montre suffisamment la valeur artistique de ses portraits et en quelle estime le tiennent ses clients.

SOURCES MINÉRALES ET THERMALES

ÉTABLISSEMENT THERMAL DE BAGNOLES-DE-L'ORNE

Les villes d'eau comme les livres ont leur destinée ; Bagnoles-de-l'Orne, déjà connue au temps de la domination romaine et qui avait guéri tant de préconsuls, de chefs de légion, de centurions et de soldats, lors de la conquête de la Gaule, tomba peu à peu dans l'oubli à l'époque des invasions.

D'après une jolie légende locale, elle doit sa résurrection au cheval favori de Hugues, vidame de La Ferté-Macé, seigneur de Tessé et autres lieux. Le coursier préféré, le destrier de ce grand seigneur, âgé de plus de vingt ans, était fort épuisé. Hugues sans *Rapide* perdait la moitié de sa valeur, et *Rapide* refusait le service. Ne pouvant pas se décider à abattre l'animal, Hugues résolut, la mort dans l'âme, d'abandonner son favori sur la lisière de la forêt d'Andaine, où il existait une gorge étroite et profonde, traversée par un torrent rapide, entourée de rochers escarpés et sauvages et de halliers impénétrables. C'est là qu'un matin le vieux seigneur amena son cheval, bien convaincu, hélas ! qu'il y laisserait ses os.

Mais un mois après le vidame qui se promenait devant la porte de son château vit accourir à lui *Rapide* frais et dispos, semblable à un poulain plein de vigueur. *Rapide*, s'ennuyant dans la vallée après y avoir fait sa cure, réintégrait son écurie. Frappé de cette transformation, Hugues répéta plusieurs fois la même épreuve avec d'autres chevaux fatigués. Le résultat était toujours le même. Hugues voulut en avoir le cœur net. Accompagné d'un de ses plus vieux serviteurs, il se rendit sur les lieux. Voyant ses chevaux se précipiter pour boire les eaux d'une fontaine qui s'y trouvait, il fut vite persuadé que c'était à cette fontaine qu'il fallait attribuer le miracle. Il décida d'appliquer ce traitement à lui-même et à son serviteur. Tous deux se baignèrent le matin et le soir dans l'eau aux senteurs sulfureuses. Elles rendirent à Hugues et à son compagnon force et santé. Hugues, redevenu jeune, épousa la dame de Bonvouloir et en eut une nombreuse postérité. Plein de reconnaissance pour cette fontaine, il fonda aux lieux où il avait trouvé la guérison de tous ses maux un hôpital, et une chapelle pour les pauvres malades et infirmes qui viendraient y chercher le soulagement de leurs misères. Il les dota d'une grande étendue de bois : ces bois forment encore aujourd'hui le Parc de Bagnoles. Les eaux bienfaisantes de Bagnoles étaient donc rendues à des milliers de malades, qu'elles soulagèrent depuis : la nature n'avait pas voulu qu'un pareil trésor restât ignoré plus longtemps, et la réputation de cette merveilleuse source alla croissant de siècle en siècle.

L'établissement de Bagnoles, vendu comme bien national sous la Révolution, fut, sous l'Empire, aliéné par décret du 22 septembre 1804, au profit de la famille Jandrin. Il a été ensuite possédé par la famille Lemachois, qui l'a reconstruit et modifié à tel point qu'en 1820 il occupait le premier rang parmi les plus beaux et les plus suivis de France. On évalue à près d'un million les dépenses alors faites pour le mettre en état. M. Lemachois y employa sa fortune et, outre la construction du pavillon des Thermes, de l'hôpital et de la plupart des autres bâtiments, y traça les chemins actuels.

La Légende de Bagnoles, par Léandre

En 1820, le marquis Voyer d'Argenson, ministre du roi, fait construire à Bagnoles un hôpital militaire qui fut très fréquenté jusqu'en 1840, date de sa démolition. Le 18 avril 1865, Bagnoles fut acquis par une société ayant à sa tête M. Richard, ancien notaire à Alençon. M. Richard construisit la piscine qui fait l'admiration de tous les visiteurs. Sa longueur est de 20 mètres, sa largeur de 5 mètres et sa profondeur de 60 centimètres à 1 m. 80. On peut y nager tout à l'aise. Elle contient 125 000 litres d'eau et se remplit en très peu d'heures. En 1870, les eaux de l'établissement de Bagnoles furent adjugées à M. Louis Vabre, qui, durant le peu de temps qu'il en fut le propriétaire, y a fait d'excellents travaux : une construction fut élevée derrière le pavillon de Cerny, maintenant démoli, où est installée une machine à vapeur et un château d'eau, contenant au sommet de grandes cuves d'où se distribue l'eau à l'usage des bains par différentes conduites ; la canalisation et la captation des sources ; la construction d'un pavillon nouveau contenant le service et les appareils de l'hydrothérapie proprement dite ; enfin la construction de la buvette de la source, où à toute heure les

buveurs d'eau trouvent maintenant l'installation la plus commode et la plus agréable.

En 1880, l'Établissement thermal fut acheté par M. Lescanne-Perdeaux pour une Société dont M. Alexis Duparchy, principal intéressé, fut président pendant seize ans. En 1896, une nouvelle Société fut formée sous la présidence de M. Georges Hartog, un de nos grands industriels parisiens. Sous l'administration de ce dernier, aidé de M. Alphonse Hartog, administrateur-délégué, l'établissement, très bien approprié aux exigences des goûts modernes, prit une grande extension et devint une des stations les plus appréciées de France.

Le Conseil d'administration actuel est présidé par M. Roulleaux-Dugage. M. Philippe Moulin occupe le poste de vice-président et d'administrateur-délégué. Le siège de la Société est à Paris, 78, rue de Provence.

SOCIÉTÉ DES EAUX MINÉRALES DE SAINT-GALMIER

La France est un des pays les plus riches en sources d'eaux minérales. Les sources françaises soutiennent facilement la concurrence des sources étrangères les plus connues, et depuis

Vue générale de l'Établissement de Saint-Galmier

de longues années la renommée de nos villes d'eaux a dépassé de loin les frontières de notre pays.

Une des sources les plus importantes et les plus populaires est la source Badoit de Saint-Galmier.

L'exploitation commerciale des eaux de Saint-Galmier est due à M. Badoit, qui le premier comprit le parti que l'on pouvait tirer de cette eau minérale, qui, à l'agrément du goût, joignait des propriétés médicinales reconnues et constatées par l'usage.

Il afferma la source Fontfort, propriété de la ville de Saint-Galmier en 1837 et en entreprit l'exploitation. Dès 1842, plus de 50 dépôts avaient été créés en France et même à l'étranger.

Le succès de Badoit suscita la concurrence. En 1839, André, pharmacien à Lyon, associé avec Loire et Montard, creuse un puits et découvre la source qu'il appelle « André ».

Pour son exploitation, MM. André, Loire et Montard formèrent une association civile au capital de 40 000 francs.

Une concurrence implacable entre les deux établissements rivaux (Badoit et André), tant sur le terrain commercial que sur le terrain d'exploitation, nuit considérablement au développement de leurs entreprises. Les travaux de creusage imprudent mettent souvent en péril les sources mêmes.

Enfin, en 1859, un an après la mort de M. Badoit, un accord mit fin à cette concurrence ruineuse, et les deux sources « Badoit et André » fusionnèrent, formant une Société civile par association qui prit à bail la « Source de la Ville ».

La Société prit la dénomination de « Société des Eaux minérales de Saint-Galmier, Sources Badoit, André et de la Ville ».

C'est cette Société qui, après diverses transformations que nous allons rappeler brièvement, exploite actuellement toutes les sources existantes dans la commune de Saint-Galmier.

La Société fut dirigée de 1859 à 1874 par deux gérants : M. Cherbouquet, gendre de M. Badoit, et M. Champagnon, pris parmi les actionnaires de la Société André, puis par un conseil d'administration.

Salle de mise en bouteilles

Salle d'expéditions

En 1876, la Société achète, devant le tribunal, le droit au bail des Sources Centrales.

En 1886, elle acquit les Sources Courbières et Nouvelle.

En 1880, elle prend à bail la Source Rémy.

En 1894, la Société Badoit fut transformée en Société anonyme au capital de 2 250 000 francs et acquit par voie d'apport la grande Source Noël, propriété de la Société des Verreries Bicharme, à Rive-de-Gier. M. Douvreleur, président du conseil de cette Société, fut nommé administrateur de l'Établissement de Saint-Galmier.

C'est en 1894 que date le développement continu de la vente des eaux de Saint-Galmier, dont les étapes sont les suivantes :

En 1880	3	millions de	bouteilles.
En 1884	12	—	—
En 1894	15	—	—
En 1900	13	—	—
En 1904	20	—	—
En 1910	22	—	—

chiffre qui se maintient sans grand changement jusqu'à la guerre de 1914, 16 millions de bouteilles.

La vente de l'eau de Saint-Galmier, qui avait beaucoup diminué du fait de la guerre et était tombée au-dessous de 12 millions, a remonté rapidement ; elle tend à revenir à l'importance de 1910.

Le Conseil d'administration actuel est composé comme suit :

M. Louis Chaverot, président ; M. James Peycelon, administrateur délégué ; MM. Henry Forissier, administrateur ; Amédée Frachon, administrateur ; Auguste Cholat, administrateur.

M. James Peycelon était chef d'exploitation en 1883 et directeur en 1890. Il est administrateur délégué depuis 1894.

Le siège social se trouve à Saint-Galmier (Loire), avec bureau à Paris, 15, rue de Châteaudun.

COMPAGNIE FERMIÈRE DE L'ÉTABLISSEMENT THERMAL DE VICHY

L'Allier et la Source des Célestins

Les célèbres sources de Vichy appartiennent à l'État français. Elles sont exploitées par la « Compagnie fermière de l'Établissement thermal de Vichy, Société anonyme, fondée en 1862, au capital de 19 200 000 francs ».

Le Couvent des Célestins

Les principales sources sont « Grande-Grille », « l'Hôpital », « Chomel » et « Célestins ».

Les eaux de ces sources ont une composition chimique à peu près identique, mais leur température à l'émergence diffère sensiblement.

La « Grande-Grille » a une température de 41° C. C'est celle qui répond le mieux à l'idée qu'on se fait d'une source thermale jaillissante, grâce à la pression souterraine et à la grande quantité de gaz carbonique dont son eau est saturée.

La Source de la Grande-Grille

« L'Hôpital », dont la température est de 33° C., jaillit dans un vaste réservoir exhaussé au-dessus du sol et protégé par un pavillon de fer forgé.

La plus chaude des eaux de Vichy est la source Chomel, dont la thermalité atteint 43° C. et dont l'emploi

est recommandé aux malades particulièrement sensibles.

Puis vient la source des Célestins (18° C.), universellement connue et réputée. Elle doit son nom à un ordre de moines qui, dès le XVe siècle, utilisaient ses vertus curatives. Le parc qui l'entoure est l'endroit le plus pittoresque de Vichy et d'où l'on découvre un panorama magnifique : l'Allier avec ses collines boisées et, tout au fond, la ligne majestueuse des monts d'Auvergne.

Fabrication des Pastilles Vichy-État

La popularité des eaux est très grande. C'est à plus de cent mille que s'élève chaque année le nombre de ceux qui viennent de tous les points du monde chercher à Vichy la guérison ou le soulagement de leurs maux.

Le débit abondant des principales sources suffit largement non seulement à la consommation sur place et à l'utilisation en bains et douches, mais à une exportation considérable de bouteilles d'eau de Vichy-État.

L'embouteillage a lieu sous le contrôle d'un représentant du gouvernement. Il est effectué par une série d'opérations mécaniques conduites avec le plus grand soin au moyen d'un outillage perfectionné, dans de spacieux bâtiments, proches de la gare et raccordés à la voie ferrée.

En vue de fournir à la thérapeutique le sel extrait des eaux naturelles de Vichy, la compagnie a installé de vastes laboratoires où s'effectue l'extraction des sels minéraux. Ces sels parfaitement blancs, passés au tamis, sont employés tels quels ou utilisés pour la préparation de pastilles ou comprimés Vichy-État. Le débit de ces produits prend chaque année une importance croissante. Leur fabrication est une des principales préoccupations de la Compagnie Fermière. Celle-ci, depuis de longues années qu'elle exploite l'établissement thermal, n'a rien négligé pour rendre aux malades leur séjour à Vichy des plus agréables.

Vue des halls des Ateliers d'emballage

Les casinos, les théâtres qu'elle y a installés, les manifestations sportives qu'elle y a organisées font de Vichy une ville d'eau gaie et attrayante. Si l'on joint ces agréments aux puissantes qualités curatives de ses sources, on comprendra pourquoi Vichy est surnommée « la Reine des villes d'eaux de la France ».

GRAINES

C. ANGEL ET FILS

L'EXCELLENCE des graines produites en France est reconnue par les spécialistes du monde entier. Maisons anglaises, hollandaises, allemandes, russes, américaines, etc., venaient chez nous faire multiplier les graines de toutes espèces de plantes. C'est un fait notoire que nulle part ailleurs au monde on ne rencontre à la fois des conditions pareilles de sol, de climat et d'art de cultiver.

Avant la guerre, la France vendait surtout ses graines à des firmes allemandes qui, conservant les meilleurs lots pour la culture de leur pays, livraient le reste à l'étranger.

Désormais les importateurs étrangers ont un intérêt primordial de s'adresser directement à des maisons françaises, sûrs d'y trouver des avantages appréciables tant pour les prix que pour les qualités.

M. C. ANGEL PÈRE

M. GEORGES ANGEL

Parmi les entreprises les plus en vue de cette spécialité, les Établissements C. Angel et Fils occupent une place prépondérante. Fondés en 1903, ils n'ont pas cessé depuis de jouer un rôle important dans l'horticulture française. Spécialisés dans le commerce des graines, plantes, arbres et oignons à fleurs, ils possèdent une nombreuse clientèle tant française qu'étrangère.

MM. Angel et fils ont, depuis la fondation de leur maison, remporté les premières récompenses à toutes les expositions françaises et internationales auxquelles ils ont participé.

En outre, ils ont été onze fois lauréats de la Société d'horticulture de France et du ministère de l'Agriculture pour les concours agricoles.

Le siège de ces importants établissements est à Paris, 10, quai de la Mégisserie.

TABACS

JOSEPH ATTIAS, VEUVE J. ATTIAS ET E. MAMAIN, Successeurs.

Grenier des céréales, gros exportateur de vins, l'Algérie a vu, depuis une vingtaine d'années, son industrie du tabac prendre une extension considérable et devenir une de ses principales ressources. La culture s'est développée d'année en année et la production atteint actuellement de 12 à 15 millions de kilogrammes. 80 000 hommes, femmes et enfants, se consacrent pendant les cinq mois que dure la plantation et la vente à la cueillette, au séchage et à la mise en manoques. Trente usines munies d'un outillage moderne perfectionné, autant de fabriques, de moindre développement, manufacturent cette importante récolte.

Au milieu du siècle dernier, la culture du tabac en Algérie se bornait pourtant à quelques plantations familiales près des oueds, norias, marais. Les fellahs, vendant difficilement aux petites fabriques rudimentairement outillées qui fournissaient la clientèle indigène des villes, se contentaient surtout d'assurer leur consommation personnelle. Pour passer de ce stade au développement actuel, il a fallu tout l'effort des indigènes et des colons, encouragés par l'administration française, qui faisait adopter l'emploi des tabacs algériens par la Régie. Il a fallu que des négociants comprennent l'importance que pouvait prendre le commerce de ce produit, à condition que la qualité en fût améliorée.

La maison J. Attias, maison d'exportation et importation, fondée à Alger en 1848, fut, parmi ces derniers, celle dont les efforts devaient le plus contribuer à donner au mouvement l'essor qu'il méritait.

M. Attias alla d'abord étudier cette spécialité en Turquie, puis, pendant de nombreuses années, en Hollande, Allemagne, Autriche-Hongrie. Il en rapporta au profit de l'industrie algérienne des connaissances approfondies. En même temps, il introduisit dans notre colonie des qualités de tabac qui devaient améliorer celles du pays. Enfin ce contact avec l'étranger lui ayant créé des relations nombreuses, il fut à même de faire apprécier et adopter par les fabricants européens l'emploi des tabacs algériens qui entrent désormais en forte proportion dans leur consommation.

Actuellement, la maison J. Attias, dont les bureaux sont sis 23, avenue des Consulats, et les entrepôts 12, rue Charras à Alger, est la plus importante maison de l'Afrique du Nord. Disposant d'un personnel compétent, elle importe directement des pays d'origine pour les fabricants de la colonie les

tabacs nécessaires à la fabrication des cigarettes et des cigares. Elle exporte à l'étranger, fermentés méthodiquement et sélectionnés suivant les besoins et les goûts de chaque pays, les tabacs algériens qu'elle livre en feuilles aux manufactures. Elle s'intéresse à l'évolution mécanique de l'industrie et introduit en Algérie les appareils les plus perfectionnés : matériel et fournitures pour l'industrie des tabacs ; machines à empaqueter les cigarettes. Enfin elle possède une manufacture de boîtes à cigares faisant du coffrage de luxe et s'occupe également du commerce de papiers à cigarettes.

Marquant les résultats heureux obtenus par la maison J. Attias (Maison Vve Attias et E. Mamain, Successeurs), des récompenses aux expositions Bruxelles 1910, hors-concours, membre du Jury, Marseille 1922, et grand prix de Strasbourg 1924, sont venues consacrer les beaux efforts qu'elle a accomplis.

SOCIÉTÉ INTERNATIONALE DE RÉGIE COINTÉRESSÉE DES TABACS AU MAROC

La Société internationale de Régie cointéressée des tabacs au Maroc a été constituée le 29 décembre 1910 ; elle a pour objet l'exploitation du monopole général de la fabrication et de la vente des tabacs à fumer, à priser, à mâcher, ainsi que la fabrication et de la vente du kif, pour tout l'empire marocain ; l'exploitation de toutes industries accessoires à la fabrication des produits du monopole ; l'achat et la vente de tous terrains ; l'achat, la vente et la construction de tous magasins, usines, immeubles en vue de l'exploitation du monopole et de toutes industries accessoires ; toutes opérations commerciales, industrielles et financières, agricoles et immobilières se rattachant directement ou indirectement à l'objet social.

La Société fut constituée pour une durée de cinquante ans à compter du 1er janvier 1911, sauf prorogation ou dissolution anticipée.

La concession octroyée par le gouvernement chérifien à la Société est de quarante ans à partir de la date à laquelle la totalité de « l'exploitation aura été remise au fermier » (articles 1 à 24 de l'acte de concession).

D'autre part, aux termes dudit acte, le gouvernement chérifien peut exercer sa faculté de rachat après vingt ans révolus à partir de la date à laquelle la totalité de l'exploitation aura été remise au fermier conformément à l'article 1.

Le fondateur de la Société fut M. Léon Weil, au profit duquel l'adjudication fut prononcée par la commission chérifienne des adjudications.

Le capital social, originairement de 8 millions de francs, est actuellement de 10 millions (décision de l'assemblée générale extraordinaire du 6 septembre 1921) et divisé en 20 000 actions de 500 francs chacune, souscrites en espèces et libérées de moitié.

Il fut créé à l'origine 8 000 parts de fondateur sans valeur nominale donnant droit à une part dans les bénéfices. Ces parts de fondateur furent attribuées à concurrence de 50 p. 100 à M. Léon Weil et 50 p. 100 aux souscripteurs du capital primitif en proportion du nombre d'actions souscrites par eux.

Conformément aux délibérations de l'assemblée générale extraordinaire du 30 avril 1920, ces parts ont été rachetées en totalité à la date du 15 juillet 1920, et, par suite de leur annulation, elles ont cessé de participer aux bénéfices à compter du 1er janvier 1921.

Les apports faits par M. Léon Weil, directeur des Manufactures de l'État en retraite, officier de la Légion d'honneur, lors de la constitution de la Société, étaient :

1° La concession du monopole général de la fabrication et de la vente du tabac et du kif dans tout l'empire chérifien ;

2° Tous terrains, immeubles, etc., qu'il aurait pu acquérir en vue de l'exploitation dudit monopole.

La Société a procédé en 1916 et en 1921 à l'émission de deux tranches de 10 000 bons décennaux à 6 p. 100 de 500 francs l'un, remboursables au pair pour la première tranche le 15 août 1923 (et effectivement remboursée depuis cette date) et pour la deuxième tranche le 15 octobre 1931. L'intérêt annuel de ces bons est payable par coupons semestriels de 15 francs net pour la première tranche : les 15 février et 15 août de chaque année et, pour la deuxième tranche : les 15 avril et 15 octobre.

Pour la deuxième tranche, la faculté de remboursement part du 15 octobre 1926.

Les résultats des exercices réglés jusqu'ici ont permis de répartir les sommes ci-après :

		Dividendes nets.	
		Actions.	Parts.
Exercice	1914	33,60	14,22
—	1915	48	28,80
—	1916	53,20	37,05
—	1977	76	40,85
—	1918	77,90	42,75
—	1919	81,70	45,60
—	1920	136,80	82,07
—	1921 actions anciennes	136,80	»
—	1921 actions nouvelles	68,40	»
—	1922 pour *toutes les actions*	136,80	»
—	1923 — —	154	»
—	1924 — —	164 plus libération de 100 francs par action.	

*
* *

Le titre de la Société représente exactement sa nature et son objet.

Tout en étant française, en tant que Société anonyme ayant son siège en France et régie par les dispositions des lois françaises, cette Société est *internationale*, constituée qu'elle fut par des groupes financiers de divers pays. Actuellement les actions sont en majorité possédées par des Français, le surplus par des Anglais, Espagnols, Hollandais, Portugais et Marocains.

Quant aux actions qui appartenaient avant la guerre à des Austro-Allemands, elles ont été placées sous séquestre.

A la suite des décisions prises par le garde des Sceaux, la vente de ces actions a commencé au mois de mars 1923 et est terminée à l'heure actuelle.

*
* *

Cette vente a porté sur 4 344 actions. La Société est d'autre part qualifiée de régie cointéressée, parce que le cahier des charges du monopole stipule au profit de l'État marocain non seulement l'attribution d'une redevance fixe annuelle, mais une part dont l'importance s'accroît suivant le chiffre des bénéfices réalisés au cours de chaque exercice et fixée d'après une échelle établie par l'acte de concession lui-même.

* * *

Dès le début du monopole, Tanger fut choisi comme siège principal de l'exploitation, et c'est là que, pour des considérations de tous ordres, furent instituées la direction générale et la manufacture.

La direction générale, définitivement installée depuis 1916 dans la ville nouvelle de Tanger, a été depuis l'origine de la Régie placée sous l'autorité d'ingénieurs des Manufactures de l'État français mis à la disposition de la Société.

Les services de la direction générale sont répartis en six groupes.

Dès 1912, la Société faisait entreprendre la construction d'une manufacture conçue suivant les idées les plus modernes et qui, pourvue d'un outillage perfectionné, devait, par la suite, prendre un développement parfaitement en harmonie avec l'augmentation croissante de la consommation du tabac au Maroc.

Au cours de 1914, les travaux de construction des premiers bâtiments de la Manufacture de Tanger étaient terminés, et le programme de développement des ateliers se poursuivait dans les années suivantes avec une remarquable activité malgré les difficultés créées par la guerre.

A l'heure actuelle, la manufacture occupe une superficie de 32 000 mètres carrés.

Elle comprend, en dehors des services purement administratifs, trois groupes principaux d'ateliers.

Tanger est pour la Régie des tabacs la cellule-mère de laquelle sont nées toutes les cellules qui constituent les services répartis sur l'ensemble du territoire marocain et qui comprennent, tant dans la zone française du Protectorat (Maroc oriental et Maroc occidental) que dans la zone du Protectorat espagnol, 16 entrepôts, avec un ensemble de 62 employés.

Tous ces services relèvent naturellement de la direction générale à Tanger.

* * *

Le tableau suivant donne une idée nette de l'activité de la Société et de sa prospérite pendant les dix dernières années de son existence.

RÉSULTATS D'EXPLOITATION.

Années.	Ventes en kilos.	Valeur en francs.
1912	549 000	5 073 518
1913	809 000	7 224 225
1914	937 000	8 893 862
1915	1 120 000	9 982 662
1916	1 222 000	11 342 367
1917	1 371 000	14 873 584
1918	1 329 000	20 167 301
1919	1 363 000	23 834 112
1920	1 519 000	37 064 968
1921	1 493 000	42 600 404
1922	1 528 000	41 934 935
1923	1 492 000	42 754 440
1924	1 637 000	46 499 000

* * *

Le conseil se trouvait, à la date du 1er janvier 1923, constitué de la manière suivante :

MM. A. Bénac, président ; G. Guiot, administrateur-délégué ; marquis de Caviedes, Atthalin, H.-A. Van Niérop, R. de Burnay, Mercier, administrateurs.

COMPAGNIE INTERNATIONALE POUR L'INDUSTRIE DU TABAC

Cette Compagnie, créée à Paris, 75, avenue des Champs-Élysées, en février 1924, au capital de 35 millions de francs, a été constituée sous l'impulsion du groupement qui a été, en Russie, avant la révolution, le maître du plus grand trust de cigarettes du monde, la Russian Tobacco Ltd. Pour donner une idée de l'importance de ce trust, il suffira de rappeler que la valeur de ses fabriques et de ses stocks de tabacs (que les Soviets ne manquèrent pas de nationaliser en tout premier lieu) a atteint 21 millions de livres sterling.

Sous la présidence de M. Maurice Verstraete, une pléiade de techniciens consommés, ayant fait leur école dans le fameux trust en Russie, ont formé et réorganisé une série de manufactures de Tabac, pour finalement les apporter, l'an dernier, à la Compagnie Internationale pour l'Industrie du Tabac. Cette Compagnie possède ainsi aujourd'hui trois fabriques en Esthonie, une en Lettonie, deux en Hollande et une à Bruxelles (qui produit la fameuse cigarette Bogdanoff). Une usine modèle ayant appartenu à cette Compagnie, et située à Poznan, a été rachetée par la Régie polonaise à un prix très avantageux.

La Compagnie possède également des intérêts commerciaux et industriels dans presque tous les pays de l'Europe.

La quantité annuelle de tabac en feuilles coupé par les manufactures de la Compagnie Internationale se chiffre par millions de kilogrammes. Cette Compagnie prépare, en outre, certains mélanges de goût oriental, spécialement pour la Régie française.

Dès sa constitution, la Compagnie Internationale pour l'Industrie du Tabac n'a cessé de recevoir l'appui d'une des plus importantes banques privées de Paris, d'envergure mondiale. Cet appui facilite grandement la Compagnie par sa participation active à toutes les grosses négociations internationales touchant le commerce des tabacs. Elle est ainsi arrivée à pratiquer ce commerce dans une très large mesure.

SOCIÉTÉ FRANÇAISE D'EXPLOITATION DE MANUFACTURES DE CIGARETTES A BATSCHARI

Façade de l'Immeuble de Sarrebruck

Cette Société, constituée le 24 octobre 1924, a d'abord réalisé le but principal qu'elle s'était fixé en procédant à l'acquisition du contrôle des Usines Batschari dans la Sarre.

Ces usines, situées à Sarrebruck, sont dotées d'installations très modernes et d'un matériel des plus perfectionnés.

Les tabacs qui servent à la fabrication des cigarettes sont uniquement des produits d'Orient des meilleures provenances : Cavalla, Xanthia, Samsoun, Smyrne.

Triage des feuilles

Les mélanges, habilement dosés, donnent des cigarettes d'une finesse extrême, appréciées par les connaisseurs du monde entier. Les machines à fabriquer ces cigarettes sont au nombre de douze et peuvent fournir plus d'un million de cigarettes par jour.

La Société française A. Batschari représente environ 60 p. 100 de la production totale du bassin de la Sarre.

L'autorisation de vendre les cigarettes en France a été accordée à la Société au mois de mai 1925 pour ses deux marques « A. B. C. » et « La Couronne », qui se trouvent maintenant dans tous les débits de tabac.

La Société a participé à l'Exposition internationale des Arts décoratifs. Les modules « Sonica » et « Cordon Rouge » ont été spécialement envoyés à Paris pour la durée de cette

Mise en boîte des cigarettes

exposition. Ces marques ont obtenu un grand succès, qui a valu à la Société la plus haute récompense : le Grand Prix.

Le Conseil d'administration est ainsi composé :

Baron Robert Surcouf, président ; MM. Jacques Eger et Levinson-Levin, vice-présidents ; M. A. Weil, administrateur-directeur ; M. Kiefer, administrateur.

EXPORTATION IMPORTATION
COMPAGNIES COLONIALES

SOCIÉTÉ FRANÇAISE
POUR LE COMMERCE AVEC LES COLONIES & L'ÉTRANGER
(Anciens Établissements David Gradis et Fils)

La Société française pour le Commerce avec les Colonies et l'Étranger a été constituée en mars 1921.

Elle a pris la suite des affaires de la maison David Gradis et Fils établie à Bordeaux en 1688 et qui joua un rôle important, surtout au XVIII^e siècle.

A cette époque, elle s'occupa, durant le ministère du cardinal de Fleury (1726 à 1743), d'armement, d'importation et d'exportation avec les îles françaises de l'Amérique.

Durant la guerre dite de la Succession d'Autriche, entre la France et l'Angleterre, de 1744 à 1748, cette maison expédia à la Guyane et au Canada de nombreux navires, affrétés pour le compte du gouvernement.

Lors de la guerre de Sept ans (1756-1763), les opérations de la maison Gradis prirent une extension considérable. Elle fut le plus important fournisseur du Canada. Elle y envoya de très nombreux navires chargés de farines, salaisons, eaux-de-vie, vins, articles variés, et qui transportèrent aussi dans la colonie des troupes, munitions et équipements militaires. Le marquis de Montcalm, dans son journal de campagne, cite fréquemment le nom de Gradis, et c'est grâce aux approvisionnements de ces armateurs bordelais qu'il put prolonger durant plusieurs années son héroïque résistance.

Au mois d'avril 1757, l'un des navires de la maison Gradis, armé pour le roi à destination de Québec, *le Robuste*, soutint un brillant combat contre une frégate anglaise qui fut contrainte de se retirer. *Le Robuste* portait 24 canons, 78 hommes d'équipage et 150 soldats. Sa cargaison valait 400 000 livres. Louis XV accorda des récompenses aux défenseurs et félicita la maison Gradis pour les services rendus.

Après la perte du Canada, la maison Gradis affréta à Brest deux frégates pour le compte du roi qui firent de nombreuses prises, puis cette maison fut chargée par le gouvernement d'approvisionner la Martinique et Saint-Domingue.

Quand la paix fut conclue, la maison Gradis fut chargée par le gouvernement du ravitaillement de Gorée et des possessions françaises en Afrique occidentale. Elle fit ce service de 1763 à 1775.

En même temps, elle eut à exécuter d'autres commandes considérables. De 1764 à 1766, elle fit l'approvisionnement général en vivres des colonies d'Amérique, comprenant la Guyane, Saint-Domingue, la Martinique, la Guadeloupe, Sainte-Lucie, Marie-Galante et la Désirade. A partir de 1768, elle munit ces mêmes colonies, en y ajoutant l'île de France et l'île Bourbon, d'espèces monnayées d'or et d'argent nécessaires à leur trafic.

Par traité du 21 décembre 1779, la maison Gradis eut ordre d'expédier annuellement à Saint-Domingue des sommes importantes en argent des îles. Cette fourniture se prolongea jusqu'à la fin de l'ancien régime.

Le chef de la maison Gradis fut honoré de l'estime et de la confiance de tous les secrétaires d'État de la Marine au XVIII^e siècle. Maurepas, Rouillé, Machault d'Arnouville, les ducs de Choiseul et de Praslin lui ont adressé des lettres élogieuses. D'une grande générosité, il ouvrit des crédits aux prisonniers français après la prise de Louisbourg par les Anglais en 1758, et le 27 novembre 1759, après notre défaite navale de Quiberon, dans laquelle le maréchal de Conflans fut battu par l'amiral Hawke, il écrivit à son correspondant à Londres pour le prier de fournir à son compte à nos officiers prisonniers tout l'argent dont ils pourraient avoir besoin.

En récompense des services exceptionnels rendus à la France par la maison Gradis, le roi Louis XVI, par lettre patente du 21 août 1779, lui accorda le droit de propriété aux colonies, ce qui était une faveur très rare à cette époque.

Depuis la Révolution, la maison Gradis a continué à faire le commerce entre la France et les colonies et les pays d'outre-mer. Elle s'occupa notamment de l'importation des sucres, cacaos et autres produits du sol et de l'exportation de la métropole, des machines, objets manufacturés et approvisionnements divers.

M. Camille Jullian, de l'Académie française, professeur au Collège de France, dans son *Histoire de Bordeaux* (1895, p. 542), résume en ces termes le rôle de la maison Gradis :

« Au XVIII^e siècle, la maison Gradis devint une des forces de la cité et une ressource de la France. Sa solidité et sa confiance étaient telles que la guerre maritime ne suspendait pas ses armements. Elle expédiait vivres et flottes au Canada menacé, prêtait des millions au Gouvernement, entretenait ses armées vaincues et prisonnières et, par son audace et son dévoûment dans les malheurs de la guerre de Sept ans, parut protéger et représenter la France plus que la royauté elle-même. »

Depuis sa constitution, la Société a élargi encore le cercle des affaires de l'ancienne maison. Elle continue à occuper une place prépondérante dans le commerce des sucres indigènes, coloniaux et exotiques. Elle traite d'importantes affaires en céréales.

Elle a participé, en outre, à la création du marché à terme des caoutchoucs bruts, qui fonctionne à la Bourse de commerce de Paris depuis le début de l'année 1924 et du marché des riz à Paris holomogué par arrêté ministériel en date du 2 septembre 1925.

PACHOD FRÈRES & C^IE

Cette importante maison fut fondée à Lyon, place des Cordeliers, nº 12, en 1860, par MM. Sullice Frères et Amédée Pachod. Quelques années après, le magasin fut transféré rue Centrale, nº 6. Il est actuellement 78, avenue de Saxe.

Le but de l'entreprise était à l'origine le commerce de mercerie, en gros. La clientèle était surtout française et répartie dans le bassin du Rhône, la Corse, l'Algérie, la Tunisie et le Maroc.

Lorsque MM. Pachod Frères prirent la suite de l'affaire sous la raison sociale Pachod Frères et C^ie, en 1899, ils songèrent tout de suite à augmenter leurs débouchés et exportèrent en Chine, en Indochine et dans les Indes anglaises. A l'exportation de la mercerie ils adjoignirent celle de la soierie, de la parfumerie, de la bonneterie, de la bimbeloterie, de la coutellerie, des cotonnades, de la draperie, des tissus divers et de la papeterie. Petit à petit, au fur et à mesure des demandes sans cesse croissantes, ce rayon se développa, et MM. Pachod Frères sont actuellement en mesure d'exporter tous les articles, sauf la métallurgie et l'alimentation. Leur Société est en pleine prospérité.

S. A.

LUCIEN POHL

La maison a été fondée en 1866, sous la raison sociale Pohl Frères et C^ie, à Paris et Yokohama, et est une des plus anciennement établies au Japon parmi les maisons européennes. Elle est actuellement dirigée à Paris, 4, rue d'Hauteville, par M. Lucien Pohl.

M. L. Pohl

Elle importe d'Extrême-Orient principalement les objets d'art et y exporte divers articles de luxe.

La maison Pohl est surtout connue aujourd'hui comme spécialiste dans le commerce des perles fines de culture du Japon, et c'est elle qui a le plus contribué, depuis un quart de siècle, à lancer dans le monde ce merveilleux produit naturel dont on a tant parlé depuis quelques années.

C'est vers la fin du siècle dernier que M. K. Mikimoto réussit pour la première fois à produire par culture des perles incomplètes, vulgairement dénommées « perles japonaises ». Elles étaient obtenues sur des mollusques d'eau de mer (*Meleagrina Martensi* Dunker), en introduisant un corps étranger entre le manteau et la coquille de ces huîtres perlières, c'est-à-dire en perfectionnant l'antique procédé dont se servaient les Chinois sur des mollusques d'eau douce. Par suite des efforts du père et prédécesseur de M. Lucien Pohl, ces demi-perles à complément de nacre eurent un très gros succès auprès des bijoutiers et du public et sont devenues un article de vente tout à fait courante en joaillerie, grâce à leur belle apparence pour un prix relativement très modéré.

Mais c'est seulement depuis quelques années que le cultivateur japonais a réussi à obtenir, par un procédé tout à fait différent, des perles complètes de culture. Le moyen qu'il emploie consiste essentiellement en une opération de greffe de tissus : il sacrifie une méléagrine, il en détache un lambeau d'épithélium palléal (appelé sac perlier) ; il fait une incision dans le manteau d'une seconde méléagrine vivante et glisse dans les tissus sous-épidermiques de ce manteau le sac perlier tapissé intérieurement des cellules qui sécréteront la perle. La méléagrine vivante, munie ainsi de son petit sac perlier greffé à l'intérieur de son manteau, sera ensuite replacée pendant sept ans dans la mer, pour le temps nécessaire à la secrétion des nombreuses couches formant la perle fine. Toute une installation complexe et éminemment scientifique a été aménagée dans les baies d'Ago et de Gokasho, au Japon, pour cette production forcée des perles fines naturelles.

Les produits provenant de cette ferme sous-marine peuvent en tous points rivaliser avec les plus belles perles sauvages des pêcheries les plus réputées, par exemple avec celles que l'on récolte depuis de nombreux siècles dans le Golfe Persique.

Les efforts de M. Lucien Pohl ont précisément eu pour but d'essayer de faire reconnaître l'évidence scientifique dans cette importante question. Les savants zoologistes ayant prouvé que ces nouvelles perles sont de véritables perles fines, les perles de culture étant d'ailleurs aussi belles, aussi solides, aussi durables que les perles sauvages et ne pouvant être distinguées de ces dernières d'une manière infaillible, la controverse qui a fait tant de bruit était en réalité parfaitement inutile. Un jugement rendu le 24 mai 1924 par la troisième chambre du Tribunal civil de la Seine en faveur de M. Pohl peut être considéré comme devant définitivement orienter cette controverse dans le sens de la vérité. A qualités extérieures égales, les perles de culture sont de même valeur que les autres perles fines. Comme la production en est limitée, il est peu vraisemblable que leur apparition fasse baisser les prix des perles fines en général, et il est probable que la perle restera toujours à la fois l'ornement idéal et le placement de capitaux le plus avantageux.

M. Lucien Pohl est à présent connu non seulement comme importateur de perles fines, mais encore comme le défenseur d'une juste cause dans une question qui préoccupe le monde entier.

L. P.

ÉTABLISSEMENTS OROSDI-BACK

Fondée en 1888, cité d'Hauteville, nº 9, par MM. Léon Orosdi, Hermann Back, Philippe Orosdi et Joseph Back, sous la raison sociale Orosdi-Back et Cie, elle était connue en Orient sous le nom d'Omer-Effendi. En 1895, une Société anonyme fut constituée au capital de 10 millions de francs, capital qui fut porté à 20 puis à 40 millions en 1922. En plus 10 000 obligations furent émises en 1908, 40 000 en 1920 et 40 000 bons en 1922 ; les réserves de la Société s'élèvent à 16 millions de francs.

Puissante organisation dont les maisons se trouvent aux lieux de production même : Lyon, Roubaix, la Chaux-de-Fonds (Suisse), Manchester, Bradford (Angleterre), Kobé, Yokohama (Japon), Milan, Barcelone, Gablonz, elle a des magasins de vente dans tout l'Orient, véritables bazars européens à Constantinople, Smyre, Adana (Turquie), Alep, Beyrouth (Syrie), Tunis, Bizerte (Tunisie), Alexandrie, Le Caire, Tantah, Port-Saïd (Égypte), Tauris (Perse), Bagdad (Mésopotamie). L'oriental peut y trouver à profusion tous les produits français dont il a besoin.

C'est une des organisations qui font honneur à notre commerce d'exportation en Orient.

Son Conseil d'administration est composé de : MM. l'Intendant général Fernand Bonnier, président ; Émile Dubonnet, Henri Esders, Adolphe Back de Surany, Marcel Baratoux, Léopald Fack. Siège social : 126, rue Lafayette, à Paris.

N. B.

COOPÉRATIVE D'APPROVISIONNEMENT DE TRANSPORT & DE CRÉDIT

La Coopérative d'Approvisionnement, de Transport et de Crédit, créée en 1920 au capital de 15 millions de francs, a profité de l'augmentation de son capital, porté à 45 millions, pour développer son activité commerciale ; elle est devenue l'organisme d'achat de blé, de transport et de crédit, de puissantes minoteries. Elle participe, en outre, dans une puissante Société similaire dont le siège est à Londresla, « Grain Union Ltd. ».

Le siège de la Coopérative d'Approvisionnement, de Transport et de Crédit, est à Paris, boulevard Haussmann, nº 150.

PHILIPPE BERGER

La maison d'importation et d'exportation Philippe Berger a été fondée en 1900.

Son siège est établi, 2, square de l'Opéra, à Paris.

Ses relations avec les producteurs français et belges lui permettent de vendre aux meilleures conditions tous les articles faisant l'objet de l'exportation outre-mer. Elle traite particulièrement avec le Japon, les Indes anglaises et néerlandaises, la Chine, les Straits Settlements, l'Australie, la Nouvelle-Zélande et l'Afrique du Sud.

La maison Philippe Berger s'occupe spécialement des articles français tels que filés de laine et de soie, tissus de laine et de coton, articles de Paris et, en général, tous articles de spécialité française, mais vend également des produits métallurgiques (fers et aciers en barres, rails, poutrelles, tôles, feuillards, clous, vis à bois et métaux), verres à vitres, glaces, gobeleterie, ciments.

La maison Philippe Berger importe aussi les produits d'outre-mer et peut assurer à sa clientèle étrangère un service commercial tout à fait complet.

Sa compétence, son organisation, sa façon loyale de traiter les affaires en font une des premières maisons du commerce d'importation et d'exportation.

2, Square de l'Opéra

UNION COMMERCIALE INDOCHINOISE ET AFRICAINE

Grands Magasins Réunis, a Hanoï

Cette Société a été créée en août 1904 par la fusion de diverses entreprises indochinoises et réorganisée en 1909 après la crise violente qu'eut à subir l'Indochine lors de l'arrêt des grands travaux qui avait coïncidé avec la mise en valeur de notre colonie d'Extrême-Orient.

Spécialisée dans le commerce d'importation et d'exportation avec l'Indochine et dans le mouvement général commercial, elle a pris une extension très marquée à laquelle a d'ailleurs correspondu un accroissement de sa puissance financière par l'élévation successive de son capital, qui fut porté de 4 millions à 9 millions en 1918, à 12 millions en 1919, à 25 millions en 1920 et enfin à 35 millions en 1925.

Son champ d'action en 1918 fut également étendu au Maroc, où elle s'occupe de commerce d'importation et d'exportation, comme en Indochine.

En 1921, elle a constitué, sous forme de filiale, au capital de 12 millions, la Société Coloniale des Grands Magasins, pour l'exploitation d'un grand magasin de nouveautés à Hanoï, et, récemment, le capital de cette filiale a été élevé à 30 millions par suite de l'ouverture d'un nouveau grand magasin à Saïgon.

A l'importation, l'Union commerciale indochinoise et africaine traite, tant au Maroc qu'en Indochine, tous les articles en général et particulièrement les articles pour indigènes.

Grands Magasins Charner a Saïgon

Agence de Tourane (Annam)

Agence de Marrakech (Maroc)

Agence générale de Casablanca (Maroc)

A l'exportation de l'Indochine, elle traite notamment les riz, maïs, poivres, thés, sticklac, peaux, etc. A l'exportation du Maroc : les blés, orges, graines de lin, laines, peaux, etc.

Elle a également participé à la création, ou au développement de diverses affaires, notamment : le Crédit Foncier de l'Indochine ; la Société pour l'étude de la culture du coton en Indochine ; les Mines de Cho-Don ; l'Énergie électrique du Maroc ; la Société de Boulogne-Maroc ; la Compagnie Olivier à Shanghaï.

Au bilan de l'exercice 1923-1924, le montant des réserves atteignait : 18 964 431 fr. 84.

Le Conseil d'administration de la Société est composé comme suit :

MM. Henri Estier, président ; Joseph Vigne, administrateur-délégué ; Georges Vigne, administrateur-délégué adjoint ; Jules Borel de Bitche, administrateur ; John-Henry Dal Piaz, administrateur ; Jean Delpech, administrateur ; François Estier, administrateur ; Émile Fontaine, administrateur ; Henri Fontaine, administrateur ; Albert Gaisman, administrateur ; Henry Grawitz, administrateur ; François Jacquier, administrateur ; Maurice Lacaze, administrateur ; Jean Thierry, administrateur.

LA SOCIÉTÉ COMMERCIALE DE L'OUEST AFRICAIN

Factorerie de Grand-Bassam (Côte d'Ivoire). — Vue sur la lagune *(Cl. L. Méteyer.)*

Si les vicissitudes de l'histoire ont resserré les limites que la nature semble avoir tracées à notre pays, en le refoulant bien en deçà des rives du Rhin, la France du XX^e^ siècle déborde largement ses frontières dans les riches, vastes et nombreuses colonies qu'elle a essaimées à travers le monde.

Les unes, aux Indes et en Amérique, ne sont plus que les vestiges d'un grand empire perdu presque aussitôt qu'édifié, mais en Indochine et dans l'Afrique du Nord et de l'Ouest, un domaine considérable acquis en moins d'un demi-siècle constitue une précieuse réserve de richesses et de puissance, dont le développement sera la tâche des prochaines générations.

L'Afrique Occidentale, en particulier, promet d'être le réservoir où la métropole puisera les matières premières nécessaires à son alimentation ou à son industrie : laine, coton, graines oléagineuses, cacao, cuirs, caoutchouc, riz, bois d'ébénisterie, venus des bords du Sénégal ou du Niger, des savanes soudanaises ou des forêts et des lagunes du golfe de Guinée nous affranchiront progressivement du lourd tribut que nous payons à l'étranger.

C'est la mission des entreprises coloniales déjà engagées dans l'exploitation de ces régions d'assurer l'évolution de ce mouvement. Au premier rang de ces entreprises, la *Société Commerciale de l'Ouest Africain* est un témoin de l'essor que peuvent prendre les affaires consacrées à la mise en valeur de notre Empire africain.

Créée en 1906 pour la reprise de la maison Ryff, Roth et C^ie^ qui exploitait depuis 1899 quelques factoreries en Guinée française et dans la colonie anglaise de Sierra-Leone, la *Société Commerciale de l'Ouest Africain* prospéra rapidement ; elle s'agrandit, fit tache d'huile et peu à peu recouvrit du réseau serré de ses établissements toutes les colonies de l'Afrique Occidentale.

Le conflit mondial n'enraya pas ses progrès, bien qu'elle ait payé son tribut à la crise de 1920, dont pendant trois ans ses bénéfices se ressentirent sans que l'extension de ses affaires en soit interrompue. Les deux comptoirs et les sept factoreries qui furent le noyau d'origine se sont multipliés ; l'action de la Société s'est étendue en Côte d'Ivoire, en Gold Coast, au Togo, au Sénégal, au Soudan, au Dahomey, et, à l'heure actuelle, de Saint-Louis jusqu'aux frontières de la Nigeria anglaise, de l'Atlantique au Sahara, la *Société Commerciale de l'Ouest Africain* exerce son activité dans 18 comptoirs et 140 factoreries.

Le tableau ci-dessous indique les étapes de cette carrière.

PÉRIODES.	CAPITAL.	INSTALLATIONS.
1907 à 1912.	3 000 000 fr.	Guinée française, Sierra-Leone, Côte d'Ivoire. Comptoirs de Conakry, Freetown, Sherbro. Assinie, Grand-Bassam.
1913 à 1914.	4 000000 —	Établissement en Gold Coast. Comptoir de Coomassie.
1915 à 1917.	4 500 000 —	Absorption de la Compagnie coloniale d'Exportation. Établissement en Guinée portugaise. Comptoir de Bissao. Création du Comptoir d'Accra (Gold Coast). Installation au Togo, comptoir de Lomé.
1918 à 1919.	9 000 000 —	Développement des affaires en Gold Coast. Création des Comptoirs de Winnebah et Saltpond. Bureau à Dakar (Sénégal).
1919	18 000 000 —	Création et développement des établissements au Soudan et au Sénégal.
1920 à 1924.	30 000 000 —	Comptoirs de Bamako, Ouagadougou, Dakar et Kaolack.
1924	50 000 000 —	Extension des établissements au Sénégal. Installation au Dahomey. Comptoir de Porto-Novo.

Le capital initial de 3 millions a été porté par augmentations successives à 50 millions de francs, auxquels viennent

Un coin du Yard, un jour d'arrivage du cacao

s'ajouter 10 millions de bons décennaux émis en 1922. Et son roulement parti de 5 millions en 1907-1908 a atteint 183 millions en 1923-24 et s'inscrit à 226 de millions à la clôture de l'exercice 1924-25.

La Société agit tant comme exportatrice que comme importatrice. A ses établissements lointains elle expédie surtout des cotonnades dont l'Angleterre demeure le fournisseur d'élection, car jusqu'à ce jour les fabriques des Vosges, d'Alsace, du Nord, de Normandie n'ont pas réalisé l'effort nécessaire pour supplanter le concurrent anglais auprès d'une clientèle qui ne leur a pas paru suffisamment intéressante pour les décider à plier leur fabrication à ses goûts.

En sus des tissus, la Société approvisionne ses comptoirs de quincaillerie, ferronnerie, articles de Paris, conserves alimentaires, etc..., en un mot de tout ce qui est susceptible de trouver acheteur parmi les indigènes ou les colons.

Elle prend en retour toutes les productions du pays, arachides du Sénégal, cacao de la Côte d'Ivoire et de Gold Coast, peaux de bœufs et de chèvres en Guinée et au Soudan, coton au Togo, au Dahomey, en Haute Côte d'Ivoire et sur le Niger, huile et amandes de palmes dans toutes les régions côtières, etc...

En 1924-25, la *Société Commerciale de l'Ouest Africain* a vendu à sa clientèle africaine pour 132 millions de marchandises européennes et importé et réalisé sur les marchés d'Europe pour 94 millions de produits indigènes.

Signalon, à propos du coton, que la *Société Commerciale de l'Ouest Africain* est également intéressée aux entreprises qui ont pour but de développer la culture de ce textile au Soudan et dans la partie irrigable de la vallée du Niger.

Entrée du Magasin de vente et des Bureaux, a Cotonou

Il y a là une région privilégiée qui promet d'être une nouvelle Égypte, où notre industrie cotonnière trouvera un jour la plus grande partie des matières premières dont elle a besoin.

Le tableau ci-après fait ressortir le mouvement des importations et exportations de la Société depuis sa constitution:

EXERCICES.	MOUVEMENT D'AFFAIRES		TOTAL.
	IMPORTATIONS. Produits.	EXPORTATIONS. Marchandises.	
1907-1908	2 419 000	2 863 000	5 282 000
1908-1909	3 226 000	3 077 000	6 303 000
1909-1910	5 253 000	5 250 000	10 503 000
1910-1911	5 577 000	6 393 000	11 970 000
1911-1912	8 015 000	7 840 000	15 855 000
1912-1913	9 588 000	10 262 000	19 850 000
1913-1914	10 364 000	10 876 000	21 240 000
1914-1915	8 351 000	6 193 000	14 544 000
1915-1916	17 059 000	14 514 000	31 573 000
1916-1917	15 554 000	17 492 000	33 046 000
1917-1918	23 039 000	20 623 000	43 662 000
1918-1919	27 535 000	23 095 000	50 630 000
1919-1920	66 000 000	62 000 000	128 000 000
1920-1921	62 825 000	77 407 000	140 232 000
1921-1922	54 500 000	37 500 000	92 000 000
1922-1923	81 650 000	71 550 000	153 200 000
1923-1924	94 000 000	89 000 000	183 000 000
1924-1925	90 000 000	130 000 000	220 000 000

Enfin la grande diversité des productions de l'Afrique Occidentale ressort du tableau suivant, qui donne en quan-

Départ d'un chargement de marchandises de Conakry (Guinée Française)

tités et valeurs le détail des produits indigènes importés par la *Société Commerciale de l'Ouest Africain* en 1924-1925:

	TONNAGE.	VALEUR.
Arachides	14 424 tonnes.	21 423 000 francs.
Beurre de Karité	108 —	365 000 —
Cacao	8 825 —	32 887 000 —
Caoutchouc	236 —	2 279 000 —
Cire	29 —	322 000 —
Coprah	127 —	322 000 —
Coton	149 —	2 051 000 —
Cuirs	218 —	2 158 000 —
Gingembre	122 —	717 000 —
Gomme copale	24 —	374 000 —
Graines de coton	160 —	94 000 —
Huile de Palme	1 959 —	6 250 000 —
Kapock	14 —	96 000 —
Laine	13 —	96 000 —
Palmistes	11 276 —	21 300 000 —
Piassava	402 —	694 000 —
Sésames	262 —	601 000 —
Or	37 kilos.	509 000 —

Les possibilités d'exploitation de notre domaine africain se trouvent en puissance dans les chiffres qui précèdent. A la clôture de son dix-huitième exercice (30 avril 1925),

la *Société Commerciale de l'Ouest Africain* employait à son service au siège social, 69, rue de Miromesnil, à Paris, un personnel de 95 personnes, à son agence d'achat de Manchester 40 personnes et enfin dans ses comptoirs d'Afrique 200 employés européens et plusieurs centaines de commis noirs, plus des ouvriers et des manœuvres indigènes en nombre variable suivant les saisons et les périodes de traites, mais jamais inférieur à 2 500 ou 3 000.

Le Conseil d'administration de la *Société Commerciale de l'Ouest Africain* est ainsi composé :

Président honoraire : MM. Lucien Fontaine ; *président :* Frédéric François-Marsal ; *vice-président :* Hans Ryff ; *administrateurs-délégués :* Gaston Seguin, Henri Poncin, Henri Duvernet ; *administrateurs :* Gabriel Angoulvant, Henry Fatio, René Frachon, Albert Gaisman, François Jacquier, Louis Vaucher

COMPAGNIE GÉNÉRALE DU MAROC

La Compagnie générale du Maroc est une Société anonyme fondée pour cinquante ans, le 12 février 1912, par la Banque de Paris et des Pays-Bas, la Société Marseillaise de Crédit industriel et commercial et de dépôts, le Comptoir d'Escompte de Paris, la Banque Impériale ottomane, la Société générale pour favoriser le développement du commerce et de l'industrie en France, le Crédit Lyonnais, le Crédit Algérien, la Banque française pour le commerce et l'industrie, la Banque de l'Union parisienne, la Société générale de Crédit industriel et commercial, la Banque de l'Indochine

La Société a pour objet de faire au Maroc, en France et en tous pays, directement ou indirectement, toutes opérations industrielles, commerciales, financières, agricoles, mobilières et immobilières.

***

Parmi les sociétés qui, avec une inlassable persévérance, poursuivent la mise en valeur du Maroc, les unes seront spécialisées dans l'exploitation d'une industrie particulière ; d'autres, visant un objet plus général, étendent davantage le champ de leurs investigations, envoient des missions d'ordre divers, font faire par leurs agents techniques des études souvent fort longues et parfois improductives, dont elles supportent tous les frais ; puis, lorsque ces recherches semblent avoir prouvé l'utilité d'une création, elles fondent les œuvres appropriées et les soutiennent de leurs capitaux jusqu'à ce que celles-ci soient à même de vivre par le seul jeu de leur exploitation.

La Compagnie générale du Maroc est l'exemple le plus typique de ces firmes à la fois centres d'études, éléments créateurs et banquiers entrepreneurs.

Cette Société, exclusivement française, n'a cessé de prospérer en étroite collaboration avec les services du Protectorat et suivant les directives du maréchal Lyautey.

Tout ce qui concerne le développement économique du Maroc fait l'objet de la sollicitude de la Compagnie.

L'année même de sa fondation, la Compagnie générale du Maroc fut désignée par le gouvernement pour souscrire la part française dans le capital de la Compagnie Franco-Espagnole du Chemin de fer de Tanger à Fez.

Le 10 février 1922, elle fonda avec la Compagnie des Chemins de fer de Paris à Lyon et à la Méditerranée la Compagnie du Chemin de fer de Paris à Orléans et la Compagnie Marocaine, la Compagnie des Chemins de fer du Maroc.

Ne bornant pas ses efforts à la création du réseau ferroviaire à voie normale indipensable à l'essor économique du pays, la Compagnie ne néglige aucune des branches susceptibles de contribuer, même à lointaine échéance, à la prospérité de notre magnifique protectorat.

Soit par elle-même, soit par ses filiales, elle prit une part importante à la fondation de toutes les grandes Sociétés de travaux publics : Société des Ports marocains de Mehedya-Kenitra et de Rabat-Salé, Société Marocaine de distribution d'eau, de gaz et d'électricité, Société des Tramways et Autobus de Casablanca, Compagnie générale de transports et de tourisme au Maroc ; elle s'intéresse aussi à de nombreuses affaires industrielles : Société des Abattoirs municipaux et industriels au Maroc, Société des Moulins du Maghreb, Compagnie Fasi d'électricité, Brasseries du Maroc, Compagnie chérifienne des Carpettes, Société anonyme marocaine d'Approvisionnement.

En outre, la Compagnie a participé à la fondation de plusieurs entreprises immobilières : Société d'habitations au Maroc, Société des Chaux, Ciments et Matériaux de construction au Maroc, la Construction civile.

Elle s'est également intéressée à des entreprises agricoles : Société des lièges de la Mamora, Compagnie du Sebou ; cette Compagnie a terminé l'assèchement de près de 12 000 hectares de marais, les Merdjas Merktane et Bou Khardja, et elle a commencé à réaliser la mise en valeur rationnelle des terrains ainsi conquis.

On voit, par ce bref exposé, l'activité intense déployée par la Compagnie générale du Maroc depuis sa création et l'importance du concours qu'elle a apporté à la grande œuvre du maréchal Lyautey ; elle justifie dans ses réalisations la confiance qui n'a cessé de lui être accordée.

Le capital social de la Société anonyme de la Compagnie générale du Maroc est de 20 millions de francs, divisé en 40 000 actions de 500 francs (entièrement libérées).

Le Conseil d'administration est présidé par M. Gaston Griolet. M. Atthalin occupe le poste d'administrateur-délégué et M. de Véricourt celui de directeur. G. L.

COMPAGNIE FRANÇAISE DU LEVANT

Au lendemain de la guerre, la France, dont le prestige politique régnait incontesté, comprit qu'il était de son devoir d'assurer également son prestige économique et de prêter le concours de son industrie et de son commerce à la grande tâche de reconstruction européenne. Parmi les nations appelées à bénéficier d'un tel concours, il était naturel que les pays du Proche-Orient fussent au premier rang ; les nations du Levant, au sortir d'une des plus grandes crises de leur histoire, n'offraient-elles pas un terrain particulièrement favorable à la collaboration économique de la France, à laquelle tant de liens séculaires les rattachaient ?

Cependant, pour que cette collaboration pût se manifester d'une manière vraiment efficace, il fallait un organisme d'action commune, disposant en qualité et en quantité de tous les moyens nécessaires ; il fallait que les groupements réunis en cet organisme fussent d'une puissance, d'une variété

et d'une notoriété telles qu'il apparût aux gouvernements et aux plus grandes firmes des pays du Levant comme la véritable incarnation de la France économique.

C'est à cet objet que répondit la création de la *Compagnie Française du Levant*. Les divers éléments qui la constituent lui permettent de remplir exactement la mission d'expansion française que lui ont assignée ses fondateurs. Elle comprend en effet : des Sociétés industrielles qui apportent leur puissance de production et leur compétence pour l'exécution de grands travaux publics, avec toutes les fournitures nécessaires à cette exécution; des sociétés commerciales qui, par leur expérience et leurs relations, sont à même de contribuer utilement à l'œuvre commune ; des compagnies de transports maritimes, qui sont en mesure d'assurer le transport de chargements importants ; des grandes banques, qui peuvent donner aux opérations industrielles et commerciales les concours financiers nécessaires.

Les noms des participants de la *Compagnie Française du Levant* sont assez connus pour qu'il suffise de les citer sans autre commentaire :

La Compagnie des Forges de Châtillon-Commentry; la Société des Mines et Fonderies de Pontgibaud; MM. Schneider et Cie; la Société Industrie et Force ; la Société des Moteurs à Gaz et d'Industrie Mécanique ; la Compagnie des Phosphates de Constantine; la Compagnie Nationale des Matières Colorantes (Établissements Kuhlmann) ; la Société d'Études et de Participations Industrielles; la Compagnie Industrielle des Pétroles ; la Compagnie Nouvelle des Ciments Portland du Boulonnais; les Établissements Orosdi-Back; la Société d'Exportation des Produits Métallurgiques Français, parmi les sociétés industrielles ou commerciales.

La Société des Messageries Maritimes ; la Compagnie Marseillaise de Navigation à Vapeur Fraissinet, parmi les compagnies de transport

Enfin, parmi les sociétés financières : la Banque de l'Union Parisienne, le Crédit Lyonnais, la Banque Nationale de Crédit, le Crédit Foncier Colonial.

Constituée sur des bases aussi solides, la Compagnie Française du Levant était assurée de trouver, tant auprès du Gouvernement français que des Gouvernements étrangers, l'appui le plus bienveillant. Dès sa création, elle s'est préoccupée d'établir des contacts permanents avec les grandes administrations publiques et privées des pays du Levant. En dépit de la crise politique et économique qui affectait son champ d'action, la Compagnie Française du Levant a réussi à entretenir un courant d'affaires intéressant avec l'Autriche, la Hongrie, la Yougoslavie, la Bulgarie, la Roumanie, la Grèce, la Turquie, la Syrie et l'Égypte ; elle a exécuté notamment, pour le compte d'un gouvernement ami, une importante commande de matériel roulant. Les opérations commerciales de la Compagnie Française du Levant ont été grandement facilitées par les participations financières qu'elle a été amenée à prendre dans quelques-unes des firmes les plus considérables des pays du Proche-Orient.

L'organisation actuelle de la Compagnie, strictement adaptée aux exigences de ces contrées, lui permet de satisfaire, dans des conditions particulièrement rapides et avantageuses, aux besoins de sa clientèle, qu'il s'agisse de produits métallurgiques, de matériel électrique, de matériel roulant, de matériel agricole ou de matériel automobile, de machines-outils, de quincaillerie, d'huiles ou de peintures.

Par l'importance des groupements qu'elle représente, autant que par les relations que ses efforts diligents et prudents à la fois ont su lui créer dans le Proche-Orient, la *Compagnie Française du Levant* est appelée à aider puissamment à l'expansion de l'industrie et du commerce français et à jouer un rôle toujours plus grand dans la renaissance économique des pays du Levant.

COMPAGNIE DE L'OCÉAN INDIEN

On reproche généralement aux Français de n'avoir à aucun degré l'esprit colonisateur, et on leur propose l'exemple des Anglais, des Allemands, etc., comme si ces différents peuples étaient d'une trempe spéciale.

Ce qu'on oublie trop volontiers, c'est l'appui matériel que ceux-ci, en particulier les Allemands, ont toujours rencontré auprès de leur gouvernement. On sait, en effet, les sacrifices que ce dernier s'imposa pour encourager la colonisation et l'attachement qu'en retour les émigrés teutons vouaient à la mère patrie.

C'est sans doute ce qu'ont si bien compris les promoteurs de la Compagnie de l'Océan Indien, quand ils eurent l'idée de jeter les premières bases de la Société en question, dont les statuts furent déposés en l'étude de M. Dufour, notaire à Paris, suivant acte du 21 février 1919. La Compagnie de l'Océan Indien a pour objet : d'aider au développement économique des colonies françaises et des pays de protectorat, et, à cet effet, de faire pour elle-même en participation ou pour compte de tiers :

a. Toutes opérations de banque, d'escompte, d'avance de crédit ou de concession, de consignation avec tous particuliers, associations, sociétés, administrations publiques, villes, personnes, administrations et États ;

b. Toutes opérations commerciales, maritimes, industrielles, agricoles, mobilières, toutes entreprises de toute nature.

Le tout soit en France, dans les colonies et pays de protectorat, soit en tous pays étrangers.

Le directeur général est M. J.-B. Sescau ;

M. L. Gueugnier, le fondateur, est président du Conseil d'administration ; M. G. Belot, administrateur.

Le siège social est à Paris, 10, rue de Châteaudun.

COMPAGNIE GÉNÉRALE DES COLONIES

Estimant que notre empire colonial, par l'utilisation rationnelle de ses nombreuses ressources, pouvait, devait contribuer au relèvement économique de la métropole, un grand nombre d'établissements de crédit et plusieurs importantes Sociétés françaises fondèrent en 1920, sous l'égide de la Banque de Paris et des Pays-Bas, la Compagnie générale des Colonies.

Constituée au capital initial de 10 millions de francs, la Compagnie a porté bientôt celui-ci à 15 millions.

Dès les débuts de son activité, la Compagnie générale

des Colonies concentra son attention sur la question de la production du coton dans nos domaines d'outre-mer en général, et en Afrique Occidentale en particulier, qui, en raison de sa proximité de la métropole, devrait indiscutablement jouer un rôle prépondérant comme fournisseur de cette précieuse matière première.

En effet, malgré un certain nombre de plantations de coton qu'on trouve dans toutes nos colonies, la France doit importer de l'étranger, principalement des États-Unis, la presque totalité des 200 000 tonnes de coton indispensables à son industrie de la filature. Cette dépendance, tout à fait anormale, constitue un péril grave pour notre industrie du textile, qui ne peut compter sur un ravitaillement indigène provenant des exploitations du domaine colonial français.

Il a été donc unanimement reconnu que notre pays doit s'organiser le plus tôt possible pour remédier à ce déplorable état de chose.

La Compagnie générale des Colonies a été chargée par le Gouvernement général de l'Afrique Occidentale de l'étude de la culture irriguée du cotonnier dans la vallée moyenne du Niger au triple point de vue : agronomique, hydraulique agricole et économique. Ses travaux ont fait l'objet de rapports particulièrement documentés qui ont été remis à l'administration.

Poursuivant sa tâche, la Compagnie s'est préoccupée des possibilités de production cotonnière en Indochine, où elle envoya une mission de techniciens et où elle apporte un concours efficace à la Société pour la culture du cotonnier.

Parallèlement à ces travaux, la Compagnie générale des Colonies s'est occupée, en association avec d'autres entreprises, de l'établissement du programme d'outillage et d'organisation des principaux ports coloniaux et de la création de nouvelles industries pour la fabrication de l'huile, le traitement du riz, la fabrication de matériaux de construction et de systèmes d'adduction d'eau, dans l'Ouest-Africain.

Aidée par un groupement des principaux papetiers de France, elle a créé toute une industrie pour la fabrication de la pâte à papier d'alfa et a contribué puissamment à la constitution à Madagascar et en Indo-Chine de Sociétés agricoles et sucrières.

Constamment guidée par le souci de provoquer une augmentation rationnelle de la production des matières premières qui sont nécessaires au ravitaillement de la métropole, la Compagnie n'a négligé aucun effort pour intensifier l'activité nationale dans toutes les parties de notre domaine d'outre-mer sans exception. C'est ainsi que, en dehors des opérations normales de banque, elle a participé aux émissions des emprunts que nos colonies ont demandés au Parlement, et, en associant les intérêts généraux de la métropole aux intérêts privés, elle a, en toute occasion, affirmé sa volonté de servir avant tout les idées de la plus grande France.

La gestion très prudente de la Compagnie lui a permis, après avoir amorti ses frais de constitution et d'installation, d'entrer dans l'ère des dividendes.

Parmi ses filiales, on peut citer : la Construction africaine, Société anonyme au capital de 2 millions de francs ; la Société des Huileries et Rizeries ouest-africaines, au capital de 2 500 000 francs ; la Société anonyme « les Grands Domaines de Madagascar », au capital de 2 800 000 francs ; la Compagnie agricole des thés et cafés du Kontum (Annam) ; etc.

GROUPE COMMERCIAL INDUSTRIEL

L'organisation rationnelle de l'expansion commerciale française et de l'exploitation de notre domaine colonial est une des conditions essentielles de l'avenir économique du pays. Le nombre toujours croissant d'entreprises qui dirigent leurs efforts vers l'intensification du trafic entre la métropole et les colonies prouve avec éloquence que nos industriels et nos commerçants ont fait leur la thèse ci-dessus, et l'envergure de plus en plus considérable de transactions en cours démontre le progrès accompli et l'efficacité des méthodes appliquées.

Mais, il y a encore peu de temps, il n'existait, pour ainsi dire pas de sociétés commerciales qui, possédant des organisations appropriées aussi bien en France que dans les colonies, étaient capables d'exploiter sur une vaste échelle *tous les produits* susceptibles de donner lieu à un échange entre la métropole et les colonies. La plupart des maisons intéressées étaient obligées de se spécialiser dans un domaine bien déterminé, soit à cause d'une connaissance insuffisante du pays, soit parce qu'une organisation plus vaste aurait entraîné pour elles des frais qui n'auraient pas été en rapport avec le chiffre d'affaires qu'elles auraient pu espérer.

La nécessité de créer une organisation qui, groupant les différents producteurs et consommateurs et ayant à sa tête des personnes très au courant à la fois des conditions locales et des divers articles coloniaux, pourrait, en répartissant les frais sur plusieurs branches, centraliser le trafic, se faisait sentir depuis longtemps.

C'est de cette idée qu'est né le Groupe commercial industriel, fondé en 1920 au capital de 1 million de francs, porté en 1922 à 2 millions et dont l'activité s'exerce principalement en Afrique du Nord.

Le siège social de l'entreprise, noyau de toute l'organisation, fut installé à Paris (280, boulevard Saint-Germain), centre principal des transactions. Ensuite, au fur et à mesure du développement de l'affaire, furent créées les différentes filiales : l' « Union Commerciale Agricole à Alger », la « Société Commerciale de l'Est à Bône », le « Comptoir des Huiles Essentielles à Paris », le « Groupe Vinicole à Bercy », et le « Groupe Commercial Nord-Africain à Marseille ».

Tel est le schéma de l'organisation actuelle qui, d'après le programme tracé par le Conseil d'administration, doit servir de base à l'organisation future. La Société possède, en effet, dans les autres grands centres nord-africains, ainsi que dans les principaux ports de France et de l'étranger, un réseau de correspondances. Dès que le chiffre d'affaires, dans un de ces points, prendra une certaine importance, il y sera créé une filiale analogue à celles de l'Algérie.

L'activité du Groupe Commercial Industriel se limite, pour l'instant, aux produits du sol et à ceux ayant trait à l'agriculture.

C'est ainsi qu'il exporte de l'Afrique du Nord : vins, fruits, primeurs, conserves, céréales, crin végétal, tabacs, huiles essentielles, et y importe : engrais, produits chimiques agricoles, produits œnologiques, produits viticoles.

GRANDS MAGASINS

LE « BON MARCHÉ »

DANS l'histoire fort brève encore de la « nouveauté », le *Bon Marché* occupe une place de tout premier rang, non seulement par l'importance de son capital et de ses affaires, mais encore par l'intelligente initiative commerciale et la bienfaisance de ses fondateurs, M. et Mme Boucicaut.

M. Boucicaut était né en 1810, à Bellême, dans l'Orne. Il était le fils d'un petit chapelier. En 1852, après avoir été commis au Petit-Saint-Thomas, il devint l'associé de M. Vidau, qui tenait à l'extrémité de la rue du Bac, sur un emplacement englobé maintenant par les bâtiments principaux du « Bon Marché », un magasin de mercerie dont la vente annuelle se montait environ à 450 000 francs.

En 1863, bien que le chiffre d'affaires se fût élevé à 7 millions, M Vidau, effrayé de la hardiesse de son associé, se retira, et M. et Mme Boucicaut, restés seuls maîtres de l'entreprise, se donnèrent libre carrière.

A cette époque, dans les magasins de détail, les marchandises étaient vendues à des prix différents, suivant le degré supposé de crédulité ou de maniabilité de l'acheteur. C'est ce qu'on appelait, d'après un équivalent argotique de binette, « vente à la surbine ». Il y avait bien des étiquettes sur les marchandises, mais elles étaient marquées de signes convenus inintelligibles pour l'acheteur. Dès son association avec M. Vidau, M. Boucicaut avait tenu à vendre à prix fixe, et il avait fait marquer les prix en chiffres ordinaires sur les marchandises. Cette initiative constituait une véritable révolution commerciale.

Et M. Boucicaut ne s'en était pas tenu là. Pour montrer qu'il était sincère en affirmant qu'il vendait « à tout petit bénéfice et entièrement de confiance », il avait autorisé le « rendu », c'est-à-dire qu'il avait permis à ses clientes de rendre les marchandises dont elles n'étaient pas satisfaites.

Il avait aussi inventé les « expositions », qui sont des espèces de foire d'un nouveau genre, incitant les clientes à acheter, et ranimant l'activité des affaires aux époques où elles ont tendance à fléchir.

C'est lui qui, ayant constaté la répugnance bien naturelle des hommes à fréquenter les magasins de nouveautés, imagina, pour les attirer, d'aménager à leur intention un luxueux salon de lecture. Ensuite, pour retenir les dames, il ouvrit un buffet gratuit à leur intention.

L'emploi de ces ingénieux stratagèmes ne faisait point négliger à M. Boucicaut les parties plus sérieuses de sa tâche. Aussi ses affaires se développèrent-elles rapidement. En 1869, ses ventes avaient atteint 21 millions, et il avait acquis l'îlot de maisons entouré par les rues de Sèvres, du Bac, de Babylone et Velpeau, où se trouve encore maintenant la partie principale du « Bon Marché ». En 1877, année de sa mort, il avait atteint 61 millions, et l'impulsion qu'il avait donnée fut continuée par ses successeurs, son fils, d'abord, pendant deux ans, puis sa femme, jusqu'en 1887, et depuis lors les plus importants de ses anciens collaborateurs, MM. Plassard, Morin, Fillot, Ricois, Lucet, Chambeau, Caslot, Dru et Pillon.

Le développement d'affaires avait eu naturellement une répercussion sur les bâtiments servant à effectuer et à préparer les ventes. En 1887, la reconstruction du bâtiment principal situé entre les rues du Bac, de Sèvres, de Babylone et de Velpeau, était terminée. En 1899, s'élevait rue de Babylone l'annexe consacrée à l'ameublement et aux articles de ménage et de chauffage. Puis, au 106 de la rue du Bac, furent logés les services d'expéditions pour la France, et au 16, rue Duroc, les services d'expéditions pour l'étranger, les ateliers d'ameublement et de tapisserie, les remises des voitures de livraison. Enfin, au coin sud-ouest des rues de Sèvres et du Bac, de nouveaux magasins de vente, détruits par un incendie au moment où ils commençaient à être utilisés, viennent d'être reconstruits. Ils sont une merveille d'architecture moderne et ont été affectés aux rayons de vente d'ameublement et à l'atelier d'Art moderne «Pomone». Les services d'expédition ont pu, dès lors, être installés dans l'annexe de la rue de Babylone et le 106 rue du Bac, est devenu un important centre de fabrication de vêtements et de lingerie. Sous les deux bâtiments principaux se faisant face en bordure de la rue du Bac, avaient été creusés, dans un terrain difficile, deux étages superposés de souterrains de belle hauteur et bien ventilés, où se trouvent logés des magasins de réserve, des salles de manutention et l'usine d'électricité.

Dans ces multiples immeubles travaillent en moyenne, — car il y a, bien entendu, des variations saisonnières, — 7 000 employés des deux sexes, dont 5 000 occupés à la vente et 2 000 à la fabrication, au façonnage ou à la préparation d'une partie des objets vendus, notamment des vêtements et des meubles. Ce nombreux personnel est nourri en presque totalité.

La diversité des objets vendus par le « Bon Marché », est grande. Elle n'est tout de même pas exagérée. Le « Bon Marché » ne se vante pas, comme le font certains de ses concurrents britanniques ou américains, d'être un *universel provider*. Il ne veut même pas étendre son commerce aux objets d'alimentation. Il se borne au vêtement et à l'ameublement. Mais il entend ces mots dans le sens le plus large. Il vend, par exemple, des articles de ménage, des livres, des objets d'art de toute nature. Il est considéré comme la maison sérieuse par excellence.

L'ensemble énorme des opérations effectuées par le « Bon Marché » nécessite naturellement le concours de services auxiliaires rationnellement organisés, ayant pour but d'assurer, par exemple, l'alimentation du personnel, les livraisons, la tenue de la comptabilité.

Il reste maintenant à insister, mais en très peu de mots, sur un autre des caractères principaux, déjà mentionné, de l'administration du « Bon Marché » : la philanthropie. A vrai dire, ce faisant, nous nous écartons un peu de notre sujet, qui est exclusivement économique et nous empiétons sur le domaine de la morale et celui de la sociologie. Il est difficile de faire autrement, car les idées humanitaires de M. et de Mme Boucicaut et de leurs successeurs ont eu et ont encore des conséquences importantes. Voici l'énu-

mération des œuvres philanthropiques fondées par M. et Mme Boucicaut et leurs successeurs : la Caisse de prévoyance, fondée en 1876 ; la Caisse de retraites, fondée en 1886 ; la Caisse de secours et de retraites pour les ouvriers et ouvrières, fondée en 1892 ; la Fondation Fillot, pour les veuves, les orphelins et les familles nombreuses, l'Œuvre de l'allaitement maternel fondée en 1917. Constatons enfin que, depuis de longues années, les propriétaires et actionnaires du « Bon Marché », par leurs subventions à des œuvres de prévoyance et d'assistance sociale, qu'ils ont fondées, allouent à leur personnel une partie importante, soit 20 p. 100, des bénéfices réalisés.

BAZAR DE L'HOTEL-DE-VILLE
(Société Vve RUEL et Cie)

M. François-Xavier Ruel

Le Bazar de l'Hôtel-de-Ville a été fondé en 1854, sous le nom de Bazar Napoléon, par M. François-Xavier Ruel, né à Annonay (Ardèche).

M. Ruel débuta tout jeune dans l'industrie de la soierie et se signala bien vite par ses aptitudes au commerce.

Il vendit d'abord sur les marchés ; puis, avec ses premières économies, il fonda à Lyon une maison de bimbeloterie qui prospéra et qu'il put céder pour 30 000 francs, au moment de son départ pour Paris.

Il marqua son entrée dans la capitale par un véritable trait de génie, application remarquable de l'esprit scientifique à la conduite des affaires commerciales. Il faisait vendre de menus articles par des colporteurs équipés tous de la même boîte, et qu'il répartissait dans divers quartiers de Paris. Périodiquement, il changeait ses vendeurs de place. Or, quel que fût le vendeur, la boîte qui faisait la plus grosse recette était toujours celle qui occupait l'emplacement actuel de l'angle des rues des Archives et de Rivoli. Il en déduisit immédiatement qu'il fallait installer là son établissement commercial.

C'est donc en ce point, dans un terrain vague, qu'il fit monter une baraque en planches, son premier magasin à Paris, où il vendit, avec un seul employé, des jouets, de la bimbeloterie et des articles de Paris.

Il y mit en pratique un genre d'affaires peu connu alors : la vente à prix fixes d'articles groupés par valeur à 5 centimes, 10, 15 centimes, etc... Le vendeur recevait la monnaie sur une pelle et l'introduisait dans un tronc. Les magasins actuels ont conservé, au même endroit (angle Rivoli-Archives), des comptoirs qui rappellent cette première organisation.

Le propriétaire du terrain, séduit par l'ardeur et l'intelligence du jeune commerçant, y fit construire une maison de pierre dont M. Ruel occupa d'abord une boutique, puis successivement toutes les boutiques du rez-de-chaussée et enfin tout l'immeuble, qu'il acheta plus tard.

Les affaires se développent alors rapidement ; on joint aux articles existants déjà toutes sortes de marchandises de première nécessité : articles de ménage, brosserie, coutellerie, etc., qui ne se trouvaient alors que dans les maisons de spécialités et à des prix élevés. M. Ruel les fit vendre à très petit bénéfice. Les prix étaient d'ailleurs tous marqués en chiffres connus, ce qui permettait aux clients de faire leur choix sans avoir recours aux vendeurs.

M. Xavier Ruel peut ainsi être considéré comme le fondateur des bazars modernes, qui se sont si répandus depuis.

Tandis que ses affaires prospèrent, M. Ruel n'oublie pas les déshérités de la vie : il vient en aide à ses collaborateurs, toutes les fois que l'occasion s'en présente ; il s'intéresse à leurs familles, fait de nombreux dons lors des mariages et des naissances. Aux malheureux, il fait des distributions fréquentes de vêtements et de vivres. Il fonde au 18, rue de la Verrerie, une maison où, dans un local admirablement éclairé, aux murs tapissés de cartes géographiques, sur des tables de marbre, il fait donner des portions de viande, de légumes, de pain, de vin pour les cachets de 5, 10 et 20 centimes ; on peut y faire un déjeuner complet pour 50 cen-

times. Inutile de dire que M. Ruel solde de ses deniers les copieux déficits d'un tel établissement.

Il ne songe d'ailleurs pas seulement à la vie matérielle : sur un terrain qu'il achète près de Notre-Dame, il crée un casino pour les enfants de l'arrondissement.

Les affaires se développent de plus en plus, et les années 1878, 1881, 1885 sont les étapes de nouveaux agrandissements successifs.

C'est en 1891 que le B. H. V., sans rien modifier à son genre de vente, commence à s'occuper sérieusement des articles de nouveauté : lainages, soieries, confection dames, ameublement, tapis, etc... Les nouveaux rayons, installés dans de nouveaux magasins, sont confiés à la direction de M. Viguier, gendre de M. Ruel.

A la mort de M. Ruel, en 1900, MM. Viguier et Becker, ses deux gendres, s'associent à M. Henri Ruel, son neveu. Puis, en 1902, à la mort de M. Becker, le magasin continue son évolution sous la direction de M. Viguier et de M. Henri Ruel.

Après la mort de M. Viguier, le 30 août 1910, M. Henri Ruel assure seul la direction de la maison jusqu'au 1er janvier 1911.

C'est alors que les héritiers de M. Xavier Ruel fondent la société en commandite simple, dont les gérants, MM. Henri Viguier, Paul et Henri Lillaz, président actuellement aux destinées du B. H. V.

Sans toucher aux principes fondamentaux de l'organisation de la maison, les nouveaux gérants donnent une vive impulsion à son développement et se tiennent à l'avant-garde du progrès sous toutes ses formes. Aussi, malgré un arrêt inévitable au cours de la guerre, le B. H. V. occupe actuellement tous les immeubles compris entre les rues de Rivoli, du Temple, de la Verrerie et des Archives ; ses services en utilisent un grand nombre d'autres allant jusqu'au boulevard de la Bastille et de la rue Faidherbe. Le B. H. V. est devenu le plus important des établissements de son genre dans le monde, et son chiffre d'affaires peut rivaliser avec celui des plus grosses maisons. Nul ne vient à Paris sans lui faire une visite.

La nouvelle direction ne laisse d'ailleurs pas perdre les traditions de générosité. En dehors des dons qu'elle fait chaque année sous forme de secours au personnel ou de subventions aux œuvres charitables les plus diverses, elle a, pendant la guerre, doté de 240 lits l'hôpital du Grand-Palais, organisé près de Cannes un vaste hôpital pour les blessés et versé des allocations importantes aux familles de tous les employés mobilisés.

Elle s'occupe, en outre, tout particulièrement, du bien-être de ses employés, auxquels elle assure les soins médicaux. tout ou partie de leurs appointements pendant la durée de leurs maladies, des indemnités qui parfont leur traitement complet en cas d'accidents et des allocations au moment des couches.

Une société sportive offre encore aux employés les avantages de l'exercice en plein air et crée entre eux des liens de bonne camaraderie.

Enfin, lorsque vient l'âge de la retraite, l'employé reçoit, au moment de son départ, suivant l'ancienneté de ses services, une pension viagère, avec un petit capital, ou une gratification.

Grand Bazar de l'Hôtel-de-Ville

SOCIÉTÉ DES GRANDS MAGASINS DU LOUVRE

C'est en 1855 que deux simples employés de commerce, Alfred Chauchard et Auguste Hériot, aidés de quelques capitaux confiés par MM. Péreire frères, fondèrent les magasins du Louvre.

A ce moment, la France allait inaugurer la première exposition universelle de Paris ; Napoléon III perçait la rue de Rivoli et entreprenait cette audacieuse transformation de la capitale de la France qui en a fait une ville incomparable ; les chemins de fer commençaient à réunir tous les peuples, et précisément à côté du palais des Tuileries, sur la place du Palais-Royal, on se servait pour la première fois de la lumière électrique pour éclairer les vastes travaux faisant sortir de terre, tout ensemble, l'hôtel et les magasins du Louvre.

La fondation du Louvre est donc étroitement associée aux événements mémorables qui se passèrent à Paris en 1855 et aux remarquables progrès techniques et économiques de l'époque.

MM. Chauchard et Hériot apportaient non seulement l'esprit d'organisation joint à une énergie à toute épreuve, mais encore une sûreté de goût extraordinaire au service de l'entreprise qu'ils venaient de fonder. Aussi la maison du Louvre a-t-elle sans cesse augmenté d'importance depuis sa fondation jusqu'à l'heure actuelle et a-t-elle envahi tout l'immeuble, en obligeant ses propriétaires à transporter l'hôtel du Louvre de l'autre côté de la place du Palais-Royal.

Puis, ne pouvant vivre dans son immeuble d'origine, elle installait en 1879 ses écuries, ses réserves, sa cave et une partie de ses ateliers dans un terrain de plus de 7 000 mètres situé avenue Rapp. En 1896, de nouveaux ateliers étaient créés rue de Rivoli, dans l'ancien passage Delorme, si fréquenté des Parisiens. En 1909, les magasins passaient sous la rue de Marengo par une salle souterraine splendidement aménagée ; puis ils s'installaient dans quatre immeubles de cette rue, consacrant ainsi tant à la vente qu'aux ateliers et services une surface de 90 000 mètres carrés. A côté de l'ancien édifice s'élève donc actuellement un immense et prestigieux nouveau palais exclusivement réservé à tout ce qui touche l'ameublement.

Le chiffre d'affaires sans cesse croissant et le désir de donner satisfaction à sa nombreuse clientèle obligeaient la Société à acheter en 1918 de vastes terrains à Pantin pour y édifier un gigantesque bâtiment devenu l'entrepôt de toutes les réserves des hôtels de la Société et des magasins, le centre des services de conservation, battage et réparation de tapis, ainsi que celui de vastes ateliers de fabrication de literie, couvertures, tapisserie, etc.

Enfin, toujours sous la pression des affaires, la Société du Louvre réalise en ce moment, à proximité immédiate de ses magasins, de considérables agrandissements qui, étant donné le soin artistique apporté à leur architecture, contribueront à l'embellissement de cette partie de la rue Saint-Honoré.

Les fondateurs ont organisé les affaires de la maison de façon à donner au public les plus larges garanties au point de vue de la modicité des prix, de la loyauté des transactions et de la qualité des objets vendus. Pour atteindre ce but, ils ont toujours marqué la marchandise en chiffres connus et à prix fixe ; ils ont donné à leurs clients la facilité de rendre tout objet qui aurait été choisi par erreur ; enfin, ils ont intéressé leur personnel, depuis les plus modestes vendeurs jusqu'aux principaux employés, non sur les bénéfices, mais sur le chiffre d'affaires réalisé, de sorte que les clients sont toujours assurés de trouver en leurs vendeurs des auxiliaires particulièrement incités à les satisfaire. C'est par cette méthode, autant que par l'élégance, le goût parfait et la qualité de ses articles, que la maison a vu ses affaires augmenter d'année en année sans aucune interruption.

M. Auguste Hériot est mort à la peine en 1879. M. Chauchard s'est retiré des affaires en 1885 et est décédé en 1909. Les Magasins du Louvre appartiennent maintenant à une Société anonyme, la Société du Louvre, dont les actions sont restées entre les mains des héritiers des fondateurs et de leurs commanditaires.

Les directeurs qui se sont succédé à la tête de la maison ont conservé précieusement les traditions des fondateurs, aussi la maison du Louvre est-elle aujourd'hui dotée d'une série d'institutions qui toutes ont pour but de mieux servir la clientèle.

Nous citerons seulement les avantages faits aux clients éloignés : les ventes franco de port pour toutes acquisitions au-dessus de 25 francs, jusqu'aux frontières de France, et souvent au delà quand les conditions des services internationaux le permettent ; l'envoi de catalogues illustrés avec le plus grand soin, mettant toute personne qui en fait la demande à même de recevoir sans frais les indications les plus précieuses sur la mode de Paris et sur tous les articles mis en vente dans les magasins ; la règle de vendre tous les articles avec un bénéfice modéré, de façon à répartir les frais généraux de la maison sur un très grand chiffre d'affaires et à procurer ainsi à la clientèle les plus bas prix possibles

HALL DES TAPIS

SOCIÉTÉ FRANÇAISE
DES NOUVELLES GALERIES RÉUNIES A PARIS

La Société Française des *Nouvelles Galeries réunies*, dont le siège social est à Paris, 66, rue des Archives, au capital actuel de 105 000 000 de francs, est une maison de commission-exportation.

Origine. — Son origine, qui remonte à 1861, est des plus modestes : quelques petits commerçants de la province éprouvant de la difficulté à s'approvisionner s'entendirent avec l'un d'eux, M. Godard, pour l'installer à Paris, où il serait chargé de faire leurs achats, les grouper et leur faire parvenir les marchandises moyennant une commission, en rémunération de ses services. L'esprit de solidarité qui animait dès le début la clientèle et son commissionnaire, basé sur une scrupuleuse honnêteté réciproque dans leurs relations, amena de nombreux adhérents à ce groupement d'achats en commun qui ne cessa de se développer sous l'impulsion des successeurs de M. Godard, savoir : en 1866, M. N. Démogé; en 1881, M. Justin Démogé ; en 1884, M. A. Canlorbe, qui s'adjoignait en 1889, comme associés, MM. Léon Démogé et Victor Viel, sous la raison sociale A. Canlorbe, L. Démogé et Cie.

M. A. Canlorbe
Fondateur.

C'est alors que fut donnée à l'entreprise une orientation toute nouvelle.

Exposition permanente. — Jusqu'alors les adhérents venant à Paris devaient, guidés par leur commissionnaire, se rendre en fabrique pour remettre leurs ordres ; cette façon de procéder présentait de nombreux inconvénients, notamment temps perdu à de nombreuses courses dans les divers quartiers de Paris, manque d'éléments de comparaison entre la valeur et la qualité des marchandises des divers fournisseurs, etc...

C'est pour obvier à ces inconvénients qu'ils eurent l'idée de constituer une *exposition permanente d'échantillons* des articles intéressant leur clientèle, en les sélectionnant chez chaque fabricant par comparaison, de façon à former une collection type et tenue constamment à jour.

M. Léon Démogé
Fondateur.

Un local fut modestement aménagé rue des Archives, 66, avec des vitrines provenant de l'Exposition Universelle de 1889, qui venait de clore ses portes ; les fabricants furent conviés à soumettre à l'examen leurs produits, et la première collection réalisée fut soumise aux clients en 1890.

Première Société anonyme. — Grands Bazars réunis. —

Vue intérieure de la succursale de Reims

Cette innovation fut appréciée tant par les fabricants qui bénéficiaient des ordres d'une clientèle nouvelle, sans aucun frais et sans risques de non-paiement, que par les clients qui, facilités pour leurs achats, développèrent eux-mêmes leurs

magasins de vente. De nouveaux adhérents se joignirent à eux, et désirant renforcer encore les liens de solidarité existant entre leurs propres affaires et la maison d'achats et donner à celle-ci de plus puissants moyens d'action, s'entendirent avec la Société A. Canlorbe, L. Démogé et Cie, pour fonder en 1891, au capital de 1 000 000 de francs, la Société Anonyme des Grands Bazars réunis, dont ils furent avec actuelle de Société Française des Nouvelles Galeries réunies, au capital de 22 889 000 francs, qui, par suite d'augmentation successive, est actuellement de 105 000 000 de francs.

L'objet principal de la Société est toujours les achats en commun. Le développement constant de sa nombreuse clientèle de France, à laquelle vient maintenant s'adjoindre

Examen des échantillons proposés par les fabricants

Présentation des modèles aux acheteurs

MAISON D'ACHAT

MM. A. Canlorbe, Léon Démogé et Viel, apporteurs, les premiers actionnaires.

A partir de ce moment et sous l'influence et la direction de cette Société, se créent en province les *Nouvelles Galeries*, notamment à Bordeaux, Rouen, Limoges, Amiens, Montpellier, Marseille, Angers, etc., qui fusionnèrent ensuite avec elle, ainsi que les Grands Magasins de : Avignon, Valence, Carpentras, Besançon, Nevers, Saint-Étienne, Clermont-Ferrand, Beauvais, Châteauroux, Grenoble, Châlon-sur-Saône, La Roche-sur-Yon, Louviers, Reims, Saint-Dié, Saint-Junien, Verdun, et à Paris, 20 boulevard Bonne-Nouvelle (ancienne Ménagère) et 41, avenue de Clichy.

Deuxième Société. — Nouvelles Galeries réunies. — En 1899, l'appellation des Grands Bazars ne répondant plus au type des Grands Magasins créés, elle prit la dénomination

celle de l'étranger, amène la Société à procéder à des agrandissements importants en vue de satisfaire cette nouvelle clientèle, qui, tout autant que celle de France, est désireuse de trouver à Paris une organisation spéciale réunissant, dans une *Exposition permanente*, les échantillons, sélectionnés comme prix et qualité, de toutes les marchandises susceptibles d'être vendues dans les *Grands Magasins de l'Étranger*, et en mettant à la disposition des commerçants, pendant leur séjour, un personnel compétent. Fidèle à la tradition observée depuis l'origine, la Société n'accepte qu'un seul client dans une ville.

La Société dispose d'ateliers de fabrications pour certaines marchandises, dont ses adhérents clients ont ainsi l'exclusivité. Elle met à leur disposition son agence de publicité et ses services d'architecture et d'agencements de magasins.

SUCCURSALE DE DÉTAIL, 20, BOULEVARD BONNE-NOUVELLE

GRANDS MAGASINS DU PRINTEMPS

Un Grand Magasin moderne

Le Printemps, dont on a inauguré, au mois de mai 1924, les nouveaux magasins, ouvrit ses portes pour la première fois en 1865. A quelles causes dut-il son succès immédiat? A son nom, d'abord, évocateur de fraîcheur et de jeunesse, et ensuite à l'emplacement sur lequel il avait élevé ses façades généreusement ajourées.

Charles Garnier bâtissait alors l'Opéra, qui devait être inauguré dix ans plus tard, et le préfet Haussmann poussait le percement du boulevard qui rappelle aujourd'hui son souvenir. Les bâtiments que Paul Sédille livra en 1889, et que nous admirons encore aujourd'hui sous le nom d'anciens magasins du Printemps, donnèrent sa physionomie actuelle à ce quartier neuf où battait déjà le cœur du Paris d'aujourd'hui.

Enfermées dans un quadrilatère limité par les rues du Havre, de Provence, Caumartin et le boulevard Haussmann, ces belles constructions portaient la marque d'un grand architecte qui, en une heure de génie, était parvenu à accorder les

Vue des Magasins du Printemps en 1870

droits imprescriptibles de l'art avec les exigences les plus utilitaires. Paul Sédille, tout en usant de nouveaux matériaux, rajeunissait les techniques anciennes sans cesser de faire œuvre originale. Il donna ainsi la formule du grand magasin moderne, dans lequel les soutiens seuls, l'entablement et les frises étaient de pierre, tandis que les murailles ne présentaient à l'œil qu'un immense vitrage maintenu par des bâtis de fer léger. Les galeries consacrées à la vente rayonnaient à tous les étages sur un vaste hall dont la toiture vitrée leur déversait la lumière. Cette formule fut bientôt reprise à New-York, à Londres, à Bruxelles et à Berlin.

Vue des Magasins du Printemps en 1925

Et pourtant quand, en 1905, M. Gustave Laguionie prit la direction du Printemps, les bâtiments élevés par Sédille allaient devenir insuffisants. Une conception élargie du rôle que le grand magasin est appelé à tenir dans la vie élégante, artistique et économique d'un pays moderne, étendit tout à coup les attributions du grand établissement de la rue du Havre. Sédille n'étant plus là, M. G. Laguionie appela pour l'aider dans son œuvre un autre grand architecte, René Binet. On procéda d'abord à la transformation des anciens magasins; en moins de cinq mois, sans une minute d'arrêt dans la vente, le Printemps fut vidé des escaliers et des plates-formes qui restreignaient encore la place de la circulation et de la lumière, et un nouveau magasin fut ainsi offert au public, de dimensions plus imposantes encore, avec son escalier central posé comme un motif aérien au cœur de la nef.

Vue des Magasins du Printemps en 1902

Mais le Printemps recula bientôt ses limites à la rue Charras : un passage souterrain allait relier les anciens magasins aux nouveaux pour lesquels René Binet avait repris la formule de Sédille tout en la développant en hardiesse. M. Georges Wybo procéda de ces principes quand il fut appelé à l'honneur de terminer l'œuvre de René Binet, dont il avait été l'élève et le collaborateur. Cette œuvre, en partie anéantie par l'incendie de septembre 1921, fut relevée en moins de trente mois. Le nouveau Printemps a repris sa place dans le rythme de la vie pari-

sienne, et on se souvient encore des fêtes de charité qui marquèrent son inauguration et de l'accueil que lui fit le Tout Paris. Ceci est de l'histoire d'aujourd'hui, et M. Jean-Louis Vaudoyer, en conclusion d'un de ses articles, le remarque éloquemment :

« Gracieux sans mièvrerie, conciliant toutes les exigences pratiques et tous les ruses de l'élégance, offrant tour à tour au visiteur la gaîté lumineuse de ses amples perspectives et le recueillement confortable de ses « recoins » séduisants, alléchants, le nouveau Printemps nous semble être le type achevé du « palais moderne » et l'un des édifices de Paris que l'histoire de l'art citera plus tard parmi les plus significatifs, lorsqu'il s'agira de notre temps ».

Une visite au Printemps, mieux que tous les commentaires, illustrera ces appréciations d'un écrivain qui est aussi un de nos meilleurs critiques d'art.

Le confort moderne au « Printemps »

Mais une visite à un grand magasin doit être un plaisir et non une fatigue.

Les seuls nouveaux Magasins du Printemps ne mettent pas moins de dix-huit ascenseurs des modèles les plus récents à la disposition de leur clientèle. A ces moyens de transports verticaux s'ajoute un escalier mécanique à marches pleines qui dessert tous les étages, du sous-sol au sixième, et capable de monter 3 600 personnes à l'heure.

De plus, les escaliers disposés aux quatre angles du bâtiment, et qui aboutissent directement aux sorties du rez-de-chaussée, permettent à tout visiteur de se familiariser rapidement avec le magasin.

Dans une remarquable étude qu'il a consacrée aux nouveaux magasins du Printemps, M. P. Vranginot, ancien commandant ingénieur et chef du service technique au régiment des sapeurs-pompiers de Paris, écrit :

« J'ajoute qu'à la minute il peut descendre 650 personnes par les escaliers du Printemps, que par les 33 mètres de portes du rez-de-chaussée 1 650 clients peuvent en sortir et qu'on doit estimer que les magasins aux grands jours d'affluence pourraient être totalement évacués en six à sept minutes. »

Dans un autre ordre d'idées et de progrès, le Printemps nous propose encore son exemple ; il vient de mettre en service des caisses qui enregistrent les achats au comptant, rendent mécaniquement la monnaie et réduisent considérablement l'attente de la clientèle.

A cette machinerie visible dans le décor, correspond une machinerie invisible, qui règle pour ainsi dire la vie organique du grand magasin. Des tubes pneumatiques happent les éléments des factures qui sont centralisées dans des bureaux spéciaux aux étages supérieurs et totalisées mécaniquement. Ces factures sont envoyées par les mêmes moyens dans les sous-sols, où elles rejoignent les achats qu'elles concernent.

Des tables tournantes reçoivent les paquets qui leur arrivent par des toboggans et des tapis roulants ; des employés recueillent au passage ces paquets et les classent par quartiers ou par régions. Des voitures, des triporteurs, des camions automobiles les transporteront au domicile des acheteurs, que ceux-ci habitent Paris ou la banlieue. Les services d'expédition dans les départements, les colonies et l'étranger comportent également une installation considérable.

La parfaite mise au point de tous ces aménagements a été jugée par un commerçant dont l'opinion fait autorité, M. H. Gordon, Selfridge, fondateur et directeur d'un des plus grands et des plus beaux magasins de Londres et du monde entier. A la suite d'une visite qu'il fit aux nouveaux Magasins du Printemps, quelque temps avant leur inauguration, M. Gordon Selfridge écrivait :

« Je puis dire avec toute la force de mon expérience et des longues années d'études que j'ai consacrées à l'organisation matérielle nécessaire à une grande maison de distribution de marchandises, à un grand magasin, comme on dit en France, que j'ai été profondément impressionné par l'absolue perfection de toutes les parties de ce considérable établissement. J'ai été charmé par la disposition intérieure, les jolis plafonds lumineux, les ascenseurs bien distribués, les escaliers spacieux, les belles galeries de vente, les baies larges, le flot lumineux du jour qui pénètre partout. J'ai applaudi aux systèmes ingénieux que le Printemps a imaginés pour faciliter le paiement des achats et la communication entre les services, pour accélérer l'envoi des paquets, à toutes les dispositions, en somme, qui ont été prises pour augmenter le confort et l'agrément des visiteurs. »

Un aspect du Hall

L'œuvre du « Printemps »

Mais sur un emplacement bien choisi et derrière une architecture de qualité, le grand magasin doit encore mettre en œuvre un supplément d'attraits pour retenir davantage l'attention de la foule et la canaliser vers ses rayons de vente. Le premier, le Printemps s'est signalé par ces compositions éphémères et charmantes qui, chaque année, de la Noël au Jour de l'An, nous montrent les progrès de cet art, né d'hier, et qui caractérise si parfaitement notre époque : l'étalage. Enfin le Printemps a affirmé encore son œuvre de novateur dans ses catalogues, et on ne saurait passer sous silence ces véritables documents d'art contemporain qui, depuis quelques années, répandent en France et à l'étranger le nom et les créations de ce grand magasin parisien.

En se maintenant ainsi à l'avant-garde du progrès, le Printemps demeure fidèle à sa tradition vieille de soixante ans. Une belle réputation de précurseur s'est, de tout temps, attachée à son titre. Il avait, dès ses débuts, pris une première place dans ce domaine qui touche à la parure et à la toilette de la femme, de l'homme et de l'enfant, mais il devait bientôt étendre son activité au décor de la maison et à son confort sous toutes les formes. L'atelier Primavera est, de toutes les initiatives dont peut s'enorgueillir le Printemps, la plus caractéristique de cet effort vers le nouveau.

Fondé en 1913, cet atelier, par la production d'un nombre considérable de modèles remarqués dans toutes les expositions, fit, pour la vulgarisation de l'art moderne, un effort aujourd'hui couronné de succès.

Par des intitiatives hardies et constantes, le Printemps s'adapte chaque jour davantage aux progrès de la vie contemporaine. Et c'est là le vrai rôle que devait se tailler le grand magasin dans notre société, dont il doit, avec autant de tact que de sens pratique, inventorier et parfois même prévenir les besoins et les exigences. Ce rôle, MM. Pierre Laguionie et Alcide

Poulet, qui ont succédé à M. G. Laguionie dans la direction du Printemps, en ont accepté les responsabilités quotidiennes. Entourés de collaborateurs jeunes, toujours prêts à accueillir les idées nouvelles et à les expérimenter, et tout en continuant la tradition établie par leurs prédécesseurs, ils ont fait du Printemps ce grand magasin modèle où l'art et l'industrie se sont unis pour créer un décor à l'image de notre vie moderne, et dont les créations et les produits vont dans le monde entier, affirmant la supériorité du goût parisien et de l'élégance française.

J. Valmy-Baysse.

MAGASINS RÉUNIS

Maison de vente, avenue des Ternes

Conformèment à la plupart de nos grands magasins qui ont leur maison mère à Paris, et peu après ouvrent des succursales en province, la Société anonyme des Magasins Réunis fut fondée en province et possède des succursales à Paris.

C'est en 1867 que M. Antoine Corbin la créa. L'aspect modeste de la petite maison de Nancy ne pouvait certes pas laisser supposer qu'un jour elle se classerait au rang des plus grandes entreprises similaires. Ce n'était qu'un petit magasin de détail, vendant tous articles à des prix modiques et apparents, ayant une clientèle de quartier. Seul au début, M. Corbin fit appel à la collaboration de ses enfants et de quelques employés. Leurs efforts et leur activité aboutirent rapidement à des résultats surprenants. Petit à petit de nombreuses succursales furent créées, tant à Paris qu'en province. Les trois magasins que la Société

Maison de vente, place de la République

Maison de vente, rue de Rennes

possède à Paris, place de la République, avenue des Ternes et rue de Rennes, sont de vastes édifices pourvus des derniers perfectionnements et répondant à toutes les exigences de la vie moderne. La petite boutique de Nancy était déjà, quelques années avant la guerre, le modèle type du grand magasin : cadre somptueux, décoration du meilleur goût, quarante rayons de vente, galerie d'art, tea-room, orchestre, etc...

En 1900, une maison d'achats fut créée, 60, rue de Turenne, Société anonyme au capital de 15 millions de francs. Elle effectue des transactions aussi bien pour son propre compte que pour un grand nombre de maisons françaises, coloniales et étrangères, qui lui confient tous leurs achats. Son chiffre d'affaires annuel est d'environ 200 millions.

Les divers magasins de Paris et de province sont entièrement autonomes et ont chacun leur propre capital. Ils emploient environ 4 000 personnes. Tout a été mis en œuvre par les dirigeants de l'entreprise pour le bien-être de leurs employés, qui ont à leur disposition des caisses de secours, de retraites et d'épargne ; des sociétés sportives ont été créées.

Les différentes affaires sont dirigées par quatre administrateurs : MM. Ch. Masson, Louis et Eugène Corbin et P. Bachelard. Il ne nous appartient pas de faire leur éloge. Les résultats obtenus sont la meilleure preuve de leur activité et de leur habile direction.

Entrée de la Maison d'achats, 60, rue de Turenne

GRANDS MAGASINS DE LA SAMARITAINE

Le mouvement de concentration dans le commerce, qui commença à se dessiner à la fin de la deuxième moitié du siècle dernier, a pris de nos jours un développement prodigieux. Dans le monde entier, les entreprises industrielles et commerciales deviennent de plus en plus considérables, et la lutte sans merci engagée entre les prôneurs des anciennes formes du commerce spécialisé et les partisans des grands magasins universels est depuis longtemps terminée en faveur de ces derniers. La France et surtout sa capitale n'ont pas manqué de suivre ce mouvement général. Paris compte, en effet, plusieurs entreprises de ce genre, dont les dimensions et l'importance égalent, sinon dépassent les plus célèbres d'entre leurs concurrentes étrangères.

M. Ernest Cognacq

Parmi ces colosses du trafic parisien, *la Samaritaine* occupe une place de tout premier ordre non seulement par l'importance de son chiffre d'affaires, mais par le caractère humanitaire de sa structure financière et sociale.

L'histoire de cette immense ruche d'activité humaine est une véritable leçon de choses et un lumineux exemple de réussite, dû uniquement à l'énergie sans pareille, aux dons d'organisation et au travail sans répit de ses fondateurs.

Le propriétaire et le fondateur de *la Samaritaine*, M. Ernest Cognacq, fit ses premières études au petit séminaire de Pons, en Saintonge. Devenu orphelin à treize ans, il dut abandonner l'école et choisir un métier pour gagner sa vie. Il entra dans le commerce de la nouveauté. Il travailla comme commis

Mme Ernest Cognacq, née Jay

successivement à La Rochelle, à Rochefort, à Bordeaux, il fit les déballages à Lyon, à Avignon, à Marseille; — il n'avait pas fait fortune et vint se placer à Paris ; il travailla au *Gagne-Petit*, à la *Nouvelle-Héloïse*, — où il rencontra pour la première fois Mlle Jay, — à *Notre-Dame-de-Lorette*, aux *Dames Françaises*, au *Tapis-Rouge*, à *la Madeleine*, au *Marché des Innocents*.

M. Cognacq eut, en 1869, l'idée de s'établir à son propre compte. Pour la somme de 15 francs par jour, il prit en location une petite boutique de la rue du Pont-Neuf, où il réussit assez pour pouvoir prendre l'année suivante un bail régulier. En 1872, ayant 10 000 francs d'économie, M. Cognacq se maria avec Mlle Jay, première du rayon des costumes au *Bon Marché*. Mlle Jay lui apporta une petite dot de 20 000 fr., et c'est avec ce capital que fut fondée *la Samaritaine*, qui devait devenir l'entreprise formidable qu'elle est aujourd'hui.

Une époque de dur labeur commença alors pour les jeunes époux. Caressant le modeste espoir d'atteindre un jour le chiffre de 300 000 francs d'affaires, qui leur semblait suffisant pour leur assurer une certaine aisance pour leurs vieux jours, ils se donnèrent corps et âme à l'organisation et au développement de leur entreprise. La boutique occupait alors une dizaine d'employés. Levés à l'aube, les patrons étaient les premiers à leur poste pour quitter les derniers le magasin, restant souvent après minuit pour mettre à jour la comptabilité et marquer les marchandises.

Ayant su inspirer confiance aux fournisseurs, M. et Mme Cognacq se virent offrir des avances qu'ils refusèrent, voulant à tout prix garder leur indépendance et ne demandant le succès qu'à la seule force du travail. Grâce à la vogue du rayon de confections, organisé par Mme Cognacq avec un savoir-faire incomparable, ce succès vint très vite. La maison grandit rapidement. En 1874, le chiffre d'affaires était déjà de 840 000 francs. Il était de près de 2 millions en 1877, de 6 millions en 1882, de 17 millions en 1888, de 25 millions en 1890, de 40 millions en 1895. Augmentant sans cesse d'année en année, ce chiffre borde en 1925 le milliard. Lorsque les nouveaux agrandissements que la maison est en train d'exécuter seront terminés, ce chiffre prodigieux sera sans doute dépassé, et il est difficile de prévoir où s'arrêtera l'essor inouï de *la Samaritaine*.

La Samaritaine est constituée sous forme de Société en commandite par actions avec accession du personnel au capital social. Depuis 1914, son capital est de 36 millions de francs, divisés en 36 mille actions de 1 000 francs chacune, dont la moitié appartient au personnel et moitié aux Fondations Cognacq-Jay, reconnues d'utilité publique. M. et Mme Ernest Cognacq conservent la gérance de l'entreprise.

En dehors de la participation aux bénéfices et de l'accession au capital social, les employés profitent des institutions suivantes : comptes de dépôts, allocations familiales, allocations de maladie, caisse de solidarité, retraites. Ils bénéficient, en outre, par priorité des Fondations Cognacq-Jay, alimentées par la seconde moitié du capital social : maternité, pouponnat, habitations à bon marché, maison de retraite.

Ces institutions de solidarité sociale, créées par M. et Mme Cognacq, furent maintes fois récompensées par les autorités compétentes et par les sociétés savantes. Citons parmi ces distinctions : la grande médaille d'or de l'Académie française, le prix Goffinon, décerné par la Société pour l'étude de la participation aux bénéfices, la Couronne civique décernée par la Société Nationale d'Encouragement au bien.

Ne se contentant point de cette activité bienfaisante en faveur de leurs employés, M. et Mme Cognacq octroient des subventions considérables au profit des familles nombreuses, des orphelins de guerre, des sociétés de bienfaisance, etc., donnant ainsi un exemple d'un emploi judicieux et humanitaire d'une immense fortune acquise à force d'énergie, de travail et de persévérance.

La Samaritaine, source de prospérité, de bien-être pour des milliers de familles françaises attachées à elle par les liens du travail, est ainsi également une source de réconfort et d'encouragement pour un bon nombre de déshérités de la vie.

LES GALERIES LAFAYETTE

Les peuples heureux n'ont pas d'histoire. Le plus jeune des grands magasins parisiens peut s'approprier ce vieil adage français. Fondées il y a trente-cinq ans par M. Bader et M. Kahn, les *Galeries Lafayette* eurent vite fait d'attirer vers elles l'attention du public et devinrent bientôt les magasins préférés de la clientèle féminine. La marche ascendante, l'envergure des affaires traitées par nos grands magasins sont bien connues. Les Galeries Lafayette ne firent pas exception à cette règle générale. Dès les premières dix années de leur existence, elles rattrapèrent leurs devanciers, dépassèrent certains d'entre eux et atteignirent en 1925 le chiffre formidable de près de 3 millions de francs d'affaires par jour. Les Galeries appartiennent actuellement à une Société anonyme dont le Conseil d'administration est présidé par M. Bader.

Comme dans tous les autres magasins de même genre, l'acheteur est sûr de trouver aux Galeries Lafayette tout ce que le cerveau ou les mains de l'homme peuvent produire.

C'est le véritable palais de la femme. Elle y règne en maîtresse et sait que là tout est pour elle. Les objets de toilette féminine des Galeries ont ce « je ne sais quoi » de véritable chic parisien, ce goût inné de nos modistes et de nos couturières, dont raffolent les femmes d'aujourd'hui, françaises et étrangères, à quelque classe qu'elles appartiennent.

Afin de faire face à la quantité d'achats inimaginables que nécessite le débit énorme de la maison, l'administration des Galeries fonda une organisation spéciale, destinée uniquement à fournir à la maison mère et à ses nombreuses, succursales de province tout ce dont elles ont besoin. Installée rue Blanche, dans un vaste hôtel, aménagé spécialement à cet effet, la Société Parisienne d'Achats (S. P. A.) occupe un personnel dont le nombre peut rendre jaloux n'importe lequel de nos ministères secondaires. Tout un bataillon d'acheteurs, experts dans leurs branches respectives, reçoivent la journée durant une armée de représentants qui viennent offrir leurs articles. Les affaires journalières traitées dans cette foire permanente se chiffrent par millions.

Le personnel total des Galeries Lafayette compte environ 8 000 employés et ouvriers. Toute une série d'institutions sociales et de bienfaisance a été organisée à son profit par l'Administration des magasins.

HÔTELS

HOTEL DE FRANCE ET CHOISEUL

Paris a la réputation universelle d'être la ville la mieux organisée pour faire face à toutes les affluences des visiteurs. Grâce au grand nombre d'hôtels disséminés dans tous les quartiers et à l'esprit d'initiative de leurs propriétaires, les étrangers n'éprouvent point autant de difficulté pour se loger que dans les autres capitales européennes. L'habitude veut que l'on classe les hôtels par catégories, de la première à la cinquième : le type de chaque catégorie n'a jamais pourtant été défini.

Les hôtels du quartier de l'Opéra, de la rue de Rivoli, de la place de la Concorde, de la place Vendôme, des Champs-Élysées sont considérés comme « hors classe » et attirent vers eux la clientèle la plus riche. Beaucoup de ces maisons appartiennent à l'histoire tant par les souvenirs y attachés que par leur architecture.

Un des représentants les plus typiques de cette catégorie d'hôtels parisiens est l' « Hôtel de France et Choiseul », situé tout près de la place Vendôme, 239-241, rue Saint-Honoré. Cette dernière est de toutes les rues de Paris une de celles qui évoquent le plus de souvenirs historiques.

Rue Saint-Honoré, en effet, étaient les couvents des Jacobins, des Feuillants, des Capucins, pour ne citer que les plus célèbres et dont les noms sont fameux dans l'histoire de la Révolution française.

L'emplacement des Jacobins, pour commencer par le plus populaire d'entre eux, est occupé maintenant par les nos 310 à 330 de la rue.

La rue Castiglione a été bâtie sur l'emplacement qu'occupaient jadis les Feuillants, dont l'entrée était rue Saint-Honoré, et l'Hôtel de France et Choiseul couvre la plus grande partie des terrains qu'occupait autrefois le couvent des Capucins.

Tout en respectant son architecture et les vestiges de son passé historique, les propriétaires de l'hôtel ont dû l'aménager avec le plus parfait confort moderne.

Ils ont gardé intacte sa large cour intérieure, rare dans le Paris contemporain, et qui donne à l'hôtel un charme tout particulier.

A l'encontre de la plupart des grands hôtels de Paris qui sont propriété de sociétés par actions, l'Hôtel de France et Choiseul reste, depuis bientôt cent ans, entre les mains de la même famille Demellette. Celle-ci possède au plus haut degré cette affabilité, ce « je ne sais quoi » qui fait souvent de l'hôtelier parisien un véritable ami de ses clients.

239-241, Rue Saint-Honoré
(Près la place Vendôme.)

HOTEL MEURICE

C'est sur l'emplacement même où se déroulèrent les événements les plus émouvants de la Révolution que fut construit l'hôtel Meurice. Nous rappellerons seulement que c'est dans le manège des Tuileries que s'installa l'Assemblée Nationale en 1791. C'est là que siégèrent l'Assemblée Constituante, puis l'Assemblée Législative, puis la Convention. Le manège des Tuileries occupait l'emplacement de la rue de Rivoli, à peu près depuis la rue du Dauphin, devenue la rue Saint-Roch, jusqu'à la rue de Castiglione. La plaque apposée sur un des piliers de la grille des Tuileries indique cet emplacement, en face du numéro 228 de la rue de Rivoli. C'est à cet endroit, en partie sur l'emplacement du manège et en partie sur les terrains dépendant de l'ancien couvent des Feuillants, que s'élève aujourd'hui l'hôtel Meurice.

Il y a bien longtemps qu'il vint s'établir dans cet immeuble, au temps où l'on voyageait encore en chaises de poste. Les grandes familles princières y descendaient, et l'on avait établi dans l'hôtel une vaste écurie pouvant contenir jusqu'à cent vingt chevaux. Puis les choses évoluèrent, et l'hôtel Meurice menaçait de s'endormir dans une quiétude dangereuse, lorsqu'un groupe de Parisiens avertis acquit les immeubles jusqu'à la rue du Mont-Thabor et fit édifier le nouvel hôtel.

L'hôtel proprement dit a son entrée particulière rue du Mont-

Thabor, nos 13 et 15, avec un vaste porche couvert. Le restaurant a son entrée rue de Rivoli. Après avoir passé des portes en bronze et glaces inspirées de Versailles, nous trouvons, à droite, le grand restaurant où les bronzes dorés du style Louis XIV et Louis XVI mêlent leurs décorations. Des pilastres en marbre supportent un plafond peint par Poilpot, tandis qu'au-dessus de la cheminée et du dressoir se trouvent d'autres compositions du même artiste. A côté du restaurant est situé le grand salon Louis XVI.

De l'autre côté se trouve le petit restaurant, lui aussi de pur style Louis XVI, aux boiseries rehaussées d'or où s'encadrent de gracieuses compositions du peintre Maxime Faivre.

Nous ne dirons rien des chambres et des appartements spacieux qui offrent le plus grand confortable et qui ont fait que l'hôtel Meurice peut compter au nombre de ses hôtes la plupart des souverains étrangers de passage dans la capitale.

Signalons, pour terminer, le jardin aérien, qui domine les deux superbes terrasses des Tuileries, construites par Le Nôtre, la terrasse des Feuillants sur la rue de Rivoli et la terrasse du Bord de l'Eau, sur les quais.

LE GRAND HOTEL

Une des particularités de Paris est de posséder des hôtels à clients définis par nationalité, état social ou profession. Il y en a qui sont fréquentés exclusivement par des ressortissants de tel ou tel pays ; d'autres attirent de préférence les industriels, les commerçants, etc. Le Grand Hôtel, par ses dimensions, par son agencement, par sa renommée universelle, laisse loin derrière lui tous les autres établissements. C'est, en quelque sorte, la synthèse de toutes les nationalités, de toutes les industries, de toutes les affaires, ainsi que le rendez-vous des familles que la vie intense de Paris attire vers le centre de la ville, de tous les métiers, représentés par leurs chefs de file ou par leurs capitaines en second.

La situation unique de cet hôtel sur la place de l'Opéra, au carrefour de la rue de la Paix, de l'avenue de l'Opéra et des grands boulevards, est un attrait sans égal pour la clientèle patronnant cet établissement.

La maison est merveilleusement organisée à cet effet. Ses 800 chambres, dont 500 avec salles de bain, possèdent chacune un poste téléphonique communiquant avec la ville, la province et l'étranger. Un bureau télégraphique installé dans l'hôtel même facilite les correspondances urgentes. De nombreux salons particuliers, où les hôtes de l'établissement peuvent donner rendez-vous à leurs amis, contribuent puissamment au confort de la clientèle.

La direction de cet établissement, unique au monde, s'efforce de satisfaire les intérêts de sa clientèle internationale, qui ne cesse d'augmenter d'année en année.

HOTEL CONTINENTAL

L'Hôtel Continental, le plus ancien parmi les hôtels « hors classe » de Paris, fut fondé en 1878. Construit par M. Blondel, l'architecte bien connu, il est considéré actuellement comme le modèle accompli des palais de voyage, qui réunit, tant au point de vue du luxe que du confort, tout ce que l'art et l'industrie permettent de réaliser.

Situé rue de Rivoli, en face les Tuileries, l'hôtel tout entier est suspendu sur des colonnes de pierre dure et de fonte ; les cours elles-mêmes sont soutenues par une armature en fer. L'entrée principale, par la rue de Castiglione, est monumentale. Elle présente trois larges passages, donnant accès à la Cour d'honneur, décorée dans un charmant style néo-grec. De là, par toute une série de galeries magnifiques, on pénètre dans les salles principales de l'hôtel, célèbres par la diversité de leurs styles et la variété de leur luxe. Citons parmi elles : « La salle du Restaurant » ; le « Salon de conversation », avec son plafond peint par Mazerolles ; le « Boudoir arabe » ; le « Salon mauresque », copie merveilleuse de l'Alhambra ; enfin le fameux salon des fêtes. Celui-ci est du plus pur style Louis XIV. Seize colonnes cannelées, en marbre rouge, soutiennent le plafond, orné de trois grands panneaux, peints par Laugée et représentant les quatre saisons. Deux cariatides en bronze, exécutées par Delaplanche, soutiennent la cheminée en bronze veiné. La salle est éblouissante de luxe solennel et splendide. Mentionnons encore les salles des fêtes du premier étage, spécialement affectées aux noces. D'un style différent et plus simple, elles sont, néanmoins, remarquables par les peintures de leurs plafonds, exécutées par Galand, l'illustre décorateur du Panthéon.

L'hôtel contient 600 chambres et salons, 450 salles de bains, aménagées avec le soin le plus minutieux. Chaque chambre possède un poste téléphonique qui permet de communiquer avec Paris, la province et l'étranger.

L'administration de l'établissement, présidée par M. Georges Barrier, ne néglige rien pour permettre au « Continental » de rester au rang des plus luxueux, des plus confortables et des plus modernes hôtels du monde.

HOTEL RITZ

« Ritz » a, parmi les six hôtels de Paris réputés « hors classe », la renommée justifiée d'être l'hôtel préféré des monarques et des princes du sang.

Fondé en 1898 par M. Ritz, il fut achevé en 1898 pour l'Exposition universelle de Paris. L'hôtel fut construit par M. Mewes, l'architecte du Palais des Congrès de l'Exposition. De crainte de changer l'admirable perspective de la place Vendôme, où l'hôtel est situé, la municipalité de Paris avait longtemps hésité avant de donner l'autorisation nécessaire à l'exécution des travaux. Mais, après s'être convaincus que les plans de M. Mewes n'abîmaient en rien l'œuvre sublime de Mansart, les édiles parisiens approuvèrent les projets du talentueux architecte. M. Mewes reçut l'autorisation de percer quatre arcades sur six et de pratiquer ainsi dans le bâtiment une ouverture donnant un large accès aux voitures.

Ritz est aménagé avec un luxe inouï. Ses salles d'attente, ses salons du plus pur style Louis XIV sont justement célèbres dans le monde entier. Ses tapis, tissés d'après des dessins spéciaux par Broquenié, sa verrerie à l'exécution de laquelle la Manufacture de Baccarat s'est surpassée, excitent l'admiration des connaisseurs les plus réputés. Les 200 chambres, aménagées soit dans le style Adams, Louis XIV, Louis XVI et Empire, soit dans celui de Sheraton, sont des merveilles de confort et de goût artistique. L'établissement possède en outre 50 salons et 180 salles de bains. Son restaurant et sa cave font honneur aux meilleures traditions de la cuisine française.

L'hôtel est dirigé actuellement par M. Victor Rey, directeur général de l'établissement, et par M. C. A. Anzello, directeur.

HOTEL MAJESTIC

Le grand Hall

L'industrie hôtelière fut pendant longtemps considérée à tort comme une industrie dans laquelle les Suisses n'ont pas de rivaux dans le monde entier.

Tout en admettant les qualités solides de l'hôtelier helvétique, nous ne trouvons point téméraire d'affirmer qu'il n'est pas seul, et qu'à l'heure actuelle on trouve à Paris le type le plus parfait de l'hôtelier moderne.

Paris, centre du tourisme mondial, Paris qui attire chaque saison des foules d'étrangers de toutes conditions, sut créer une organisation digne de lui et digne de ses visiteurs riches ou modestes.

Parmi les pionniers de cette industrie si importante pour la vie de la capitale, M. L. Tauber, président du conseil d'administration de la Société anonyme de l'Hôtel Majestic, occupe une place de premier ordre.

Après des débuts modestes, M. Tauber, grâce à un travail inlassable, arriva à une situation qui lui permit d'envisager la réalisation d'un plan conçu par lui depuis bien des années. Ce plan consistait en la création à Paris d'un hôtel de toute première classe, où la clientèle devait trouver toutes les commodités du confort moderne.

M. Tauber avait déjà donné, en 1900, en fondant l'Hôtel Régina, un hôtel modèle pour la clientèle moyenne. Maintenant il visait exclusivement la clientèle riche.

Il décida d'acquérir à cet effet le palais de feu la reine Isabelle d'Espagne, situé 19, avenue Kléber.

La Société de l'Hôtel Majestic fut constituée en septembre 1905 au capital de 4 millions de francs, auquel vint s'ajouter un emprunt de 2 000 obligations de 500 francs, en trois séries, de 1906 à 1908. Le capital fut porté à 8 millions en 1912 et à 10 millions en 1923.

D'importantes acquisitions et reconstructions d'immeubles avoisinants furent faites dès 1912.

Elles continuent encore maintenant et sont destinées à consolider de plus en plus la situation de la Société.

Dans l'immeuble principal, construit sur l'emplacement du palais de Castille et de son jardin, se trouvent 100 salons, 400 chambres, dont 300 avec salles de bains. Outre le grand hall, les magnifiques salons de réception et les splendides salles à manger, il y a une immense salle de fêtes et de concerts. Les communs, cuisines et caves constituent une des curiosités de Paris.

Pendant la guerre, depuis la bataille de la Marne jusqu'en 1919, un hôpital militaire très important fonctionna dans une aile de l'hôtel.

A l'époque de la création de l'Hôtel Majestic, sa situation éloignée au delà de l'Arc de Triomphe et son emplacement sur un point élevé de Paris devaient en faire une demeure tranquille et distinguée pour une clientèle riche.

Cet éloignement du centre constituait un argument en faveur des thèses pessimistes de certains adversaires qui prédisaient l'échec de l'entreprise au point de vue financier.

Le développement de la circulation, dû dans ces dernières vingt années à l'automobile, a transformé entièrement la vie à Paris, et le quartier jadis éloigné et calme est devenu un des plus fréquentés de Paris, fréquenté surtout par la clientèle aisée, dont le nombre a été considérablement augmenté pendant les dernières dix années.

CARLTON HOTEL

Depuis la fin de la guerre, à la tranquillité aristocratique des Champs-Élysées s'ajoute peu à peu une activité commerciale, tendue, il est vrai, exclusivement vers les industries de luxe. Ce beau quartier, jadis si calme, devient le véritable centre de la haute mode, du sport chic et des hôtels superbes, aménagés avec le confort splendide et l'art le plus raffiné.

Le Carlton est une des plus récentes créations de ce genre dans cette artère heureuse, « ennoblie par ses belles perspectives et l'impérissable grâce de ses massifs verdoyants, joignant la place de la Concorde à l'Arc de Triomphe » (1).

Fondé en 1907 par la Société anglaise Ruhl, le Carlton fut ouvert au public en 1909. Il eut, dès le premier temps de son existence, un succès mérité et tout promettait au nouvel établissement une brillante carrière, lorsque, en 1914, il dut céder ses locaux au ministère du Ravitaillement, récemment créé. Ce n'est qu'en 1921, après la liquidation du ministère, que l'hôtel fut rendu à son usage primitif. Il fut, à cette époque, acquis par la Société anonyme française présidée par M. E. Martinez, qui, en même temps, se rendit acquéreur de tous les établissements appartenant à l'ancienne Société Ruhl, notamment des hôtels Ruhl et des Anglais, de l'hôtel Royal, de l'hôtel Plaza de France, de l'hôtel Savoy et de l'hôtel Impérial, tous situés à Nice.

Le Carlton possède 200 chambres et salons et 150 salles de bains. Son grill-room, son restaurant et son bar américain sont justement réputés parmi les riches touristes internationaux ainsi que parmi la société « select » de Paris. Le Carlton est l'hôtel de l'extrême-grand luxe. La mondanité de ses fêtes pendant la saison et le caractère choisi de sa clientèle font de lui un des établissements le plus « en vogue » de la capitale.

(1) Pierre de Trévières.

HOTEL DE CRILLON

Façade de l'Hôtel de Crillon sur la place de la Concorde

La plupart des hôtels parisiens, situés dans les quartiers de l'Opéra, de la rue de Rivoli, de la place de la Concorde et de la place Vendôme, ont fidèlement suivi le progrès moderne et rivalisent de confort ; cependant, bon nombre d'entre eux appartiennent à l'histoire par les origines de leurs locaux.

A ce titre, il convient donc de citer en premier lieu l'Hôtel de Crillon. Celui-ci, possesseur d'une partie du magnifique palais de la place de la Concorde, construit pour loger les ambassadeurs et les envoyés extraordinaires en France au XVIIIe siècle, continue, en effet, à être le lieu de séjour préféré des diplomates de tous les pays, de passage à Paris.

C'est en 1758 que le roi Louis XV fit construire, par l'architecte Gabriel, les deux façades du palais de la place de la

Concorde, complétant ainsi par un chef-d'œuvre la décoration de cette place qui n'a pas son égale dans le monde entier.

Aujourd'hui, comme alors, l'ancien mur de rempart des Tuileries est couronné de terrasses plantées d'arbres et coupé par une seule entrée, la grille du Pont Tournant, dont les piliers étaient déjà surmontés des gracieuses statues équestres que nous apercevons sur notre gauche depuis la terrasse de l'Hôtel de Crillon.

C'est en 1909 que fut ouvert, dans un bâtiment voisin du Ministère de la Marine, l'hôtel de Crillon, dont la direction fut confiée à M. Dequis. Celui-ci, tout en conservant jalousement le cachet pur de la demeure historique, réussit, avec une ingéniosité admirable, à y introduire les derniers perfectionnements qu'exige le confort le plus raffiné. 280 chambres et salons, 200 salles de bains sont à la disposition du public. Suivant les appartements, les mobiliers sont de style Louis XV, Louis XVI, ou moderne.

L'élégante *salle à manger blanche* qui donne sur la terrasse, sous la colonnade, admirablement restaurée depuis la création de l'hôtel, conserve encore son plafond authentique de l'époque.

Le charme particulier de l'hôtel sont ses terrasses à l'italienne, qui règnent au-dessus de la colonnade et sur lesquelles aboutit toute une série d'appartements du dernier étage, avec une vue merveilleuse sur les monuments de Paris, sur la masse de verdure des Champs-Élysées et même sur les coteaux des environs.

L'Hôtel de Crillon jouit d'une renommée mondiale et est fréquenté surtout par une clientèle appartenant au meilleur monde.

HOTEL CLARIDGE

Parmi les hôtels célèbres par leur faste et leur confort, l'Hôtel Claridge occupe une des places les plus en vue, faisant partie du groupe des « Grands Hôtels Européens » dirigés par M. Marquet, l'organisateur et l'administrateur bien connu, le Claridge fut fondé quelque temps avant la guerre. Toutefois il n'ouvrit ses portes effectivement qu'après l'armistice. Situé en plein centre de la vie luxueuse de Paris, dans cette avenue des Champs-Élysées vers laquelle un courant impérieux dirige de plus en plus les grandes maisons et les firmes réputées, le Claridge sut en peu de temps attirer vers lui une clientèle riche et choisie. Aménagé avec le maximum de luxe et de confort possible, il offre à ses hôtes 550 chambres, dont chacune possède une salle de bains. Un restaurant de premier ordre, un hall merveilleux, une piscine avec hammam et une splendide salle des fêtes complètent l'organisation de ce palais modèle et moderne, où le luxe s'allie avec l'élégance pour créer un endroit rêvé de séjour agréable.

Sous le titre « Les Grands Hôtels Européens », sont groupés, en plus du Claridge de Paris, un bon nombre d'autres hôtels de première classe, tant en province qu'à l'étranger. Citons parmi eux : le Palace Hôtel, à Lyon ; l'Hôtel Negresco, à Nice ; le Palace Hôtel et l'Hôtel Astoria et Claridge, à Bruxelles ; le Château d'Ardenne, à Ardenne (Belgique) ; le Palace Hôtel et le Ritz, à Madrid ; l'Hôtel Réal, à Santander, et le Continental Palace à Saint-Sébastien.

74, Avenue des Champs-Élysées

RESTAURANTS · CAFÉS

LE CAFÉ DE LA RÉGENCE

Le café de la Régence est maintenant le plus ancien des cafés de Paris, car sa fondation remonte à la fin du XVII^e^ siècle. En 1670, un Américain installa à la foire Saint-Germain un débit de tasses de cafés ; son exemple fut promptement suivi. L'introduction du café en Europe était toute récente ; il s'ouvrit donc dans Paris plusieurs établissements où l'on en vendait, et, en 1688, un sieur Lefèvre inaugura sur l'ancienne place du Palais-Royal une maison de café qu'il appela : Café du Palais-Royal. A Lefèvre succéda Leclerc, dont la femme était d'une beauté telle que tous les galants accoururent pour voir la « belle cafetière ». En des sonnets au goût de l'époque, les rimeurs chantèrent les louanges de M^me^ Leclerc ; on ajoute que Philippe d'Orléans, duc de Chartres, Régent du royaume de France, n'était pas insensible à ses charmes. De cette aventure ainsi que de la proximité du Palais du Régent avec la maison « des cafés » viendrait le nom de Café de la Régence, que prit en 1878 l'établissement Leclerc.

Dès l'origine de l'établissement, les joueurs d'échecs choisirent le café de la Régence pour en faire leur sanctuaire. Avec les joueurs d'échecs, les littérateurs s'y donnèrent rendez-vous.

Vers 1780 apparut à la Régence, parmi les joueurs d'échecs, le musicien Philidor, dont le nom est plus connu comme celui d'un ancien maître de la Régence que comme auteur des partitions oubliées du *Sorcier* et de *Tom Jones*.

Pendant la Terreur, la Régence eut parmi ses clients assidus le terrible Robespierre.

Napoléon I^er^, avant de devenir empereur, fut aussi un des habitués de la Régence : pendant le Directoire, il y jouait aux échecs. Les divers propriétaires qui se sont succédé à la Régence ont conservé la table sur laquelle il plantait son échiquier de bois avant d'aller planter son échiquier humain sur la surface de l'Europe entière, et aujourd'hui encore on peut voir cette table dans la moderne Régence.

Pendant la Révolution et l'Empire, la Régence continua à être l'établissement fréquenté par l'élite parisienne : les frères de Goncourt, dans leur *Histoire de la Société Française pendant la Révolution*, en tracent un tableau. Vers la fin du Premier Empire, Deschapelles, le plus brillant élève de Philidor, y donna des leçons d'échecs à un tout jeune homme, L.-C. Mahé, comte de la Bourdonnais, qui devint le plus grand joueur de l'Europe et lutta même avantageusement contre le savant anglais MacDonnell.

Puis ce furent, pendant la Restauration et la Monarchie de Juillet, les habitués célèbres : Boissy d'Anglas, Dumont d'Urville, Alfred de Musset, Théophile Gautier, Arsène Houssaye, Champfleury, Henri Mürger, Gérard de Nerval, le comédien Prévost.

Dans les premières années du Second Empire, quand Paris commença à s'embellir, le café de la Régence fut exproprié de l'emplacement où pendant plus d'un siècle et demi toutes les célébrités de Paris avaient défilé.

Ce n'est qu'en 1855 qu'eut lieu son inauguration à l'emplacement où il se trouve encore. Alfred de Musset en était un des clients les plus assidus, ainsi que le célèbre romancier russe Ivan Tourgenieff.

Sous la III^e^ République, le café de la Régence, qui pendant vingt-huit ans eut le même propriétaire, M. Kieffer, un brave patriote strasbourgeois, resta le rendez-vous du monde des joueurs d'échecs, et de brillants matches y furent disputés par Rosenthal, Tschegorine, Rice, etc...

En 1903, M. Kieffer céda sa place à M. Lucien Lévy, qui, pendant trois mois, ferma la Régence pour y faire exécuter des travaux importants.

Quand le café fut rouvert, ses habitués virent avec plaisir que c'était l'ancienne « Régence » qui renaissait plus élégante que jamais, avec tout le confort moderne. Les joueurs d'échecs voyaient leur sanctuaire transporté dans la grande salle du fond, agrandie, avec toutes les commodités modernes. Aussi les grands champions Marshall, Tarrasch, Lasker, etc., y ont donné pendant les trois dernières années avant la guerre des séances du plus grand intérêt.

Vint la guerre de 1914-1918 ; elle diminua nécessairement la clientèle du célèbre café.

Après l'armistice, M. Lévy céda son établissement (en 1919) à un nouveau propriétaire, sous la direction duquel les affaires subirent un ralentissement notable. En 1921, le café fut acheté par M. Brun.

M. Brun a su non seulement redonner à la Régence son ancienne splendeur, mais a augmenté la clientèle de l'établissement dans des proportions jusqu'alors encore inconnues. La Régence fut entièrement reconstruite, embellie et transformée.

Les Parisiens s'y donnent rendez-vous pour déjeuner, dîner ou souper. Le soir un orchestre excellent y attire une nombreuse assistance. Le voisinage de la Comédie-Française y amène l'élite de Paris : les hommes politiques. de toutes nuances, ainsi que les célébrités des lettres, des arts et des sciences.

Un autre attrait de la Régence est son aimable clientèle scandinave. Tous les Suédois, Norvégiens, Danois et Finlandais, vivant à Paris ou y passant simplement, en font leur lieu de réunion habituel et bien souvent y célèbrent les fêtes de leur pays en y chantant leurs hymnes et leurs chants populaires et en y dansant ensuite leurs valses et leurs pas caractéristiques de peuples septentrionaux.

La Régence a célébré en 1918 son bicentenaire, fait probablement unique dans les annales des cafés et restaurants de Paris.

DROUANT

La gloire des restaurants parisiens n'est pas seulement éclatante et universelle, elle est aussi très ancienne. Cette gloire tient, il va sans dire, à l'excellence de la cuisine française, à la finesse des plats, à la gamme sans pareille de nos vins, mais elle est due, en partie, également à la stricte observation de la maxime, émise par Brillat-Savarin : « Un hôte, c'est une personne dont le bonheur nous est confié tant qu'elle demeure sous notre toit. »

Pour avoir toujours respecté ce sage précepte, pour avoir toujours satisfait les gourmets les plus difficiles, le restaurant Drouant a depuis bientôt cinquante ans la renommée d'un des établissements les plus accueillants et les plus parfaits de Paris.

Fondé en 1880, Drouant eut sa période de vogue et de célébrité vers la fin du siècle dernier. Il eut alors pour clientèle tout ce que Paris comptait comme notabilités politiques, artistiques et littéraires. Sa situation toute proche des boulevards qui vivaient à cette époque encore leur vie particulière, intensive et mouvementée, faisait de lui le lieu de rendez-vous préféré de la race, actuellement éteinte, de nos grands boulevardiers. Les banquets mensuels de l'Académie Goncourt, qui, depuis sa fondation, se tiennent chez Drouant, et pendant lesquels « les Dix » proclament leur lauréat de l'année, contribuent puissamment à la gloire de la maison.

Entièrement remis à neuf en 1925, considérablement agrandi, le restaurant jouit actuellement de toute sa vogue d'antan. Au cœur de Paris, à cent mètres de l'Opéra, dans

Le Restaurant Drouant en 1880

ses salons modernes, se retrouve et se continue le vieux Drouant de 1880.

LE CAFÉ DE PARIS

« La découverte d'un mets nouveau fait plus pour le bonheur du genre humain que la découverte d'une étoile, » a dit Brillat-Savarin.

Cette pensée de l'illustre auteur de la physiologie du goût semble avoir été connue de tous les maîtres réputés de la cuisine française, car, ne se contentant pas de suivre en élèves dociles la route tracée par leurs devanciers, ils ont cherché, trouvé, créé, des recettes nouvelles et ainsi contribué à maintenir cette prééminence qui, depuis Vatel, n'a jamais passé à des mains étrangères.

A la fin du XIX^e^ siècle, tous les souverains d'Europe avaient confié à des cuisiniers français la charge délicate de fournir leurs tables de mets succulents et d'entretenir en parfait état de conservation les flacons savamment rangés dans leurs caves. C'est que, a dit encore quelque part Brillat-Savarin, « la gourmandise est un acte de notre jugement, par lequel nous accordons la préférence aux choses qui sont agréables au goût sur celles qui n'ont pas cette qualité ».

Si délicates que pouvaient être les fonctions d'officiers de bouche remplies dans les cours royales et impériales par des « chefs » d'une habileté sans égale, plus grandes encore étaient les exigences de la riche et nombreuse clientèle venue de tous les points du globe, attirée dans Paris par le bon renom de la cuisine française.

A chacun de ceux à qui incombait le soin de maintenir la réputation de la maison où s'exerçaient ses talents culinaires il appartenait de tenir compte des désirs exprimés par les raffinements d'une gourmandise sans cesse en éveil, de profiter des indications que suscitaient d'incessantes remarques sur la valeur comparée des restaurants les plus connus, de tirer le meilleur parti des produits nouveaux signalés aux talents des metteurs en œuvre.

M. Léopold Mourier, dont la mort récente mit en deuil l'unanimité des cuisiniers de Paris, restera le type accompli de ces virtuoses du fourneau qui ont su tenir tête aux gens pressés de garder aux plaisirs de la table cette sage tranquillité si nécessaire aux saines digestions et qui seule permet d'apprécier comme il convient les chefs-d'œuvre de la bonne cuisine.

Le nom de M. Mourier est inséparable de l'histoire du Café de Paris Il sut faire de cette maison un restaurant de premier ordre, groupant à ses tables les célébrités du monde entier, hommes d'État, personnalités politiques, littéraires et artistiques, amateurs d'une cuisine qu'on pouvait craindre de voir à jamais disparaître.

Au Café de Paris, dont il avait fait l'acquisition en 1887, il sut appeler des maîtres du fourneau, comme Marius Berte, Louis Kannengieser, Chopin et Tony Girod, le célèbre chef actuel. Encouragé par un succès toujours grandissant, M. Léopold Mourier annexa au café de Paris, dès 1900, le Pavillon d'Armenonville, puis en 1908 le Pré-Catelan situé tous deux au Bois de Boulogne, et enfin en 1914 le Fouquet's sur l'avenue des Champs-Élysées.

La cuisine de ces divers établissements jouit d'une réputation mondiale que la mort de M. Léopold Mourier n'a pas amoindri, car il avait su grouper autour de lui une pléiade de « chefs et d'aides » d'une compétence hors de pair.

Officier de la Légion d'honneur, président de l'Association des Cuisiniers de Paris, M. Léopold Mourier doit être à juste titre considéré comme le meilleur et le plus digne des nombreux disciples de Brillat-Savarin. Il resta toute sa vie l'ami des travailleurs, et, se souvenant qu'à l'origine de sa vie il y avait « une veste blanche », il voulut faire d'eux ses légataires universels en laissant sa fortune à la société qui les rassemblait sous sa bannière.

Quel plus beau gage de succès pour le Café de Paris que de continuer les traditions de celui qui fit la gloire de la maison !

Son directeur actuel, M. Barraya, s'inspirant toujours des principes de grand art culinaire que lui a légués M. Léopold-Mourier et pénétré lui aussi de cet axiome de notre vieux poète Français Villon: « Il n'est bon bec que de Paris », saura longtemps encore maintenir la réputation du Café de Paris et lui garder la place enviée qu'il occupe parmi les grands restaurants français.

" L'OUSSADBA RUSSE "

Paris est la ville la plus cosmopolite d'Europe. Son industrie et son commerce s'en ressentent nécessairement, occupant dans leurs branches multiples une quantité considérable d'étrangers qui, pour des raisons d'ordre économique ou politique, ont quitté leurs pays respectifs pour essayer de se refaire une nouvelle vie sur le sol hospitalier de la France.

Ces étrangers, devenus Parisiens par adoption, contribuent souvent, par leur travail long et opiniâtre, à la prospérité et à l'essor de la vie économique de notre pays et méritent ainsi une place à part dans notre ouvrage.

La révolution russe, en forçant l'aristocratie et la bourgeoisie de l'ancien empire des tsars à s'expatrier, augmenta sensiblement le nombre de ceux qui viennent en France pour y chercher l'oubli de leurs malheurs. Liée à la société parisienne par des relations mondaines et commerciales, l'élite des émigrés russes ne tarda pas à créer bon nombre d'entreprises susceptibles non seulement d'assurer une existence normale à leurs propriétaires, mais d'aider puissamment beaucoup de membres de la colonie russe à Paris. Parmi les pionniers de cette sorte d'organisations, il faut citer la Princesse Eristavi-Tchitchérine, fondatrice de l'« Oussadba Russe », à qui revient l'honneur d'être la véritable promotrice d'une idée qui, par la suite, eut tant d'imitateurs. La Princesse Eristavi Tchitchérine, née De-Vere, fonda son œuvre le 22 mars 1922, 84, rue du Faubourg-Saint-Honoré.

Frappée de la vogue dont jouissait l'art russe à cette époque, la fondatrice avait, en créant sa maison, l'idée d'y organiser un centre d'écoulement d'ouvrages russes et d'objets d'art appartenant aux émigrés. L'*Oussadba Russe* eut un succès immédiat et retentissant. Un salon de thé des plus élégants et un rayon spécial de confiserie russe furent bientôt joints au magasin de vente. Des concerts remarquables, avec participation d'artistes amateurs appartenant à la plus haute société russe, furent ensuite organisés et obtinrent aussi un succès mérité.

L'établissement, aménagé et décoré dans le plus pur style de l'époque de Paul Ier, est desservi par un personnel composé exclusivement de dames et de demoiselles de la noblesse russe. Il jouit d'une faveur constante de l'élite mondaine, tant française qu'étrangère, et ne cesse de prospérer au plus grand profit des réfugiés russes.

"TIÉREM BOYARD"

Fidèle à sa réputation séculaire d'hospitalité généreuse, la France a donné asile aux milliers de réfugiés russes, victimes du coup d'État bolchevique. Nombreux sont les domaines où l'activité de ces réfugiés s'exerce avec profit pour notre commerce, et où leurs efforts de se refaire chez nous une vie nouvelle méritent tout notre encouragement. Dans cet ordre d'idées, le « Tiérem Boyard » est digne d'une mention spéciale.

L'œuvre de « Tiérem Boyard » fut inaugurée en juillet 1924. Les fondateurs sont les représentants de la plus haute aristocratie russe : la princesse Orbéliani, née Comtesse Kleinmichel ; le prince Kourakine, ancien député et curateur (recteur d'Académie) d'avant la révolution, puis ministre de l'Instruction publique et des Finances du Gouvernement provisoire du Nord (1917-1918) ; le général Schébéco, ancien préfet de Moscou, ancien attaché militaire aux ambassades de Russie à Constantinople, Washington et Berlin, commandeur de la Légion d'honneur, et enfin, M. S. Barker, un Anglais qui sut se faire de nombreuses relations parmi la meilleure société russe pendant la guerre à laquelle il prit part comme combattant.

L'idée directrice des organisateurs était de créer un établissement qui, placé dans le cadre élégant d'un salon de thé à la mode, rendez-vous de l'élite de la société française et étrangère de Paris, servirait en même temps de magasin de vente des travaux des réfugiés et des objets leur appartenant. L'aménagement et le service du salon et du magasin procureraient en même temps un travail permanent aux mêmes réfugiés.

Un succès magnifique couronna l'entreprise dès le début. Les locaux aménagés et décorés dans le plus pur style du XVII[e] siècle russe, par des artistes et ouvriers russes, sous la direction du peintre bien connu M. Pershine, devinrent bientôt insuffisants. Attirée par le quartier aristocratique (38, rue de Berri), par le goût raffiné des objets exposés et par la qualité exceptionnelle des consommations, la clientèle devint de plus en plus nombreuse. A l'heure actuelle,

L'ENTRÉE DU MAGASIN ET DES SALONS DE THÉ, 38, RUE DE BERRI

la direction prévoit déjà la nécessité de procéder aux agrandissements des locaux et trouva à ce propos le meilleur accueil auprès du propriétaire de l'immeuble, M. Guélot, qui suit avec une sympathique bienveillance le développement continu de l'œuvre à laquelle il est impossible de ne pas souhaiter une réussite des plus complètes.

ANNEXE:
CORDERIES DE LA SEINE

LES CORDERIES DE LA SEINE

(Cliché C. A. F.)

Vue aérienne de l'Usine des Corderies de la Seine

Les *Corderies de la Seine* sont la continuation d'une des plus anciennes industries havraises, dont les produits, notamment les « fils à baleine », connurent dans le passé une véritable célébrité, à l'époque où Le Havre envoyait une flotte importante à la pêche des grands cétacés.

Les besoins de l'industrie moderne conduisirent le dernier propriétaire de l'antique usine de Gournay-en-Caux, près du Havre, à créer, en 1899, la Société dont il est encore l'administrateur-délégué, en vue de la construction d'un établissement moderne, pouvant répondre aux besoins actuels de la grande clientèle maritime, minière et industrielle. L'usine ainsi fondée aux abords même des bassins du port du Havre, entre celui-ci et les gares de chemin de fer avec lesquels elle est reliée de part et d'autre par voies ferrées, a connu une croissance et une fortune rapides.

En 1924, *les Corderies de la Seine* ont fusionné avec la puissante Société *les Tréfileries et Laminoirs du Havre* (au capital de 90 000 000 de francs) et ont procédé à de nouveaux agrandissements de tous leurs ateliers, et notamment de leur câblerie d'acier.

Elles occupent un personnel d'environ 1 200 personnes, hommes et femmes, et couvrent une surface de plus de 20 hectares, dont plus de la moitié est bâtie.

La force motrice est de 4 500 CV.

Les fabrications consistent en : fils de chanvre, de manille et de sisal ; cordages de chanvre et de manille ; fils et filets pour la grande pêche ; ficelles pour moissonneuses-lieuses ; cordes et ficelles d'emballage ; câbles d'acier.

Les spécialités sont : les cordages pour la marine ; les câbles pour transmission et principalement les câbles tressés à section carrée et trapézoïdale ; les câbles mixtes (acier et textile) marque « Hercule ».

Dans l'ensemble, la production journalière des usines atteint 50 tonnes.

Toutes les fabrications partent de la matière première à l'état brut, aussi bien pour les textiles qui arrivent d'outremer en balles d'origine que pour l'acier qui est produit et travaillé dans les usines voisines des *Tréfileries et Laminoirs du Havre*.

A chaque stade de fabrication correspond une organisation technique de surveillance qui dispose de machines s péciales

de contrôle pour les essais de souplesse, d'allongement, d'élasticité et de résistance des fils et des câbles. Ce contrôle, depuis la matière jusqu'aux produits finis, assure aux produits des Corderies de la Seine une supériorité incontestable.

La permanence du personnel supérieur et même subalterne, tant dans les bureaux que dans les ateliers, est aussi un important élément du succès de la Société, et il n'est pas indifférent de signaler que l'administrateur-délégué actuel est le propre fondateur de la Société et que l'un des deux directeurs a été, depuis le début, son collaborateur. C'est ainsi, en effet, que les développements de l'usine ont pu être réalisés suivant le plan conçu dès le début par le fondateur, de telle sorte que les fabrications se succèdent sans fausse manœuvre et sans à-coups.

Partie de la Filature Manille
Filature du manille et du sisal.

Depuis les magasins de réception et de classement des matières premières, jusqu'à ceux d'expédition des produits finis, les matières, puis les produits en transformation, passent de machine en machine, d'atelier en atelier, en ordre logique. Chaque atelier a été conçu et construit après une étude sérieuse des principales usines similaires d'Amérique et du continent.

L'hygiène et le bien-être du personnel ont été l'objet des mêmes préoccupations, de telle sorte qu'à tous les points de vue les *Corderies de la Seine* peuvent être citées comme un modèle d'établissement industriel moderne.

Ainsi, dès avant leur fusion avec *les Tréfileries et Laminoirs du Havre*, *les Corderies de la Seine* avaient pris une place enviée dans leurs spécialités. Cette fusion, qui les a mises à même de profiter de la puissance financière et industrielle des *Tréfileries et Laminoirs du Havre*, leur assure un rang de choix dans l'industrie nationale.

Il n'est pas inutile de rappeler que les fabrications des *Tréfileries et Laminoirs du Havre* consistent en :

Fils, planches et câbles de cuivre, laiton, nickel et maillechort ; barres et fils d'acier, ronces artificielles, pointes ; planches, fils, tubes d'aluminium ; tous métaux, tous alliages laminés et étirés sous toutes formes ; fils et câbles isolés pour l'électricité, etc.

Les Tréfileries et Laminoirs du Havre possèdent 15 usines en France et 5 à l'étranger, utilisent une force motrice de 20 000 CV, occupent 20 000 ouvriers.

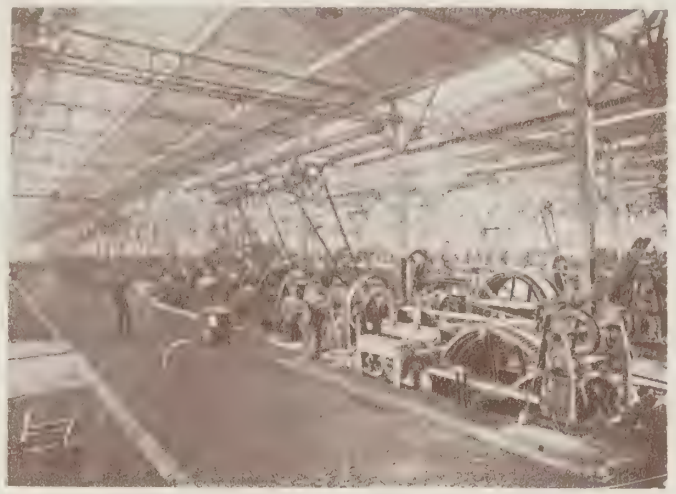

Partie de la Cablerie métallique
Fabrication des câbles en acier pour ponts suspendus.

Le Conseil d'administration des *Tréfileries et Laminoirs du Havre* est ainsi composé :

MM. R. Robard, président, président du Conseil d'administration de la Société d'Applications industrielles ;

Lazare Weiller, vice-président ;

R. Jarry, administrateur-délégué ;

H. de la Mathe, administrateur-délégué pour le département de la Canalisation électrique, administrateur des lignes télégraphiques et téléphoniques ;

R. Godet, administrateur-délégué pour le département des Corderies de la Seine, vice-président de la Chambre de Commerce du Havre ;

H. Bouchayer, administrateur de la Société Alais, Froges et Camargue ;

E. Cahen ;

J. Faure, président du Conseil d'administration de la Société des Mines de zinc de Guergour ;

G. de la Mathe, administrateur de l'Énergie électrique du Nord de la France ;

G. Pavie, vice-président du Conseil d'administration de la Société Centrale pour l'Industrie électrique ;

A. Petsche, président du Conseil d'administration de la Société lyonnaise des Eaux et de l'Éclairage ;

A. Giros, administrateur-délégué de la Société générale d'entreprises.

Sortie de l'usine

HISTOIRE
DE
L'INDUSTRIE
ET DU COMMERCE
EN FRANCE

VOLUME

IV

HISTOIRE DE L'INDUSTRIE ET DU COMMERCE EN FRANCE

HISTOIRE
DE
L'INDUSTRIE
ET DU COMMERCE
EN FRANCE

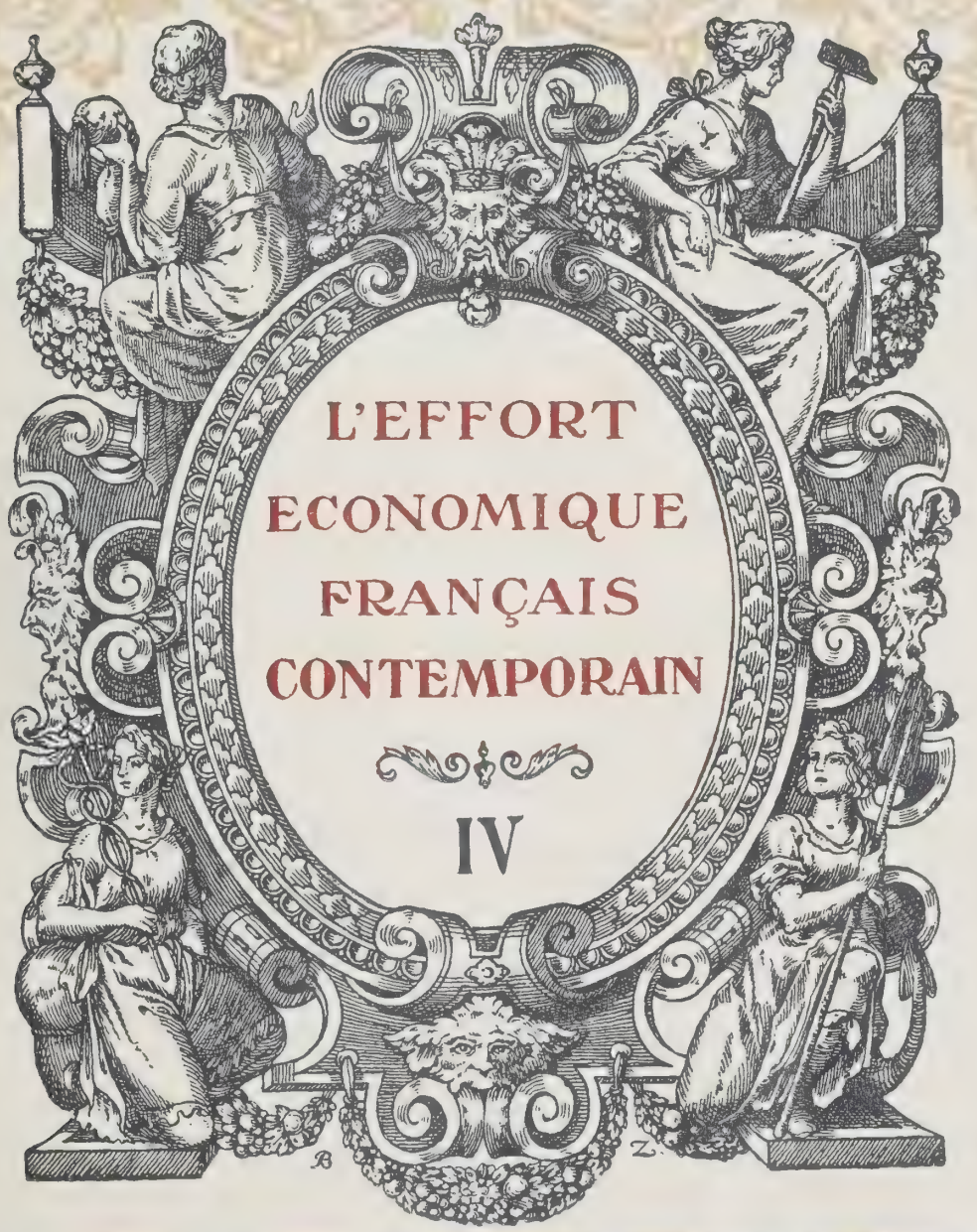

EDITIONS D'ART ET D'HISTOIRE
6BIS, RUE MONSIEUR, PARIS (VIIe)

VOLUME IV

HARAS ET ÉCURIES DE COURSES.
Table des Hors-Texte.
Table des Matières.

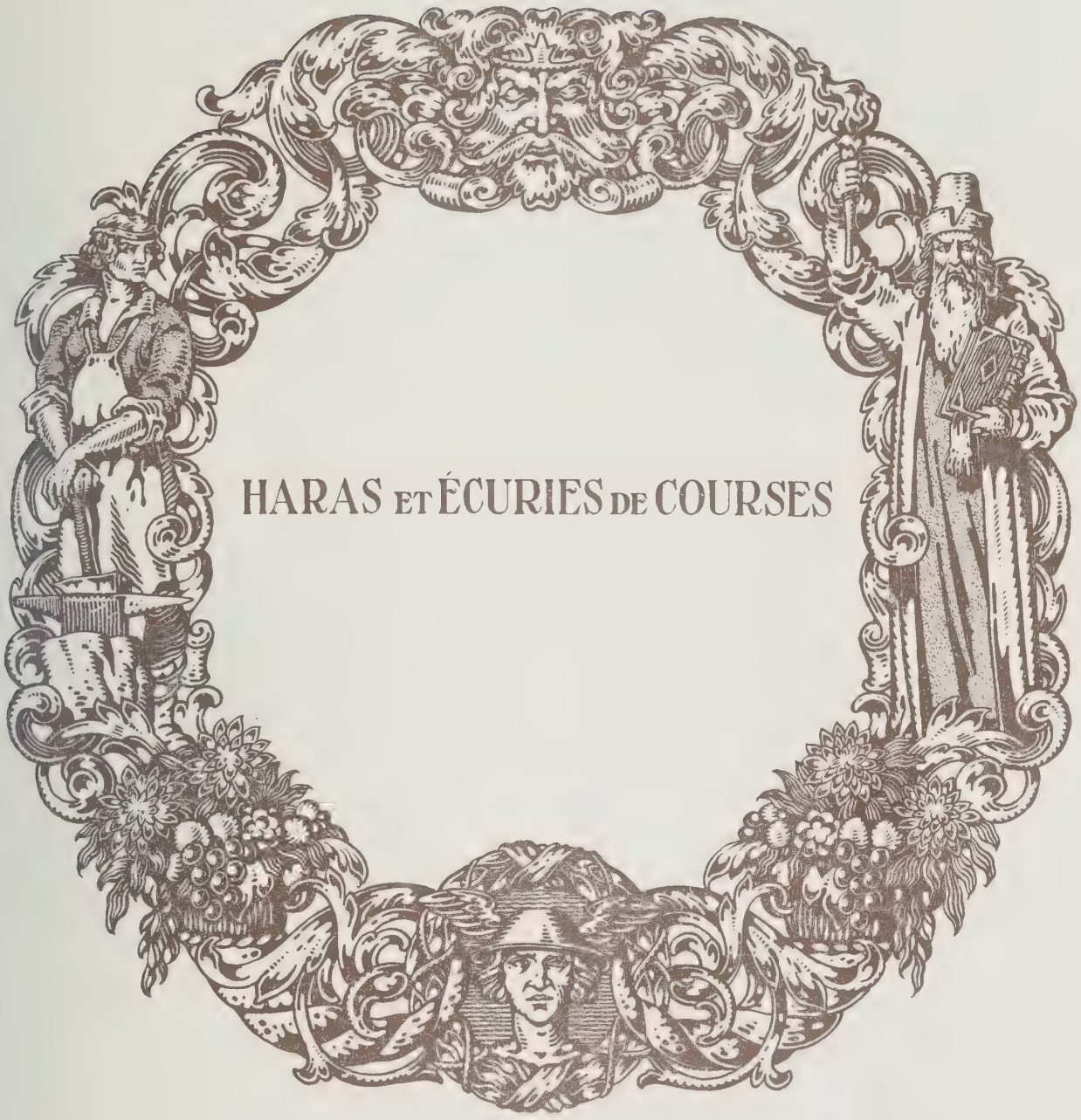

B. Z.

LES COURSES ET L'ÉLEVAGE EN FRANCE

LE 11 novembre 1833, quelques « amateurs de courses », réunis au Tir aux pigeons de Tivoli, fondaient « la Société d'Encouragement pour l'amélioration des races de chevaux en France » et, immédiatement, ils lançaient le manifeste célèbre où ils proclamaient la supériorité du cheval de pur sang et son rôle d'agent améliorateur.

Voici un extrait de cette profession de foi si claire et si précise :

« C'est en n'admettant que les chevaux entiers et juments de *pur sang français* à concourir pour les prix de course que l'efficacité de ces encouragements, comme éléments d'amélioration, ne tardera pas à se faire sentir ; ici, comme en Angleterre, la race de pur sang se propagera, et son influence sur toute la population chevaline sera bientôt visible. La France a besoin d'une race de demi-sang ; les croisements de nos fortes juments indigènes avec des étalons de race pure peuvent promptement amener ce résultat ; offrons donc à la production des poulains et pouliches de *pur sang* une prime suffisante ; et, pour que l'encouragement soit toujours éclairé et profitable, qu'il ne soit accordé qu'au cheval vainqueur d'une épreuve, où il aura remporté le prix de la vigueur, du fond et de la vitesse. »

On ne saurait mieux dire. L'avenir a montré que la société naissante s'était engagée dans la bonne voie.

Avant cette date mémorable du 11 novembre 1833, qui symbolise la régénération de notre race chevaline, il y avait eu des courses en France. Ce sont d'abord des « paris particuliers », simples amusements de grands seigneurs, d'où est bannie toute préoccupation d'élevage. Le 20 avril 1776, un Comité organise une première réunion dans la plaine des Sablons, qui est suivie de plusieurs autres. Il trouve auprès du comte d'Artois un précieux appui. Louis XVI est hostile aux courses, qui servent le plus souvent de prétexte à des paris effrénés ; mais, à force d'insistance, le comte d'Artois triomphe de son opposition ; il obtient la création de prix ou de *plateaux du Roi*, qui sont calqués sur les épreuves anglaises. Un règlement, — le premier code des courses en France, — est même élaboré en 1780 ; et le marquis de Conflans, — le premier commissaire en date, — est chargé de juger les contestations qui peuvent s'élever entre les concurrents.

La Révolution réduisit à néant ces premières tentatives. Mais, en organisant au Champ de Mars des fêtes populaires, des courses de chars romains, des courses de chevaux en liberté, elle désigna l'emplacement du nouvel hippodrome qui allait remplacer les anciens champs de courses de la monarchie.

Napoléon, par le décret du 13 fructidor an XIII (31 août 1805), rendu au camp de Boulogne, donna aux courses une organisation officielle. Par un second décret du 4 juillet 1806, il rétablissait l'Administration des Haras, fondée par Louis XIV. Mais les épreuves n'avaient aucune signification. En proclamant la supériorité du cheval de demi-sang sur le cheval de pur sang, on se contentait de récompenser les meilleurs produits de nos races indigènes, sans chercher à les améliorer. Le règlement de 1806 fixait *un tarif de poids que les chevaux devaient porter en raison de leur taille !*

Les mêmes errements se renouvelèrent sous Louis XVIII. Il convient pourtant de noter la création du Prix Royal, dont l'allocation fut portée, par l'arrêté du 17 mars 1820, à 6 000 francs.

Le comte d'Artois avait été le promoteur des courses en France : il était naturel que Charles X s'intéressât au sport et à l'élevage. L'arrêté du 16 mars 1825, — qui

fait pressentir la création du Stud-Book, — répartissait les chevaux en deux catégories : ceux nés de père et mère français et ceux nés de père et mère étrangers.

Cette même année fut créé le Prix du Roi, d'une valeur de 4 000 francs (qui devait être porté à 6 000 francs en 1828 et devenir le Grand Prix Royal), ainsi qu'un second Prix Royal de 5 000 francs.

Louis-Philippe, bien que peu favorable aux choses du sport, ne s'opposa pas aux goûts de son fils, le duc d'Orléans, qui, à la tête d'un groupe de jeunes gens enthousiastes, rêvait d'instituer des courses comme en Angleterre.

Depuis quelques années déjà, les principes sur lesquels devait se fonder la Société d'Encouragement étaient en germe. Quelques « amateurs » se montraient de fervents apôtres du cheval de pur sang. Parmi eux, il convient de citer d'abord le duc de Guiche, lord Henry Seymour et M. Rieussec.

Le premier avait été chargé de diriger, pour le Dauphin, le Haras royal de Meudon. Il y importait, dès l'année 1827, l'étalon *Rowlston*.

Lord Henry Seymour, qui devait être le premier président de la Société d'Encouragement, faisait courir depuis 1827. Il avait ses écuries à Sablonville, vis-à-vis la Porte-Maillot, et son haras à Glatigny, où il avait mis en station *Ibrahim*, un vainqueur des Deux Mille Guinées.

M. Rieussec avait, dès 1805, envoyé des étalons de pur sang à son haras de Buc, près de Versailles, qu'il transféra plus tard à Viroflay.

A côté de ces précurseurs, il serait injuste de ne pas citer le comte de Tocqueville, qui possédait dans sa propriété de Gueures, près de Dieppe, un hippodrome particulier ; le duc des Cars, qui avait un élevage dans son domaine de La Roche, où il avait importé l'étalon *Troley*, par *Walton ;* M. J.-G. Schickler, qui avait mis en station à La Celle-Saint-Cloud l'étalon *Tandem*, ex-*Multum in Parvis* ; M. Fasquel, établi à Courteuil ; le comte de Narbonne, le baron de la Bastide, MM. Delarroque père et fils, tous fervents adeptes du sport hippique.

Le 3 mars 1833, paraissait la fameuse ordonnance qui instituait le *Stud-Book* français, destiné à enregistrer, avec leur généalogie, les chevaux de pur sang nés ou importés en France.

Le terrain était bien préparé pour recevoir les semences qu'allaient y jeter les véritables fondateurs de notre turf.

L'histoire proprement dite des courses en France peut se diviser en quatre périodes (1) :

1° La période d'essai, qui s'étend de la fondation de la Société d'Encouragement à l'ouverture de l'hippodrome de Longchamp en 1856 ;

2° La période d'essor, de 1857 à la guerre de 1870 ;

3° La période de reconstitution, de 1871 à la loi du 2 juin 1891 ;

4° La période d'industrialisme et de démocratisation, de 1891 à nos jours.

Nous allons essayer de parcourir à vol d'oiseau ces différentes étapes.

La Société naissante allait se révéler par un coup de maître. Tout en utilisant l'hippodrome du Champ de Mars, elle découvrait la pelouse de Chantilly, qu'elle inaugurait le 15 mai 1834. Deux ans plus tard, elle y fera disputer pour la première fois le prix du Jockey-Club, ou « Derby français ».

Elle ouvrira bientôt l'hippodrome de Versailles.

Mais Chantilly reste son terrain de prédilection et son champ d'expériences. C'est là qu'elle fera disputer, au printemps de 1838, la première course de deux ans, le *Two year old Stakes*, qui deviendra plus tard le *prix du Premier Pas* ; là encore, à l'automne de 1839, qu'elle fera courir pour la première fois l'*Omnium*, handicap sur 2 400 mètres, ouvert *aux chevaux de deux ans et au-dessus de toute espèce et de tout pays*. Ces conditions sont contraires à ses statuts ; mais c'est le ministère de l'Agriculture et du Commerce qui a fourni l'allocation du prix (3 000 francs) et donné ses directives. Ce n'est qu'à partir de 1853 (arrêté du 17 février) que les courses du Gouvernement seront régies par le code de la Société d'Encouragement. Le seul deux ans qui réussit à gagner l'Omnium fut *Lanterne* (*Hercule* et *Elvira*), appartenant au prince de Beauvau. Ceci se passait en 1843, l'année où fut créé le *prix de Diane*. La jument portait *37 kilos*, un poids-plume, comme on disait alors ; elle était, du reste, excellente et le prouva à trois ans en gagnant le prix de Diane et le prix du Jockey-Club, double « event » qui n'a été accompli que par deux autres juments, *Jouvence* en 1853 et *La Toucques*, dix ans plus tard.

De nouvelles épreuves sont inscrites au programme du Champ de Mars : en 1837, le *prix du Cadran*, qui est alors une course en partie liée, réservée aux chevaux de quatre ans et au-dessus ; en 1841, la *Poule des Produits*, qui prendra, à partir de 1877, le nom de *prix Daru* ; en 1844, le *prix de la Ville de Paris*, 6 000 francs offerts par le Conseil Municipal pour chevaux de trois ans et au-dessus nés en France ou en Belgique ; en 1855, le *prix de l'Empereur*, d'une valeur de 10 000 francs, pour poulains et pouliches de trois ans, qui deviendra après la guerre la *Grande Poule des produits* et, à partir de 1896, le *prix Lupin*.

En 1853, une *épreuve internationale*, le *prix de l'Empereur*, d'une valeur de 10 000 francs, ouverte aux chevaux de trois ans et au-dessus, avait été disputée à la réunion d'automne de Chantilly ; et, par une coïncidence curieuse, en cette même année, nos couleurs étaient pour la première fois victorieuses en Angleterre. *Jouvence*, l'excellente jument de M. Lupin, gagnait le Goodwood Cup. Il est vrai qu'elle ne portait dans ce handicap que 35kg5 ; de plus, elle était née de père et de mère anglais. Sa victoire eut néanmoins un retentissement considérable. Elle marquait les progrès accomplis depuis dix ans par notre élevage, dont le développement avait été favorisé par de nombreuses importations.

Dès 1823, M. Rieussec avait ramené d'Angleterre l'étalon *Rainbow* (*Walton* et *Iris*), qui devait être le père de *Frank*, le gagnant de notre premier Derby, et d'autres bons chevaux tels que *Lydia*, *Hercule*, *Georgina*.

Mais les deux étalons qui contribuèrent plus particulièrement à la formation de notre race de pur sang sont *Royal Oak* et *Gladiator*.

Royal Oak (*Catton* et *Smolensko mare*) avait été importé en 1833 par lord H. Seymour. Au haras, où il faisait la monte au prix le plus élevé de l'époque (250 francs plus 10 francs pour le groom), il donna une pépinière d'excellents chevaux, parmi lesquels se détache *Poëtess*, la mère de *Hervine* et de *Monarque*.

Gladiator (*Partisan* et *Pauline*) était né en 1833. Il n'avait couru qu'une seule fois, pour arriver second dans le Derby gagné par *Bay Middleton*. L'Administration des Haras l'achetait dix ans plus tard pour la somme de 62 500 francs. C'était un prix considérable pour l'époque. Mais, en cette circonstance, l'Administration avait été fort bien inspirée. *Gladiator* devait se montrer dans la suite un étalon remarquable, un vrai chef de race ; il fut le père de *Fitz-Gladiator*, *Mlle de Chantilly*, *Celebrity*, *Ventre-Saint-Gris*, *Constance* et *Miss Gladiator*, la mère de *Gladiateur*.

Outre ces deux étalons remarquables, il serait injuste de ne pas citer *Cadland* (*Andrew* et *Sorcery*), qui produisit *Nautilus*, *Britannia*, *Francesca* ; et comment ne pas évoquer les noms de *Sting* (*Slane* et *Écho*), *The Baron* (*Birdcatcher* et *Echidna*) et *The Emperor* (*Defence* et *Reveller's mare*), qui sont les trois pères présumés de *Monarque* ! Mais c'est vraisemblablement à ce dernier étalon qu'il convient d'attribuer cette paternité illustre.

Monarque fut certainement un grand cheval ; mais il se montrera surtout un merveilleux étalon, qui léguera à sa descendance ses qualités de courage et de tenue. Avec *Miss Gladiator* il donnera *Gladiateur*.

(1) C'est la division adoptée par HENRY LEE dans son remarquable ouvrage : *Historique des courses de chevaux de l'antiquité à ce jour*.

(Photo Sport Universel illustré.)

COURSE AU CHAMP DE MARS, PAR ALFRED DE DEUX
appartenant à M. le Comte de Fels.

Né au haras de Victot en 1852, il débute à deux ans sous les couleurs de son éleveur, M. P. Aumont. Battu par *Allez-y-gaîment* dans le Grand Critérium, il montre l'année suivante une incontestable supériorité sur ses adversaires, en enlevant successivement la *Poule d'Essai*, la *Poule des Produits*, le *prix du Jockey-Club*, le *Derby Continental de Gand*, le *Grand Saint-Léger de Moulins* et trois prix du Gouvernement. Envoyé en Angleterre à l'automne, il dispute sans succès le *Steward's Cup* et le *Cesarewitch*. En 1856, il gagne encore cinq courses, dont le *prix du Cadran*, le *prix des Pavillons* et le *prix Impérial* ; mais il échoue encore dans ses tentatives en Angleterre.

Au mois d'octobre, *Monarque*, que nous allons retrouver au cours de la seconde période, change d'écurie, M. Alexandre Aumont ayant vendu tous ses chevaux à un nouveau venu sur le turf, le comte Frédéric de Lagrange. Parmi les promoteurs des courses en France, beaucoup ont déjà disparu. En 1842, le duc d'Orléans a été tué malheureusement dans un accident de voiture, et M. J. Rieussec est mort, victime de l'attentat de Fieschi. Lord Seymour a renoncé à faire courir. Une période nouvelle commence avec l'ouverture de l'hippodrome de Longchamp.

L'inauguration de Longchamp eut lieu le 26 avril 1857, au milieu d'une affluence considérable. La recette, qui parut magnifique, avait dépassé 20 000 francs. Au programme de cette première réunion figuraient *la Bourse*, alors un simple prix de 1 000 francs, et le *prix de la Ville de Paris*, d'une valeur de 6 000 francs. Il fut gagné par *Potocki*, qui devait s'adjuger le *prix du Jockey-Club*.

De nouvelles couleurs apparaissaient sur le turf. Le baron Schickler prélude à sa brillante carrière d'éleveur en important *The Nabob* (*The Nob* et *Hester*), qui sera le père de *Vermout*, *Bois-Roussel* et *Suzerain* ; et le baron Nivière achète en bloc l'écurie de courses du prince Marc de Beauvau. Mais c'est le comte Frédéric de Lagrange qui joue dans cette période le rôle prépondérant. Son but est de battre les Anglais sur leur propre terrain et d'affirmer ainsi la qualité de notre élevage. Ses premières tentatives sont couronnées de succès. *Monarque*, qui avait échoué dans le *Godwood Cup*, en 1856, gagne cette épreuve d'une tête l'année suivante avec 55 kilos. En 1858, il remporte le *Newmarket handicap* et *Mademoiselle de Chantilly* gagne le *City and Suburban*.

A l'automne de 1860, le comte de Lagrange s'associe avec le baron Nivière. Une écurie, sous la direction de Tom Jennings, s'établit en Angleterre ; l'écurie française est confiée à Henry Jennings.

Dès l'année suivante, *Palestro*, qui a gagné le *prix de l'Empereur* à Chantilly et le *prix du Prince Impérial*, remporte à Newmarket le *Cambridgeshire*, où sa camarade *Gabrielle-d'Estrées* finit seconde.

En 1862, « la Grande Écurie » triomphe avec *Hospodar* (*Monarque* et *Sunrise*) dans les *Clearwell stakes* et les *Criterion stakes* ; avec *Armagnac*, dans les *Exeter stakes* et les *Abington stakes* ; elle remporte d'autres succès avec *Brick*, *Infante*, *Baliverne*, etc.

A la fin de l'année, le comte de Lagrange et le baron Nivière se séparent. Les chevaux qui composent les écuries de France et d'Angleterre sont mis en vente. Le comte de Lagrange en rachète un grand nombre, *Gabrielle-d'Estrées*, *Stradella*, *Hospodar*, *Jarnicoton*, etc. ; ceux-là ont déjà fait leurs preuves. Mais il se fait adjuger également *Fille de l'Air*, qui est yearling, et tous les foals ; parmi eux se trouve *Gladiateur*.

Quant au baron Nivière, il formera en 1863, avec M. Charles Laffitte, une nouvelle association sous le nom de « Major Fridolin ».

La place nous manque pour suivre pas à pas chaque campagne sportive ; nous nous contenterons de signaler les événements caractéristiques.

L'année 1863 mérite une mention spéciale : elle marque la création du *Grand Prix de Paris*. Déjà, en 1861, l'arrêté gouvernemental du 14 février avait institué trois épreuves importantes : le *Grand Prix de l'Impératrice* (15 000 francs, 5 000 mètres, pour chevaux de quatre ans et au-dessus), qui deviendra le *prix Rainbow* ; le *Grand Prix du Prince Impérial* (10 000 francs, 3 000 mètres, pour chevaux de trois ans), qui prendra le nom de *prix Royal Oak* ; le *Grand Prix de l'Empereur* (20 000 francs, 6 500 mètres, pour chevaux de quatre ans et au-dessus), qui remplaçait le *Grand Prix Impérial* et sera remplacé lui-même par le *prix Gladiateur*.

De son côté, la Société d'Encouragement avait créé une Poule des Produits pour chevaux nés de juments saillies par des étalons nés en France, le *prix de Longchamp*, le futur *prix Hocquart*.

C'était magnifique ! Pourtant l'ambition sportive du duc de Morny n'était pas encore satisfaite. Frappé par les nombreux succès de nos chevaux en Angleterre, Morny rêvait la création d'une grande épreuve internationale, qui mettrait en valeur les produits de notre élevage. Il exposait ce projet au Comité de la Société d'Encouragement. L'accueil fut enthousiaste. Mais une difficulté se présentait : les statuts de la Société lui interdisaient de donner des subventions à

des chevaux qui ne seraient pas nés en France. Morny n'était pas homme à s'arrêter devant cet obstacle. Il ralliait à sa cause le Conseil Municipal et les cinq grandes Compagnies de chemin de fer. Il obtenait ainsi la promesse d'une somme de 100 000 francs. Le *Grand Prix de Paris* était créé.

Il se disputa pour la première fois le 31 mai 1863, deux semaines après le *prix du Jockey-Club*.

C'est l'année de *La Toucques* (*The Baron* et *Tapestry*). L'excellente jument de M. de Montgomery remporte successivement le *prix de Diane* et le *prix du Jockey-Club* ; elle ne peut finir que seconde dans le *Grand Prix* derrière le cheval anglais *The Ranger* ; mais elle enlève ensuite le *Grand Prix de Bade*, le *prix de l'Empereur* à Chantilly et le *Grand Prix du Prince Impérial*. Elle éclipse *Dollar* (*The Flying Dutchman* et *Payment*), qui montrera toute sa qualité à quatre ans, avant de devenir un de nos plus célèbres reproducteurs.

La fortune continue à sourire au comte de Lagrange. *Fille de l'Air* (*Fough-a-Ballagh* et *Pauline*), qui a remporté à deux ans cinq victoires en Angleterre, gagne les *Oaks* en 1864, après le *prix de Diane*. Et, en 1865, *Gladiateur* sera le vainqueur du *Derby d'Epsom*. Pourtant les succès retentissants de l'écurie Lagrange n'ont pas découragé les autres propriétaires. En 1864, M. Henri Delamarre a la joie d'assister aux victoires de *Bois-Roussel* (*The Nabob* et *Agar*) dans la *Poule des Produits*, le *prix de l'Empereur* et le *prix du Jockey-Club*, et de *Vermout* (*The Nabob* et *Vermeille*) dans le *Grand Prix de Paris*. En 1870, l'écurie du « Major Fridolin » est récompensée d'une longue patience, grâce à *Sornette* (*Light* et *Surprise*) et *Bigarreau* (*Light* et *Battaglia*). Elle s'adjuge les trois grandes épreuves classiques, le *prix de Diane*, le *prix du Jockey-Club* et le *Grand Prix de Paris*

Les événements politiques allaient arrêter l'essor des courses en France. Beaucoup de propriétaires envoyèrent leurs chevaux en Angleterre. Le comte F. de Lagrange prenait la décision de liquider toute son écurie de courses et la faisait passer en vente à Londres le 3 septembre 1870. Tout en conservant le haras de Dangu, il s'engageait à louer à M. J.-C. Lefèvre les produits de son élevage pendant une période de quatre ans.

La Société d'Encouragement allait assumer la lourde tâche de reconstituer notre élevage après la guerre. Au mois de juin 1871, elle renommait son Comité, arrêtait un programme pour la réunion d'automne et hâtait l'aménagement des tribunes de Longchamp, qui avaient été en parties détruites pendant le siège. La réouverture put avoir lieu le 17 septembre. Les écuries se reformaient rapidement. Mais un nom domine cette troisième période : c'est celui de M. J.-C. Lefèvre. Ce propriétaire avait non seulement acheté en 1870 presque toute l'écurie Lagrange, mais il avait encore ajouté à cet effectif des chevaux tels que *Verdure* et *Dutch Skater*, et il avait importé en France un lot d'excellentes poulinières, parmi lesquelles se trouvaient *Régalia*, *Isoline* et surtout *Araucaria*, qui sera la mère de *Chamant*, *Wellingtonia* et *Rayon d'Or*. Il a deux établissements d'entraînement : l'un à Newmarket, où il a installé T. Jennings ; l'autre à Royallieu, sous la direction de Ch. Cunnington. Bientôt il quittera Royallieu pour transporter à Chamant ses écuries de courses et son élevage.

Avec de pareils éléments, M. Lefèvre triomphe partout. Au cours de l'année 1872, il gagne en France le *prix Rainbow* avec *Henry*, le *Gladiateur* avec *Dutch Skater* et le *prix de Deux Ans* (ex-prix Morny), disputé à Deauville avec *Flageolet* (*Plutus* et *La Fromentière*). En Angleterre, il remporte les *Mille Guinées* et les *Oaks* avec *Reine* (*Monarque* et *Fille de l'Air*), la *Coupe d'Or d'Ascot* avec *Henry*, sept autres courses dont le *Doncaster Cup* avec *Dutch Skater* et se trouve en tête des propriétaires gagnants en Angleterre avec un total de près de 600 000 francs.

1873, c'est l'année de *Boïard* (*Vermout* et *La Bossue*). L'invincible crack de M. Delamarre remporte toutes les épreuves qu'il dispute en France, y compris le *Grand Prix*, où il bat *Flageolet* et *Doncaster*, le vainqueur du *Derby d'Epsom*. Il poursuivra le cours de ses succès à quatre ans, ne succombant que dans l'*Alexandre Plate*, au lendemain de sa victoire dans la *Coupe d'Or*. Supérieur sur l'hippodrome à *Flageolet* et à *Doncaster*, il ne donnera au haras que des animaux d'ordre moyen. *Flageolet*, au contraire, se montrera un étalon de grand ordre ; il produira *Rayon d'Or*, *Zut*, *Beauminet*, *Le Lion*, *Versigny*, *Le Destrier*, *Ermengarde*, *Xaintrailles*. C'est, du reste, un excellent cheval. Il prouve sa qualité en remportant en Angleterre le *Goodwood Cup* sur *Favonius* et *Crémorne* ; en battant à Epsom, dans le *Grand Duke Mikaël stakes*, *Doncaster*, qui sera le père de *Bend Or*.

A la fin de l'année suivante, les couleurs du comte de Lagrange reparaissent sur le turf. Mais, peu après, il déclare une association avec M. J.-C. Lefèvre. Les chevaux appartenant à ces deux propriétaires courront désormais jusqu'en 1878 sous le nom du comte de Lagrange.

1877 est également une année remarquable pour notre élevage. *Chamant* (*Mortemer* et *Araucaria*), au comte de Lagrange, gagne les *Deux Mille Guinées* ; *La Jonchère* (*Vermout* et *Deliane*) fait triompher les couleurs de M. Lupin dans le *prix de Diane* ; *Jongleur* (*Mars* et *Bijou*), qui appartient au comte de Juigné et au prince d'Arenberg, remporte le *prix du Jockey-Club* devant *Verneuil* au comte de Lagrange et *Stracchino* au baron de Rothschild ; mais, dans le *Grand Prix*, il est battu par *Saint-Christophe* (*Mortemer* et *Isoline*), un élève du comte de Lagrange.

En 1879, la casaque orange de M. Edmond Blanc commence à briller d'un vif éclat. *Nubienne* (*Ruy-Blas* et *Nice*), qu'il a achetée à la vente des yearlings de M. L. Delâtre, lui gagne le *prix de l'Espérance*, le *prix de Diane* et le *Grand Prix*. Les couleurs du comte de Lagrange triomphent avec *Zut* (*Flageolet* et *Regalia*) dans le *prix du Jockey-Club* et surtout avec *Rayon d'Or* (*Flageolet* et *Araucaria*), qui remporte huit épreuves consécutives en Angleterre.

A partir de l'année 1880, les événements du turf sont trop récents pour appeler de longs commentaires. Tous les sportsmen connaissent la carrière de *Plaisanterie* (*Wellingtonia* et *Poëtess*), qui, achetée 825 francs au Tattersall par M. H. Bouy et envoyée à l'entraînement chez Th. Carter, devait se révéler à trois ans comme une jument hors ligne, remportant quatorze victoires, dont le *Cesarewitch* et le *Cambridgeshire*. Vendue 40 000 francs comme poulinière pour l'Angleterre, elle donnera au haras *Childwick* et *Raconteur*. La belle lignée de juments qui commence par *Poëtess* pour aboutir à *Plaisanterie*, en passant par *Hervine*, *Mon Étoile*, *La Dorette* et *Poëtess*, seconde du nom !

A côté de cette jument remarquable, évoquons le nom d'un grand cheval qui jouera dans notre élevage un rôle prépondérant. Né en 1884 au haras de Martinvast, *Le Sancy*, (*Atlantic* et *Gem of Gems*), qui est un animal tardif, ne trouvera sa véritable forme qu'à l'âge de cinq ans. Il remportera alors dix-neuf victoires consécutives et ne sera battu que dans sa dernière tentative sur le turf, le *prix Gladiateur*. Au haras, il se montrera un reproducteur remarquable. Nous verrons le succès de sa descendance dans la période contemporaine

Cette période s'ouvre avec la loi du 2 juin 1891, qui place l'Institution des courses sous le contrôle du Gouvernement et autorise le fonctionnement du pari mutuel sur les hippodromes.

Le bail de Longchamp, que la Ville de Paris avait consenti à la Société d'Encouragement pour une période de cinquante années à partir du 24 juin 1856, est prorogé jusqu'au 31 décembre 1941. Mais les conditions en sont modifiées : le loyer annuel de l'hippodrome passera, à partir du 1er janvier 1892, de 12 000 à 100 000 francs ; la Ville recevra en outre sur les recettes perçues aux entrées une redevance variant de 3 à 5 0/0, suivant le chiffre de ces recettes ; l'allocation du *Grand Prix de Paris* sera portée à 200 000 francs, et il sera créé à l'automne un autre prix interna-

PORTRAIT DE LORD HENRI SEYMOUR

appartenant à M. Jean Stern.

tional de 100 000 francs, le *prix du Conseil Municipal.*

Ce nouveau prix (2 400 mètres pour chevaux de trois ans et au-dessus de tous pays, poids pour âge avec surcharges et décharges), disputé pour la première fois en 1893, est gagné par *Callistrate* (*Cambyse* et *Citronelle*), appartenant à M. A. Abeille.

Depuis cette époque, ces grandes épreuves n'ont fait que croître en importance. Le *Grand Prix de Paris* est porté à 300 000 francs en 1908 ; ramené à 200 000 francs en 1919, il est de nouveau porté à 300 000 francs en 1920, à 400 000 francs en 1921, à 500 000 francs en 1925. Le *prix du Conseil Municipal* est porté à 200 000 francs à partir de 1921. Enfin, depuis l'année 1920, la Société d'Encouragement a enrichi son programme d'automne d'une nouvelle épreuve internationale, le *prix de l'Arc de Triomphe,* dont l'allocation est d'abord de 150 000 francs, puis de 300 000 francs en 1921 et en fin de 400 000 francs en 1925.

Le régime des courses se transforme : faire courir a cessé d'être un sport pour devenir une industrie.

En 1893, M. Lupin, qui avait vendu son écurie de courses deux ans auparavant, liquidait son haras de Viroflay. Ses couleurs avaient débuté en 1836 dans le premier *prix du Jockey-Club* gagné par *Frank,* le cheval de lord Seymour. Il était le dernier représentant de ces « amateurs » qui avaient assisté aux débuts de notre turf. Que de transformations depuis cette époque ! Pourtant la chaîne est ininterrompue. M. Lupin est l'éleveur de *Dollar,* et ce fils de *Flying Dutchman* et *Payment,* né en 1860, joue encore sur notre turf un rôle important grâce à sa descendance. Son fils *Upas* a produit *Omnium II,* le père de *Kizil Gourgan,* et *Elf,* le père de *Sea Sick* et de *Nimbus* ; un autre de ses fils, *Androclès,* a donné *Cambyse,* qui est le père de *Callistrate* et de *Gardefeu,* d'où descendent *Chouberski, Brûleur* et *Ksar.*

Le comte F. de Lagrange

Maximum est également apparenté à *Dollar* par sa mère *Urgence* (*Dollar* et *Promise*), tandis qu'il remonte à *Flageolet* par *Chalet* et *Beauminet.*

Une autre vieille souche française refleurit : *Le Pompon,* qui descend de *Monarque* par *Fripon* et *Consul,* donne au haras *Prestige,* le père de *Sardanapale.*

Le Sancy a eu une influence prépondérante sur notre race actuelle. Il produit dès sa première année de monte *Le Justicier* et *Le Sagittaire,* d'où descendent *Ossian, Maintenon, As d'Atout* ; puis viennent *Le Samaritain,* d'où descend *Isard II,* le père de *Filibert-de-Savoie* ; *Holocauste, Semendria, Ex-Voto, Hébron, Justicia,* la mère de *Saint-Just,* et *Zingara,* qui, avec *Sans-Souci II,* donne *Sans-le-Sou.*

Sans-Souci II, qui vient de disparaître, descendait lui-même de *Hermit* par *Le Roi-Soleil* et *Heaume* ; son fils *La Farina* le remplace au haras de Meautry.

Du reste, à l'heure actuelle, tous les grands courants de sang anglais sont représentés en France. Celui de *Galopin* par la lignée *Galliard, War Dance* et *Perth,* qui est le père de *Northeast, Magellan, Faucheur, Alcantara II,* et encore par la lignée *Saint-Simon* et *Rabelais,* qui est le père de *Verdun* et de *Durbar.*

Flying Fox, qui descend de *Bend Or* par *Orme* et *Ormonde,* a produit *Ajax,* le père de *Teddy,* et aussi d'excellentes poulinières telles que *Mauri,* la mère de *Massine.* Nous ne citerons qu'incidemment les noms de ses autres fils : *Gouvernant, Adam, Jardy, Val d'Or,* qui ont illustré notre élevage, mais n'ont pas fait la monte en France.

On peut mesurer le chemin parcouru.

En 1834, nous n'avions pas de race de pur sang. Les produits de notre élevage ont depuis cette époque gagné deux fois le *Derby d'Epsom.* Il convient de rendre un juste hommage à l'œuvre accomplie par la Société d'Encouragement.

J. Stern.

SOCIÉTÉS SPORTIVES

LE JOCKEY-CLUB

Dans tous les ordres d'idées, la grande guerre a apporté de profondes modifications ; la manière de voir et d'agir a dû se transformer pour les collectivités comme pour les individus.

C'est ainsi que le Jockey-Club, qui, depuis soixante ans, était installé dans un local construit spécialement pour lui, au coin du boulevard et de la rue Scribe, se voit dans la nécessité, par suite de la vente de cet immeuble, de se transporter ailleurs. Ceci constitue un événement parisien ; on en parle dans les salons, on en discute dans les cercles, et certains journaux ont même étudié des projets d'avenir. Cela pourrait surprendre à première vue si le Jockey-Club, ou plutôt le Club, comme il est de bon ton de le nommer, n'avait été mêlé, depuis sa création, à toutes les manifestations de la vie parisienne ; si son emplacement ne l'avait mis au centre de la vie des affaires et des plaisirs, et si beaucoup de ses membres n'avaient joui d'une grande notoriété dans la masse du public.

(Cl. Pirou-Royale)

Le duc de Doudeauville

Parler des origines du Jockey-Club, c'est forcément faire aussi l'historique des débuts de la « Société d'Encouragement pour l'amélioration des races de chevaux en France », puisque ce sont les fondateurs de cette Société qui furent les créateurs du cercle.

C'est en 1833 qu'un groupe d'hommes jeunes, élégants, arbitres de la mode tout en appartenant à des milieux différents, poussés par un goût commun, eurent l'idée de se grouper sous le patronage du duc d'Orléans, prince royal, pour travailler au relèvement de la race chevaline et s'inspirer de toutes les théories qui assuraient alors aux Anglais une très réelle supériorité dans la production et dans l'élevage. Ils étaient douze qui se réunirent ainsi, le 11 novembre 1833, pour la première séance, et fixèrent les premières courses au mois de mai suivant. Un comité directeur fut élu, un règlement fut élaboré qui, entre autres articles, indiquait le mode de scrutin et déclarait que le nombre des membres pouvait être illimité. En deux mois, quinze candidats étaient admis comme membres sociétaires, et, le 22 avril, le maréchal ministre de la Guerre accordait le terrain du Champ de Mars pour les courses de la Société. Les séances se répétaient à brève échéance et ne devaient pas se passer sans de vives discussions, puisque, le 30 avril, le président, Lord Seymour, dans l'espoir d'amener plus de calme dans l'esprit des membres, proposait de frapper d'une amende de vingt francs tout orateur auquel deux rappels à l'ordre successifs étaient infligés. Le 17 juin, le comité décidait que les membres de la société devaient porter aux courses, comme signe distinctif, un habit à la française de couleur olive, à boutons d'or, qu'a remplacé la carte verte actuelle, et, fait plus important, que la Société créerait un club.

A cette date, la Société comptait 59 membres: 12 fondateurs et 47 sociétaires élus.

Trois cercles existaient à cette époque à Paris, ayant chacun sa raison d'être particulière : le Cercle de l'Union, aujourd'hui le doyen de tous ; le Cercle du Commerce et le Cercle des Arts ; le nouveau venu, placé sous le patronage des fondateurs des courses de chevaux, tous gens pleins d'allant, avait à ses débuts des garanties de réussite que l'avenir a pleinement justifiées. Il fallait désormais pourvoir à son installation ; trois membres furent chargés de trouver un local, et l'appartement choisi par eux fut situé 2, rue du Helder, à l'entresol, à l'angle du boulevard des Italiens. Le loyer en était modeste, même pour l'époque, car il était de 3 500 francs, et un crédit de 12 000 francs fut ouvert pour l'acquisition du mobilier. On peut constater que, malgré l'élégance des fondateurs, l'affaire était menée avec une extrême prudence. On mit alors à l'étude un projet de règlement intérieur, on ouvrit les salons dans les environs du 1er janvier 1835 et on s'occupa activement du développement des courses. C'est dans la séance du 18 juin 1835 qu'on décida de fonder à Chantilly, sous le nom de prix du Jockey-Club, un prix de 5 000 francs couru par les chevaux de trois ans.

Très rapidement, le nombre des membres s'était accru ; par cela même les ressources avaient augmenté et, dès le mois de mars 1836, on prenait le parti de changer de local ; on louait, 2, rue Grande-Batelière (aujourd'hui rue Drouot), un hôtel du prix de 20 000 francs, où le Club s'installait le 1er décembre 1836. Cette installation devait durer vingt ans et abritait déjà, au 1er janvier 1837, deux cents membres permanents. Le nombre des pièces n'était pas considérable ; les deux principales étaient le billard et le grand salon d'honneur ; puis il y avait le salon des paris, celui de la grosse partie de whist, les salles à manger et deux autres pièces, dont l'une était la bibliothèque, où, à l'exclusion de toutes autres,

il fût permis de fumer. En revanche, dans les autres salons, s'étalaient sur toutes les tables de larges tabatières rondes dans lesquelles chacun pouvait puiser à discrétion. Le cercle était plein de vie ; des paris de toutes sortes s'y échangeaient ; la partie de whist y était chère et animée, mais aussi l'esprit et la gaieté régnaient en maître, ce qui contribua à créer au cercle une réputation bien exagérée qui jetait l'effroi dans les familles.

Entre temps, la Société était loin d'oublier son but initial ; les courses de Chantilly se développaient ; le Derby était précédé de deux journées de courses pour lesquelles, longtemps à l'avance, les membres du cercle se disputaient des logements, et, au jour voulu, chaises de poste et fourgons transportaient maîtres, personnel et provisions et venaient donner à la paisible petite ville une animation qui troublait la quiétude habituelle de ses habitants, du reste dûment indemnisés par leurs hôtes de passage.

En 1854, le nombre des membres atteint 357 et le loyer monte à 25 000 francs par suite d'un agrandissement de local ; mais aussi les éleveurs deviennent plus difficiles et, pour parer aux embarras financiers créés par des refus successifs, une fusion est envisagée avec le Nouveau Cercle, surnommé vulgairement Moutard-Club, qui datait de 1847 et qui était rue Royale, au premier étage, dans l'immeuble faisant le coin de la place de la Concorde, mais avec façade sur la seule rue Royale. Le 26 avril 1855, cette fusion est décidée, comme aussi l'installation du nouveau groupement, au plus tard pour le 1er janvier 1857, dans les environs immédiats de la Madeleine.

Au 1er juillet 1855, le nouvel annuaire porte les noms de 521 membres permanents et 89 honoraires.

Ce fut en 1856 la dernière année où fut utilisé le Champ de Mars pour les Courses de Paris ; on activait la mise en état du terrain de Longchamp que la Ville de Paris venait de donner à bail pour cinquante années à la Société d'Encouragement, à laquelle un décret de l'Empereur assurait le privilège exclusif des courses à Paris. En 1856 aussi, le cercle se transporte au coin de la rue de Grammont et du boulevard. Cette inséparable dualité que forment le Cercle et la Société d'Encouragement avait donc grandement progressé dans cette même année.

En 1858, les membres de la Société et du Cercle prirent une part importante à la fondation des courses de Bade, qui constituèrent une des réunions les plus élégantes de l'époque et où se donna rendez-vous toute la haute aristocratie européenne. La vogue du Cercle allait toujours croissant ; la rue de Grammont devenait déjà insuffisante ; il fallut chercher ailleurs ; c'est alors que la commission chargée de ce soin décida d'accepter les plans d'un architecte qui, très averti des besoins du Cercle, proposait de lui aménager tout le premier étage de la maison qu'il allait construire au coin de la rue Mogador prolongée (aujourd'hui rue Scribe) et du boulevard.

Dans le courant de l'année 1863, le Jockey-Club prenait possession de son nouveau local, en même temps qu'à Longchamp se disputait le premier Grand Prix de Paris. Il y avait dix ans que le marquis de Biron présidait aux destinées du Club, venant après Lord Seymour, élu à la fondation de 1833 ; M. de Normandie, élu en 1835 ; le prince de la Moskowa, en 1836, et le comte Achille Delamarre, en 1849. C'est en 1884 que M. de La Rochefoucauld, duc de Bisaccia, et depuis duc de Doudeauville, fut appelé à succéder à M. de Biron ; lui-même fut remplacé, en 1908, par le duc de Fezensac ; en 1913, par le comte Élie d'Avaray, et, enfin, en 1919, par son fils, le duc de Doudeauville. Il était juste de citer les noms de ceux à qui fut successivement confié le soin de diriger la vie intérieure du club et d'en maintenir les traditions.

Pour la Société d'Encouragement, il nous semble inutile de donner de plus amples détails sur ce qu'elle a fait depuis 1863 ; les Parisiens ont pu suivre, année par année, tous les progrès qui se sont réalisés sur ses hippodromes. Ils en ont subi le charme, et ces réunions, qui, autrefois, étaient la distraction favorite d'un nombre relativement restreint de connaisseurs ou de joueurs, sont devenues aujourd'hui une attraction pour la capitale tout entière, à laquelle viennent se joindre, les jours de certaines grandes courses, la province et l'étranger.

Qui n'a gardé le souvenir de l'écurie Lupin, qui, six fois victorieuse dans le prix du Jockey-Club, gagnait deux fois le Grand Prix de Paris? De l'écurie d'Alfred de Montgomery qui, en 1863, amenait *La Toucques* au poteau, dans le prix du Jockey-Club, et, en 1866, *Fervacques*, dans le Grand Prix? Faut-il écurie plus populaire que celle d'Henry Delamare, ayant remporté quatre fois le prix du Jockey-Club et trois fois le Grand Prix? Mais le record n'est-il pas établi par le comte Frédéric de Lagrange, qui, de 1856 à 1883, a gagné huit fois le Derby, deux fois le Grand Prix, les Oaks d'Epsom en 1864, le Derby anglais en 1865 et deux fois le Saint-Léger de Doncaster ? Il ne nous faut pas oublier l'écurie du major Fridolin, pseudonyme sous lequel se cachaient deux membres de la Société d'Encouragement, Charles Laffitte et le baron Nivière ; deux fois elle remporta le prix du Jockey-Club et une fois le Grand Prix. Que dire du duc de Castries gagnant, fait sans précédent, en 1883, le prix du Jockey-Club et le Grand Prix de Paris avec *Frontin* et renouvelant ce double « event » en 1884, avec *Little Duck*? Ne manquons pas de citer

L'hôtel du Jockey-Club

les brillantes écuries du prince Auguste d'Arenberg, du marquis de Ganay, du vicomte d'Harcourt, du comte Gustave de Juigné. Faute de place, nous ne pouvons nommer tous ceux qui ont contribué à la gloire de nos courses plates, mais cela suffit déjà pour montrer quels efforts n'avaient cessé de faire les membres de la Société d'Encouragement pour développer l'idée de leurs fondateurs.

Notre tâche n'est pas terminée ; nous avons donné un aperçu des triomphes sportifs des membres du Club et nous nous en voudrions de ne pas parler de ce que furent leurs collègues moins attachés à la question sport. Tous se sont toujours montrés bons serviteur du pays et ont compté de nombreux représentants dans le Parlement, dans le gouvernement, dans le corps diplomatique, au Conseil d'État, dans les diverses classes de l'Institut, à la Cour des Comptes, dans l'administration des Finances, dans la haute banque, dans l'armée et dans la marine, sans oublier tous ceux qui se sont fait un nom comme littérateurs, comme artistes ou grands amateurs d'art.

Ne laissons pas passer cette occasion de rendre un suprême hommage aux membres du Club qui ont donné leur vie pour la France. C'est là l'incomparable auréole de la maison, tableau d'honneur dont tous, jeunes ou vieux, ont le droit d'être fiers, car toutes les générations y sont inscrites. Si, en 1859, à la campagne d'Italie, le Club n'avait perdu qu'un membre, huit étaient tombés en 1870-1871 ; mais vint la

grande guerre de 1914-1918, et 74 membres du Jockey-Club y trouvèrent une mort glorieuse.

C'est tout cet ensemble de faits qui montre bien la part active que les membres du Jockey-Club ont toujours prise soit à la vie de Paris, soit à celle du pays, et qui justifie l'intérêt que prend le grand public à la question actuelle.

R. DE SERLAY.

SOCIÉTÉ D'ENCOURAGEMENT POUR L'AMÉLIORATION DES RACES DE CHEVAUX EN FRANCE

Lorsque, le 11 novembre 1833, un petit groupe de fervents sportsmen se réunissaient pour la première fois afin de constituer le comité-directeur de la future « Société d'encouragement pour l'amélioration des races de chevaux en France », ils ne pouvaient prévoir ni le prestige dont jouissait plus tard leur Société, ni le magnifique avenir réservé à leur sport favori. D'origines et même de conditions de fortune différentes, les fondateurs de la Société étaient étroitement unis par l'amour du sport hippique et par leur conviction profonde de la nécessité de réglementer, enfin, par un code spécial, les diverses épreuves organisées en France à cette époque.

LE VICOMTE D'HARCOURT

Le premier comité de la Société constitué dans cette journée historique fut composé de douze membres, comprenant : Lord Henry Seymour, président ; le prince de la Moscowa et M. I. Rieussec, vice-président ; MM. Maxime Coccia, le comte Paul Demidof, Fasquel, Ernest Leroy, le chevalier de Machado, Denormandie, Casimir Delamarre, le comte de Cambis et Charles Laffitte, membres titulaires. Le président, Lord Seymour, était le descendant d'une vieille famille anglaise, mais établi depuis longtemps en France où, depuis 1827, il faisait courir ses chevaux. Il possédait une écurie à Sablonville (près de la Porte-Maillot) et un haras à Glatigny. C'était un des propriétaires les plus connus de l'époque. Des deux vice-présidents, le premier, le prince de la Moscowa, héritier d'un grand nom de l'Empire, était un sportsman passionné; le second, M. J. Rieussec, un important négociant en bois et un fervent de l'élevage, propriétaire du fameux étalon *Rainbow*, qui devait jouer plus tard un rôle si important dans la formation de la race des pur sang en France. Parmi les membres titulaires, M. Delamarre était banquier, M. Fasquel agriculteur, M. de Cambis officier et MM. Leroy, Laffitte, et Denormandie, trois adeptes émérites de l'équitation. Le comte Paul Demidoff était un richissime grand seigneur russe, fixé en France à demeure.

Composé de la sorte, le Comité se met aussitôt à l'œuvre et publie son célèbre manifeste, qui proclame la supériorité du pur sang sur les autres races. Il rédige ensuite le code des courses, qui reste encore de nos jours la base de la réglementation du sport hippique en France. Inspirée tout d'abord par le règlement des courses anglaises, la Société d'Encouragement se détacha peu à peu des principes et des méthodes en vigueur outre-Manche. Elle appliqua aux courses françaises de nouvelles idées qui, au point de vue des distances, des poids et de l'âge des chevaux admis à participer à l'épreuve, différaient beaucoup de celles de nos voisins. Ces idées étaient si justes et si raisonnables que les Anglais durent, avec le temps, reconnaître la supériorité des principes français sur les leurs et en adopter les principaux chez eux.

L'hippodrome initial de la Société se trouvait à Chantilly, où il a été inauguré le 15 mai 1834. C'est là que fut disputé, en 1836, le premier prix du Jockey-Club, connu sous le nom du Derby français. Avec la création, en 1857 (26 avril), de son hippodrome principal de Longchamp, la Société entra dans une période d'une activité éclatante et dans une ère de prospérité et de gloire. En 1863, fut couru pour la première fois le Grand Prix de Paris, doté d'une récompense de 100 000 fr., somme considérable pour l'époque. Dès lors, la renommée du sport hippique français et son prestige dans le monde entier ne cessent de grandir et avec eux ne cesse de croître le rôle et l'influence de notre grande Société.

(Cliché Henri Manuel)

COMTE PAUL DE POURTALÈS

On peut juger du chemin parcouru si l'on compare la modeste somme de 11 500 francs que la Société put aligner pour les six prix de sa première réunion avec ses somptueuses allocations d'aujourd'hui, où le prix le plus insignifiant atteint 8 000 à 10 000 francs.

Toute une série d'épreuves devenues classiques fut fondée par la Société d'Encouragement au cours de son existence. Plusieurs d'entre elles ont une réputation universelle. Sans parler des épreuves internationales comme : le Grand Prix de Paris (500 000 fr.), le Prix de Jockey-Club (200 000 fr.), le Prix de Diane (200 000 fr.), il suffit de citer : le Royal-Oak (60 000 fr.) ; le Prix de la Forêt (50 000 fr.), le Prix Gladiateur (50 000 fr.), le Prix du Conseil Municipal (200 000 fr.)

ENCEINTE DES BALANCES A LONGCHAMP

et enfin le Prix de l'Arc de Triomphe (300000 fr.), dernièrement créé, pour se rendre compte de l'envergure, de l'activité de la Société et du rôle qu'elle joue dans l'élevage français.

En janvier 1926, après six ans de présidence, le vicomte d'Harcourt a pris sa retraite. Le 26 février, le comte Paul de Pourtalès fut élu président.

Les commissaires sont : le baron Lejeune, le comte Antoine Hocquart de Turtot, le vicomte Guy de Dampierre.

Le secrétaire général est M. Maurice de Romanet.

LA SOCIÉTÉ DES STEEPLE-CHASES DE FRANCE

L'intérêt sportif qu'ont les réunions d'obstacles, leur développement considérable depuis la guerre, l'universelle renommée dont jouissent les principales d'entre elles confèrent à la Société des Steeple-Chases de France une importance de tout premier ordre. Fondée en 1863, sous le nom de Société générale des Steeple-Chases de France par le prince Joachim-Napoléon Murat, qui fut son premier président, la nouvelle Société débuta fort modestement par un programme que dix réunions annuelles suffisaient à réaliser. Les courses d'obstacles de cette époque avaient lieu à Vincennes sur des terrains faisant partie de la Ferme Impériale, au lieudit de Gravelle, entre le lac, le chemin de la ferme, la route départementale 42, la route de Gravelle aux Minimes, la forêt et le terrain occupé alors par le professeur Ville pour ses expériences de culture. Ces réunions eurent une certaine vogue; patronnées par le tout-puissant duc de Morny, elles connurent un succès sportif et mondain remarquable et mirent en avant les noms de plusieurs propriétaires et éleveurs de l'époque, particulièrement celui de M. Lupin. La guerre de 1870 mit fin à l'existence de la Société primitive, qui fut dissoute en mars 1873.

Reconstituée en ce même mois de l'année 1873, la Société prit le nom de Société anonyme des cours d'obstacles et eut pour président le prince de Sagan, qui fit d'elle l'organisation puissante que nous connaissons aujourd'hui. C'est à cette époque également que fut construit l'hippodrome d'Auteuil, situé sur l'ancienne Butte Mortemart, à l'entrée même du Bois de Boulogne. Un bail de cinquante ans, que la nouvelle Société obtint de la Ville de Paris, lui permit d'aménager dans ce coin pittoresque et accessible aux Parisiens un magnifique hippodrome, doté de tribunes merveilleusement conçues et disposées, érigées par les architectes Détailleurs et Jules Thévin. Dès lors, le succès de la Société était assuré, et l'importance de ses réunions ainsi que leur popularité s'affirmèrent chaque année. En 1878, l'assemblée générale extraordinaire décida de reprendre pour la Société

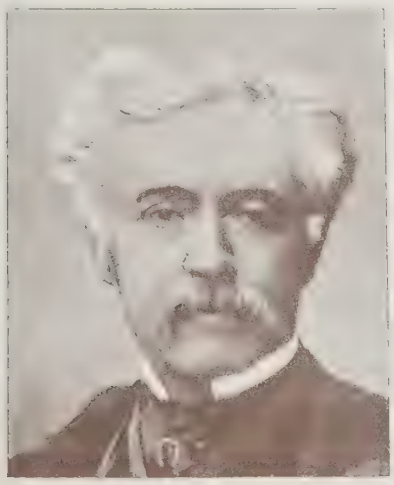

Le prince de Sagan

son ancienne raison sociale de Société anonyme des Steeple-Chases de France que l'organisation porte encore de nos jours. Le nombre de réunions données à cette époque était 12; il s'élève progressivement par la suite et en 1892 atteint 40 journées de courses d'obstacles, ayant lieu à Auteuil. En outre, une journée de cross-country était donnée à la Croix-de-Berny et, plus tard, 4 journées à Achères.

A partir de 1898, toutes les épreuves ont lieu sur l'hippodrome d'Auteuil. Le nombre de journées de courses est actuellement de 45 par an. Parallèlement à l'augmentation du nombre de réunions d'obstacles croissait également le nombre de chevaux qui y participaient. Les belles années pour la Société furent 1910, avec 2 120 partants ; 1911 avec 2 817 ; 1912 avec 2 205 et 1913 avec 2 239. Après la fin de la guerre, qui, forcément, avait interrompu l'activité de la Société des Steeple-Chases, comme celle de toutes les autres organisations sportives, le nombre de partants fut pour 1919 (première année de reprise) de 1 073 chevaux seulement. Il fut de 1 645 en 1920, de 1 683 en 1921 et de 1 964 en 1922, malgré la diminution de l'importance des prix, provoquée par les frais considérables que la Société eut à supporter à l'occasion de la construction des nouvelles tribunes d'Auteuil. En 1923, le nombre de partants dépassa de nouveau les 2 000.

S. A. le prince Murat

Les nouvelles tribunes, commencées en 1922, époque où la Société renouvela son bail avec la ville de Paris, furent achevées en 1924. Par leur style, par leurs dimensions, par leur luxe et le confort de leur aménagement, elles sont inconstestablement le modèle du genre et surpassent toutes les installations similaires dans le monde entier. Du reste, la Société a inauguré le renouvellement de son bail par une réorganisation complète de l'hippodrome d'Auteuil et par son aménagement parfait, répondant à toutes les exigences de la conception moderne du sport hippique.

Parmi les réunions données dans ce magnifique cadre, il faut citer en premier lieu celles organisées pendant la grande semaine d'Auteuil, qui a lieu chaque mois de Juin et qui s'enclave dans la grande quinzaine hippique entre la journée du Derby de Chantilly et celle du Grand Prix de Paris. La grande semaine d'Auteuil comprend le Grand Steeple-Chase de Paris, la Grande Course de Haies et le Prix des Drags. Tant au point de vue sportif qu'au point de vue mondain, cette semaine présente un intérêt capital et jouit d'une immense popularité aussi bien en France qu'à l'étranger.

La Société des Steeple-Chases de France, en plus de son

activité dans la région parisienne, s'occupe également de nombreuses sociétés sportives de province, auxquelles elle distribue de riches allocations. Elle encourage ainsi le sport hippique en France et favorise par ses libéralités l'élevage provincial. En dotant de prix assez importants les épreuves provinciales, elle fournit des débouchés intéressants aux chevaux médiocres des hippodromes parisiens.

La Société est présidée actuellement par le prince S. A. Murat. M. A. Du Bos occupe le poste de vice-président. Les commissaires sont : le baron de Neuflize, le colonel A. Gillois et le comte Deloire de Cambacérès. Le secrétaire général est M. Albert-N. Eck.

Grand Steeple, 1924. — Saut de la rivière des Tribunes

LA SOCIÉTÉ DU DEMI-SANG

Les courses au trot prirent naissance en France le 25 septembre 1836, à Cherbourg, sur la belle plage qui s'étend en face de la ville. Le trotting français doit son existence à l'initiative de M. Ephrem Houel, officier des haras, auteur

M. Riotteau

de nombreux ouvrages remarquables, dont le *Traité des courses au trot* et l'*Histoire du cheval chez tous les peuples de la terre*. Organisées un peu partout, et principalement en Normandie, pendant les premières années de leur existence, les courses au trot ne reçurent leur statut définitif qu'avec la création de la *Société d'encouragement pour l'amélioration du cheval français de demi-sang*, plus couramment nommée *Société du demi-sang*, fondée à Caen le 21 octobre 1864.

Le premier Comité de la Société, présidé par le Marquis de Croix, sénateur, fut composé de dix-huit membres. Le marquis de Cornulier fut le premier directeur de la Société, dont le siège a été fixé à l'école de dressage, à Caen.

La nouvelle Société ne tarda pas à acquérir une grande importance. Dix-huit mois à peine après sa création, un arrêté ministériel en date du 16 mars 1866 la reconnaissait comme *société-mère*, se ralliait à son règlement, qui devait régir désormais tous les hippodromes en ce qui concernait les courses au trot, et investissait ses commissaires et son comité du droit de juger toutes les questions sans appel.

Après la guerre de 1870, le marquis de Croix s'étant retiré pour raison de santé, le marquis de Cornelier fut élu président à sa place. En raison des événements, la Société fut obligée de limiter provisoirement son action aux cinq départements de la province normande.

La période de prospérité recommença pour la Société en 1875. C'est vers cette époque que fut appelé aux fonctions de secrétaire général M. Legoux-Longpré, qui devait, pendant les vingt ans qu'il occupa ce poste, jouer un rôle si considérable dans les destinées de la Société du demi-sang. Le nom de M. Legoux-Longpré est étroitement lié au développement et à la gloire des courses au trot françaises. Il commença par organiser, grâce à l'appui de Gambetta, une réunion internationale de trotteurs à Maisons-Laffitte, pendant l'Exposition de 1878. Cette réunion obtint un franc succès. Encouragé par ces résultats, M. Legoux-Longpré continua l'heureuse série de ses initiatives en donnant successivement plusieurs réunions sur le même hippodrome de Maisons-Laffitte, en juin 1879, puis en obtenant définitivement au mois de septembre suivant pour la Société l'Hippodrome de Vincennes, délaissé depuis l'Empire. M. Legoux-Longpré fit des courses au trot son œuvre de prédilection.

Doué d'une énergie peu commune, il eut la satisfaction de réussir brillamment dans sa tâche, mais, malheureusement, il y succomba. Élu député de Caen en 1893, M. Legoux-Longpré mourut prématurément l'année suivante, âgé seulement de quarante-trois ans, en plein épanouissement de ses brillantes facultés.

M. Legoux-Longpré fut remplacé par M. Ch. Tiercelin, fils de l'éleveur de la fameuse *Bayadère*. En 1895, la Société fit l'acquisition de l'hippodrome de Neuilly-Levallois, créé en 1889, mais libre depuis la faillite du Trotting-Club de Paris, survenu en 1893. Transformée en 1897 en une société civile à l'instar des autres sociétés-mères, la Société du demi-sang transféra en cette même année son siège à Paris.

Au commencement de l'année 1898, le marquis de Cornulier, qui avait dirigé la Société depuis sa fondation, mourut. Sa succession échut à M. Riotteau, rapporteur de la loi en 1891 sur les courses de chevaux en France. Le nouveau président inaugure son entrée en fonctions par l'augmentation de la dotation du prix du Président de la République, porté à 50 000 francs, chiffre sans précédent pour les courses en trot, à cette époque. (En 1900, à l'occasion de l'Exposition, ce prix fut porté exceptionnellement à 100 000 francs.)

En 1899, M. Hunger succédait à M. Tiercelin et devint secrétaire général. Deux faits principaux caractérisent cette période de l'existence de la Société : la création de l'hippodrome de Saint-Cloud, en 1901 (en remplacement de Neuilly-Levallois) et l'organisation, en 1906, des courses au trot d'hiver.

Grâce à l'activité de la Société du Demi-Sang, le trotting français prit une extension considérable. Aidée par le Syndicat des Éleveurs de chevaux de demi-sang, la Société donna une impulsion vigoureuse à cette branche de l'élevage en France.

La grande guerre marqua, malheureusement, un point d'arrêt dans ce développement prodigieux.

A la fin des hostilités, la Société décida de céder son bail de l'hippodrome de Saint-Cloud à la Société sportive d'Encouragement, pour reporter toutes ses réunions de courses au trot sur l'hippodrome de Vincennes.

Elle reprit son fonctionnement normal au mois de mai 1919 et, depuis cette époque, sa prospérité ne fit que s'accroître encore, si bien qu'elle se trouva dans l'obligation, pour satisfaire sa clientèle, de plus en plus nombreuse, de construire, en 1920, une tribune à usage de pavillon et de procéder, en 1924, à la démolition des tribunes du pesage devenues insuffisantes, et à leur remplacement par un bâtiment comportant tout le confort exigé par les intempéries, cinquante et une sur ces soixante-huit réunions ayant lieu en hiver entre le 15 novembre et le commencement de mars.

Quelques chiffres donneront une idée de l'augmentation des allocations affectées aux courses de chevaux de demi-sang depuis la guerre : en 1914, la Société consacrait une somme de 1 500 000 francs à ces courses ; en 1920, le montant des allocations était porté à 3 500 000 francs et, pour 1926, le chiffre prévu au budget s'élève à 8 340 000 francs.

Vue des Tribunes

LA SOCIÉTÉ SPORTIVE D'ENCOURAGEMENT

EUGÈNE ADAM
Président de 1891 à 1905.

M. ROBERT PAPIN
Président depuis 1905.

A côté de la Société d'Encouragement pour l'amélioration des races de chevaux en France, qui fut la promotrice et l'organisatrice du sport hippique dans notre pays, se placent aujourd'hui plusieurs autres importantes Sociétés de Courses parisiennes. Parmi celles-ci, la Société sportive, qui exploite 117 journées de courses en Seine-et-Oise sur les hippodromes de Saint-Cloud, Maisons-Laffitte et Enghien, joue, malgré sa jeunesse relative, un rôle de tout premier plan dans la vie hippique du pays.

Fondée en 1887, par Eugène Adam, avec Robert Papin et Alfred de Rollepot, la Société sportive d'Encouragement, qui avait à ce moment pour commissaires : le comte de Clermont-Tonnerre, G. Gaudin, le marquis de Nieuil, E. de la Charme, L. Delatre et le vicomte de Jumilhac, n'a cessé, depuis cette époque, d'exercer sur le sport hippique une influence particulièrement heureuse et bienfaisante. Faisant sienne la doctrine des fondateurs de l'institution des courses, la jeune société a tenu à y apporter certaines innovations et, tout en accordant dans ses programmes la plus grande part au cheval de pur sang anglais, elle n'a pas manqué en même temps de consacrer une partie de ses efforts et de ses ressources au cheval de selle de service, dont la production et l'amélioration, objectif cependant essentiel, avaient été quelque peu négligées avant elle.

Dans cet ordre d'idées, l'influence de la Société sportive est considérable, car elle fut la première à subventionner les concours de chevaux de selle, ainsi que la Société du Cheval de guerre, dont elle favorisa la création et le développement. Par les directives éclairées données aux nombreuses sociétés qu'elle subventionne, par des épreuves et un règlement judicieusement appropriés au cheval de service, elle a établi un contrôle public et permanent de la valeur et de l'efficacité des croisements employés et fait apparaître ainsi, d'une façon tangible, la raison d'être et le but utile de l'institution des courses.

En entrant dans cette voie, les grandes Sociétés de courses affirment la nécessité de leur mission, qui est de sélectionner, sur la qualité, les futurs reproducteurs destinés à améliorer non seulement la race que chacune protège, mais encore toutes celles qui en découlent.

D'autres initiatives heureuses sont à mettre à l'actif de la Société sportive. Parmi les Sociétés parisiennes donnant des courses plates, elle fut la première à instituer la prime à l'éleveur.

Sous la direction active de la jeune Société, l'importance des réunions de Seine-et-Oise s'est particulièrement affirmée. Autrefois, le Grand Prix de Paris signifiait la fin de la saison hippique d'été. Actuellement, ses hippodromes de

HIPPODROME DE MAISONS-LAFFITTE

Seine-et-Oise, grâce aux épreuves nombreuses et généreusement dotées ouvertes aux chevaux de tous pays, attirent ou retiennent à Paris une foule d'amateurs du noble sport et prolongent ainsi de plus d'un mois la saison sportive et mondaine.

Sauf l'hippodrome de Rambouillet, les hippodromes de Seine-et-Oise sont, comme nous le disons plus haut, administrés par la Société sportive.

L'hippodrome de Saint-Cloud fait partie du fameux domaine de la Fouilleuse, propriété de Mme Edmond Blanc et centre d'entraînement de la célèbre écurie. La Société sportive exploite cet hippodrome depuis 1919, époque où la Société du Demi-Sang, désireuse de se consacrer exclusivement au cheval demi-sang, lui remit la direction de cet hippodrome et l'exploitation des vingt-huit jours de courses plates qu'elle y donnait. Les épreuves les plus connues sont : en mars : prix Edmond-Blanc, pour chevaux de trois ans et au-dessus ; en mai : prix Semendria, pour juments, trois, quatre, cinq ans ; prix Rollepot, pour chevaux de trois ans ; en juin : Grand Prix du Printemps, pour chevaux de trois ans et au-dessus ; prix Le Blois, pour chevaux de trois ans et au-dessus ; prix Flying-Fox pour chevaux de trois ans ; en juillet : prix du Président de la République, grande épreuve classique internationale des plus importantes au point de vue technique ; elle réunit, sans exclusion ni surcharge, les meilleurs chevaux de différentes générations, mettant ainsi en comparaison les sujets de grande classe, destinés à la reproduction ; prix Fille de l'Air, pour juments de trois ans et au-dessus ; enfin le prix des Maréchaux, de création récente, pour chevaux de quatre ans et au-dessus ; en octobre : prix Flore, pour pouliches de trois ans ; en novembre : prix W. K. Vanderbilt, pour chevaux de trois ans et au-dessus ; Critérium de Saint-Cloud, pour chevaux de deux ans ; prix de l'Élevage destiné aux futurs étalons de l'État ; prix Thomas Bryon, Poule de deux ans.

L'hippodrome de Maisons-Laffitte, dénommé « le New-market français », admirablement aménagé et irrigué, doté d'une magnifique ligne droite de 2 000 mètres d'une planimétrie parfaite, est exploité par la Société sportive depuis 1887.

Les épreuves importantes y sont également nombreuses : en mai : prix Delatre, pour chevaux de trois ans ; en avril : prix Lagrange, pour chevaux de trois ans ; prix Boïard, pour chevaux de trois, quatre et cinq ans ; prix Miss Gladiateur, pour chevaux de trois ans ; prix Pénélope, pour chevaux de trois ans ; en juillet : prix Eugène Adam, pour chevaux de trois ans ; l'Omnium de deux ans ; en septembre : réunion internationale, comprenant le Biennal, les Handicaps de la Tamise et de la Seine, la Coupe d'Or pour chevaux de trois ans et, au-dessus, le Critérium de Maisons-Laffitte, pour deux ans ; en octobre : prix de Seine-et-Oise pour deux ans et au-dessus.

Enfin, l'hippodrome d'Enghien, spécialement aménagé pour les courses à obstacles, est également exploité par la Société depuis 1887. Ses grandes épreuves présentent un intérêt technique de premier ordre. En mai : steeple-chase annuel, courses de haies annuelles ; en juin : prix du Début (course de haies) pour chevaux de trois ans ; Poule d'essai de trois ans ; en septembre : courses de haies d'automne, pour chevaux de trois ans et au-dessus ; en octobre : steeple-chase de trois ans.

Les recettes que la Société sportive réalise sur ses hippodromes lui permettent d'étendre son action bienfaisante loin au delà du département de Seine-et-Oise. Elle favorise ainsi puissamment les nombreux berceaux d'élevage, les hippodromes départementaux et coloniaux, au nombre de 430, auxquels elle vient constamment en aide.

Les Tribunes d'Enghien

Le Comité de la Société sportive d'Encouragement est composé actuellement comme suit : président : M. Robert Papin ; vice-président : M. le marquis de Nieuil ; membres : MM. Henry Adam, le baron de Boulemont, Marcel Caron, Cravoisier-Papin, Jacques Firino, le vicomte G. de Fontarce, Gabriel Gaudet, Pierre Gelez, le comte de Kerhallet, Charles Rouher, Henri Rouher. Les commissaires des courses sont : MM. le marquis de Nieuil, Henry Adam, le baron de Boulemont ; commissaire-adjoint : M. Gabriel Gaudet ; secrétaire général : M. Gilbert Pegand ; secrétaire-adjoint : M. A. Ledieu.

Les Tribunes de Saint-Cloud

LA SOCIÉTÉ DE SPORT DE FRANCE

Au moment où la Société de Sport de France se trouve en pleine prospérité, où son hippodrome du Tremblay bénéficie de la faveur marquée de plus en plus grande du public, il n'est pas sans intérêt de rappeler son origine et ses modestes débuts.

En juin 1882, un groupe de jeunes sportsmen, membres du Cercle de la rue de France à Fontainebleau, dans le but de développer en France le goût du cheval et de l'équitation, formèrent le projet d'organiser des courses réservées aux chevaux d'armes, de chasse et de promenade, etc., montés par des officiers et des gentlemen-riders, auxquelles ils pourraient eux-mêmes prendre part.

Ces jeunes gens avaient quelque peine à faire partager la confiance que leur inspirait l'avenir, des tentatives analogues ayant successivement échoué ; mais comme le but qu'ils se proposaient méritait qu'on les encourageât, que d'ailleurs ils ne sollicitaient aucune subvention des grandes Sociétés, ces dernières ne purent refuser le concours purement moral qu'on leur demandait, et c'est le *dimanche 2 juillet 1882*, sur l'hippodrome de la vallée de la Solle, mis à leur disposition par la Société d'Encouragement, que fut donnée la première réunion.

Cette première réunion obtint un succès complet. Toute la population des environs répondit à l'appel qui lui avait été adressé. Le programme comportait, entre autres, deux courses plates et une course de haies pour gentlemen. 1 000 francs de prix en espèces et différents objets d'art offerts par MM. O. de Penne, Allonge, Leduc, P. Tavernier, Léger, Lewis Brown, furent attribués aux gagnants. Les commissaires en fonction étaient MM. Casimir-Périer, Frédéric Post, Edgar Gillois.

Le Prix du Sanglier (course plate pour gentlemen-riders) distance 1 200 mètres, dont voici les conditions :

« Un objet d'art ou d'utilité pour le cavalier du gagnant ajouté à une poule de 50 francs, pour chevaux de chasse ou hacks, n'ayant pas couru dans une course publique depuis le 1er août 1881 ni dans une course réservée aux hacks et hunters depuis le 1er août 1881. Le second doublera sa mise. Poids : 75 kilogrammes. Les chevaux de demi-sang recevront 5 kilogrammes de décharge. Forfait 10 francs. Tenue de course. »

Et les résultats : douze engagements, dix partants :

1er *Lusignan*, à M. Adolphe Abeille, monté par son propriétaire.
2e *Camouflet*, à M. H. Ridgway, monté par son propriétaire.
3e *Iron-Clad*, à M. G. Jametel, monté par son propriétaire.

Le Prix de la Tillaie (course de haies pour gentlemen-riders). Distance, 2 500 mètres ; Conditions analogues au prix du Sanglier.

Neuf engagements, quatre partants :

1er *Camouflet*, à M. H. Ridgway, monté par M. Lindeman.
2e *Hortensis*, à M. Ad. Abeille, monté par M. Maurice Gillois.
3e *La Chatte*, à M. de Simone, monté par M. Duval de Fraville.
4e *Rigodon*, à M. le vicomte H. Greffulhe, monté par M. Ed. Gillois.

Le Prix du Cerf (course pour gentlemen-riders, course plate). Distance : 1 200 mètres.

« Pour tous chevaux ayant couru dans la réunion. Les gagnants et seconds des courses précédentes ne seront pas admis. Poids : 70 kilogrammes. Les chevaux de pur sang porteront 7 kilogrammes. »

Trois engagements, trois partants :

1er *Iron-Clad*, à M. G. Jametel, monté par son propriétaire.
2e *Actif*, au comte de Briailles, monté par son propriétaire.
3e *Rigodon*, au vicomte H. Greffulhe, monté par M. M. Gillois.

Encouragés par cette première tentative, les promoteurs organisèrent deux nouvelles réunions en 1883, le dimanche 1er et le lundi 2 juillet, qui obtinrent également un grand succès.

Les commissaires étaient MM. Ernest Pinguet, Pierre Casimir-Périer et G. Brinquant.

Au programme de la première réunion figuraient :

1° *Le Prix de Sivry*, course plate, pour gentlemen-riders. Distance : 1 100 mètres ; treize partants. Gagné par *Chanoine*, au vicomte H. Greffulhe, monté par M. Ed. Gillois ;

2° *Une Course de haies*, pour gentlemen-riders. Distance : 2 800 mètres ; neuf partants. Gagné par *Guidon II*, à M. Vallée, monté par son propriétaire ;

3° *Le Prix de Bois-Boudran*, course plate, pour gentlemen-riders. Distance : 1 100 mètres ; cinq partants. Gagné par *Madame-Bob*, à M. Lambrecht, monté par son propriétaire ;

4° *Le Prix des Veneurs*, course de haies, pour gentlemen-riders. Distance : 2 800 mètres ; six partants. Gagné par *Iron-Clad*, à M. Jametel, monté par son propriétaire.

La deuxième réunion comportait un steeple-chase-cross-country pour gentlemen-riders. Distance : 6 000 mètres. Il réunit sept partants et fut gagné par une jument à M. Ad. Abeille, montée par son propriétaire.

A la suite de ces deux réunions, une société est formée ayant pour but l'extension des courses réservées aux gentlemen et officiers.

Le premier Comité nommé à la séance du 15 juillet 1883 comprenait quatorze membres et était ainsi composé :

Vicomte H. Greffulhe, président ; M. E. Pinguet, vice-président ; M. H. Gourgeois, secrétaire-trésorier ; MM. Ad. Abeille, A. Baude, G. Brinquant, R. de Cazes, vicomte Duhesme, Gastineau, Ed. Gillois, M. Gillois, F. Post, P. Casimir-Périer et L. Pinguet, membres.

Le 26 décembre de la même année, le Comité propose la fusion de la nouvelle Société avec le Cercle de la rue de France, fusion qui devient effective le 8 février 1884, par la ratification de l'assemblée générale.

Deux réunions sont également données en 1884 sur l'hippodrome de la vallée de la Solle, le mardi 17 et le mercredi 18 juin.

Le programme du 17 juin comprenait :

1° *Prix de la Ville de Fontainebleau*, pour sous-officiers. Distance : 1 100 mètres ;

2° *Prix de Sivry*, pour gentlemen-riders, course plate, 1 100 mètres, dix partants, gagné par *Chanoine*, au vicomte Greffulhe, monté par M. Ed. Gillois ;

3° *Prix de Pompadour*, pour gentlemen-riders, course plate, 1 800 mètres, cinq partants. Gagné par *Perpignan*, à M. M. Ephrussi, monté par M. Torrance ;

4° *Prix de Bois-Boudran* (haies, gentlemen-riders). Distance : 2 800 mètres ; seize partants. Gagné par *Maintenon*, au vicomte de Jumilhac, monté par son propriétaire.

Celui du 18 juin comprenait :

1° *Le Prix de Belle-Croix* pour officiers. Distance : 1 170 mètres ;

2° *Le Prix de Livry* (handicap pour gentlemen-riders). Distance : 1 800 mètres, sept partants. Gagné par *Chanoine*, au vicomte Greffulhe, monté par M. Ed. Gillois ;

3° *Le Prix de Consolation*, course plate pour gentlemen-riders, 1 100 mètres, huit partants. Gagné par *Nadine*, à M. Thouvenet, monté par son propriétaire ;

4° *Le Prix du Bouquet du Roi* (course de haies pour gentlemen-riders), 2 800 mètres, neuf partants. Gagné par *Franciscan-Friar*, à M. H. de Vésian, monté par son propriétaire.

Le succès s'affirme, et l'année suivante, en 1885, la Société est en mesure de donner quatre réunions : deux sur l'hippodrome de la vallée de la Solle, une à Deauville, une à Vincennes.

Le 22 décembre 1885, le Comité adopte un nouveau règlement de la Société, qui prend désormais le nom de *Société de*

Sport de France, au lieu de Société de Sport de Fontainebleau,

A cette époque, la Société comprenait, outre les membres fondateurs, dont le nombre était monté à vingt, cent membres sociétaires, dont le nombre ne fit que s'accroître par suite d'admissions nouvelles.

Parmi les nombreuses personnalités qui adhérèrent par la suite à la Société comme membres, nous pouvons rappeler :

MM. Vicomte Aguado ; Arvet, directeur de la Sûreté générale ; James Gordon Benett ; vicomte de Chabot ; Maurice Ephrussi ; Michel Ephrussi ; comte H. de Fitz-James ; baron Finot ; Charles de Gheest ; Maurice de Gheest ; comte Le Gonidec ; comte de Gontaut-Biron ; Daniel Guestier ; comte Louis d'Harcourt ; Armand Hennessy ; J. Hennessy ; J.-Robert Hennessy ; l'honorable Herbett, ambassadeur d'Angleterre ; F. Hottinguer ; Jean Hottinguer ; vicomte de Jumilhac ; capitaine de Lagarenne ; comte Lavaurs ; comte Le Marois ; vicomte des Montiers ; duc de Morny ; comte Serge de Morny ; prince Joachim Murat ; baron de Neuflize ; Arthur O'Connor ; lieutenant de Rascas ; Henri Ridgway ; prince de Sagan ; comte de Ségur ; Tavernier, artiste-peintre.

En 1886, sept réunions sont données, dont : quatre à Vincennes, deux à Fontainebleau, une à Deauville.

En 1887, dans sa séance du 24 juin, le Comité adopte le principe d'ouvrir des *prix réservés aux jockeys* et vote dans ce sens la modification des statuts de la Société, en même temps qu'il envisage la transformation de celle-ci en Société anonyme pour permettre de donner plus d'extension à l'œuvre à laquelle elle s'est attachée.

Cependant, c'est seulement à partir de 1893, à Colombes, que des courses ont été ouvertes aux jockeys.

Treize réunions sont données en 1887 : trois réunions à Vincennes ; six à Saint-Germain ; une à La Marche ; une à Deauville ; deux à Fontainebleau.

A Saint-Germain, les 24 septembre et 1er octobre, les épreuves comportaient le Prix du Coq, le Prix de la Poule, le Prix du Lièvre, le Prix du Lapin, le Prix du Perdreau, les Prix du Revoir, du Frêne, du Rocher, du Bouquet.

Le 29 octobre 1887, la Société de Sport de France est constituée en Société anonyme avec les statuts encore actuellement en vigueur, et son siège est transféré à Paris, 20, boulevard des Capucines, *le 15 avril 1888*.

En l'année 1888, onze réunions sont données pour lesquelles il est alloué *95 000 francs* de prix.

Pendant toute cette époque 1888-1893, la Société ne possède pas de champ de courses lui appartenant et est obligée de faire courir alternativement sur les hippodromes de Vincennes, Saint-Germain, Deauville, Fontainebleau et même La Marche, après transactions avec les Sociétés qui en ont la propriété.

Il en est ainsi jusqu'en 1893, année où la Société est à même de prendre à sa charge les baux de la Société des Courses de Colombes et, par suite, de s'installer chez elle d'une manière plus stable lui permettant d'accroître le nombre de ses réunions, d'augmenter ses prix et de poursuivre plus largement le but qu'elle s'est tracé.

ANNÉES.	NOMBRE de réunions.	VINCENNES.	SAINT-GERMAIN.	FONTAINEBLEAU.
1888	11	4	5	2
1889	11	4	6	1
1890	12	—	10	2
1891	12	—	10	2
1892	14	—	13	1

En 1893, la Société donne dix-neuf réunions à Colombes et une à Fontainebleau et distribue 316 800 francs de prix. Par la suite, la progression des prix donnés ne fera que s'accentuer.

A partir de 1893, la Société commence à donner des courses ouvertes aux jockeys.

En 1898, toujours guidée par son idée première de former des cavaliers, elle décide d'introduire dans son programme, après modification de son règlement, des épreuves spéciales réservées aux *Apprentis-jockeys*.

Le résultat de cette innovation est très satisfaisant, et le but atteint répond si bien aux espérances fondées que la Société d'Encouragement n'hésite pas, l'année suivante, en 1899, à incorporer dans le Code des courses le règlement concernant la qualification des apprentis-jockeys, lui donnant ainsi une consécration officielle.

A partir de 1899, la Société court exclusivement sur l'hippodrome de Colombes.

En 1900, le Comité accueille favorablement le projet de créer en *Province* des prix en faveur de courses pour *Apprentis* et pour *Gentlemen-riders*.

Ce projet est immédiatement réalisé. Pour la première année, 32 000 francs de prix sont distribués. Le montant des prix alloués à la province ira sans cesse en augmentant.

En 1901, le Comité décide l'attribution de primes aux entraîneurs ayant le plus contribué à la formation des apprentis-jockeys.

Pendant la période située entre 1893 et 1906, où elle fait courir à Colombes, la Société fait la plus large part aux courses pour gentlemen (plates et à obstacles) et, à partir de 1898, aux épreuves pour apprentis.

Prenant de plus en plus d'importance et désireuse d'avoir un champ de courses répondant mieux à ses besoins, elle jette en 1903 les premières bases d'un projet d'établissement d'un hippodrome situé sur les bords de la Marne, à Champigny.

Les travaux d'aménagement en sont réalisés dans les années qui suivent, et l'inauguration du bel hippodrome du Tremblay a lieu en septembre 1906.

LES TRIBUNES ET LE PAVILLON DES BALANCES DE L'HIPPODROME DU TREMBLAY

La période qui commence est trop près de nous pour qu'il soit nécessaire d'en retracer l'histoire.

Répondant à un vœu de l'Administration des Haras, la Société s'est consacrée exclusivement à l'organisation des courses plates, tout en continuant, selon ses traditions, à réserver une large part aux épreuves pour apprentis et en donnant à la province une extension de plus en plus grande aux épreuves pour hacks et hunters (gentlemen-riders) en plat et en obstacles.

En 1907, vingt-cinq réunions sont données au Tremblay avec un total de 615 000 francs de prix.

A partir de cette année, la Société crée les grandes poules de produits qui sont devenues classiques et qui constituent toujours le cadre de son programme actuel (Prix Citronelle, Flageolet, Saint-Simon, Le Sancy et Edgar Gillois).

En janvier 1911, le siège social est transféré 372, rue Saint-Honoré, où il est encore actuellement.

L'hippodrome du Tremblay, réquisitionné pendant la guerre par l'autorité militaire, n'a pu rouvrir ses portes qu'en 1920, après avoir subi des travaux de réfection considérables nécessités par la longue occupation des troupes.

Enfin, en 1922, la Société de Sport de France, qui jusque-là n'était que locataire des terrains du champ de courses, considérant l'importance des sacrifices qu'elle s'est imposés pour en assurer le parfait aménagement et la mise en œuvre, acquiert la propriété complète et définitive de l'hippodrome du Tremblay, d'une superficie de près de 80 hectares. Elle s'assure ainsi pour l'avenir la certitude d'une assise inébranlable lui permettant d'y apporter, sans aucune restriction, tous les perfectionnements et améliorations dont elle a le souci constant vis-à-vis de tous ceux qui le fréquentent.

Voici quelques renseignements à titre documentaire sur les budgets de la Société, depuis la reprise d'après-guerre en 1920.

Ces chiffres se passent de commentaires et sont assez éloquents par eux-mêmes. Ils montrent la prospérité croissante de la Société et permettent de bien augurer de l'avenir.

Il y a loin de ces chiffres à ceux des débuts en 1882 à Fontainebleau. La Société de Sport de France, se rappelant tout ce qu'elle devait à l'hippodrome de la vallée de la Solle, a décidé d'apporter, en 1925, son appui moral et son aide matérielle à l'hippodrome de Fontainebleau, auquel elle est restée toujours attachée par le souvenir de ses premiers efforts.

ANNÉES.	NOMBRE de réunions.	PRIX donnés au Tremblay.	PRIX donnés à la Province.	TOTAL.
1920	35	1 084 200	8 000	1 092 200
1921	35 (dont 1 jour fér.).	1 837 000	215 000	2 052 000
1922	33	1 781 000	227 600	2 008 600
1923	33	1 804 400	240 600	2 045 000
1924	33	2 349 150	350 850	2 700 000
1925	33	2 700 000	600 000	3 300 000
1926	33	3 300 000	665 000	3 965 000

Commissaires de 1886 à 1887 : E. Pinguet ; G. Brinquant ; A. du Bos ; R. Ricard.

Depuis la reconstitution de la Société (29 octobre 1887) :

De 1888 à 1889, R. Ricard ; de 1888 à 1890, vicomte de Jumilhac ; de 1888 à 1892, G. Brinquant ; de 1888 à 1903, Edgar Gillois ; de 1890 à 1901, H. Crémière ; de 1891 à 1900, marquis de Ganay ; de 1894 à 1907, comte Paul de Pourtalès ; de 1901 à 1906, prince Pierre d'Arenberg ; de 1907 à 1911, comte de Quincey ; de 1912 à 1913, marquis de Beaumont ; de 1914 à 1918, comte S. de Dampierre ; de 1902 à 1920, comte Le Marois ; actuellement depuis 1905, baron M. de Waldner ; depuis 1908, comte d'Ideville ; depuis 1921, baron M. de Nexon.

Comité actuel de la Société de Sport de France :

Président : M. le comte Greffulhe, 1887.

Vice-Président : M. le comte de Pourtalès, 1892.

Membres : 1887, MM. A.-M. Gillois ; 1890, le marquis de Ganay ; 1893, le comte de Clermont-Tonnerre ; 1901, le duc de Brissac ; 1902, le baron M. de Waldner ; 1904, le comte d'Ideville ; 1904, Pierre Dupuy ; 1906, le comte Hubert de Pourtalès ; 1908, le baron Hottinguer ; 1912, le baron L. La Caze ; 1919, le vicomte Guy de Dampierre ; 1919, le baron Maurice de Nexon ; 1919, le comte Maurice des Monstiers-Mérinville ; 1919, Louis Maître ; 1919, le comte Jehan de Lastic Saint-Jal ; 1922, le général Blacque-Belair ; 1922, le comte de Jumilhac ; 1922, le baron de Bourgoing.

Secrétaire général : 1898, M. M. Gavarnio.

SOCIÉTÉ DES COURSES DE CHEVAUX A FONTAINEBLEAU

Fontainebleau pourrait, peut-être, ce qui est assez spécial, célébrer le cent-cinquantenaire de la fondation de ses courses de chevaux. Cette fondation est, en effet, antérieure à 1780, année hippique glorieuse, où *Glow Worm*, fils d'*Éclipse*, vint gagner plusieurs épreuves sur le premier hippodrome de Fontainebleau, situé presque sur le terrain occupé maintenant par l'atelier de mon cher collègue Paul Tavernier.

Plus récemment, en 1862, une Société, dite « Société hippique départementale », se créa sous la vive impulsion du général Fleury. Bientôt le Comité, présidé par le Prince de la Moskowa et composé de M. Guérin, maire de Fontainebleau, du vicomte Aguado, du comte de Bernis, du comte H. Greffulhe, du général Cado, du baron de la Rochette, du baron Lambert et de M. Lebœuf de Montgermont, nomma commissaires MM. Greffulhe, de Bernis, de la Rochette.

L'inspecteur des Forêts, M. de Neuflieux, fut chargé des travaux et de l'entretien. Les chasseurs de la Garde qui avaient leur popote au puits actuel de la Solle rivalisèrent de zèle avec les ouvriers civils qui se nourrissaient à un cabaret tenu par un nommé Masson, d'où le nom maintenu de cabaret Masson. Rapidement conduits, les travaux de la piste de 2 400 mètres mirent au point ce champ de courses, avec son admirable cadre de rochers et de futaies. Les souvenirs de cette époque ne tarissent pas d'éloges sur la beauté du site et la qualité parfaite du terrain. Innovation : ce terrain était le premier où l'on courait à main gauche.

L'inauguration en eut lieu les 19 et 22 juin 1862. *Lilas*, à M. Delamarre, gagne la première course de 1 800 mètres, battant *Heurlys*. *Jonathas*, à M. Schickler, emporte le prix de la Ville de Fontainebleau ; le duc de Caderousse pilote *Duc-Job* et bat d'une demi-tête *Egmont* monté par le baron Finot. *Diable-au-Corps* bat *Faustine*. Dans le steeple des officiers, M. de Balaincourt se trompe de poteau d'arrivée et M. de Trévelec gagne ainsi une course heureuse. Dans la course de haies pour officiers, M. de Bertoult l'emporte avec sa jument *Farandole*, heureux présage des succès que nous avons vus récemment, à notre tour, du lieutenant de Bertoult montant *Karnac* et *Gros-Canard*. L'Empereur, le soir, donne un grand bal au château.

En 1863, le mauvais temps nuit à l'éclat des journées pour lesquelles l'Empereur fait distribuer aux dames, par Isabelle, la bouquetière du Jockey-Club, des bouquets aux couleurs

de *La Toucques*, l'héroïne du Derby. L'Impératrice portait une robe de soie violette avec boutons d'ivoire, un chapeau rond dit canotier, garni d'une plume et de rubans blancs avec long voile blanc et une ombrelle verte.

Puis vinrent les belles années, où les deux ans se mesuraient à leur début sur l'admirable ligne droite de 1 100 mètres et où leurs aînés se disputaient le beau Prix de Seine-et-Marne.

Après un assez long abandon pour Chantilly et Longchamp, la vallée de la Solle revit une jeune société commencer timidement, sous la présidence de M. E. Pinguet, conseiller général, à redonner quelques réunions ; en 1884, cet embryon était devenu la Société de Sport de France, dont on connaît les succès sous la présidence de M. le comte Greffulhe.

Enfin, en 1901, se fonde la Société des Courses de Fontainebleau, sous la présidence du comte A. de Gontaut-Biron ; c'est elle qui maintenant fait de son mieux pour soutenir l'honneur du lourd héritage de ses prédécesseurs. Le président actuel est le marquis de Ganay ; les commissaires, M. P. Tavernier, le colonel A.-M. Gillois et le signataire de ces souvenirs.

Baron DE COULANGE.

SOCIÉTÉ DES COURSES DE DIEPPE

Avec 1926, la Société des Courses de Dieppe fêtera la 75e année de sa création ; c'est donc d'un des plus anciens hippodromes de France que nous parlons.

Crafty dans son livre sur le Turf a écrit :

« Quelqu'un qui aurait mission de décerner un prix de beauté à l'un des hippodromes de Normandie serait fort embarrassé : Deauville est le plus élégant, Caen le plus étendu, Bernay le plus provincial, Lisieux le plus profondément normand, mais je crois que c'est à celui de Dieppe qu'il conviendrait d'accorder la palme, car je ne connais pas de paysage plus pittoresque.

« Les coteaux qui l'entourent, assombris par les futaies de la forêt d'Arques, descendent jusqu'à des prairies d'un vert éclatant coupées par des eaux courantes d'une admirable limpidité. La silhouette du vieux château qui s'élève au fond de l'amphithéâtre révèle seule par ses teintes grises que toute cette verdure n'est pas seulement produite par les eaux courantes à travers la vallée et que les pluies spéciales à la région qui ont sali et miné ces vieilles murailles y sont aussi pour quelque chose. »

Dieppe a sa piste de plat, sa piste de steeple-chase et son légendaire parcours de cross-country.

La piste de plat est devenue depuis quelques années un magnifique tapis de verdure, objet de soins spéciaux.

Propriétaires et Entraîneurs y envoient chaque année un plus grand nombre de chevaux.

La nouvelle piste des Steeple-Chases, créée il y a quelques années, comporte des obstacles modèles dans leur genre, un peu moins durs que ceux d'Auteuil parce que plus coulants, un peu plus sévères que ceux d'Enghien.

Cette piste est aujourd'hui appréciée des entraîneurs et sert d'attirance vers le parcours du Cross, qui n'est plus un épouvantail ni pour les bons jockeys, ni pour les gentlemen-riders.

Le parcours du cross comporte, aussi bien que celui du steeple, un terrain excellent, des obstacles bien compris, tout à fait favorables aux animaux qui savent réellement leur métier de sauteurs.

Le légendaire Grand-Steeple est, de toutes les épreuves actuelles, celle qui rappelle le mieux les débuts du steeple-Chasing, et son parcours conserve encore la plupart des difficultés qu'on recherchait à l'origine pour mettre en lumière les qualités des premiers sujets de la spécialité.

Il y faut, sinon de vieux routiers, du moins des chevaux adroits et résistants, familiarisés avec tous les obstacles, les jugeant bien et sachant se recevoir sur n'importe quel terrain.

Si les obstacles sont demeurés tels qu'autrefois, le terrain a subi des améliorations telles qu'aucun cheval aujourd'hui n'a à y redouter l'accident stupide dû à un parcours non entretenu.

Par suite d'un malentendu, les premières courses de Dieppe n'eurent pas lieu dans la prairie d'Arques, mais à Gueurtes, les 28, 29 septembre et 1er octobre 1837.

Elles furent reprises en 1850 et 1851 à Janval.

C'est donc en 1852 que définitivement les Courses de Dieppe eurent lieu sur l'hippodrome de Rouxmesnil-Bouteilles.

Le grand sportsman que fut Henri Delamarre gagna le premier grand steeple cette année-là avec *Lady Arthur*, jument âgée, portant 72 kilos.

L'allocation qui en est aujourd'hui de 80 000 francs était alors de 4 500 francs.

Survint *Franc-Picard*, au baron de La Motte, qui fut le

M. F. DUFAURE

vainqueur de ce Grand Steeple, porté à 10 000 francs en 1854-1855, 1856 et 1857, soit pendant quatre années consécutives ; puis, en 1859, *Franc-Picard* renouvela son exploit pour le gagner une dernière fois en 1861, avec 75 kilos.

Aucun cheval, autre que *Franc-Picard*, n'a accompli pareille prouesse de gagner six fois le Grand Steeple de Dieppe.

Ne pouvant citer tous les propriétaires qui ont fait disputer ce Steeple, rappelons en terminant le nom du baron Finot, le père du Steeple-Chasing, qui fut le gentleman par excellence et le type parfait du sportsman de l'ancien temps ; en 1887-1891-1895, il fut le lauréat du Grand Steeple de Dieppe.

Depuis cinq ans, M. Ferdinand Dufaure entouré de collaborateurs dévoués, préside aux destinées de la Société des Courses de Dieppe, qui, après avoir vu son étoile pâlir un instant au milieu de bien des tribulations, a repris sous son impulsion une vitalité nouvelle.

Secondé dans sa tâche par des commissaires tels que les

comte de Jumilhac, comte G. de Pracomtal et baron L. La Caze, le succès est venu récompenser leurs efforts.

Le budget des courses, porté maintenant à 550 000 francs, permettra aux propriétaires de répondre en grand nombre aux invitations de la Société à fêter dignement en 1926 les soixante-quinze années de son existence.

Voici la composition du Conseil d'administration : M. Ferdinand Dufaure, président ; M. le baron de Ladoucette, trésorier ; MM. Thoumyre, maire de Dieppe ; Benet, avocat à Dieppe ; Hubert Michel, propriétaire à Dieppe ; H. Leroux, armateur à Dieppe, membres.

M. Deschamps est le secrétaire administratif.

Comité : M. Ferdinand Dufaure, président ; marquis de Lauriston, vice-président ; MM. le comte de Jumilhac, le comte G. de Pracomtal, le baron L. La Caze, commissaires.

Membre honoraire : Sir Francis Towle.

MM. le comte de Bourbon-Chalus, le duc de Brissac, le comte de Cambacérès, Prévost de La Moissonnière, membres.

M. Edmond Pauwels est le secrétaire technique.

Le Paddock et vue des Tribunes

Pavillon des Balances et Tableau d'affichage

SOCIÉTÉ DES COURSES DE NICE

La Société actuelle a été constituée en 1865, mais la première réunion n'eut lieu qu'en 1869 ; elle comprenait deux journées qui furent fixées aux 4 et 8 février.

Avant l'annexion, un groupe d'hivernants anglais avait fondé un Club des courses dans le quartier de la Croix de Marbre, où se trouve encore l'église anglicane.

Pendant l'hiver 1850, il improvisa une réunion qui eut lieu dans les champs de Sainte-Marguerite, non loin de l'hippodrome actuel, le 21 avril 1851.

Le programme comportait quatre courses, dont une à pied. La première, dotée de 600 francs pour tous les chevaux

Vue des tribunes

de quatre ans et au-dessus, poids quatre ans 65 kilogrammes, cinq ans et au-dessus 73 kilogrammes. Distance, deux tours de l'hippodrome, soit environ 2 800 mètres en partie liée.

La deuxième course était réservée aux chevaux sardes, italiens et arabes ; elle était dotée de 400 francs et se disputait sur 1 400 mètres en partie liée.

La troisième épreuve, réservée aux chevaux corses, se disputait sur un seul tour de piste ; le montant du prix était de 150 francs.

Après la course à pied de 150 francs sur deux tours de piste eut lieu une course à ânes.

Les prix des places ne différaient guère de ceux que nous avons connus avant 1914. On payait 20 francs pour les grandes tribunes, 3 francs pour les petites, 5 francs pour une voiture à deux chevaux et 3 francs pour une voiture à un cheval ou un cavalier ; les piétons payaient 1 franc.

Le *Journal de la Corniche* donne de cette réunion un compte rendu dans lequel nous lisons : « La garnison prend la réunion sur les bords du Var pour but de sa promenade militaire. Plusieurs pelotons de gardes nationaux secondent la troupe appelée à organiser et à soutenir le bon ordre. » On voit par là combien les pouvoirs publics attachaient d'importance à la protection des hivernants, qu'ils cherchaient à retenir le plus longtemps possible sur le littoral.

Le Var, à cette époque, n'était pas encore endigué ; il s'étendait entre les coteaux de Saint-Laurent et de Fabron, et, dans son lit de cailloux, on remarquait quelques îlots herbeux où les Niçois allaient chasser. Quelques intrépides émules de Nemrod s'y risquent encore maintenant, quoique le gibier s'y fasse rare.

La tentative des Anglais n'eut pas de suites immédiates, mais, après l'annexion, l'idée fut reprise sur l'initiative de MM. Gavini de Campile, préfet des Alpes-Maritimes, et François Malausséna, maire de Nice.

Un comité composé de MM. le comte de Castelvecchio, président ; Alizary de Roquefort, secrétaire ; Nicolaï, colonel du 3e de ligne ; baron Vigier ; comte de Pierlas ; Auguste de Constantin ; Albert Lacroix ; de Nikitine ; Alfred Bounin ; Vigan, ingénieur des Ponts et Chaussées ; Dr Sigismond, Donaudy et J. Guizol, vétérinaire, fut chargé d'élaborer les statuts d'une Société par actions.

Les principaux souscripteurs des actions furent : le grand-duc héritier de Russie, le duc de Parme, le prince Stirbey, MM. Malaussena, Gavini, François Blanc, père de

MM. Edmond et Camille Blanc ; Paul Gautier, père du comte Albert Gautier, président actuel de la Société ; S. A. le prince Charles III de Monaco, le baron A. de Rothschild, le baron Vigier, le comte de Béthune, etc.

Les villes voisines participèrent également à la souscription. Le maire de Cannes, M. Legoff ; M. Rigal, adjoint ; M. Béchard, vice-président du Cercle Nautique et d'Hugleville furent les premiers à s'inscrire.

A Grasse, on relève les noms de MM. Léon et Edmond Chiris, Niel et Joseph Roubaud. A Marseille, ceux de MM. Alfred Rabaud, président de la Société des courses ; Édouard Hesse, commissaire ; Armand Saint-Alary et Fernand Maurel, secrétaire.

Pendant que le comité s'occupait des souscriptions, M. Vigan travaillait activement à l'établissement de l'hippodrome. Le Var venait d'être endigué et on avait ainsi gagné de vastes terres cultivables sur le torrent.

Sur ces terrains furent installées les premières tribunes sur l'emplacement occupé encore aujourd'hui par les magnifiques constructions dues à M. Daniel, l'habile architecte de la Société.

L'hippodrome fut terminé à la date fixée en 1868. Le journal *le Jockey*, du 7 juillet, annonce que la première réunion des courses de Nice est fixée au début de février 1869; que le programme du début ne comprendra que des steeplechases, qu'il y aura des haies et des bulfinche couverts de roses, C'est à M. Dennetier que sont confiées les fonctions de *Clerk of the Course* et secrétaire spécial de la Société nouvelle.

Dès les premières années, le comte de Castelvecchio céda la place de président au comte de Béthune, qui remplit ces délicates fonctions pendant de longues années. M. Edmond Blanc occupa également la présidence.

Enfin, la famille de M. François Blanc, qui avait si largement contribué au développement de la Société, vit encore un de ses membres, M. Camille Blanc, à la tête de la Société jusqu'en 1924. Sous la présidence de ce dernier, la Société prit l'essor considérable qui l'a amenée à la place prépondérante qu'elle occupe aujourd'hui sur le Littoral.

Il est juste d'ajouter qu'à la généreuse intervention de la Société des bains de mer de Monaco, si habilement administrée aujourd'hui par M. René Léon, le successeur de M. Camille Blanc, est venue se joindre la participation importante de la Ville de Nice. Grâce au concours généreux de la municipalité, sous l'administration du regretté M. Honoré Sauvan et surtout celle de M. Pierre Gautier, le dévoué maire actuel, la Société a pu créer un prix de 150 000 francs, trois de 100 000 francs et un de 50 000 francs et porter le nombre de ses journées à douze en janvier et huit en mars, dont quatre réservées aux courses plates, à chacune desquelles elle a ajouté, cette année, une course militaire et quatre exclusivement données aux trotteurs.

Le budget, qui était en 1869 de 23 000 francs, est passé successivement à 117 000 francs en 1890, à 300 000 francs en 1900, à 481 790 en 1907, à 807 580 francs en 1921, enfin à 1 285 000 francs pour 1926, soit, en cinquante-deux ans, plus de 52 fois la somme offerte au début, les courses n'ayant pas eu lieu en 1871 et de 1915 à 1919.

La Société est administrée par un conseil, dont M. le comte Albert Gautier, fils d'un des fondateurs, est le président, et le prince L. Radziwill, vice-président. M. Wulfram Canaple a la tâche difficile d'administrateur-délégué, secondé depuis de longues années par M. Crosse, qui occupe les difficiles fonctions de secrétaire général, à la satisfaction de tous. Les chiffres cités plus haut démontrent d'ailleurs suffisamment l'habileté de ceux qui ont administré la Société depuis sa fondation.

GEORGES SERT.

SOCIÉTÉ SPORTIVE DE MARSEILLE

HIPPODROME DU PARC BORÉLY. — TRIBUNES

La Société sportive de Marseille a été fondée en novembre 1897, par la fusion de la Société des Courses de Marseille et de la Société hippique des Bouches-du-Rhône. Ces deux Sociétés, la première datant de 1860, la seconde, plus jeune, créée en 1889, utilisaient le même hippodrome.

Malgré les liens d'amitié qui en unissaient les membres, l'expérience démontra qu'une fusion seule pouvait éviter des heurts inévitables.

La Société sportive créée, M. Melchior Roussier en fut le premier président ; MM. Massot, Trabaud et Bortoli, les premiers commissaires.

Sous leur direction, la nouvelle Société prit vite un essor considérable, se plaçant au premier rang des Sociétés de courses de province. Quoiqu'elle ne pût, en dehors des subventions des Sociétés de Paris, compter que sur ses ressources propres, elle n'hésita pas à doter ses journées de courses

d'allocations suffisantes pour permettre la création et le développement d'écuries régionales qui assurent à toute la région du Sud-Est les effectifs désirables pour le succès de ses réunions.

Les lourds sacrifices qu'elle s'est toujours imposés pour l'entretien de ses pistes et de ses terrains d'entraînement, pour la création d'une station d'étalons à Marseille, ont été récompensés par les résultats obtenus.

Depuis près de quinze ans, M. Albert Mourgue d'Algue préside à ses destinées. Au lendemain de la guerre, il eut à reconstituer entièrement un hippodrome qui avait été transformé en terrain d'aviation, et il n'hésita pas à engager un million de dépenses pour le remettre en état. De ce jour, le succès l'a suivi fidèlement.

Le montant des prix offerts par la Société sportive de Marseille, qui était, en 1898, de 262 500 francs, sera pour l'année 1926 supérieur à 2 160 000 francs, en augmentation de plus de 440 000 francs sur celui de l'année précédente.

Le programme réserve la plus large part aux courses plates. Mais il comporte aussi des courses d'obstacles et des épreuves au trot. Le Grand Prix de Marseille sera, en 1926, de 200 000 francs. L'hippodrome du Parc Borély, dans un cadre merveilleux, est l'un des meilleurs de province. Ses pistes sont excellentes. Plus d'un million a été dépensé au cours des deux derniers exercices pour améliorer ses installations. Sous la direction de son président et de ses commissaires actuels, MM. Massot, Olivier, Planche et Roubaud, la Société sportive de Marseille ne peut que continuer dans la voie du succès.

COURSES DE CHEV

(C

ONTAINEBLEAU EN 1784

c Decazes)

HARAS

AUMONT

L'élevage français du cheval de pur sang compte un certain nombre de haras célèbres, parmi lesquels celui de Victot, appartenant à la famille Aumont, occupe incontestablement une des premières places. Il fut fondé en 1820 par M. Pierre Aumont, fournisseur des armées de l'Empire, riche propriétaire normand, dans son domaine de Victot, situé en plein Calvados, dans la vallée d'Auge. Cette région de France est peut-être la plus propice à l'élevage grâce à son sol gras et fertile et à ses eaux coulant sur de l'argile couverte d'alluvions ou de limons des plateaux.

Pendant une vingtaine d'années, l'établisement de Victot se développa normalement, mais n'acquit toute sa valeur que vers 1842, époque où il passa sous la direction de M. Alexandre Aumont (né en 1810), grand'père du propriétaire actuel, véritable créateur de la gloire de la maison. Son influence sur l'élevage du pur sang français fut grande et salutaire, et, malgré la courte durée de sa vie, il sut faire du haras de Victot un des centres les plus importants de l'élevage français.

S'il fallait mentionner ici les noms de tous les chevaux célèbres qui sortirent de son haras, l'énumération en serait trop longue. Il suffit de rappeler les noms de *Mustapha, Fitz-Emilius, Morok, Porthos, Hervine, Monarque, Fitz-Gladiator, Royal Quand-même, Échelle,* etc., qui ont brillé sur les champs de courses tant français qu'étrangers pour apprécier à sa juste valeur le rôle joué par M. Alexandre Aumont. Des chevaux tels que *Fritz-Gladiator,* chef de race qui donna 124 produits merveilleux, et *Monarque,* premier étalon de France, suffiraient à eux seuls à rendre impérissable la gloire du haras de Victot.

En 1856, M. Aumont vendit son écurie au comte de Lagrange, mais, ne pouvant pas abandonner tout à fait son sport préféré, il se réserva les produits de la sœur de *Monarque, Hervine,* qui lui donna *Mon Étoile.* Il débuta de nouveau avec un petit nombre de poulinières et réussit bientôt à reconstituer son écurie quand, en 1860, la mort vint le surprendre en pleine force, à peine âgé de cinquante ans.

Le haras passa alors à son fils, M. Paul Aumont, qui, malgré plusieurs circonstances défavorables et les contre-coups qu'il dut subir jusqu'en 1872, connut, grâce à son énergie peu commune, une ère de succès considérables. Ses étalons, *Trocadéro* et *Saxifrage,* eurent une carrière splendide. Le croisement des filles de *Trocadéro* avec les produits de *Gladiator* donna de brillants résultats. *Saxifrage*, petit-fils de *Fitz-Gladiator*, est un étalon hors ligne. Plus tard, M. Paul Aumont fit l'acquisition de *Simonian,* qu'il paya 75 000 francs et qui, en 1912, fut classé en tête des gagnants. Parmi les chevaux les plus célèbres de l'écurie Paul Aumont, il faut avant tout citer : *Ténébreuse*, qui en 1887 remporta les prix de Bagatelle, la Poule d'essai des pouliches, la Grande Poule des produits, le Grand Prix de Paris, le Prix spécial à Caen, le Prix spécial à Deauville, le prix

Chateau de Victot

du Prince d'Orange à Paris. Elle s'adjugea le prix Raimbow et le prix Gladiateur en 1888 et 1889, le prix Cesarewitch en Angleterrre en 1888 et le prix Hocquart à Deauville en 1889. Dans les annales du turf, il y a peu d'exemples d'une carrière aussi brillante.

M. Paul Aumont mourut en 1904. Sa disparition causait à l'élevage français une perte réelle, difficile à compenser. Son fils, M. Alexandre Aumont, prit alors la direction du haras. Chevalier de la Légion d'honneur, membre du Comité de la Société d'Encouragement, de la Commission des Stud-Book, du Comité consultatif des Courses, de la Chambre syndicale des éleveurs et des éleveurs du cheval de guerre, M. Alexandre Aumont représente une des plus grandes figures du turf actuel. Sous sa direction, le haras de Victot améliore sans cesse le recrutement de ses poulinières. Des chevaux tels que *Rose-Verte, Nuage, Nimbus* et, ces temps derniers, *Isola Bella, Cerfeuil*, etc., continuent les traditions victorieuses de la célèbre écurie.

M. Alexandre Aumont est activement secondé par son fils René, qui par atavisme possède les qualités requises pour continuer plus tard la glorieuse carrière de la casaque blanche-toque verte si aimée du public.

HARAS FOULD

Le haras Fould, villa Fould, à Tarbes (Hautes-Pyrénées), fut fondé en 1832 par le grand-père du propriétaire actuel, M. Achille Fould, qui fut ministre des Finances sous l'Empire et l'un des fondateurs du Jockey-Club. Il devint ensuite la propriété de son fils M. Adolphe Fould, qui le conserva jusqu'à sa mort en 1875. Après une courte interruption, le haras fut reconstitué en 1881 par M. Achille Fould, ancien député des Hautes-Pyrénées, père de M. Armand-Achille

Villa Fould

Fould, député des Hautes-Pyrénées, membre de la Société des Steeple-Chases de France, commissaire de la Société d'Encouragement de Bayonne-Biarritz.

De la fondation du haras jusqu'en 1875, les principaux étalons furent : *Prétendant, Cobnut, Rémus*, par *Hatwich Merlin* et *Pilgrin*, par *Sting*. Parmi les poulinières, dont plusieurs avaient été importées d'Angleterre dès 1832, figuraient : *Biondetta*, par *Rainbow*, née en Irlande en 1819 ; *Burlesque*, par *Blucher*, née en Angleterre en 1824 ; *Contrition*, par *Tirésias ; Eccola*, par *Middleton ; Dear Filli*, par *Emiliens ; Samphire*, par *Slane ; Margaret*, par *Gigas ; Valentine*, par *Ibrahim ; Rhodante*, par *Vélocipède ; Minetta*, par *Woful*.

De 1881 à 1924, les étalons du haras furent successivement : *Le Petit-Caporal, Flavio*, par *Consul* ; *Grandmaster*, par *Kingcraft* (importé d'Angleterre en 1884) ; *Grandmaster*, par *Beauminet* ; *Regret, Libaros, Monsieur-Gabriel*, par *Grandmaster* ; *Houli*, par *Libaros*, et *Romagny*, par *Rabelais*. Le nombre des poulinières fut très important pendant cette période ; nous citerons les meilleures : *La Rosière*, par *Consul* ; *Riante*, par *Rayon-d'Or* ; *Lolle*, par *Bay-Archer*, et *Ultima*, par *Flageolet* ; *Rignac*, par *Libaros* et *Royale*.

En 1914, le haras se composait de deux étalons, *Libaros*, par *Grandmaster* et *Lolle*, et *Houli*, par *Libaros* et *Hésione*, et des seize poulinières suivantes : *Hésione*, par *Gambyse* ; *Aubarède*, par *Little-Duck* ; *Fortia*, par *Flavio* ; *Delphine*, par *Le Pompon* ; *Combraille*, par *Jacobite* ; *Houmbi*, par *Simonian* ; *Ombrelle*, par *Simonian* ; *Lady-Diamond*, par *Champaubert* ; *Téphany*, par *Prestige* ; *Clochette*, par *Grandmaster* ; *Combronde*, par *Lauzun ; Louloute*, par *Grandmaster ; Lokanda*, par *Regret ; Riposte*, par *Grandmaster ; Ladymore*, par *Queen's Birthday* ; *Doonbrae*, par *Springfield*.

La composition du haras reste sensiblement la même pendant toute la guerre. Actuellement il comprend toujours deux étalons : *Houli* et *Romagny*, par *Rabelais* et *Raymonde*, et neuf poulinières : *Combronde*, par *Lauzun* et *Clochette ; Rignac*, par *Libaros* et *Royale ; Combraille*, par *Jacobite* et *Clochette* ; *Company*, par *Libaros* et *Combraille* ; *Relapse*, par *Romagny* et *Rignac ; Etnein*, par *Fowling Piece* et *Huma* ; *Mène*, par *Armont* et *Menedarva* ; *Bazanée*, par *Batailleur* et *Minerva II ; Célestine*, par *Romagny* et *Combraille*.

Les poulinières de MM. Armand-Achille Fould et Jacques Fould figurent également parmi les pensionnaires de la villa Fould. Ce sont : *Love*, par *Chéri* et *Jane-Grey ; Betty B*, par *William the Third* et *Fair Nett ; Mortagne*, par *Prince-Eugène* et *Marmara ; La Chouanerie*, par *Gingal* et *La Charnaie ; Quarantola*, par *Prince-Eugène* et *Quarantaine ; Anne-Hyde*, par *Rochester* et *Envy ; Contredanse*, par *Rabelais* et *Hors-Concours*, à M. Armand-Achille Fould ; *Berlinette*, par *Brûleur* et *Bermina* et *Ketty*, par *Bruce*, à M. Jacques Fould.

***

L'écurie Fould fut fréquemment et régulièrement à l'honneur. La liste des principaux prix, que nous donnons ci-dessous, est suffisamment éloquente pour se passer de commentaire.

Le premier fut gagné aux courses de Versailles le 29 mai 1836 par *Burlesque*, jument baie appartenant à M. Achille Fould, montée par Robinson, battant *Hunbug*.

Robert-Espagne

Chance

1865. Grand Prix de l'Empereur, Bordeaux, *Chance*, par *Minister* et *Charlotte*.

1893. Derby du Midi, Bordeaux, *Ramleh*, par *Grandmaster* et *Riante*.

1894. Derby du Midi, Bordeaux, *Monsieur-Gabriel*, par *Grandmaster* et *Lolle*.

1896. Derby du Midi, Bordeaux, *Uzer*, par *Grandmaster* et *Ultima*.

1898. Derby du Midi, Bordeaux, *Monfaucon*, par *Grandmaster* et *Mandarine*

1899. Derby du Midi, Bordeaux, *Tostat*, par *Grandmaster* et *Joyeuse*.
1906. Derby du Midi, Bordeaux, *Lutour*, par *Grandmaster* et *La Neste*.
1924. Derby du Midi, Bordeaux, *Coco VI*, par *Romagny* et *Combraille*.
1893. Royal Oak, *Ramleh*, par *Grandmaster* et *Riante*.
1895. Prix des Sablons, La Bourse, *Monsieur-Gabriel*, par *Grandmaster* et *Lolle*.
1884. Prix de Saint-Firmin, *Lauzun*, par *Bay-Archer* et *Laurencia*.
1896. Prix de Noailles, *Riposte*, par *Grandmaster* et *Riante*.

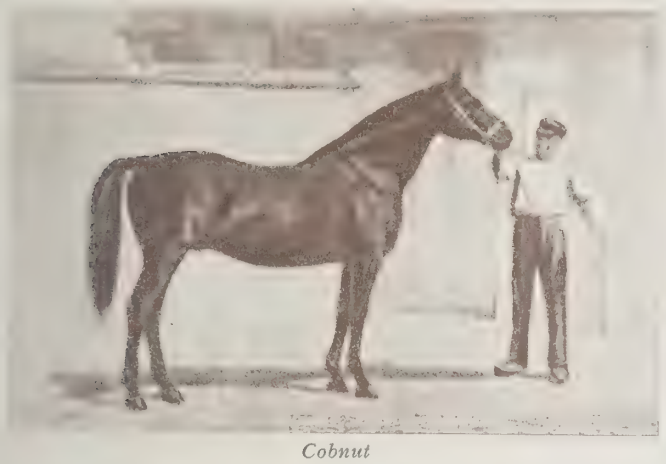

Cobnut

1896. Grand Prix de Deauville, *Riposte*, par *Grandmaster* et *Riante*.
1908. Grand Prix de Deauville, *Cheikh*, par *Jacobite* et *Clochette*.
1896. Poule d'Essai des pouliches, *Riposte*, par *Grandmaster* et *Riante*.
1897. Prix de Rochette, *Houli*, par *Libaros* et *Hésione*.
1898. Prix Monarque, *Monfaucon*, par *Grandmaster* et *Mandarine*.
1899. Prix du Conseil Municipal, *Libaros*, par *Grandmaster* et *Lolle*.
1912. Prix Delatre, *Houli*, par *Libaros* et *Hésione*.
1912. Grand Prix de Paris, *Houli*, par *Libaros* et *Hésione*.
1922. Grand Prix de Bayonne-Biarritz, *Relapse*, par *Romagny* et *Rignac*.
1923. Prix des Cars, *Robert-Espagne*, par *Romagny* et *Regina*.

Actuellement l'écurie de M. Achille Fould se compose de dix chevaux qui sont à l'entraînement à Chantilly chez M. Georges Cunnington. Ce sont :

Célestine, petite pouliche compacte et plaisante d'apparence; *Rightness*, *Tout-Voyon*; *Carotard*, poulain de bonne taille et d'un beau modèle, vainqueur du prix Launay au Tremblay (1925) ; *Commensale*, par *Houli* et *Comb*, grande pouliche assez importante, d'un plaisant modèle; *Comme-il-faut*, par *Romagny* et *Combronde*, belle pouliche qui fit preuve d'une réelle vitesse ; *Tout-à-l'Égout*, par *Houly* et *Thematia*, grande pouliche de belle action; *Landrecie*, par *Houli* et *Lady-Diamond*; *Larosse*, par *Romagny* et *Lonavla*, pouliche de bonne taille; *Révoltée*, par *Romagny* et *Rignac*, propre sœur de *Relapse* et de *Rightness*, pouliche d'une classe certaine.

L'écurie de M. Achille Fould a remporté en courses plates deux victoires pour 58 600 francs en 1923, trois pour 51 560 francs en 1924, cinq pour 42 605 francs en 1925.

***

Les premiers représentants de l'écurie de M. Armand-Achille Fould commencèrent à se distinguer en 1913. L'année suivante, leur propriétaire se classait premier sur la liste des gentlemen-riders gagnant en plat. Admirateur et amateur passionné du cheval, il défend l'agriculture et l'élevage à la Chambre, tant dans le sein des commissions qu'à la tribune.

L'écurie de M. Armand-Achille Fould se compose de treize chevaux, dont une partie est à l'entraînement chez M. Georges Cunnington, l'autre chez M. Charles Bariller, la troisième chez M. Seignouret à Leoguan, chez M. Cunnington se trouvent : *Big-Ben*, par *Cylgad* et *Betty B*, grand et puissant poulain vainqueur du prix des Tilleuls à Longchamp en 1925 et second du prix Noailles, second du Derby du Midi à Bordeaux.

L'Ardente, par *Romagny* et *L'Adour*, superbe pouliche

Margaret

gagnante en 1925 des prix du Chemin de fer de l'État à Dieppe, du prix Aloès et du prix de Limours au Tremblay.

Palet-d'Or, par *Saint-Souplet* et *Paillette-d'Argent*, poulain d'un beau modèle.

Loncrup, par *Romagny* et *Love*, demi-frère de *Loubajac*, grand et beau poulain d'un modèle puissant.

Aunie, par *Juveigneur* et *Anna-Hyd*, très grande pouliche, et *Louve*, par *Romagny* et *Love*, demi-sœur de *Loubajac*.

Chez M. Bariller se trouvent *Porte-Glaive* et *Mitel*. Enfin M. Seignoret a comme pensionnaires :

Loubajac, *Franchise*, *L'Hermitière*, *Reine-des-Pyrénées* et *Verveine III*.

Les chevaux de M. Armand-Achille Fould ont remporté

Romazy, PAR *Sly-Fox* ET *Ryes*
Monté par M. A.-Achille Fould

en courses plates trois victoires en 1923 pour 45 828 francs d'argent public, six victoires en 1924 pour 58 450 francs, dix-sept en 1925 pour 98 117 francs et la même année dix victoires en obstacles pour 32 810 francs.

***

Les chevaux de M. Jacques Fould sont également à l'en-

traînement chez M. Georges Cunnington. Parmi les plus brillants nous citerons :

Frondeur II, par *Melbourne* et *Liesse*, vainqueur en 1924 des prix de Longchamp et du Lac et des prix de Lorraine et du Lieuvin, à Enghien, en 1925.

Cornelius, par *Oste II* et *Cornebiche*, et *Valençay*, par *Mordant* et *Memory*, poulain d'un joli modèle.

Le bilan de l'écurie est pour 1923 : une course plate pour 27 820 francs et pour 1924 deux courses plates pour 86 250 francs.

Il n'y a aucun doute que le Haras Fould, un des plus anciens de France, ne continue à soutenir son grand renom en conservant dans l'avenir les vieilles et honorables traditions qui ont fait son succès.

Houli

L'ÉLEVAGE ET L'ÉCURIE DU BARON ÉDOUARD DE ROTHSCHILD

L'apparition des couleurs « bleu toque jaune » remonte aux années déjà lointaines où, acquérant définitivement le droit de cité en France, les courses s'implantèrent dans nos mœurs.

Chantilly vit alors courir pour la première fois le prix du

Baron Édouard de Rothschild

Jockey-Club, c'était en 1835. Au cours de cette réunion quasi-historique, fut également disputée une épreuve dénommée « La Coupe », parce que dotée d'un objet d'art, d'une valeur de 5 000 francs, offert par Nathaniel de Rothschild.

En 1840, *Anatole*, à Sir Anthony de Rothschild, remportait à Chantilly le Saint-Léger français. Cette première victoire attira l'attention sur les couleurs, depuis lors classiques, de la célèbre écurie.

Le 19 mai 1843, à Chantilly, trois pensionnaires de Th. Carter, sous le nom de qui A. et N. de Rothschild faisaient alors courir, remportent les trois dernières courses de la réunion. Ce « triple event » était le témoignage d'une belle forme. Il faut nommer l'un des vainqueurs, la célèbre *Annetta*, qui, l'année précédente, avait enlevé le Saint-Léger, à Chantilly.

En 1844, avec *Drummer*, apparaît sur la liste des propriétaires gagnants le nom de Nathaniel de Rothschild, le donateur de la Coupe. Agé de quatre ans, *Drummer* ne remporte alors pas moins de cinq victoires et s'adjuge notamment le Grand Prix Royal de 14 000 francs. Deux ans plus tard, en 1846, c'est *Meudon* qui triomphe dans le prix du Jockey-Club.

A la mort de Nathaniel de Rothschild, en 1870, les barons Alphonse et Gustave de Rothschild s'associent pour fonder « l'Écurie de Rothschild », à laquelle reviennent les couleurs « bleu toque jaune ». Dès le début, les chevaux de l'écurie se distinguent et, en 1873, le domaine de Meautry devient la propriété du baron Alphonse et de son frère le baron Gustave, qui y créent le haras aujourd'hui bien connu. *Kilt*, en 1876, et *Heaume*, en 1890, remportent le prix du Jockey-Club. La victoire du *Roi-Soleil* sur *Gardefeu* dans le Grand Prix de Paris en 1898 est encore présente dans bien des mémoires. Mais, à côté de ces grands vainqueurs, il faut encore citer

de très nombreux gagnants de courses classiques, comme *Stracchino, Brisk, Serge, Crinière, Louis-d'Or, Lavaret, Barbe-Bleue, Le Nord, Le Nicham.*

baron Édouard de Rothschild. Son premier yearling, acheté l'année précédente en vente publique, remporta alors sa première victoire en enlevant brillamment à Deauville le

La vieille entrée du manoir normand au Haras de Meautry

A la disparition du baron Alphonse, en 1905, le baron Gustave continue seul à faire courir.

Dès 1899, débuta l'écurie du fils du baron Alphonse, le prix des Deux Ans. C'était *Justitia* qui, par la suite, fit souche au haras, où elle produisit deux étalons, *Saint-Just* et *Sly-Fox*, et une descendance d'excellentes poulinières.

Sans-Souci II

Le baron Édouard donna bientôt à son écurie et à son élevage une ampleur digne de ses prédécesseurs. *Prédicateur* et *Sans-Souci II* eurent la carrière que l'on sait. *Sans-Souci II* remporta le Grand Prix de Paris en 1907 et s'acquit, par la suite au haras une réputation d'étalon qui égale celle des plus grands « sires » qui aient illustré le stud. On peut dire qu'une série ininterrompue de vainqueurs marque la production de ses années de monte au haras de Meautry. Il faut citer : *Floraison, Sunflower, Mesilim, Cherry-Brandy, Sans-le-Sou, La Farina, Château-Laffitte, Lupercale, Zagreus, Sens, Tacite, Nephthys, Le Gros-Morne, Cadum,* etc... Depuis longtemps *Sans-Souci II* figure donc parmi les premiers étalons classés par le montant des gains de leurs produits. Par ailleurs, ses filles se révèlent chaque jour au haras de remarquables mères de gagnants. C'est ainsi qu'elles ont déjà produit *Stéarine, Flowershop, Kéfalin, Viburnum, Select, Samouraï, Honeysuckle, Rusa,* etc.

En dépit de la longue interruption de la guerre, qui, en arrêtant les courses, a causé un préjudice considérable à la mise en valeur de sa production, le grand étalon du baron Édouard de Rothschild s'est affirmé un véritable chef de race.

Flowershop
Gagnante du Prix de Diane en 1920.

HARAS DE MALIDOR & DES SABLONNETS

C'est en 1854 que, pour la première fois, des box furent construits pour trois ou quatre poulinières de pur sang dans les prairies de Malidor (dont l'ancienne orthographe était

Le comte de Talhouët-Roy

si savoureuse : *mal y dort*, évocatrice du bruyant voisinage d'un antique moulin à eau). Ces juments appartenaient au marquis de Talhouët, le père de l'actuel propriétaire de la belle terre du Lude, qui continue à laisser à la disposition de son frère le comte de Talhouët la jouissance de ces riantes prairies séparées seulement par une boucle du Loir des jardins et des terrasses, que dominent dans un si majestueux décor les vieilles pierres grises du célèbre château.

De ces modestes débuts d'élevage nous ne retiendrons que le nom de *Balaclava*, la mère d'un bon cheval, *Light*, qui gagna vingt-deux courses, mais fut surtout célèbre par les succès de deux de ses produits, *Bigarreau* (*Light* et *Bataglia*), qui enleva le prix Hocquart et le Derby en 1870, et *Sornette* (*Light* et *Surprise*), qui, la même année, gagna le prix de Diane et le Grand Prix.

Pendant les années qui suivirent la guerre de 1870, le haras fut délaissé. Aux environs de 1885, le comte de Talhouët, le propriétaire actuel, ramena quelques juments dans les box abandonnés. Peu de temps après, son ami, M. Jacques de Bremond, envoya quelques poulinières au Lude et, les bâtiments se trouvant trop restreints, le haras des Sablonnets fut créé petit à petit dans des prairies situées sur l'autre rive du Loir, à quelque distance de celles de Malidor.

Le succès ne se fit pas attendre, mais, au début, ce fut à M. de Bremond que la fortune devait particulièrement sourire.

Rappeler les victoires du grand et regretté sportsman, c'est, en quelque sorte, comme le prouve l'intéressante étude de M. Jean Stern, faire l'historique du turf français dans les quinze années qui précèdent la guerre. Citons, parmi les

plus glorieux élèves de Malidor qui firent triompher la populaire casaque cerise et blanche : *Gardefeu* (Derby, Conseil Municipal, Lupin), *Holocauste* (Grand Critérium, Biennal, Lupin, La Rochette 2e épreuve), *Jacobite* (Royal Oak, Grand Prix de Deauville), *Marsan* (La Coupe, le prix Rainbow), *Ronde-de-Nuit* (Poule d'Essai, prix de La Rochette, prix de la Forêt), *Sablonnet* (Biennal, 1re et 2e épreuves, prix du Commerce à Milan), etc. Deux juments, *Bobèche III* (une petite-fille de la célèbre *Bougie*) et *Vierge-Blonde* (la mère de *Frisky*), appartenant à M. Paul de Bremond, perpétuent au haras le souvenir du grand sportsman et de l'homme de bien, qui avait su intéresser jusqu'aux pauvres du Lude aux victoires de ses chevaux.

Avant la guerre, le comte de Talhouët, à part quelques apparitions victorieuses sur les champs de courses parisiens avec *Gay*, *Lad*, *Troyen* et *Thianges*, ne faisait courir qu'en province, et il n'est guère d'hippodromes dans l'ouest qui n'aient vu triompher la casaque gris-perle toque noire. Depuis 1918, il a vendu quelques yearlings, tout en continuant à confier à l'excellent entraîneur Bernard Guy, au Lude, des juments qu'il destine à son haras. Avec un effectif de poulinières très réduit, il a eu la satisfaction de voir gagner le plus grand nombre de ses élèves, dont quelques-uns ont remporté nos épreuves classiques.

Dans l'énumération qui va suivre, une remarque s'impose : la plupart des succès des produits des Sablonnets ont été obtenus sous l'habile direction d'Henri Count, le fils de l'entraîneur de *Gardefeu* et de *Maximum*, dont les noms se retrouvent si souvent dans le pedigree des chevaux du Lude.

Tandis qu'*Anachronisme*, *Beauté-de-Cour*, *Dragon-du-Roi*, *Elseneur*, qui appartenaient à des écuries d'obstacles, marquaient leur place dans les annales du sport illégitime, *Eugène-de-Savoie* donnait à l'habile M. Tissot la satisfaction de gagner le prix du Président de la République en 1920. L'année 1921 voit les succès de *Fruit-Confit*, *Fou-du-Roi* et surtout de *Fléchois*, qui enlève pour M. Mario Pérone le Conseil Municipal, après avoir été second du Grand Prix, derrière *Lémonora*, et de l'Arc de Triomphe derrière *Ksar*. En 1922, nous trouvons à l'actif de l'excellent gris le prix Rainbow, le prix Seymour et le prix Gladiateur, où il bat *Ksar*, qui venait de le précéder à nouveau dans l'Arc de Triomphe. *Filibert-de-Savoie*, un autre gris, fait applaudir les populaires couleurs de M. Ranucci dans le Grand Prix et le Royal Oak de 1923, tandis que le vieux *Fléchois*, malgré une incartade qui lui fait perdre plus de vingt longueurs, trouve une nouvelle occasion de montrer son aptitude exceptionnelle pour la distance en s'adjugeant une seconde fois le Gladiateur. Après cette course, il est acheté comme étalon par l'éleveur averti qu'est M. Corbière. En 1924, *Filibert-de-Savoie* gagne le prix du Cadran, où il bat *Massine*, qui ne prend sa revanche que de la plus courte des têtes dans la Coupe d'Or d'Ascot après une course où l'absence de leader fut très préjudiciable au gris. Attribuer une supériorité à l'un de ces deux glorieux rivaux est chose si délciate que les excellents sportsmen MM. Octave Homberg et Lazard ont préféré ne pas choisir et les acquérir tous les deux pour leur haras de Saint-Martin-du-Chêne.

Parmi les personnalités marquantes du turf ayant apprécié l'élevage des Sablonnets, une place à part doit être faite à S. M. le Roi d'Angleterre, qui, en 1924, le jour même de la victoire de *Filibert* dans le Grand Prix, levait l'option qui lui avait été consentie la veille pour la mère du gagnant la célèbre *Yolande*. Les fins connaisseurs que sont le major Gilroy et le marquis de Saint-Sauveur ne semblent pas avoir trompé la confiance que Sa Majesté avait mise en eux en l'occurrence, la seule nomination de l'écurie royale dans le Derby de 1927 concernant précisément *Saint-Sylvestre* (*Nouvel-An* et *Yolande*).

Il est inutile de dire que le comte de Talhouët n'aurait pas consenti à la vente de cette excellente grise, si un aussi illustre acheteur ne s'était pas présenté et si le sang de la fameuse jument n'avait pas été conservé aux Sablonnets par un grand nombre de poulinières.

C'est, en effet, une caractéristique de ce haras que la fidélité à certaines origines, et il faut bien reconnaître que cette fidélité s'explique. Le tableau ci-dessous, donnant la lignée maternelle de la majorité des douze poulinières, est la meilleure justification de la devise gravée sur la cheminée dans la salle réservée aux glorieux souvenirs du haras : *Bon sang n'a jamais menti*.

Eulogy famille 2.
- *Impérieuse* → *Déliane.* (Mille Guinées.) (Diane.)
  - *Enguerrande* → *Corisande* → *Ivry.* (Oak, Poule d'Essai, Cadran.) (Lupin.)
  - *Xaintrailles* (mâle). (Poule d'Essai, Lupin, La Rochette.)
  - *La Joncchère.* (Diane, Daru.)
    - *La Malmaison* → *Sospiro* (Gladiateur.)
    - *Chevreuse*
      - *Mme de Maintenon.*
        - *Saint-Cyrienne* → *Fléchois.*
        - *Thianges* → *Beauté-de-Cour.*
      - *Yolande.*
        - *Fili.-de-Savoie.*
        - *Eug.-de-Savoie.*

Fléchois

Filibert-de-Savoie

HARAS DE LONRAY

Le comte Le Marois fut une des figures les plus connues et les plus estimées dans le monde des fervents du turf. Successivement membre du Comité de la Société de Sport de France (1889), son commissaire-adjoint (1902), commissaire (1904), premier commissaire (1908), membre du Comité de la Société d'Encouragement et président de la Société des Courses de Deauville (1905-1920), il fut un des organisateurs les plus remarquables du sport hippique en France.

Comte Le Marois

L'activité du comte Le Marois est encore présente à toutes les mémoires. Pendant plus de trente ans il mit au service de la Société de Sport de France ses rares qualités d'intelligence et d'expérience technique, nourries par le travail et par l'observation. Son labeur infatigable, sa foi dans les destinées de l'œuvre à laquelle il a consacré toute sa vie n'ont fait défaut ni aux heures difficiles de l'existence de la Société, ni aux heures de prospérité et de gloire. Il fut le véritable organisateur et le réel animateur des courses du Tremblay, dont une des épreuves classiques (Poule des produits) porte le nom du comte Le Marois, en signe d'hommage et de souvenir reconnaissant.

Parallèlement à son activité en qualité du premier commissaire à la Société de Sport de France, le comte Le Marois s'adonna avec passion à l'organisation de la Société des courses de Deauville, dont il fut le président depuis 1905. Son nom dans les annales de cette Société, dont la réussite fut fabuleuse, restera à jamais à côté de ceux du duc de Morny, créateur de l'hippodrome ; du comte Hocquart de Tourtot (1864-1884) et du comte Florian de Kergolay (1881-1904). Ces trois présidents, chacun dans un ordre d'idées différent, donnèrent à la Société de Deauville son impulsion extraordinaire. L'idée des ventes de yearlings, proposée par les Établissements Chéri, fut encouragée et réalisée par le comte de Kergolay. Ces ventes constituent aujourd'hui un marché mondial où les écuries françaises et étrangères recrutent leurs meilleurs effectifs.

Le nouveau président compléta l'œuvre de ses prédécesseurs en dotant l'hippodrome de Deauville de tribunes dont l'ordonnance et la grâce font l'admiration des connaisseurs. Cette belle construction fut confiée à l'architecte Lefranc. Poursuivant l'aménagement du champ de courses, le comte Le Marois le dota également d'une magnifique ligne droite de 1 600 mètres et fit construire des annexes, le pavillon des balances, des box, un stationnement modèle, etc. Dans tout ce travail, il fut activement secondé par un dévoué collaborateur et secrétaire général, M. Gilbert Pegand.

Telle est, brièvement exposée, l'activité du comte Le Marois comme organisateur et administrateur ? Passons maintenant à l'histoire de son écurie et de son élevage.

Le haras de Lonray, situé près d'Alençon (Orne), dès son origine (1865), avait été destiné à l'élevage des chevaux de pur sang. Les grands herbages sont arrosés par la Briante, dont Balzac a loué les eaux claires, et reçoivent l'ombre de frênes, de hêtres, d'ormes et de chênes. Nombreux sont les chevaux célèbres sortis de ce haras. Citons parmi eux *Péripétie*, qui gagna le prix de Diane, en 1869 ; *Perplexe*, *Le Destrier* et son fils *Stuart* (à M. Donon), vainqueurs du Derby et du Grand Prix de Paris, en 1888 ; *Phœnix*, *Morning-Dew*, *Princesse-Lointaine* (Poule d'essai des pouliches 1905) ; *Sauge-Pourprée* (même prix 1908 et le prix La Rochette 1909) ; *Rabat-Joie* (prix La Rochette 1908) ; *Scarlet*, *Uriel*, *Ulm*, *Wagram II*, etc., dont les brillantes performances firent

Vue du Haras

honneur à la casaque verte pois rouge et à son fidèle entraîneur Philippe Hanse.

Les étalons du haras de Lonray furent successivement *Chalet*, *Launay*, *Phœnix* (appartenant au comte Le Marois et au comte de Moltke-Huifeldt) et *Prince-Eugène*. Ce dernier, père de nombreux vainqueurs, dès ses premières années de monte, semble marcher sur la trace de ses devanciers.

Après la mort du comte Le Marois, survenue en 1920, le haras de Lonray fut repris par son fils.

HARAS DE MONTFORT

La fondation de cet établissement remonte à 1869, époque à laquelle le comte Roger de Nicolay fit, à la vente des chevaux de M. Laffitte, l'acquisition de la poulinière *Miss Cath*, devenue ainsi la première pensionnaire de ce haras de Montfort, qui tint par la suite une place si importante dans l'histoire de l'élevage du pur sang en France.

En 1893, le comte de Nicolay s'associa à M. Maurice de Gheest, et c'est en collaboration la plus étroite que les deux sportsmen continuèrent à diriger l'établissement. Le succès ne tarda pas à couronner leurs efforts combinés

Faisant courir leurs représentants sous les couleurs de M. Maurice de Gheest, ils remportèrent bientôt de nombreux prix sur les hippodromes parisiens.

Deux noms dominent dans l'histoire du haras de Montfort : *Wellingtonia* et *Rabelais*.

Wellingtonia fut le père de la célèbre *Plaisanterie*, qui gagna toutes les courses qu'elle disputa, enleva dans la même année le Cesarewitch et le Cambridgeshire en Angleterre, et rapporta une véritable fortune à son propriétaire (Th. Carter).

MARQUIS DE NICOLAY

M. M. DE GHEEST.

Malheureusement *Wellingtonia* ne resta pas longtemps au haras de Montfort. Il mourut subitement après y avoir passé quatre ans seulement.

Rabelais, ce prodigieux étalon qui fit briller d'un tel éclat en France la race de *Saint-Simon*, a une histoire beaucoup plus longue et plus riche.

Lorsque le fils *Saint-Simon* et de *Satirical* fit son entrée au haras, il y rencontra un lot de poulinières sélectionnées pour la plupart sur ce que l'on appelle « le vieux sang français », c'est-à-dire dans la lignée d'*Éclipse*, le rameau de *Monarque* et dans la lignée d'*Hérod*, le rameau de *Dollar* et les branches, aujourd'hui peu vivaces, de *Vermout*, de son fils *Vigilant* et de *Bruce*.

Le succès fut considérable, et, dès la première année, tous les produits du jeune étalon se classèrent en bon rang dans leur génération. Parmi eux se trouvait *Verdun*, le meilleur produit qui soit sorti du haras, gagnant du grand prix de Paris, de la Poule d'Essai et du prix du Président de la République. Fait intéressant à noter : la mère de *Verdun*, *Vellena*, croisée sur *Trocadéro* et *Vermout*, était petite-fille de *Wellingtonia*.

Les haras les plus importants ne tardèrent pas à envoyer à *Rabelais* leurs meilleures juments. Sa descendance s'enrichit bientôt de chevaux comme *Durbar II*, gagnant du Derby d'Epsom ; *Ramus II*, vainqueur du Derby français ; *Lord Loris*, gagnant du Grand Steeple-Chase de Paris ; *Pendennis*, gagnant de la Poule d'Essai, etc...

Deux de ses produits, nés au haras de Montfort, méritent une mention spéciale : *Jacobi*, devenu lui-même un très bon étalon ; *Havresac*, qui, envoyé en Italie, y fut le meilleur cheval de son année.

Rabelais a actuellement vingt-cinq ans. Il paraît encore très vigoureux et promet, après sa carrière exceptionnelle, de donner l'exemple d'une rare longévité féconde.

Avant *Rabelais*, d'autres pensionnaires de Montfort s'étaient fait remarquer par leur production. Le vieux *Plutus*, en particulier, venant de chez le comte de l'Aigle, donna à Montfort *Fricandeau*, le père de *Doge* (gagnant du Grand Prix), et de *Vélasquez*, qui, sous les couleurs de M. de Gheest, fut second du prix Lupin, du prix du Jockey-Club et du Grand Prix. *Plutus* a donné en outre *Gournay*, dont l'une des filles, *Liane*, gagna pour ses éleveurs le prix de Diane. Une autre de ses filles, *Vellena*, fut la mère de *Verdun* et de *Vellica*.

Lutin, qui séjourna plusieurs années au haras, y donna *Miss-Gennes* ; la mère de *Moresko*, de *Master-Good* (deuxième du Grand Prix) et de *Munibe*, aujourd'hui étalon de tête en Italie.

Kilglass apporta utilement au haras le précieux sang d'*Isinglass*, et aujourd'hui un jeune étalon plein d'avenir, *Saint-Leu*, y apporte, par sa mère *Saint-Lucre*, celui de cette grande mère d'étalons que fut *Fairy-Gold*.

Il nous faut citer également quelques-unes des poulinières qui ont marqué au haras : *Valencia*, mère de *Velasquez*, *Volnay* et grand'mère de *Valemont* ; *Nep*, dont le fils *Nivolet* eut les honneurs de la grande course des Haies ; *Alexandrie*, qui donna *Arménienne* et dont le petit-fils *Algérien* se plaça troisième dans le Grand Prix et le prix du Jockey-Club ; *Nette*, mère de *Néthou*, etc...

Le haras de Montfort est actuellement la propriété du comte Jean de Nicolay, héritier et disciple des deux grands éleveurs que furent le marquis de Nicolay et M. Maurice de Gheest.

Convaincu de la nécessité de renouveler les courants de sang d'un élevage par des apports de sang nouveau, il est allé chercher au dehors des filles des meilleurs étalons anglais, de *Marco*, de *Pommern*, de *White-Eagle*, de *Tredennis*, de *Bachelors-Double*, de *Signorino*, soigneusement sélectionnées sur leurs lignées maternelles. Il espère, par ces importations, rajeunir utilement les vieilles souches de Montfort. Puisse-t-il, par cette méthode, réussir aussi bien que l'ont fait, avec le « vieux sang français », les fondateurs du haras !

Rabelais

HARAS & ÉCURIE DE COURSES DU COMTE DE LASTOURS

Situé près de Castres (Tarn), le haras de Lastours occupe, au centre du domaine de ce nom, une soixantaine d'hectares d'herbages argilo-calcaires.

Fondé au lendemain de la guerre de 1870 par le père du propriétaire actuel, qui fut longtemps commissaire de la Société d'Encouragement, cet élevage a alimenté successivement une écurie en association avec le duc de Castries, le baron de Soubeyran et M. Henri Ridgwery. De 1900 à 1911, l'effectif s'est en outre composé des poulinières du vicomte de Fontarce.

Le comte de Lastours envoie généralement les produits du haras aux ventes de Deauville, mais conserve également quelques-uns de ses élèves pour les faire courir sous ses couleurs (casaque émeraude, toque blanche).

Les visiteurs ne manquent pas d'être frappés par la

Un herbage

Le Haras

curieuse disposition des boxes qui ont été construits à l'intérieur d'un ancien bâtiment en forme de cloître. Les animaux restent ainsi protégés contre le soleil et le mauvais temps, bien que la partie supérieure des portes puisse être conservée constamment ouverte.

Parmi les étalons ayant stationné au Stud, nous retiendrons *Pythagoras, Courlis,* qui perdit d'une courte tête le Grand Prix de Paris; *Le Var,* importé d'Angleterre; *Hebron, Ardeer, Saint-Souplet.*

Parmi les poulinières actuelles, nous citerons *Fiac,* par *Le Var* et *Flavie*; *Chambre-de-l'Édit* et *Contalmaison,* toutes deux par *Le Var* et *Carbes*; *Carbonne,* par *Ardeer* et *Carbes*; *Fontanelle,* par *Ardeer* et *Fiac; Nabrissonne,* par *Ardeer* et *Nebrouze.*

Les principaux gagnants provenant du haras de Lastours sont : *Roitelet,* gagnant du prix Hocquart ; *Carmaux,* gagnant du prix Gladiateur ; *Négofol,* gagnant du Derby ; *Calendau* et son demi-frère *Chant-de-Guerre,* gagnant du prix Consul à Saint-Cloud, en 1925.

HARAS DE VAUCRESSON

Le haras de Vaucresson, situé sur la commune de Vaucresson (Seine-et-Oise), entre Garches et La Celle-Saint-

M. V. Duret

Cloud, le long de la forêt de Saint-Cucufa, fut créé en 1876 par M. Lupin, qui le conserva jusqu'à sa mort.

Le même propriétaire exploitait simultanément le haras de Viroflay, un des plus anciens de France. Ces deux établissements furent le berceau de la race *Dollar.* Ce grand reproducteur est en effet né à Viroflay et mort à Vaucresson.

Les plus grandes épreuves ont été gagnées par les élèves de M. Lupin ; les rappeler serait écrire toute l'histoire du turf pendant cette période.

Ce haras repris par M. Terry en 1890 à 1900 pour un élevage de trotteurs fut ensuite loué à M. Edmond Blanc, qui avait en même temps son grand établissement de Jardy. Il y envoyait chaque année ses meilleurs yearlings, dont plusieurs ont gagné de grandes épreuves : Grand Prix de Paris, prix du Jockey-Club, prix de Diane, etc.

Lorsque M. Edmond Blanc abandonna cet établissement, M. Victor Duret, qui avait eu pendant vingt et un ans la direction du haras de Jardy et de Vaucresson et élevé tant de vainqueurs, le prit à son compte. M. Duret y a élevé pour lui et pour d'autres propriétaires de nombreux gagnants : *Mihran, La Chiffa, Swansea, Sherry, Saint-Macaire, Dénicheur, Pleurs, Zeitoun, Saint-Illiers, Almaviva, Nid-d'Or,* vainqueur du prix du Conseil Municipal en 1925.

Le haras de Vaucresson, d'une contenance de 40 hectares, est situé sur un plateau ; son sol plutôt sec qu'humide, à la fois sableux, argileux et calcaire, est des plus favorables à l'élevage du pur sang.

Tout en rendant hommage à l'habileté et à l'expérience de ces grands éleveurs, il est permis de penser que la bonne situation du haras n'est pas étrangère aux résultats exceptionnels obtenus par eux.

La qualité des herbages a dû également jouer un rôle important dans la réussite de cet établissement.

Enfin la proximité de Paris (10 kilomètres) donne à ce

haras un avantage exceptionnel pour l'éleveur, et il est toujours visité par de nombreux propriétaires français et étrangers.

Deux étalons, *Faucheur* et *Sandy-Hook*, y sont actuellement en station :

Faucheur, 1m,64, bai brun, né en 1908, par *Perth* et *Fourragère*, acheté par M. Duret au baron M. de Rothschild, est l'étalon de tête du haras. Il était le meilleur cheval de course de son année et figure toujours en très bon rang sur la liste des étalons pères de gagnants. Ses produits ont gagné. à fin 1925, 270 courses et plus de 3 000 000 de francs en plat.

Sandy-Hook, 1m,63, bai, né en 1914, par *Rock-Sand* et

Sandy-Hook.

Tangle (Meddler). Il appartient à la famille 11, celle de *Saint-Simon*, et possède les précieux courants de sang de *Rocksand, Meddler, Hanover, Glencoe*. Le sang de *Rock-Sand* est renommé dans le monde entier ; lui-même a gagné les Deux Mille Guinées, le Derby et le Saint-Léger. L'origine magnifique de *Sandy-Hook* explique la haute qualité qu'il a montrée en course, bien qu'ayant eu le désavantage de naître en 1914, quand les courses étaient supprimées. *Sandy-Hook* a néanmoins démontré sa haute qualité en gagnant trois épreuves de sélection et en se plaçant second dans le Derby et le Grand Prix de Paris.

Ses premiers produits, peu nombreux encore, ont montré une certaine qualité et font bien augurer de l'avenir de cet étalon appelé à remplacer *Faucheur*. Les produits de *Sandy-Hook* ont gagné, en 1925, 300 000 francs en plat et 140 000 en obstacles.

Les poulinières sont au nombre de quarante, toutes sélectionnées au double point de vue de l'origine et du modèle.

En outre de *Vaucresson*, M. Duret possède le haras de La Muette, à Gaillon (Eure), de création récente, d'une contenance de 70 hectares, avec cinquante boxes.

M. S. J. Unzué, le grand éleveur argentin, a confié à M. Duret la direction de l'élevage qu'il vient de créer en France.

A cet effet, il a envoyé au haras de Vaucresson dix poulinières et deux étalons.

Prétal, 1m,66, gris, né en 1917, par *Pippermint* et *Bud*, par

Grey-Fox II

William the third. *Grey-Fox*, 1m,67, gris, né en 1915 par *Le Samaritain* et *Dancing-Fox*, par *Flying-Fox*.

Grey-Fox fut un cheval de grand ordre; sur 25 courses disputées, il a été 14 fois premier et 5 fois second, sur des distances variant entre 1 100 et 3 000 mètres.

Les poulinières, au nombre de 10, ont été choisies parmi les meilleures du haras de San Jacinto (Stud de M. Unzué en Argentine), presque toutes saillies par le fameux étalon *Tracery*, mort l'année dernière en Angleterre, et qui appartenait à M. Unzué.

M. Unzué a aussi envoyé en France, pour alimenter son écurie de courses (confiée au maître entraîneur Torterolo), des produits nés en Argentine et en Angleterre, issus presque tous de *Tracery*. M. Unzué a à l'entraînement le crack *Town-Guard* et possède en *Chubasco* un des poulains les plus en vue pour les grandes épreuves de cette année.

EDMOND BLANC

Il n'est pas exagéré de dire que la personnalité de M. Edmond Blanc a dominé le turf français en ces quarante dernières années, et raconter les succès de la casaque orange serait faire l'historique des courses pendant ce long laps de temps.

M. Edmond Blanc a vu ses représentants triompher dans la plupart des grandes épreuves tant en France qu'en Angleterre. Pour ne citer que les trois grands « classés français », la casaque orange a enlevé sept fois le Grand Prix de Paris, quatre fois le prix du Jockey-Club et cinq fois le prix de Diane. Il convient de rappeler le succès-record remporté par M. Edmond Blanc dans le Grand Prix de Paris de 1903, où ses trois représentants prirent les trois premières places : *Quo-Vadis, Caïus* et *Vinicius*, finissant en tête dans cet ordre.

Si M. Edmond Blanc fut un propriétaire avisé et heureux, il fut surtout un grand éleveur. Par la création du haras de Jardy, par la jumenterie qu'il y a installée, par les étalons qu'il y a amenés, M. Edmond Blanc a fait une œuvre qui marquera dans l'histoire de l'élevage français.

Les directives de M. Edmond Blanc comme éleveur étaient les suivantes : pour la mère, « le modèle » ; pour le père, « la classe » ; pour tous deux, le « papier », c'est-à-dire les grands courants du sang.

M. Edmond Blanc a demandé beaucoup à l'Angleterre, tant pour les mères que pour les pères de son haras. Il a eu notamment deux importations qui ont joué un rôle prépondérant dans la réussiste de son stud, et par contre-coup dans la marche victorieuse de son écurie. C'est la production d'*Energy*, acheté en Angleterre, qui valut à la casaque orange une première série de grands succès, tant en France qu'en Angleterre, avec *Révérend, Gouverneur, Rueil, Andrée*, etc., etc...

Energy étant mort prématurément, pour le remplacer M. Edmond Blanc n'hésita pas à payer *Flying-Fox* 37 500 guinées. Un million, pour un cheval ! Le public crie « à la folie ».

L'avenir a prouvé que cet acte de folie était un coup de maître. Le million en a rapporté une dizaine, et M. Ed. Blanc a enrichi l'élevage français d'une race, race qu'*Ajax*, le glorieux fils de *Flying-Fox*, a perpétuée, race dont on s'arrache

Edmond Blanc

encore la descendance à prix d'or, tant ses rejetons font souche heureuse à leur tour.

Avec les succès de la race *Flying-Fox*, Jardy devient un lieu de pèlerinage sportif que S. M. Édouard VII honore de sa visite et que tous les grands sportsmen veulent connaître.

Avec les fils de *Flying-Fox*, de *Winkfield's Pride* et autres étalons de grand sang faisant la monte à Jardy, M. Edmond Blanc devient le fournisseur d'étalons de tous les pays du monde : *Val-d'Or* et *Jardy*, fils de *Flying-Fox*, vont en Argentine ; *Quo-Vadis*, fils de *Winkfield's Pride*, va en Russie ; *Gouvernant* et *Dagor*, en Autriche ; *Adam*, aux États-Unis ; *Cami*, en Allemagne ; *Fils-du-Vent*, en Pologne ; *Genial*, en Italie ; etc., etc...

Entre temps et tout en s'occupant de son écurie et de son haras, M. Edmond Blanc crée l'hippodrome de Saint-Cloud, l'un des plus réussis des environs de Paris, dont les pistes deviennent le terrain d'entraînement des pensionnaires de La Fouilleuse, l'établissement qu'il installe à côté.

En 1920, le grand sportsman était enlevé à l'affection des siens et à l'admiration de la grande famille sportive, mais il laissait son œuvre en de bonnes mains. Dans son testament, M. Edmond Blanc avait formulé le vœu que son œuvre de Jardy fût poursuivie par ses fils. Le vœu était inutile.

Jardy se trouvant dépourvu d'étalons, Mme Edmond Blanc n'hésitait pas à acheter pour ses fils *Clarissimus*, fils de *Radium* et de *Quintessence*, la jument jamais battue de Lord Falmont, et à le payer un prix élevé. Tout comme pour *Flying-Fox*, la somme sortie pour *Clarissimus* paraît être de l'argent bien placé.

Jardy possède encore un sire de grande marque, *Ksar* ; M. Ed. Blanc n'a pas eu la satisfaction d'assister à la glorieuse carrière de ce grand cheval, que, yearling, il avait su choisir dans le lot de M. de Saint-Alary. *Ksar*, qui a gagné plus de 1 600 000 francs de prix, remportant le prix du Jockey-Club, et, deux années de suite, le prix de l'Arc de Triomphe, l'emportant avec un brio étourdissant sur toutes les distances depuis 1 400 mètres jusqu'à 4 000 mètres, terminant sa carrière de courses sain et net comme un poulain, fut certainement un des meilleurs chevaux ayant illustré la casaque orange.

Avec la jumenterie de Jardy et des sires tels que *Ksar* et *Clarissimus*, la firme de Jardy gardera sa mondiale réputation. Le grand éleveur peut dormir en paix son dernier sommeil : son œuvre ne périra pas.

Quo-Vadis, Caïus, Vinicius

HARAS DE LA BOURDONNIÈRE

Le haras de la Bourdonnière, anciennement Moulins-la-Marche, compte maintenant près d'un demi-siècle d'existence et est un de ceux qui, au cours de leur carrière, ont su rendre des services éclatants à la cause de l'élevage national. L'établissement, fondé en 1880 par M. Pierre Desclos, père du propriétaire actuel, se trouve dans le département de l'Orne, près Sainte-Gauburge, à 4 kilomètres de la

Haras de la Bourdonnière

grande ligne allant de Paris à Granville. Le domaine de la Bourdonnière, propriété de la famille Desclos, occupe 85 hectares d'un terrain fertile, bien propice à l'élevage.

Administré par son fondateur pendant plus de trente ans (1880-1912) et passé ensuite entre les mains de son fils, M. Charles Desclos, le haras de la Bourdonnière compte à son actif plus de 2 millions de francs, gagnés par ses pensionnaires. Parmi ceux-ci figure en premier lieu le fameux *Moulins-la-Marche*, qui, appartenant à M. Lieux, gagna plus de 600 000 francs en courses plates et qui, actuellement, est un des meilleurs étalons de Belgique. Citons encore : *Marise*, gagnante du Grand Steeple d'Auteuil ; *Moulinois*, gagnant du prix du Président de la République à Auteuil ; *Cantinière* (prix Montgomery) ; *Robespierre*, second dans la grande course de haies ; *Lieutenant*, *Roitelet IV*, *Oakleigh ex-Itusbe*, *Invincible*, gagnants de plus de 100 000 francs chacun en France et en Angleterre ; *Ismerie*, *Intrépide II*, *Mirandole*, *La Merveille*, *Fend-l'Air*, *Clématite III*, *Langrune*, *Trimacé*, etc.

L'établissement possède actuellement un excellent étalon : *Ukase II*, gris, né en 1909, par *Grey-Plume* et *Lady-Marie*. *Ukase II* a couru sept fois à trois ans et a figuré fort honorablement dans six d'entre elles, gagnant notamment les prix de Mai, Saint-Georges, Mackensie, Grièvе, à Longchamp, et se plaçant troisième dans le Prix du Jockey-Club, en 1912 (dix-sept partants), où il battait *Houli*, *De Visio Gorgorito*, *Foxling*, *Zénith II*, etc. Appartenant au comte de Berteux, il fut acquis, lors de la liquidation de l'élevage et de l'écurie de ce dernier, par M. Veil-Picard (pour 50 000 francs). Dressé alors pour les courses d'obstacles, *Ukase II* débuta par une victoire facile dans le prix de Bresse, à Enghien, mais un léger accident au saut d'une haie obligea bientôt son nouveau propriétaire de mettre fin à la carrière du cheval sur le turf. Il le vendit à M. Lepaute, qui envoya *Ukase II* au haras. Pendant la guerre, il produisit quelques chevaux remarquables pour le Midi, où il avait été envoyé en station. Ramené après la guerre en Normandie, il saillissait quelques juments dont il eut : *Tukase* (gagnant de plus de 80 000 francs), *Nadège* (56 000 francs), *Far-West* (51 000 francs), *Inter-Arma* (43 000 francs), *Fruit-de-Mer* (27 000 francs), etc. C'est vers cette époque que M. Charles Desclos le prit de moitié à son haras avec M. Lepaute. En 1922, il l'acheta définitivement. Reproducteur admirable, *Ukase II* continue à se montrer un des étalons les plus prolifiques de France et compte actuellement une postérité extrêmement nombreuse, parmi laquelle il faut citer des chevaux de la valeur de *Fleur-Merveilleuse*, *Libellule*, *Limier*, *Sagitta*, *Domino*, *Zonetta*, *La Bourdonnière*, *Old-Uko*, *Zampa*, etc.

Les poulinières du haras sont actuellement au nombre de douze. Ce sont *Venice*, *Kyrielle II*, *Lady-Batt*, *Irma II*, *Zone-de-Feu*, *Storm-Witch*, *Dolina*, *Sundrizette*, *Duchesse-d'Orange*, *Ile-des-Fleurs*, *Clarabide* et *Mademoiselle-d'Amérique*. Outre *Ukase II*, elles sont saillies par *Fléchois*, *Grand-Fleet*, *Melior* et *Verwood*, dont le haras s'assure périodiquement la monte. En dehors de son propre effectif, le haras de la Bourdonnière donne hospitalité aux chevaux appartenant à quatre autres propriétaires : MM. Porte, Baugatz, Andraut et Vandamme. M. Andraut, grand négociant en laines et amateur fervent du sport hippique, possède six poulinières : *Princess-Elsy*, baie, née en 1909, par *Henry the First* et *Eagle-Hill*, *Levantine*, baie, née en 1911, par *Vinicius* et *Lacome* ; *Macédonienne*, alezane, née en 1913, par *Chulo* et *Isle-Manière* ; *Africaine*, bai brun, née en 1914, par *Saint-Elsne* et *Sfax* ; *Hardécourt*, alezane, née en 1916, par *Bonspiel II* et *Hardiesse* ; *Odalisque V*, baie, née en 1918, par *Throwaway* et *Fontaine II*. Ces poulinières ont été saillies par *Samouraï*, *Philippe II*, *Prince-Eugène*, *Ukase II*, *Gros-Papa*, etc.

Les poulinières de M. Vandamme, en station à la Bourdonnière, sont au nombre de quatre : *Jealousy*, baie, née en 1905, par *Volodyoski* et *Lady-Bess* ; *Mistress-Henry*, baie, née en 1910, par *Henry the First* et *Mistress-Freeman*, saillie par *Alcantara II* ; *Oréade*, baie, née en 1910, par *King-James* et *Olive*, saillie par *Alcantara II* ; *Barbastelle*, baie, née en 1914, par *Le Roi-Soleil* et *Weloria*.

Les autres chevaux de M. Vandamme se trouvent à Chantilly et sont confiés à l'entraînement de Charles Carter. Bien que le haras de la Bourdonnière fût de tout temps plus spécialement consacré à l'élevage de pur sang, il ne négligea non plus celui du demi-sang. Quelques bons trotteurs, par leurs exploits, complètent la renommée de ce remarquable établissement. Citons : *Souvenir* (1′40″) ; *Senonches* (1′35″) ; *Tourterelle* (1′35″) ; *Uranus* (1′42″) ; *Ulysse* (1′35″) ; *Uramie*

Ukase II

(1′33″) ; *Vissembourg* (1′43″) ; *Vaudemont* (1′35″) ; *Belle-Image* (1′33″), etc. *Dracœna*, vendue en Amérique, y remporta le premier prix à l'Exposition de Saint-Louis. *Ukase-Impérial* (1′33″) court encore actuellement. Les poulinières demi-sang trotteur de l'établissement sont *Pétrograd*, baie, née en 1917, par *Azur* (1′30″) et *Fuchsia*, et *Belle-Image*, baie, née en 1901, par *Phaéton* et *Fuchsia*. Parmi les deux ans actuels donnant satisfaction à leurs entraîneurs, il faut citer : *Vase-de-Chine*, fils de *Ukase II*, chez Grumetz à Maisons-Laffitte ; *Le Tonkin*, fils de *Le Melior*, chez Georges Cunnington ; *Dahomey*, fils de *Ukase II*, chez M. Webb et *Boule-de-Feu*, fille de *Ukase II*, chez Charles Carter à Chantilly.

ÉMILE DESCHAMPS

La France compte bon nombre d'écuries célèbres. Quelques-unes ont déjà une longue histoire. D'autres sont des nouvelles venues sur le turf et sont nées pendant la guerre. Sans les énumérer, sans apprécier leurs mérites respectifs, nous pouvons affirmer que certaines d'entre elles jouissent d'une popularité et d'une sympathie générales, tandis que d'autres, malgré toute leur gloire, laissent le public sinon hostile, du moins indifférent.

Parmi les propriétaires dont les couleurs sont toujours rencontrées par le public avec un vif courant de sympathie, M. Émile Deschamps occupe une place bien en vue. Sportsman accompli, parfait gentleman, M. Émile Deschamps est une des figures les plus populaires de l'hippisme français.

L'écurie d'obstacles de M. Deschamps fut fondée en 1881 et eut des succès à Pau avec *Capitaine III*, à Auteuil avec *Rostrenen*, qui, monté personnellement par M. Deschamps, arriva quatrième dans le Grand Steeple Chase et avec *Entraîneur*, tombé à Liverpool après avoir fait avec éclat un tour complet du Steeple-Chase. L'écurie de plat date de 1892 et, dès l'année suivante, *Arrosage*, *Aquarium* et *Avoir* remportaient de beaux succès et gagnaient des sommes importantes.

Les chevaux de M. Deschamps étaient entraînés par Richard Count, auquel succéda plus tard son fils Henry, qui reste encore aujourd'hui l'entraîneur de l'écurie.

Pendant de longues années, l'élevage de M. Deschamps comprenait de quinze à vingt poulinières, dont *Corisande*, mère d'*Ivry*, alezan, né en 1917, gagnant le prix Hocquart et le prix Lupin en 1900 ; *Byfleet*, mère de *Dinette* et grand'mère de *Quintette*, un des deux gagnants du prix du Jockey-Club en 1908, car il n'y fit que *dead heat* avec *Sea-Sick* à M. Vanderbilt ; *Flying-Column*, mère de *La Chine* ; *Chicognette*, mère de *Jean-Bart II*, deuxième du Derby à Chantilly et gagnant le Grand Prix de Nice, etc...

En 1924, l'écurie Deschamps obtint aux courses plates à Paris un vif succès. En trois réunions, ses représentants ont gagné 125 930 francs d'argent public, remportant les prix de Saint-Cloud à Paris et le prix Edgar Gillois au Tremblay (*Gravité*). Depuis 1925, M. Deschamps délaisse un peu l'élevage et les courses plates et ne conserve actuellement qu'une seule poulinière (*Veillée*, par *Quintette* et *Hersé*) et trois chevaux de plat (*Imnur*, par *Nouvel-An* et *Wig of Yore*), *Jean-de-Lure* et *Jubilé*. Par contre, il s'attacha encore davantage à son écurie d'obstacles. Notamment la réunion de Cannes consacra définitivement le triomphe de l'écurie. La victoire de *Gymnure* (h. b. quatre ans), par *Amadou* et *Wig of Yore*, monté par P. Thibault dans le Grand Steeple-Chase de Cannes (*alias* prix Auguste Merle, en souvenir du regretté sportsman qui fut le premier président de la Société des courses de Cannes) l'a placée à la tête des vainqueurs au début de la saison et l'a fait gagner plus de 112 000 francs d'argent public. *Gymnure* continue sa brillante carrière. Le prix d'Auteuil (8 mars) a donné lieu à une fort belle course et a permis à *Gymnure* de donner une nouvelle preuve de sa très haute qualité, car, bien qu'ayant à rendre de 8 à 20 livres à tous ses adversaires, il a gagné très facilement le prix d'Auteuil (Steeple-Chase de 3 500 mètres), se montant à 40 000 francs et 2 000 à l'éleveur M. Deschamps.

M. Émile Deschamps

Poursuivant ainsi sa carrière avec un honneur constant, l'écurie Deschamps continue, grâce à son irréprochable probité sportive, à jouir de la confiance de tous les amateurs de courses d'obstacles.

M. Émile Deschamps sur *Entraîneur*, a Liverpool

Quintette, née en 1905

HARAS ET ÉCURIE DE COURSES DE S. A. LE PRINCE MURAT

Le nom de S. A. le Prince Murat est suffisamment évocateur pour que nous ayons besoin de le présenter à nos lecteurs. Depuis 1889, Son Altesse n'a cessé de se consacrer à l'élevage du pur sang, et ses couleurs ont maintes fois triomphé sur nos champs de courses. Situé à Chambly (Oise), son haras ne comptait que deux poulinières à sa fondation. L'excellence de ses produits et les succès remportés ont contribué rapidement à son développement. Actuellement, le haras compte une vingtaine de poulinières.

Les étalons sont des chevaux de grande classe. *Champaubert*, par *Little-Duck* et *Tantrip*, gagnant du prix du Jockey-Club, du prix Royal-Oak et du prix Daru, mourut il y a quelques années. Les trois pensionnaires actuels sont : *Friant II*, par *Champaubert* et *Faconde*, gagnant du prix du Jockey-Club en 1912 ; *Tagliamento*, par *Champaubert* et *The Lark*, gagnant de plus de 100 000 francs avant la guerre et ayant produit *Ourcq*, *Setauket* et *Przemysl* ; enfin *Picrockole*, par *Rabelais* et *Popée II*, qui remporta en 1914 le seul prix qu'il courut.

Parmi les poulinières, nous ne citerons que les plus brillants sujets, qui n'ont donné que des produits remarquables :

Odalisque par *Callistrate* et *Otero* ; *Mélopée*, par *Perth* et *Mireille* ; *Triquette*, par *Fourire* et *Tricoteuse* ; *Franche-Gatté*, par *Rabelais* et *Faconde* ; *Politesse*, par *Le Sagittaire* et *Présentation*, etc...

L'écurie de courses du prince Murat n'est pas moins brillante que son haras. Il remporta deux fois la Coupe à Longchamp, en 1893 et 1909, avec *Médium* et *Drapeau* ; deux fois le prix Juigné, en 1901 et 1909, avec *Pontife* et *Darwin*, et le prix du Grand Critérium en 1908.

Sportsman dans toute l'acception du terme, S. A. le prince Murat fut nommé membre de la Société des Steeple-Chases de France le 16 mars 1887. Il en devint le président le 18 mars 1898, fonctions qu'il conserve encore.

HARAS DE BEAUMESNIL

Le haras de Beaumesnil, qui occupe de nos jours une place si importante dans l'élevage français, tire ses origines de l'établissement, fondé par MM. Félix et Jacques Delapalme et leur beau-frère M. Léon Delorme, en 1892, à Gargenville (Seine-et-Oise). Comptant à ses débuts 7 ou 8 ju-

M. Léon Delorme

M. Jacques Delapalme

ments, le haras, grâce aux efforts persévérants de ses propriétaires, se développa rapidement, mais ne prit l'importance qu'il a actuellement qu'à partir de 1910, époque où il fut transféré à Beaumesnil (par Vingt-Hanaps, Orne), à proximité des haras de Lonray, Bois-Roussel, etc. Cette contrée, si propice à l'élevage, vit la prospérité du haras de MM. Delapalme et Delorme, qui devint bientôt un établissement apprécié de tous les propriétaires et éleveurs français.

En 1917, M. Félix Delapalme se retira de l'association. En 1925, M. Delorme mourut. Le haras appartient actuellement à M. J. Delapalme et à la succession de M. Delorme. Il compte une vingtaine de poulinières. Donnons maintenant un aperçu général de l'activité du haras depuis sa fondation, ainsi que les détails sur ses pensionnaires les plus brillants.

La première acquisition de la jeune entreprise fut celle de *Viadana*, par *Beaudésert* et *Venice*, achetée aux ventes anglaises à Paris. Saillie en 1893 par *The Bard*, l'étalon importé d'Angleterre par M. Henri Say, *Viadana* donna, en 1894, le jour à *Vidame*. Celui-ci fit une brillante carrière. Vainqueur de l'Omnium des deux ans, il s'adjugea ensuite le prix Monarque et se plaça deuxième du prix du Cadran et troisième du prix du Conseil Municipal. *Vidame* fut le premier succès du haras, et ce succès ne fit que croître par la suite. *Moloch*, par *Krakatoa* et *Medyn*, un autre produit né à Gargenville en 1895, consacra définitivement la réputation de l'établissement. Il gagna pour ses débuts le prix de Villers, puis 5 autres prix, dont le Grand Handicap de Deauville. Vinrent ensuite : *Fée-Printemps*, *Chambellan*, *Fée-Urgèle*, *Juziers* (la mère de *Jusquiame* qui donna *Juveigneur*), *Clitandre*, *Valpurgis*, *Camisard*, *Chloral* (très bon steeple-chaser), *Jasmin*, *Sophora*, *Golden-Sky* (Grand Critérium), *Hilda II*, *Lord-Loris* (Grand Steeple), *Jobelin*, *Herbier*, *Saint-Moritz*, *Sorgho*, *Golden-Fan*, *Néologie* (mère de *Nyo* et de *Néméa*), *Saint-Hélier*, *Juveigneur*, dont les performances en France et en Angleterre sont connues de tous les sportsmen ; *Shake-Hand* (3e du Jockey-Club) ; *Gorey*, etc.

En tout, depuis la fondation de l'établissement, les produits de Gargenville et de Beaumesnil ont gagné pour plus de 4 millions de francs d'argent public. Ces beaux résultats ont été obtenus grâce à un choix très sévère des poulinières, dont la majeure partie fut acquise aux ventes de New-Market.

Parmi les nombreuses poulinières actuelles du haras de Beaumesnil, il faut citer entre autres : *Helen-Kendal* (par *Kendal-Helen* et *Hampton*) ; *Simonis* (par *Saint-Simon* et *Ornis*) ; *Néologie* (par *Oversight* et *Normanne*) ; *Ame-Sœur* (par *Faucheur* et *Attachement*) ; *Golden-Hour* (par *Overstight* et *Golden-Lass*), saillie en 1925 par *Philibert-de-Savoie* ; *Astypalée* (par *Maboul II* et *Astuce*), saillie en 1925 par *Juveigneur*, et *Nébuleuse* (par *Négopol* et *Néologie*), saillie en 1925 par *Badajoz*. *Astypalée* et *Nébuleuse* appartiennent à M. Henri Balsan.

Les étalons faisant actuellement la monte au haras de Beaumesnil sont : *Juveigneur*, né en 1916, bai brun, par *Négo-*

Juveigneur

fol et *Jusquiame*, gagnant de plus de 340 000 francs (appartenant à M. Henri Balsan) ; *Shake-Hand*, bai, né en 1918, par *Sans-le-Sou* et *Simon's Lass*, gagnant de plus de 186 000 fr. (à M. Auguste Pellerin) ; *Duke of Padua*, noir, né en 1908, par *Symington* et *Padueah* (appartenant au haras de Beaumesnil).

La direction du haras est assumée par M. Jacques Delapalme, secrétaire de la Chambre syndicale des éleveurs de chevaux de pur sang, secondé par l'excellent stud-groom Léopold Lassen, fils du stud-groom entré en fonctions à la création du haras.

Lord-Loris

Haurdina, suitée de *Hamah*, par *Juveigneur*

HARAS DU PERRAY

Le haras du Perray a été fondé en 1894 par M. Gaston Dreyfus, qui, possédant déjà une écurie de courses, eut le désir d'élever lui-même.

Il avait acheté, à cet effet, une propriété dite « Ferme de la Mare », située sur la commune des Bréviaires, à 6 kilomètres de la gare du Perray, sur un plateau très sain du Hurepoix (altitude 180 mètres), et dont le sol argileux, appartenant à la formation géologique de l'argile à meulières, se prêtait admirablement à l'exploitation herbagère.

M. Gaston Dreyfus

L'effectif des juments, d'abord modeste, qui devait atteindre, au moment de la guerre, le chiffre de quarante-cinq poulinières, comprenait déjà quelques juments devenues depuis une souche de chevaux célèbres, telles que :

Julia, mère de *Julietta* et de *John'Bull* ;

Marcia, mère de *Madagascar* et de *Maintenon* ;

Sagesse, mère de *Solon*, *Salomon*, *Souvigny*, etc., et grand'-mère de *Sourbier*.

Un étalon, *Saint-Damien*, par *Saint-Simon* et *Distants' Shore*, fut importé d'Angleterre par M. Gaston Dreyfus dès le début de la création du haras. C'était un des premiers représentants de ce fameux sang de *Saint-Simon* qui venait faire la monte en France. Son succès fut dès le début remarquable.

En dehors d'un gagnant de Grand Prix (*Chéri*), un gagnant de Derby (*Or-du-Rhin II*), un gagnant de Grand Steeple d'Auteuil (*Burgrave II*) et un gagnant du Grand National de Liverpool (*Lutteur III*), il fut le père d'une quantité innombrable de vainqueurs en plat et en obstacles : le total des gains de ses produits en 1914, à la veille de la guerre, atteignait 7 691 706 francs.

Plusieurs de ses fils sont devenus d'excellents étalons en France et à l'étranger, et il a laissé une grande quantité de poulinières remarquables.

Son aptitude à fournir des chevaux d'obstacles a été prouvée par le fait qu'il reçut la prime de la Société des Steeple-Chases de France pour l'étalon classé le premier en 1902, 1903, 1904, 1905, 1906, 1907, 1910 et 1911.

Quelques années après, l'étalon *Chesterfield*, par *Wisdom* et *Bramble*, venait également faire la monte au Perray. Il fut le père d'un certain nombre de chevaux utiles et de quelques poulinières précieuses par le sang de *Wisdom* qu'elles apportaient.

En 1910, *Gorgos*, par *Ladas* et *The Gorgon*, vainqueur des Deux Mille Guinées, qui avait été importé en France par le duc de Grammont, fut acheté pour remplacer *Saint-Damien*, qui commençait à vieillir et dont le fils, *Or-du-Rhin II*, trop près du sang des nombreuses filles de *Saint-Damien* déjà au haras, ne pouvait être très longtemps conservé au Perray.

Gorgos, père déjà de *Gorgorito* (Grand Prix d'Ostende, de Deauville, de Royal-Oack), donna au haras du Perray, entre autres produits : *Listman* (Poule d'essai des Poulains, Grand Prix d'Ostende), devenu lui-même un des bons étalons actuels ; *Bridaine*, un des meilleurs chevaux de l'époque de la guerre et des épreuves de sélection (Grand Prix de Chantilly, du Chêne Royal, du Grand Prix d'Automne) excellent étalon lui-même et père d'*Ugunda* (prix de Diane) ; *Sourbier*, gagnant du Derby.

Dès 1903, M. G. Antoine-May devenait le collaborateur de M. Gaston Dreyfus dans son élevage du Perray, dont il prenait la direction. En 1915, à la mort de M. Gaston Dreyfus, il continua l'élevage à son compte.

En 1919, au retour du front, il avait la joie de voir triom-

Cour intérieure du haras du Perray

pher un de ses élèves dans le Derby, pour la quatrième fois.

Sourbier renouvelait en effet l'exploit de *Maintenon*, *Sea-Sick* et *Or-du-Rhin II*.

Gorgos étant mort en 1920, il s'agissait de lui trouver un successeur capable de maintenir la renommée de l'élevage du Perray.

Sachant que le duc de Portland se défaisait d'une grande

Cannobie

Saint-Damien

partie de son élevage et de tous ses étalons, M. G. Antoine-May se rendit à Welbeck et, frappé de la noblesse d'expression de *Cannobie* et de l'harmonie de ses lignes, il décida l'achat du fils de *Polymélus* et *La Roche* (gagnante des Oaks).

Cannobie avait eu une carrière de courses de guerre remportant les Jockey-Clubs Stakes de Newmarket et gagnant au total 7 829 livres sterling, malgré le peu d'épreuves qui pouvaient se disputer à cette époque.

Pendant son court séjour au stud en Angleterre, il avait eu peu de juments, mais il avait cependant donné, dès le début, de bons gagnants, tels que : *Esk-Water*, *Sale-Ticket* et *Frater*.

Son ascendance maternelle le fait remonter à la célèbre *Queen-Mary* et le rattache à la famille nº 10.

Ses premiers produits nés en France donnent les plus grands espoirs pour sa production. Parmi eux, en effet, se trouvent *Pitchoury* (gagnant du Grand Prix du Printemps à Saint-Cloud et 2e du Derby), *Our-Gem*, *Canalette* cette excellente jument gagnante de l'Omnium des deux ans à Maisons-Laffitte et qui eût été probablement une des meilleures de sa génération sans une maladie qui l'a interrompue dans son travail.

Le nombre des poulinières entretenues au haras a été fixé à une vingtaine environ, et leur sélection se poursuit en conservant quelques pouliches des meilleurs sangs du haras louées ou gardées pour leur carrière de courses.

Des importations régulières de juments achetées à Newmarket introduisent des origines nouvelles.

Une assez importante exploitation de bétail complète l'organisation du haras du Perray et contribue à maintenir les herbages en bon état.

De plus, une ferme de culture proprement dite, située à peu de distance et dirigée par M. J. Antoine-May, frère de M. G. Antoine-May, fournit au haras toute la nourriture et la paille nécessaire.

L'ensemble de ces établissements s'étend sur environ 300 hectares.

Telle est l'organisation générale du haras du Perray. La meilleure preuve de sa vitalité que nous puissions donner est le chiffre imposant des gains de ses élèves, qui atteignait au mois d'août 1925 la somme de 10 004 052 francs.

HARAS & ÉCURIE DE COURSES DE M. JEAN STERN

M. Jean Stern débuta comme propriétaire d'une écurie d'obstacles au commencement de ce siècle. Après avoir gagné le Grand Steeple-Chase de Paris avec *Canard*, il s'orienta vers les courses plates et l'élevage.

Depuis une dizaine d'années, l'étalon et les poulinières de M. Jean Stern se trouvent en station au haras du Mesnil (Sarthe), qui appartient à Mme Henri Couturié. Les poulinières de Lord Derby et de M. J. Widener s'y trouvent également.

Alcantara II, l'étalon du haras, bai, né en 1908, par *Perth* et *Toison-d'Or*, fut élevé au haras de Meautry, appartenant au baron de Rothschild. C'est incontestablement un des meilleurs chevaux de sa génération et un des reproducteurs les plus remarquables de notre époque. Ses performances comme coureur sont brillantes. A deux ans, il gagnait les prix : de Sablonville (*dead heat* avec *Le Roumi*), Heaume et Éclipse, et se plaçait troisième dans le prix de la Salamandre. Comme trois ans, il était vainqueur du prix de La Rochette, du prix Lupin (battant *As-d'Atout*), du prix du Jockey-Club (devant *Combourg*, *Faucheur*, etc...), du prix du Prince d'Orange ; second (derrière *Faucheur*) dans le prix Hocquart, du prix Eugène Adam, du prix Royal-Oak (devancé d'une courte tête par *Combourg*) et troisième du prix Perplexité.

Il gagna en tout environ 475 000 francs d'argent public. Acheté par M. Stern en 1919, il avait commencé sa carrière de reproducteur au haras de la Rablais, chez le comte Paul de Pourtalès, qui l'avait loué au baron de Rothschild.

Alcantara II est le père de *Samouraï*, *Saint-Hélier*, *King's Cross*, *Flowershop*, *Lasarte*, *Van*, *Abri*, *On-les-A*, *Balkanic*, *Vineuil*, *Tras los Montes*, *L'Habit-Vert*, *Aquatinte II*, etc... Ses produits ont gagné, jusqu'à la fin de l'année 1925, 244 épreuves et 5 millions de francs d'argent public en courses plates.

Les poulinières appartenant à M. Stern sont au nombre de 20. Parmi elles ont peut citer : *Saperlipopette*, mère de *Sommereux* et de *Scaramouche* ; *Aubérive*, mère de *White-Wing* ; *Esnes*, mère d'*Entrechat* ; *Fanager*, mère de *Fanatic* ; *La Bidouze*, mère de *Bruscambille* et de l'*Habit-Vert* ; *Tregaron*, mère de *Tras los Montes* ; *Yvrande*, mère d'*Ycomoleva*, etc...

Son écurie de courses se trouve à Chantilly. Il a confié depuis cette année l'entraînement de ses chevaux à G. Bellhouse, dont la belle carrière de jockey est encore présente à toutes les mémoires. Bellhouse a été à bonne école, d'abord, comme apprenti chez Arthur Johnson, puis chez W. Fatman. Il connaît son métier à fond et sait tirer le meilleur parti de ses élèves.

Le contingent de l'écurie est composé de 25 sujets. Le lot, dans son ensemble, est très plaisant et comprend entre autres : *Scaramouche* (par *Durbar* et *Saperlipopette*), *Photin* (par *Swynford* et *Photime*), *Fanatic* (par *Dubar* et *Fanager*), *Ycomoleva* (par *Alcantara II* et *Yvrande*), *L'Habit-Vert* (par *Alcantara II* et *La Bidouze*), *Shameless* (par *Swynford* et *Saperlipopette*), demi-sœur de *Scaramouche*, etc.

En 1924, l'écurie Stern a remporté 18 victoires et a gagné près de 450 000 francs d'argent public. En 1925, 18 victoires et 383 000 francs.

Notons encore les principaux prix remportés par cette écurie au cours de sa longue et brillante carrière :

Le Grand Steeple-Chase de Paris, en 1904, avec *Canard* ;

Alcantara II

Le Grand Prix de Vichy avec *Herlies* ; la Coupe avec *Binic* et le prix de La Rochette avec *Hypérite* en 1921 ;

Le prix Rainbow, avec *Binic*, en 1922 ;

Le grand Critérium d'Ostende, avec *Katerfelto*, le prix Seymour avec *Binic*, le prix La Rochette avec *Scaramouche* en 1923 ;

Enfin la Coupe d'Or, avec *Scaramouche*, en 1924.

Il faut espérer que l'avenir réservera encore de nombreux succès à cette sympathique écurie et que M. Jean Stern aura la joie de voir un jour un de ses élèves triompher dans le Derby, l'épreuve la plus convoitée par tous les propriétaires.

HARAS D'OUILLY

C'est dans cette partie si pittoresque de la Normandie, dont l'aspect rappelle bien souvent les plus beaux paysages des Vosges, que se trouve le haras d'Ouilly. C'est là, aux confins du Calvados et de l'Orne, que le duc Decazes a réalisé, avec sa compétence profonde de tout ce qui intéresse le turf,

Souviens-Toi

un centre d'élevage qui peut compter parmi les plus modernes et les plus importants de France.

Créé en 1900 par le prince d'Arenberg pour y installer une jumenterie, le haras fut occupé jusqu'en 1916 par MM. Bolli et Vagliano. Il fut repris en 1917 par le duc Decazes. Aux vieux bâtiments situés au cœur même du village d'Ouilly, il substitua des box confortables, clairs et bien aérés, construits selon les conceptions les plus modernes, véritables œuvres d'art en ciment armé. Un gigantesque château d'eau alimente de vastes réservoirs desservant les prises d'eau des écuries et les abreuvoirs des paddocks (c'est le premier construit en France pour le service des étalons et de la monte). La superficie du haras est d'une centaine d'hectares, et la richesse minérale du sol explique les résultats obtenus.

La carrière d'éleveur du duc Decazes, quoique relativement courte, promet les plus belles espérances. Les soins aux prairies, l'alimentation adéquate aux besoins de chaque sujet, la sélection la plus rigoureuse et le classicisme du pedigree sont les conditions essentielles qui lui apparaissent comme les plus propices à assurer le succès des croisements.

Le principal étalon du haras d'Ouilly est *Souviens-Toi*. Né en Irlande au Ballykisteen Stud, il fut acheté comme yearling aux ventes de Newmarket par le baron Baeyens, qui l'emporta en France. A deux ans, il est vainqueur du prix Sea-Sick à Saint-Cloud, devant *Roskilde*, et second de ce même *Roskilde* dans le Critérium de Deauville ; vendu au duc Decazes qui le dresse aux obstacles, il accomplit des performances remarquables : à trois ans, il gagne les cinq courses de haies qu'il dispute et au début de sa quatrième année, enlève la grande épreuve classique de Maisons-Laffitte devant *The Bohemiane*, candidat au Derby d'Epsom; *Meddlesome-Maid*, gagnant du prix du Conseil Municipal; *Zagreus* et *Sourbier*, vainqueur du Derby de 1920. Il finit quatrième à la grande épreuve d'Auteuil, malgré une grave atteinte. Telle est la carrière de ce modèle du sire de pur sang anglo-irlandais-américain admirablement construit qui vient apporté son sang vivifiant à notre race.

En 1918, le duc Decazes se rendit acquéreur de *Sunfire*, né en 1912, dont la haute naissance, la classe réelle et les succès en Angleterre permettent de prévoir les plus brillants succès au haras.

La jumenterie d'Ouilly compte 24 poulinières de haute classe, toutes mères ou sœurs de gagnants, parmi lesquelles nous citerons : *Incrédule*, mère de *Croyant* et *Incroyable*; *Sainte-Ursule*, par *Saint-Ange III* et *Hush*, propre sœur d'*Harpocrate* et demi-sœur d'*Uganda*; à deux ans, elle gagne le prix de la Chaumière, à Deauville, en 1921 ; à trois ans, en 1922, elle gagne le prix Marsa, est deuxième du prix Pomone, gagne le prix d'Amphitrite et le prix Vermeille.

La Brume, par *Alcantara* et *Aquarelle*, par *Childwick* ; à trois ans, elle gagne le prix Astra, le prix Saint-James, le prix Pomone, le prix du Tage et est deuxième dans la Poule d'essai des Pouliches.

Porphyris, jeune jument anglaise importée en 1923 pleine

Vue panoramique du Haras

de *Bachelor's Double* ; elle est mère de *Stuff-Gown*, grand vainqueur en Angleterre.

Marcel, par *Verwood* et *Marsa*, gagnante du prix de Diane. Pour ses débuts, *Marcel* gagne le prix de Trouville et ensuite le prix Pomone, le prix de Madrid et le prix du Rond-Point.

Mon Étoile II, par *Elf* et *Nephte*, sœur de *Nuage* par sa mère et propre sœur de *Nimbus*. A côté de ces juments, d'autres encore, aussi illustres par leur naissance et leur qualité. Toutes sont remarquables par la force de la charpente, et l'accueil fait à leurs produits est le plus grand éloge que l'on puisse en faire.

HARAS DE LA RABLAIS

En pleine Touraine, sur le plateau qui domine, au nord-ouest, la capitale de ce délicieux pays, se trouve le haras de La Rablais, important centre d'élevage, appartenant au comte Paul de Pourtalès.

Le comte, sportsman émérite, propriétaire, éleveur, commissaire de la Société d'Encouragement, commissaire, puis vice-président de la Société de Sport de France, membre de la Commission de Stud-Book, est un des représentants les plus remarquables du sport hippique de notre pays. Dès 1893, en association avec un autre sportsman distingué, M. Maurice Caillault, le comte eut l'idée de créer un élevage et une écurie. Ayant acheté quelques juments (dont *Rose of York*, qui leur donna ensuite *Roxelane* avec *War-Dauce*), les deux associés les envoyèrent d'abord au haras de Montfort, puis au haras de Lonray. Par la suite, MM. de Pourtalès et Caillault installèrent le centre de leur élevage à Nonant-le-Pin, chez M. Corbière, où il resta jusqu'en 1906. Pendant cette période, l'écurie des deux associés connut des succès retentissants avec performances. *Roxelane*, *Perth*, *Chéri*, *Macdonald* et *Quérido*, dont les noms sont encore présents à toutes les mémoires.

En 1906 eut lieu la liquidation de l'association. Les poulinières furent partagées, et M. de Pourtalès, ayant décidé de créer son élevage propre, fonda le haras de La Rablais, au développement duquel il se consacra définitivement.

C'est à La Rablais que firent leurs débuts comme étalons : *Hébron*, qui a donné quelques animaux de valeur ; *Alcantara II* et *Sans-le-Sou*, producteurs fameux, pris en location par le comte de Pourtalès, dès la fin de leur carrière de courses.

Alcantara II fut remplacé par *Harry of Hereford*, cheval de meilleure race anglaise, acheté par le comte de Pourtalès (en association avec plusieurs autres éleveurs français), à Lord Derby, chez qui il est né et élevé et sous les couleurs duquel il a couru en Angleterre.

L'étalon actuel du haras est *Joyeux-Drille*, par *Sans-le-Sou* et *La Sémillante*, vainqueur du prix Daphnis ; *Hocquart* et *Lupin*, ayant gagné pendant sa carrière pour plus de 350 000 francs d'argent public.

Il nous est impossible de citer toutes les poulinières de marque qui ont passé par le haras de La Rablais depuis sa fondation. Leur liste serait trop longue. Leur nombre actuel monte à quinze. Ce sont : *Reine-de-Naples*, née en 1903, par *Flying-Fox* et *Roxelane* ; *Quill-Pen* (1910), par *Radium* et *Grose-Quill* ; *Lyrical* (1910), par *Saint-Amand* et *The Lyre* ; *La Trebbia* (1911), par *Rabelais* et *Semendria* ; *Gare-du-Nord* (1911), par *Gardefeu* et *Nordenfield* ; *Catherine-Cornaro* (1913), par *Faucheur* et *Cypriote* ; *Flushing* (1913), par *Sans-Souci II* et *Florette* ; *Reine-de-Staffa* (1913), par *Ossian* et *Reine-de-Naples* ; *Rageuse* (1913), par *Winkfield's Pride* et *Rancune* ; *Rama* (1914), par *Hébron* et *Rieubache* ; *Green-Fly* (1916), par *Greenbach* et *Hornl's Queen* ; *Sans-Beauté* (1917), par *Sans-Souci* et *Bellezza* ; *Septa* (1918), par *Tredennis* et *Lyrical* ; *Catherine-d'Aragon* (1920), par *Alacantara II* et *Catherine-Carnaro* ; *Grey-Belle* (1920).

Dix poulinières appartenant à M. le baron de Waldner, et parmi lesquelles il faut citer : *Gachucha*, née en 1907, par *Ira-Angelico* et *Gassitia* ; *Marie-Mancini* (1909), p *Le Roi-Soleil* et *Fiancée* ; *Ortie II*, par *Alcantara II* et *Otari*, se trouvent également au haras de La Rablais.

L'idée maîtresse de l'éleveur expérimenté qu'est M. de Pourtalès est que la qualité du cheval de course dépend surtout de deux éléments principaux : l'hérédité, puissance conservatrice, et le milieu, puissance transformatrice.

L'élevage de La Rablais, basé sur les croisements des races les plus pures, a pu, grâce à une sélection rigoureuse, constamment pratiqué par son propriétaire, constituer ainsi une jumenterie de tout premier ordre, à laquelle il doit son succès durable et les brillantes performances de ses produits.

HERBAGES

L'ÉLEVAGE ET L'ÉCURIE DU BARON MAURICE DE ROTHSCHILD

Depuis de longues années, les de Rothschild sont des fervents passionnés du sport hippique. Nombreux sont les représentants de cette puissante famille qui font acclamer leurs couleurs sur les hippodromes français et qui jouissent, de la part des sportifs, d'une réelle faveur. Maurice de Rothschild fait honneur aux traditions familiales. Voici bientôt vingt ans que son écurie occupe une place en vue parmi nos meilleures écuries et compte au nombre de ses pensionnaires des chevaux célèbres, dont certains peuvent inscrire à leur actif des performances dignes d'entrer dans les annales du turf français.

L'écurie Maurice de Rothschild fut fondée en 1907. Ayant eu la bonne chance de s'assurer le concours de l'excellent entraîneur qu'était James d'Okhyusen, le baron Maurice commença son activité de propriétaire par l'achat d'un yearling, nommé *Verdun*, appartenant au comte de Nicolay.

Fils du célèbre étalon *Rabelais* et petit-fils du fameux *Saint-Simon*, un des meilleurs reproducteurs anglais, *Verdun*, confié à l'entraînement d'Okhuysen, devint le crack de l'écurie et commença, pour ainsi dire, l'ère de sa gloire. En 1909, il enleva avec une aisance surprenante presque toutes les épreuves classiques de l'année : la Poule d'essai, le Grand Prix et le Prix du Président de la République, battant dans ce dernier les concurrents anglais venus pour disputer cette grande épreuve. Malheureusement, la carrière de ce cheval exceptionnel fut de courte durée. Par suite d'un accident, *Verdun* dut être retiré de l'entraînement.

La saison suivante, l'écurie continua à remporter des triomphes. Avec *Sifflet*, elle gagnait la Poule d'essai des poulains et emportait le prix Hocquart avec la pouliche *My Star*. Ces deux animaux furent également achetés aux ventes annuelles de Deauville. En automne, un autre représentant des couleurs de Maurice de Rothschild, *Ossian*, acheté à deux ans à la liquidation de l'écurie du baron de Schikler, gagnait le prix du Conseil Municipal. Il continua sa qualité en remportant, en 1910, le Prix du Président de la République.

Vers cette même époque commencèrent, pour M. de Rothschild, ses premiers triomphes d'éleveur. Possédant un haras à Chaumont-en-Vexin, il eut le plaisir d'y élever plusieurs produits de tout premier ordre. Le premier de cette série fut *Faucheur*, dont la mère, *Fourragère*, a été achetée par le baron Maurice à M. Fasquel, l'éleveur de Fourice. Du croisement de *Fourragère* avec *Perth* naquit, en 1908, *Faucheur*. A deux ans, il gagnait le Grand Critérium ; en 1911, il battait facilement *Alcantara*, le futur vainqueur du Derby. Considéré à juste titre comme le meilleur cheval de sa génération, *Faucheur* promettait une carrière brillante, mais un accident d'entraînement obligea M. de Rothschild à le consacrer de bonne heure à la reproduction.

La déception légitime qu'éprouva l'écurie en renonçant à faire courir *Faucheur* fut bientôt atténuée par l'apparition d'un nouveau crack qui combla les espoirs les plus téméraires du propriétaire et de l'entraîneur. Ce fut *Sardanapale*, par *Prestige*, le fameux cheval à M. Vanderbilt, qui, pendant sa longue carrière, n'avait jamais été battu, et *Gemma*. Les performances de *Sardanapale* ne furent pas moins brillantes que celles de son père. A deux ans, il gagna le prix Morny, et en 1904 il s'adjugea : le Derby, le prix Hocquart, le prix du Jockey-Club, le Grand Prix de Paris, le prix du Président de la République. La guerre a interrompu cette carrière exceptionnelle. Fin 1914, M. de Rothschild fut obligé d'envoyer *Sardanapale* au haras. Le même sort échut à sa pouliche *Diavolezza*, gagnante de la Poule d'essai des pouliches, qui promettait également de devenir une bête de premier ordre.

Depuis quelques années, M. de Rothschild a délaissé les hippodromes pour se consacrer plus spécialement à l'élevage. Il a, ces dernières années, fait de gros achats de poulinières à Newmarket, en vue du renouvellement, dans son haras, des meilleurs courants de sang anglais et pour obtenir ainsi des chevaux de hautes lignées.

Son haras actuel de Champagné-Saint-Hilaire, près de Poitiers (département de la Vienne), où se trouvait jadis celui du duc de Castres et où furent élevés *Little-Duck* et

Baron Maurice de Rothschild

Frontin, tous deux gagnants du Grand Prix de Paris, se compose de plus de cent poulinières qui sont réparties entre ses trois étalons de tête. Cette jumenterie est, sans doute, une des plus belles et des plus importantes. Ses produits, d'ailleurs, sont très disputés aux ventes de Deauville, où ils atteignent des prix élevés, tel *Hossan*, par *Sardanapale* et *Amazone III*, qui fut adjugé, en 1925, au prince Aga Khan pour 350 000 francs, *Hossan* était le propre frère de *Bahadur*, qui avait gagné 540 000 francs de prix, dont le Grand Prix de Deauville, la Coupe d'Or, le prix du Président de la République, etc... D'ailleurs, parmi les produits vendus ou loués par M. de Rothschild, figurent : *Zariba*, par *Sardanapale* et *Saint-Lucre*, qui, adjugée 45 000 francs à M. Boussac, fut la meilleure pouliche de son année en gagnant 370 000 francs ; *Gaurisankar*, qui a gagné 273 000 francs, dont le prix Eugène Adam ; *Nicéas*, qui fut loué au prince Aga Khan et gagna de nombreux prix, dont le Grand Critérium d'Ostende, le 31e Biennal, les prix Moïand, Le Marois, Edmond Blanc, de la Forêt, le Grand Prix de Saint-Sébastien, etc., en tout plus de 700 000 francs d'argent public. Il fait actuellement la monte au haras de M. de Rothschild en compagnie des étalons *Sardanapale* et de *Cylgad*, grand vainqueur en Angleterre, père de *Tangiers*, gagnant de la Coupe d'Or d'Ascot.

Nicéas, par *Sundridge* et *Nika*

Sardanapale, par *Prestige* et *Gemma*

HARAS DE SAINT-LUCIEN

C'est en 1908 que Mme Lemaire de Villers, qui possédait depuis deux ans quatre ou cinq poulinières dans sa propriété de Saint-Lucien, près Beauvais, se décida à créer un grand stud.

A cet effet, elle acheta le domaine du Becquet, au prince Soltikoff, qui pratiquait, sur une grande échelle, l'élevage du bétail.

En quelques mois, la propriété fut transformée, reçut le nom de haras de Saint-Lucien, et la direction en fut confiée au marquis de Portalon de Sénas, que la question de l'élevage du pur sang a toujours passionné et qui n'a jamais cessé de chercher à en approfondir les mystères.

Le haras de Saint-Lucien domine le hameau du Becquet, près de Saint-Paul (Oise). Il est situé dans cette pittoresque vallée de Bray, dont les herbages sont aussi réputés que ceux de l'Orne et du Calvados. Il comprend environ 70 hectares d'un seul tenant, dont 60 de prairies hautes doucement vallonnées et 10 de prairies basses traversées par la rivière l'Avelon, la voie ferrée et la route de Beauvais à Gournay-

Vue générale du Haras

en-Bray. Une puissante éolienne amène l'eau courante dans les abreuvoirs de chaque prairie.

Indépendamment de coquets locaux d'habitation, le haras proprement dit comprend : le pavillon des étalons (merveille du genre), le manège, une centaine de box, vacheries, laiterie, hall des machines, laboratoire de stérilisation, infirmerie, forge, etc., le tout construit d'après les principes les plus modernes de l'hygiène et les études les plus approfondies de l'élevage rationnel.

Dès l'année 1908, Mme Lemaire de Villers commençait à recruter ses poulinières en Angleterre. Elle ne tardait pas à devenir un des acheteurs les plus importants et les plus avertis du marché. Son choix, des plus judicieux, se portait sur des filles de : *Galopin, Saint-Simon, Sheen, Gallinule, Persimmon, Orme, Saint-Frusquin, Saint-Serf, Cyllène,*

Northeast

Kilwarlin, etc., qui sont devenues les souches d'une pléiade de jeunes juments aujourd'hui les perles du haras.

En 1910, *Northeast*, vainqueur du Grand Prix dans le record du temps, entrait au haras comme étalon. Ce remar-

Pavillon des étalons

quable fils de *Perth* s'annonçait, dès sa première année de monte, comme le digne héritier des qualités de son père, quand il mourut prématurément en 1913. Ses rares produits ont tous gagné (la guerre a interrompu ou empêché la carrière de la plupart d'entre eux) ; il se perpétue heureusement par ses filles, qui ont toutes été conservées précieusement à Saint-Lucien, et dont les premiers produits sont tous vainqueurs.

Après *Northeast*, *Chulo*, *Helicon*, *Fauche-le-Vent* (né et élevé au haras), *Antivari* (l'étalon royal), se succédèrent et trouvèrent dans la jumenterie de Mme Lemaire de Villers des éléments qui leur permirent d'occuper les premiers rangs sur la liste des étalons pères de vainqueurs.

Or-du-Rhin II vint, en 1920, prendre place aux côtés

Or-du-Rhin II

d'*Antivari*. Ce fils de *Saint-Damien*, qui jeta un lustre incomparable sur l'élevage français, a gagné le prix du

Ali-Boy

Jockey-Club, le prix Daru et autres courses très importantes. C'est un pur *Saint-Simon* ; sa moyenne de vainqueurs

est des plus remarquables, et tout fait espérer qu'il ne tardera pas à « sortir » un grand classique pour continuer la glorieuse lignée dont il descend.

En 1923, *Ali-Bey*, l'un des sprinters les plus remarquables d'Angleterre, où il remporta de nombreux succès, entrait à son tour au haras. Nul doute que ce fils de *Bayardo* ne maintienne la fabuleuse renommée de son illustre père et de son grand-père maternel *Flying-Fox*. Ses premiers produits ont fait sensation pour leurs débuts.

En 1924, devant les succès constants de *Teddy* comme reproducteur, Mme Lemaire se décidait à faire l'acquisition de *Checkmate*, par *Teddy* et *Pointe*, issue de *Santo-Strato*, par *Saint-Frusquin*.

Checkmate a été l'un des meilleurs de cette génération de 1920, comprenant : *Filibert-de-Savoie*, *Massine*, *Le Capucin*, *Épinard*, *Sir-Gallahad*, *Nicéas*, *Prémontré*, *Sao-Paulo*, etc...

Il a gagné le Grand Critérium de Saint-Sébastien, le prix Delatre, les prix Greffulhe et Eugène Adam, le Grand Prix de Vichy, le prix Le Sancy, second du prix Lagrange (courte tête de *Le Capucin*), second du 66e Biennal, du prix La Rochette, du prix Edgar Gillois à une longueur de *Filibert-de-Savoie*, battant *Le Capucin*, etc.

Dans le prix de l'Arc de Triomphe, dans une arrivée mémorable, les quatre premiers : *Parth*, *Filibert-de-Savoie*, *Massine*, *Checkmate*, n'étaient séparés les uns des autres que par une encolure.

Checkmate gagne environ 600 000 francs, il n'a couru qu'à deux et trois ans.

C'est un magnifique cheval de haute taille, bâti en athlète. Il est sans doute appelé au plus grand avenir.

Ces trois intéressants étalons, cette belle jumenterie qui ne comprend pas moins de quarante-cinq têtes, ne feront qu'accroître la célébrité de Saint-Lucien, qui, chaque année, fournit une forte moyenne de vainqueurs (80 p. 100 environ), portant, à la fin de 1925, à plus de 5 000 000 d'argent public les sommes gagnées en courses par ses produits.

Parmi les principaux lauréats, on peut citer :

Reine-Lumière, gagnante du Grand Prix de Paris en 1925, du prix « Flying-Fox », etc. (environ 800 000 francs).

Montrose II, champion de sa génération à deux ans, détient le record des sommes gagnées par un « deux ans » en France (241 000 francs). Sa carrière a été interrompue par une grave maladie au début de sa troisième année.

Le Rapin (270 000 fr.) ; *Adry* (240 000 fr.) ; *Fauche-le-Vent* (140 000 fr.) ; *Pantzart* (104 000 fr.) ; *Le Platine*, *Irish-Lass* (la meilleure pouliche de sa génération en Russie), gagnante des Oaks en 1914 , jamais battue.

Héliodore (100 000 fr.) ; *Orican* (250 000 fr.) ; *Patricien* (100 000 fr.) ; *Fauche-le-But* (100 000 fr.) ; *Cœur-Volant*, *Paillasse*, *Sammy*, etc., et plus de 200 autres gagnants en France et à l'Étranger.

En mars 1925, Mme Lemaire de Villers était enlevée à l'affection des siens, et la disparition de cette femme d'élite, qu'entourait l'estime générale, fut une grande perte pour l'élevage français. Elle n'avait pas, hélas ! la grande joie de voir le couronnement de son œuvre, que consacrait la victoire de *Reine-Lumière* dans le Grand Prix de 1925.

Son œuvre continue néanmoins ; sa fille, Mme Chiappe, et sa petite-fille Mlle Truprin-Rotival, conservent le haras, qui demeure, comme par le passé, sous la direction éclairée de leur cousin, le marquis de Portalon de Sénas.

Checkmate

Montrose II

HARAS DE SAINT-PATRICK-LA HOUSSAYE

Ce petit haras, d'une trentaine d'hectares, fut créé en 1909. M. James Hennessy y installa quelques juments qui étaient alors au haras de Viroflay, et qu'il avait achetées en 1904 en Australie.

L'une de ces juments, *Haulette*, par *Haut-Brion* et *Novelette II*, fut la mère de *Hag to Hag*, par *Perth*, qui gagna en 1909 pour M. Hennessy le Grand Prix de Bruxelles et le prix du Conseil Municipal.

Une autre jument, *Loulia*, par *Chesterfield* et *Laura*, cette dernière par *Saint-Damien* et *Lausanne*, propre sœur de *Lutteur IV*, le cheval qui en 1909 gagna pour M. Hennessy le Grand National de Liverpool, produisit entre autres *Larrikin*, par *Maximum*, actuellement étalon en Espagne, et *Louchebem*, par *Gorgos*, étalon en Colombie.

La jument *Tullynacree*, née en Irlande, par *Fowling-Piece*, fut mère de *Tullamore*, par *Mordant*, qui gagna en 1920 le Grand Prix de Deauville.

Enfin la jument *Reine-de-Glace*, par *Glenwood*, produisit *Ray-Grass*, gagnant du Grand Steeple-Chase de Nice en 1912.

Tels sont les principaux succès du jeune haras de Saint-Patrick, qui se compose en 1925 de l'étalon *Sourbier*, par *Gorgos* et *Saprienta*, vainqueur du prix du Jockey-Club

Sourbier

en 1920, et d'une vingtaine de juments, dont les principales sont la vieille *Loulia*, née en 1906 ; *Lutteuse*, sœur de *Loulia*, née en 1909 ; *Yippiaddy*, demi-sœur de *Hag to Hag* ; *Vallée-des-Maures*, par *Rocksand* et *Valda*, gagnante pour le compte de M. Hennessy du prix Morny à Deauville ; *Reine-Pédauque*, demi-sœur de *Ray-Grass*, troisième du prix de Diane en 1919 ; *Tullamore*, par *Mordant* ; *Take a Step*, demi-sœur de *Tullamore*, troisième du prix de Diane en 1920 ; *Lady-Bessie*, par Lemberg, née en Angleterre.

En 1924, les produits actuellement yearlings du haras comprennent 9 poulains et 6 pouliches, dont 9 produits de *Sourbier*.

En 1925, le total des naissances fut de 11 poulains et de 4 pouliches, dont 14 produits de *Sourbier*.

HARAS DE REUX

Le nom de M^me^ Ephrussi est trop connu dans le monde du turf pour que nous ayons besoin de la présenter à nos lecteurs. Née de Rothschild, veuve du regretté Maurice Ephrussi, amateur éclairé, gentleman dans toute l'acception du terme, elle-même aimant passionnément le sport et l'élevage, comment ne pourrait-elle obtenir d'excellents résultats ?

Le haras de Reux, dans le Calvados, fut créé en juin 1910. Il comprenait deux étalons, *Mordant* et *Ob*, et une vingtaine de poulinières. *Mordant*, né en 1904, gagna le Grand Prix d'Ostende en 1906 et le prix du Jockey-Club en 1907, à Chantilly.

Parmi les meilleures poulinières, nous citerons : *Magdala*, mère de *Mordant*, *Champ-d'Or*, *Saint-Lucre*, *Desina*, *Vodka*, *Millie-Maure*, *Cassandre*, *Primerose*, *Dame*, *Queenie*, *The Coper-Queen*, *Brocatelle*, qui furent toutes mères de gagnants.

Parmi les meilleurs chevaux, nous nommerons *Alicante* (qui remporta les prix Cambridgeshire et Cesarewitch), *Calvados*, *Desir*, *Syphon*, *M^r^ de Camors*, *Kummel*, *Quenouille*, etc.

Actuellement le haras est dépourvu d'étalons. Il comprend quelques poulinières. Les plus en vue sont : *Quenouille*, née en 1916, par *Prestige* et *Queenie*, entrée au haras en 1919, gagnante du prix de Diane en 1918 ; *Dame-d'Atout*, sœur d'*As-d'Atout*, née en 1913, par *Macdonald II* et *Anastasie*, mère de *Dame-de-Trèfle* ; et *Valet-de-Cœur*, vendu comme yearling en 1925.

Signalons en terminant les succès remportés en 1925 aux ventes de Deauville.

Nul doute que le haras de Reux ne continue, avec les vieilles traditions qui lui sont familières, la brillante série de ses succès.

Maison du Stud-Groom

Le Haras de Reux

HARAS DES CHÉNETTES

Le haras des Chénettes provient d'une partie du haras de Saint-Martin-du-Chêne, par Saint-Julien-le-Faucon (Calvados).

C'est en 1911 que le vicomte du Pontavice de Heussey acheta le domaine de Lessard-le-Chêne, ancienne propriété du marquis de Cussy. Il y fonda un haras, où il amena les juments qu'il possédait et celles de son ami le baron Gourgaud. Le stud prit rapidement une grosse importance et, au moment de la guerre, il ne comptait pas moins de 26 poulinières et 4 étalons : *Consols*, *Fidelio*, *Opott* et *Orssonville*.

Cerfeuil

Parmi les poulinières du vicomte du Pontavice, nous citerons : *Friquette*, mère de bons vainqueurs ; *Chemisette*, mère de *Caraco* ; *Ceinturon* ; *Chlamyde* ; *Imola*, mère de *Il-arrive* ; *Gutrune*, mère de *Guercœur* ; *Mauri*, mère de *Massine*, etc.

Parmi celles du baron Gourgaud, nous rappellerons : *Coquille*, gagnante du prix Lupin et mère de *Coquelourde*, 3e du prix de Diane et actuellement pensionnaire des Chénettes ; *Rêveuse*, qui gagna de nombreux prix, mère de *Réveillé* ; *Rhodante*, mère de *Rogation* (gagnante de la Poule d'essai des pouliches) et de *Rhodope*, la célèbre jument du comte Pierre de Jumillac ; *Console*, mère de *Consols*, etc.

Vicomte du Pontavice de Heussey

Pendant la guerre, tout fut mis en œuvre pour préserver et conserver le stud. Malheureusement, le baron Gourgaud mourut en 1917. Son haras et son écurie de courses furent repris par le vicomte du Pontavice, dont les couleurs furent depuis si souvent à l'honneur.

M. du Pontavice vendit son écurie et une partie de son stud au colonel Morgon.

Sous la direction éclairée de l'entraîneur Elijah Cunnington, les couleurs du vicomte du Pontavice de Heussey brillèrent fréquemment dans de nombreuses épreuves classiques. *Rogation* gagna la Poule d'essai des pouliches ; *Il-arrive*, celles des poulains ; *Caraco* se plaça seconde du Grand Prix et *Coquelourde* troisième du prix de Diane. Enfin *Massine* porta les couleurs de son éleveur avant d'appartenir à M. Ternynck ; il est aujourd'hui un des meilleurs étalons du haras de Saint-Martin-du-Chêne, où il est né et qui est la propriété de M. Homberg.

L'étalon des Chénettes est actuellement *Cerfeuil*, par *Nimbus* et *Cromarty*, par *Le Sagittaire* et *Cartolina*, gagnant sur 2 000, 2 400 et 3000 mètres et *le Gladiateur*.

Le total des gains se monte à 356 500 francs.

ÉDOUARD KANN

Parmi les propriétaires qui s'adonnent à l'élevage avec autant de compétence que de passion, il faut citer M. Édouard Kann, ce sportsman accompli, l'heureux possesseur de la célèbre pouliche *Uganda*.

Le haras de M. Kann se trouve à Saint-Crespin, par Mesnil-Mauger (Calvados). Il a été créé par son propriétaire actuel en 1912. M. Kann y possède deux étalons de tout premier ordre : *Bridaine* (par *Gorgos* et *Bitter-Orange*), né en 1914, qu'il a élevé, et *Saint-Ange III*, né en 1909, qui a couru sous ses couleurs et a gagné pour lui d'importantes épreuves. *Bridaine* a couru pendant la guerre les épreuves de sélection. Sur treize courses disputées, il a été sept fois premier et cinq fois second. Il a gagné notamment le prix Royal-Oak, le Grand Prix d'automne à Chantilly et le prix du Cadran à Paris. Parmi les produits de sa première année de monte se trouvaient *Uganda* (gagnante du prix de Diane, du Royal-Oak, du prix La Rochette, etc.) une superbe pouliche qui fut une des gloires contemporaines de l'élevage français. Comptant à son actif près de 400 000 francs d'argent public, elle fut incontestablement la meilleure des pouliches de sa génération.

L'élevage de M. Kann, peut-être un peu réduit, mais dont il sait merveilleusement tirer le meilleur parti, a donné, outre *Bridaine* et *Uganda*, quelques chevaux très en vue, tels que *Harpocrate* et *Sainte-Ursule*, dont les performances sont des plus honorables.. *Harpocrate*, vendu à deux ans, propre frère de *Sainte-Ursule* et demi-frère d'*Uganda*, gagna à deux ans le prix de Sablonville et de Condé, à trois ans le prix des Cars, la Coupe d'Or et le prix Delamarre (il fut troisième du Grand Prix de Paris) ; à quatre ans, il triomphait dans le Biennal et le Grand Prix de Vichy ; à cinq ans, dans le Grand Prix de Nice ; le total des prix gagnés par lui se monte à 550 000 francs.

M. Éd. Kann

Sainte-Ursule a gagné le prix Vermeille et fut vendue yearling à Deauville. Tous les deux ont pour père *Saint-Ange III*.

Harpocrate, *Sainte-Ursule* et *Uganda* sont issus tous les trois de la même mère, *Hush*, par *Saint-Serf*, achetée aux ventes de Newmarket.

Une douzaine d'autres poulinières se trouvent à Saint-Crespin ; parmi elles, nous devons mentionner *Posada*, mère de *Pomaré*, qui fut une des meilleures pouliches de son année. La plupart des autres sont de jeunes juments qui n'ont pas encore eu le temps de faire leurs preuves. Depuis qu'il a des chevaux à l'entraînement, M. Kann les a toujours confiés à Frank Carter, qui a su en tirer le meilleur parti.

Bridaine

Uganda

HARAS DU PRÉ-NONETTE

Propriétaire, depuis 1910, du domaine du Pré-Nonette à Gouvieux, près Chantilly, M. Paul Desmarais y fonda, en 1912, l'élevage connu actuellement sous le nom du haras du Pré-Nonette.

L'effectif de l'établissement compte neuf poulinières, pour la plupart provenant d'Angleterre. Rigoureusement sélectionnées, ces poulinières sont destinées à la monte des meilleurs étalons de notre époque. Pour l'année 1926, M. Desmarais a retenu les montes de *Zagreus II*, de *Brûleur*, de *Kefalin*, de *Cannobie* et de *Pilliwinkie*.

Voici les noms et les origines des poulinières du haras : *Dives II*, par *Chambertin* et *Dora ; Very-Soon*, par *Eager* et *Agnès-Velasquez ; Polly-Peachum*, par *Spearmint* et *Lindoiya* (*Polly-Peachum* est la mère de *Pot-au-Feu*, par *Brûleur*), qui, courant sous les couleurs du prince Aga Khan, fournit la brillante carrière que l'on sait ; *Pretty-Bess*, par *Saxham* et *Betsy-Jane ; Bay-Gal*, par *Bayardo* et *Kilmein ; Princess-Ronald*, par *Dark-Ronald* et *Lady-Melton ; Dorarca*, par *Val-d'Or* et *Joan of Arc ; Verrière*, par *Or-du-Rhin* et *Verroterie* ; et *Chinalta*, par *Alcantara II* et *Blue-China*.

Une telle composition de l'effectif ainsi que l'intérêt passionné que porte M. Desmarais à son œuvre promettent au haras de Pré-Nonette un bel avenir.

Pot-au-Feu

PRÉ-NONETTE

A. K. MACOMBER

Haras du Quesnay

Les annales de l'élevage du pur sang en France mentionnent les noms d'un bon nombre de propriétaires étrangers, à qui le noble sport doit beaucoup de son épanouissement et de sa splendeur. Le premier comité-directeur de la « Société d'encouragement pour l'amélioration des races de chevaux en France » (fondée en 1833) était composé de douze membres, dont un Anglais, Lord Seymour ; un Russe, Anatole Demidoff ; un Italien, Maxime Caccia, et un Portugais, le chevalier Machado. Depuis cette époque, certains étrangers, amis sincères de notre pays et sportsmen émérites, n'ont cessé de favoriser puissamment l'élevage français.

Parmi les écuries étrangères faisant courir en France, une des plus importantes et des plus populaires est, sans contestation possible, celle de M. A. Kingsley Macomber. Fondée en 1912 par M. W. K. Vanderbilt, elle joua pendant longtemps un des premiers rôles sur le turf français. Des chevaux comme *Prestige, Sea-Sick, Oversight,* etc., dont les exploits restent gravés dans la mémoire de tous les amateurs de sport hippique, illustrèrent ses couleurs ainsi que la renommée universelle de nos pur sang.

En 1920, les héritiers de M. W. K. Vanderbilt cédèrent son écurie à M. A. K. Macomber, propriétaire actuel, qui sut avec plein succès non seulement maintenir l'état brillant de la célèbre écurie, mais encore la développer sérieusement. Le haras du Quesnay, appartenant à M. Macomber, est situé à Vauville, par Beaumont-sur-Auge (Calvados). Il possède 76 poulinières et 7 étalons provenant de France et d'Angleterre.

En 1924, le haras donna 46 produits. Le nombre total de chevaux à l'entraînement à Saint-Louis-de-Poissy est de 86. Ces chiffres donnent une idée de l'importance actuelle de l'écurie Macomber, dont les produits ne comptent plus leurs succès tant en France qu'en Angleterre et en Amérique.

Citons les plus célèbres entre les chevaux de M. Macomber. Ce sont : *Rose-Prince,* gagnant du Césarewitch (Newmarket), d'Alexandra Stakes (Ascot) et du prix Rieussec (Paris) ; *Golden-Boss,* champion cheval de vitesse de 1923-1924 (Angleterre) ; *Parth,* gagnant du prix de l'Arc de Triomphe, du Kempton Park Great Jubilee Handicap, des Churchill Stakes (Ascot), du Greenham Plate (Newbury), du North Sea Stakes (Redcar) ; *Star-Hawk,* gagnant du Lawrence Realisation Stakes (Belmont Park), du Louisville Cup (Churchill Downs) et placé deuxième dans le Kentucky Derby ; *Hollister,* gagnante de 16 courses aux États-Unis et de plusieurs en France ; *War-Cloud* (mort), gagnant de nombreuses courses aux États-Unis, père en France des chevaux : *Fleet-Cloud, Storm-Cloud, Red-Cloud, Thunder-Cloud, Golden-Cloud, Flying-Cloud, Cloud-Burst, Rain-Cloud* et *Sun-Cloud,* ses premiers produits ; *Mac-Kinley,* gagnant de la Poule d'essai des Poulains, jeune étalon et père de chevaux d'avenir.

Telles sont les performances des meilleurs coursiers de l'écurie Macomber.

Cette pépinière de la noblesse quadrupède conserve les traditions du temps de Vanderbilt, auxquelles elle joint les enseignements du progrès et du perfectionnement. Administrée avec le souci constant de l'amélioration de la race des pur sang, elle est le modèle parfait d'une écurie moderne, offert à l'admiration de tous les amateurs du sport hippique en France.

Champ d'entraînement particulier de Poissy

HARAS DE BOUCHEVILLIERS

En Normandie, dans le riche Pays de Bray, situé aux confins de l'Eure et de la Seine-Inférieure, à 85 kilomètres de Paris, sur la route Paris-Dieppe, se trouve le joli petit village de Bouchevilliers. L'Epte, célèbre par ses truites, sillonne ces vertes prairies, encadrées par des collines boisées, qui font de ce pays une Suisse normande.

C'est dans cette vallée de l'Epte que s'élève le haras de Bouchevilliers, appartenant depuis 1917 à M. Jean Saint. Le haras, qui jouissait déjà d'une certaine renommée comme centre d'élevage des demi-sang, lorsqu'il était en location de Mme Dora Victor-Hugo, fut par la suite utilisé comme lieu de repos par l'écurie Charles Liénart. Depuis son acquisition par M. Jean Saint, il devint un centre d'élevage des plus importants. Comptant de nombreuses poulinières, dont nous donnons plus loin les noms et les caractéristiques, il possède comme principal étalon le fameux *Château-Latour*, alezan, né en 1916, par *Sans-Souci* et *Nectarine*, qui a gagné sous tous les poids et qui est propre père du célèbre *Château-Laffitte*.

M. Jean Saint

Les poulinières au service du haras sont : 1° *Dette-du-Sang*, baie, née en 1917, par *Isard II* et *Affiche*, bonne gagnante, a produit, en 1925, *En Famille*, par *Château-Latour*; saillie en 1925 par *Checkmate*; 2° *Lady-Gray*, grise, née en 1917, par *Larmes* et *La Gangue*, a produit, en 1925, *Pays-de-Bray*, par *Verwood*; saillie en 1925 par *Ali-Bey*; 3° *La Carmen*, alezane, née en 1920, par *Le Cid III* et *Corézia*, a produit, en 1924, *Ça m'suffit*, par *Château-Latour*; en 1925, *Pilotin*, également par *Château-Latour*; saillie par *Grand-Fleet*; 4° *L'Adorable*, baie, née en 1911, par *Le Samaritain* et *Ladorna*, a produit de nombreux vainqueurs, dont *Hight-Spirits*, gagnant de 300 000 francs en plat; saillie en 1925 par *Ali-Bey*; 5° *Impola*, baie, 1921, par *Faucheur* et *Melvieto*; saillie, en 1925, pour la première fois par *Château-Latour*; 6° *La Sanction*, baie, née en 1913, par *Mon Général* et *La Samaritaine*, a produit *La Satisfaction*, gagnante; saillie en 1925. par *Collaborator*.

High-Spirits

Les foals nés en 1925 sont tous sous la direction de M. Philippe Brown, le spécialiste bien connu, ancien entraîneur de l'écurie du Baron Finot.

Outre les produits de son élevage, M. Jean Saint a possédé chez M. Philippe Brown d'autres chevaux de premier ordre, parmi lesquels il faut citer *Mime* par *Bay-Ronald*, second dans la Coupe du Roi d'Espagne à Saint-Sébastien, et *High-Spirits*, acheté à M. Macomber, un des cracks de cette écurie. *High-Spirits* compte à son actif 24 victoires, dont voici les principales : prix d'essai des poulains et prix Delâtre à Maisons-Laffitte ; Grand Prix de Lyon (2 fois) ; Grand Prix d'Acquitaine à Bordeaux ; prix d'Allier, Grand Handicap à Vichy et de nombreux handicaps (sous gros poids) à Maisons-Laffitte et à Saint-Cloud.

M. Philippe Brown

Malgré la date récente de sa création, le haras de M. Jean Saint, grâce à la composition judicieuse de ses pensionnaires et aux méthodes modernes qui président à son organisation, promet de devenir un centre remarquable de l'élevage français. Ses produits sont incontestablement appelés à jouer un grand rôle sur le turf dès le commencement de la saison 1927.

Château-Latour

Vue du Haras

HARAS DE BLINGEL

Entrée du haras

Ce n'est pas par snobisme, par amusement de joueur ou pour toutes autres raisons n'ayant rien de commun avec le sport que M. Gustave Wattinne élève et fait courir, mais bien par pur amour du cheval et pour la satisfaction que l'on éprouve à vaincre les difficultés de l'élevage du pur sang.

C'est dans ce même esprit sportif que M. Wattinne a voulu créer et présider la *Société des Courses du Touquet*, dont l'inauguration en 1925 a été si bien et si joyeusement accueillie qu'elle permet de prédire à la jeune Société le plus brillant avenir.

C'est en 1913 qu'il fonda le haras de Blingel, près d'Auchy-lès-Hesdin, dans le Pas-de-Calais. Les six premières poulinières, parmi lesquelles se trouvait *Medlicot*, mère de *Marmouset* et de *Mouzu*, furent achetées aux ventes de Newmarket, en décembre 1913.

Les chevaux les plus marquants de cet élevage sont : *Marmouset*, né le 15 mars 1914, qui est le premier produit né au haras ; sa carrière fut très contrariée par la guerre, et c'est à Saint-Sébastien, en 1917, et dans les épreuves de sélection, en 1918, qu'il donna les premières manifestations de sa qualité.

Puis en 1919, il gagnait le prix Jouvence, le prix du Pin et le Grand Prix d'Ostende.

En 1920, il se classait second dans le prix de Monte-Carlo (grande course de haies) et gagnait le Grand Prix de la Ville de Nice. Il a totalisé environ 300 000 francs pendant sa carrière.

Embry, alezan, 1917, était un cheval de grande classe qui aurait pu être plus heureux. Il est à noter, en effet, qu'en plus de ses neuf victoires il fit de très belles courses, parmi lesquelles nous citerons : en 1920, le prix Greffulhe, second à une très courte tête; le prix Lupin, second à une encolure, mais distancé et mis troisième; le prix du Jockey-Club, troisième ; le Grand Prix de Paris, second à une courte tête ; en 1921, le 63e prix Biennal, second, et le prix du Cadran, second. Il a gagné environ 400 000 francs.

Seclin, bai, 1921, qui a gagné environ 420 000 francs en 1924 et en 1925 et qui fut notamment vainqueur de l'Alexandra Stakes à Ascot.

Les étalons du haras de Blingel sont : *Opott*, alezan, 1910, par *Maximum* et *Oussouri*, dont les produits ont déjà gagné environ 2 millions, et *Marmouset*, bai, 1914, par *Marajax* et *Medlicot*, qui a commencé sa carrière d'étalon en Belgique, où ses produits gagnants sont nombreux et comptent parmi les meilleurs du pays.

Au haras, les poulinières sont au nombre d'une vingtaine.

L'écurie d'entraînement est à Chantilly.

Opott, alezan, 1910, par *Maximum* et *Oussouri*

Marmouset, bai, 1914, par *Marajax* et *Medlicot*

Les couleurs sont : casaque cerise, toque bleu clair.

M. Wattinne a comme entraîneur particulier Harry Davison, qui a sous son contrôle une trentaine de chevaux.

Il nous est impossible d'énumérer tous les prix remportés par cette écurie. Nous ne citerons que les principaux. Ce sont :

En 1919, le Grand Prix d'Ostende ; en 1920, le Grand Prix de la ville de Nice, le Royal-Oak, le prix Le Sancy ; en 1921, le prix Édouard Gillois, le prix La Rochette, le prix de Dangu, le prix Seymour ; en 1924, le Grand Prix de Vichy (*dead heat*) ; en 1925, le prix La Rochette et l'Alexandra Stakes à Ascot.

Embry, ALEZAN, 1917, PAR *Opott* ET *Eybens*

Seclin, BAI, 1921, PAR *Opott* ET *Sa Tony*

Une ferme qui possède un troupeau de vaches flamandes, dont on régénère dans sa pureté la race si éprouvée pendant la guerre.

Une porcherie modèle, où s'élèvent de purs yorkshires large white, pour diffuser dans la région cette excellente race de croisement.

Enfin, un moulin qui utilise une chute de la rivière La Ternoise, donnant une force d'une quarantaine de chevaux. Ce moulin est organisé pour moudre le blé ou les grains des cultivateurs voisins, trier les graines en vue d'obtenir des semences parfaites, brosser les avoines destinées aux chevaux du haras et de l'écurie de course et faire les moutures nécessaires à l'aviculture, à l'étable et à la porcherie.

C'est cet ensemble, comprenant les élevages de : chevaux, bovins, porcs, poules, qui, avec la ferme, le moulin et l'écurie de Chantilly, constitue « l'Exploitation agricole de Blingel »

BOX DES YEARLINGS

BOX DES POULINIÈRES

Sous la même direction que le haras et dans la même propriété, se trouvent : un établissement d'aviculture, où se fait la sélection de ponte des races : Leghorn, Wyandotte, Rhode-Island, Bresse et Light-Sussex, ainsi que l'élevage du canard Rouen clair.

Laboratoire. Habitation du directeur et bureaux. Salle d'opérations.

LA COUR DU HARAS

L'ÉCURIE DE COURSES ET LE HARAS DE MORTEFONTAINE DE M. Ed. MARTINEZ DE HOZ

Peu de propriétaires ont connu, dès leurs débuts, une fortune et une renommée analogues à celles que le sort réserva à M. Martinez de Hoz, dont la récente nomination dans l'ordre de la Légion d'honneur fut unanimement applaudie dans tous les milieux sportifs.

Fondée il y a à peine douze ans, son écurie se trouve à l'heure actuelle au premier rang des écuries françaises. Elle jouit, en effet, d'une faveur publique exceptionnelle et bat de loin, au point de vue succès sportif et matériel, ses concurrents les plus anciens et les plus connus.

Confiée à l'entraînement de M. Franck Carter, de Chantilly, l'écurie de Martinez de Hoz se compose actuellement

(Cliché Pirou Royale.)
M. Ed. Martinez de Hoz

de vingt-cinq sujets, dont sept de deux ans, non encore essayés sur le turf. Pendant la saison 1924, les chevaux de M. Martinez de Hoz lui ont apporté plus de 900 000 francs d'argent public, gagnant vingt-deux courses plates et le plaçant ainsi au quatrième rang parmi les propriétaires français. En 1925, M. Martinez de Hoz se place en tête des propriétaires gagnants avec 34 victoires et 1 839 295 francs d'argent public.

Examinons maintenant de près les performances des pensionnaires de M. Franck Carter, appartenant à M. Ed. Martinez de Hoz, et commençons par les plus célèbres d'entre eux : *Lucide*, *Belfonds* et *Tricard*. *Lucide*, pouliche alezane, née chez M. Léon Mantacheff, est incontestablement une des meilleures bêtes de sa génération. Achetée yearling à Deauville pour la somme considérable de 140 000 francs par son propriétaire actuel, elle débuta à deux ans le 20 septembre 1924, au Tremblay, dans le prix Thormanby, qu'elle remporta facilement, battant un lot de six chevaux.

Engagée ensuite dans le prix des chênes à Longchamp, le 28 septembre, elle le gagna avec une aisance extrême, précédant un lot de huit concurrents.

Elle termina sa carrière de deux ans par une nouvelle victoire sur l'hippodrome de Longchamp (le 12 octobre, dans le prix de la Fourrière), en élevant ainsi le montant de ses gains à la somme de 51 260 francs.

Fille de *Maintenon* et de *Lucy-Néal*, *Lucide* doit à ses origines sa silhouette impeccable et ses qualités remarquables de tenue et de vitesse.

Pouliche d'une grande classe, elle n'a pas manqué, à trois ans, de continuer sa brillante carrière. Après un échec fortuit au Tremblay (seconde derrière *Our-Gem*) dans le prix Chloé, *Lucide* inscrivit à son actif une nouvelle et retentissante victoire dans l'épreuve classique qu'est le prix Daru (le 3 mai 1925, à Longchamp). Battant avec une facilité extraordinaire un lot important de dix chevaux, parmi lesquels des bêtes de la valeur de *Master-Quack*, à Mme Edmond Blanc, *Lucide* a prouvé une fois de plus que M. Martinez de Hoz possède en elle une pouliche merveilleuse, appelée à une carrière exceptionnelle et susceptible de se mesurer avec nos meilleurs poulains. Elle gagna également la prix Malleret et le prix Minerve en 1925, se classant deuxième dans le prix de Diane.

Passons maintenant à l'autre crack de l'écurie : *Belfonds*, gris, par *Isard II* et *La Buire*, cheval d'une classe supérieure. Né en 1922, *Belfonds* compte à son actif toute une série de victoires importantes. Il est gagnant du prix Gallinule (au Tremblay) et de celui de la Chaussée (à Chantilly) en 1924, du prix d'Apollon (Saint-Cloud) et du prix Greffulhe (Paris) en 1925. Il remporta, dans un style incomparable, le 10 mai 1925, à Longchamp, une des plus importantes épreuves de la saison, le prix Hocquart, qui, d'une valeur nominale de 40 000 francs, se monte en réalité à plus de 135 000 francs, et enfin le prix du Jockey-Club.

Citons encore : *le Prélude*, gagnant le prix Adolphe Abeille (Auteuil) et s'attribuant, dans la période de janvier-mars 1925, près de 30 000 francs d'argent public aux courses d'obstacles ; *Great-Scot* (prix de Moriaville à Saint-Cloud) ; *Le Gueliz* (prix Buccaneer au Tremblay, prix de Barbeville

Belfonds

Lucide

à Longchamp) ; *Perdicas* (prix Codoman en 1923, prix des Roches-Noires à Deauville) ; *Sacred-Alliance* (prix Isinglass au Tremblay en 1924) ; *Tricard*, très bon cheval, par *Brûleur* et *Trinquette*, gagnant du prix du Conseil Municipal, du prix de Blangy (Paris), du prix de Commelles

Tricard

Entraînés par un connaisseur comme Franck Carter, montés par le jokey hors ligne qu'est le jeune H. Semblat, les chevaux de M. Ed. Martinez de Hoz forment une équipe invincible, destinée à émerveiller les amateurs du noble sport hippique pendant encore de longues années, et à

Kircubbin

(Chantilly), du prix de Jumilhac en 1924 et 1925 (Le Tremblay) et second dans le prix du Cadran (Paris) en 1925 ; il remporta également, la même année, les prix de Jouvence, de Chantilly et Rainbow; *Tetratela*, gagnante du prix Royaumont (Chantilly), du prix Poëtess au Tremblay, du prix de Royallien (Paris), du prix La Camargo (Saint-

faire triompher les sympathiques couleurs de l'heureux propriétaire dans les épreuves les plus célèbres.

Passionné du cheval, M. Martinez de Hoz possède, outre son écurie, un établissement magnifique consacré à l'élevage. Il a loué à cet effet, en 1920, le haras de Mortefontaine (gare de Survilliers, Oise), appartenant au duc de Gramont.

Frisette

Tetratela

Cloud) ; *Clocheton II*, cheval remarquable, par *Prestige* et *Cloche-d'Or*, vainqueur du prix Royal Hampton (au Tremblay), du prix Reisset et du prix des Cars (à Longchamp, 1925) ; *Tresigny*, premier du prix de Chatou (à Longchamp), à deux ans, et troisième du prix Daru derrière *Lucide* et *Master-Quack*, en 1925 ; *Frisette*, pouliche alezane achetée à Deauville en 1923, gagnante du prix Thomas Bryon, du prix Vanteaux (Paris), du prix de Cérès, du prix de Royallien et s'attribuant plus de 200 000 francs d'argent public; *Tric-Trac* a bien figuré pour ses débuts en 1925 dans le prix de Mars, a gagné en mai le prix du Printemps de 30 000 francs à Longchamp, le prix de Satory et le prix Vanderbilt.

La liste des palmarès serait trop longue si nous devions citer tous les vainqueurs appartenant à cette brillante écurie.

Haras de Mortefontaine

Le haras de Mortefontaine comprend un étalon et douze poulinières. L'étalon *Kircubbin* lui-même est une des célébrités du turf, bai brun, par *Captivation* et *Avon-Hack*, né en 1918; il a gagné plus de 600 000 francs en plat. Il est vainqueur du Saint-Léger en Irlande et en France du prix du Président de la République à Saint-Cloud (battant d'une tête *Ksar*), du prix du Printemps (Saint-Cloud), du prix d'Ispahan (Paris), du prix Consul, Elf, etc. Ses produits sont indiscutablement appelés à jouer un rôle considérable parmi les futurs vainqueurs de nos réunions hippiques.

M. Martinez de Hoz a fait en 1925 de très importants achats de yearlings à Deauville, parmi lesquels *La Plata* et *Mon Talisman*, payés tous deux 970 000 francs. Ces deux yearlings proviennent du haras de Saint-Jacques, à M. Guillermo Ham.

A. EKNAYAN

L'élevage et l'écurie de M. A. Eknayan furent, de son vivant, les plus importants établissements du genre en France. Par le nombre de chevaux qu'il possédait, par la quantité et la qualité de leurs victoires, M. Eknayan était le propriétaire le plus considérable de notre époque. Quant à l'extension de son élevage, il suffit de dire qu'en 1925, l'année de la mort de M. Eknayan, ses trois haras comptaient un effectif de 130 poulinières, pour donner une idée du rôle joué par cet établissement dans le sport hippique français.

M. Atanik Eknayan, négociant en diamants, d'origine arménienne, né à Constantinople en 1847, naturalisé Français depuis 1888, commença la création de son élevage en pleine guerre (1917). Les premières poulinières acquises furent d'abord mises en pension chez M. Duret, au haras de Vaucresson. Elles furent ensuite réunies au haras de Viroflay, loué par M. Eknayan à cet effet.

A. Eknayan

Dès la cessation des hostilités, l'élevage prit une extension prodigieuse. Fin 1918, l'établissement s'assure la monte exclusive de *La Farina*, qu'il prend en location au baron Ed. de Rothschild et qu'il conserve jusqu'en 1920. Bientôt le haras de Viroflay devient insuffisant. Il est abandonné, et les poulinières, étalons et poulains, sont envoyés au haras de Villebon (Seine-et-Oise), loué au baron Nivière, et à celui de Bel-Ébat, à La Celle-de-Saint-Cloud, loué à la Société des Haras.

En 1924, M. Eknayan fit l'acquisition du haras de Joyenval (près Saint-Germain), appartenant à M. Camille Blanc, et abandonna à la même époque celui de Bel-Ébat.

Au début de 1925, en plus de ses haras de Villebon et de Joyenval, M. Eknayan prend en location un troisième : l'établissement du Champ-d'Alouettes, à Gouvieux (Oise), appartenant à M. Arnaud de l'Ariège.

Ces trois haras abritent, à cette époque, 130 poulinières, comme nous l'avons dit plus haut. La monte au haras de Villebon est assurée par *Dominion* et *Master-Good* ; à celui de Joyenval, par *Cid-Campéador* et *Samouraï*. En outre, *Frileux III* fait la monte au haras de Vaucresson, appartenant à M. Duret. *Dominion* (par *Polymelus* et *Osyrna*) fut acheté par M. Eknayan en 1922 à M. le baron Velasco ; *Cid-Campéador*, par *Phœnix II* et *Chatwood*, fut acquis foal, en 1917, chez M. Louis Bedout ; *Master-Good*, par *Rabelais* et *Miss-Gennes*, provient de l'élevage du marquis de Nicolay ; il fut acheté yearling en 1917 ; *Samouraï*, par *Alcantara II* et *Sans-Tache*, fut acheté à l'âge de deux ans au baron Robert de Rothschild ; *Frileux III*, par *Lorlot* et *Frigella*, et un autre étalon de l'établissement *Dolphin*, par *Écouen* et *Djephté*, furent acquis en 1917.

Les produits de l'élevage Eknayan sont excessivement nombreux. Rien qu'aux ventes de Deauville, en 1925, 48 yearlings provenant des trois haras de M. Eknayan, furent présentés au public. 32 d'entre eux furent vendus pour la somme globale d'environ 1 100 000 francs, dont 145 000 francs pour *Anahid*, 105 000 francs pour *Nostradamus* et 75 000 francs pour *Oilée*.

Tel fut le succès considérable remporté par M. Eknayan éleveur. Son succès de propriétaire d'écurie fut non moins brillant.

Au cours des années 1923, 1924, 1925, ses représentants allèrent de victoire en victoire, gagnant en tout près de 2 500 000 francs d'argent public. Citons parmi les plus remarquables performances de la cavalerie de M. Eknayan, les victoires : de *Samouraï* dans les prix Dollar et de Seine-et-Marne (1919) ; de *Marron*, dans l'Omnium des deux ans (même année) ; de *Dolphin*, dans le prix de Maréchaux ; de *Samouraï*, dans les prix des Sablons et du Cadran (1920) de *Marron*, dans le prix Monarque et de Van, dans le Grand Prix de Marseille (1921) ; de *Cid-Campéador*, dans le prix Boïard (1922) ; de *Zeïtoun*, dans le prix du Prince de Galles (1923) ; de *Tapin*, dans les prix Greffulhe et dans la Poule d'essai (1924) ; de *Mousko*, dans le Prix de l'Élevage (1925), etc.

L'écurie a remporté, en outre, plusieurs victoires à l'étranger, notamment en Angleterre, avec *Tapin*, à Lincolnshire (1925), et avec *Hélium* (1924) en Espagne, dans la grande course de haies de Saint-Sébastien.

Après la mort de M. Eknayan, survenue en 1925, les héritiers ont estimé qu'ils ne pouvaient assurer la charge d'une exploitation de telle envergure. Réduisant le nombre des poulinières, ils l'ont ramené à 50, conservant dans cet effectif les meilleures reproductrices du haras. Malgré cette diminution du nombre de ses pensionnaires, l'établissement Eknayan reste, de nos jours, un des centres les plus importants et les plus réputés de l'élevage français.

Tapin

Dominion

ÉLEVAGE DE MM. ROBERT LAZARD & RENÉ SIBILAT
(Haras d'Auteuil ; Haras de la Rapée)

Rivette II

Séléné

Créé en 1917, le haras d'Auteuil a obtenu dès la première année de vente de sa production à Deauville un succès appréciable.

Jus-d'Orange, étalon de cet élevage, avait été un des sujets de tête des épreuves de sélection.

C'est un grand et fort cheval d'un bel alezan doré, très puissant, très noble dans le port de sa tête, dans l'expression de la physionomie ; l'œil est bien ouvert, l'encolure bien sortie, l'épaule bien dirigée, le rein court et fort, l'arrière-main bien descendu, les genoux larges, de bons jarrets, de beaux tissus, le canon court et fort. C'est aujourd'hui un magnifique étalon.

Sa production est régulièrement bonne ; sur 90 produits, 42 ont gagné en courses publiques près de 1 200 000 francs.

Parmi les meilleures poulinières de cet élevage, il faut citer :

Séléné, par *Santona* et *Sans-Souci II*, mère de *Select*, gagnante de près de 400 000 francs de prix ; *Prince-d'Orange II*, gagnant de près de 300 000 francs de prix, acheté par M. Filipesco pour être étalon en Roumanie ; *Orange-Girl*, gagnante en plat ; *Orange-Pip*, *Célibat*, etc.

Rivette II, par *Ajax* et *Golden-Key*, mère d'*Orange-Peel* ; *Ris-Orangis*, *Orangerie*, et tous gagnants.

Actuellement l'élevage de MM. Robert Lazard et René Sibilat se compose de seize poulinières, de *Jus-d'Orange* comme étalon, et ils sont intéressés dans *Filibert-de-Savoie* et *Massine*, qui font la monte au haras de Saint-Martin-du-Chêne.

Les poulinières sont au haras d'Auteuil, où elles mettent bas, et, dès que les produits sont sevrés, ils sont envoyés au haras de la Rapée, où leur élevage est continué sous la direction très éclairée de Mme J. Victor-Thomas, propriétaire du haras.

De là ils vont aux ventes de Deauville.

Jus-d'Orange

ÉLEVAGE ET ÉCURIE E. MORGON

Le général Morgon et le comte Louis de Boisgelin se rendaient acquéreurs, le 30 décembre 1918, de ce qui avait constitué l'ancienne écurie du baron Gourgaud. L'élevage (haras de Saint-Martin-du-Chêne) se composait de 3 étalons, 23 poulinières et 10 foals, et 26 chevaux étaient à l'entraînement chez Elijah Cunnington, à Chantilly.

Le général Morgon

Ces messieurs reprirent les couleurs qu'ils avaient lorsque, jeunes officiers, ils possédaient des chevaux en association (casaque rayée rouge et vert, toque noire.) Le lieutenant Morgon qui montait en course, sous-écuyer à l'École de Saumur, et le comte de Boisgelin, officier de cuirassiers, homme de sport et veneur, eurent quelques succès de 1887 à 1891 à la Croix-Berny, Vincennes, la Marche, avec *Diablotin III*, *Pologne*, etc...

En 1919, l'écurie vit triompher ses couleurs avec *Cocher* (prix de l'Indépendance Day), *Caraco*, *Il arrive* et *Romano*.

En 1920, les chevaux sont confiés à l'entraînement de Georges Bartholomew, avec Georges Bartholomew fils comme premier jockey. L'écurie courut aussi bien en courses plates qu'en obstacles. *Saint-Moritz*, *Saint-Hélier* (prix Edgar Gillois) et *La Palisse* furent les principaux gagnants.

A la fin de l'année 1920, l'élevage est transféré de Saint-Martin à Marly-la-Ville.

Les principaux chevaux gagnants furent : en 1921, *Gamaches*, *Bon-Accueil*, *Sapristi* (prix Sagan) et *La Palisse* (Grand Prix de Compiègne).

En 1922, *Ceinturon* (prix Daphnis et prix de Bois-Roussel), *Jort* (prix La Rochette et prix Henri Delamarre) et *Guercœur* (Grand Prix de Dieppe).

En 1923, *Jort* (prix La Rochette et Edgar Gillois), *Guercœur* (Grand Prix de Lyon, Grand Prix de Dieppe et prix du Prince d'Orange).

En 1925, *Guercœur* (Grand Prix de Nice), *Jort* (prix de la Moskova et prix Vermout) et *Bernique* (Grand Prix de Dieppe). L'association cessa à la fin de 1924, et le général Morgon resta seul propriétaire de l'élevage et de l'écurie d'entraînement. Il continue à obtenir des succès : *Guercœur* gagna deux courses d'obstacles à Nice ; *Cocange* remporta le grand prix de Dieppe, ce qui fit la quatrième victoire consécutive de l'écurie dans cette course, ainsi que l'Omnium.

Les chevaux, dont l'effectif à l'entraînement est réduit à 10, sont chez Niaudot, à Gouvieux ; 14 poulinières sont au haras de Marly-la-Ville.

Guercœur, né en 1918, par *Consols* et *Gutrum*

Cocange, née en 1922, par *Romano* et *Cocagne*

Lieutenant sous-écuyer Morgon, montant *Caporal*

ÉLEVAGE DE SAINT-JACQUES

C'est à Bessancourt, entre Écouen et Luzarches, dans une des parties les plus riantes de l'île de France, que M. Guillermo Ham a installé son élevage. A la lisière de la forêt de Montmorency, l'élevage de Saint-Jacques est une vaste et fertile prairie d'où sont sortis des produits de tout premier ordre.

M. Guillermo Ham a su réunir un lot de jeunes poulinières aussi intéressantes par leurs origines que par leur modèle. Il ne possède aucun étalon ; ses poulinières sont envoyées à la saillie des meilleurs étalon, tels que *Sardanapale, Ksar, Teddy, Bridaine, Kircubin, Brulaire,* etc...

C'est ce qui explique l'excellence de ses yearlings. Nous ne ferons que mentionner ses meilleures poulinières. Ce sont : *Humita, La Magneto, Simon-Lassie, Last-Try, Beacon-Light, Hamma, Catherine-Swynford, Peg o'my Heart, Bayling, Lamia, Querita, Mount of Pride, Double-Douceur, Eagle-Eye, Rakova, Mademoiselle-Georgette, Oculist* et *Bayling*; puis sept jeunes poulinières : *Laddy-Vera, La Verbena, Petite-Comtesse, Stéphanie-Balle, Benga, La Mocita* et *Tranca*. En 1925, aux ventes de Newmarket, furent achetées les superbes poulinières : *Mitrailleuse, Ma Poupée, Liadin* et *Eos*.

Nous insisterons sur les qualités de reproducteur de *Catherine-Swynford*, petite-fille de *Sandridge*, qui avec *Spearmint* donna un magnifique poulain bai, à l'œil vif, à la poitrine profonde, aux très bons membres, *Old-Chum*. Il gagna le prix Reiset à Longchamp et partait grand favori au Grand Prix de 1924. Il ne put malheureusement achever la course et fut fracassé.

M. Guillermo Ham fait également courir avec le même succès. Depuis 1923, ses chevaux étaient à l'entraînement chez M. Juan Torterolo; mais, depuis septembre 1925, cinq chevaux sont chez M. David Englander : *Coup-de-Grâce, El Pampero, La Rêveuse, Le Commandant* et *Regalon*.

En 1919, lorsqu'il créa son élevage, M. Guillermo Ham avait dix poulinières, il en a actuellement trente. Le haras de Saint-Jacques est dirigé par un jeune Irlandais, qui d'enfance s'occupe des chevaux. Ces chiffres, s'ils suffisent à montrer sa valeur, n'en expliquent pas les causes. D'origine argentine, M. Guillermo Ham n'habite la France que depuis vingt ans. Il possédait en Argentine, dans la province de

(*Cliché Taponier.*)

GUILLERMO HAM

Buenos-Ayres, un important élevage qui lui venait de son père. C'est dire que sa connaissance profonde et son goût du cheval, qui est une véritable passion, lui sont venus par atavisme.

C'est dans la continuité des traditions dans une même famille que nous devons voir les causes d'un succès ininterrompu et d'une réputation sans cesse croissante.

L'ÉLEVAGE DE SAINT-JACQUES

HARAS DE MÉNIL-VICOMTE

Ce haras est situé à 6 kilomètres du Merlerault, région justement réputée pour l'élevage du pur sang. Il vient d'être acheté par M. Jean Lieux pour remplacer le haras du Saussay, où il fit ses débuts comme éleveur en 1919, avec deux poulinières, *La Bien-Venue* et *Mademoiselle Fi-Fi*, auxquelles vinrent se joindre l'année suivante *Gallantry* et *Syriaque*.

Ce choix fut heureux, puisque ces poulinières ont donné au nouvel éleveur trois bons produits : *Le Goliath*, gagnant entre autres de la Grande Course de Haies et du Grand Steeple-Chase de Pau; *Sylvan*, gagnant en plat du Grand Critérium de Saint-Cloud et de nombreuses courses d'obstacles ; *Grand-Henry*, gagnant en plat du prix de la Côte d'Azur à Nice et en obstacles du prix Wild Monarch à Auteuil, de la Poule d'essai et de la Course de Haies

d'Automne à Enghien, du prix du Conseil Général et de la Grande Course de Haies à Nice, se révélant ainsi le meilleur quatre ans de sa spécialité.

Devant de tels débuts, le haras a pris immédiatement de l'extension; il comprend aujourd'hui 36 poulinières et 2 étalons :

Antivari, né en 1913, chez M. le vicomte d'Harcourt, est par *Sea-Sick* et *Arva* (la mère d'*Amadou*). Il fut acheté à deux ans par M. Lieux et revendu dans un lot de 12 chevaux à S. M. Alphonse XIII. Sous les couleurs royales et entraîné par son ancien propriétaire, il a gagné deux fois le Grand Prix d'Automne à Saint-Sébastien et en France les deux seules courses disputées (épreuves de sélection), le prix de l'Élevage, devant *Sans-le-Sou* et *Teddy*, et le prix de l'Horloge (Cadran), devant *Jus-d'Orange*, se révélant ainsi le meilleur de sa génération. Retiré de l'entraînement, il a été deux ans étalon en Espagne au haras royal de Laretoki, donnant les meilleurs produits nationaux. M. Lieux, qui avait pu apprécier, puisqu'il l'avait conservé à l'entraînement, les sérieuses qualités d'*Antivari*, n'hésita pas à le racheter dès que le roi d'Espagne manifesta le désir de le vendre.

Harpocrate, né en 1918 chez M. Ed. Kann, est un fils de *Saint-Ange* et de la glorieuse poulinière *Hush*, mère de *Sainte-Ursule*, gagnante du prix Vermeille, et d'*Uganda*, gagnante du prix de Diane. Après des débuts victorieux à deux ans, il fut acheté par le duc Decazes, pour qui il gagna le prix de Condé; à trois ans, les prix des Gars, la Coupe d'Or, le prix Delamare ; il fut troisième du Grand Prix de Paris à une encolure de *Fléchois* et trois quarts de longueur de *Lemonora*. A quatre ans, il a gagné le Biennal et le Grand Prix de Vichy; à cinq ans, sous les couleurs de son propriétaire actuel, le Grand Prix de Nice. Il a débuté en 1924 comme étalon.

Parmi les poulinières, on trouve : *La Bien-Venue*, par *Ladas*, mère de *Lunéville*, de *Clara-Louise*, de *Paradoxe II* et de *Le Goliath*; *Gallantry*, la mère de *Grand-Henry*. Les autres sont de jeunes juments, toutes gagnantes, qui viennent d'entrer au haras : *Roxelane* [*Sardanapale* et *Vivina* (*Isinglas*)], gagnante de plus de 100 000 francs ; *Kiani*, par *Brûleur* et *Kisil-Sou*, demi-sœur de *Kisil-Kourgan*, est une demi-sœur de *King-Cross*; *Yane*, par *Werwood* et *Roselys*, demi-sœur de *Dagor*; *Tic-Tac*, par *Prestige* et *Teetotal* (*Desmond*) ; *Sunt Lacrymae* par *Sundrodge* et *Nuba* (*Wildfowler*) ; *Bière-du-Nord*, gagnante du prix Cérès, par *Ukko* et *Bia* (*Biniou*) ; *Inflorescence*, par *Saint-Just* et *Floraison* (*Sans-Souci*), la gagnante des prix Lupin et Daru ; *Mademoiselle-de-l'Yser*, par *Sundrige* et *Mademoiselle-de-Lespinasse* (*Flying-Fox*), est la mère de *War-Legend Rosita*, gagnante des quatre courses disputées à deux ans, est une fille de *Captivation* ; *Ourcq*, gagnante de 150 000 francs, par *Tagliamento* et *Odalisque* ; *Frivola*, gagnante de 100 000 francs en plat, par *Ukko* et *The Jolye*.

Si l'élevage de M. Lieux est tout nouveau, son écurie de courses est plus ancienne. Ses couleurs parurent pour la première fois en 1906 à Marseille et pendant six années remportèrent de nombreux succès. Installée à Maisons-Laffitte en 1912, son écurie prit immédiatement de l'extension; en 1914, elle comptait une trentaine de sujets. Au début de la guerre, elle fut liquidée en partie et, en 1916, quand elle fut achetée par le roi d'Espagne, elle ne comptait plus que 12 chevaux. Dans ce lot se trouvait, entre autres, de très bons chevaux : *Antivari*, qui resta à l'entraînement chez M. Lieux, celui-ci s'étant réservé un intérêt dans la carrière de courses de ce cheval.

En 1917, il monte avec le marquis de Villamejor une nouvelle écurie, qui pendant deux ans fut la première en Espagne.

Les courses reprenant en France, les deux associés se partagent les chevaux, et M. Lieux gagne en 1919 le prix du Président de la République avec *Radames*.

Tout en conservant pour lui son écurie de plat, en 1920, en association avec M. Liénart, il fonde une écurie d'obstacles, qui devient rapidement la meilleure et, en deux ans, M. Liénart arrive premier sur la liste des propriétaires gagnants ; à la mort de ce dernier, l'écurie est achetée par le duc Decazes et reste encore sous la direction de M. Lieux. Le nouveau propriétaire finit en tête des propriétaires gagnants. Pendant ces trois années, l'écurie Lieux remporta aussi bien en plat qu'en obstacles, sous les couleurs de ses associés ou sous les siennes, plus de 4 millions de francs en prix gagnés.

Harpocrate

Antivari

Les principales victoires furent celles d'*Antivari*, deux fois le Grand Prix d'Automne à Saint-Sébastien, le prix de l'Élevage et le prix de l'Horloge (Cadran) ; d'*Ukko*, gagnant du Grand Prix du Printemps et du Grand Prix de Saint-Sébastien ; de *Radames*, gagnant le prix du Président de la République ; de *Harpocrate*, gagnant le Grand Prix de Vichy et le Grand Prix de Nice. En obstacles, ce furent celles de *Coq-Gaulois*, gagnant de deux fois la Grande Course de Haies de Nice, du prix du Président de la République et du Grand Steeple-Chase d'Auteuil ; de *Forearm*, gagnant de la Grande Course, de Haies d'Auteuil ; de *Landman*, gagnant du Grand Steeple-Chase de Nice ; de *Brave*, Grande Course de Haies de Nice ; de l'*Yser*, Grand Steeple-Chase de Nice.

Actuellement M. Lieux possède, en association avec le duc Decazes, sous les couleurs de qui ils courent, 50 chevaux d'une écurie, fondée en fin 1923, de yearlings et de quelques deux ans.

HARAS DE BESSAN

Fervent amateur du sport hippique, M. Pierre Wertheimer était propriétaire d'une écurie de courses bien avant la guerre, mais tout en s'adonnant avec passion à son sport favori, il s'était toujours intéressé aux questions d'élevage. Il possédait en association avec M. Chéri Halbronn quelques poulinières et fit partie du syndicat d'éleveurs qui avait importé en France le fameux étalon *Rock-Sand*. A la fin de la guerre, il acheta pour son propre compte plusieurs poulinières, notamment *Épine-Blanche*, fille de *Rock-Sand*, réformée par M. Auguste Belmont avant le rapatriement de son élevage aux États-Unis.

Le haras de Bessan, situé à Civrac, canton de Lesparre (Gironde), fut fondé par M. Pierre Wertheimer en 1920. Le premier poulain qui vit le jour dans le nouveau centre d'élevage fut *Épinard*, par *Badajoz* et *Épine-Blanche*, né en janvier 1920. Avec *Djavid*, il formait toute la production du haras en cette première saison 1920.

Épinard est, à juste titre, considéré actuellement comme le meilleur produit non seulement de sa génération, mais de son époque. Depuis le célèbre *Prestige*, de M. Vanderbilt, nul autre cheval n'a connu une pareille gloire et n'a fourni de pareilles performances. Il a gagné à deux ans toutes les épreuves qu'il a disputées, montrant une classe tellement supérieure et un style tellement remarquable que les espoirs les plus téméraires étaient permis à son heureux propriétaire.

Ce fut d'autant plus inattendu que la descendance de *Badajoz* n'avait jusqu'ici montré que des qualités moyennes, de sorte que M. Wertheimer ne jugea même pas utile d'inscrire *Épinard* dans les grandes épreuves réservées aux chevaux de trois ans. Nul doute que, sans cette fâcheuse circonstance, *Épinard* aurait remporté en 1923 toutes nos épreuves classiques, laissant loin derrière lui les meilleurs représentants de sa génération. Il a confirmé sa forme et sa classe, remportant dans un style extraordinaire le Stewards Cup à Goodwood, en Angleterre, et, par sa lutte mémorable contre les représentants les plus qualifiés d'Amérique, il a rendu là un service inappréciable aux éleveurs de notre pays, un peu découragés par les succès répétés des chevaux anglais sur nos hippodromes au lendemain de la guerre. *Épinard* est aujourd'hui l'étalon de Bessan, et ses premiers produits sont nés cette année.

Son prédécesseur à Bessan était *Le Dragon*, par *Sea-Sick*

M. Pierre Wertheimer

et *Sauge-Pourprée*, étalon qui réunissait dans son pedigree le meilleur des vieilles races françaises. M. Wertheimer s'en est séparé en 1925 pour faire place à *Épinard* et le vendit aux haras royaux de Yougoslavie.

Les poulinières de Bessan sont au nombre de 23. Elles

Épinard

montré le chemin aux *Sir Gallahad*, aux *Tapin*, aux *Massine*, aux *Forseti*, aux *Masked-Marvel*, etc.

L'esprit d'entreprise si sportif de M. Wertheimer a

forment un ensemble des plus éclectiques au point de vue des pedigree. La moitié environ, achetée par M. Wertheimer à l'étranger, représente les meilleurs sangs d'Angleterre et des

États-Unis. L'autre moitié appartient aux races françaises. M. Wertheimer continue à faire d'importantes acquisitions de pouliches afin d'assurer à son haras un lot sélectionné de futures mères. C'est ainsi qu'il a acheté aux dernières ventes de Deauville dix pouliches yearlings et, en Angleterre, une fille de *Spearmint*. Grâce à ces sacrifices, grâce à une organisation moderne de premier ordre, possédant un étalon comme *Épinard*, le jeune établissement de Bessan a tous les éléments nécessaires pour rendre à l'élevage français d'inappréciables services dans l'avenir le plus prochain.

Vue du Haras

HARAS DE LA COMMANDERIE

Situé dans la Touraine, près de Ballan-Miré, le haras de la Commanderie, malgré sa fondation récente, compte déjà parmi nos établissements d'élevage les plus notoires. Créé par M. C. A. Salvador en 1920 dans sa propriété de famille, le haras possède un excellent terroir et de magnifiques herbages rappelant par leurs qualités ceux appartenant au haras de La Rablais et à celui de la Bourdaisière, voisins immédiats de la Commanderie.

M. Salvador et sa chienne danoise *Herta*.

M. Salvador a en effet, dans son haras, un chenil où il fait l'élevage du *Danois Arlequin*.

Appartenant à une remarquable lignée d'éleveurs, le propriétaire actuel de la Commanderie a de qui tenir. Il est, en effet, l'arrière-petit-fils de J. Crémieux, qui fut l'ami intime du célèbre Lord Seymour et un des sportsmen les plus connus du commencement du siècle dernier. Dès 1818 M. Crémieux commença à importer d'Angleterre en France des chevaux de pur sang et créa à Neuilly un élevage modèle dont il montait lui-même les produits. C'est à Neuilly que naquit et fut élevée la fameuse *Miss-Annette*, pouliche étonnante, la plus remarquable de son époque.

Le colonel Salvador, qui, sous le Second Empire, faisait autorité dans toutes les questions se rapportant à l'élevage, était le grand père du propriétaire actuel de la Commanderie. Par lui, M. C. Salvador est lié à la famille Chéri, propriétaires de l'établissement bien connu, dont le fondateur était le propre cousin du colonel.

Fort de ces traditions familiales, M. C. Salvador s'adonne depuis longtemps au sport hippique. Bien avant la guerre, il faisait courir ses chevaux en France et montait lui-même dans de nombreux concours.

Il est compréhensible qu'il dirige personnellement son élevage de la Commanderie et qu'il remplisse cette tâche avec plein succès.

L'effectif du haras compte 13 poulinières nées en France et en Angleterre. Choisies avec un grand éclectisme, ces poulinières descendent de reproducteurs tels que : *Minoru, Cicero, Corcyra, Sundridge, Le Roi-Soleil, Sans-Souci II, Saint-Damien*, etc. Les meilleurs étalons de notre époque assurent la monte de la jumenterie du haras. Ce sont : *Ksar, Sir-Gallahad, Épinard, Filibert-de-Savoie, Massine, Cannobie, Alcantara II, Zagreus, Mesilim, Château-Laffitte, Radames*, etc.

Les résultats obtenus démontrent l'excellence de ce choix. Les produits de l'élevage sont magnifiques et atteignent aux enchères des prix considérables. En novembre 1925 les Établissements Chéri ont vendu un foal appartenant au haras de la Commanderie : *L'Impératrice*, par *Ksar* et *Dircé*, pour la somme de 80 000 francs. Une somme pareille n'avait jamais encore été obtenue en France comme prix d'un foal en vente publique.

M. Salvador présente *Dircé*, pleine de *L'Impératrice*

Chateau de la Commanderie

L'ÉLEVAGE ET L'ENTRAINEMENT DE Mme GALTIER

Pas n'est besoin, croyons-nous, de présenter Mme Galtier. Elle est connue de tous ceux qui, de près ou de loin, s'intéressent au sport hippique. C'est la sportswoman complète. Mais ce que peu savent, c'est la mission qu'elle s'est donnée ; elle considère l'élevage et l'entraînement comme un véritable sacerdoce, qu'elle accomplit avec autant de sincérité que de désintéressement.

Mme Galtier

S'attaquer aux secrets que renferme la nature, tenter de les surprendre et de s'en emparer, est acte presque audacieux qui demande en outre une grande persévérance, une patience inlassable, un courage et une ténacité exemplaires.

Mme Galtier fait le contraire de certains. Elle ne recrute pas, ici et là, un peu au hasard, des poulinières qu'elle se contentera d'envoyer au stud à un étalon qu'une adroite publicité aura recommandé. Non, elle envoie à son haras les produits qu'elle a « travaillés » suffisamment pour bien connaître leur tempérament, leurs aptitudes, leur caractère, leur réelle qualité ; elle apprécie le modèle et, alors, elle fait ses sélections, ses alliances, dose le courant de sang. S'il lui plaît, elle fait même de l'imbreeding.

Le haras de Bêcheville, situé près « Les Mureaux », en Seine-et-Oise, comprend 60 hectares de prairies fertiles. C'est là qu'est installé *Caroly*, ex-*Clos-Vougeot*. Rappelons ses origines : son père *Sundridge*, par *Amphion* et *Sierra* (*Speculum, Saint-Alban, Hermit* et *Wenlock*) ; sa mère, *Clyde*, par *Childwick* et *Common-Dance* (*Saint-Simon, Plaisanterie, Galopin, Welhingtonia, Common* et *Isonomy*)... Comment, avec un tel pedigree, un cheval ne donnerait-il pas des produits de premier ordre? Bien que sa carrière ne fût pas heureuse, il gagna néanmoins 159 000 francs d'argent public.

Tempête II et son foal *Cosmopolite*

Passons maintenant sommairement en revue les poulinières :

Bramble, née en 1920, par *Saint-Just* (*Saint-Frusquin, Saint-Simon* et *Galopin*) et *Bernache* (*Sans-Souci, Le Roi-Soleil, Pepper and Salt* et *Isonomy*), est une jument de vitesse. Elle eut en 1924 un poulain de *Caroly* et vient d'être livrée à *Nicéas*, également vite. Tous deux ont gagné successivement le prix de la Manche, à Maisons-Laffitte. Le produit de cette union devrait être un véritable flyer.

Tempête II, née en 1919, par *Goto-Bed* (*Perth, Mademoiselle-Chiffon, War-Dance, Krakatoa, Galliard, Wate*) et *Desideria* (*Doriclès*), a eu de *Caroly* en 1924 un magnifique poulain, *Ténébrion*, en 1925 un autre, *Cosmopolite*, aujourd'hui Yearling. Bien qu'elle fut surtout une jument de courte distance, son alliance avec *Caroly*, cheval de fond, lui permet de donner des produits ayant les qualités de l'un quelconque des parents.

Roselinde, née en 1919, par *Saint-Ange III* (*Son o'Mine, Sainte-Adresse, Saint-Simon, Isonomy*) et *Rosa-Melton* (*Melton, Master-Kildare, Scottish-Chief*) eut avec *Caroly* un produit mâle né en 1925.

War-Baby, née en 1917, par *Mon Petiot* (*Mon Général, Baby-Ronald, Chalet, Beaumesnil*) et l'*Eau-qui-dort* (*Flying-Fox, Ormonde, Venia, Melanion*) eut deux pouliches en 1924 et 1925 par *Caroly*.

Manza, par *Manzanères* (*Bay-Ronald, Lord-Clifden, Bona-Vissa, Bend-Or*) et *Zaïre* (*Phœnix, Le Sancy, Atlantic, Saint-Simon*), eut un poulain de *Caroly* en 1925.

Astre-Radieux II, née en 1920, par *Écouen* et *Astuce* (*Saint-Frusquin, Isinglass, Saint-Simon, Isonomy, Hermit*), et *Astris* (*Hermis*), eut de *Caroly* une pouliche en 1924 et un poulain en 1925.

La Montagne II, née en 1917 par *Saint-Just* (*Saint-Simon, Saint-Frusquin, Galopin*) et *La Montagnola* (*Soberano, Le Sancy, Saint-Damien, Saint-Simon*), eut une pouliche en 1923 par *Blarney*, une pouliche en 1924 et un poulain en 1925 par *Caroly*.

Wheatstalk, née en 1917, par *Cornstalk* (*Trenton, Musket, Toxopholite*) et *Triticola* (*Strategus, Rosicrucian, Adventure, Hampton*), eut en 1922 un poulain par *Holly-Hill*, étalon espagnol, mort depuis, un poulain en 1923 par *Lord-Burgoyne*, une pouliche en 1924 par *Caroly* ; elle n'a pas été saillie en 1924 ; elle le fut par *Caroly* en 1925.

Caroly

Deux poulinières sont entrées au haras en 1925. Ce sont : *Sainte-Alliance*, par *Rabelais* et *Santa-Lucia*, et *Krivoi-Rog*, par *Rosendael* et *Kept-Abroad*, venant de chez M. Ed. Kahn.

Mme Galtier et son cheval *Prince-Velasquez*

Nul doute que ces dix poulinières ne donnent des produits de premier choix. Les résultats que nous avons vus en sont une sûre garantie.

Comme corollaire ou complètement indispensable de son

élevage et en vue de son perfectionnement, Mme Galtier entretient une écurie de courses. Elle ne se contente pas, comme beaucoup, de fréquenter les réunions pout y voir courir ses couleurs ; elle assiste au travail de ses pensionnaires et dirige elle-même leur entraînement.

Levée de bon matin, elle surveille le galop de ses chevaux : *Soldat-de-France, Casino-de-Paris, Putanges, Magarin, Champlet* et *Prince-Velasquez*, qui est le benjamin de Mme Galtier et qui rejoindra prochainement *Caroly* au haras. La place nous manque pour énumérer les succès de la casaque noire et rouge.

Nous n'avons voulu que montrer les grandes qualités professionnelles de Mme Galtier.

Nous ne pouvons souhaiter à autant de ferveur hippique, de dévoûment à une si noble cause, que la plus complète réussite.

HARAS DE LA MORLAYE

Le haras de La Morlaye (Oise), appartenant au comte Vigier, fut fondé en 1919. Auparavant il avait été en location de MM. Robinson et Édouard Le Charme, qui y

La Gangue

ont élevé de nombreux sujets de premier ordre, entre autres : *War-Dance, Pomard, Nigaud*, etc. A l'origine, le haras ne possédait qu'une seule poulinière : *La Gangue*, par *Strozzi* et *Golden-Rod* (*Bend-Or*) ; mais, depuis 1923, le comte Vigier porta à cinq le nombre de ses poulinières, qui sont actuellement : *La Gangue* (déjà nommée) ; *Rosamonde*, par *Bislopicourt* et *Châtaigne* ; *Rodia*, par *Pilliwinkie* et *Roseen-Dhu* ; *Ouahed*, par *Corcyra* et *Minaret*, et *Primerose*, par *Durbar* et *La Gangue*.

La Gangue, grise, née en 1911, a produit : *Guido-Reni* (1916), par *Blarney* ; *Lady-Gray* (1917), par *Rire-aux-Larmes* ; *Longwood* (1918), par *Durbar* ; *La Mute* (1919), par *Durbar* ; *Grand-Aigle* (1920), par *Durbar* ; *Primerose* (1921), par *Durbar* ; *Guardi* (1922), par *Prestige* ; *El Greco* (1923), par *Ukko*.

Rodia, baie, née en 1915, a produit en 1924 : *Rodin*, par *Guido-Reni* ; *Ouahed*, baie, née en 1918, a produit *Obreuse* (1924), par *Armant*.

L'étalon principal du haras est actuellement *Guido-Reni*, qui se trouve en station au haras du Val-d'Enfer. En plus des produits déjà mentionnés, il donna au haras de La Morlaye encore deux poulains : *Bargello* (par *L'Accordée*) et *Sire-de-Coucy* (par *Mademoiselle-de-Saint-Caradec*) et une pouliche, *Dayelle* (par *Darbing's Dam*). Ces trois produits se trouvent encore à La Morlaye.

Le comte Vigier possède également plusieurs sujets à l'entraînement de Charles Bartholomew, à La Morlaye. Parmi eux il faut citer les trois ans : *El Greco* (Voir plus haut) et *Maillebois* (par *Samouraï* et *Maillane*), ainsi que les deux ans : *Crinoline*, par *Guido-Reni* et *Mademoiselle-Cri-Cri* ; *Daguet*, par *Guido-Reni* et *Duty*, et *Téthys*, par *Guido-Reni* et *Testry*, achetée aux ventes de Deauville, en 1925, pour 25 000 francs au haras Lastours.

HARAS DE LA COQUENNE

Le haras de La Coquenne, appartenant à S. A. l'Aga Khan, est situé dans les prairies de Le Merlerault, dans l'Orne. Il fut fondé en 1921 et comprend huit poulinières, dont les principales : *Sapience, Bad-Joke, Hawa, Lady of Perck, Santa-Margarita* et *Tiaga*, ont donné des produits de tout premier ordre. Le principal étalon fut *Pot-au-Feu*, alezan, né en 1921, par *Brûleur* et *Polly-Peachum*, qui à lui seul rapporta 800 000 francs d'argent public. Il fut vainqueur notamment des prix La Flèche (deux ans), du grand prix de Bruxelles, du prix Daru, du prix du Jockey-Club (trois longueurs) et du prix du Président de la République (223 600 francs) en 1924, au cours duquel il battit les deux champions *Le Capucin* et *Filibert-de-Savoie*, qui se classèrent deuxième et troisième. Dans l'année 1924, le prince Aga Khan gagna trente et une courses plates lui rapportant 1 190 080 francs, se plaçant en tête de la liste des propriétaires gagnants (*Pot-au-Feu* rapporta à lui seul 662 175 francs, et il fut vainqueur du prix du Jockey-Club la même année).

Les chevaux de l'écurie du prince Aga Khan, au nombre de trente, sont à l'entraînement à Maisons-Laffitte chez M. Juan Torterolo. Il nous est impossible de citer tous les prix remportés ; mentionnons seulement le Grand Critérium, le Grand Prix de Saint-Sébastien, la Poule des Yearlings à Deauville, etc. Les couleurs de S. A. l'Aga Khan sont trop connues sur nos champs de courses pour qu'il soit utile d'insister.

Depuis 1924, le prince entretient un autre haras en Irlande, à Sheshoon Stud Farm Co Kildare, où il possède une trentaine de poulinières. Ses produits en Angleterre ne sont pas inférieurs à ceux qu'il obtient en France, et son écurie remporta de nombreux succès, parmi lesquels le prix de Saint-Léger (2 000 guinées), la Goodwood Sup, le Jockey-Club Stakes, le Derby d'Irlande, le Cesarewitch, etc. Tous ses chevaux sont confiés à l'entraîneur R. C. Dawson, à Whatcombe. Son haras comprendra en 1926 deux étalons nouveaux, *Diophon* et *Salmon-Trout*.

Nous terminerons en disant que le prince Aga Khan fut un des plus importants acheteurs de yearlings à Deauville au cours des deux dernières années. Il acheta treize yearlings en 1924 pour la somme de 1 231 000 francs et, en 1925, cinq yearlings pour près d'un million de francs. Ce sont : *Le Valet-de-Cœur*, par *La Farina* et *Dame-d'Atout* (150 000 fr.) :

Pic-Nic, par *Jæger* et *Beansfeast* (175 000 fr.) ; *Orlée*, par *Samo-Mai* et *Liselotte* (75 000 fr.) ; *Hossan*, par *Sardanaple* et *Amazone III* (350 000 fr.) ; *Gapençais*, par *Pommern* et *Aqua-Viva* (200 000 fr.).

Pot-au-Feu

HARAS DE SASSY

Le haras de Sassy, que le duc d'Audiffret-Pasquier aménagea en 1921 à Saint-Christophe-le-Jajolet, près de Vrigny, dans l'Orne, a remporté aux ventes de yearlings des succès qui sont la preuve de la qualité de ses produits. Nous nous contenterons de citer les produits nés en 1925 :

Forêt-le-Roy, par *Eugène-de-Savoie* et *Forêt-Noire* ; *Croix-de-ma-Mère*, par *Grand'Fleet* et *Croix-d'Anjou* ; *Adamant*, par *Jus-d'Orange* et *Adda* ; *Grand-Savoyard*, par *Eugène-de-Savoie* et *Grande-Ourse* ; *Sibylle*, par *Eugène-de-Savoie* et *Sybil* ; *Dame-Oui*, par *Verwood* et *Dame-de-Pique*, et *Nadinette*, par

Le Chateau

Chaud et *Nada*. Parmi les autres poulinières du haras de Sassy, nous citerons : *La Barre*, par *Nimbus* et *La Basoche* ; *Trie-Château*, par *Faruan* et *Trégaron* ; *Rhodes*, par *Fidelio* et *Rhodantes* ; *Conzances*, par *Grey-Plume* et *Cythère* (la demi-sœur de *Carnoules*), et *La Marne*, par *Or-du-Rhin* et *Myosotis*. *La Marne*, demi-sœur de *Musotte* et grand'mère de *Marotte* (seconde du prix de Diane) se classa seconde au prix Pénélope et gagna environ 40 000 francs en plat.

Le haras de Sassy fut dignement représenté aux ventes de Deauville de 1925. Quatre yearlings furent présentés : *Cousine-de-Savoie*, *Le Marnais*, *Nadejedine* et *Forêt-Auvray*.

Cousine-de-Savoie et *Le Marnais* sont deux produits de *Cousances* et *La Marne*, par *Eugène-de-Savoie*. Nous ne rappellerons que pour mémoire la belle origine d'*Eugène-de-Savoie* : il est le petit-fils de notre grand chef de race, *Rabelais* et fils de la fameuse *Yolande*, mère de *Filibert-de-Savoie*. Le pedigree maternel de *Cousine-de-Savoie* est également de tout premier ordre : sa grand'mère, *Cythère*, est issue de *Le Sagittaire* et *Cypris*. La ligne ancestrale maternelle de ce jeune produit contient donc à la quatrième génération les deux noms : *Le Sancy* et *Frontin*.

La mère de *Le Marnais*, *La Marne*, est née d'*Or-du-Rhin II* et de *Myosotis*, petite-fille de *Saint-Simon*, de sorte que ce jeune produit inscrit dans son pedigree, au quatrième degré, trois fois le nom de *Saint-Simon*. Il est en outre *imbred* sur *Hermit*.

Nadejedine, par *Verwood* et *Nada*, mère de l'excellente *Nadèje*, magnifique pouliche d'un modèle parfait et d'une origine également brillante. Elle remonte en effet par *Ossian*, son grand-père, à *Le Sancy* et à la célèbre *Plaisanterie*.

Enfin *Forêt-d'Auvray*, demi-frère de *Forésienne*, par *Chicambaut* et *Forêt-Noire*, est aussi d'origine très brillante.

Il est aisé de se rendre compte de la qualité des produits du haras de Sassy et des principes adoptés par le duc d'Audiffret-Pasquier. Ils contribueront à une réussite certaine sur les champs de courses.

Terminons en disant que le duc d'Audiffret-Pasquier, député de l'Orne, est membre de la Société d'Encouragement pour l'amélioration des races de chevaux en France, depuis le 15 novembre 1923, et qu'à la Commission d'agriculture de la Chambre il est le défenseur autorisé des intérêts de l'élevage.

LE HARAS DE LA HAYE-EN-BRAY

Placé au centre de la magnifique forêt d'Eu, à quelques kilomètres de la mer et à la limite nord du pays de Bray, le domaine de La Haye-en-Bray est un des plus beaux centres d'élevage de Normandie. Longtemps l'apanage de la famille d'Orléans, La Haye-en-Bray devint, il y a une trentaine d'années, la propriété de M. Verstraet, qui y créa une élevage du demi-sang trotteur. Le domaine fut acquis ensuite par un des frères Renault, propriétaires de la célèbre maison d'automobiles. En 1916, La Haye-en-Bray fut achetée par son propriétaire actuel, M. Edmond Cavillon, qui, par les améliorations apportées à la culture et aux pâturages, en fit un domaine modèle. En 1922, il fonda, en association avec M. André Saint, le haras de La Haye-en-Bray, qui fut agencé selon les dernières exigences de la technique moderne. Entouré d'une centaine d'hectares de riches herbages, le haras de La Haye-en-Bray est devenu de nos jours un centre important de l'élevage français. Le fourrage nécessaire lui est fourni par deux fermes (La Haye et La Babaud), munies chacune de deux silos métalliques qui permettent, pendant la saison d'hiver, de distribuer aux animaux du fourrage vert, comme cela se pratique d'une façon générale dans les élevages américains. Une autre ferme, appartenant également à M. Cavillon et située au Quesnoy-sur-Airaines (Picardie), pays réputé pour la qualité de ses céréales en général et pour celles de l'avoine et de la paille, en particulier, fournit ces derniers pour la nourriture des pensionnaires du haras.

LE PROPRIÉTAIRE : M. ED. CAVILLON

L'effectif du haras comprend actuellement neuf poulinières, appartenant à MM. André Saint et Cavillon : 1° *Divorce*, 5 ans, par *King-Priam* et *Mers-Lawrence*, pleine de *Sylphe*, sera présentée à *Ali-Bey* ; 2° *Media-Luna*, 10 ans, par *Bachelor's-Button* et *Mirelo*, pleine d'*Or-du-Rhin*, sera saillie par *Saint-Ouen* ; 3° *Wedding-Wreath*, 17 ans, par *Phœnix* et *Orange-Blossom*, pleine de *Checkmate*, sera présentée à *Fléchois* ou à *Mésilim* ; 4° *Turlutaine*, 15 ans, par *Northeast* et *Madame-Taussaud*, présumée pleine, sera présentée à *Checkmate* ; 5° *Capucine*, demi-sang, 10 ans, par *Nérode* et *Urbaine*, destinée à *Ali-Bey* ; 6° *Arletta*, demi-sang, 3 ans, par *Lieutenant* et *Arlette*, sera saillie par *Ali-Bey* ; 7° *Stella-Maris*, 5 ans, par *Rabelais* et *Orbit*, saillie par *Faucheur* ; 8° *Perrette*, demi-sang, 11 ans, par *Éminée* et *Irlande*, saillie par *Haroun-al-Rachid* ; 9° *Uga*, origine inconnue, pleine, présentée à *Or-du-Rhin*.

Le haras possède actuellement deux yearlings : *Whist-Pink*, mâle, par *Ali-Bey* et *Wedding-Wreath*, propre frère de *Winning* et *Ali-Love*, femelle, propre sœur de *Leila*.

Les deux ans de l'établissement, qui sont au nombre de huit, se trouvent à l'entraînement de M. W. Carver. Ce sont : 1° *Montgolfier*, mâle, par *Prestige* et *Media-Luna* ; 2° *Elderberry*, femelle, par *Floriat* et *Sober* ; 3° *Belle-de-Jour II*, femelle, par *Nestor III* et *Quetsche* ; 4° *Bec-de-Gaz*, mâle, par *Or-du-Rhin II* et *Spirale* ; 5° *Patricia*, femelle, par *Or-du-Rhin II* et *Patricienne* ; 6° *Leila*, femelle, par *Ali-Bey* et *Lovely* ; 7° *Ali-Bab*, mâle, par *Ali-Bey* et *Simoris-Belle* ; 8° *Calville*, femelle, par *Chaud* et *Breezy* (en location à M. Juge).

Les trois ans appartenant à MM. André Saint et Cavillon se trouvent également entraînés par W. Carver : 1° *Constable*, mâle, par *War-Cloud* et *Reine-Constante* ; 2° *Lovestar*, femelle, par *Star-Navk* et *Pétulance* ; 3° *Sauve-toi*, mâle, par *Mon Général* et *Sund's-star* (*Sauve-toi* est entraîné par Digge) ; 4° *Faucille*, femelle, par *Montial III* et *Fifinetta*.

Trois chevaux d'obstacles : *Antana*, femelle, 4 ans, par *Chut* et *Weart's-Desire* ; *Light for Me*, mâle, 7 ans (gagnant le prix Montgomery à Auteuil, 1925), par *La Farina* et *Petite-Solange* ; *Winning*, mâle, 5 ans, par *Ali-Bey* et *Wedding-Wreath*, sont entraînés par M. Bourdalé, à Maisons-Laffitte. Le quatrième, *Thistio*, mâle, 12 ans, par *Forfarshire* et *Taultine*, est confié à M. Barbé, également à Maisons-Laffitte.

Les chevaux appartenant à l'association André Saint-Cavillon courent sous les couleurs de M. André Saint : turquoise, croix de Saint-André violette, toque turquoise. Les couleurs de M. Ed. Cavillon sont : bleu de roi, ceinture orange, toque blanche.

POULAINS A L'HERBAGE

Light for Me

HARAS DE NUISEMENT

Le haras de Nuisement a été fondé en 1923, par M. Pierre Berrier, dans sa propriété située à Sainte-Gauburge (Orne). Le haras est composé de deux bâtiments, dont le premier contient trente box définitivement installés et le second douze, actuellement encore en construction. Le climat et la nature du sol du département de l'Orne conviennent particulièrement bien à l'élevage, et de ce fait l'établissement de M. Berrier est placé dans des conditions très favorables.

Ne possédant, au début de son élevage, aucun étalon spécialement affecté à son haras, M. Berrier était obligé d'envoyer ses poulinières dans d'autres haras à la monte d'étalons comme *Grand'-Fleet* et *Radamès*. Actuellement deux étalons appartenant à M. Edmond Veil-Picard sont en station au haras du Nuisement. Ces étalons comptent au nombre de nos meilleurs producteurs. Ce sont : *Val-Suzon*, par *Childwick* et *Thanies-Valley*, et *Chicambaut*, par *Sundridge* et *Clyde*.

Val-Suzon, dont les produits ont déjà gagné plus d'un million en plat, a figuré l'année dernière pour la troisième fois comme premier sur la liste des reproducteurs des chevaux d'obstacles. Une prime spéciale, créée par la Société des Steeple-Chases de France, est revenue de ce chef à son propriétaire. *Chicambaut* a couru à trois et quatre ans en France et en Angleterre. Second dans les « Two Years Old Plate » à Newmarket, il fut gagnant ou placé dans onze épreuves sur quinze disputées par lui.

La jumenterie du haras se compose de huit poulinières : 1° *Veuve-Joyeuse*, par *Hébron* et *Joyeuse* ; 2° *Sioux*, par *Adam* et *Zana* ; 3° *La Giraldita*, par *Flying-Fox* et *Lady-Burgogyne* ; 4° *Rogation*, par *Phœnix* et *Rhodante* ; 5° *Enclume*, par *Viris* et *Émeraude* ; 6° *La Poule*, par *Saint-Juste* et *La Rhume* ; 7° *Rarahu*, par *Rire-aux-Larmes* et *Xanthippe* ; 8° *Èze*, par *Gorgos* et *Eina*.

Chicambaut

Val-Suzon

En dehors de cet effectif appartenant au haras, trois poulinières à M. Andraut : *Phèdre*, *Princesse-Elsy* et *Levantine* s'y trouvent en station.

Depuis 1925, M. Berrier envoie les produits de son élevage aux ventes de Deauville.

Deux yearlings : *Énervante* et *Joker*, y furent vendues par lui l'année dernière. Cette année, il se propose d'y envoyer trois autres : *Érinnye*, *Raquel* et *Jasmine*.

Profond connaisseur de toutes les questions d'élevage, entrant personnellement dans les moindres détails de son établissement, M. Berrier est appelé à réussir dans son entreprise.

Le haras de Nuisement a donc devant lui un avenir qui lui permettra d'occuper une place importante dans l'élevage français.

PAVILLON DU STUD-GROOM

CHATEAU DE NUISEMENT

JACQUES WITTOUCK

Le haras est de fondation déjà ancienne, mais il n'est devenu la propriété de M. Jacques Wittouck qu'en 1923, année pendant laquelle y ont été importées les meilleures poulinières provenant du haras de Petit-Bigard, que M. Wittouck, membre du Jockey-Club de Belgique, possède à Ruysbrœk, près de Bruxelles.

M. J. Wittouck

Le haras s'appelle le *Haras de Bois-Josselyn*. Il est situé dans la commune de Neuville, près Sées, arrondissement d'Alençon, dans l'Orne. Il comprend les meilleurs herbages de la région et a été le berceau de l'élevage réputé de M. Forcinal.

L'effectif du haras est actuellement de l'étalon *Condover* et de 20 poulinières.

Condover, par *Radium* et *Moonfleet*, né en Angleterre en 1919, a été acheté en 1924 par M. Wittouck, aux ventes de Newmarket et importé cette même année en France. Il remporta, en 1925, plusieurs épreuves importantes à Longchamp pour son nouveau propriétaire, et il fit preuve d'une très grande qualité sur les distances moyennes, figurant presque toujours à l'arrivée.

Son pedigree, très fashionable, où se trouvent réunis les sangs les plus recherchés, promet en lui un étalon à grand avenir.

C'est un très bel étalon bai, accusant beaucoup d'espèce.

L'écurie de courses de M. J. Wittouck, fondée après la guerre, en Belgique, a remporté toutes les grandes courses classiques de ce pays, et ses gains se sont élevés à environ un million et demi d'argent public.

Ce n'est qu'en 1923 qu'a été créée l'écurie de courses en France. M. Wittouck a acheté à cet effet, à Chantilly, le principal établissement de l'entraîneur Michel Pantall, puis a acquis plus récemment la superbe propriété du vicomte d'Harcourt, *Green-Lodge*, d'une superficie de 5 hectares et demi et qui se compose d'une jolie villa avec un superbe parc et d'un établissement d'entraînement admirablement compris avec habitations, bâtiments et paddocks.

L'écurie a débuté en France par un succès éclatant en gagnant en 1923, à Deauville, avec le poulain belge *Golden-Hope*, fils de *Magellan*, le prix Morny, auquel prenait part l'élite des deux ans français. Cet excellent poulain, après avoir disputé les principales courses classiques dans lesquelles il était qualifié et où il s'était très bien comporté, a renouvelé à un an d'intervalle sur la même piste de Deauville ce brillant succès en remportant le prix de la Plage Fleurie. Il fut vainqueur en 1925, sur le même hippodrome, du prix Quincey et du Grand Handicap de Deauville. Les gains de l'écurie en France, en 1925, s'élèvent à 565 194 francs d'argent public.

Chateau et Haras du Petit-Bigard

M. Wittouck fut, en 1924, un des plus grands acheteurs de yearlings à Deauville, où il a acquis 21 poulains et pouliches pour le prix d'ensemble d'environ un million. Cette année, il s'est rendu acquéreur, en plus d'une dizaine de poulains achetés à Deauville, du lot de poulains élevés au haras de La Rablais par le comte Paul de Pourtalès. Il s'est rendu également acquéreur à Deauville d'un poulain de deux ans de grande classe : *Altay*, par *Durbar* et *Artless*, pour la somme de 525 000 francs, un des meilleurs poulains de sa génération.

Ces poulains, auxquels sont venus s'adjoindre les sujets achetés à Deauville et ceux élevés au haras de Bois-Josselyn, sont actuellement au dressage à Chantilly.

C'est donc dans cet effectif de 35 jeunes chevaux que seront choisis les représentants des couleurs de l'écurie dans les grandes épreuves des années qui vont suivre.

L'année prochaine, l'effectif de l'écurie sera encore augmenté de la bonne pouliche *Kitty*, née en 1923 en Belgique, au haras de Petit-Bigard, par *Ayala* et *Kirin* (cette dernière fille de la célèbre *Kizil-Kourgan*), qui gagna si facilement cette année le Grand Critérium d'Ostende et que M. Wittouck, son éleveur, a louée à un propriétaire belge jusqu'à la fin de sa troisième année.

M. Wittouck a fait en France des sacrifices considérables. Nul doute qu'il en sera récompensé et que son écurie, qui comporte un effectif de 60 chevaux, sous l'habile direction de son entraîneur particulier, Émile Charlier, remportera en France les beaux succès dont elle était coutumière en Belgique.

Golden-Hope

HARAS DE SAINT-MARTIN-DU-CHÊNE
(Calvados)

Situé en pleine Normandie, au milieu des prairies fertiles qui ont vu naître et grandir tant de chevaux célèbres, le haras de Saint-Martin-du-Chêne appartient depuis 1924 à M. Octave Homberg. Le nouveau propriétaire a marqué les débuts de sa carrière d'éleveur par un véritable coup de maître, en achetant, avec le concours de quelques amis dévoués comme lui à l'élevage français, les deux meilleurs chevaux de notre grande génération de 1920 : *Filibert-de-Savoie* et *Massine*, et en conservant ainsi pour son pays deux représentants des plus brillants.

Cette acquisition attira sur l'établissement de Saint-Martin-du-Chêne l'attention de tous les grands éleveurs français et étrangers, qui ne manquèrent point d'y envoyer à la saillie leurs meilleures poulinières.

Filibert-de-Savoie et *Massine* appartiennent au nombre de ces chevaux qui font époque dans les annales du turf. Pour tous ceux qui conservent le culte et le goût des vraies traditions hippiques françaises, ils demeurent les véritables chefs d'une génération qui compte pourtant parmi ses représentants des animaux de la valeur de *Le Capucin*, d'*Épinard*, de *Sir-Gallahad*, de *Nicéas*, de *Checkmate* et de *Mackensie*.

Filibert-de-Savoie, (gris, né en 1920), par *Isard II* et *Yolande*, arrière-petit-fils du fameux *Le Sancy*, est un animal d'une puissante, noble et fière beauté. Gagnant du Grand Prix de Paris, du prix Royal-Oak, du prix de l'Espérance en 1923 ; vainqueur en 1924 du prix de Cadran, du prix Rainbow et du prix de Lutèce ; second de l'Ascot Gold Cup, à une courte tête de *Massine*, il a gagné dans sa carrière environ un million d'argent public.

Son éternel rival *Massine* (bai, né en 1920), par *Consols* et *Mauri*, descendant direct par son père du célèbre *Saint-Simon* et par sa mère de la fameuse *La Camargo*, a fourni, lui aussi, une carrière de courses éclatante. Gagnant à deux ans de 90 000 francs, il s'attribue à trois ans les prix Hocquart, Lupin, Edgar Gillois, Henry Delamarre ; vainqueur à quatre ans du prix des Sablons, du 66e Biennal, de la Coupe d'Or d'Ascot et du prix de l'Arc de Triomphe, il remporta pour son propriétaire près de 1 250 000 francs d'argent public.

Il n'est pas douteux que, comme étalons, ces deux cracks donneront à l'élevage français des produits exceptionnels, vainqueurs éventuels de nos épreuves classiques.

M. Homberg a fait, en outre, l'acquisition de quatre poulinières pour la première année de monte dans le haras de Saint-Martin-du-Chêne, mais il compte donner dans l'avenir une très grande extension à son stud. Dans ces conditions, il n'est pas téméraire de prédire qu'en peu de temps le haras de Saint-Martin-du-Chêne deviendra une véritable pépinière des meilleurs produits de l'élevage français. L'attachement passionné que lui porte le propriétaire, son énergie et sa volonté tenace de réussir en sont la plus sûre garantie.

Massine ET *Filibert-de-Savoie*

J. D. COHN

Dans l'exposé succinct et impartial que nous devons faire pour rester dans le cadre de notre ouvrage, nous pourrions, cédant à nos préférences, être amenés à donner notre opinion sur tel cheval ou telle écurie. Tout en ne nous écartant pas de notre but, nous sommes obligés de reconnaître que l'écurie de M. J. D. Cohn, bien qu'elle n'ait pas toujours eu des résultats proportionnés à sa valeur, est une des plus florissantes et des plus brillantes de notre époque.

L'élevage de M. J. D. Cohn était, jusqu'en 1925, au haras de Fitz-James, près de Clermont, dans l'Oise. En 1924, il aménagea un nouveau haras dans l'Orne, dans la propriété du vicomte de Moulins de Rochefort, qui lui fut louée pour plus de vingt ans. Toutes les constructions furent faites d'après les plans les plus modernes et pourvues de tout le confort et de toutes les commodités possibles. M. Cohn y dépensa plus d'un million et demi de francs. En janvier 1925, les poulinières et les étalons prenaient possession du haras de Bois-Roussel, qui fut depuis cette date dirigé par M. Hayton. Il comprenait cinq étalons : *Teddy*, *Tracy-le-Val*, *Serment-d'Amour*, *Le Traquet* et *Sir-Gallahad*, et cinquante et une poulinières, parmi lesquelles : *Madame-Royale*, *La Curieuse-Pointe*, *Tout-Paris*, *Nijinska*, *Guerrière II*, *American-*

Beauty, *Royal-Mistress*, *Joan*, qui donnèrent naissance à des produits en tous points remarquables.

De 1923 à 1925, l'écurie de M. J. D. Cohn remporta victoire sur victoire. Les citer toutes serait trop long ; nous nous bornerons à retracer brièvement la carrière des plus brillants sujets.

Bellona remporta en 1923 le prix d'Escoville, qui fut un ***walk over*** pour elle. Partie en tête, elle arriva sans qu'aucune

J. D. Cohn

de ses rivales (*Zanetta* et *Marotte*) parvînt jamais à sa hauteur. *Anna-Bolena*, par *Teddy* et *Queen-Elisabeth II*, gagna le prix de Juigné, le prix de Hocquart, le prix Chloé et, le 13 mai 1923, le Prix d'essai des Pouliches à Longchamp. Le même jour, *Sir-Gallahad* gagna le Prix d'essai des Poulains. Cette double victoire était pour M. Cohn un véritable triomphe, nul n'ayant encore réussi une pareille prouesse, ni

Teddy

M. Edmond Blanc, ni M. Vanderbildt. Au cours de l'année 1923, *Anna-Bolena* rapporta à son propriétaire 228 775 francs d'argent public.

Son demi-frère, *Sir-Gallahad* (par *Teddy* et *Pluchy-Liege*), en plus du Prix d'essai des Poulains, gagna en 1923 le prix Éclipse, le prix Boïard, le prix Jacques Le Marois à Deauville, le Royal-Oak, le prix du Jockey-Club et le prix Édouard de La Charme. A Saint-Cloud, dans un match resté fameux avec *Épinard*, il lutta pied à pied pendant toute la course et ne fut séparé à l'arrivée que par une encolure à l'avantage du champion de la casaque cerise. En 1924, il s'adjuge le prix Daphnis et le Lincolnshire, qui fut un véritable triomphe.

Il gagna 310 075 francs en 1923 et 116 350 francs en 1924, et fut vendu en 1925 en Amérique pour la somme de 3 millions de francs.

Ptolemy, par *Teddy* et *Macedonia*, est un cheval de grande classe. Bai brun noir, puissant dans le muscle, ayant de solides avant-bras, une encolure bien greffée, il peut être considéré comme le champion de la génération de 1922. Il a d'ailleurs été choisi comme chef de file dans les Optionaux

Ptolemy

et a déjà gagné 146 100 francs. Il fut gagnant en 1924 du prix du Grand Critérium et en 1925 du prix Eugène Adam et du prix de la Coupe d'Or.

Dauphin, par *Mon-Petiot* et *Madame-Royale*, gagna en 1923 le prix du Conseil Municipal et rapporta cette même année 273 650 francs à son propriétaire.

Checkmate, par *Teddy* et *Pointe*, issue de *Santo-Strato*, par

Sir-Gallahad

Saint-Frusquin, appartient à la génération de *Filibert-de-Savoie*, de *Massine*, *Le Capucin*, *Épinard*, *Sir-Gallahad*, *Nicéas*, *Prémontré*, *Sao-Paolo*, etc. Il a couru à deux et trois ans, remportant les prix suivants : le Grand Critérium de Saint-Sébastien, le prix Delatre, le prix La Rochette, le prix Lagrange, le prix Greffulhe, le prix Eugène Adam, le Grand Prix de Vichy, le prix de Sancy. Il a gagné environ 600 000 francs et fut vendu en 1924 à Mme Lemaire de Villers.

Noor-Johan, gagnant le prix des Bassins et le prix de la Reine Mathilde en 1924, à Deauville, rapporta pendant cette même année 55 250 francs. *Grenorme*, également en 1924,

s'adjugea le prix des Hortensias, à Deauville, et *Perséphone* le prix Maurice de Gheest.

Aethelstan, par *Teddy* et *Dédicace*, est entraîné par M. Denman à Gouvieux. En 1925, il se classa second du prix de Miss Gladiator, premier du prix Delatre (30 000 francs) à Maisons-Laffitte, premier du prix Daphnis (30 000 francs), premier du prix Melbourne (42 350 francs) au Tremblay, premier du prix Citronelle (84 900 francs) au Tremblay et premier du prix Le Sancy.

Citons encore comme victoire de M. J. D. Cohn, pour 1925 : *Prince-Charming* pour le prix Clapeyron, *Chivalzy* pour le prix de Colleville et *Cotlogomor* pour le prix Phénix, *New-Scot* pour le prix du Trocadéro. Beaucoup d'autres chevaux qui sont appelés au meilleur avenir seraient à mentionner ; qu'il nous suffise de donner le nom de leurs entraîneurs : Robert Denman à Gouvieux, qui entraîne trente chevaux ; G. Newton en entraîne vingt à Chantilly ; J. C. Watson en entraîne quatorze. Les quatre chevaux de Mme J. D. Cohn sont chez Georges Mitchell, à Maisons-Laffitte.

Nous terminerons en résumant par des chiffres le curriculum de M. J. D. Cohn. En 1923, il a remporté 32 victoires lui donnant 1 512 352 francs d'argent public, se plaçant en tête de la statistique générale des courses plates de 1923 ; il fut aussi en tête des éleveurs en 1923 avec 96 750 francs. *Teddy* lui rapporta 1 228 674 francs.

En 1924, il remporta 20 victoires lui valant 583 345 francs d'argent public ; il touche comme éleveur 52 750 francs. En 1925, il a remporté 31 victoires pour le montant de 956 365 francs d'argent public.

Teddy rapporta 647 096 francs. Au 30 mai 1923, il avait gagné, depuis le début de l'année, 9 courses plates lui valant 225 603 francs ; il gagna comme éleveur 14 750 francs.

Il est bien certain que, malgré les revers que la capricieuse déesse impose à ses favoris, l'écurie de M. J. D. Cohn, grâce à la compétence et à la ferveur sportive de son propriétaire, remportera, aussi bien sur les champs de courses français qu'à l'étranger, les succès qu'elle mérite.

MATCH *Sir-Gallahad-Épinard*

ÉCURIES DE COURSES

CAMILLE BLANC

M. Camille Blanc fut le grand animateur de la Riviera : après la mort de son père, M. François Blanc, fondateur de Monte-Carlo, il fut appelé à prendre en mains les destinées de la Société

Retz

des bains de mer ; il dirigea cette importante affaire pendant une trentaine d'années.

Doué d'un esprit actif, à l'affût de tout progrès intéressant, il sut donner un développement utile à la branche des sports. Par des allocations princières, il excita l'émulation des constructeurs des canots automobiles, qui vinrent, du monde entier, disputer les épreuves des meetings de Monaco, dont le souvenir n'est pas près de s'effacer. On peut dire que, dans une certaine mesure, les études faites d'années en années pour modifier le moteur des canots ont conduit peu à peu les constructeurs vers le moteur dont ils se sont servis pour l'aviation, réalisant ainsi le programme des frères Wright.

Du reste, dès Santos-Dumont, que l'on vit survoler les flots bleus de la baie de Monaco, M. Camille Blanc attira sur la Riviera les principaux pionniers de l'aviation. C'est à des encouragements de ce genre que nous devons d'avoir été, en France, pourvus de canots automobiles et d'avions lorsqu'éclata le terrible conflit de 1914.

M. Camille Blanc

Outre cela, M. Camille Blanc a été éleveur de chevaux de pur sang et propriétaire d'une importante écurie de courses : il remporta, en 1902, le Derby français, ce trophée après lequel aspirent tous les propriétaires, avec son cheval *Retz*, qui devint un des étalons de tête de son haras de Joyenval.

Le développement considérable qu'ont pris les courses de Nice est dû en grande partie à son heureuse impulsion.

LINNEO DE PAULA MACHADO

M. Linneo de Paula Machado, après de solides études dans un lycée de Paris, entra par voie de concours aux Hautes-Études commerciales, d'où il sortit brillamment en 1903. Depuis lors son activité principale se porte vers l'élevage, tant au Brésil qu'en France et, dans sa patrie d'origine comme dans son pays d'adoption, ses couleurs ont obtenu de nombreux et éclatants succès.

Tribunes de pesage et Tribunes des Membres du Cercle du Jockey-Club en construction a Rio de Janeiro

Elles paraissent sur les champs de courses de France en 1906. Depuis cette date, il ne cesse point de prendre part aux épreuves du turf français. En 1913, avec *Maboul, Novelty, Désir, Hyova, Va, Ramage, Theves* et d'autres chevaux, il se place sur les listes des propriétaires gagnants parmi les tout premiers. Dans le steeple, il a eu : *Makurino, Faunus, Holbeach,* qui ont donné des preuves de qualité certaine.

La guerre ne le détourne point de l'élevage qu'il avait tenté en France avant 1914. *La Faucille* fut le premier des produits de son élevage qui obtint un prix.

Au Brésil, après avoir été élu pendant deux ans vice-président du Jockey-Club, il était désigné par les membres de cette Société comme président. Depuis six années, il donne le meilleur

de lui-même à une œuvre de réalisation désintéressée pour contribuer au développement de l'élevage et du sport hippique.

Il a eu l'initiative de la construction du nouveau champ de courses de Rio de Janeiro. Pour en assurer l'exécution, il n'a pas hésité à assumer toutes les responsabilités financières de cette œuvre qui va être inaugurée au cours du mois de juillet de la présente année.

C'est lui qui a fondé le Stud Book National (Commission centrale des Éleveurs du Cheval du pur sang du Brésil), dont il a été le premier président pendant quatre ans. M. de Paula Machado possède au Brésil le Haras de Sâo-José, dans l'État de Saint-Paul, où se trouvent ses quatre-vingts poulinières ; il est depuis cinq ans à la tête des éleveurs gagnants au Brésil et depuis deux ans à la tête des propriétaires gagnants.

Après quatre ans d'études et de travaux, la ville de Rio de Janeiro va posséder un champ de courses situé dans un cadre merveilleux, largement développé entre la mer et la montagne, entouré d'une végétation tropicale magnifique. Quant aux bâtiments, ils ont été exécutés avec un soin et un souci artistique qui ont été l'objet d'approbations flatteuses de la part des étrangers venus d'Europe au Brésil, au cours de ces derniers mois.

Les difficultés techniques d'exécution ont été cependant très grandes. Il a fallu enfouir 7 500 mètres de pilotis pour assurer la stabilité des divers bâtiments.

En dehors du sport hippique, M. Linneo de Paula Machado s'est consacré également à l'essor de l'automobile au Brésil; il a été l'un des fondateurs de l'Automobile-Club de Sao Paulo.

La carrière brillante du sportsman ne saurait faire oublier les liens intimes qui unissent M. de Paula Machado à la France et lui valent la reconnaissante amitié des Français, qui ont constaté sur place l'œuvre de rapprochement des deux peuples, dont il est le meilleur artisan.

(Cl. Manuel Frères.)

M. Linneo de Paula Machado

La guerre à peine terminée, il était promu chevalier de la Légion d'honneur pour les services rendus à notre patrie au cours des hostilités. Depuis lors, il n'a pas cessé un seul instant d'être le meilleur pionnier de l'influence française au Brésil, et sa promotion au grade d'officier de la Légion d'honneur, il y a trois ans, était accueillie comme un témoignage de légitime reconnaissance de la France.

Aujourd'hui, d'accord avec d'autres membres de sa famille, il fait aboutir un projet de construction d'un Institut franco-brésilien, à Rio de Janeiro, dont il entend faire aboutir la construction et, une fois de plus, son concours désintéressé fera passer les projets généreusement conçus dans le domaine de la réalité.

Président de la Société de la Légion d'honneur, section du Brésil, il est aussi commandeur du Christ du Portugal, officier de l'Ordre de la Couronne d'Italie ; mais, pour tous ceux qui le connaissent intimement, le titre qui lui vaut le plus d'honneur, le plus de sympathie, est d'être un homme d'une courtoisie inlassable et d'une générosité qui n'a de limites que dans un sage discernement des œuvres et des hommes les plus méritants.

Prix Œnbas

Corymbe *La Radieuse* *Faunus* (gagnant)

ÉCURIE ANDRÉ BEZARD

Bien des gens pensent à tort que les écuries de province ne présentent, au point de vue sportif, qu'un intérêt minime. Cette opinion, malheureusement assez répandue, est entièrement erronée, et il est grand temps de remettre nos écuries provinciales à la place d'honneur qui leur est due pour les services signalés qu'elles ne cessent de rendre à la cause de développement du sport hippique en France.

Parmi celles qui méritent d'être mentionnées en premier lieu, l'écurie Bezard occupe une place bien en vue.

Son propriétaire, M. André Bezard, sportsman passionné et cavalier accompli, fait courir depuis 1909. Fervent amateur du cheval, il a fait aménager dans la propriété de son père, située en Sologne, à Gièvres (Loir-et-Cher), au château de la Prévostière, un magnifique terrain d'entraînement, objet d'admiration de tous ceux qui l'ont vu.

Ce terrain, qui se trouve dans un pays très propice au cheval, comprend une piste de sable de 2 400 mètres, une piste intérieure gazonnée de 2 300 mètres et un parcours de haies et de steeple.

En outre, M. Bezard y a fait aménager une ligne droite sablée longue de 1 300 mètres et large de 15.

L'écurie possède 25 box et son effectif oscille entre 25 à 30 chevaux dressés tant pour les courses plates que pour celles d'obstacles.

Depuis 1911, M. Bezard monte régulièrement comme gentleman-rider, et il eut très souvent la chance de faire triompher

ses propres couleurs sur de nombreux hippodromes de province. Notamment en 1921, il fut deuxième sur la liste des gentlemen-riders en plat et compta dix victoires dans les épreuves réservées aux gentlemen-riders.

Citons parmi ses chevaux gagnants : *Loch-Hess* (par *Houli* et *La Neste*) ; *Girolle* (par *L'Aiglon* et *Gironde*) ; *Vainqueur V* (par *Le Mikado* et *Fauvette*) ; *Tigre* (par *Mallerand* et *La Paludière*) ; *Quinola III* (par *As-d'Atout* et *Quakeresse*) ; *Doulatges* (par *Le Var* et *Daffodil*) ; *Aède* (par *Tarquin* et *Aerial*) ; *Cerdio-Propriet* (par *Passaro* et *Micoulma*) ; *Le Moussel* (par *Souvigny* et *La Maddaloun*) ; *Mingoval* (par *Fly-Fox* et *Malatesta*), *Prouilly* (par *Grey-Plum* et *Politesse*) ; *Léoben* (par *Écouen* et *Liberality*), etc.

Ligne droite de 1 300 mètres a la Prévostière

En plus de son établissement de Gièvres, M. André Bezard possède encore une écurie à Maisons-Laffitte, comprenant 12 box, où il envoie les sujets qu'il juge susceptibles de défendre ses couleurs dans la région parisienne.

En 1921, l'écurie Bezard a gagné environ 67 000 francs d'argent public. Ces gains n'ont cessé de croître. Ils dépassèrent, en 1923, la somme de 100 000 francs et atteignirent, en 1925, 145 000 francs environ. L'entraînement des chevaux de M. Bezard est, depuis trois ans, confié à Marcel Bertal, secondé par son père.

Marcel Bertal comptait déjà à son actif de nombreuses victoires en plat pour cette écurie. Citons, parmi les gagnants de ces dernières années, quelques sujets remarquables, dont la plupart ont été vainqueurs dans la région parisienne.

Le Moussel (déjà mentionné plus haut), un des cracks des épreuves de sélection de 1918, gagna environ 100 000 francs (plat et obstacles) ; *Sydney* (par *Lhama* et *Syllis*), vainqueur du prix du Var au Tremblay ; *Lance-Flèche* (par *Écouen* et *La Lance*), battu de deux têtes dans le Grand Prix de Lyon et victime d'un accident mortel qui mit fin prématurément à sa carrière ; *Grandmont* (par *Alacantara II* et *Kiblat*), excellent sauteur, et *Cocotte II* (par *Grand-d'Espagne* et *Clochette*), gagnants tous deux à Paris en 1925 ; *Annabel* (par *Mesilium* et *Bay of Pleuty*), gagnante de 50 000 francs en plat ; *Normandie II* (par *Combourg* et *Nothing to do*) a remporté 90 000 francs environ en plat et obstacles ; *Montreuil* (par *Opott* et *Medlicot*), etc.

L'écurie Bezard compte actuellement quelques très bons trois ans qui ne manqueront pas de faire parler d'eux. Ce sont : *Dent-de-Rose* (par *Mont-Saint-Éloi* et *Dent-de-Loup*) ; *Cascade II* (par *Gavarni III* et *Carabine*), tous deux gagnants à deux ans ; *Freluquet* (par *Nuageux* et *Friande*), un peu tardif, mais beaucoup de fond.

Léoben, monté par M. André Bezard

En outre, M. Bezard possède quelques chevaux en association avec le vicomte de Larnage ; *Zeus* (par *Ramrod* et *Zaatcha*), et avec le vicomte de Rochebouet : *Picotin* (par *Phryxus* et *Perdrix-Rouge*), très bon cheval de steeple, gagnant en 1925 un handicap de 15 000 francs à Enghien et le Grand Steeple de Strasbourg. Telles sont les performances de cette importante écurie de province. Bien organisée, bien entraînée, administrée par un propriétaire passionnément attaché à la cause du sport hippique, elle est devenue un établissement modèle qui peut être comparé à plus d'une écurie de la région parisienne.

PAUL WERTHEIMER

Fervent amateur du sport hippique, M. Paul Wertheimer est une des figures les plus marquantes de nos réunions sportives. Son écurie, formée en 1910 et dont les gains en 1925 atteignirent la somme de 380 000 francs, est une de celles qui, sans jamais posséder un effectif très important, attirent l'attention des sportsmen non pas par la quantité, mais par la qualité de leurs représentants. Il est vrai aussi que bien des chevaux courent sous les couleurs de M. Paul Wertheimer juste assez longtemps pour enlever une ou plusieurs épreuves et passent ensuite en d'autres mains.

Coram

M. Paul Wertheimer

Partisan convaincu des méthodes empiriques de M. de Brémond, dont il rêve d'être le continuateur, M. Paul Wertheimer recherche dans les prix à réclamer des sujets qui montrent une certaine forme et promettent ainsi de fournir une utile carrière. Ses recherches sont bien souvent couronnées de succès : *Bellegarde* et *Mark-d'Or* en sont les preuves les plus récentes.

Mais les couleurs de M. Wertheimer (casaque blanc et bleu) sont représentées aussi par des chevaux d'ordre plus élevé que ceux acquis dans les prix à réclamer.

Tout au début de son activité de propriétaire, il possédait l'excellent hurdle-racer *Petit-Duc*.

Ce fut ensuite (depuis la guerre) *Select*, *Français* et surtout *Coram* qui remportèrent de nombreuses et brillantes victoires.

Coram notamment, acheté comme yearling, pour une somme dérisoire, s'est montré un cheval de classe sur les distances moyennes. Son excellente performance du Cambridgeshire décida M. Wertheimer à souscrire pour lui de nombreux engagements en Angleterre. Il y a tout lieu de croire qu'il y défendra vaillamment l'honneur de l'élevage français.

En dehors des réclamations, l'effectif de l'écurie Wertheimer est complété également par des achats réguliers de yearlings, soit à la prairie, soit en vente publique. En 1925, huit chevaux ont été acquis de la sorte. Tout dernièrement M. Wertheimer a envoyé *Mark-d'Or* à la saillie d'*Épinard*, et cela semble indiquer qu'il entend élever désormais lui-même certains sujets de son écurie.

En résumé : un intéressant établissement, tant pour la composition de son effectif que pour les méthodes préconisées par son propriétaire.

MATCH *Select-Aral*
(Tableau de Frank Elim.)

COMTE TRISTAN DE GRAMEDO

Sur le turf, la sagacité la plus éveillée ne saurait toujours suppléer au hasard ; mais, quand une nouvelle écurie administrée avec prudence et prévoyance est quelque peu favorisée par le dieu de la veine, elle a toutes les chances de réussir et de prendre une place honorable à côté de ses devancières.

Tel est le cas de la jeune écurie appartenant au comte Tristan de Gramedo, sportsman avisé, très homme de cheval et amateur passionné de l'élevage. Fondée à Maisons-Laffitte en 1919 sous la direction de Wenger, l'écurie Gramedo comptait surtout des chevaux d'obstacles, dont le meilleur fut *Herbier*. En 1923, elle n'avait plus que des chevaux de plat et fut placée sous la direction experte du célèbre Elijah Cunnington, à l'entraînement duquel se trouvent aussi

Après-l'Ondée

les chevaux de M. Aumont et le crack fameux de M. Ternynck : *Massine*. Dix sont à l'entraînement à Chantilly et deux poulinières se trouvent au haras de Martinvast.

Trois pouliches venant de ce haras célèbre valurent à M. de Gramedo ses premiers succès retentissants : *Après-l'Ondée*, gagnant le Grand Handicap de la Seine, le Grand Handicap de la Manche, etc. (en tout 78 000 francs) ; *Pie-Grièche*, gagnant le prix La Camargo, et *Rayonnante II*.

Ces victoires attirèrent l'attention publique et marquèrent le commencement de la notoriété de la jeune écurie. L'impression favorable fut bientôt confirmée par les performances de *Fontenai*, dont la victoire dans le prix de Velizy permet toutes les espérances. En 1925, l'écurie a remporté pour 91 220 francs de victoires.

Actuellement, la cavalerie de M. de Gramedo compte 10 chevaux, dont 7 de deux ans, presque tous achetés comme yearlings à Deauville et qui inspirent à leur entraîneur, M. Cunnington, la plus grande confiance.

ARRIVÉE DU GRAND HANDICAP DE LA SEINE (*Après-l'Ondée*, PREMIÈRE)

Tout laisse croire que, ayant commencé sa carrière dans des conditions aussi favorables, l'écurie de M. de Gramedo est appelée à un grand développement et que la déesse capricieuse qui règle « les glorieuses incertitudes du turf » lui réservera dans l'avenir son plus gracieux sourire.

HENRI COULON

Un propriétaire qui a eu la chance à ses débuts par l'acquisition, en 1920, du fameux *Héros XII*. Les victoires de ce brillant steeple-chaser sont encore dans toutes les mémoires. Les circonstances de l'achat de ce grand cheval sont curieuses à relater. A une réunion d'Auteuil, en mars 1920, *Héros XII*, qui prenait part à une course sans importance, suivait péniblement le train, très en arrière du peloton. « Pauvre *Héros XII*, il fait pitié, s'écrie M. Coulon. — Oui, réplique Filippi, mais, si je l'avais en main, si vous l'achetiez, je vous gagnerais avec le Grand-Steeple de cette année. — C'est drôle ce que vous dites, répond M. Coulon. Pour vous prendre au mot, je l'achèterai, s'il est à vendre, demain matin. »

Et le lendemain, le cheval devenait la propriété de M. Coulon. Son aspect était loin d'être celui d'un cheval de Grand Steeple. Il avait bien la structure d'un puissant jumper, surtout par l'avant-main tout à fait remarquable, mais l'œil

était morne et le poil terne. Dans son box, il refusait l'avoine. Un vétérinaire appelé pour diagnostiquer ce qu'il pouvait avoir ne s'expliquait pas son refus de s'alimenter, quand, lui ouvrant la bouche, il en découvrit la cause. Une dent cassée formait pointe et piquait la langue quand le malheureux cheval voulait manger. Quelques coups de lime, et tout changea. *Héros XII* se précipita vers sa mangeoire et la vida avec appétit. Alors, la transformation fut rapide, et *Héros XII* se présenta dans le Grand Steeple à une cote d'outsider. Il faillit gagner, et il aurait peut-être confirmé la prédiction de Filippi sans une faute quasi irréparable à la rivière du huit. Il n'en finit pas moins second, tout près du vainqueur : *Coq-Gaulois*. Il échoua encore l'année suivante dans cette grande épreuve, du fait d'une erreur de parcours, presque à la fin de la course, alors qu'il semblait galoper par-dessus le lot.

M. Henri Coulon

Il décrocha le trophée l'année suivante en 1922.

Parmi ses autres grandes victoires, rappelons qu'il fut deux années de suite (1921 et 1922) vainqueur, sous des poids écrasants, du prix du Président de la République.

Il finit sa carrière le 1er novembre 1923, à Auteuil, dans le prix de l'Anniversaire, où, après le saut du bull-finch et gagnant de ce qu'il voulait, il mit le pied dans un trou et se brisa le boulet.

M. Henri Coulon eut également la chance de posséder son demi-frère *Lignite*, par *Ex-Voto* et *La Lune*, qui gagna à trois ans sept des huit épreuves qu'il disputa en obstacles. Il était d'une supériorité écrasante sur tous ses concurrents, en dépit du poids que ses victoires successives lui imposaient. Il tomba malheureusement dans la grande course de Haies au milieu du parcours, alors qu'il menait la course, et se blessa grièvement. Il sert maintenant comme étalon de l'État au haras du Pin.

Lignite

Ces deux chevaux rendirent populaires les couleurs de M. Henri Coulon qui eut encore quelques bons chevaux, notamment l'excellente pouliche *Swansea*, aujourd'hui poulinière au haras de M. Moulines.

M. Henri Coulon s'occupe aussi d'élevage, mais modestement. Il a quelques poulinières et un étalon : *Saint-Macaire*, au haras de M. Wallet, à Noisy-le-Roi.

Héros XII

Arrivée du Grand Steeple : *Héros XII, Corot*

F.-GEORGES BAUGATZ

L'écurie Georges Baugatz, malgré sa formation récente, compte parmi celles qui attirent déjà l'attention du public.

M. F.-Georges Baugatz

M. G. Baugatz, connaisseur averti et amateur fervent de l'élevage, a su en peu de temps composer pour son écurie un lot important de chevaux intéressants.

Ayant acheté aux ventes de Deauville, en 1921, son premier lot qui contenait des chevaux comme : *Doudouïa*, *Je Passe*, *Agram* et *Black-Fisch*, M. G. Baugatz eut la chance de faire l'année suivante l'acquisition de *Heliogabalus*, qui se classa premier à Auteuil trois fois dans la même saison. En cette même année de 1922, l'écurie s'enrichit par l'achat à Deauville d'*Ysly*, d'*Esturgeon*, de *La Pocharde* et d'*Hypres VI*.

Continuant ses acquisitions, M. G. Baugatz complétait son écurie en 1923 par un lot important dont firent partie *Antoinette*, *Marmara*, superbe pouliche en pleine croissance, *Pt.-Gendre* et *Crèvecœur II*, grand poulain qui promet une belle carrière.

En 1924, les pouliches suivantes furent achetées à Deauville : *Soun* et *Godailleuse* par *Mesilim*, *Sonate* par *Blernay*, puis deux jolis poulains : *Bamboula* par *Nimbus* et *Kepler* par *Bay-Cherry* ; ces derniers sujets semblent appelés à un brillant avenir. En 1925, furent achetés également *Le Tonkin*, *Vers-le-Soir*, *Le Greluchon*, *Roi-des-Indes* et *Dahomey*.

Composée de la sorte, la jeune écurie G. Baugatz ne tardera pas à faire parler d'elle et à occuper une place d'honneur parmi ses devancières.

L'entraînement des chevaux de M. G. Baugatz fut confié tout d'abord à M. Webb et, depuis 1922, c'est M. Georges Cunnington qui assume cette tâche délicate avec les meilleurs résultats.

Heliogabalus

M. G. Baugatz possède en outre trois poulinières : *Schrulen* suitée de *Denis* ; *Bréteville* chez M. Charles Desclos ; *Révolte* chez M. Desmarais ; c'est le premier acheminement vers le haras qu'il a l'intention de constituer.

M. G. Baugatz, en dehors de l'élevage, s'occupe activement de l'hygiène de la race chevaline. Il a expérimenté avec succès le « Cabalcanis » Alexandre Fournier (ancien préparateur de l'Institut Pasteur), employé depuis par de nombreux propriétaires Ce produit est un picrobalsamique,

Crèvecœur II
Gagnant la Coupe du Roi de Saint-Sébastien en 1925.

antiseptique puissant (pas nocif), cautérisant infailliblement les blessures de toutes natures ; il est employé également dans un composé (Électuaire Cabalcanis) contre la toux des chevaux et est particulièrement recommandé par le professeur Auger, de l'École vétérinaire de Lyon.

JULES FRIBOURG

De création récente (1924), l'écurie Fribourg sut en très peu de temps se faire apprécier de tous les amateurs du sport hippique. Son effectif, primitivement fort restreint, mais judicieusement sélectionné, contient plusieurs sujets remarquables qui eurent vite fait de rendre populaire la casaque dentée verte et noire. Dès le début *Sang-Froid*, l'infatigable champion de M. Fribourg, attira l'attention publique sur la jeune écurie par son extraordinaire endurance et ses incontestables qualités de vitesse et de fond. Se montrant parfois l'égal des meilleurs de sa génération, *Sang-Froid*, en deux saisons, n'a pas disputé moins de 31 épreuves, battant le record des 2 400 mètres dans le prix Castries, rendant victorieusement 5 livres à son aîné de deux ans *Condover*, et faisant *dead heat* dans le Grand Prix d'Ostende avec l'excellent *Priori*, qui en recevait 14 livres. En tout, dans ses courses, disputées en France et en Belgique, *Sang-Froid* apporta à M. Fribourg près de 300 000 francs d'argent public.

M. Jules Fribourg

L'effectif de l'écurie compte en outre de bons sujets, comme *Kouban*, *Ribécourt*, *Martini*, etc. Parmi les trois ans il faut surtout mentionner *Le Menteur*, par *Radames* et *Union-Sacrée*. Ce poulain, qui possède les titres les plus sérieux, promet un brillant avenir. La course du Prix des Chênes, où, après une lutte homérique, il ne succomba que d'une courte tête contre l'excellente *Bécassine*, en lui rendant 7 livres, le classe parmi l'élite de sa génération.

Les chevaux de M. Fribourg, qui sont actuellement au nombre de 22, sont confiés à R. Wallon, considéré à juste titre comme un des as de l'entraînement français.

Bien qu'ayant fait des acquisitions importantes aux ventes

Sang-Froid

de Deauville en 1924, M. Fribourg semble préférer maintenant la méthode des achats directs dans des élevages réputés tels que de Saint-Jayme, de Beauregard, Champion, etc. *Le Menteur*, notamment, fut élevé chez ce dernier.

En résumé, une jeune écurie qui est appelée à jouer un rôle important sur le turf français.

ÉCURIE DE COURSES DU COMTE GÉRARD DE CHAVAGNAC

Bien que le comte Gérard de Chavagnac n'ait acheté ses premiers yearlings qu'en 1923 à Deauville, son expérience

Comte G. de Chavagnac

hippique et son atavisme suffisent à faire prévoir le succès qu'elle mérite à son écurie.

Priori

Tomy II

Il est le petit-fils du comte de Berteux, le sportsman bien connu, membre du Jockey-Club anglais, qui comptait si peu de Français parmi ses membres. Ce dernier fut, pendant près de cinquante ans et jusqu'à sa mort, propriétaire du haras de Chèfreville et fit courir ses chevaux aussi bien en France qu'en Angleterre, où il remporta de nombreux prix importants. C'est dire que, lorsque le comte Gérard de Chavagnac fonda son écurie, il n'était pas un novice.

Sur les cinq yearlings qu'il acheta en 1923, quatre ont déjà donné des résultats et promettent les plus belles espérances. Ce sont : *Tonny II*, par *Rabelais* et *Bigarde*, vainqueur du prix Edgar Le Charme (50 000 francs) en 1925, du prix Salverte et du prix Delamare ; *Sac-à-papier*, par *Sea-Sick* et *Santa-Magdalina*, qui gagna deux prix de 10 000 francs chacun à Longchamp en 1925 et se plaça second du prix de la Moscova et du prix Reiset.

Priori, par *Brûleur* et *Primavista*, troisième du prix La Coupe, deuxième du prix Berteux, gagnant le Grand Prix d'Amiens en juillet 1925, premier au Grand Prix d'Ostende (*Priori* et *Sang-Froid* y ont fait *dead heat*) vainqueur du prix Royal-Oak (185 800 francs) et du prix de l'Arc-de-Triomphe (447 400 francs) en 1925, et, *Flomirel* par *Alcantara II* et *Flushing*, gagnant en 1925 le prix de Beaux-Monts à Compiègne.

Le Comte Gérard de Chavagnac acheta douze yearlings à Deauville en 1924 ; six sont des produits du haras de Martinvast du comte Humbert de Pourtalès. Actuellement il y a seize chevaux à l'entraînement à Chantilly chez M. Percy Carter, qui en obtient les meilleurs résultats. Les chiffres sont d'ailleurs plus éloquents que tous les commentaires : la jeune écurie remporta onze victoires aux courses plates en 1925, rapportant 886 400 francs d'argent public, avec ses trois ans et 75 000 francs à Ostende.

Ajoutons que le frère du comte de Chavagnac, le comte Jean de Chavagnac, capitaine de chasseurs à Évreux, est également un sportsman remarquable, qui remporta de nombreux succès aux courses plates.

BARON FAUQUEUX

Bien que de fondation récente, l'écurie du baron Fauqueux mérite d'être mentionnée dans notre ouvrage à cause de la personnalité de son propriétaire, amateur passionné de l'élevage et travailleur infatigable dans le domaine de préparation du cheval de guerre.

Pendant vingt ans, en effet, le baron Fauqueux, installé à Saint-Aulaire, dans le Limousin, consacra tous ses efforts à l'élevage de « l'Anglo-Arabe », formé à 50 p. 100 par le croisement des juments anglaises pur sang avec les merveilleux étalons arabes du haras national de Pompadour.

S'étant créé la réputation d'un spécialiste averti, le baron Fauqueux a dû quitter le Limousin en 1922. Mais, passionné du cheval, il organisa en 1923 un nouveau haras au Château de Dieudonne, dans l'Oise.

Cette fois, il dirige ses efforts vers l'élevage des pur sang. Dès la première année de la création de son haras, il fit courir avec succès les représentants de ses couleurs (casaque bleu-étoile, toque et manches blanches) à la réunion de Vittel, où son cheval *Light o Dawn* a gagné le prix de Maximois de 10 000 francs.

Dans la même année, ses deux meilleurs chevaux : *Momus* et *Durackuire* lui ont gagné sur différents hippodromes une quarantaine de mille francs d'argent public. *Momus* notamment a été vainqueur dans le prix de Plessis-Trévise, à Saint-Cloud (6 000 fr.), dans le prix de Polet à Dieppe (4 000 fr.) et dans l'Ommium de Bordeaux (10 000 fr.). En 1925, *Momus* a gagné d'une façon magistrale le Grand Prix de Vichy (132 000 francs).

Durackuire

Durackuire fut le gagnant à Lyon du prix de l'Orangerie (5 000 fr.) et de celui de Chantilly (12 600 fr.). Le total des gains en 1925 se monte à 174 774 francs.

Un autre représentant de l'écurie Fauqueux, *Dagon*, par *Yverdon* et *Didone*, reparaît, après castration, avec succès aux courses d'obstacles. Trois pouliches entraînées par Beaumé représentent en 1925 les couleurs du baron Fauqueux.

Momus

Encouragé par ces succès, le baron Fauqueux espère faire mieux et présenter au public, dans un avenir prochain, un lot exemplaire, digne de sa réputation de parfait connaisseur de chevaux.

SIMON GUTHMANN

Bien que M. Simon Guthmann s'intéressât depuis fort longtemps au sport hippique, ce n'est qu'en 1923 que ses couleurs firent leur apparition sur le turf. Sa parfaite connaissance du cheval lui fit obtenir des succès dès le début, et chaque année la liste de ses victoires augmente. Sous la direction éclairée du maître entraîneur Juan Torterolo, l'écurie compta en 1924 quatre victoires aux courses de plat, rapportant 66 870 francs d'argent public et une victoire en obstacles pour 33 050 francs.

M. Simon Guthmann

Les principaux sujets de cette écurie sont :

Eider, par *La Farina* et *Itzitriava*, gagnant un prix Richard Hennessy (steeple) à Auteuil et un prix de Brétigny à Saint-Cloud.

Natchalo, par *Sans-le-Sou* et *Kundry*, vainqueur des prix Courtenie à Chantilly et Kefalin à Saint-Cloud ;

Scamandre, par *Sardanapale* et *Fine-Feathers*, qui remporta le prix de l'Yser à Maisons-Laffitte ;

Cherrybrun, par *Jaegh* et *Chervimart* ; *Biribi*, par *Rabelais* et *La Bidouze* ; *Radio*, par *Ecoven* et *Rayada* ; *Sganarelle*, par *Cannobie* et *Mademoiselle-de-Sévigny*.

Aux ventes de yearlings de Deauville en 1925, M. Guthmann a acquis des sujets de premier ordre :

Le Polisson, par *Consols* et *La Pucette*, venant du haras du Val-d'Enfer (payé 53 000 francs) ;

Gai-Refrain, par *Souviens-Toi* et *Nursery-Rhymes*, venant du haras de Milly (payé 60 000 francs) ;

Enfin *Besancourt* et *Pichincha*.

Eider

Tous ces chevaux sont également confiés à l'entraînement de M. Torterolo.

La compétence de M. Guthmann, sa passion pour tout ce qui touche le pur sang et l'aide précieuse de M. Torterolo permettent de prédire le plus bel avenir à cette jeune écurie.

FANNY HELDY

Il ne nous appartient pas, et nous le regrettons, de parler de la carrière artistique de Mlle Fanny Heldy. Il n'est pas un de nos lecteurs qui n'ait eu la joie de l'applaudir aussi bien en France qu'à l'étranger dans les créations qu'elle fit à l'Opéra-Comique et à l'Opéra et qui restent inoubliables dans les annales de nos deux plus importantes scènes lyriques.

Il ne saurait venir à l'idée de personne de douter de la sincérité des sentiments de Mlle Fanny Heldy en matière sportive. Les succès qu'elle avait au théâtre et le temps quelle consacrait à son art auraient pu suffire à emplir sa vie. Sa passion pour le sport, et plus particulièrement pour le sport hippique. l'attira sur le turf. Elle fonda une écurie de courses, et rapidement la casaque dentée blanc et rouge à toque rouge triompha sur nos champs de courses.

(Cl. Manuel Frères.)

Mlle Fanny Heldy

Écuyère remarquable, elle voulut obtenir sa licence de jockey avec l'espoir de mener elle-même ses chevaux à la victoire. Elle ne le put, les règlements sont inflexibles. Le 14 octobre 1923, *Clavières*, né chez Mme Dureya, par *Durar* (vainqueur du Derby d'Epsom en 1914) et *Lady-Nell*, gagnait brillamment le prix du Grand Critérium (60 000 francs à Longchamp). Tenant la tête dès le début de la course, ses concurrents les plus sérieux, *Optimist* et *Scaramouche*, malgré tous leurs efforts, ne purent arriver à sa hauteur. Il fut également vainqueur du prix des Jouvenceaux la même année à Vichy.

Nous citerons encore *Heldijann*, par *Durbar* et *Banshee*, qui remporta également en 1923 le prix du Petit-Couvert à Longchamp, battant *Justice II* et *Sir-Gallahad*, qui se sont placés second et troisième.

Quoique l'écurie de Mlle Fanny Heldy soit peu importante par le nombre, elle l'est par la qualité des sujets.

Les chiffres seront plus éloquents que le plus long commentaire.

Son écurie remporta six victoires aux courses plates de 1923, qui lui valurent près de 200 000 francs de prix.

Clavières

Heldijann

ÉLIE HÉLIOPOULOS

L'écurie de M. Héliopoulos est de création récente. Il installa son établissement d'entraînement à Maisons-Laffitte, avenue Sully, nº 4, en 1921, et il fait courir depuis cette date.

Érofite

Dès 1923, il gagnait plus de 100 000 francs d'argent public. Son écurie se compose de vingt-cinq chevaux de tout âge, dont l'énumération serait fastidieuse. Nous ne mentionnerons que les sujets les plus brillants. *El Kantara* fut vendu à un prix modeste pour l'Amérique ; après avoir gagné 15 000 dollars d'argent public, il fut revendu 20 000 dollars.

Despote fut vendu 100 000 francs pour l'Angleterre ; il gagna quelques bonnes courses plates et court maintenant sur les obstacles.

En 1924, M. Héliopoulos a donné à M. R. Kahn quinze chevaux en location, parmi lesquels *Érofite*, *Hourvari* et *Durcœur*, qui ont gagné déjà quelques bonnes courses.

Actuellement M. Héliopoulos ne possède que cinq chevaux qui courent sous ses couleurs, dont *Impétueux* et *Miss-Ramrod*. Il a également à l'entraînement quelques jeunes chevaux, parmi lesquels *Valdubar*, par *Durbar* et *Valdivia* ; *Éon* par *Bombon-Rose* et *Égée* ; *Vertige*, par *Château-Laffitte* et *La Voyante*, dressés pour l'obstacle et qui permettent les meilleures espérances.

Impétueux

M. Héliopoulos s'est spécialisé dans la construction d'habitations à bon marché. C'est ainsi qu'il a créé, en participation avec l'état, une société pour construire à Colombes des habitations ouvrières pour trois mille personnes.

JOSEPH THESMAR

Jusqu'en 1923, date à laquelle il a formé son écurie, M. Joseph Thesmar était plus connu comme banquier que comme sportsman.

Amateur averti, il trouva en Mme Thesmar, passionnée pour le cheval et tout ce qui touche au sport hippique, une collaboratrice éclairée.

M. Joseph Thesmar

Tous les chevaux sont confiés à l'entraînement de M. Georges Mitchell, qui a su en tirer le meilleur parti.

Le cheval dont l'écurie Thesmar peut être fière à juste titre est sans contredit *Vitrail*, par *Alcantara II* et *Verroterie*, vainqueur de dix Steeple-Chases à Auteuil, sur toutes les distances, variant de 3 500 à 5 000 mètres. Il a gagné, en 1925, le prix Robert Hennessy (25 000 fr.), battant *Hydravion*, et le prix Troytown (16 000 francs), battant *Grand-Seigneur*.

En 1924, il a fini troisième dans les prix Montgomery et La Haye-Jousselin, derrière *Gorey* et *Light-for-Me*, et a confirmé cette belle performance dans le prix Montgomery de 1925, en se plaçant deuxième, trouvant devant lui *Light-for-Me*, comme l'année précédente.

Il a jusqu'ici fait preuve d'une grande régularité, en figurant à l'arrivée de presque toutes ses courses. C'est actuellement un des meilleurs steeple-chases d'Auteuil.

Vitrail fut vainqueur de onze Steeple-Chases à Auteuil sur des distances variant de 3 500 à 5 000 mètres. Il a gagné en 1925 le prix Robert Hennessy (25 000 francs), battant *Hydravion* ; le prix Troytown (16 000 francs), battant *Grand-Seigneur*, et termina l'année en enlevant l'important prix La Haye-Jousselin (79 000 francs).

Le second sujet intéressant est *Selva*, par *Bibre* et *Sid-zouka*, gagnante du prix de Malidor (10 000 francs), à Saint-Cloud, et du prix Musket, au Tremblay.

A la fin de 1925, M. Thesmar a acheté à M. Edmond Blanc le cheval *Kif-Kif*, qui possède toutes les qualités pour devenir un crack et qui fera certainement parler de lui. Au cours de cette même année, l'écurie a gagné en obstacles 144 075 francs d'argent public et en plat 38 259 francs.

A son prochain retour en France, M. Thesmar se propose d'augmenter son effectif, et il envisage également la possibilité de créer un élevage.

Vitrail

R. B. STRASSBURGER

Quoique M. R. B. Strassburger n'ait paru sur nos champs de courses que depuis 1923, il était depuis plus de quinze ans un des favoris du turf américain.

Il commença modestement au Hunt Meeting, près de

M. R. B. Strassburger

Philadelphie, où il remporta de grands succès. C'est ainsi qu'il gagna presque tous les cross-countrys importants d'Amérique, y compris la coupe du Foxhall Keene ($ 5 000), au Harford Hunt. Pendant trois années consécutives, il remporta la coupe de New-Jersey et, plusieurs fois de suite, celles de Radnor Hunt, Rose Tree Hunt et le Harston Steeple-Chase. Il fut l'un des fondateurs de la coupe Pennsylvania Hunt, le cross-country de 3 milles et demi, qui se court chaque année au Whitemarsh Hunt Club, aux portes de Philadelphie. Il est en outre le donateur du trophée. Plus tard, il fit courir en obstacles sur les principaux champs de courses de Maryland, à New-York et au Canada.

Depuis 1924, ses poulinières sont envoyées au haras de Bénéauville, appartenant à M. le comte d'Hauteville. M. R. B. Strassburger vient de se rendre acquéreur de l'ancien établissement du comte Le Marois, à Chantilly, qui comprend 45 box. Il a également loué à long bail, à Deauville, l'établissement *Bottom of the Hill*.

Depuis peu, M. R. B. Strassburger s'est assuré les services de M. Thomas Murphy, ancien entraîneur de l'écurie Duryea. Thomas Murphy était entraîneur de M. Duryea quand ce derbier remporta le Derby en 1914 avec *Durbar II*.

L'écurie de M. R. B. Strassburger en France est en pleine prospérité et s'accroît continuellement. Il n'avait, lors de sa fondation, que cinq chevaux à l'entraînement en France. Il en possède actuellement quarante, dont vingt à l'entraînement et cinq poulinières. En outre, il acheta, en 1923, plusieurs chevaux en France pour les expédier en Amérique. En 1925, il se rendit acquéreur à Newmarket de huit pouliches qui resteront quelque temps en Angleterre et seront, par la suite, amenées en France. Il fit, de plus, au mois d'août, d'importants achats de yearlings à Deauville.

Nous terminerons en donnant la liste des clubs dont M. Strassburger est membre. Ce sont : Colonial Society of Pennsylvania, Historical Society of Pennsylviana, Pennsylvania Society of Sons of the Revolution, The Genealogical sosiety of Pennsylvania, Pennsylvania Horticultural Society, Society of Foreign Wars, Society of Mechanical Engineers, Royal Institute of Naval Architects London, American Automobile Association, Eastern Pennsylvania Jersey Cattle Club, Thoroughbred Horse Association, National Geographic Society, New York University Club, American Lawn Tennis Association, New York Yacht Club, Racquet et Tennis Club, Recess Club, Army and Navy Club, Press Club, Jekyl Island Club, National Republican Club, Turf and Field Club, Philadelphia Bryn Mawr Polo Club, Racquet Club, Philadelphia Cricket Club, Markhem Club, Radnor Hunt Club, White Marsh Valley Hunt Club, Rose Tree Hunt Club, Huntingdon Valley Hunt Club, Pennllyn Club, Sunnybrook Golf Club, Washington Metropolitan Club, American Remount Association, National Conservation Association, Graduates Association U. S. Naval Academy, United States Naval Officers Association, Naval Historical Society, Navy Athlectic Association, War Cruiser and Transport Association, Palm Beach Everglades Club, President Huguenot Society of Pennsylvania, Polo de Paris, Tennis-Club, Traveler's Club Paris, Cercle et Polo de Deauville.

Établissement a Chantilly

FEDERICO DE ALVEAR

Les couleurs de M. Federico de Alvear sont aussi populaires sur nos champs de courses qu'en Argentine. C'est pourquoi nous tenons à la faire figurer dans notre ouvrage.

Sportsman distingué, M. de Alvear fut plusieurs fois membre du commissariat et secrétaire général du Jockey-

Établissement a Maisons-Laffitte

Club de Buenos-Ayres. Son haras, *Alvear Stud*, fondé en 1914, est situé à vingt minutes de la capitale de la République Argentine, à côté du terrain que le Jockey-Club vient d'acheter pour son nouveau champ de courses (250 hectares) pour la somme de 10 millions de francs or (aujourd'hui 54 millions de francs). Il compte actuellement 10 poulinières de premier ordre, parmi lesquelles nous citerons :

Hiperbole, par *Le Samaritain* et *Marquise* (c'est la meilleure fille de *Le Samaritain* en Argentine ; *Black-Beauty*, par *Irigoyen*, est lui-même issu de *Jardy* et de *Mistral-de-Gallinule*). Ces deux excellentes poulinières ont couru en Argentine sous les couleurs de M. de Alvear et ont remporté la plupart des prix les plus importants (*Black-Beauty* se classe seconde du Derby Argentin).

Depuis quelque temps, M. de Alvear a formé une écurie de courses en France, dont il a confié la direction à son jockey-entraîneur, M. David Englander, à Maisons-Laffitte. Parmi ses chevaux les plus remarquables, nous citerons : *Plumet*, *Polyeucte*, *Alabardero*, *Janès-Legend*, etc.

Le but de la formation de cette écurie est de sélectionner.

Polyeucte

Depuis quelque temps, M. de Alvear a formé une écurie des juments de haute qualité, pour les faire saillir par les meilleurs étalons français et les exporter en Argentine.

Afin de mettre son entraîneur au courant des méthodes employées en France, M. de Alvear a commencé son écurie avec un lot réduit de produits qui furent plusieurs fois vainqueurs et rapportèrent plus de 200 000 francs d'argent public en 1924 et 1925.

A ses chevaux de France, M. de Alvear fait appliquer le système mixte franco-argentin, qui diffère sensiblement du nôtre en ce qui concerne la nourriture ; le maïs en est le principal élément.

Signalons également le mors spécial qui permet la maîtrise presque complète des chevaux.

G. BEAUVOIS

M. G. Beauvois a toujours eu le goût du sport hippique, et bien avant que ses couleurs ne paraissent sur nos champs de courses, il possédait des chevaux de selle et d'attelage.

C'est en 1921 qu'il commença à faire courir. Il obtint dès le début d'excellents résultats, qui ne firent que se confirmer par la suite. En 1924, ses chevaux gagnèrent 13 courses plates et rapportèrent 154 380 francs d'argent public ; en 1925, ils gagnèrent 20 courses plates pour 280 900 francs d'argent public et 3 courses d'obstacles pour 100 000 francs environ

Parmi les chevaux de M. Beauvois qui ont obtenu le plus de succès en plat et en obstacles, nous citerons : *Very-Well*, par *Fribourg* et *Verroterie*, gagnant le prix Wil-Monarch ; *Bou-Chaib*, par *Jacobi* et *La Buire*, gagnant cette année le premier prix d'Automne et le prix de la Gennevraye, et trois courses en 1924 ; *Balboa*, par *Ali-Bey* et *Brême*, gagnant entre autres le prix de Senlis à Chantilly et le prix du Bois-Rouand à Longchamp, et en obstacles : prix du Drac et prix de la Rance à Enghien ; *André*, par *Gros-Papa* et *Union-Sacrée*, gagnant du prix See Saw au Tremblay, et l'an dernier se plaçant second au prix Congrès et gagnant trois steeple consécutifs à Auteuil.

Parmi les chevaux de plat : *Le Loupiot*, par *Saint-Leu* et *Red-Quill*, gagnant trois courses consécutives en 1924, dont le prix Maximum (28 000 francs). En 1925, il était second dans le prix de l'Omnium et troisième au Grand Handicap de la

M. G. Beauvois

Seine. *Avant-Coureur*, par *Chulo* et *Au Petit-Bonheur*, qui était second dans le grand Handicap de Deauville, derrière

Golden-Hope et précédant vingt-neuf autres concurrents et gagnant le prix Lamarque. *Xbuire*, par *Château-Laffitte* et *Rose-Buire*, gagnant le prix du Connétable; *La Marsa*, par *Écouen* et *Lady-Macbeth*, qui remporta le prix Maintenon, à Maisons-Laffitte ; *La Meuse*, gagnant l'an dernier trois

Very-Well

courses et placée troisième sur quatre courses consécutives, et cette année gagnant quatre courses consécutives ; *Aubade II*, gagnant à Chantilly le prix de la Reine Blanche, et *Rosève*, qui a gagné au Tremblay le prix de Bougie.

Les succès de M. G. Beauvois ne sont pas moindres avec ses chevaux de demi-sang, où il occupa, en 1925, le second rang parmi les propriétaires gagnants. *Re-Mac-Gregor* est le trotteur qui a gagné, entre autres, le prix d'Amérique en 1924, de 125 000 francs, et a remporté en France actuellement le plus d'argent public ; *Tienneval* a remporté une victoire sensationnelle le 14 juillet 1925 dans le Grand Prix international du Kursaal à Ostende. Il battait de nombreux concurrents de tous pays, en leur rendant des distances considérables. Sa victoire était doublement méritoire, puisqu'elle mettait en valeur les brillantes qualités de nos chevaux français. Dans le prix d'Amérique, le 24 janvier 1926, prix doté de 150 000 francs, il fut second derrière la

Re-Mac-Gregor

fameuse jument *Uraine* et ne doit sa défaite qu'à un faux pas occasionné par un trou à 30 mètres du poteau.

Les ventes de yearlings de Deauville, en 1925, furent pour M. G. Beauvois l'occasion de nombreux achats, dont il conserva une dizaine de sujets.

M. G. Beauvois a confié l'entraînement de ses chevaux de plat à M. E. Watkins et ceux d'obstacles à M. Ed. Haes. Terminons en mentionnant ses poulinières, qui sont pensionnaires au haras de Barbeville, appartenant au comte de Foy, où M. G. Beauvois a mis également en station son étalon *Écouen*.

EDMOND BARRACHIN

M. Edmond Barrachin était encore un enfant qu'il s'occupait déjà de sport hippique. C'est dire que, de tout temps, il aimait passionnément le cheval. Toujours en rapports avec les personnalités les plus connues du monde sportif (n'est-il pas le gendre de la baronne Forest et le neveu de M. Henri Letellier ?), il décida en 1924 de former une écurie de courses. Il obtint de bons résultats dès la première année. Il avait peu de sujets, mais si bien choisis qu'ils lui rapportèrent 30 000 francs d'argent public. En 1925, ce chiffre augmenta sensiblement, et M. Barrachin gagna 30 000 francs pour les courses plates et 45 000 francs pour les courses d'obstacles. Il est actuellement le plus jeune propriétaire de France.

EDMOND BARRACHIN

Nous citerons les principaux sujets de son écurie. Ce sont :

Miquette, par *Picrochole* et *Musette II*, gagnante à Deauville en 1924 des prix de Lonray (10 000 francs) et de La Risle (15 000 francs), en 1925 du prix Victot (17 350 francs), seconde du prix Gantaut-Biron et troisième du grand prix de Bordeaux.

Pochard, par *Batailleur* et *Zia*, vainqueur en 1925 du prix Soukaras (15 000 francs), à Enghien, et du prix de Conflans (17 295 francs), à Auteuil.

Le Belier, par *Prestige* et *Brebis-de-Panurge*, qui remporta

Miquette

le prix Vieux-Rouen (11 150 francs) à Auteuil, en 1925.

L'effectif de M. Barrachin s'est augmenté par les achats de yearlings en 1925 à Deauville. Ce sont :

Tourmaline II, par *Consols* et *Toula*, payé 40 500 francs; *Primerole*, par *Odol* et *Ma Payse*, payé 34000 francs, et enfin *La Minerva*, par *Irish Lad* et *La Festa*, payé 17000 francs.

L'entraînement est confié à M. Elijah Cunnington pour les chevaux de plat et à M. John Cunnington pour les chevaux d'obstacles.

ÉCURIE DE COURSES DE M. EDWARD ESMOND

A la suite du décès de M. Émile Deutsch de la Meurthe, survenu en 1924, son gendre, M. Edward Esmond, devint le propriétaire de l'écurie de courses du défunt.

L'écurie qui, dans le passé, connut pendant de longues années les plus grands succès, était un peu délaissée par M. Deutsch de la Meurthe dans la dernière période de sa vie M. Edward Esmond sut, en peu de temps, relever l'état de l'établissement et rendre ainsi à son écurie l'importance et le prestige qu'elle avait connus jadis.

L'écurie Esmond se compose actuellement de 30 sujets, confiés à l'entraînement expérimenté de M. Frank Carter.

Citons parmi ces sujets ceux qui, d'ores et déjà, attirent l'attention de tous les connaisseurs et qui promettent de fournir une splendide carrière. En premier lieu, il faut mentionner *Dorina* (par *La Farina* et *Dora Agnès*), née en 1923; *Dorina* est considérée comme le meilleur produit de sa génération. A deux ans, elle a fourni des performances remarquables, gagnant successivement les prix : Vineuil, Saint-Arnould, de la Salamandre et le Grand Critérium de Paris, et rapportant ainsi à son propriétaire, pour ses débuts, près de 200 000 francs d'argent public. Citons ensuite *Highborn* (par *Saint-Just* et *Highly*), né également en 1923, et gagnant les prix de Chatou, Reine-Mathilde, Saint-Gatien et d'Arenberg.

Le montant de ses gains atteint 150 000 francs environ. Puis viennent les deux ans : *Olympienne* (par *Sardanapale* et *Orietta*), 1re du prix Boran, et *Boyard* (par *Sweeper II* et *Bendis*), 1er des prix de Villers et d'Hallatte.

Parmi les trois ans méritent d'être mentionnés : *Redoutable* (par *Mélisim* et *La Redoute*), gagnant du prix Massine, et *Talpack II* (par *Friand II* et *Triquette*), 1er du prix Bay Middleton. En tout, pendant la saison 1925, l'écurie Esmond encaissa plus de 450 000 francs d'argent public, montrant ainsi pour ses débuts une forme superbe.

Faisant de vastes projets pour l'avenir, M. Esmond n'a pas hésité à acheter des yearlings à la vente annuelle de Deauville, pour la somme considérable d'un million de francs environ. Citons, parmi les 10 yearlings acquis : *Méandre* (par *Zagreus* et *Macgre*), payé 158 000 francs ; *Anahild* (par *Dominion* et *Annarella*), 145 000 francs ; et *Le Pallet* (par *Zagreus* et *La Pile*), 170 000 francs.

Parallèlement à la formation de son écurie, M. Esmond continue à s'occuper de l'élevage commencé par M. Deutsch de la Meurthe. 5 poulinières se trouvent au haras de Mortefontaine : *Highly* (1911), *East-Wing* (1915), *Dora-Agnès* (1915), *Le Chandeleur* (1919) et *Polybia* (1920). En outre, deux poulinières acquises par M. Esmond, en Angleterre, sont chez le comte Hubert de Pourtalès, au haras de Martinal (Manche) ; ce sont : *Shrove*, née en 1920, et *Straitlace*, née en 1921.

Nul doute qu'ayant débuté dans de telles conditions l'écurie Esmond ne soit appelée à jouer dans l'avenir prochain un rôle de tout premier ordre, digne de l'ancienne renommée de l'écurie Deutsch de la Meurthe.

Dorina

Highborn

ÉCURIE DU MARQUIS DEL LLANO DE SAN JAVIER

De fondation récente, l'écurie du sportsman distingué qu'est le marquis del Llano de San Javier s'est vite fait une place remarquée sur nos hippodromes. Elle compte actuellement une vingtaine de chevaux et deux poulinières confiés à la direction énergique de Charles Cunnington, qui sut, dès le début, faire remporter à ses pensionnaires quelques victoires retentissantes. C'est ainsi qu'en 1924 *Émir X* fut vainqueur de la Grande Course de Haies d'Enghien, et *Neuvillars* (par *Jacobi* et *Jalomita*), gagna le Grand Prix de Saint-Sébastien (100 000 pesetas).

En 1925, le succès de la jeune écurie s'affirma encore davantage : *Satyricon* (par *Sea-Sick* et *Saturnale*) s'adjugea les deux épreuves classiques qui sont les prix Rieussec et Seymour à Longchamp, et *Le Parcq* (par *Opott* et *La Fête*) remporta facilement le prix de Beauvais à Maisons-Laffitte. La saison de 1925 rapporta ainsi à l'écurie del Llano environ 180 000 francs d'argent public.

Parmi les autres chevaux appartenant à ce propriétaire, il faut citer *Petit-Brie* et *Chochotte*, qui promettent également une carrière fort honorable.

Encouragé par le succès de ses débuts, le marquis del Llano compte donner à son écurie une impulsion énergique. S'étant rendu acquéreur du centre d'entraînement « Sedano », établissement installé à Maisons-Laffitte et merveilleusement agencé, le distingué propriétaire ne néglige ni sa peine, ni son argent pour assurer le développement de son écurie.

Aux ventes des yearlings de Deauville en 1925, les acquisitions de M. del Llano furent nombreuses, et leur prix dépassa 800 000 francs. Provenant des meilleurs élevages, les yearlings achetés ont devant eux un brillant avenir.

Citons parmi eux : *Fenimore-Cooper* (par *Rabelais* et *Fireplay*), payé 225 000 francs ; *Songe* (par *Sundari* et *Salamanca*) ; *Énéas* (par *Clarissinus* et *Errinnye*), payé 125 000 francs ;

Hesione (par *Alcantara II* et *Hespéria*), payé 115 000 francs ; *Mérite* (par *Faucheur* et *Prises-d'Armes*) ; *Ceinture-d'Argent*, *Aquitaine*, *Or-de-France*, etc.

Neuvillars

Il n'est pas douteux qu'avec un pareil effectif M. del Llano comptera bientôt comme un des plus importants propriétaires étrangers faisant courir en France.

Satyricon

ÉMILE MARCHAND

Les couleurs de M. Émile Marchand, aussi connu comme industriel que comme propriétaire, firent leur apparition sur les champs de courses français en 1923. Dès 1924, les cinq victoires remportées par la jeune écurie récompensaient les efforts de son propriétaire. Les succès s'affirmèrent et, de

Rabican

janvier à novembre 1925, l'écurie avait enregistré dix victoires.

M. Marchand possède actuellement vingt-cinq chevaux à l'entraînement, parmi lesquels nous citerons :

El Paso, par *Ramrod* et *Eagless*, gagnant les prix du Rond-Point, du Petit-Trianon et de Fercoq en 1924, le Handicap d'été, le prix Guillaume le Conquérant à Deauville et le prix du Petit-Trianon à Saint-Cloud en 1925.

Rabican, par *Sans-Souci II* et *Rochette*, vainqueur du prix de Champagne Saint-Hilaire à Saint-Cloud et second du prix de l'Élevage.

Ramuntcho, par *Mon Général* et *Rose-de-Belgique*, bon cheval, un peu tardif, qui promet.

En 1925, M. Marchand a acheté neuf sujets aux ventes de yearlings à Deauville, parmi lesquels : *Cara-Sucia*, *Hasard*, *Malek*, *Lakno* et *Gaillon*, qui semblent destinés à un brillant avenir.

Les chevaux de M. Marchand sont depuis 1923 à l'entraînement chez M. Noël Got, à Maisons-Laffitte.

M. Noël Got

Noël Got a débuté dans la vie sportive hippique en 1907 comme propriétaire de chevaux de courses et a été l'associé de l'entraîneur James d'Ockhuysen, qui eut son heure de célébrité.

Entraîneur public depuis 1910, il se vit confier la direction des écuries de MM. le vicomte de Tézanos et le comte de Verdier, dont les couleurs connurent des succès que la guerre interrompit. Sa brillante conduite au front lui valut la croix de la Légion d'honneur. Rentré dans ses foyers, il eut notamment sous sa direction les chevaux de M. le marquis d'Aldana, dont les couleurs triomphèrent entre autres avec *Viburnum* dans le Grand Prix de Nice.

M. Émile Marchand, depuis, lui a confié sa cavalerie, dont il augmente l'effectif par d'heureuses réclamations et achats de sujets de bonne classe, comme *Rabican*, qui s'annonçait en fin de saison comme une recrue sur laquelle on pouvait fonder de bonnes espérances.

GEORGES WILDENSTEIN

Ce n'est qu'en 1924 que les couleurs de M. Georges Wildenstein ont fait leur apparition sur les hippodromes français. Alors que beaucoup attendent quelques années pour obtenir le résultat de leurs efforts, cette jeune écurie attira l'attention dès sa naissance. Ce succès est facilement explicable par l'énergie et la sagacité du propriétaire. Nous n'avons pas à le présenter à nos lecteurs. Tous les Parisiens connaissent le goût éclairé de M. Wildenstein et savent qu'en plus de sa compétence indiscutée en matière de peinture, c'est un travailleur tenace et persévérant. Il n'y a donc rien d'éton-

nant à le voir réussir aussi bien sur le turf que dans le domaine artistique. Contentons-nous de signaler les sujets les plus remarquables de l'écurie :

Montrichard, par *Jus-d'Orange* et *Ma Catiche*, a gagné à Enghien le prix Killarnay (15 000 fr.), le prix Lauzun (15 000 fr.), le prix de Vermandois (12 000 fr.) et le Steeple-Chase des quatre ans (30 000 fr.). Il se plaça dans les prix de Nice, de Ganay, etc., et le total de ses prix se monte à 81 850 francs en 1925.

Loup-Berger, par *Clarissimus* et *Loyala*, qui remporta le prix de Lassay (10 800 fr.) à Deauville et en 1926 le Premier Handicap Optional (30 000 francs).

Banasa, par *Negofol* et *Boussole*, gagnant du prix de Marly (17 050 fr.) à Auteuil et second du prix de Saint-Patrick.

Toujours soucieux d'obtenir de meilleurs résultats, M. Wildenstein augmente continuellement son effectif. Ses sujets sont actuellement au nombre de 20, parmi lesquels :

Salam, par *Sardanapale* et *Sachinette*, gagnant en 1926 le prix de la Croix-Dauphine (15 000 francs) ; *Saint-Brice*, *Terrain-Conquis*.

Grand Henry

Dernièrement, M. Wildenstein a fait l'acquisition du crack bien connu *Grand Henry*, qui, sous ses couleurs, a déjà remporté à Enghien le prix Quand-Même (15 000 fr.) et le prix de Lyonne (12 000 fr.).

Certainement le *Grand-Henry* fera encore beaucoup parler de lui.

L'entraînement des chevaux de M. Wildenstein est confié à M. Filippi, dont il est inutile de citer les mérites.

En 1925, l'écurie de M. Wildenstein a remporté 7 victoires aux courses d'obstacles, par un total de 163 231 francs.

Aux ventes des yearlings à Deauville en 1925, M. Wildenstein a fait d'importants achats de choix.

Parmi les huit sujets acquis, nous pouvons citer : *Caulet-Flori*, par *Radames* et *Charmille*, payé 30 000 francs ; *Touareg*, par *Sandy-Hook* et *Toulia*, payé 52 000 francs ; *Tafari*, par *Sardanapale* et *Reine-Margot*, payé 62 000 francs.

Tous les éléments de cette écurie, composée d'un lot de sujets de choix, sous la direction d'un propriétaire éclairé et d'un entraîneur remarquable, permettent d'augurer le plus brillant avenir.

PRINCESSE DE FAUCIGNY-LUCINGE

Tous ceux qui suivent avec intérêt le développement du sport hippique en France salueront avec joie la création de l'écurie Faucigny-Lucinge, car la princesse appartient par sa naissance à une famille dont le chef fut un de nos propriétaires les plus distingués et un de ces sportsmen avertis dont les couleurs, pendant de longues années, ne firent que triompher sur les principaux hippodromes français.

Fille du regretté Michel Ephrussi, la princesse de Faucigny-Lucinge trouvera dans l'histoire de la célèbre écurie paternelle maintes performances susceptibles de l'encourager dans son entreprise. Les victoires de l'écurie Ephrussi sont trop nombreuses pour être citées toutes, mais plusieurs d'entre elles, par leur éclat et par leur importance sportive, ne sauraient être passées sous silence. Telles furent les victoires de *Finasseur*, gagnant en 1905 le prix du Jockey-Club et le Grand Prix de Paris ; telles furent les performances que l'écurie Ephrussi a quatre fois renouvelées à Deauville : Grand prix en 1886 avec *Polyeucte*, en 1892 avec *Naviculaire*, en 1900 avec *Amédée* et en 1909 avec le fameux petit *Biniou*.

MICHEL EPHRUSSI

Trois fois les couleurs de M. Ephrussi furent victorieuses dans le prix de Diane en 1885, avec *Barberine* ; en 1887, avec *Bavarde* ; en 1901, avec *Primrose*.

En 1892 et en 1894, *Saint-James* et *Gospodar* gagnèrent le prix du Jockey-Club.

La disparition d'une telle écurie laissa un grand vide sur le turf national, mais il faut espérer que l'écurie Faucigny-Lucinge, stimulée par les glorieuses traditions attachées au nom d'Ephrussi, saura attirer vers l'œuvre de la princesse toute la sympathie dont jouissait auprès du public l'entreprise de son père.

Six sujets, provenant des meilleurs élevages, furent acquis par la princesse, aux ventes de Deauville en 1925, pour les débuts de son établissement.

Ce sont : *Tozeur*, par *Eugène-de-Savoie* et *Toïa* ; *Saint-Affrique*, par *Saint-Leu* et *Affiche* ; *Nicholas*

La Princesse Faucigny-Lucinge conduisant son attelage

the Knut, par *Prestige* et *Hamma* ; *Sou-du-Franc*, par *Isard-II* et *Frangine ; Brodeuse*, par *Jus-d'Orange* et *Broderie ; La Pliva*, par *Verwood* et *Mademoiselle-de-Port-Villez*.

Ce lot très important, que la princesse n'a pas hésité à payer fort cher, est confié à l'entraînement savant d'Henri Count.

Celui-ci, avec son énergie habituelle, prépare ses pensionnaires pour la prochaine saison et caresse les meilleurs espoirs à leur sujet.

Il reste à souhaiter à la jeune écurie tout le succès qu'elle mérite, tant par les traditions dont sa propriétaire est la digne héritière que par les efforts et les sacrifices apportés à sa formation.

M. MIGUEL J. DE ANCHORENA

M. Miguel J. de Anchorena, sportsman accompli, grand amateur de chevaux, est propriétaire d'une écurie de courses en France depuis 1919. Ses deux premiers chevaux : *Palestine* et *Grand-Goujon*, entraînés par M. Franc Carter, furent de bons gagnants. En 1921, ils passèrent à l'entraînement chez M. D. Englander, auxquels s'est joint, en 1923, *le Grand-Bey* (par *Ali-Bey*), qui a gagné plusieurs courses.

M. Miguel J. de Anchorena pendant la guerre

En 1924, cette écurie était en pleine prospérité avec des gagnants tels que *Tire-Tongs* et *Fernando*.

En 1925, *Flying-Sport* et *Sacred-Legend* ont fait honneur aux couleurs de M. de Anchorena.

L'effectif de cette écurie se compose actuellement de cinq sujets :

Payenne (par *Antivari* et *La Saillarde*), dressé pour les obstacles ; *Sacred-Legend* (par *Dark-Legend* et *Santa-Lucia*) ; *Flying-Sport* (par *Flying-Orb* et *La Sportive*), dressé également pour les obstacles ; *Kiki IV* et *Vieille-Chanson* n'ont pas encore couru.

M. de Anchorena fut délégué du Gouvernement argentin aux Jeux Olympiques de 1924 ; il organisa le Team de Polo Argentin, qui devint le Team Champion Olympique.

C'est son cheval *Loup*, harnaché à l'Argentine, provenant de l'élevage Saint-Joaquin-Pampa Central, que M. de Anchorena possède en Argentine, qui figura en tête de ce team.

M. Miguel J. de Anchorena, d'origine argentine, est un ami sincère de notre pays. Il l'a prouvé à maintes reprises. Établi en France depuis quinze ans, il n'hésita pas à s'engager comme infirmier dans le Service de Santé de l'Armée française. C'est à ce titre qu'il fut nommé chevalier de la Légion d'honneur en 1916.

Loup

Il fut mobilisé jusqu'en 1919 et devint, à cette date, secrétaire honoraire de l'Ambassade de la République Argentine en France, fonction qu'il occupe encore actuellement.

ARISTE HÉMARD

M. Ariste Hémard, ancien industriel à Montreuil (Seine), fondateur de la grande distillerie où se fabrique la liqueur *Amourette*, a toujours été un admirateur du cheval trotteur.

Dès 1878, il débuta avec une poulinière de pur sang venant

du Haras de Chamant, nommée *La Culture*, qu'il fit saillir par un étalon trotteur. Cette poulinière donna *Beauceronne*,

Romanoff

très jolie jument, qui courut, il y a près de quarante années, en 1'36, sur les pistes de cette époque.

Propriétaire du domaine du Buisson (Loiret), M. Ariste Hémard aménagea, sur sa propriété, un haras avec piste, où il développa son élevage, faisant naître et achetant des produits sélectionnés.

Au nombre de ses trotteurs, nous citerons : *Beauceronne*, en 1'36 ; *Quatremère* de Quincy, 1'38, étalon ; *Sans-dire-Oui*, 1'34, gagnant en 1899 le prix du Président de la République, Grand Prix du trotteur, 50 000 francs ; *Tarin*, 1'34, gagnant du Grand Prix de Lisieux en 1900 ; *Upasima*, 1'32, mère de l'étalon *Hamilton*, 1'28; *Jean-Baptiste*, 1'38, étalon ; *Émir*, 1'38, étalon; *Hécate*, 1'32; *Gamin*, 1'36, étalon; *Francisca*, 1'36; *Javotte*, 1'30; *Nélusko*, 1'28, étalon particulier ; *Oscar*, 1'27; *Romanof*, 1'29, étalon; *Ultimatum*, 1'26; *Amourette*, 1'28.

M. Ariste Hémard est actuellement vice-président du Syndicat des éleveurs des chevaux de demi-sang en France (Du Rozier, président), membre de la Commission du Studbook du demi-sang, membre du Comité de la Société d'encouragement pour l'amélioration du cheval français de demi-sang, ancien maire de Montreuil, ancien député de la Seine, et conseiller général de la Seine, de mai 1893 à mai 1925.

M. Hémard, recherchant toujours des produits de grande origine, s'était associé avec M. F. Lallouet, fils du grand éleveur de Smalé (Orne), pour son cheval *Romanof*, actuellement étalon de l'État. Ce cheval, de la famille nº 1, représente ce que nous avons de plus noble dans notre élevage, descendant par sa mère havane d'un des deux pur sang que montait la reine Marie-Antoinette, avant la Révolution, nommé *Le Parfait*, créateur de notre race de trotteurs.

Ultimatum, 1'26, fils de *Beaumanoir*, gagnant à ce jour près de 200 000 francs, sort également de l'élevage Lallouet, disparu depuis quatre années ; il est le produit de cinquante années de sélection. Sa mère, *Citronnade*, a trotté 4 500 mètres sous un poids de 80 kilos en 1'30. Par sa qualité et sa distinction, *Ultimatum* est digne de ses ancêtres *Le Parfait* et *L'Aleyrion*.

Les principaux prix remportés par l'écurie sont : prix de Diane, 1908; prix de Normandie, 1923 ; Saint-Léger-de-

Ultimatum

Caen, 1923 ; prix Ephrem Houel, 1924, et le prix de Lyon, 1925.

HECTOR FRANCHOMME

Il n'est pas un habitué des Concours hippiques qui n'ait non seulement remarqué, mais admiré l'élégance légendaire de M. Hector Franchomme.

Homme de cheval accompli, sportsman dans le sens le plus large et le plus élevé, il est incontestablement « une des premières cravaches de France ».

Depuis sa plus tendre enfance il monte à cheval. Sa science hippique, son audace sportive et son endurance sont universellement reconnues. On l'a vu subir les plus rudes épreuves, et ceux qui ont pu l'apprécier conviendront que toutes les louanges qu'on pourrait lui adresser sont bien au-dessous de sa réputation. La ligne de conduite d'un tel gentleman est la même dans toutes les circonstances de la vie. Il fit bravement son devoir pendant la guerre ; il en revint officier de la Légion d'honneur, titulaire de la Croix de guerre et cité à l'ordre de sa division.

M. Hector Franchomme
(Tableau d'André Marchand.)

Depuis quarante ans, M. Franchomme a participé à presque tous les grands concours internationaux à Paris, Lille, Boulogne, Vichy, Londres et Bruxelles. Il est demeuré l'étoile incontestée du cirque Molier, où sa présentation de haute école est chaque année de plus en plus appréciée; il présente ses meilleurs chevaux aux manifestations du cercle de l'Étrier.

Qui n'a souvenance de *Rattle*, de *Mohamed*, de *Manon* et plus récemment de *Quelqu'un*, de *Strasbourg*, de *Pétrograd*, de *Pédagogue*, de *Quitte-ou-Double*, de *Rayon-d'Or* et de *Samson* ? Ses meilleurs chevaux actuels sont : *Suava*, *Royal-Book*, *Monclar*, *Vingt-Deux*, *Arlequin* et *Home-Run*.

M. Hector Franchomme, qui fêtera en 1927 son soixantième anniversaire d'équitation, prépare les Olympiques de 1928 avec *Monclar* et *Home-Run*.

PAUL LEDERLIN

Rosette XIV

Il existe un domaine du sport hippique qui, moins populaire, moins bruyant que les courses de Paris, de Deauville, etc., continue à attirer l'attention passionnée de l'élite des amateurs. Ce domaine des « concours hippiques » jouit en France d'une réputation et mérite une place d'honneur dans la rubrique hippique de notre ouvrage.

De notre temps, le pur amour des chevaux n'est plus souvent le seul mobile qui détermine les propriétaires à faire courir. D'autant plus de mérite sont ceux d'entre eux qui, laissant de côté toute autre considération, continuent à cultiver le noble sport dans ses plus pures traditions françaises.

M. Paul Lederlin, le sportsman si distingué, occupe une place bien en vue parmi ces véritables amateurs. *Master* de l'équipage de chasse de Biarritz, il est propriétaire de trois chevaux de concours les plus célèbres : *Psyché, The Doctor* et *Rosette XIV*.

Tous ceux qui de près ou de loin suivent les concours hippiques de Paris, de Biarritz, de Cannes, de Nice, etc., ne peuvent pas ne pas admirer la belle et longue carrière de ces trois chevaux de M. Paul Lederlin. *Psyché* (irlandais bai), appartenant à M. Lederlin depuis 1921 et montée généralement par le brillant cavalier qu'est M. Bignon, a remporté en quatre ans 32 prix, dont 25 premiers, parmi lesquels : le prix Mornay à Paris, la coupe de Biarritz, le prix du Commerce à Bruxelles, la coupe de Paris, etc... *The Doctor* (irlandais bai brun), appartenant à M. Cravoisier-Papin et cédé par lui à M. Paul Lederlin en 1922, monté généralement par M. H. de Royer, a remporté dans le même laps de temps 47 prix, dont 36 premiers, parmi lesquels : la coupe de Bruxelles et les Sweepstakers de la même ville (1921), la coupe de Royan, le championnat des 6 barres à Vichy, la coupe de Pau, le championnat de Paris, le prix des Dames à Bordeaux, etc... *Rosette XIV*, française alezane, par *Saint-Armel*, pur sang, et *Nacelle*, demi-sang, appartenant à M. Paul Lederlin depuis 1923, montée par M. H. de Royer, a gagné en deux ans 21 prix, dont 12 premiers, au nombre desquels : la coupe de Nantes, le prix de la Ville de Nantes, de celle de Bordeaux, la coupe de Royan, la coupe de Dunkerque, la coupe de Pau, etc.

La haute qualité des lauréats de M. Paul Lederlin est d'autant plus remarquable que les épreuves auxquelles ils prennent part sont généralement très dures et exigent par la hauteur et la sévérité des obstacles une endurance peu commune. Il est incontestable que nous avons affaire à des cracks inégalés jusqu'ici et que, dans les annales des concours hippiques, leurs noms resteront à jamais légendaires.

Nous ne pouvons pas finir cette notice sans mentionner les noms de MM. Bignon et Henry de Royer, cavaliers incomparables, de l'équipe Paul Lederlin. Leur maîtrise accomplie les met en tête de nos gentlemen-riders, dont l'adresse et la bravoure sont si appréciées par tous les connaisseurs.

RENÉE D'ORVILLE

Mme Renée d'Orville n'est pas une novice dans le sport hippique ; elle s'est toujours intéressée aux chevaux.

Elle prit des leçons d'équitation et débuta au concours hippique de 1908.

Toutes ses apparitions sur la piste furent marquées par un succès, et elle fit toujours preuve du plus grand courage. Une fois notamment, dans un rolly, elle tomba de cheval et remonta aussitôt, ne voulant pas laisser le public sur une mauvaise impression.

Mme d'Orville obtint plusieurs premiers prix : au concours du Touquet en 1914, à Paris en 1918 et à Fontainebleau en 1923.

En 1925, à Fontainebleau, ses deux chevaux furent montés avec précision par M. J. Howlett et firent l'admiration de tous les connaisseurs. *Royal Trich*, qui reçut le premier prix, est un pur sang anglais, bai, de toute beauté, que M. Howlett avait amené sous une condition spéciale.

Mme Renée d'Orville, par Georges Villa

Au concours organisé en juillet 1925 par M. Armand Massard pour choisir la plus belle amazone, Mme d'Orville fut lauréate pour son élégance et sa technique hippique. Enfin, en décembre de la même année, au cours d'une cérémonie intime, M. Camille Aymard, directeur de la *Liberté*, eut le plaisir de lui remettre le portrait aux trois crayons que nous reproduisons, dû au fin dessinateur Georges Villa.

Le charme et la grâce ne constituent pas la seule force de Mme d'Orville. Sur la demande de M. Armand Massard, elle accepta de faire partie du jury chargé de préciser le règlement de l'épreuve de 1926.

C'est dire suffisamment combien la haute compétence est appréciée.

Mme Renée d'Orville

CENTRES D'ENTRAINEMENT

ÉTABLISSEMENT D'ENTRAINEMENT " MILL COTTAGE "

de M. Franck Carter

L'établissement « Mill Cottage »

Chantilly est depuis l'origine des courses le centre de l'entraînement des chevaux destinés « au plat ». Cette charmante localité fut le berceau de nombreuses familles sportives, dont la maîtrise, dans l'art si difficile du dressage de jeunes chevaux, n'a d'égale que leur popularité dans le monde des initiés.

Parmi celles d'entre elles qui sont les plus connues et estimées, la famille Carter occupe la place la plus en vue.

Venu en France en 1830, le premier représentant de la famille Carter fut un entraîneur brillant. Au cours de sa carrière, il gagna le Derby six fois, dont une fois (en 1849) pour son propre compte, avec son cheval *Expérience*. Depuis lors, les succès de la famille, dans toutes les grandes épreuves, ne se comptent plus.

Un des représentants actuels de cette famille, M. Franck Carter, est un de nos meilleurs entraîneurs. Propriétaire, depuis 1923, de l'établissement « Mill Cottage » à Chantilly, il est un de ceux à qui nos sportsmen les plus connus confient l'entraînement de leurs chevaux avec la certitude de les avoir donnés en bonnes mains.

Le « Mill Cottage » a été fondé en 1881 par M. Delâtre, grand éleveur et propriétaire de chevaux de courses, un de ceux qui contribuèrent le plus au développement du sport hippique en France et dont une de nos épreuves les plus importantes porte encore le nom. Devenu en 1894 la propriété de M. Caillault, l'établissement connut une période de gloire retentissante. Les victoires sans nombre de ce propriétaire, sportsman et connaisseur accompli, sont en effet présentes encore dans toutes les mémoires.

A l'heure actuelle M. Franck Carter a sous sa direction un très important lot de chevaux, composé de 58 sujets appartenant à MM. Ed. Esmond, Martinez de Hoz, Baron Léonino, Ed. Kann, E. de Saint-Alary, Lord Queenborough, Colonel Birkin, Sir Stanley Birkin et M. Dudley Ward.

Signalons, parmi ces pensionnaires de M. Carter, les représentants des écuries : Martinez de Hoz, Ed. Kann et Esmond. Ce dernier a confié à Franck Carter un lot important composé de 18 chevaux, dont 14 de deux ans. Parmi les trois ans il faut citer : *Petit-Brie*, *Redoutable* et *Talpack*, gagnant le prix Bay Middleton au Tremblay.

Quant aux chevaux de deux ans de M. Ed. Esmond, ils représentent un lot superbe, et M. Carter compte sur eux pour obtenir de belles performances dans un avenir très prochain.

Citons encore parmi les pensionnaires de l'établissement : *Fairbanks* et *Sahib*, au baron Léonino ; *Nonchalant*, à M. de

Saint-Alary; *Edwina*, au colonel Birkin, et *Éclatement*, à M. Dudley Wand.

« Mill Cottage », sous la direction de M. Carter, a connu de très brillants triomphes.

En 1924, ses pensionnaires s'attribuèrent successivement la Poule d'Essai des Pouliches avec *Rébia* (Martinez de Hoz) ; le prix de Diane et le Royal-Oak avec *Uganda* (Ed. Kann) et le prix du Conseil Municipal avec *Tricard* (Martinez de Hoz). Leurs gains se montèrent à près d'un million et demi de francs d'argent public.

La saison de 1925 ne fut pas moins brillante. Dès son commencement, les victoires telles que celles de *Clocheton II* et de *Belfonds* dans les prix Greffulhe et Hocquart, de *Lucide* dans le prix Daru viennent couronner les efforts inlassables de M. Carter.

Les chevaux d'âge, les trois ans de valeur et l'impressionnant contingent de jeunes, promettent à son établissement un avenir superbe, digne des traditions magnifiques liées au passé de « Mill Cottage ».

Notons enfin que M. F. Carter est en outre l'éleveur de *Sous-Préfet*, vainqueur du prix Lagrande de 1925, qui fut élevé à son haras de Mortefontaine et qui appartient à M. Moulinès. La victoire de *Belfonds*, au prix du Jockey-Club de 1925, fut, en même temps que son premier Derby, un de ses

VILLA « MILL COTTAGE »

plus grands succès. C'est la récompense méritée de ses efforts et de son habileté. Le total des gains remportés par les chevaux confiés à F. Carter en 1925 se monte à 2 500 000 fr.

CENTRE D'ENTRAINEMENT PERCY CARTER

(Cl. Pirou Royale.)

M. PERCY CARTER

Dans ce chapitre, le nom Carter surgit à maintes reprises, car il est impossible de faire l'historique du sport hippique en France sans parler du rôle prépondérant joué par les membres de cette famille connue, dont Percy Carter est le descendant direct.

La gloire des Carter commence avec le grand-père de Percy, T. R. Carter, fixé en France depuis 1845 et devenu par la suite entraîneur de l'écurie H. Delamarre, qui, grâce à son habile direction, devint bientôt célèbre. Au cours de sa carrière, T. R. Carter eut la joie de voir ses élèves triompher dans les épreuves les plus importantes et, notamment, par trois fois, remporter le Grand Prix de Paris : en 1864, avec *Vermout*; en 1873, avec *Boïard*, et en 1889, avec *Vasistas*. La famille Carter possède encore une coupe d'argent ciselé, offerte par M. Delamarre à son entraîneur en souvenir de sa triple victoire.

Le fils de T. R. Carter, Richard Carter junior, naquit en France, en 1868. Il se consacra, lui aussi, à l'entraînement, où il obtint des résultats remarquables. Chargé tout d'abord de l'écurie J. Lefèvre à Chamant, où il entraîna quelques bons sujets (*Beauminet*, *Versigny*), Richard Carter passa ensuite chez A. Belmont. Cette période de sa carrière fut marquée par de nombreuses victoires, parmi lesquelles il faut citer celle d'*Amoureux*, gagnant le prix Eugène Adam, et de *Qu'elle est Belle*, remportant le prix de Diane. Devenu, enfin, entraîneur de l'écurie Caillault à Chantilly (Mill Cottage), Richard Carter y développa une activité prodigieuse, encore présente dans toutes les mémoires. Les victoires de *Roxelane* (prix de Diane 1897), de *Perth* (Grand Prix de Paris et le Derby 1901), de *Macdonald II* (prix du Conseil Municipal en 1915) et du *Roi-Hérode* (Grand Prix de Vichy) sont les événements les plus brillants de cette carrière bien remplie.

Héritier de belles traditions familiales, le fils de Richard, M. Percy Carter, ne manqua pas de faire honneur à une carrière prédestinée. Tout jeune encore, il est, néanmoins, un des as de l'entraînement français contemporain.

Ayant débuté en 1921 comme entraîneur chez M. Wattinne, il conserva ce poste jusqu'en 1922. Il eut pendant cette période des succès retentissants avec *Embry*, gagnant les prix : Edgar Gillois, Seymour, Dangu et La Rochette. Fin 1922, Percy Carter quitta M. Wattinne et s'établit à son compte à Chantilly.

Son premier pensionnaire fut *Onyx II*, à M. Henriquet, qu'il prépara à la victoire dans la grande course de haies à Auteuil. L'année suivante, le comte de Chavagnac confia à M. Percy Carter tout l'effectif de son écurie. On connaît les brillants résultats obtenus, notamment, avec *Priori* et *Tomy II* (en 1925); quinze chevaux au comte de Chavagnac sont actuellement à l'entraînement de M. Percy Carter. Parmi ces quinze, quatre sont des deux-ans, dont deux tout à fait remarquables : *Zefs*, par *Zagreus* et *Lala-Baba*, payé 260 000 francs aux ventes de Deauville, en 1925, et *Princesse-du-Sang*, par *Isard II* et *Voix-du-Sang*.

Zefs est un poulain de toute beauté qui promet un avenir brillant. *Princesse-du-Sang* possède une très belle action et fait l'impression d'être une pouliche de classe qui devrait faire parler d'elle.

Macdonald II

La renommée de l'écurie Chavagnac n'est plus à faire et on peut espérer que dans ces animaux l'établissement possède des sujets qui ne feront que confirmer une réputation acquise, grâce aux brillantes performances de *Priori* et de *Tomy II*.

Depuis 1925, M. Percy Carter s'occupe également des chevaux appartenant à M. R. MacCreery, le sportsman qui a fait courir en Angleterre. L'effectif de cette écurie se compose de sept sujets. Ce sont : *Cherry-Brandy*, trois ans, par *Bay-Cherry* et *Gin*, animal de belle prestance ; n'a pas encore donné toute sa mesure ; peut devenir d'une grande utilité. *Javelot*, trois ans, par *Fitz-Herbert* et *La Lance*, petit poulain, vitesse remarquable. *Eski-Seraï*, deux ans, par *Pilliwinkie* et *Fly-Away*, acheté chez M. Aga Khan. *King-Pao*, deux ans, par *Écouen* et *Klithia*, poulain promettant beaucoup, devrait gagner dès les débuts. *Tom-Boy*, deux ans, par *Hapsburg* et *Torquay*, d'origine anglaise. *Pol*, deux ans, par *Polygnatus* et *Girl-Joan*, d'origine anglaise, très jolie pouliche, beaucoup de race. *Sunlight*, deux ans, par *Sunstar* et *Betty S*, d'origine anglaise, pouliche très bien née.

Composée de la sorte, l'écurie MacCreery est certainement appelée à jouer un rôle honorable sur le turf français. Quatre autres propriétaires confient l'entraînement de leurs chevaux à M. Percy Carter. Ce sont MM. Holdert, Henriquet, Ed. Kann et le comte du Crozet.

M. Holdert y possède deux deux-ans : *Mistral*, par *Zagreus* et *La Massière*, très beau poulain, provenant du haras de la Rablais, demi-frère de *Mazeppa*, d'un modèle parfait, belle action, de la classe, incontestablement un sujet d'avenir ; *Saint-Foy*, par *Saint-Leu* et *Fiche*, demi-sœur de *Fiasque*, très grande pouliche, beaucoup de qualité.

La cavalerie de M. Ed. Henriquet se compose de onze chevaux, dont six de deux ans. Citons parmi eux : *Colback II*, cheval d'une classe certaine qui devrait réussir cette année ; *Job*, *Scarabée*, *Baltique II* et *Mauritania*. Parmi les deux ans sont à noter *Mon Roy*, *Madoura* et *Sensitive*.

Perth

M. Kann a chez Carter sept chevaux, dont quatre deux-ans, provenant de son élevage. Le brillant passé de l'écurie de M. Kann sert de meilleure garantie pour l'avenir de son jeune effectif, qui, confié à l'entraînement magistral de Percy Carter, saura maintenir avec honneur la magnifique réputation de l'établissement.

Deux deux-ans à M. du Crozet complètent cette liste déjà longue.

Enfin, pour son propre compte, Percy Carter entraîne deux chevaux : *Jacqueminot* (par *Roseland* et *Gloriette*) et *Kassim*, deux ans (par *Setauket* et *Marcola*).

La saison de 1925 fut très encourageante pour l'établissement de M. Carter. Ses élèves ont remporté un bon nombre de victoires significatives et ont constamment joui de la faveur et de la confiance du public

Le lot qu'il dirige cette année promet de consacrer définitivement la jeune gloire de l'établissement, devenu en peu de temps un de nos plus importants centres d'entraînement. « Noblesse oblige ». M. Percy Carter porte un nom célèbre dans les annales sportifs. Il le porte avec un éclat digne des glorieuses traditions de sa famille.

COUPE D'ARGENT CISELÉ OFFERTE PAR M. EELAMARRE

CENTRE D'ENTRAINEMENT MICHEL PANTALL

L'histoire de la famille Pantall est étroitement liée au développement et à la prospérité des courses en France. D'origine anglaise, les Pantall sont établis dans notre pays depuis près d'un siècle, et le chef actuel de la famille Michel Pantall, ainsi que ses quatre frères (Walter, Eugène, Paul et Mathieu) sont tous nés en France et ont à leur majorité opté pour la nationalité française.

Le premier Pantall qui acquit une certaine notoriété sur les champs de courses français était l'arrière-grand-père de

M. Michel Pantall

Michel. Etudiant à l'Université d'Oxford, il vint en France avec Lord Seymour, s'est plu chez nous et s'établit définitivement. Passionné du sport hippique, il devint successivement entraîneur du baron de la Rochette et du comte d'Hédouville, etc.

Son fils, William Pantall, débuta comme jockey chez les Aumont, passa ensuite chez le duc de Morny, chez Fasquel, et devint entraîneur sur ses vieux jours.

Henry Pantall, fils de William et père de Michel, continua la carrière paternelle. Jockey de grand talent, il fit ses débuts chez H. Jennings (Old Hat), puis devint jockey chez M. Gibson et enfin premier jockey de M. Paul Aumont, pour lequel il gagna les prix les plus importants de l'époque, notamment celui de l'Empereur (avec *Orphélin*). Plus tard, Henry Pantall fut engagé en qualité de jockey et d'entraîneur par M. de Vanteaux, chez qui il resta plus de trente ans et au service duquel il conquit une popularité considérable.

Michel Pantall débuta également comme jockey (plat et obstacles). S'inspirant des beaux exemples de travail et de correction professionnelle innés dans sa famille, il réussit rapidement à conquérir l'estime et la confiance de ses supérieurs. Entré comme « head-lad » chez Cuttler, il y resta douze ans et passa ensuite comme entraîneur particulier chez le grand propriétaire M. de Soukozanette. En 1897, il s'établit à Chantilly comme entraîneur public. C'est de cette époque que commence sa prodigieuse activité et que date sa légitime popularité dans les milieux sportifs. Les box du centre d'entraînement Michel Pantall renferment actuellement près de 70 chevaux. Les noms des propriétaires qui les ont confiés à l'établissement Pantall suffisent pour établir la valeur de celui qui préside à leur entraînement.

Au cours de sa carrière, Michel Pantall a entraîné plus de 3 000 gagnants tant en plat qu'en obstacles. Citons parmi ses élèves les plus en vue : *Roi-Belge* (Grand Steeple d'Auteuil) ; *Or-du-Rhin II* (prix du Président de la République) ; *Petit-Palais* (prix Eugène Adam) ; *Akbar* (prix Montgomery) ; *Reine-d'Or II* (prix du Printemps et Lagrange) ; *Gros-Papa* (prix Boliard) ; *Joie* (Grand Prix de Deauville) ; *Le Grand-Pressigny* (battant deux fois *Sardanapale*) ; *Gaba-Tépé* (prix de Diane) ; *Prince-de-Saint-Taurin* (prix Finot, Wild-Monarck, Steeple-Chase des trois ans) ; *Père-Marquette*, *Patrick*, *Impérial* (Poule des Produits) ; *Le Prodige* (prix Cadran, Grand Prix de Saint-Sébastien et 900 000 francs de prix) ; *Mouzu* (Grande Course de Haies de Cannes et Courses de Haies d'Ouverture).

Propriétaire et éleveur lui-même, M. Pantall fut pendant vingt ans associé avec M. Pierre Champion. Il possède actuellement, au haras de Lonray, trois poulinières et quelques yearlings et foals.

Examinons maintenant l'effectif actuel du centre d'entraînement Michel Fantall en donnant les caractéristiques de ses sujets les plus marquants.

Citons tout d'abord les chevaux de M. Thibault Cahn, le sportsman bien connu, heureux propriétaire de *Le Prodige*, dont nous avons mentionné plus haut les éclatantes victoires. Actuellement, *Le Prodige* est étalon au haras de Lonray. M. Thibault Cahn confie ses chevaux à Michel Pantall depuis une vingtaine d'années. Il a maintenant à l'entraînement 14 sujets, dont 5 ont deux ans. *Mouzu* (au repos) ; *Épaminondas* (par *Oreste* et *Mère-Zizi*), gagnant en 1925 les prix : de Lessard, du Blaisois, de la Société Sportive d'Encouragement ; promet beaucoup et dans l'avenir ; *Inaudi* (par *Jus-d'Orange* et *Innovation*), gagnant le prix de Consolation, bien musclé, puissant, d'une apparence irréprochable ; *Alcazar III* (par *Alcantara II* et *Everglades*), fera bonne figure

Le Prodige

sur la distance ; *Don Pedro* (par *Ukko* et *Vacuum-Cleaner*) ; *Waller* (par *Bramble-Twig* et *Willitoft-Pride*) ; *Le Misanthrope* (par *Faucheur* et *Calmez-vous*), cheval très rapide, devrait réussir dès les débuts ; *Souk-Ahras* (par *Master-Good* et *Spurmant*), belle prestance, doit faire un très bon cheval sur la distance ; *Orange-Pip* (par *Jus-d'Orange* et *Séléné*), cheval de classe certaine, gagnant le prix du Conseil Général.

Les deux-ans à M. Thibault Cahn présentent un lot très réussi tant par leurs origines que par leur belle apparence. Ce sont : *Celibat* (par *Jus-d'Orange* et *Séléné*), petit poulain, d'un beau modèle, accuse de la classe ; *Noctiflore* (par *Prince-Eugène* et *Up-Rising*), assez grande pouliche, très courageuse ; *Clair-Obscur* (par *Jus-d'Orange* et *Clairvoyante*), devrait réussir dès les débuts ; *Golden-Shield* (par *Badajoz* et *Golden-Hour*), beau poulain, d'un modèle parfait, ténacité et vitesse remarquables, promet de devenir un véritable crack ; *Jus-de-Groseille* (par *Jus-d'Orange* et *Groseille-à-*

Maquereau), premier produit de cette poulinière, le plus beau poulain de l'élevage de M. Thibault Cahn, très belle action, beaucoup de qualités. En résumé un lot impressionnant qui promet d'ajouter de nouveaux lauriers à la gloire de l'écurie Thibault Cahn.

Passons maintenant à la cavalerie du commandant R. Levyller, qui, depuis 1906, est également un client fidèle de Michel Pantall. Ses couleurs (rouge et havane) ont paru, en effet, sur nos hippodromes en 1887. Au cours de cette longue carrière, M. Levyller eut la satisfaction de voir ses chevaux remporter les épreuves les plus célèbres, notamment le Grand Prix de Deauville (*Joie*, en 1910) et le prix de Diane (*Gaba-Tépé*, en 1918).

Les pensionnaires de Michel Pantall appartenant au commandant Levyller sont actuellement au nombre de quatorze. Ce

Joie

sont : *Pratzen* (par *Faucheur* et *Prentzlow*), dressé sur les obstacles, saute bien ; *Porte de-Gaza* (par *Pilliwinkie* et *Gaba-Tépé*), n'a jamais encore donné sa vraie mesure ; *Petit-Patapon* (par *Gros-Papa* et *A Priori*), belle prestance, beaucoup de qualités ; *Erébus* (par *Or-du-Rhin* et *Reine-Marie*) ; *Joncels* (par *Sandow* et *Galligaskins*), bons chevaux, seront certainement utiles ; *Valeureux* (par *Chaud* et *Valeur*) ; *La Déluvée* (par *Écouen* et *La Belle-Lurette*), demi-sœur de *Croupe-Légère*, d'un très beau modèle, très courageux ; *Plawen* (par *Écouen* et *Prentzlow*) ; *Monseigneur II* (par *Jacobi* et *Grande-Duchesse*), deux ans, puissant poulain, d'un beau modèle ; *A Parte* (par *Combourg* et *A Priori*), deux ans, très bonne action ; *Fouesnant* (par *Prestige* et *Fiesole*), deux ans, ressemble beaucoup à *Le Prodige*, de bonne taille, très courageux, fera sûrement bonne figure parmi les meilleurs de sa génération ; *Balourde* (par *Combergg* et *La Belle-Lurette*), deux ans ; *Gabrielle* (par *Saint-Ange III* et *Gaba-Tépé*) deux ans ; *Mussolinia* (par *Faucheur* et *Mansourid*), trois, splendides pouliches de deux ans, très belle apparence, beaucoup de classe.

Avec ce remarquable effectif, l'écurie Levyller promet certainement de continuer son honorable carrière sur le turf français.

L'élevage du commandant Levyller contenant les sept poulinières mentionnées plus haut se trouve dans sa propriété de Basseuville, dans le Calvados.

Depuis 1925, M. Pantall a également parmi les sujets entraînés par lui les chevaux appartenant à la jeune écurie de M. Jacques Schwob, qui, dès ses débuts, a attiré l'attention des connaisseurs. Avec l'effectif restreint de trois chevaux, l'écurie Schwob a remporté, en 1925, dix victoires pour la somme de 150 000 francs. *Chiffon*, par *Nimbus* et *Censored*, à elle seule gagna 91 000 francs d'argent public, s'adjugeant plusieurs prix de marque, parmi lesquels il faut citer l'handicap de la Tamise (51 000 francs). *Origan* était vainqueur du prix de la Chaumière et du prix Pasquinade.

Six chevaux à M. Schwob sont à l'entraînement à l'heure actuelle : *Chiffon*, déjà mentionnée ; *Ramayana* (par *Jeager* et *Reine-d'Atout*), belle pouliche, très vive ; *Lacronan*, deux ans (par *Isard II* et *Lady-Fich*), beau poulain, courageux en action, a été acheté à Deauville en 1925 pour 68 000 francs ; *Beaumarchais*, deux ans (par *Alep* et *Berna*), poulain d'avenir, très puissant, très grande vitesse ; *Faveur*, deux ans (par *Nimbus* et *Fatal-Beauty*), achetée à Deauville (42 000 fr.), petite pouliche d'un modèle plaisant ; *Canoette*, deux ans, par *Cannobie* et *Cedra*, très « racing like », fera certainement parler d'elle, a été payée 32 000 francs aux ventes de Deauville.

Sportsman fervent, M. Jacques Schwob s'occupe également de l'élevage. Dans sa propriété des Chartreux (Calvados), il possède sept poulinières.

Depuis 1920, M. Pantall s'occupe aussi de l'entraînement des chevaux du marquis de Valderas. Ils sont maintenant au nombre de trois : *Osiris* (par *Sirius* et *Oiselle*) devrait réussir sur la distance ; *Viva-Mi-Nina* (par *Ukko* et *Przemysl*), forte pouliche, d'un beau modèle ; *Barchetta* (par *Rabelais* et *La Chinita*), deux ans, très belle pouliche, beaucoup de classe, grand avenir.

Passons maintenant aux chevaux de M. Jacques Meller, confiés également aux soins de Michel Pantall.

Propriétaire d'une écurie importante dans le Midi, M. Jacques Meller jouit d'une renommée d'un sportsman accompli, parfait connaisseur des choses hippiques. Il compte à l'actif de son écurie en 1923, 1924 et 1925, 46 victoires pour une somme de 255 000 francs environ. M. Meller possède le haras de La Hume ; remarquable établissement situé à La Teste (Gironde) et contenant 6 poulinières de choix : *Sainte-Agnès*, *Valérie*, *Victoria-Cross*, *Croque-au-sel* (par *Le Grand-Pressigny* et *Croustille*) ; *Négresse blonde* et *Duke's Delight* (en association avec le comte de Lastours).

M. Meller a chez M. Pantall le cheval *Je-la-cherche* (par *Souvigny* et *Bise*) préparé pour les obstacles.

Citons encore, parmi les pensionnaires de l'établissement Pantall, les chevaux de M. Lorenzo Mérino (depuis 1913). Ce sont : *L'Incertain* (par *Jus-d'Orange* et *New-Star*) ; *Éaque*, deux ans (par *Clarissimus* et *New-Star*), magnifique poulain, très puissant, digne de se mesurer avec les meilleurs de sa génération ; il fut présenté en 1925 aux enchères à Deauville et, malgré le prix élevé qu'il obtint (175 000 francs), il fut retiré.

Les chevaux de M. Mérino proviennent de son élevage, qui est au haras d'Auteuil, où se trouve sa poulinière

(Photo L. Tresca.)
Flying-Star

New-Star, par *Rabelais* et *Flying-Star*, gagnante du prix de Diane en 1906.

Tout porte à croire que ces jeunes sujets remporteront des victoires dignes du long passé des couleurs de cette ancienne et honorable écurie. Elles parurent, en effet, dès 1892 : casaque rayée cerise et jaune, toque cerise et jaune ; par la

suite, la casaque reste la même et la toque devient cerise.

M. Mérino a eu de nombreux chevaux gagnants d'importants prix. Ce sont : sa jument *Sylphine*, qui ne perdit qu'une encolure au prix de Diane (1893) à cause de l'inexpérience de son jockey Barlen, qui débutait aux courses de cette époque ; elle gagna d'autres nombreuses courses, parmi lesquelles le prix du Prince de Galles. Cette merveilleuse jument a produit : *Wilhelmina*, *Flying-Star*, *L'Inconnu*, gagnant la coupe de Longchamp ; *Le Souvenir*, vendu à Deauville à un prix qui resta un record pendant quinze ans (85 000 francs) ; *Le Sphinx*. Le total des gains de ces chevaux dépasse un million de francs.

M. Mérino gagna pour la seconde fois le prix du Prince de Galles avec *S. A. R.*

Les chevaux de M. Mérino furent entraînés pendant douze ans par William Davis, puis par Michel Pantall.

Le comte de Lastours a chez Pantall son cheval *Chant-de-Guerre* ; M. Jean Delhôte y possède deux sujets : *Sans-Adieu* (par *Sandy-Hook* et *Udalla*) et *Prévoyant* (par *Émouchet* et *Pravoza*).

M. Monnier, très ancien client de l'établissement, y tient cinq chevaux : *Primat*, *Sans-Souci IV*, *Pandore*, *Artis* (deux ans) et *Nabab* (deux ans).

M. Eugène Antoine : un cheval de deux ans, *Green-Flor* (par *Alcantara* et *Geen-Fruit*). M. E. Antoine possède le haras de Feugeroux, à Mahéru, par Moulins-la-Marche. Dans ce haras se trouve la poulinière *Sous-la-Feuillée*, à M. Jean Cerf, et quatre poulinières à MM. Henry Lapante et Antoine ; ce sont : *Championne* (par *Gros-Papa* et *Shant*), *Bergeronnette* (par *J'en-sais-trop* et *La Bourdonnière*), *Aglaure* (par *Molière* et *Argathona*) et *Our-Girl* (par *Gorgos* et *Orphan-Girl*).

M. Robert Lazard, deux chevaux : *Messidor* et *Sanguine*.

Mme Michel-Pantall, deux également : *Tom-Pouce* et *Carnac*.

M. Paul Perchet y fait entraîner *Kolikolo* et *Malmaison III*.

Pour son propre compte, Michel Pantall entraîne *Viva-Mi-Duino* (par *Ukko* et *Przemysl*) ; *Ching-Chang* (par *Sirius* et *La Chinita*) ; *Nuit-Close* (par *Or-du-Rhin* et *Pretentaine*) ; et *Viva-Mi-Senor* (par *Sirius* et *Przemysl*), deux ans.

On peut dire sans exagération qu'à l'heure actuelle M. Michel Pantall se trouve à la tête du centre le plus considérable de l'entraînement en France. Son habileté proverbiale et sa profonde connaissance du métier expliquent facilement la confiance sans limite qu'il inspire aux propriétaires.

Le succès toujours grandissant de son œuvre le récompense de ses efforts persévérents ; il est la meilleure garantie du brillant avenir réservé à cet établissement modèle.

LE CENTRE D'ENTRAINEMENT DE M. WILLIAM BARKER JUNIOR

Bien que la famille de M. Barker soit d'origine anglaise, elle a, depuis longtemps, montré son attachement à notre pays. Le père William Barker, Francis-William Barker, vint en France en 1873. Il n'avait que seize ans et entra comme apprenti chez M. Jennings, dont le centre d'entraînement était à la Croix-Saint-Ouen. Peu de temps après, il devint jockey, monta avec succès dans de nombresues courses et entra comme « premier garçon de voyage » chez M. Michel Ephrussi.

William Barker Junior

En 1893, Francis-William Barker fut engagé comme entraîneur particulier chez M. Jean Prat, chez qui il resta sept ans. Ce fut la belle période de cette glorieuse écurie, avec les victoires de *Chambertin* dans le Royal-Oak ; de *Champignol*, second du prix de Jockey-Club, et de *Jaffa*, qui courut jusqu'à dix ans, en remportant de nombreux prix.

En 1900, Francis-William Barker devint l'entraîneur particulier du marquis de Ganay, qui comptait à cette époque, parmi ses meilleurs représentants : *Passaro*, *Amer-Picon*, gagnant deux fois du prix Gladiateur, et *Anastasie*, mère d'*As-d'Atout*, vainqueur du Grand Prix de 1911. C'est à cette époque que fut fondé l'établissement de Chantilly (qui contient une piste couverte unique à Chantilly) : *Villa Jaffa*, ainsi dénommé en souvenir de Jaffa. Francis-William Barker conserva l'entraînement des chevaux du marquis de Ganay jusqu'en 1914.

Son fils, William Barker Junior, naquit à Chantilly en 1892. Il était encore à l'école qu'il s'occupait déjà de chevaux : à quatorze ans, il débuta comme jockey, monta pour différents propriétaires et gagna plusieurs prix. A seize ans, la maladie lui fit prendre du poids, et il dut abandonner le métier de jockey. C'est alors qu'il seconda son père.

Il s'engagea comme volontaire en 1915 dans l'armée française et resta sous les armes pendant trois ans. Il fut nommé chevalier du Mérite agricole en 1926.

En 1919, le marquis de Ganay lui confia quelques chevaux, comme à un entraîneur public. Les succès remportés immédiatement sur les champs de courses par le jeune entraîneur incitèrent d'autres propriétaires à suivre l'exemple du marquis de Ganay.

Francis William Barker

En 1921, M. Maurice Tillement, l'industriel bien connu à Metz, qui est en même temps un sportsmann averti, lui confia ses chevaux. Encouragé par les succès rapides, il augmenta son effectif, et actuellement l'écurie Tillement est une des plus réputées. Parmi ses meilleurs sujets nous citerons :

Gorey, qui fut réclamé pour 27 000 francs et devint un des meilleurs steeple-chases de France après ses victoires dans les prix de La Haie-Jousselin et le prix Montgomery. Il mourut en 1925 des suites de maladie.

Tennysson, par *Mazzara* et *Tulhia*, gagnant en 1925 la Grande Course de Haies d'Enghien (90 000 francs d'argent public).

Lautaret, par *Saint-Damien* et *La Rixe*, qui fut second dans le Grand Steeple-Chase de Paris, premier des chevaux français et battu seulement par le cheval anglais *Silvo*. Il gagna également le prix Stanley à Auteuil ; il fut réclamé pour 13 000 francs. Ce cheval a actuellement treize ans et a rapporté 98 000 francs d'argent public en 1925.

Rocking-Chair par *Sans-Souci II* et *Berceuse*, gagnant de la grande course de haies à Auteuil en 1925 (131 625 francs).

M. Maurice Tillement

Le total de ses gains en 1924 et 1925 s'élève à 200 000 francs.

Karan-Sou, monté par son propriétaire, *Impatient*, *Bruscambille*, *Rigolade*, *Carenne*, *La Cigale* remportèrent de nombreux prix. *Bilbao*, *Bornéo*, *Grand-Bonete*, *Laveaux*, n'ont pas encore couru.

M. Tillement a acheté le célèbre *Capucin* à M. Desgorces en 1925. Il acheta la même année à Deauville : *Cameroun*, poulain, fils de *Nimbus*, et *Vite-Vite*, *Pouliche*, par *Rabelais*. Cavalier remarquable, il monte fréquemment ses élèves et les mène à la victoire.

En 1923 son écurie (plat et obstacles) rapporta 200 000 francs, plus de 420 000 francs en 1924 et plus de 500 000 francs en août 1925.

C'est en octobre 1923 que les chevaux de M. Roger Girche sont entrés chez William Barker. Parmi les plus remarquables, nous mentionnerons :

Rible, par *Gorgos* et *The Fylde*, vainqueur du prix des débuts à Enghien en 1924 ; prix Lilirem, et du prix *Coureuse-de-Nuit* en 1925 ; *Sylvan*, par *Llama* et *Syriaque*, gagnant du prix Finot, à Auteuil, en 1923 ; *Sarton*, *Princesse-d'Orbry* et *Momères*, qui furent tous des favoris. *Monères*, entre autre prix, gagna le prix Georges Brinquant et le prix des Maisons. *Le Triomphe*, par *Triomphant* et *Macédonienne*, a gagné le prix de La Rablais. *Trajan III*, par *Cicero* et *Lady-Mildmay*, *Soleil-d'Espoir*, *Dorian*, *Bayeux* et *Pare-le-Val* n'ont pas encore couru.

M. Girche a fait d'importants achats aux ventes de Deauville en 1925 : *Isidore*, par *Nimbus* et *Junon* ; *Triton II*, fils de *Romagnes* ; *Silver-Fox*, fils de *Grey-Fox* et *Fée-Blonde*. Il acheta au duc Decazes, la même année, pour 300 000 francs, en association avec M. Tillement, *Si-Si*, par *Sea-Sick* et *Sidzouka*.

Les résultats obtenus par cette écurie sont les suivants : en 1924, environ 200 000 francs d'argent public ; en 1925, 318 245 francs.

Si-Si, a M. Roger Girche

M. Desgorces avait confié *Le Capucin* à William Barker Junior en 1923 (il avait été acheté yearling par ce dernier, à Deauville). Ce fut, pour le jeune entraîneur, le début de la série de gros succès. Nous ne rappellerons que pour mémoire les prix remportés par *Le Capucin* : prix La Grande, prix du Jockey-Club, troisième au Grand Prix de Paris, prix Boyard, prix Maréchaux, Grand Prix international d'Ostende en 1924, etc. Le total de ses gains s'élève à 1 300 000 francs d'argent public.

Parmi les chevaux de la baronne de Catona qui sont chez William Barker depuis 1924, nous citerons : *Tout-en-Or*, *Manon-Lescaut*, *Lilamani* et *Ferrario*. La baronne de Catona, qui est une fervente du sport hippique, augmente actuellement l'effectif de son écurie.

M. Édouard Andréoli, après avoir fait courir ses chevaux en Algérie, fonda une écurie en France. Il les mit à l'entraînement chez William Barker en 1924. Ses sujets sont de premier ordre. Ce sont : *Hibermian*, pouliche, par *Irish-Lad* et *Last-Try*, qui remporta trois victoires consécutives en 1925 ; *Boldo* et *Victorieux*, qui ont de belles victoires à leur actif.

Le sportsman belge bien connu M. P. Crabbe a confié, depuis 1920, à M. Barker, *Le Vey*, qui remporta de nombreux prix, et *Pélicar*.

MM. Hollier-Larousse, Bloch et Ed. Ribaucour ont également confié leurs chevaux à M. W. Barker.

En 1926, le baron Édouard de Rothschild lui a confié les chevaux suivants : *Caribert*, *Manoir*, *Mont-Rose*, *Triton*, *Babieça*, *Cherry-Jam*, *Meath*. Il a actuellement sous sa direction 38 pensionnaires à ce propriétaire.

En 1926, le rajah de Pudukota a également confié à M. W. Barker le cheval *Gaspard-de-Besse*, le champion du Midi qu'il venait d'acquérir. Dès ses débuts, ce cheval a gagné le prix Murat (*dead heat*) ; donc les couleurs du rajah de Pudukota sont de nouveau victorieuses comme elles l'étaient dans le passé (*Lilium* gagnant la Grande Course de Haies d'Auteuil en 1914).

La piste couverte

Quatre-vingt-sept sujets sont actuellement à l'entraînement chez M. William Barker Junior.

Gaspard-de-Besse, AU RAJAH DE PUDUKOTA

Mon Petit, A M. W. BARKER

Enfin c'est le lot que M. William Barker fait courir pour son propre compte : *Mon Petit*, vainqueur du Grand Steeple de Nice en 1925 ; *Brûlefer*, *Coco VI*, *Fruit-de-Mer*, *Dioscure* et *Petite-Maîtresse*, tous gagnants. *Sans-Souci* n'a pas encore couru. Cette jeune écurie, sous la direction de l'habile entraîneur, est en pleine prospérité.

ÉTABLISSEMENT D'ENTRAINEMENT DE M. LUCIEN ROBERT

Lucien Robert est installé à Maisons-Laffitte dans un bel établissement que fit construire son père en 1904.

Lucien Robert, père de l'entraîneur actuel, commença à entraîner des chevaux lui appartenant en propre vers 1893. Il fut bien connu et apprécié des sportsmen d'avant guerre, qui n'ont pas oublié les nombreux succès qu'il remporta. Son

Justificateur, A M. E. ADAM

Labadens, A M. L. ROBERT

principal client, dont il fut l'unique entraîneur, était M. le comte G. de Chérisey. Parmi les meilleurs chevaux entraînés par L. Robert père, l'on peut citer : *Bébé*, *Forfar*, *Cymbalier*, *Illuminé* ; puis en 1913-1914, *Satinette*, *La Topaze*, *Faustine II*, etc...

Pendant la guerre, il entraîna pour M. le baron de Gourgaud et fit triompher les couleurs de ce regretté propriétaire, notamment avec *Rouleuse*. Sa santé, précaire depuis plusieurs années, périclita, et il mourut en octobre 1920.

Son second fils, qui porte le même prénom que son père, et qui venait d'être démobilisé comme lieutenant d'artillerie, prit alors l'établissement à sa charge et, en peu de temps, ne tarda pas à devenir l'un de nos entraîneurs les plus recherchés. M. F. Boittin-Bertin lui confia la direction d'une écurie en formation et fut assez heureux pour trouver, dans la dizaine de yearlings achetés en 1921, un cheval qui se classa parmi les meilleurs de sa génération, *Kéror*, dont le plus beau succès à trois ans fut remporté dans le prix Royal-Oak.

MM. Goudchaux avait aussi confié ses chevaux à L. Robert, et *La Bahia* fut une lauréate bien connue en 1923.

En 1924, L. Robert gagna de nombreuses courses pour MM. le baron Baeyens, le comte de Rivaud, A. Eknayan, E. Adam et pour lui-même.

Il posséda en propre un excellent cheval : *Labadens*, qui remporta sous ses couleurs deux belles épreuves au Tremblay et à Longchamp avant que d'être vendu pour un gros prix à un propriétaire anglais.

Le succès aidant, L. Robert dut agrandir l'établissement de son père, et ses écuries se composentmaintenant de trois bâtiments séparés, qui comprennent : le premier 48 box, le second 30 et le troisième 18. Il fallait cela pour contenir l'effectif de Lucien Robert, qui dépasse, en 1925, 80 chevaux.

Parmi ces chevaux, retenons particulièrement ceux qui

appartiennent à MM. le baron Baeyens, le comte de Rivaud, E. Adam, Ed. Wormser et à M. L. Robert lui-même.

Comité, A M. ED. WORMSER

M. le baron Baeyens confia ses chevaux à L. Robert au mois de mai 1924 et, en très peu de temps, ses couleurs connurent de nombreux succès, qui formèrent un total dépassant 200 000 francs pour l'année.

Voici les noms des 14 chevaux appartenant à ce propriétaire chez L. Robert : *On-les-a-eus*, *Clown-Prince*, *Le Vengeur* (quatre ans), *Dark-Diamond*, *Dark-Victory*, *Sea-Queen*, *Fair-Heller*, *Porte-de-fer*, *Jacqueline's*, *Legend* (trois ans) *Dark-Hillock*, *Dark-Japan*, *Samocan*, *La Paix-Voilée* et *Rit'z-Legend* (deux ans).

De par ses succès à deux ans et sa belle apparence, *Dark-Diamond* fut un des chevaux de trois ans les plus en vue pour les grandes épreuves de sa génération en 1925. Il finit troisième du Grand Prix de Paris et remporta le Grand Prix de Deauville.

M. le comte de Rivaud possède 16 chevaux chez M. L. Robert, mais 12 d'entre eux n'ont que deux ans et ne peuvent être jugés. Parmi eux, *Diplomate*, un fils de *Jeager*, attire l'attention ; il gagna le prix de Saint-Cloud, (61 500 francs) en 1926.

Notons, parmi les chevaux de trois ans, *Myrio*, gagnant le prix Juigné, et *Javoton*. Cette dernière pouliche, élevée par Mme Edmond Blanc, a fait preuve de qualités à deux ans, en remportant deux bonnes épreuves au Tremblay. Elle a gagné à trois ans plus de 100 000 francs d'argent public.

M. E. Adam, qui désire fonder une intéressante écurie, a aussi confié ses chevaux à L. Robert. Le premier cheval qu'il posséda (*Nestier*) gagna un prix de 10 000 francs à Saint-Cloud en 1923. L'année dernière, *Roi du-Rire* remporta deux victoires, dont le prix Delahante à Marseille. En plus de *Roi-du-Rire*, M. Adam possède 3 chevaux de deux ans, achetés à Deauville : ce sont *Sylveigneur*, *Le Buisson*, *Leman* et *Monna-Vanna* et *Justificateur*, qui fit triompher cette année les couleurs de M. Adam.

M. Ed. Wormser possède chez L. Robert 5 chevaux, dont *Comité*, qui remporta trois succès consécutifs en 1923 et 4 chevaux de deux ans, qui ont été élevés au haras de Saldi-Choury : ce sont *Lord-Presto*, *Gutibalio*, *Maïlharro* et *Bizkorra III*, bonne gagnante en fin de saison.

L. Robert est propriétaire d'une petite écurie qui gagne des courses chaque année. Au début de 1925, il est associé avec M. le comte de la Boutellière pour 2 chevaux de trois ans : *Montézuma* et *Rosita*, et pour 3 chevaux de deux ans : *Morning-Sun*, *Iles-Bardel* et *Mademoiselle-de-Kerlor*. *Usicka*, *Kanafa* et *Wellmet* sont des trois-ans lui appartenant, ainsi que les deux-ans *Kéramour*, *Lagida* et *Queen's-Joy*.

Myrio, AU COMTE DE RIVAUD

Dark-Diamond, AU BARON BAEYENS

VUE DU PRINCIPAL ÉTABLISSEMENT DE L. ROBERT

ÉTABLISSEMENT D'ENTRAINEMENT DE M. HENRI COUNT

Nous nous en voudrions, avant de parler de tant de chevaux victorieux, de ne pas retracer la carrière de celui qui les conduisit à la victoire, une des figures les plus sympathiques du turf, M. Henri Count.

Il appartient à une famille dans laquelle tout enfant, dès sa naissance, est destiné au turf. Fils du célèbre entraîneur R. Count, il naquit à Chantilly le 8 octobre 1879. Son père voulut en faire un jockey ; bien que son embonpoint l'en empêchât, il devint néanmoins un très bon cavalier. Il collabora avec son père à Gouvieux et l'aida dans la direction de son établissement, qui comptait les chevaux de M. de Brémond et de l'écurie Deschamps. Son premier succès fut celui d'*Ultimatum*, mauvais cheval de plat ; il le mit sur les obstacles et lui fit remporter le prix Juigné en 1912. Pendant la guerre, il découvrit *Yveline* et *Xylophage*, qui enlevèrent les épreuves de sélection de Caen et le grand prix des quatre-ans à Moulins. En 1919, il quitta l'établissement paternel pour s'installer avenue de la Gare, à Chantilly, pour voler de ses propres ailes. Son établissement, qu'il acheta au duc Decazes, était construit par le comte Le Marois, et il est, on peut dire, le plus bel établissement de ce genre en France, aménagé avec

M. Henri Count

le plus grand luxe ; les mangeoires en marbre en donneront une idée. Nous ne pouvons parler de tous les chevaux qui lui ont été confiés ; nous ne citerons que les écuries les plus importantes.

Disons seulement qu'au cours de l'année 1923 les chevaux confiés à M. H. Count ont remporté des victoires qui leur ont rapporté un total de 2 250 000 francs, ce qui est un véritable record.

Dès 1919, M. Cesare Ranucci lui confie six chevaux : *Anachronisme*, *Beauté-de-Cour*, *Bambino*, *Dragon-du-Roi*, *Chandelier* et *Bassan*. C'est en 1913 que commença la série des succès : *Hourvari*, gagnant le prix du Gazon ; *Edera*, le prix de Malleret ; *Rockbridge*, le prix de Victot à Deauville et le prix du duc d'Aoste, et enfin le célèbre *Filibert-de-Savoie*, qui s'adjuge le Royal-Oak et le Grand Prix de Paris. En 1923, M. Cesare Ranucci avait gagné seize courses plates et obtenait 1 005 032 francs d'argent public. En 1924, il gagnait trois courses et 211 000 francs d'argent public. *Fou-du-Roi*, par *Negofol* et *Amie-du-Roi*, de janvier à mai 1925, avait rapporté 46 225 francs à son propriétaire. Parmi les autres sujets confiés par M. Cesare Ranucci à M. Henri Count, nous citerons *Phalsbourg*, deux ans, par *Bridaine* et *Mademoiselle-de-Port-Villez*, et *Mahourat*, deux ans, par *Arc-de-Triomphe* et *La Munia*, qui ne tarderont pas à faire parler d'eux.

M. Mario Perrone a également tous ses chevaux à Chantilly. Ce sont : *Trimallion*, trois ans, par *Jacobi* et *Tripolette* ; *Furina*, trois ans, par *Jacobi* et *Furlana II*, gagnante du prix de Finlande, et de 1921 à 1923 se trouvait *Fléchois*, par *Négofol* et *Saint-Cyrienne*. La carrière de ce dernier est d'une régularité comme on en vit rarement. En 1921, il se classe second du Grand Prix Royal-Oak, du prix de l'Arc-de-Triomphe, a était vainqueur du prix du Conseil Municipal, qu'il enleva brillamment. En 1922, il battait *Ksar* dans le prix Gladiateur, véritable critérium d'endurance. En 1923, il a gagné le même prix devant *Kéror*, après une course particulièrement émouvante, dont la physionomie restera longtemps dans la mémoire des sportsmen qui ont eu le bonheur d'y assister. Dans la seule année 1923, M. Mario Perrone avait gagné quatre courses plates qui lui rapportaient 172 300 francs d'argent public.

Le marquis de San Miguel obtint 154 470 francs d'argent public en 1923 en gagnant deux courses plates. *Kircubblin* fut, en battant *Ksar*, vainqueur du prix du Président de la République ; *Rosina*, du prix de Reux à Deauville et du prix de Seine-et-Oise, Pommel. Les autres chevaux du marquis de San Miguel chez M. H. Count sont appelés au même avenir, ce sont : *El Irlandes*, trois ans, par *Captivation* et *Hortensia* ; *Castellano*, né en Espagne, trois ans, par *Rather-Border* et *Bagatelle III* ; *Compassion*, deux ans, par *Comrade* et *Sweet-Cyrilla* ; *Marc-Adam*, deux ans, par *MacKinley* et *Fledgling*, et *Grand-Gala*, deux ans, par *Grand-Parade* et *Severa*.

Le comte de la Cimera est, sans contredit, le sportsman espagnol qui fit le plus pour l'élevage et l'amélioration de la race chevaline dans son pays. Lorsqu'il résolut de se consacrer à l'élevage du pur sang, celui-ci était presque totalement inconnu dans la contrée qu'il avait choisie pour y installer son haras. C'est au prix de nombreuses difficultés matérielles et pécuniaires, à force de volonté, qu'il arriva, avec son ami M. Amor de Ferreira, à aménager son haras de Juanga, dans les plaines de Guarnizo, situées près de Santander. Il acheta en 1918 une vieille propriété presque délabrée, fit démolir les anciens bâtiments et installa à la place le haras modèle, d'où sont sortis depuis 1919 des sujets remarquables.

Le comte de la Cimera a confié ses chevaux à M. Count dès l'installation de son établissement d'entraînement. En 1919 y figuraient déjà : *Larrikin*, *Auvin*, *Biskra*, *Simpri*, *Billycok II* (gagnant du grand prix de Nice en 1910), *Chaîne-d'Or* et *Fruit-Confit*). *Pontavert* gagnait en 1923 le prix de Benerville et le prix des Héliotropes à Deauville. Actuellement douze su-

Prémontré

jets, parmi lesquels de très brillants, sont à l'entraînement à Chantilly. Ce sont :

Prémontré, cinq ans, par *Amadou* et *Potala*, gagnant en 1923 le Grand Prix de Bruxelles, le prix Guillaume le Conquérant à Deauville, le Grand Prix de la Ville de Biarritz ; en 1924, le prix Dollar, le prix La Force, le prix d'Ispahan et le prix du Point-du-Jour, où, après une course sensationnelle, il triompha

d'*Épinard* par une demi-longueur; en 1925, le prix Edmond Blanc. Il rapporta, pour la seule année 1924, 179 550 francs d'argent public.

Ippécourt, six ans, par *Écouen* et *Illova*, gagnant 26 900 francs en 1924.

Mexican-Eagle, cinq ans, par *Aleppo* et *Picotte*, vainqueur du prix Muguet et du Steeple-Chase de juin en 1925.

Lombray, cinq ans, par *Amadou* et *Ile-de-Loire*, vainqueur du prix des Galeries de France à Cannes et gagnant 18 000 francs en 1924.

Etelfay, cinq ans, par *Amadou* et *Étoile-du-Berger*, gagnant du prix du Brevent et du prix de la Cornouaille en 1925.

Mieris, trois ans, par *Saint-Leu* et *Mitzi*.

Oppoponax, trois ans, par *Saint-Leu* et *Oppression*.

Nemo, trois ans, par *Saint-Leu* et *Némesis*, gagnant en 1924 du prix de Toutevoie et du prix des Géraniums à Deauville.

Habanera, trois ans, par *Cannobie* et *Habana*.

Bérolde, trois ans, par *Consols* et *Bernardette*.

Haguenau, deux ans, par *Listman* et *Camyre*, et *Rubini*, deux ans, par *Mon Petiot* et *Reine-des-Roses*.

Le comte de la Cimera gagna neuf courses plates en 1923 et dix en 1924, qui lui rapportèrent 232 405 francs et 244 180 francs d'argent public.

Les succès de M. Mathieu Goudchaux, obtenus aussi bien comme éleveur que sur le turf, ne se comptent plus.

C'est à 10 kilomètres de Pontoise, à Grisy-les-Plâtres, qu'est situé son haras de Grisy. Fondé par M. H. A. Cartier, il n'avait que 35 hectares de superficie; il en comprend actuellement 85. Les bâtiments, entièrement remis à neuf, sont clairs; bien aérés, l'herbe des prairies est riche en sels minéraux, indispensables à la bonne alimentation du cheval de course.

M. Mathieu Goudchaux possède une trentaine de poulinières, la plupart remarquables, parmi lesquelles *Renteria*, *Pile-ou-Face*, importée d'Angleterre; *Princesse-May*, *La Pékinoise*, *Arma*, *Folle-Avoine*, *Zante*, importé d'Angleterre, qui ont donné des produits excellents.

Prince-Chimay

L'étalon *Prince-Chimay* est la perle du haras. Superbe alezan né en 1915, par *Chaucer* et *Gallerette*, il fut notamment vainqueur des Jockeys Clubs Stakes d'une valeur de 10 000 livres sterling, battant *Gainsborough*. Ses premiers produits sont nés en 1922.

Parmi les chevaux à l'entraînement chez M. Count, nous citerons: *Roi-Salomon*, par *Sardanapale* et *Amitié*, gagnant du prix Salverte à Longchamp en 1923; *Yvelin*, gagnant du prix Castillon; *Chicaneau*, par *Saint-Leu* et *Consolation*, gagnant du prix de Villers à Deauville en 1924 (il rapporta 29 150 francs en 1924); *Incitatus*, par *Nimbus* et *Emersy*; *Isobel-Elsom*, par *Teddy* et *Collar of Esses*; *Love-Him*, par *Maboul II* et *Revanche*; *Maguelonne*, par *Écouen* et *May-Day*, gagnante en 1925 du prix Sauge Pourprée; *Diamantina*, né en Angleterre, par *Diademunos* et *Lovestar*; *Vendredi-Treize*, par *Prince-Chimay* et *Princess-May*; *Happy-Prince*, par *Prince-Chimay* et *Ouvèze*; *Katchine*, gagnant 39 245 francs en 1924; *Justice II*, *Mitonette*, par *Bridaine* et *M. Amour*, gagnante du prix de Bagatelle en 1925, etc...

En 1923, M. Goudchaux a gagné vingt courses plates lui donnant 278 337 francs; il en gagna douze en 1924, lui donnant 160 500 francs.

Un des meilleurs sujets de l'écurie de M. Stéphane Vlasto est certainement *Vineuil*, né chez M. Joubert, par *Alcantara II* et *Mademoiselle-d'Auteuil*. Ce cheval était le premier de cette jeune écurie. Il gagna le prix Hocquart et le prix Juigné en 1924 et rapporta à lui seul 162 625 francs.

En 1925, M. Stéphane Vlasto avait cinq pensionnaires chez M. Count. Ce sont:

As-de-Pique, quatre ans, par *As-d'Atout* et *Azalée*, gagnant du prix de Pouilhac (1925); *Lorrain*, trois ans, par *Sweeper* et *L'Oubliée*, gagnant en 1925 du prix de la Porte-Dauphine, du prix de la Manche et du prix Partlet au Tremblay, où il fit preuve d'une vitesse nettement supérieure à celle de ses concurrents (il gagna 60 800 francs du 1er janvier au 31 mai); *Regale*, deux ans, par *Mac Kinley* et *Redtape*; *Romanichel*, deux ans, par *Saint-Leu* et *Ribaude*; *Sea-Rain*, deux ans, par *Sea-Sick* et *Mlava*. Les courses plates de M. Vlasto lui ont rapporté 171 625 francs d'argent public en 1924.

Nous mentionnerons encore les deux chevaux du comte de Marois, *Marlborough*, deux ans, par *Prince-Eugène* et *Kathleen*, et *Mandra-Mea*, deux ans, par *Prince-Eugène* et *Fantasia II*; celui de M. A. de Anchorena, *Plixbourg*, deux ans, et ceux de M. Deschamps: *Immur*, deux ans, et *Gymnure*, quatre ans, par *Amadou* et *Wig of Yore*, gagnant le Grand Steeple de Cannes de 1925.

Nous teminerons cette longue énumération en indiquant les noms de treize chevaux que M. H. Count entraîne pour son propre compte: *Affectueux*, cinq ans, par *Rabelais* et *Affiche*; *Hourvari-aux-pommes*, cinq ans, par *Isard II* et *Apple-Pie*; *Le Pavillon*, cinq ans, par *Négofol* et *Lady-Batt*; *Gardenia*, trois ans, par *Prédicateur* et *Game-All*; *Prince of Thule*, trois ans, par *Rabelais* et *Princess of Thule*; *Carnaval*, trois ans; *Clodomir II*, deux ans, par *Saint-Just* et *Cloche-d'Or*; *Le Cyrard*, deux ans, par *Fauche-le-Vent* et *La Censure*; *Cocardier*, deux ans, par *Pilliwinkie* et *Complexion*; *Mackwiller*, deux ans, par *Verwood* et *Marveldt*, gagnant du premier critérium; *Mysidor*, deux ans, par *Dor* et *Mysinale*; *Vat-Kou-Ché*, deux ans, par *Mon Général* et *Virginad*, et *Pélos*, deux ans, né en Angleterre, par *Pelops* et *Mailly-Maillet*. Il a gagné pour son compte trois courses plates en 1923 et sept en 1924, lui rapportant respectivement 22 472 francs et 124 545 francs. Le lot de chevaux qu'il entraîne tant pour lui que pour les dix propriétaires qui lui ont accordé leur légitime confiance comprend cinquante-deux chevaux, dont vingt-trois de deux ans.

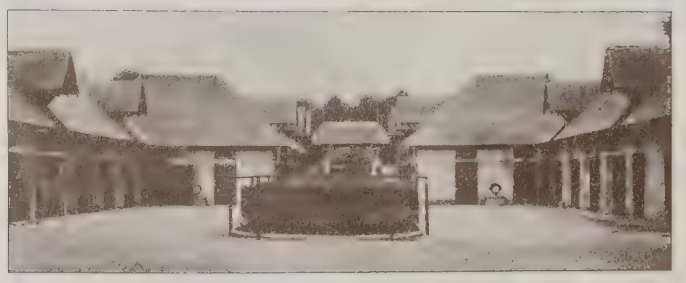

Vue de l'Établissement

LE CENTRE D'ENTRAINEMENT DU COMTE ROGER DE BEAUREGARD

Navarin

En 1921, le comte Roger de Beauregard, propriétaire d'une petite écurie de courses, résolut d'avoir un établissement où il surveillerait journellement l'entraînement de ses chevaux et ceux que quelques amis voudraient bien lui confier.

Formé à l'école d'Alphonse Baresse, chez qui il eut longtemps des chevaux, il avait appris tout ce qu'on peut apprendre d'utile en matière d'entraînement. Il prit comme entraîneur un homme jeune, actif, aimant le cheval, vivant continuellement avec eux, non imbu de vieux procédés et de vieilles méthodes. Ainsi le propriétaire devenait seul maître des destinées et n'était plus tributaire d'un entraîneur en qui il pouvait avoir plus ou moins confiance.

Comte Roger de Beauregard

Les succès obtenus consacrèrent la méthode, et bientôt l'effectif devint de plus en plus considérable. M. de Beauregard prit des jeunes gens français qu'il forma entièrement et qui depuis travaillent sous son entière direction. Il aménagea sa propriété de Gouvieux, qui devint un centre d'entraînement modèle. Nous ne citerons pas tous les chevaux qu'il conduisit au succès, la liste en serait trop longue. Nous ne mentionnerons que quelques propriétaires qui, grâce à lui, virent leur écurie prospérer.

L'écurie de M. G. Brun fut à l'honneur avec *Britannic*, *Soldat-de-Plomb*, gagnant en 1923 le prix Glycine et le prix Newmarket et, en 1924, le prix Blaviette ; *Yule-Log*, gagnant le prix Troytown en 1924 ; *Blanchefleur*, gagnante du prix de l'Étoile en 1924 ; puis *Navarin*, vainqueur du prix Royal Junior et du prix Maurice de Gheest en 1924.

Dancing, à M. Baguenault de Puchesse, gagna de nombreux

Sugar-Cane

prix ; enfin *Sugar-Cane* gagna plusieurs courses en 1925, dont le prix Elf, à Saint-Cloud.

Réveillé, à M. R. Bamberger, gagna le Grand Handicap li-

mité à Longchamp; *Scapino*, en 1925, le prix Filibert de Savoie à Saint-Cloud ; *La Mantouen* a gagné en 1924 le prix de l'Oise et le prix Belle-Nuit. *Soldeur* fut aussi à l'honneur.

Scapino

Helamys, à M. Van Heukelon, gagna le prix Aguado à Auteuil en 1924 ; il gagna aussi le prix Georges Brinquant ; *Nonain-de-Magny*, le prix de Chalms et le prix de France à Auteuil.

Chaco

M. Maurice Porte lui confia *Crindal*, gagnant de nombreux steeple à Auteuil ; *Justice* et *Palestry*. Ce dernier gagna le grand Prix de Compiègne en 1922, le prix d'Albret à Pau, le prix Finot à Auteuil en 1923 ; *Kalium* gagna le prix de Villiers à Chantilly la même année.

M. A. de Anchorena vit ses couleurs triompher avec *Chaco* dans le prix Maurice de Gheest à Auteuil en 1922 ; avec *Vienne*, dans le prix de la Source Hepar à Vittel en 1923 ; *Longpré*, au prix d'Ermenonville à Longchamp en 1922.

En 1922, M. Édouard Henriquet remporta le prix Astor Blount avec *Orion*.

M. Harry La Montagne fut plus heureux encore. *Démon II* gagna le Grand Steeple-Chase de Dieppe en 1923 et en 1924. En 1924 également, *Le Goliath* était vainqueur dans le Grand Steeple-Chase de Pau ; *Pionnier*, dans la Course des Haies d'été d'Enghien et *Front-Side* dans le prix Gaston Phœbus à Pau

Helamys

Parmi les chevaux de M. de Beauregard, *Crapine*, gagna le prix Wild Monarch et le prix Georges Brinquant à Auteuil ; *Yousouf*, *Babouche*, *Pardaillan*, *Carisert*, *Tritin* remportèrent

Orion

de nombreux succès. Le général Morgon, à la liquidation partielle de son écurie en octobre 1924, confia ses chevaux à M. de Beauregard : *Guercœur* et *Combien* ; puis *Cocange* remporta le grand prix de Dieppe et l'Omnium à Longchamp.

Établissement de Gouvieux

CENTRE D'ENTRAINEMENT ELIJAH CUNNINGTON

Les Cunnington portent un grand nom dans l'histoire de l'entraînement en France. Le père de M. Elijah Cunnington, George Cunnington, vint en France à l'âge de dix ans et entra bientôt comme apprenti d'abord chez Francis, puis chez Jennings. Il fut successivement jockey et entraîneur. Dans cette dernière spécialité, il obtint des résultats les plus brillants et conquit une magnifique réputation.

George Cunnington

Attaché en 1877 à l'écurie du comte de Lagrange, il eut la satisfaction de voir ses pensionnaires triompher dans les épreuves les plus importantes (*Camélia* dans les Oaks en 1876 et *Saint-Christophe* dans le Grand Prix de Paris).

Par la suite une longue série des vainqueurs fut entraînée par George Cunnington : *Bavarde*, *Primerose*, *Gospodar*, à M. Ephrussi; *Nuage*, à Mme Chéréméteff; *Houli*, à M. Achille Fould ; *Nimbus*, *La Française*, à M. Alexandre Aumont ; *Luzerne*, à M. Henri André, gagnante en 1907 du Prix du Conseil Municipal ; le total de ses gains se monte à 300 000 francs. Les performances de ces chevaux sont trop connues pour insister davantage sur la brillante carrière de M. George Cunnington et expliquent suffisamment la renommée universelle dont il jouit toute sa vie.

MM. Ternynck et A. Joire

Le cadet de ses fils Elijah (les autres sont George et Édouard) est né en France, en 1875. Élève doué de son célèbre père, il entra en 1900 comme entraîneur particulier chez M. Jean Pratt, mais le quitta en 1903 et s'établit à Chantilly comme entraîneur public.

Dès le début, il fit l'acquisition de deux juments remarquables : *Pensa* et *Marchionais*, dont les succès ne tardèrent pas à attirer vers lui l'attention d'un bon nombre de propriétaires.

Fidèles à la mémoire de George Cunnington, MM. Alexandre Aumont et H. André restèrent clients du jeune entraîneur. Il eut ensuite les chevaux de M. Chan et de M. Wisocky, notamment le fameux *Biniou*, le petit *Biniou* qui apporta à son propriétaire plus de 600 000 francs en deux saisons, gagnant la coupe de Bade, le prix du Conseil Municipal (1908), le Grand Prix de Deauville (1909), etc. *Uzia* fut aussi un excellent cheval.

M. Elijah Cunnington

Puis vinrent les chevaux du baron Gourgaud, dont les performances continuèrent la naissante réputation du jeune Cunnington. On se souvient encore des succès de *Rêveuse*, de *De-Viris*, de *Console* et de *Coquille*, etc.

M. A. Pellerin confia aussi ses chevaux à E. Cunnington. Les plus notoires furent : *Corton*, *Templier III*, *Kings-Love*, *Aquarelle* (mère d'*Aquatinte II*) et *Après-l'Ondée*.

L'effectif actuel de l'établissement Elijah Cunnington se compose de 70 sujets appartenant aux écuries suivantes :

Écurie Henri Ternynck. — Les représentants de cette écurie bien connue furent confiés à M. Cunnington, en 1905. Après de modestes débuts, M. Cunnington obtint, dès la reprise des courses, un succès remarquable avec *Odol*, deuxième dans le prix du Jockey-Club et vainqueur notamment du prix Gladiateur et prix du Cadran. Le total de ses gains monte à 389 050 francs.

Les résultats obtenus avec *Massine* furent encore plus éclatants. Véritable crack, *Massine* gagna successivement les prix Hocquart, Lupin, Edgar Gillois (deux fois), Henri Delamarre, le prix des Sablons, la Coupe d'Or d'Ascot (1925), le prix de l'Arc-de-Triomphe. Il fut en outre deuxième dans le Grand Prix d'Ostende. Grand favori pour le Grand Prix de Paris en 1924, *Massine* l'eût certainement gagné si un fâcheux accident, survenu deux jours avant l'épreuve, ne l'avait empêché de s'y présenter.

Nuage, à Mme Chéréméteff

Massine

M. Ternynck possède actuellement douze chevaux, dont six de deux ans à l'entraînement : *Cap-Horn*, *Soyez-Ferme*,

Rayon-de-Lune, *Le Veillant*, par *Llangwn* et *La Vedette* ; *Si-Tchun*, par *Nimbus* et *Cherignolles*, bonne pouliche, a fait preuve de beaucoup de fond.

Les deux-ans comprennent : *Bouda*, *Soprano*, *Mazarin*, *Chicardeau*, par *Odol* et *Chineuse*, premier produit de cet étalon, fait une très bonne impression, semble posséder de la classe ; *Charbonnière*.

La carrière de l'écurie Ternynck, depuis 1923, a été brillante. En trois saisons elle s'attribua près de 1 300 000 francs d'argent public et compte à son actif seize importantes victoires.

Éleveur réputé, M. Henry Ternynck possède chez M. O. Moulinet, au haras de La Haye-de-Pœley, neuf poulinières : *Sainte-Fiole*, *La Puce*, *Nagée*, *Cafrerie*, *Zita*, *Bonne-Espérance*, *Jonicole*, *Flor-Fina IV* et *Rose-Sang*, avec *Odol*, comme étalon attitré. Elles sont, en outre, présentées aux meilleurs étalons actuels, tels que : *Cannobie*, *Massine*, etc.

La renommée de l'écurie et de l'élevage Ternynck n'est plus à faire. Elle est de celles qui font le plus grand honneur au sport hippique en France.

Un autre propriétaire d'une réputation universelle, M. Alexandre Aumont, fait entraîner ses chevaux par E. Cunnington. Neuf sujets appartenant à cette célèbre écurie (Voir notice particulière) sont à l'heure actuelle à l'établissement. Quatre d'entre eux : *Gargilisse*, *Li-Lao*, *Solette*, *Laval* ont fait déjà leurs preuves. Les cinq autres, âgés de deux ans (*Bolet*, *Jeune*, *Narcissus*, *Vence*, *Nonne* et *Catocale*) subissent actuellement la préparation pour la prochaine saison.

Les couleurs (orange, toque rouge) de l'écurie Henri André (beau-frère de M. Alexandre Aumont) ont paru sur notre turf en 1863.

Le père de M. H. André avait comme entraîneur Henri Jennings, puis ensuite Fred Carter. A la mort de Fred Carter, M. H. André fils prit comme entraîneur George Cunnington et après Elijah Cunnington. Cette ancienne et honorable écurie se compose actuellement de quatre sujets :

La Dragne, par *Sunfire* et *Kiratsa*, jument qui possède une remarquable résistance. Gagnante en 1924 pour plus de 42 000 francs d'argent public et de 35 000 francs en 1925, notamment première dans les prix Bay-Ronald, Henry Ridgway à Deauville et dans celui de Doniziade à Saint-

La Dragne, A M. H. ANDRÉ

Gandourah, A M. A. JOIRE

Luzerne, A M. H. ANDRÉ

La Habanera, A M. J. MATOSSIAN

Cloud en 1925 et 1926 ; *Tritonia*, par *Fidélio* et *Triple-Entente*, très bonne pour la distance, gagnante de près de 33 000 francs en 1925, notamment vainqueur dans les prix de Lamorlaye, à Chantilly et dans celui de Lonray, à Deauville ; *Ma Chérie*, par *Écouen* et *Ma Patrie*, beaucoup de tenue, très bonnes aptitudes ; *Ricaneuse*, par *Souviens-Toi* et *Mademoiselle-Sans-Rire*, deux ans, pouliche très bien développée.

L'écurie André remporta, en 1924, deux victoires (en plat), pour la somme de 42 000 francs environ, et en 1925 quatre victoires pour la somme de 74 000 francs.

Beaux résultats pour un effectif aussi restreint.

Une autre écurie aussi très ancienne et appartenant à un cousin de M. Henri André, M. L.-N. André, possède également deux sujets chez M. Cunnington. Ce sont : *Clos-Saint-Viger* et *Reine-du-Styx*.

ÉCURIE ALEXANDRE JOIRE. — M. Cunnington s'occupe des chevaux de M. Joire depuis 1922.

Actuellement, ils sont au nombre de quatre.

Gandourah, par *Opott* et *Grande-Champagne*, très estimée

de son entourage, sur une distance de sa convenance peut être classée parmi les meilleures de sa génération. Victoire très probante dans le prix de Pénélope (1925) ; *Gitane*, par *Rablais* et *Gisane*, a gagné en 1925 le deuxième prix d'Automne; *Hella*, par *Ukko* et *Hélianthe*, deux ans, grande pouliche, d'un beau modèle, très vite ; *Chukespa*, par *Harry of Hereford* et *La Tchika*, deux ans, achetée 30 000 francs aux ventes de Deauville, en 1925, remarquable pouliche, très belle action.

L'écurie Joire remporta, en 1925, trois victoires, s'adjugeant ainsi près de 128 000 francs d'argent public. *Gandourah*, à elle seule, s'attribua pour près de 100 000 francs de prix.

M. A. Joire possède un haras en Belgique, mais ses poulinières sont en majorité d'origines française et anglaise. Les beaux résultats qu'il obtient ainsi ne manquent point de contribuer à la bonne renommée de notre élevage.

Écurie Jacques Matossian. — M. J. Matossian, grand amateur du sport hippique, est client de M. Cunnington depuis 1924. Dès ses débuts, l'écurie Matossian se classa parmi celles avec lesquelles l'opinion publique doit compter. En 1924, *La Habanera*, par *Pilliwinkie* et *Atalante V*, gagna le prix de Morny, à Deauville (125 000 francs), ainsi que le prix des Roches-Noires (13 000 francs). Le total de ses gains en 1924 se monte à près de 175 000 francs. Continuant son heureuse série, elle gagna en 1925 le prix de la Falaise (Deauville), le prix de Flore (40 000 francs) à Saint-Cloud et le prix Vermeille (60 000 francs) à Longchamp, battant facilement *Tra-los-Montes*, qui l'avait précédée dans le prix de l'Arc-de-Triomphe.

Ses compagnons d'écurie *Idole* (par *Cannobie* et *Irmintrude*) et *Déchaumeuse* s'attribuèrent à leur tour plusieurs prix intéressants. Ainsi, dès le commencement, la jeune écurie obtint un gros succès.

La Habanera, *Déchaumeuse* et *Idole* se trouvent maintenant au haras de Clermont, que M. Matossian possède en association avec son oncle.

E. Cunnington entraîne huit sujets appartenant à cette écurie : *Reichshoffen*, par *Vermood* et *La Rille*, gagnant du prix Opott (10 000 francs à Saint-Cloud) et du Critérium de Bernay ; *La Caporale*, par *Rhadames* et *La Cerna*, victorieuse dans les prix de Sylvie à Chantilly et dans le prix Honfleur (11 000 francs) à Deauville; *Jeune-Seigneur*, par *Juveigneur* et *Musette II*, grand poulain, léger, rappelle assez son père; *Franki*, par *Ukko* et *Mademoiselle-Fifi*, deux ans, poulain acheté à Deauville pour 60 000 francs, promet beaucoup ; *Ginetto*, deux ans, par *Polyact* et *Ginger-Ale ; Le Sournois*, deux ans, par *Rhadames* et *La Save ; Olympique*, deux ans, par *Durbar* et *Fine-Sight*, payé 90 000 francs aux ventes de Deauville en 1925; *Périssoire*, deux ans, par *Dolphin* et *Poets-Corner*.

Comptant à son actif de 1924-25 quinze victoires pour une somme globale de près de 460 000 francs, l'écurie Matossian est incontestablement appelée à devenir une de nos écuries les plus importantes.

Écurie Fernand Adda. — Confiés à M. Cunnington en 1925, les chevaux de M. Adda sont au nombre de six. Tous de deux ans. Ce lot de choix comprend : *Le Tenaro*, par *Blarnay* et *Terre-de-Pipe*, beau poulain, acheté à Deauville; *Rochelidoux*, par *Zagreus* et *Reine-Jelena*, provenant du haras de la Bourdonnière ; *Litography*, par *Prestige* et *Foggia* ; *La Grande-Sarah*, par *Le Grand-Pressigny* et *Sarikamych*; *Nouic*, par *Zagreus* et *Ninfa*; *Sudna*, par *Ukko* et *Sunt-Lacrymæ*.

Écurie Gramedo. — Le comte de Gramedo a chez M. E. Cunnington neuf chevaux, dont six de deux ans. *Fontenai*, *Montrejean*, *L'Isly*, *Beiront* (deux ans), *Fortunio* (deux ans), *Richepin* (deux ans), *Roc-d'Amour* (deux ans), *Sanguine* (deux ans) et *Magdala* (deux ans).

Biniou

Citons encore parmi les pensionnaires de l'établissement : *Ma Belle-Aude* et *Rhubarbe*, au vicomte de Pontavice; *Miquette*, *La Minerva*, *Tourmaline II* et *Primerole*, à M. Ed. Barrachin ; *Hamah*, *Parjure* et *Tarentelle*, à M. Henri Balsan, etc.

Les huit représentants de l'écurie du Comte de Férol méritent une mention spéciale :

Cardinal-Richelieu, par *Tracy-le-Val* et *La Curieuse ; Veillantif*, par *Monténégro* et *Reine-Victoire*, demi-frère de *Reine-Lumière*; *Menotte*, par *Radis-Rose* et *Mauresque ; Fricoteur* (deux ans), par *Fidélio* et *Fricoteuse*; *Coq-en-Pâte* (deux ans), par *Passebreul* et *Coquelourde*; *Déguisé* (deux ans), par *Passebreul* et *Dégo ; Pescaro* (deux ans), par *Fidélio* et *Pescara*; *Rhodogune*, deux ans, par *Fidélio* et *Rhode-Island*.

M. E. Cunnington entraîne, enfin, pour son propre compte trois chevaux : *Jeanne-Santeuil*, *La Canaille* et *Dégourdie*.

Le centre d'entraînement de M. Elijah Cunnington a remporté, en 1925, trente-quatre victoires, pour une somme globale de 800 000 francs. Ne comptant pas actuellement parmi ses pensionnaires des cracks célèbres, M. Cunnington opère avec un lot dont, en sa qualité d'entraîneur habile et consciencieux, il sait toujours tirer le meilleur parti.

Présidant avec une incontestable autorité aux destinées d'un établissement de cette envergure, M. Elijah Cunnington est, à juste titre, considéré comme un de nos meilleurs entraîneurs publics, dont le talent d'organisateur et les mérites professionnels inspirent aux propriétaires français et étrangers la confiance la plus absolue.

M. Elijah Cunnington et son personnel d'écurie

CENTRE D'ENTRAINEMENT WILLIAM CARVER

Un de nos excellents entraîneurs publics, M. William Carver, naquit à Chantilly. Tout jeune encore il entra comme apprenti chez son oncle Richard Carter junior, à l'époque où ce dernier était entraîneur de la célèbre écurie Caillaut et Belmont.

Ayant débuté comme « garçon de voyage », M. Carver devint ensuite aide-entraîneur et continua à travailler avec son oncle pendant vingt-trois ans. A la mort de celui-ci, survenue en 1913, William Carver s'établit à son propre compte à la villa « Oregon », comme entraîneur public et prit la suite des affaires de Richard Carter, conservant plusieurs clients de la maison : marquis de Lauriston, M. Smets, baron de La Motte, M. Maurice Lecerf, etc.

Dès les débuts, le succès couronna ses efforts. Il eut la chance d'emporter de nombreuses victoires, notamment avec *Isolin*, au marquis de Lauriston et au baron de La Motte, gagnant plus de 70 000 francs aux obstacles, et avec *Robine*, à M. Smets, qui en 1914 apporta à son propriétaire plus de 30 000 francs en plat.

Il put compter ensuite à son actif les vitcoires de *Prilep*, à M. Constant Vandamme, ainsi que celles de *Restless*, à M. Maurice Lecerf.

En 1922, M. S. Gray confia à M. Carver l'entraînement de ses chevaux, parmi lesquels il faut citer : *Double-Tip*, qui, dès la première année de son séjour à la villa « Oregon », gagna une dizaine de mille francs, ayant déjà 30 000 francs à son actif, aux obstacles, et fut vendu ensuite en Amérique. En 1923, *Loup II* (par *Louvois* et *Pert*, appartenant à la même écurie), remporta les prix Feuillage (8 000 francs) et Vertige (7 400 francs).

Actuellement M. Carver entraîne, pour le compte de M. Gray, *Corinne II* (par *Écouen* et *Cocarde*), une très belle pouliche, assez puissante, courageuse, vite et qui incontestablement promet un bel avenir.

Depuis 1924, l'établissement Carver compte parmi ses pensionnaires les chevaux de MM. J.-C. Galstaun, Léon Orens et Michel Sevadjian.

L'écurie de M. Galstaun eut pour ses débuts un bon succès.

Dark-Orient (par *Dark-Legend* et *Orepesa*) fut vainqueur dans les prix de : Chiffreville (22 000 francs), à Longchamp ; Armenonville (11 500 francs), à Longchamp ; Benzeval (17 500 francs), à Deauville. Le total de ses gains en 1925 se monte à près de 60 000 francs. Ce cheval a été envoyé aux Indes.

Dark-Way (par *Dark-Legend* et *Shinning-Way*) remporta de son côté le prix de Sassy, à Deauville (15 000 francs). De sorte que, dès la première année de son entraînement, chez William Carver, l'effectif de l'écurie Galstaun s'attribua près de 79 000 francs et compta quatre victoires à son actif. Débuts incontestablement fort honorables.

M. Galstaun possède actuellement trois deux-ans, dont voici les caractéristiques :

Dark-Anthony (par *Dark-Legend* et *Yum et Yum*), grand poulain, beau modèle, de la qualité, puissante action, accuse de la vitesse, fera parler de lui ; *Dark-Guy* (par *Dark-Legend* et *Blonzelinda*), poulain d'assez bonne taille, action légère et coulante ; *Colas-Legend* (par *Dark-Legend* et *Shinning-Way*), propre sœur de *Dark-May*, pouliche de taille moyenne, possède de la classe, très résistante.

En résumé, une écurie qui fera sûrement son chemin.

L'effectif de l'écurie Léon Orens est encore restreint. Il se compose de deux chevaux de trois ans.

Lugus, par *Llangwm* et *Ramonette*, a montré beaucoup de qualité à deux ans. Grand et fort poulain, très vite.

M. William Carver

Georgina (par *Romano* et *Palmette*), pouliche inédite. L'écurie compte beaucoup sur elle. S'occupant également de l'élevage, M. Orens a un haras à Ressons-sur-Matz, où il possède deux poulinières. M. Orens porte à son écurie un très grand intérêt et se propose de le développer énergiquement.

Sous l'habile direction de M. Carver, elle pourra prendre un rang honorable parmi les établissements similaires.

La cavalerie de M. Michel Sevadjian, qui fait courir aux Indes depuis 1907, est confiée à M. Carver. Elle est relativement plus nombreuse et comprend quelques sujets de classe. *Fairy-Lad* (par *Fairy-King* et *Sundew*) fut vainqueur en 1925 du prix de Meaux, à Saint-Cloud (10 000 francs) ; *Hycsor* (par *Gorgos* et *Highly*) vient de revenir du haras, a repris son entraînement ; il saute très bien et semble devoir réussir dans sa spécialité ; *Le Gros-Bêta* (par *Boy-Cherry* et *Sottise*), deux ans, poulain grand et fort, produit la meilleure impression, sujet remarquable, d'un avenir certain.

Ceronille (par *Prestige* et *Ivy-Clings*), deux ans, puissante pouliche, action plaisante et vigoureuse.

Il faut espérer que, composé de la sorte, l'effectif de M. Sevadjian permettra à son écurie de jouer dans l'avenir un rôle des plus utiles sur les hippodromes français.

Citons encore deux chevaux à M. Alex. Choremi : *Sacolève* (par *Écouen* et *Mademoiselle-de-Sévigné*), belle pouliche, très grande, devrait réussir sur la distance, et *Vallée-des-Rois* (par *Aleppo* et *Vache-à-Lait*), pouliche petite, mais robuste,

Isolin, gagnant le Prix de Verdun, a Dieppe, 1919

Double-Tip, a M. H. S. Gray

bien membrée, devrait gagner dès les débuts.

Viennent ensuite deux sujets de deux ans, à M. Stomenwall Jackson, à l'entraînement depuis 1925 : *Rhesa* (par *Cylgad* et *Délivrance*), pouliche de taille moyenne, légère, courageuse, très vite, bon avenir ; *Palette* (par *Polygnotus* et *Saffron*), pouliche d'origine anglaise, belle action et beaucoup de qualité.

Dark-Orient BAT FACILEMENT *Leviathan* ET *Reine-de-Saba* A L'ARRIVÉE DU PRIX DE CHEFFREVILLE, A LONGCHAMP

Depuis 1925 également, M. Carver entraîne les chevaux de M. André Saint. Ils sont au nombre de neuf, dont sept de deux ans : *Constable*, *Love-Star*, *Ali-Bab*, *Bec-de-Gaz*, *Montgolfier*, *Caville*, *Leila*, *Patricia* et *Belle-du-Jour II*.

Cette jeune écurie occupe déjà sur le turf une place bien en vue.

Enfin, pour son propre compte, M. Carver dresse deux chevaux : *Noisetier* (par *Oversight* et *Normanne*), doyen de l'établissement, en magnifique état, sera certainement un bon gagnant. Il a déjà à son actif pour plus de 40 000 francs d'argent public et compte parmi ses performances des victoires comme le prix des Vosges (haies, 6 000 francs), le prix de la Bresle (steeple, 5 480 francs), le prix de Gers (haies, 8 510 francs), etc. *Mazzinni* (par *La Farina* et *Jagha*) acheté 50 000 francs aux ventes Chéri, provenant de l'élevage de M. Ed. de Rothschild ; dressé sur les obstacles, saute très bien et a tout pour gagner dans sa spécialité.

Toujours très honorablement classé sur la liste des gagnants, M. Carver dirige cette année un contingent réellement intéressant. Parmi les vingt-cinq sujets qu'abrite son établissement, plusieurs animaux sont capables de bien réussir. Nul doute que, travailleur infatigable et courageux, M. Carver ne sache tirer de ce lot tout ce qui est humainement possible.

CENTRE D'ENTRAINEMENT WILLIAM PRATT

M. William Pratt a fait ses débuts en 1891 en Angleterre, son pays d'origine, où il monta avec succès. Il vint en France en 1896 et devint jockey du baron Alphonse de Rothschild, chez qui il resta six ans. C'est pour ce propriétaire qu'il gagna en 1898 le Grand Prix de Paris avec *Le Roi-Soleil*. Pendant la même période il montait également les chevaux du baron Schickler et gagna en 1900 le Grand Prix (avec *Semendria*) et le Prix de Diane.

Il monta ensuite les chevaux de M. E. de Saint-Alary, pour qui il gagna en 1902 le Grand Prix de Paris (avec *Kizil-Kourgan*) et le Prix de Diane en 1902. En 1903, il remporta le Grand Prix de Paris avec *Quo-Vadis* pour M. Edmond Blanc.

Parmi les victoires les plus importantes à l'actif de M. W. Pratt, nous citerons deux fois la Poule d'Essai des pouliches avec *Semendria* et *Kizil-Kourgan ;* la Poule d'Essai des poulains en 1897 avec *Endian-Chief* à M. H. Say, deux fois le Grand Prix de Bade avec *Semendria* et *La Camargo* à M. Adolphe Abeille ; le Grand Prix d'Ostende avec le *Général-*

Semendria, MONTÉE PAR M. W. FRATT

Albert, à M. Aumont père. (Il remporta une deuxième fois ce même prix avec le même cheval.)

M. William Pratt dut abandonner sa brillante carrière de jockey à cause de son poids en 1903. C'est alors qu'il se mit entraîneur public à Chantilly.

Pendant sept ans (1903-1910), il eut à l'entraînement les chevaux de M. Jean Stern et ceux de M. A. Abeille. Ce dernier lui confia ses chevaux jusqu'à sa mort en 1914. M. Grégoire Kouznezoff lui confia également ses chevaux, parmi lesquels *Limon* et *Calvados* remportèrent de nombreux prix. Le duc Decazes eut ses chevaux chez lui, de 1915 à 1919. M. Pratt fit triompher *Mont-Saint-Éloi* dans le prix Boïard et dans quelques autres prix. Enfin, de 1919 à 1924, Lord Derby lui confia ses chevaux. Nous signalons la Poule d'Essai gagnée par *Frisky*.

Actuellement l'actif des chevaux confiés à M. William Pratt se compose de vingt-neuf sujets appartenant à cinq propriétaires.

M. Sol Joël, le sportsman bien connu, possède un élevage et une écurie de courses des plus importants d'Angleterre. Ces chevaux sont chez M. Pratt depuis 1910. Nous ne rappellerons, parmi les performances de ses chevaux, que *Cavalo*, qui fut troisième du prix du Jockey-Club derrière *Alcantara II*. Le lot actuel de ce propriétaire se compose de huit sujets, dont quatre de deux ans.

Our-King, par *Teddy* et *Queen of Longford*, grand et fort cheval, très belle apparence possédant de la qualité.

Sweepedeza, par *Sweeper* et *Sespedeza*, s'est étoffée et a pris de la force ; elle est devenue une très belle pouliche, irréprochable de condition et d'apparence. Elle fera encore parler d'elle, car non seulement elle est vite, mais très courageuse et semble tenir la distance mieux que les sweeper en général. Elle compte à son actif deux victoires en 1925 : le prix de la Chaussée à Chantilly et le prix Heaume à Maisons-Laffitte.

Hutersdale, par *Teddy* et *Hutsend*, a une belle apparence et sera très utile.

Peacemaker, par *Teddy* et *Quen of Longford*, est devenu un beau sujet ; il possède de la classe et montrera prochainement sa qualité.

Les deux ans sont :

Alexandra, par *Alcantara* et *Queen of Longford*, demi-sœur d'*Our-King*, très jolie pouliche, d'un modèle *racing like* ; elle accuse beaucoup de sens, a une belle action et semble vite.

Pigeon-vole, par *Or-du-Rhin* et *Mariposa*, poulain avec beaucoup d'os, d'un modèle puissant, sujet sérieux et très utile.

Princess, par *Teddy* et *Hutsend*, grande pouliche, a beaucoup de sa mère.

Tirana, par *Teddy* et *Tirano*, petite pouliche, *racing like*, très bien faite, montre de la vitesse et doit bien faire dès ses débuts.

Ainsi composée et sous la direction de M. Pratt, cette écurie continuera à occuper une place d'honneur sur notre turf.

M. Pierre Parot a ses chevaux chez M. Pratt depuis 1922.

Le lot actuel se compose de :

Bonne-Chance III, par *Presto II* et *Bella-Brunna*. Cette jument a une belle apparence et figurera certainement parmi les gagnantes. Au cours de la saison 1925, elle remporta deux victoires, dont le prix Fair Helen-en-Barbedu, au Tremblay.

Sagaribelle, par *Royal Dream* et *Sagaite*, pouliche très légère.

Fonbruno, par *Saint-Souplet* et *Fontanelle*, et *La Syrie*, par *Saint-Souplet* et *La Sarra* sont deux pouliches inédites.

Lord Crewe, l'ambassadeur d'Angleterre en France, a ses chevaux chez M. W. Pratt depuis 1923.

Le lot actuel comprend :

Tricoteuse, par *Harry of Hareford*, et *Triomphale*, restée petite, quoique ayant pris un peu de gros.

Constitucion, deux ans, par *Sandy-Hook* et *Humita*, pouliche de taille moyenne, d'un beau modèle, très *racing like*, possède de la qualité, paraîtra de bonne heure et devrait bien réussir.

Ecajeul, deux ans, par *Werwood* et *Eleganz*, poulain bien fait, compact comme tous les produits de *Verwood*, devrait être très vite, paraîtra de bonne heure et fera bien à deux ans.

La compétence de M. W. Pratt saura tirer le meilleur parti de cette écurie.

M. Miguel Sanz avait, en 1923, ses chevaux chez M. Manby. Le meilleur était *Corcoran II*, gagnant plusieurs prix. Depuis 1925, il les a confiés à M. W. Pratt, chez qui il possède actuellement trois sujets :

La Radieuse, par *Mon-Petiot* et *Reine-des-Roses*, a très bien fait durant son repos, a très bien pris son nouveau métier, saute à merveille, devrait faire une très bonne jument d'obstacles. Ce cheval a été acheté par M. Miguel Sanz en 1925 aux ventes Chéri et provient de l'écurie du duc Decazes ; elle a été achetée 42 000 francs.

Erigan, deux ans, par *Grand-d'Espagne* et *Érise II*, grand poulain en pleine croissance.

Star-Lot, deux ans, par *Badajoz* et *Nébuleuse*, belle pouliche de taille moyenne, a très bien profité depuis son dressage, devrait être précoce et vite.

M. M. Sanz possède également *Zuritos*, entraîné par L. Barré, gagnant plusieurs courses pour ses anciens propriétaires (J. Hennessy et M. Crémieux) et pour son propriétaire actuel le prix de Madrid. Le total des gains de M. Miguel Sanz pour 1924 et 1925 se monte à 60 000 francs pour sept victoires.

Enfin M. C. Hobson a ses chevaux chez W. Pratt depuis 1925. Actuellement il en a neuf, dont huit de deux ans.

La famille Pratt est une grande famille de sportsmen. Elle se composait de sept frères, qui tous ont monté aux courses en Angleterre. Mr. Fred Pratt (l'aîné) entraîne en Angleterre les chevaux de M. James de Rothschild, depuis vingt ans ; William Pratt est le second, actuellement à Chantilly ; Frank Pratt est aussi entraîneur à Chantilly ; Arthur Pratt était entraîneur en Angleterre, il fut tué à la guerre ; Ormonde Pratt était à Chantilly, il aidait son frère William Pratt ; il est également mort au champ d'honneur ; Ernest Pratt, qui montait en France pour Mr. James Hennessy, fut aussi tué pour la France ; enfin Charly Pratt est entraîneur en Angleterre.

En 1925, malgré un très petit nombre de partants, l'écurie a totalisé un gain de 250 000 francs d'argent public. William Pratt est très handicapé vis-à-vis de ses confrères, car beaucoup de ses sujets, étant nés à l'étranger, sont de ce fait difficiles à placer.

La prochaine campagne sera vraisemblablement beaucoup plus fructueuse, car l'écurie compte aussi bien parmi les vieux que dans le contingent des jeunes de tels sujets, qui, bien qu'ils ne soient plus des cracks, sont d'excellent ordre et permettent les plus brillants espoirs.

M. William Pratt

ETABLISSEMENTS DE VENTE
PRESSE HIPPIQUE

COMPAGNIE ANONYME DES ÉTABLISSEMENTS CHÉRI

Ancien Établissement Chéri

La vente Lupin, le 17 octobre 1891
dans l'ancien établissement de la rue de Ponthieu.

Quelle est actuellement la fonction sociale de cette importante et très ancienne firme commerciale, « la Compagnie anonyme des Établissements Chéri », connue dans le monde entier des amateurs de sport hippique ?

Chacun sait ce que sont l'Hôtel des Ventes de Paris ou la Galerie Georges Petit, établissements vendant aux enchères publiques des objets d'art provenant de collections particulières réputées : les Établissements Chéri ne sont autre chose qu'un hôtel des ventes, une Galerie Georges Petit pour chevaux de courses à tous les stades de leur carrière, yearlings, chevaux à l'entraînement, poulinières ou étalons. Ces ventes sont annoncées en France et à l'étranger dans les journaux de sport hippique et par des catalogues détaillés

Chez Chéri, a Deauville
(1922)

renseignant sur les origines à quatre ou cinq générations, les parentés intéressantes, les performances en courses et, le cas échéant, sur la production des sujets passant sous le feu des enchères. Ces ventes publiques sont officialisées par la présence d'un officier ministériel.

Il est à noter que les Établissements Chéri ne sont pas propriétaires des chevaux qui passent en vente et n'achètent jamais pour leur propre compte.

Chaque année, les Établissements Chéri font paraître une cote officielle des produits de pur sang vendus aux enchères publiques. Cette note, très consultée dans le monde entier, sert actuellement de base à toutes les transactions, qui se font aussi bien aux enchères publiques qu'à l'amiable sur le marché français.

La Compagnie anonyme des Établissements Chéri a son siège social et ses bureaux 4, rue Marbeuf, en plein cœur du Paris aristocratique.

Elle possède deux luxueux établissements de vente : l'un à la porte de Bagatelle, à l'orée du Bois de Boulogne ; 96, rue de Longchamp, à Neuilly-Saint-James ; là, sur une superficie de 9000 mètres carrés, sont érigés des bureaux, un vaste hall entièrement vitré pour la présentation des chevaux l'hiver ou en cas de mauvais temps ; pendant la belle saison, les ventes se font sur une piste fleurie et ombragée de hauts peupliers.

Le haras de Saint-James comprend environ 140 box des plus confortables ; l'ensemble forme un établissement en son genre, véritablement unique au monde.

L'autre établissement de vente est situé à Deauville, à la sortie du champ de courses. Les sportsmen du monde entier y viennent chaque année, et c'est chaque année pour eux un enchantement nouveau de revoir ce parc de 18 000 mètres, planté de nombreux et beaux arbres aux pieds entourés de fleurs, ménageant entre eux, çà et là, soit une piste fleurie pour la présentation, soit des pelouses verdoyantes pour la promenade des yearlings, soit un vaste hall de vente en cas de mauvais temps. L'ensemble de l'établissement comprend plus de 300 box ; de nombreux pavillons couverts de chaume complètent l'harmonie de ce lieu, un des ornements du cadre enchanteur qu'est Deauville.

Au haras de Saint-James sont particulièrement vendus les chevaux à l'entraînement et les poulinières.

A Deauville a lieu, au mois d'août, pendant la grande saison, le marché international des yearlings ; les vacations se font immédiatement après les courses et sont le rendez-vous de tout ce que le monde des propriétaires et des éleveurs comprend de plus select et de plus connu ; les toilettes des élégantes du pesage viennent compléter la note mondaine de ces réunions d'affaires.

Voilà ce qu'est actuellement la Compagnie anonyme des Établissements Chéri.

Voyons quelle fut son évolution :

Elle fut fondée en 1849 par M. Chéri-Salvador, sous le nom de « Établissement Chéri ». A cette époque, où les courses n'avaient pas pris l'essor actuel, où l'automobile n'avait pas détrôné la plus belle conquête de l'homme, « Chéri », dans son pittoresque local de la rue de Ponthieu, vendait aux enchères publiques les plus célèbres écuries de chasse, les plus luxueux attelages, les plus élégants chevaux de selle des plus aristocratiques sportsmen ; ultérieurement, une direction prévoyante orienta progressivement et heureusement l'affaire vers la vente du cheval de course, en laquelle elle s'est complètement spécialisée aujourd'hui.

Ces soixante-seize années de travail ont fait de cette firme, en France, ce que des conditions identiques ont fait, en Angleterre, de la firme « Tattersall », dont le nom de famille est devenu, pour ainsi dire, l'enseigne d'une profession.

« Chéri » en France, comme « Tattersall » en Angleterre, est universellement connu, aussi bien aux États-Unis qu'en Australie, qu'en Sud-Africain, partout en un mot où l'élevage du pur sang, industrie reconnue nécessaire, est tenu en honneur.

Cette affaire familiale, par une coïncidence assez curieuse, s'est toujours transmise de gendre en gendre : successivement, MM. Chéri-Salvador, Lyon-Chéri, Chéri-R. Halbronn et, en dernier lieu, le docteur Robert Foy, ont pris la direction de l'entreprise.

Quelques dates sont à signaler dans sa vie commerciale : en 1904, sous la remarquable direction de M. Chéri-R. Halbronn, qui fut peut-être un des plus grands experts, en pur sang, du monde entier, l'affaire fut mise en Société anonyme, au capital de un million de francs ; les actions n'ont jamais cessé, d'ailleurs, de rester à peu près entièrement entre les mains de quatre ou cinq membres de cette famille.

M. Chéri-R. Halbronn créa, en 1887, le grand marché international de yearlings à Deauville, qui a pris actuellement un développement considérable.

En 1922, le docteur R. Foy, l'actuel administrateur-délégué de la Société, inaugura les ventes de trotteurs.

Enfin, en novembre 1924, a été créé à Saint-James un marché annuel de poulinières de pur sang précédant de

quelques jours le marché mondial de Newmarket. Sa réussite a dépassé toutes les espérances et ouvre un nouveau et large débouché aux opérations de la société et aux exportations françaises.

Rien ne peut mieux terminer cette présentation que la statistique ci-dessous, qui mettra en pleine évidence l'essor actuel de cette entreprise, couronnement de l'effort constant d'une même famille au cours de près d'un siècle de travail.

MONTANT DES VENTES

	PARIS	DEAUVILLE	TOTAL
	fr	fr	fr.
En 1920	4 835 150	3 029 650	8 764 800
En 1921	3 238 000	2 285 550	5 523 550
En 1922	2 988 850	2 012 500	5 001 350
En 1923	3 784 000	5 257 400	9 041 400
En 1924	6 329 050	11 177 500	17 506 550

Vue intérieure des Établissements Chéri, a Neuilly-Saint-James

TATTERSALL FRANÇAIS

Une vente au Tattersall Français, rue Beaujon
(Par Eugène Girardet, Salon de 1907.)

La Société anonyme pour la vente de chevaux et voitures connue sous le nom de *Tattersall Français* fut fondée le 19 septembre 1855 et autorisée par décret impérial de cette même année.

Son premier comité directeur fut composé par Théodore de Varaigne, Jules Gautier, comte de Riencourt, baron de Pierres, MM. Bleuart et de Jousselin. Le capital social fut fixé à 800 000 francs.

Dès le début de son existence, le *Tattersall Français* connut le succès, et son premier bilan accusa un chiffre d'affaires de 1 146 380 francs. De nos jours, ce chiffre dépasse 15 000 000 de francs.

Le premier local du *Tattersall Français* devint vite trop petit pour suffire aux opérations de plus en plus importantes de la Société. En 1893, elle fut obligée de fonder une succursale à Neuilly, 13, route de la Révolte, pour y faire exclusivement la vente des pur sang. L'aménagement parfait de cet établissement reste encore prescrit à la mémoire de tous les fervents des courses.

Cette même année, elle ajouta à la vente des chevaux, voi-

tures, harnais, celle des bicyclettes; en 1899, enfin, celle des automobiles appelée à un grand avenir.

En 1910, l'emplacement de la rue Beaujon, devenant à son tour trop étroit, le Conseil en décida la vente et fit l'acquisition d'un terrain situé : 10, rue Pergolèse, où furent édifiés des bureaux pour les services administratifs et techniques, ainsi qu'un grand établissement comprenant trois étages de vingt-deux box chacun ; y fut adjoint un hall couvert servant de manège et de salle de vente où ont lieu actuellement toutes les ventes de chevaux, voitures, harnais et automobiles.

A la fin des hostilités, les armées anglaises et américaines eurent recours aux services de la Société pour la liquidation de chevaux et mulets. Les transactions dépassèrent 10 millions de francs.

Présentation d'un yearling avant la vente a Deauville

Depuis, la vente des automobiles, hésitante au début, connaît maintenant un succès qui va croissant.

Le *Tattersall Français*, en plus de son établissement de Paris, possède à Deauville une succursale, destinée aux ventes annuelles de yearlings. Construite en 1899, agrandie et embellie en 1921, 1925, 1926, elle est arrivée à être aujourd'hui le luxueux établissement connu de tous les sportsmen.

Les transactions de la Société à Deauville, en ce cadre unique, prennent d'année en année une extension plus considérable et font d'elle une des organisations les plus importantes, intermédiaire précieux entre les éleveurs et propriétaires français et étrangers.

Pour maintenir et faciliter cette liaison, le *Tattersall Français* avait autrefois fondé un journal, *le Sport*, avec M. de Saint-Albin, journal devenu depuis *le Jockey*. Actuellement ses services techniques publient annuellement : *la Revue des Éleveurs de chevaux de pur sang*, sœur française de la *Bloodstock Breeder's Review*, si appréciée de tous les éleveurs.

Depuis soixante-dix ans que la Société existe, elle eut pour président de son Conseil d'administration : MM. Théodore de Varaigne, le baron de Pierres, Hocmelle, Gautier (pendant trente-trois ans), Camille Blanc (pendant trente et un ans) et le comte Paul de Pourtalès, élu en 1925, son président actuel. Les directeurs furent MM. Legrand (de la création de 1870), Grossmann, Müller, enfin M. Crémière, qui, nommé en 1902, continue à exercer ses hautes fonctions, d'une façon remarquable.

Le *Tattersall Français* joue, dans la branche sportive de l'activité nationale, un rôle bien déterminé. Sa longue expérience, sa probité et son activité lui ont acquis la réputation d'un établissement de premier ordre, digne de la confiance illimitée qu'a en lui sa clientèle de plus en plus nombreuse.

Deauville. — Vue des agrandissements de la Succursale du Tattersall Français

L'OFFICE DU PUR SANG

Les bons chevaux, comme les tableaux de maître, ne se trouvent pas facilement sur le marché. La plupart des propriétaires n'avaient, il y a encore quelques années, comme seule ressource que de se remonter aux ventes annuelles des *yearlings* (principalement à Deauville). Cet état de choses présentait au développement du sport et de l'élevage certains inconvénients et laissait dans l'organisation des courses une lacune qui ne fut comblée que par la création de l'Office du pur sang, fondé en 1919, 68, avenue des Champs-Élysées, par le marquis de Saint-Sauveur, le sportsman bien connu.

Le plan de l'activité de l'office fut largement tracé par son fondateur. L'office sert d'agence d'informations techniques pour les éleveurs et les propriétaires de chevaux de courses. Il facilite les transactions amiables entre les propriétaires et centralise l'offre et la demande. Il importe à la demande de sa clientèle résidant en France des chevaux et des poulinières de pur sang nés à l'étranger (en Angleterre principalement) et exporte à la demande de sa clientèle étrangère des sujets de pur sang nés en France. Grâce à son autorité incontestable dans la matière, l'Office sert, enfin, à la demande de ses clients, d'expert et d'intermédiaire dans toutes les questions qui touchent de près ou de loin l'élevage des chevaux de pur sang.

Le développement intense que prit l'activité de l'office depuis sa création prouva qu'en le fondant le marquis de Saint-Sauveur avait visé juste. En 1921, ne pouvant plus seul suffire à la tâche, il dut s'adjoindre le major Dudley Gilroy, dont il fit son associé, dont les qualités de sportsman et les connaissances techniques approfondies du cheval de courses sont incontestables et bien connues. A l'heure actuelle, l'Office, en pleine prospérité, s'occupe, en plus des branches énumérées plus haut, des assurances de chevaux de course (étalons, poulinières, yearlings) ainsi que de celles des haras, des établissements d'entraînement, du personnel, etc... En outre, des éleveurs peuvent, par son intermédiaire, obtenir des cartes de saillies en France et à l'étranger.

* * *

Tout en présidant aux destinées de son important office, le marquis de Saint-Sauveur dirige l'élevage et l'écurie de courses de Lord Derby en France. Lord Derby, ancien ambassadeur d'Angleterre, dont les sentiments francophiles ne sont plus à démontrer, avait tenu à conserver après son départ de notre pays son écurie, qui continue à remporter de nombreux succès sur le turf français. Son élevage date de 1920. Il possède actuellement huit poulinières (pas d'étalon) qui se trouvent au haras du Mesnil (Sarthe), appartenant à M^me^ Couturié et dirigé par elle-même, et M. Jean Couturié.

Parmi les principaux prix gagnés par l'Écurie Derby, il faut citer la Poule d'Essai de pouliches en 1922 (*Frisky*) ; l'Omnium et le Prix de Flore en 1924 (*Rapiat* et *Sweet Auburn*).

" PARIS-SPORT "

Journal quotidien de la vie sportive

Comme ceux de beaucoup de créations destinées à un long avenir et à une prospérité toujours croissante, les débuts de *Paris-Sport* furent des plus modestes.

Ils remontent presque exactement à quarante ans, mais c'est en 1889 que fut inaugurée la formule qui devait assurer à la petite feuille sportive un succès immédiat, puis un développement que nul n'aurait osé prédire alors.

M. L. Aubineau

A cette époque, les amateurs de courses qui désiraient connaître avant leur publication dans *le Soir*, toujours assez tardive, les résultats de l'après-midi en France ou à l'étranger, devaient aller les lire sur les dépêches affichées soit aux bureaux du *Figaro*, rue Drouot, soit au pied de l'escalier de *Gil Blas*, presque au coin du boulevard des Capucines et de la place de l'Opéra, soit au kiosque de journaux à l'angle de la rue Scribe, en face des fenêtres du Jockey-Club. C'est à ce dernier endroit, sauf erreur, que les Parisiens purent d'abord apprendre, en octobre 1885, les retentissantes victoires de *Plaisanterie* dans le Cesarewitch, puis dans le Cambridgeshire.

M. L. Aubineau, qui avait fondé *Paris-Sport* avec ses camarades Poisson et Lobien, auxquels se joignirent bientôt les frères Saint-Valery, tous restés jusqu'à leur mort ses fidèles collaborateurs, comprit qu'il fallait donner satisfaction à cette curiosité si compréhensible des sportsmen parisiens et fit paraître aussitôt que possible, après la fin de chaque journée de courses, une feuille de résultats, feuille tirée à la minerve et de dimensions bien restreintes. Et il est vraiment amusant aujourd'hui d'embrasser d'un coup d'œil la collection de *Paris-Sport*, véritable échelle allant du petit Tom Pouce des premiers mois aux volumes majestueux des temps actuels. Presque tout de suite d'ailleurs, le tableau des résultats se trouvait encadré par diverses rubriques qui complétaient un véritable journal de sport. Dès 1892, avec un premier agrandissement du format, on y trouvait le programme du lendemain, les forfaits, les appréciations raisonnées, les pronostics des journaux du soir, les performances des chevaux, les réclamations et changements d'écurie, les résultats des grandes épreuves de la province et de l'étranger et, en dehors du sport hippique, qui tenait naturellement la plus grande place, des études et informations relatives à tous les autres sports, et une relation des principaux événements du jour.

Au 1er janvier 1893, nouvelle extension du format, qui fut encore agrandi en 1894, en 1896, en 1903, en 1906, en 1908, en 1911, en 1913.

C'est en 1903 que le tableau des résultats du jour, composé en caractères très forts et par cela même réduit aux indications essentielles, fut établi à très peu de choses près dans la forme qu'il présente encore maintenant et singulièrement développé quant au nombre des renseignements qu'il fournit.

Dans les premières années, le téléphone n'était pas installé sur les hippodromes ou, du moins, ne pouvait être mis à la disposition des rédacteurs de la Presse même spéciale. C'est par pigeons que les résultats étaient apportés aux bureaux du journal, établis d'abord rue Croix-des-Petits-Champs et rue du Louvre, puis transférés en 1891, 123, rue Montmartre, et enfin, depuis le 12 février 1904, dans l'immeuble actuel, 18, rue du Croissant, dont *Paris-Sport* devint bientôt le propriétaire.

Cet immeuble, amélioré à diverses reprises par la construction de nouveaux locaux, permit au journal d'avoir son imprimerie particulière, munie des machines les plus modernes et les plus rapides, et de développer chaque jour davantage tous les services télégraphiques et téléphoniques qui fournissent aux sportsmen de Paris, mais surtout de la province et de l'étranger, tous les renseignements qu'ils désirent connaître avant la publication ou l'arrivée du journal.

La guerre de 1914, naturellement, amena la suppression brusque et complète de celui-ci. Mais il reparut le 1er juillet 1916, à l'occasion de l'inauguration des courses de Saint-Sébastien et des épreuves de sélection de Caen. Sa publication continua pendant les années 1917 et 1918, mais forcément très irrégulière ; les numéros s'espaçaient plus ou moins selon la fréquence des réunions ou des autres événements sportifs. Les éleveurs, les propriétaires et les autres intéressés dans la production hippique, étaient du moins ainsi tenus au courant de ce qui se passait dans les pays étrangers (on sait que les courses continuèrent à peu près sans interruption en Allemagne et qu'en Angleterre, malgré les périodes d'arrêt, chaque campagne fournit un nombre d'épreuves suffisant pour assurer la sélection de la race pure).

Comme les courses publiques recommencèrent le lundi 5 mai 1919, *Paris-Sport* reprit sa publication quotidienne à partir du vendredi 2 mai.

M. Aubineau eut donc la joie de voir son œuvre ressuscitée et plus florissante que jamais. Il jugea bientôt que son rôle était terminé et, peu de temps avant sa mort, qui, survenue en décembre 1922, causa d'unanimes regrets chez tous ceux qui avaient été en rapports avec lui, il avait pris une retraite que sa santé, malheureusement, ne lui permit pas de transformer, même quelques mois, en véritable repos.

La direction du journal est ainsi passée aux mains de son neveu, M. G. Bompart, qui se fait un point d'honneur de conserver les traditions de la maison avec l'aide des collaborateurs fidèles et dévoués que M. Aubineau avait su attacher à son œuvre.

TABLE DES MATIÈRES

A

Académie Nationale de Musique (Théâtre de l'Opéra).. III 257
Accessoires pour automobiles .. I 212
Aciéries de Rombas (Société Lorraine des)..... I 111
Agence Nationale d'Affichage. III 228
Alais (Cie des Mines, Fonderies et Forges d')..... I 93
Algoud et Cie (Les successeurs d')..... II 64
ALIMENTATION (L')..... III 99
Alimentation générale..... III 142
Allard et Cie (J.)..... II 199
Allumettes..... III 74
Alsacienne de Constructions mécaniques (Société)..... I 137
Alvear (Federico de)..... IV 91
Amélioration des races de chevaux en France (Société d'Encouragement pour l')..
IV 20
Ameublement (L')..... II 213
Ameublement (L')..... II 216
Amieux Frères..... III 129
Amilcar..... I 199
Anchorena (M. Miguel J. de).. IV 96
Anderny-Chevillon (Société des Mines d')..... I 110
André Fils (Société anonyme). I 47
Anely..... II 134
Angel et Fils (C.)..... III 284
Aniline de Pantin (Société des des couleurs d')..... III 44
Anna..... II 121
Annexe..... III 318
ARCHITECTURE NAVALE (L')..... I 115
Ardanse..... II 136
Ariane (Perles)..... II 194
Armurerie..... I 152
Ariès (Société)..... I 196
Assurance Franco-Asiatique.. I 78
Assurances générales (Cie d').. I 72
Ateliers et Chantiers de la Loire (Société anonyme des). I 123
Attias et E. Mamain (Veuve J.). III 285
Aubert (Louis)..... III 267
Auld Reekie..... II 146
Aumont..... IV 33
Auteuil (Haras d')..... IV 65
Auto (L')..... III 221
Aux Vieux Gobelins..... II 107
Avenir-Publicité..... III 228
Azéma-Bigou..... III 272

B

Baccarat (Compagnie des Cristalleries de)..... III 77
Bagnoles-de-l'Orne (Établissement Thermal de)..... III 280
Baguès Frères..... II 218
Bancelin..... II 176
Banque Adam..... I 31
Banque de l'Afrique Occidentale..... I 51
Banque Anglo-Sud-Américaine..... I 67
Banque Béranger et Cie (Comptoir Elbeuvien)..... I 46
Banque d'État du Maroc.... I 55
Banque Française de l'Afrique. I 54
Banque Française et Italienne pour l'Amérique du Sud... I 56
Banque de France..... I 27
Banque Franco-Chinoise pour le Commerce et l'Industrie. I 64
Banque de l'Indo-Chine..... I 45
Banque Morgan, Harjes et Co. I 42
Banque Nationale de Crédit.. I 57
Banque de Paris et des Pays-Bas..... I 44
Banque des Pays de l'Europe Centrale..... I 62
Banques Populaires Françaises (Les)..... I 64
Banque du Rhin..... I 61
Banque de Rothschild Frères.. I 30
Banque de l'Union Parisienne. I 53
Barbedienne..... II 195
Barker Junior (Centre d'Entraînement de M. William). IV 105
Barrachin (Edmond)..... IV 91
Barret (J.)..... II 75
Basalte (Cie générale du).... II 178
Bassot et Cie (Marcel)..... I 91
Batik..... II 94
Batik Français (Le) (Mme Pangon)..... II 94
BATIMENT (LES INDUSTRIES DU)..... II 205
Batschari (Société française d'exploitation de manufactures de cigarettes A.)..... III 288
Baugatz (F.-Georges)..... IV 84
Baumgartner (Établissements). II 78
Bazar de l'Hôtel-de-Ville (Société veuve Ruel et Cie).... III 299
Beaumesnil (Haras de)..... IV 47
Beauregard (Centre d'Entraînement du comte Roger de)..... IV 111
Beauvois (Gustave)..... IV 91
Bébés et Jouets (Société Française de Fabrication de).... III 271
Bellest, Clarenson, Lebret (Établissements)..... II 41
Belliard..... II 155
Bénédictine (Société anonyme de la)..... III 126
Béranger (Librairie Polytechnique Ch.)..... III 194
Béranger et Cie (Banque) (Comptoir Elbeuvien)..... I 46
Berger (Philippe)..... III 293
Bernard et Cie..... II 119
Berthe..... II 133
Bery..... II 135
Bessan (Haras de)..... IV 69
Bessand et Dubois (Établissements)..... II 47
Béthune (Cie des Mines de)... I 100
Bézard (Écurie André)..... IV 81
Biache-Saint-Vaast (Fonderies et Laminoirs de)..... I 95
Bianchini-Ferier..... II 70
Bidal (Maison)..... II 160
Bière (La)..... III 120
Bigou (Azéma)..... III 272
Bihl (Marcel) (Perles Ariane). II 194
Bijouterie de fantaisie..... II 193
Bijouterie - Joaillerie - Horlogerie..... II 167
Biscuits (Les)..... III 110
Biscuits Olibet (Société des).. III 111
Blanc (Camille)..... IV 80
Blanc (Edmond)..... IV 43
BLANCHIMENT - TEINTURE - IMPRESSION... II 77
Blanchisserie et Teinturerie de Thaon..... II 80
Blech Frères et Cie..... II 17
Blériot (Les Usines)..... I 207
Blingel (Haras de)..... IV 60
Bloch (Grands Moulins)..... III 108
Bodreau (G.)..... II 91
Bois industriels d'Alsace et de Lorraine (Les) (Établissements François Weimerskirch)..... II 210
Boissier..... III 133
Boissier (Établissements P.) . II 103
Boisson et A. Fesquet (Ancienne Maison F.)..... II 74

Boivin ..... II 151
Bon Marché (Le)..... III 298
Bonneterie (La)..... II 86
Bonneterie (Société Générale de) ..... II 86
Bordeaux (Chambre de Commerce de)..... I 44
Botot (J. Brach et C^ie)..... III 92
Boucheron..... II 179
Bouchevilliers (Haras de).... IV 59
Boué Sœurs..... II 114
Boulanger Paul)..... ... III 126
Bourdeaux (J.)..... III 161
Bourjois..... III 83
Bournisien, Beau et C^ie (Société Fichet)..... I 148
Bowden ..... I 217
Boyron (Georges)..... II 38
Brandt (Edgar)..... II 219
Braquenié et C^ie..... II 105
Brasseries de la Meuse (Les).. III 123
Brasserie Karcher..... III 122
Brasserie Tourtel de Tantonville..... III 120
Bréguet..... II 173
Bréguet (Société anonyme des Ateliers d'aviation Louis).. I 208
Broderie..... II 91
Broyeur « Cléro » (Société anonyme du)..... I 159
Brunner et Marchand..... III 176
Bûcheron (Au)..... II 216
Bureau moderne (Le)..... III 229
Busser-Castilhac (Établis. Veuve)..... I 155

C

Cabinet Roux (Société anonyme du)..... I 79
Cafés-Restaurants..... III 314
Café de Paris (Le)..... III 315
Cail (Anciens Établissements) (Société Française de Constructions mécaniques)..... I 135
Caisse Centrale des banques populaires ..... I 64
Caisse de liquidation des affaires en marchandises..... I 71
Callot Sœurs..... II 113
Calmann-Lévy..... III 193
Campard et de Grammont (Société anonyme des Filatures et Tissages)..... II 22
Caoutchouc (Le) ..... III 72
Caoutchoucs (Sté financ. des). III 72
Caplain Saint-André..... II 191
Carbel (Société anonyme) ... III 238
Carboniques liquides réunis et Grandes Sources minérales Françaises (Les) ..... III 46
Caressa (Albert)..... IV 255
Caret (Paul)..... II 131
Carette..... II 147
Carlton Hôtel..... III 312
Caroline Reboux..... II 139
Carpentier et Badel (Anciens Établissements)..... III 238
Carrosserie..... I 200
Carter (Centre d'Entraînement Percy) ..... IV 101
Cartier-Bresson (Établissements) (Société Française de cotons à coudre)..... II 95
Carver (Centre d'Entraînement William)..... I 116
Casino de Saint-Étienne (Société des Magasins du)..... III 143
Caudron (Les Usines)..... I 211
Caulliez et A. Delaoutre (M.). II 36
Cedib (Université de Beauté). III 91
Cellophane (Société La)..... III 61
C. E. M. (Compagnie Électro-Mécanique) ..... I 174
Centrale des Bois (Société)... II 212
Centres d'entraînement..... IV 100
Centre Radio-Électrique de Paris (Legrand)..... I 177
Céramique (La)..... III 66
Céramique du Bâtiment (C^ie Générale de la)..... III 68
Chaboche et C^ie (E.)..... I 155
Chaix (Imprimerie) (Imprimerie et Librairie Centrales des Chemins de Fer)..... III 188
Chambres de Commerce..... I 10
Chambre de Commerce de Bordeaux..... I 14
Chambre de Commerce du Havre ..... I 14
Chambre de Commerce de Lyon ..... I 11
Chambre de Commerce de de Paris..... I 16
Chambre de Commerce de Rouen ..... I 12
Champagne ..... III 113
Champion (Théodore)..... III 268
Champs-Élysées (Théâtre des). III 260
Chantal..... II 135
Chantiers et Ateliers de la Gironde ..... I 123
Chantier et les Ateliers de Saint-Nazaire (Le Penhoët). I 122
Chantiers et Ateliers Augustin Normand..... I 119
Chantiers Navals Français... I 124
Charbonnière de manutentions et de transports (C^ie)..... III 159
Chargeurs Réunis..... III 156
Charles Heidsieck (Champagne)..... III 118
Charlotte Floch..... II 131
Chateau Frères et C^ie (Société). III 237
Châtillon, Mouly, Roussel (Société anonyme)..... II 71
Chaumet..... II 174
Chaussures ..... II 155
Chavagnac (Écurie de Courses du Comte Gérard de)..... IV 86
Chemins de fer de l'État..... III 167
Chemins de fer du Nord..... III 165
Chemins de fer P.-L.-M..... III 163
Chemisiers ..... II 151
Chénettes (Haras des)..... IV 56
Chéri (C^ie anonyme des Établissements)..... IV 119
Chéruit ..... II 111
Chevallier-Appert ..... III 128
Chiris (Établissements Antoine) ..... III 78
Chocolat ..... III 130
Christofle et C^ie..... II 187
Christophe (Distillerie Victor). III 127
Cicca (C^ie Industrielle et Commerciale du Cycle et de l'Automobile)..... I 217
Ciment (Le)..... III 64
Ciments Français de Boulogne-sur-Mer (Société Anonyme des)..... III 64
Ciments Portland artificiels de l'Ouest (Société des)..... III 65
Cinémas..... III 263
Citroën (André)..... I 198
Claridge (Hôtel)..... III 313
Clerc..... II 180
Clermont et C^ie (De) (Gangnat, Ewald et C^ie)..... II 35
Cléro (Société anonyme du Broyeur) ..... I 159
Clicquot-Ponsardin (Veuve) (Bertrand de Mun et C^ie)... III 113
Coffres-forts..... I 147
Cohn (J.-D.)..... IV 77
Colcombet (F^ois et C^ie)..... II 101
Colles et gélatines françaises (Société des)..... III 45
Collot et C^ie (Marthe)..... II 141
Colonies (C^ie Générale des)... III 296
Combe et Fils et C^ie (Anciens Établissements A)..... III 53
Comédie Française..... III 258
Commentry-Fourchambault et Decazeville (Société de).... I 101
Commerce avec les Colonies et l'Étranger (Société Française pour le) (Anciens Établissements David Gradis et Fils)..... III 289
Compagnie aérienne Française ..... III 171
Compagnies d'assurances..... I 72
Compagnie Française du Levant ..... III 295
Compagnie Générale des Colonies..... III 296
Compagnie Générale d'électricité ..... I 176
Compagnie Générale du Maroc. III 295
Compagnie Générale Transatlantique ..... III 156
Compagnie Internationale pour l'industrie du tabac..... III 287
Comptoir de l'Industrie Linière..... II 30
Comptoir Elbeuvien (Banque Béranger et C^ie)..... I 46
Comptoir Lyon-Alemand..... II 190
Conserves alimentaires..... III 128
Construction Aéronautique.... I 207
Construction automobile..... I 183
CONSTRUCTIONS AUTOMOBILE ET AÉRONAUTIQUE..... I 179
Construction et équipement de réseaux à voie étroite..... I 143
CONSTRUCTION ÉLECTRIQUE (LA)..... I 165
Construction de matériel de chemins de fer..... I 132
Construction de matériel divers. I 155
CONSTRUCTION MÉCANIQUE (LA)..... I 125
Constructions mécaniques (Société Alsacienne de)..... I 137
Constructions mécaniques (Société Française de) (Anciens Établissements Cail)..... I 135
Construction métallique..... I 145
CONSTRUCTIONNAVALE. I 113
Constructions navales (Société Provençale de)..... I 121
Continental (Hôtel)..... III 310
Coopérative d'approvisionnement, de transport et de crédit..... III 293
Corderies de la Seine..... III 318
Corsets ..... II 144
COTON (LE)..... II 13
Cotonnière et Linière du Nord (Société) ..... II 24
Cotonnière de Saint-Étienne-du-Rouvray (Société)..... II 21
Cotonnière Normande (Ind^rie). II 21
Cotons à coudre (Société Française de) (Établissements Cartier-Bresson) ..... II 94
Cotte et Chavent-Armandy... II 65

Coty ..... III 87
Coudurier, Fructus et Descher. II 74
Coulon (Henri)..... IV 83
Count (Établissement d'Entraînement de M. Henri)... IV 109
Courses de chevaux à Fontainebleau (Société des)..... IV 28
Courses de Dieppe (Société des). IV 29
Courses et l'Élevage en France (Les)..... IV 13
Courses de Nice (Société des). IV 30
Courtisien (Juliette)..... II 116
Couture ..... II 109
Crédit Commercial de France. I 52
CRÉDIT, L'ÉPARGNE ET L'ASSURANCE (LE).... I 19
Crédit Foncier d'Algérie et de Tunisie..... I 50
Crédit Foncier de France.... I 32
Crédit Foncier de Madagascar. I 60
Crédit Lyonnais..... I 37
Crédit National..... I 58
Crédit National Hôtelier..... I 69
Crédit Rouennais (Le)..... I 62
Creil (Ateliers de Construction de) ..... I 145
Crété (Imprimerie)..... III 187
Crillon (Hôtel de)..... III 312
Cristallerie..... III 76
Cristalleries de Baccarat (Cie des) ..... III 77
Cristalleries de Saint-Louis (Les)..... III 76
Cuir (Le) ..... III 53
Cunnington (Centre d'Entraînement de M. Elijah)..... IV 113
Cyber ..... II 130

D

Damien..... II 149
Darnay ..... III 239
David (Chemisier)..... II 152
David (J.-B.)..... II 99
Davidson (Yvonne)..... II 133
Daydé (Établissements)..... I 145
Debacker..... II 145
Debrie (Établissements André). III 266
Decauville Aîné (Société Nouvelle des Établissements).. I 143
Décoration ..... II 221
Delage ..... I 196
Delaunay - Belleville (Société anonyme des Automobiles). I 190
Déménagements (Entreprise de). III 173
Demi-Sang (Société du)..... IV 22
Denain et Anzin (Hauts-Fourneaux, Forges et Aciéries de). I 95
Deneux Frères (Établissements) ..... II 29
Dernières nouvelles de Strasbourg (Les)..... III 224
Derungs..... III 110
Deschamps (Émile)..... IV 46
Descours et Genthon..... II 69
De Trey (Société)..... III 276
Deval (G.)..... II 68
Dieppe (Société des Courses de)..... IV 29
Dietrich et Cie (de) (Niederbronn)..... I 132
Dietrich et Cie (de) (de Lunéville) (Société Lorraine des Anciens Établissements de). I 195
Dion-Bouton (Société des Établissements de)..... I 185
Divers (Industries et Commerces) ..... III 247
Dives (Société d'Électro-Métallurgie de)..... I 109
Docks Rémois (Les)..... III 144
Dœuillet et Cie..... II 116
Dognin (Société anonyme)... II 89
Dorin ..... III 80
Doucet..... II 110
Doué et Lamotte (Établissements) ..... II 87
Drecoll..... II 117
Drouant..... III 315
Ducerf-Scavini ..... II 156
Duchêne (G.)..... II 193
Dunlop ..... I 213
Duval (Librairie - Papeterie Paul) ..... III 192
Dyant (Filatures de laines cardées E. et H)..... II 40

E

Eagle ..... III 241
Eaux Minérales et Thermales.. III 280
Eaux-de-vie et liqueurs..... III 125
Écho du Nord (L') ..... III 200
Écho de Paris (L')..... III 214
Écho des Sports (L')..... III 222
Éclair (L')..... III 217
Écuries de courses..... IV 80
Éditions d'Art et d'Histoire.. III 196
Édition-Librairie ..... III 191
Eiffel (Société de la Tour).... I 146
Eknayan (A.)..... IV 64
Électro-Métallurgie de Dives (Société d')..... I 109
Elesca (Cie Française du lait sec)..... III 136
Encouragement pour l'amélioration des races de chevaux en France (Société d')..... IV 20
Encouragement (Société sportive d')..... IV 24
Équipements militaires..... II 160
Érard ..... III 250
Ercuis (Orfèvrerie d')..... II 188
Esmond (Écurie de Courses de M. Edward)..... IV 93
Établissements de crédit (Les). I 30
Établissements de vente. Presse hippique..... IV 119
État (Chemins de fer de l')..... III 167
Étoile-Film (L')..... III 267
Études et entreprises pour l'industrie (Sté technique d'). III 177
Éverite (Société Française de l')..... III 207*
Expertises industrielles et commerciales ..... I 79
Exportation-Importation. Compagnies coloniales..... III 289
Eyquem (Maurice)..... I 214

F

Facteurs d'instruments de musique..... III 248
Falize..... II 169
Farine (La)..... III 108
Farman (Établissements)..... I 209
Faucigny-Lucinge (Princesse de) ..... IV 95
Fauqueux (Baron)..... IV 86
Fauré-le-Page ..... I 152
Fayenceries de Sarreguemines, Digoin et Vitry-le-François. III 67
Feist (Lucien)..... II 183
Felber et Fils..... I 200
Fénestrier (Maison J.)..... II 157
Fichet (Société) (Bournisien Beau et Cie)..... I 148
Figaro (Le)..... III 266
Fileterie-Corderie ..... II 95
Filtres Philippe..... I 157
Financière des Caoutchoucs (Société) ..... III 72
Fives-Lille (Cie de)..... I 139
Flambo ..... III 242
Flandre (La)..... I 76
Floch (Charlotte)..... II 131
Fonderies et Laminoirs de Biache-Saint-Vaast..... I 95
Fonderies et Laminoirs de Paris, Rouelles, Harfleur... I 91
Fontaine et Cie..... II 217
Fontainebleau (Société des Courses de Chevaux à).... IV 28
Forges et Aciéries de la Marine et d'Homécourt (Cie des)... I 96
Forges et Aciéries du Nord et de l'Est..... I 104
Forges et Chantiers de la Méditerranée (Société anonyme des) ..... I 121
Fortin et Cie..... III 233
Fougerolle Frères (Maison)... III 175
Fouilloud et Th. Bot (Veuve). I 156
Fould (Haras)..... IV 34
Fouletier Frères..... III 54
Fourey-Galland (Chocolat)... III 135
Fournitures pour Artistes.... III 276
Fourrures ..... II 142
Fraenckel et Herzog (Établissements) ..... II 42
France et Choiseul (Hôtel de). III 309
Franchomme (Hector)..... IV 97
Franchomme et Fauchille (Sté Anonyme des Anciens Éts). III 137
Franco-Asiatique (Assurance). I 78
Franco-Égyptienne (Société).. III 50
Franco-Roumaine de Navigation Aérienne (Cie)..... III 171
Frère (Maison L.)..... III 93
Fribourg (Jules)..... IV 85
Fromage et Cie (Georges).... II 98

G

Gaborit (Les Carrosseries Jean). I 205
Galeries Lafayette (Les)..... III 308
Galtier (Élevage et Entraînement de Mme)..... IV 71
Gangnat, Ewald et Cie (de Clermond et Cie)..... II 35
Gaulois (Le)..... III 207
Gaumont (Établissements)... III 263
Gaveau ..... III 256
Gaz de Paris (Société du)..... III 51
Georges (F.)..... II 153
Georges Petit (Galerie)..... II 198
Germaine..... II 120
Germaine Lecomte..... II 131
Gillot (Anciens Établissements)..... III 189
Girard (Société anonyme des Anciens Établissements)... II 77
Giron Frères..... II 102
Gironde (Chantiers et Ateliers de la)..... I 123
Gobelins (Aux Vieux)..... II 107
Gobelins (Manufacture Nationale des)..... II 104
Godde, Bedin et Cie (Les Successeurs d'Albert) (Mondon et Cie)..... II 62
Godet (Les Parfums)..... III 88
Gradis et Fils (Anciens Établissements David) (Société Française pour le Commerce

avec les Colonies et l'Étranger) ..... III 289
Graines ..... III 284
Gramedo (Comte Tristan de) .. IV 83
Grammont et ses Filiales ..... I 171
Grand'Combe (C^ie des Mines de la) ..... I 94
Grand Hôtel (Le) ..... III 310
Grandjean ..... II 119
Grandjean (La Sténotype) ... III 242
Grands Magasins ..... III 298
Grand Négoce (Le) ..... III 225
Granitière (C^ie) (Établissements G. Regnault) ..... III 209
Gréco (N.) ..... II 158
Groult (Nicole) ..... II 120
Groupe Commercial Industriel. III 297
Guérin (Chantiers Alphonse) .. II 211
Guerlain ..... III 81
Guillaumot ..... III 232
Guinard et C^ie (Établissements) ..... I 154
Guthmann (Simon) ..... IV 87

H

Hachette ..... III 191
Haffner (Coffres-forts) (G. Meysembourg et C^ie) ..... I 149
Haras ..... IV 33
HARAS ET ÉCURIES DE COURSES ..... IV 11
Harrison (Géo) ..... II 148
Hartford (Amortisseur de chocs) (Établissements Repusseau et C^ie) ..... I 219
Hauts Fourneaux et Fonderies de Pont-à-Mousson (Société anonyme des) ..... I 98
Hauts Fourneaux, Forges et Aciéries de Denain et Anzin. I 95
Havas (Agence) ..... III 226
Havre (Chambre de Commerce du) ..... I 14
Hédiard (Maison) ..... III 138
Heidsieck (Champagne Charles) ..... III 118
Heim ..... II 143
Heldy (Fanny) ..... IV 88
Heliopoulos (Élie) ..... IV 89
Hémard (Ariste) ..... IV 96
Hémard (Société Anonyme des Établissements) ..... III 127
Hennessy et C^ie (J.) ..... III 125
Hermès ..... II 159
Heuzey et Chastellain ..... III 154
Hotchkiss (Société Anonyme des Anciens Établissements). I 187
Hôtels ..... III 309
Houbigant (Parfumerie) ..... III 79
Houdaille ..... I 215
HOUILLÈRE FRANÇAISE (LA) ..... I 83
Houillère de Sarre et Moselle (Société) ..... I 101
Huiles minérales ..... III 47

I

Illustration (L') ..... III 204
Imédy ..... II 136
Imprimerie (L') ..... III 186
Imprimerie et Librairie Centrales des chemins de fer (Imprimerie Chaix) ..... III 188
Imprimerie Nationale ..... III 186
INDUSTRIES ANNEXES DU TEXTILE (LES) ..... II 81
INDUSTRIE AUTOMOBILE (L') ..... I 181
Industries du bois (Les) ..... II 210
INDUSTRIE CHIMIQUE (L') ..... III 13
Industrie Cotonnière Normande ..... II 21
Industrie Linière (Comptoir de l') ..... II 30
INDUSTRIES MINIÈRE ET MÉTALLURGIQUE ..... I 81
INDUSTRIES TYPOGRAPHIQUES ..... III 181
Information (L') ..... III 220
Installations de magasins ..... III 273
Institut de Beauté de la place Vendôme ..... III 84
Instruments de précision ..... III 275
Intransigeant (L') ..... III 213
Irfé ..... II 137
Isabey ..... III 279

J

Jacob, Delafon (Établissements) ..... III 70
Jacomet et C^ie (Établissements Daniel) ..... III 244
Jacquin (L.) ..... III 134
Jaillet et Pivard ..... II 48
Jallade et J. Gendre (S.) ..... II 90
Janesich ..... II 182
Jarrosson et C^ie (Les Fils de) .. II 66
Jenny ..... II 121
Jockey-Club ..... IV 18
Jouets ..... III 270
Jouet de Paris (Le) ..... III 270
Journal (Le) ..... III 218
Journal du Havre (Le) ..... III 199
Journal de Rouen (Le) ..... III 197
Journée Industrielle (La) .... III 222
Juliette Courtisien ..... II 116
Jupiter (Société anonyme des Pétroles) ..... III 48

K

Kalebdjian ..... II 200
Kann (Édouard) ..... IV 56
Karcher (Brasserie) ..... III 122
Kellner et Fils (Georges) ..... I 201
Kitmir ..... II 92
Kuhlmann (Établissements) .. III 39

L

Labi ..... II 108
La Bourdonnière (Haras de) .. IV 45
La Commanderie (Haras de) .. IV 70
La Coquenne (Haras de) ..... IV 72
La Haye-en-Braye (Haras de). IV 74
LAINE ET AUTRES POILS. II 32
Lainé et C^ie (L.) (Manufacture Française de tapis et couvertures) ..... II 106
La Morlaye (Haras de) ..... IV 72
Lanvin (Jeanne) ..... II 117
Lapparra ..... II 189
La Rablais (Haras de) ..... IV 51
La Râpée (Haras de) ..... IV 65
Laroche - Lechat (Établissements J.) ..... II 96
Larousse ..... III 193
Larsen ..... II 149
Lastours (Haras et écurie de courses du Comte de) ..... IV 41
Latécoère (Lignes aériennes) .. III 170
Lazard Frères et C^ie ..... I 48
Lazard et René Sibilat (Élevage de MM. Robert) ..... IV 65
Leclaire (Maison) ..... II 208
Le Clezio, Erhard et C^ie ..... I 158
Lecomte (Germaine) ..... II 131
Lederlin (Paul) ..... IV 98
Lefranc (Établissements) .... III 36
Leinen-Peuch (E. et C. Wormser) ..... II 154
Lelong (Lucien) ..... II 126
Lemoine et C^ie (Les Fils de A.). I 103
Le Perdriel (Laboratoires) ... III 95
Levant (C^ie Française du) .... III 295
Lewis ..... II 139
Liberté (La) ..... III 209
Libron et C^ie ..... II 144
Lignes aériennes Latécoère .. III 170
LIN, CHANVRE, JUTE, RAMIE ..... II 25
Linke (F.) ..... II 215
Linzeler et Marchak réunis (Robert) (Société Française de Joaillerie) ..... II 178
Llano de San-Javier (Écurie du Marquis del) ..... IV 93
Loire (Société anonyme des Ateliers et Chantiers de la). I 123
Lonray (Haras de) ..... IV 40
Lorraine d'allumettes Rettien (Manufacture) ..... III 74
Lorraine des Anciens Établissements de Dietrich et C^ie (Société) ..... I 195
Louis (Félix) ..... II 214
Louppe et C^ie (Les Fils de A.). II 79
Louvre (Société des Grands Magasins du) ..... III 301
Lucifer (Société anonyme) ... III 71
Lucile (Société anonyme) .... II 122
Lumière et Jougla (Établissements) ..... III 62
Lutétia (Société des Établissements) ..... III 262
Lyon (Chambre de Commerce de) ..... I 11
Lyon (Henri) ..... II 183
Lyon-Alemand (Comptoir) ... II 190

M

Mac Borey ..... II 200
Machado (Linneo de Paula) ... IV 80
Macomber (A.-K.) ..... IV 58
Madeleine et Madeleine-Anna. II 121
Madeleine Vionnet ..... II 124
Magasins Réunis ..... III 306
Maïs (Société des Produits du). III 141
Majestic (Hôtel) ..... III 311
Malidor et des Sablonnets (Haras de) ..... IV 38
Manessius (Carrosserie) ..... I 204
Manufacture Française de tapis et couvertures (Lainé et C^ie) ..... II 106
Manufactures des Glaces et Produits chimiques de Saint-Gobain, Chauny et Cirey ... III 33
Manufacture Nationale de Sèvres ..... III 66
Manufactures de Velours et de Peluches ..... II 103
Map ..... III 240
Marbrière de Paris (Société). II 222
Marchand (Émile) ..... IV 94
Marine et d'Homécourt (C^ie des Forges et Aciéries de la). I 96
Marine Marchande (La) ..... III 149
Maroc (C^ie Générale du) .... III 295
Marquis (Chocolat F.) ..... III 132
Marseille (Société sportive de). IV 31
Marthe Collot et C^ie ..... II 141
Marthe Pinchart ..... II 134

Martinez de Hoz (Écurie de Courses et Haras de Mortefontaine de M. Ed.) ..... IV 62
Matériel des chemins de fer (Construction de) ..... I 132
Mathieu et ses fils (Société anonyme des Établissements Vital) ..... II 73
Matières colorantes et produits chimiques de Saint-Denis (Société anonyme des) ..... III 37
Matin (Le) ..... III 210
Mauboussin ..... II 176
Méditerranée (Société anonyme des Forges et Chantiers de la) ..... I 121
Mellerio dits Meller ..... II 167
Melnotte-Simonin ..... II 127
Menier (Établissements) ..... III 130
Menil-Vicomte (Haras de) ..... IV 67
Mercier Frères ..... II 213
Messageries Maritimes ..... III 152
Mestre et Blatgé (Société anonyme) ..... I 215
MÉTALLURGIE (LA) ..... I 88
Métaux et du bois (Société Industrielle des) ..... I 160
Métaux ouvrés (Société Française des) ..... III 278
Métaux précieux ..... II 190
Meurice (Hôtel) ..... III 309
Meuse (Les Brasseries de la) .. III 123
Meysembourg et C^ie (G.) (Coffres-Forts Haffner) ..... I 149
Michel (Albin) ..... III 196
Michelin ..... I 212
Michonet (A) ..... II 91
Mill Cottage (Établissement d'Entraînement de M. Franck Carter) ..... IV 100
Mines, Forges, Aciéries ..... I 91
MINISTÈRES ET CHAMBRES DE COMMERCE .. I 1
Ministère du Commerce, de l'Industrie, des Postes et des Télégraphes (Le) ..... I 1
Ministère des Finances (Le) ... I 9
Miroiterie (Société Industrielle de) ..... III 13
Mod ..... II 92
Mode ..... II 139
Molyneux ..... II 128
Mondon et C^ie (Les Successeurs d'Albert Godde, Bedin et C^ie) ..... II 62
Montessuy (Les Successeurs de G.) ..... II 63
Montfort (Haras de) ..... IV 40
Mora ..... II 136
Moreau (Société anonyme des Ateliers A.) ..... I 162
Morgan, Harjes et C^ie (Banque) ..... I 42
Morgon (Élevage et Écurie E.). IV 66
Mors (Société d'Électricité) ... I 172
Mortefontaine (Haras de) et Écurie de Courses de M. Ed. Martinez de Hoz ..... IV 62
Mossant, Vallon et Argod .... II 37
Motheau-Laureau (Coffres-forts) ..... I 147
Moulins Bloch (Grands) ..... III 108
Moulins de Paris (Grands) .... III 109
Moulins Vilgrain (Société anonyme des Grands) ..... III 108
Mumm et C^ie (G.-H.) (Société Vinicole de Champagne) .... III 115
Mun et C^ie (Bertrand de) (Veuve Clicquot-Ponsardin) ..... III 113
Murat (Haras et Écurie de courses de S. A. le Prince) .. IV 46
Mury (Les Parfums de) ..... III 90
Mutuelle Rouennaise (La) .... I 77

N

Nain Bleu (Au) ..... III 270
Nationale (La) ..... I 75
Navarre (Papeteries) (Union Française de Papeterie) .... III 56
New-York Herald (Le) ..... III 215
Nice (Société des Courses de) .. IV 30
Nico-Sanders (Établissements) ..... III 239
Nicole Groult ..... II 120
Nord (C^ie du) ..... III 165
Nord et de l'Est (Forges et Aciéries du) ..... I 104
Normand (Chantiers et Ateliers Augustin) ..... I 119
Nouvelles Galeries Réunies, à Paris (Société Française des). III 302
Nuisement (Haras de) ..... IV 75

O

Objets d'art ..... II 195
Océan Indien (C^ie de l') ..... III 296
Odéon (Théâtre de l') ..... III 259
Office du Pur Sang ..... IV 123
Olibet (Société des Biscuits) .. III 111
Opéra (Théâtre de l') ..... III 257
Opéra-Comique (Théâtre de l'). III 259
Orfèvrerie ..... II 187
ORFÈVRERIE, BIJOUX, JOYAUX ..... II 163
Orosdi-Back (Établissements). III 293
O'Rossen ..... II 000
Orsay (C^ie Française des Parfums d') ..... III 89
Orville (Renée d') ..... IV 99
Ouest-Africain (Société Commerciale de l') ..... III 291
Ouilly (Haras d') ..... IV 50
Oussadba Russe (L') ..... III 316

P

Pachod Frères et C^ie (Joseph). II 294
Paindavoine (Léon) ..... II 72
Pangon (M^me) (Le Batik Français) ..... II 94
Pantall (Centre d'entraînement Michel) ..... IV 103
Papeteries de France ..... III 58
Papier (Le) ..... III 56
Parfumerie (La) ..... III 78
Paquin ..... II 112
Paris (Grands Moulins de) .... III 109
Paris-Sport ..... IV 124
Pascal-Valluit, Colas, G. Silvestre et fils (Société) ..... II 39
Passementerie et Rubans ..... II 99
Pathé-Cinéma ..... III 264
Patou (Jean) ..... II 123
Paul Caret ..... II 131
Peignes ..... III 272
Perles Ariane (Marcel Bihl) ... II 194
Permezel et C^ie (G.-L.) ..... II 68
Perray (Haras du) ..... IV 48
Persan (Les usines de) ..... III 72
Petit Journal (Le) ..... III 207
Petit Parisien (Le) ..... III 211
Pétroles (C^ie Industrielle des). III 48
Pétroles Jupiter (Société anonyme des) ..... III 48
Peugeot ..... I 183
Phénix (C^ie française du) .... I 73
Philippe (Filtres) ..... I 157
Philippe et Gaston ..... II 134
Photographie ..... III 279
Photogravure ..... III 189
Phototypie ..... III 244
Pigier (Les Écoles) ..... III 234
Pihan ..... III 134
Pinchart (Marthe) ..... II 134
Piot-Lepage et C^ie ..... I 153
Piver (L.-T.) ..... III 78
Pleyel ..... III 253
P.-L.-M. (Compagnie) ..... III 163
Plumes ..... II 108
Pohl (Lucien) ..... III 294
Poiret (Paul) ..... II 118
Pommery et Greno ..... III 116
Pont-à-Mousson (Société anonyme des Hauts Fourneaux et Fonderies de) ..... I 98
Ports et Canaux ..... III 157
Portes (Paul) ..... II 150
Portland artificiels de l'Ouest (Société des Ciments) ..... III 65
Ports Marocains de Rabat-Salé et Mehedya-Kenitra (Société des) ..... III 158
Potin (Félix) ..... III 142
Poulenc Frères (Établissements) ..... III 42
Poullot de Reims (Établissements) ..... II 45
Powell Duffryn (C^ie Française des Mines) ..... I 110
Pratt (Centre d'Entraînement William) ..... IV 117
Premet ..... II 122
Pré-Nonette (Haras du) ..... IV 57
Préservatrice (La) ..... I 75
Presse ..... III 197
Presse Hippique ..... IV 119
Printemps (Grands Magasins du) ..... III 304
Produits chimiques ..... III 33
Produits chimiques (Société Alsacienne de) ..... III 11
Produits coloniaux ..... III 138
Produits dentifrices et pharmaceutiques ..... III 92
Produits du Maïs (Société des). III 141
Produits photographiques .... III 62
Provençale de constructions navales (Société) ..... I 121
Publicité ..... III 226

Q

Quillet (Librairie Aristide) ... III 195
Quincaillerie ..... II 217
Quincaillerie Centrale (La) ... II 218
Quinquinas (Société du Traitement des) ..... III 96

R

Radio-Électrique de Paris (Le grand Centre) ..... I 177
Rateau (Armand-Albert) ..... II 221
Reboux (Caroline) ..... II 139
Redange-Dilling (Société des Mines et Usines de) ..... I 112
Redfern ..... II 111
Régence (Café de la) ..... III 314
Régie coïntéressée des Tabacs au Maroc (Société Internationale de) ..... III 286
Regnault (Établissements Georges) (C^ie Granitière) .. II 206
Régnier (Marthe) ..... II 141
Rémond et C^ie (J.) ..... II 64

Renault (Les Usines) ..... I 186
Repusseau et Cie (Établissements) (Amortisseur de chocs Hartford) ..... I 219
Rettien (Manufacture Lorraine d'allumettes) ..... III 74
Reux (Haras de) ..... IV 55
Revillon Frères ..... II 142
Ricalens Fils (Établissements A. et E.) ..... II 47
Richard (Établissements Jules) ..... III 275
Richard (Les Fils de X.) ..... II 190
Rigaud (Parfumerie) ..... III 82
Ritz (Hôtel) ..... III 311
Rizeries Françaises (Société anonyme des) ..... III 140
Robert (Établissement d'Entraînement de M. Lucien) .. IV 107
Rochet-Schneider (Établissements) ..... I 191
Roederer (Champagne Louis) . III 114
Roger et Gallet ..... III 81
Rok (Feutres) ..... II 208*
Rolande ..... II 127
Rombas (Société Lorraine des Aciéries de) ..... I 111
Rosenthal et frères (Léonard) ..... II 184
Rothschild (Élevage et Écurie du Baron Édouard de) ..... IV 36
Rothschild (Élevage et Écurie du Baron Maurice de) ..... IV 51
Rouen (Chambre de Commerce de) ..... I 12
Roux (Société anonyme du Cabinet) ..... I 79
Roy Frères ..... II 20

S

Saint-Chamond (Cie de) ..... I 96
Saint-Denis (Société anonyme des Matières colorantes et Produits chimiques de) .... III 37
Saint-Didier Automobile ..... I 202
Saint-Étienne (Société des Magasins du Casino de) ..... III 143
Saint-Étienne-du-Rouvray (Société Cotonnière de) ..... II 21
Saint-Galmier (Société des Eaux Minérales de) ..... III 281
Saint-Gobain, Chauny et Cirey (Manufacture des Glaces et Produits chimiques de) .... IV 33
Saint-Jacques (Élevage de) .. IV 67
Saint-Lucien (Haras de) ..... IV 53
Saint-Martin-du-Chêne (Haras de) ..... IV 77
Saint-Nazaire (Le Chantier et les Ateliers de) ..... I 122
Saint-Patrick La Houssaye (Haras de) ..... IV 54
Samaritaine ..... III 307
Sandoz (G.-R.) ..... II 175
Sarre et Moselle (Société Houillère de) ..... I 101
Sarreguemines, Digoin et Vitry-le-François (Fayenceries de) ..... III 67
Sassy (Haras de) ..... IV 73
Saut-du-Tarn (Usines du) .... I 92
Savary ..... II 119
Scalon (Mme) ..... II 132
Schneider (Établissements) ... I 133
Schulz et Cie ..... II 60
Seguin Fils aîné (Manufacture de Draperies et Nouveautés). II 44
Sellerie ..... II 159
Senones (Manufactures de) ... II 18
Sèvres (Manufacture Nationale de) ..... III 66
Sibilat (Élevage de MM. Robert Lazard et René) ..... IV 65
Siégel et Stockman réunis (Anciens Établissements) .. III 273
Société Générale ..... I 40
Société Marseillaise ..... I 41
Sociétés sportives ..... IV 18
Société sportive d'Encouragement ..... IV 24
Société Sportive de Marseille ..... IV 31
SOIE (LA) ..... II 49
Soie artificielle ..... III 55
Soieries Tête d'Or ..... II 76
Soudure autogène Française (La) ..... I 160
Sources Minérales et Thermales ..... III 280
Sport de France (Société de) .. IV 26
Steeples-Chases de France (Société des) ..... IV 21
Sténotype Grandjean (La) ... III 242
Stern (Haras et Écurie de Courses de M. Jean) ..... IV 49
Strassburger (R.-B.) ..... IV 90
Suez (Cie Universelle du Canal de) ..... III 157

T

Tabac ..... III 285
Tabac (Cie Internationale pour l'Industrie du) ..... III 287
Tao ..... II 132
Talbot (Automobiles) ..... I 197
Talbot (J. Suzanne) ..... II 240
Talhoüet-Roy (Comte de) .... IV 38
Tailleurs ..... II 145
Tao ..... II 132
Tapis ..... II 104
Tapis et Couvertures (Manufacture Française de) (L. Lainé et Cie) ..... II 106
Tassinari et Chatel ..... II 60
Tattersall Français ..... IV 121
Technique d'études et d'entreprises pour l'Industrie (Société) ..... III 177
Temps (Le) ..... III 203
Tête d'Or (Soieries) ..... II 76
TEXTILE (LE) ..... II 9
TEXTILE (LES INDUSTRIES DU) ..... II 11
Thaon (Blanchisserie et Teinturerie de) ..... II 80
Théâtres, Salles de spectacles ... III 257
Thesmar (Joseph) ..... IV 89
Thibouville-Lamy et Cie (Jérôme) ..... III 248
Thomson-Houston (Cie française) ..... I 175
Tiérem Boyard ..... III 317
Timbres pour collections ..... III 268
Tissus élastiques ..... II 98
Tour Eiffel (Société de la) .... I 146
Tournier (Les Fils de J.) ..... III 252
Tourtel (Brasserie) de Tantonville ..... III 120
Transatlantique (Cie Générale) ..... III 156
TRANSPORTS ..... III 149
Transports par air ..... III 170
Transports fluviaux ..... III 159
Transports maritimes ..... III 152
Transports sur rail ..... III 163
Transports (Entreprise de) .... III 173
Transports (Société Générale de) ..... III 160
Travaux Publics ..... III 175
Tréfileries et Laminoirs du Havre ..... I 108
Tulle, Dentelle ..... II 89

U

Union Commerciale Indo-Chinoise et Africaine ..... III 290
Union Française de Papeterie (Papeteries Navarre) ..... III 56
Unité (L') ..... I 77
Université de Beauté « Cedib ». III 91
Urbaine et la Seine (L') ..... I 74
Ustensiles de ménage ..... III 278

V

Vaganay Frères (Établissements) ..... II 38
Van Den Bergh et Cordeweener réunis (Établissements). III 138
Vaucresson (Haras de) ..... IV 42
Vaugeois et Binot ..... II 100
Velghe et Cie (Société en nom collectif) (Aux Vieux Gobelins) ..... II 107
Velours ..... II 102
Velours et Peluches (Manufacture de) ..... II 103
Vichy (Cie Fermière de l'Établissement thermal de) ..... III 282
Vieille Russie (A la) ..... II 201
Vilgrain (Société anonyme des Grands Moulins) ..... III 108
Vinicole de Champagne (Société) (G. H. Mumm et Cie). III 115
Vionnet (Madeleine) ..... II 124
Viscose (Société Française la). III 55
Visseaux (J.) ..... I 158
Vital Mathieu et ses Fils (Société Anonyme des Établissements) ..... II 73
Voisin ..... II 146
Voisin (Société Anonyme des Aéroplanes G.) ..... I 192

W

Wagons-Lits et des Grands Express Européens (Cie Internationale des) ..... III 169
Walbaum (Transports Henri) . III 173
Weimerskirch (Établissements François) (Les Bois Industriels d'Alsace et de Lorraine) ..... II 210
Wertheimer (Paul) ..... IV 82
Westinghouse (Cie des Freins). I 141
Wiéner et Cie ..... III 235
Wildenstein (Georges) (Écurie) ..... IV 94
Wildenstein (Galerie) ..... III 197
Wittouck (Jacques) ..... IV 76
Wormser (E. et C.) (Leinen-Peuch) ..... II 154
Worth ..... II 109

Y

Yteb ..... II 129
Ymédy ..... II 136

ACHEVÉ D'IMPRIMER POUR LES
« ÉDITIONS D'ART ET D'HISTOIRE »
SUR LES PRESSES DE L'IMPRIMERIE
CRÉTÉ, A CORBEIL (SEINE-ET-OISE)
LE 26 MAI 1926 — 3371-24

UNIVERSITY OF ILLINOIS-URBANA
3 0112 111165392